BnF Gallica

Collection De Vinck : inventaire analytique. Tome III, La Législative et la Convention / Bibliothèque nationale, [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bibliothèque nationale (France). Département des estampes et de la photographie. Auteur du texte. Collection De Vinck : inventaire analytique. Tome III, La Législative et la Convention / Bibliothèque nationale, département des Estampes ; [rédigé] par MM. Marcel Aubert et Marcel Roux,.... 1921.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

5087
37

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DÉPARTEMENT DES ESTAMPES

UN SIÈCLE D'HISTOIRE DE FRANCE
PAR L'ESTAMPE
1770-1871

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
IMPRIMÉS

COLLECTION DE VINCK

INVENTAIRE ANALYTIQUE

PAR

MM. MARCEL AUBERT ET MARCEL ROUX

DU CABINET DES ESTAMPES

TOME III — LA LÉGISLATIVE ET LA CONVENTION

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXXI

COLECCIÓN DE VIAGES

COLLECTION DE VINCK

4° Q
1274 (3)

Cet ouvrage a été tiré à 250 exemplaires

DÉPOT LÉGAL
Seine
N° 2859
1921

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

DÉPARTEMENT DES ESTAMPES

UN SIÈCLE D'HISTOIRE DE FRANCE

PAR L'ESTAMPE

1770-1871

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS.

COLLECTION DE VINCK

INVENTAIRE ANALYTIQUE

PAR

MM. MARCEL AUBERT ET MARCEL ROUX

DU CABINET DES ESTAMPES

TOME III — LA LÉGISLATIVE ET LA CONVENTION

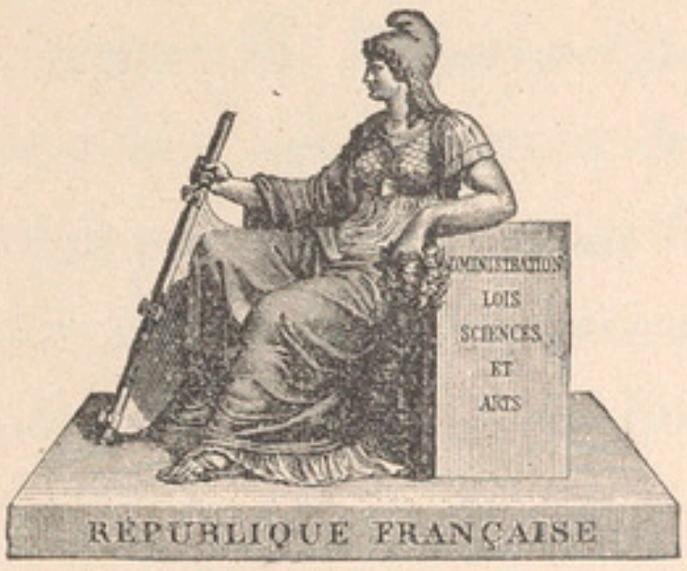

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXXI

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DÉPARTEMENT DES ESTAMPES

LES NOTICES

COMPRISES DANS LE TOME III

DU CATALOGUE DE LA COLLECTION DE VINCK

ONT ÉTÉ RÉDIGÉES

PAR MM. MARCEL AUBERT : N°s 4348-4855, 5254-5394, 6109-6583

JEAN LARAN : N°s 4856-5253

MARCEL ROUX : N°s 5395-6108

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R F

AVANT-PROPOS.

Le Tome second du Catalogue de la Collection de Vinck parut au mois d'avril 1914 et l'on pensait alors que le Tome suivant paraîtrait trois ans plus tard; mais, en 1917, quatre bibliothécaires du Département des Estampes — sur cinq — étaient au front et l'on songeait beaucoup plus à mettre les collections en sûreté qu'à en publier l'inventaire... Après une pareille interruption, nous avons, à reprendre cette publication, une satisfaction analogue à celle que doit éprouver le blessé dont la main cicatrisée retrouve enfin son jeu normal, mais nous avons aussi l'impression que les volumes d'avant-guerre et le volume d'aujourd'hui appartiennent à deux ères différentes et qu'il faut les relier : quelques indications récapitulatives suffiront peut-être comme trait d'union.

En 1906, lorsque M. le baron Carl de Vinck de Deux-Orp fit don au Cabinet des Estampes de la collection de pièces historiques réunies par son père et par lui, la publication d'un catalogue fut décidée et le temps nécessaire à la rédaction et à l'impression de chaque volume, évalué approximativement à trois ans.

Le Tome premier parut à l'heure dite, en 1909, accompagné d'une préface où M. le baron de Vinck exposait rapidement la genèse de la Collection, les principes du classement et les raisons très élevées qui l'avaient déterminé à remettre lui-

même ce trésor à la Bibliothèque Nationale. Suivait une introduction de vingt pages où François Bruel, rédacteur du Catalogue, étudiait l'origine et l'évolution des collections de pièces historiques conservées au Département des Estampes, en insistant sur le classement méthodique de la Collection de Vinck dont les images ne sont point groupées seulement d'après la date qu'elles portent et présentées avec l'aridité d'une table chronologique, mais sériées de façon à constituer de véritables chapitres d'histoire. Et ces chapitres, François Bruel les a détaillés à merveille dans un Catalogue dont il a su faire un livre attrayant par le côté précis, nerveux de ses notices, rehaussées, quand il le faut, d'une touche pittoresque. Ce fut un succès très franc et le Tome premier était à peine sorti de l'imprimerie que Bruel se mettait avec ardeur à la rédaction du second. La mort vint lui en arracher des mains le manuscrit inachevé et le volume fut terminé, mis au point, imprimé par les soins de MM. Jean Laran et Marcel Aubert, qui n'ont voulu signer que l'affectueuse notice nécrologique placée en tête du dernier livre de leur ami. Mais il leur avait fallu, pour s'identifier avec l'œuvre de Bruel, un long travail de préparation et, au lieu de paraître en 1912, le Tome second du Catalogue ne fut publié qu'en avril 1914. Trois mois plus tard, MM. Laran et Aubert étaient mobilisés.

Après la guerre, par suite d'un commun accord entre le donateur et tous ceux qui avaient travaillé au Catalogue, MM. Marcel Aubert et Marcel Roux furent désignés pour la rédaction du volume qui paraît aujourd'hui sous leurs noms.

M. Marcel Aubert ayant été récemment attaché à la conservation du Musée du Louvre, M. Marcel Roux demeure

seul chargé du Catalogue de la Collection de Vinck, dont la publication reprend son cours normal.

Ajoutons que, pendant cette interruption du Catalogue, M. le baron de Vinck a enrichi la Collection de plus de 4,500 pièces ayant trait, pour la plupart, au second Empire et aux événements de 1870; il en avait envoyé une centaine à l'exposition du Cinquantenaire organisée en 1920 au Pavillon de Marsan et elles évoquaient étrangement les années que nous venons de vivre : on y retrouvait en effet les angoisses de l'invasion, la réglementation des vivres, du combustible, de la lumière, la crise du numéraire, les papiers-monnaie régionaux, la censure, les proclamations, les communiqués, les journaux de combattants ou de prisonniers et même, parmi les inventions proposées au Gouvernement de la Défense nationale, le char d'assaut! Les pièces de la Collection de Vinck dépassent aujourd'hui le chiffre de 29,000 et comme il n'y en a pas une qui n'ait été vérifiée, classée, mise en page et au besoin annotée par le donateur, le Catalogue interrompu par la force des événements se trouve de fait entièrement préparé pour la rédaction.

La totalité des pièces est montée, cent vingt-huit volumes de la Collection sont déjà reliés — et somptueusement, car là encore M. le baron de Vinck a pris soin que les choses fussent faites avec ampleur. Ils sont de format grand aigle et, d'après leur contenu (15,648 pièces), on estime qu'il en faudra 250 pour l'ensemble de la Collection.

C'est vraiment l'une des plus belles donations que le Cabinet des Estampes ait reçues, la plus belle peut-être; depuis 1914, nous avons ressenti plus vivement encore la

bienveillance du ministre de Belgique auquel nous la devons, et il semble que nous ne puissions rien ajouter à tout ce que les beaux recueils timbrés de ses armes disent si clairement, si largement.

François Courboin,

Conservateur du Département des Estampes.

LA LÉGISLATIVE

ET LA CONVENTION

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE XXXIII

LA PREMIÈRE COALITION (I)

SOMMAIRE DU CHAPITRE XXXIII.

N°s 4348-4439. — La Révolution en face de l'Europe coalisée. **Allégories** et **estampes satiriques** pour et contre la Révolution. La **Contre-Révolution** et l'armée de Condé. **Portraits** et **charges** des **souverains coalisés.**

N°s 4440-4477. — **Première coalition.** Le ministre **Narbonne** et **Madame de Staël.** Le ministre **Grave.** Les généraux **Ségur, Dillon, Gouy d'Arcy, Rochambeau,** le lieutenant général **Gouvion Saint-Cyr. Débuts de la guerre** jusqu'en juillet 1792.

I

AINSI VA LE MONDE

LES SOUVERAINS COALISÉS CONTRE LA FRANCE

1792

AQUATINTE ANONYME

Nº 4351

AINSI VA LE MONDE

Dédié à tout ce qui reste de Princes et de Potentats en Europe.

Chez Webert, *au Palais Royal, Galerie de Bois*, N°. 203.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

CHAPITRE XXXIII.

LA PREMIÈRE COALITION (1).

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
IMPRIMÉS

4348. «La Coalition». Dans un médaillon circulaire, le pape, l'empereur, les rois s'efforcent d'arracher le bonnet que la «R»épublique «F»rançaise, figurée par une femme à mi-corps, de face, maintient fortement sur sa tête; sur sa ceinture est représenté le bonnet phrygien sur une pique, entre deux griffons. En bas : «Se vend à Paris, chez Depeuille, Rue des Mathurins St Jacques, aux deux Pilastre d'Or.» [Tome 26, fol. 1

Gravure à l'eau-forte, sans doute par Esprit-Antoine Gibelin, l'auteur de la pièce suivante, qui est le pendant de celle-ci.

Diamètre, o m. 183.

4349. «L'Unisson. ‖ Faisant Pendant à la Coalition». Pièce circulaire. Autour de la «R»épublique «F»rançaise figurée à mi-corps, de face, tenant dans ses mains le texte du «Te Deum laudamus», et chantant avec elle : la république «italienne», la «ligu»rienne, l'h«elve»tique, la «Batave», représentées par des jeunes femmes, portant ces noms écrits sur le ruban qui retient leurs cheveux. Sous le trait circulaire : «Inventé et gravé par — Esprit Antoine Gibelin.» En bas : «Se vend à Paris chez Depeuille, rue des Mathurins — et chez l'auteur, Rue et Maison de Sorbonne.» [Fol. 1

Gravure à l'eau-forte, par Esprit-Antoine Gibelin.
A fait partie de la Collection Soulavie.

Diamètre, o m. 183.

4350. «L'ordre et la marche des puissances — coalisées contre la France. ‖ Les Puissances coalisées (ânes avec les têtes des rois de Suède, d'Angleterre, de la tzarine, de l'empereur d'Autriche) traînent le char de l'Ambition. Celle-ci... médite un plan de ‖ par-

tage sur la Carte de la France, La Tyrannie, l'Hypocrisie et l'Orgueil precedent la marche, suivi du — repentir honteux, le Pape accompagné de l'hiérarchie ecclésiastique bénit le cortège... ‖ l'Ambition les mene au Temple de la Folie bati sur un — précipice... La Nation Française prouve à l'Europe désignée ‖ par divers Costumes, qu'une paix générale — est la seule ressource qui reste a nos ennemis.» La scène se passe dans un paysage montueux. Au premier plan, Louis XVI décapité. Dans les airs, une Renommée. La légende est divisée en deux par une couronne de laurier au milieu de laquelle resplendissent les initiales «R F». Sous le tr. c., à dr. : «Composé et Gravé par J. B. Louvion». En bas, au milieu : «Se trouve chez le Cⁿ Tisset, propriétaire, Rue de la Sonnerie, N° 2, près le Chatelet»; et à dr. : «Pluviose an 6.» [Fol. 2

Gravure à l'eau-forte.

Bien que se rapportant à des événements bien postérieurs à la première coalition, comme en témoigne la date (janvier-février 1798), cette estampe a été placée ici parce qu'on y voit figurés la plupart des souverains qui se sont ligués contre la France en 1792.

Hauteur, 0 m. 230; largeur, 0 m. 427.

4351. «**Ainsi va le monde** ‖ Dédié à tout ce qui reste de Princes et de Potentats en Europe.» Dans un carrosse aux armes de Prusse, et tiré par le roi Frédéric-Guillaume que conduit l'Empereur, des rois et des prélats; sur le carrosse, la tzarine Catherine fait une grande enjambée (voir ci-après l'estampe n° 4357). Louis XVI met des bâtons dans les roues; Marie-Antoinette retient le roi de Prusse. Les princes poussent le carrosse. A dr. et au fond, le pape, devant Saint-Pierre de Rome, bénit l'expédition; à gauche, sur une colline séparée de la terre ferme par le détroit, le roi d'Angleterre souhaite «Bon voyage». En bas de l'estampe, l'adresse : «Chez Webert, au Palais Royal, Gallerie de Bois, N° 203.» [Fol. 3

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Planche I, page 5 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 164; largeur, 0 m. 245.

4352. **Estampe semblable**, réduite. Manque l'adresse. [Fol. 2

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 091; largeur, 0 m. 159.

4353. « **Catherine Alexiewna II.** ‖ Née le 2 mai 1729, Impératrice et autocratrice de toutes les Russies ‖ le 28 juin 1762, couronnée à Moscou le 3 octobre 1762. ‖ Æparis chez Hénaut et Rapilly Rue St Jâques à la Ville de Coutances. Avec Priv. du Roi. » Sous le tr. c., à dr., à la pointe : « Lebeau Scup. » Dans un médaillon ovale, l'impératrice en buste, de trois quarts à droite. Autour du médaillon, cadre rectangulaire orné d'un cartouche aux armes derrière lequel passent les attributs impériaux. [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte par Pierre-Adrien Lebeau.

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 104.

4354. « **Catharina II** ». En buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale, encadré rectangulairement. Sous le tr. c., à dr. : « Joh : H. Lips fecit 1776 ». [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Jean-Henri Lips.

Hauteur, 0 m. 226; largeur, 0 m. 190.

4355. « **Catherine — Alex^na^ II. . .** » Buste de trois quarts à gauche, la tête presque de face, dans un médaillon circulaire, porté sur un socle aux armes impériales et sur lequel on lit l'inscription ci-dessus. Encadrement rectangulaire. Sous le tr. c. : « J. C. de Mailly Peintre de Sa M. Imp. Pinx. — J. Barbier Sculp. ‖ Gravée d'après le Portrait en Email peint à Moskow par J. C. de Mailly d'après Sa Majesté Imp^le^ ‖ Tirée du' Cabinet de Mr Tiron de Nanteuil ancien Bijoutier du Roi du Cimetiere S. André des Arts ‖ chez qui on trouvera des Epreuves : et chez J. C. de Mailly Pont Notre-Dame au Miroir Royal. » [Fol. 5

Gravure au burin, le portrait à l'aquatinte, par J.-C. de Mailly.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 091.

4356. « **Catherine II. . .** » Buste de profil à gauche, dans un médaillon ovale, encadré rectangulairement et porté sur un socle où se lit l'inscription ci-dessus. Sous le tr. c. : « Rotari Pinx. — à Paris chez L'Auteur Rue de Tournon vis à vis l'Hotel des Brancas — C Guttenberg sculp. » [Fol. 5

Gravure au burin, par Ch. Guttenberg, d'après Rotari.

Hauteur, 0 m. 290; largeur, 0 m. 210.

4357. « **L'Enjambée impériale** ». Catherine II, les attributs impériaux en main, la couronne sur la tête, dépoitraillée, un pied sur

la «Russie», l'autre sur le croissant d'un minaret de «Constantinople». Au-dessous, regardant en l'air de gauche à droite, le roi de Pologne, le roi de Suède, le roi de Prusse, l'empereur, le roi d'Angleterre, Louis XVI, le roi d'Espagne, le Pape, faisant chacun une réflexion appropriée à la situation. [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. Les paroles que prononce Louis XVI: «Nous avons fait une bien autre enjambée» prouvent que cette estampe est postérieure à Varennes et à l'«enjambée de Montmédy».

Hauteur, 0 m. 304; largeur, 0 m. 364.

4358. «**Congrès des rois coalisés, ou les tyrans (découronnés).**» Autour d'une table où est dépliée la carte de l'Europe sur laquelle resplendit le «bonnet de la liberté», sont les souverains coalisés: de gauche à droite, «le buttor ou tyran de la Pologne» Stanislas-Auguste, «La grosse et vielle (*sic*) Cateau (dite madame l'enjambée) [cf. n° précédent]» Catherine II, assise sur un trône et arrêtée dans ses projets par la foudre, «le tyran Prussien» Frédéric-Guillaume II; «le tyran Amendé ou roi des marmottes» Victor-Amédée III; «le tyran Autrichien» François II, au centre de la table, soulève la carte sur la table et cherche à renverser la «République française une et indivisible»; «Sire d'espagne» Charles VI; «George dandin tyran d'Angleterre» Georges II, «dans les bras de l'infernal Pitt qui lui fait verser de l'argent pour corrompre» et s'efforce d'accrocher avec une gaffe «Toulon»; «le tyran de la chretienté» Pie VI, tenant à la main sa bulle, la colombe du Saint-Esprit renversée à ses pieds; «le singe Napolitain» Ferdinand, qui avait épousé Marie-Caroline, sœur de Marie-Antoinette, sortant de sous la table avec «la haquenée qu'il à l'honneur de présenter au Pape». Dans les airs, «le Coq emblême de la vigilance et de la République française penètre dans l'enceinte avec le signe de l'égalité d'ou part une foudre qui les [les tyrans] décoëffe». Des numéros renvoient de chacun des personnages aux légendes inscrites sur deux colonnes sous l'estampe. [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 304; largeur, 0 m. 458.

4359. «**La Coalition des rois ‖ ou des brigands couronnés ‖ contre la République Française. ‖** Pot-pourri dramatique...» Les principaux personnages de la coalition, figurés par des animaux à tête humaine, discutent: «Pitt-Renard, Georges-Dindon, François-

Autruche, Catherine-Laye, allaitant les deux frères du tyran Capet, Orange-Crapaud stathouder, Guillaume-Hibou, La Stathoudérienne-chouette, Brunswick-cochon, Charles-Belier roi d'Espagne, Ferdinand-chien roi de Naples, Marie-Guenon reine de Portugal, Victor-marmotte-suaire roi de Sardaigne, Pie-ane le pape». En haut d'une montagne, à droite, «des sans-culottes» chantent des airs de liberté et se préparent à renverser les trônes. Des numéros renvoient à des couplets disposés sous l'estampe et chantés par chacun des personnages. [Fol. 8

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 330; largeur, o m. 498.

4360. «La Mascarade». Cortège grotesque conduit par le comte d'Artois, présentant ses hommages à Catherine, et par le comte de Provence; Mirabeau-Tonneau compose son compliment; sur un char traîné par un ours représentant les «Députés de la Ville de Berne», sont assis «Broglie, Bouillé, les oficiers généreaux, le Cabinet Secret de la Cour de Vienne» et, tout en haut, «Le Grand singe Bertrand chargé de sa petite famille [Louis XVI]». Escortant le char, «Holenlove étayé par le Pontife» et un «ami secret du Machand d'Indulgence lui soufflant [par où l'on devine] son discours»; enfin deux personnages neutres. Des numéros renvoient de l'estampe aux légendes. [Fol. 9

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. Ecrit à la main, en haut, à dr.: «1 octb. 1791.»

Hauteur, o m. 294; largeur, o m. 471.

4361. «Les Pelerins de St Jacques». Pièce de même inspiration que la précédente; cortège de grotesques se dirigeant de gauche à droite vers l'église «S. Jacques». On y remarque le vice-légat «portant les Bulles et les Indulgences», le roi de Sardaigne, Charles roi d'Espagne, le député du canton de Bâle, Catherine II, le roi de Prusse, Mirabeau-Tonneau, le Pape, l'Empereur, désignés par des légendes sous la gravure. [Fol. 10

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 309; largeur, o m. 487.

4362. La même estampe, coloriée. [Fol. 11

Hauteur, o m. 307; largeur, o m. 484.

4363. «Anarchia destructa». Cette légende se lit sur la partie supérieure du cadre sous lequel sont des vers français à gauche, latins à droite : «Dieu protège les Roix et détruit l'Anarchie ‖ La France renaîtra sur ses tristes débris. . . » Dans un décor antique, la France, enchaînée et repentante, conduite par un jeune guerrier, vient faire amende honorable devant le monument où reposent les restes du roi; le grand prêtre, assisté de jeunes enfants, prépare le sacrifice; la foule des guerriers suit, tandis que la foudre renverse la pyramide élevée en l'honneur de la Révolution. Les nations voisines, massées à droite de l'estampe, assistent à la libération de la France; dans les airs, un aigle apporte un rameau d'olivier. [Fol. 12

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, o m. 235; largeur, o m. 350.

4364. «Le degel de la Nation». La statue de neige «de la Nation et de la Liberté», élevée par les sans-culottes, commence à fondre au rayon du soleil fleurdelysé, malgré les efforts de «Carra, Audoin, Brissot, Fauchet». «Manuel» et «Gorsas» qui ont glissé dans la fange sont ramassés à la pelle par des boueux et jetés dans un tombereau où gisent déjà «Barnave» et «Prudhome». Sur une terrasse, les «honnetes gens», au milieu desquels on distingue le roi, la reine, Louis XVII, Madame Royale, «applaudissent à la justice céleste qui en fait une si éclatante de toutes ces turpitudes populaires». Dans le fond, s'enfuit à cheval le ministre-linotte Narbonne. «Je vais rendre mes comptes à Metz», dit-il. «Mon maitre nétoit pas assez grave», dit le cheval, jouant ainsi sur le nom du successeur de Narbonne au ministère de la guerre. A gauche, sur une hauteur, une église. [Fol. 12

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Estampe postérieure au 10 mars 1792, date de la chute de Narbonne.

Hauteur, o m. 214; largeur, o m. 299.

4365. «Cinquante louis ‖ a gagner ‖ par celui qui citera un hon‖nête-homme du peuple, ‖ qui ait gagné à la Révolution. ‖ S'adresser, pour recevoir la récompense pro‖mise, à un Journaliste quelconque, à qui on ‖ la fera parvenir, aussitôt qu'il aura inséré, ‖ dans sa Feuille, les preuves qu'on lui aura ‖ administrées». [Fol. 13

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 198; largeur totale, o m. 233.

4366. « La France comme elle va ». La carte de la France, dont plusieurs points sont en feu, est couverte d'inscriptions à rébus dont l'estampe suivante donne l'explication :

« Le trone »
La Noblesse A B C
La France sans E Q
L'E—tat
~~La Gloire~~
La Justice . »

[Fol. 13

Gravure au burin, coloriée.

Hauteur, o m. 072; largeur, o m. 109.

4367. « L'explication » de l'estampe précédente. « Le Trône renversé, ‖ La Noblesse abaissée, ‖ la france sans Ecus, ‖ L'Etat — partagé, ‖ La gloire éffacée, ‖ la justice abas, & ‖ Le tout embrassé (*sic*) » [Fol. 13

Imprimé.

Hauteur totale, o m. 084; largeur totale, o m. 051.

4368. « Ah ! ca va mal. ‖ Les puissances étrangéres faisant dansér ‖ aux députés Enragés et aux Jacoquins ‖ le même ballet que le sieur Nicolet faisoit ‖ danser jadis à ses Dindons. » Catherine II, l'Empereur, les rois de Prusse et de Suède, aidés par deux officiers, sans doute les généraux de la coalition, attisent le bûcher sous la salle des séances : les députés jacobins et le bureau commencent à danser et à se tordre de douleur, tandis que, dans les galeries et aux tribunes, quelques citoyens contemplent la scène. Des numéros renvoient de l'estampe aux noms des personnages inscrits sous l'estampe. [Fol. 14

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, o m. 250; largeur, o m. 182.

4369. Copie, réduite et inversée, de l'estampe précédente. Pas de numéro, pas de légende. [Fol. 14

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, o m. 141; largeur, o m. 090.

4370. «Prophetie des honnetes gens ‖ La Cause des rois. . . » Le fond de l'estampe représente un paysage maritime qu'éclaire le soleil levant. Au premier plan, à droite, les généraux commandant les trois armées françaises : La Fayette, Rochambeau, Lückner, sont renversés à terre, écrasés par une pyramide que décorent cinq médaillons où sont gravés les noms des chefs de la coalition : «l'Impératrice de Russie, l'Empereur, le Roi d'Espagne, le Roi de Prusse, le Roi de Sardaigne» et ceux des chefs des émigrés : «Condé Bourbon Monsieur Dartois» et que couronne la Victoire. A gauche, la Paix ramenant l'abondance et la prospérité au Peuple qui l'implore. Dans les nues, un arc-en-ciel où se détachent les portraits des frères du roi et des trois principaux chefs de la coalition : l'impératrice de Russie, l'empereur, le roi de Prusse. [Fol. 15

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 247.

4371. «Le Jeu de l'Emigré ‖ Au premier coup! C'est bien jouer!. . . » Le comte d'Artois vient d'abattre d'une boule, sur laquelle ont lit le nom de «Bender», neuf quilles représentant «Isnard, Guadet, Basire, Chabot, Condorcet, Vergniaux, Rhuts, Brissot, Albite»; autour de lui, l'impératrice de Russie, l'empereur, le roi de Suède, le roi de Prusse, Monsieur applaudissent. Les joueurs sont installés aux pieds des remparts de Coblentz; sur le Rhin passe un bateau. En bas de l'estampe : «La Collection complette des Caricatures — se trouve chez Webert au palais Royal, N° 203.» [Fol. 15

Gravure à l'aquatinte, sortie des presses de Michel Webert.

Hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 291.

4372. «Taking Physick-or-the News of Shooting the king of Sweden!» Le roi et la reine d'Angleterre, pris de violentes coliques à l'annonce de l'assassinat du roi de Suède que leur apporte Pitt, se sont réfugiés au privé. En bas, sur l'estampe : «Pub^{d} April 11th 1792. by H. Humphrey N. 18 Old Bond Street». [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 249; largeur, 0 m. 328.

4373. «Gustave III ‖ roi de Suede, des Goths, et des Vandales ‖ Né à Stockholm le 24 Janvier 1746 ‖ A Paris, chez Mondhare rue

St Jean de Beauvais près celle des Noyers ». Le roi est en pied, en grand costume, de trois quarts à droite. [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 317; largeur, o m. 208.

4374. « Recrue Patriotique allant a la Guerre pour soutenir les Jacobins et les feuillans — Guerrier revenant de la Guerre ». Sur les bords du Rhin; les volontaires républicains, troupe disparate armée de fusils, de bâtons, de piques et de faux, tirant un canon et brandissant la devise « Vaincre ‖ ou Courir », sont reçus par un feu nourri qu'exécute l'armée des émigrés disposée en bataille sur l'autre rive, en avant d'une ville. Au premier plan, la « Retraite de l'Avant-garde » républicaine, débandade de manchots, de bancals, boiteux, blessés de toutes sortes criant et gesticulant. Chacune des deux troupes chante, sur l'« air de Malbourouc », un couplet bien différent à l'aller et au retour. [Fol. 17

Gravure à l'aquatinte, anonyme, qu'il y aurait lieu de rapprocher des estampes contre-révolutionnaires décrites ci-dessus sous les n°s 4370-4371, et sortie peut-être comme elles des presses de M. Webert.

Hauteur, o m. 166; largeur, o m. 268.

4375. « Grand conseil des émigrans ». Autour du président qui lit les correspondances de Léopold II et du roi d'Espagne, discutent et gesticulent les massiers, les princes souverains de l'Empire, le prince Palatin, le prince de Würtemberg, les évêques de Trêves, de Cologne, de Mayence, et les principaux représentants des émigrants. Caricature. [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 303; largeur, o m. 500.

4376. « Maximilien — archiduc ‖ d'Autriche. . . » En buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale dont le cadre rectangulaire est décoré à la base d'un cartouche aux armes de l'archiduc. Sous le tr. c. au milieu : « A Basle, chez Chrétien de Mechel »; à dr. : « W. F. Gmelin sculpsit. » [Fol. 19

Gravé au burin, par W.-F. Gmelin. L'archiduc Maximilien est le frère de Marie-Antoinette, dont le voyage à Paris, en 1775, causa de si gros conflits d'étiquette à la cour. Il devint évêque-électeur de Cologne, et c'est lui qui figure, sous ce titre, au n° 4378. A Bonn, résidence habituelle des électeurs de Cologne, il fut le premier « patron » de Beethoven. Voici ce qu'écrivait de ce per-

sonnage Mozart, le 17 novembre 1781, dans une lettre adressée à son père : « Quand il n'était pas encore prêtre, il était beaucoup plus spirituel; il parlait moins, mais avec plus de bon sens. Si vous le voyiez maintenant! La sottise lui sort par les yeux. Il parle et discourt perpétuellement, et toujours en voix de fausset. . . »

Hauteur, o m. 254; largeur, o m. 181.

4377. « Rage et Desespoir du Petit Électeur de Treves apprenant ‖ la resolution du Roi des Français de lui faire la guerre ‖ sil protege plus longtems les rassemblements des Emigrés ». L'électeur de Trêves s'avance vers la gauche en gesticulant; sa tête est tournée de face. « Ah! Triste Ciel! », s'écrie-t-il, « dans quel embarras me suis je mis ‖ Jaimeroit mieux voir le Diable dans mes états ‖ Que d'i voir les Patriotes Francais. » [Fol. 20

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Caricature.

Hauteur prise du témoin, o m. 305; largeur, o m. 150.

4378. « Le Conseil ‖ électoral. . . » des émigrés. Sous la haute présidence de l'évêque de Trêves, se tient le conseil où figurent l'évêque de Cologne [l'archiduc Maximilien], l'évêque de Munster, un député savoyard, un ministre plénipotentiaire espagnol, divers princes allemands, Mirabeau-Tonneau, Condé, le ministre de la Russie, Bouillé, Bender, l'évêque de Spire, etc.; ils discutent le plan d'envahissement de la France. Au mur sont déroulés les plans des places fortes de Landau et Neuf-Brisac. Sur la table, une lettre du « Roi de Prusse »; à terre, différents projets d'attaque « par l'Alsace », « par Antibes », les plans des forts de Kehl, de Sarre-louis. [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 317; largeur, o m. 494.

4379. « . . . La Vérité vient au devant de la France et lui fait appercevoir Dans un fonds ‖ Ce qui se trame Dans les Douze Cabinets De l'Allemagne. . . » Double de l'estampe 4260 décrite ci-dessus. Quelques variantes dans la coloration. [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Cette estampe est, en fait, relative à l'acceptation de la Constitution par le roi. Le premier exemplaire figure donc au chapitre de la Constitution de 1791. Mais la seconde partie de la légende, seule reproduite ici, fait allusion à la coalition qui se prépare. C'est pourquoi ce double a été classé à cette place.

Hauteur, o m. 263; largeur, o m. 430.

4380. « The Hon^e Willm Pitt M. P. ‖ Pub^d July 9 1783 by E. Hedges N 92 Cornhill London. » De trois quarts à gauche, dans un ovale. [Fol. 23

Gravure au pointillé.

Hauteur, 0 m. 096; largeur, 0 m. 078.

4381. « William Pitt ‖ Ministre du Roi d'Angletterre ». De trois quarts à gauche, dans un ovale. Sous le tr. ovale : « F. Bonneville del. Sculp. » En bas, l'adresse : « A Paris rue St Jacques N° 195 ». [Fol. 23

Gravure au pointillé, par François Bonneville.

Hauteur, 0 m. 118; largeur, 0 m. 099.

4382. « Charles Fox. ‖ Membre du Parlement Dangletterre ». De face, la figure légèrement tournée à gauche. Sous le tr. ovale : « F. Bonneville del. sc. » En bas, l'adresse : « A Paris Rue St Jacques, N° 195 ». [Fol. 23

Gravure au pointillé, par F. Bonneville.

Hauteur, 0 m. 107; largeur 0 m. 088.

4383. « Fox et Pitt ‖ Il est bien tems Mons Pitt de pleurer quand Fox rit. ‖ . . . Ainsi-soit-il. » Profils accolés de Pitt à droite, qui pleure, et de Fox à gauche, qui rit. Fond de nuages encadré circulairement. Sous le tr. circulaire : « dess. à Londres — Gravé a Paris par Adam. » En bas, l'adresse : « à Paris chez Depeuille Rue des Mathurins St Jaque. Deposse a la Biblioteque. » [Fol. 24

Gravure au pointillé, par Adam.

Diamètre, 0 m. 118.

4384. « A Contest ‖ Between Oppression & Reason, Or the Best way of Settleing Debates ». Assaut de boxe entre Pitt et Fox. Deux des assistants tiennent une bouteille, l'une de « brandy » pour Fox, l'autre de « Claret » pour Pitt. Les deux autres assistants se menacent des poings. Dans l'estampe, en bas, à g. : « Novr 7 1795 Pub. by J. Aitken Castle Street Leicester Square »; à dr. : « WOK Inv. » [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 319.

4385. «Détachement de la Garde d'honneur de Pitt». Dans les rues de Londres défile la garde composée en partie de malades et d'infirmes armés de lances et de fusils; en tête, fifre et tambours; au milieu, l'étendard. Aux fenêtres et dans la rue, des curieux. En bas, à g., l'adresse : «Se vend chez Lapart, Rue du Coq S. Jean N° 121»; à dr. : «Déposée à la Bibliothèque Imp.» [Fol. 25

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, o m. 323; largeur, o m. 500.

4386. «La Grande Aiguiserie Royale de Poignards Anglais. ‖ Le fameux Ministre Pitt aiguisant les Poignards avec lesquels il veut faire assassiner les défenseurs ‖ de la liberté des Peuples, le gros Georges Dandin tournant la roue et haletant de fatigue». Pitt aiguise un poignard sur une pierre de rémouleur actionnée par une grande roue; le roi, accroupi à l'intérieur de cette roue, à la manière d'un quadrupède, la fait tourner. A terre, des poignards et des sacs d'or, où on lit les noms de «Assasin Paris, Cordai, l'Admiral, Aimée Cecile Regnault». [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.

Hauteur, o m. 322; largeur, o m. 503.

4387. «Le Jongleur Pitt, soutenant avec une Loterie l'équilibre de l'Angleterre et les Subsides de la coalition». Pitt tient en équilibre sur le nez une fortune ailée déroulant une banderolle avec le n° 22-90-14-5, et sur laquelle repose l'«Angleterre». Un sans-culotte, la cocarde tricolore sur le bonnet rouge, lui fait un croc-en-jambe, l'équilibre est rompu; l'Angleterre s'effondre sur le roi Georges agenouillé, les mains jointes, et qui perd de frayeur sa couronne et sa perruque; derrière lui, le siège percé, aux armes, qu'il vient de quitter. A droite, on aperçoit, par l'ouverture d'une porte, la mer et un navire en partance. [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte, coloriée.
Épreuve ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 365; largeur, o m. 455.

4388. «Le charlatan politique ou le léopard apprivoisé». La scène se passe au bord de la mer. Pitt, monté sur de hautes échasses et le sceptre en main, conduit par le nez le léopard qui porte toute la famille royale d'Angleterre : «George, Charlotte

femme de George, Yorck, femme d'Yorck, de Galle, les Enfans de George ». Le léopard est juché sur des ballots crevés et des tonneaux percés. Un « sans-culotte Français » scie une des échasses de Pitt; un autre, par derrière, tire un des ballots; d'autres portent dans un « Vaisseau de la République Française » qui est à l'ancre non loin du bord, des ballots et tonneaux déjà retirés de sous le léopard. [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 461; largeur, 0 m. 603.

4389. « N° 1. Gouvernement Anglois — N° 2. l'Anglois né Libre. ‖ Explication. Ce gouvernement est représenté sous la figure d'un ‖ Diable écorché tout vif, accaparant le Commerce et revétu de toutes les décorations Royal, le Portrait ‖ du Roi se trouve au derrière du Gouvernement lequel vomit sur son Peuple une multitudes d'impôts avec lesquelles il le foudroye... ‖ Se trouve à Paris chez Bance, Rue S. Severin N° 115. » [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par David, à qui cette pièce avait été commandée, comme notre n° 4391 ci-dessous, par le Comité de Salut Public qui en fit tirer cinq mille de chaque (29 floréal an XI). Cf. J. Lortel, *David caricaturiste*, dans *L'Art et les artistes*, mars 1914.

Hauteur, 0 m. 248; largeur, 0 m. 392.

4390. « Guillot effrayé ou Pitt aux Expediens ». Pitt, assis à une table sur laquelle sont empilés des sacs : « emprunt ‖ de ‖ 5 millions ‖ pour des subsides ‖ secrets » et des papiers : « Plans ‖ manqués ‖, Succès de la ‖ flotte de Rochefort, ‖ Sortie de la flotte ‖ [de] Toulon... », écoute les conseils d'un diable : « travaille le public ‖ Guillot »; en face, le roi et la reine d'Angleterre : « Vois, vois ‖, vois comme il perd courage », dit le roi; ... « Ouais! comme ‖ le bon homme rumine », reprend la reine. Par l'entrebâillement de la porte, Fox passe la tête. [Fol. 29

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 340.

4391. L'Armée des Cruches. « Explication. N° 1. George Roi d'Angleterre commande en personne l'élite de son Armée Royal-Cruche N° 2. Il est conduit par son Ministre Pitt ou Milor Dindon N° 3 qui le tient par le Nez pour mieux lui ‖ prouver son attache-

IMPRIMERIE NATIONALE.

ment. L'Avant-Garde de la Royal Armée N° 4 reçoit un échec à la porte de la Ville N° 5 qui est occasioné par la colique de quelques Sans-culottes placés au haut de ‖ la Porte N° 6. L'avant-garde dans sa défaite brise les cruches, dont il ne sort que toutes sortes de Bêtes venimeuses N° 7 qui est l'esprit qui les animes. Fox ou Milord Oie N° 8 ferme ‖ la marche monté sur sa Trompette Angloise et qui témoin de l'échec sonne un rappel en arrière par prudence. Artillerie Angloise nouvelle N° 9...», les canons sont des clystères montés sur des affûts. [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par David, comme la caricature n° 4389 ci-dessus.

Hauteur, o m. 301; largeur, o m. 499.

4392. «A Sketch from highlife». Le roi et la reine d'Angleterre, vus de profil à gauche, posent devant le peintre; debout à côté d'eux, Pitt. En bas de l'estampe, à g. : «London Pub[d] by W Holland N° 50 Oxford May the 27 1791»; à dr. : «R. N.». [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 246; largeur, o m. 335.

4393. «The False Alarm». Dans la chambre du roi, qui sortant de son lit dit à la reine : «Dreamt, Dreamt, last night the dogs ‖ put fire and brimstone in my Breeches ‖ something dreadful in them I'll lay ‖ my life! Do you see any thing in them, ‖ Charley?» La reine assise, de profil à gauche, examine avec des lunettes la culotte du roi : «Indeed, dit-elle, my dear, there is nothing ‖ inflammable in them.» Au mur un tableau représentant le portrait de «Loto Wifl» (Pitt?). En bas de l'estampe : «London Pub[d] May 20 1792 by W. Holland, N° 50 Oxford S[t] Of whom may be had the Combustible Breechs, & the Blow up at ‖ Breakfast.» [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 255; largeur, o m. 378.

4394. «the Thieves detected at last or, a Wonderful discovery at the Windsor Farm!!» Le roi et la reine d'Angleterre en fermier et fermière s'apprêtent à traire une vache de la ferme figurée dans le fond; le roi porte le petit banc, la reine le seau; ils aper-

çoivent deux oies pendues au pis de la vache et découvrent ainsi les voleurs qui chaque jour tarissent le lait de la bête. En bas de l'estampe, au milieu : « London Pub^d, Novr 9 1792 by W. Holland N° 50 Oxford S^t. » [Fol. 32

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 220; largeur, o m. 328.

4395. « **The Windsor Milkman**; or, any thing to turn a Penny! » Le roi d'Angleterre, de profil à droite, en porteur, a dans chaque main un grand seau de lait et crie : « Milk, ho! Milk, ho! Milk, ho! ‖ Come, my Pretty Maids, tumble out, ‖ tumble out, tumble out, above and ‖ belom, above and belom. » En bas de l'estampe, à dr. : « London Pub^d by W. Holland N° 50 Oxford St June 12th 1792. » [Fol. 32

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur prise du témoin, o m. 370; largeur prise du témoin, o m. 247.

4396. « **Louis Joseph — de Bourbon ‖ Prince de Condé, —** Prince du Sang, ‖ Pair et Grand-Maître de France, Colonel-General — de l'infanterie Française et étrangere... » Le prince, vu à mi-jambes, de face, la figure tournée légèrement à gauche, tient à la main le bâton de commandement. Fond de paysage, où manœuvrent des troupes. Au centre de la légende, les armes du prince de Condé sur un faisceau de drapeaux. Sous le tr. c., à g. : « M^de de Tott pinx^t »; à dr. : « F. Bartolozzi R A. sculp. » En bas, au milieu, l'adresse : « London Publish'd by M^de de Tott Octo^r 1 1802. » [Fol. 33

Gravure au pointillé, par Bartolozzi, d'après la comtesse de Tott.

Hauteur, o m. 367; largeur, o m. 303.

4397. Dans un médaillon circulaire, les portraits des trois chefs des émigrés, de g. à dr. : « **Ch^s Ph^pe comte d'Artois** frere du roi, né le 9 8bre 1757. **M^r frere du roi**, né le 17 9bre 1755. **L^s J^ph de Bourbon P^ce de Condé** né le 9 août 1736. » Cette légende se lit sur l'encadrement circulaire du médaillon. Sur le champ sont gravés ces mots : « Ils Reviendrons. » [Fol. 34

Gravure au pointillé, coloriée, l'encadrement au burin.

Diamètre, o m. 080.

4398. Les mêmes dans un médaillon circulaire, dont le cadre rectangulaire est décoré d'un cartouche où se lit ce vers de Virgile : « Patriae fines, et dulcia linquimus arva ‖ Virg. Ecl. 1 ». La légende circulaire donnant les noms et la date de naissance des trois princes est en latin. Sous le tr. c., à g. : « Ant. Klein pinx. P. »; à dr. : « Iac. Adam sculp. Viennay 1793. » [Fol. 34

Gravure au burin, les portraits au pointillé.

Hauteur, 0 m. 139; largeur, 0 m. 085.

4399. « Louis Joseph de Bourbon Prince de Condé, ‖ né à Paris le 9 Aout 1736. » A cheval, en costume de général. En bas l'adresse : « A Paris chez Jean, Rue St Jean de Beauvais, N° 10. » [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Claire-voie.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 298; largeur prise du témoin, 0 m. 228.

4400. Déclaration de créance par le citoyen Langlois sur « l'Ex p^ce de Condé », faite au « Bureau de Déclarations des créanciers des Condamnés et des Émigrés. » Ces trois derniers mots ajoutés à la main. Signée « Rigault. » [Fol. 35

Formule imprimée.

Hauteur totale, 0 m. 257; largeur totale, 0 m. 184.

4401. « Le Petit Condé ‖ Piquant des deux l'Autruche sur lequel il est monté ». Le prince est vu de profil à gauche, tenant dans la main gauche le bâton de commandement, et juché sur une autruche au cou de laquelle pend une clochette. [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 156.

4402. La même estampe, coloriée. [Fol. 36

Mêmes dimensions.

4403. Copie de la même estampe inversée. En bas, l'adresse : « Se vend à Paris chez les marchands de nouveautés. » [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte, coloriée. A noter dans la légende, la précision apportée au jeu de mot : « L'autri-iche ».

Hauteur, 0 m. 197; largeur, 0 m. 143.

4404. «**Le vât' en voir du — petit Condé**». Le prince de Condé, de profil à gauche, monté sur des échasses; sur son nez, de très grandes lunettes; à son côté, une épée démesurément longue. [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Caricature.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 231; largeur prise du témoin, 0 m. 159.

4405. «**Aide de Camp porteur des nouvelles de Varennes au petit condé**». L'aide de camp monté sur des échasses tend «au petit Condé» debout sur le balcon d'une maison et revêtu de l'uniforme des hussards de la mort, un pli. Un papier commençant par ces mots « A Wormes. . . » s'envole; un chien fait des ordures sur le «manifeste du pe^t^ Condé». [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 218; largeur, 0 m. 143.

4406. **Le Prince de Condé lisant les nouvelles.** Le prince, de profil à gauche, s'appuie sur un gourdin : «Je le lirai tous les jours ‖ Tu ne manqueras pas ‖ Etend tu Postillon». Le postillon, cagneux et bossu : « Vous aurez mon Prince ‖ Tous les plus nouveaux ‖ Soit Journal ou Journaux». [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 211; largeur prise du témoin, 0 m. 168.

4407. «**La petite Contre-revolution. Tragi-comedie** en 4 actes ‖ **Executée a Strasbourg** Le 3, 15, 16 et 17^icme^ Janvier 1791. ‖ M^r^ et Dames vous voyez ici ‖ 1 L'Emeute Manquée par L Z (St Pierre le Vieux) 1^cr^ acte ‖ 2 Visites des Dames aux Casernes pour debaucher les soldats 2^ond^ acte ‖ 3 La Sacrée conjuration du Seminaire par L. St Q. et D. 3e acte ‖ 4 Arrivée des Canons et fuite des Aristo-cruches 4e acte ‖ Chanson ‖ Vas t'en voir s'ils viennent Jean &&&.» Un chanteur des rues, son violon sous le bras, fait le boniment et désigne avec son archet les différentes scènes que nous venons d'énumérer dessinées sur une grande pancarte que porte son comparse ébouriffé. [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 220; largeur prise du témoin, 0 m. 161.

4408. Copie de la même estampe inversée, avec un acte de plus, en tête : « 1 le pape faisant faire le serment a tous ses fanatique le petit Condé sur vien fort apropos 2 mai 1791 acte I. » [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 238; largeur prise du témoin, 0 m. 170.

4409. « Grande Armée ‖ du ci dev^t Prince de Condé. ‖ 1 Mr Condé dans son Boudoir au Chateau de Worms ‖ passant en Revue l'armée formidable qui lui a été ‖ envoyée de Strasbourg par la Diligence. On le voit ‖ fumant sa pipe de laquelle s'exhalent en fumée ‖ les Armes destinées à accomplir ses vastes Projets. . . » Parmi ces armes se distingue un poignard de la forme de ceux que nous avons décrits dans notre chapitre sur la Conjuration des poignards (n° 3879). Près du prince, son écuyer, D'Autichamp tenant à la main le « Plan du Clermontois » et « méditant l'attaque ». « Mlle Condé jadis abb^s de Remiremont aide major » prend dans une caisse contenant « 10,000 H^mes » les soldats de bois et les passe au duc d'Enghien qui les range en bataille. Le duc de Bourbon parcourt les registres d'enrôlement; à côté de lui, « Mme Monaco vivandière de l'Armée ». Tout autour, suisse, musiciens, pages, apothicaires, suivants. Un molosse « Buttord en pissant renverse un escadron ». Au mur « Tableau representant Worms reduit par les ‖ français en 1689 ». [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 298; largeur, 0 m. 506.

4410. Copie réduite de la même estampe. [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.

Hauteur, 0 m. 292; largeur, 0 m. 492.

4411. « Le Gazettier ‖ de Coblentz ». A Coblentz, réunion des chefs des émigrés. Un député de la Cour de Vienne annonce que la guerre est déclarée entre la France et l'Autriche. Mademciselle de Condé s'évanouit à cette nouvelle entre les bras de « la calotte Rouge et l'Ex-suisse et Grison » le cardinal de Rohan, et de l' « Ex bonne amie » Madame de La Motte; le duc de Condé accourt à son secours. Le Comte de Provence, le comte d'Artois, le duc d'Angoulême, Mirabeau-Tonneau, Calonne et quelques émigrés

notoires discutent sur la conduite à tenir durant cette guerre. Au mur sont placardés le « Courrier d'Europe, la Gazette d'Utrecht, le Journal des Princes, le Courrier Prussien », le journal de « St Petersbourg », des « Extraits d'une lettre ‖ de Stokolm », etc. [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.
A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 326, largeur, o m. 505.

4412. « Revue Genérale du petit ‖ Condé ». L'armée des émigrés figurés par un dromadaire, des autruches, des ânes dont un porte des clystères en guise de canons, des singes et une grande quantité de dindons, défile devant le prince de Condé et ses officiers généraux au son d'une musique jouée par des infirmes. Un polichinelle juché sur un lapin figure l'aide de camp. Dans les airs, un ballon avec, dans la nacelle, le pape, lançant des « bulles »; un diable lui envoie un « vent contraire » qui l'éloigne. [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme, qui nous paraît être la copie de l'estampe suivante.

Hauteur, o. m. 297; largeur, o m. 482.

4413. Estampe semblable, qui nous paraît être l'original. La légende est différente : « Revue du General fayence ‖ Contre revolutionnaire ». [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 297; largeur, o m. 475.

4414. « Envoi d'un Supplément d'armée ‖ au ci devant Prince de Condé par ‖ MM. les noirs ou du cul de Sae [*sic*]. » Mirabeau-Tonneau, un carquois sur le dos, les insignes des Hussards de la mort sur le bras, et juché sur un âne, conduit vers Condé, qui observe du camp, au moyen d'une longue-vue, la marche du cortège, ce « supplément d'armée » contenu dans quatre caisses « 80000 fantasins », « 50000 cavaliers ‖ avec armes et bagage », « dragons ‖ pandarts », « etamjoris », et escorté par un musicien monté sur des échasses « premier violon de l'Évêque de Spire envoyé au devant du Convoi », un « gentilhomme savoyard jouant de la cornemuse », un « prince allemand maigri par le chagrin », un abbé, un aumônier, le cardinal de Rohan ayant au cou son collier

et au côté un poignard de même forme que ceux qui furent retrouvés dans l'affaire de la «Conspiration des Poignards», (n° 3879). Dans les airs une Renommée, embouchant, par où l'on devine, la trompette. [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 290, largeur, 0 m. 500.

4415. Copie de la même estampe. Dans la légende, «Sae» a été corrigé en «Sac». [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 303; largeur, 0 m. 490.

4416. «Il n'a qu'a venir ‖ il sera traiter de la sorte». Le prince de Condé, agenouillé, les culottes troussées, est fustigé par la Constitution qu'il menace de son bâton de maréchal; celle-ci tient dans la main, en guise de verges, le «Decret Clermontois» et «le Drois de l'home». Autour d'elle, des patriotes et des soldats républicains décapitent et embrochent des paons figurant «l'orgueile qui cherche à mordre ‖ la Constitution». Dans le fond, au pied des collines, est alignée «l'armé patriote, veilent sans cesse au prest de la Constitution», passée en revue par La Fayette et son aide de camp. [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0. m. 242; largeur, 0 m. 363.

4417. Copie de l'estampe précédente. [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. La légende est mieux écrite, avec une bonne orthographe, mais la gravure même est plutôt moins soignée.

Hauteur, 0 m. 222; largeur, 0 m. 375.

4418. «Les Refractaires allant a la terre promise». Sur les bords du Rhin au pied de la colline où s'élève «le Chateau de Worsm», le Pape, entouré du prince de Condé, du comte d'Artois et du comte de Provence, des évêques de Spire, de Munster, de l'électeur de Cologne, du prince de Lambesc, du duc de Bourbon, de Mirabeau-Tonneau, de Mademoiselle de Condé et de Madame de Polignac, attend la nombreuse foule des émigrés qui, massée sur l'autre rive, s'apprête à traverser le fleuve dans un canot où ont déjà pris place Mgr de Juigné, le duc d'Enghien, le bon de Breteuil et

deux capucins. Notons parmi les émigrés Bouillé et d'Autichamp, le cardinal de Rohan, « Mr et Mme Necker Baron de la Ressource et autres lieux. . . », M. de Calonne, etc. Des numéros renvoient des personnages aux noms inscrits en légende. [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 370; largeur, o m. 570.

4419. « La Contre Révolution ». A droite, le roc de la « Constitution Françoise » sur lequel flotte le drapeau de la « Liberté ». « Le Rhin » coule au pied du rocher. Sur l'autre rive, l'armée des émigrés précédée du cardinal de Rohan en tambour-major, de l'abbé d'Eymar en porte-étendard et d'une avant-garde armée de piques et de serpes commandée par Mirabeau-Tonneau. Dans le « Corps de bataille », on note « Son Impuissance Mgr l'Eveque de Spire » dont l'âne vient braire aux oreilles de « la Pucelle de la Contre-Revolution », la duchesse de Polignac, affolée. Le duc de Condé, brandissant un bâton de maréchal démesuré, commande halte à son armée; il est entouré de son état-major : « le général d'Aut [ichamp] proposant la retraite », le président Antoine Séguier, Calonne, Madame de Lamotte « aide de Lit de Camp du Cl ». Bouillé galope dans la campagne. En bas : « Se vend à Paris chez les principaux Marchand d'Estampes. » [Fol. 49

Gravure à l'eau-forte, anonyme, qui nous paraît être la copie de l'estampe suivante.

Hauteur, o m. 297; largeur, o m. 501.

4420. La même scène, inversée. [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte, anonyme, dont la précédente est la copie, inversée; on remarquera que le roc de la « Constitution » se trouve ici sur la rive gauche du Rhin et que les personnages tiennent leurs armes dans le bon sens, ce qui prouve que cette estampe-ci est l'original. L'erreur de numérotage de la légende 41 pour 14 qui se retrouve dans les deux estampes suivantes a été corrigée dans la pièce précédente. Appartient à la même série que notre n° 4431 ci-dessous.

Hauteur, o m. 298; largeur, o m. 512.

4421. Estampe semblable, coloriée. [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Appartient à la même série que les gravures ci-dessous portant les nos 4432 et 4433.

Hauteur, o m. 288; largeur, o m. 527.

4422. **La même estampe**, avec un coloriage différent. [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 284; largeur, 0 m. 520.

4423. « **La Contre-Révolution ‖ Ne Seroit-Elle Qu'une ‖ Caricature.** » Estampe de même inspiration que les précédentes; l'Armée est beaucoup plus nombreuse et, sauf l'état-major, à pied. Le cortège se dirige vers la droite. Deux aveugles le conduisent; l'un d'eux est prêt à tomber dans le Rhin. Au premier plan à gauche, un canon. Manque l'adresse. [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 242; largeur, 0 m. 355.

4424. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 54

4425. **La même estampe**, réduction de celle qui figure sous notre n° 4420. Le titre : « La contre-Revolution dediee au Cul-de-sac des Noirs » est légèrement modifié. Un quinzième personnage « plus qu'important, intéressé au succes de l'opération ‖ en attendant prudemment le Resultat » [Monsieur], se voit au sommet d'une colline dans le lointain. [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 165; largeur, 0 m. 257.

4426. **Estampe semblable à la précédente.** Un coup de canon tiré du roc de la « Constitution » balaye la plaine où s'avance l'armée des émigrés. En bas de l'estampe, au-dessus du tr. c., à dr. : « Dessiné et gravé à l'eau-forte par Villeneuve 1791. » [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par Villeneuve. On notera le coloriage fantaisiste aux trois couleurs du drapeau des émigrés.

Hauteur, 0 m. 167; largeur, 0 m. 259.

4427. **Estampe semblable** aux deux précédentes. Pas de coup de canon, des nuages dans le ciel. [Fol. 56

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Épreuve avant la légende.

Hauteur, 0 m. 143; largeur, 0 m. 187.

4428. « Défaite Des Contre-révolutionnaires ‖ Commandés par le petit Condé. » Estampe de même inspiration que les précédentes, copie réduite du n° 4433 ci-dessous, que nous décrirons plus longuement. [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 163; largeur, 0 m. 259.

4429. « L'Armée du ci-devant prince de Condé en marche ‖ pour s'opposer a la Constitution Française ». Perchés sur une haridelle, le prince de Condé et le duc de Bourbon; derrière eux Mirabeau-Tonneau avec l'oriflamme : « Gare l eau ‖ Sauve toi » et l'armée de cinq cuisiniers. Dans les airs, monté sur un cerf-volant, le cardinal de Rohan. [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 159; largeur prise du témoin, 0 m. 243.

4430. « La Contre-Révolution ‖ pot-pourri patriotique ‖ Parodie de la Tentation de Saint-Antoine. » Quatorze couplets à chanter chacun sur un air différent. En tête est une copie réduite de notre estampe n° 4420. [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte, anonyme; le texte imprimé. Épreuve rognée en haut et en bas.

Hauteur totale, 0 m. 411 ; largeur totale, 0 m. 272.

4431. « L'attaque de la Constitution ». Dans les pièces précédentes, le prince de Condé venait reconnaître le roc de la « Constitution Françoise ». Ici, l'assaut commence: Mirabeau-Tonneau, la bouteille d'une main, le sabre de l'autre, fait attaquer le roc par ses sapeurs; le cardinal de Rohan transformé en canon, accroupi à quatre pattes, culottes bas, vomit des conspirateurs de toutes sortes qui vont se briser contre le rocher et tombent dans le Rhin tandis que « la furie de l'orgueil et de l'avarice » met le feu à la pièce. L'armée lance des flèches et des balles de paume contre la Constitution, son drapeau porte l'inscription « vaincre ‖ ou ‖ courir » que nous avons déjà lue sur l'étendard des volontaires républicains (cf. ci-dessus n° 4374). Le prince de Condé se plaint « du mais succès de l'attaque à M^de La Motte »; à côté de lui sont « l'abbé

d'Eymar suivant ses projets d'attaque pour la pucelle » et l'évêque de Spire. A droite, un capucin fait rougir des boulets, qui sont en réalité des pommes de terre, que porte dans un baquet « un des plus enragés », l'abbé Maury. En bas : « Se vend a paris chez les principaux Marchands d'estampes ». [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte, anonyme, la deuxième des trois pièces de la série à laquelle appartient notre n° 4420.

Hauteur, o m. 296; largeur, o m. 501.

4432. **Estampe semblable**, coloriée. [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Cette pièce est la deuxième de la série de trois à laquelle appartiennent nos estampes n°s 4421 et 4433.

Hauteur, o m. 292; largeur, o m. 492.

4433. « **Défaite des Contre-Révolutionnaires** ‖ Commandés par Le petit Condé. » Voici l'armée en déroute; nous l'avons vue précédemment en reconnaissance (n°s 4419-4427, 4429, 4430), puis à l'attaque (n°s 4431-4432). Ici, sauve qui peut ! Tous fuient : capucins, enfants de chœur, soldats, Condé, dont le bâton de commandement s'est brisé entre ses mains, D'Autichamp, Séguier, Necker, l'abbé d'Eymar, le baron de Breteuil, la duchesse et la comtesse de Polignac; Madame de La Motte, dépoitraillée, tombe à bas de sa monture; l'évêque de Spire s'efforce de la relever, tandis que le cardinal de Rohan cherche à « couvrir son honneur »; un fourgon orné de têtes de morts emporte les blessés; sur un canon hors de service est assis un des jeunes princes; Calonne est à terre et son trésor à vau-l'eau dans « le Rhin »; Mirabeau roule sur le sol, son tonneau s'est brisé; seul le prince de Lambesc menace encore de son sabre le rocher sur lequel flotte l'oriflamme orné de la figure de la « Liberté ». Sur la hauteur, dans le fond, un « personnage plus qu'important examine tranquillement l'action »; c'est Monsieur, observant au moyen d'un télescope les mouvements des deux armées. En bas : « Se vend a Paris chez les principaux Marchands d'Estampes ». [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Cette pièce est la troisième de la série à laquelle appartiennent les estampes décrites ci-dessus sous les n°s 4421 et 4432; notre n° 4428 en est la copie réduite.

Hauteur, o m. 296; largeur, o m. 500.

4434. « Le Guet Allemand ». Soldat de face, des lunettes sur le nez, un vieux fusil à la main. Sur le sol, un rat qui s'enfuit. [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme, de la même série que les pièces décrites sous nos nos 4406 et 4435.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 250; largeur prise du témoin, 0 m. 127.

4435. Deux personnages difformes, sans doute le prince de Condé et son aide de camp discutant. « La Haut je placerai ‖ Mes Escadrons », dit le premier; « Oui oui Monsieur ‖ vous avez raison », répond l'autre. [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme, à rapprocher de notre estampe n° 4406, où sont représentés, à notre avis, les mêmes personnages, dialoguant. De la même série que le n° 4434 ci-dessus.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 244; largeur prise du témoin, 0 m. 160.

4436. « Le Brave Tranche Montagne ‖ Portant sa Montre au Mont de Piété ». Un soldat de l'armée de Condé, bedonnant, sanglé dans son uniforme, n'ayant plus de ressource, porte sa montre, qu'il tient à la main, au Mont-de-Piété. [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 199; largeur, 0 m. 136.

4437. La même estampe, coloriée. [Fol. 62

4438-4439. Les émigrés à Coblentz. Dans la « pl. I », un groupe d'émigrés lit les nouvelles tandis que d'autres se disputent. La voiture du comte d'Artois passe au galop de deux fringants coursiers et écrase une mère et son bébé; le prince est assis entre deux femmes aimables et prise. A gauche, scènes de beuverie. Des abbés sortent d'une église; l'un d'eux plonge, d'une main très entreprenante, dans le fichu d'une jeune femme. Aux fenêtres, personnages divers parmi lesquels on reconnaît Monsieur. Un cerf-volant, dans les airs, porte cette inscription : « Projet tres ‖ assure d'une ‖ contre-revolu‖tion formée ‖ par la valeur ‖ de la Noblesse ‖ de France ». Dans la « pl. II », les émigrés sont réduits à la portion congrue; de longues semaines se sont écoulées depuis leur réunion à Coblentz et depuis les scènes représentées dans la première planche : la contre-révolution ne réussit pas; les beaux projets se sont envolés

comme ces bulles de savon que lancent les enfants d'un toit voisin « Sic transit gloria mundi ». Princes et nobles en sont réduits à faire eux-mêmes leurs provisions et à déménager d'une ville où il est défendu de mendier comme l'indique un placard collé sur une maison, à côté d'une affiche où est figurée l'émigration des Huguenots, après la révocation de l'Édit de Nantes. Un ministre protestant commente cette scène : les petits-fils des proscrits d'autrefois accueillent aujourd'hui leurs persécuteurs malheureux. Des inscriptions sur les maisons, des figures symboliques accusent le contraste entre les deux moments de l'émigration. [Fol. 63

Gravures à l'aquatinte, anonymes, peut-être exécutées en Allemagne.

Hauteur, o m. 298 ; largeur, o m. 370.
Hauteur, o m. 302 ; largeur, o m. 374.

4440. « Grand retour du ministre Linotte ». « La b[ar]onne Sta[el] tenant son Ministre par les Lizieres. . . » lui reproche de ne pas avoir suffisamment flatté les jacobins au cours du voyage qu'il fit pour inspecter les frontières. Narbonne vient de descendre de voiture et se prépare à entrer dans le « Club ‖ des ‖ Feuillant »; sur son casque est une tête de linotte, attribut qui décore également le carrosse ; trois personnages, dont les têtes sont remplacées par des hannetons, et une jeune « Emigrée » implorent la Baronne en faveur du malheureux qui sanglote et dont le nez s'est démesurément allongé. « Le jokay constitutionel Villette » aide à décharger la voiture. A droite, groupe de « la Société des créanciers » au milieu desquels on remarque « papir Netiers » [Necker]. Dans le fond, le « Club ‖ des ‖ Jacobins ». [Fol. 64

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Cette estampe, comme la plupart des suivantes, satires contre Narbonne, semble avoir été exécutée, par le même artiste, sous l'inspiration des monarchistes.

Hauteur, o m. 149 ; largeur, o m. 259.

4441. La même estampe, coloriée. [Fol. 64

4442. « Segur traité comme il le mérite ‖ Le Mea Culpa de l'Ambassadeur de Mme de Stale ». De Ségur, chargé par Narbonne de gagner les favoris du roi de Prusse « Bishopverder, d'Œhnost, Vachon » et n'ayant pu y réussir, se poignarde. Il est assis dans un fauteuil, au coin du feu, à côté de son bureau et tient encore dans sa main gauche un papier où sont écrits ces mots : « Reg^t^ des

Gardes 250000 ‖ Hussards 100000 ‖ Illuminés 300000 ». A terre, des bijoux destinés aux favoris du roi de Prusse. Encadrement elliptique. [Fol. 64

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Sans doute par le même artiste que l'estampe précédente. Louis-Philippe, comte de Ségur, 1753-1830, fils du maréchal marquis de Ségur, avait été ambassadeur en Russie jusqu'en novembre 1789. Acquis aux idées nouvelles, et lié avec plusieurs des chefs de l'Assemblée Constituante, il fut envoyé à Berlin dans le but de détacher la Prusse de la coalition; et il aurait reçu, a-t-on assuré, à cet effet, une somme de trois millions destinée à corrompre les ministres et les favoris du roi Frédéric-Guillaume. Mais celui-ci, prévenu de ses intentions, lui fit si mauvais accueil, que Ségur tenta de se suicider (janvier 1792). Il se rétablit cependant, et rentra en France.

Hauteur, 0 m. 087; largeur, 0 m. 143.

4443. « Le guerrier constitutionel ‖ Linotte, ci devant ministre aidé par sa bonne Sta prenant la gorge de porc en truye... ‖ » Allusion au succès des patriotes à Porentruy. Une truie adossée à une montagne d'où tombe une cascade; Narbonne à la tête de linotte, un genou en terre, saisit à la gorge d'une main impertinente l'animal que la baronne Staël tient immobile avec sa lance. « Le Jokay de Linotte », qui serait, paraît-il, Villette (cf. notre n° 4440 ci-dessus), va annoncer à « M. de Grave et M. ‖ Gobet » le succès et demander un Te Deum. A gauche, des truies et leurs petits font l'exercice. [Fol. 65

Gravure à l'aquatinte, anonyme, paraissant de la même main que les deux estampes précédentes.

Hauteur, 0 m. 119; largeur, 0 m. 179.

4444. « Anne Louise Germaine Necker ‖ Baronne de Staël Holstein ». A mi-jambes, la figure de trois quarts à droite. Sous le tr. c., à g. : « Peint par Gérard »; au milieu : « 1818 »; à dr. : « Gravé par Laugier ». En bas l'adresse: « A Paris, chez Bénard Boulevard des Italiens N° 11, et tous les Marchands d'Estampes. » [Fol. 65

Gravure au burin, par Laugier, d'après Gérard.

Hauteur, 0 m. 323; largeur, 0 m. 251.

4445. « Grande séance aux Jacobins en janvier 1792, ou l'on voit le grand effet interieure que fit l'anonce de la guerre par le Ministre

Linote a la suite de son grand ‖ tour qu'il venoit de faire ». Séance aux Jacobins. Narbonne à tête de linotte, escorté des trois personnages à tête de hannetons que nous avons déjà vus dans l'estampe n° 4440, comparaît devant le bureau et rend compte de son voyage d'inspection. Le Club est tiraillé en sens différents : certains, avec Brissot, veulent la guerre; d'autres, poussés par Robespierre, la redoutent; quatre orateurs parlent ensemble de la tribune en des sens différents; l'un d'eux s'écrie : « Il est urgent Mrs que nous Fassions ‖ semblant de navoir pas peur. » Et cette peur se traduit chez les jacobins, tous culottes bas et assis sur des sièges percés, par ce que l'on pense. Le président, également culotte bas, assisté par quatre jeunes femmes, desquelles pourrait bien être la baronne de Staël, n'a qu'une parole : « le cas est Embarassant ». Sous le tr. c. à g., cette indication fantaisiste : « Vilette Invenit ». Sur l'encadrement en haut, deux serpents se menaçant de leurs dards acérés et portant inscrits sur leurs anneaux les noms des principaux révolutionnaires. [Fol. 66

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 134; largeur, 0 m. 198.

4446. « Le ministre-Linotte ‖ Declarant la guerre à la Noblesse française, aux freres du Roi, a tous ‖ les peuples de l'Europe, etc, etc, etc, etc..... » Dans un ovale, Narbonne à tête de linotte, tenant en main son « Projet de ‖ guerre », menace l'Empereur, la tsarine et les souverains figurés en buste dans un nuage; il est au bord de la mer, à ses pieds sont des drapeaux, des boulets, des fusils, un baril de « Niel de ‖ Narbonne ‖ Actuellement ‖ Poudre ‖ a Cannon ». Un bateau de guerre prend le large. A droite, rempart. [Fol. 66

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 099; largeur, 0 m. 140.

4447. Bender et Rochambeau alignés sur les bords du Rhin, culottes bas, se bombardent par où l'on devine. On lit dans la légende : « Nouvelle Poudre à la Maréchal de la Fabrique des S. Bender ‖ et Cacacabeau ‖ Passé dans l'Histoire ce 13 février 1792. » [Fol. 67

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Bender, feld-maréchal autrichien, empêché par son âge et ses infirmités de prendre part à la guerre contre la France,

s'était vanté, si on lui donnait carte blanche, de ne quitter ses bottes qu'à Paris. Rochambeau, maréchal de France, dut, par suite de difficultés avec Dumouriez, se démettre de ses fonctions.

Hauteur, o m. 085; largeur, o m. 149.

4448. La même estampe, en couleurs. [Fol. 67

4449. «Le Fameux Bender epouventail Allemand». De profil à droite, sabrant, il n'a pas de jambes, et est perché à la manière d'un épouvantail pour les oiseaux sur un piquet. [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur prise du témoin, o m. 251; largeur, o m. 148.

4450. Un volontaire «feuillant» et un «jacobin» abandonnant leurs armes et fuyant devant un «houlan» et un «talpache». Dans le fond, le camp; les volontaires ramassent les morts et les blessés. Le feuillant et le jacobin chantent un air dont les premières phrases sont indiquées dans la légende : «Le soldat Patriote Feuillant ‖. Air. ‖ Qu'on se batteu.. etc.». [Fol. 68

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, o m. 133; largeur, o m. 220.

4451. Bender «le propagandier» fait pendre à un arbre, au milieu du camp, des Jacobins. A gauche, «soldats de Bender faisant marcher un Jacobin»; à droite Brissot «Bazire ‖ Isnard F. Guadet fuyant». En bas, l'adresse : «A paris chez Webert palais Royal N. 203.» [Fol. 68

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Cette pièce, comme la plupart des caricatures contre Narbonne et Madame de Staël, doit sortir des presses de Michel Webert. Même estampe que notre n° 6468 ci-dessous (chap. LVIII, *Thermidor*, pièces relatives à la réaction contre les Jacobins).

Hauteur, o m. 101; largeur, o m. 158.

4452. «Consolation de la Monarchie Autrichienne ‖ sur la mort de l'Empereur Leopold II». Un génie ailé apporte sur un socle gardé par la Justice, la Force et la Sagesse, le médaillon de François II; un autre génie emporte celui de Léopold II. A droite, près du monument renfermant les cendres de l'empereur Léopold, la monarchie en deuil; une divinité descendue sur ces images lui montre qu'elle doit chercher sa consolation dans le nouvel em-

IMPRIMERIE NATIONALE.

pereur. Dans le fond, colonnade. Sous le tr. c., à g. : «A. Brice del. 1792.»; à dr. : «A Cardon Sculp.» [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon, d'après A. Brice. Léopold II mourut le 1er mars 1792.

Hauteur, 0 m. 193; largeur, 0 m. 254.

4453. **Léopold II**, «Ci devant en Toscane pretendu Philosophe ‖ Ensuite soi disant Empereur des Romains ‖ Maintenant moins que rien.» Personnage double; la partie gauche du corps figure le philosophe, un livre à la main; la partie droite, l'empereur, couvert d'une armure et tenant en main un flambeau. Sur la double tête la couronne impériale et l'aigle bicéphale. [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 230; largeur prise du témoin, 0 m. 169.

4454. «L'Empereur, [**Léopold II**] ‖ Son portrait, son esprit ‖ et celui ‖ de tous les potentats ‖ ses confrères.... En Toscane prétendu philosophe, etc...». Estampe de même inspiration que la précédente. Sur le livre sont inscrits ces mots : «Traité ‖ complet ‖ de ‖ dissimula‖tion ‖ très ‖ augmenté ‖ a ‖ l'usage ‖ de ‖ l'illustre ‖ maison ‖ d'Autriche.» Au-dessous, quatre couplets d'une «chanson sur l'air : **Des portraits à la mode**». [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte, anonyme, le texte imprimé. A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 197; largeur prise du témoin, 0 m. 164.

4455. **Léopold II**. Caricature du même genre que la précédente. [Fol. 71

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 138; largeur, 0 m. 089.

4456. «**La toupie d'Allmagne**». Un homme jouant à la toupie. Symbole du caractère versatile de l'empereur Léopold II. [Fol. 71

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 208; largeur prise du témoin, 0 m. 137.

4457. «**La chute du Ministre Linotte**». Dans les branches d'un arbre qui se dresse près d'un puits, est un nid d'où sortent les têtes de «la sotte couvée» qu'abrite sous un bonnet révolution-

naire Mme de Stael; Narbonne, à tête de linotte, perché sur une branche voisine, tombe abattu d'un coup de fusil tiré par Grave, auquel un apothicaire s'apprête à administrer un clystère; au bout de l'instrument se lit l'inscription : « à Orléans ». Un âne, un dindon et une grenouille, armés de sabres et de fusils, assistent à la chute du ministre. [Fol. 72

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Ne faut-il pas voir dans les trois animaux décrits ci-dessus les généraux Rochambeau, Luckner et La Fayette, que Narbonne avait appelés à Paris pour consolider son ministère chancelant? Le marquis de Grave, maréchal de camp, attaché depuis le début de la Révolution au parti d'Orléans, remplace Narbonne le 9 mars 1792, sort du ministère le 8 mai et, décrété d'accusation, se réfugie en Angleterre jusqu'en 1804; il reçoit le commandement de l'île d'Oléron de 1809 à 1814, et est nommé par Louis XVIII général de division, puis pair de France.

Hauteur, o m. 090; largeur, o m. 143.

4458. « **D'un tas de fumier, les Jacobins tirent un ministre de la guerre.** » A la porte de l'« Ecurie d'Orléans », un tas de fumier d'où les Jacobins tirent Grave, le nouveau ministre de la guerre. En bas, à dr., la signature fantaisiste : « Grave sculp. » [Fol. 72

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, o m. 129; largeur, o m. 208.

4459. « **Le ministre Grave ‖ Répendant ses bienfaits sur ses protecteurs** ». Le ministre dont la tête est remplacée par une bouteille de « Vin ‖ de ‖ Grave » est debout sur un banc; d'une main il verse du vin à des infirmes et mendiants armés de faux et de piques, de l'autre, il tend des croix à un officier et prodigue des faveurs à deux citoyens. Un chien lève la patte contre le banc sur lequel est un baquet de « Vin de Grave ‖ ci-devant pou‖dre a canon ». Dans un encadrement ovale. [Fol. 72

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, o m. 103; largeur, o m. 145.

4460. « **La liberté triomphante, ou les sans Cœurs terrassés** ». L'empereur Léopold vient de mourir; les chefs des émigrés abandonnent leurs émigrettes et s'enfuient en déroute : « Le grand condé ne ‖ sachant ou donner ‖ de la tête », « Monsieur fait comme ‖ Mr Veto, il examine »; « Le comte d'Artois est confondu ‖ dans la

mêlée »; « Mirabeau Tonneau perd ‖ ses forces il débonde »; « Le cardinal cri au secours; les siens ‖ sont empêchés par leur pied de ‖ Nez. »; les Hussards de la Mort, culs-de-jatte, reculent; « toute l'Armée est dans un ‖ trouble affreux appercevant ‖ les Volontaires Patriotes », que précède dans un nuage la « Liberté triomphante ». [Fol. 73

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, o m. 177; largeur, o m. 268

4461. La même estampe coloriée. [Fol. 73

4462. « **Frankreichs Kriegserklärung gegen den König von ‖ Ungarn und Böhmen, am 20. April 1792** ». La salle des séances figurée d'une manière imaginaire; à droite, sur l'estrade, le roi debout, entouré des ministres, formule la proposition de guerre; à gauche, les députés; dans le fond, sous une double colonnade, les tribunes bondées de public. Sous le tr. c., à g. : « Gez. von C. Heydeloff »; à dr. : « Gest. von J. C. Bock ». Au-dessus du tr. c. : « VIII ». En bas de l'estampe, à dr. : « 8 ». [Fol. 74

Gravure à l'eau-forte, par J. C. Bock, d'après C. Heydeloff.

Hauteur, o m. 148; largeur, o m. 205.

4463. « **Louis XVI a l'Assemblée législative avec ses ministres Jacoquins déclarant la Guerre** ». Dans la salle des séances, le roi, assis sur le fauteuil du président; à la table devant lui sont Dumouriez et les nouveaux ministres. Les députés sont assis en cercle autour du bureau. Foule de spectateurs dans les tribunes. En bas, l'adresse : « chez Webert Palais Royal N° 203. » [Fol. 74

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 096; largeur, o m. 153.

4464. « **Mort du général Dillon dans la ville de Lille ‖ le 29 avril 1792** ». Le cadavre du général est brûlé sur la place publique à Lille par les soldats et les habitants. Dans le fond, clocher d'une église. Sous le tr c., à g. : « Prieur inv. & del. »; à dr. : « Berthault sculp. ». En haut à dr. : « N° 60 ». [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au burin. 60e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur la collection et les artistes Prieur et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453. Le commentaire de cette estampe est

fourni par ce recueil (Est., Qe. 25), p. 237-240 du t. Ier. On sait le récit de cette malheureuse affaire par laquelle débuta la guerre. Le général Dillon s'était avancé avec trois mille hommes sur Tournai; un petit corps autrichien sortit de la place à leur rencontre; des cris de : *trahison!* se firent entendre; notre cavalerie se débanda, passa sur le corps de l'infanterie et s'enfuit jusqu'à Lille. L'artillerie et le bagage furent perdus. «Dans l'alarme, qui était universelle, on crut que les Autrichiens allaient s'emparer de la ville. Le spectacle des blessés qui arrivaient en désordre augmenta la fureur du peuple; et lorsque l'infortuné Dillon rentrait par la porte de Flines, on l'arracha de sa chaise et on l'attacha à la lanterne du ci-devant-gouvernement, où il fut fusillé. Une balle ayant cassé la corde du réverbère, le cadavre fut traîné au milieu d'une place publique, et brûlé avec toutes les enseignes qui portaient encore les noms des princes d'Artois et de Condé...»

Hauteur, 0 m. 193; largeur, 0 m. 249.

4465. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à dr., la signature à peine lisible : «Otto sculp. 1800?» Au-dessous : «Tod des général Dillon in der Stadt Lille ‖ den 29 April 1792.» En bas, à dr., le numéro «39». [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au burin, par C. H. Otto (cf. ci-dessus n° 1349). Planche 39 du recueil allemand reproduisant les *Tableaux historiques de la Révolution française.*

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 206.

4466. «**Ah! il est temps que chaqu'un fasse son metier ‖ et les Vaches seront bien gardées**». Un volontaire range ses armes et arrache sa perruque pour retourner à son échoppe de savetier. La pièce est datée en bas, à gauche, «de Lille le 30 ‖ avril 1792»; la scène se passe après les premiers revers de Tournai et de Mons. [Fol. 76

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 129; largeur, 0 m. 117.

4467. «**François Pie...**». En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : «Dessiné d'après nature, à Valenciennes, par Momal, — 1er Professeur de l'Académie de Peinture de la ditte Ville». En bas, l'adresse : «Paris chez Janinet, rue Haute Feuille, N° 5.» [Fol. 76

Gravure à l'aquatinte, par Janinet. La légende gravée sous le portrait servira de commentaire : «Natif de Liveron, district de Valence, agé de 28 ans.

Grenadier du 74e Regiment, ‖ blessé a l'affaire du 30 Avril 1792, entre Mons et Valenciennes, Dit à M. Beauharnois, ‖ «Mon Général, achevez-moi, que je ne voye pas la honte de cette Journée. Vous le ‖ voyez, je meurs à mon poste à côté de mon fusil avec la regret de ne pouvoir plus ‖ le porter.» L'Assemblée Nationale ayant decreté avec acclamation qu'il seroit envoyé ‖ au brave Pie un sabre. Il lui fut remis par MM. Lucner et Rochambeau dans l'Hôpital, ‖ en presence d'un grand nombre de Soldats, sa situation ne permettant pas qu'il reçut à ‖ la tête de l'Armée, ce prix de valeur qu'il a si bien mérité.»

Hauteur, 0 m. 161; largeur, 0 m. 118.

4468. «la pelle et les sabots, sont du même bois...». Dans un ovale, un homme exposé au poteau, avec cette inscription : «Guillaume tel ‖ qu'il le merite ‖ pour Défecit de trois milions». Les créanciers présentent leur créance de 3 millions (décret du 30 mai 1792), et le coupable invoque Notre-Dame de Bon Secours, «l'Assem. Nation.». Dans le fond, les côtes de la mer et, au-dessus, un aérostat, portant l'inscription : «Proto». [Fol. 76

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 083; largeur, 0 m. 140.

4469. «Imperial Salute or Invitation to pace rejected». A gauche, la Liberté tenant au bout d'une pique le bonnet rouge; elle est troussée et présente la partie postérieure de son individu à Louis XVI agenouillé qui la baise; l'empereur François II, assis à califourchon sur un canon, menace la Liberté : «Stand away and I'll ‖ give her a warm Salute»; ce à quoi le roi d'Angleterre répond : «You had better do as I have ‖ been doing a long time-Kissing ‖ her A-e for fear of the woost! ‖ pray do?» Au fond, à droite, accourt l'impératrice Catherine II qui, comme François II, refuse de se prêter à la cérémonie. En bas de l'estampe, à dr. : «Pubd by S. Titken no 14 Castle Street Leicester Fulds May 16 1792.» [Fol. 77

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Caricature.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 195; largeur prise du témoin, 0 m. 398.

4470. «Bombardement de tous les trônes de l'Europe ‖ et la chûte des tyrans pour le bonheur de l'Univers.» Les Sans-culottes de l'«Assemblée Nationale», alignés les uns au-dessus des autres et vus de dos, bombardent de la manière que l'on devine

les têtes couronnées, parmi lesquelles on note le roi d'Espagne, le Pape, Catherine II toute nue qui crie « Retournez-vous Poltrons, et ‖ je vous ferai tous mordre la poussière... que je regrette ‖ hélas! mes pauvres roubles! » L'aigle de l'Empire s'efforce de protéger l'Europe avec sa couronne, mais ne peut y parvenir : « Sans ces chiens de ‖ sans-culottes ‖ je vous garantirais. Le roi de France juché sur les sans-culottes est à la gueule d'un canon au moyen duquel la Liberté Française lui administre un « violent émétique » en lui criant « Traite et parjure ‖ Rends tout... ‖ et va t'en à tous ‖ les diables! » et le roi vomit sur la couronne de l'Empire la « Bella horrida bella ‖ Pour la liberté ». [Fol. 77

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 229; largeur, o m. 373.

4471. « **Mort du Lieutenant General Gouvion** enlevé a la patrie, le 11 juin 1792 l'an de la Liberté, en commandant l'avant garde de l'armé ‖ de Mr Lafayette au camp de Maubeuge ». Le général est étendu à terre, la tête soutenue par un de ses hommes. Autour de lui, le combat continue; les ennemis sont mis en fuite; l'artillerie se replie. [Fol. 78

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 169; largeur, o m. 266.

4472. « **Allégorie du 15 juin 1792, Allemande ‖ Duel à outrance tél qu'il a eu lieu sur le pont de Keél...** » Dans un ovale, le pont; Bender, figuré par sa botte juchée sur son cheval, porte « le coup de jarnac » à Luckner, figuré de même; à côté sont « la Mule du Pape, témoin de Bender » et « la Botte de ‖ Mathieu premier baron Chrétien temoin de Lukner ». A gauche, arrive à cheval « le Maréchal de Rochenbeau qui vient pour fermer l'Écurie ‖ quand les Chevaux sont volés »; à droite, « le général la Fayette qui voyant ou le coup porte, se dispose à pleurer ». [Fol. 78

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, o m. 086; largeur, o m. 137.

4473. « **L'Armée de Ligne** ‖ a Solde de papier, Soldat de Papier ». Dans un cadre ovale, les volontaires sortent d'une porte fortifiée sur l'air du « Ca ira ca ira », en faisant danser de petits polichinelles

représentant leurs officiers; le général, à cheval, le bâton de commandement en main, se bouche les oreilles pour ne pas entendre. En bas, l'adresse : « Se vend chez Webert, au palais Royal N° 203. » [Fol. 78

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 107; largeur, 0 m. 168.

4474. « Le Général en racourcy Fuyant de Noyon ‖ Conversus est retrorsum. » Le général Gouy d'Arcy à cheval, ayant un abbé en croupe, est effrayé à la vue des soldats dont il allait prendre le commandement, et tourne bride; tout autour de lui, les soldats lui font les cornes. Dans un cadre ovale. [Fol. 79

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 084; largeur, 0 m. 135.

4475. « Le général Bender » assis sur un tambour, au pied d'un arbre « faisant danser ‖ le Général Gouine [Gouy d'Arcy] et le Ministre Gravité [Grave] », figurés par des singes habillés, à tête humaine. De l'autre côté d'un fleuve, le Rhin sans doute, au pied d'une citadelle « Luc[ner], Rocham[beau] La Fay[ette] » pris de peur à la vue d'un tel spectacle. Dans un cadre ovale. [Fol. 79

Gravure à l'aquatinte, anonyme. A noter que La Fayette n'a pas le bâton de maréchal que brandissent les deux autres.

Hauteur, 0 m. 083; largeur, 0 m. 133.

4476. « Le ministre Grave directeur du Spectacle ». Grave, dont la tête est remplacée par une bouteille de « vin de Grave », exhibe sur la place de l'Hôtel de Ville les grands artistes de sa troupe : « Luckner dansant sur la Corde ‖ Rochambeau jouant des Castagnettes ‖ La Fayette faisant des tours de forces » : debout en haut d'une échelle, il tient en équilibre sur son nez le bâton de maréchal. Sur l'estrade, les musiciens : « le Duc d'Orleans ‖ Brissot ‖ Villette ‖ Camus ‖ M. de Talmouse, Stael, Condorcet Teroigne donant du Cor ‖ M. Sileri Battant la mesure ». Un trophée aux armes de France, où la couronne royale est bousculée par le bonnet phrygien, décore le devant de l'estrade. [Fol. 79

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 168; largeur, 0 m. 243.

4477. « Prise du camp de Jalès par les patriotes ‖ en Juillet 1792 ». La garde nationale des départements de l'Ardèche et du Gard prend d'assaut et livre aux flammes les châteaux de Bannes et de Jalès où s'étaient réfugiés les contre-révolutionnaires, nobles et prêtres, du département de l'Ardèche qui s'intitulaient les Confédérés de Jalès. Sous le tr. c., à g. : « Swebach Desfontaines inv. & del. »; à dr. : « Berthault Sculp. » En haut, à dr. : « N° 64 ». [Fol. 80

Gravure à l'eau-forte et au burin. 64e *Tableau historique de la Révolution française*, dont on trouvera le commentaire dans ce recueil (Est., Qe. 25), p. 253-256 du t. Ier. Sur la collection et les artistes Swebach Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453. La révolte des Confédérés de Jalès est une des premières manifestations de la guerre civile qui devait embraser la France. Le département de l'Ardèche était, depuis les débuts de la Révolution, le théâtre des menées contre-révolutionnaires; le corps législatif ne s'en préoccupait guère; enfin, pressé par des plaintes multipliées, il décréta d'accusation Dusaillant, le principal chef des révoltés; mais on ne réussit pas à l'arrêter. Les princes qui, de Coblentz, dirigeaient ce mouvement avaient nommé général le comte de Comwai, mais le véritable chef était Dusaillant. Au début de juillet, celui-ci publia une proclamation où « il ordonnoit aux prêtres et aux moines de rentrer dans leurs biens, d'arrêter sur-le-champ tous les patriotes, feuillants ou jacobins; il assuroit qu'il avoit 30000 hommes armés dans les Cévennes, qui alloient se joindre à lui », et il signait : « Le comte Dusaillant, lieutenant-général..., gouverneur, par le roi, du Vivarais ». Il s'empara du château de Jalès et de celui de Bannes et y tint garnison. Le directeur du département de l'Ardèche requiert la garde nationale de son ressort; celui du Gard envoie un corps de troupes avec du canon; les deux forts sont repris et livrés aux flammes, les insurgés passés au fil de l'épée. Dusaillant, qui s'était enfui, fut arrêté près d'Evan par un vétéran du régiment de Hainaut, nommé Hyacinthe Laurent, qu'il ne put réussir à corrompre. Conduit à Chambonas, où était l'armée, il fut massacré par les soldats.

Hauteur, 0 m. 190; largeur, 0 m. 243.

CHAPITRE XXXIV

LA PREMIÈRE COALITION (II)

SOMMAIRE DU CHAPITRE XXXIV.

N°s 4478-4509. — **Proclamation de la Patrie en danger,** le 22 juillet 1792. **Allégories** et **emblèmes patriotiques.**

N°s 4510-4520. — **Campagne de septembre 1792. Valmy.**

N°s 4521-4525. — **Montesquiou** et la **prise de la Savoie.**

N°s 4526-4534. — **Siège et bombardement de Lille** (9 septembre-8 octobre 1792). **Marie-Christine de Saxe-Teschen**, gouvernante générale des Pays-Bas, et son mari, le duc **Albert.**

N°s 4535-4545. — **Jemmapes.** Portraits de **Clairfayt.**

N°s 4546-4622. — **Occupation française en Belgique et spécialement à Namur,** du 21 novembre 1792 au 1er mars 1793.

II

LE TRIUM-GEUSAT

LE ROI DE PRUSSE, LE DUC DE BRUNSWICK ET L'EMPEREUR

1792

AQUATINTE PAR VILLENEUVE

N° 4497

LE TRIUM-GEUSAT.

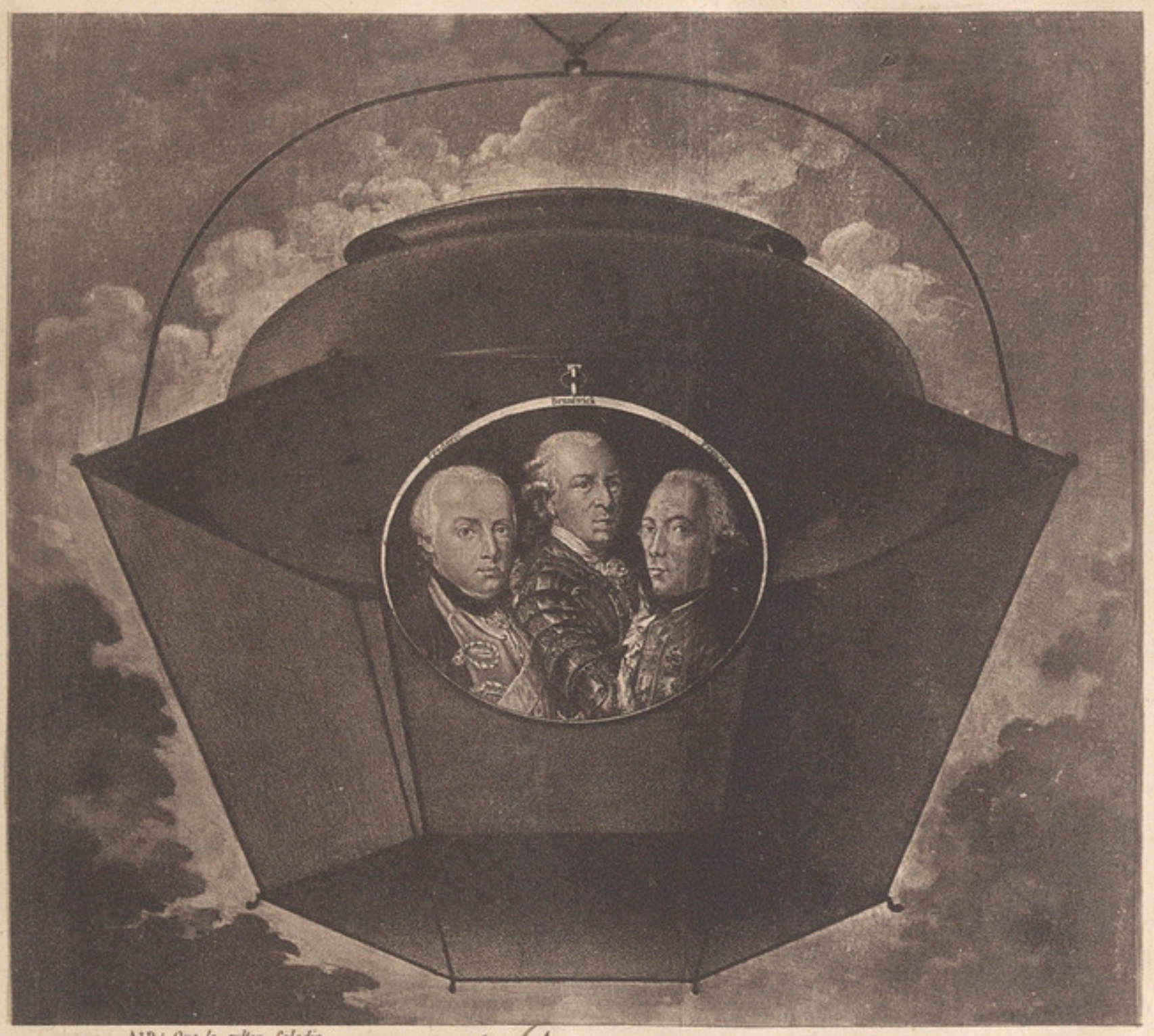

AIR : *Que le sultan Saladin.*

Que le grand roi des hulans,
Sur la foi des émigrans,
Ait cru prendre, pour ſes peines,
La France en quatre ſemaines,
Sans obſtacle en ſon chemin;
C'eſt bien, fort bien,
Cela ne nous bleſſe en rien;
Que gagne-t-il au lieu de gloire?
Rien que la f....

bis

Que le capitan Brunſwick,
L'illuminé Frédéric,
Avec leurs troupes expertes,
Forcent les portes ouvertes,
Pour partir le lendemain;
C'eſt bien, très-bien
Cela ne nous bleſſe en rien:
Ils l'en furent, dira l'hiſtoire,
Avec la f....

bis

A Paris chez Villeneuve, Graveur, Rue Zacharie, S.t Severin Maison du Passage, N.° 72.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

CHAPITRE XXXIV.

LA PREMIÈRE COALITION (II).

4478. « **Proclamation de la patrie en danger ‖ le 22 Juillet 1792.** » Sur le pont Neuf, devant la statue de Henri IV, une tente est dressée sur une estrade; le magistrat municipal, assis à une table, prend les noms de ceux qui en foule compacte viennent s'enrôler. D'autres officiers municipaux, à cheval, précédés par un canon et des trompettes, escortés par des troupes, proclament que la Patrie est en danger. Une batterie de canons, alignée sur le terre-plein derrière la statue de Henri IV, tire. Dans le fond, la Seine, avec, à droite, le Louvre, à gauche, l'Hôtel de la Monnaie et le collège de l'Unité (Palais de l'Institut). Sous le tr. c., à g. : « Prieur inv. & del. »; à dr. : « Berthault, Sculp. ». En haut, à dr. : « N° 65 ». [Tome 27, fol. 1

Gravure à l'eau-forte et au burin. 65e *Tableau historique de la Révolution française*, dont on trouvera le commentaire dans ce recueil (Est., Qe. 25), p. 257-260 du t. Ier. Sur la collection et les artistes Prieur et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Le 11 juillet, l'Assemblée rendit, à l'unanimité, le décret suivant : « Des troupes nombreuses s'avancent vers nos frontières. Tous les ennemis de la Liberté s'arment contre notre Constitution...

Citoyens, la patrie est en danger. »

Deux éloquentes adresses, aux Français et à l'Armée, furent également votées à l'unanimité.

Hauteur, 0 m. 194; largeur, 0 m. 254.

4479. « **Amphitéâtres d'enrôlement dressés dans les places publiques** ‖ Le dimanche 22 juillet 1792, des Amphithéâtres furent dressés dans les places publiques, et les Magistrats du Peuple y rece-‖voient les enrolemens sans nombre d'une Jeunesse

Ardente et Vigoureuse». Au milieu d'une place de Paris, l'estrade surmontée d'une tente sur laquelle flotte le drapeau de la section; à droite et à gauche, faisceaux de drapeaux; le magistrat municipal est assis à la table, et prend les noms de ceux qui s'enrôlent. Des gardes et des fantassins sont alignés en cercle autour de l'estrade. La foule applaudit. En haut, à g. : «Révolution de Paris»; à dr. : «N° 159. P. 138.» [Fol. 1

Gravure à l'eau forte, anonyme. Planche extraite du n° 159 des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, p. 138, numéro daté du 21-28 juillet 1792.

Hauteur, o m. 095; largeur, o m. 149.

4480. «**Proclamation du danger de la Patrie** ‖ Le dimanche 22 juillet les officiers municipaux montés à cheval, faisant porter au ‖ milieu d'eux une bannière, où étoient écrit ces mots : **la Patrie est en danger** ‖ Proclamerent cette formule dans tous les quartiers de Paris.» Proclamation par les officiers à la foule; tout autour et en arrière, troupes à pied et à cheval; en avant, un canon. En haut, à g. : «Revolutions de Paris»; à dr. : «N° 159, p. 137.» [Fol. 1

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche extraite du n° 159 des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, p. 137, numéro daté du 21-28 juillet 1792.

Hauteur, o m. 095; largeur, o m. 147.

4481. **Feuille d'engagement** à remplir par les volontaires, ornée en tête d'un médaillon où sont inscrits les mots : «la ‖ loi», entouré d'une couronne de lauriers et d'une banderole avec l'inscription : «District de St Denis.» Le présent exemplaire où les désignations sont restées en blanc est le bon à tirer des feuilles du district de Saint-Denis, comme l'indique la mention manuscrite, à la fin : «Bon Pour huit cent Exemplaires ‖ très Pressé ‖ Ce 19 juillet 1792.» Signé : «Biville». [Fol. 2

Placard imprimé de 4 pages.

Hauteur totale, o m. 323; largeur totale, o m. 421.

4482. «**Va-ou la gloire t'appelle**». Un génie ailé, debout, près d'un autel antique remet à un jeune homme, vêtu à l'antique, un fusil et lui montre la couronne de laurier qui sera sa récompense. Au pied de l'autel, épée, casque et couronnes. La scène se passe

dans un temple circulaire. Sous le tr. c., à g. : « Boizot del »; à dr. : « Darcis sculp. » [Fol. 2

Gravure au pointillé, par Darcis, d'après Boizot.

Hauteur, o m. 246; largeur, o m. 326.

4483. « **Dévouement à la Patrie.** » Scène d'inspiration antique rappelant, par les attitudes, les décors des vases étrusques. A gauche, sur une estrade, la Patrie, une femme assise dans un fauteuil, coiffée du bonnet de la Liberté et s'appuyant d'un côté sur une lance, de l'autre sur un faisceau de licteurs. Sur une des faces de l'estrade, décorée de symboles de la Liberté, on lit ces vers : « Pour servir la ‖ Patrie il faut ‖ nous réunir ‖ Elle attend tout ‖ de nous et doit ‖ tout obtenir ». Sur une colonne, un génie tenant une bannière où sont écrits les mots : « Citoyens ‖ la Patrie ‖ est en danger ». Une mère offre ses enfants; une jeune femme dépose ses bijoux sur l'autel de la Patrie; un jeune guerrier jure de défendre la Patrie; un autre s'échappe à l'étreinte de son père et de sa fiancée pour courir au combat. Sous le tr. c., à g. : « Talamona Invenit »; à dr. : « Machi sculp. » [Fol. 3

Gravure à l'aquatinte.
Épreuve légèrement rognée à g. A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 278; largeur, o m. 491.

4484. « **Unité** ». La France, écrasant l'hydre à trois têtes de la Discorde, distribue des armes aux blancs comme aux nègres, figurés par deux enfants, l'un blanc, l'autre noir. Dans un ovale. Sous le tr. ovale, à g. : « Dessiné par Desrais »; à dr. : « Gravé par Mallet ». [Fol. 4

Gravé au pointillé, par Mallet, d'après Desrais.
A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 168; largeur, o m. 127.

4485. « **Pour la Patrie** ». Ces mots sont inscrits sur un autel antique; à côté, un génie ailé et casqué distribue des piques aux jeunes gens qui accourent, et leur montre la couronne qui sera la récompense. La scène se passe sous un portique circulaire, dont on aperçoit le soubassement. Dans un ovale. [Fol. 4

Gravure au pointillé, anonyme.
Épreuve découpée et remontée. A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 216; largeur, o m. 173.

4486. « A Party of the Sans Culotte Army marchins to the Frontiers. » Cortège grotesque de sans-culottes gesticulant et hurlant, coiffés du bonnet rouge; ils s'avancent vers la gauche, armés de fourches, de piques et de poignards. Deux d'entre eux tirent un canon de siège; un autre a dans ses bottes tout un arsenal de poignards et de pistolets; un autre encore joue du tambour avec des tibias sur une caisse où se trouve le masque de « Liberty ». En avant, deux soldats de cette armée fantaisiste esquissent un pas de danse en brandissant leur hache. En bas de l'estampe : « London Pub^d Octr 1792 by W. Holland N° 50 Oxford S^t. — In Holland's Exhibition Rooms may be seen all the leading Caricatures on the French Revolution — R° Neuton ». [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Caricature de très bon dessin, à intentions parfois obscènes, comme toutes les pièces anglaises de cette série.

Épreuve légèrement rognée à dr.

Hauteur prise du témoin, o m. 205; largeur totale, o m. 694.

4487. « La Patrie secourue ». Un jeune homme, la dague au poing, conduit par la Victoire, terrasse la Coalition dont la couronne est tombée et le sceptre gît, brisé, à terre. Sous le tr. c., à g. : « Peint par Colibert »; à dr. : « Gravé par Colibert ». En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset, rue Jacques au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 6

Gravure au pointillé, par Colibert.

Hauteur, o m. 306; largeur, o m. 232.

4488. La même estampe, coloriée. La lettre est légèrement différente. Sous le tr. c., à g. : « Composée et gravée par N. Colibert, l'an 2eme de la République française, une, indivisible et impérissable ». En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset, M^d d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 7

Mêmes dimensions.

4489. « La Patrie Satisfaite ». Pendant de l'estampe précédente, n° 4487. La Patrie couronne de roses l'heureux vainqueur rentré dans son village, où renaît l'abondance, et se reposant à l'ombre d'un arbre près d'une source. Deux petits génies peignent un ta-

bleau en son honneur pour rappeler ses hauts faits. Sous le tr. c., à g. : « Peint par Colibert »; à dr. : « Gravé par Colibert ». En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset, Md d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 8

Gravure au pointillé, par Colibert.

Hauteur, o m. 306 ; largeur, o m. 232.

4490. « **L'Histoire** ». Dans un ovale, debout, vêtue à l'antique et relatant sur des tables les faits passés. Sous le tr. ovale, à g. : « Dessiné par Boizot »; à dr. : « Gravé par Massol ». En bas, l'adresse : « A Paris chez Basset rue Jacques au coin de celle des Mathurins N° 670. » [Fol. 9

Gravure au pointillé, en couleurs, par Massol, d'après Boizot.

Hauteur, o m. 189; largeur, o m. 142.

4491. « **L'heroïsme français** ». Pendant de l'estampe précédente. Dans un ovale, guerrier, en légionnaire romain, coiffé du bonnet rouge et écrasant un monstre; il tient de la main droite un glaive, et s'appuie de la gauche sur la hampe du drapeau français. Sous le tr. ovale, à g. : « Dessiné par Boizot »; à dr. : « Gravé par Gautier l'Ainé ». En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset, rue Jacques au coin de celle des Mathurins N° 670. » [Fol. 9

Gravure au pointillé, en couleurs, par Gautier, d'après Boizot.

Hauteur, o m. 189; largeur, o m. 142.

4492. « **Aux Armes Citoyens ! !** ‖ Soldats François ». Volontaires appelant à l'armée un sans-culotte assis, coiffé du bonnet rouge et armé d'une pique. Dans le fond, autres soldats et canonniers. Sous le tr. c., à g. : « P. Brut pinx. »; à dr. : « C. Katz sculp. 1794 ». [Fol. 10

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, o m. 187; largeur, o m. 158.

4493. « **Vous feriez bien mieux d'aller à l'Armée** ». Telle est la réponse d'une jeune fille occupée à faire de la dentelle à un jeune homme qui lui fait la cour. A gauche, assise à un rouet devant une fenêtre, la mère. Dans le fond, cheminée garnie d'us-

IMPRIMERIE NATIONALE.

tensiles divers. Sous le tr. c., à g. : « Baptiste Turlure pinxit »; à dr. : « Loubet Sculp. » [Fol. 10

Gravure au pointillé.

Épreuve rognée en haut, à dr. et à g. A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 258; largeur, o m. 235.

4494. « Le Porte drapeau de la fête civique ». Debout, la tête rejetée en arrière, il porte l'étendard tricolore où sont inscrits ces mots : « la Liberté ou la Mort ». Sur sa tête est un chapeau à cocarde tricolore; dans sa bouche une pipe. Fond de paysage. Encadrement rectangulaire. Sous le cadre, à g. : « Peint par Boyli »; à dr. : « Gravé par Copia ». En bas, l'adresse : « Æparis chez Desmarest, rue Montmartre Maison de Chareau près l'Egoût N° 247. » Au-dessous, au crayon, d'une main très postérieure : « Portrait de Chenard ». [Fol. 11

Gravure à l'eau-forte en couleurs, par Copia, d'après Boilly.

Hauteur au cadre, o m. 341; largeur au cadre, o m. 257.

4495. La même estampe, en noir, avant la légende; les noms du peintre et du graveur à la pointe, à g. : « Bolly pinxit »; à dr. : « Copia g. ». [Fol. 12

Gravure à l'eau-forte.

Mêmes dimensions.

4496. La même estampe maquillée pour le retour de Louis XVIII; sur le drapeau, blanc, les fleurs de lys; pas de cocarde au chapeau. La légende a été également modifiée : « Le porte drapeau de la fête champêtre || Au retour de Sa Majesté Louis XVIII dans sa Capitale, le 3 Mai 1814. » [Fol. 13

Gravure à l'eau-forte.

Mêmes dimensions.

4497. « Le Trium-geusat ». Dans une lanterne, médaillon ovale renfermant les bustes de « Frédéric-Brunswick-François » : le roi de Prusse et l'Empereur avec le général de la Coalition. Sous le tr. c., chanson en deux couplets entre lesquels on voit, en remarque, l'armée des coalisés terriblement pris de coliques. En

bas, l'adresse : « A Paris chez Villeneuve, Graveur, Rue Zacharie St Severin Maison du Passage, N° 72. » [Fol. 14

Gravure à l'aquatinte, par Villeneuve.
Planche II, page 45 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 208; largeur, 0 m. 231.

4498. Dans un médaillon rond, les mêmes personnages, copiés sur l'estampe précédente. [Fol. 14

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Diamètre, 0 m. 078.

4499. « Frédéric-Guillaume II ‖ roy de — Prusse ‖ Si tu ne crains pas la déchéance, crains la Suspension. » Dans une lanterne, un médaillon ovale orné du buste du roi. De même inspiration que la gravure ci-dessus n° 4497. [Fol. 14

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 153; largeur prise du témoin, 0 m. 133.

4500. Le manifeste du duc de Brunswick. « Declaration ‖ Que S. A. S. le Duc régnant de Bruns- ‖ wick-Lunebourg, commandant les ‖ Armées combinées de LL. MM. l'Em- ‖ pereur & le Roi de Prusse, adresse ‖ aux Habitans de la France. » A la fin : « Donné au quartier général de Coblentz ‖ le 25 juillet 1792. *Signé* Charles-Guillaume- ‖ Ferdinand, duc de Brunswick-Lunebourg. » [Fol. 15

Pièce imprimée de 7 pages in-8°. On sait que l'inopportune et provocante manifestation du duc de Brunswick fut, aussitôt que la nouvelle en parvint à Paris, la cause de l'envahissement des Tuileries le 10 août 1792, et, par conséquent, de la chute de la Royauté et de l'internement de la famille royale au Temple. Brunswick menaçait, dans ce manifeste, Paris d'une destruction totale et la France d'une exécution militaire si le peuple ne se jetait pas, repentant, aux pieds de son roi.

4501. « . . . solation et Consolation des Foireux. » Le roi de Prusse « Guillaume » tenant d'une main le « Manifeste » s'écrie : « Que me reste-t-il ‖ un Pied de Nez ‖ et mon ‖ Manifeste ‖ pour me torcher le ‖ derriere », ce à quoi l'empereur « François » répond : « La perte d'une Armée ‖ n'est rien quand on ‖ Conserve son titre ‖ de Roi ou d'Empereur. » Dans le fond, le camp. Les

hommes, comme les souverains, sont pris de violentes coliques. [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Cette caricature fait partie d'une suite contre Brunswick et l'armée en déroute des coalisés, à laquelle appartiennent nos estampes suivantes, nos 4502, 4503, 4507. Les estampes satiriques décrites sous les nos 4504-4506, 4508-4509, également dirigées contre Brunswick, sont d'une autre main.

A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 155; largeur, o m. 208.

4502. «**Amende Honorable** ‖ Je demande pardon a Dieu a la Nature et à l'humanité Je confesse avoir sciemment et mechamment fait tuer dans ma vie des ‖ milliers d'hommes». «**Brunswick destructeur** ‖ **d'hommes de dessein premedité**» est à genoux, la corde au cou, une torche à la main et répète l'amende honorable que lui lit un patriote, le bonnet rouge sur la tête et s'apprêtant à brûler «le Manifeste ‖ de ‖ Brunswick». Un troisième personnage, en barbier, qui pourrait bien être le roi de Prusse, s'approche en disant : «Laissez moi lui razer ‖ le Nez et les Oreilles.» [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Caricature de la même série que le n° 4501 ci-dessus et nos nos 4503 et 4507 ci-après.

A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 155; largeur, o m. 210.

4503. «**Le Nez Cassé**». «**Brunswick**», à genoux, le nez cassé, va tomber dans la fosse au-dessus de laquelle est accroupi, pantalons bas, un soldat gémissant sur les malheurs qu'entraîne la guerre. Dans le fond, sous une tente, deux hommes mordent à pleine dent dans un morceau de viande. Au premier plan à droite, squelette. [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Caricature de la même série que les nos 4501 et 4502 ci dessus et que notre n° 4507 ci-après.

A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 155; largeur, o m. 210.

4504. «**Il a le Nés Cassé.**» **Brunswick**, le nez cassé, traverse le camp encombré de bras et de têtes coupées, de blessés et de morts; deux affamés mordent dans une jambe de cheval. Des inscriptions rappellent tous les maux qui fondent sur le camp de

l'armée des coalisés en déroute. Estampe de même inspiration que la précédente. [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 168; largeur, o m. 191.

4505. «Déroute Des prussiens Par Les Sans Culottes qui Les renvoyent avec Brunsvick en Leur faisant cadeau De la foire». Les Sans-culottes, armés d'exemplaires du «Manifeste» dont ils se servent pour tous usages, poursuivent, en les raillant, Brunswick et ses soldats qui s'enfuient, pris de violentes coliques; un des sans-culottes, une gourde en main, crie : «buvés une petite goutte cela ‖ vous remettra Les Esprits.», et un autre : «Allons Mr Brunswick ‖ nous vous Donnerons un petit air ‖ pour vous réjouir... ah ca ira.» Sous le tr. c., à dr. : «London/Picadily». [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme, de la même série que la suivante.

Hauteur, o m. 175; largeur, o m. 252.

4506. «Catherine ‖ Donnant Congé a françois Et a brunsvick Le foireux». L'impératrice de Russie renvoie, avec un coup de pied au bas des reins, l'empereur François, en lui disant : «Vas Coquin, vas en france avec ‖ Ton armée La gloire t'y appelle ‖ Cours ou Si non...», ce à quoi l'autre répond : «Je puis bien y Entrer ‖ mais pour en Sortir Gare ‖ La Foire»; en même temps, l'impératrice a saisi Brunswick par sa natte et le secoue rudement; le pauvre reprend : «C'est bien aise à dire ‖ mais a faire c'est ce ‖ que nous verrons». Au mur la «Carte De ‖ france». Sous le tr. c., à g. : «London f. picadilly». [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme, de la même série que la précédente.

A fait partie de la collection Soulavie; rognée à sa partie supérieure.

Hauteur, o m. 159; largeur, o m. 253.

4507. «La Correction Genereuse». Deux personnages sont occupés à donner les verges à un troisième qui, les culottes bas et des sacs d'or aux mains, s'écrie : «Malheureux que je suis je ‖ paye les frais de la guerre ‖ avec mon Or et mon derriere». A terre, un chapeau rempli de pièces d'or et un oiseau qui crie :

« Fouettez ‖ fouettez fort. » Une main moderne a écrit en bas, au crayon : « Réception faite à Brunswick au retour de son expédition, par son oncle Henry. » [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.
A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 207; largeur, 0 m. 155.

4508. « Retraite des heros de Pilnitz ». Conduits par l'aigle autrichien à deux têtes, le roi de Prusse et Brunswick, assis à reculons sur une haridelle et une bourrique efflanquée; le premier, chaussé d'éperons démesurément longs, est armé d'une massue et dit : « Je croyois m'engraisser ‖ a leurs depens mais ils ‖ m'ont renvoyé bien Sec »; le deuxième tient d'une main la queue de son âne, de l'autre un sabre tout ébréché et dit : « Ces Damnés ‖ Sans Culottes ‖ sont bien heureux ‖ que mon Sabre ‖ n'avoit pas ‖ le fil »; derrière lui le « Manifeste ‖ du Duc ‖ de ‖ Brunswick »; tous deux sont grotesquement accoutrés. Au-dessus de l'aigle, ces mots : « Allons retrouver notre ‖ Cpoueroute et nos Crompires. » [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 219; largeur, 0 m. 356.

4509. « Rentrée joyeuse et triomphante des Don-Quichottes Prussiens en Allemagne ‖ après la Conquête de la France, sous la conduite de l'aigle autrichien. » Estampe de même inspiration que la précédente, et inversée. Les légendes sont différentes. L'aigle dit : « Volons à de nouvelles conquêtes »; Frédéric-Guillaume, armé d'une lance : « qui l'auroit crû! ‖ j'allois vaincre... ‖ hélas! je suis f... », et Brunswick, les mains croisées sur le ventre : « Comme ils ‖ se battent ces ‖ chiens de ‖ Sans-Culottes! ». En bas, l'adresse : « Se trouve à l'imprimerie du Cercle Social, Rue du Théâtre François, N° 4, à Paris. » [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 226; largeur, 0 m. 373.

4510. « Prise de Verdun, Mort de Beaurepaire, ‖ le 2 Septembre 1792 ». Devant la citadelle fortifiée par de Ville et Vauban, les chefs de l'armée coalisée saluent le corps de Beaurepaire que l'on

transporte sur une civière; dans le fond, la ville où pénètrent les troupes prussiennes. Sous le tr. c., à g. : «Swebach Desfontaines inv. & del.»; à dr. : «Berthault Sculp.». En haut, à dr. : «N° 71». [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte et au burin. 71e *Tableau historique de la Révolution française*, dont on trouvera le commentaire dans ce recueil, p. 281-284 du t. II. Sur la collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Les Prussiens, commandés par le duc de Brunswick ayant quitté Coblentz dans les derniers jours de juillet, traversèrent Trèves, Luxembourg, où ils furent rejoints par un corps de Hessois, passèrent la frontière le 19 août et firent le siège de Longwy. Bien fortifiée et suffisamment munie de provisions de toutes sortes, la ville eût pu tenir longtemps; elle se rendit lâchement. Les Prussiens s'avancèrent aussitôt sur Verdun; la garnison ayant refusé de se rendre à la sommation du duc de Brunswick, le bombardement commença dans la nuit du 30 août. Les habitants, effrayés par l'incendie qui s'était manifesté en plusieurs endroits, réussirent à intimider le «conseil défensif», et celui-ci, malgré la résistance du commandant de bataillon de Mayenne-et-Loire, Beaurepaire, décida la reddition. Beaurepaire, après avoir combattu de tout son pouvoir la résolution que l'on venait de prendre, s'écria : «Pour moi, j'ai juré de mourir libre» et il se cassa la tête d'un coup de pistolet dans la salle de l'Hôtel de Ville. La reddition eut lieu ce jour même, le 2 septembre. La route de la Champagne et de Paris était ouverte aux Coalisés. Heureusement l'audace et l'habileté de Dumouriez leur barra la route.

«La mort héroïque de Beaurepaire avait pénétré les Français d'admiration; les arts, les livres, les théâtres reproduisaient son action sublime sous toutes les formes; une section de Paris s'honora sur le champ en prenant le nom de ce vertueux citoyen; et enfin un décret solennel lui accorda les honneurs du Panthéon. Une garde choisie fut chargée d'aller chercher ses restes, qui étaient déposés à Sainte-Ménéhould : ils furent conduits à Paris, au milieu du concours de tous les citoyens, sur un char simple, qui portait cette inscription : «Il aima mieux mourir que de capituler avec les tyrans.»

Hauteur, 0 m. 176; largeur, 0 m. 240.

4511. «La Trouée de Grandpré. ‖ Les Prussiens croyoient venir en Maitres dicter des loix à Paris et à toute la France; Mais à la résistance Vigoureuse des François se joignirent l'intempérie de la Saison et les maladies qui ont désolé et fait périr leur ‖ Armée, et ils furent forcés de retourner sur leurs pas, après avoir perdu Chevaux, artillerie, convois de Vivres etc.» L'armée prussienne en guenille traverse le défilé, traînant derrière elle une foule de blessés; le chemin est encombré de cadavres et de débris de pièces d'artillerie. Au milieu, à cheval, Brunswick, l'épée et le bâton

de commandement brisés; à côté de lui, un musicien joue du violon. [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 312; largeur, om. 470.

4512. « Aux citoyens armés ‖ Paris, 18 septembre 1792... ‖ Frères, ‖ J'ai lu l'affiche du patriote Servan, sur les Piques... Persuadé des vérités qu'il contient, et que des corps de Piquiers, formés ‖ ainsi qu'il le propose, nous donnent un moyen sûr et prompt de sauver la patrie, ‖ je déclare que je dépose mon fusil pour prendre une Pique. J'invite ceux de mes frères ‖ d'armes qui penseront comme moi... à se rassembler, s'organiser et marcher à la victoire avec l'arme de la révolution et de la liberté. ‖ Signé Debalaune, officier d'infanterie, adjudant-général de la première légion. » Au-dessous, deux attestations favorables d'« Alexandre, chef de la première légion » et de « Santerre, commandant général provisoire ». Au-dessus, plan d'un « bataillon [de piquiers] prêt à charger l'ennemi ». En bas : « De l'imprimerie du Patriote françois, Place du Théâtre Italien, n° 3. » [Fol. 20

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 527; largeur totale, o m. 408.

4513. « La Grande émigration du roi des marmottes. » Le roi de Sardaigne, qui vient de perdre sa couronne, gravit précipitamment les Alpes, escorté de marmottes; deux petits Savoyards, l'un la cocarde tricolore au chapeau, l'autre avec le bonnet rouge, le raillent. Son armée s'enfuit, poursuivie, la baïonnette dans les reins, par les troupes françaises. Dans le fond, un fort sur lequel flotte le drapeau tricolore; sur un mamelon, soldats et montagnards dansent une ronde autour de l'arbre de la Liberté. [Fol. 21

Aquarelle originale, anonyme. La Savoie, unie au royaume de Sardaigne par le hasard de l'hérédité féodale, était française de cœur et partageait les sentiments de la Révolution. Le général Montesquiou entra en Savoie, à la tête des troupes françaises, par Chapareillan le 22 septembre, et tout le pays se donna à la France; l'armée du roi de Sardaigne abandonna les forts et traversa les Alpes; Montesquiou entra à Chambéry le 24 septembre et planta l'arbre de la liberté aux acclamations d'une foule immense. Le 21 octobre, les députés de toutes les communes de la Savoie, réunis à Chambéry, votèrent la réunion à la France, et le 27 novembre, sur le rapport de l'évêque Grégoire, la Savoie devenait le département du Mont-Blanc.

Hauteur, o m. 345; largeur, o m. 473.

4514. « Ils n'ont pas assez de jambes pour se sauver. » De la place de « Landau » des coups de canon mettent en fuite les soldats prussiens, munis chacun de plusieurs paires de jambes ; ils traversent le Rhin, abandonnant leurs armes et leur artillerie. [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte, coloriée, attribuée à David.

Hauteur, 0 m. 311 ; largeur, 0 m. 460.

4515. « Évacuation de la France, par les Prussiens ‖ en 1792... » Les troupes prussiennes battant en retraite traversent un pont ; des paysans, réquisitionnés, transportent dans leurs voitures les blessés ; à gauche, une chaumière dont les habitants s'enfuient à l'arrivée des soldats. En bas, l'adresse : « A Paris, chez Jean, rue St Jean de Beauvais, n° 10 », et à dr. : « Déposé à la Direction ». [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 291 ; largeur, 0 m. 449.

4516. « Entrée des Français en Savoie ‖ Le 23 7bre les Français sont entrés victorieusement à Chambéry. Le Peuple Savoisien est venu au ‖ devant d'eux et leur a prodigué les témoignages de fraternité et d'allégresse. » Montesquiou, à la tête de son armée, se prépare à entrer dans Chambéry ; le pont-levis est abaissé ; le peuple se précipite à sa rencontre ; sur les remparts un arbre de la Liberté avec l'écriteau : « Vive ‖ la ‖ Nation. » Fond de montagnes. En haut, à g. : « Rév. de Paris » ; à dr. : « n° 168. Page 2. » [Fol 24

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, n° 168, p. 2, numéro daté du 22-29 septembre 1792. Sur la conquête de la Savoie, voir la notice qui accompagne notre n° 4513 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 094 ; largeur, 0 m. 154.

4517. « Le Grand Coup de Ballet Nationale ‖ Nos braves freres des armées ballayent comme des Pygmés, les satellites des Tyrans qui souilloient le Territoire de la République, un jeune ‖ Républicain arrose la place pour n'y laisser aucune trace d'impureté l'arbre de la Liberté est le Rempart inexpugnable devant lequel tomberont les Tyrans. » Les soldats de la République balayent les

armées des pygmées montés sur des chevaux de bois, armés de canons de plomb, qui menaçaient l'arbre de la Liberté. [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.
Pièce rognée, ayant fait partie de la collection Soulavie .

Hauteur, 0 m. 235; largeur, 0 m. 378.

4518. « Action courageuse du citoyen Mandement, ‖ cavalier au 6eme Régiment, qui après avoir pris un drapeau aux Autrichiens, se voyant entourer par ‖ un de leur Régiments, se mit à crier, voici la Cavalerie française; Ces mots effrayerent tellement les ennemis, qu'ils se débanderent et Mandement, profitant de leur terreur abandonna le drapeau et enleva ‖ le Colonel ennemi ». Mandement, à cheval, arrête le colonel autrichien, dont les troupes s'enfuient à droite; à ses pieds, le drapeau pris à l'ennemi. En bas l'adresse : « à Paris, chez Sombret et Ce Quai de Voltaire, n° 17. » [Fol. 24

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 190; largeur, 0 m. 228.

4519. « Prise de la ville de Spire, ‖ le 29 Septembre 1792, ou 7 Vendémiaire An Ier de la République. » Custine, donne l'ordre d'attaquer; à gauche, des pièces de canon tirent sur l'ennemi qui traverse le Rhin et se replie en déroute vers la porte de la ville où les Français le poursuivent. Dans le fond, la ville entourée d'une ceinture forte. Sous le tr. c. : « Swebach Desfontaine inv. & del. — Berthault Sculp. » En haut, à dr. : « N° 73 ». [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte et au burin. 73e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête des nos 446-453. Le 1er octobre, Brunswick, dont l'armée était décimée par la maladie, leva son camp de la Lune et se mit en retraite sur Verdun. Tandis que Dumouriez et Kellermann le poursuivaient avec une mollesse incompréhensible, Custine, profitant de ce que les ennemis, pour faire leur invasion, avaient dégarni toute la frontière des bords du Rhin, se porte rapidement avec une petite armée sur la ville de Spire. Quatre mille Autrichiens qui la défendaient furent acculés sur les bords du Rhin et obligés de se rendre. Des masses considérables de provisions de guerre et de bouche y furent trouvées, ainsi qu'à Worms, qui se rendit peu après. Custine s'empara encore de Mayence, puis, au lieu de marcher sur Coblence et de couper la retraite de l'armée prussienne, il commit la faute de traverser le Rhin et prit Francfort.

Hauteur, 0 m. 180; largeur, 0 m. 241.

4520. «Brunswick échouant devant Thionville.» Bombardement de Thionville, qu'on aperçoit dans le fond, par l'artillerie de Brunswick. Dans un médaillon circulaire, coiffé du bonnet rouge, et couronnant un cadre décoré de trophées militaires, au milieu duquel est réservé un rectangle blanc. Au-dessus de ce rectangle, on lit «L'An Ve de la Liberté»; au-dessous: « A Paris chez Fillion et Valmont fabricants de papier peint et M^ds d'Estampes, rue St Jacques, ‖ à la ville de Rouen, N° 8.» [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 259 : largeur, o m. 196.

4521. «La France ‖ que fait tu la coquin? — Mon[tesqui] ou je n'ai pas de compte à vous rendre ‖ passons à l'Ordre du Jour.» La France, une femme couronnée, couverte du manteau fleurdelysé, vient d'entrer dans la «Trésorerie nationale» et s'avance, le sceptre en main, vers Montesquiou, agenouillé à gauche, près d'une malle d'où il tire des sacs d'or et des papiers, en disant: «le Surplus du — Compte ‖ rendu — est pour moi». Entre ces deux personnages s'échange le dialogue rapporté ci-dessus. Au mur, entre la porte et la fenêtre, un baromètre dont l'aiguille marque la «pluis». [Fol. 26

Gravure à l'aquatinte. Anne-Pierre, marquis de Montesquiou-Fezensac (1741-1798), avait été député, en 1789, par la noblesse de Paris, aux États généraux. Il fut l'un des premiers membres de cet ordre qui se réunirent au Tiers-État. Ses travaux sur les finances le firent remarquer. Aux orateurs des divers partis qui, à la fin de la session, demandèrent à l'Assemblée nationale des comptes des deniers publics, Montesquiou répondit que le Corps législatif ne devait pas de comptes, mais qu'il en faisait rendre. Il passait pour n'être pas désintéressé. Le 11 novembre 1792, décrété d'accusation par la Convention, sous prétexte de dilapidation, il se retira en Suisse.

Hauteur, o m. 154; largeur, o m. 141.

4522. Copie inversée et réduite de l'épreuve précédente. Sans aucune lettre. [Fol. 26

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, o m. 136; largeur, o m. 090.

4523. «Montesquiou-Fezensac ‖ Député de Paris; ‖ Ex-président de l'Assemblée Nationale ‖ Constituante de 1789». Buste de face, légèrement tourné à gauche, dans l'encadrement ordinaire de

la collection Vérité-Bergny. Sous le tr. c. : « Dessiné d'après nature — Gravé par Vérité ». En bas : « A Paris, chez Vérité, Graveur, rue Jacques, N° 31 ‖ A Bordeaux, chez Jogan, Md d'Estampes, rue du Chapeau rouge. » [Fol. 26

Gravure au pointillé, coloriée. Sur Vérité et la collection de portraits Vérité-Bergny, voir les notices de nos nos 435 et 2084.

Hauteur, o m. 153; largeur, o m. 094.

4524. « De Montesquiou Fezensac. . . » Buste de profil à g., dans un ovale. Sous l'ovale : « F. Bonneville del. » En bas : « à Paris rue du Théâtre frs N° 4. » [Fol. 26

Gravure au pointillé. Sur Bonneville et la collection de portraits qu'il dirigea, voir les notices de nos nos 596 et 2694.

Hauteur, o m. 099; largeur, o m. 084.

4525. « François Marc Antoine ‖ Fezinzac de Montîsquiou ». Buste de profil à dr., dans un ovale encadré rectangulairement. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens sculp. » [Fol. 26

Gravure au pointillé. Sur Claessens et la collection de portraits Claessens-Portman, voir ci-dessus les notices de nos nos 562, 1050 et 2665.

Hauteur, o m. 148; largeur, o m. 089.

4526. « Bombardement de la ville de Lille. ‖ pers jours d'Octobre 1792. ou 10. 11. 12 Vendémiaire An Ier de la République ». Au premier plan, sur une hauteur, les obusiers du duc de Saxe-Teschen; l'archiduchesse Christine visite les redoutes et anime les canonniers. Dans le fond, la ville de Lille, dont plusieurs maisons brûlent; entre les deux, le camp des Autrichiens. Sous le tr. c. : « Swebach Desfontaines inv. & del. — Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 74. » [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte et au burin. 74e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête des nos 446-453. Les Autrichiens, profitant du départ d'une grande partie de nos troupes de Flandre pour l'Argonne, avaient pris l'offensive dans le Nord, et enlevé par surprise les petits camps de Maulde et de Saint-Amand; ils se présentèrent le 24 septembre devant Lille. Le duc de Saxe-Teschen invita l'archiduchesse Christine au spectacle du bombardement. « Votre Altesse impériale, disait-il, voudra-t-elle me faire la grâce d'assister à la capitulation de ces marchands? » Sous les ordres de leurs capitaines Ovigneur et Nicquet, les Lillois répondirent victorieusement aux

canons autrichiens et le duc de Saxe-Teschen dut lever le camp. Le maire André avait dirigé avec beaucoup de méthode et de ténacité la résistance.

Hauteur, o m. 185; largeur, o m. 253.

4527. Copie, réduite et dans le même sens, du n° 4526. Sous le tr. c. : « Swebach Desfontaines, inv. et del. — R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp. » Au-dessous : « Beleg der Stad Rijsfeld, in de eerste dagen van Wijnmaand 1792. » [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte et au burin. Tirée du recueil hollandais des *Tafercelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, o m. 155; largeur, o m. 212.

4528. « Bombardement de la Ville de Lille ‖ Les derniers jours de Septembre 1792, la Ville de Lille fut bombardée par les Autrichiens animés par la présence de la gouvernante des Pays-‖Bas qui donna le signal en mettant elle même le feu à la première bombe : le courage de la garnison et des habitans rendirent inutils leurs efforts. » A l'intérieur de la ville, pendant le bombardement ; les boulets rouges pleuvent, des citoyens se précipitent, les uns les ramassent et les plongent dans des baquets d'eau ; d'autres jettent dessus des peaux fraîches ; à g., une maison brûle, une autre est en ruines ; à dr., une foule de citoyens, sans doute sans asile, est venue se réfugier à l'abri des remparts. Un patriote va accrocher le bonnet de la liberté au sommet d'un clocher. Dans le fond, troupes de la garnison se rendant aux remparts. En haut : « Rev. de Paris — N° 169. P. 75 ». [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 29 septembre-6 octobre 1792.

Hauteur, o m. 090; largeur, o m. 160.

4529. « Siège de Lille ‖ Le Jeudy 4 Octobre 1792 Christine d'Autriche Sœur de Marie Antoinette, épouse du Duc Albert de Saxe Teschen Gouvernante des Pays Bas Autrichiens, est venu visiter les travaux de siège... On a fait partir en sa ‖ presence une grande quantité de bombes, elle a voulu avoir le cruel plaisir de mettre elle-même le feu a un mortier... » Sur la ligne de feu, l'archiduchesse Christine, assistée par les officiers autrichiens, met

le feu à un obusier. Dans le fond, au milieu des flammes et de la fumée de l'artillerie autrichienne, la ville de Lille. En bas : « A Paris chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 332; largeur, 0 m. 507.

4530. « Le plat à barbe Lillois ‖ après huit jours et huit nuits de Bombardement Excédés de veilles et de fatigues ‖ vingt deux voisins se firent raser dans un Eclat de Bombe qui leur servit de ‖ plat a Barbe. Ce fait se passa Rue du vieux marché aux moulons Le 6 d'8bre Lan Ier ‖ de la République française. » Le barbier est occupé à raser un de ses clients au milieu de la rue ; un citoyen tient le plat à barbe improvisé ; d'autres, derrière, attendent leur tour ; à gauche, groupe d'enfants jouant avec un autre éclat de bombe. [Fol. 28

Gravure au pointillé et à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 179.

4531. « Siège de la ville de Lille, Ce Siège à jamais memorable dans l'Histoire par la valeur, la constance et l'intrépidité de ses habit^ns^. ils ont eu le courage de voir ecroulée plus de 2500 de leurs Maisons, la superbe Parois^e^ ‖ de St Etienne réduite en cendres ainsi que tous ces environs et ont reçue plus de 60000 mil.Bombes et Boulets rouges, malgré ce desastre affreux cela n'a servit qu'a ranimer leur courage et ont forcé ces feroces autrichiens a se retirer avec une perte ‖ conside^ie^..... A Paris chez J. Chereau Rue St Jacques aux 2 colonnes n° 257. » Une pluie de boulets rouges s'abat sur la ville dont plusieurs endroits sont en feu. Au premier plan, sur une hauteur, l'artillerie autrichienne ; « 1 le barbare duc de Saxe Tschen ‖ com. des Autri » et « 2 la cruelle Prin. d'Autriche » mettent le feu à un obusier. Dans la plaine, en avant des murailles, partis de cavalerie et d'infanterie autrichienne tiraillant. La garnison de Lille riposte énergiquement. Sur l'estampe, en bas, à g. : « l'an Ier de la Rep. 1792. » [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Vue d'optique, comme l'indique en haut de l'estampe le titre retourné : « Vue de la ville de Lille ».

Hauteur, 0 m. 249; largeur, 0 m. 387.

4532. « Marie—Christine‖Archiduchesse d'Autriche —Duchesse de Saxe-Teschen ‖ Gouvernante Generale — Des Pays-Bas. — Dédié.... par ses très humbles et très obéissants serviteurs ‖ Artaria. » Assise, de trois quarts à g., une plume et un nœud dans les cheveux, un éventail à la main. Au milieu de la légende un écusson armorié soutenu par deux génies. Sous le tr. c. : « Peint par Mr le Chevlier Roslin — et dessiné par Mr Benedetti — Engrav. by F. Bartolozzi Engraver to his Majesty. 1782 ». En bas : « A Vienne, chez Artaria Compe. Md D'Estamps Vis à Vis St Michel — Pubd as the Act directs Julij 10 th 1782 bij. A. Torre No 44 Market Lane London. » [Fol. 30

Gravure au pointillé, par Bartolozzi, d'après le dessin qu'avait fait Benedetti du tableau du chevalier Roslin. Le Cabinet des Estampes possède de cette planche une très belle épreuve (exposée) d'un état antérieur à celui qui est ici décrit ; la légende ne comporte que ces mots : « Marie—Christine ».

Hauteur, 0 m. 429; largeur, 0 m. 320.

4533. « Maria-Christina. Austriae. Archidux. M. Theresiae. filia. Iosephi II. Soror. Alberti. duc. Sax. coniux. » Portrait en buste, de trois quarts à dr., dans un médaillon circulaire où se lit la légende ci-dessus, couronné de fleurs et de rubans et reposant sur un socle, où l'on voit gravés ces vers d'Horace : « Instar veris enim vultus ‖ ubi tuus adfulget populo, ‖ gratior it dies. Et soles ‖ melius nitent ‖ Horat. Lib. IV. od. » (vers 6-8). A côté, sur le sol, des amphores. Sous le tr. c., à dr. : « Jacob. Adam fecit Viennae 1782. » Au-dessous : « Viennae apud Artaria Societ. ‖ Com Priv. S. C. M. » [Fol. 31

Gravure au burin, par J. Adam.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 084.

4534. « Seren. Albertus. Augustus. Mauritius. reg. princ. Polo. dux Sax. et Teschen. » Portrait en buste, de trois quarts à g., pendant du précédent, dans un médaillon circulaire où se lit la légende ci-dessus, couronné de lauriers et d'attributs guerriers et reposant sur un socle où l'on voit gravée cette adaptation d'Horace : « Divis orte bonis, ‖ optime belgicae ‖ Custos gentis ‖ Hor. Lib. V. od. V » (vers 1 et deux premiers mots du vers 2). A côté, sur le sol, attributs des lettres et des arts. Sous le tr. c., à dr. : « Jacob. Adam fecit Viennae. 1782. » Au-dessous : « Viennae apud Artaria societ. ‖ Cum Priv. S. C. M. » [Fol. 31

Gravure au burin, par J. Adam. Les vers d'Horace, sur lesquels sont adaptés ceux que l'on lit ici sont :

Divis orte bonis, optime Romulae
Custos gentis

Hauteur, o m. 139; largeur, o m. 084.

4535. « Action des Français et Autrichiens, arrivée le 6 Nov. 1792 à l'Écluse de Cuesmes, sur la route de Jemmapes à Mons ». Épisode de la bataille de Jemmapes; la cavalerie autrichienne poursuivie par les hussards de Dumouriez est acculée à l'écluse de Cuesmes; quelques cavaliers essaient de traverser l'écluse pour se sauver. Pièce ovale. En bas : « Paris chez Fillion et Valmont Md^s de papier peint, rue St Jacques, à la Ville de Rouen, N° 8. » [Fol. 32

Gravure à l'aquatinte, en couleurs.

Hauteur, o m. 201; largeur, o m. 286.

4536. « La Breteche ‖ blessé de 42 coups de sabre a la bataille de Jemmapes le 6 9bre 1792... » Buste de profil à droite, la capote ouverte sur la poitrine, une couronne de lauriers autour de la tête, dans l'encadrement ordinaire de la collection Vérité-Bergny. [Fol. 33

Gravure au pointillé. L'épreuve a été rognée, ce qui a fait diparaître le nom du graveur et l'adresse; mais l'encadrement montre bien qu'il s'agit d'une pièce de la collection Vérité-Bergny (cf. notices de n°s 435 et 2084).

A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur prise du tr. c., o m. 153; largeur prise du tr. c., o m. 096.

4537. « Action du 6 Nov. 1792 Bataille dans les Bois de Flana, sur la gauche de Jenmapes près Mons : champ de bataille ‖ gagné par les Français sur les Autrichiens ». Épisode de la bataille de Jemmapes. L'infanterie autrichienne abandonne les hauteurs couvertes de morts, où elle s'était fortifiée; l'infanterie française monte à l'assaut, les réserves sont massées au premier plan attendant le signal; à droite l'artillerie tire sur la cavalerie autrichienne qui avait cherché à prendre de flanc les colonnes françaises, et qui fuit en désordre. Dans le fond, la ville de Mons. Pièce ovale. En bas : « Paris chez Fillion et Valmont, Md^s de papier peint, Rue St Jacques, à la Ville de Rouen, N° 8. » [Fol. 33

Gravure à l'aquatinte, en couleurs.

Hauteur, o m. 203; largeur, o m. 290.

4538. « **Bataille de Gemmape** livrée et gagnée par les Francois sur les Autrichiens le 6 Novembre 1792 ‖ l'Armée des Autrichiens étoit d'environ 25.000 Hommes et la nôtre de 30.000. Leur position étoit formidable; ils étoient placés sur une ‖ Montagne où s'élevoient en amphithéâtre 3 étages de redoutes, garnies de grosse artillerie qui avec celle des Bataillons composoit près de 100. bouches ‖ à feu. Nous en avions autant; mais l'élévation de leurs batteries leur donnoit un grand avantage et il n'étoit pas possible de terminer l'affaire sans recourir ‖ à l'arme blanche. Depuis longtemps, les François bruloient du désir d'approcher l'ennemi. Le Général Dumouriez en donna l'ordre. A midi toute l'infante- ‖ rie se mit en colonnes et se porta avec allegresse et rapidité vers les retranchemens des Autrichiens. Bientôt le premier étage de redoutes fut ‖ emporté; mais alors la Cavalerie ennemie entra dans la plaine pour charger nos Colonnes. Elle fut repoussé par le 3e Régiment de Chasseurs et le 6e de ‖ Hussards. Pendant ce tems là les Colonnes ralliées par le lieutenant général Egalité emportoient le second étage des redoutes, ayant à leur tête d'un côté le ‖ Général Dumouriez et de l'autre Baptiste Renard son valet de chambre qui avoit contribué au ralliement. Alors les Autrichiens perdant tout espoir de se ‖ défendre commencerent leur retraite en désordre et nos troupes s'emparerent du 3e étage de redoutes.....» Dumouriez, suivi de son estafette, et secondé par Baptiste Renard et par Louis-Philippe d'Orléans, commande l'assaut général des redoutes d'où l'infanterie française commence à déloger les Autrichiens. Au premier plan, cadavres et débris de pièces de canon, palissades et terrassements. En bas : « A Paris chez Basset, Rue St Jacques au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte, anonyme. On sait que le duc d'Orléans, devenu roi, aimait à rappeler la glorieuse part qu'il prit aux combats de Valmy et de Jemmapes; les caricaturistes ne manquèrent pas d'y faire allusion, comme on pourra le voir sur cinq pièces de notre collection, t. 94, nos 11985-11988, relatifs à la monarchie de juillet; aux murs de l'appartement bourgeois du roi, des tableaux représentent Jemmapes et le moulin de Valmy; sur un autre, le roi, en maçon, s'est tatoué sur le bras les mots « Valmy » et « Jemmapes »; sur un autre, il montre dans la lanterne magique les batailles de Jemmapes et de Valmy; sur une cinquième, il est représenté sous la figure d'un perroquet qui ne sait que répéter : Valmy, Jemmapes.

Hauteur, 0 m. 312; largeur, 0 m. 463.

IMPRIMERIE NATIONALE.

4539. La même estampe, coloriée. [Fol. 35

Mêmes dimensions.

4540. « Combat de cavalerie ‖ Quel spectacle, grand Dieu! la mort de rang en rang ‖ Porte l'horreur partout... etc. » Parti de cavaliers français combattant des cavaliers ennemis. Sous le tr. c. à g. : « Avec Privilège à Paris, chez François au Triangle d'Or, derriere S. Denis de la Chartre, près le pont N. D. » [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 286; largeur, o m. 459.

4541. La même estampe en noir, avec de nombreuses retouches, surtout dans l'habillement et l'armement des cavaliers; la lettre et l'adresse sont différentes : « Combat de Cavalerie de la République avec les Autrichiens ‖ A Paris chez le citoyen Jean M^d d'Estampes rue St Jean de Beauvais, N° 4. » [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 292 ; largeur, o m. 466.

4542. La même estampe modifiée comme la précédente, coloriée. [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 288; largeur, o m. 458.

4543. « Victoire de Jemmapes ‖ le 6 Novembre 1792, ou 15 Brumaire An 1er de la République. » Dumouriez, suivi de son état-major, donne l'ordre d'attaquer; l'infanterie française en longues colonnes se précipite à l'assaut des redoutes des Autrichiens solidement retranchés sur le versant des collines qui avoisinent la ville de Mons que l'on voit sur la droite. Sous le tr. c. : « Swebach Desfontaines inv. & del. — Berthault Sculp. » En haut, à dr. : « N° 75. » [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte et au burin. 75e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, o m. 177; largeur, o m. 242.

4544. Copie, réduite et dans le même sens, du n° 4543 ci-dessus. Sous le tr. c.: « Swebach des Fontaines, inv. et del. — R. Vinke-

les, & D. Vrydag, sculp. 1801 ». Au-dessous : « Overwinning van Gemmapes, op den 6 den van Slagtmaand 1792. » [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte et au burin. Tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 157; largeur, 0 m. 214.

4545. « **General Count Clairfayt.** » En buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale, dont le cadre rectangulaire est garni d'un remplissage imitant des pierres d'appareil. Sous le tr. c. : « Engrav'd by J^s Gillray, from the Original Drawing taken at Villerspol Sepr 6th 1793 for the Picture of « The Grand Attack on Valenciennes », Painted by P. J. de Loutherbourg Esqr R. A. » En bas: « London Publish'd June 23^d, 1794 by V. & R. Green N° 13 Berners Street; & Chr : de Mechel, in Basil, Switzerland. » [Fol. 40

Gravure au pointillé et à l'eau-forte, en couleurs, par J. Gillray, d'après le tableau de P. J. de Loutherbourg. Le comte de Clerfayt, 1733-1798, général, plus tard feld-maréchal autrichien, commandait à Jemmapes les armées de l'Empereur, et dirigea ensuite leur retraite.

Hauteur, 0 m. 227; largeur, 0 m. 188.

4546. « **Entrée de Dumourier à Bruxelles.** || Le 14 Novembre 1792, Dumourier fut reçu à la porte de Bruxelles par les magistrats de cette Ville ; et les Belges ne virent en lui qu'un libérateur. » Devant la porte fortifiée de la ville, Dumouriez, à la tête de l'armée; les magistrats sont venus à sa rencontre et lui ouvrent toute grande la porte. Au-dessus du tr. : « Rev. de Paris — N° 175. P. 355. » [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 10-17 novembre 1792. Les portraits de Dumouriez, n°s 4661-4667, se trouvent au chapitre XXXV, parmi les estampes relatives à sa trahison.

Hauteur, 0 m. 092; largeur, 0 m. 156.

4547. « **Manneken pis.** » Un groupe de jeunes filles vient boire à la fontaine du Manneken-pis; une vieille femme, que conduit un amour moqueur, a rempli sa cruche dont elle offre le contenu à un couple de bourgeois, l'homme égrillard, la femme se détournant et cherchant à s'éloigner. Sous le tr. c. : « Litho. de

G. P. Vanden Burggraaff — C. Coene » (ce dernier nom très effacé). [Fol. 41

Lithographie, coloriée, anonyme.

« Manneken-Piss est volontiers considéré comme une sorte de palladium de la capitale brabançonne. Son histoire est assez obscure pour ce qui concerne la période antérieure au XVIIe siècle. D'après certaines légendes, ce petit bonhomme devrait sa statue à un riche bourgeois de Bruxelles qui l'aurait fait ériger en souvenir de son jeune fils retrouvé, après cinq ans de recherches, au coin de la rue de l'Étuve, occupé à la besogne qui n'a jamais depuis lors cessé d'absorber, en ce même endroit, l'activité de Manneken-Piss. D'autres prétendent qu'on a voulu rappeler le souvenir d'un enfant qui sauva Bruxelles en éteignant — l'on devine comment — une mèche destinée à mettre le feu à la ville. Quoi qu'il en soit, Manneken exerçait déjà ses fonctions actuelles en 1450. Sa statue, en bronze aujourd'hui, était alors en pierre; et on le surnommait «le petit Julien», appellation comportant, semble-t-il, à cette époque une signification très tendre. La statuette actuelle est l'œuvre de Duquesnoy, excellent artiste flamand, et elle est datée de 1648; elle fut, à diverses reprises, l'objet de tentatives d'enlèvement, notamment en 1817 ainsi que le rappelle le n° 4549 ci-après.

« D'après une tradition constante, cet enfant intarissable et mal élevé aurait reçu de Louis XV en 1747 la noblesse et la croix de Saint-Michel. Les savants historiens de la ville de Bruxelles, Alexandre Henne et Alphonse Wauters, écrivaient en 1845 ce qui suit : « A l'occasion de la fête qu'il offrit le 1er mai 1698 « aux Arquebusiers, l'Électeur de Bavière donna à Manneken-Piss de riches « habits, et Louis XV, afin de calmer le mécontentement populaire produit « par la tentative de quelques-uns de ses soldats pour l'enlever, le nomma, « dit-on, chevalier de ses ordres; il lui fit présent, en outre, d'un chapeau à « plumet et d'une épée dont on l'orne les jours de fête. » Des recherches effectuées récemment, tant à la Bibliothèque Royale qu'aux archives de l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, n'ont fait retrouver aucun diplôme ou brevet relatif à cette distinction. Toutefois il existe sur un vieil inventaire des costumes et uniformes de Manneken-Piss, daté de 1756 et conservé à l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, la mention suivante : « item, un habit bleu, avec broderies d'or et d'argent, « donné par le Roi de France ». Si Manneken a réellement été l'objet des faveurs de Louis-le-bien-aimé, c'est sans doute Maurice de Saxe qui en a été le dispensateur; il fut en effet maître des provinces belges de 1746 à 1748, et après en avoir chassé Charles de Lorraine, gouvernant au nom de l'impératrice Marie-Thérèse, il résida durant ces trois années à Bruxelles à la tête des armées françaises.

« La difficulté est analogue à l'égard de l'habit de chambellan qui aurait été offert par Napoléon Ier. Nulle pièce officielle n'atteste le fait; mais la mention en figure sur tous les inventaires contemporains de l'Empereur, conservés à l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles. Quoi qu'il en soit, Manneken-Piss arbora, sans contestation possible, la cocarde brabançonne en 1790, et il endossa bravement la blouse bleue des Volontaires en 1830. C'est de 1914 à 1918 qu'il s'est surtout distingué par son ardeur patriotique, s'efforçant de tendre dans

Bruxelles les inondations de l'Yser afin, probablement, d'y noyer le Boche. Aux jours de la victoire sa joie fut, on peut le dire en toute vérité, débordante. On lui rendit d'ailleurs justice, et il fut successivement nommé caporal d'un régiment de ligne belge et d'un régiment de chasseurs français, puis décoré des deux croix de guerre française et belge. Sous le n° 4551 *bis* on trouvera plus loin le texte de la citation dont le brevet fut remis le 7 mars 1919 entre les mains du bourgmestre de Bruxelles, M. Max, par les héroïques poilus de France, et exposé ensuite, avec le nouvel uniforme guerrier de Manneken-Piss, dans les salons du vieil Hôtel-de-Ville brabançon. Nulle gloire ne fait désormais défaut au «plus ancien bourgeois de Bruxelles». (Note jointe à la collection.)

Hauteur, 0 m. 126; largeur, 0 m. 172.

4548. «Aristocrate Berné par les Patriotes Brabançons ‖ Pour Avoir Déchiré des Affiches.» Devant la fontaine du Manneken-Piss, l'aristocrate, la tête prise entre deux barreaux de l'échelle du colleur d'affiches, reçoit dans la figure un seau d'eau que lui lance une femme; il s'efforce en vain de se défendre avec son épée. A terre l'affiche lacérée : «Décret Du ‖ Peuple ‖ Braba‖nçon.» [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 129; largeur, 0 m. 083.

4549. «Enlèvement de Manneken-pis à Bruxelles ‖ dans la nuit du 4 au 5 octobre 1817.» A gauche, ces vers: «Beau sexe! un impudent voleur ‖ vous a causé quelque douleur; ‖ mais cessez votre plainte; ‖ consolez-vous, le tems viendra ‖ que tous les jours il pissera ‖ sans aucune contrainte.» De l'autre côté de la légende, le même couplet en flamand. La fontaine du Manneken-Piss dont la statue a disparu; tout autour, jolies maisons à pignons; sur l'une d'elles la date «1696». Il fait nuit, malgré que le ciel soit encore bleu; un réverbère est allumé; le guet vient de constater la disparition de la statue; aux fenêtres apparaissent partout des femmes en chemises; une foule d'autres sont descendues dans la rue, en aussi simple appareil, elles se lamentent, s'arrachent les cheveux; maris et amants s'empressent de les rattraper et ne peuvent parvenir à les consoler. [Fol. 42

Gravure à l'aquatinte, en couleurs, anonyme.

Hauteur, 0 m. 315; largeur, 0 m. 397.

4550. «Manneken-pis Memnon ‖ Ne pensons plus aux feux dont sur les boulevards, ‖ Je promis autrefois d'enchanter vos regards, ‖ Ici plus d'*artifice*, accourez tous par bandes, ‖ sous moi rassem-

blez vous, harmonieux essaim, ‖ Vos oreilles sont assez grandes, ‖ Pour me tenir lieu de bassin. » Sur un pupitre, où brûle une chandelle, un échafaudage d'instruments de musique, figurant le Manneken-Piss, dont un violoncelle forme le corps, et un tambour la tête. Au-dessous, recevant les accords mélodieux qu'il verse par où l'on sait, la foule attentive. [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur totale, o m. 292; largeur totale, o m. 204.

4551. « **Manneken-pis** ». « Le plus ancien bourgeois » de Bruxelles représenté trois fois : à droite, tout nu; au milieu, en « petite tenue » de volontaire de 1830; à gauche, en « grande tenue ». [Fol. 43

Lithographie coloriée.

Hauteur totale, o m. 231; largeur totale, o m. 332.

4551 *bis*. **Le Manneken-Pis** en uniforme de poilu français, avec, à dr., un fac-simile du texte de sa citation : « Citation à l'Ordre du Bataillon ‖ Le Chef de Bataillon Ducornez Commandant le ‖ 19e Bataillon de Chasseurs cite à l'Ordre du Bataillon ‖ Nom et prénoms — Manneken-Pis ‖ Grade — Caporal honoraire à la 1ere Cie Numéro matricule... ‖ Motif de la citation ‖ « Surpris à son poste en Août 1914 par ‖ la brusque irruption de l'ennemi, l'a ac-‖cueilli avec le plus grand sang-froid, mar-‖quant dans un geste d'une suprême dé-‖sinvolture son insouciance complète ‖ du danger. Fier de son passé, jaloux de ‖ sa gloire, conscient de la nécessité que ‖ lui imposait son titre de plus ancien ‖ bourgeois de Bruxelles de donner l'e-‖xemple à ses concitoyens, a pendant ‖ plus de quatre ans sans défaillir, main-‖tenu sa position, malgré les tentatives ‖ réitérées d'un ennemi qu'aucun scrupule ‖ n'arrêtait. Aussi modeste dans le ‖ triomphe que fort dans l'adversité, ‖ reste aujourd'hui, dans l'éclat de la ‖ Victoire, un caporal modèle par l'ob-‖servation stricte et rigoureuse de sa ‖ consigne. » ‖ Extrait certifié conforme : ‖ En campagne, le 6 mars 1919. ‖ Le Chef de Btn. Ducornez Commandant ‖ le 19e Bataillon de Chasseurs à pied ‖ Ducornez [*signature autographe*]. (Ordre du Bataillon, n° 333, du 6 mars 1919). » Au-dessous : « Paris et Limoges — Imprimerie et Librairie militaires Charles Lavauzelle. » [Fol. 43

Carte postale.

Hauteur, o m. 090; largeur, o m. 140.

4552. **Proclamation du maréchal de camp à l'armée**: « Soldats Citoyens. . . ‖ Je vous ordonne. . . de deffendre et de ‖ faire respecter les Propriétés de maintenir l'ordre public. . . ‖ Signé, le Colonel du 17 Régiment ‖ Duma, faisant les fonctions de Maréchal de camp ». Une note manuscrite de l'époque porte: « Affiché à Namur le 21 9bre 1792. » En bas : « A Namur Chez F. J. Lafontaine, Imprimeur. » [Fol. 44

Placard imprimé.

Cette série de placards (nos 4552-4654), affichés à Namur durant l'occupation française, offre un vif intérêt historique. Ils montrent combien cordiale fut la collaboration entre l'armée de la République et la population wallonne. Une comparaison s'impose avec les procédés des Allemands en 1914 dans cette même province de Namur où sévirent les incendies, les fusillades, les exécutions en masse, notamment à Dinan. Dès 1792, Français et Belges se sentaient frères de race et de cœur.

Hauteur totale, 0 m. 293; largeur totale, 0 m. 260.

4553. **Proclamation du commandant de la police militaire aux habitants de Namur.** « Les citoyens de la Ville libre de Namur sont invités à rapporter les armes, habillemens qu'ils ont eu, appar‖tenant à plusieurs individus, & de les déposer chez le Citoyen ‖ Mayeur de Febvres. . . . ‖ Fait à. . . Namur, le 21 Novembre 1792 . . . ‖ Alexis Dubois, ‖ Capitaine-Commandant la Police Militaire ‖ du Quartier Général de l'Armée. » En bas : « A Namur, ‖ De l'Imprimerie de Jean-François Stapleaux. » [Fol. 44

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 313; largeur totale, 0 m. 240.

4554. « **Proclamation du lieutenant-général Leveneur, ‖ Commandant les Troupes de la République Françoise, aux Citoyens ‖ de la Ville libre de Namur.** ‖ Citoyens freres et amis. ‖ Les Troupes de la République Françoise, ne sont entrées sur votre territoire que pour y repousser les ‖ Autrichiens leurs ennemis, & pour vous aider, selon son vœu, à reconquérir les droits imprescriptibles de l'homme; ‖ La Liberté, L'Égalité. . . ‖ A Namur, le 22 Novembre 1792, ‖ l'an premier de la République Françoise. ‖ Le Lieutenant Général Leveneur. » En bas: « A Namur, chez Jean-François Stapleaux, Imprimeur & Marchand Libraire. » [Fol. 45

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 311; largeur totale, 0 m. 266.

4555. Invitation de « la Société ‖ des amis de la liberté et de l'égalité, ‖ formée à Namur, à ses concitoyens . . . ‖ à se trouver à la première séance ‖ que tiendra la Société demain Samedi à neuf heures du matin, dans l'église des ci-devant Annonciades . . . » pour assurer la souveraineté du peuple et consacrer la liberté que leur a rendue la Nation Française. « Fait dans la Ville libre de Namur, le Vendredi 23 Novembre 1792, l'an premier de la Liberté Belgique . . . » En bas : « De l'Imprimerie de Jean-François Stapleaux. » [Fol. 45

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 385 ; largeur totale, 0 m. 258.

4556. Communication par « les magistrats de la ville de Namur » aux habitants de « la lettre gracieuse que ‖ Monsieur le Commandant de la Place Duma ‖ a bien voulu leur adresser . . . » datée de « Namur le 24 Novembre 1792 » dans laquelle il les prévient que « toutes les troupes en garnison dans cette Ville étant logées, aucun « individu de l'armée de quelque grade qu'il puisse être » n'obtiendra de billets de logements que sur une demande signée de lui, et où il les prie de lui faire parvenir les plaintes contre les troupes de la garnison qui viendraient à leur connaissance. « Fait au Magistrat à Namur le vingt-six ‖ Novembre 1792. ‖ Par ordonnance ‖ Signé, S. J. Lafontaine. » En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur juré de la Ville. » [Fol. 46

Imprimé de deux pages, orné en tête des armes de la ville.

Hauteur totale, 0 m. 289 ; largeur totale, 0 m. 180.

4557. Arrêté du Conseil exécutif provisoire du 16 novembre 1792 portant que le cours des fleuves étant « la propriété commune & inaliénable des habitans ‖ de toutes les contrées, arrosées par leurs eaux . . . le Général Commandant ‖ en Chef les armées Françaises dans l'expédition de la Belgique, sera tenu de prendre ‖ les mesures les plus précises . . . ‖ pour assurer la liberté de la navigation & des transports dans tout le cours de l'Escaut ‖ & de la Meuse ‖ Pour Copie conforme à l'Original. ‖ A. J. Frison Secretaire. » D'après une note manuscrite, cet arrêté a été « Publié à Namur le 26 Novembre 1792 ». [Fol. 46

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 381 ; largeur totale, 0 m. 276.

4558. **Punition de soldats français convaincus de vol.** « Cejourd'hui vingt sept Novembre 1792 l'an Ier de ‖ la Rebublique (*sic*) Française, le Général Leveneur ‖ commandant les Troupes Françaises à Namur, ‖ ayant fait assembler à l'heure de la parade sur la ‖ Place de la Ville, la Garde et les Piquets de la Gar-‖nison a fait conduire sur cette Place quinze Chasseurs ou soldats ‖ des Troupes Françaises accusés & convaincus de vols & pillages & ‖ brigandages dans le Territoire de Namur, liés & garrotés... » Après la lecture de la sentence et conformément à « l'ordre du Genéral Du Mourier en datte du 18 ‖ 8bre dernier », les voleurs ont été « désarmés, déshabillés, ‖ rasés & déclarés indigne de servir dans les Troupes de la Repu-‖blique Française... » A la fin : « Pour copie conforme à l'original. Garde Secretaire. » En bas : « De l'Imprimerie de Leclercq, rue du College, à Namur. » [Fol. 47

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 390; largeur totale, 0 m. 257.

4559. **Invitation de « la Société ‖ des Amis de la Liberté & de l'égalité, établie en la Ville ‖ de Namur, aux Citoyens Namurois »** à célébrer par des illuminations le jour de leur délivrance, « Ce ‖ jourd'hui quatre Décembre 1792 », en s'abstenant des manifestations trop bruyantes : « Des *hommes libres* connoissent ‖ & savent apprécier ce qui convient au bon ordre public... » En bas : « De l'Imprimerie de Leclercq, rue du College à Namur. » [Fol. 47

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 304; largeur totale, 0 m. 220.

4560. **Proclamation « aux citoyens ‖ Namurois.** ‖ Citoyens!... le peuple Namurois a reconquis ‖ sa souveraineté...; vous devez donc ‖ sentir, Citoyens, combien il est instant que des personnes, élues par vous, ‖ puissent, munies de vos pouvoirs, gerer & traiter vos intérêts, du ‖ moins provisoirement jusqu'à ce que le régime intérieur de votre administration soit ultérieurement fixé... ‖ Assemblez-vous en conséquence, vous tous Citoyens qui êtes en dessus de l'âge de 21 ans, de quelque état, rang & condition que vous soyez, assem- ‖ blez-vous tous, cejourd'hui cinq Décembre 1792... ‖, depuis une heure jusqu'à trois de l'après-midi, dans ‖ l'Église Cathédrale de Saint Aubain en cette Ville de

Namur pour y élire ‖ les personnes qui seront vos Représentans provisoires. . . » [Fol. 48

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 392; largeur totale, o m. 257.

4561. **Procès-verbal de l'Assemblée tenue par les habitants de Namur en la cathédrale Saint-Aubain le 5 Décembre 1792, pour l'élection de leurs représentants.** Liste des président (De Posson), secrétaires (Wasseige et Mathieu) et des quarante représentants provisoires. En bas : « A Namur, chez F. J. Lafontaine, Imprimeur. » En haut : « N° 3° ». [Fol. 48

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, o m. 284; largeur totale, o m. 363.

4562. **Prestation** au peuple rassemblé le 6 décembre « sur la Place de St. Rémy, vis-à-vis de la Maison Commune » par les représentants provisoires élus le 5 décembre 1792 du serment suivant : « Je jure de croire que la souveraineté réside dans le ‖ Peuple, qu'il n'appartient qu'au Peuple de nommer ses Repré-‖sentants & Administrateurs, & que ceux-ci ne régissent qu'en ‖ son nom. . . « Je jure en outre d'être fidel à la cause de la Liberté ‖ & de l'Egalité; de défendre de tout mon pouvoir les ‖ droits du Peuple souverain & de mourir, s'il le faut, ‖ à mon Poste, en les défendant. « Je jure enfin que pour être élu Représentant du Peuple ‖ Souverain de Namur, je n'ai recherché ni acheté aucun ‖ suffrage, directement ou indirectement. » En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur. » En haut, à dr. : « N° 4° ». [Fol. 49

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 343; largeur totale, o m. 264.

4563. **Avis aux habitants de Namur.** Les représentants ayant été informés par le Lieutenant Général Leveneur « que différentes personnes se sont emparées ou ont acheté une grande ‖ quantité d'Effets pris sur les Autrichiens au château de cette Ville, par les ‖ Troupes de la République Françoise » invitent tous ceux « qui peuvent avoir de ces Effets en leur ‖ pouvoir, de les rapporter à la Maison Commune. . . ‖ endeans les douze heures de la publication de la présente proclamation. . . ‖ Fait à Namur Ville libre le sept

Décembre 1792, l'an premier de la ‖ République Belgique. Signés E. Deganhy Vice-Président, & X. Wasseige ‖ Secrétaire ». En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur. » [Fol. 49

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 360; largeur totale, 0 m. 248.

4564. **Proclamation des représentants aux habitants de Namur,** leur enjoignant de respecter « toutes les Loix existantes », qui « seront exécutées ‖ ponctuellement, jusqu'au moment où la Nation aura statué sur cet objet. . . » et leur annonçant la suppression de « toutes les Exemptions en matière d'impositions soit directes ou indirectes sur les Fonds ou Con‖sommations, ainsi que toutes autres Immunités quelconques des contributions publiques. . . ‖ Fait en l'Assemblée Générale desdits Représentans provisoires, en la Ville libre de Namur, le 8. ‖ Décembre 1792. . . Etoient signés E. Degahny Vice-Président ‖ & X. Wasseige Secrétaire. ‖ Publié à la Maison commune ledit jour. Signé Pasquet Secret. » En bas : « A Namur, chez F. J. Lafontaine, Imprimeur. » [Fol. 50

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 382; largeur totale, 0 m. 284.

4565. **Proclamation des représentants aux habitants de Namur,** rappelant que la Liberté apportée par les armées de la République Française « n'est point une Liberté qui consiste à faire tout ce que l'on veut, mais ‖ bien une Liberté modérée par les Loix, qui ne tollerent que les actions qu'elles prescrivent ou qu'elles ne deffendent pas » et menaçant de punir « suivant toute la rigueur ‖ des Loix, emanées au fait desdits Bois, lesquelles n'ont jamais cessé, & ne cesseront ‖ pas d'être ponctuellement exécutées, jusqu'à autre disposition. . . » les personnes qui « se permettent de dégrader non seu‖lement les Bois Domaniaux, mais encore ceux des Communautés & des Particuliers de ‖ ce Païs. . . ». « Fait en l'Assemblée Générale desdits Représentans provisoirs, le 10 Decembre 1792. . . Signé De Posson Président & X. Wasseige Secretaire. ‖ Publié à la Maison commune le lendemain. Signé Pasquet Secrétaire. » En bas : « A Namur, Chez F. J. Lafontaine, Imprimeur. » [Fol. 50

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 362; largeur totale, 0 m. 265.

4566. **Notification par les représentants aux habitants de Namur** de l'avis du général Duhamel du 10 décembre 1792 : « Tous les Citoyens de la Ville de Namur & des Villages voisins, sont ‖ invités de la part des Généraux des Troupes de la République Française, à ‖ porter aux Bureaux des Etats-Majors, tous les Boulets de Canons qu'ils ont ramassés ou pourront trouver par la suite, lesquels leur seront payés à raison ‖ de deux liards, & même d'un sol par livres. ‖ Le Bureau de l'Etat-Major du général Valence, est ruë St Aubain ‖ au coin de celle des Brasseurs. ‖ Celui de l'Armée du Général Harville, est au Gouvernement... Fait en l'Assemblée Générale desdits Représentans provisoirs, tenue à ‖ Namur le 10 Décembre 1792... ‖ Signés De Posson Président & X. Wasseige Secretaire. ‖ Publié à la Maison commune le lendemain. Pasquet Secretaire. » En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur. » [Fol. 51

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 378; largeur totale, 0 m. 278.

4567. **Arrêt des représentants de la ville de Namur** portant que les commis aux portes de la Ville devront ne laisser passer « aucune ‖ personne étrangère, ne soit qu'elle eut déclaré son nom et surnom, sa qualité, sa rési‖dence, d'où elle vient, où elle va loger, ce qui l'amene en cette Ville, si elle entend ‖ de passer outre & quand... » et que « chaque jour, depuis les six jusqu'aux sept heures du soir, tous les citoyens aubergistes & cabaretiers, ainsi que tous autres... ‖ de quel état, qualité & condition qu'ils puissent être, devront porter au Bureau du ‖ Citoyen commis à la Douane à côté de la Grand'Garde militaire sur la Place de St. Remy, ‖ une déclaration d'eux signée, contenant les noms, surnoms & qualités des personnes qui sont ‖ logées en leurs auberges, cabarets & maisons respectivement, depuis quel tems que ce ‖ soit, & qui y arriveront dans la suite pour y loger... ‖ Fait à l'Assemblée générale desdits Représentans provisoires, tenuë à Namur le 10 ‖ Décembre 1792. Signés De Posson Président ‖ & X. Wasseige Secretaire. ‖ Publié à la Maison commune le lendemain. Pasquet Secretaire. » En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur. » [Fol. 52

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 382; largeur totale, 0 m. 282.

4568. **Proclamation par les représentants** aux habitants de la ville de Namur d'une dépêche du maréchal de camp, commandant à Namur, Du Hamel, du 9 décembre 1792 réglementant le logement des troupes françaises en ville, chez l'habitant et dans les casernes, et défendant qu'aucun militaire étranger à la garnison pénètre dans la ville sans une permission spéciale de son général. «Fait en l'Assemblée Générale desdits Représentans provisoirs tenuë en la Ville libre de Namur le 10 ‖ Décembre 1792... Signés De Posson Président, & X. Wasseige Secretaire. ‖ Publié à la Maisom (*sic*) commune le lendemain. Signé, Pasquet, Secretaire.» En bas : «A Namur, Chez F. J. Lafontaine, Imprimeur.» [Fol. 53

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 408; largeur totale, 0 m. 289.

4569. «**Invitation ‖ De la part des Représentans provisoirs de la ‖ Ville libre de Namur.** ‖ Citoyens, Nos libérateurs manquent de logemens, parceque plusieurs Maisons de ‖ cette Ville, où on pourroit les placer, se trouvent entierement demeublées... Nous vous in‖vitons... à venir annoncer incessamment ‖ aux citoyens Laloux Ardoisier & Petitjean ‖ de Neufmont toutes les especes de Meubles, tels que Lits, Tables, Chaises, Poëles, Etuves ‖ &c dont vous pouvez disposer, soit pour ‖ les prêter, soit pour les louer par mois au prix ‖ dont vous conviendrez avec les prédits deux ‖ Citoyens. ‖ Fait en la Ville libre de Namur le 10 Dé‖cembre 1792... Signés De Posson, Président. X. Wasseige, Secret.» En bas: «A Namur, Chez F. J. Lafontaine, Imprimeur.» [Fol. 54

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 323; largeur totale, 0 m. 195.

4570. «**Proclamation. ‖ Les Représentans provisoires du Peuple Souverain de la ‖ Ville libre de Namur...**» aux habitants de Namur, interdisant toute assemblée publique ou privée de jour ou de nuit «susceptible de ‖ troubler l'ordre & la tranquillité & de fomenter des troubles...», exception faite pour les assemblées de la Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité: «Fait en l'Assemblée des Representans... le 14 Décembre 1792. Signé De Posson Président ‖ & J. D. Mathieu Secretaire». Le commandant temporaire de

la ville, lieutenant-colonel du 68me Regt Seyssel, déclare se mettre à la disposition des représentants pour assurer l'exécution de cette ordonnance de police. « Publié ledit jour 14 Décembre 1792, à une heure de l'après-midi. Signé J. D. Mathieu Secretaire. » En bas: « A Namur, Chez F. J. Lafontaine, Imprimeur. » [Fol. 54

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 384; largeur totale, 0 m. 248.

4571. **Décret de l'Assemblée des représentants provisoires du peuple de Namur**: « Les Monnoïes d'Argent aux ‖ nouveaux coins de France, auront cours sur le même pied que ‖ les anciennes, savoir: ‖ Les pièces de six Livres pour cinquante-six sols argent de ‖ change, ou trois florins cinq sols quatre deniers courant. ‖ Les pièces de trois Livres pour vingt huit sols de change ‖ ou un florin douze sols huit deniers courant. ‖ Les pièces de trente sols pour quatorze sols de change ou ‖ seize sols quatre deniers courant. ‖ Les pièces de quinze sols pour sept sols de change, ou huit sols deux deniers courant. ‖ Les pièces de dix sols pour quatre sols huit deniers de change, & en argent courant pour cinq sols cinq deniers & un tiers... » En outre « ladite Assemblée informe que la véritable proportion de l'Argent ‖ de France avec l'Argent courant de Brabant est comme quatre ‖ vingt & dix à quarante-neuf... Fait en l'Assemblée Générale desdits Représentans provisoirs ‖ tenue en la Ville Libre de Namur le 20 xbre 1792... ‖ Signés De Posson Président & ‖ X. Wasseige Secretaire. ‖ Publié à la Maison commune ledit jour. Signé Dupré Secretaire. » En bas : « A Namur, chez G. J. Leclercq, Imprimeur, rue du College. » [Fol. 55

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 397; largeur totale, 0 m. 265.

4572. « Avis ‖ au ‖ public ». **Les représentants informent les habitants de Namur** « que le Bureau de la Recrue pour la formation ‖ des Troupes Belgiques, sera ouvert Mercredi prochain, ‖ 26 de ce mois aux deux heures de l'après-midi, au Comité ‖ de guerre tenant ses séances au Couvent des ci-devant ‖ Annonciades en cette ville ; invitent en conséquence tous ‖ les Citoyens en état de porter les armes, à prendre parti ‖ dans ces Troupes. ‖ Fait en l'assemblée générale desdits Représentans, tenue ‖ le 21 Décembre 1792...

‖ Signés De Posson, Président. ‖ X. Wasseige, Secrétaire. » En bas: « A Namur, chez Jean-Francois Stapleaux, Imprimeur. » [Fol. 55

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 349; largeur totale, o m. 283.

4573. « **Proclamation. ‖ Au nom ‖ du peuple souverain de Namur.** » Les représentants rappellent que « les loix qui portent la défense d'acheter des effets Militaires » subsistent toujours, et les édictent à nouveau. « Fait en l'Assemblée desdits Représentans provisoires en la Ville libre de Namur le 21 ‖ Décembre 1792... Signés De Posson, Président, ‖ & X. Wasseige Secretaire. ‖ Publié à la Maison commune ledit jour. ‖ Signé J. D. Mathieu Secretaire. » En bas : « A Namur, Chez F. J. Lafontaine, Imprimeur. » [Fol. 56

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 382; largeur totale, o m. 257.

4574. **Proclamation par les représentants aux habitants de Namur** d'une dépêche du lieutenant général Harville du 21 décembre 1792 requérant les citoyens de déclarer au Bureau de l'État-Major général « les immeubles, dépôts des meubles quelconques ou d'argent, ‖ qu'ils sauroient appartenir aux Émigrés François, qui ont résidé, soit à Namur, soit ‖ dans ladite Province, sous le plus bref délai... Fait en l'Assemblée desdits Représentans, à Namur, le 22 Décembre ‖ 1792... Signés, De Posson, Président. ‖ Et X. Wasseige, Secrétaire. ‖ Publié à Namur, le 22 Décembre 1792, aux onze heures & demi du ‖ matin. Signé, J. D. Mathieu, Secrétaire. » [Fol. 57

Imprimé de deux pages.

Hauteur totale, o m. 297; largeur totale, o m. 182.

4575. **Proclamation des représentants au peuple de Namur,** autorisant les habitants des campagnes « de ‖ pourvus en ce moment-ci des choses nécessaires à la subsistance ‖ de leurs Bestiaux, par l'empressement qu'ils ont mis à procurer aux Ar-‖mées de la République Française, nos libératrices, les Fourrages dont elles ‖ ont eû besoin » à jouir du « Paturage, pendant le cours ‖ de cet Hyver, dans les Bois domaniaux, sans suivre scrupuleusement les ‖ Édits qui ne le permettent que dans les Tailles d'un certain âge. .». « Fait en l'Assemblée Générale desdits Représentans provi-

soirs tenue ‖ en la Ville libre de Namur, le 22 Xbre 1792... Signés De Posson Président, & X. Wasseige ‖ Secretaire. ‖ Publié à Namur le 22 Xbre 1792 aux trois heures & demie de l'après-‖ midi. Signé J. D. Mathieu Secretaire.» En bas : «A Namur, chez Leclercq, Imprimeur, vis-à-vis l'Eglise de St Loup.» [Fol. 57

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 400; largeur totale, o m. 264.

4576. **Circulaire des représentants de la ville de Namur aux habitants des villages de la province,** les invitant, conformément au manifeste de Dumouriez, du 8 novembre, à se réunir à l'exemple des habitants de la ville, et à élire un député qui devra être envoyé immédiatement à l'assemblée des représentants, et qui devra, comme les autres, «gérer gratis». «Fait en notre Assemblée, tenue ‖ à Namur Ville libre, le 22 ‖ Décembre 1792...» Signatures autographes : «De Posson Président ‖ J. D. Mathieu Secret.» [Fol. 58

Imprimé de deux pages. Les procès-verbaux de la convocation des habitants de Namur, de l'élection des représentants et plusieurs autres pièces que nous avons analysées ci-dessus sous nos n°s 4553, 4560 – 4563, étaient jointes à cette circulaire.

Hauteur totale, o m. 300; largeur totale, o m. 199.

4577. **Avis au public. Les représentants informent les habitants de Namur** que «le Bureau des Recrues dont l'ouver-‖ture avoit été annoncée pour cejourd'hui, restera retardée jusqu'à ‖ nouvel ordre» à la demande du général Harville dont l'approbation est en marge de l'original. «Fait en l'Assemblée desdits Représentans, le 26 Décembre 1792 ‖ ... Signés De Posson Président ‖ & J. D. Mathieu Secretaire. ‖ Publié le 26 Décembre 1792...» En bas : «A Namur, chez Hinne Imprimeur.» [Fol. 58

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 377; largeur totale, o m. 263.

4578. **Réquisition du lieutenant général Harville aux mayeur, échevins et préposés des villes, bourgs et villages du comté de Namur,** leur enjoignant de faire proclamer et afficher «le Décret de la Convention Nationale ‖ de France du 15 Décembre 1792, concernant l'abolition des dis-‖tinctions, & et des droits dont le

Peuple est injustement & ignomi-‖nieusement grévé, sans utilité pour le bien général...». «A Namur, le 30 décembre 1792, l'an Ier de la République Françoise. ‖ Le Citoyen Lieutenant Général Auguste Harville.» [Fol. 59

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 400 ; largeur totale, 0 m. 255.

4579. **Circulaire adressée par les représentants de Namur aux mayeurs et échevins de la province**, leur communiquant le texte du décret de la Convention du 13 décembre 1792 et en même temps la réclamation qu'ils ont adressée à la Convention contre ce décret, inexécutable, malgré l'amendement apporté le 22 décembre. «De notre Assemblée Générale ‖ tenue à Namur Ville libre, ‖ le Ier de l'an 1793...» Signatures autographes : «E. Deganhy ‖ vice president ‖ X. Wasseige secretaire.» [Fol. 59

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 263; largeur totale, 0 m. 161.

4580. **Proclamation par les représentants au peuple de Namur** d'une note du commandant temporaire de la ville Goullus, datée du 31 décembre 1792, interdisant aux loueurs de voitures et de chevaux «de conduire des officiers et soldats... ‖ dans les lieux que les demandeurs leur prescrivoient», d'où il résulte de grands «inconvéniens, tant pour la police de l'armée, que pour la perte réelle qu'é-‖prouve le Directeur de la Poste aux chevaux, qui se conforme aux instructions qu'il a reçues...». «Fait à l'Assemblée desdits Représentans provisoires, tenue en ‖ la Ville libre de Namur le premier de l'an 1793... ‖ Etoient signés, De Posson, Président & ‖ X. Wasseige, Secretaire. ‖ Publié en la Maison Commune de cette Ville, le 2 Janvier 1793... ‖ Signé J. D. Mathieu, Secrétaire.» En bas : «A Namur, chez Jean-Francois Stapleaux, Imprimeur.» [Fol. 60

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 412; largeur totale, 0 m. 267.

4581. «Du 2 Janvier 1793... ‖ Les Amis de la Liberté & de l'Égalité établis à Charles-sur-Sambre. ‖ Aux paisibles habitans des Campagnes du Pays Namurois.» Ils les invitent à accepter le Décret de la Convention du 15 Décembre 1792 et à ne pas suivre dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

leur réclamation les représentants de la ville de Namur « gens des états & de l'ancienne administration & justice » dont les « criminelles maximes » ne sauraient « établir des institutions fondées sur le principe d'égalité ». « Au nom de la Société des amis de la liberté ‖ & de l'égalité établie à Charles-sur-Sambre ‖ Quevreux, Président. ‖ Steemberghe ‖ Gabart Secrétaires. » [Fol. 60

Imprimé de trois pages. Charles-sur-Sambre est le nom donné par les Révolutionnaires à Charleroy, comme on le voit par la pièce suivante.

Hauteur totale, 0 m. 310; largeur totale, 0 m. 390.

4582. « Copie de la lettre écrite par les Administrateurs provisoires de la ville de ‖ Charles-sur-Sambre, au Lieutenant Général Auguste Harville, ‖ Commandant en chef dans le Pays de Namur » par laquelle ils déclarent adhérer entièrement aux principes de la Convention Nationale (3 janvier 1793). A la suite est la « Copie de l'Adresse de la Société des Amis de la Liberté & de l'Égalité de ‖ la Ville de Charles-sur-Sambre, ci-devant Charleroy, à la Convention ‖ Nationale de France », dans le même sens (13 décembre 1792). [Fol. 61

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 416; largeur totale, 0 m. 278.

4583. Circulaire adressée par les représentants de la ville de Namur aux habitants de la province leur rappelant que des députés envoyés à l'Assemblée des représentants, à la suite de la circulaire du 11 décembre, se sont abstenus, sans autorisation spéciale du Président, d'assister aux séances. « L'assemblée vous requiert en conséquence de le renvoïer ou ‖ de députer incessamment vers Elle un autre Représentant de votre ‖ Commune... De notre Assemblée Générale ‖ tenue à Namur... ‖ le 3 Janvier 1793. » [Fol. 62

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 263; largeur totale, 0 m. 160.

4584. Circulaire adressée par les représentants de la ville de Namur à certains habitants de la province qui, conformément à la circulaire du 11 décembre, avaient « résolu de préférer les quarante Représentans, ou l'un ‖ d'eux, ... pour concourir à l'exer‖cice provisoire des pouvoirs de la souverai‖neté du Peuple de la Province de Namur », leur demandant « pour éviter tout doute déplacé

qu'on ‖ pouroit faire naître à cet égard » de choisir un député au sein de leur communauté. « Fait en notre Assemblée générale ‖ tenue en la Ville libre de Namur ‖ le 4 de l'an 1793... » [Fol. 62

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 263; largeur totale, 0 m. 145.

4585. **Circulaire des représentants du peuple du pays de Namur aux habitants de la province** leur rappelant que lorsque l'on a dit, dans la circulaire du 11 décembre, que les députés envoyés par les communes devaient « gérer gratis », cela signifiait seulement qu'ils ne pourraient « rien exiger ‖ à titre de vaccation, à la charge de la généralité de la Pro-‖vince », mais non qu'ils ne devraient rien recevoir de leur commune pour leurs frais de déplacement et de séjour en la ville. « De notre Assemblée Générale tenue à Namur, le 8 de l'An ‖ 1793... » Signatures autographes : « X. Wasseige President ‖ M. Dartet Secrétaire ». [Fol. 62

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 308; largeur totale, 0 m. 197.

4586. **Circulaire des représentants du peuple du pays de Namur aux habitants de la province** réglant la distribution des bois de chauffage et du charbon de terre aux troupes de passage. « De notre Assemblée générale, ‖ tenue à Namur le 12 de l'an ‖ 1793, 2. de la liberté Belgique. » [Fol. 63

Imprimé de trois pages.

Hauteur totale, 0 m. 300; largeur totale, 0 m. 385.

4587. « **Extrait ‖ De l'Ordre du 13 Janvier 1793.** » Le général, informé de la consommation exagérée de bois faite par le Bataillon des Basses-Alpes, cantonné à Lustin, « ordonne aux officiers de veiller à cet objet & leur déclare ‖ qu'il fera retenir sur leurs appointemens & en proportion de leur solde, le prix de tout ce qui sera consommé » en plus des quantités prévues par le règlement et par la circulaire des représentants de Namur du 12 janvier 1793. Il ordonne en outre au commandant du 7e Bataillon des Fédérés cantonné au faubourg de La Plante de rechercher les hommes qui « se sont avisés de dire ‖ qu'ils vendroient le bois qu'il leur seroit délivré par l'Administration, & n'en couperoient ‖ pas moins celui qui seroit à leur convenance, ou qu'ils forceroient leurs hôtes à

leur en ‖ fournir, en brulant tout ce qui leur tomberoit sous la main... pour en faire justice sur le champ...» A la fin : «pour copie conforme à l'original, l'Adjoint aux Adjudants Généraux Signé Thoyras.» En bas : «A Namur, chez F. J. Lafontaine, Imprimeur.» [Fol. 63

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 344 ; largeur totale, o m. 253.

4588. «**Avis au public**». Défense faite aux habitants de Namur «de faire le moindre bruit ou explosion avec de la poudre à tirer». «Fait à Namur le 22 Janvier 1793 ‖ Par ordonnance ‖ Signé : S. J. Lafontaine.» En bas : «A Namur, chez Hinne Imprimeur.» [Fol. 64

Imprimé de deux pages.

Hauteur totale, o m. 286 ; largeur totale, o m. 181.

4589. **Proclamation des représentants provisoires**, de concert avec le Général d'Harville **aux habitants de la ville de Namur** invitant tous ceux qui sont âgés de 21 ans à s'assembler dans leurs paroisses le 23 janvier «pour choisir par la voie du Scrutin, un Mayeur, sept Echevins, ‖ quatre Jurés, un Bourguemaitre ou Trésorier de la Ville, & un Greffier, & ensuite quarante-quatre Représentans, qui avec les ‖ Députés des autres Communes de la Province, s'occuperont des ‖ grands intérêts de la Nation Namuroise. ‖ Fait en l'Assemblée des Représentans du Peuple de Namur, le ‖ 22 Janvier 1793... Paraphé D'Yve V^t^. Pré-‖sident d'âge, signé J. B. André Secrétaire. ‖ Publié à la Maison Commune ledit jour 22 Janvier, aux onze ‖ heures matin. Signé J. D. Mathieu Secretaire.» En bas : «A Namur, Chez F. J. Lafontaine, Imprimeur.» [Fol. 64

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 352 ; largeur totale, o m. 267.

4590. **Invitation aux citoyens de Namur** d'assister à la prestation de serment des mayeur, échevins, bourguemaître et jurés de la ville, «aujourd'hui 27 Janvier 1793... ‖ aux onzes heures du ‖ matin, en l'Eglise de PP. Récollets». En bas : «A Namur, chez Hinne Imprimeur.» [Fol. 65

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 254 ; largeur totale, o m. 179.

4591. **Proclamation des mayeur et échevins de la ville de Namur,** « informés que quelques mal-intentionnés se ‖ seroient permis d'insulter des Députés de Communes villageoises ‖ sous le dangereux prétexte de diversité d'opinion », invitant « un chacun à se comporter vis-à-vis de ces Députés ‖ revêtus d'un caractere public avec tous les égards qu'il exige... ‖ Fait au Magistrat à Namur le 28 Janvier 1793... Paraphé De Poss. Vt. ‖ Par ordonnance ‖ Signé, S. J. Lafontaine. ‖ Publié le 28 Janvier 1793, à l'Hôtel de Ville à Namur, en la forme & manière accoutumées. ‖ A Namur, chez Hinne Imprimeur Juré de la Ville. » [Fol. 65

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 378 ; largeur totale, 0 m. 258.

4592. « **Extrait ‖ Du Procès verbal des Séances de l'Assemblée Nationale provisoire de la Sou-‖veraineté du Peuple Namurois,** transférée en la Ville de Charles-sur-Sambre, ‖ par son décret du 28 du mois dernier. ‖ Séance du 2 Février 1793... après-midi. » Décret réglant en sept articles les nomination, révocation et traitement des représentants. Signé : « N. Tassin, Président, ‖ J. F. J. Pirmez, vice-Président, Tarte *junior*, Secrétaire, ‖ Quevreux, Secrétaire, N. Boens, Secrétaire. ‖ Pour copie conforme à l'Original par les Secrétaires soussignés ‖ Tarte junior & Quevreux. » [Fol. 66

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 392; largeur totale, 0 m. 284.

4593. « **Avis au public** » **des mayeur et échevins de la ville de Namur et du Commandant temporaire de la place Gaullus,** interdisant aux habitants ainsi qu'aux officiers et soldats « de faire des Mascarades et tenir ‖ Bal masqué pendant le Carnaval & le pre-‖ mier Dimanche du Carême prochain ». « Fait au Magistrat à Namur le 9 Février ‖ 1793 ... ‖ Paraphé De Poss. Vt. ‖ Par ordonnance ‖ Signé, S. J. Lafontaine. » En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur juré de la Ville ». [Fol. 66

Imprimé de deux pages.

Hauteur totale, 0 m. 279; largeur totale, 0 m. 182.

4594. « **Décrêt de l'Assemblée Nationale provisoire, ‖ de la souveraineté du peuple Namurois.** ‖ Séance du 4 Février 1793... »

réglant la nomination et révocation des députés et intimant aux communes qui ne l'ont pas encore fait à la suite de la circulaire du 18 janvier l'ordre de nommer et d'envoyer à l'assemblée des représentants, sous peine d'occupation du lieu par les troupes du général d'Harville. A la fin sont publiés l'« Etat nominatif des Députés à l'Assemblée Nationale Provisoire de la Souveraineté du Peuple Namurois, ‖ qui, quoiqu'ayant fait vérifier leurs pouvoirs, ne se sont pas encore rendus à Charles-sur-Sambre, où l'Assem-‖blée a transféré le lieu de ses Séances» et l' «Etat nominatif des Communes qui, ayant nommé des Représentants, ne les ont pas encore envoyés à ‖ l'Assemblée pour y faire vérifier leurs pouvoirs & y être admis s'il y a lieu». On a rayé à la main sur le premier état un certain nombre de noms et ajouté sur le deuxième la commune de Seilles. Signé : «N. Tassin, Président, ‖ J. F. J. Pirmez, Vice-Président. ‖ Tarte, junior, Quevreux, N. Boeux (*sic* pour Boens), Sécretaires.» [Fol. 67

Placard imprimé. On peut remarquer que dans le deuxième état figurent entre autres les villes de Namur et Fleurus, qui doivent envoyer respectivement à l'Assemblée quarante-quatre et six députés.

Hauteur totale, 0 m. 617; largeur totale, 0 m. 267.

4595. Proclamation des commissaires de la Convention Nationale, députés dans la Belgique, réglementant les «coupes ordinaires ‖ des bois, dépendant d'établissemens mis sous la sauvegarde & la protection de la République Française, par le décret du 15 décembre ‖ dernier» et le paiement par les fermiers des biens dépendants des mêmes établissements des termes échus de leurs fermages. «Ainsi fait & arrêté à Bruxelles, ce 8 Février 1793... ‖ Signé, Treilhard, Gossuin, ‖ Merlin, (De Douay.)» Sur deux colonnes : à g., texte français ; à dr., traduction flamande. [Fol. 68

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 518; largeur totale, 0 m. 395.

4596. Proclamation des commissaires de la Convention Nationale, députés dans la Belgique, arrêtant «1° que tous impôts ou contributions connus ‖ sous le nom de droits de Douanes, percepti-‖bles dans les bureaux de la Belgique sur les ‖ marchandises et denrées qui étoient introduites ‖ de France, ou qui y étoient importées, sont et de-‖meurent supprimés. ‖ 2° que les droits de

même nature, percep-‖tibles sur les marchandises exportées du terri-‖toires étranger, ou qui y sont importées conti-‖nueront provisoirement d'être perçus, & que le ‖ montant en demeurera sous la sauve-garde de la ‖ République, jusqu'à ce qu'il en ait été autre-‖ ment ordonné par la Convention Nationale. ‖ Ainsi fait et arrêté à Bruxelles, le 8 Février ‖ 1793... ‖ Treilhard, Gossuin, ‖ Merlin (de Douay).» Sur deux colonnes : à g., texte français; à dr., traduction flamande. En bas : «A Bruxelles, chez F. Hayez, rue de l'Escalier.» [Fol. 69

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 513; largeur totale, o m. 410.

4597. «Anvers 12 Février 1793, ... ‖ **Le général Dumouriez ‖ Au Peuple de la Belgique.**» **Proclamation** invitant les Belges à s'enrôler sous le drapeau de la France contre l'armée autrichienne. Sur deux colonnes : à g., texte français; à dr., traduction flamande. [Fol. 70

Placard imprimé. Les deux textes ont été ici rapprochés et collés.

Hauteur totale, o m. 265; largeur totale, o m. 362.

4598. «**Le Général Dumouriez ‖ Aux Armées de la Belgique**». **Proclamation** appelant à la victoire les armées françaises auxquelles se sont joints des bataillons belges, et les invitant à délivrer les Bataves du joug des Prussiens et des Autrichiens. «Anvers le 12 Février 1793.» En bas : «De l'Imprimerie de J. Grangé.» [Fol. 70

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 408; largeur totale, o m. 154.

4599. **Proclamation du commissaire national** près le pays de Namur, Rigaud, et **des adjoints aux commissaires nationaux** pour la Belgique, Adant et Saunier, **aux habitants de Namur**, les pressant de se réunir, comme l'ont fait les pays de Liége, de Bruges, d'Ostende et du Hainaut, comme vient de le faire la ville de Charles-sur-Sambre, à la France. «Fait à Namur le 12 Février 1793, ...» En bas, l'adresse à demi rognée : «De l'Imprimerie Nationale.» [Fol. 71

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 416; largeur totale, o m. 295.

4600. «Extrait ‖ Du Procès-Verbal des séances de l'Assemblée Nationale provisoire de la souveraineté ‖ du Peuple du Pays Namurois. ‖ Séance du 15 Février 1793, après-midi». L'Assemblée, réunie à Charles-sur-Sambre, vote à l'unanimité le vœu de la réunion du pays de Namur à la France. «En foi de quoi, les présentes ont été signés par les ‖ Président & Secrétaires de l'assemblée. *Signés*, N. Tassin ‖ Président. Tarte *junior*, Quevreux, Secrétaires. ‖ Collationné sur l'original, ‖ N. Tassin, Président ‖ Quevreux, Secrétaire.» Sur deux colonnes. En bas : «A Namur ‖ Chez Jean-François Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 72

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 403; largeur totale, 0 m. 284.

4601. Proclamation du maire et des officiers municipaux de la ville de Namur aux habitants les invitant à porter la cocarde tricolore, suivant le vœu exprimé par «les Commissaires Nationaux envoyés ‖ dans le Pays Namurois par le Conseil ‖ exécutif provisoire de France». «Fait à la Maison commune à Namur ‖ le 16 Février 1793... ‖ Paraphé De Poss. Vt. ‖ Par délibération ‖ Signé, S. J. Lafontaine ‖ Publié le 16 Février 1793 à la Maison ‖ Commune...» En bas : «A Namur, chez Hinne Imprimeur juré de la Ville». [Fol. 72

Imprimé de deux pages.

Hauteur totale, 0 m. 272; largeur totale, 0 m. 179.

4602. «Décret ‖ De l'Assemblée Nationale provisoire de la Souveraineté du Peuple du Pays ‖ Namurois.» Notification à toutes les communes d'une lettre de Falmagne, curé de Bois-de-Villers, datée du 14 février 1793, où celui-ci exprime ses regrets d'avoir engagé ses paroissiens «à envoyer un Député à Namur, pour faire ‖ comme les quarante-quatre, & protester contre l'Assemblée Natio‖nale, établie à Charles-sur-Sambre, & tenu des propos contre les ‖ François & leurs principes», égaré qu'il avait été par Joachim-Joseph Halluant, fermier à Jodion, dépendance de l'abbaye de Floreffe, et se déclare prêt à «devenir l'apôtre de la Liberté & de l'E‖galité, afin de réparer les impressions, que ce qu'il avoit dit, auroit ‖ pu faire». «Certifié conforme à l'original, par le Secrétaire Général de ‖ l'Administration. Signé, Quevreux.» Deux notes

manuscrites indiquent que ce décret est daté «du 16 février» et qu'il fut «affiché à Namur le 23 février 1793». En bas : «A Namur ‖ chez Jean-François Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 73

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 392; largeur totale, 0 m. 296.

4603. «**Décret ‖ De l'Assemblée Nationale provisoire de la Souveraineté du Peuple Namurois ‖** Du 16 Février 1793, l'an 2me de la République Française» obligeant les fonctionnaires publics et ecclésiastiques à prêter le serment suivant : «Je jure de maintenir la liberté, l'égalité & la souve-‖raineté du Peuple, je renonce à toute espèce de pri- ‖ vilege, & j'adhere aux Décrets de la Convention ‖ Nationale de la République Française des 15, 17 & 22 Décembre dernier; auxquels l'Assemblée Nationale ‖ provisoire du Pays Namurois a adhéré par son Décret ‖ du 26 Janvier dernier.» «En foi de quoi, les présentes ont été signés par les ‖ Président et Secrétaires de l'assemblée. *Signés*, N. Tassin ‖ Président, Tarte *junior*, Quevreux, Secrétaires. ‖ Collationné sur l'original, ‖ N. Tassin, Président. ‖ Quevreux, Secrétaire.» [Fol. 74

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 324; largeur totale, 0 m. 290.

4604. «**Avis ‖ aux citoyens indigens ‖ du Namurois. ‖ La Republique Françoise.**» Invitation à «Tous ceux qui ont dépouillé leur corps pour nourrir ‖ leurs enfans, & dont les effets sont déposés au *Lombard* ‖ depuis un an jusqu'à l'époque du 15 de ce mois» à participer «à la distribution gratuite qui s'en fera, jusqu'à ‖ la compétence de six florins, quand on aura acquis par ‖ eux-mêmes la preuve de leur détresse». «Les Commissaires Nationaux auprès du pays de Namur, ‖ Scipion Bexon, Philippe Rigaud. ‖ Adant, Saunier, Adjoints aux Commissaires Na-‖tionaux pour la Belgique. ‖ A Namur, 16 Février 1793.» [Fol. 74

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 374; largeur totale, 0 m. 272.

4605. «**Décret ‖ De l'Assemblée Nationale provisoire de la Souveraineté du Peuple Namurois. ‖** Du 16 Février 1793», portant

prorogation provisoire des « réglemens en vigueur & existant actuellement pour ‖ l'expoliation des houilles, charbons de terre, mines & autres mi-‖néraux, qu'on tire de la terre », levant les amendes prononcées « pour raison de pâturage » par les « quarante Citoyens qui s'étoient établis ‖ Représentans provisoires de la Ville de Namur », autorisant le paturage « dans toutes les forêts, lorsque les ‖ tailles seront défensables & cet âge est fixé à sept ans pour les ‖ bêtes à cornes; & a cinq pour les chevaux », et interdisant la distillation d'eau-de-vie de grains. « Signé, N. Tassin, Président, Bexon, Procureur-Général-‖Syndic, Quevreux, Secrétaire-général. » En bas : « A Namur, ‖ Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux. » [Fol. 75

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, o m. 399; largeur totale, o m. 279.

4606. « Au nom ‖ de la ‖ République Française. » **Arrêté des commissaires députés par la Convention en Belgique**, portant que des agents de l'Autriche s'efforçant de provoquer une contre-révolution dans les villes de la Belgique dont les garnisons françaises ont dû se porter en avant, « les Gardes Nationales des Départemens du ‖ Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne & des ‖ Ardennes, . . . en état de réquisition permanente . . . se tiendront . . . prêts à marcher avec armes & bagages, pour ‖ se rendre, au premier signal, dans les parties de la Belgi-‖que qui leur seront désignées, à l'effet d'y maintenir le ‖ bon ordre & d'y faire respecter les personnes & les propriétés ». « Fait à Bruxelles, le 17 Février 1793 . . . ‖ *Signé* Delacroix, Gossuin & Merlin ‖ (de Douai). » A g., texte francais; à dr., traduction flamande. [Fol. 76

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, o m. 402; largeur totale, o m. 323.

4607. « **Avis ‖ Aux Hommes courageux, Amis de la Patrie, de la Liberté & de l'Égalité, ‖ & ennemis des Despotes.** » Appel aux armes des Belges pour la formation, sous la direction du lieutenant général Harville, d'un « régiment ‖ d'infanterie, qui portera le nom du ci-devant Comté de Namur, qui sera ‖ composé de deux Bataillons de huit compagnies, de cent hommes chacune, ‖ organisées & soldées sur le pied François, avec une compagnie

d'artillerie & ‖ quatre pièces de canon... Namur, le 19 Février 1793 — Le Colonel Adjudant Général, ‖ Chef de l'Etat-Major. ‖ Foissac.» [Fol. 77

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 399; largeur totale, 0 m. 294.

4608. **Proclamation des Commissaires nationaux auprès du pays de Namur** engageant les «bons citoyens» à venir s'inscrire sur le «régistre des Amis du Peuple» et menaçant de mort les ennemis du peuple. «Les Commissaires Nationaux auprès du Pays de Namur. ‖ Scipion Bexon, Philippe Rigaud. ‖ Adant. Saunier. Adjoints aux Commissaires Nationaux pour la Belgique.» En bas : «De l'Imprimerie Nationale.» [Fol. 78

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 388; largeur totale, 0 m. 287.

4609. «Du 20 Février 1793... ‖ **Les ‖ administrateurs provisoires, ‖ du pays de Namur, ‖ aux citoyens de leur ressort.**» Conformément à l'adresse des commissaires nationaux du 16 courant, «il sera libéré par le trésor public ‖ jusqu'à la concurrence de six florins, les gages déposés par les indigens ‖ dans la maison du Lombart, depuis un an jusqu'à ce jour... Signé, Linet, Président d'âge. ‖ Artigeon, Secrétaire d'Office.» En bas : «A Namur, chez Jean-François Stapleaux, Imprimeur.» [Fol. 79

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 394; largeur totale, 0 m. 264.

4610. «Du 22 Février 1793... ‖ **Adresse des administrateurs ‖ du pays de Namur ‖ aux jeunes gens**» les appelant aux armes contre les Autrichiens qui menacent la patrie. «Au nom de l'Assemblée administrative du Pays de Namur ‖ Signé N. Tassin, Président. ‖ Bexon Commissaire National, & Procureur Général-Sindic de l'administration. ‖ Quevreux, Secrétaire Général. En bas : «A Namur, ‖ chez Jean-François Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 80

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 417; largeur totale, 0 m. 287.

4611. «Les Administrateurs du Pays Namurois à leurs Concitoyens. ‖ Du 23 Février 1793...» Invitation aux fonctionnaires publics et aux ecclésiastiques à prêter le serment décrété le 16 février par l'Assemblée Nationale provisoire du pays Namurois «à la liberté, à l'égalité & à la souveraineté du Peuple». «Signés, N. Tassin, Président, Bexon, Procureur-général-syndic, ‖ Quevreux, Secrétaire-général.» En bas : «A Namur», le reste est rogné. [Fol. 81

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 413; largeur totale, 0 m. 297.

4612. Circulaire des administrateurs du Pays Namurois à leurs concitoyens défendant aux communautés de rien payer entre les mains du «ci-devant Receveur des États Dehocx» qui leur réclamait le paiement de leurs tailles. «A Namur, le 23 Février 1793. *Signés* N. Tassin, Président, ‖ Autigeon, vice Procureur Général Sindic, Quevreux, Secrétaire ‖ Général. ‖ Pour copie conforme à l'original. ‖ Quevreux.» En bas : «A Namur ‖ Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 82

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 360; largeur totale, 0 m. 250.

4613. Proclamation des Commissaires Nationaux de la République française aux Namurois, rassurant leur conscience sur la formule du serment, qui ne porte «aucune atteinte au ‖ culte catholique, apostolique & romain», «une des bases de la constitution Française, étant la liberté des cultes», et invitant les ecclésiastiques à venir signer dans le plus bref délai leur «adhésion aux décrets des 15, ‖ 17 & 22 Décembre dernier, & la rénonciation à tous les privileges & prérogatives». «Les Commissaires Nationaux auprès du Pays de Namur, ‖ Scipion Bexon, Philippe Rigaud. ‖ Adant. Saunier, Adjoints aux Commissaires Nationaux pour toute la Belgique.» En bas : «De l'Imprimerie Nationale.» [Fol. 83

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 418; largeur totale, 0 m. 290.

4614. «Arrêté ‖ de l'administration provisoire, ‖ du pays de Namur, ‖ Du 24 Février 1793...» réglant le mode de distri-

bution des objets déposés au Mont-de-Piété. «Fait & arrêté par l'assemblée séante à Namur, ledit ‖ jour, que dessus. . . ‖ Étoient Signés, Scipion Bexon, N. Tassin, Président, ‖ Quevreux, Secrétaire-Général.» En bas : «A Namur, ‖ Chez Jean-François Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 84

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, o m. 384; largeur totale, o m. 284.

4615. **Le même arrêté** publié en trois pages. On y a ajouté la date du commencement des opérations : le mercredi 27, et la mention suivante : «Publié le 26 Février 1793, sur les différentes Places de la Ville ‖ libre de Namur, en présence de la Municipalité. ‖ Par délibération. ‖ Signé, S. J. Lafontaine.» En bas : «A Namur, chez Hinne Imprimeur.» [Fol. 84

Imprimé de trois pages.

Hauteur totale, o m. 304; largeur totale, o m. 386.

4616. «**Administration ‖ du pays Namurois.** ‖ Arrêté du 26 Février 1793. . .» défendant aux «ci-devant Seigneurs du pays» de faire vendre les arbres qu'ils avaient plantés dans les terrains communaux et chemins publics, qui doivent appartenir soit à la Nation, soit aux communes. «Fait à l'Assemblée administrative du Namurois, séante à Namur, ‖ date et au susdit. Signés N. Tassin Président, Quevreux secrétaire-G^{al}. . . ‖ Vu & approuvé par les Commissaires Nationaux du pouvoir exécutif pro-‖visoire de la République Françoise près du Pays de Namur. ‖ Philippe Rigaud, Scipion Bexon.» En bas : «A Namur ‖ chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 85

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 380; largeur totale, o m. 286.

4617. «**Arrêté ‖ de l'administration provisoire, ‖ du pays de Namur** ‖ Le 26 Fevrier 1793. . .» rapportant l'arrêté pris contre Dehocx le 23 Fevrier, qui agit «sous la surveillance des Commissaires Nationaux, pour assurer ‖ la rentrée des deniers dans les caisses publiques» et invitant les municipalités à envoyer les états des réclamations faites par ces habitants «soit pour denrees, voi-

tures & autres choses ‖ qu'ils auroient fournis, ainsi que pour les dommages qu'ils pourroient avoir ‖ supporté soit par les Armées Françaises, soit par les ennemis... Fait à l'Assemblée séante à Namur... ‖ Signés, N. Tassin, Président, Quevreux, Secrétaire-Général.» En bas : «A Namur, ‖ Chez Jean-François Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 86

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 411; largeur totale, 0 m. 287.

4618. «Avis ‖ aux citoyens de ville libre ‖ de Namur» que «pour assurer la tranquillité ‖ publique, principalement pendant la nuit, ‖ ...des fréquentes Patrouilles militaires, ‖ en attendant qu'une Garde Nationale soit orga-‖nisée (ce qui ne tardera pas à se faire) parcour-‖ront les Ruës de cette ville... Fait à la Maison commune de la Ville libre de ‖ Namur le 28 Février 1793 .. ‖ Paraphé De Poss. Vt. ‖ Par Délibération ‖ Signé, S. J. Lafontaine. ‖ Publié ledit jour 28 Février 1793, sur les diffé-‖rentes places de la Ville libre de Namur, en présence ‖ de la Municipalité.» En bas : «A Namur, chez Hinne Imprimeur.» [Fol. 86

Imprimé de deux pages.

Hauteur totale, 0 m. 282; largeur totale, 0 m. 182.

4619. **Communication faite par les maire et officiers municipaux de Namur à leurs concitoyens** d'un arrêté de l'administration du pays de Namur daté du 24 février 1793 et signé de N. Tassin, président, Scipion Bexon, commissaire national, et procureur général sindic et Quevreux secrétaire général, portant suppression des livrées, des armoiries et signes de l'ancienne Féodalité sur les édifices publics et autres, obligeant les membres de l'administration et officiers municipaux à porter les mêmes rubans et médailles que portent les administrateurs de la République Française, modifiant l'empreinte et l'inscription du sceau de la ville et annonçant l'érection «sur la Place dite Saint Aubain» d'«une colonne ayant sur une des faces ‖ du côté de l'Aûtriche, ces mots : **Haine aux Tirans**, sur la face du côté de la France, **Amitié**, ‖ **Fraternité**, & **Réunion aux Français**, sur la troisième, **Liberté**, **Égalité**, sur la quatrième, **Souveraineté du Peuple**, & sur la base, la dâte de son élevation». «Fait à la Maison commune à Namur ville libre le 27 Février 1793... ‖

Paraphé De Poss. Vt. ‖ Par délibération. ‖ Signé, S. J. Lafontaine. ‖ Publié le 27 Fevrier 1793... » En bas : « A Namur, chez Ferdinand-Joseph Lafontaine, Imprimeur. » [Fol. 87

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 519; largeur totale, 0 m. 284.

4620. « Arrêté ‖ De l'administration du Pays de Namur du 28 Février 1793 » suspendant le Décret de l'Assemblée Nationale provisoire du pays de Namur du 16 février relatif au serment des fonctionnaires publics et des ecclésiastiques. « D. P. Crombet Vice-Président. ‖ Quevreux Secrétaire Général. ‖ Vû & approuvé par les Commissaires Nationaux auprès du Pays ‖ de Namur ‖ Ph. Rigaud, Scipion Bexon. » En bas : « A Namur, chez F..J. Lafontaine, Imprimeur. » [Fol. 88

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 387; largeur totale, 0 m. 261.

4621. « Régiment d'infanterie des volontaires du pays ‖ de Namur. ‖ Avis ‖ aux bons citoyens. » Appel aux armes des citoyens belges; conditions de leur engagement dans l'armée française. « L'uniforme du Régiment de Namur, sera habit brun, ‖ revers & paremens écarlate, avec passepoil blanc; collet ‖ montant blanc, avec passepoil écarlate; doublure de l'ha-‖bit, veste & culotte blanche. » « Fait à Namur, le 1er Mars 1793... ‖ Crombet, vice-Président, Posson, ‖ Maire, Quevreux, Secrétaire-Général, Lafontaine, ‖ Secrétaire de la Municipalité, Philippe Rigaud, Scipion ‖ Bexon, Commissaires Nationaux, Adant, Saunier, Com-‖missaires Adjoints. » En bas : « A Namur, ‖ Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux. » [Fol. 89

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 401; largeur totale, 0 m. 288.

4622. Proclamation des Commissaires du pouvoir exécutif près du pays de Namur aux citoyens Namurois félicitant leurs magistrats et eux d'avoir juré « de renoncer à tous les pri-‖vileges, & d'adopter pour Mere celle qui les avoit enfan-‖tés à la République » et les invitant à se réunir en assemblées primaires pour sanctionner leur vœu de réunion à la France. Signé : « Scipion Bexon, Philippe Ri-

gaud ‖ Adant. Saunier. . . » En haut, la date, manuscrite : « Du 1er Mars 1793. » En bas : « A Namur, ‖ Chez Jean-François Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux. » [Fol. 90

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, o m. 398; largeur totale, o m. 274.

CHAPITRE XXXV

LA PREMIÈRE COALITION (III)

IMPRIMERIE NATIONALE.

SOMMAIRE DU CHAPITRE XXXV.

Nos 4623-4647. — **L'occupation française à Namur** (suite), du 2 mars au 22 mars 1793.

Nos 4648-4654. — Bataille de **Nerwinden**, 18 mars 1793.

Nos 4655-4676. — **Dumouriez**. Sa trahison (avril 1793). Estampes satiriques dirigées contre lui.

Nos 4677-4693. — Faits de guerre de la fin de l'année 1793. **Déroute de Passy** (juillet). — Victoire de **Hondschoote** (7 septembre). — **Massacre de l'équipage de la Modeste** (5 octobre). — **Siège de Granville** (14 novembre). — **Siège de Toulon** (30 novembre). — **Reprise de Toulon** (18 décembre.) — **Caricatures contre le duc d'York et les Anglais**.

No 4694. — **Combat du Vengeur** (3 juin 1794).

Nos 4695-4697. — **Fleurus**, 26 juin 1794.

Nos 4698-4701. — **Fêtes des victoires républicaines** (1794-1795).

Nos 4702-4731. — **Conquête de la Hollande** (janvier 1795).

Nos 4732-4736. — **Passage du Rhin** (6 septembre 1795).

Nos 4737-4855. — **Emblèmes, vignettes, en-têtes de lettres et de documents officiels révolutionnaires.**

III

CENT LIVRES DE RENTE

OPPOSITION DU SORT DES SOLDATS FRANÇAIS

ET DES SOLDATS PRUSSIENS

1795

EAU-FORTE ANONYME, COLORIÉE

№ 4733

III

CENT LIVRES DE RENTE

OPPOSITION DU SORT DES SOLDATS FRANÇAIS

ET DES SOLDATS PRUSSIENS

1795

EAU-FORTE ANONYME, COLORIÉE

N° 4733

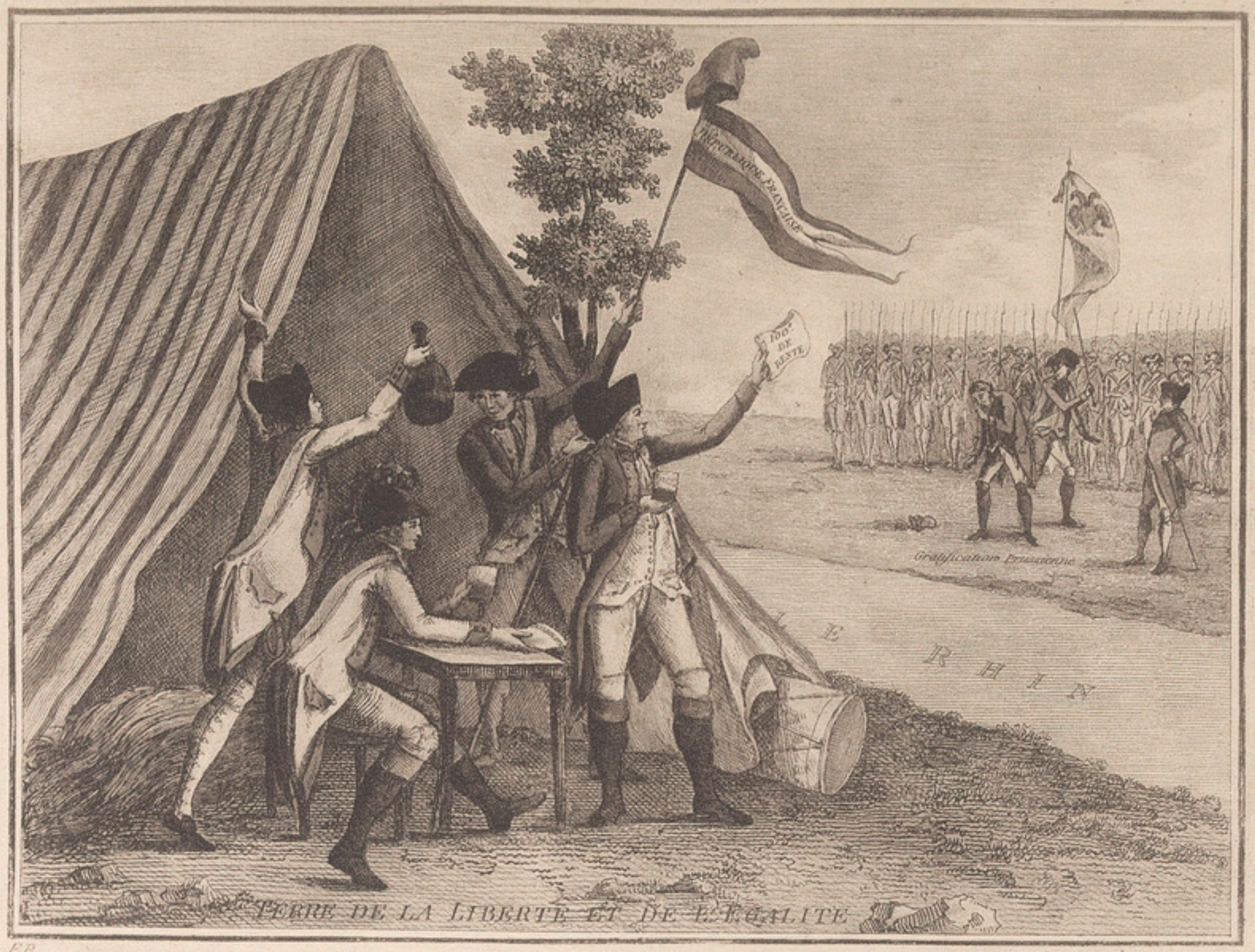

EB

Au Cercle Social Rue du Théâtre Français N° 4

Cent livres de Rente. | *Hundert Livres Leibrente.*

BIBLIOTHEQUE R.F.

CHAPITRE XXXV.

LA PREMIÈRE COALITION (III).

4623. **Appel des commissaires nationaux du Conseil exécutif provisoire près du pays de Namur** exhortant les citoyens à venir signer sur le registre qui sera fermé à deux heures et demie, et à se réunir ensuite dans l'église de Saint-Aubain «pour sanctionner comme souverain le vœu que chaque ‖ signataire a émis individuellement sur la réunion à la France». Signé : Scipion Bexon, Philippe Rigaúd, Adant, Saunier. «Namur le 2 Mars 1793...» En bas : «A Namur, ‖ Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Tome 28, fol. 1

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 393; largeur totale, 0 m. 267.

4624. «**Les maire et officiers municipaux ‖ de la Ville libre de Namur» aux habitants**, les requérant de payer avant quinze jours «les arrérages des Gabelles, ‖ Tailles, & autres Impositions qui sont duës ‖ aux différentes Caisses de cette Ville libre ‖ jusqu'au 22. Décembre dernier... Fait à la Maison commune à Namur le ‖ 2 Mars 1793... ‖ Étoient Signés De Posson, Maire de ‖ Namur; & S. J. Lafontaine, Greffier ‖ Municipal. ‖ Publié le 2 Mars 1793...» En bas : «A Namur, Chez Lafontaine, Imprimeur.» [Fol. 1

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 303; largeur totale, 0 m. 185.

4625. **Compte rendu de la séance du 2 mars 1793**, tenue en l'église Saint-Aubain, où les Namurois ont sanctionné leur vœu de réunion à la France; extraits du discours de Rigaud, un des deux commissaires nationaux du conseil exécutif provisoire près

du pays de Namur, — l'orateur insiste tout particulièrement sur le respect dû à la religion catholique, apostolique et romaine et à ses ministres. — Signé : Scipion Bexon, Philippe Rigaud, Adant et Saunier. « Namur, le 2 Mars 1793. » En bas : « A Namur, ‖ Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux. » [Fol. 2

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 408; largeur totale, 0 m. 290.

4626. **Circulaire adressée le « 3 Mars 1792 »** (*sic* pour 1793) **par les membres du comité de correspondance de l'Assemblée Nationale provisoire du pays Namurois** C. E. Denis, G. J. Linette, C. Carton, à toutes les communes, pour qu'elles envoyent « dans la huitaine, les procès-verbaux des ‖ nominations des Municipalités, afin de connoître les Communes, ‖ qui n'en ont point encore formés, & quels sont les motifs qui ‖ ont empêché cette nomination » suivant le décret rendu par l'« Assemblée Administrative séante à Namur le 2 Mars ‖ 1793, . . . Signés, N. Tassin, ‖ Président, Quevreux, Secrétaire-Général. » [Fol. 2

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 269; largeur totale, 0 m. 169.

4627. « **Avis ‖ aux citoyens Namurois** » d'une illumination générale de la ville dans la soirée du 3 mars 1793, pour célébrer sa réunion à la République française. Défense est faite d'user de poudre à tirer et de feux d'artifice. « Fait à la Maison commune à Namur ‖ le 3 Mars 1793. . . ‖ Paraphé De Posson, Maire ‖ de Namur. ‖ Signé, Lafontaine Greff^r Municipal. » En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur. » [Fol. 3

Imprimé de deux pages.

Hauteur totale, 0 m. 278; largeur totale, 0 m. 185.

4628. **Avis des maires et officiers municipaux de Namur aux habitants**, interdisant, sur la réquisition du commandant temporaire de la ville, Goullus, le stationnement dans les rues des voitures et chariots, sous peine d'une amende de six florins pour chaque contravention. « Fait à la Maison commune à Namur le ‖ 4 Mars 1793. . . ‖ Paraphé De Poss. Vt. ‖ Par Délibération ‖

Signé, S. J. Lafontaine. ‖ Publié le 4 Mars 1793... » En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur. » [Fol. 3

Imprimé de deux pages.

Hauteur totale, 0 m. 270; largeur totale, 0 m. 183.

4629. **Avis des « maire et officiers municipaux ‖ de la Ville libre de Namur, à leurs Concitoyens »** leur communiquant l'arrêté de l'administration provisoire du pays de Namur du 26 février relatif aux réclamations à faire valoir pour les voitures et chevaux fournis et pour les dommages supportés du fait des armées françaises ou autrichiennes. « Fait à la Maison Commune à Namur le 4 Mars 1793... ‖ De Posson Maire de Namur ‖ Par délibération ‖ Signé S. J. Lafontaine ‖ Publié le 5 Mars 1793... » En bas : « A Namur, chez Ferdinand-Joseph Lafontaine, Imprimeur. » [Fol. 4

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 377; largeur totale, 0 m. 259.

4630. « Au nom ‖ de ‖ la République ‖ française. ‖ » **Les Membres de la Convention Nationale, ses Commissaires près l'armée et dans les pays de la Belgique, de Liège**, etc., considérant que le récent échec survenu par surprise près d'Aix-la-Chapelle aux troupes françaises, trop peu nombreuses pour porter un grand coup aux ennemis, oblige à faire marcher à l'ennemi les troupes qui sont actuellement en garnison en Belgique, et à les remplacer par les gardes nationales des départements voisins, mises en état de réquisition par l'arrêté du 17 février, arrêtent que Gossuin et Merlin de Douai « se rendront sur le champ dans les Départemens du Nord, du Pas-de-‖Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes, pour... faire arriver aux ‖ lieux & aux époques qui vont être déterminées, le plus grand nombre qu'il sera possible de ‖ Citoyens armés, savoir : ‖ Ceux du Département du Nord, à Bruxelles le 18 Mars, présent mois; ‖ Ceux du Département du Pas-de-Calais, à Anvers le 24; ‖ Ceux du Département de la Somme, à Gand le 26; ‖ ceux du Département de l'"Aisne, à Tournay le 28; ‖ Ceux du Département des Ardennes, à Mons le 30 du même mois ». Même traitement que les volontaires nationaux. « Fait à Bruxelles le 5 Mars, mil sept cent quatre-vingt-treize... ‖ Signé Delacroix, Danton, Gossuin & Merlin (de

Douay). » En bas : « A Bruxelles, chez les Citoyens Tutot, Frères et Sœurs, longue Rue des Bouchers. » [Fol. 5

Placard imprimé. Ce placard, dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire, présente au sujet de Danton un particulier intérêt. C'est pour surveiller les armées de Dumouriez que le tribun avait été envoyé en Belgique par la Convention Nationale. Lorsque survint l'échec d'Aix-la-Chapelle, Danton rentra aussitôt à Paris afin d'y rendre compte de la situation et d'organiser des moyens de défense. Mais il y fut l'objet de vives attaques de Marat, qui l'accusait de s'être approprié en grande partie les quatre millions mis à sa disposition durant sa mission en Belgique. Danton fit décréter la levée en masse et la création d'un tribunal criminel extraordinaire; celui-ci devint le Tribunal Révolutionnaire qui l'envoya, un an plus tard, à l'échafaud.

Hauteur totale, o m. 520; largeur totale, o m. 395.

4631. **Proclamation des « Maire et officiers municipaux de la Ville libre ‖ de Namur à leurs concitoyens »** les invitant à assister à la plantation d'un arbre de la liberté sur la grand'place de la ville le jeudi 7 vers le 11 heures du matin et à illuminer à partir de 7 heures du soir. « Fait à la Maison commune à Namur le 5 Mars 1793... ‖ Paraphé De Poss. Vt. ‖ Par Délibération ‖ Signé, S. J. Lafontaine. ‖ Publié le 6 Mars 1793. » Une note manuscrite porte : « Cette proclamation N'a point eu lieu. » En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur. » [Fol. 6

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 333; largeur totale, o m. 242.

4632. « **Arrêté ‖ de l'Administration provisoire ‖ du Pays de Namur** ‖ Du 6 Mars 1793... » rétablissant les douanes et les droits de barrière dans le pays, sauf pour les armées françaises et ordonnant à tous les receveurs des droits de douanes, gabelles, de tailles, etc. « d'apporter dans les 24 heures à la caisse de ‖ l'administration, tout ce qu'ils peuvent avoir & devoir, ‖ sous peine d'y être contraint par corps ». « Fait & arrêté à l'assemblée les jour & en susdits ‖ P. J. Crombet, Vice-Président. ‖ Quevreux, Secrétaire-Général. ‖ Vû & approuvé par les Commissaires Nationaux du ‖ Conseil exécutif de la République Française. Signés, Philippe Rigaud, Scipion Bexon. » En bas : « A Namur, ‖ Chez J.-F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux. » [Fol. 6

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, o m. 364; largeur totale, o m. 290.

4633. **Arrêté de l'administration provisoire du pays de Namur,** du 6 mars 1793, obligeant les ecclésiastiques, chapitres et maisons religieuses, redevables d'arriérés de leurs tailles correspondant aux années 1791, 1792 et autres précédentes à payer ces arriérés dans le plus bref délai, entre les mains du receveur Mazure. Signé : «N. Tassin, Président. ‖ Quevreux, Secrétaire-Général. ‖ Vu et approuvé par les Commissaires Nationaux du Conseil exécutif de ‖ la République Françoise. ‖ Philippe Rigaud, Scipion Bexon.» En bas : «A Namur, ‖ Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 7

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 377; largeur totale, 0 m. 267.

4634. «**Arrêtés ‖ de l'administration provisoire ‖ du pays de Namur**» des 8 et 9 mars 1793, apportant des restrictions à l'arrêté du 6 courant qui ordonnait aux receveurs des douanes, gabelles et tailles, de verser dans les 24 heures à la caisse de l'administration tout ce qu'ils devaient : les deniers appartenant aux municipalités ne seront pas sujets à cette ordonnance, non plus que ceux qui sont destinés à payer le clergé séculier, les fabriques des églises, hôpitaux, écoles de charité, etc. Par contre les ci-devant privilégiés devront acquitter ces droits comme les autres. Signé : Tassin, Quevreux. Approuvé : Philippe Rigaud, Scipion Bexon. En bas : «A Namur, ‖ Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 8

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 391; largeur totale, 0 m. 293.

4635. «Namur, le 9 Mars 1793.» **Arrêté de l'administration provisoire du pays de Namur** communiquant aux municipalités l'ordre de réquisition du général Harville de huit cents travailleurs avec pioches, pelles et haches, et de voitures pour lundi matin 11 à la porte de Saint-Nicolas, et réglant la quote-part de chacune. Signé : N. Tassin, Quevreux; approuvé : Scipion Bexon, Philippe Rigaud. [Fol. 8

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 292; largeur totale, 0 m. 157.

4636. **Proclamation des « Commissaires nationaux ‖ à l'armée »** d'Harville et de Neuilly, l'encourageant dans la résistance contre les Autrichiens qui après avoir « surpris un poste fatigué » s'avancent sur Namur, dont le château vient d'être fortifié sous la direction du général Boucher. « Du 10 Mars 1793... ‖ Philippe Rigaud, Scipion Bexon. » En bas : « De l'Imprimerie Nationale. » [Fol. 9

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 406; largeur totale, 0 m. 295.

4637. « **Ordre** » **de Dumouriez** de restituer et rétablir dans les différents lieux d'où elle a été enlevée par ordre « des Agents du Pouvoir Exécutif de la ‖ République Française, avec une tyrannie qui dés‖honore les Français & qui met les Belges au ‖ désespoir » l'argenterie des églises. « A Bruxelles, le 11 Mars 1793... Le Général en Chef Dumouriez. » Textes français et flamand. En bas, « A Bruxelles, chez le citoyen F. Hayez, rue de l'Escalier. » [Fol. 10

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 371; largeur totale, 0 m. 269.

4638. « **Proclamation** » **de Dumouriez** invitant les corps administratifs et tous les habitants à « faire dresser des plaintes ‖ appuyées ‖ de Procès-verbaux, contre les vexations tyran-‖niques de quelques-uns des Agents connus sous ‖ le nom de Commissaires du Pouvoir Exécutif; surtout contre celles qui portent le caractère de pro-‖fanation », défendant les « rassemblemens ‖ contre l'Armée Française qui n'est pas coupable ‖ des crimes de quelques particuliers », et appelant le peuple Belge à des sentiments de fraternité avec le peuple Français « qui conviennent à deux Peuples libres ». « A Bruxelles, le 11 Mars 1793... ‖ Signé le Général en Chef Dumouriez. » Textes français et flamand. En bas : « A Bruxelles, chez le Citoyen Hayez, rue de l'Escalier. » [Fol. 10

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 354; largeur totale, 0 m. 283.

4639. « **Proclamation** » **de Dumouriez** défendant aux « Clubs Pa-‖ triotiques de s'immiscer aucu-‖nement dans les affaires publi-‖ ques... A Bruxelles, le 11 Mars 1793... ‖ Le Général en Chef ‖

Dumouriez.» Textes français et flamand. En bas : «A Bruxelles, chez le Citoyen F. Hayez, rue de l'Escalier.» [Fol. 11

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, o m. 398; largeur totale, o m. 285.

4640. «Arrêté ‖ de l'Administration provisoire ‖ du pays de Namur» du 12 Mars 1793, ordonnant «qu'aucun état de dépenses & ouvrages fait par l'As- ‖ semblée des quarante, qui a été formée dans la Ville de ‖ Namur, avant l'établissement de l'administration actuelle, ne seront reçus, liquidés ni payés par elle, que le ‖ compte de l'administration de ces quarante, ne lui aie ‖ été rendus» et invitant les quarante à rendre compte dans la huitaine des opérations qu'ils ont faites. Signé : N. Tassin, Quevreux. Approuvé : Philippe Rigaud, Scipion Bexon. En bas : «A Namur, ‖ Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 12

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, o m. 376; largeur totale, o m. 292.

4641. «Arrêté ‖ de l'Administration provisoire ‖ du Pays de Namur ‖ Du 12 Mars 1793» obligeant les municipalités dont plusieurs apportent des retards à l'exécution des ordres de l'Administration, à remettre à chaque porteur des envois qui leur seront remis un reçu signé et daté, à exécuter ponctuellement les ordres donnés, sous la responsabilité des officiers municipaux, et ordonnant aux particuliers de se soumettre immédiatement aux ordres qui leur seront donnés par leurs municipalités respectives. Signé : N. Tassin, Quevreux. Approuvé : Philippe Rigaud, Scipion Bexon. En bas : «A Namur, ‖ Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 13

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, o m. 378; largeur totale, o m. 293.

4642. «Arrêté ‖ de l'Administration provisoire du Pays Namurois du 13 Mars 1793» invitant les municipalités à fournir dans les quatre jours un état des chevaux et chariots qui sont dans chacune d'elles, de ceux qui sont au service de l'Armée française, et des «pailles, foins & autres denrées ‖ existants dans chaque Commune, au delà de ce qui leur est absolument nécessaire».

Signé : Tassin, Quevreux. Approuvé : Scipion Bexon, Ph. Rigaud. En haut, à g. : « N° 2. » En bas : « A Namur, Chez Ferdinand-Joseph Lafontaine, Imprimeur. » [Fol. 14

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 395; largeur totale, 0 m. 276.

4643. « Arrêté ‖ de l'Administration du Pays Namurois du 3 mars 1793 » réglant le service des arrêtés de l'administration qui « seront numérotés en les imprimant » aux chefs-lieux de canton créés par le décret du 2 février, et les sommes qui devront être payées par la municipalité du chef-lieu aux messagers principaux envoyés de Namur aux chefs-lieux, et par celle de la commune aux messagers secondaires envoyés du chef-lieu aux différentes communes du canton. Signé : N. Tassin, Quevreux. Approuvé : Scipion Bexon, Ph. Rigaud. En haut, à g. : « N° 3. » En bas : « A Namur, Chez Ferdinand-Joseph Lafontaine. Imprimeur. » [Fol. 15

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 392; largeur totale, 0 m. 269.

4644. Avis des maire et officiers municipaux de Namur pressant chacun de se conformer, avant le terme prêt à expirer, au décret du 2 courant « pour le paiement des arrerages des Tailles ‖ duës par les habitants de cette Ville ». « Fait à la Maison commune à Namur le 14 Mars 1793... ‖ Paraphé De Poss Vt. ‖ Par Délibération ‖ Signé, S. J. Lafontaine. » En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur. » [Fol. 16

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 342; largeur totale, 0 m. 242.

4645. « Du 15 Mars 1793 ». Copie de l'arrêté de l'Assemblée provisoire du Pays de Namur ordonnant le paiement intégral des tailles, sans retenue du tiers de la « cotte part arriérée dans les tailles de l'année 1791 & 1792 » autorisée par le décret du 5 courant, par les municipalités qui persistent dans leur séparation d'avec l'administration, obligeant les particuliers à se soumettre aux ordres des municipalités, et déclarant que dans le décret du 16 février dernier ordonnant le remboursement « des amendes payées par fait ‖ de pâturage depuis le mois de Mai 1792, jusqu'à ce jour 16 Fé-‖vrier 1793... cela ne ‖ doit pas s'entendre du

tiers qui a pû être perçu par les gardes ‖ champêtres ou sergens pour les salaires de leurs travaux, lequel ‖ tiers doit leur rester sans qu'on puisse en exiger la restitution». Signé : N. Tassin, Quevreux. Approuvé : Philippe Rigaud, Scipion Bexon. [Fol. 16

Imprimé de deux pages, paginées «(9)» et «(10)».

Hauteur totale, 0 m. 304; largeur totale, 0 m. 200.

4646. «Arrêté de l'Administration du Pays Namurois ‖ Du 16 Mars 1793» ordonnant l'impression et l'envoi à toutes les communes de la «Proclamation ‖ des Administrateurs du Pays Namurois, à leurs Concitoyens, de concert avec les Commissaires Nationaux & le Général Harville» du 13 mars 1793 appelant aux armes les Belges, les invitant à se joindre aux troupes du général Harville, et à l'armée de Dumouriez, pour résister aux Autrichiens, et ordonnant à ceux qui ne s'armeront pas, de déposer dans les vingt-quatre heures au Comité Militaire de l'Administration les armes qu'ils possèdent. Signé : N. Tassin, Quevreux. Approuvé : Auguste Harville, Philippe Rigaud, Scipion Bexon. En haut, à g. : «N° 5.» En bas : «A Namur, chez Jean-François Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 17

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 420; largeur totale, 0 m. 275.

4647. «Proclamation ‖ de l'Administration provisoire ‖ du pays de Namur ‖ Du 17 Mars 1793» exceptant de la proclamation et de l'ordre du général Dumouriez du 11 mars contre les Commissaires nationaux du Pouvoir exécutif de la République française les commissaires Bexon et Rigaud et les Commissaires adjoints Adant et Saunier qui ont eu pour les Namurois des «attentions paternelles». «Ainsi arrêté au lieu ordinaire des séances, les jour & an que dessus. ‖ Signé, P. P. Crombet, vice-Président. Quevreux, Secrétaire-Général.» En haut, à g. : «N° 6.» En bas : «A Namur ‖ Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux.» [Fol. 18

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 395; largeur totale, 0 m. 277.

4648. «Bataille de Nerwinde ‖ le 18 Mars 1793, ou 28 Ventôse An Ier de la République.» Au premier plan, combat de cava-

lerie. A droite, dans la vallée, le village fortifié de Nerwinden, devant lequel défilent des convois; sur les collines tout autour, villages et lignes de troupes. Sous le tr. c. : « Swebach Desfontaines inv. & del. — Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 79. » [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte et au burin. 79e *Tableau historique de la Révolution française.* Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453. Comme l'explique très justement Dumouriez dans sa proclamation du 20 mars (voir ci-après n° 4653), l'échec de la gauche de l'armée amena la défaite. Les Autrichiens avaient franchi la Meuse et s'avançaient par la route de Bruxelles; Dumouriez, revenu du Brabant hollandais, rallia ses troupes et se porta à leur rencontre. Cobourg se replia sur les hauteurs à l'est de la petite Ghette près du village de Neerwinden. La situation était à peu près la même qu'à Jemmapes, mais ici la supériorité du nombre ne compensait plus pour nous l'avantage de la situation. L'aile droite et le centre où se trouvaient Dumouriez et l'ex-duc de Chartres, Louis-Philippe, réussirent à chasser l'ennemi de ses positions, mais l'aile gauche, après de longs et sanglants efforts, fut repoussée et rejetée sur Tirlemont. Le reste de l'armée dut repasser la petite Ghette et se replier sur Tirlemont et Louvain. Cet échec hâta la trahison de Dumouriez qui était déjà décidé dès avant Neerwinden à traiter avec les Autrichiens et à marcher contre la Convention, comme le montrent bien ses trois proclamations du 11 mars dont nous avons donné l'analyse ci-dessus (nos 4637-4639) et la lettre qu'il envoya à la même date au président de la Convention et où il attaquait le fameux décret du 15 décembre, qui avait ordonné l'établissement du gouvernement révolutionnaire dans les pays occupés par nos armées, et signifiait qu'il avait dû prendre des mesures d'urgence contre nos agents et contre les clubs.

Hauteur, 0 m. 182; largeur, 0 m. 235.

4649. **Copie**, réduite et dans le même sens, du n° 4648 ci-dessus. Sous le tr. c. : « Gez. v. Swebach Desfontaines. — Gest. v. P. J. Laminit 1816. » Au-dessous : « Schlacht bey Neerwinden, welche der General Dumouriez ‖ gegen den Prinzen von Koburg verliert. ‖ den 18 Merz 1798 (*sic*). ‖ 27 Ventose Jahr I. der französischen Republik. ‖ » En bas, à dr. : « N° I. » [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 204.

4650. **Copie**, réduite et dans le même sens, du n° 4648 ci-dessus. Sous le tr. c. : « Swebach Desfontaines, inv. et del. — R. Vinkeles en D. Vrydag. sculp. » Au-dessous : « Veldslag met de Oostenrijkers, bij Neerwinden, op den 18den van Lentema and 1793. » [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte et au burin. Tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 153; largeur, 0 m. 205.

4651. **Arrêté des « maire et officiers municipaux de la Ville libre ‖ de Namur »** défendant « de rester après neuf heures ‖ du soir dans aucune maison publique, telle que Cabarets, Tavernes, ‖ Caffés & autres semblables » sous peine d'amende pour le délinquant et le cabaretier. « Fait à la Maison Commune à Namur le 19 Mars 1793,... ‖ Paraphé Pet. Vt. ‖ Par Délibération ‖ Signé, S. J. Lafontaine. ‖ Publié le 19 Mars 1793 à la Maison commune à Namur, en présence de la ‖ Municipalité. » En bas : « A Namur, chez Hinne Imprimeur. » [Fol. 20

Placard imprimé.

Hauteur, 0 m. 376; largeur, 0 m. 264.

4652. « **Arrêté ‖ de l'Administration provisoire ‖ du Pays de Namur ‖** Du 20 Mars 1793 » déclarant que les fermiers et maraîchers qui apporteront au marché de la ville des grains, fruits légumes et autres denrées pourront circuler sans être inquiétés, avec leurs chevaux et leurs voitures, et réclamant aux municipalités l'état des grains que chaque habitant possède au delà de ce qui lui est absolument nécessaire pour son usage personnel. « Signé N. Tassin, Président. Dechamps, ‖ Chef de Bureau, *pro* Quevreux absent. ‖ Vu & approuvé ... Philippe Rigaud, Scipion ‖ Bexon » En haut, à g. : « N° 7. » En bas : « A Namur, Chez J. F. Stapleaux, Imprimeur des Administrateurs Nationaux. » [Fol. 21

Placard imprimé sur deux colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 364; largeur totale, 0 m. 273.

4653. « **Proclamation** » **de Dumouriez** flétrissant la mauvaise conduite de l'aile gauche de l'armée qui amena la défaite de Neerwinden, dont il attribue la cause à l'indiscipline et au brigandage et promulgant : « 1° Tout officier qui s'écartera de sa troupe en présence de l'ennemi sera chassé ‖ & rasé, & son nom envoyé à sa Municipalité. ‖ 2° Tout Officier ou soldat qui fuira en criant qu'on est trahi, qu'on est coupé, ‖ sera puni de mort. ‖ 3° Tout officier ou soldat qui sera convaincu de vol, ou de meurtre sera jugé ‖ sur le champ, sans formalités, & puni de mort. » « Au camp

de Cumptich, le 20 Mars 1793... ‖ Signé, Dumouriez. ‖ Certifié conforme par le Général de brigade, chef de ‖ l'Etat-Major de l'Armée du Nord, Thowenot.» [Fol. 22

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 386; largeur totale, 0 m. 205.

4654. «Arrêté ‖ de la municipalité de la Ville de Namur ‖ Du 22 Mars 1793» protestant contre l'insertion faite au texte de l'arrêté de l'Administration provisoire du Pays Namurois du 5 Mars 1793 de la phrase : «Après en avoir concerté ... Avec les officiers Municipaux ‖ de la Ville de Namur», attendu que la municipalité s'est toujours opposée audit arrêté. «Fait à la maison Commune à Namur les jour, Mois & An susdits. ‖ Paraphé De Poss. Vt. Signé par deliberation, S. J. Lafontaine.» En bas : «A Namur, Chez Ferdinand-Joseph Lafontaine, Imprimeur.» [Fol. 23

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 380; largeur totale, 0 m. 274.

4655. «Het in hechtenis nemen van de afgevaardigden der Nationale Conventie, door Dumourier, op den 4den van Grasmaand 1793.» Dans la cour du quartier général de Dumouriez. Celui-ci que l'on aperçoit à la fenêtre, à gauche, donne l'ordre aux hussards rangés dans la cour de faire prisonniers le ministre de la guerre et les commissaires envoyés par la Convention pour lui demander raison de ses actes. Les Commissaires français s'apprêtent à monter dans une voiture de poste. Sous le tr. c. : «J. Vinkeles, del. R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp.» [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte et au burin. Tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes J. et R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350. Nous n'avons pas trouvé dans le *Recueil des tableaux historiques de la Révolution française*, dont celui-là est en général la copie, la figuration de la même scène. On sait que le 30 mars la Convention manda à sa barre Dumouriez dont les agissements paraissaient suspects et chargea le ministre de la Guerre, le général Beurnonville, et quatre commissaires de le lui signifier. Ils arrivèrent le 1er avril au soir au quartier général de Saint-Amand. Dumouriez refusa d'abandonner ses troupes, et devant l'insistance des commissaires qui l'avaient déclaré suspendu de ses fonctions, il les fit arrêter par ses hussards et les livra le lendemain tous les cinq comme otages aux Autrichiens. En même temps, il s'apprêtait à marcher sur Paris.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 205.

4656. **La même estampe**, état antérieur, sans la lettre, avec seulement les signatures des artistes. [Fol. 24

4657. «**Dumourier arrests Beurnonville**... — **Dumourier arrete Beurnonville**, ‖ ministre de la Guerre avec les quatre Députés ‖ Camus, Bancal, Quinette et Lamarque qui ‖ lui furent envoyes par la Convention National ‖ le 2» Avril 1793 «pour examiner sa Conduite; ils les en‖voit en Otage au General Clairfayt, Commandant les Autrichiens, ou ils ont restés jusqu'à ce qu'ils ‖ ayent été échangés avec la Fille de Louis XVI, en D^bre 1795». Dans une pièce de style Louis XVI, Dumouriez debout et les Commissaires; par la porte, au fond, entrent les soldats, qui viennent arrêter Beurnonville. Sous le tr. c.: «Barbier invenit — I. Prandi f.» [Fol. 25

Gravure au pointillé.

Hauteur, 0 m. 289; largeur, 0 m. 232.

4658. «**Beurnonville**, ‖ Général des Armées de la Rep. fr. ‖ Né à Champignelle dep^t de L'Yonne ‖ le 10 mai 1752.» En buste, de trois quarts à g., dans un ovale, sous lequel on lit: «F. Bonneville del Sculp.» En bas: «A Paris rue St Jacques N° 195». [Fol. 25

Gravure au pointillé. Sur Bonneville et la collection de portraits qu'il grava, voir les notices de nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 113; largeur de l'ovale, 0 m. 094.

4659. «**Nic^las M^ric Quinette**, Député du Dépar^t de l'Aisne à l'Assemblée ‖ Législative et à la Convention Nationale, l'un des quatre ‖ Commissaires livrés aux Despotes par Dumouriez...» En buste, de trois quarts à droite, la tête de face, dans un cercle encadré rectangulairement. Sous le tr. c.: «Peint par la Neuville, Elève de David — Gravé par Miger.» En bas: «Présenté à la Convention Nationale ‖ Par les Citoyens La Neuville et Miger. ‖ Se vend à Paris Chez La Neuville Peintre, Rue Croix des Petits Champs, N° 19 ‖ Et chez Miger Graveur, Rue de la Bucherie N° 26.» [Fol. 26

Gravure au burin.
A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 160.

4660. « Michel Camus ‖ Représentant du Peuple Français ‖ Livré par des traîtres aux Autrichiens. » En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville Del — J. Gauter sculp. » En bas : « A Paris chez l'Auteur, rue St Jacques N° 195. » [Fol. 26

Gravure au pointillé. Sur Bonneville et sa collection de portraits, voir les notices de nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 104; largeur de l'ovale, 0 m. 086.

4661. « M. Dumouriez — Général ‖ Commandant en Chef — les Armées du Nord ‖ et de la — Belgique. » En buste, de profil à g., dans l'encadrement habituel de la collection Le Vachez. Sur le miroir, au milieu de la tablette, l'inscription : « Vivre ‖ libre ‖ ou ‖ Mourir. » En bas : « A Paris chez Le Vachez, sous les Colonnades du Palais Royal N° 258 — 79. » [Fol. 27

Le portrait à l'aquatinte, l'encadrement au burin. Sur la collection de portraits Levachez, voir la notice en tête de nos n°s 2134-2377.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 157.

4662. « Du Mourier. » En buste, de profil à dr., dans un encadrement ovale porté sur une tablette où se lit le nom de Dumouriez. Sous le tr. c. : « De Pestre Pinx. — F. de Roode Sculp a Rott^on^. ‖ A. Loosjes Pz excud : 1792. » [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 156; largeur, 0 m. 112.

4663. « C^les^ F^is^ Dumouriez. ‖ né à Cambray, le 26 Janvier 1739. ‖ Général en chef des armées de la Rép. Fr. » Buste de profil à dr., dans un ovale sous lequel on lit : « Dapres Nature par F. Bonneville. » En bas : « A Paris, au Cercle Social. Rue du Théâtre Français, N° 4. » [Fol. 28

Gravure au burin. Sur Fr. Bonneville, voir, ci-dessus, les notices de nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 111; largeur, 0 m. 092.

4664. Copie de la même estampe, gravée par E. Bovinet. [Fol. 28

Gravure au burin.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 111; largeur, 0 m. 091.

4665. « **Charles F[ran]çois Dumourier** ». Buste de face, la figure légèrement tournée à g., le bâton de commandement en main, dans un cadre ovale sur la bordure duquel on lit l'inscription ci-dessus en partie cachée par un rideau drapé à la partie supérieure d'un encadrement rectangulaire; sous l'ovale, une tablette sur laquelle sont appuyées une lance surmontée d'un chapeau, une épée, un bâton de maréchal et une couronne de lauriers. Sous le tr. c. : « J. J. Ryms ad viv. del. 1792 — H. de Haas excud. — J. C. Bendorp sculp. » [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 143; largeur, 0 m. 097.

4666. **Dumouriez**, en buste, de profil à dr., dans un médaillon circulaire sous lequel on lit, à dr. : « Le Vachez sculp. » Au dessous : « **Dumouriez fait arrêter les commissaires envoyés vers lui par la Convention Nationale.** » Sous le tr. c. de la tablette, on lit : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — l'An 6 de la Répub. — Duplessi-Bertaux aqua forte. » Suivent la légende : « Dumouriez, Ministre des Affaires étrangères. . . » et 22 lignes de texte commençant par ces mots : « Dumouriez ne fut jamais ni franc Royaliste, ni franc Républicain. . . » [Fol. 29

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur Le Vachez et sur les *Tableaux historiques de la Révolution* dont cette planche est extraite, voir la notice ci-dessus, en tête de nos nos 446-453.

Diamètre de l'aquatinte, 0 m. 109. Hauteur totale, 0 m. 364; largeur, 0 m. 225.

4667. « **Dumourier** ». En buste, de profil à dr., dans une bordure ovale tronquée de trois côtés, encadrée rectangulairement, et accompagnée, au-dessous, d'un tableau portant l'inscription ci-dessus. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens, sculps. » [Fol. 29

Gravure au pointillé. Sur L.-A. Claessens et la série des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est détaché, voir ci-dessus nos nos 562, 1050 et 2665.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 085.

4668. « **la pelle et les sabots, sont du même bois.** » **Dumouriez** au pilori, injurié par les créanciers qui lui présentent une note : « 3 milions en pa-‖pier à prendre sur le Trésor ‖ public décret ‖ du 30 mai ‖ 1792 ». L'accusé implore Notre-Dame de Bon Secours

IMPRIMERIE NATIONALE.

qui apparaît dans les nuages. Au fond, paysage maritime; à gauche, le ballon « Proto »; à droite, un navire. Dans un ovale. [Fol. 30

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, o m. 083; largeur, o m. 136.

4669. « Le Sauveur de la Belgique ‖ Marche précipitée du perfide Dumourier vers paris. . . » Dumouriez, en costume de général, passant par dessus les cadavres des soldats, se précipite vers une ville fortifiée que l'on aperçoit à droite et qui représente Paris, soi-disant pour « protéger la partie saine de la Constitution Nationale ». Sur son épée ébréchée sont gravés ces mots : « Je veux un Roi. » Dans les airs : « La Renommée la ‖ trompette au pétoire, ‖ du Général annonce la ‖ dernière Victoire. » En bas : « A Paris chez Villeneuve Graveur Rue Zacharie St Séverin Maison du Passage, N° 72. » [Fol. 30

Gravure à l'aquatinte, anonyme.
A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 219; largeur, o m 185.

4670. « Arlequin Général d'Armée. » Caricature de Dumouriez, à cheval, en costume d'arlequin, un masque sur la figure, le bâton de commandement à la main. Dans le fond, combat de trois cavaliers et trois fantassins. « Le Commandant en Chef de l'Armée des Patriotes Campée auprès de Bréda : ne voulant pas être connu, ‖ ne quitte jamais le Masque, n'i l'habit d'Arlequin. . . le Gouvernement ‖ impérial a mis sa tête à prix pour 3ooooo Florins. . ., lui de son côté ‖ à fait afficher à Bruxelles, la Tête de Mr de Traut-mansdorf au même prix. » [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur totale, o m. 206; largeur totale, o m. 168.

4671. « Dumourier dining in State at St James on the 15 May 1793. . . » A droite, Dumouriez, en guenilles, l'air affamé, assis dans un grand fauteuil dont le dossier est couronné du bonnet phrygien. Sur la table, de la vaisselle d'argent et d'or prise dans quelque trésor d'église; trois cuisiniers s'empressent : au milieu, Fox offre la tête de Pitt; à droite, le roi Georges III présente les débris de la couronne brisée; à gauche, la reine tient dans les mains une sou-

pière que surmonte une mitre d'évêque. Tous trois sont coiffés du bonnet rouge à la cocarde tricolore. Sous l'inscription, à dr. : « Jas Gillray delt. » En bas : « London, Published by John Miller, Bridge Street, & W. Blackwood, Edinbergh. » [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par Gillray.

Hauteur, avec le cadre, 0 m. 200 ; largeur, 0 m. 239.

4672. « Ceci fut distribué par le modeste Dumouriez. ‖ A Merghenteim le 1 de mai 1793 — et Ceci par un ami de la vérité ‖ A Bruxelles ce 5 de mai 1793. », Dans deux médaillons circulaires, sont opposées : à gauche, la campagne de Dumouriez du 28 août au 7 décembre 1792 : « 1792 ‖ L'an premier de la République. ‖ Les quatre mois bien employés, ‖ ou ‖ les prodiges de la liberté, de l'égalité, du talent et ‖ de la valeur républicaine, par le ‖ Général Dumouriez »; à droite, celle du prince de Cobourg du 1er au 29 mars 1793 : « 1793, ‖ L'an dernier de la république. ‖ Les quatre semaines bien employées, ‖ ou ‖ les prodiges de la fidélité, ‖ des talens et de la valeur ‖ des Allemands, par le prince ‖ Général Cobourg. » A gauche, l'arbre de la liberté couronné du bonnet phrygien; à droite, l'arbre, sapé, s'écroule. [Fol. 31

Placard imprimé, le bonnet phrygien colorié en rouge.

Hauteur totale, 0 m. 183; largeur totale, 0 m. 267.

4673. « Le glorieux en opposition avec la gloire ». Placard sur le même sujet que le précédent; opposition de la campagne de Dumouriez, à gauche, et de celle du prince de Cobourg, à droite, cette dernière proclamée le « 15 » mai. [Fol. 31

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 183; largeur totale, 0 m. 331.

4674. « Bombardement et Prise de la Ville de Deux Ponts contre les Prussiens par les Armées de la République ». A droite, des canonniers bombardent la ville que l'on aperçoit dans le fond à travers des nuages de fumée. A gauche, des fantassins attendent le moment de l'assaut. En bas : « A Paris chez le Citoyen Jean Md d'Estampes rue St Jean de Beauvais, N° 4. » [Fol. 32

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 295; largeur, 0 m. 470.

4675. « **Evacuation of holland and Brabant or Evacuation de la Hollande et du Brabant.** » L'armée française en déroute; Dumouriez, tenant à la main un papier où sont écrits ces mots : « Citoyens ‖ Je crains de vous ‖ enuier par le Récit de ‖ mes victoires ‖ Dumourier », s'enfuit rendant par la bouche et le fondement les villes, l'or et les trésors d'églises du pays conquis. Il est poursuivi par l'armée hollandaise aux chants du « Ça ira » et par un général armé d'une seringue sur laquelle on lit : « La Seringue De ‖ Clerfait ». Deux citoyens arrosent amplement, de la manière que l'on devine, le chapeau du général. A droite, un canon avec, en guise de boulets, des « Pilulles purgatives ». Au premier plan, « la vraie liberté morte ». L'adresse, qui est gravée à la partie supérieure de la planche, est rognée et presque complètement illisible. [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 230 ; largeur, o m. 378.

4676. « **Preparing for Action or an English man of war Engaging two Dutch Doggers** ». Au milieu, un soldat, gros et gras, entre deux commères rebondies et dépoitraillées, dont l'une lui verse à boire, tandis que l'autre glisse la main dans la poche de son pantalon; à gauche, un autre se soulage sur une pièce de canon : « wine cannot cure the Pain J Indure ‖ for my Dear Chloes sake ». Au fond, à dr., les tentes d'un camp. En haut, au-dessus du tr. c. : « London Pub. June 9 1793 by S. W. Fores N° 3 Piccadilly where may be seen the original Model of the Guilotine Head and hand of count Streunzee Ad^mt 1 Shg ‖ and the Largest collection of caracatures in the World. » [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 218; largeur, o m. 328.

4677. « **Déroute de Passy** ‖ le 13 Juillet 1793. » Au premier plan, cavalier et fantassins fuyant; à gauche, le pont de Vernon sur lequel on aperçoit encore des fuyards; dans le fond, la ville. Sous le tr. c. : « Swebach Desfontaines inv. & del. — Berthault sculps. » En haut, à dr. : « N° 84. » [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte et au burin. 84e *Tableau historique de la Révolution française.* Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête des n°s 446-453. Le commentaire joint à cette planche rappelle qu'à la suite de l'arrestation des députés girondins, les dépar-

tements se soulevèrent contre Paris. A Caen, s'étaient réunis des bataillons du Calvados et de l'Ille-et-Vilaine; ils se dirigèrent sur Paris, et campèrent près de Vernon, en face des soldats envoyés par la Montagne. Mal commandés, divisés entre eux, ils prirent la fuite à la première alerte, et se retirèrent en désordre jusqu'à Lisieux.

Hauteur, o m. 179; largeur, o m. 247.

4678. «**Arrestation des ambassadeurs français à Novate.** ‖ le 25 Juillet 1793...» Les ambassadeurs français Maret et Sémonville, chargés de chaînes ainsi que les gens de leur suite, insultés et frappés par des brigands au service de l'Autriche, montent dans une barque. Dans le fond, le lac de Côme, bordé de montagnes; à droite, groupe de femmes terrifiées à la vue de l'arrestation des ambassadeurs. En bas, à g., au-dessus du tr. c. : «J. Duplessi Bertaux inv. & sculp.» Sous le tr. c. : «Duplessi Bertaux inv. & sculp. — Terminé par P. P. Choffard.» En haut, à dr. : «N° 85.» [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte et au burin. 85e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Duplessi-Bertaux et Choffard, voir la notice en tête des nos 446-453. Sémonville avait quitté la France à la fin de mai 1793 pour Constantinople où il devait remplacer, en qualité d'ambassadeur, Choiseul-Gouffier. Il chercha à gagner les Etats de Venise par la Suisse, et, en passant par Genève, retrouva Maret qui se rendait à Naples, comme ministre plénipotentiaire. En longeant le lac de Côme, ils furent saisis à Novate par les «burlandotti», gardes de la frontière du Milanais chargés du recouvrement des droits de douane, et livrés aux Autrichiens.

Hauteur, o m. 189; largeur, o m. 252.

4679. «**Victoire de Hondschoote,** ‖ le 7 Septembre 1793.» Les troupes françaises montent en lignes serrées à l'assaut des positions défendues par l'armée anglaise; au premier plan, peloton de cavalerie. Dans le fond, à gauche, la ville de Hondschoote. Sous le tr. c. : «Swebach Desfontaines inv. & del. — Berthault sculp.» En haut, à dr. : «N° 87.» [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte et au burin. 87e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir la notice en tête des nos 446-453. Après la trahison de Dumouriez, l'armée autrichienne s'était avancée rapidement dans l'intérieur, elle mit le siège devant Cambrai et Maubeuge. L'armée anglo-hollandaise, commandée par le duc d'York, fils du roi d'Angleterre, entreprit le siège de Dunkerque, occupée par une faible garnison. L'armée du Nord était démoralisée; elle avait eu successivement pour chefs : Dampierre, Custine, Houchard. Le 22 août, le duc

d'York posait son camp sous les murs de Dunkerque, ne laissant sur ses derrières qu'une armée de dix-huit mille hommes fortement retranchée dans le bourg de Hondschoote. La garnison de Dunkerque se défendit courageusement et laissa à Houchard le temps de rassembler, à Cassel, une armée supérieure en nombre à celle que les Anglais avaient laissée à Hondschoote. Le 6 septembre, l'armée du Nord attaquait les Anglais, mais, après un combat sanglant qui dura toute la journée, elle dut rentrer dans ses positions. Le lendemain, la lutte recommença avec une nouvelle ardeur; l'armée française réussit à emporter à la baïonnette les retranchements ennemis. Le duc d'York, craignant d'être coupé, leva précipitamment son camp de devant Dunkerque. On sait que Houchard, injustement accusé par le Comité de Salut public d'avoir eu des intelligences avec le duc d'York et «d'avoir vaincu malgré lui à Hondschoote, fut livré au tribunal révolutionnaire et condamné à mort».

Hauteur, o m. 181; largeur, o m. 251.

4680. «**Massacre de l'equipage de la Modeste dans le port de Gênes, par les Anglais,** ‖ le 5 Octobre 1793.» L'intérieur du port, défendu vers la haute mer, par une longue digue; la «Modeste», à l'ancre, est abordée par un vaisseau anglais et envahie par l'équipage de ce dernier. D'autres vaisseaux anglais sont déjà mouillés dans le port ou s'apprêtent à entrer. Au premier plan, des matelots anglais, montés sur des chaloupes, massacrent les malheureux, qui se sont précipités à la mer pour chercher un asile dans la ville. Sous le tr. c. : «Ozane inv. & del. — Berthault sculp.». En haut, à dr. : «N° 88.» [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte et au burin. 88e *Tableau historique de la Révolution française.* Sur cette collection et les artistes Ozanne et Berthault, voir la notice en tête de nos nos 446-453. Le commentaire joint à cette planche rappelle que les Génois, qui entretenaient depuis plus de deux siècles avec la France une alliance fidèle, pressés par la Coalition, avaient proclamé leur neutralité. Malgré cette neutralité, la flotte de l'amiral Gell pénétra dans le port, massacra l'équipage de la frégate «La Modeste», qui se croyait en sécurité dans un port ami, et de deux tartanes de la République, et enleva ses prises en plein jour, grâce a l'inertie du sénat génois, qui n'opposa que des démonstrations très platoniques.

Hauteur, o m. 193; largeur, o m. 262.

4681. «**Siege de Granville,** ‖ le 14 novembre 1793.» Granville et son enceinte fortifiée. Les Vendéens et les Chouans se retirent en déroute sans avoir réussi à prendre la ville, héroïquement défendue par ses habitants. Sous le tr. c. : «Swebach Desfontaines inv. & del. — Duplessi Bertaux aqua forti. — Berthault sculp.» En haut, à dr. : «N° 92.» [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte et au burin. 92e *Tableau historique de la Révolution française.* Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines, Duplessi-Bertaux et Berthault, voir la notice en tête de nos nos 446-453. On trouvera, rassemblés sous nos nos 6357-6410, toute une série de pièces relatives à la guerre de Vendée, dont le siège de Granville est un épisode. Les Vendéens, unis aux Chouans, s'étaient efforcés de se porter au nord de la Bretagne, pour occuper un port qui eût facilité leurs relations avec l'Angleterre. On décida d'attaquer Granville; les faubourgs furent embrasés et l'assaut dura quarante-huit heures. Les habitants se défendirent héroïquement, les femmes se joignirent aux combattants, et l'armée royaliste dut se retirer.

Hauteur, o m. 188; largeur, o m. 244.

4682. «**Belle action de 16 habitans de Saussure**, le 20 frimaire l'an 2e [10 Décembre 1793]. ‖ Deux voitures de fourrage, destinées pour l'Armée du Rhin, sont arrêtées à Saussure... par le manque de chevaux. Seize braves sans-culottes... quittent ‖ leurs travaux et se présentent pour y suppléer. Huit d'entr'eux s'attèlent a chacune des voitures... ‖ ils conduisent les deux chariots dans l'espace de quatre jours, à Colmar, distant de vingt-deux lieues de Saussure...» A la porte d'une ferme, dans un pays de montagnes, les deux voitures de foin; l'une d'elles est tirée par huit hommes; l'autre est arrêtée, les huit hommes qui se sont offerts pour la tirer, entourent deux représentants du peuple et refusent l'indemnité qu'ils leur offrent pour leur travail. En bas : «A Paris, chez Basset, Md d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins.» [Fol. 36

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, o m. 213; largeur, o m. 322.

4683. «**Bonaparte au siège de Toulon** ‖ 30 Novembre 1793.» Bonaparte, alors tout jeune capitaine d'artillerie, expose devant le général Dugommier et les représentants du peuple le plan qui doit être suivi pour la prise de Toulon. A terre, le plan déployé de la ville, sur laquelle Bonaparte indique du bout de son épée la «redoute anglaise» sur laquelle devront porter tous les efforts. Derrière, à gauche, des canonniers mettent leurs pièces en batteries; dans le fond, la rade. En bas : «A Paris, chez Jean, rue St Jean de Beauvais, No 10. — Déposé.» [Fol. 37

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Après la prise de Lyon, les efforts de l'armée républicaine se portèrent sur Toulon, qu'occupaient des Anglais, Espagnols, Napolitains et Piémontais. L'armée assiégeante, qui jusque là était

très faible, se trouva puissamment renforcée. Après quelques semaines de tâtonnements, le commandement fut donné à Dugommier. Cinq représentants du peuple étaient au camp, entre autres Robespierre jeune, qui, sur la recommandation d'un autre représentant, le corse Salicetti, s'intéressa vivement à Bonaparte, et lui fit donner, malgré l'infériorité de son grade, la direction de l'artillerie. Toulon était formidablement défendue vers la terre, et Bonaparte se rendit compte que le seul moyen de prendre la ville était de menacer la flotte alliée dans la petite rade et de la forcer à abandonner la ville. Il fallait pour cela se rendre maître d'un des deux promontoires qui commandent les deux rades; sur l'un deux, le promontoire de l'Éguillette, les ennemis avaient établi un camp retranché que l'on désignait sous le nom de la «redoute anglaise». Le point décisif de l'attaque devait donc être le promontoire de l'Éguillette. Le Comité de Salut public approuva ce plan élaboré par Bonaparte et Dugommier. Après une attaque feinte sur le fort de Malbousquet qui couvrait Toulon sur la route d'Ollioules (30 novembre), l'artillerie commença à battre la redoute de l'Éguillette. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, par une pluie torrentielle, les colonnes républicaines marchèrent à l'assaut. A côté de Dugommier, s'avançaient, à la tête des bataillons, trois représentants : Robespierre jeune, Salicetti et Ricord. On entendit le vieux général dire à l'oreille d'un de ses lieutenants, Victor, le futur duc de Bellune : «Allons, Victor, il faut prendre la redoute, ou sinon...» et il se passa la main sur le cou. On la prit. Toulon était à nous. Les Anglais hâtèrent les préparatifs de départ. La nuit venue, ils incendièrent les magasins et l'arsenal, embarquèrent une partie de la population affolée, et s'enfuirent. Le 18 décembre, les premiers détachements pénétrèrent dans la ville, éteignirent, avec l'aide des galériens, l'incendie, et coulèrent les chaloupes chargées de fuyards. Le 19, les représentants et l'armée entrèrent dans la malheureuse et coupable ville; la fureur de vengeance fut portée à son comble à la vue du représentant Beauvais, qu'on avait tiré du cachot où il avait été jeté et où était mort son collègue Bayle, et de trois cents Jacobins toulonnais qui avaient réussi à s'enfuir du vaisseau où ils étaient retenus prisonniers. Fréron et Barras, deux des cinq représentants du peuple, convoquèrent, au Champ de Mars, la population de Toulon et firent sortir ceux qui avaient exercé des fonctions au nom de Louis XVII ou travaillé aux gages des Anglais. Il en sortit six cents. Douze juges élus par les trois cents Jacobins choisirent cent-cinquante malheureux qui furent mitraillés sur le champ. Ces massacres continuèrent pendant plusieurs jours et souillèrent la brillante victoire des armées républicaines.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 235.

4684. «**Vue du Port de Toullon.**» Au premier plan, le môle et les quais où circulent divers personnages; au delà, la rade; à droite, maisons. Lancement d'une frégate. [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Vue d'optique, comme l'indique en haut de l'estampe, le titre retourné : «Port de Toullon.»

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 400.

4685. «**Prise de Toulon par l'Armée Française**, le 29 Frimaire an II ‖ sous le commandement du Général en Chef Dugommier, après 5 jours et 5 nuits de siège, contre les Armées Anglaise et Espagnole». Les troupes, infanterie et cavalerie, s'apprêtent à pénétrer dans la ville que viennent d'abandonner les coalisés après avoir mis le feu à l'arsenal. Dans le fond, la ville et la rade d'où sort le dernier vaisseau anglais; au premier plan, le quartier général et les officiers à cheval; le général Dugommier donne les derniers ordres. Sous le tr. c. : «Dessiné par Nodet — Gravé par Le Beau». En bas : «A Paris chez Jean, rue Jean de Beauvais, N° 32 — Déposée à la Bibliotheque Nationale.» [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte, par Le Beau, d'après Nodet.

Hauteur, 0 m. 330; largeur, 0 m. 496.

4686. «**Reprise de la Ville de Toulon par les Armées de la République** contre les Anglois et les Espagnols.» Les troupes françaises se précipitent à l'assaut de la «redoute anglaise». Au premier plan, à gauche, cavaliers se préparant au combat. Sous le tr. c. : «Le la Peigna Pinx. — D. G. M. Sculp.» En bas : «A Paris chez le Citoyen Jean M^d^ d'Estampes, rue St Jean de Beauvais N° 4.» [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte. De la même série que notre n° 4541 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 295; largeur, 0 m. 470.

4687. «**Reprise de Toulon par les troupes françaises** ‖ le 18 décembre 1793...» Les troupes de la République ont envahi Toulon et débouchent sur le port où s'embarquent les royalistes abandonnés par les Anglais. Dans le fond, les monuments qui bordent le port. A droite, la flotte ennemie, en retraite. Sous le tr. c. : «Swebach Desfontaines inv. & del. — Berthault sculp.» En haut, à dr. : «N° 95.» [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte et au burin. 95e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête des n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 243.

4688. **Copie**, réduite et dans le même sens, de la précédente estampe. Sous le tr. c. : «Swebach Desfontaines, inv. et del. — R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp. 1803.» Au-dessous : «Herneming

van Toulon, door het Fransche leger, op den 18^den van Winter-maend 1793.» [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte et au burin. Tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 210.

4689. Copie, réduite et dans le même sens, du n° 4687. Sous le tr. c. : «Gez. v. Swebach Desfontaines — Gest. v. S. Gysin 1816.» Au-dessous : «Wiedereinnahme von Toulon durch die französischen Truppen, ‖ den 18ten Decemb. 1793...» En bas, à dr. : «N° XI.» [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte et au burin. Tirée du recueil allemand.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 203.

4690. «**Les Anglais chassés de Toulon.** ‖ Le 28 Frimaire de l'an 2me de la République française une et indivisible, l'Armée française reprit par sa valeur et son ‖ courage Toulon dont les Anglais s'étoient emparé par trahison.» Assaut général de la ville; au premier plan, pièces d'artillerie en batterie. En haut : «Rév. de Paris — N° 219, P. 355.» [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 27 frimaire-6 nivôse an II (19-26 décembre 1793).

Hauteur, 0 m. 095; largeur, 0 m. 148.

4691. «**Le duc Dyork** ‖ Roy des sections de Toulon de Lion, &c, &c... ‖ Armé du flambeau de la discorde et du Serpent de l'envie, avec un sceptre à tête de loup désignant que les ‖ Tirans sont des loups ravisseurs,... accompagné du Léopard Anglais chargé de grains, poursuivi par les troupes françaises, se hate de quitter le continent». Dans les airs, derrière lui, une harpie. [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 288; largeur, 0 m. 224.

4692. «**Subsistances** ‖ **Portée par le duc Dyork a Toulon.** ‖ On voit ce qu'il y avoit dans le sac; le grain seul reste sur le terrein de la Liberté, qu'il abandonne, ‖ ayant le nez cassé et le sceptre ses espérances étant rompu.» Fuite du duc d'York et de ses troupes qui

s'apprêtent à se rembarquer. Le duc porte sur son dos un grand sac percé d'où s'échappent des grains; à la partie supérieure passent une tête couronnée (Louis XVII), un glaive et un serpent. A terre, un sceptre brisé. [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte, pendant de la précédente.

Hauteur, 0 m. 289; largeur, 0 m. 227.

4693. «**Départ de l'Anglais du Continent** ‖ Chargé de son moulin sans grain ‖ Portant sa gentille meunière, ‖ Ce triste Anglais s'enva bon train ‖ Qu'and Jacquot lui souffle au derriere.» Un Anglais, le duc d'York, sans doute, abandonne un fort battu en brèche (Toulon); il porte sur son dos un moulin à vent, à l'intérieur duquel est enfermé la meunière, et au-dessus duquel volette un hibou. Un diable lui «souffle au derrière». Dans un champ, un boxeur, Pitt, peut-être, se mesurant avec un âne qui lâche une ruade dans la figure d'un autre Anglais. En bas : «A Paris chez Basset, M^d d'Estampes, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins, N° 64.» [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 286; largeur, 0 m. 197.

4694. «**Héroïsme des marins qui montoient le vaisseau Le Vengeur,** ‖ le 3 Juin 1794...» Deux lignes de vaisseaux, français et anglais, font feu de toutes pièces; le «Vengeur», désemparé, est resté en arrière et s'enfonce dans l'abîme. Sous le tr. c. : «Ozanne inv. & del. — Le Gouaz sculp.» En haut, à dr. : «N° 99.» [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte et au burin. 99e *Tableau historique de la Révolution française.* Sur cette collection et les artistes Ozanne et Le Gouaz, voir ci-dessus la notice en tête des n°s 446-453. La France, tourmentée par la disette, attendait avec anxiété, d'Amérique, un convoi de deux cents navires chargés de blé et de denrées coloniales. L'amiral anglais Howe et trente vaisseaux de ligne partirent à sa recherche. Villaret-Joyeuse, à la tête des vingt-quatre vaisseaux de notre flotte de Brest, reçut l'ordre de sauver le convoi. Après un premier engagement, le 29 mai, Villaret décida de s'écarter au large et d'éloigner ainsi la flotte anglaise de la route du convoi. L'amiral Howe le suivit. La lutte recommença le 1er juin. Le combat dura plusieurs jours; la supériorité du nombre l'emporta. Le vaisseau-amiral, où se trouvait le représentant Jean-Bon Saint-André, la «Montagne», ne réussit qu'à grande peine à se dégager; six de nos vaisseaux, qui n'étaient plus, suivant le mot de Jean-Bon Saint-André, que des «carcasses abîmées», tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Un septième,

le «Vengeur», démâté, désemparé, percé de toutes parts, coula. L'équipage refusa de se rendre; il se réunit sur le pont, autour du drapeau, et s'enfonça dans la mer aux cris de «Vive la République, vivent la liberté et la France». Pendant cette longue bataille, le convoi était passé, la France était ravitaillée.

Hauteur, o m. 189; largeur, o m. 255.

4695. «Victoire remportée à Fleurus, par les Français, ‖ le 26 juin 1794...» Les troupes de ligne combattent dans les faubourgs de la ville de Charleroi qu'on aperçoit à gauche. Au premier plan l'état-major; dans le ciel, un aérostat. Sous le tr. c. : «Swebach Desfontaines inv. & del. — Berthault sculp.» En haut, à dr. : «N° 102». [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte et au burin. 102e *Tableau historique de la Révolution française.* Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête des nos 446-453. Le 25 juin, Jourdan venait de se rendre maître de la place de Charleroi, lorsqu'apparut Cobourg, avec 80,000 hommes. Jourdan déploya son armée sur un grand demi-cercle, en avant de la ville, les ailes appuyées à la Sambre. Cobourg ne sut pas profiter de la faiblesse que donnait à notre armée un tel développement; il attaqua partout à la fois; les nôtres, peu habitués cependant à la défensive, repoussèrent partout avec courage les attaques de l'ennemi, et Cobourg, découragé, battit en retraite (26 juin). Le commentaire, joint à notre planche, termine ainsi le récit de la bataille : «La prise de Charleroi et le gain de la bataille de Fleurus furent principalement dus à la découverte faite par un jeune ingénieur qui fit manœuvrer, au moyen d'un nouvel affût de son invention, une pièce de seize livres de balle, aussi vîte qu'une de six... Il ne faut pas oublier que ce fut à cette même bataille de Fleurus qu'on se servit pour la première fois des aérostats pour découvrir les mouvements de l'ennemi à la faveur de ce nouvel observatoire aérien.» Cette journée s'appelle «Bataille de Fleurus» du nom d'un village voisin, où les Français avaient déjà gagné une victoire sous Louis XIV.

Hauteur, o m. 189; largeur, o m. 249.

4696. Copie, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c. : «Gez. v. Swebach Desfontaines — gest. v. Ant. Klauber 1816.» Au-dessous : «Sieg bei Fleurus den 26ten Iuny 1794...» En bas, à dr. : «N° XVI.» [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, o m. 152; largeur, o m. 200.

4697. La Correction Républicaine. A droite, «Jourdan» bat de verges «Cobourg», la culotte basse, ses armes peintes sur la

partie postérieure de son individu; à gauche, «Pichegru» inflige le même châtiment au «Duc d'Yorck», dans la même posture, et marqué de même des armes royales d'Angleterre. Entre les deux, une table avec des citrons et un flacon de «rhum». A terre, le «Manifeste ‖ de Cobourg». Dans le fond, une série de places fortes rappellent nos victoires, de g. à dr. : «Ostende, Ypres, Menin, Courtray, Mons, Fleurus, Charleroi.» En haut, à dr., un aérostat. [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Allusion aux victoires des armées de Pichegru et de Jourdan sur les troupes anglaises et autrichiennes. Rognée légèrement à sa partie supérieure.

Hauteur, o m. 344; largeur, o m. 477.

4698. «**Fête des victoires, combat des jeunes élèves au Champ de Mars**, ‖ le 21 Octobre 1794...» Sur le Champ de Mars, on a élevé une porte fortifiée et une muraille crénelée protégées par des ouvrages avancés; les élèves de l'École de Mars attaquent la place que défendent quelques-uns de leurs camarades. Au premier plan, deux pièces de canon. A gauche, sous les arbres, le peuple assiste à ce simulacre de combat. Sous le tr. c. : «Swebach Desfontaines inv. & del. — Malapeau sculp.» En haut, à dr. : «N° 109.» [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte et au burin. 109e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Malapeau, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453. Le commentaire joint à cette planche donne quelques détails sur cette «fête pour l'évacuation du territoire de la République». «Le 30 vendémiaire, à neuf heures du matin, la force armée des sections de Paris se rassembla au Champ de la Fédération avec des drapeaux et flammes. Les blessés des diverses armées et les militaires invalides se réunirent autour d'un rocher factice élevé au milieu du camp, et qui offroit l'aspect d'une redoute. La convention nationale... arriva ensuite... et se plaça sur le rocher à l'endroit qui lui étoit destiné. Les élèves du Champ de Mars entouroient les blessés des armées, et, suivis du char de la Victoire, formerent une marche triomphale, et se rendirent au Temple de l'Immortalité, après avoir fait l'attaque simulée d'une forteresse. Cette attaque, cet assaut, fixerent surtout tous les regards. De vieux militaires admirerent la précision des mouvements et la tactique de ces jeunes élèves. Les cocardes blanches céderent enfin aux cocardes tricolores, et le fort fut emporté au bruit d'une grande détonnation d'artillerie. Alors la convention descendit du rocher et se rendit aussi au temple de l'Immortalité...»

Hauteur, o m. 192; largeur, o m. 254.

4699. « **Arc de Triomphe.** ‖ Sujet d'un Prix proposé par le Gouvernement, dans un Concours public et remporté ‖ **par Philibert Moitte** en 1795. L'An 3me de la République. — Programe. ‖ L'Auteur à, dans ce Monument cherché à exprimer les vertus qui assurent la victoire. ‖ Les Lions désignent le Courage; les taureaux et le chêne, la force; le Coq, la Vigilance les Eléphans, la sagesse. » Sur un socle décoré d'armes, de vases et d'oriflammes antiques, neuf éléphants, disposés trois par trois, accostent de chaque côté l'arc de triomphe; chaque groupe de trois porte une Victoire ou une Renommée assise. L'arc est orné d'une frise de guerriers à l'antique dont certains tirent un canon! Au milieu est un coq dans une couronne de lauriers qui fait pressentir l'aigle impérial. Au-dessus, la corniche portée par des taureaux agenouillés. Au sommet se dresse Hercule, sur un socle auquel sont enchaînés des lions. Sous le dessin, un plan réduit. [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur totale, 0 m. 265; largeur totale, 0 m. 410.

4700. « **Fête — militaire ‖ Exécutée par les Élèves de l'Ecole de Mars** en célébration — de l'expulsion des Ennemis du Territoire Français. ‖ Cette Fête eut lieu à Paris au Champ de Mars le 30 Vendémiaire de l'an 3e de la R. F. . . . . » Le Champ de Mars. Au milieu, « le rocher factice », où siège la Convention, surmonté de l'arbre de la Liberté, et, à côté, la colonne de la Victoire. A gauche, le fort pris d'assaut par les élèves de l'École de Mars qui s'avancent en rangs serrés. Derrière, « la maison de l'École militaire ». Au premier plan, à gauche, des citoyens applaudissent. Un dessinateur, assis, prend un croquis de la scène. Sous le tr. c. : « dessiné d'après nature par Bourjot — gravé à l'eau forte par Malbeste — t. par lienard. » Une figure de la « Liberté » divise en deux parties la légende. En bas : « A Paris chez l'Auteur Rue Antoine, N° 216 — au coin de la Rue ci-devant Royale. » [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte, par Lienard et Malbeste, d'après Bourjot.

Hauteur, 0 m. 177; largeur, 0 m. 268.

4701. « **Homage a la valeur Parisienne. . .** » Suivent quatre vers en l'honneur de la Liberté. Colonne triomphale, surmontée d'un navire « Lutetiae »; sur le socle, « Liberté ‖ Française. » A côté, un

arbre de la Liberté surmonté du bonnet phrygien. Tout autour, se presse une grande foule de peuple; une femme est renversée par un cheval; des chiens se battent; à gauche, colline boisée; dans le fond, la ville de Paris. En bas : « A Paris, chez Picquenot graveur, rue des Carmes College de Prèles. » [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte, par Picquenot.

Hauteur, 0 m. 109; largeur, 0 m. 159.

4702. « **Conquête de la Flotte Hollandaise sur la glace** le 25 nivôse An 3 (14 janvier 1795) ‖ Cette Flotte entourée de Glaçons immobiles et ammoncelés laissant voir dans le lointain la Ville de la Haïe se trouve obligée de se rendre à divers Corps de Troupes Française mar-‖chant en bon ordre et dont plusieurs viennent déja descalader les Bords de leurs Navires, dont les Canons ont vainement voulu les repousser. Le Général Daendels Chef de cette Expédition ‖ charge aussitôt son Adjudant Grayen-hoffe d'en porter la nouvelle aux Chefs de la République Batave. » Sous le tr. c. : « Nodet del. — Le Beau Sculp. » En bas : « Déposée à la Bibliothèque Nationale — A Paris chez Jean, rue Jean de Beauvais, N° 32. » [Fol. 49

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Le Beau, d'après Nodet.

Hauteur, 0 m. 344; largeur, 0 m. 486.

4703. « **Passage du Vahal, sur la glace** ‖ le 14 Janvier 1795... » Les troupes françaises, infanterie, cavalerie, artillerie, traversent le Waal sur la glace, et s'avancent à l'assaut des troupes autrichiennes campées, sous les ordres du comte de Clairfayt, entre Nimègue et Arnheim. A gauche, la ville de Nimègue. Sous le tr. c. : « Swebach Desfontaines inv. & del. — Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 110. » [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte et au burin. 110e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 186; largeur, 0 m. 243.

4704. « **Entrée des Français dans la Hollande**, le 21 Janvier 1795... » Les troupes françaises, ayant à leur tête Pichegru, s'avancent sur les canaux gelés d'Amsterdam. A droite, la tour de Monkelbaans. Sous le tr. c. : « Duplessi-Bertaux inv. & del. —

Duplessi-Bertaux aqua forti — Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 111. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte et au burin. 111e *Tableau historique de la Révolution française.* Sur cette collection et les artistes Duplessi-Bertaux et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 199; largeur, 0 m. 254.

4705. « Einzug der Franzosen in Amsterdam, ‖ den 19ten Januar 1795... » Copie, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c. : « Gez v. Duplessi-Bertaux. — Gest. v. Jos. Hutter 1817. » En bas, à dr. : « N° XXIII. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 198.

4706. « Feest der vrijheid — Fête de la Liberté ‖ Célébrée, à l'occasion de linauguration de l'arbre de la liberté, ‖ à Amsterdam, à la Place de la Révolution ‖ Ce 4ieme de Mars, 1795... » La place du Dam; à gauche, l'hôtel de ville; à droite, le poids public; dans le fond, la nouvelle église; au milieu, le mât de la Liberté; les soldats et les Bataves, hommes, femmes, enfants, fraternisent et dansent en rond; aux fenêtres des maisons voisines, la foule des spectateurs. Au milieu de la marge inférieure, séparant les légendes hollandaise et française, trois médaillons ovales, avec des figures allégoriques, représentent la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. Sous le tr. c. : « J. Kuyper, ad viv. delin. — R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp. 1795. » En bas : « Te Amsterdan bij C. S. Roos, Kunsthandelaar. » [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 334; largeur, 0 m. 464.

4707. « Feest der alliantie — Fête de l'alliance, ‖ Entre les republiques, Française et Batave, ‖ Célebrée à Amsterdam, à la Place de la Revolution ‖ le 19ieme de Juin, 1795... » La même place du Dam, vue dans l'autre sens; l'hôtel de ville, à droite; le poids public, à gauche; foule à toutes les fenêtres et sur les toits. Au milieu de la place, est planté le mât de la Liberté; les milices font ranger le peuple qui se presse pour voir passer le défilé des troupes bataves et françaises. On tire le canon, on brûle les parchemins abhorrés. Au milieu de la marge inférieure, entre les légendes

hollandaise et française, trois médaillons ovales avec des figures allégoriques de l'union entre les peuples et entre les individus. Sous le tr. c. : « J. Kuyper, ad viv. delin. — R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp. 1796. » [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte et au burin, pendant de l'estampe précédente.
La marge a été légèrement rognée tout autour, et l'adresse a disparu.

Hauteur, 0 m. 332 ; largeur, 0 m. 467.

4708. « **Nouvelles a la Cour de la Grande Bretagne ‖ ou Mr Pitt annoncant a sa Majesté le Revolution en Hollande** ». Pitt, tenant à la main une dépêche du « gl Pichegru » : « Arbre de la ‖ Liberté ‖ Plante ‖ a ‖ Amsterdam ‖ les Representans ‖ du peuple ‖ Français ‖ a la Haye », annonce ces nouvelles au roi Georges, assis sur son trône, qui s'écrie, épouvanté : « Quoi ! comment ! stadhouder — pêcheur — revolution ‖ mon Dieu qu'est qui faisons nous », ce à quoi Pitt répond : « votre Majesté n'a rien à craindre — vous etes ‖ la suprise et ladmiration du monde ». A terre, sont des sacs et une caisse remplis d'or, un « Plan pour ‖ Prendre ‖ Paris » et un volume sur la tranche duquel on lit le nom de « Burke ». Au mur, est pendue la carte de France : « Plan des Tyrans coalescé pour la partition de la France ». [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 216 ; largeur, 0 m. 189.

4709. « **The Prison of his Roÿal Highness the Princess of orange at Gowerwells sluis.** » Les princesses, qui viennent d'être arrêtées, sont gardées par des patriotes qui fument et boivent. [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte et au burin. Il semble que cette pièce fasse allusion au voyage de la princesse d'Orange, en 1787-1788, allant demander des secours à son frère, le roi de Prusse, et arrêtée par les patriotes.

Hauteur, 0 m. 382 ; largeur, 0 m. 459.

4710. « **De wakkre Franschen en manhaste Batavieren, ‖ Zijn...** » Six vers de J. Arends. Soldats français et hollandais ornant de lauriers la statue de la Liberté ; une jeune fille tient une lance à la main. Au premier plan, des attributs guerriers. Sous le tr. c. : « J. Arends inv. et del. Dord. 1796 — J. C. Bendorp sculps. » [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 381 ; largeur, 0 m. 313.

IMPRIMERIE NATIONALE.

4711. Passeport, en blanc, pour être délivré par «l'ambassadeur de la république Française ‖ pres la République batave». En tête, la République assise, de profil à gauche, signée : «Marcus f.». En haut, à gauche : «N°»; à droite, «Gratis.» [Fol. 55

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 336; largeur totale, 0 m. 231.

4712. «Hollandia regenerata.» Un couple batave, régénéré, danse la carmagnole autour du mât de la Liberté où grimpe un singe et que couronnent le drapeau sur lequel se trouve l'inscription ci-dessus, le bonnet de la liberté, une baratte avec les mots «vry heid ‖ gely kheid ‖ broederscha.» et un perroquet. Deux musiciens, à droite et à gauche : le premier souffle dans une cornemuse; l'autre bat du tambour et joue de la trompette. En haut, à g. : «1.» [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Cette pièce est le frontispice d'une série de vingt, qui parurent à Londres en 1796, avec un texte hollandais et une explication française. Notre distingué collègue M. Huet, qui a bien voulu nous guider dans l'interprétation des pièces relatives à la République batave, nous a communiqué un exemplaire complet du texte et des planches qu'il possède. On trouvera sur ce recueil des notices dans F. Muller, *Biredeneerde Beschrijving van Nederlandsche Historieplaten, serde deel, Jaren 1795 tot 1879*, n° 5431, et dans J. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en Allemagne, en Autriche, en Suisse*, 2e édit., p. 56-60. L'auteur de ces caricatures, dirigées contre les membres du gouvernement hollandais organisé par la Révolution (février 1795), hommes sans valeur pour la plupart, jouant au général ou à l'homme d'État, est un jeune officier zurichois au service des régiments capitulés de Hollande, David Hess. Elles ont été gravées par l'anglais Humphries, ce qui leur donne l'aspect des caricatures de Hogarth et de l'école anglaise. David Hess n'a cessé d'observer soit en Hollande, soit dans son pays d'origine, en Suisse, les patriotes qui s'efforcent d'imiter les hommes et les institutions de la France, et il en note les ridicules d'un crayon acerbe en une série de planches qu'il grava en général lui-même. Napoléon hérita de la haine qu'il nourrissait contre les Jacobins. Voici le texte français joint à la planche : «L'arbre de la liberté s'eleve dans toute sa splendeur ! le ‖ drapeau tricolore flotte dans les airs! liberté, égalité, frater-‖nité, sont à l'ordre du jour. Un Batave, avec sa douce moitié ‖ danse la carmagnole au son d'une trompette, d'un tambour, et ‖ d'une cornemuse, la joye est generale. Même le singe qui est ‖ de la partie, grimpe avec enthousiasme le long du saint arbre, ‖ au dessus duquel le peroquet Batave tache d'imiter les accens patriotiques de ses frêres Français.»

Largeur, 0 m. 252; largeur, 0 m. 206.

4713. «Het committe' van algemeen welzyn.» Le Comité de salut public, quatre personnages grotesques, deux assis, deux debout, devant la pharmacie de l'État, agrémentée d'une «guillotine», d'un taureau de «Phalaris», d'une potence, et dont les bocaux renferment la «Quintess ‖ de Robespierr», le «sel de ‖ Marat», des «recipis. ‖ en ‖ assignaten», etc. Au-dessus, une furie. Au mur, un coutelas et une chaîne. Un des membres du Comité soulage son voisin de sa bourse. En haut, à g. : «2». [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 2 du recueil décrit ci-dessus, dans notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «un groupe de personnages dont l'exterieur, la contenance, ‖ les instruments, et remédes efficaces, qu'ils employent pour ‖ guérir les playes de l'etat, prouvent asséz combien ils sont faits ‖ pour travailler au salut public.»

Hauteur, 0 m. 252; largeur, 0 m. 206.

4714. «Het committe' militair.» Le Comité militaire : quatre généraux, dont l'un, à gauche, caracole sur sa cravache, et un autre, à droite, foule aux pieds le «Traite ‖ sur ‖ l'hoñeur ‖ milita[ire]», entourent un socle sur lequel se dresse un squelette attiffé d'effets militaires. Sur le socle, on lit : «De ‖ nieuwe ‖ orga-‖ni-‖ satie. ‖ 1795...» En haut, à g. : «3.» [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 3 du recueil décrit ci-dessus sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «Quatre heros autour de leur ouvrage, la nouvelle organi-‖sation de l'armée. Il est vrai que pour le présent ce n'est ‖ encore qu'un pauvre squelette, sans muscles, sans chair, sans ‖ peau, sans chaleur et sans âme; mais — qui sait ce qu'avec le ‖ temps ça peut devenir? Il a pourtant un bel uniforme à la ‖ Française, et un chapeau à la grénadiere. ‖ Ceux qui ont été en Hollande, reconnaitront aisément le ‖ Général S. qui se trouve au nombre de cette vaillante com-‖pagnie, ne fut-ce que parcequ'il foule a ses pieds un traité sur ‖ l'honneur militaire.»

Hauteur, 0 m. 250; largeur, 0 m. 206.

4715. «Het committe' van financie.» Les membres du Comité des finances sont réunis autour de la caisse de l'État, d'où sort un diablotin; l'un d'eux secoue un sac vide qui porte l'inscription : «ils ont émigré». Deux autres reçoivent sur le dos des ballots d'«assignats» et de «recepissen» qui s'effondrent. Le quatrième traite avec un marchand juif qui lui présente sur un plat un diablo-

tin en train de rendre par le fondement des ducats. En haut, à g. : «4.» [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 4 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «Helas ! ou sont les tems heureux, ou nos coffres régorgeoint ‖ d'or ! mais, ils ont émigrés, les beaux ducats ! ils ont passé chez ‖ nos frêres, les Français ! dit le Secretaire, en sécouant tristement ‖ un sac vuide. ‖ Cependant une nouvelle source d'oppûlance va s'ouvrir. ‖ Elle n'est pas trop pûre, puisquelle se trouve dans le der-‖riere du petit automate qu'un membre du Committé vient d'a-‖cheter d'un honête Hebreux, qui assure que la figure, nourrie ‖ avec les larmes des partisans d'Orange, rendra tous les jours ‖ 50 ducats par selles régulières. Que n'essaye-t-on dans un ‖ cas desesperé ? Ça vaudra toujours mieux que le tas d'assig-‖ nats, qui se grossit comme une lavange. Déja elle ménace ‖ ruine — se détache — tombe — gare, messieurs ! le choc pourrait ‖ vous écraser.»

Hauteur, 0 m. 248; largeur, 0 m. 205.

4716. «**Het comitte' van rekening.**» Le Comité des comptes, embarrassé par l'arrivée de deux personnages leur présentant une note sur laquelle est écrit le mot : «Payez». Un des membres consulte une «Tafel ‖ van ‖ Multiplicatiè» pour vérifier l'opération qu'il vient de faire $\frac{2}{\frac{2}{3}}$; un autre, assis à droite, compte sur ses doigts. Sur les livres qui remplissent l'armoire, derrière eux, on lit ces mots : «Insolvable», ou encore : «Pretentions ‖ des Trouppes ‖ Suisses», celles où servait Hess, et qui ont été licenciées sans indemnité. En haut, à g. : «5.» [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 5 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «Des Commissaires Français se presentent. Ils demandent ‖ des assignations sur la caisse. *Impossible !* repond le President ‖ au grand dépit des citoyens. Il est à supposer que les mem-‖bres de Ce Committé ne sont pas encore trop au fait de la mul-‖tiplication — car chez ce quarré patriote deux fois deux font 3. Il se doute cependant qu'il pourrait y avoir de l'erreur, et consulte la table de multiplication, qui fait l'ornement du ‖ Committé. Son collegue veut être encor plus sur de son fait ‖ il ne s'en fie qu'à ses doigts.»

Hauteur, 0 m. 252 ; largeur, 0 m. 205.

4717. «**Het committe' van koophandel en zeevaart.**» Le Comité du commerce et de la navigation, sur une pointe de terre qui s'avance dans la mer, où l'on voit une barque abandonnée, les voiles en lambeau; un des membres vend des allumettes; un autre

raccommode une voile déchirée; un troisième redresse une ancre tordue. En haut, à g. : « 6. » [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 6 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : « Le commerce et la navigation vont grand train. Il est vrai ‖ que l'échantillon des marchandises en vogue dans ce moment, ‖ ne consiste qu'en allumettes — mais! laissez faire ces bons pa-‖ triotes qui rapettassent les voiles endommagées, &c. qui redres-‖sent les ancres cassés! Bientôt les Bataves regneront sur les ‖ mers, et feront la loi à la glorieuse Albion! »

Hauteur, 0 m. 249; largeur, 0 m. 204.

4718. « **Het committe' van de vivres.** » Deux membres du Comité des vivres achètent, l'un, à un pêcheur furieux de ce qu'il a été payé avec un « Recépisse », un poisson; l'autre, à une maraîchère poussant une brouette, une poignée de raves. En haut, à g. : « 7. » [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 7 du recueil décrit ci-dessus, sous le n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : « Les membres de ce Committé viennent de faire une emplette ‖ pour alimenter le pays. Une poignée de raves et un poisson ‖ sec suffisent à des apprentiss — republicains. ‖ On voit bien que ce pecheur, qui a vendu le poisson, ne ‖ sont pas encore tout le prix de la liberté, puisqu'il grogne de ‖ n'avoir reçu qu'un Recipisse en place d'argent comptant. »

Hauteur, 0 m. 249; largeur, 0 m. 204.

4719. « **Het committe' van algemeen waakzaamheid.** » Le Comité de la sûreté générale, après avoir vidé le contenu d'une grande bouteille « Vader-‖lander ‖ Schiëda », et coupé le cou du coq qui l'eût réveillé de son chant matinal, s'est endormi; un des membres, somnambule, se promène dans la salle en brandissant des flambeaux et met le feu à la perruque d'un de ses collègues. A terre, une feuille du « Rotterdam ». En haut, A g. : « 8. » [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 8 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : « Apres avoir veillé longtems pour le bien de l'état, un moment ‖ de repos fait plaisir. Les citoyens de ce Committé ont bien ‖ fait de couper le cou à ce coq vigileant, il aurait pu, avec ses ‖ cris, interrompre leur doux sommeil. — Et cette tête volcanisée, ‖ qui somnambulise par la chambre, ferait bien mieux de se ‖ coucher, que d'allumer la peruque de l'honête homme qui ‖ ronfle si paisiblement sur sa chaise. »

Hauteur, 0 m. 247; largeur, 0 m. 205.

4720. «**Het committe' van voorlichting.**» Dans la nuit, au clair de lune, trois membres du Comité, assistés par une vieille femme, s'efforcent, mais en vain, d'allumer un réverbère dont les verres sont cassés. Le vent éteint la flamme, au fur et à mesure. Un d'eux souffle sur la braise pour faire jaillir la flamme; un autre bat le briquet; le troisième est monté sur l'échelle. Au bas du pylône qui porte le réverbère, un chien lève la patte. En haut, à g. : «9.» [Fol. 58

Gravure à l'aquatinte et à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 9 du recueil décrit ci-dessus sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «Il est sur que dans une nuit aussi obscure il faudrait un bon ‖ reverbère. Ce Committé se donne bien de la peine pour al-‖lumer la grande lanterne. Mais — le vent siffle — les verres ‖ sont cassé — comment les raccomoder? —»

Hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 171.
Hauteur du cadre, 0 m. 252; largeur du cadre, 0 m. 207.

4721. «**Het committe' der ‖ hooge, loagen en niddelbaare heerlykheeden.**» Le Comité des hautes, basses et moyennes seigneuries est figuré ici par un héron qui mange un serpent, une tortue et un canard, dans un paysage; dans le fond, un arbre à demi abattu, un lac, des montagnes. En haut, à g. : «10.» [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 10 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «Jamais les Droits Seigneurieaux n'ont été mieux administré ‖ que depuis que la bassecour s'en mêle. ‖ Pourquoi ce jeune arbrisseau meurt-il? pourquoi ses ‖ branches se dessechent-elles? — On a coupé ses racines; il ‖ aurait pu devenir trop haut. Il faut de l'égalité dans les ré-‖publiques.»

Hauteur, 0 m. 249; largeur, 0 m. 202.

4722. «**Het committe' van noodlydende.**» Trois membres du Comité des pauvres, assis à une table abondamment servie, font bonne chère. Un valet les sert; un autre chasse des malheureux qui étaient venus implorer la charité; un enfant pauvre, qui s'est faufilé jusqu'à la table, reçoit un os à ronger. En haut : «Charité bien ordonnée commence par soimême»; à g. : «11.» [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 11 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «Charité bien ordonnée commence par soi-même. Il ne faut ‖ pas encourager la paresse et l'oisiveté, en faisant l'aumone à ‖ tous les pauvres. Qu'on chasse ces gueux qui viennent assié-‖gér la porte du

Committé! Ces bons citoyens ne dineroient-‖ils pas en repos? Apres avoir donné du ton à leur estomach ‖ ils verront ce qui reste à faire pour les malheureux!»

Hauteur, 0 m. 248; largeur, 0 m. 205.

4723. «**Het committe' van uitgewekenen.**» Le Comité de distribution; un «Représentant» donne à quatre pauvres diables de l'argent et des vêtements; de la poche de l'un des quémandeurs passe une lanterne. A gauche, le juif Nathan Levi, fripier, dont l'enseigne pend au mur, habille un autre malheureux. A ce mur, sont accrochés les bottes, redingotes et sabres des «Capt Pack» et «Lt Pack», une fiche de «Courage ‖ militais» et un masque. A droite, la porte de la «Vaderlandsche ‖ Societeÿt ‖ vry Wijn en Moll». En haut, à g. : «12.» [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 12 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «Les voila! ces martires de la liberté! ces heros connus sous ‖ le nom de Bataves, qui ont si bien merité de la patrie. Aussi ‖ le Committé les habille et les comble de ses bienfaits. Admiréz ‖ cette fierté républicaine dans le maintien de ces petitionnaires! ‖ Ils sont prets à deffendre la patrie dans le sein de laquelle ils ‖ viennent de rentrer. Leur courage et leurs talens sont à toute ‖ epreuve. Si Mars n'a pas besoin de leur assistance, ils sont ‖ d'avance accoutumés à servir Mercure. ‖ *Note.* La lanterne dans la poche d'un de ces officiers ‖ Bataves tient à une anectodte véritable. Cet individu ‖ vint à 11 heures de la nuit chez un sellier à la Haye, ‖ pour l'engager d'acheter, à bas prix deux lanternes ‖ de carosse. Quoique l'heure incongrüe pourrait don‖ner quelque soupçon, la charité Chrétienne nous deffend de croire qu'il les avait volées.»

Hauteur, 0 m. 247; largeur, 0 m. 206.

4724. «**Het committe' van buitelandsche Zaaken.**» Trois membres du Comité des affaires étrangères; deux d'entre eux, assis dans des fauteuils, examinent, de loin, la marche des affaires, l'un avec une longue vue, l'autre, avec un binocle que leur ont donné deux officiers français; le troisième, à gauche, regarde dans une lanterne magique «l'armée du ‖ Prince Frederic ‖ d'Orange». A terre, un petit diable armé d'une bèche, et la charte de «Garantie ‖ du ‖ Stathouderat»; elle est déchirée, et des ciseaux sont ouverts sur la queue à laquelle pend le sceau. En haut, à g. : «13.» [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 13 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte

français joint à cette planche : «Bien heureux sont ceux qui ont de fideles amis, et qui mé-‖ritent d'en avoir. Ces citoyens ont la vüe un peu basse, à ‖ force d'avoir travaillé au salut de la patrie. Ils ne voyent pas ‖ trop bien dans le lointain; mais leurs bons alliés leur pretent ‖ des lunettes et des telescopes si bien adaptés à leurs yeux, qu'ils ont l'air de voir les étoiles en plein midi.»

Hauteur, 0 m. 240; largeur, 0 m. 200.

4725. «**Het committe' van Fransche requisitien.**» Le Comité des réquisitions françaises. Les officiers français font charger dans des voitures de la «Republique françoise» les contributions de guerre qu'apporte, le chapeau à la main, un Hollandais, le «Cabinet ‖ d'Hist-nat.» et la galerie de peintre du Stathouder, ainsi que diverses «Requisision. ‖ 500 Bœufs hollandais ‖ 100 Millions de Numerain ‖ 600 Moutons. ‖ 1000 Quint. de Ris ‖ 60.000 Fromages ‖ d'Edam ‖ 3000 Toñeaux ‖ de Genevre etc. —» Un général houspille un indigène, sans doute trop lent à obéir à ses volontés. En haut : «Les battus païent l'amende»; à g. : «14.» [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 14 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «La plus indigeante liberté vaut mieux que le plus riche ‖ esclavage. Les Bataves donnent volontiers ces perfides tresors ‖ à leurs fidèles alliés, qui leur ont procuré l'incalculable avan-tage de retourner à leur ancienne médiocrité, et à la besace de ‖ leurs ayeuls. ‖ *Note.* L'idée de ce dessein tire son origine d'une anec-dodte véritable. Le General Français Lefebure, dans ‖ la chaleur de la conversation, enleva ainsi la peruque ‖ à un municipal d'Arnheim, qui faisait d'éternelles ob-jections contre les requisitions du General.»

Hauteur, 0 m. 245; largeur, 0 m. 205.

4726. «**Het committe' de santé.**» La «Rep. Bat.» assise de face dans un fauteuil, les pieds dans un baquet plein d'eau, est saignée par les membres du Comité de santé qui s'empressent autour d'elle. L'un d'eux brandit une fiole de «Sinct. ‖ Univer.». Au premier plan, à g., un major, l'épée au côté, la seringue sous le bras; à droite, un civil; de sa poche sort un «Traité sur ‖ la ‖ Recoñaissance». A terre, un papier avec cette inscription : «R. ✕ // R. M. Mere.» En haut, à g. : «15.» [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 15 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «L'accollade des frêres libérateurs a un peu alteré la délicate ‖ constitution de la Republique régénerée. Mais le Committé ‖ de

Santé lui voue ses talens et ses soins. Apres avoir êté ‖ saignée et ventousée, elle prendra quelques grains de mercure, ‖ et ses charmes fleuriront de plus belle. ‖ Heureuse époque de la liberté, où les chirurgiens majors ‖ portent la dragonne. Pourquoi ne s'accorderait-elle pas avec ‖ la seringue comme avec l'echarpe! heureuse époque où on ‖ place des gens à talens sans égard à leurs anciennes rélations! ‖ Le citoyen L. possède et mérite la confiance du nouveau gou-‖vernement malgré qu'il a le malheur de devoir toute son exist-‖ance à l'Exstadhouder.»

Hauteur, 0 m. 248; largeur, 0 m. 204.

4727. «**Het committe' van remotie.**» Le Comité d'enlèvement des emblèmes héraldiques et généalogiques. Profanation de la tombe des princes d'Orange, en Frise. La tombe est entr'ouverte et les ossements épars sur le sol; un des membres dudit Comité piétine avec fureur un squelette; un autre se soulage sur un crâne; un troisième martelle la statue adossée au mur d'un des princes. Sur les débris des pierres, on lit des fragments d'inscription : «Wil... Friso ‖ Princ... Araus...» et encore «Princ : Araus.» et «F. W : ‖ Com. Nassov. ‖ Obiit ‖ Anno...» En haut, à g. : «16.» [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 16 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «C'est ainsi qu'en Frise les amis de la liberté ont détruit jus-‖qu'à la mémoire de leurs anciens tyrans. Ils ont fouillé dans ‖ leurs tombeaux; ils ont réduit en poussiere les débris de leurs ‖ ossemens, et ils ont fait retomber dans le néant les monumens ‖ de leur grandeur usurpée. ‖ Il est à esperer qu'en voyant cet image, on ne pensera pas a ‖ ces faibles animaux qui insulterent le lion apres sa mort. Ce ‖ seroit faire une odieuse comparaison entre de zêlés révolu-‖tionnaires et les bêtes de la fable.»

Hauteur, 0 m. 249; largeur, 0 m. 203.

4728. «**Het committe' van bondgenvotschap.**» Les sept personnages, représentants des sept provinces, du Comité de la Confédération, se battent; l'un brandit une flèche; un autre, une bouteille; un troisième, une chaise. A gauche, un chat joue avec des flèches brisées. En haut, à g. : «17.» [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 17 du recueil décrit ci-dessus, sous le n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «L'harmonie n'est pas encore parfaite dans ce committé! ‖ Mais comment pourrait-on être toujours du même avis? Cette ‖ discussion un peu vive finira par un accord general. ‖ C'est domage que dans la chaleur des gestes rhétoriques, ces ‖ citoyens ont marché sur les sept flêches.

Ils ont fait sauter le ‖ cordon qui les liait. Mais au fond quel mal y a-t-il? — Laissez ‖ le chat s'amuser avec ces babioles. La Convention réunira ‖ toutes les Provinces en une seule famille de frères, et ce simbole ‖ deviendra inutile.»

Hauteur, 0 m. 249; largeur, 0 m. 202.

4729. «Eenige der representanten van het ‖ volk van Holland.» D'une verge sortent les têtes plus ou moins grotesques de quelques-uns des représentants du peuple hollandais; l'un deux est vu de derrière, un autre a une tête de porc. En haut, à g. : «18.» [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Panche 18 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «O peuple aveugle et endormi! tu avais oublié que jadis tu ‖ fus libre, et tu portais paisiblement tes fers. La liberté te cor-‖rige de ta lacheté, comme un pere corrige severement les defauts ‖ de ses enfant cheris. C'est la liberté qui a formé pour ton ‖ éducation cette verge salutaire. Heureux les peuples qu'on ‖ mêne ainsi à la gloire et au bonheur.»

Hauteur, 0 m. 250 ; largeur, 0 m. 202.

4730. «De-Nationale conventie ‖ in barensnood van eene constitutie.» La Convention Nationale accouche d'une constitution. Une femme, sur le point d'être mère, assise de face dans un fauteuil; sa tête est remplacée par les têtes de sept animaux. A droite, un accoucheur français s'apprête à faire usage du forceps; à gauche un hollandais relit dans un grand livre la «Sectio Caes : ‖ et ‖ Sectio ‖ Synchon ‖ droseos.» Un diablotin les aide. En haut, à g. : «19.» [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 19 du recueil décrit ci-dessus, sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «Il est doux d'être mère! Mais le moment de le devenir, est ‖ quelquefois critique. Les têtes de cette Convention souf-‖frante annoncent suffisamment ce qui se passe dans son bas-‖ventre. L'accoucheur Français, homme experimenté, prévoit ‖ ses terribles convulsions, et s'est déjà muni du forceps. Son ‖ collegue Hollandais, dont les craintes vont encore plus loin, ‖ repete la théorie de l'incision Caesarienne. Il faudrait effec-‖tivement un Caesar, pour couper court à tout proces.»

Hauteur, 0 m. 249; largeur, 0 m. 203.

4731. «Past op !!!» [Prenez garde]. Le génie du Temps, ailé, armé de la faux, s'apprête à soulever une portière pour découvrir «L'avenir». Sur une table est un livre ; «Traité de Paix», scellé

de cinq sceaux, portant respectivement les inscriptions : «F. W. — GRx (God save the — king) — France — C (surmonté d'une couronne) — Fr : ‖ Imp.» Ce sont les initiales des rois de Prusse, d'Angleterre, d'Espagne, et les deux premières lettres du nom de l'Empereur. Sur le volume, un sablier. En haut, à g. : «20.» [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte, tirée en sanguine, par Humphries, d'après David Hess. Planche 20 du recueil décrit ci-dessus sous notre n° 4712. Voici le texte français joint à cette planche : «Le génie du temps garde la porte de l'avenir, dont un voile ‖ épais nous derobe la vüe. Qui est le mortel assez hardi, pour ‖ oser le penetrer? ‖ Je vois un livre avec cinq sceaux. Un clepsidre, dont le ‖ sable est presqu'écoulé. Quel est cet énigme? Le génie ‖ ménace! à qui en veut-il?»

Hauteur, 0 m. 248; largeur, 0 m. 203.

4732. «Les troupes françaises passant le Rhin près Dusseldorff, ‖ le 20 Fructidor An 3eme de la République [6 septembre 1795].» Sur l'ordre du Comité, Jourdan franchit le Rhin et enlève Dusseldorf, que défendait un corps d'Autrichiens. Au premier plan, la rive gauche, un canon; la cavalerie s'apprête à passer le fleuve; sur l'autre rive, Dusseldorf. Sous le tr. c. : «Swebach Desfontaines inv. & del. — Malapeau sculp.» En haut à dr. : «N° 119.» [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte et au burin. 119e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Malapeau, voir ci-dessus la notice en tête des nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 184; largeur, 0 m. 254.

4733. «Cent Livres de Rente — Hundert Livres Leibrente.» Des deux côtés du «Rhin», troupes françaises et prussiennes; opposition du sort des soldats des deux côtés; les Français attablés près d'une tente, sur la «Terre de la liberté et de l'égalité» montrent aux Prussiens des verres, des bouteilles, un billet d' «assignats» et un autre représentant «100[l] ‖ de ‖ rente». Sur l'autre rive, les troupes prussiennes au port d'armes; un des soldats reçoit une bastonnade «Gratification Prussienne». Sous le tr. c. : «F. B. — Au Cercle Social Rue du Théâtre Français N° 4.» [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte coloriée.
Planche III, page 99 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 276.

4734. «**Sur les Frontières de Luxembourg** au poste appellé de ce nom, Gardé ‖ par une Sentinelle Française de notre côté; de l'autre par une de l'Em-‖pereur, **notre Sentinelle fit remarquer la Cocarde Nationale de son Chapeau ‖ à la Sentinelle Allemande**, qui aussitôt la main sur son cœur et renversant ‖ son fusil la crosse en haut, fit connoitre ses intentions amicales envers une ‖ Nation Libre.» Les deux rives d'une rivière réunies par un pont. A droite, la sentinelle française montre de la main droite la cocarde; à gauche, la sentinelle allemande, la main sur le cœur, la crosse en l'air. [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 146; largeur prise du témoin, 0 m. 219.

4735. **Bataille de Neuwied**, 18 avril 1797. Hoche vient de passer le Rhin avec les divisions Lefèvre, Grenier et Lemoine et déloge les Autrichiens qui sous les ordres du général Werneck s'étaient retranchés sur la rive droite. La bataille est engagée sur toute la ligne; l'infanterie française s'avance en rangs serrés; la cavalerie, hussards, chasseurs et dragons, s'apprête à tourner les Autrichiens qui abandonnent en désordre les redoutes. [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte, coloriée; vue perspective du champ de bataille. Des lettres renvoient des différents personnages et des corps de troupes figurés à la légende explicative. Une tablette, en bas à droite, porte l'inscription suivante: «dédié ‖ au général de Division le Fevre, Commandant ‖ l'aile droite de l'Armée de Sambre et Meuse, &c. ‖ de la part de ‖ Son très humble et respectueux A^ne Robert ‖ la Carte ‖ du 4eme Passage du Rhin, effectué par l'Armée Française de Sambre et Meuse ‖ par la tête de Pont de Neuwied et la Battaile livré aux Imp^aux prés de cette ville ‖ der 4ter Ubergang... ‖ Neuwied den 18^t avril 1797.» En bas, on lit dans un cartouche: «gravé ‖ par ‖ Dupuis, ‖ lieutenant», puis une inscription à demi effacée: «Dessiné avec la plus grande justesse par Léouffre ainé, Com^dant au Weissenthurn, et cédé par amitié p la gravure a Robert — a Neuwied le 29 Germinal 5 anée de la Republique Fran^se.»

Hauteur totale, 0 m. 478; largeur totale, 0 m. 639.

4736. «l'empereur dégraissé, Jusqu'aux Reins.» François II, toute la partie inférieure du corps terriblement amaigrie. [Fol. 66

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Caricature faisant allusion aux victoires françaises contre les Autrichiens sur le Rhin.

Hauteur, 0 m. 231; largeur, 0 m. 164.

(4737-4855.) — Première partie de la **Collection d'en-têtes gravés de lettres et papiers administratifs**, acquis en bloc par le Baron Eugène de Vinck de Deux-Orp; la seconde partie, d'époque un peu postérieure, a été classée plus loin sous nos nos 7134-7470 (Tome 53).

Quelques-uns des 475 en-têtes dont se compose cette première partie sont en épreuve d'essai, avant la lettre, d'autres avec la lettre, d'autres encore ont été découpés et remontés, accompagnés de notes manuscrites de la main de l'ancien possesseur, relatant les nom et qualité du signataire de la lettre d'où a été tirée la vignette. Telle quelle, cette collection forme un ensemble unique, très instructif pour l'histoire de l'art et des mœurs sous la Révolution. Un grand nombre de vignettes proviennent de papiers militaires : état-major général, directions, pièces régimentaires, services médicaux, hôtel des Invalides; ou de papiers administratifs : Assemblée nationale, Convention, ministères et comités, préfectures et municipalités; de sociétés et de particuliers : jacobins, représentants du peuple, représentants aux armées, etc. Elles sont décorées des attributs habituels à cette époque : républiques casquées, appuyées sur une hache ou une pique, bonnet phrygien, balance, niveau de maçon, coq, cocarde, faisceau de licteur, œil ou triangle enveloppé de rayons, forges, boulets et canons, épis et sacs de grains, ancres et vaisseaux, inscriptions civiques ou révolutionnaires, dans des couronnes. La plupart sont anonymes, quelques-unes portent des noms de graveurs. Nous en signalons les particularités les plus remarquables dans la description rapide que nous allons en faire.

4737. «**République — Française.**» Dans un ovale, la République, une femme demi-nue, debout, appuyée sur une pique surmontée du bonnet phrygien et portant dans la main gauche le globe terrestre. [Fol. 67

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, o m. 093; largeur de l'ovale, o m. 068.

4738. «**République Française.**» Dans un ovale que portent des nuages et d'où s'échappent des rayons, la République, une femme debout, s'appuyant sur un faisceau, et tenant une balance; près d'elle, le coq. [Fol. 67

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur prise du témoin o m. 086; largeur prise du témoin, o m. 065.

4739. «**République Française.**» La République, une femme ailée, assise sur des nuages, et appuyée sur un casque et une

pique surmontée du bonnet phrygien, écrit sur un bouclier la légende ci-dessus. En bas, à dr. : « A. Cardon Sculp. » [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur totale, o m. o84; largeur totale, o m. 110.

4740. « **Armée** ‖ d... **Le Commissaire Général** ‖ **Sabin Bourcier** ». Au-dessus de cet en-tête, une vignette figurant la République et ses attributs, avec des figures allégoriques, d'un côté le canon et le camp, qui protègent le commerce et l'industrie, grâce auxquels renaissent, de l'autre côté, l'abondance et la prospérité. [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme.

Hauteur totale, o m. 192; largeur totale, o m. 274.

4741. « **République** ‖ **Française** ‖ **une** & ‖ **Indivisible.** » Deux vignettes : celle d'en haut figure une branche de chêne et un livre couronné du bonnet phrygien; celle d'en bas deux branches de laurier entourant la légende ci-dessus et surmontées du triangle d'où partent les rayons. Sous la première, on lit : « Corbet inv. — A. Cardon scp. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 68

Gravures à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon, d'après Corbet.

Hauteur prise du témoin, o m. o51; largeur prise du témoin, o m. o84.
Hauteur prise du témoin, o m. o72; largeur prise du témoin, o m. o69.

4742. Deux vignettes en l'honneur de la **République**. En haut, les symboles de la paix et du commerce; en bas, le bouclier, le coq, la lance, symboles de la guerre. Sous la première, on lit : « A. Cardon scp[t] ‖ Imp. des armées »; sous la deuxième : « A. Cardon scp. ‖ Imp. des Armées. » [Fol. 68

Gravures à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. o67; largeur prise du témoin, o m. o85.
Hauteur prise du témoin, o m. o67; largeur prise du témoin, o m. o82.

4743. « R. F. N° 7. » Buste de la **République**, entouré des symboles de la paix et de la prospérité. En bas, à dr. : « A Cardon scp. »; au milieu : « Imp. des armées. » [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. o76; largeur prise du témoin, o m 106.

4744. «Le Peuple Français ‖ debout contre ‖ les tyrans.» Attributs guerriers : drapeaux, cuirasses, canons, etc. En bas : «A. Cardon — Sculp.» [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. 087; largeur prise du témoin, o m. 114.

4745. La République, en Minerve, surveille la fabrication des armes, fusils, canons, boulets, etc.; deux forgerons, au fond, à g., sont au travail. En bas : «Corbet inv. — A. Cardon scp. ‖ Imp. des armées.» [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon, d'après Corbet.

Hauteur prise du témoin, o m. 068; largeur prise du témoin, o m. 144.

4746. «Trésorerie Nationale.» La République, casquée et appuyée sur la pique, entr'ouvre le coffre qui porte ces mots. Dans le fond, un chariot avec, sur la bâche, la lettre «T». En bas : «A. Cardon inv. scp. ‖ Imp. des armées.» [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. 078; largeur prise du témoin, o m. 105.

4747. Deux vignettes en l'honneur de la République, branches de laurier surmontées l'une du triangle, l'autre du bonnet. Sous chacune, on lit : «A. C. scp. ‖ Imp. des armées.» [Fol. 69

Gravures à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. 056; largeur prise du témoin, o m. 082.
Hauteur prise du témoin, o m. 056; largeur prise du témoin, o m. 079.

4748. La République, assise sur les nuages, tient à la main la pique, autour de laquelle s'enroule le serpent et que surmonte le bonnet phrygien; à côté, le coq sur le globe du monde. En bas : «Corbet inv. del. — A. Cardon sc. ‖ Imp. des armées.» [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon, d'après Corbet.

Hauteur prise du témoin, o m. 102; largeur prise du témoin, o m. 117.

4749. «Egalité — Liberté». Dans un ovale, la République, assise, les jambes croisées, et foulant aux pieds une couronne

royale, tient d'une main la pique, de l'autre, la couronne civique. [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur prise du témoin, o m. 105; largeur prise du témoin, o m. 108.

4750. « **Sans leur Union, point de bonheur** ». Dans un ovale, trois femmes debout, étroitement enlacées, figurant, de gauche à droite, la Justice, la **République** et la Vérité, cette dernière complètement nue. [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme.

Hauteur prise du témoin, o m. 098; largeur prise du témoin, o m. 099.

4751. **L'arbre de la liberté** surmonté du bonnet républicain, dans un paysage maritime. En bas : « A. Cardon scp[t] ‖ Imp. des armées. » [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. 100; largeur prise du témoin, o m. 130.

4752. Deux vignettes figurant, celle du haut la **République** déposant une couronne sur l'autel de la patrie où reposent le casque et le glaive, attributs de la guerre; celle du bas deux chevaux et un poulain, au repos. On lit sous la première : « A. Cardon scp. ‖ Imp. des armées »; sous la deuxième : « A. Cardon Sculp. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 70

Gravures à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. 072; largeur prise du témoin, o m. 080.
Hauteur prise du témoin, o m. 056; largeur prise du témoin, o m. 085.

4753. « **Agence centrale de commerce et d'aprovisionemens.** » Au centre, la République appuyée sur une lance terminée par un bonnet phrygien et sur un bouclier où on lit : « les ‖ Nations ‖ lui ‖ doivent ‖ leur ‖ prospérité. » Tout autour, symboles du commerce et de la marine; à gauche, le coq et la lampe, attributs de la République. Dans le fond, le soleil, dont les rayons éclairent les navires qui se pressent à l'entrée du port. En bas : « A. Pris inv. et f. » [Fol. 71

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Pris.

Hauteur totale, o m. 156; largeur totale, o m. 206.

4754. Au milieu d'une forêt, un terme couronné du buste de la **République**. En bas : « Corbet inv del — A. Cardon sculp. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 71

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Cardon, d'après Corbet.

Hauteur prise du témoin, o m. 113 ; largeur prise du témoin, o m. 185.

4755. En-tête de l' « **Hôtel national des Militaires ‖ Invalides** ». Au-dessous, de chaque côté d'une vignette ovale, où l'on voit un faisceau entouré de l'inscription « République — Française », on lit : « Liberté — Égalité ». [Fol. 71

Impression et gravure au burin, anonyme.

Hauteur totale, o m. 235; largeur totale, o m. 180.

4756. Deux vignettes figurant, la première, la **République** debout à côté de l'arbre de la Liberté sur lequel s'appuient les tables des droits de l'Homme, et les autres symboles républicains; à droite, un canon; dans le fond, le soleil; la deuxième, un paysage avec une rivière, un pont et un barrage, la vanne levée. Sous la première, on lit : « A. Cardon s. »; sous la deuxième : « A Cardon scp. — Imp. des armées. » [Fol. 72

Gravures à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. 073; largeur prise du témoin, o m. 060.
Hauteur prise du témoin, o m. 064; largeur prise du témoin, o m. 085.

4757. Deux vignettes représentant, celle du haut, le caducée, **symbole de la paix**, avec l'inscription « Humanité »; celle du bas, les **attributs de la guerre**, et une lettre commençant par ces mots : « Liberté, Egalité ‖ l'an 3 de la Républiq. . . ‖ Je soussigné Comiss. ‖ de guerre. . . » On lit, sous la première : « A. C. scp. ‖ Imp. des armées »; sous la deuxième : « A. Cardon sp. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 72

Gravures à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. 057; largeur prise du témoin, o m. 077.
Hauteur prise du témoin, o m. 057; largeur prise du témoin, o m. 080.

4758. Gravure rappelant un peu la vignette inférieure de notre n° 4756 : paysage montueux, rivière, pont, barrage, au

IMPRIMERIE NATIONALE.

milieu, la **République** sur une colonne. En bas : « Corbet inv. — A. Cardon scp. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Cardon, d'après Corbet.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 098; largeur prise du témoin, 0 m. 130.

4759. Gravure dont la partie centrale est semblable à la vignette supérieure de notre n° 4756 : la **République** et l'arbre de la Liberté; à droite, un camp et l'attirail de la **guerre**; à gauche, des troupeaux, des gerbes, des blés, des moulins, des vaisseaux, symbole de la **paix**. En bas : « A. Cardon scp. » [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 077; largeur prise du témoin, 0 m. 111.

4760. En-tête de lettre : « . . . **Le Secrétaire du Conseil de Santé de l'Armée du Nord.** » Au-dessous, vignette figurant la République; un serpent est enlacé autour de sa pique. Sous la gr., on lit : « Ph. J. Maillard S. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Maillart.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 100; largeur prise du témoin, 0 m. 169.

4761. Deux en-têtes, celui du haut, figurant une République assise sur les nuages entre les mots « Liberté — Egalité » et au-dessous : « **L'Imprimeur des Armées du Nord ‖ et de Sambre et Meuse** », celui du bas portant les mots : « République Française ‖ Egalité — Liberté ‖ Fraternité. » [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 075; largeur prise du témoin, 0 m. 125.
Hauteur prise du témoin, 0 m. 078; largeur prise du témoin, 0 m. 132.

4762. Dans un cadre ovale, la **République**, debout, appuyée d'une main sur la pique, de l'autre sur le faisceau. [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 052; largeur de l'ovale, 0 m. 040.

4763. Deux vignettes; celle du haut représente, dans un cercle entouré de branchages et reposant sur un socle, la **République** debout, au milieu des bois, armée, avec, sur son bouclier, ces mots : « Patrie ‖ Humanité ‖ Vertu. »; celle du bas, dans un cadre rond,

la République assise, du même type que celui de notre n° 4749. Sous cette dernière, on lit : « Imp. des Armées. » [Fol. 74

Gravures à l'eau-forte et au burin, anonymes.

Hauteur prise du témoin, o m. 067; largeur prise du témoin, o m. 085.
Diamètre, o m. 042.

4764. Deux vignettes, figurant la **République**, en haut, armée de la pique et tenant le globe terrestre en main; en bas, à moitié nue, armée de la hache, et foulant aux pieds les débris de la tyrannie vaincue. Sous la première, on lit : « A. Cardon scp. ‖ Imp. des armées »; sous la deuxième : « Ph. Maillart Sc. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 74

Gravures à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon et Ph. Maillard.

Hauteur prise du témoin, o m. 082; largeur prise du témoin, o m. 067.
Hauteur prise du témoin; o m. 073; largeur prise du témoin, o m. 100.

4765. Deux vignettes, figurant la **République**, debout, appuyée sur la pique et le faisceau; auprès de celle du bas sont en outre un arbre et une ancre. Sous la vignette du haut, on lit : « A. Cardon sp. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 74

Gravures à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. 073; largeur prise du témoin, o m. 058.
Hauteur prise du témoin, o m. 080; largeur prise du témoin, o m. 065.

4766. Deux vignettes, sur une même planche, celle du haut rectangulaire, celle du bas, circulaire, avec des encadrements à fleurs et serpents, traversés perpendiculairement par un faisceau de licteur surmonté du bonnet républicain et avec les inscriptions : « **République Française** une et indivisible ‖ unité. » [Fol. 74

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme.

Hauteur prise du témoin, o m. 201; largeur prise du témoin, o m. 131.

4767. Deux vignettes figurant, celle du haut, des tas de bois et au milieu l'arbre de la Liberté; celle du bas, la **République** en Cérès, appuyée sur la lance, adossée à des sacs de grain. Sous la première, on lit : « A. C. s. ‖ Imp. des armées »; sous la deuxième : « A. Cardon s.c.p. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 75

Gravures à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon, d'après Corbet.

Hauteur prise du témoin, o m. 082; largeur prise du témoin, o m. 102.
Hauteur prise du témoin, o m. 077; largeur prise du témoin, o m. 104.

4768. Trois vignettes : celle du haut représente un génie ailé et armé, dans un encadrement circulaire, tendant à une femme assise, appuyée sur un lion, une palme; celle du bas, à gauche, une ancre accostée des lettres « R. — F. », dans un encadrement ovale où se lit cette inscription : « 5me **Arrondissement forestier de la marine** »; celle du bas, à droite, la **République**, au milieu d'attributs militaires, appuyée sur un bouclier où on lit : « Patrie ‖ Humanité ‖ Vertu. » [Fol. 75

Gravures à l'eau-forte et au burin, anonymes.

Diamètre, o m. o57.
Hauteur de l'ovale, o m. o38; largeur de l'ovale, o m. o3o.
Hauteur prise du témoin, o m. o55; largeur prise du témoin, o m. o54.

4769. Cinq vignettes figurant la **République**, sous la figure d'une femme portant des attributs divers; de gauche à droite, et de haut en bas : des canons, des boulets et une massue; la pique et le faisceau de licteur; le triangle, la pique, des gerbes de blé et des sacs de grains; une pique surmontée d'une flamme et du bonnet républicain, et une palme (dans une couronne de laurier), une pique et un bouclier où se lisent les mots : « Patrie, humanité, vertu. » Sous la première et la troisième, on lit : « G. Jacowick. » [Fol. 75

Gravures à l'eau-forte et au burin, par G. Jacowick. Ces figures sont des répliques de celles que nous avons déjà rencontrées sous la plupart de nos nos précédents, 4767 et 4768, entre autres.

Hauteur prise du témoin, o m. o54; largeur prise du témoin, o m. o4o.
Hauteur prise du témoin, o m. o54; largeur prise du témoin, o m. o41.
Hauteur prise du témoin, o m. o56; largeur prise du témoin, o m. o4o.
Hauteur prise du témoin, o m. o64; largeur prise du témoin, o m. o36.
Hauteur prise du témoin, o m. o64; largeur prise du témoin, o m. o36.

4770. Deux vignettes figurant, celle du haut, un œil d'où partent des rayons, celle du bas, la **République** assise tenant le glaive et les balances de la **Justice**. Sous la deuxième, à dr. : « A. Cardon scp. » [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. o70; largeur prise du témoin, o m. o98.
Hauteur prise du témoin, o m. o70; largeur prise du témoin, o m. 120.

4771. En-tête de lettre : « **Bruxelles** le . . . Année Républicaine ‖ **Les Membres Composant le Comité de Surveillance de**

Bruxelles. » Au-dessus, une vignette représentant la République appuyée à une stèle; à terre, les attributs ecclésiastiques brisés; des nuages où brille un œil, partent des éclairs. Sous la vignette : « A. Cardon s. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 76

Gravure à l'eau forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. 118; largeur prise du témoin, o m. 210.

4772. La « **République Française** », figurée sur un médaillon ovale au milieu de sacs de grains et de gerbes d'épis. En bas : « Corbet inv. — A. Cardon scp. ‖ Imp. des armées. » [Fol. 76

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon, d'après Corbet.

Hauteur prise du témoin, o m. 083; largeur prise du témoin, o m. 113.

4773. La **République**, en Cérès; à ses pieds, des gerbes d'épis et des sacs de grains, comme dans nos gravures ci-dessus 4767 et 4769. En bas à dr. : « A. Cardon sc. » [Fol. 76

Gravure à l'eau-forte et au burin, par A. Cardon.

Hauteur prise du témoin, o m. 105; largeur prise du témoin, o m. 131.

4774. Six médaillons circulaires, sur une même planche, ornés d'attributs républicains et d'inscriptions proclamant l'**Unité et l'indivisibilité de la République.** [Fol. 76

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme.

Diamètres : o m. o36, o m. o44, o m. o49, o m. o5o, o m. o44, o m. o36.

4775. Quatre vignettes sur une même planche, relatives à la **Convention Nationale** : la première représente, dans une couronne de laurier ovale, un œil d'où partent des rayons, avec cette inscription : « Convention ‖ Nationale »; la deuxième, la foudre dans un cadre entourée d'attributs militaires et couronnée par l'inscription : « Convention Nationale »; la troisième, dans un ovale, deux femmes se donnant la main, et tenant une oriflamme avec le titre: « Conven ‖ Natio. »; au-dessous : « Comité des inspecteurs ‖ du palais national »; la quatrième, dans un encadrement ovale, renferme ces inscriptions : « Proces-‖verbaux ‖ Convention ‖ Nationale. » En bas., à dr. : « Normand fils sc. » [Fol. 76

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Normand.

Hauteur totale, o m. 115; largeur totale, o m. 102.

4776. Cinq vignettes découpées et remontées; quatre sont des **écussons armoriés**; la cinquième est un « **Congé de Retraite** » de **Gendarmerie.** [Fol. 77

Gravures à l'eau-forte et au burin, anonymes.

4777. Trois vignettes, découpées et remontées, dont deux **écussons armoriés**, et un en-tête d'une lettre du **directoire du département de la Meuse.** [Fol. 77

Gravures sur bois, anonymes.

4778. Trois vignettes, découpées et remontées, ornées d'**écussons armoriés.** [Fol. 77

Une gravure au burin, deux sur bois, anonymes.

4779. Trois vignettes découpées et remontées, en-têtes de papiers de la **ville de Paris**, de **Boulay, président de la « Société des Amis de la Constitution ‖ Dunkerque ‖ 1790 »**, et de la **garde nationale parisienne.** [Fol. 77

Gravures sur bois, anonymes.

4780. Vignette, découpée et remontée : « **Congé** » absolu délivré à un soldat du **1er Bataillon de volontaires nationaux du Département des Bouches-du-Rhône.** Encadrement orné d'attributs militaires, et signé : « Poize. fecit. — A Marseille. » [Fol. 78

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Poize.

4781. Vignette, découpée et remontée, figurant des attributs militaires autour de deux écus, l'un aux armes royales, l'autre aux armes de la ville de Paris. Au-dessous : « **Infanterie Volontaire Nationale.** ‖ Compagnie de Grenadiers du 3e Bataillon, 6e Divison créé le 1er 9bre 1789 ‖ **Bataillon des Filles St Thomas.** » [Fol. 78

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme. Parchemin.

4782. Cinq vignettes, découpées et remontées, quatre sont des **écussons armoriés**, la cinquième figure deux glaives croisés dans une couronne d'oliviers. [Fol. 78

Trois gravures sur bois, deux à l'eau-forte, anonymes. Une des vignettes rectangulaires est le double d'une de celles qui sont comprises sous notre n° 4778.

4783. Trois vignettes, découpées et remontées, figurant des écussons armoriés; l'une d'elles, en-tête d'une lettre de **Deplesse, maire de la commune de Waterloos** (Nord), une autre, « **Congé absolu** » sans doute de la **garde nationale parisienne**; la troisième, sans indication de provenance, est signée « Caron ». [Fol. 78

Une gravure sur bois, par Caron, les deux autres anonymes.

4784. Sept vignettes, découpées et remontées : en-têtes de papiers du « **Departement des Vosges** », de la « **Commune de Paris** ‖ **Etat civil** », des « **Enfants trouvez de Paris** », « **Congé** » des volontaires **de la garde nationale de Bordeaux**, en-têtes de lettres de **Chahuet et Puzy, membres de la Commission de l'hospice civil de Montargis**, et de papiers de la « **Municipalité de Versailles** », et du « **Département de l'Aude** ». [Fol. 79

Six gravures sur bois, une à l'eau-forte, anonymes.

4785. Six vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la Société « **Les amis de la Constitution d'Aurillac** 1791 » (D'Hiribarel, président; Dupuy secrétaire), de la « **Société des amis de la Constitution** ‖ **Thionville** ‖ 1791 » (Josse, président), de **Constanty, pharmacien en chef de l'armée de Sambre et Meuse**, de **Lanchère fils, régisseur des équipages militaires de la République**, du « **Dépt de l'Ardèche** » (Bollioud, président), du « **Département des Landes** » (Barade et Butbeda, administrateurs). [Fol. 79

Gravures sur bois, anonymes.

4786. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de l' « **Assemblée Nationale** ‖ **Procès-verbaux** » (Alex. Beauharnais, président), des **officiers municipaux de la ville de Bastia**, de **Mariotte, procureur syndic du district de Blamont** (Meurthe), de **Lemerye, commissaire des guerres**, du « **Departement du Puy de Dôme** ». [Fol. 79

Gravures sur bois, anonymes.

4787. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la « **Société des Amis de la Loi, de la Liberté, et de l'Humanité** », séante rue du Vert-Bois, n° 17, de la « **Municipalité de Paris** » (Petion, maire), de la ville de Paris, de la Commune de Cavaillon (Vaucluse), du « **Département de la Somme** », de la « **Societe**

des Jacobins de Toulouse », d'Alexandre, commissaire-ordonnateur. [Fol. 79

Gravures sur bois, anonymes.

4788. Trois vignettes, découpées et remontées; deux sont des écussons armoriés, l'une signée en bas, au milieu : « Mouet »; la troisième est un en-tête de papiers de la « Ville de Nantes ». [Fol. 80

Gravures à l'eau-forte; deux pièces anonymes, l'une gravée par Mouet.

4789. Trois vignettes, découpées et remontées, la première est un écusson armorié, les deux autres, des en-têtes de papiers de la Municipalité du Hâvre » et de la « Convention Nationale 1792 ‖ Proces-verbaux ». [Fol. 80

Gravures sur bois, anonymes.

4790. Quatre vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Soliva, commissaire-ordonnateur en chef de l'armée des Ardennes, de la « Commune de Paris ‖ Liberté ‖ 14 Jet 1789 ‖ Egalité ‖ 10 aoust 1792 » (Bailly, Président), de la « Section de la rue de Montreuil », de la « Société ‖ des ‖ Amis de la Liberté et l'égalité ‖ séante a Saint-Gaudens, ‖ affiliée à celle de Toulouse ». [Fol. 80

Gravures sur bois, anonymes.

4791. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers du « Département des Ardennes », du « District de Limoges », de Louvet, Chef de brigade de gendarmerie, de Lautour, agent National près le district d'Argentan (Orne); le cinquième sans indication de provenance comporte des drapeaux, armes, trophées, instruments de musique, aratoires, etc., autour du médaillon de « La ‖ Loi » qu'éclaire le soleil. [Fol. 80

Quatre gravures sur bois, une à l'eau-forte, anonymes.

4792. Cinq vignettes, découpées et remontées; les quatre premières sont des en-têtes de papiers du « Departement du Doubs » (Herard, vice-président), de la « Section des Gravilliers » (Oreilly, président), du « Département de la Somme » (Germain et Verrières administrateurs), du Comité de surveillance de la section de 1792 »

(Reboul, président); la cinquième est un « Congé absolu » de la garde de Paris. [Fol. 81

Gravures sur bois, anonymes.

4793. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers du Conseil d'administration de la gendarmerie de l'armée du Rhin (signé « Courtot »), de Jordy, maire de la ville de Strasbourg, de l'« Adminis[n] de la conservation des armes et munitions de guerre » (Ant. Berger et Drouas, commissaires), de Collière, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du Canton de St-Nicolas (Meurthe), de Picard, maire du 2e arrondissement de Paris, du « Tribunal de premiere instance ‖ Police ‖ Correction-‖nelle de la Dordogne, de Tribout, quartier-maître de la 41 demi-brigade de ligne ». Cette dernière vignette, où l'on voit des ennemis renversés et mis en fuite par les Français, est signée en bas, à dr. : « Burgmann ». [Fol. 81

Six gravures sur bois, une par Courtot, les autres anonymes. Une gravure à l'eau-forte, par Burgmann.

4794. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la garde nationale du « District de Rennes », du service des « Patentes de la municipalité de Paris : Departement de Paris », de la « Section Mauconseil », de « Deurbreucq, commandant en second du Bataillon de garde nationale de Nantes, du Bataillon de volontaires nationaux du Département de Lot-et-Garonne. Deux n'ont pas d'indication de provenance; l'une contient, dans un médaillon circulaire, ces mots : « Liberté, ‖ Égalité, ‖ Fraternité ‖ ou la mort »; l'autre dans une couronne de lauriers, trois fleurs de lis, et ces mots : « La Loi ‖ et ‖ le Roi. » [Fol. 81

Gravures sur bois, anonymes.

4795. Sept vignettes, découpées et remontées; la première figure un soleil et au milieu ces mots « La Loi »; cinq autres sont des en-têtes de papiers de Desbordelières, commandant la 24e Légion de gendarmerie, d'Auvray, chef de la 42e demi-brigade, des administrateurs du Directoire du département de la Somme, de Devalle commissaire du pouvoir exécutif du canton d'Huningue (Haut-Rhin), de la « Commission executive de l'Instruction Publique »; la septième, figurant une femme assise, symbole de la

République, appuyée sur la table de la « Déclaration ‖ des ‖ Droits de ‖ l'Homme . . . », était apposée sur un carton du Ministère de la Guerre. [Fol. 81

Cinq gravures sur bois, deux à l'eau-forte et au burin, anonymes.

4796. Cinq vignettes, découpées et remontées; les quatre premières sont des en-têtes de papiers du « Departement de la Meurthe », de l'Hopital militaire d'Utrecht, de la « Section du Luxembourg », de Nicolas, commissaire des guerres; la cinquième est une « Recompense ‖ Nationale » du Ministère de la Guerre. [Fol. 82

Gravures sur bois, anonymes.

4797. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la « Société des amis de la liberte et de legalité ‖ « Aire 1793 », de Bluteau, commissaire de marine, à Lorient, du « Comité ‖ Ré‖volutio‖naire. ‖ Section du Contrat Social » (Maubiat, président), de Persil, chirurgien en chef de l'armée de la Moselle, de la Société « Les Montagnards Avignonais ‖ Société patriotique, Département de Vaucluse, district d'Avignon » (Perrier, président, et Morel fils, secrétaire). [Fol. 82

Gravures sur bois, anonymes.

4798. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Bérard et Delannai, représentants du peuple près les armées et dans les départements de l'ouest, chargés de la surveillance de la Loire, de Dupin, procureur-général sindic du département de l'Hérault, de Boussac, commissaire du Gouvernement (contre-épreuve), de l'« Armée ‖ des côtes ‖ de Brest », du 4e Bataillon des Volontaires nationaux formés à Soissons, des administrateurs du district de Blois, de la « Mairie ‖ de Valencien‖nes », ces deux derniers de dessin semblable. [Fol. 82

Six gravures sur bois et une à l'eau-forte, anonyme.

4799. Deux vignettes, découpées et remontées, en-têtes de lettres des représentants du peuple, près les armées de Sambre et Meuse, et de L. A. Pille, commissaire de l'organisation et du mouvement des armées de terre. [Fol. 82

Gravures à l'eau-forte et au burin, anonymes.

4800. Trois vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de **Dupreuil, inspecteur général des postes de l'Armée du Nord**, signée en bas, à dr. : « Ph. », de **Sarrazin, adjudant général, de la Trésorie nationale.** [Fol. 83

Deux gravures sur bois, une à l'eau-forte et au burin, anonymes.

4801. Deux vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de **Villemanzy, commissaire-ordonnateur en chef de l'armée d'Italie**, et de **Pache, ministre de la guerre.** [Fol. 83

Gravures à l'eau-forte et au burin, anonymes.

4802. Trois vignettes, découpées et remontées; deux sont des en-têtes de papiers de la « **Manufacture ‖ de ‖ Jh. Gaudin** » et de la **108e demi-brigade**; sur la troisième, sans indication de provenance, sont figurés **des emblèmes et devises révolutionnaires**, entre autres : « Obéissance aux loix acceptées par le peuple souverain » et « 10 aoust 1792, 31 mai et 2 juin 1793 ». [Fol. 83

Deux gravures sur bois et une gravure à l'eau-forte, anonyme.

4803. Huit vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de **Nicolas, capitaine de la gendarmerie du département du Mont-Blanc**, de **Gillet, membre du « Comité de Salut Public »**, du « **Conseil d'administration de la Manufre Nationle de fusils, à Paris** » (Gallonde, Président), de la « **Convention ‖ Nationale** » du « **Dept de la Marine** » de l'« **Armée ‖ des ‖ Côtes** »; deux sont sans indication de provenance. [Fol. 83

Cinq gravures sur bois et trois gravures à l'eau-forte, anonymes.

4804. Trois vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de l'« **Administration de la grosse artillerie** » (Durand, président), d'**Eudel, Commissaire des guerres, du représentant du peuple Tréhenart.** [Fol. 84

Deux gravures sur bois et une gravure à l'eau-forte et au burin, anonymes.

4805. Huit vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de **Vallier, directeur d'artillerie de l'arsenal de Nantes**, du « **Département des Hautes-Alpes** », de l'**administration municipale de Marseille**, **Con du midi**, de **Boutiron, directeur des fortifications**

à La Rochelle, des généraux de division Murat et Laroche; deux sont sans indication de provenance. [Fol. 84

Gravures sur bois, anonymes.

4806. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de l'ordonnateur Zaiguilus, de Bourdon, commissaire-ordonnateur, de Foisson, lieutenant de gendarmerie, de Prosper Sijas, adjoint au « Ministre de la guerre » de Doreil, commissaire-ordonnateur, de l'« Administration centrale des armes » (Meignie, Simonnet et Jaume, membres de l'agence des armes portatives de la République), signée en bas, à g. : « Beugnet f. »; la septième n'a pas d'indication de provenance. [Fol. 84

Gravures sur bois, l'une par Beugnet, les autres anonymes.

4807. Quatre vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers du général L'Espinasse, Commandant en chef l'armée des Pyrénées occidentales, du « District de St-Denis » l'un avec la devise « La ‖ Nation ‖ Française », l'autre « La ‖ Loi », du général de Schauenburg. Ce dernier représente Guillaume Tell accompagné de son fils qui remet à la République la pomme; dans le fond, des montagnes qu'escaladent des troupes en marche. [Fol. 84

Trois gravures sur bois et une gravure au burin, anonymes.

4808. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Peltier, maire de Lamballe, de la « Soc. des amis de la cons. ‖ Dunkerque », de la « Commune de Lisieux ‖ 1793 », de la So^{té} des Jacobins... ‖ Paris », de Paulian, maire de la ville de Nice, du « Tribunal criminel du département de la Seine », de la Direction de la grosse artillerie. [Fol. 85

Gravures sur bois, anonymes.

4809. Neuf vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Barrié, chef de la 45e demi-brigade, de Bersonnet, commissaire-ordonnateur (deux en-têtes différents), de l'« Administration du district de Strasbourg » (Faudel, président), de L. A. Pille, de la « Commission des armées », de Kellermann, général en chef de l'armée des Alpes, de Négrier-Crochardière, maire du Mans, de Magallon, chef de « État ‖ major Général » des armées des côtes de

Cherbourg et de Brest réunies signée en bas, à g. : « Vengeon », de Pesme, sous-préfet du 4e arrondissement du Doubs. [Fol. 85

Gravures sur bois, l'une signée « Vengeon », les autres anonymes.

4810. Sept vignettes, découpées et remontées; quatre n'ont pas d'indication de provenance et représentent la République dans un médaillon; les trois autres sont des en-têtes de papiers du Département du Puy-de-Dôme, de Petiet, ordonnateur en chef, et de Rossignol, général en chef de l'armée des côtes de Brest. [Fol. 85

Gravures sur bois, anonymes.

4811. Neuf vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Cordellier aîné, adjudant général, de Marin Denorchey, préfet de la Drôme, de l'« administration nationale des relais militaires », de Boyer, administrateur général des relais militaires, de l'« Hospice général des malades de Lyon », de l'Admon des transports militaires, du Conseil d'administration de la Compagnie de Gendarmerie de Vaucluse, des Représentans du peuple Fr. », de l'hôpital de Nancy. [Fol. 85

Gravures sur bois, anonymes.

4812. Trois vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Boury et Experton, entrepreneurs de la fabrication des bouches à feu et attirails d'artillerie à Valence (Drôme), de Gillot, général de division; la dernière, sans indication d'origine, représente la République dans un soleil, sur un socle flanqué de deux génies. [Fol. 86

Une gravure sur bois, deux gravures à l'eau-forte, anonymes.

4813. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers du Ministre des « Relat. Ext. » de la République italienne, de la « Section de l'Arsenal ‖ Paris » (Comédien, vice-président), du 2e Bataillon de Patriotes de 1789, de l'hôpital militaire d'Altkirch, de Continet, président du Département de Seine-et-Oise, de Duquesnoy « le représentant du peuple Français »; la septième, sans indication de provenance, représente des emblèmes guerriers, avec l'inscription : « Guerre aux tyrans — Paix aux peuples ». [Fol. 86

Cinq gravures sur bois, deux gravures à l'eau-forte et au burin, anonymes.

4814. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers des entrepreneurs généraux des chevaux d'artillerie et transports militaires, de Sirugues-Maret, chef d'escadron de gendarmerie, de Fourcroy, conseiller d'État, du Préfet du département de la Dordogne; la cinquième, sans indication de provenance, représente, dans un médaillon imité des précédents, une République avec au-dessous : « R. Française ‖ une et ‖ indivisible. » [Fol. 86

Gravures sur bois, anonymes.

4815. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la « Commission des armes et poudres » (Dupin, président), de Bernier, représentant du peuple, de Narbez, chef de la 14e division de gendarmerie, du département du Puy-de-Dôme, signé, en bas : « Ambacher 1792 », de l'« Admon Gle d'agence civile, mre et de comce. ‖ a Paris », de Hosenfratz, « commissaire ‖ surveillant » de la « Fabrication des armes de la Republique », signé en bas, à dr. : « Beugnet f. ». La septième n'a pas d'indication de provenance. [Fol. 86

Gravures sur bois, une par Ambacher, une autre par Beugnet, qui a déjà signé une des vignettes de notre n° 4806, les autres anonymes.

4816. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la Régie générale des charrois militaires, de Liébert, général de division, de Grandmaison, chef d'escadron de gendarmerie, du général Fransechi, de Carnot et C. A. Prieur, membres du « Comité de sureté ‖ générale », de Prosper Sijas, adjoint à la 4e division du Ministère de la guerre, de Billaud-Varenne et Collot d'Herbois, membres du « Comité de Salut ‖ public ». [Fol. 87

Six gravures sur bois, une gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme.

4817. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers du « District de Calais », de Gallois, président du département de la Nièvre, de Régnier, agent du « Magasin des armes blanches de la République ‖ quai Voltaire ‖ n° 6 », du 4e Régiment de hussards, de Forfait, ministre de la « marine », de Haussmann et Brio, représentants du peuple. Un septième en-tête, sans indication de provenance, est une copie inversée du précédent. [Fol. 87

Quatre gravures sur bois, trois gravures à l'eau-forte, anonymes.

4818. Cinq vignettes, découpées et remontées; quatre sont des en-têtes de papiers de **Gilot, maréchal de camp, commandant de Landau**, de **Liébert** et de **Meynier, généraux de division**, signés en bas : « Courtot », de **Duval, sous-directeur de l'arsenal de Valenciennes**; la cinquième est un « **Congé limité** ». Le mot limité a été biffé et l'on a écrit au-dessus : « absolu ». [Fol. 87

Gravures sur bois, deux par Courtot, les autres anonymes. La vignette du « Congé » se retrouve absolument semblable, mais avec une lettre différente, sous notre n° 4819.

4819. Deux vignettes, découpées et remontées; l'une est un en-tête de papiers de **Ruget, adjudant-général**, l'autre un « Congé ‖ absolu » (cf. le n° 4818). [Fol. 87

Gravures sur bois, anonymes.

4820. « Au Nom de la République Française ‖ Une et Indivisible. » **En-tête figurant la République**, assise, avec une Minerve dans la main droite, foulant aux pieds et brûlant les emblèmes de l'ancien régime. En bas : « Dessiné par Moitte An 2me de la République et Gravé par Pauquet. » [Fol. 88

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Pauquet, d'après Moitte.

Hauteur totale, 0 m. 235; largeur totale, 0 m. 270.

4821. Vignette, découpée et remontée, en-tête de papiers de la **garde nationale de Lyon**. Emblèmes guerriers accostés par deux canons servis chacun par un canonnier. Au-dessous : « La liberté ou la mort. » [Fol. 88

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme.

4822. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la « **Marine de la République Erançoise** (*sic*) » (D'Albarade, ministre), du « **Depot ‖ general ‖ de la ‖ Guerre** », du **Conseil d'administration de la gendarmerie des Côtes-du-Nord**, d'Odeval, **représentant du peuple**, de **Lambert, du Jura, commissaire-ordonnateur**, de **Carrier, commissaire des guerres**, du **département de la Meurthe**. [Fol. 88

Gravures sur bois, anonymes.

4823. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de **Silvy, lieutenant de gendarmerie**, de **Charles Frégéville**,

général de division, de la « Directi-Général. ‖ des assignats », de Quyardin, représentant du peuple dans les départements de l'ouest; trois n'ont pas d'indication de provenance; elles représentent des républiques; l'une d'elles a des attributs marins et on lit au-dessous : « Marine ». [Fol. 88

Six gravures sur bois, une gravure à l'eau-forte, anonymes.

4824. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la « Société des amis de la Liberté et de l'Égalité de Granville », où l'on voit au premier plan des ancres et des canons et dans le fond la ville, signé en bas : « Agnès », de Porquez et Garin, membres du Conseil général de la commune de Lens, signé en bas à g. : « Lepageret sc », de Giraud, commissaire des guerres, de l'« Agent nat[l] du distr[t] de Charolles », de Courlot-Vregille, sous-directeur d'artillerie de Besançon. [Fol. 89

Une gravure à l'eau-forte, par Le Pageret; quatre gravures sur bois, l'une signée « Agnès », les autres anonymes.

4825. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la Commission des transports militaires, de Thenon, commissaire des guerres, de la « Maison nationale des militaires invalides », de Paillart, contrôleur des Postes aux lettres de l'armée des Côtes-de-Brest, des « Fonderies ‖ de ‖ Maromme »; deux autres n'ont pas d'indication de provenance; elles représentent des républiques, et sous l'une d'elles sont ces mots : « Instruction ‖ Nationale. » [Fol. 89

Gravures sur bois, anonymes.

4826. Six vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers du « Secrétariat » du département de la Haute-Saône, de Almain, chef de brigade de gendarmerie, de la « Commission ‖ des Aprovisionemens » (L. A. Pille, membre), du 1er bataillon des volontaires des Vosges, de Denayer, général de brigade, commandant de l'Ecole d'instruction des troupes à cheval. [Fol. 89

Gravures sur bois, anonymes. Une septième vignette, en-tête de lettre du capitaine de gendarmerie Levieux, est perdue.

4827. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Lyautey, commissaire-ordonnateur de la 6e Division

militaire, de l'« Hôtel National des militaires Invalides » (Général Basville, commandant en chef), de Vimeux, général de division, de Hersent, commissaire du Pouvoir exécutif près le département de la Meurthe; les trois dernières n'ont pas d'indication de provenance; sur l'une d'elles, la République accoudée sur une stèle et flanquée d'un coq et d'un canon est la même que sur d'autres vignettes comprises sous notre n° 4817. [Fol. 89

Six gravures sur bois, une gravure à l'eau-forte, anonymes.

4828. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de la « Societé des Amis de la Constitution. ‖ Dunkerque. ‖ 1790 », de Moilin, garde magasin des subsistances militaires, de Xavier Audouin, adjoint au Ministre de la Guerre, de Boisset, représentant du peuple dans les départements de l'Ain et de la Saône-et-Loire. La cinquième n'a pas d'indication de provenance. [Fol. 90

Gravures sur bois, anonymes.

4829. Huit vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Tribout, chef de la 178e demi-brigade, du Conseil d'administration de la 32e Division de Gendarmerie Nationale à pied, des généraux Manco et Cambray, des représentants du peuple Laurent et Guyton, du capitaine Commaux. Deux autres n'ont pas d'indication de provenance. [Fol. 90

Gravures sur bois, anonymes.

4830. Trois vignettes, découpées et remontées, les deux premières sans indication de provenance; la deuxième, représentant des petits génies symboles des sciences, des lettres et des arts, est signée en bas, à dr. : « Ambaches ‖ Sculp. 1782 »; la lettre dans un cartouche central a été gravée postérieurement sur cette vignette antérieure à la Révolution : « Liberté ‖ Egalité ‖ Fraternité. » La troisième vignette est un en-tête de lettre de Sabin Bourcier, commissaire-ordonnateur Général de l'Armée du Nord. [Fol. 90

Deux gravures sur bois, la première anonyme, la deuxième par Ambaches; une gravure au burin et à l'eau-forte, anonyme.

4831. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la « Société populair et republicaine de Vezelise », de Brüe, représentant du peuple près les Armées des Côtes de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Brest et de Cherbourg, de Pichegru, général en chef de l'armée du Rhin, de Xavier Audouin, adjudant du Ministre de la guerre, du Ministère de la Guerre « Direction des Mouvemens ». Les deux autres vignettes, des républiques avec attributs symboliques, n'ont pas d'indication de provenance. [Fol. 90

Deux gravures au burin et à l'eau-forte, cinq gravures sur bois, anonymes.

4832. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers du « Département de la — Loire-Inférieure », signé « Hebi sculp. », d'Alexandre, commissaire-ordonnateur en chef de l'armée de Sambre et Meuse, — une autre vignette semblable à cette dernière a une lettre légèrement différente, — du « Gouvernement ‖ Révolution-‖naire », bataillon de Marat, de Brouville, chef d'escadron de la 23e Division de gendarmerie, des Généraux Rossignol et Brunet. [Fol. 91

Gravures sur bois, l'une signée « Hebi »?, les autres anonymes.

4833. Quatre vignettes, découpées et remonttées, en-têtes de papiers du 7e Bataillon de Seine-et-Oise, de l'« État-Major Général ‖ de l'Armée », de la « Place ‖ de Rennes », du Conseil d'administration du 12e régiment d'hussards, où l'on voit entre autres, au premier plan, deux enfants, un blanc et un nègre, qui s'embrassent. [Fol. 91

Trois gravures sur bois; une au burin et à l'eau-forte, anonyme.

4834. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Prevost, garde-magasin de l'Arsenal de Paris, du « Département de la Haute-Loire, des « Administrations militaires » (Gillet, commissaire des guerres), du « Ministre de la guerre » (Rolland, adjoint à la Commission des secours publics), de la « Gendarmerie ‖ Nationale », de Charland, capitaine au 2e Régiment d'artillerie à cheval, de l'« Arsenal ‖ d'Angers » (Drouet, directeur). [Fol. 91

Gravures sur bois, anonymes.

4835. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de l'« Administ. municipale du canton d'Oberhausbergen », de Moulin, général en chef de l'armée de l'intérieur, de Dubois, administrateur du Bureau central du canton de Paris, du « 19 » Régiment

d'infanterie légère, de Sirugue-Maret, chef de brigade, inspecteur de la 10e Division de gendarmerie nationale. Deux autres, sans indication de provenance. [Fol. 91

Six gravures sur bois, une au burin et à l'eau-forte, anonymes.

4836. Trois vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de l'« État-Major général de l'armée du Rhin » (Michaud, général en chef provisoire), du 1er Bataillon des Vosges, des « Armées de l'ouest et des Côtes de Brest reunies ». [Fol. 92

Gravures sur bois, anonymes.

4837. Deux vignettes, découpées et remontées; l'une est un en-tête de papiers du 3e Bataillon du Département du Cher, l'autre, sans indication de provenance, représente un lion couché et un ours assis tenant un écusson armorié. [Fol. 92

Gravures sur bois, anonymes.

4838. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes d'un certificat de non-rébellion délivré par le président et les membres du Comité de surveillance du Canton de l'Égalité, et de papiers de Burmy, agent national près le district d'Avignon (Vaucluse), de Didier, commissaire des guerres, de Petiet, commissaire-ordonnateur en chef de l'armée des Côtes de Brest, de Mallet, commissaire des poudres et salpêtres de Perpignan, de l'administration du district de Sauveterre, et du général Liébert, chef de l'État-major général de l'armée du Nord. [Fol. 92

Gravures sur bois, anonymes.

4839. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Leveville, greffier du bureau de l'Hôtel-Dieu de Paris : dans un ovale, saint Jean-Baptiste; tout autour, l'inscription : « Domus. Dei. Parisiensis. Sigillum. Comissorum. », de la « Société des amis de la Liberté et de l'Égalité a Rochefort » (L. Viguier, président), de l'« Administration du district de Blamont » (Meurthe) (Froment, agent national), de la « Société des amis de la constitution à Strasbourg », de Nion, représentant du peuple, chargé de l'établissement de la poudrière de Grenelle. [Fol. 92

Gravures sur bois, anonymes.

4840. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers du « Conseil ‖ exécutif ‖ provisoire » de la Convention Nationale (Laloy, président), de Carnot, directeur des fortifications de Saint-Omer, de la « Commission ‖ des ‖ travaux publics » (Dupin, adjoint), de la « Manufacture d'armes ‖ Versailles », de la « Société ‖ monta-‖gnarde ‖ de ‖ Mende ». [Fol. 93

Une gravure à l'eau-forte, quatre gravures sur bois, anonymes.

4841. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Florent-Ginot, représentant du peuple, de P.-J.-M. Planier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département de la Creuse, du « Departement ‖ de Seine et Oise » (Morillon, président), du « 1er bataillon de Loir et Cher », de Dervillé, commissaire-ordonnateur ; les deux dernières n'ont pas d'indication de provenance. [Fol. 93

Une gravure à l'eau-forte, six gravures sur bois, anonymes.

4842. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Peyssard, représentant du peuple près l'« École ‖ de ‖ Mars », de la « Section des Thuilleries » (Baudouin, président), de la « Ste des Jacobins amis de la Liberté et de la l'Égalité » des généraux Courtot, Michaud et Bourcier. Ces trois dernières vignettes et une quatrième sans indication de provenance, représentent, dans des encadrements ovales semblables, des républiques de même genre, entourées de lettres différentes et signées en bas, à g. : « Courtot ». [Fol. 93

Gravures sur bois, trois anonymes, quatre par Courtot, qui a gravé toute une série de petites vignettes de ce genre, où n'est guère changée que l'attitude de la République.

4843. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers des « Représentans ‖ du peuple » (Réverchon, près l'armée des Alpes), du « Comité de salut ‖ public » (Carnot et C.-A. Prieur, membres), — ces deux vignettes semblables, sauf les inscriptions d'origine, — de « Goury, commandant la 3e légion de gendarmerie à pied, du « Département ‖ d'Ille et Vilaine » ; la dernière, représentant des trophées, n'a pas d'indication de provenance. [Fol. 93

Gravures sur bois, anonymes.

4844. Neuf vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de la « **Société des défenseurs de la liberté et egalité a Nice** », du « **Ministre de la guerre** » (Aubert-Du Bayet), d'**Alexandre Berthier**, de **Salambier et Maroga**, de **Vandenberke**, membre de la **Commission des Hospices de Bruges**, de **Petigny, commissaire des guerres**, signée en bas, à g. : « Courtot », des « **Subsistances ‖ Militaires, ‖ Compagnie ‖ Viel** », de la « **Sect. d 1 Cite** » (Delogne, président); la dernière n'a pas d'indication de provenance. [Fol. 94

Gravures sur bois, huit anonymes, une par Courtot.

4845. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers du « **Premier ‖ Bataillon des Lombards** » (Séméladis, commandant), de la « **Société des défenseurs de la République une et indivisible** » (Louis fils, dit Brutus, président), de **Tann, commissaire des guerres**, de la « **Commission des secours publics** » (Martigue, commissaire), de **J.-B. Prieur, commissaire-ordonnateur de l'armée du Rhin** » (J.-B. Prieur), et de **Rivaud, représentant du peuple près l'armée du Rhin**, ces deux dernières signées en bas, à g. : « Courtot ». [Fol. 94

Deux gravures à l'eau-forte et au burin, anonymes; cinq gravures sur bois, trois anonymes, deux par Courtot.

4846. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de **Delcloq, membre du corps législatif de la 3e demi-brigade de ligne**, de **Pichegru, général en chef de l'armée du Nord**; les deux autres n'ont pas d'indication de provenance. [Fol. 94

Deux gravures sur bois et trois gravures à l'eau-forte et au burin, anonymes.

4847. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de lettres de **Bruley-Berthier, historiographe de la guerre**, représentant une Renommée et signée en bas, à dr. : « A Cardon, scp. », de **Moreau, chef de la 14e demi-brigade**. Les deux autres sont des en-têtes de papiers de la **5e demi-brigade**, la dernière signée en bas, à g. : « Boizot, inv. ». [Fol. 94

Deux gravures à l'eau-forte et au burin, l'une par A. Cardon, l'autre par Boizot; trois gravures sur bois, anonymes.

4848. Deux vignettes, découpées et remontées, en-tête de papiers du « **Comité de Salut Public ‖ Section de la Guerre** » et

de la 172e demi-brigade, signée en bas, à g. : « Godard inv. et S. » [Fol. 95

Une gravure à l'eau-forte, anonyme; une gravure sur bois, par Godard.

4849. Trois vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Michaud, commandant de l'armée du Rhin, du général de division Favereau, du général en chef Pichegru. [Fol. 95

Gravures à l'eau-forte et au burin, anonymes.

4850. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de l'« Administration de la grosse artillerie » (Billioux, Loiseleur et Tumelin, membres), de Jary, représentant du peuple, du 4e bataillon des Gardes nationales du département de la Haute-Saône, de Michel, juge de paix de la 3e section de Metz, du Jury des armes et inventions de guerre, signé en bas, à g. : « Allais del. »; à dr. : « Carpantier Sculp. ». [Fol. 95

Trois gravures sur bois, anonymes. Deux gravures à l'eau-forte et au burin, une anonyme, l'autre par Carpantier, d'après Allais.

4851. Quatre vignettes, découpées et remontées. La première n'a pas d'indication de provenance; deux autres sont des en-têtes de lettres du général Cartaux et d'Allix, chef de brigade du 1er régiment d'artillerie à pied; la quatrième servait d'étiquette à un carton du Ministère de la guerre. [Fol. 95

Trois gravures sur bois, une gravure à l'eau-forte et au burin, anonymes.

4852. Deux vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers du général Eblé, signé en bas, à g. : « Ph. J. Maillart » et du « Directoire cenal des hôpitaux militaires ». [Fol. 96

Gravures à l'eau-forte et au burin, l'une par Ph.-J. Maillart, l'autre anonyme.

4853. Cinq vignettes, découpées et remontées, en-tête de papiers de l'« Agence des armes ‖ portatives », du général Lemoine, de l'ordonnateur Doreil, du Commissariat des « Epreuves nationales », signé en bas : « L. Petit del. et sculp. » La dernière n'a pas d'indication de provenance. [Fol. 96

Trois gravures sur bois anonymes; deux gravures à l'eau-forte et au burin, l'une anonyme, l'autre par L. Petit.

4854. Quatre vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Riffault et Bonté, administrateurs des poudres et salpêtres de la République, de Simon et Haussmann, administrateurs du département du Loiret, de Legrand-Longuerue, capitaine de gendarmerie du département du Loiret, de la « Société républicaine des sans-culottes de ‖ Charolles. . . », signée en bas : « Mermand inv. et sculp. » [Fol. 96

Une gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme; trois gravures sur bois, l'une par Mermand, les deux autres anonymes.

4855. Sept vignettes, découpées et remontées, en-têtes de papiers de Châteauneufrandon, général de division, de Périer, capitaine de gendarmerie du département de la Vendée, du « Directoire exécutif » (Merlin, de Douai, directeur), signé en bas, à g. : « Naijeon l'ainé del. »; à dr. : « B. Roger sculp. »; de Degoy, chef de brigade, directeur d'artillerie à Toulouse; de Riffault et Bonté, administrateurs des poudres et salpêtres. Les deux autres n'ont pas d'indication de provenance. [Fol. 96

Quatre gravures sur bois, anonymes; trois gravures à l'eau-forte et au burin, deux anonymes, la troisième par B. Roger, d'après Jean-Claude Naigeon.

L'en-tête des papiers des administrateurs des Poudres et Salpêtres est un peu différent de celui que nous avons catalogué sous notre numéro précédent; on y voit, en plus, des branches de laurier. et le bonnet phrygien au sommet des piques est remplacé par un casque à panache.

CHAPITRE XXXVI

ENVAHISSEMENT DES TUILERIES

SOMMAIRE DU CHAPITRE XXXVI.

N°s 4856 à 4865. — **Envahissement des Tuileries** par le peuple, le **20 juin** 1792. — **Madame Elisabeth** se fait passer pour Marie-Antoinette.

N°s 4866 à 4880. — Portraits de **Louis XVI coiffé du bonnet rouge.**

IV

ARISTOCRATES

SOYEZ TRANQUILLES SUR LA SANTÉ DU TRAÎTRE LOUIS XVI

JOURNÉE DU 20 JUIN

1792

AQUATINTE ANONYME

Nº 4876

ARISTOCRATES soyez tranquille sur la santé du TRAITRE LOUIS XVI. il boit comme un Templier *en atendant* .....

A Paris chez Villeneuve *Graveur, rue* Zacharie *S.t Severin, Maison du Passage, N.° 21.*

BIBLIOTHEQUE NATIONALE R.F.

CHAPITRE XXXVI.

ENVAHISSEMENT DES TUILERIES.

4856. « **Réunion des Citoyens du faubourg St Antoine et St Marceau** allant à l'assemblée nationale présenter une Petition et de suite ‖ une autre chez le Roi. » Cortège d'hommes, femmes et enfants en armes, se dirigeant vers la gauche. Des curieux se pressent aux fenêtres. Au-dessus du tr. c., au milieu : « Fameuse journée du 20 Juin 1792 »; à dr. : « N° 154, P. 548. » [Tome 29, fol. 1

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche extraite des *Révolutions de Paris*, de Prudhomme, numéro daté du 16-23 juin 1792.

Hauteur, 0 m. 098; largeur, 0 m. 151.

4857. « **Les Dames de la Halle de Paris. ‖ Vont complimenter la Reine aux Tuilerie.** » Trois dames de la halle, portant chacune un rameau de chêne, se dirigent vers la gauche. [Fol. 1

Gravûre à l'eau-forte, anonyme, coloriée.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 202; largeur, 0 m. 150.

4858. « **Le Peuple entrant au chateau des Tuileries,** ‖ le 20 Juin 1792 ». Une foule en armes envahit le vestibule du pavillon de l'Horloge et s'engage, en rangs pressés, dans l'escalier. Vers la première marche, sous l'arcade centrale, un homme soulève une bannière portant ces mots : « Vive ‖ La ‖ Liberté ». Vers la gauche, dans un petit groupe, homme portant une hache. Au premier plan, au milieu, un garde, vu de dos, au port d'armes, qu'un citoyen montre du doigt. Vers la droite, quatre hommes tirent un canon. Sous le tr. c., à g. : « Prieur inv. & del. »; à dr. : « Berthault sculp. ». Au-dessus du tr. c., à dr. : « N° 62. » [Fol. 2

Gravure à l'eau-forte et au burin, pl. 62 des *Tableaux historiques de la Révolution française* (voir ci-dessus la notice en tête des n°s 446-453).

Hauteur, 0 m. 191; largeur, 0 m. 256.

4859. **La même estampe**, avant toute lettre. [Fol. 1

Épreuve d'état, avant de nombreux travaux. Le plafond est entièrement blanc. Le tr. c. est interrompu à dr., en haut et en bas.

4860. «**Het gemeen dringt in het Koninglijk Palleis**, op den 20 sten van Zomermaand 1792.» Copie réduite de l'estampe précédente. L'inscription de la bannière, au centre, est illisible. Sous le tr. c., à g. : «J. Bulthuis, delin.»; à dr. : «R. Vinkeles, & D. Vrydag, sculp. 1800.» [Fol. 2

Gravure à l'eau-forte, tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 156; largeur, 0 m. 220.

4861. «**Journée du 20 juin 1792**, ‖ au château des Tuileries.» Au-dessous, commentaire de six lignes en deux colonnes : «Pétion, maire de Paris, monta sur un tabouret et dit au Roi : «Sire, vous n'avez rien à craindre.» — «Rien à craindre! répondit Louis avec émotion, l'homme de bien qui ‖ a la conscience pure, ne tremble jamais, etc...» En bas, à g., l'adresse complètement effacée du graveur Vérité; à dr. : «Dép. à la D^on^ de l'Imp. et de la Lib.». Dans une salle aux tentures fleurdelysées, une foule en armes fait irruption par la gauche. Le premier personnage à gauche, de dos, est Santerre; celui qui crie en brandissant son sabre est Clément. Au milieu des piques, des faucilles et des fourches, se lisent deux écriteaux : «Vive les ‖ San[s]-Culottes» et «A bas ‖ le ‖ Veto». Placé devant Théroigne de Méricourt, Pétion, juché sur un tabouret, tend le bras vers Louis XVI. Celui-ci, à droite, devant Madame Elisabeth, au milieu de gens affligés (d'Hermigny, Maréchal de Mouchy, etc.), appuie avec calme sur son cœur la main d'un grenadier. Au premier plan, au milieu, un citoyen, porteur d'une bouteille de vin et d'une serviette; à gauche, trois républicains consternés de la tournure que prennent les événements : les deux premiers sont Pichaud et Santerre; le troisième est coiffé d'un bonnet pointu portant l'inscription : «La ‖ Mor[t].» Sous le tr. c., à g. : «Bouillon del^t^ 1794»; à dr. : «Verité Sculp.»; au milieu, en pointillé : «J. B^te^ V...». [Fol. 3

Gravure au pointillé, par Jean-Baptiste Vérité. En voir, outre l'état décrit ci-dessous, un état avec le titre en pointillé dans l'œuvre de Vérité (Est., Ef.

107 a). Cette planche appartient à une série de pièces d'inspiration royaliste publiées vers le mois de novembre 1794 et dont on trouvera les exemplaires sous les nos 4865, 5063, 5145 et 5439.

Gower, n° 356.

Hauteur, 0 m. 402 ; largeur, 0 m. 547.

4862. **La même estampe,** en couleurs. État antérieur. Le monogramme au pointillé et le titre décrits au numéro précédent y figurent déjà. Le reste de la lettre n'existe pas encore, mais on lit en bas, à g.: « A Paris chez Verité Graveur, rue Neuve des Capucines N° 2. »; à dr. : « Dépose à la Bibliothèque Natle. » [Fol. 4

Mêmes dimensions.

4863. **La même scène.** Copie réduite. Les personnages forment deux groupes bien distincts. Les tentures fleurdelysées ont disparu. Sous le tr. c., à la pointe, à g. : « P. Adam »; au milieu : « 1er avril 1817. » [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte, par Pierre Adam.

Hauteur, 0 m. 201 ; largeur, 0 m. 260.

4864. « **Journée mémorable du 20 juin 1792.** ‖ Le Roi, entouré d'une troupe de forcenés parut calme et tranquille... : voyez, dit-il, si c'est là le mouvement d'un cœur agité par la peur. ‖ (Extrait du Moniteur.) ‖ A Paris chez Remoissenet, Md d'Estampes, quai Malaquai, N° 9. » Autre représentation de la même scène. Le Roi et les soldats sont au centre, devant une fenêtre ouverte, par laquelle on aperçoit les têtes de quelques spectateurs. La foule se presse à droite. A g., au premier plan, un jeune homme aux jambes nues, porteur d'une pique. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné en Juin 1792 par C,, P,, L. »; au milieu : « Gravé à l'eau-forte par Pauquet. »; à dr. : « Terminé au burin par Jourdan. » [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte et au burin. La collection Hennin (tome CXXVII, fol. 24) en contient un autre état, dans lequel le jeune sans-culotte de gauche porte un bonnet rouge au bout de sa pique.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 236 ; largeur, 0 m. 327.

4865. « **Dévouement de Mde Elisabeth.** ‖ dans la journée du 20 juin 1792. » A droite, groupe menaçant de révolutionnaires conduits par Maillard; au milieu, Madame Elisabeth, que protègent

son écuyer, Mr de Marcilly, et M. d'Hermigny; quelques gardes immobiles regardent la scène avec indignation; d'autres gardes accompagnent Louis XVI et le Maréchal de Mouchy qui sortent par la gauche. Sous le tr. c., au milieu, au pointillé : « J. Bte V. » En bas, à g. : « A Paris chez Vérité Graveur, rue Neuve des Capucines No 2. » [Fol. 7

Gravure au pointillé, en couleurs, par Jean-Baptiste Vérité, d'après Bouillon. Pendant de notre n° 4862. Voir un état avec le titre pointillé dans l'œuvre de Vérité (Est., Ef. *107 a). Voir aussi, dans la collection Hennin (tome CXXVII, fol. 29), un exemplaire en noir, avec les signatures : « Bouillon delt 1794 — Vérité sculp. » et la légende : « Des scélérats crient : où est la Reine? nous voulons sa tête! La princesse Elisabeth ‖ qui n'avait pas voulu quitter son frère dans ce danger, se tourne vers ces assassins, présente sa ‖ poitrine à leurs poignards, et leur dit avec fermeté : La voici la Reine. — Non, non, s'écrient ‖ — deux ou trois fidèles serviteurs qui l'accompagnaient, ce n'est pas la Reine, c'est ‖ Madame Elisabeth. — Eh! Messieurs, de grâce, leur dit la princesse, ne les détrompez ‖ pas; ne vaut-il pas mieux qu'ils versent mon sang que celui de ma sœur?... »

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 401 ; largeur, o m. 538.

4866. **Louis XVI.** Double du n° 396, ci-dessus décrit, dans la série générale des portraits du roi. [Fol. 8

4867. **La même estampe,** transformée par l'addition d'un bonnet phrygien. Double du n° 397, ci-dessus décrit. [Fol. 8

4868. **La même estampe,** avec le bonnet et la cocarde coloriés. [Fol. 8

Voir dans la collection de l'histoire de France (Est., Qb. 92), à la date du 20 juin 1792, un état intermédiaire de la même planche, avec la légende.

4869. « **Louis XVI,** roi des français », en buste, de trois quarts à droite, coiffé du bonnet rouge, dans un médaillon circulaire. Au-dessous : « Bonest de la liberté preisanté au Roi par le peuple ‖ français, le 20 Juin 1792. ‖ A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue S. Jacques, à la Ville de Coutances, n° 259 ». [Fol. 9

Gravure au pointillé et au burin, anonyme. Le bonnet colorié. Transformation de notre n° 498 ci-dessus.

Diamètre, o m. 055.

4870. «**Louis XVI.** ‖ Roi des Français ‖ Couvert du Bonnet de la Liberté ‖ que la Nation lui présenta le 20 juin 1792.» En buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire. Même type, en contrepartie, que dans les numéros précédents. Au-dessous, l'adresse : «rue de la Bucherie N° 26.» [Fol. 9

Gravure à l'aquatinte, anonyme, en couleurs,

Diamètre, o m. o53.

4871. «**Louis XVI**, roi des Français et d'un peuple libre.» En buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire. Même type que les numéros précédents. [Fol. 10

Gravure au pointillé et au burin, anonyme, coloriée.

Diamètre, o. m. o68.

4872. **La même estampe**, transformée par l'addition du bonnet rouge. Le bonnet seul est colorié. [Fol. 10

4873. **La même estampe**, entièrement coloriée. Au-dessous du médaillon, on lit en outre ces mots : «Bonnet de la Liberté, Présenté au Roi par le ‖ peuple Français, le 20 Juin 1792.» [Fol. 10

4874. «**Louis XVI.** ‖ Roi des Français ‖ Couvert du Bonnet de la Liberté que la Nation lui présentà ‖ le 20 Juin 1792.» Au-dessus de cette légende, inscrite sur une tablette échancrée aux quatre coins, buste du Roi, de trois quarts à droite, dans un médaillon rond, entouré de feuillages. Sous le tr. circulaire, à dr. : «Barriere sculp.» En bas : «Se vend à Paris, chez Fillon et Vallmont, M^ds^ d'Estampes et de Papiers peints, ‖ Rue St Jacques, à la Ville de Roüen N° 8.» [Fol. 11

Gravure au pointillé, anonyme, coloriée.

Diamètre du médaillon, o m. o99.

4875. «**Louis Seize.**» En buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement. A l'intérieur de l'ovale, en haut : «Bonnet des Jacobins, donné au Roi, le 6th [*correction manuscrite :* 20] Juin 1792.» Au-dessous du tr. c., à g., au pointillé : «A Paris, chez l'auteur Rue des Augustins.» [Fol. 11

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.

Hauteur, o m. 180; largeur, o m. 151.

4876. «**Aristocrates soyez Tranquille sur la santé du traitre Louis XVI**, il boit ‖ comme un Templier en atendant. . . » Le roi, debout, de trois quarts à droite, verse du vin dans un verre qu'il porte à ses lèvres. Sur sa tête un bonnet de failli avec l'inscription : «Il fait Banqueroute ‖ a tous les partis». De sa poche droite pend un papier : «Trahison découverte ‖ et Punie ‖ Liste de Proscription.» A ses pieds, trois bouteilles, dont une est cassée. En bas : «A Paris chez Villeneuve Graveur, rue Zacharie St Severin, Maison du Passage, N° 21.» [Fol. 12

Gravure à l'aquatinte. Cette pièce est la caricature des deux numéros suivants. Le bonnet de la Liberté est ici transformé en bonnet de failli, reconnaissable à sa couleur verte.

Planche IV, page 171 du présent volume.

Hauteur prise du témoin 0 m. 227; largeur, 0 m. 172.

4877. «**Nouveau Pacte de Louis XVI.** ‖ avec le Peuple le 20. Juin 1792. l'An 4me. de la liberté.» Debout, de trois quarts à droite, le Roi se prépare à boire à même une bouteille qu'il lève de la main gauche en disant : «Vive la Nation.» Sur sa tête un bonnet phrygien à double cocarde. [Fol. 12

Gravure à l'aquatinte, anonyme, coloriée. C'est cette pièce, d'inspiration constitutionaliste, qui semble avoir servi de modèle pour la contrefaçon et la transformation décrites sous nos n°s 4878 et 4876.

4878. «**Louis XVI avoit mis le Bonnet rouge**, il avoit crié vive la nation, il avoit bu à la santé des sans-culotte, etc. . . Eh bien! ce même ‖ Louis XVI, a bravement attendu que ses concitoyens fussent rentrés dans leurs foyers pour leur faire une guerre ‖ occulte et exercer sa vengeance.» Copie en contrepartie du numéro précédent. En bas, l'adresse : «A Paris chez Villeneuve Graveur, rue Zacharie St Severin, Maison du Passage, n° 21.» [Fol. 13

Gravure à l'aquatinte, coloriée. Épreuve rognée, ayant fait partie de la collection Soulavie.

L'estampe précédente commentait avec sympathie l'attitude du Roi pendant la journée du 20 juin. Villeneuve, qui reproduit ici textuellement cette estampe, y ajoute une légende d'inspiration tout opposée. On a vu plus haut (n° 4876) que ce correctif paraît insuffisant et que ce même Villeneuve a transformé la gravure elle-même dans un sens anti-monarchiste.

Hauteur totale, 0 m. 226; largeur totale, 0 m. 145.

4879. « **Constitutionelle Freiheit des Pouvoir exécu ‖ ttif d. 20 Junius 1792.** » Louis XVI, debout, près d'une fenêtre, coiffé d'un bonnet, prend un verre de vin des mains d'un garde-française. Derrière lui, gardes arrêtant la foule. En haut, à dr. : « 12 ». Sous le tr. c., à dr. : « Sd R fe. » [Fol. 13

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 089; largeur, 0 m. 058.

4880. « **A Limited Monarchy.** ‖ or, the Negative power of France furrounded by the patriotic Furies ‖ of the 20th ultº. » La monarchie limitée ou le pouvoir négatif en France (symbolisé par Louis XVI, coiffé du bonnet rouge et acculé contre un mur), est assaillie par les furies patriotes du 20 juin. Celles-ci s'écrient : « Sanction the Decres! ‖ No Veto!!! » (Sanctionnez les décrets! Pas de Veto!) En pendant, à droite, sur la même planche : « **An Unlimited Democracy,** ‖ or, the Active power of France ‖ Reconciling contending Parties ‖ by a General Hug on the 7th Inst. » La démocratie illimitée ou le pouvoir actif en France (symbolisé par le diable) réconcilie tous les partis contraires dans une étreinte générale le 7 juillet. Le diable s'écrie : « First Embrace me, etc. . . » (Embrassez-moi d'abord, puis baisez-vous les uns les autres et vous serez désormais ici comme en enfer). Sous le tr. c. : « Pubd by S. Aitken. Nº 14. — Castle Street, Leicester Fields. July 23d 1792. » [Fol. 13

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 211; largeur, 0 m. 347.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE XXXVII

PRISE DES TUILERIES

SOMMAIRE DU CHAPITRE XXXVII.

N°s 4881 à 4884. — **Émeutes aux Tuileries et aux Champs-Élysées** (20-30 juillet 1792).

N°s 4885 à 4906. — **Prise des Tuileries** (10 août 1792).

N°s 4907 à 4916. — **Pompe funèbre** en l'honneur des victimes du 10 août. — **Commémoration** de la journée du 10 août.

N°s 4917 à 4925. — **Statues de Louis XIV abattues** place Vendôme et place des Victoires.

V

SULPICE HUGUENIN

PÉTITIONNAIRE DU 20 JUIN

1792

GRAVURE AU POINTILLÉ PAR GÉRARD, D'APRÈS MALLET

Nº 4886

V

SULPICE HUGUENIN

PÉTITIO//AIRE DU 20 JUIN

1792

GRAVURE AU POINTILLÉ PAR GIRARD, D'APRÈS MALLET

N° 1886

Mallet Del. Gerard Sculp.

SULPICE HUGUENIN.

Pétitionaire du 20 Juin, Elû Président de la Révolution du 10 Août: Agé de 27 Ans.

le peuple souverain est debout il attend une reponse digne de sa Souveraineté.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE R F

CHAPITRE XXXVII.

PRISE DES TUILERIES.

4881. « **Événement du 21 juillet 1792.** » Au-dessous, scène expliquée par la légende suivante : « le Peuple, croyant qu'on égorgeoit ses Députés patriotes au Jardin des Tuileries, enfonçoit une des portes avec une ‖ Poutre lorque le maire de Paris arriva, rassura le peuple, et lui confia à lui-même la Garde de cette Porte. » Au-dessus du tr. c., à g. : « Révolution de Paris. »; à dr. : « N° 159 P. 152. » [Fol. 14

Gravure à l'eau-forte, anonyme, extraite des *Révolutions de Paris* de Prud'homme, numéro daté du 11-28 juillet 1792. La scène se passe vraisemblablement dans la cour du Manège, au coin de la rue du Dauphin. On voit les arbres du jardin par dessus le toit de la Grande Écurie, et, au fond de la carrière, à dr., la salle de l'Assemblée.

Hauteur, 0 m. 095; largeur, 0 m. 149.

4882. « **Evénement des champs élisées, le 30 Juillet.** » Gardes-françaises pourchassant quelques officiers dans un terrain, limité au fond par une rangée d'arbres et par une palissade que surmonte un écriteau : « jardin Royal des Champs Elisées ». Au-dessous, légende explicative : « Au jardin royal des champs élisées, les grenadiers des filles St Thomas et des petîts peres, ‖ quelques officiers suisses et des gardes du corps déguisés, ayant dans une orgie, insulté le peuple ‖ de paris et les marseillois, reçoivent le juste salaire de leur lâche provocation. » Au-dessus du tr. c., à g. : « Révolutions de Paris »; à dr. : « N° 160 p. 194. » [Fol. 14

Gravure à l'eau-forte, anonyme, extraite des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, numéro daté du 28 juillet-4 août 1792.

Hauteur, 0 m. 090; largeur, 0 m. 150.

4883. « **Diner des Marseillais aux Champs-Élysées** ‖ le 30 Juillet 1792. » Même scène. La bagarre se produit, au premier plan,

sous un bosquet de grands arbres, et, dans le fond, à l'entrée de l'enclos dit : « Jardin royal des Champs Elysées ». A dr., en haut : « N° 66 ». Sous le tr. c., à g. : « Prieur inv. &del. »; à dr. : « Berthault sculp. » [Fol. 14

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est le 66e des *Tableaux historiques de la Révolution* (voir ci-dessus la notice en tête de notre n° 446).

Hauteur, 0 m. 164; largeur, 0 m. 243.

4884. « **Ontbijt der Marseillaanen, in de Elijseesche Velden,** op den 30 sten van Hooijmd 1792. » Copie réduite de la planche précédente. Sous le tr. c., à g. : « J. Bulthuis delin. »; à dr. : « R. Vinkeles & D. Vrydag sculps. 1800. » [Fol. 14

Gravure à l'eau-forte, tirée du recueil des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 159; largeur, 0 m. 218.

4885. « **Epoque du 10 Août 1792.** ‖ Le génie des Français réveille la France assoupie sur les ‖ ruines de la Bastille, et lui montre le Roi qui sous l'emblême ‖ d'un Serpent, est prêt à s'élancer sur elle. — » Estampe allégorique dans un médaillon rond. Au-dessous du tr. circulaire : « Talamona fecit. » [Fol. 15

Gravure au pointillé.

Diamètre, 0 m. 064.

4886. « **Sulpice Huguenin.** ‖ Petitionnaire du 20 Juin, Elû Président de la ‖ Révolution du 10 Août : Agé de 27 Ans. ‖ le peuple souverain est debout il attend une reponse digne de sa Souveraineté. » A mi-corps, assis, de trois quarts à droite, coiffé d'un tricorne à plumes. Sous le tr. c., à g. : « Mallet Del. »; à dr. : « Gerard Sculp. » [Fol. 15

Gravure au pointillé. Sulpice Huguenin, commis aux barrières de Paris, ne semble avoir joué qu'un rôle éphémère dans l'histoire de la Révolution. On trouve son nom dès le 22 mai 1792 au bas d'une adresse de la section du faubourg Saint-Antoine lue à l'Assemblée Nationale. Le 20 juin, c'est lui qui rédige les *Pétition et adresse présentées à l'Assemblée Nationale et au Roi, par les citoyens des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, des différentes sections de la Capitale et des environs* (Imp. de la Liberté, s. d., in-4°) [Tourneux, n° 3228. — B. N., Impr., Lb 39 10625. — Cf. notre n° 4856, ci-dessus]. Le 10 août, sur l'initiative de la section des Quinze-Vingts, se crée la Commune insurrec-

tionnelle, qui prend la direction des événements. Huguenin, qui appartient à cette section, est nommé président de l' «Assemblée des Commissaires de la majorité des sections avec pleins pouvoirs de sauver la chose publique». C'est en cette qualité qu'il demande à l'Assemblée l'arrestation du roi (Mortimer, *Histoire de la Terreur*, III, 411) et qu'il fait connaître au peuple par une affiche l'entrée en fonctions de la nouvelle Commune.

Après le 10 août, apogée de sa carrière politique, Huguenin préside encore à plusieurs reprises le conseil général de la Commune, notamment lors des massacres de septembre et de la «Patrie en danger». Il signe des proclamations et pétitions en qualité d'administrateur de l'habillement des troupes de la République, puis de commissaire à l'Armée du Midi. Il semble avoir disparu de la scène publique après 1793.

A fait partie de la collection Soulavie.

Planche V, page 181 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 198; largeur, 0 m. 167.

4887. «**Louis, XVIth : Deposed : and the Massacre, at Paris. on the 10th of August. 1792.**» La foule, traînant deux canons, traverse le pont Neuf et passe devant la Samaritaine. Deux drapeaux tricolores, avec l'inscription : «Vive ‖ la ‖ Nation», claquent au vent. A l'arrière-plan, le Louvre, enveloppé de fumée. En bas : «Publish'd Jan : 19-1795. by B. Grosby. 4 Stationers Court. Ludgate Street.» [Fol. 15

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 188.

4888. «**Veüe du Jardin des Thuileries comme il est a present 1697.**» Elle est prise du haut du château, dans l'axe de la grande allée qui s'étend jusqu'au «fer à cheval» et au «nouveau chemin ‖ de Versailles». A gauche, «la Porte de la Conférence», «le Cour de la Reine», et, à l'horizon, les hauteurs de «Meudon». En bas : «Dessiné par Perelle. — A Amsterdam chez Charles Allard cum Privilege. — Gravé par A. Meyer.» [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 181; largeur, 0 m. 266.

4889. «**Vue des Champs Elisées prise du grand Bassin des Thuilleries.**» Perspective du fer-à-cheval. En haut, au milieu, gravé à rebours : «Vue des Champs Elisees»; à dr. : «N° 186». Sous le tr. c., à g. : «Andoni Head. sculp.»; à dr. : «P. Moreau inv. &

del.» En bas, à g. : «a Paris chez Basset rue S. Jacques a Se Genenieve.» [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Vue d'optique.

Hauteur, 0 m. 270; largeur, 0 m. 422.

4890. «**Palatium Regium des Tuileries** a Ponte Regio Parisiis — 70e Vue d'Optique ‖ Représentant ‖ — Le Chateau des Tuileries du côté du Pont Royal a Paris.» Les deux façades du bord de l'eau et du jardin, vues de la rive gauche. Image inversée. Dans le fond, le clocher de Saint-Roch. Sous le tr. c., à g. : «Presentement chès Lachaussée rue S. Jacques.»; à dr. «A Paris chez Daumont rue St Martin.» En bas : «Et Présentement chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins. Tient Fabrique de Papiers.» [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 254; largeur, 0 m. 397.

4891. «**Regii Palatii des Tuileries Prospectus**, ‖ Regiam Portam Ingredienti. — 71e Vue d'Optique ‖ Représentant — Le Palais des Tuileries du côté de la Cour.» Façade du palais, vue de la place du Carrousel, à l'intérieur de la Cour Royale. Sous le tr. c., à g. : «Presentement chés Lachaussée rue S. Jacques.» Les adresses de Daumont et de Basset comme au numéro précédent. [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 403.

4892. «**Journée du 10 Aout 1792.**» Au premier plan, le peuple, qui vient de pénétrer dans la Cour Royale des Tuileries, dirige l'attaque contre le château. Deux canons tirent sur le pavillon de l'Horloge, où se réfugient les Suisses. A g., un soldat, coiffé d'un bonnet rouge, enfonce une baguette dans son fusil. A droite, un tambour de la garde ramasse sa caisse et deux hommes placent un blessé sur un chariot. Sans les signatures. En bas : «Impie C. Chardon ainé, 30 r. Hautefeuille, Paris.» En haut, à dr. : «N° 6.» [Fol. 18

Réimpression moderne, tirage bistre, de la planche de I.-S. Helman, d'après Ch. Monnet, décrite aux numéros suivants. Appartient à la série signalée ci-dessus (n° 1429).

Hauteur, 0 m. 275; largeur, 0 m. 434.

4893. **La même estampe**, avec, sous le tr. c., les signatures : « Dessiné par Monnet 1792. — Gravé par Helman, 1793. » et, en bas, au lieu de l'adresse de Chardon, les mentions : « A Paris chez l'Auteur, rue St Honoré, la porte cochère à côté du Coutellier N° 1497. — et chez Ponce Graveur, Cloître exterieur du Val-de-Grâce N° 238. » Tirage en noir (publié chez Decrovan en 1838). [Fol. 19

Gower, n° 174 *bis*.

4894. **La même estampe**, coloriée. Tirage ancien avant le « N 6 » en haut, à dr. [Fol. 20

4895. « **Journée du 10 Aoûst 1792 au Château des Thuillerie.** » Même scène. Au premier plan, à gauche, deux gardes égorgent un Suisse à genoux; à dr., une troupe de grenadiers au port d'arme. Au milieu de la cour, où les combattants à pied et à cheval se livrent de nombreux corps à corps, deux canons tonnent contre les assaillants. La foule, qui a déjà pénétré dans l'aile gauche du palais, en jette les défenseurs par les fenêtres. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Texier »; à dr. : « Gravé par Jourdan. » En bas : « à Paris, chez Jean, M^d^ d'Estampes, rue St Jean de Beauvois, près celle des Noyers. N° 32. » [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 354; largeur, 0 m. 515.

4896. « **Siege du Chateau des Tuilleries** par les braves sans culottes et les intrépides Marseillois le 10 Aoust 1792 et l'epoque de la Republic Francoise, voiant que le despote Louis XVI nous ‖ trahisoit.... Vers les 10 heures du matin il y eu des propositions et il sembloit que tout alloit s'arranger à la miable, mais à l'instant par une perfidie ‖ atroce ont fit une decharge terrible sur les Patriotes; mais voulant venger tant de braves Citoyens on se ralie et avec intrepidité on fonce et on obtient une victoire complette. » Perspective cavalière un peu fantaisiste. Au premier plan, la place du Carrousel, où l'on voit quelques groupes de fantassins, une douzaine de gendarmes à cheval et deux canons. Derrière un petit mur en flammes, la Cour Royale, entre la Cour des Princes et la Cour des Suisses, où circulent quelques petits groupes de gardes; au fond, le château, depuis le pavillon de Flore jusqu'au pavillon

de Marsan. Des fenêtres, les défenseurs entretiennent un feu nourri. Au-dessus du tr. c., le titre, écrit à rebours : « Vue du chateau des Tuileries. » [Fol 22

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Vue d'optique.

Hauteur, o m. 249; largeur, o m. 386.

4897. **La même estampe.** Coloriage différent. [Fol. 22

4898. « **Journée du 10 Aoust 1792.** » La fumée qui emplit la cour royale masque en partie le château; on aperçoit seulement le haut du pavillon de l'Horloge et les toits, d'où trois défenseurs font le coup de feu. La cour est pleine de combattants. Au premier plan, quatre pièces font feu en même temps; à dr., un gendarme à cheval lâche un coup de pistolet contre un grenadier suisse. Au bas de l'estampe, de part et d'autre d'un patriote portant un drapeau avec la devise : « Liberté ‖ Egalité. », surmonté d'un bonnet phrygien, se lit un récit de l'affaire en onze lignes : « Aux Braves — sans Culottes. ‖ Vers les dix heures et demie du matin tout Paris se trouvoit, pour ainsi dire, rassemblé dans le Carroussel et lieux adjacens, — les Marseillois en tête . . . . ; les Piques ne le cedèrent point aux Gendarmes pour le courage; elles braverent l'artilleries, et furent très utiles — mêlées aux bayonnettes. ‖ Extrait du N° 161 du Journal des révolutions de Paris rédigé par le Citoyen Robert. ‖ A Paris chez Villeneuve Graveur, rue Zacharie St Severin, Maison du Passage, N° 72. » [Fol. 23

Gravure à l'aquatinte, anonyme. En voir une copie populaire, en contrepartie, dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb. 93).

Hauteur, o m. 262; largeur, o m. 462.

4899. « **Incendie de la Caserne des Suisses, au carrousel, le 10 Août.** » La cour des Tuileries, où l'on massacre encore quelques Suisses. Au premier plan, à g., les vainqueurs, en armes; à dr., amoncellement de meubles. Au fond, la caserne en flammes. En bas : « Le Carrousel étoit comme une vaste fournaise ardente; . . . on ne pouvoit y pénétrer sans passer sur une poutre enflammée, ‖ ou marcher sur un cadavre encore chaud. » Au dessus du tr. c., à g. : « Revol. de Paris. »; à dr. : « N° 161. P. 238. » [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche extraite des *Révolutions de Paris*, de Prud'homme (voir ci-dessus notre n° 1400), numéro daté du 4-11 août 1792.

Hauteur, o m. 099; largeur, o m. 150.

4900. «Dix Août 1792. Siège et prise du Château des Tuileries.» Dans la Cour Royale, l'armée des révolutionnaires s'élance à l'assaut en bon ordre et drapeaux déployés. Au premier plan, à g., cinq pièces sont en batterie. Au fond, le château, depuis le pavillon de Flore jusqu'au pavillon de l'Horloge; les toits sont garnis de défenseurs. Sous le tr. c., à g. : «Prieur inv. & del.»; à dr. : «Berthault sculps.» En haut, à dr. : «N° 67.» [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte et au burin. 67e des *Tableaux historiques de la Révolution française* (voir ci-dessus la notice en tête de notre n° 446).

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 288.

4901. «Blutscene am 10 August 1792.» Copie en réduction de notre n° 4892 ci-dessus. Le soldat coiffé d'un bonnet phrygien, au premier plan, à g., a disparu. Sous le tr. c., à g. : «Gezeichnet v. Monet.» En bas, à dr. : «40.» [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte. Planche extraite du recueil allemand reproduisant les *Tableaux historiques de la Révolution française* (voir notre n° 1349 ci-dessus). Un autre état, avec l'adresse : «Zu finden bey den gebrüder Klauber», se trouve dans la collection Hennin, tome CXXVII, fol. 51.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 204.

4902. «Geweldenaarijen van den 10den van Oogstmaand 1792.» Copie réduite de notre n° 4892 ci-dessus. Sous le tr. c., à g. : «Monnet, delin.»; à dr. : «R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp. 1800.» [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte. Planche extraite de la série hollandaise des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 215.

4903. «Journée du 10 Août 1792.» Combat dans le vestibule du pavillon de l'Horloge. Au fond, la foule en armes gravit les degrés du grand escalier. Au-dessus du tr. c., à g. : «Frontispice»; à dr. : «Tom. 1.» En bas, à la pointe, à dr. : «Allais del.»; à g. : «borgnet sc.» [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 089; largeur, 0 m. 052.

4904. «Fac Simile ‖ de l'ordre remis par le Roi à Mr le Capitaine de Dürler à l'Assemblée nationale le 10 Aout 1792.» Reproduction

du billet suivant tracé d'une main mal assurée : « Le Roi ordonne aux Suisses de ‖ déposer a l'instant leurs armes et de ‖ se retirer dans leurs casernes. ‖ Louis. » Tout autour, en noir sur blanc, noms de 26 officiers suisses tués et attributs divers. [Fol. 25

Lithographie, parue à Lucerne en 1843. Un autre exemplaire se trouve au Cabinet des Estampes, dans la collection de l'Histoire de France (Qb 93).

Hauteur, 0 m. 176; largeur, 0 m. 221.

4905. « **La Conquête de l'Egalité** ‖ Ou les trames déjouées Allégorie de la Journée du 10 Aoûst 1792. Dédié aux Républiquains Français. » Dans une chambre éclairée par un lustre fumeux, quatre aristocrates, un prélat et un magistrat, occupés à édifier un château de cartes, sont surpris par une bande de patriotes armés. Deux de ceux-ci portent chacun une tête coupée fichée au bout d'une pique; un troisième, soulevant le rideau de la fenêtre, met en fuite un vol de chauves-souris et laisse voir au dehors la foule, qui plante un arbre de la Liberté. Au mur, entre deux consoles, qui supportent des hiboux, tableau représentant un monstre à longues oreilles accroupi sur une femme renversée; un cheval regarde le groupe. Au bas de la pièce : « Ha! Ha! il faut donc sélérats que nous nous lèvions encore une fois!.... Et que le souvenir seul de cette Journé, vous donne pour ‖ toujours le Cochemard, et malgré touts vos projets nous Jurons que Ça ira Ça ira,... » [Fol. 26

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 192; largeur, 0 m. 271.

4906. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 26

4907. « **Pompe funèbre en l'honneur des Martyrs de la Journée du 10**, ‖ dans le Jardin National, le 26 Aout 1792. » Dans le jardin des Tuileries, pyramide cantonnée de brasiers en flammes, devant laquelle le cortège défile de gauche à droite. Vers le fond, à g., tribune chargée de spectateurs que harangue un orateur. Au fond, à dr., se développe la façade du château. Au premier plan, groupes assez clairsemés de curieux. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Monnet »; à dr. : « Gravé par Helman l'An 3e de la R. F. » En

bas : « Paris chez l'Auteur, rue Honoré près les Jacobins n° 1497. »
En haut à dr. : « N° 7. » [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Isidore-Stanislas Helman, d'après Ch. Monnet, extraite de la série signalée sous notre n° 1429 ci-dessus. Tirage de Decrovan (1838).

La cérémonie avait été décrétée par une loi du 20 août. Une brochure signée de Sergent, administrateur de police (B. N., Impr., Lb[39] 10859) invitait les citoyens à se réunir à 3 heures de l'après-midi, sur la place de la Commune : « Que chaque citoyen assiste à cette fête auguste, avec sa guirlande de chêne ou de fleurs, avec sa couronne, pour la déposer, à la fin de la cérémonie, au bas du monument élevé à la gloire des héros qui nous ont aidé à vaincre les tyrans... Vieillards, guerriers, femmes, jeunes filles, accourez y tous avec vos offrandes, les fêtes du peuple doivent respirer le sentiment le plus pur, et ne ressemblent en rien à celles que commandoient les despotes. »

Le cortège, après avoir pénétré sur la place du Carrousel par la rue Saint-Nicaise, en ressortit par la rue de l'Échelle, suivit la rue Saint-Honoré, la rue Royale, et pénétra dans le jardin par le pont tournant. Il comprenait des détachements de volontaires, de gendarmes, d'hommes publics, agitant des drapeaux et des bannières, traînant des pièces de canon, escortant un sarcophage traîné par des bœufs, portant une statue de la Liberté (que l'on voit sur notre estampe, à g.) et une statue de la Loi (au milieu). Il va sans dire que pyramide, bannières et statues étaient couvertes d'inscriptions civiques (voir B. N., Impr., Lb[39] 10862). Le retour se fit, aux flambeaux, par le pont tournant et les quais jusqu'à l'Hôtel de Ville.

Hauteur, 0 m. 269; largeur, 0 m. 424.

4908. **La même estampe**, coloriée, tirage plus ancien, avant le « N° 7 » en haut, à dr. [Fol. 28

4909. « **Lijkfeest, tere eere der gesneuvelden op den 10den van Oogstmaand...** » Copie réduite du numéro précédent. Sous le tr. c., à g. : « Monnet, delin. »; à dr. : « R. Vinkeles & D. Vrydag, sculp. » [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte. Planche extraite de la série hollandaise des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk* (voir ci-dessus la notice de notre n° 1350).

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 214.

4910. « **Pompe Funebre du 10 Aoust 1792.** » Même scène. Une foule compacte, groupée autour de la pyramide, remplit le jardin. A. dr., représentation assez fantaisiste du château des Tuileries. En bas : « Pompe funèbre en l'honneur des citoyens tués au mas-

sacre du 10 Aoust, et à laquelle tout Paris assista. » En haut, à g. : « Revol. de Paris »; à dr. : « N° 164. P. 369. » [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte. Planche extraite des *Révolutions de Paris*, de Prudhomme (voir ci-dessus notre n° 1400), numéro daté du 25 août-1er septembre 1792.

Hauteur, 0 m. 095; largeur, 0 m. 154.

4911. « Monumens Nationaux ‖ élevés ‖ pour la Fête de la Fraternité, ‖ célébrée le 10 août 1793. » Cinq médaillons ronds, commentés par les légendes circulaires suivantes : « 1ere Station. Fontaine de la Régénération sur l'emplacement de la Bastille, à laquelle accourt le Peuple français, le 10 août 1793 »; « 2e station. Arc de Triomphe élevé sur le Boulevard Poissonnier, en l'honneur et à la mémoire des Citoyennes des 5 et 6 Octob. 1789 »; « 3e Station. En face de la Statue de la Liberté, sont brulés sur la Place de la Révolution, tous les ornemens et les attributs de la Royauté »; « 4e Station. Dans l'avenue et en face des Invalides, Une Figure Colossale emblême du Peuple Français en réunion, écrase l'aristocratie »; « 5eme et dernière Station. Le Peuple joyeux accepte la Constitution Républicaine et jure de maintenir son unité et son indivisibilité. La Nation entière prononce ces mots : Liberté, Egalité, Fraternité ou la mort. » En bas : « A Paris chez Blanchard, graveur rue des Mathurins, Mon du Citoyen Basset. » [Fol. 30

Gravure à l'aquatinte, coloriée. Vraisemblablement destinée à des dessus de boîte. A fait partie de la collection Soulavie.

Diamètre des quatre premiers médaillons, 0 m. 068; du cinquième, 0 m. 081.

4912. « Les dix ‖ Commandemens ‖ du vrai Républicain. ‖

1. Français, ton Pays défendras
   Afin de vivre librement, etc.
9. Le 10 Août sanctifieras,
   Pour l'aimer éternellement.
10. Le bien des fuyards verseras
    Sur le Sans Culotte indigent.

De l'Imprimerie Républicaine, Place du ci-devant Saint-Jean. » [Fol. 30

Placard typographié.

Hauteur, 0 m. 300; largeur, 0 m. 205.

4913. « Guillotine, élevée en Place du Carousel, le 13 aoust 1792, servant à punir les conspirateurs et ennemis de la Patrie. » En avant

du mur qui ferme la cour des Tuileries, la machine est dressée sur une plate-forme. Le bourreau montre au peuple, qui manifeste sa joie, une tête coupée; trois aides entourent le corps. A gauche, dans une charrette, un prêtre montre le crucifix à un condamné. Au fond, le pavillon de l'Horloge et les bâtiments attenants. En bas : « A Paris, chez Fillion et Valmont, M^ds^ d'Estampes et fabriquants de papier en rouleau, rue St Jacques, à la Ville de Rouen, N° 8. » [Fol. 31

Gravure à l'aquatinte, anonyme. A la p. 8 de la brochure : *La guillotine permanente*, par L. Boussemart, moustache patriote (Paris, Guilhemat, s. d., in-8°), notre gravure est annoncée en ces termes : « Vue et perspective de la guillotine au Carrousel, estampe dessinée d'après nature, gravée à la manière du lavis, se vend à Paris, rue Saint-Jacques, n° 8, chez Fillion et Valmont. » Une reproduction, gravée en bois, du groupe central de notre estampe sert de frontispice à cette brochure. Il a été utilisé, dans la suite, assez souvent (voir notre n° 5098 ci-dessous). On le retrouve jusque dans les « canards » gravés sous la Restauration. (Cf. Tourneux, n° 3541.)

« C'est pour le supplice d'un condamné de droit commun, nommé Nicolas Pelletier, voleur et assassin, que la machine du docteur Guillotin fonctionna la première fois, le 25 avril 1792. L'échafaud avait été dressé place de Grève, lieu traditionnel des exécutions. S'il fut transporté place du Carrousel au lendemain du 10 août, c'était afin que les victimes périssent devant le seuil même du palais des Tuileries dont elles avaient tenté la défense. Mais dès le 27 août la machine était ramenée place de Grève. Lorsque Louis XVI fut exécuté le 21 janvier 1793, l'on avait craint de le conduire du Temple au Carrousel ou à la Grève par le dédale des rues étroites qu'il eût fallu nécessairement suivre, et où un coup de main aurait pu être organisé par les royalistes; c'est pourquoi l'on fit choix de la place de la Révolution, où le roi put être amené par les larges boulevards jalonnés de troupes. La guillotine n'y demeura alors que durant cette seule journée; les exécutions pour crimes de droit commun continuèrent à se faire à la Grève; et pour les exécutions d'ordre politique l'on transportait « la petite Louison » — comme on l'appelait alors — place du Carrousel, où elle finit par demeurer en permanence. Lorsque la Convention Nationale s'installa au palais des Tuileries, en mai 1793, la Municipalité parisienne jugea convenable d'éloigner de la vue des représentants la sinistre machine; c'est alors qu'elle fut installée place de la Révolution. Elle y fonctionna sans relâche durant trois mois; le 25 prairial de l'an II, sur les réclamations des habitants du quartier des Champs-Élysées, on se décida à la transporter à la barrière du Trône-Renversé. » (Note jointe à la collection.)

Hauteur, 0 m. 153; largeur, 0 m. 219.

4914. « Vue du monument érigé à Lucerne à la mémoire ‖ des Suisses du X Aoust 1792. » Taillé dans le roc, au-dessus d'un bassin où nagent des cygnes, le lion de Lucerne est surmonté de la

dédicace : « Helvetiorum fidei ac virtuti. » Au-dessous, en partie lisible, l'inscription commémorative, rappelant les 26 officiers et les 760 soldats massacrés, les 16 officiers et les 350 soldats sauvés, les 10 août, 2 et 3 septembre 1792. Sous le tr. c., à g. : « I. Neyer, F. Hegi del. »; à dr. : « F. Hegi sc. ». En bas : « Se trouve à Lucerne, au Magasin d'éstampes de l'invalide gardien du monument. » [Fol. 31

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, o m. 243; largeur, o m. 363.

4915. « **Helvetiorum Fidei ac Virtuti** ». Le lion de Lucerne, avec, gravées dans le roc, les inscriptions mentionnées au numéro précédent. En bas, une échelle graduée de 44 pieds donne la largeur du monument. Au-dessous : « Studio Caroli Pfyffer — Arte Alberti Thorwaldsen — Opere Lucæ Ahorn. » Dans la marge inférieure : « Magazin d'estampes vis à vis du Monument à Lucerne. — Lith des fi[ls] Eglin à Lucerne. » [Fol. 32

Lithographie.

Hauteur, o m. 390; largeur, o m. 465.

4916. « **Louis. Leroy dit Dix-Août.** ‖ Ne a Coulommier en 1743. ‖ Juré au Tribu[le] Révo[re] depuis sa Cré[on] jusqu'au 10 Ter[or] ‖ Décapité le 18 floréal l'an 3 de la République. » En buste, de trois quarts à droite, coiffé d'un bonnet phrygien, dans un médaillon ovale au-dessous duquel on lit : « F. Bonneville del Sculp. » En bas : « Æaris Rue du Theatre Francais n° 4. » [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte et au burin. Sur François Bonneville et sur la série de portraits gravés par lui, voir ci-dessus notre n° 596.

Hauteur, o m. 115; largeur, o m. 092.

4917. « **Statue de Louis XIV abatue, place des Victoires.** ‖ les 11, 12, 13 Aoust 1792. » Vue de la place, dont les constructions régulières encadrent, au fond, la rue des Fossés-Montmartre. Au centre, la statue, tirée vers la droite par quatre câbles et soulevée, à gauche, par des leviers, chancelle sur son piédestal; la foule, qui se tient à distance, pousse des acclamations. Au premier plan, à gauche, vers la rue de La Vrillière, deux personnages, placés sur une terrasse, manifestent leur joie. Sous le tr. c., à g. :

« Prieur inv. & del. »; à dr. : « Berthault Sculp. ». En bas, à dr. : « N° 68. » [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est le 68e des *Tableaux historiques de la Révolution française* (voir ci-dessus la notice en tête de notre n° 446).

Hauteur, 0 m. 199 ; largeur, 0 m. 255.

4918. « Place des Victoires ‖ Louis le Grand renversé pour faire place a la Colonne de la Liberté et de l'Egalite. » Au premier plan, la statue s'écroule aux acclamations du peuple, en soulevant des nuages de poussière, tandis qu'un obélisque, supporté par quatre boulets, a déjà pris place sur le piédestal. Au fond, constructions qui ferment le nord de la place. [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Pendant du n° 4925 ci-dessous.

Hauteur, 0 m. 142 ; largeur, 0 m. 225.

4919. **L'Idole renversée.** Une femme (la France?), vêtue d'un manteau fleurdelysé, frappe de sa massue, également semée de fleurs de lys, un buste à l'effigie de Louis XVI (?) jeté à bas de son piédestal. Derrière ce groupe, un vétéran, un gendarme, un chasseur et un grenadier de la garde nationale, un homme du peuple soutiennent, au bout de leurs baïonnettes et de leurs piques, une couronne royale; sur le même plan que la France, un enfant, vêtu en grenadier, lève son fusil. Avant toute lettre. [Fol. 34

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Reproduite dans Jaime (*Musée de la Caricature*, pl. 80 G), sous le titre que nous donnons ci-dessus. « Cette caricature, ainsi que beaucoup d'autres du même esprit et de la même tendance, dit le commentateur, fut publiée après le départ du roi et son arrestation à Varennes. » Si cette estampe, dont le sens exact nous paraît très incertain, fait bien allusion à la chute de Louis XVI, nous croyons, au contraire, qu'elle doit être placée après le 10 août.

Hauteur, 0 m. 148 ; largeur, 0 m. 091.

4920-4922. **Destruction des statues des rois de France.** Six scènes, superposées deux par deux, en trois planches :

Sur la première planche, en haut : « Place Louis XV »; au-dessous : « Hotel de Ville »; en bas : « A la Place Louis XV, et à l'Hotel de Ville, le peuple fit lui-même justice des rois de Bronze, ‖ en les renversant à terre. Cet exemple fut suivi dans les 83 Départemens. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

Sur la deuxième planche, en haut : « Henri IV au Pont neuf »; au-dessous : « Place royale »; en bas : « Le XI Aout 1792 les parisiens reprennent une mesure qu'ils avoient eu tort de ne pas ‖ mettre à exécution le 20 Juin 1791. Ils abbatirent sur le Pont neuf la Statue d'Henry IV, et ‖ celle de Louis XIII à la place ci devant royale. »

Sur la troisième planche, en haut : « Place vendôme »; au-dessous : « Place des victoires »; en bas : « Le XI août 1792, les parisiens reprennent une mesure, etc... Ils abbatirent les Statues de Louis XIV, Place des victoires, et place vendôme. »

Au-dessus du tr. c. de chaque planche, à g. : « Rev. de Paris »; à dr. : « N° 161. P. 240. » [Fol. 34

Gravures à l'eau-forte, anonymes. Planches extraites du numéro du 4-11 août 1792 des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus notre n° 1400).

Hauteur du n° 4920, 0 m. 150 ; largeur, 0 m. 097.
Hauteur du n° 4921, 0 m. 155 ; largeur, 0 m. 098.
Hauteur du n° 4922, 0 m. 155 ; largeur, 0 m. 100.

4923. « **Vue de la Place Vendôme à Paris.** » Autour de la statue de Louis XIV, vue de face, circulent quelques groupes : à gauche, des porteurs de chaises et un marchand de coco; à droite, un crocheteur et un porteur de lait. Tout autour, constructions régulières de la place encadrant, au fond, l'entrée des Capucines. En haut, gravé à rebours, le titre : « La place Vendôme ». [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. Vue d'optique.

Hauteur, 0 m. 229 ; largeur, 0 m. 414.

4924. « **Abbildung der Statüe Ludewig des XIV^ten^** auf dem Plaze Vandome, oder Ludewig des ‖ grossen Plaz in Paris, wie solche auf Befehl des National Convent zerstöret wurde im Jan : 1793. » Deux hommes frappent à coups de maillet sur la statue de Louis XIV, de profil à dr., que l'on renverse d'avant en arrière à l'aide d'un madrier; l'un des démolisseurs tombe du haut du piédestal. Les gardes repoussent la foule. Au fond, deux bâtiments représentant de façon approximative les constructions de la place Vendôme. Sous le tr. c., à dr. : « Fridrich sc : Haffniœ. » [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte. Épreuve rognée.

Hauteur, 0 m. 165 ; largeur, 0 m. 281.

4925. « **Place Vendôme ‖ Le plus Grand, des Despotes, Renversé par la Libertée.** » En avant, la statue écroulée sur le flanc gauche, environnée d'un nuage de poussière qui cache presque entièrement les façades de la place. Sur le piédestal, citoyens montrant au peuple des bonnets rouges. A gauche, un garde national; à droite, un carrosse. [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Pendant du n° 4918.

Hauteur, 0 m. 145 ; largeur, 0 m. 223.

CHAPITRE XXXVIII

TRANSLATION DE LA FAMILLE ROYALE AU TEMPLE
ET MASSACRES DE SEPTEMBRE

SOMMAIRE DU CHAPITRE XXXVIII.

N°s 4926 à 4930. — **Translation** de la Famille royale au **Temple** (13 août 1792).

N°s 4931 à 4945. — **Vues du Temple** et de la Tour du Temple.

N°s 4946 à 4955. — **Louis XVI et Marie-Antoinette au Temple**. Portraits de leurs gardiens.

N°s 4956 à 4964. — **Massacres à l'Abbaye** (2 au 6 septembre 1792), **à la Salpêtrière** (3 septembre), **à Orléans** (9 septembre). Victimes et massacreurs.

N°s 4965 à 4981. — **La Princesse de Lamballe** (8 septembre 1749 – 3 septembre 1792). Sa mort.

VI

LA TOUR DU TEMPLE

1815

AQUATINTE ANGLAISE

N° 4937

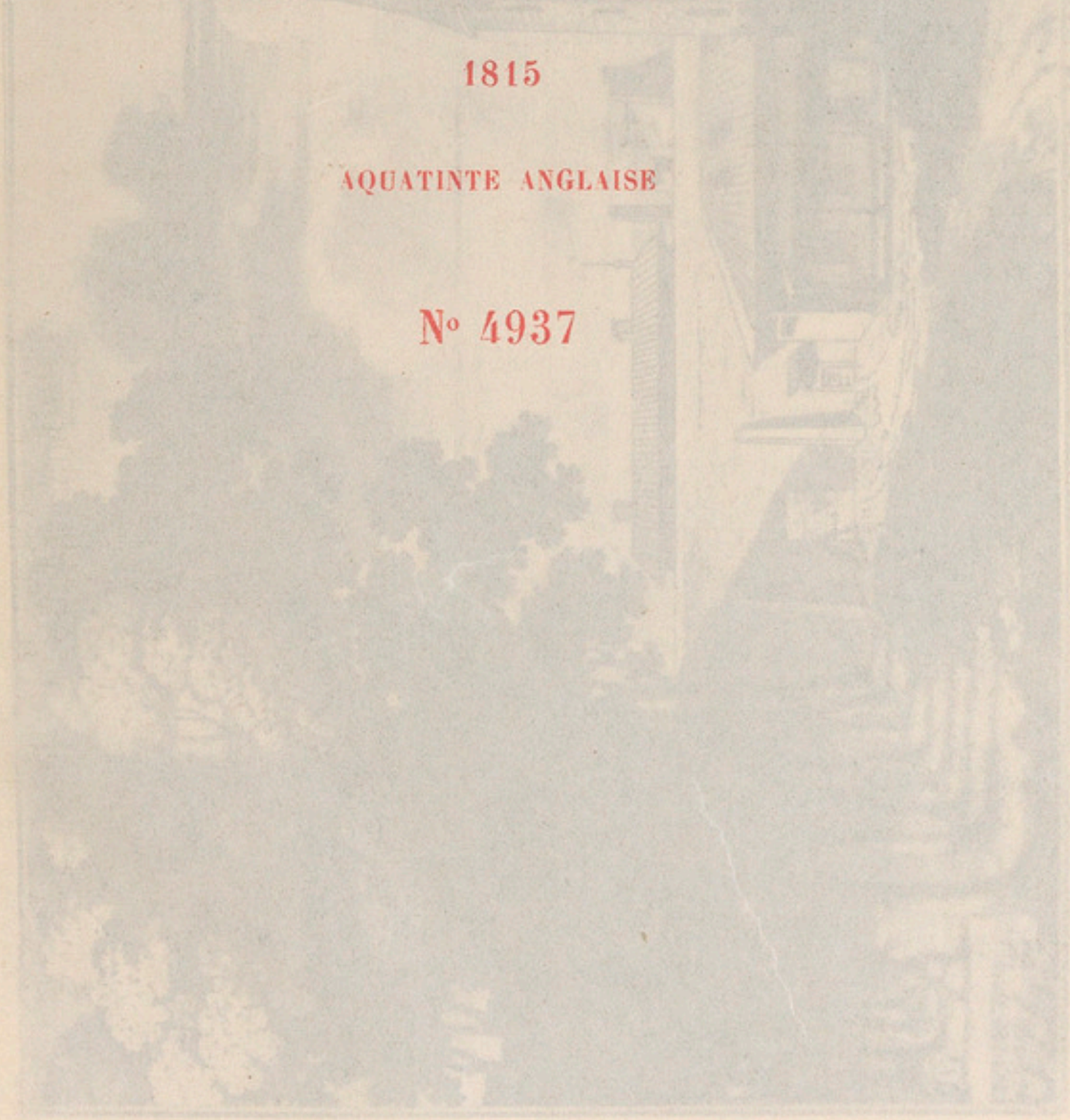

VI

LA TOUR DU TEMPLE

1815

QUATINTE ANGLAISE

N° 1937

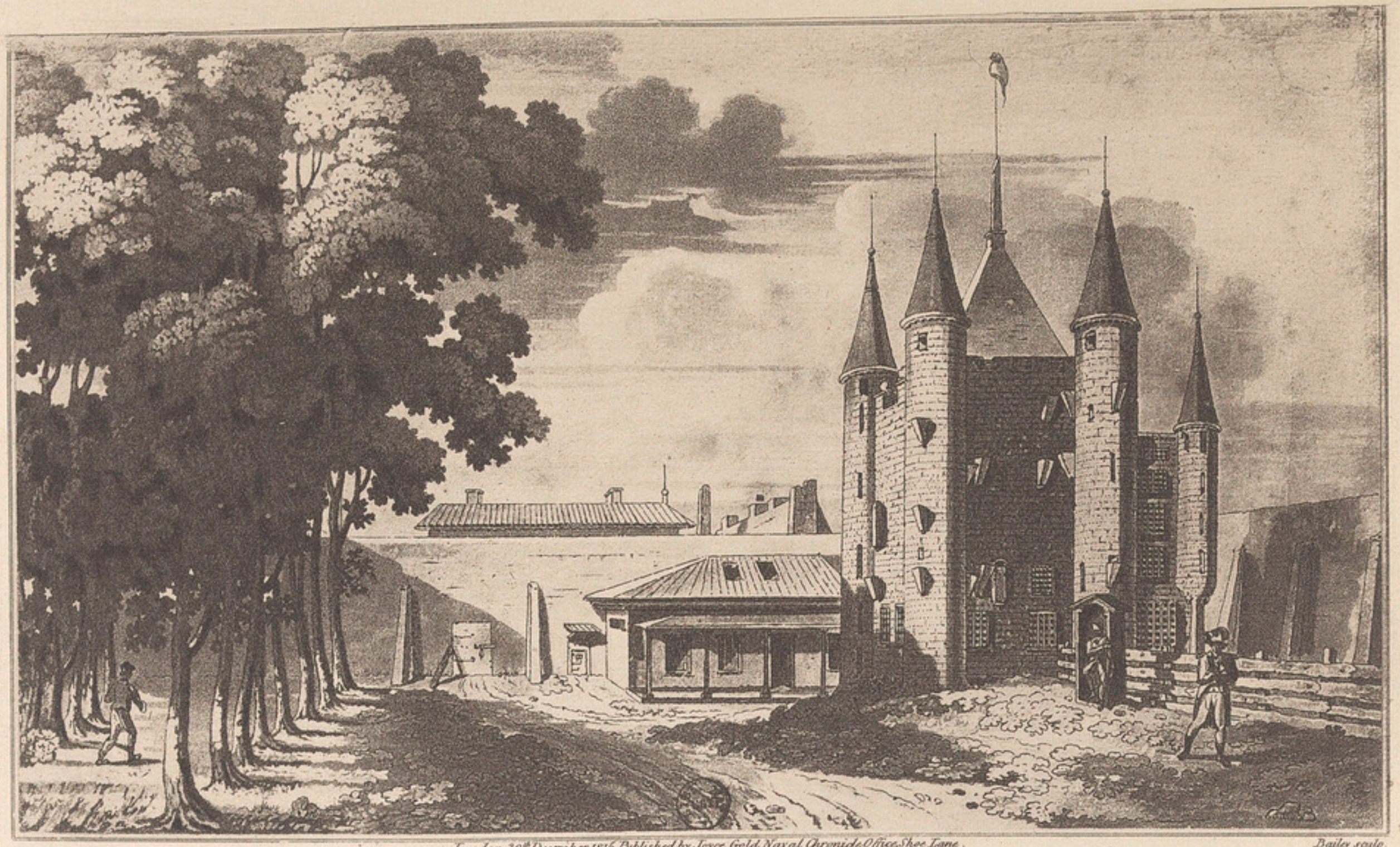

London 30th December 1815, Published by Joyce Gold, Naval Chronicle Office, Shoe Lane. Bailey sculp.

The Tower of the Temple, a principal revolutionary state-prison at Paris.
View taken from the interior court-yard, during the imprisonment of Sir W. SIDNEY SMYTHE *1796*

BIBLIOTECA NACIONAL

CHAPITRE XXXVIII.

TRANSLATION DE LA FAMILLE ROYALE AU TEMPLE ET MASSACRES DE SEPTEMBRE.

4926. «**Louis XVI, Temoigne à ses fideles, amis, au moment d'être Separé d'eux, ‖ Sa reconnoissance** et celle de sa famille, le 13 août 1792.» Dans une salle, assez élégamment décorée, Louis XVI, debout, à g., tend le Dauphin à l'un de ses gardiens volontaires. Devant eux, Madame Royale embrasse un autre gentilhomme. Au milieu de la pièce, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth, devant une table où plusieurs autres de leurs fidèles déposent tout l'or qu'ils possèdent. La Reine fait un geste de refus. Au-dessus du tr. c., à g. : «Tome 1er»; à dr. : «Page, 122.» [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche extraite du *Procès des Bourbons*, 3e édition, Paris, chez Lerouge et A. Egron, 1814, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui parut sans nom d'auteur, a été rédigé par Pierre Turbat (1773-1845). La 1re édition, publiée en 1796, comprenait 3 volumes. (Cf. Tourneux, n°s 3567 et 3586-3588^a^).

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 145 ; largeur, 0 m. 104.

4927. «**Translation de Louis XVI au temple.**» En bas : «Louis XVI et dernier est conduit au temple à vec sa femme et ses enfants, à travers les huées ‖ et les imprécations d'un peuple immense.» Les deux carrosses défilent sur le boulevard, de gauche à droite, escortés de gardes à pied, l'arme sous le bras, entre deux haies de curieux. Au-dessus du tr. c., à g. : «Révolution de Paris»; à dr. : «N° 162. p. 282.» [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche extraite des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, numéro daté du 11-18 août 1792.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 090 ; largeur, 0 m. 152.

4928. «**Translation de Louis Capet et de sa famille au Temple** ‖ le 13 Aoust 1792.» Dirigé de gauche à droite, le carrosse, où l'on devine Louis XVI, Marie-Antoinette et Mme Royale, se prépare à pénétrer avec son escorte dans le palais du grand prieur, par la porte de la rue du Temple. Au-dessus de la balustrade, on aperçoit le sommet de la grande tour. Au-dessous du tr. c., à g. : «Sweback Desfontaines inv. & del.»; à dr. : «Berthault sculp.». En haut, à dr. : «N° 69». [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte et au burin. C'est le 69e des *Tableaux historiques de la Révolution* (voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453).

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 188 ; largeur, 0 m. 241.

4929. «**Overvoering van Lodewijk Capet, en van zijn gezin, naar den Tempel**, op den 13den van oogstmaand 1792.» Copie réduite de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : «Swebach-Desfontaines, inv. & del.»; à dr. : «R. Vinkeles & D. Vrydag, sculp. 1801.» [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte. Planche extraite de la série hollandaise des *Tafereelen* (voir ci-dessus notre n° 1350).

Hauteur, 0 m. 153; largeur, 0 m. 213.

4930. «**Les Animaux rares.** ‖ **Ou la translation de la Ménagerie Royale au Temple**, le 20 Août 1792, 4me de la liberté et 1er de l'égalité.» Un sans-culotte, une hallebarde sur l'épaule droite et un fouet dans la main gauche, chasse devant lui cinq animaux à tête humaine : un dindon qui perd ses plumes (tête de Louis XVI, de profil à g.), une louve (tête de Marie-Antoinette, de trois quarts à dr., chevelure de serpents) et trois louveteaux (têtes de Mme Élisabeth, de Mme Royale et du Dauphin, de profil à g.). Le groupe s'éloigne des Tuileries en flammes, que l'on voit à dr., et s'approche du Temple, «Azile des ‖ Bancroutiers», que l'on voit à g. Au-dessous du tr. c., légendes explicatives et sur l'estampe même renvois à ces légendes. [Fol. 37

Gravure à l'aquatinte et à l'eau-forte, anonyme. Une estampe analogue a été reproduite dans Jaime, *Musée de la caricature*, pl. 187 g.; mais elle est en contre-partie et le sans-culotte ne porte pas de hallebarde.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 224.

4931. « **Vuë du Palais du Temple aux Chevaliers de Malthe** ‖ C'est le Logement du Grand Prieur de France, et aujourd'huy Monseigneur le Prince de Conty Prise du côté de la ruë. » En avant de la façade occidentale, s'étend la rue du Temple, que traversent des piétons, des cavaliers, des voitures; un carrosse à six chevaux pénètre sous le porche; çà et là s'ouvrent des boutiques en plein vent. Par dessus la façade, on voit la cour d'honneur avec le corps de bâtiment principal; plus loin, le haut de la grande tour et l'église. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par J. Rigaud »; à dr. : « Gravé par J. B. Rigaud. » En bas, à dr. : « à Paris chez Rigaud ruë St Jacques au dessus de ‖ celle des Mathurins. » [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte et au burin. Fait suite au célèbre recueil commencé par Jaques (et non Jean, comme il est dit dans tous les manuels) Rigaud, en 1730, et connu sous le titre de *Maisons royales et vues de France*. C'est sans doute peu après la mort du dessinateur, en 1752, que son fils ou neveu, J.-B. Rigaud, a publié la présente estampe, dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire à la Bibliothèque Nationale.

Au milieu de l'enclos du Temple, crénelé et flanqué de tours, remontant en grande partie au XIIIe siècle, se dressait la grosse tour, flanquée de quatre tourelles, construite au commencement du XIIIe siècle, par frère Hubert, trésorier de l'Ordre des Templiers, et démolie en 1805. A côté étaient l'église et le cloître avec les bâtiments réguliers. L'hôtel du Grand Prieur, construit au XVIIe siècle, ne disparut qu'en 1853, et sur son emplacement fut planté un square.

Ce n'est pas à la Tour du Temple, mais bien au Palais du Grand Prieur du Temple, que l'Assemblée, après avoir successivement écarté le Palais du Luxembourg et l'Hôtel de la Chancellerie, place Vendôme, avait décidé, le 12 août, de transférer les souverains déchus. Aussi furent-ils conduits d'abord dans ce Palais occupé en dernier lieu par le comte d'Artois jusqu'en 1789; ils y soupèrent. Déjà le Roi avait procédé, avec sa bonhomie habituelle, à l'inspection des différents appartements et s'en était déclaré satisfait, lorsque, dans le courant de la nuit, parvint un ordre de la Commune de Paris ordonnant d'incarcérer la famille Royale dans la Tour, sombre et étroite prison au lieu d'un palais.

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 465.

4932. « **Autre Vuë du Palais du Temple du côté du Jardin.** » La façade orientale du palais du grand prieur est vue au fond d'un parterre à la française où circulent d'élégants promeneurs. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par J. Rigaud »; à dr. : « Gravé par J. B. Rigaud. » En bas : « à Paris chez Rigaud, rüe St Jacques au dessus de celle des Mathurins. » [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte et au burin. De la même suite et par les mêmes artistes que notre numéro précédent.

Hauteur, o m. 217 ; largeur, o m. 466.

4933. « **Le Temple** ». Pièce ovale, entourée d'une chaîne à maillons alternativement ronds et rectangulaires. Vers la droite, la grande tour, vue de l'angle nord-est, par dessus le mur d'enceinte. La flèche centrale est surmontée d'un bonnet rouge. Tout autour, jardin, où l'on voit un homme qui porte une table et un jardinier qui ratisse une allée. Au premier plan, à gauche, dans un espace clos par une barrière, vase monumental dont les profils donnent la silhouette de Louis XVI et du Dauphin (de profil à dr.), de Marie-Antoinette et de Mme Royale (de profil à g.). Au pied du vase, un jeune homme et deux jeunes femmes, dont l'une dessine la tour. [Fol. 40

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

En voir l'eau-forte pure dans la collection Hennin, tome 128, et de nombreuses imitations à nos n°s 4934, 4943 et 4944 ci-dessous, ainsi que dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb 93).

Hauteur de l'ovale, o m. 423; largeur, o m. 365.

4934. **Même vue**, très réduite, dans un médaillon rond entouré d'une chaîne analogue. Le vase du premier plan a disparu, mais on reconnaît dans les nuages la tête de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Mme Élisabeth, de Mme Royale et du Dauphin, de profil à gauche. [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte et à la pointe, anonyme. Dessus de boîte.

Diamètre, sans la chaîne, o m. 063.

4935. « **Vue extérieure du Temple** ». Le haut de la tour, derrière le mur d'enceinte, vu de la place de la rotonde. A l'extrémité de la flèche centrale, girouette en forme de hache. Au pied du mur, factionnaire au pied de sa guérite. Sur la place, promeneurs et soldats. Au premier plan, à droite, constructions au coin de la rue Percée et de la rue de Vendôme. [Fol. 41

Gravure à l'aquatinte, coloriée, anonyme. L'état des lieux la date de 1810 environ (cf. plans de 1804, 1811, estampes de 1807, 1809, 1816).

Hauteur, o m. 220 ; largeur, o m. 165.

4936. « **The Tower of the Temple**, State-Prison at Paris — exterior view. » Copie de l'estampe précédente, avec suppression à dr., d'une partie des constructions et d'un couple de promeneurs. Au bas de l'estampe : « Pub. Oct. 31 1816, by Joyce gold Naval Chronicle office 103 Shoe Lane, London. — Pl. CCCCLXXI. » [Fol. 41

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 133.

4937. « **The Tower of the Temple**, a principal revolutionary state-prison at Paris. View taken from the interior court-yard, during the imprisonment of Sir W. Sidney Smythe, 1796. » La tour, vue du côté est, à l'intérieur de l'enceinte. La flèche centrale est coiffée du bonnet phrygien. A droite, auprès d'un espace clos par une barrière, un factionnaire dans sa guérite et un officier. A gauche, deux rangées de grands arbres. Sous le tr. c., au milieu : « London, 30th December, 1815. Published by Joyce Gold Naval Chronicle Office, Shoe Lane »; à dr. : « Bailey sculp. ». [Fol. 42

Gravure à l'aquatinte, parue chez l'éditeur mentionné au numéro précédent. Planche VI, page 199 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 130 ; largeur, 0 m. 225.

4938. « **Louis XVI au Temple** ‖ Il en est qui ouvrent de grands yeux à la vue de ces donjons du Temple renfermant ‖ Louis XVI et sa famille. » La tour, vue de l'angle nord-est. La flèche centrale est surmontée d'une croix et d'un drapeau. A gauche, au pied d'un mur en ruines, tonnelle qui sert de corps de garde; une grille s'ouvre sur le jardin; à droite, une dizaine de curieux. Au-dessus du tr. c., à g. : « Revol. de Paris »; à dr. : « N° 163 P. 336. » [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte. Planche extraite des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, numéro daté du 18-25 août 1792.

Hauteur, 0 m. 093; largeur, 0 m. 147.

4939. **La tour du Temple.** Élévation de la façade occidentale. La flèche centrale est coiffée du bonnet rouge. En clairevoie, avant toute lettre. [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur de la tour, 0 m. 196.

4940. « **Le Temple — Paris — The Temple.** » Au premier plan, à gauche, la Rotonde; sous les arcades, quelques personnes dont une marchande munie de sa balance. A dr., un homme chargé d'un fardeau se rapproche des constructions qui s'élèvent à la rencontre de la place et de la rue Percée. Au fond, derrière le mur d'enceinte, le haut de la tour du Temple. Sous le tr. c., à g. : « J. C. Nattes, del. »; à dr. : « I. Hill, Aquatinta. » En bas : « Publish'd 1805; by William Miller, Albemarle Street. » [Fol. 43

Gravure à l'aquatinte, coloriée, par J. Hill, graveur anglais peu connu, d'après J. Claude Nattes ou Nates, dessinateur de vues, également anglais.

La Rotonde, dite aussi Portiques du Temple, avait été bâtie en 1781, par l'architecte Perrard de Montreuil. C'était une construction privée comprenant de nombreux logements. Ses arcades ont abrité longtemps le marché aux vieux habits. Elle a subsisté jusqu'en 1863.

Hauteur, 0 m. 211; largeur, 0 m. 329.

4941. « **Vue des Tours du Temple,** ‖ prise de la Rotonde que l'on voit sur la gauche. » Aspect analogue de la Tour. A gauche, une lanterne est suspendue par des cordes à une fenêtre de la Rotonde et à une potence dressée sur la place. Sur la place, un mendiant boîteux, un aveugle, un factionnaire, des marchandes en plein vent. Sous le tr. c., à g., au pointillé, puis, au-dessous, au burin : « Garbizza del. »; à dr., au pointillé : « J. J. Drouët, aqua 1807 », et, au-dessous, au burin : « Chapuy S^t. ». En bas : « A Paris, chez Esnault M^d d'Estampes Boulevard Montmartre, Terrasse Frascati n° 7, près la rue de Richelieu. ‖ Déposée à la Bibliothèque Imp^le. » Au-dessus du tr. c., à dr. : « N° 30. » [Fol. 43

Gravure à l'aquatinte, par Drouet et Jean-Baptiste Chapuy, d'après Angelo Garbizza.

Le recueil Va 243 a du Cabinet des Estampes contient l'eau-forte pure de cette planche, par Drouet, dont la signature au pointillé est devenue à peu près illisible dans notre pièce.

Hauteur, 0 m. 172; largeur, 0 m. 253.

4942. « **Tour du Temple** ‖ ou nouveau Logement occupé par Louis XVI, le 13 Aout 1792. » La tour est vue de l'angle nord-est. Elle est entourée d'une muraille contre laquelle s'appuie une tonnelle, que longe un factionnaire. Au fond, enceinte crénelée et portail au-dessus desquels on voit les arbres du jardin du Temple.

En bas : « A Paris chez Guyot, Graveur et Md d'Estampes, Rue S. Jacques, N° 10. » [Fol. 44

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs, par Laurent Guyot. En voir un exemplaire en noir dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb. 93).

Hauteur, 0 m. 180 ; largeur, 0 m. 126.

4943. **La Tour du Temple.** Copie réduite de notre n° 4933 ci-dessus. Dans un médaillon rond, sans la chaîne, sans le vase et sans les silhouettes de la famille royale. [Fol. 44

Gravure à l'aquatinte et à l'eau-forte, légèrement coloriée, anonyme.

Diamètre, 0 m. 119.

4944. « **Le Temple.** » Copie réduite de notre n° 4933 ci-dessus. Dans un ovale, avec la chaîne, sans le vase et sans les silhouettes de la famille royale. [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 185; largeur, 0 m. 162.

4945. « **Conquêtes de la — République française** ‖ Vivre libre ou mourir. » Au centre, dans un cadre rectangulaire : « **Louis XVI rentrant du Jardin à la Tour du Temple en 1792.** » Auprès du roi sont figurés Marie-Antoinette, Mme Élisabeth, le Dauphin et Mme Royale, escortés de quatre gardiens et d'un factionnaire. Tout autour de cette estampe, disséminés au milieu de feuillages et de trophées, huit médaillons ronds : « La Mort du Commandant de ‖ Verdun, à l'entrée des ‖ Troupes Prussiennes ‖ 1792 »; « Evacuation de Longwi par ‖ les Autrichiens, en ‖ Octobre 1792 »; « Prise de Mayence, par le Général Custine le 21 ‖ Octobre 1792 »; « Prise de la Ville de Gand, le 12 ‖ Novembre 1792, par le Gén[l] ‖ Labourdoñay »; « Prise de Bruxelles, par le Génér[l] ‖ Dumourier le 15 Novembre ‖ 1792 »; « Siège de Namur, par ‖ le Génér[l] Valence le 15 ‖ Novem[b] 1792 »; « Prise de la Ville de Tirlemont, le ‖ 22 Nov[bre] 1792, par le ‖ Génér[l] Dumourier »; « Entrée du Général Lamorliere ‖ le 29 Novembre 1792, dans la ‖ Citadelle d'Anvers. » Sous le tr. c., à g. : « C. L. Desrais del. 1792 »; à dr. : « Le Beau sculp. ». Au-dessous : « A Paris chez Mondhare et Jean rue St Jean de Beauvais. N° 4. » [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Pierre-Adrien Le Beau, d'après Claude-Louis Desrais. En voir le pendant, daté de 1792, sous notre n° 5078 ci-dessous.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 246; largeur, o m. 388.

4946. «**Louis XVI au Temple.**» Le roi est debout, de trois quarts à g., la main gauche appuyée sur la muraille crénelée. Derrière lui, une tourelle où monte un escalier à vis. A g., la base du comble central de la tour. Sous le tr. c., à g. : «Garnerey pinx[t]»; à dr. : «Morse aqua Forte». Au-dessus du tr. c., à dr. : «Journal de Cléry.» [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte, extraite du *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France, par Cléry, valet de chambre du Roi. Première édition publiée par la famille*... Paris, L. Bertin, 1861, in-8°. (B. N., Impr., 8° Lb[39] 6199.)

Hauteur, o m. 150; largeur, o m. 092.

4947. «**Louis Seize** ‖ **Roi de France.** ‖ Cet infortuné Monarque, prisonnier au Temple, n'avait pour promenade, qu'une ‖ petite Terrasse sur laquelle il venait souvent faire sa lecture, etc... ‖ (Ce monument historique peint d'apres nature n'existe plus.)» Copie réduite de l'estampe précédente. Le Roi lève les yeux au ciel; un livre est posé non loin de lui sur la muraille crénelée. Sous le tr. c., à g. : «Garnerey père pinx.»; à dr. : «Nyon et Lefevre sculp.». En bas : «A Paris chez Fr. Janet, Editeur, Quai Voltaire N° 1.» [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte et à la pointe. Le ciel est encré en bleu, les chairs en rose, le reste en bistre.

Hauteur, o m. 097; largeur, o m. 073.

4948. **La même estampe**, en noir, avant la lettre mentionnée ci-dessus. On lit seulement, sous le tr. c., au milieu, au pointillé, les signatures : «Nyon Jeune et Lefèvre aîné. ‖ Garnerey père pinx[t].» [Fol. 47

4949. **Marie-Antoinette au Temple.** Sur un chemin de ronde, avec balustrade gothique de fantaisie, la reine est debout, de trois quarts à droite, la tête levée au ciel, les bras croisés sur la

poitrine. Sous le tr. c., mêmes signatures au pointillé que sur l'estampe précédente, dont celle-ci est le pendant. [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte et à la pointe.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 099; largeur, 0 m. 075.

4950. « **Pierre Denis Rochez,** ‖ Sapeur, et porte clef de la tour du temple, agé de 47 ans.

Vive la liberté! c'est le cri du français;
Et vive le français dont le cœur intrépide
Prend pour guide, les loix et l'honneur pour égide!
Ce vrai Républicain, le voila, traits pour traits.»

En buste, de profil à gauche, en uniforme de sapeur, la pipe à la bouche. Dans un médaillon, avec un encadrement à cage. [Fol. 48

Gravure au pointillé. Fait partie de la collection Vérité-Bergny (voir ci-dessus notre n° 435).
Le concierge de la Tour du Temple était Jean-François Mathey; il avait deux aides, les nommés Rochez et Risbey.

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 095.

4951. « **C^en^ Risbey** ‖ Natif de Paris, agé de 33 ans; commissaire du 10 Aoust ‖ 1792. Concierge porte clef de la tour du Temple.

L'Homme libre est debout et prend du caractère
Plus il a le cœur droit; plus il devient sevère;
Et toujours défiant contre l'iniquité,
Il juge les humains sans partialité.»

En buste, de profil à droite, dans un médaillon ovale, au milieu d'un encadrement à cage. Au-dessous : « A Paris Chez Mad^e^ Bergny M^de^ d'Estampes, rue du Coq St Honoré n° 133.» [Fol. 48

Gravure au pointillé. Sur la collection Vérité-Bergny dont elle fait partie, voir ci-dessus notre n° 435.

Hauteur, 0 m. 153; largeur, 0 m. 093.

4952. **La même estampe,** coloriée. [Fol. 48

4953. « **Le passe Temps agréable Des habitans De la Tour Du Temple.**» Marie-Antoinette, debout, de trois quarts à droite, dit à

sa fille : « Taisez vous, impertinente ‖ vous etes bien éffrontée De me ‖ parler ainsi... allés vous etes ‖ une salope. » Mme Royale, debout, de profil à gauche, répond sur le même ton. Un commissaire montre la scène à Louis XVI, assis, les bras croisés, de trois quarts à droite, qui s'écrie : « qu'est ce que j'entends la ‖ si vous ne finissés je vous f... ‖ mon pied au cul... ». Sous le tr. c., à dr. : « London 1795 (?) for picadilly. » [Fol. 49

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 165; largeur, o m. 248.

4954. « **Diner de Louis Capet au Temple** ‖ Louis Capet, sa femme sa sœur, son fils et sa Fille dinent ensemble dans son appartement de la Tour du Temple, le guichetier présent, ainsi que ‖ deux officiers municipaux, dont l'un annonce en tirant sa montre, qu'il est trois heures, et que sa femme sa belle-sœur et sa fille doivent se retirer. » La scène se passe dans une cellule; le guichetier est à g.; au milieu, devant une vaste cheminée à hotte, la famille royale est réunie autour d'une table où un serviteur dépose une volaille fumante; à dr., les deux officiers municipaux. Au-dessus du tr. c., à g. : « Rév. de Paris »; à dr. : « N° 171. P. 165. » [Fol. 49

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche extraite des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, numéro daté du 13-20 octobre 1792.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 094 ; largeur, o m. 148.

4955. « **Monument érigé à la gloire des — Fondateurs de la Liberté helvétique.** ‖ Sur le lac — de Lucerne. ‖ Dedié au Fondateur de la — Liberté Françoise, Privé de la Sienne ! ‖ Louis XVI le Martyr — Souverain infortuné ‖ cherchant toujours le bien — trouvant toujours le mal. » Paysage accidenté où l'on voit un obélisque dressé près d'un grand rocher au bord du lac de Lucerne. Dans la marge inférieure, au milieu du titre ci-dessus mentionné, vignette représentant les attributs royaux frappés par la foudre. Dans le coin inférieur dr. de la pièce : « Desc. scul. » Sous le tr. c., à g. : « Patria delineavit »; à dr. : « Hentzi direxit. » [Fol. 49

Gravure en couleurs.

Hauteur, o m. 223 ; largeur, o m. 320.

4956. «**Massacres des 2, 3, 4, 5 et 6 Septembre 1792.**» Un attroupement devant la prison de l'Abbaye, dans la rue Sainte-Marguerite, dont les fenêtres sont garnies de curieux. Au-dessus de la foule, un des massacreurs brandit au bout de son sabre une tête coupée. A terre, gisent les corps de huit victimes. Au fond, on voit plusieurs hommes s'acharnant sur un malheureux agenouillé. Sous le tr. c., à g. : «Swebach Desfontaines inv. & del.»; à dr. : «Berthault sculp.». Au-dessus du tr. c., à dr. : «N° 72.» [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Pierre-Gabriel Berthault, d'après Jacques Swebach, dit Fontaine ou Swebach-Desfontaines. 72e des *Tableaux historiques de la Révolution française* (voir ci-dessus la notice en tête de notre n° 446).

Sur les prisons de l'Abbaye, qui se trouvaient au sud-est de l'église, un peu au delà du boulevard Saint-Germain actuel, voir ci-dessus notre n° 1486.

Hauteur, 0 m. 197; largeur, 0 m. 250.

4957. «**Moord van 2, 3, 4, 5 en 6 van Herfstmaand 1792.**» Copie réduite de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : «Swebach Desfontaines, inv. et del.»; à dr. : «R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp.». [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte. Planche extraite de la série hollandaise des *Tafereelen van Staatsomwenteling in Frankrijk* (voir ci-dessus la notice de notre n° 1350).

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 212.

4958. **Un rassemblement devant la prison de l'Abbaye.** Copie réduite, en contre-partie, de l'estampe de Janinet décrite sous notre n° 1489 ci-dessus. Dans un médaillon rond, entouré d'une bordure ornée de rais-de-cœur. [Fol. 50

Gravure imprimée en couleurs, anonyme. Dessus de boîte. Elle représente la délivrance des gardes françaises.

Diamètre, 0 m. 040.

4959. «**Terrible Massacre de femmes** dont l'histoire n'a jamais donné l'exemple. ‖ Le 3 7bre 1792 des hommes ivres du Sang versé dans toutes les Prisons de Paris, allerent à l'Hopital de la Salpétriere, se firent représenter les ‖ prisonnieres au nombre de quarante-cinq et d'apres la lecture des écrous, les assomerent sur la place, la femme Desrues fut une des premieres ‖ victimes, etc...» Des hommes en armes traînent les prisonnières devant le dôme de

IMPRIMERIE NATIONALE.

la Salpêtrière. Un commissaire lit le registre des écrous devant plusieurs femmes agenouillées. Un bourreau assomme une condamnée. Les corps de plusieurs victimes gisent à terre au premier plan. Au-dessus du tr. c., à g. : « Rev. de Paris »; à dr. : « N° 165 P. 430. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche extraite des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, numéro daté du 1er-8 septembre 1792.

Hauteur, 0 m. 093; largeur, 0 m. 148.

4960. « **Massacre des prisonniers d'Orléans.** ‖ Les prisonniers détenus dans les prisons de la haute cour nationale d'Orléans, sont massa-‖crés en traversant la ville de Versailles. » Trois carrosses sont arrêtés dans une rue de Versailles. Les prisonniers qui y étaient enfermés sont tués à coups de sabre et de baïonnette. Au fond, sur deux rangs, gendarmes à cheval immobiles. En haut, à g. : « Révolutions de Paris »; à dr. : « N° 166, p. 467. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, numéro daté du 8-15 septembre 1792.

On trouvera la liste des prisonniers d'Orléans, massacrés à Versailles le 9 septembre, à la fin de la 2e, de la 6e et de la 7e édition de l'*Almanach des honnêtes gens* [par Christophe-Félix-Louis Ventre de La Touloubre, *dit* Galard de Montjoye], Paris, 1793, in-12. (B. N., Impr., Lc22 33 A, 33 B, 33 C et 33 D.)

Hauteur, 0 m. 095; largeur, 0 m. 151.

4961. « **Massacre des prisonniers de l'Abbaye St Germain** ‖ Douze commissaires nommés par le peuple sont installés au guichet de la prison, et jugent les détenus d'après ‖ le registre d'écrou, et un interrogatoire préalable; après quoi ceux qui etoient reconnus criminels, etoient sur le ‖ Champ mis à mort par le peuple. » Vaste bâtiment à fenêtres grillagées. Dans une aile en saillie, s'ouvre une porte entre deux tours. Des hommes armés poussent au dehors des condamnés qui sont aussitôt assaillis par des massacreurs armés de massues, de haches et de sabres. A dr. et à g., une file de piques gardent le passage. Au-dessus du tr. c., à g. : « Revol. de Paris »; à dr. : « N° 165. P. 422. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche extraite des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, numéro daté du 1er-8 septembre 1792.

Hauteur, 0 m. 090; largeur, 0 m. 148.

4962. «**Evénement du 14 7bre 1792** ‖ Des gens apostés s'étant répandus dans les marchés de Paris, Arrachaient aux fem-‖mes leurs Montres, Boucles d'oreille, &c. Plusieurs de ces voleurs revettus d'écharpes furent ‖ saisis et immolés sur le champ.» Un marché, sur une place. Des femmes sont assaillies par des individus, dont l'un, au premier plan, à dr., est ceint d'une écharpe. A g., au fond, apparaît un gendarme à cheval, le sabre haut. Au-dessus du tr. c., à g. : «Révolutions de Paris»; à dr. : «N° 166. P. 496.» [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme, numéro daté du 8-15 septembre 1792.

Hauteur, 0 m. 095; largeur, 0 m. 148.

4963. «**tremblez aristocrates ‖ voila les bouchers.**» Cet avis est gravé sur un drapeau déployé qu'élève un boucher, les bras nus, coiffé d'un bonnet de coton, un couteau à la ceinture. Au fond, à g., une brouette devant une tente. Sous le tr. c., l'indication manuscrite suivante : «Duchemin inv : — Hurard l'ainée sculp : ‖ Sept^{bre} 1790.» [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte. Pendant de notre n° 5011 ci-après. Les auteurs, à peu près inconnus d'ailleurs, ne nous en sont indiqués que par la légende manuscrite reproduite ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 092.

4964. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 52

4965. **Jourgniac Saint-Méard.** En buste, de profil à dr., dans un médaillon ovale, portant en exergue le vers de *Mérope* : «J'entends encor leurs cris — leurs lamentables cris.» Au-dessus, une chaîne de prisonnier. Au-dessous, deux médaillons, représentant, l'un, une scène de massacre devant la prison de l'abbaye; l'autre, sept prisonniers recevant la bénédiction à genoux, dans la chapelle. Plus bas, sur le socle, la légende suivante : «Interrogatoire ‖ Le Président des Juges du Tribunal du Guichet de l'Abbaye ‖ le 4 Septembre 1792. ‖ Votre nom, votre Profession, le moindre mensonge vous perd. ‖ l'On me nomme Jourgniac St Méard j'ai servi 25 ans en qualité ‖ d'Officier au Reg^{t} d'Infanterie du Roi, et je parais à votre ‖ Tribunal avec l'assurance d'un homme qui n'a rien à se reprocher. ‖ Frontispice pour les Quatorze

Editions de l'Agonie de 38 heures. » Sous le tr. c., à g. : « L. B. M. sculp. » [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte. Frontispice de la célèbre brochure intitulée *Mon Agonie de trente-huit heures, ou Récit de ce qui m'est arrivé, de ce que j'ai vu et entendu pendant ma détention dans la prison de l'abbaye de Saint-Germain...*, par Jourgniac Saint-Méard, ci-devant capitaine-commandant des chasseurs du régiment d'infanterie du Roi. La première édition est datée (Paris, Desenne, 1792, in-8°). A en croire l'auteur, qui était Gascon, cette brochure se serait vendue à 280,000 exemplaires dès le 1er mai 1793 et on en aurait tiré de son vivant 58 éditions ou contrefaçons. La *Bibliographie* de M. Maurice Tourneux (nos 3480-3483) permet du moins d'affirmer que son succès fut considérable.

L'avis que l'éditeur, le citoyen Desenne, avait joint à la quinzième édition, parue le 20 mars 1793, nous donne l'indication suivante sur notre pièce et sur son graveur : « Je viens de recevoir plusieurs exemplaires du portrait de l'auteur, entouré de médaillons qui représentent les principales scènes qui se sont passées dans l'abbaye les 2, 3 et 4 septembre. Ce portrait est très ressemblant et parfaitement gravé par le sieur Boudelou, sourd et muet de naissance, élève de l'abbé de l'Épée... »

Le Bordelais François de Journiac Saint-Méard, né en 1745, dont nous avons ici le portrait, avait quitté l'armée en 1790, à la suite de démêlés avec sa compagnie. Publiciste contre-révolutionnaire, il avait collaboré au *Journal de la cour et de la ville*, ce qui lui valut d'être arrêté, après le 10 août, par ordre du Comité de surveillance de la Commune. Lors des massacres de septembre, il dut à sa faconde de Gascon l'indulgence du terrible Maillard; il fut libéré et reconduit chez lui sous escorte.

Sous la Restauration, Journiac Saint-Méard, cherchant à tirer parti de son aventure, sollicita une récompense, déclarant que ses « trente-huit heures » valaient bien vingt campagnes. Malgré force pétitions et pamphlets, cette arithmétique ne parvint pas à convaincre les bureaux. En 1824, il se consolait en publiant : *Ainsi soit-il! ou Nec plus ultra du vieux royaliste Jourgniac Saint-Méard*, et *Amen ou Supplément à ma brochure intitulée : « Ainsi soit-il! »* (Paris, à la volonté de l'acheteur et au profit d'un père de famille.) Il mourut en 1827.

Hauteur, 0 m. 165; largeur, 0 m. 097.

4966. « L'auteur échappant au massacre que Marat ‖ préche sur des cadavres. » Marat, debout, de trois quarts à droite, est juché au premier plan sur un tas de cadavres. A dr., Maton de La Varenne, entouré d'émeutiers; à g., massacreurs assommant leurs victimes. Au fond, bâtiments. [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Frontispice de l'ouvrage intitulé : *Les Crimes de Marat et des autres égorgeurs, ou Ma Résurrection, où l'on trouve non seulement la preuve que Marat et divers autres scélérats, membres des autorités publiques, ont provoqué tous les massacres des prisonniers, mais encore des matériaux*

précieux pour l'histoire de la Révolution française, par P. A. L. Maton de La Varenne (Paris, André, an III–1795, in-18). Cet ouvrage, qui eut trois éditions en 1795, a été plusieurs fois réimprimé de nos jours.

Pierre-Anne-Louis Maton de La Varenne, avocat et écrivain, né vers 1760, avait publié plusieurs pamphlets contre-révolutionnaires, où il avait malmené notamment Prudhomme, Gorsas et Camille Desmoulins. Emprisonné à La Force, peu après le 10 août, il échappa à grand'peine aux massacres de septembre. Dans la suite, après quelques tentatives de rentrée dans la vie politique, il se retira à Fontainebleau où il publia encore des ouvrages d'histoire, de droit, et quelques romans. Il mourut en 1813.

Hauteur, 0 m. 087; largeur, 0 m. 057.

4967. **Jugement de la princesse de Lamballe.** Dans une salle nue, sur une sorte d'estrade, sont assis trois hommes à mine patibulaire, faisant fonctions de juges. La princesse, vue en profil perdu, comparaît devant eux, rudement soutenue par deux gardiens improvisés, d'aspect plus effrayant encore. Au fond, à g., près d'une porte munie d'énormes verrous, trois massacreurs attendent leur victime. Au bas de la pièce, la légende : « Jurez la Liberté, l'Egalité, la haine du Roi, de ‖ la Reine, et de la Royauté. . . ‖ Je Jurerai facilement les deux premiers, je ne puis ‖ Jurer les derniers, ils ne sont pas dans mon cœur. » [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Frontispice du tome IV des *Mémoires historiques de Marie-Thérèse Louise de Carignan, princesse de Lamballe. . . publiés par Mme Guénard.* Paris, Lerouge, 1801, 4 volumes in-12 (B. N., Impr., La $^{33}67$).

Hauteur, 0 m. 111; largeur, 0 m. 070.

4968. **La tête de la princesse de Lamballe promenée sous les murs du Temple.** Vue cavalière du palais, devant lequel défilent les émeutiers, de dr. à g. Des lettres gravées sur l'estampe renvoient à la légende suivante inscrite sous le tr. c. : « A View of the Temple at Paris. B. National Guard. C. People in tumult, with the Head of Princess Lamballe ‖ the 1st of Septr 1792. » Au-dessus du tr. c., à dr. : « gent. Mag. Decr 92. Pl. IV. p. 1104. » [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche extraite du *Century Magazine.*

Hauteur, 0 m. 125; largeur, 0 m. 182.

4969. **Adresse de l'éditeur « Bergny ‖ md d'estampes de S. A. S. Madame la ‖ Princesse Lambale. ‖** Vend et achette toutes sortes d'Estampes Etrangere et ‖ Française, Maniere noire et autre, an-

ciennes et modernes, ‖ les Encadre en Bordure d'oré des plus à la mode, et ‖ autres, en beau verre blanc, tel que l'on le désire, et fait ‖ des envois en Province; le tout à juste prix.» Au-dessus : «Rue du Coq de Sant Honoré ‖ ci devant passage de l'Hôtel Penthièvre.» Au-dessous : «Paris.» Dans un rectangle, échancré aux quatre coins. [Fol. 54

Texte gravé. Sur l'éditeur Bergny, voir ci-dessus la notice de notre n° 435.

Hauteur, o m. 060; largeur, o m. 087.

4970. «**Mort du Prince de Lamballe.**» Il est couché dans un lit à baldaquin; à dr., la princesse lui présente un bol et une cuiller. [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Frontispice du tome III des *Mémoires de la princesse de Lamballe*, signalés dans notre n° 4967 ci-dessus.

Hauteur, o m. 111, largeur, o m. 070.

4971. «**Marie, Thérese, Louise de Savoie, Carignan, ‖ Princesse de Lamballe, ‖** Née à Turin le 8 7bre 1749, mariée le 17 janvier 1767 ‖ assassinée à l'hôtel de la force le 3 7bre 1792.» En buste, de trois quarts à g., dans un ovale, sous lequel on lit : «Peint par M^{de} Le Brun — Verité Sculp.» En bas : «chez Verité, rue Neuve des Capucines N° 2 — Déposé à la Bibliothèque.» [Fol. 54

Gravure au pointillé par Jean-Baptiste Vérité (voir ci-dessus la notice de notre n° 435).

En voir un autre état, avec l'adresse de Vérité, 24, rue des Capucines, et de Lac, 25, place Vendôme, au Cabinet des Estampes, N^2, au mot Lamballe. Fait partie de la même série que le n° 6014 ci-après.

Hauteur de l'ovale, o m. 111; largeur, o m. 089.

4972. **La même**, en buste, de trois quarts à dr., type du portrait de Mme Vigée-Lebrun, dans un ovale sous lequel on lit, en deux colonnes :

Victime faible et tremblante
A cette image sanglante
Je soupire nuit et jour;
Et dans ma crainte mortelle,
Je suis comme l'Hirondelle
Sous les griffes du Vautour.

J. B. Rousseau, *Odes sacrées* X.

[Fol. 55

Gravure au pointillé, anonyme. Planche extraite de l'ouvrage intitulé : *Vie de Mme la princesse de Lamballe, avec plusieurs anecdotes relatives à la famille de Penthièvre, contenant les traits de bonté, de bienfaisance, d'humanité et de dévouement héroïque de cette auguste victime*, etc., publiée par J.-M. Gassier. Paris, Montaudon, 1814, in-18 (B. N., Impr., 8° L n^27^ 11198). Une réédition de cet ouvrage a été faite en 1815.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 078; largeur, 0 m. 062.

4973. « **Ve Lamballe.** ‖ Née le 8 7bre 1749, assassinée à ‖ L'hôtel de la Force, le 2. 7bre 1792. » En buste, de trois quarts à gauche; coiffure surmontée de fleurs et de plumes. Dans un ovale. Au-dessous : « F. Bonneville del. » [Fol. 55

Gravure au pointillé. Sur le graveur François Bonneville et sa collection de portraits, voir ci-dessus notre n° 596.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 105; largeur, 0 m. 086.

4974. « **Marie Therese Louise ‖ Princess of Lamballe.** » Copie du numéro précédent. Au dessous de l'ovale : « Freeman sc. » Au bas de la pièce : « Published by John Murray Fleet Street, Octr 19th 1805. » [Fol. 55

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 095; largeur, 0 m. 079.

4975. « **Princes de Lamballe** ‖ omgebragt den III september MDCCLXXXXII. » En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale. Copie réduite et tronquée du numéro suivant. Au-dessous : « A. Hickel Ad. viv. del. H. Roosing, sculp^t^ Rotterdam. » La lettre, rognée, doit se compléter ainsi : « A. Loosjes P^z^ Excud^t^, 1793. » [Fol. 55

Gravure au pointillé, par H. Roosing, d'après Anton Hickel. En voir un exemplaire complet au Cabinet des Estampes, N^2^, au mot Lamballe.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 098; largeur, 0 m. 077.

4976. « **Mar. Ther. Louisa of Savoy Carignan, ‖ Princess of Lamballe** ‖ etc. . . » A droite de ce titre, sa traduction en français : « Mar. Ther. Louise de Savoye Carignan, ‖ Princesse de Lamballe ‖ Née à Turin en 1749 et massacrée à Paris le 3 Sep^re^ 1792. ‖ Victime de son attachement pour la Reine de France, elle aima mieux mourir que ‖ calomnier sa maîtresse. . . » En pied, assise, de trois quarts à droite, une plume à la main, devant un élégant secré-

taire. Sous le tr. c., à g. : « Peint d'apres nature à Paris en 1789 par Anton Hickel Peintre de la Cour de Vienne. »; à dr. : « S. Malgo, Sculp. ». En bas : « Pub. as the Act directs, for the Proprietor & to be had at Messrs Colnaghi & Co N° 132 Pall. Mall. » [Fol. 56

Gravure en manière noire. L'original, dans la gravure de Fleichmann et Henriquel-Dupont, est indiqué comme étant « tiré du Cabinet de M. le marquis de Biencourt ».

Hauteur, o m. 579; largeur, o m. 445.

4977. « Mar. Ther. Louise de Savoye Carignan ‖ Princesse de Lamballe, ‖ Née à Turin en 1749 et massacrée à Paris le 3 Sep^re^ 1792. » En buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale. Au-dessous : « Dessinée par Danloux en 1791. Et gravée par Ruotte. » [Fol. 57

Gravure au pointillé, par Louis-Charles Ruotte fils, d'après Henri-Pierre Danloux.

Voir l'exemplaire avant toute lettre au Cabinet des Estampes, N^2^, au mot Lamballe.

Hauteur, o m. 171; largeur, o m. 146.

4978. La même estampe, imprimée en couleurs à la poupée. La lettre est seulement indiquée à la pointe. [Fol. 57

4979. « Marie Thérése Louise ‖ de Savoie Carignan ‖ Princesse de Lamballe. » En buste, de profil à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement. La taille se perd dans un nuage. [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte et au burin. Les noms d'auteurs, indiqués à la pointe sous le tr. c., sont illisibles dans les divers exemplaires de cette estampe que nous avons rencontrés.

Hauteur, o m. 128; largeur, o m. 110.

4980. « Marie Thérèse Louise ‖ de Savoye Carignan ‖ Princesse de Lamballe. ‖ Née le 8 Septembre 1749. » En buste, de trois quarts à droite, coiffure surmontée de fleurs et de plumes, et retenue par des barbes attachées sous le menton. Au-dessous : « Dessiné d'après une miniature par Gauvi. — Gravé par J. W. Cook. » [Fol. 58

Gravure au pointillé.

Hauteur prise du témoin, o m. 299; largeur, o m. 142.

4981. « **Bouquet d'Immortelles,** ‖ Ils le sont par leurs vertus et ‖ par leurs malheurs. » Branches d'immortelles et de pensées supportant cinq portraits en buste : Louis XVI, de trois quarts à gauche; Marie-Antoinette, de trois quarts à droite; le Dauphin, de profil à g.; Mme Élisabeth, de trois quarts à gauche; le duc d'Enghien, de trois quarts à droite. La tige de fleurs dessine, en bas à g., la silhouette de la princesse de Lamballe, de profil à dr.; en haut, saint Louis en prière. Au bas de l'estampe, sous la légende qui désigne les personnages représentés : « Déposé à la Direction [g^le^] et à la Police. A Paris, rue des Noyers, N° 37. » [Fol. 58

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs à la poupée et coloriée.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 228; largeur, 0 m. 160.

CHAPITRE XXXIX

LE DOCTEUR GUILLOTIN ET LA GUILLOTINE

SOMMAIRE DU CHAPITRE XXXIX.

N°s 4982 à 4991. — Portraits de **Guillotin** et représentation de la **Guillotine.**

N°s 4992 à 4994. — **Estampes satiriques** à propos de la Guillotine.

N°s 4995 à 4998. — **Les ancêtres de la Guillotine** : dispositifs anciens pour la décapitation.

N°s 4999 à 5003. — **La Place Louis XV,** devenue place de la Révolution, où la guillotine fonctionna du 21 janvier 1793 à la fin de la Terreur.

N°s 5004 à 5017. — Le **Ça ira,** la **Carmagnole** et les **Arbres de la Liberté.**

VII

MACHINE PROPOSÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
POUR LE SUPPLICE DES CRIMINELS, PAR M. GUILLOTIN
1791

GRAVURE AU LAVIS ANONYME

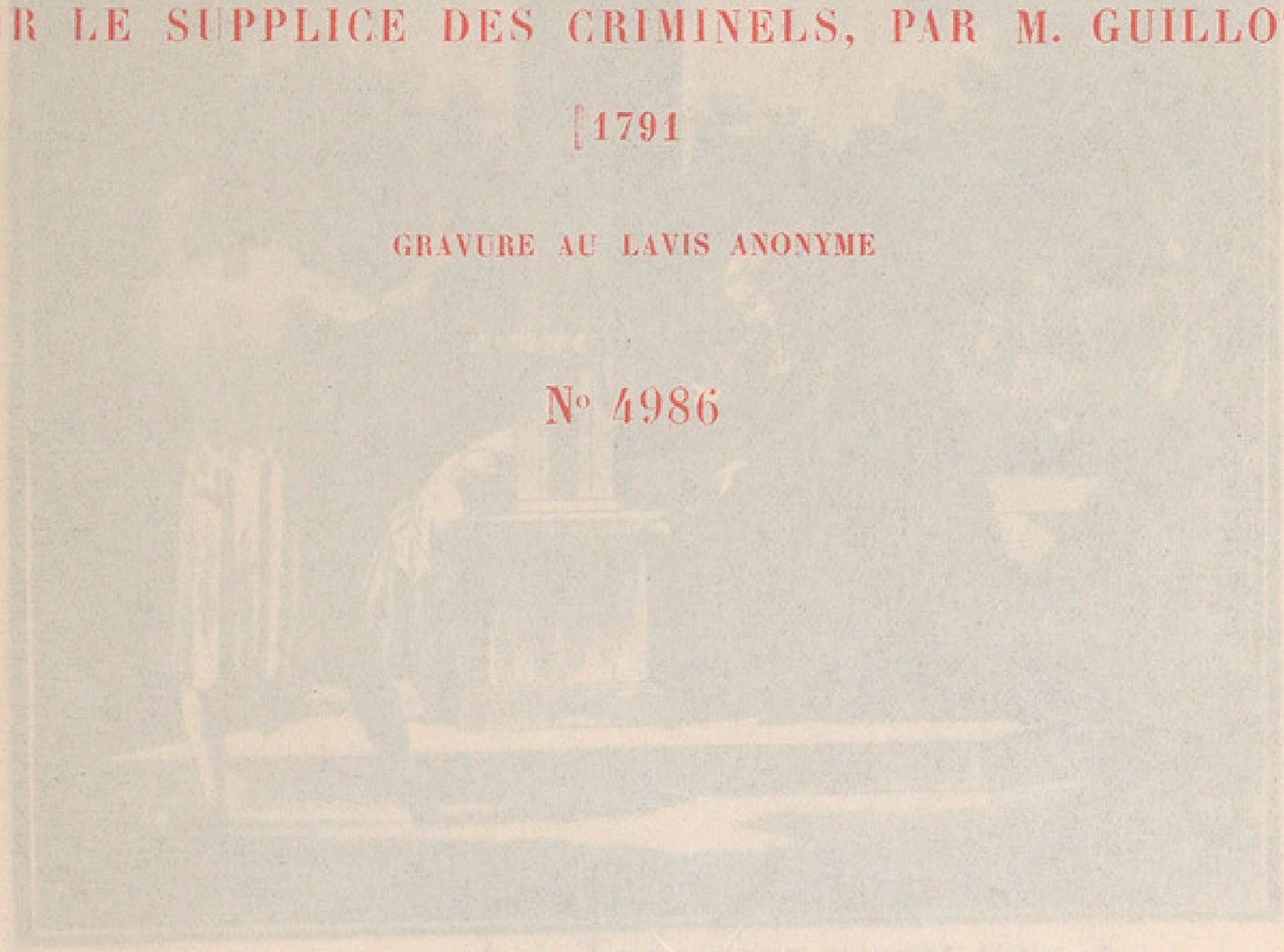

N° 4986

VII

MACHINE PROPOSÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR LE SUPPLICE DES CRIMINELS, PAR M. GUILLOTIN

[1791]

GRAVURE AU LAVIS AZOTYME

N° 4956

MACHINE PROPOSÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

POUR LE SUPPLICE DES CRIMINELLES. PAR M. GUILLOTIN.

Les exécutions se feront hors de la Ville dans un endroit destiné à cet effet, la Machine sera environné de Barrieres pour empecher le Peuple d'approcher, l'interieur de ces Barrieres sera gardé par des Soldats portant les armes basses et le signal de la mort sera donné au Bourreau par le Confesseur dans l'instant de l'absolution: le Bourreau detournant les yeux coupera d'un coup de sabre la corde après la quelle sera suspendu un mouton armé d'une hache.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

CHAPITRE XXXIX.

LE DOCTEUR GUILLOTIN ET LA GUILLOTINE.

4982. «J. B. Guillotin ‖ Député à l'Assemblée Constituante. ‖ Né à Saintes le 29 Mars 1738.» En buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale (type du portrait de Moreau le Jeune). Au-dessous : «F. Bonneville del. . . . et sculp.» En bas : «Æparis chez l'Auteur, rue du Théatre Français N° 4.» [Fol. 59

Gravure au pointillé. Sur François Bonneville et ses portraits, voir ci-dessus la notice de notre n° 596.

Hauteur, 0 m. 111; largeur, 0 m. 089.

4983. «Civi optimo ‖ J. B. Guillotin ‖ Docteur-Régent, ancien Professeur de ‖ la Faculté de Médecine de Paris ‖ Né à Saintes ‖ Medico peritissimo, amico Offer-Addictiss-Chereau.» En buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon rond à bordure laurée. Au-dessous du médaillon, devise et attributs. Sous le tr. c. à g. : «J. M. Moreau del 1785»; à dr. : «B. L. Prevost sc.» [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Benoît-Louis Prévost, d'après Jean-Michel Moreau le jeune.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 101.

4984. «M. Guillotin ‖ Doc^ur^ en Med^ne^ ‖ Deputé de Paris.» En buste, de trois quarts à gauche, même type, dans une bordure ovale, reposant sur un socle; le tout inscrit dans un rectangle. [Fol. 59

Gravure en manière noire et au pointillé, anonyme.

Hauteur, 0 m. 131; largeur, 0 m. 076.

4985. «Le Fameux Guillotin, ‖ Air : de la *Carmagnole*, ‖ chez Frere Passage du Saumon Rue Montmartre.» Sur une double page,

à g., musique et texte du premier couplet; à dr., texte des couplets 2 à 7. Voici le début et la fin de la chanson :

1

Honneur au fameux Guillotin, (*bis*
Qui nous purge chaque matin; (*bis*
Son remède est certain
Pour chasser le venin...
Dansons la Carmagnole, &c.

7

Il faut racourcir les géants, (*bis*
Et rendre les petits plus grand; (*bis*
Tout a la même hauteur
Voila le vrai bonheur
Dansons &c.

En haut, à g., timbre fiscal de 15 cent. [Fol. 59

Placard gravé et imprimé, postérieur à la mort de Houchard (17 nov. 1793), à laquelle il est fait allusion dans la chanson.

Hauteur totale, 0 m. 185; largeur totale, 0 m. 242.

4986. « **Machine proposée à l'Assemblée Nationale, ‖ pour le supplice des criminelles**, par M. Guillotin. ‖ Les executions se feront hors de la Ville dans un endroit destiné à cet effet, la Machine sera en‖vironné de Barrieres pour empecher le Peuple d'approcher, etc... » Au centre, le condamné agenouillé devant la machine et le confesseur donnant en même temps l'absolution et le signal de l'exécution. A g., vu de dos, le bourreau qui détourne les yeux en tranchant d'un coup de sabre la corde qui retient le couperet. A dr., un grenadier, l'arme basse. Au fond, barrière retenant la foule. Des arbres ferment l'horizon. [Fol. 60

Gravure au lavis. Le baron Eugène de Vinck nous apprend que dès le mois de juin 1791 des estampes portant ce titre se voyaient à la vitrine des marchands (*Le Meurtre du 21 Janvier 1793*, p. 18.)

Planche VII, p. 221 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 130.

4987. **La même scène**, copiée en contre-partie avec quelques variantes : le bourreau est vu de face; deux grenadiers, au lieu d'un, sont figurés dans l'enceinte. Même lettre, avec la correction « Supplice des Criminels », au lieu de « supplice des criminelles »,

et l'addition : « N^a. Une semblable Machine a servi au supplice de Titus Manlius romain. » [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Estampe populaire. Elle a été décrite dans l'ouvrage du baron Eugène de Vinck, page 19.

C'est évidemment la vue des gravures de Pencz ou d'Aldegrever reproduites ci-dessous (n°s 4995 et 4996) qui a conduit l'auteur de la légende à invoquer comme précédent le supplice de Titus Manlius.

Hauteur, 0 m. 268; largeur, 0 m. 193.

4988. « **La veritable Guillotine ordinaere**, ‖ Ha, le bon soutien pour la Liberté! » La machine est vue presque de face, dressée sur une plate-forme en charpente à laquelle on accède par un escalier de six marches. Le levier qui actionne le déclic est à droite. [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Estampe populaire maladroitement copiée en contre-partie sur notre n° 4990 ci-dessous. Un exemplaire en a été reproduit et commenté dans l'ouvrage du baron Eugène de Vinck, pages 12-14. La présente épreuve, remarquablement conservée, provient de la vente Soulavie.

Hauteur, 0 m. 329; largeur, 0 m. 168.

4989. « **Egte afbeelding van de guillôtine te Parys.** » [Représentation authentique de la guillotine de Paris.] De g. à dr., sur une estrade : un bourreau tirant la corde qui retient le couperet; un condamné couché, la tête prise dans la lunette d'une guillotine; autre bourreau montrant au peuple la tête d'un condamné, qui vient d'être exécuté par une seconde guillotine, dont le couperet est tombé; un aide agenouillé préparant le panier qui doit recevoir les corps. [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte, anonyme, parue en Hollande.

Hauteur, 0 m. 262; largeur, 0 m. 362.

4990. « **Le poignard des patriotes est la hache de la loi.** ‖ Traitres regardez et tremblez elle ne perdra son ‖ activité, que quand vous aurez tous perdu la vie. » Sur un espace pavé, que coupe brusquement l'horizon, s'élève une estrade en charpente, à laquelle on accède par un escalier de quatre marches. Au-dessus est dressée la machine, presque de face; le levier qui actionne le déclic est à gauche. Sous le tr. c., à g. : « J. B. Louvion, sculp. » [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte, par Jean-Marie Louvion.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 090.

4991. « **Rapresentazione della Machina o sia Guillotina di Parigi** per mezzo della quale in ‖ d'ora si possono decapitare 25 persone. » Au milieu d'une place entourée de constructions irrégulières, en vue de la foule maintenue à distance par une haie de gardes nationaux, s'élève un dispositif étrange, dont le détail, aussi ingénieux qu'inexact, est commenté par une légende de cinq lignes, en italien. Les diverses phases de l'exécution sont figurées simultanément. A droite, quelques condamnés (15), conduits par un confesseur (14), sont dirigés vers une sorte de cabine en planches; on y bande les yeux du patient et on l'y assied dans un fauteuil (6), qu'un treuil (9) hisse ensuite le long de deux montants (7) jusqu'à la plate-forme supérieure, déjà jonchée de têtes coupées. Là un long couteau (2), pivotant autour d'une vis (3) et manœuvré horizontalement à l'aide d'un manche muni d'un poids de 50 livres (4), se trouve juste à point pour couper la tête du condamné (1), que le bourreau montre alors au peuple. [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Estampe populaire publiée en Italie. En voir une variante allemande, datée : « A° 1792 », dans la Collection Hennin, tome CXXIX.

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 322.

4992. « **Destruction of the French Collossus.** » Un bras, protégé par un bouclier aux couleurs de l'Angleterre, sort de la nue et brandit la foudre qui frappe et brise le colosse. Celui-ci, les mains et les jambes rouges de sang, enjambe l'île de Malte où flotte le drapeau français. Il s'appuie sur une guillotine portant le mot : « Fraternité »; son pied droit foule la croix, la Bible et les balances de la Justice; par delà la mer, son pied gauche prend appui sur la pointe des Pyramides. Des serpents s'échappent des cavités de ses yeux; son bonnet phrygien tombe à terre ainsi qu'un livre portant l'inscription : « Religion ‖ de la ‖ Nature ‖ — Injustice ‖ Oppression ‖ Murder ‖ Destruction. » Sur sa poitrine est appliquée la tête coupée de Louis XVI, de profil à g. Un poignard et un pistolet sont engagés dans sa ceinture tricolore qui porte la devise : « Egalité. » Sous le tr. c., à g. « J^s Gibray inv^t & f^t »; à dr. : « Pud^d Novr 1st 1798. by H. Humphrey. 27 St James s Street London. » [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte, coloriée par le célèbre caricaturiste anglais Gilray. Publiée pendant l'occupation française en Égypte, après le départ précipité

de Bonaparte et l'insurrection du Caire (21 oct. 1798), cette estampe prophétise la ruine prochaine de la France révolutionnaire, grandie dans le sang. Elle illustre la citation de Tertullien traduite en anglais dans la marge inférieure et dont voici le sens : « Les œuvres d'une nation faible resteront-elles? La foudre n'anéantira-t-elle pas l'idole que les Destructeurs ont élevée contre ce Dieu du ciel et contre ses lois? »

Hauteur, o m. 338; largeur, o m. 257.

4993. « A Radical Reformer, — (ie) a Neck or Nothing man! Dedicated to the Heads of the Nation. » [Un réformateur radical, ou un homme de cou ou rien. Dédié aux têtes de la Nation.] A g., un poignard à la main, accourt un monstre, coiffé du bonnet rouge, et dont le corps est formé par une guillotine sanglante. Il s'écrie : « I'm a coming! etc. . . » (J'arrive! j'arrive! Je vous aurai quand même. Je vous serre de nouveau de près. Je touche maintenant à vos têtes, etc.) Devant lui s'enfuient les privilégiés, épouvantés. Sous le tr. c., à g., le monogramme : « Gb^k ». Au bas de l'estampe : « London Pub^d by T Tegg III Cheapside Sepr 17th 1819. » En haut, à dr. : « 368. » [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 215; largeur, o m. 336.

4994. « Chemise à la Victime || Pour faire suite aux Costumes des Modes françaises. || Elle est composée d'une pièce sur le devant attachée derrière par le milieu du Corps, || Bretelles à l'anglaise. Pantalon de Nanquin. » Devant une cheminée, où brûlent son chevalet, sa palette et son appui-main, un artiste, debout de profil à dr., à demi vêtu, se regarde dans un miroir. Au dehors on voit deux hommes battant la semelle et un troisième soufflant dans ses doigts. [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

A l'époque du Directoire, au temps des Muscadins et des Merveilleuses, il fut de mode de porter des chemises dites « à la Victime ». Elles se trouvaient bâties de telle sorte que le col pût se trouver instantanément dégagé. C'était là pour les jeunes gens une façon élégante de rappeler que l'un de leurs proches avait été guillotiné durant la Terreur, et de s'en glorifier. La hauteur excessive du col indiquait la place où le couperet tranchait la tête de la victime.

Hauteur, o m. 231; largeur, o m. 173.

4995. « Titus Manlius » faisant trancher la tête de son fils. Titus est debout, à g., revêtu de son armure. Son fils est agenouillé

IMPRIMERIE NATIONALE.

à dr., entre les montants d'une sorte de guillotine. Au milieu, le bourreau tire de la main gauche une corde qui actionne un mouton suspendu au-dessus du couteau qu'il tient de la main droite. Sur l'un des montants de l'échafaud, se lit le monogramme : « G. P. » [Fol. 66

Gravure au burin, par George Pencz, peintre et graveur de Nuremberg (né vers 1500, † 1550), élève de Dürer. Cette pièce, décrite dans Bartsch sous le n° 76, fait partie de la suite dite : *Les Quatre sujets de l'histoire romaine en hauteur*. L'une de ces gravures porte la date : 1535.

Le baron Eugène de Vinck, qui a décrit la présente estampe, à la page 22 de son ouvrage, en cite une imitation, gravée par Lucas Cranach le Jeune en 1553.

Hauteur, 0 m. 115; largeur, 0 m. 075.

4996. « **Tit. Manlius** filium sine ejus jussu cum hoste pugnantem obtruncavit. » Imitation de l'estampe précédente, en contre-partie, avec de sensibles variantes : Titus, à dr., appuie lui-même la main sur la tête de son fils. Celui-ci est figuré avec une longue barbe. La machine est présentée sous un plan plus oblique et laisse voir un véritable couperet, suspendu au-dessus du cou de la victime. Sur une tablette, en bas, à dr., le monogramme et la date : « A. G. 1553. » [Fol. 66

Gravure au burin, par Henri Aldegrever, célèbre graveur, né en Westphalie en 1502, élève et continuateur de Dürer. Cataloguée par Bartsch sous le n° 72 et décrite dans l'ouvrage du baron Eugène de Vinck, page 23.

Hauteur, 0 m. 114; largeur, 0 m. 073.

4997. **Décapitation de St Jacques le Majeur.** Le Saint est agenouillé sous une hache maintenue entre deux montants. Le bourreau, un maillet sur l'épaule, fait les derniers préparatifs. Cette scène est figurée dans un cartouche aux contours sinueux, entouré de six petits médaillons ovales où sont représentées des scènes de la vie de saint Jacques. Au bas de la pièce : « F. L. D. Ciartres excu. cum privilegio. » [Fol. 66

Gravure au burin, par François Langlois, dit Ciartres, éditeur et graveur du XVIIe siècle (cf. notre n° 5009 ci-dessous). Le baron Eugène de Vinck, qui a décrit la présente estampe à la page 25 de son ouvrage, la date de 1680.

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 119.

4998. **Lacon conduit au supplice.** Deux feuillets détachés. L'un porte le titre de l'ouvrage : « *Achillis Bocchii* ‖ *Bonon. Symbolicarum* ‖ *Quæstionum*, ‖ *De universo genere, quas serio* ‖ *ludebat*, ‖ *Libri quinque.* ‖ Bononiæ, ‖ Apud Societatem Typographiæ Bononiensis. ‖ MDLXXIIII, etc. » Avec la marque de [Giacomo Monti] imprimeur de la Société typographique de Bologne. — L'autre feuillet porte au recto une estampe représentant : à dr., Lacon entouré de gardes; à g., au milieu d'un groupe de spectateurs, un échafaud qui supporte un bourreau appuyé sur une sorte de guillotine primitive; au fond, tours et constructions sommaires. Au-dessus : « XL — Lib. I. ‖ Magnanimus sanctis parer (*corr.* : paret) vir legib. ‖ ultro. ‖ Symb. XVIII. » [Fol. 66

Gravure au burin, par Giulio Bonasone, graveur bolonais, né vers 1500, élève de Marc Antoine. Planche détachée de la 2e édition (1574) des *Emblèmes* d'Achille Bocchio, édition dont quelques planches furent retouchées, dit-on, par Aug. Carrache. La première édition de cet ouvrage avait paru en 1555. (Voir Cabinet des Estampes, Eb 8.) Dans son catalogue de l'œuvre de Bonasone, Bartsch a décrit notre estampe sous le n° 195. Le baron Eugène de Vinck l'a signalée dans son ouvrage, page 24.

Hauteur de la planche, 0 m. 110; largeur, 0 m. 080.

4999. « **Vue perspective de la place de Louis XV**, en entrant par la Porte S. Honoré à Paris. » Au premier plan, l'extrémité de la rue Royale, entre les bâtiments du Garde-Meuble. Au milieu de la place, la statue équestre de Louis XV, dirigée à droite, contrairement à la réalité. Au fond, la Seine et le dôme des Invalides. Çà et là d'élégants promeneurs. Au-dessus du tr. c., au milieu, gravé à l'envers : « Vue de la Place de Louis XV a Paris »; à dr. : « N° 124. » En bas : « A Paris chez Basset rue S. Jacques a Se Genevieve. » [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Vue d'optique.

Hauteur, 0 m. 254; largeur, 0 m. 399.

5000. « Vue de l'ordre et de la Marche des Cérémonies qui doivent être observées le jour de la **Publication de la Paix a la Place de Louis XV.** » Au milieu de la place, la statue équestre de Louis XV, dirigée à droite et entourée d'une grille circulaire, autour de laquelle serpente un maigre cortège de fantassins et de cavaliers précédant des magistrats à cheval, que l'on voit à g., au premier plan. Au fond, façades du Garde-Meuble. Dans les angles

supérieurs, deux médaillons ronds représentant, l'un un feu d'artifice, l'autre la signature de la paix. Au-dessus du tr. c., au milieu, gravé à l'envers : « Vue de la publication de la Paix »; à dr. : « N° 9. » Au-dessous du tr. c., à dr. : « A Paris chez Basset rue S. Jacques a S^c^ Geneviève. » [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Vue d'optique parue à l'occasion des fêtes de la paix de Paris (signée le 17 février 1763) et de l'inauguration de la statue de Louis XV. Une épreuve d'un état postérieur, avec les retouches signalées à notre numéro suivant, mais avec l'adresse de Basset et avant celle de Chereau, porte la mention : « Permis d'imprimer et de distribuer ce 17 Juin 1763. De Sartine. » (Coll. Hennin, t. CV.) Les fêtes eurent lieu quelques jours après le tirage de cette estampe : l'inauguration de la statue est du 20 juin, l'illumination et le feu d'artifice tiré sur la Seine sont du 22.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 359.

5001. **La même estampe**, autrement coloriée. État différent. La grille qui entoure la statue est sur plan rectangulaire. Deux statues ont disparu des dessins de la place. Les deux médaillons ronds sont accompagnés des légendes suivantes : « Feu d'Artifice »; « le Roy signe la Paix ». L'adresse de Basset a été effacée. Au bas de la pièce, nouvelle adresse : « A Paris chez Chereau rue St Jacques au dessus de La Fontaine St Severin aux 2 Colonnes. N° 257. » [Fol. 68

5002. « **Vista en Prespectiva de la Piaza Maior de Lodoico XV en Paris** ‖ Dedicada a D. Joseph Beza contador de Navio de la Real Armada de Sa Majestad Catholica en el departamento de Carthagena. » Représentation inversée de la place, vue des Champs-Élysées. Un cortège, venant de droite, défile devant le Garde-Meuble, passe derrière la statue de Louis XV et se dirige vers le quai. Tout autour, spectateurs à pied et en carrosse. Au premier plan, à g., les curieux sont assis sur la balustrade qui entoure un des bassins de la place. Au fond, les Tuileries et le pont tournant. Au-dessus du tr. c., le titre, gravé à rebours : « Vue de la place de Louis XV. » Au bas de la pièce : « A Paris chez J. Chereau rue St Jacques au dessus de la Fontaine St Severin au 2 colonnes N° 257. » [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Vue d'optique, publiée vraisemblablement au moment de l'inauguration de la place, en 1763, et dédiée ensuite à don Joseph Beza, trésorier de la marine espagnole.

Hauteur, 0 m. 242; largeur, 0 m. 387.

5003. «**Les ruines de la place Louis 15.**» Sur l'emplacement de la statue de Louis XV, dont les débris jonchent le sol, s'élève la statue de la Liberté de Lemot. Au premier plan, au milieu des ruines, une femme pleure; devant, un chien (?) hurle à la mort. Au fond, angle du Garde-Meuble et arbres des Champs-Élysées. [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 147; largeur, o m. 093.

5004. «**Ah! ça ira, ça ira, ça ira, &c....**» Dans un ovale, au milieu d'un paysage champêtre, jeune fille pinçant de la guitare et petit garçon jouant du triangle. Sous l'ovale, à g. : «l'Allemand Pinx.»; à dr. : «Maugein sculp.». Au bas de la pièce : «A Paris chez Masquelier Graveur, rüe de la Harpe n° 84.» [Fol. 70

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, o m. 169; largeur, o m. 134.

5005. «**Oup... oup...** ‖ **Ça n'ira pas.** ‖ — Ah! ça ira... ça ira ‖ Les aristocrates a la raison.» Violoniste grotesque, de profil à gauche, faisant danser un chien coiffé d'une perruque. Claire-voie. [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur prise du témoin, o m. 251; largeur, o m. 172.

5006. «**Ça n'ira pas — Ça ira.**» Assis sur un globe fleurdelysé, Louis XVI, de profil à g., l'épée pendant en avant le long de la jambe gauche, est adossée à une jeune République, ceinte du ruban tricolore et coiffée d'un bonnet rouge. Les deux personnages sont manchots. Dans un médaillon rond. [Fol. 71

Gravure à l'aquatinte, finement coloriée, anonyme.

Diamètre, o m. 090.

5007. «**Ça ira — Ça n'ira pas.**» Copie populaire, en contre-partie, de l'estampe précédente, dans un cadre rectangulaire. [Fol. 71

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 200; largeur, o m. 129.

5008. **Même scène**, dans le même sens que notre numéro précédent, mais on voit ici seulement la poignée de l'épée du Roi, qui a été replacée du côté gauche. [Fol. 71

Gravure à l'aquatinte, anonyme, qui nous semble être de la même main que notre n° 4877 ci-dessus.

Hauteur, o m. 140; largeur, o m. 090.

5009. « **Dansons la Carmagnole.** » Joueur de cornemuse, coiffé d'un chapeau à larges bords, à mi-corps, de trois quarts à gauche, dans un médaillon rond. Au bas de la pièce : « A Paris chez la C. Cœur, Rue du Petit Carreau N° 74. » [Fol. 72

Gravure au pointillé, anonyme. Cette estampe n'est que la copie d'un portrait du graveur François Langlois, dit Ciartres (voir ci-dessus notre n° 4997), peint par Van Dyck et connu par les planches de Jean Pesne et de P.-G. Langlois.

Diamètre, o m. 085.

5010. « **Refrains patriotiques.** » Ronde de paysans autour d'un arbre de la Liberté. A gauche, un sans-culotte, muni d'une hallebarde, montre du doigt une troupe de hussards qui s'éloigne au galop. A droite, au fond, forteresse hérissée de canons et de fusils et surmontée d'une bannière avec la devise : « indivisible ». Au-dessous, refrains de la Carmagnole et du Ça ira. Au bas de la pièce : « A Paris Rue du Théâtre Français, N° 4. » [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 208; largeur, o m. 275.

5011. « **Ah ça ira ‖ ça ira.** » Jeune femme coiffée d'un bonnet, levant le bras et la jambe gauches, et portant sur l'épaule droite une pelle de bois enguirlandée d'un ruban tricolore. La légende ci-dessus est gravée sur le ruban et répétée à la main au bas de l'estampe. [Fol. 72

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Pendant de notre n° 4964 ci-dessus, et par conséquent attribuable à Hurard l'aîné, d'après Duchemin.

Hauteur, o m. 145; largeur, o m. 090.

5012. [**Triomphe de la Montagne**, 1793, 31 may.] Dans un paysage escarpé, des gens du peuple dansent autour d'un arbre de

la Liberté. Au fond, au milieu de nuages rougeâtres, se dresse la montagne. Un feu, entourant les tables des droits de l'homme; brûle à son sommet; la foudre s'en échappe, pour atteindre un monstre qui se noie, au premier plan, dans un marécage où s'enfoncent nobles et prêtres. Avant toute lettre. Le titre ci-dessus est fourni par une inscription ancienne tracée à l'encre au verso. [Fol. 73

Gravure en couleurs, par Pierre-Michel Alix (ci-dessus notre n° 591), d'après Boissier.

Malgré la différence de titre, nous croyons pouvoir identifier cette pièce rarissime, qui provient de la collection Soulavie, avec celle qu'a décrite Renouvier : «Le graveur alla jusqu'au paroxysme du goût révolutionnaire et de ses procédés d'enluminure en publiant *le Triomphe de la République, le 9 thermidor de l'an II*, d'après Boissier :

> Les despotes cruels dont nous bravons la rage
> Eux-mêmes sur leur tête ont provoqué l'orage, etc.

C'est le plus effroyable gâchis de cinabre que l'on puisse produire.» (Renouvier, *ouvr. cité*, p. 252.) Dans l'*État des gravures déposées au Cabinet des Estampes* (Ye 8) est mentionné, à la date du 28 germinal an II (17 avril 1794), le dépôt par la citoyenne Bergny de deux pièces : le *Triomphe de la Liberté* et le *Triomphe de la Montagne*.

Hauteur, 0 m. 654; largeur, 0 m. 490.

5013. «**Il faut danser.**» Debout, à g., des officiers républicains donnent cet ordre à un Pantalon qui tente de s'échapper, son poignard à la main. Un Arlequin, un Turc et un Tabarin cherchent à l'entraîner dans leur ronde autour d'un mât enguirlandé et surmonté d'un bonnet rouge. Derrière eux, un monstre ailé, renversé les quatre fers en l'air. Au fond, à dr., derrière un voile transparent, cinq soldats dansent autour d'un autre mât de la Liberté. [Fol. 74

Gravure en manière de crayon. Tirage bistre.

Hauteur, 0 m. 239; largeur, 0 m. 337.

5014. «**Dansons La Carmagnolle vive le Son vive le Son!** ‖ dansons La Carmagnolle vive le Son du Canon.» Au premier plan, violoneux de profil à g.; au fond, à g., canonnier allumant sa mèche; à dr., ronde autour d'un arbre de la Liberté. Claire-voie. [Fol. 74

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 135; largeur, 0 m. 098.

5015. « **Bonet sans ‖ tête ‖ arbre sans racine.** » Le bonnet est figuré à g.; l'arbre à dr.; ce dernier porte un écriteau avec la devise : « vivre libre ‖ ou ‖ mourir ». Sous le tr. c. : « vive la liberté ». [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte et au pointillé, imprimée en bistre, anonyme.

Hauteur, 0 m. 104; largeur, 0 m. 077.

5016. « **Vois, Peuple bête! ‖ ce qui te domine** — ‖ Un'arbre sans racine, ‖ Un Bonnet sans tête. » De part et d'autre d'un mât orné de feuillage et surmonté d'un bonnet, cette inscription et sa traduction en bas-allemand : « Schau, was si dominir, ‖ Franzos, si dumer Troff, die Baum hab keine Wurs, ‖ die Kapp hab keine Koff. » Sous le tr. c., autre traduction, en allemand. [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Estampe populaire.

Hauteur, 0 m. 157; largeur, 0 m. 125.

5017. **L'arbre sans racine.** Un petit chêne, enfoncé dans le pavé et coiffé d'un bonnet rouge. Au-dessous, la légende manuscrite, en bas-allemand : « Nau wie soll mir's geffallen, ‖ s'is ausser a Beaumche ohne Wurtzel un a Kaepla ohne Kopf. » [Fol. 75

Aquarelle anonyme, d'exécution évidemment postérieure à la première Révolution. Elle montre que l'épigramme lancée par nos deux numéros précédents fut reprise au XIXe siècle dans l'une des nombreuses circonstances où ressuscitèrent les arbres de la Liberté.

Hauteur, 0 m. 203; largeur, 0 m. 161.

CHAPITRE XL

ASSASSINAT DE LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU

SOMMAIRE DU CHAPITRE XL.

N°s 5018 à 5030. — **Assassinat de Le Peletier** par le garde du corps Paris, le dimanche 20 janvier 1793, au Palais-Royal, chez le restaurateur Février.

N°s 5031 et 5032. — **Suicide de Paris**, le 1er février 1793.

N°s 5033 à 5062. — **Portraits de Le Peletier** (1760-1793).

VIII

EXPOSITION DU CORPS

DE MICHEL LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU

24 JANVIER 1793

AQUATINTE PUBLIÉE PAR L.-J. ALLAIS

Nº 5026

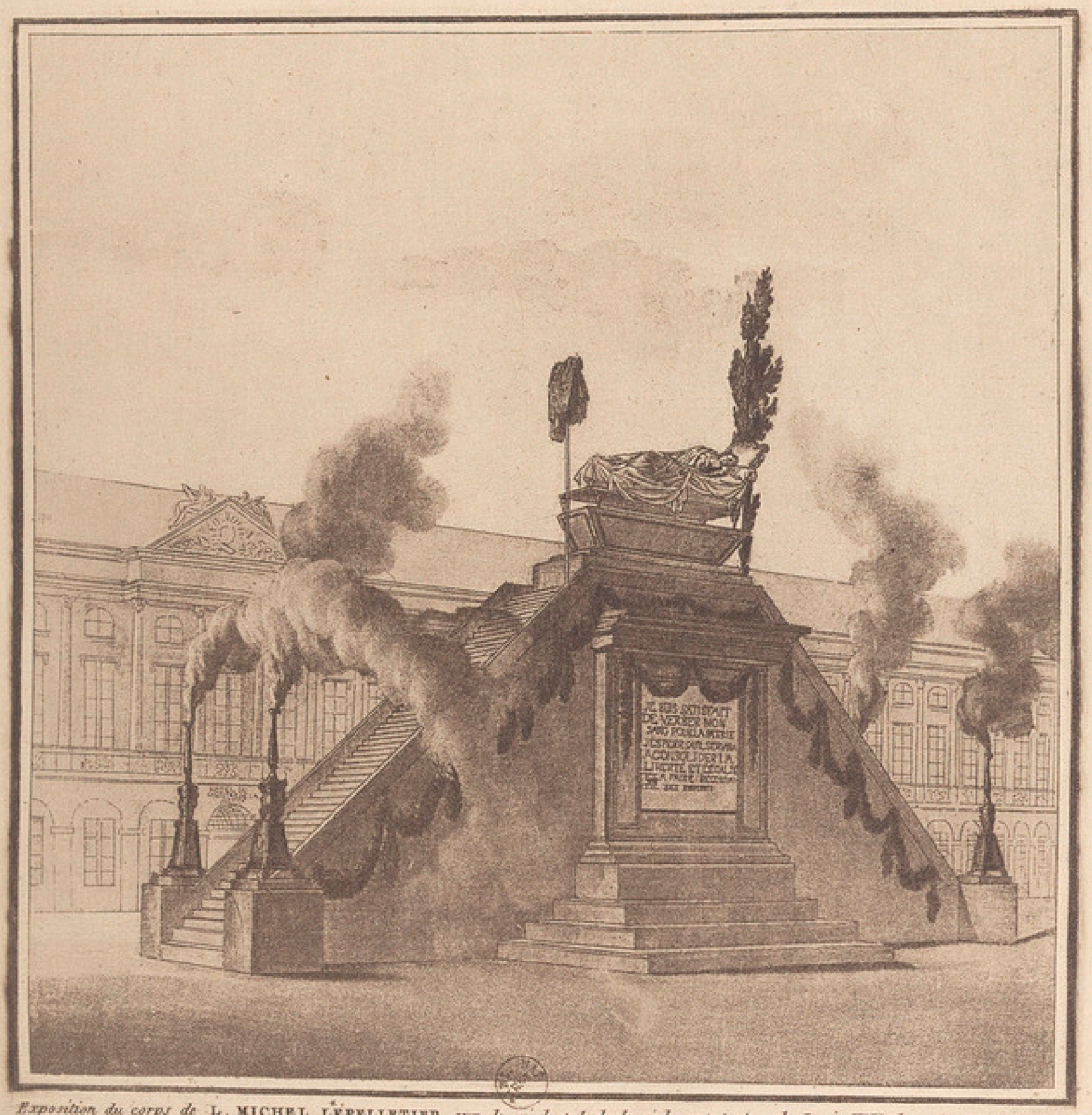

Exposition du corps de L. MICHEL LEPELLETIER *sur le piedestal de la ci-devant statue de Louis XIV place des Piques le 24 Janvier 1793 jour ou* Il *reçut les honneurs du Panthéon.* Né *à Paris le 29 mai 1760. Député de la dite ville aux états-Généraux de 1789. Député du Département d'Yonne à la Convention Nationale de 1792, assassiné par Paris, ancien garde du Corps de Louis Capet le 20 Janvier 1793, Chez le Citoyen* Perrier, *restaurateur au jardin de la Révolution.*

Se Vend à Paris chez le Citoyen Allais, Rue de la Barillerie Maison du Citoyen le Clerc Apothicaire.

(8)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF

CHAPITRE XL.

ASSASSINAT DE LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU.

5018. [**Extrait de la vie de M^el Lepeletier** — fait par F^x Lepeletier son frère.] Deux médaillons ronds inscrits dans un encadrement rectangulaire, orné d'attributs civiques. Celui de g. porte en exergue la légende : « Je renonce à mes titres et je signe Michel Lepeletier — L'assemblée decreta la motion de Lepeletier. » Celui de dr. : « M^el Lepeletier distribue de l'argent a ses fermiers ruinés par la greille de 1788. » Au bas de l'un des papiers figurés sur la table de l'Assemblée, sur le médaillon de g., on lit : « Poisson ‖ sc. ». Dans la bordure du médaillon de dr., en bas : « Poisson I. S. L'an 2 de La Ré. fr. 1 et indi. 1794 & St. ». En bas, au-dessus du tr. c. : « A Paris chez Le C^in Poisson Dessinateur et graveur Passage du Si Devant Cloître honoré, allée du M^d de Parassoles ». Au-dessus du tr. c., à g. : « Pl. II ». [Tome 30, fol. 1

Gravure à l'eau-forte, par Jean-Baptiste-Marie Poisson, dessinateur et graveur négligé par tous les historiens, et dont nous savons seulement par une indication manuscrite qu'il était « beau-frère de M^r Le Moyne ». Il a cependant publié en 1773-1775 une très aimable suite en douze cahiers de six planches, intitulée *Cris de Paris dessinés d'après nature par* M. Poisson, *dédiés à Monsieur Bignon, bibliothécaire du Roi, etc., A Paris, chez l'auteur, Cloître St Honoré, maison de la maîtrise au fond du jardin* (Est., Oa 133a).

A l'époque révolutionnaire, relevons parmi ses œuvres un *Tableau central des Opinions et de l'Éducation publique*, etc., *destiné à accompagner l'ouvrage intitulé de l'amour et de sa puissance suprême* par J.-M. Chevret, *de la Section et de la Bibliothèque du Roi*, 1791.

La présente estampe fait suite à une première planche, semblablement disposée; le médaillon de dr. contient le portrait de Le Peletier; le médaillon de g. représente la mort du conventionnel. Au-dessus, le titre que nous avons placé en tête de la présente notice. L'une et l'autre ont été publiées le 31 juillet 1794 (13 thermidor an II), ainsi qu'en fait foi le registre de dépôt au Cabinet des Estampes (Ye 8).

Signalons enfin, avec la même disposition en deux médaillons, un *Guillaume Tell*, déposé le 7 ventôse an II, un *Mucius Scevola*, un *Jean-Jacques Rousseau*, dédiés chacun à la section du même nom, et une *Conspiration de Robespierre*, publiée le 23 vendémiaire an II (Est., Supp. non rel.).

Louis-Michel Le Peletier de Saint-Fargeau, né à Paris en 1760, était à la veille de la Révolution président à mortier au Parlement de Paris; arrière-petit-fils du comte de Saint-Fargeau, contrôleur général des finances sous Louis XV, il possédait une des fortunes considérables de son temps. Représentant de la noblesse à la Constituante, il hésita d'abord à se joindre au tiers, mais il prit bientôt son parti des événements. «Que voulez-vous, aurait-il dit, quand on a six cent mille livres de rente, il faut être à Coblentz ou au faîte de la Montagne.» C'est lui qui fit défendre, le 19 juin 1790, «de prendre un autre nom que les noms patronymiques et celui de la famille». Député de l'Yonne à la Convention, il réclama pour l'assemblée le droit de juger Louis XVI, fut d'abord partisan de la réclusion, mais malgré ses sentiments connus d'humanité, vota enfin la mort. Ses origines mêmes le désignaient tout particulièrement aux vengeances des royalistes : la veille de l'exécution du Roi il fut assassiné dans les circonstances que retracent les estampes suivantes.

Faisons observer en passant que les contemporains orthographiaient indifféremment son nom : Lepelletier, Lepeletier, Le Pelletier et Le Peletier. On s'accorde généralement de nos jours à préférer cette dernière forme : c'est l'orthographe officiellement adoptée par les services historiques de la Ville de Paris, logés, comme l'on sait, dans l'hôtel Le Peletier Saint-Fargeau.

Hauteur, o m 086; largeur, o m. 149.

5019. «**Assassinat de Michel Le Pelletier** ‖ le 20 Janvier 1793.» Dans une salle élégante de restaurant, à dr., Le Peletier, assis, de profil à g., une serviette sur les genoux; le garde Paris le saisit à la gorge de la main gauche et, de la main droite, lui porte un coup de pointe en plein corps. Au fond, à g., une arcade laisse voir dans une autre salle cinq consommateurs debout entourant la caissière à son comptoir. Sous le tr. c., à g.: «Dessiné par Desray»; à dr.: «Gravé par Marchand». Au bas de la pièce: «A Paris, chez Basset, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins.» [Fol. 1

Gravure à l'aquatinte, par Marchand, graveur et éditeur, d'après Claude-Louis Desrais.

Hauteur, o m. 213; largeur, o m. 328.

5020. «**Assassinat de Michel Le Pelletier.** ‖ Ce député à la convention nationale fut assassiné le 20 janvier 1793 l'an 2e de la république française, par Paris, ci-devant garde du roi, etc...». Même scène, en contrepartie, avec quelques variantes. Le meurtrier tient son sabre à la façon d'un poignard, le petit doigt du côté de

la lame; de la main gauche, il écarte son manteau; aux pieds de Le Peletier est un papier : « List[e] ‖ des ‖ votan[ts] ‖ pour ‖ la Mo[rt] ‖ du 16 Janv. 1793 ». Dans le fond, à dr., la caissière et quatre clients. Sous le tr. c., à g. : « Brion Pinx. Éditeur et Dessinateur des Voyages dans les Dép^ts ». Au bas de la pièce : « Chez Brion, rue de Vaugirard, N° 98, près le théâtre français, les directeurs de l'Imprimerie du Cercle Social, rue du théâtre français N° 4. L'Esclapart, rue du Roule N° 11 ». [Fol. 2

Gravure au pointillé (inspirée de notre n° 5019), par Louis Brion de La Tour fils.

Dans un état manuscrit des gravures déposées au Cabinet des Estampes de la République (Est., Ya 8), on relève à la date du 26 août 1793 la mention suivante : « reçu du citoyen Brion, peintre, deux épreuves d'une estampe de 11 pouces 6 lignes de haut et de 15 pouces de large, représentant l'assassinat de Michel le Pelletier au bas de laquelle est une note historique de cet événement et les dernières paroles de ce digne représentant du Peuple françois. — A l'adresse de l'auteur, rue de Vaugirard, n° 98 ».

Le *Voyage dans les départements de la France* (Paris, Brion, 1792-1802, 102 cahiers en 13 vol. in-8°), mentionné dans notre estampe, se trouve au Département des Imprimés, sous la cote L^29 11.

Hauteur, 0 m. 310; largeur, 0 m. 406.

5021. **La même estampe**, coloriée, état postérieur, avec l'adresse modifiée : « Chez Brion, rue de Vaugirard, N° 98, près le théâtre français, et chez Bance M^d d'Estampes, rue St Severin N° 115 ». [Fol. 3

5022. « **Mort de Le Pelletier St Fargeau.** » Le Peletier est debout, à g., de profil à dr., adossé à un comptoir derrière lequel le restaurateur lève les bras avec surprise. Paris, debout, à dr., de profil à g., enfonce assez tranquillement son sabre dans le ventre de sa victime en brandissant de la main gauche un fourreau court et recourbé. Dans l'angle inférieur g. : « F.-A.-L. Du Moulin inv^t & sculp^t ». [Fol. 4

Gravure en manière noire.

Hauteur, 0 m. 180; largeur, 0 m. 176.

5023. « **Assassinat de le Pelletier St Fargeau.** ‖ Le Dimanche 20 Janvier 1793 Michel Le Pelletier ci-devant président au Parlement de Paris, député à l'Assemblée Constituante et à la ‖ Conven-

tion nationole (*sic*), etc. . . ». Dans une salle, qu'éclaire une lampe d'applique, Le Peletier est assis à dr., de profil à g.; le garde Paris, le sabre à la main, tend vers lui un index menaçant. Huit autres personnages assistent au drame, parmi lesquels deux consommateurs attablés à g. et un homme debout, au milieu, coiffé d'un tricorne. Au-dessus du tr. c., à g. : « Rév. de Paris » ; à dr. : « N° 185. P. 225 ». [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 19-26 janvier 1793.

Hauteur, 0 m. 091; largeur, 0 m. 149.

5024. « **Assassinat de Le Pelletier, maison de Février restaurateur,** ‖ le 20 Janvier 1793 : ou 30 Nivôse An Ier de la République. » Une grande salle aux murs nus, où les aiguilles d'un cartel rocaille sont arrêtées à midi vingt. A dr., la main gauche appuyée sur un comptoir, la main droite levée vers le ciel, Le Peletier est debout, de trois quarts à gauche; Paris lui saisit le bras et lui porte un coup de pointe. Autour d'eux, Le restaurateur, sa femme, un jeune garçon, deux chiens et une dizaine de consommateurs debout ou assis à une longue table en équerre qui occupe le fond et le côté gauche de la salle. Au-dessous du tr. c., à g. : « Swebach Desfontaines inv. & del. »; à dr. : « Berthault sculps. ». En haut, à dr. : « N° 77 ». [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte et au burin. 77e *Tableau historique de la Révolution française.* Sur cette collection et les artistes Swebach et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 187; largeur, 0 m. 241.

5025. « **Moord van L. M. le Pelletier de Saint-fargeau,** ten huise van den kok, Fevrier, op den 20 sten van Louwmaand 1793. » Copie réduite de l'estampe précédente. Au-dessous du tr. c., à g. : « Swebach Desfontaines, del. »; à dr. : « R. Vinkeles, en D. Vrydag, sculp. ». [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte et au burin, tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk.* Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 203.

5026. «**Exposition du corps de L. Michel Lepelletier** sur le piédestal de la ci-devant statue de Louis XIV place des Piques le 24 ‖ Janvier 1793, jour où il reçut les honneurs du Panthéon, etc. . . ». Le piédestal est flanqué de gradins ornés de guirlandes et cantonnés de flambeaux fumants. Sur la face apparente sont gravées en capitales les dernières paroles de Le Peletier. Au-dessus, entre une pique qui supporte ses vêtements et un arbre de la Liberté, le corps demi-nu du conventionnel s'allonge sur un lit supporté par une cuve funéraire. Au fond, une des faces de la place Vendôme. Au bas de la pièce : «Se Vend. a Paris chez le citoyen Allais, rue de la Barillerie Maison du citoyen le Cler Apothicaire ». [Fol. 6

Gravure à l'aquatinte, anonyme, tirée en bistre. Cette très jolie pièce, qui provient de la collection Soulavie, est probablement de la main du graveur Allais (Louis-Jean), déjà cité notamment dans notre n° 366 ci-dessus, et qui a signé ici seulement en qualité d'éditeur.

La présente estampe et la suivante peuvent être considérées comme des documents fidèles dans leurs détails essentiels. Par la pose et l'arrangement du corps de Le Peletier, elles rappellent en effet de façon frappante le célèbre tableau de David dont il sera parlé à propos de notre n° 5030 ci-après.

Planche VIII, page 235 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 170.

5027. «**Honneurs rendus à la mêmoire de le Pelletier.** ‖ Jeudy 24 Janvier 1793, le Corps du Martyr de la Liberté, sorti de la maison de son frère et couvert à demie sur ‖ son lit de mort, etc. . . ». Dispositif analogue avec quelques variantes : la cuve funéraire est supprimée; le sabre du meurtrier est suspendu à la tête du lit, etc. Une foule pressée entoure le monument et monte les gradins de part et d'autre; un citoyen dépose une couronne sur la tête de la victime. Au-dessus du tr. c., à g. : «Rev. de Paris»; à dr. : «N° 185. P. 226.». [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 19-26 janvier 1793. Voir au Musée Carnavalet une maquette en terre cuite représentant le groupe du haut.

Hauteur, 0 m. 092; largeur, 0 m. 166.

5028. «**L. M. Lepelletier** ‖ Né à Paris en 1760 ‖ Député à la Convention, etc. . . ». En buste, de trois qnarts à dr., les épaules

nues, la tête renversée sur un coussin, les yeux clos. Dans un médaillon ovale avec l'encadrement à cage habituel de la collection Vérité-Bergny. Sous le tr. c. : « Dessiné d'après le platre moulé sur nature et grav[é par Vérité] ». Au-dessous : « A Paris[, chez Vérité,] graveur, rue Jacques, pres celle des Mathu[rins, N° 31] ». [Fol. 7

Gravure au pointillé, coloriée, par Jean-Baptiste Vérité, appartenant à la collection de portraits signalée dans la notice de notre n° 2081. En voir l'épreuve en noir avec la lettre complète dans la collection Hennin, tome CXXX.

Hauteur, o m. 150; largeur, o m. 090.

5029. « Le Peletier de St Fargeau, Dep^té^ a la Conv^on^ Nationale assassiné le 20 Janv^er^ 1793 mort le lendemain. ‖ Je suis satisfait de verser mon sang pour la Patrie, etc. . . ». A mi-corps, de profil à g., couronné de chêne, allongé sur son lit de mort, dans un médaillon ovale. Le flanc gauche découvert laisse voir une plaie béante. Au bas de la pièce : « A Paris chez l'Auteur, Rue Neuve S. Augustin N 15 ». [Fol. 7

Gravure au pointillé, anonyme, tirée en bistre.

Hauteur de l'ovale, o m. 102; largeur, o m. 151.

5030. « Décret ‖ de la ‖ Convention Nationale, ‖ du 29 mars 1793, l'an second de la république Francaise, ‖ Relatif au don fait par David, d'un tableau représentant Michel Lepelletier sur son lit de mort. » Texte imprimé recto et verso du décret, signé : « Garat » et contresigné : « Gohier », qui ordonne la mention honorable du don, décrète que le tableau sera gravé, sous la direction de l'artiste, aux frais de la République et que la gravure en sera distribuée « à chaque administration de département et à tous les députés des pays libres qui viendront solliciter leur incorporation à la France ». En bas : « A Paris ‖ De l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre. ‖ M.DCC.XCIII. » [Fol. 8

Placard typographié.

Il s'agit ici de la toile célèbre par son mérite (David lui-même la considérait comme étant, avec le *Marat*, la meilleure de ses œuvres), et plus célèbre encore par le soin qu'ont mis ses derniers possesseurs à la tenir ignorée.

L'histoire de ce tableau a été souvent tentée (voir notamment M. Tourneux, dans la *Revue de l'art français*, 1889, p. 409). Il fut durant toute la Terreur, avec le *Marat*, le principal ornement de la salle des séances de la Convention. Ses vicissitudes commencèrent lors de la réaction thermidorienne : le 21 pluviôse an III. David était en prison et la toile fut décrochée. Un décret du

4 brumaire an IV en ordonna plus tard la restitution au peintre. Pendant l'Empire elle resta cachée sous une couche de blanc, dans l'atelier de David, puis dans celui de Gros. Elle revit le jour un moment chez le fils de David, où Delécluze la décrivit en 1826. A cette date, la fille de Le Peletier, alliée par son mariage avec le marquis de Mortefontaine à une famille d'« ultras », en fit l'acquisition, et, depuis lors, le chef-d'œuvre, trop éloquent souvenir du régicide, a été mis sous séquestre et rigoureusement soustrait à tous les regards. Quant à la gravure, due à Alexandre Tardieu, les exemplaires en ont été poursuivis avec un zèle non moins sévère. On n'en connaît qu'une épreuve, mutilée, que conserve le Cabinet des Estampes (AA 3 Rés.). La collection Hennin (tome CXXX, fol. 7) contient en outre un dessin de David (terminé par Meynier, d'après une note manuscrite) représentant la tête, de profil à droite, de Le Peletier sur son lit de mort.

Hauteur, 0 m. 254; largeur, 0 m. 207.

5031. « L'assassin Paris à Farges les Eaux ‖ Le 1er Fevrier 1793, Paris Ex-garde du Roy, et assassin de le Pelletier St Fargeau, Se brule la cervelle dans son Lit au moment ou ‖ des Jendarmes venoient pour l'arrêter par ordre de la Municipalité ». Trois gendarmes écartent les rideaux du lit où l'on voit Paris appuyant un pistolet sur sa joue droite. Au-dessus du tr. c., à g. : « Rev. de Paris »; à dr. : « N°. 187. P. 311. ». [Fol. 8

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 2-9 février 1793.

Hauteur, 0 m. 092; largeur, 0 m. 149.

5032. « Convoy du célérat Paris. » Sous les ordres d'un homme ceint d'une écharpe tricolore, un paysan véhicule sur sa brouette un corps demi-nu. Le convoi sort d'une maison, à g., qu'habitent trois femmes en bonnet. Dans un médaillon rond. Au-dessus, à l'encre : « Sur un tas de fumier c'est assez bon ». [Fol. 8

Gravure à l'eau-forte, coloriée. L'auteur anonyme de cette pièce très naïve, mais curieuse et très rare, a fait assez gauchement usage de la roulette et du pointillé.

Diamètre, 0 m. 086.

5033. « L. M. Pelletier St Fargeau. ‖ Député à la Convention Nationale, Né à Paris le 20 mai 1760, assassiné le 20 janvier 1793; et élevé aux honneurs du Pantheon ». Suit un quatrain. En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Sous le tr. c., à g. : « H. Gerard Del. »; à dr. : « H. Gerard sculp. ». En bas : « Æparis chez Gerard Graveur, rue des Bernardins N° 32 — et chez Bance, rue S. Severin N° 115 ». [Fol. 9

Gravure au pointillé.

Hauteur, o m. 392; largeur, o m. 348.

5034. « Le Pelletier. » En buste, de profil à gauche, sur un piédouche et couronné d'étoiles. Dans une bordure de chêne avec cocardes et rubans tricolores. En bas : « A Paris chez Basset, Rue St Jacques au coin de celle des Mathurins ». [Fol. 10

Affiche populaire anonyme, à l'eau-forte et au burin, naïvement coloriée. Fait partie de la même série que le n° 6086 ci-après (*Horatius Coclès*).

Hauteur, o m. 735; largeur, o m. 520.

5035. « M. Le Pelletier assassine le 20 janvier 1793 ». Assis, de profil à dr., entre un chêne et un laurier. Dans sa main gauche, un papier : « Il fut ‖ l'Ami ‖ des Lois ». Sur une table, un autre feuillet : « Son Cœur ‖ guida ‖ sa Plume ». En bas, à g. : « A Paris chez Basset Rue S. Jacques ». [Fol. 11

Affiche populaire anonyme, à l'eau-forte. Clairevoie. Au verso, papier de tenture ancien.

Hauteur prise du témoin, o m. 486; largeur, o m. 341.

5036. « Michel Le Peletier St Fargeau. ‖ Premier Martir de la Liberté ‖ Né à Paris, etc. . . » En buste, de trois quarts à gauche, couronné de laurier, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement. En bas : « A Paris chez le Citoyen Jean rue St Jean de Beauvais N° 4. » [Fol. 12

Gravure au pointillé et au burin, anonyme.

Hauteur, o m. 320; largeur, o m. 216.

5037. « Michel Lepelletier. . . » En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale. Au-dessous, à g. : « Garnerey del^t »; à dr. : « P. M. Alix Sculp^t ». En bas : « A Paris chez Marie François Drouhin, Editeur & Imprimeur Libraire, Rue Cristine N° 2 ‖ Imprimé chez lui par Bachet. » Au-dessous, à g. : « 14e. » [Fol. 13

Gravure en couleurs. Point de répérage en haut et en bas sur le trait ovale. La célèbre série de portraits de Pierre-Michel Alix (ci-dessus n° 591) s'est

renouvelée à plusieurs reprises, conformément aux mouvements de l'opinion. Le portrait de Le Peletier y prend place au moment où ceux de Bailly, de Mirabeau et de Lavoisier deviennent d'un placement dangereux.

Jean-François Garnerey, dessinateur et graveur, élève de David, né en 1755, est un des collaborateurs ordinaires d'Alix.

Hauteur, 0 m. 250; largeur, 0 m. 203.

5038. « **L. Michel Pelletier St Fargeau** ‖ etc. . . » Même lettre que celle de notre n° 5033. En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale. Au-dessous : « Gravé en Couleurs par Angelique Briceau F^me^ Allais. » [Fol. 14

Gravure en couleurs.

Hauteur, 0 m. 248; largeur, 0 m. 215.

5039. « **L. M. Lepelletier St Fargeau**, né à Paris en 1760, etc. . . » En buste, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire. [Fol. 15

Gravure au pointillé, encrée à la poupée et imprimée sur soie, anonyme.

Diamètre, 0 m. 055.

5040. « **Le M^l^ Le Pelletier Saint-Fargeau**, Né à Paris, etc. . . » En buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale surmonté d'une couronne d'étoiles et appliqué contre une pyramide couverte d'inscriptions élogieuses. Le tout repose sur un sarcophage où sont gravées les dernières paroles de Le Peletier, et se détache sur un fond de marbre. Au-dessus du tr. c. : « Il a voté l'abolition de la Royauté et la Mort du tyran. » Sous le tr. c., signalement du meurtrier et avis comminatoire à ceux qui voudraient faciliter sa fuite. En bas : « A Paris chez Villeneuve graveur rue Zacharie St Severin Maison du Passage, N° 72. » [Fol. 15

Gravure à l'aquatinte, anonyme, publiée, ainsi que l'indique la légende, avant le 1er février 1793, date du suicide de Paris.

Hauteur, 0 m. 203; largeur, 0 m. 158.

5041. « **Michel Lepelletier**, né a Paris le 20 May 1760, etc. . . » En buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire. [Fol. 16

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs et coloriée à nouveau, anonyme. Dessus de boîte, datant vraisemblablement de janvier 1793.

Diamètre, 0 m. 507.

5042. « **Louis Michel Le Pelletier ci devant de St Fargeau**, le premier qui se demi^t^ de ses titres, etc. . . » En buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement. Au-dessous, inscriptions relatives à l'assassinat de Le Peletier, à ses dernières paroles et à son inhumation au Panthéon. [Fol. 16

Gravure à l'aquatinte, l'encadrement à l'eau-forte. Double de notre n° 2295 ci-dessus. Cette estampe semble appartenir à la série de portraits de Constituants publiée par Le Vachez (ci-dessus notre n° 2134). Il est à supposer que c'est un état modifié à la fin de janvier 1793 d'un cuivre gravé en 1790. Il faut reconnaître toutefois que nous n'avons jamais rencontré ce premier état hypothétique et que le portrait de Le Peletier ne figure pas parmi les dessins originaux de la collection Le Vachez conservés au Cabinet des Estampes dans les recueils Na 43 et Na 43*a*.

Hauteur, o m. 203; largeur, o m. 158.

5043. « **Michel Lepelletier** de la Convention Nationale de 1793. » En buste, de profil à gauche, dans un médaillon rond. Au-dessous : « par Chretien et fouquet Cloître St Honoré d'après le Buste moulé sur nature et rectifié par Gautherot Eléve de David. » [Fol. 17

Gravure à l'aquatinte, par Chrétien, l'inventeur du physionotrace, et son collaborateur ordinaire Fouquet. Par le profil et aussi par la chevelure et le costume, ce portrait est extrêmement proche du célèbre dessin attribué à David que conserve le Cabinet des Estampes.

Diamètre, o m. o55.

5044. « **Michel Lepelletier** ». Copie en contrepartie de l'estampe précédente. Au-dessus : « Aux Grands Hommes la Pâtrie reconnoissante. » Au-dessous : « Je meurs contant le Tyran n'est plus. » En bas : « à Paris chez Benoist, rue des Fossez St Bernard N° 4. » [Fol. 17

Gravure au pointillé, anonyme, éditée vers la fin de janvier 1793.

Diamètre, o m. o54.

5045. « **L. M. Lepelletier St Fargeau** Né à Paris le 29 mars 1760. Député à la Convention Nationale en 1792, etc. . . » En buste, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire. [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte, anonyme, postérieure au 24 janvier 1793. A fait partie de la collection Soulavie.

Diamètre, o m. o63.

5046. « M. Le Pelletier de S. Fargeau ‖ Né a Paris le 29 Mai 1760. » En buste, de profil à droite, la tête couronnée de chêne et surmontée d'une étoile. Dans un médaillon circulaire. [Fol. 17

Gravure au pointillé, anonyme. Provient de le collection Soulavie. En voir une épreuve en bistre au Cabinet des Estampes, N2.

Diamètre, o m. o63.

5047. « L. M. Lepelletier St Fargeau Né a Paris en 1760 Deputé a la Con^on ‖ assassiné le 20 janv^r 1793. Deposé au Panthéon le 24. » En buste, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire. [Fol. 17

Gravure au pointillé, anonyme.

Diamètre, o m. o54.

5048. « M. Le Pelletier de S. Fargeau. » En buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale. En bas : « A Paris chez Chéreau, Rue Jacques aux 2 Colonnes, N° 257. » [Fol. 18

Gravure au pointillé, anonyme, imprimée en bistre, les chairs en rose.

Hauteur de l'ovale, o m. 153; largeur, o m. 122.

5049. La même estampe, en noir. [Fol. 18

5050. « M. Le Pelletier de S. Fargeau ‖ Aux Grands Hommes la Patrie reconnoissante. » En buste, de profil à gauche, sur un socle et sous un laurier. La Patrie lui offre une couronne de chêne. A terre, attributs brisés de la Royauté. Dans un médaillon ovale. En bas : « A Paris chez Chéreau rue Jacques, aux 2 Colonnes, N° 57. » [Fol. 19

Gravure au pointillé, anonyme, tirée en rouge. Épreuve remmargée dans le bas.

Hauteur de l'ovale, o m. 154; largeur, o m. 122.

5051. La même estampe, imprimée en bistre, les chairs en rose, et coloriée. [Fol. 19

5052. « Le Peletier St Fargeau ‖ Premier Martir de la Liberté ‖ Né à Paris le 29 May 1760 ‖ Assassiné le 20 Janvier 1793.

Victime de l'honneur perir pour la Patrie
C'est trouver dans la mort, et la gloire et la vie. »

En buste, de profil à gauche, couronné de laurier, dans un médaillon ovale, inscrit dans un encadrement à cage. [Fol. 20

Gravure au pointillé, anonyme. Elle fait évidemment suite à la série de portraits de Constituants gravés par Vérité et édités par la veuve Bergny (cf. ci-dessus notre n° 2081). Une épreuve avant l'encadrement figure dans la série N2 du Cabinet des Estampes.

Hauteur, 0 m. 166; largeur, 0 m. 094.

5053. La même estampe, coloriée. [Fol. 20

5054. « M^el Le Pelletier de St Fargeau, ‖ Député à la Convention Nationale, Né à Paris le 29 Mai 1760 ‖ assassiné par Paris, le 20 J^er 1793, déposé au Panthéon le 24 dudi. » Suivent les dernières paroles de Le Peletier. En buste, de profil à droite, dans un médaillon ovale inscrit dans un encadrement à cage. En bas : « A Paris chez Mad^e Bergny M^de d'Estampes, rue du Coq St Honoré, N° 133. » [Fol. 21

Gravure au pointillé, coloriée, anonyme. A rapprocher, ainsi que la précédente, de la série de portraits de Constituants éditée par la veuve Bergny (cf. ci-dessus notre n° 2081).

Hauteur, 0 m. 154; largeur, 0 m. 095.

5055. « L. M. Le Pelletier St Fargeau. ‖ Né a Paris le 29 Mai 1760. ‖ Député à la Convention Nationale, en 1792. ‖ Assassiné le 20 J^er 1793 pour avoir voté la mort du tyran. ‖ Déposé au Panthéon le 24 J^er l'an 2e de la Républiq^e. » En buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale suspendu par un nœud dans un encadrement rectangulaire. En bas : « A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, à la Ville de Coutances N° 259. » [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte et au pointillé, anonyme.

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 121.

5056. « L. M. Le Pelletier St Fargeau ‖ Né a Paris le 29 Mai 1760. ‖ Deputé à la Convention Nationale en 1792. ‖ Assassiné le 20 J^er 1793 pour avoir voté la mort du tyran ‖ Déposé au Panthéon le 24 J^er l'an 2me de la République. » En buste, de profil à droite, dans un ovale. Au-dessous : « F. Bonneville del.

— Sandoz sculp.» En bas : «A Paris, chez l'Auteur, au cercle Social.» [Fol. 22

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 108; largeur, 0 m. 091.

5057. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 22

5058. **La même estampe**, état postérieur. Les lignes 4 et 5 de la légende ont été effacées et l'adresse est devenue : «A Paris, chez l'Auteur, rue du Théatre Francais N° 4.» [Fol. 22

5059. «L^s^ Mic^l^ Le Pelletier ‖ cy dev^t^ de St Fargeau ‖ Député de Paris.» En buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale. [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Copie, en contrepartie, du numéro suivant. Une épreuve, avant la lettre, figure dans le série N2 du Cabinet des Estampes.

Hauteur, 0 m. 092; largeur, 0 m. 079.

5060. «Louis Michel Le Peletier ‖ De St Fargeau ‖ Né à Paris le 29 Mai 1760, etc...» Double du n° 2532 ci-dessus. En buste, de profil à droite dans un médaillon rond inscrit dans un encadrement rectangulaire. Sous le tr. c. : «Labadye del. — Courbe sculp. ‖ A Paris chez le Sr Dejabin Editeur de cette collection ‖ Place du Carrousel N° 4.» [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte, appartenant à la série de portraits de Constituants décrite ci-dessus (n° 2378 et suiv.).

Hauteur, 0 m. 162; largeur, 0 m. 086.

5061. «Michel Le Pelletier de St Fargeau, ‖ Président a mortier au Parlement de Paris, ‖ puis Député à la Convention Nationale, assassiné le 20 janvier 1793. ‖ Le Pelletier de St Fargeau avoit des mœurs infiniment douces, etc...» Suivent 19 lignes de commentaire. En buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon rond. Au-dessous, sur une tablette en largeur, représentation de l'**Assassinat de Lepelletier**, rappelant, avec plus de mouvement et un plus grand nombre de personnages celle de notre n° 5024 ci-dessus. Sous le tr. c. de la tablette, un asté-

risque renvoyant aux mots : « Avant la Lettre », placés au bas de l'estampe. [Fol. 24

Le portrait à l'aquatinte, par Le Vachez, le reste à l'eau-forte, par Duplessi-Bertaux. Planche extraite des *Tableaux historiques de la Révolution française* (voir ci-dessus la notice en tête de notre n° 446).

Hauteur, 0 m. 364; largeur, 0 m. 224.

5062. **La même estampe**, avec le titre : « Assassinat de le Pelletier, chez Février restaurateur au Palais Egalité, le 30 Nivose, an 1er de la République », remplaçant, au bas de l'estampe, la mention : « avant la lettre ». Sous le médaillon : « Levachez sculp. » Sous la tablette : « Duplessi Bertaux inv. & del. — l'An 7 de la Répub. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » [Fol. 25

CHAPITRE XLI

LA MORT DE LOUIS XVI

SOMMAIRE DU CHAPITRE XLI.

N°s 5063 à 5073. — **Séparation de Louis XVI** et de sa famille, le 29 septembre 1792.

N°s 5074 et 5075. — Portraits de **Cléry.**

N°s 5076 à 5098. — **Procès de Louis XVI** (11-26 décembre 1792). Louis XVI et ses défenseurs, **Malesherbes** et **de Sèze.** Jugement de Louis XVI et liste des **régicides.**

N°s 5099 à 5140. — **Adieux de Louis XVI** à sa famille, le 20 janvier 1793.

N°s 5142 et 5143. — Portraits de **Santerre**, de l'abbé **Edgeworth**, 5214.

N°s 5144 à 5199 *bis.* — **Exécution de Louis XVI** (21 janvier 1793).

N°s 5200 à 5208. — Portraits de **Louis XVI à la Guillotine.**

N°s 5209 à 5229. — **Estampes satiriques** et **allégoriques. Apothéoses.**

N°s 5230 à 5251. — **Testament de Louis XVI.**

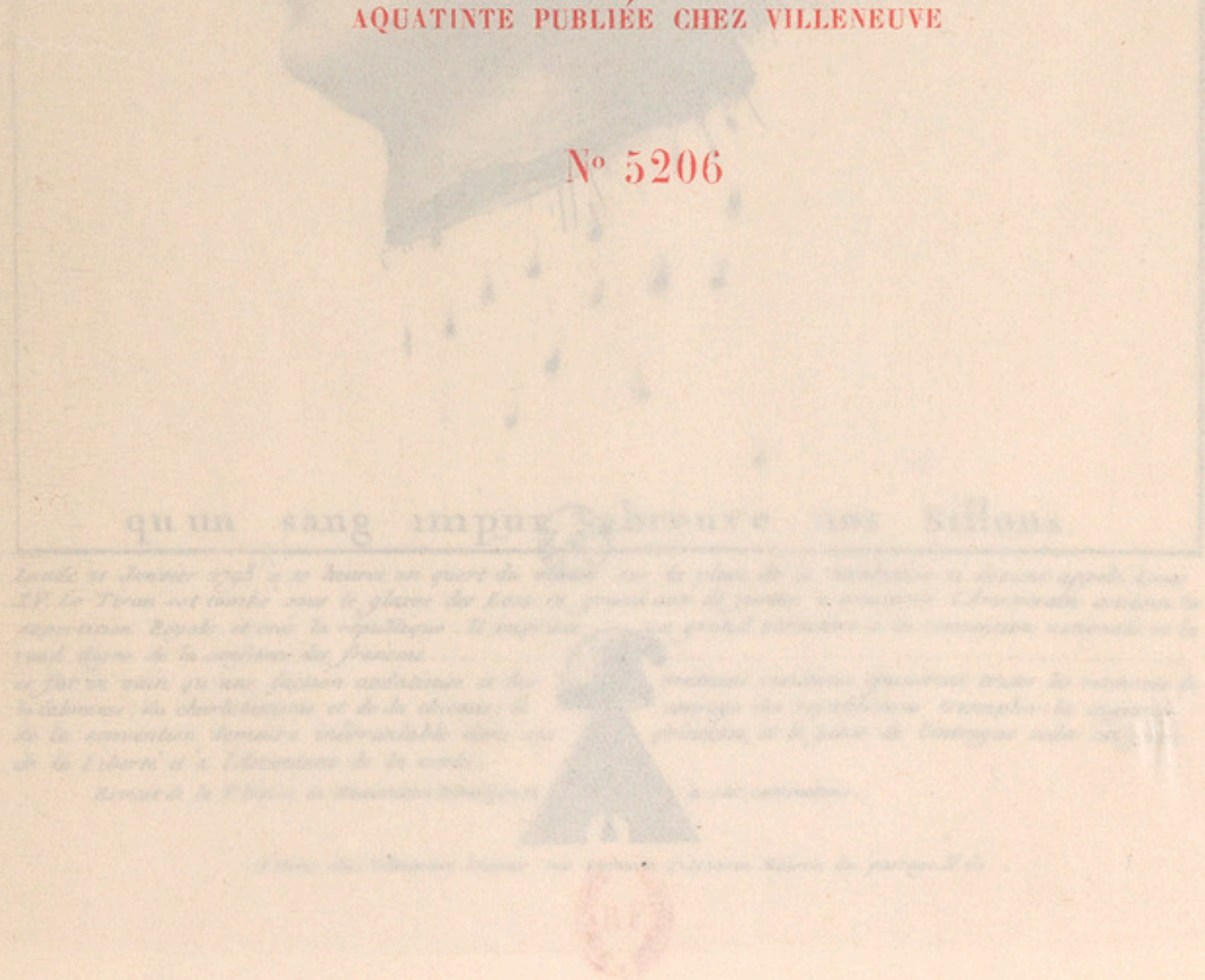

IX

MATIÈRE À REFLECTION POUR LES JONGLEURS COURONNÉES

TÊTE COUPÉE DE LOUIS XVI

1793

AQUATINTE PUBLIÉE CHEZ VILLENEUVE

Nº 5206

MATIERE A REFLECTION POUR LES JONGLEURS COURONNEES

qu un sang impur abreuve nos Sillons.

Lundi 21 Janvier 1793 à 10 heures un quert du matin sur la place de la revolution, ci devant appelé Louis XV. Le Tiran est tombé sous le glaive des Loix. ce grand acte de justice a consterné l'Aristocratie anéanti la superstition Royale, et crée la republique. Il imprime un grand caractére à la convention nationale et la rend digne de la confiance des francais.....

ce fut en vain qu'une faction audatieuse et des orateurs insidieux épuisérent toutes les ressources de la calomnie, du charlatanisme et de la chicane; le courage des republicains triompha: la majorité de la convention demeura inébranlable dans ses principes, et le génie de l'intrigue ceda au génie de la Liberté et à l'Ascendant de la vertu.

Extrait de la 5e Lettres de Maximilien Robespierre *à ses commetans.*

A Paris chez Villeneuve *Graveur rue Zacharie St Severin Maison du passage N. 72.*

BIBLIOTHEQUE NATIONALE RF

CHAPITRE XLI.

LA MORT DE LOUIS XVI.

5063. «La séparation de Louis seize, d'avec sa famille; ‖ dans la tour du Temple.» Louis XVI est debout, de trois quarts à gauche, la main gauche sur le cœur. Le cordonnier Simon le pousse vers la porte, à dr., où l'on voit un geôlier et deux municipaux. A g., Marie-Antoinette debout, en larmes, attire dans ses bras le Dauphin et Madame Royale, tandis que Madame Élisabeth sanglote dans un fauteuil. En bas : «A Paris chez Verité Graveur, rue Neuve des Capucines N° 2. — Déposé à la Bibliothèque Nat^le.» [Fol. 26

Gravure au pointillé, imprimée en bistre, les chairs en rouge, et coloriée. En voir un exemplaire en noir, avec le titre au pointillé, dans l'œuvre de Vérité (Est., Ef 107*a*). Voir, dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb 94), une gravure au trait qui donne les noms des personnages représentés et aussi une copie réduite, en contrepartie, signée: « Vadinier pinxit — Bavarrois fecit.»

Cette estampe appartient à la série de pièces royalistes publiées par le graveur J.-B. Vérité et signalées dans notre n° 4861 ci-dessus. Le registre de dépôt de la Bibl. Nat. (Est., Ye 10) contient la mention suivante: «Le 10 brumaire an III, le citoyen Vérité, graveur, a déposé au Département des Estampes une gravure ayant pour titre : *Adieu de Louis XVI à sa famille.*» Malgré cette légère différence dans le titre, notre estampe est la seule, de toutes les gravures connues de Vérité, à qui puisse s'appliquer cette mention. Nous pouvons donc dater exactement le présent numéro du 10 brumaire an III, c'est-à-dire du 31 novembre 1794.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 407; largeur, 0 m. 544.

5064. «La Separation de Louis XVI. de sa famille ‖ la nuit du 29 septembre 1792.» Dans une riche antichambre, Louis XVI est debout, de trois quarts à gauche, entre Mme Élisabeth, d'une part, et, d'autre part, Marie-Antoinette, le Dauphin et Mme Royale.

A dr., groupe de commissaires de la Commune. Au fond, deux femmes du service de la reine et un officier de la garde nationale. A g., un commissaire de la commune, regardant la scène, et deux gardes qui se dirigent vers un escalier monumental derrière le valet de chambre du roi, muni d'une torche. Un autre groupe, éclairé par deux porteurs de torches, apparaît au tournant de l'escalier. Sous le tr. c. : « peint par C. Benazeck — gravé par Jean Auvril. » En bas : « A Coblentz chez Pierre Elsevier. » [Fol. 27

Gravure au pointillé, par le graveur fort peu connu Jean Auvril, d'après un tableau, qui est d'une vérité historique très discutable, mais qui eut son heure de célébrité. L'auteur, le peintre et graveur Carl Benazech, est né à Londres en 1767 ; il mourut dans cette ville en 1794. Au retour d'un voyage à Rome, il séjourna à Paris et travailla sous la direction de Greuze.

Ses quatre tableaux sur les derniers jours de Louis XVI, que l'on trouvera dans la suite de ce chapitre, ont été reproduits fréquemment. C'est ainsi que la présente estampe est à rapprocher de celle de Schiavonetti, la plus ancienne en date, semble-t-il, publiée à Londres le 1er juin 1793, et aussi des gravures de Schleich et de Jazet, sans parler de nos nos 5065 à 5070 ci-dessous.

La collection de l'Histoire de France (Est., Qb 94) contient une épreuve imprimée en couleurs et coloriée de la présente planche.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 311 ; largeur, o m. 442.

5065. « The Seperation of Lewis the Sixteenth from his Family. — La Seperation de Louis XVI de sa famille... » Même composition qu'expliquent sept lignes de commentaire, en anglais, à g., et six lignes de français douteux, à dr. Sous le tr. c. : « Painted by Benezeck — Engraved by A. Cardon. » En bas : « Pub. as the Act directs, Sept 12 1794, by Colnaghi & Co (late Torre's) N. 132. Pall Mall, London. » [Fol. 28

Gravure au pointillé, imprimée en bistre, les chairs en rose, et coloriée, par A. Cardon, d'après le tableau mentionné au numéro précédent. Voir un exemplaire en noir de la même estampe dans la collection Hennin, tome CXXVIII.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 321 ; largeur, o m. 435.

5066. [The Separation of Lewis the Sixteenth from this Family, ‖ in the Temple.] Treize figures isolées empruntées à la composition ci-dessus décrite. Elles sont identifiées par des renvois : « 1. the King ‖

2. the Queen ‖ 3. Madame Elisabeth the King's Sister ‖ 4. the Princess Royal ‖ 5. the Dauphin ‖ etc. . . » [Fol. 29

Gravure au trait, anonyme, qui accompagnait, en guise de « clef », la gravure de Schiavonetti, d'après Benazech, déjà citée. Voir deux états de cette estampe dans la collection Hennin, tome CXXVIII.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 186; largeur, o m. 266.

5067. [Die Trennung Ludwigs des XVI^ten von seiner Familie ‖ im Tempel ‖ Zufolge eines Schlusses der Gemeinde zu Paris am 29. September 1792.] Même composition. Avant la lettre. [Fol. 29

Gravure au pointillé, par J. C. Bock, d'après le tableau de Benazech, signalé au n° 5064 ci-dessus.

Gower, n° 39.

Hauteur, o m. 226; largeur, o m. 299.

5068. La même estampe, tirée en bistre, avec le titre sous le tr. c. : « Gemahlt von C. Benazeck. — Gestochen von J. C. Bock. » En bas : « beij Johann Friedrich Frauenholz zu Nürnberg. » [Fol. 30

5069. « Afzondering des Konings van zijn gezin, op den 26sten van Herfstmaand 1792. » Même composition. Sous le tr. c. : « Benazech Pinx. — Vinkeles en Vrydag, sculp. » [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte et au burin, tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 153; largeur, o m. 206.

5070. « Ludwig XVI Abschied von seiner Familie. » Composition analogue, mais inscrite dans un rectangle en hauteur. Les personnages ont été rapprochés en un groupe compact. Sous le tr. c., à g. : « Weinrauch sc. » En haut : « S. 457 — Frankr. 3 B. 2 Abt. » [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Johann Caspar Weinrauch, graveur-illustrateur, né à Bamberg en 1765, mort à Vienne vers 1836.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 132; largeur, o m. 082.

5071. « Ludwig XVI empfängt die Anzeige von seiner Absezzung. » Louis XVI, assis, de trois quarts à droite, près d'un pilastre portant l'inscription : « Libe[rté] ‖ Egali[té] ‖ Propr. . . », reçoit avis de sa destitution. A dr., trois commissaires, ceints de leurs écharpes, dont l'un donne lecture du décret. A g., au fond, Marie-Antoinette et Mme Élisabeth. Sur le tr. c., à la pointe : « Schubert del. — E. Henne sculp. » En haut, à dr. : « VII. » [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte, par Eberhard Siegfried Henne, de Berlin (1759-1828), d'après Johann David Schubert, de Dresde (1761-1822), peintre et illustrateur. Henne a gravé aussi, d'après Chodowiecki, la séparation de Louis XVI et de sa famille.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 089; largeur, o m. 052.

5072. Séparation de Louis XVI d'avec sa famille. Réduction, dans un ovale, de la composition de Vérité décrite sous notre n° 5063. Sans aucune lettre. [Fol. 31

Gravure au pointillé, anonyme.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 143; largeur, o m. 106.

5073. « Les adieux de Louis XVI à sa famille. » Estampe populaire où l'on voit, sur un seul rang, de g. à dr. : Mme Élisabeth, Marie-Antoinette, Mme Royale, le Dauphin, Louis XVI, les mains jointes, le cordonnier Simon et un municipal. [Fol. 31

Gravure sur bois, anonyme.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 092; largeur, o m. 161.

5074. « J. B. Cléry ‖ de[rni]er serviteur de Louis XVI. » En buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale posé sur une plinthe où est figuré en bas-relief un chien couché. On voit, à dr., le sommet de la tour du Temple; à g., un papier à demi roulé où on lit : « Testament de ‖ Louis Seize ‖ je lui recommande aussi Cléry ‖ des soins duquel j'ai eu tout lieu ‖ de me louer depuis qu'il est avec ‖ moi; comme c'est lui qui est resté ‖ avec moi jusqu'à la fin. ‖ [je prie Mrs de la Com]mune ‖ [de lui remettre mes hardes, mes liv]res ‖ [ma montre, ma bourse et les autres petits effets qui ont estés déposés au Conseil de la Commune. »] En bas :

« H. Danloux pinxt. — P. Audinet sculpt. ‖ Published July 2 1798, to be had at N° 11 Charles Street, Middlesex Hospital. » [Fol. 32

Gravure au burin, par P. Audinet, d'après Henri-Pierre Danloux.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 227; largeur, 0 m. 177.

5075. « Mr Clery. » En buste, de profil à droite, dans un médaillon rond. Au-dessous : « G. Sardi s. » En bas : « Pubblicato in Venezia a spese di Franco Aglietti, e Compagni. » [Fol. 32

Gravure au pointillé.

Diamètre, 0 m. 065.

5076. « Le ci-devant roi allant a la Convention Nationale. » Le carrosse défile, de g. a dr., précédé et suivi de dragons. Au-dessous : « Mardi XI decembre 1792, Louix capet dans la Voiture du maire avec le procureur de la commune et le secretaire greffier, deux hayes de citoyen ‖ armé depuis le temple au thuileries sur le grand Boulevard. » Au-dessus du tr. c., à g. : « Rev. de Paris »; à dr. : « N° 179. P. 522. » [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 8-15 décembre 1792.

Hauteur, 0 m. 093; largeur, 0 m. 159.

5077. « Le ci-devant roi à la Barre de la Convention Nationale. » Louis XVI est assis, au centre, de profil à g., environné de six personnages, dans une enceinte placée au pied de la tribune présidentielle. Les gradins couverts de députés et les loges pleines de spectateurs occupent le fond de la salle, terminée en arc de cercle. Au-dessous : « Mardi XI décembre 1792, Louis capet dernier roi des français fut traduit de la tour du Temple à la barre de la Convention Nationale accompagné ‖ du Maire, du procureur de la commune, le Député Valazé qui lui passoit par derriere lui piece par piece pour lui faire reconnoître. » Au-dessuos du tr. c., à g. : « Rev. de Paris »; à dr. : « N° 179. P. 533. » [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 8-15 décembre 1792.

Hauteur, 0 m. 092; largeur, 0 m. 154.

5078. « Conquêtes de la — République française ‖ Vive la Nation, vive la Loi. » Au centre, dans un cadre rectangulaire : « Interrogatoire de Louis XVI a la Convention. » Le milieu de la salle est vide; le Président et les secrétaires sont à g.; Louis XVI, assis à dr., de profil à g., prend connaissance des papiers qu'on lui communique. Le fond de la salle, de plan rectangulaire, est occupé par les gradins couverts de députés, les loges et les tribunes bondées de spectateurs. Tout autour de cette estampe, reliés par des branches de chênes et des trophées, huit médaillons ronds : « La terrible Journée du 10 Aout ‖ 1792, Siège des Thuilleries ‖ par les Patriotes »; « Louis le Dernier conduit prisonnier ‖ au Donjon du Temple; sous la ‖ garde de la Nation, le 13 ‖ Aout 1792 »; « Belle défense de Thionville contre 9700 ‖ coups de Canon, Obus et Bombes tirée ‖ en 3 heures par les Autrichiens ‖ et Prussiens »; « Pompe Funèbre en l'honneur des braves citoyens mort a la Journée du 10 ‖ Aout célébrée le 26 Aout ‖ 1792 »; « Attaque Infructueuse de l'Ille, par les ‖ Troupes Autrichienne sous les ordres du Pr^ce de Saxe Teschen ‖ le 29 Sept. 1792 »; « Prise de la Ville de Spire le 31 ‖ Septembre 1792 par le ‖ Général Custine »; « Arbre de la Liberté planté près ‖ Charleroi entre la Sambre et la ‖ Meuse en présence du ‖ Génér^l Valence »; « Mons pris le 6 Novembre ‖ 1792 ‖ par Dumourier. » Sous le tr. c. : « C. L. Desrais del. 1792 — Le Beau Sculp. » Au-dessous : « A Paris chez Mondhare et Jean, rue St Jean de Beauvais, N° 4. » [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte et au burin. Pendant de notre n° 4945 ci-dessus, dessiné et gravé par les mêmes.

Hauteur, 0 m. 235; largeur, 0 m. 390.

5079. « Lewis the XVIth at the Bar of the National Convention, Decr 26th 1792. — Louis XVI à la Barre de la Convention Nationale, le 26me X^bre 1792. » Suit, en deux colonnes, un commentaire explicatif de 7 lignes en anglais, de 8 lignes en français. L'estampe représente, à dr., dans une enceinte réservée, prise dans la profondeur des gradins, en avant de la porte de la salle, Louis XVI, debout, de trois quarts à gauche, un papier à la main. Auprès de lui, ses défenseurs, des magistrats municipaux et Santerre, debout, de profil à g. Devant lui, assis, Valazé lui tend une clef par-dessus l'épaule sans se retourner. A g., dressé sur une estrade, le président de l'assemblée, Fermont. Au pied de l'estrade, au premier

plan, deux secrétaires et, sur une chaise, un coffret ouvert que remplissent des papiers. Au fond, gradins garnis de députés et tribunes chargées de spectateurs. On voit le départ des arcs de la voûte et cinq hautes fenêtres entre lesquelles pendent des drapeaux. Sous le tr. c. : « Pelegrini, Inv^t & pinx^t — L. Schiavonetti Dir^t — G. Vendramini Sculp^t. » En bas : « London Publish'd Sep^tr 15th 1796 by Colnaghi Sala & Co (late Torre) N° 132 Pall Mall. » [Fol. 34

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs et coloriée, par Giovanni Vendramini, d'après Pellegrini, sous la direction de Luigi Schiavonetti, qui a gravé lui-même, deux mois plus tard, une variante de la même série (n° 5080 ci-après). La vérité topographique semble respectée, mais les personnages, avec leur aspect uniforme de jeunesse, n'ont aucun caractère de portraits.

Hauteur, 0 m. 322; largeur, 0 m. 440.

5080. « **The Memorable address of Lewis the Sixteenth at the Bar of the National Convention** ‖ After his Counsel Mr Desèze had Closed his Defense on the 26 of December 1792. » Même représentation avec de légères variantes : c'est un papier et non une clef que Valazé tend au roi. Sous le tr. c. : « Painted by W. Miller — Engraved by L. Schiavonetti. » En bas : « London, Published November 20 1796, by Testolini, N° 73 Cornhill. » [Grand format, tome 1, fol. 17

Gravure au pointillé, tirage en bistre, par Luigi Schiavonetti, d'après William Miller ou Millar.

Hauteur, 0 m. 450; largeur, 0 m. 608.

5081. « **Verschijning van Lodewijk XVI, met zijnen raad, voor de balie der nationaale** ‖ **Conventie**, op den 26sten van Wintermaand 1792 ». Copie réduite de l'estampe précédente. Sous le tr. c. : « Miller Pinx. — R. Vinkeles & D. Vrydag sculp. 1802. » [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte et au burin, tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes Vinkeles et Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 207.

5082. « **Procès et mort de Louis Seize.** » Sur une même planche, six médaillons ronds accompagnés en exergue des légendes ci-jointes : « Entrée de Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Premiere et M^r le Dauphin dans la prison du Temple,

IMPRIMERIE NATIONALE.

accompagnés du concierge »; « Louis XVI serrant dans ses bras Mr de Malhesberbes, qui vient le trouver dans sa prison et s'est généreusement proposé de le défendre »; « Louis XVI traduit à la barre de la Convention Nationale, accompagné de ses deux deffenseurs Murs de Malesherbes et de Seze »; « Louis XVI reçoit avec calme et résignation la nouvelle de sa condamnation à mort qui lui est annoncé par Mr de Malesherbes, son défenseur »; « Louis XVI reçoit les derniers adieux de sa femme Marie-Antoinette, de sa fille Mme Premiere, du Dauphin son fils et de Mme Élisabeth sa sœur »; « Louis XVI, son apothéose, ses derniers paroles : je pardone à mes enemis; montés au ciel fils de St Louis, lui dit son confesseur. » En bas, à g. : « à Paris, chez Mme Ve Chereau, rue St Jacques, N° 10 »; à dr. : « Dép. à la direction Gal de l'imp. et de la lib. » [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 205; largeur, 0 m. 297.
Diamètre de chaque médaillon, 0 m. 078.

5083. « Louis seize lisant son testament à Mr de Lamoignon ‖ de Malesherbes son déffenseur ‖ Dédié aux fidèles Français. » A dr. et à g., le quatrain suivant :

[Louis] seize eut d'Agis le sort trop Rigoureux,
[Subi]t celui du Christ, Imitant sa Clémence.
Et victime du Crime Abjure la Vengeance
Priant Dieu pour que sa mort rende son peuple he[ureux].

Louis XVI est assis de trois quarts à gauche, tenant en main son testament, dont on lit quelques lignes. En face de lui, Malesherbes, assis, de profil à droite, joignant les mains. Au mur est appliquée une estampe représentant la tour du Temple. Sous le tr. c. : « Le Mquis de Paroy Delineavit — Colin Sculp[sit] ». [Fol. 36

Gravure au pointillé, par le graveur peu connu Colin, d'après le marquis de Paroy (ci-dessus n° 734). Pendant d'une autre estampe, d'après le même: *Louis seize s'occupant de l'éducation de son fils dans la tour du Temple* (Est., Ad 20).

Hauteur, 0 m. 429; largeur, 0 m. 365.

5084. La même scène. Copie en contrepartie de l'estampe précédente, dans un médaillon rond. Sans aucune lettre. [Fol. 36

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Diamètre, 0 m. 080.

5085. « **De Malesherbes**, ‖ ancien Ministre et Secretaire d'Etat. » En buste, de face, dans un médaillon ovale encadré d'une bordure gravée en trompe-l'œil. Sous le tr. c. : « Dessiné par Bonnieu d'apres un Pastel de Mr Valade Ptre du Roi. — Gravé par Hubert. » Au-dessus du tr. c. : « Galerie des Hommes Illustres vivans. » [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte et au burin, par François Hubert (ci-dessus n° 102), d'après le pastel de Jean Valade, sur un dessin de Michel-Honoré Bounieu, peintre et graveur (1740-1814), garde par intérim du Cabinet des Estampes du 13 septembre 1792 au 21 juin 1795.

Hauteur, o m. 342 ; largeur, o m. 254.

5086. « **Malesherbes.** ‖ ministre et secrétaire d'État en 1775. ‖ Né le 6 Xbre 1721, decapité le 2 floreal An 2. » En buste, de face, dans un ovale. Au-dessous : « F. Bonneville del et sculp. » En bas : « A Paris rue St Jacques n° 195. » [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte et au burin, par François Bonneville.

Hauteur, o m. 115; largeur, o m. 092.

5087. « **Lamoignon de Malesherbes.** » En buste, de profil à droite, sur un fond de paysage, dans un ovale. Au-dessous : « Dessiné par un de ses amis, deux jours avant son arrestation, Et Gravé par P. M. Alix ‖ An 11-1803. » [Fol. 38

Gravure en couleurs, par Pierre-Michel Alix.

Hauteur, o m. 245; largeur, o m. 208.

5088. « **G. F. Lamoignon Malesherbes.** » En buste, de profil à droite, dans une bordure ovale tronquée et encadrée rectangulairement. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens, sculp. » [Fol. 33

Gravure au pointillé, par Lambert-Antoine Claessens.

Hauteur, o m. 141 ; largeur, o m. 086.

5089. « **Lamoignon de Malesherbes.** » En buste, de profil à gauche, émergeant d'un nuage, entouré de rayons et surmonté de l'inscription ci-dessus. Au-dessous, un tombeau de marbre noir sur la face antérieure duquel sont figurés, de g. à dr. : un bouquet de fleurs de lys, un trait de foudre traversant le ciel, un serpent menaçant, un chien mort qui couvre de son corps un agneau

couché sur une base de colonne. Sans aucune lettre sous le tr. c. [Fol. 39

Gravure en manière noire, anonyme, qui a vraisemblablement servi de modèle aux trois numéros suivants.

Hauteur, o m. 312; largeur, o m. 222.

5090. « **Lamoignon de Malesherbes** ‖ Ministre d'État en 1776 et 1788. ‖ Deffenseur de Louis XVI en 1793. » (La première ligne de cette inscription, sur le fond même de l'estampe, comme ci-dessus; les deuxième et troisième lignes sous le tr. c.) Copie de l'estampe précédente, caractérisée, outre les différences de lettre et de dimensions, par les variantes suivantes : les nuages qui cachaient le bas du buste apparaissent aussi au-dessus de la tête; la plinthe du tombeau n'atteint pas tout à fait le bord droit de l'estampe; une plaie s'ouvre dans le flanc gauche du chien. [Fol. 40

Gravure en manière noire, anonyme. Nous en connaissons trois états : le premier, avant la lettre, est le plus voisin de notre n° 5089; dans le deuxième, un dard a été figuré au bout de la tête du serpent; les parois du tombeau ont été un peu éclaircies et on les a décorées de marbrures très apparentes (voir ces deux états au Cab. des Est., série N2); dans le troisième, qui est celui de la présente collection, le trait de foudre a été prolongé jusqu'à atteindre le serpent qui laisse retomber la tête et ouvre sa gueule toute grande.

Hauteur, o m. 322; largeur, o m. 243.

5091. « **Lamoignon-Malesherbes** ‖ A la Mémoire du Vertueux Lamoignon-Malesherbes. ‖ Défenseur de Louis XVI. » (Cette inscription disposée comme dans le numéro précédent.) Copie du n° 5089 ci-dessus, caractérisée par les variantes suivantes : sur la face antérieure du tombeau est figuré un arbre renversé par la foudre; sur la face de g., un personnage drapé à l'antique et écrivant; un réseau grossier, pouvant imiter le grain du granit, recouvre les parois du tombeau. En bas : « A Paris chez Berthe, rue St Jacques N° 66. — Déposé. » [Fol. 41

Gravure en manière noire, anonyme. Voir au Cabinet des Estampes, dans la série N2, un autre état caractérisé par l'adresse : « A Paris chez tous les M^ds d'Estampes. »

Hauteur, o m. 351; largeur, o m. 255.

5092. « **C. G. Lamoignon de Malesherbes.** ‖ né a Paris le 6 Décembre 1721; mort le 22 avril 1794. » Copie de notre n° 5089

ci-dessus, caractérisée notamment par la présence, au-dessus du tombeau d'une figure symbolique, couchée, la couronne en tête, le sceptre dans la main droite et la main gauche sur un livre portant ces mots : « Amélioration ‖ du sort ‖ des ‖ Prisonniers ‖ — Droits civils ‖ accordés ‖ aux ‖ Protestans. » Sous le tr. c. : « Aubry del. — Cardon sculp. » [Fol. 42

Gravure au pointillé, par A. Cardon, d'après Aubry.

Hauteur, o m. 336; largeur, o m. 239.

5093. « **C. F. Lamoignon Malesherbes**, ‖ ci-devant Ministre d'État, ‖ Jugé à mort en prairial, l'an 2. ‖ C'est un pénible devoir que celui de l'historien, etc. . . » (suivent vingt-cinq lignes de commentaire). En buste, de profil à droite, dans un médaillon rond. Au-dessous, sur une tablette rectangulaire, scène qui représente : « **Malesherbes travaillant à la défense de Louis XVI** dans la Tour du Temple. » Sous le tr. circulaire du portrait : « Levachez sculp. » Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi Bertaux inv. & del. — *L'An 9 de la Rép. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » [Fol. 43

Le portrait à l'aquatinte, la tablette à l'eau-forte, le texte et l'encadrement au burin. Planche extraite des *Tableaux historiques de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Le Vachez et Duplessi-Bertaux, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, o m. 363; largeur, o m. 222.

5094. « **Lamoignon de Malesherbes**, ‖ Ministre d'État en 1776 et en 1788 Défenseur de Louis XVI en 1793. » En buste, de profil à droite, vêtu d'une robe, dans un médaillon ovale. Au-dessous : « Tassaert Del et Sculp. » En bas : « A Paris chez Genty, Rue St Jacques, No 14. — Déposé à la Dirn Gle de l'Impie et de la Libie. » [Fol. 43

Gravure au pointillé.

Hauteur, o m. 110; largeur, o m. 095.

5095. « **Raymond de Sèze.** » A mi-jambes, assis, de face, le coude droit appuyé sur le plaidoyer de Cicéron : « Pro Rege ‖ Dejotaro ». Derrière lui, une statue d'Hermès et une rangée d'infolios de Cicéron, Démosthène, Isocrate, d'Aguesseau, etc... Signé dans l'angle inférieur dr. : « G. T ‖ 1806 ». En bas, au-dessous du titre en calligraphie, accompagné d'une tour du Temple

et d'une fleur de lis : « Girodet-Trioson ping[t] 1806 et dir[t] — Aubry-Lecomte, Lithograph. 1824 ‖ Imp. Lithograph. de F. Noël. ‖ A Paris, chez F. Noël et Cie Éditeurs, rue des deux portes, École de Médecine, N° 7. » [Fol. 44

Lithographie, par Hyacinthe-Louis-Victor-Jean-Baptiste Aubry-Lecomte, d'après Anne-Louis Girodet-Trioson.

Hauteur, 0 m. 342; largeur, 0 m. 280.

5096. « **Louis XVI et ses défenseurs.** ‖ Ne voyez vous pas Louis, appuyé sur la Religion et sur la Charte? ‖ A ses pieds est un long rouleau; l'œil attendri y lit l'Histoire de son ‖ Règne. En regard est un socle, orné des noms de ses Défenseurs et surmonté ‖ d'un paratonnerre; plus loin sont un saule pleureur et l'orage; et, dans le ‖ lointain, les tours sacrées d'où partit le signal des fêtes célébrées à sa naissance. » Signé : « Le Ch[er] de Foulaines. Déf[enseur] prél. de Louis XVI. » Sous le tr. c. : « Dunant Del[t] — J. G. Raber Scul[t]. » [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte, par Jean-Georges Raber, né à Vienne en 1764, élève à Paris de Boucher-Desnoyers. Le chevalier F.-N. Dufriche de Foulaines est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Louis XVI et ses défenseurs* (Paris, Plancher, 1817-1818, 2 parties en 1 vol. in-8°) [B. N., Impr., 8° Lb[41] 372].

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 096.

5097. « **Liste ‖ des ‖ Impies et Sacrilèges Régicides** ‖ qui ont voté à la Soi-disante Convention Nationale pour ‖ le Meurtre de Louis XVI. Roy de france. » Suivent en 4 pages, sur 3 colonnes, les noms de 395 conventionnels classés par ordre alphabétique de département. (S. l. n. d.) [Fol. 45

Placard imprimé.

Hauteur de la page, 0 m. 203; largeur, 0 m. 170.

5098. « **Jugement ‖ de ‖ Louis Capet,** ‖ Condamné à Mort ‖ sans sursis. ‖ Par les representans du peuple souverain. » Au-dessus de ce titre, vignette représentant l'exécution d'un condamné et reproduisant en contrepartie le frontispice de la brochure du patriote Moustache signalée sous notre n° 4913 ci-dessus. Au-dessous, historique en 4 pages du procès et de l'exécution de Louis XVI, commençant par ces mots : « Citoyens, ‖ Vos Représentans, après un mur examen sur toutes les ‖ pièces justificatives des délits de Louis

Capet. . . » et finissant par ces mots : « L'exécution a eu lieu le 13 (*sic*), à 11 heures et demie du matin, ‖ et le tout s'est passé dans la plus parfaite tranquillité. » Au bas de la page 4 : « De l'imprimerie de Provost, rue Mazarine. » [Fol. 45

Placard imprimé, la vignette gravée en bois.

Hauteur de la vignette, 0 m. 089; largeur, 0 m. 115.

5099. « **Afscheid van Lodewyk XVI Koning van Frankryk.** ‖ Naart leven afgeschetst op den 20 Januar 1793 te Parys in de gevangenis den Tempel, daags voor den stendag. » (Adieux de Louis XVI, roi de France. Esquissé d'après nature, le 20 janvier 1793 à Paris dans la prison du Temple, la veille de l'exécution.) Dans une salle voûtée, aux murs épais, Louis XVI, debout, de trois quarts à gauche, entouré de Marie-Antoinette, Mme Élisabeth, le Dauphin et Mme Royale. A dr., au premier plan, un homme vu de dos (Cléry?); à g., au fond, l'abbé Edgeworth et un personnage en rabat (Malesherbes?). Sous le tr. c. : « C. van Kuylenburg del. — P. H. Jonxis sculp a Utrecht 1793. » [Fol. 46

Gravure au burin, par Pieter Hendrik Jonxis, d'après Cornelis Van Cuylenburg.

Gower, n° 197.

Hauteur, 0 m. 371 ; largeur, 0 m. 446.

5100. « **The last Interview of the Unfortunate ‖ Lewis the Sixteenth ‖ King of France with his Queen and Family.** — Le dernier entre-Vûe de l'infortuné ‖ Louis seize ‖ Roi de France avec Sa Reine et Sa Famille. » Dans un cachot, où l'on voit, à g., une fenêtre grillée et un pilier où est scellée une chaîne, Louis XVI est debout, de trois quarts à gauche, la main droite levée. Autour de lui, Marie-Antoinette, Mme Élisabeth, Mme Royale et le Dauphin éplorés. Sous le tr. c. : « Painted by Rob. Fulton — Engraved by W. Sherwin ». Sous le titre, que partage en deux colonnes un écusson mi-partie de France et d'Autriche, la dédicace : « To the Right Honble Lady Elizabeth Palk this Plate is Inscribed by her — Ladyships most Obedient & Devoted Humble Servant ‖ Robert Fulton », et l'adresse : « publishd Oct the 2^d^ 1793 by W. Hurwood Conduit Street. » [Fol. 47

Gravure au pointillé.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 591; largeur, 0 m. 442.

5101. « . . . **The final interview of Louis the Sixteenth with his Family. . .** » Dans un cachot où l'on voit, à g., une fenêtre grillée, à dr., une draperie et, à terre, un riche tapis, Louis XVI est assis de trois quarts à gauche, entouré de Marie-Antoinette, Mme Élisabeth, Mme Royale et le Dauphin éplorés. Au fond, Cléry et une femme de service. A g., un municipal et des soldats en armes. Sous le tr. c. : « Painted by M. Brown, Historical Painter to their Royal Hignesses the Duke & Duchess of York — Pub^d^ as the Act Directs Jan. 1795, by Jee & Eginton, Birmingham, & sold at Tomkins New Bond Street, London — Engraved by P. W. Tomkins, Historical Engraver to her Majesty, & I. Eginton. » Au-dessous, titre, en forme de dédicace à George, prince de Galles. Le texte en est séparé en deux colonnes, en anglais à g., en français à dr., par une vignette aux armes, signée : « Printed by P. R. Tomkins. » [Fol. 48

Gravure au pointillé, par Peter William Tomkins, d'après M. Brown.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 447; largeur, 0 m. 582.

5102. « **The King's Departure from his Disconsolate Family.** — La Séparation du Roi d'avec sa Famille Désolée. » (Suit, en deux colonnes, un commentaire en anglais et en français.) Dans une salle aux murs nus, Louis XVI est debout, de trois quarts à gauche, le bras gauche étendu. A g., Marie-Antoinette « s'évanouit dans les bras de Madame Elizabeth, tandis que Madame Royale, malgré son ‖ indisposition, se soulève à demi sur son lit de repos, et invoque la derniere bénédiction de son malheureux pere. Le Dauphin ramené d'une course que son affection et son ingénuité lui avaient suggéré de faire auprès du peuple, s'attache à son pere avec toute la chaleur de l'amour filial. Cléri à genoux est abymé dans la douleur. . . ». Sous le tr. c., à dr. : « Engraved by Mariano Bovi Engraver to his Sicilian Majesty & late Pupil of F. Bartolozzi R. A. » En bas : « London, Published Jany 1. 1[79]4, by M^no^ Bovi, N° 207, Piccadilly, near St James's Church. » [Fol. 49

Gravure au pointillé.
Pendant du n° 60 de Gower.

Hauteur, 0 m. 387; largeur, 0 m. 536.

5103. « **La 2e Separation, ou dernier adieu du Roi d'avec sa famille desolée** ‖ la nuit du 20 janvier 1793. » Copie réduite de

l'estampe précédente. Sous le tr. c., à dr. : « gravé par C. Silanio ». Au-dessous : « N : 2. » [Fol. 50

Gravure au burin, les figures au pointillé. En voir dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb 95), un exemplaire en couleurs.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 305; largeur, o m. 437.

5104. « **La 2e Separation, ou dernier adieu du Roy d'avec sa famille désolée** ‖ la nuit du 20 janvier 1793. » Copie réduite de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à dr. : « Grave par Carlo Deviens ». Au-dessous : « N° 3 ». [Fol. 51

Gravure au pointillé.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 190; largeur, o m. 278.

5105. « **Dérniere entrevue de Louis XVI, avec sa** ‖ **Famille**, 20 janvier 1793, â Sept heures du Soir. » Dans un cachot de plan circulaire, qu'éclaire une bougie, placée sur une table, à dr., Louis XVI est assis, de trois quarts à gauche, entouré de Marie-Antoinette et Madame Élisabeth agenouillées, de Madame Royale et du Dauphin. Au seuil d'une porte entr'ouverte, à g., se tiennent deux municipaux. Au-dessus du tr. c. : « Tome 2 — Page 153. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte, anonyme, tirée du *Procès des Bourbons*, édition de 1814 (voir ci-dessus notre n° 4926).

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 137; largeur, o m. 085.

5106. « **Dernière entrevue de Louis XVI, avec sa Famille**, 20 janvier 1793, à Sept heures du Soir. » Copie de l'estampe précédente. Un crucifix et des livres ont pris place sur la table de dr. Les deux municipaux sont tête nue. Sous le tr. c. : « Gravé à St Pétersbourg chez I. Klauber. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 126; largeur, o m. 081.

5107. [**Les derniers adieux de Louis XVI à sa famille.**] La même scène, dans un ovale. Louis XVI, debout de trois quarts à

droite, est retenu par Marie-Antoinette, le Dauphin et Mme Royale. Mme Élisabeth, à g., pleure à demi cachée par les rideaux d'un lit. A dr., deux municipaux, dont l'un présente la montre qui marque l'instant de la séparation. Avant la lettre. Au-dessous, au pointillé, se devine la signature : « J. L. Benoist Jne Sculp. ». [Fol. 52

Gravure au pointillé, par J.-L. Benoist (ci-dessus n° 621), d'après F.-M. Queverdo (ci-dessus n° 234). Voir l'état avec lettre de cette planche dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb 95).

Gower, n° 32.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 118; largeur, 0 m. 152.

5108. « François Ecoutés Ce bon Roi. » Suivent deux lignes de *Réflexions présentées a la Nation françoise par Mr Neker* : « . . . Si ce peuple que j'ai tant aimé est injuste envers moi, vous ne le serez pas, je l'espère. . . Vous avez lu plus d'une fois dans le ‖ fond de mon Cœur & vous Savez Si j'ai voulu le bien. . . dites-le quelque jour, ils vous Croiront peut-Etre quand je ne Serai plus. » Dans sa prison, Louis XVI est assis, de trois quarts à gauche, décoré de la Toison d'or et de la croix du Saint-Esprit, entre le Dauphin et Madame Royale. A sa droite, Marie-Antoinette, les mains jointes, et Mme Élisabeth prostrée sur un fauteuil. Sur une table est posée l'« Histoire ‖ de ‖ Charles I ‖ Roi ‖ d'Anglet ‖ erre ». A gauche, deux commissaires ceints de leurs écharpes. Dans l'angle inférieur de g. : « A. P. ‖ 1793. » [Fol. 52

Gravure au trait, coloriée. Le texte de la légende est emprunté à la page 29 des *Réflexions présentées à la Nation française, sur le procès intenté à Louis XVI*, par M. Necker (Paris, Volland, 1792, in-8°) [Impr., 8° Lb41 150]. Cf. Tourneux, nos 3698 et 3699.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 196; largeur, 0 m. 240.

5109. « Ludwig XVI entlässt seine Familie am Tage von seiner Enthauptung ‖ Louis XVI congédie sa famille le jour avant son exécution. » Dans une salle d'un style gothique de fantaisie, Louis XVI, de trois quarts à droite, ouvre une porte richement sculptée. Auprès de lui, de g. à dr., le Dauphin, Marie-Antoinette, Mme Royale et Mme Élisabeth. Sous le tr. c. : « Gezeichnet von Daniel Chodowiecki — gestochen von Eberhard Henne. » En

bas : « zu finden bey Eb. Henne und bey Heinr. Aug. Henne in Berlin. » [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte et au burin.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 292; largeur, 0 m. 415.

5110. [**Les Adieux de Louis XVI à sa famille dans la Tour du Temple** ‖ le 20 janvier 1793.] Au milieu, Louis XVI, debout, de trois quarts à gauche, la main droite levée dans un geste de bénédiction. Auprès de lui, de g. à dr., Marie-Antoinette, Mme Royale agenouillée, le Dauphin et Mme Élisabeth, à demi masquée par une chaise. Cléry se tient auprès de la porte qu'ouvre, à g., un geôlier à mine de bandit. Avant la lettre. Sous le tr. c., à g. : « J. J. Hauer. » [Fol. 54

Gravure au pointillé et à l'eau-forte. Malgré la différence des prénoms, il faut peut-être identifier l'auteur avec Johann Thomas Hauer, peintre et graveur hongrois, né en 1748, qui était encore professeur à l'académie d'Augsburg en 1818. C'est le parti qu'a pris Gower (n° 172). Voir un état avec la lettre de la même planche, dans la collection Hennin, tome CXXX.
Gower, n° 172.

Hauteur, 0 m. 562; largeur, 0 m. 424.

5111. « **The last Interview of Louis the Sixteenth with his disconsolate ‖ Queen, Children & Sister ‖ . . .** » Suivent, en trois lignes, les suprêmes recommandations de Louis XVI. La même scène dans un rond inscrit dans un encadrement carré. Louis XVI est debout au milieu, de trois quarts à droite. Auprès de lui, de g. à dr., Marie-Antoinette, le Dauphin, Mme Royale à genoux et Mme Élisabeth, assise devant une table, le front dans sa main gauche. Sous le tr. c. : « Du Puis Pinx^t^ — Engrav'd by T. Ryder. » En bas : « London. Publish'd as the Act directs 14th Feby 1794, by T. Ryder N° 43 Great Titchfield Sheet, Messrs Colnaghi & C° N° 132 Pall Mall & Mr Merle N° 36 Leadenhall Street. » [Fol. 55

Gravure au pointillé, par Thomas Ryder, dessinateur et graveur anglais (1746-1810).
Gower, n° 329.

Hauteur, 0 m. 306; largeur, 0 m. 304.

5112. « **The last interview of Louis ‖ the Sixteenth with his Family.** » Dans une bordure cintrée que surmonte un petit cartouche, avec les mots : « Anno ‖ 1793. » Au milieu d'une salle élégamment

décorée, Louis XVI est debout, de trois quarts à droite, la main gauche levée. Auprès de lui, de g. à dr., le Dauphin, Mme Élisabeth affaissée à terre, Marie-Antoinette et Mme Royale allongée sur un canapé. Au fond, à dr., un crucifix est appliqué au mur auprès d'une bibliothèque. Sous le tr. c. : « H. Singleton delt — J. Jones Fecit. » En bas : « Publish'd as the Act Directs by C. Lowndes Drury Lane 27th April 1793. » [Fol. 56

Gravure au pointillé, coloriée, par John Jones, d'après Henry Singleton.
Voir un exemplaire en noir de notre estampe dans la collection Hennin, tome CXXX.
Gower, n° 196.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 228; largeur, 0 m. 168.

5113. « **The last Interview of ‖ Louis XVI and his Family.** » Copie, avec variantes, de l'estampe précédente. Louis XVI est de trois quarts à gauche. Au fond à dr., sur une bibliothèque, globe géographique. Sous le tr. c. : « H. Singleton delt — Murray sculpt. » En bas : « Publish'd as the Act directs by W. Locke May 4. 1793. » [Fol. 56

Gravure à l'eau-forte, par James Murray, d'après Henry Singleton.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 177; largeur, 0 m. 142.

5114. « **Der letzte Abschied Ludwigs XVI, Kœnigs von Frankreich und Navarra ‖ von seiner Familie,** etc. . . — Les derniers Adieux de Louis XVI, Roi de France et de Navarre ‖ à sa Famille, la Veille de sa Mort le 20 Janvier 1793. » Suivent deux lignes de commentaire, en allemand, à g., et en français, à dr., séparées en deux colonnes par le chiffre de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, à qui est dédiée la pièce. Dans une chambre où pénètrent, par une fenêtre à g., les rayons de la lune, et où un feu brûle dans la cheminée, à dr., Louis XVI est debout, de trois quarts à gauche. Auprès de lui, de g. à dr., Mme Élisabeth, Marie-Antoinette, le Dauphin et Mme Royale. Sous le tr. c. : « Erfunden gezeichnet und gestochen von J. G. Huck. » En bas : « Herausgegehen Dusseldorf — Num XI. — im Mai 1793 von J. G. Huck. — Eckardt scripsit. » [Fol. 57

Gravure en manière noire, par Johann Gerard Huck, peintre et graveur, né à Dusseldorf en 1740.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 433; largeur, 0 m. 568.

5115. « **Les Derniers Adieux de Louis 16 Roi de France &ª a sa Famille**, la Veille de sa Mort, le 20 janr 1793. » Copie réduite, en contrepartie, du numéro précédent. Avant toute lettre. Le titre ci-dessus est inscrit à la plume dans la marge inférieure. [Fol. 58

Gravure au burin, anonyme, qui est vraisemblablement l'œuvre d'un graveur allemand.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 240; largeur, 0 m. 313.

5116. « **Die lezte Zusammenkunft und Unterredung Ludewig XVI. ‖ mit seiner Familie** im Gefängniss. » Louis XVI est debout, de trois quarts à gauche, la main gauche levée. Une barbe de plusieurs jours couvre ses joues. Auprès de lui, de g. à dr., Mme Royale, le Dauphin, Marie-Antoinette évanouie dans un fauteuil, et Mme Élisabeth, les mains jointes. A dr., une fenêtre grillée et une table supportant un écritoire et des papiers. [Fol. 58

Gravure au pointillé, anonyme.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 171; largeur, 0 m. 215.

5117. « **The last Interview ‖ Between Louis XVI, King of France, and his Family.** » Dans un cachot, Louis XVI est debout, de trois quarts à droite. Auprès de lui, de g. à dr., Mme Royale, agenouillée, le Dauphin, Marie-Antoinette et Mme Élisabeth, assise, la figure dans un mouchoir, devant une table qui supporte des livres et un chapelet. Sous le tr. c. : « I. Cruikshank Del. » En bas : « Published March S. 1793 by S. W. Fores N° 3 Piccadilly. Where may be seen a Model of the Guillotine 6 Feet High. » [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par Isaac Cruikshank, illustrateur et caricaturiste anglais (1756-1810), père de deux graveurs connus, George et Robert Cruikshank. L'éditeur Fores, qui publiait cette estampe et qui exposait en même temps, ainsi qu'il le déclare, un modèle de guillotine de six pieds de haut, avait fait paraître quelques jours auparavant une autre pièce de Cruikshank sur l'exécution de Louis XVI (ci-dessous n° 5155).

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 223; largeur, 0 m. 333.

5118. « **The last Interview of Louis the 16th King of France ‖ With his Family.** » Dans une salle dont le sol est recouvert d'un tapis à larges fleurs, Louis XVI est debout, de trois quarts à gauche,

la main gauche levée. Auprès de lui, de g. à dr., Mme Élisabeth, le Dauphin, Mme Royale et Marie-Antoinette évanouie à terre entre les bras d'une femme de chambre. A dr., un officier, l'épée nue, conduit un piquet de soldats. A g., une colonne en partie masquée par un rideau. Sous le tr. c. : « Haughton delt — Hancok sculpt. » [Fol. 59

Gravure au pointillé.

La pièce est rognée. Il y manque vraisemblablement la date de publication, que nous ne pouvons restituer faute d'en connaître un autre exemplaire.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 262.

5119. « **Les Derniers Adieux de Louis XVI à sa Famille**, ‖ le 20 Janvier 1793, veille de son exécution. ‖ Encore ce dernier adieu, encore ce dernier embrassement, dit Louis en se retirant, etc. . . » Dans une pièce élégamment décorée, Louis XVI est debout, de trois quarts à gauche, un mouchoir à la main. A sa g., le Dauphin, Mme Élisabeth, Marie-Antoinette, Mme Royale et deux municipaux, ceints de leur écharpe, debout auprès d'une porte ouverte. En bas : « A Paris chez les Marchands de Nouveautés. » [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Pendant de notre n° 5190 ci-après.

Gower, n° 258.

Hauteur, 0 m. 142; largeur, 0 m. 197.

5120. « **Les Derniers Adieux de Louis XVI à sa Famille** ‖ etc. . . » Copie de l'estampe précédente. Même lettre, sauf pour l'adresse, qui est ici : « Chez Fietta et Comp. ». [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 197.

5121. « **Les Derniers Adieux de Louis XVI à sa Famille** ‖ etc. . . » Autre copie du n° 5119. Même lettre avec, en plus, au-dessous du tr. c., la traduction en allemand des paroles attribuées à Louis XVI, et, en bas à dr., l'adresse : « Se vende chez J. M. Will à Augsburg. » [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Sur son éditeur, Johann Martin Will, voir ci-dessus notre n° 920.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 194.

5122. « **The last Interview between Lewis the Sixteenth and his disconsolate Family** ‖ in the Temple ‖ on the 20th of January 1793. The day previous to His Execution. » Louis XVI est assis de trois quarts à gauche. Mme Royale s'est évanouie sur ses genoux et le Dauphin, agenouillé, lui baise la main. Derrière eux, Marie-Antoinette, les yeux hagards, lève les deux bras. De part et d'autre, Mme Élisabeth et l'abbé Edgeworth sont en prières. A dr., Cléry tient son front dans sa main et deux municipaux se tiennent à distance, derrière un paravent. A g., au pied d'une fenêtre, table supportant un crucifix, un in-folio ouvert et le « [Test]ament ‖ de ‖ [Lo]uis XVI ». Sous le tr. c. : « Painted by Benazeck — Engraved by L. Schiavonetti. » En bas : « London Published the 10th of March 1794. By Messrs Colnaghi & Co No 132 Pall.-Mall. » [Fol. 61

Gravure au pointillé, par Luigi Schiavonetti (ci-dessus n° 515). Impression en bistre. Cette pièce appartient à la série signalée à propos de notre n° 5064 ci-dessus. En voir la « clef » gravée au trait et distribuée aux acheteurs en même temps que l'estampe, dans la collection Hennin, t. CXXX. Cette composition a été reproduite par de nombreux graveurs, tant français qu'étrangers, ainsi qu'en témoignent les nos 5123-5131 et 5239 ci-dessous. Les deux tableaux de Benazech, *La dernière entrevue de Louis XVI avec sa famille* et *L'exécution de Louis XVI* (ci-après notre n° 5144), avaient été découverts à Paris, chez un brocanteur, et acquis pour quelques louis, par le baron Eugène de Vinck durant les dernières années du second Empire. Il leur consacra plusieurs pages de son livre curieux : *Le meurtre du 21 janvier 1793*, paru en 1877 chez Calmann Lévy [1]. Léguées en 1888 à sa fille, Mme la vicomtesse de Jonghe, à Bruxelles, ces toiles ont été gracieusement offertes par elle à M. le baron Carl de Vinck, son frère, qui les souhaitait dans le but d'en enrichir le musée du Château de Versailles auquel elles appartiennent désormais, constituant en quelque sorte un complément des estampes ici décrites.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 443; largeur, 0 m. 601.

5123. « **The last Interview of Louis the Sixteenth with his Family.** — La Dernière Entrevue de Louis seize avec sa Famille. » Copie réduite du numéro précédent. Sous le tr. c. : « Painted by C. Benazeck — Engraved by Schiavonetti Junr. » En bas : « Pubd

[1] Du texte des pages 70-75 du livre d'Eug. de Vinck (Est., Qe 93) il semblerait résulter que les deux toiles de Benazech auraient appartenu précédemment à Jules Troubat, et que le secrétaire de Sainte-Beuve en avait fait l'objet d'un article inséré dans la *Chronique des Arts*. Mais en se référant au manuscrit déposé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale (Qe 94) par M. le baron Carl de Vinck, on constate qu'une série d'erreurs typographiques a entièrement faussé dans le livre le sens de ce qu'avait écrit à cet égard Eug. de Vinck. Les deux tableaux n'ont jamais été connus de Troubat.

as the Act directs Septembe 12 1794 by Colnaghi & C° (late Torre) N° 132 Pall Mall London. » [Fol. 62

Gravure au pointillé, par Nicolo Schiavonetti (ci-dessus, n° 420). Pendant de notre n° 5065 ci-dessus.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 322; largeur, 0 m. 435.

5124. « La derniere Entrevue de Louis XVI avec sa famille la veille de son Execution ‖ après avoir passè la nuit du 20 Janvier 1793, avec son Confesseur Edgworth. » Copie réduite du n° 5122. Sous le tr. c. : « p. par C. Benazech — gravé par C. Silanio. » [Fol. 63

Gravure au pointillé. Pendant de notre n° 5064.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 309; largeur, 0 m. 441.

5125. « La derniere entrevue de Louis XVI avec sa Famille. ‖ Depuis quelques temps sa magesté était séparé de ce qu'il avoit de plus cher, etc. . . » (suivent six lignes de commentaire). Copie réduite, en contrepartie, de notre n° 5122. En bas, à g. : « A Paris Chez Decrouant Rue de Charenton N° 26. » [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme. Cette pièce peut dater du début de la Restauration. C'est vers 1820 que le graveur-éditeur Decrouan (ou Décrouan), « éditeur des portraits de la famille royale », quitte la rue de Charenton pour s'installer 14, rue Saint-Séverin.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 203; largeur, 0 m. 266.

5126. La même scène. Copie réduite, en contrepartie, de notre n° 5122. Clairevoie. Seuls, les personnages et le crucifix sont gravés. Avant toute lettre. [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Tous les exemplaires que nous en connaissons sont dans le même état et il est vraisemblable que la planche, commencée d'ailleurs par un excellent graveur, est resté inachevée.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 300.

5127. « Ludwig des XVI letzte Zusammenkunft mit seiner Familie ‖ den 20 Jenner 1793. » Copie réduite de notre n° 5122. En bas, à dr., le n° : « 41 » [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme. Sur le recueil allemand, dont cette illustration est détachée et sur son principal auteur, le graveur Otto; voir ci-dessus notre n° 1349.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 202.

5128. « Laatste ontmoeting tuschen den Koning en zijn gezin, in den Tempel, ‖ op den 20sten van Louwmaand 1793. » Copie réduite de notre n° 5122 ci-dessus. Sous le tr. c. : « Benazeck, pinx. — R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp. » [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte et au burin, tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes Vinkeles et Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 207.

5129. « Derniers adieux de louis XVI à sa famille. » Copie réduite de notre n° 5122. Sous le tr. c. : « Benazech del. — Gabel Sculp. » [Fol. 66

Gravure au pointillé, imprimée en bistre.

Gower, n° 147.

Hauteur, 0 m. 118; largeur, 0 m. 167.

5130. « Dernière Entrevue de Louis XVI avec sa Famille ‖ dans la tour du Temple, le 20 Janvier 1793. » Même composition, inscrite dans un médaillon rond. La fenêtre et les deux municipaux ont été supprimés. [Fol. 66

Gravure au pointillé, anonyme. Dessus de boîte. Il existe dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb 95) deux dessus de boîte ornés de la même composition, mais différant légèrement par la lettre et les dimensions.

Ne figure pas dans Gower.

Diamètre, 0 m. 066.

5131. « Derniers Adieux de Louis XVI a sa Famille, ‖ Décapité à Paris le 21 Janvier 1793. » Même composition, mais en contre-partie. [Fol. 66

Gravure au pointillé, anonyme. Dessus de boîte. A distinguer d'une copie conservée dans la collection de l'Histoire de France (Qb 95); celle-ci a même

IMPRIMERIE NATIONALE.

lettre et mêmes dimensions, mais elle est dans le même sens que la planche de Schiavonetti qui a servi de modèle à toute cette série.

Ne figure pas dans Gower.

Diamètre, o m. 080.

5132. «Les Adieux de Louis Seize ‖ à sa Famille.» Dans une pièce sobrement décorée, Louis XVI, debout, de trois quarts à gauche, essaie de se dégager d'un groupe mouvementé, comprenant, de g. à dr., Marie-Antoinette, dans un fauteuil, le Dauphin, Mme Royale et Mme Élisabeth. Derrière Cléry, qui se tord les mains, à dr., on voit à travers une porte vitrée, trois gardiens à mine sauvage. Sous le tr. c. : «Monsiau del. — Alexdre Tardieu sculp.» [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Pierre-Alexandre Tardieu (ci-dessus n° 504) d'après Nicolas-André Monsiau (1754-1837), académicien depuis 1789, représenté à tous les Salons, jusqu'à l'an XII, par des tableaux à sujets antiques qui étaient, dit Renouvier, «entre le médiocre et le pire», auteur de dessins allégoriques à la gloire de Louis XVI ou de la Liberté triomphante (ci-dessus n° 4304), et surtout illustrateur très fécond, souvent servi, comme ici, par d'excellents graveurs.

Notre planche n'est autre que le frontispice de *La Pitié, poëme*, par Jacques Delille (*précédé du dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*), Paris, 1805, in-fol. Elle illustre ces tristes vers du chant III :

Son retour dans leurs bras leur annonce sa mort.
Pour le perdre à jamais les tyrans le leur rendent
Les échafauds sont prêts et les bourreaux l'attendent.

Nous connaissons trois états de cette planche : 1° l'état décrit ci-dessus avec le titre à la pointe; 2° avec le même titre, sauf les mots : «à sa Famille» (collection Hennin, t. CXXX); 3° sans ce titre, mais avec le mot : «Frontispice» au-dessus du tr. c. (Bibl. Nat., Impr., Rés. Ye 149). Ajoutons qu'une réduction de cette estampe a été gravée par Ponce, en 1817.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 225 ; largeur, o m. 153.

5133. «Ludwigs XVI Abschid von seiner Familie ‖ Gott ich kan nicht von euch trennen aber ich muss ‖ lebet wohl ‖ Treüe liebe zu meinen Völkern, sind das die ursachen meines Todes.» Louis XVI est debout, de profil à gauche. Auprès de lui, de g. à dr., Mme Élisabeth, le Dauphin, Marie-Antoinette et Mme Royale. [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Estampe populaire.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 185; largeur, o m. 144.

5134. «Toepasselyk gedicht, op bovenstaande Plaat, verbeeldende de ‖ Laatste Afscheids-Neeming van ‖ Lodewyk den XVI^de^. ‖ Koning van Vrankryk en Navarre, etc...» (Poème se rapportant à la gravure ci-dessus représentant les derniers adieux de Louis XVI, roi de France et de Navarre, à son épouse royale, ses enfants et sa sœur, dans le Temple, la dernière nuit de sa vie, pendant qu'ils étaient surveillés par la Municipalité.) Suivent, en hollandais, un récit en prose, de 30 lignes, et une complainte de 144 vers en 5 colonnes, signée J. B. En frise, au-dessus du texte, est figurée la scène des adieux. Dans une salle dont les panneaux sont naïvement décorés de nœuds, de guirlandes et de trophées, Louis XVI, de profil à droite, embrasse Marie-Antoinette. A leur droite, Mme Élisabeth et Mme Royale en pleurs. A leur gauche, au premier plan, le Dauphin demandant grâce à un officier, qui n'en peut mais, et, dans le fond, une double rangée de soldats en armes. Dans l'angle inférieur dr., la signature : «Robyn». [Fol. 68

Placard populaire hollandais. La vignette gravée en bois, le texte en typographie.

La traduction des deux couplets suivants suffira à donner le ton de cette complainte :

Il vit sa femme couverte de pleurs
Sa fille, sa sœur et son fils.
Il les vit perdre leurs lumières comme trois soleils
En récompense de leurs blanches vertus.
Il dit : Ma chère, voici un roi
Votre époux excellent et très cher
Qui, opprimé dans cette demeure
Maintenant ne peut se sauver lui-même

Ecoutez, amis, ces vers
Examinez attentivement cette planche.
Vous entendrez parler de nombreux scélérats,
Et vous verrez un prince aimé de tous.
Le Seigneur Dieu nous accorde
(Si notre prière est exaucée)
Qu'aucun prince ne perde plus la vie violemment,
Qu'on n'entende plus parler d'exécution!

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur de la vignette, 0 m. 123; largeur, 0 m. 216.

5135. «Congé et Separation douloureuse de Louis XVI à la Reine et à Sa Famille — Abschid und schmerzliche Trenung Ludwigs

des XVI von den Königen und seiner Famille. » Sous ce double titre, en deux colonnes, le quatrain ci-dessous et sa traduction en prose allemande.

Qui peut voir cette Scène sans afflixion.
O Dieu quelle dé cente du Thrône au Suplice.
Le bon roi vouloit rendre son peuple heureux et bon.
les principaux barbares demenderent sa Mort par ‖ leurs infames capricies.

Dans une salle de plan circulaire, ornée de pilastres et élégamment meublée, Louis XVI est debout, de profil à droite. Auprès de lui, de g. à dr., Mme Royale, Marie-Antoinette, le Dauphin et Mme Élisabeth. Dans le fond, à g., on voit par la porte ouverte un garde national, le fusil sur l'épaule gauche. En bas : « Sevant à Paris chez le marchand de nocute (*sic*). » [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte, cruellement coloriée. Estampe populaire anonyme, pendant de notre n° 5174 ci-dessous, publié avec la même adresse, qui doit évidemment être lue : « Se vend à Paris, chez les marchands de nouveautés. » Cette adresse n'est d'ailleurs qu'une supercherie destinée à donner au document un cachet d'authenticité et à cacher le *made in Germany*, suffisamment décelé pourtant par le style de la gravure et le patois de sa légende. La présente estampe et son quatrain sont sans doute l'imitation du numéro suivant ou d'un modèle commun qui eut quelque succès, car on en trouve ailleurs diverses variantes.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 270 ; largeur, 0 m. 397.

5136. « **Ludwigs XVI Abschied.**

Wer kan auf diese Scene ohne Wehmuth blicken
Gott welcher Schnitt vom Trone zum Schafot.
Der gute König wolt sein Volck beglücken
Und die Barbaren forderen seinen Tod. »

Même scène, réduite, disposée en hauteur. [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte, anonyme. En voir des variantes dans la collection Hennin, t. CXXX, et dans la collection de l'Histoire de France, Qb 95.

Hauteur, 0 m. 110 ; largeur, 0 m. 080.

5137. « **Der Abschied Ludwig XVI ‖ von seiner Familie.** » Composition ovale. Dans un cachot moyennageux, ainsi que l'attestent deux petites niches en accolades ménagées dans la muraille, Louis XVI est assis de trois quarts à gauche, serrant dans ses bras le Dauphin et Marie-Antoinette. Mme Royale est agenouillée à ses

pieds et Mme Élisabeth est assise, à g., les mains jointes. Entrent, à dr., deux municipaux. [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 140; largeur, 0 m. 188.

5138. « **Adieux de Louis XVI a sa Famille.** » Dans une pièce sobrement décorée, qu'ornent une étagère à livres, un cartel et une vue encadrée de la tour du Temple, Louis XVI est assis, de trois quarts à droite, dans un fauteuil, la main gauche levée. Auprès de lui, de g. à dr., l'abbé Edgeworth, lisant la Bible, Marie-Antoinette agenouillée, le Dauphin, Mme Royale et Mme Élisabeth. A dr., derrière une porte vitrée, deux gardiens. Sous le tr. c. : « Bertaux P. del. — Duplessi Bertaux aqua forti — Dupréel Sculp. » En haut : « C. N. Tome I — Page 170. » [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte.
Gower, n° 131.

Hauteur, 0 m. 058; largeur, 0 m. 093.

5139. « **Ludwigs XVI Abschied von seiner Familie.** » Louis XVI est debout, de profil à gauche, entouré de Marie-Antoinette, du Dauphin et de Mme Royale. Au fond, Mme Élisabeth et une suivante. Au premier plan, à g., Cléry consterné. En bas : « Schubert del. — Ringek sc. » En haut à dr., le n° : « XI ». [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte, par Johann Samuel Ringk, peintre et graveur berlinois (mort en 1814), d'après Johann-David Schubert, de Dresde, peintre et illustrateur (1761-1822).
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 079; largeur, 0 m. 052.

5140. **La même scène.** Louis XVI, debout, de trois quarts à droite, serre dans ses bras le Dauphin et Mme Royale. A dr., Mme Élisabeth, assise, le front dans la main. A g., au premier plan, Marie-Antoinette s'affaissant dans un fauteuil, et, au fond, dans l'encadrement d'une porte, deux surveillants. Au-dessous, cinq vers commençant ainsi :

O mes Enfants! ma Sœur! o ma chere Antoinette!
Pardonnez moi l'Abîme où mon malheur vous jette...

[Fol. 70

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme, provenant de la collection Soulavie.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 139; largeur, o m. 084.

5141. **Derniers instants de Louis XVI au Temple.** Il est agenouillé, de profil à gauche, devant un autel. Deux petits anges lui apportent la palme et la couronne du martyre. A dr., entre un commissaire de la Convention suivi de soldats en armes. En bas, six vers commençant ainsi :

De nouveaux Ravaillac, ô déplorable jour!
De Louis dans les fers franchissent le séjour...

Sous le tr. c., à g. : « Fortié sculp. » [Fol. 70

Gravure à l'eau-forte. Nous ne connaissons aucun artiste du nom de Fortié. Peut-être s'agit-il du graveur Claude Fortier, né en 1775, qui a signé jusqu'en 1822 des planches assez médiocres.

Hauteur, o m. 117; largeur, o m. 088.

5142. « **Santerre**, ‖ ci-devant Commandant de la Garde Nationale Parisienne, ‖ Chef de Brigade de l'Armée Rép^aine contre celle de la Vendée. » En buste, de trois quarts à droite, coiffé du tricorne, dans un médaillon ovale. Manque, en bas, l'adresse : [a Paris, chez Basset, M^d d'Estampes, Rue S. Jacques au coin de celle des Mathurins.] [Tome 31, fol. 1

Gravure au pointillé, anonyme, vraisemblablement copiée d'après le portrait gravé par Bonneville, que l'on trouvera au mot Santerre dans la série N2 du Cabinet des Estampes, ainsi qu'une épreuve avec la lettre complète de notre planche. L'une et l'autre ont dû être publiées entre mai et septembre 1793, à en juger d'après les titres donnés à Santerre par la lettre de ces deux pièces.

A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur de l'ovale, o m. 095; largeur, o m. 073.

5143. « **Santerre** ‖ Capo Cittadino della repubblica Francese ‖ e Commandante delle guardie Nazionali. » Sur un cheval campé et dirigé vers la gauche; il tient une épée enguirlandée de houblon. A dr., rangée de gardes nationaux. [Fol. 1

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Estampe satirique italienne.

Hauteur, o m. 228; largeur, o m. 178.

5144. «**The Calm And Collected Behaviour of Lewis the Sixteenth on Parting From His Confessor Edgeworth** ‖ The Moment Before a Period Was Put to His Existence on ‖ the 21 of January 1793. ‖ In consequence of the Sentence of the National Convention, etc... » La place de la Révolution, avec, à dr., l'échafaud sur lequel le bourreau et un aide font les derniers préparatifs. Au premier plan, Louis XVI, de trois quarts à gauche, pose le pied sur l'escalier de l'échafaud. A sa dr., un valet de bourreau, tête nue, tient des ciseaux; un autre porte la veste du roi; puis Santerre et trois officiers à cheval. A g., l'abbé Edgeworth, en clergyman, trois commissaires de la Convention, dont l'un, tête nue, écrit déjà le procès-verbal sur son genou. Au second plan, des tambours qui battent, des trompettes qui sonnent, des soldats et des spectateurs. Au fond, à g., le carrosse, l'angle du Garde-Meuble et le dôme de l'Assomption; à dr., les arbres du jardin des Tuileries, garnis d'un feuillage estival. Sous le tr. c. : «Painted by C. Benazeck — Engraved by L. Schiavonetti.» En bas : «London Published the 1 of February 1795. — By Messrs Colnaghi & Co N° 132 Pall. Mall.» [Fol. 2

Gravure au pointillé, imprimée en bistre, par Luigi Schiavonetti, d'après un des quatre célèbres tableaux de Carl Benazeck signalés à propos de nos n°s 5064, 5122 et 5145. Voir la «clef», gravée au trait, de cette estampe dans la collection Hennin, t. CXXX. La toile originale de Benazech a été offerte par M. le baron Carl de Vinck au musée du Château de Versailles, où elle figure dans la salle consacrée à l'époque de la Révolution. On a trouvé plus haut, sous notre n° 5122, quelques mots relatifs aux deux tableaux de Benazech ayant appartenu précédemment à Eug. de Vinck, puis à sa fille, Mme la vicomtesse de Jonghe, à Bruxelles.

Hauteur, 0 m. 447; largeur, 0 m. 605.

5145. «**Louis XVI avec son confesseur Edgeworth, un instant avant sa mort**, le 21 janvier 1793 ‖ Fils de St Louis montez au ciel, etc...» Suivent six lignes de commentaire en deux colonnes. Copie de l'estampe précédente avec quelques variantes : le dôme de l'Assomption, à demi effacé, est masqué par une haute façade; le valet aux ciseaux est coiffé d'un bonnet phrygien; sur l'échafaud, le bourreau est seul auprès de la guillotine. Sous le tr. c. : «Benazech pinx. — Casenave sculps.» En bas, à dr. : «Dép. à la D^on de l'Imp. et de la Lib.» [Fol. 3

Gravure au pointillé, par Cazenave, pour la suite des planches éditées par Vérité, que nous avons signalée à propos de notre n° 4861. Dans la «clef» de

la présente estampe, que conserve la collection de l'Histoire de France (Est., Qb 95), les deux commissaires de la Convention, placés à g., sont devenus : «Pache, maire de Paris» et «G....., ministre de la Justice.»

Eug. de Vinck, nos 1 et 2.

La suppression sur cette estampe du dôme de l'Assomption semble dictée par une connaissance plus exacte des lieux. Du point où est vue la présente scène, le dôme était masqué, en effet, par l'hôtel construit en 1767, par Chalgrin et Gabriel, pour le comte de Saint-Florentin, sur le cul-de-sac de l'Orangerie (à l'entrée de la rue de Rivoli actuelle).

Hauteur, o m. 407; largeur, o m. 545.

5146. **La même estampe**, imprimée en couleurs à la poupée et coloriée. Avant le commentaire historique. En bas, au lieu de la mention de dépôt, l'adresse : «a Paris Chez Verité rue neuve des Capucine près la place Vendôme N° 2.» [Fol. 4

5147. «**Le dernier Moment de la Vie du Roy Louis XVI** ‖ Encouragé par son Confesseur Edgeworth a La vue de son Supplice tandis que le Général ‖ Santerre en presse L'execution le 21 Janvier 1793.» Copie du n° 5144. Sous le tr. c. : «peint par Benazech — Imprimé par Darbi — gravé par Silanio.» [Fol. 5

Gravure au pointillé, par Carlo Silanio. Fait suite et pendant à nos nos 5064 et 5124. En voir un exemplaire en couleurs dans la collection de l'Histoire de France, Est., Qb 95. (Eug. de Vinck, n° 7.)

Hauteur, o m. 307; largeur, o m. 440.

5148. «**Lewis the 16th with his Confessor Edgeworth ascending the fatal Steps.** — Louis 16 avec son Confesseur Edgeworth, un instant avant sa Mort.» Sous ce double titre, en deux colonnes, commentaire de dix lignes en anglais, de neuf lignes en français. Copie réduite de notre n° 5144. Sous le tr. c. : «Painted by C. Benazeck — Engraved by A. Cardon.» En bas : «London Publish'd as the Act directs March 1st 1797, by Colnaghi, Sala & Co (late Torre) N° 132 Pall Mall.» [Fol. 6

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs à la poupée et coloriée, par A. Cardon. Fait suite et pendant à nos nos 5065 et 5123. Voir, dans la collection Hennin, t. CXXX, un exemplaire en noir de notre planche, avec un titre différent et sans le commentaire. (Eug. de Vinck, n° 4.)

Hauteur, o m. 326; largeur, o m. 441.

5149. «**Ludwig der XVI.** ‖ **geht seinem Tod** männlich und standhaft entgegen, den 21 Januar 1793.» Copie réduite de notre

nº 5144. Sous le tr. c. : « Gemahlt von C. Benazech — Gestochen von J. C. Bock. » En bas : « bey Johann Friedrich Frauenholz zu Nürnberg », et le timbre en relief de l'éditeur. [Fol. 7

Gravure au pointillé, par Johann Christoph Bock, d'après Carl Benazech. Pendant de notre nº 5067. (Eug. de Vinck, nº 3.)

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0m. 300.

5150. « **Afscheid des Konings van zijnen biegtvader Edgeworth**, op het laatste ‖ oogenblik, voor zijne onthoofding, op den 21sten van Louwmaand 1793. » Copie réduite de notre nº 5144. Les arbres des Tuileries ont été dégarnis de leur feuillage intempestif et l'on a ajouté au commissaire agenouillé une jambe gauche qui lui faisait défaut dans la plupart des estampes précédentes. Sous le tr. c. : « Benazech, pinx. — R. Vinkeles & D. Vrydag, sculp. » [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte, tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre nº 1350.

Eug. de Vinck, nº 6.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 209.

5151. « **Mort du Meilleur Roi des Français** ‖ Il descendait d'un pas ferme les dégrés de la tour, etc... » Suivent six lignes de commentaire. Même composition, mais avec les variantes déjà signalées à propos de notre nº 5145. Le second municipal, debout à g., a été supprimé. En bas, à g. : « A Leipsig, chez Mr Rhieg. » [Fol. 8

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme, datant vraisemblablement de la Restauration, à en juger d'après les petites modifications apportées à l'uniforme des grenadiers et des dragons. (Eug. de Vinck, nº 8.)

Hauteur, 0 m. 204; largeur, 0 m. 267.

5152. « **Ludwig der XVI mit seinem Beichvater Edgeworth vor seinem Tode** ‖ den 21 Jener 1793. » Copie réduite de notre nº 5144. En bas, à dr., le nº : « 42 ». [Fol. 8

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Sur le recueil allemand dont cette illustration est détachée et sur son principal auteur, le graveur Otto, voir ci-dessus notre nº 1349. Il existe dans la collection Hennin, t. CXXX, un état de notre planche sans le numéro et avec l'adresse : « zu finden bey den gebrüder Klauber. » (Eug. de Vinck, nº 5.)

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 203.

5153. «**Louis XVI allant au supplice.**» Il est debout, de trois quarts à gauche, les bras écartés, au pied de l'escalier de l'échafaud. A sa dr., le valet de bourreau, qui raccourcit ses cheveux, et un officier le sabre à la main; à sa g., deux commissaires coiffés du bonnet phrygien. [Fol. 8

Placard populaire, anonyme, naïvement colorié, qui paraît de la même suite que notre n° 5073.

Hauteur, o m. 095; largeur, o m. 163.

5154. «**Louis XVI taking leave of his Family, the morning of his Execution,** ‖ etc...» et «**Death of Louis XVI King of France,** etc...» Deux estampes juxtaposées sur la même planche. Chaque scène est enfermée dans un ovale encadré rectangulairement, surmonté des attributs royaux et souligné de deux haches en croix. La scène des adieux, à g., a lieu dans un élégant appartement où l'on voit Louis XVI, de profil à g., embrassant Marie-Antoinette, tandis que le Dauphin baise sa main et que, derrière lui, Mme Royale s'évanouit entre les bras de Mme Élisabeth. Dans la scène de l'exécution, à dr., sur l'échafaud entouré de baïonnettes, au premier plan, Louis XVI, de profil à droite, parle, la main gauche levée et la main droite sur le cœur. Derrière lui, auprès de la guillotine, le bourreau et deux aides, et, au bas de l'échafaud, Santerre, en profil perdu, le sabre levé. Au fond, hautes maisons dont les fenêtres sont garnies de spectateurs. Au bas de chaque estampe : «Publish'd Oct. 12 1793 by J. Evans N° 11 Long Lane.» [Fol. 9

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Estampe populaire anglaise, dont il n'est pas nécessaire de souligner les inexactitudes. On la rapprochera, par de nombreux détails, de la gravure de Cruikshank ci-dessous, dont elle est sans doute inspirée.

Hauteur totale, prise du témoin, o m. 375; largeur, o m. 470.
Hauteur de chaque estampe, o m. 284; largeur, o m. 209.

5155. «**The Martyrdom of Louis XVI.** King of France. ‖ I Forgive my Enemies. I Die Innocent!!!» Louis XVI est seul sur l'échafaud, de trois quarts à gauche, la main droite sur le cœur et la main gauche levée. Derrière lui, à dr., la guillotine. Au fond, des baïonnettes, des clairons, une hallebarde, un drapeau. Sous le tr. c. : «I. Cruikshank In^t^». Au-dessus du tr. c. : «Pub^d^ Feby 1 1793 by S. W. Fores N° 3 Piccadilly.» [Fol. 10

Gravure à l'eau-forte, par le caricaturiste anglais Isaac Cruikshank. L'éditeur S. W. Fores fit exposer chez lui, peu de temps après cette estampe, un modèle de guillotine de six pieds de haut. Il en informait lui-même le public au bas d'une autre pièce du même Cruikshank (n° 5117 ci-dessus).

Hauteur, o m. 230; largeur, o m. 190.

5156. **La même estampe,** coloriée. [Fol. 10

5157. « **Ludwig XVI auf dem Schaffot** — Louis XVI sur l'Échaffaut. » Louis XVI est debout, de trois quarts à g., les épaules et la poitrine découvertes. A sa g., le bourreau et un aide auprès de la guillotine; à sa dr., l'abbé Edgeworth, agenouillé, et deux commissaires de la Convention, tête nue. Au premier plan, têtes de spectateurs entourant l'échafaud; l'un soulève un jeune enfant sur son épaule. Au fond, Santerre, à cheval, criant un ordre, fantassins, cavaliers, dont l'un d'eux sonne de la trompette; d'une foule hérissée de piques coiffées du bonnet rouge émergent, à g., le Garde-Meuble et l'Assomption; à dr., les arbres des Tuileries. Sous le tr. c. : « Erfunden, gemalt und gestochen von J. G. Huck. » En bas, au-dessous du chiffre de Catherine II, à qui est dédiée la pièce : « Herausgegeben Hildesheim — Num XII — in Febr. 1795 durch. J. G. Huck. » [Grand format, tome 1, fol. 18

Gravure en manière noire, par Johann Gerard Huck. Cette importante pièce, d'un saisissant réalisme, appartient à la série signalée ci-dessus (n° 421).

Hauteur, o m. 655; largeur, o m. 517.

5158. « **The Execution of the late King of France** ‖ or ‖ Louis XVI ‖ a moment before his ‖ Death, etc... » Suit, en deux colonnes, un quatrain en anglais. Sur l'échafaud, Louis XVI, de trois quarts à droite, les mains jointes. A sa dr., Sanson et Santerre, le sabre à la main. A sa g., un valet de bourreau près de la guillotine. Au pied de l'échafaud, au premier plan, un officier à cheval et trois gardes à pied. Au fond, soldats armés et maisons remplies de spectateurs jusque sur les toits. En bas : « Published May 28 1793 by I. Marshall N° 4 — Aldermary Church Yard Bow Lane London. » [Fol. 11

Gravure au burin, anonyme. Estampe populaire.

L'édifice figuré au fond de l'estampe ne pourrait être que l'hôtel d'Aumont, au coin de la rue des Champs-Élysées (ancienne rue de la Bonne-Morue et rue

Boissy-d'Anglas actuelle). Mais l'exactitude topographique n'a certainement pas préoccupé outre mesure notre dessinateur.

Hauteur, 0 m. 417; largeur, 0 m. 355.

5159. «**Kon. Ludvic XVI^s af Frankrike ‖ Sista Blick ‖** På Schavotten näst före Afrättandet i Paris ‖ d. 21 Jan. 1793.» (Dernier regard de Louis XVI, roi de France, sur l'échafaud, juste avant son exécution, le 21 janvier 1793.) A mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale. Les yeux sont dirigés vers le ciel; les joues couvertes d'une barbe de plusieurs jours, le col largement découvert, les bras ramenés derrière le dos. [Fol. 11

Gravure au pointillé, anonyme, publiée en Suède.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 089; largeur, 0 m. 075.

5160. **Derniers moments de Louis XVI.** Il est debout, de profil à gauche, sur l'échafaud, regardant l'abbé Edgeworth, en clergyman, qui lui présente un crucifix. A dr., un aide du bourreau lui lie les mains derrière le dos et Sanson, debout auprès de la guillotine, manœuvre la lunette; sous l'échafaud, un autre aide prépare le panier. Auprès de lui, à terre, l'habit et les cheveux coupés du Roi. Au premier plan, à dr., à cheval, Santerre, l'épée levée, et trois officiers; à g., deux artilleurs appuyés sur un canon et des tambours qui battent. Derrière eux, le carrosse. Au delà de l'échafaud, grenadiers en armes, et, au fond, entrée de la rue Royale, entre les bâtiments de Gabriel. Avant toute lettre. [Fol. 12

Gravure au pointillé, anonyme, dont nous ne connaissons qu'un autre exemplaire, également avant la lettre. Il semble bien que cette importante pièce soit d'origine anglaise.

Elle a été décrite dans l'ouvrage du baron Eug. de Vinck, sous le n° 9.

Hauteur, 0 m. 443; largeur, 0 m. 594.

5161. «**Supplice de Louis XVI, Place de la Révolution, ‖** le 21 Janvier 1793; ou 1er Pluviôse An 1er de la République.» Au centre, sur l'échafaud, Louis XVI, de profil à gauche, entre l'abbé Edgeworth, en soutane, et un aide du bourreau qui lui lie les mains derrière le dos; derrière lui, à dr., Sanson faisant manœuvrer la lunette de la guillotine; sous l'échafaud, un aide disposant le panier. En avant, Santerre, à cheval, l'épée levée, à côté d'un officier de hussards, et, tout autour de l'échafaud, tambours, gardes

nationaux, dragons, artilleurs. Le carrosse qui a amené le roi s'éloigne. A dr., des curieux se sont hissés sur le piédestal de la statue de Louis XV. Au fond, se développent les façades du nord de la place, depuis l'hôtel de Coislin et la rue Royale jusqu'au cul-de-sac de l'Orangerie. Sous le tr. c. : « Sweback Desfontaines inv. & del. — Berthault sculps. » En haut, à dr. : « N° 78. » [Fol. 13

Gravure à l'eau-forte et au burin. 78e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Swebach et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 186; largeur, 0 m. 251.

5162. **La même estampe.** Le titre, modifié dans un sens plus royaliste, est devenu : « Mort affreuse de Louis XVI, le plus vertueux et le plus infortuné des Monarques ‖ le 21 Janvier 1793. » [Fol. 13

Eug. de Vinck, n° 23.

5163. « **J'ai toujours aimé mon peuple . . . je meurs innocent.** » Sur l'échafaud, Louis XVI est debout, de trois quarts à droite, les deux bras étendus. A sa dr., l'abbé Edgeworth, en soutane, sanglote. A sa g., Sanson, la tête couverte, et un aide. Au premier plan, Santerre, à cheval, l'épée levée, un tambour coiffé d'un casque de dragon, et trois gardes nationales. Au delà de l'échafaud, des baïonnettes et, au fond, un rideau d'arbres. [Fol. 14

Gravure à l'eau-forte, anonyme.
Eug. de Vinck, n° 19.

Hauteur, 0 m. 139; largeur, 0 m. 089.

5164. **Exécution de Louis XVI.** Se détachant sur le ciel, l'échafaud sur lequel s'élève la guillotine. A g., un aide lie à la bascule Louis XVI, debout, de profil à droite, les bras ramenés derrière le dos. A dr., Sanson manœuvrant la corde de la machine. Une rangée de gardes, baïonnette au canon, entoure l'échafaud. Autour d'eux, se presse la foule. A g., un pan de mur percé de trois fenêtres garnies de spectateurs. [Fol. 14

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Pièce rognée, dont nous ne connaissons pas d'autre exemplaire et qui est certainement de provenance étrangère. (Eug. de Vinck, n° 27.)

Hauteur, 0 m. 138; largeur, 0 m. 083.

5165. « **Catastrophe de Louis XVI.** » Dans un médaillon rond, Louis XVI, de trois quarts à gauche, gravit les marches de l'échafaud, suivi, à dr., par l'abbé Edgeworth en soutane. Auprès de la guillotine, dont on voit la base, à g., se tient le bourreau. Au delà de l'échafaud, grenadiers battant du tambour. Au fond, deux édifices à colonnades rappelant les deux palais de Gabriel. Au-dessus du médaillon, deux petits anges apportent une palme et une couronne; au-dessous, un diable est frappé de la foudre. [Fol. 14

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Diamètre du médaillon, o m. o68.

5166. « **Hinrichtung Ludwigs XVI.** ‖ Ludwig : Nation, ich sterbe unschuldig. » Louis XVI est debout, de trois quarts à gauche, en avant de l'échafaud. A g., l'abbé Edgeworth, en civil. Derrière eux, le bourreau et un aide de chaque côté de la guillotine. En avant, Santerre, l'épée levée, se tourne vers une file de tambours que l'on voit à dr.; à g., auprès du carrosse qui a conduit le roi, les gardes nationaux présentent les armes. En bas : « Schubert del — Ringek sc. » Au-dessus du tr. c., à dr., le n° : « XII. » [Fol. 14

Gravure à l'eau-forte, de la même série et par les mêmes auteurs que nos nos 5071 et 5139.

Hauteur, o m. o52; largeur, o m. o79.

5167. **Médaille** frappée en souvenir de la **mort de Louis XVI.** A l'avers, buste de Louis XVI, de profil à gauche, avec, en exergue, l'inscription : « Der Dood von Ludwig XVI Konig von Frankreich. » Au revers, la guillotine ; le corps est allongé sur la bascule; à dr., le bourreau montre au peuple la tête qu'il vient d'enlever du panier; à g., l'abbé Edgeworth, en tenue civile, les mains jointes. [Médaillier de la Collection.

Médaille en étain qui était suspendue par un anneau.
Eug. de Vinck, n° 60.

Diamètre, o m. o43.

5168. **Médaille** frappée à l'avers seulement et représentant la **Mort de Louis XVI.** Vue de la place, dans l'axe de la rue Royale, que l'on voit s'étendre au fond jusqu'à la Madeleine. Au centre, l'échafaud; le corps est allongé sur la bascule entre deux aides, tandis que le bourreau, à g., montre la tête à la foule qui s'étend

à perte de vue. Autour de l'échafaud, le carrosse; à dr., Santerre à cheval; à g., gardes présentant les armes, drapeaux flottant au vent, avec les inscriptions : « Droits de l'Homme » et « Vivre libres. . . ». Au premier plan, quelques spectateurs, dont l'un se détourne d'un air pensif. Au-dessous : « XXI Januarius ‖ anno MDCCXCIII. » En exergue : « Crinemque Rotantes Sanguineum Populis Ululârunt Tristia Galli. » [Médaillier de la Collection.

Jeton en plomb.

Diamètre, 0 m. 052.

5169. « **Mort de Louis Capet** 16e du nom, le 21 janvier 1793. » Au centre, l'échafaud, sur lequel le bourreau montre au peuple la tête coupée de Louis XVI, de profil à droite; à g., quatre aides enferment le corps dans un panier. Tout autour de l'échafaud, en rangs serrés, des gardes nationaux, baïonnette au canon, et, derrière eux, quelques dragons. Santerre, à cheval, étend l'épée vers la g., où se trouve un rang de tambours. En avant de ceux-ci, on voit l'abbé Edgeworth, en soutane, dans le carrosse qui a amené le roi, et, en avant, deux gardes, dont l'un se couvre le visage avec la main. Au fond, à g., représentation assez fantaisiste du Garde-Meuble; à dr., socle de la statue de Louis XV et, tout auprès, entrée des Tuileries. Sous le tr. c., commentaire en trois lignes commençant par les mots : « Le Commandant général et les Commissaires de la Commune sont montés à 8 heures ½ du matin dans l'appartnt ou étoit Louis XVI,. . . . » [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme, dans la manière des vues d'optique.

Hauteur, 0 m. 300; largeur, 0 m. 459.

5170. « **Mort de Louis Capet 16e du nom** le 21 Janvier 1793 ‖ Le Commandant général et les commissaires de la Commune sont montés à huit heures et demie du matin dans l'Appartement ou étoit Louis Capet, etc. . . ». Au centre, sur l'échafaud, le bourreau montre au peuple la tête coupée de Louis XVI; un aide et l'abbé Edgeworth en soutane sont placés à dr., au pied du corps allongé sur la bascule, pieds nus. Autour de l'échafaud, Santerre (à g.), des gardes à pied et à cheval; le carrosse et des dragons (à dr.). La vue est inversée et l'échafaud placé tout près de l'entrée des Tuileries que l'on voit à g. Au fond, les bâtiments de Gabriel et l'entrée

de la rue Royale. En bas : « A Paris chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Vue d'optique.

Ainsi que le fait remarquer le baron E. de Vinck, qui a décrit cette pièce sous le n° 12, c'est pour le supplice des parricides que les condamnés étaient pieds nus. Ici, rien de pareil.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 360.

5171. « **Exécution de Louis Capet XVIe du nom**, le vingt-un Janvier 1793 ‖ Louis Capet eut la tete Tranchée a 10 heures un quart du matin sur la Place de la Revolution ci devant Louis 15. Sa Tete a été montré en spectacle, etc. . . » Composition assez voisine de celle de notre n° 5169. Trois aides, au lieu de quatre, sont sur l'échafaud; un dragon remplace les deux gardes du premier plan à g.; on voit au premier plan, à dr., deux tambours, dont l'un est à peine distinct. Dans les deux marges latérales, en 54 vers, on lit une « Complainte sur la Mort ‖ de Louis le Dernier ‖ Air. De Chambord. » En voici le premier et le dernier couplet :

Peuple Français sans égal
Me voila au rang des morts
Mais priez dieu pour mon sort
Il n'y a plus d'interval,
Voila ce que jai merité.
Chantez vive la liberté.

Les adieux qu'il fait au peuple.

Adieu peuple de la terre
Adieu donc Peuple François
Je vais voir le roi des rois.
Je vais fermer la paupiere
Sous le glaive de la loi
Comme étant ci devant roi

[Fol. 16

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Estampe populaire provenant de la collection Paul Dablin. Une autre édition de cette pitoyable complainte était publiée chez Auger, 439, rue de Rohan. La vignette en était complètement différente : sa composition est, à peu de chose près, celle de l'estampe de Basset décrite au numéro précédent. En voir un exemplaire dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb 95).

Hauteur, 0 m. 194; largeur, 0 m. 273.

5172. « **Execution de Louis Capet XVIme du nom**, le 21 Janvier 1793. ‖ A dix heures et demie du matin Louis Capet eut la

Tête tranchée sur la Place de la Révolution, etc. . . ». Même composition que celle du numéro précédent. Le ciel est chargé de lourds nuages. Les deux tambours du premier plan à dr. sont nettement visibles. En bas : « A Paris chez Basset, Rue S. Jacques au coin de celle des Mathurins, à l'Image S^e Genevieve. » [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Estampe populaire. Exemplaire légèrement rogné à dr. Le baron Eug. de Vinck, qui a reproduit et décrit, sous les n°s 10 et 11, cette planche contemporaine des événements, en a montré l'intérêt documentaire. Elle joue un rôle important dans l'iconographie de la mort de Louis XVI, puisqu'on peut en voir des imitations sous nos n°s 5171, 5174, 5201 et 5202.

Hauteur, o m. 385; largeur, o m. 570.

5173. **La même estampe**, coloriée, avec marges. [Fol. 18

5174. « **Exécution de Louis XVI le 21 Ianvier 1793.** ‖ A dix heures et demie du matin Louis XVI eut la Féte (*sic*) tranché Sur la Place de la Révo‖lution etc. . . » A dr., même texte en allemand avec le titre : « Vollziehung Ludwigs XVI den 21 Ianvier 1793. » Copie réduite de notre numéro précédent. On voit, en outre, des gardes municipaux à travers la portière du carrosse. Les deux tambours de dr. semblent de tout jeunes garçons. En bas : « Sevand a Paris chez tout le marchand de nocute (*sic*). » [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte, anonyme, qui ne se vendait certainement à Paris, quoi qu'en dise son éditeur, chez aucun « marchand de nocute » (nouveautés). Ainsi que notre n° 5135 ci-dessus, sorti de la même officine, c'est une contrefaçon allemande qui cherche à se donner une origine parisienne pour faire figure de document digne de foi.

Hauteur, o m. 270; largeur, o m. 392.

5175. « **The Martyr of Equality** ‖ Behold the Progress of our System. » Sur l'échafaud, le duc d'Orléans, en grenadier de la garde nationale, soulève joyeusement son bonnet à poils tout en portant à bout de bras la tête coupée de Louis XVI. Le sang qui s'échappe à flots du cou de la victime a éclaboussé le visage du bourreau improvisé. Derrière lui, la guillotine, avec le corps du roi sur la bascule. Au fond, foule en armes et édifices couverts de peuple. Sous le tr. c. : « I. Cruikshank s. » Au-dessus du tr. c. : « London Pub. Feb. 12 1793 by S. W. Fores N 3 Piccadilly. » [Fol. 20

IMPRIMERIE NATIONALE.

Gravure à l'eau-forte, coloriée, faisant pendant au n° 5155 ci-dessus, gravé quelques jours auparavant par le même Isaac Cruikshank pour l'éditeur Fores.

Le jeu de mots du titre désigne suffisamment le duc d'Orleans, à qui, depuis le 15 septembre 1792, la Commune avait donné le nom de Philippe Égalité, et qui était, de tous les députés régicides, le plus odieux aux royalistes. On trouvera ci-dessous (chap. 46) la plupart des estampes et des renseignements qui le concernent.

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 203.

5176. «Louis XVI dernier Roi de France culotiné (*sic*) le XXI Janv. M DCC LXXXXIII ‖ a Paris place de Louis XV desiné d'aprés nature. ‖ Ludwig der 16te der lezte König von Frankreich, u. s. w. . . » Au centre, l'échafaud, au moment où le bourreau montre au peuple la tête du roi. Un double cordon de gardes maintient à distance la foule qui remplit la place et même la rue Royale, jusqu'à la Madeleine, que l'on voit au fond, entre les deux palais de Gabriel. A g., le piédestal de la statue de Louis XV. [Fol. 20

Gravure à l'eau-forte, anonyme, éditée en Allemagne.

Hauteur, 0 m. 136; largeur, 0 m. 208.

5177. «Unschuldige Hinrichtung Ludwigs der XVI ‖ König von Franckreich den 21 Januar 1793.» Au centre, un échafaud en maçonnerie, sur lequel le bourreau montre au peuple la tête coupée de Louis XVI; le corps est encore agenouillé à dr., auprès d'une guillotine sommaire. L'abbé Edgeworth, suivi d'un groupe de commissaires, gesticule à g., au pied de l'échafaud; on voit à dr. le piédestal de la statue de Louis XV. La foule, maintenue par une haie de gardes, fait cercle. Au fond, à dr., deux palais, une pyramide et un dôme. A g., un arbre couvert de toutes ses feuilles. [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Cette estampe populaire allemande, dont il n'est pas besoin de souligner les nombreuses invraisemblances, a été décrite par le baron Eug. de Vinck (n° 28).

Hauteur, 0 m. 136; largeur, 0 m. 200.

5178. «Mort de Louis XVI, le 21 Janvier 1793. ‖ A 10 heures 10 minutes la tête de Louis Capet fut séparée de son Corps, etc. . . » Au centre, sur l'échafaud, le bourreau montre au peuple la tête coupée de Louis XVI; à sa gauche, un aide s'apprête à tirer à lui

le corps allongé sur la bascule. Tout autour, gardes, dragons, citoyens armés de piques. Le socle de la statue de Louis XV émerge de la foule, à g. A dr., au pied de l'échafaud, se devine une charrette. Au fond, les Champs-Élysées, sous l'aspect de deux monticules couverts d'arbres dénudés. Au-dessus du tr. c., à g. : « Rev. de Paris »; à dr. « N° 185. P. 202. » [Fol. 21

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 19-26 janvier 1793. Dans le même numéro, sous le même titre, paraissait une autre estampe très voisine représentant les derniers instants avant la mort : dans le même décor et devant la même foule, Louis XVI est poussé vers l'échafaud; l'abbé Edgeworth, arrêté au milieu de l'échelle, prononce les paroles fameuses : « Allez fils aîné de St Louis, le ciel vous attend. » Le carrosse qui a amené le roi est encore au pied de l'échafaud. (Est., collection de l'Histoire de France, Qb 95.)

Eug. de Vinck, n° 20.

Hauteur, 0 m. 091 ; largeur, 0 m. 157.

5179. « **Ludevig den XVI^des^ ‖ Konge af Frankerige Henrettelse med Guillotinen.** » (L'Exécution de Louis XVI, roi de France, avec la Guillotine.) Au centre, sur l'échafaud, qu'entourent des commissaires, des soldats et des spectateurs pleins de joie, Louis XVI est allongé sur la bascule de la guillotine. Le bourreau et deux aides l'entourent. L'abbé Edgeworth est en prières en bas, à g. A dr., un carrosse est arrêté entre l'échelle de l'échafaud et les groupes de Coysevox qui marquent l'entrée des Tuileries. Au fond, constructions du nord de la place de la Révolution. [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Estampe populaire danoise.

Hauteur, 0 m. 135; largeur, 0 m. 202.

5180. « **Dialogue** ‖ je perds une tête », dit une couronne, placée à g.; « j'en trouve une », répond une guillotine, placée à dr. Clairevoie. [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 112; largeur, 0 m. 162.

5181. « **Massacre of the French King!** ‖ View of ‖ La Guillotine; ‖ or the ‖ — Modern ‖ Beheading Machine, ‖ at Paris. ‖ — by which the infortunate Louis XVI (late King of France) suffered on the Scaffold, January 21st, 1793. » Au milieu d'une place, que ferment des maisons à frontons triangulaires, dominées par un

clocher pointu, se dresse un échafaud, entouré de gardes et de spectateurs. La guillotine, vue de face, en occupe le fond; un condamné est couché sous le couteau que le bourreau s'apprête à faire tomber; en avant, un autre condamné, debout, sur la poitrine duquel on lie une large planche. Au-dessous, long commentaire anglais, en deux colonnes, donnant les décrets et ordres relatifs à l'exécution, une description de la guillotine et un récit de la mort. En bas : «London : ‖ Printed at the Minerva Press, for William Lane, Leadenhall-Street, and sold Wholesale at Two Guineas per Hundred. ‖ And sold Retail by every Bookseller, Stationer, &c. in Great Britain, Scotland and Ireland, ‖ Price Six-Pence. ‖ Where may be had an exact and authenticated Copy of his Will, Picre One Penny.» [Fol 23.

Placard typographié, la vignette gravée à l'eau-forte.

Hauteur de la vignette, o m. 142 ; largeur, o m. 081.

5182. «**Massacre of the French King!** ‖ etc. . . » Même titre et même texte que ceux de notre numéro précédent, mais avec une vignette entièrement différente. Sur l'échafaud, qui occupe le premier plan, se dresse la guillotine, de profil. Louis XVI est couché sous le couteau, de forme rectangulaire, que le bourreau, vu de dos, s'apprête à faire tomber. A g., sont disposés deux paniers. A dr., deux aides se tiennent debout à quelque distance. Même adresse, avec quelques variantes, notamment dans les prix qui sont d'une guinée le cent et de trois pence la pièce. [Fol. 24

Placard typographié, la vignette gravée sur bois.

Hauteur de la vignette, o m. 144; largeur, o m. 156.

5183. «**Le Guillotine.**» Gravure vraisemblablement imitée de la précédente, avec quelques variantes : les deux aides ont disparu; un seul panier est disposé sous la guillotine; le couteau est triangulaire; de vastes constructions se dressent au fond, derrière l'échafaud. [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Estampe anglaise.

Hauteur, o m. 147 ; largeur, o m. 094.

5184. «**Het Ombrengen van Lodewyk de XVIe,** ‖ Koning van Vrankryk en Navarre, ‖ Door de Nationaale Conventie, den 21 Ja-

nuary 1793.» Suivent huit vers en hollandais. Au premier plan, sur l'échafaud, se dresse la guillotine sous laquelle est lié le corps de Louis XVI; le sang, s'échappant en gerbe du cou, tombe dans un panier. A dr., le bourreau montre au peuple la tête du roi. A g., l'abbé Edgeworth, en clergyman, lit des prières. Derrière l'échafaud est un haquet chargé d'un grand panier. Au fond, en piles profondes, des gardes nationaux présentent les armes, leur chapeau fiché au bout de leurs baïonnettes. [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Estampe populaire hollandaise (Eug. de Vinck, n° 22).

Hauteur, 0 m. 167 ; largeur, 0 m. 188.

5185. «**Onthoofding van Lodewyk XVI.** ‖ den 21 January 1793.» Au premier plan, l'échafaud, sur lequel se dresse, à g., la guillotine. Le corps de Louis XVI est lié à une planche. Le bourreau montre au peuple la tête coupée. Des gardes armés de hallebardes l'entourent. Derrière la balustrade, on voit des soldats présentant les armes. Au fond, à g., un grand palais. [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Estampe hollandaise (Eug. de Vinck, n° 21).

Hauteur, 0 m. 132; largeur, 0 m. 087.

5186. «**Massacre of the Unfortunate French King**, ‖ with a View of La Guillotine, or the Modern French ‖ Beheading Machine .» Même composition que celle de notre n° 5179 ci-dessus, dont il manque seulement les extrémités latérales. Des chiffres de renvoi désignent les principaux personnages. Sous le tr. c., à dr. : «Thornton sculp.» [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Le baron Eug. de Vinck a décrit sous le n° 26 une pièce anglaise dont la légende est à peu près identique à celle-ci mais dont les dimensions coïncident avec celles de notre n° 5179.

Hauteur, 0 m. 169; largeur, 0 m. 117.

5187. «**Guillotine.**» Elle se présente de trois quarts, occupant presque tout le champ de l'estampe. La tête de Louis XVI tombe sanglante sur le plancher de l'échafaud. Entre les montants, en haut, une sorte de tenaille s'est ouverte pour laisser

échapper le couteau; elle est actionnée par une corde attachée à un treuil. [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 108; largeur, 0 m. 67.

5188. «**Journée du 21 Janvier 1793.** ‖ la mort de Louis Capet sur la Place de la Révolution ‖ & présentée à la Convention Nationale ‖ le 30 germinal par Helman.» Sur l'échafaud, qui se dresse à g., le bourreau montre au peuple la tête coupée de Louis XVI, tandis que deux aides se préparent à enfermer le corps dans un panier. Au pied de l'échafaud, à dr., se tient Santerre, à cheval, le poing sur la hanche, accompagné de quelques dragons. Tout autour, des fantassins coiffés du casque à chenille forment la haie, qui s'étend à dr. jusqu'au socle de la statue de Louis XV. La place, presque entièrement dégagée de spectateurs, est traversée par de longs cordons de gardes nationaux qui agitent leurs tricornes. Au premier plan, une trentaine de citoyens poussent des acclamations. Au fond, de g. à dr., l'Hôtel ci-devant de Coislin, le Garde-Meuble, l'Hôtel ci-devant Florentin et la terrasse des Tuileries jusqu'au *Mercure* de Coysevox. Sous le tr. c. : «Dessiné par Monnet — gravé par Helman.» En bas : «Æparis chez l'Auteur, Rue Honoré N° 1497 près des Jacobins.» En haut, à dr. : «N° 8.» [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte et au burin, par I.-S. Helman, d'après Ch. Monnet. Planche appartenant à la série signalée dans la notice de notre n° 1429 ci-dessus. Tirage de Decrovan (1838).

Quoique datée du 19 avril 1794 et par conséquent postérieure d'un an aux événements, cette estampe est certainement une des plus dignes de foi parmi celles qui représentent la mort de Louis XVI. Pour tous les détails qui peuvent être contrôlés (topographie, costumes), elle se montre d'une remarquable exactitude (Eug. de Vinck, n°s 15 et 16).

Hauteur, 0 m. 264; largeur, 0 m. 430.

5189. **La même estampe**, coloriée, tirage ancien, avant le n° 8 en haut à dr. [Fol. 27

5190. «**Fin tragique de Louis XVI.** ‖ Executé le 21 Ianvier 1793 sur la Place de Louis XV dite Place de la Revolution. ‖ Je meurs innocent des crimes dont on m'accuse, etc...» Au centre, sur l'échafaud, le bourreau d'un geste violent montre au peuple la tête

coupée de Louis XVI, de profil à dr. Derrière lui, un aide tient le bout d'une longue corde qui vient d'actionner le déclic. Un autre aide, agenouillé, dispose un drap dans le panier où l'on va renfermer le corps. Tout autour, les gardes nationaux, en rangs pressés, présentent les armes; derrière eux sont alignés les dragons. Au premier plan, quelques citoyens et citoyennes dont certains manifestent leur joie en dansant; des bonnets s'agitent au-dessus de la foule et même sur le carrosse du roi, arrêté au fond, à g., devant le Garde-Meuble. A l'horizon, le dôme de l'Assomption et les arbres des Tuileries. Sous le tr. c. : « dessiné d'aprés nature par Fious — Gravé par Sarcifu. » En bas : « A Paris chez les Marchands de Nouveautés. » [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte. Pendant de notre n° 5119. Les noms des auteurs, Fious et Sarcifu, parfaitement inconnus, sont sans doute des pseudonymes. Cette pièce, décrite, sous le n° 24, par le baron Eug. de Vinck, qui en a justement noté l'accent étranger, est cependant une de celles qui eurent le plus de succès; on en trouvera ci-dessous dix copies ou contrefaçons françaises ou étrangères, auxquelles il faudrait en ajouter encore trois que conserve la collection Hennin (tome CXXX).

Hauteur, o m. 141; largeur, o m. 197.

5191. « **Fin tragique de Louis XVI...** » Contrefaçon du numéro précédent, avec le même titre et la même adresse. Sous le tr. c. : « Dessiné d'apres nature par Fious — Gravé par Beau. » [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte, exécutée par un artiste non moins inconnu que ceux qui lui ont fourni son modèle.

Se distingue de la précédente par un travail plus lourd et un dessin moins lisible.

Hauteur, o m. 140; largeur, o m. 195.

5192. « **Fin tragique de Louis XVI...** » Copie du n° 5190, avec le même titre, suivi de la traduction en allemand des dernières paroles de Louis XVI. Sous le tr. c. : « d'apres nature par Fious — Gravé par Sarcifu. » En bas : « à Paris et Straspurg ches les Marchands de Nouveautés. » [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte. Malgré les signatures, ce n'est qu'une contrefaçon de l'estampe publiée à Paris.

Hauteur, o m. 140; largeur, o m. 194.

5193. « **Fin tragique de Louis XVI...** » Même composition et même lettre; mais la traduction allemande des dernières paroles de Louis XVI est inscrite au-dessus du tr. c. Sous le tr. c. : « Dessiné d'aprés nature par Fious. — Gravé par Sarcifu. » En bas : « A Paris chez les Marchands de Nouveautés — Se vende chez J. M. Will à Augsbourg. » [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte. Malgré la signature, c'est une simple contrefaçon de notre n° 5190, destinée à servir de pendant à notre n° 5121; elle est sans doute de la main du graveur-éditeur Johann Martin Will (ci-dessus n° 920).

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 194.

5194. « **Fin tragique de Louis XVI — Das Traurige Ende Ludwigs XVI...** » Même composition et même titre, disposé en deux colonnes : en français, à g.; en allemand, à dr. En bas : « nach der natur gezeichnet p. Fious. ‖ Zuhaben beij Clausner in Zug. » [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte, exécutée vraisemblablement par le graveur-éditeur suisse Clausner, dont on connaît quelques paysages et portraits assez médiocres.

Hauteur, 0 m. 141; largeur, 0 m. 196.

5195. « **Trauriges Ende Ludwig des XVI.** ‖ hingerichtet den 21. Ian. 1793 auf dem Plaz Ludwigs des XV der Revolutions Plaz genanndt ‖ Ich sterbe unschuldig, u-s. w. » Même composition. Sous le tr. c. : « Nach der Natur Gezeichnet von Fious — Nach Sarcifu copirt von Ch. Meichelt. A. Gabl. direx. » En bas : « verlegt von Ambr. Gabler in Nürnberg. » [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte, exécutée d'après notre n° 5190 pour le graveur-éditeur nurembergeois Ambroise Gabler, né en 1764, par son élève Christian Meichelt, né en 1776 (Eug. de Vinck, n° 25).

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 195.

5196. « **Fin tragique de Louis XVI — Fine tragico di Luigi XVI, etc.** » Copie de notre n° 5191. Le titre est disposé en deux colonnes : en français, à g.; en italien, à dr. Sous le tr. c. : « Dessiné d'apres nature par Fious — Gravé par Beau — Copiato dall'Originale francese. — Arcangelo Magini fece. » En bas : « A Paris chez les Marchands de Nouveautes. — In Loreto per gl'Eredi Sartorj. » [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte, par A. Magini. On n'a aucun renseignement sur ce graveur, non plus que sur ses éditeurs, les héritiers de Sartori.

Hauteur, 0 m. 139; largeur, 0 m. 194.

5197. «**Ludwigs XVI Todt.**» Copie, légèrement réduite, de la partie centrale de notre n° 5190. On ne voit à g. qu'une partie du dôme de l'Assomption. [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte, anonyme. L'exemplaire est rogné et ne conserve qu'une partie de la lettre. On voit en effet dans la collection Hennin, tome CXXX, une copie en contrepartie de cette estampe, avec le même titre, mais au bas de laquelle on lit en outre la traduction allemande des dernières paroles de Louis XVI : «Ich sterbe unschuldig, etc.»

Hauteur, o m. 111; largeur, o m. 081.

5198. **La même estampe**, coloriée, avec marges et avant toute lettre. [Fol. 31

5199. «**Die Ermordung Ludwigs XVI** : Brandmarkung unsers Jahrhunderts.» Autre copie de la partie centrale de notre n° 5190. On voit, à g., l'Assomption et l'extrémité du Garde-Meuble. En haut, à dr. : «N° 5.» [Fol. 31

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 097; largeur, o m. 056.

5199 *bis*. «**Enthauptung Ludwig des XVI.**» Au centre, sur l'échafaud, le bourreau soulève à deux mains la tête coupée de Louis XVI; un aide se penche vers un groupe de spectateurs qui se précipitent pour tremper leurs mouchoirs dans le sang du roi. Au premier plan, deux groupes de soldats et de citoyens, parmi lesquels on remarque, à g., Santerre, à cheval, vu de dos, et un garde qui soutient une femme évanouie. Au-dessus d'eux l'on voit flotter un drapeau avec le mot «Liberté» et l'on aperçoit le carrosse qui a amené Louis XVI. Au fond, le dôme de l'Assomption et le haut du Garde-Meuble, dont la façade s'infléchit en fer à cheval du côté de la rue Royale. Sous le tr. c. : « Kimpfel del. — Buchhorn Sculp.» [Fol. 32

Gravure à à l'eau-forte, par Karl Ludwig Bernhard Buchhorn, d'Halberstadt (1770-1856), professeur de gravure à l'Académie de Berlin, d'après le peintre Johann Christoph Kimpfel (1750-1805).

Hauteur, o m. 207; largeur, o m. 268.

5200. «**Louis XVI le dernier roi de France et de Navarre.**» En buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale supportée par un socle sur lequel se devine une vue de l'exécution de Louis XVI.

A g., un éclair va frapper un vase d'où s'échappe une épée. A dr., la France en pleurs tient un papier où on lit : « Né ‖ 1754 le 23 ‖ Aout ‖ Immolé le 21 ‖ Jan 1793. » [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte, anonyme. La scène de l'exécution est imitée du dessin de Fious (n° 5190).

Eug. de Vinck, n° 35.

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 087.

5201. **Louis XVI.** Son portrait et vue de son exécution. Double de notre n° 417 ci-dessus. [Fol. 33

Ainsi qu'on l'a déjà indiqué au chapitre des portraits du roi, cette planche est une transformation du portrait gravé par Bartolozzi, d'après Boze. La vignette à l'aquatinte que l'on a ajoutée au bas de l'estampe est une réduction, d'ailleurs supérieure à l'original, de la gravure populaire publiée par Basset et décrite sous notre n° 5171.

Le baron Eug. de Vinck, qui a décrit la présente estampe sous le n° 34, note dans les marges deux points de repère qui semblent destiner la planche à un tirage en couleurs.

Hauteur de la vignette, 0 m. 108; largeur, 0 m. 191.

5202. **Louis XVI.** Son portrait et vue de son exécution. L'un et l'autre copiés en réduction sur l'estampe précédente, mais disposés un peu différemment. La vignette occupe toute la face antérieure d'un socle sur lequel le médaillon est posé en équilibre. Sur le tr. c., à g. : « Brion de la Tour del. » [Fol. 34

Gravure à l'aquatinte, anonyme, d'après Brion de la Tour (ci-dessus, n° 735), qui avait déjà dessiné un portrait de Louis XVI lors de l'affaire du collier (ci-dessus, n° 376).

Hauteur, 0 m. 209; largeur, 0 m. 134.

5203. « **Louis XVI King of France.** » En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale. Au-dessous, dans une bordure rectangulaire, petite scène à quatre personnages vêtus de costumes de fantaisie et figurant l'exécution de Louis XVI. Sous le tr. ovale : « J. Chapman — sculpsit. » En bas : « London : Published as the Act directs, Decr 23 1804, by J. Wilkes. » [Fol. 34

Gravure au pointillé, par John Chapman, artiste sur lequel les renseignements biographiques font à peu près défaut, mais dont on connaît un assez grand nombre de portraits et d'illustrations au pointillé et au burin, échelonnés entre 1792 et 1823, la plupart destinés à l'*European Magazine*.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 162; largeur, 0 m. 113.

5204. « **Lodewyk XVI.** » À mi-corps, de trois quarts à droite, en grand manteau royal, dans une bordure ovale drapée d'hermine. Le chapeau que portait Louis XVI à la séance d'ouverture des États est figuré dans l'angle inférieur droit avec les ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Au bas du médaillon est fixé par deux rosettes un drap sur lequel est figurée l'exécution de Louis XVI. En avant, un enfant agenouillé pleure sur l'écusson brisé aux armes de France et de Navarre. Sous le tr. c., à la pointe : « G. Kitsen sculp. 1793 — Callet Peint. » En bas : « Te Rotterdam by J. J. Meijneken en A. Danserweg Wz. »; et plus loin, à la pointe : « Profdruk . . . » [Fol. 35

Gravure à l'eau-forte et au pointillé, par G. Kitsen, dont nous connaissons seulement un petit portrait au pointillé de Charlotte Corday, publié à Rotterdam en 1794. Le portrait de Louis XVI, par Callet, que reproduit en partie la présente estampe, est celui dont il a été parlé à propos du n° 366 ci-dessus.

Le baron Eug. de Vinck, qui a décrit notre pièce sous le n° 30, en a signalé l'extrême rareté.

Hauteur, 0 m. 286; largeur, 0 m. 212.

5205. « **Louis Seize Roi de France et de Navarre.** » En buste, de trois quarts à gauche (type de Boze), dans une bordure ovale. Celle-ci est posée en équilibre sur un socle à la face antérieure duquel est fixée une petite vue de l'exécution de Louis XVI. Au-dessous : « W. J. Strunck Sculp. Amst. » [Fol. 35

Gravure au pointillé, par W. J. Strunck, graveur hollandais dont l'œuvre et la vie n'ont point rencontré d'historiographe.

Eug. de Vinck, n° 33.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 221; largeur, 0 m. 138.

5206. « **Matiere à reflection pour les jongleurs couronnées** ‖ qu'un sang impur abreuve nos sillons. » Entre ces deux lignes, tête coupée de Louis XVI, de profil à gauche, présentée au peuple par la main du bourreau. La bouche entr'ouverte laisse voir les dents, et le cou est coupé à mi-longueur. Sous le tr. c., un niveau coiffé d'un bonnet phrygien et enveloppé d'un commentaire en 9 lignes : « Lundi 21 Janvier 1793 à 10 heures un quart du matin sur la place de la revolution, ci devant appelé Louis ‖ XV, le Tiran est tombé sous le glaive des Loix, etc. . . . *Extrait de la 3e Lettres de Maximilien Robespierre — à ses commetans.* » En bas : « A Paris chez

Villeneuve Graveur rue Zacharie St Severin Maison du passage N. 72.» [Fol. 36

Gravure à l'aquatinte, anonyme, publiée chez l'éditeur révolutionnaire Villeneuve. Une contrefaçon allemande du second état de cette estampe existe dans la collection Hennin, tome CXXX.

Eug. de Vinck, n° 29.

Planche IX, page 251 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 141.

5207. **La même estampe**, état postérieur. Le profil du roi a été modifié : la bouche est fermée, le menton plus saillant, les joues plus pleines; le cou semble plus court. [Fol. 36

5208. «**Ecce Veto** ‖ Louis Capet le Charles IX du 18e siècle.» Dans un médaillon ovale à fond presque noir, tête coupée de Louis XVI, de trois quarts à gauche, présentée au peuple par la main du bourreau. [Fol. 37

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Estampe rognée, comme la plupart de celles qui proviennent de la collection Soulavie.

Voir au Cabinet des Estampes, dans la série N2, au mot Louis XVI, une variante de cette pièce: elle est gravée au pointillé, en contrepartie, dans un cadre rectangulaire, et porte la légende : «Ecce veto ‖ Le 21 Janvier 1793 à dix heures vingt minutes du matin.» Dans la marge inférieure, on lit au crayon, d'une écriture ancienne : «Par David»; mais rien, à notre connaissance, ne justifie cette attribution.

Voir aussi plus loin (n° 5228) une réduction de la présente estampe qui figure en guise d'écusson au bas d'une aquatinte publiée par Villeneuve.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 112; largeur, 0 m. 092.

5209. «**Louis le traitre lis ta sentence.**» Passant au travers d'un mur, une main, munie d'une plume d'oie, écrit : «Dieu a calculé ton reigné et la mis afin. ‖ tu as-été mis dans la Balance et tu as-‖ été trouvé trop léger.» Dans la marge inférieure est figurée une guillotine avec ces mots : «Elle attend le coupable.» Autour de cette vignette, commentaire en douze lignes : «Cent fois coupable et cent fois pardonné, Louis le — Dernier a trop éprouvé la bienveillance et la générosité ‖ du peuple pour ne pas se rendre cette justice, qu'il doit avoir — épuisé tous les sentimens d'humanité, etc... ‖ *Extrait de la reponce du C.* Durocher *au reflection de l'agioteur Necker.*» En bas : «à Paris chez Villeneuve Graveur, Rue Zacharie St Severin Maison du Passage N° 72.» [Fol. 37

Gravure à l'aquatinte, anonyme, publiée chez l'éditeur révolutionnaire Villeneuve à la fin du procès de Louis XVI. Le commentaire qui l'accompagne est emprunté à la page 13 de la *Réponse d'un Sans-Culotte aux Réflexions de Necker sur le procès de Louis Capet*, par L. Durocher (s. l., 1792, in-8°). [B. N., Impr., 8° Lb[41] 152.] Il s'agit des *Réflexions* de Necker mentionnées au n° 5108 ci-dessus.

Pièce provenant de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 203; largeur, 0 m. 171.

5210. «Rouw-Klagt, ‖ op het smertelyk en aandoeulyk Onthalzen van ‖ Lodewyk den XVI[de]. ‖ Koning van Frankryk en Navarre. ‖ Op een Moordschavot, binnen Parys, den 21 January 1793.» Suit une notice de 5 lignes en deux alinéas. Au-dessous, sur l'air : «O Holland Schoon, enz» 28 couplets de 8 vers, disposés sur 4 colonnes. Voici le premier :

Myn Landgenooten hoort myn aan,
En luistert naar myn reden,
Ach blyft een weinig by my Staan,
Ik kom thans voor uw treeden,
Met een verhaal, waarvan men yst,
Waarvan ons't hair ten berge ryst,
Ja't koudste hart moet schrikken,
Alle uur, alle oogenblikken.

Encadrement rectangulaire noir. [Fol. 38

Placard imprimé. Papier.

Hauteur, 0 m. 370; largeur, 0 m. 295.

5211. **Invitation au Service pour le repos de l'âme de Louis XVI.** Monument funéraire aux armes et au chiffre de Louis XVI, entouré de figures allégoriques. Au pied du monument se déroule un papier où on lit : «Mrs les Sindics de l'église ‖ françoise Vous invitent d'assister ‖ au Service qui sera celebrè aleglise ‖ catholique françoise le II Mars pr ‖ le repos de l'ame de S. M. T. C. ‖ Louis XVI Roi de france et de ‖ Navarre & & ‖ L'Oraison funébre sera prononceé par M[s] l'abbé Moisaut ‖ et la musique de la ‖ Composition du s[r] ‖ Poulleau.» En bas : «F. X. Hottenberger in., scl. et incp.» [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par Hottenberger, graveur sur qui nous n'avons aucun renseignement.

Hauteur, 0 m. 139; largeur, 0 m. 158.

5212. « **Catafalco eretto nella Chiesa di S. Luigi de' Francesi** ‖ per l'Essequie di Luigi XVI Re di Francia. » Élévation d'un catafalque sur le socle duquel est appliqué en médaillon le buste de Louis XVI, de profil à gauche. On lit dans la marge inférieure : « qu'on n'impute pas à la *Nation Françoise* le Crime qui va se commettre : ‖ Je meurs innocent, et Je pardonne à Ceux qui me donnent la mort. ‖ *Dernières paroles de Louis XVI.* » Sous le tr. c. : « Franc. Belli Architetto dis. — G. Perini inc. in Roma. » Au verso, entre l'*Imprimatur* et les *Errata*, se lit l'adresse : « Le même se vend in *octavo*, chez MM. Bouchard et Gravier Libraires, Rue du Cours, en face du Palais de S. E. Mgr le Cardinal de Bernis, et chez les principaux libraires de Rome et de l'Etat Ecclésiastique. » [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte, par Giuseppe Perini, né à Rome en 1748, d'après un architecte peu renommé, Francesco Belli. Cette planche terminait l'*Oraison funèbre de Sa Majesté trés-chrétienne Louis XVI, prononcée en latin dans la chapelle du Quirinal en présence de notre T. S. P. le pape Pie VI*, par Mgr Léardi de Casal-Montferrat, camérier secret de S. S., et traduite par M. l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, archidiacre official et vicaire général de Dijon. A Rome, 1793, de l'Imprimerie des Lazarini, 50 pages in-4° (Bibl. nat., Impr., 4° Lb^{41}, 2675).

La nouvelle de l'exécution de Louis XVI parvint à Rome au début de février 1793, c'est-à-dire quelques jours à peine après le meurtre de Basseville. De nouvelles manifestations contre-révolutionnaires eurent lieu et le pape, par prudence, retarda jusqu'au 28 septembre le service funèbre qui fut célébré au Quirinal et dans lequel Mgr Léardi prononça l'oraison funèbre citée ci-dessus.

Mais le cardinal de Bernis, qui se considérait encore comme le représentant de la France à Rome, quoiqu'il eût été officiellement privé de son titre pour n'avoir pas prêté serment, désira rendre à son tour un suprême hommage à la mémoire du roi. Un service fut célébré le 12 novembre, en présence de Mesdames, tantes de Louis XVI, et des principaux émigrés, dans cette église Saint-Louis des Français, qui était une sorte d'enclave de notre pays en terre romaine. Voici, empruntés à l'ouvrage de M. Frédéric Masson sur le cardinal de Bernis, quelques détails de la cérémonie, qui ne concordent d'ailleurs que très approximativement avec notre estampe :

« A l'intérieur un énorme dais décoré d'or et d'argent et suspendu au-dessus d'un mausolée grandiose de marbres de toutes couleurs; aux quatre coins du mausolée fument des cassolettes, sur le sommet est figurée une urne cinéraire ornée de l'effigie de Louis XVI et chargée des insignes royaux; cette urne est voilée d'un grand crêpe noir. Dans les nefs latérales, des orchestres jouent des marches funèbres; au chœur, la messe de *Requiem*, composée expressément par Pietro Crispi, maître de chapelle de Saint-Louis, fut célébrée par l'archevêque de Damas, etc. »

Hauteur prise du témoin, 0 m. 176; largeur, 0 m. 179.

5213. « **Apothéose de Louis XVI.** ‖ Fils de St Louis, Montez au Ciel — 21 Janvier 1793. » Louis XVI, de trois quarts à droite, drapé à l'antique, s'élève au milieu des nues qui s'entr'ouvrent pour laisser voir un bout de la place de la Révolution. Au premier plan, à g., agenouillé sur le plancher de l'échafaud, l'abbé Edgeworth montre le ciel du doigt. En bas : « A Paris chez J. Marchand Graveur, Rue St Jacques N° 30 — Déposé à la direction des Estampes. » [Fol. 40

Gravure au pointillé.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 183.

5214. « **L'abbe Edgworth de Fermont**, ‖ Confesseur de Louis XVI. ‖ Fils de St Louis montez au Ciel, etc. . . ». En buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale. Au-dessous : « De St Aubyn pinx[t] — Anth[y] Cardon sculp[t]. » En bas : « Published June 1. 1800, by De St Aubyn N° 61, Berners Street. » [Fol. 40

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 080; largeur, 0 m. 071.

5215. « **Fils de St Louis Montez au Ciel.** » Cette inscription est tracée sur une banderole tenue par un ange. Celui-ci soutient de la main g. Louis XVI, de profil à gauche, drapé à l'antique et à demi caché par un nuage. En haut, à g., saint Louis tendant une palme. En bas, au milieu d'une clairière, est dressé un piédestal, sur lequel est placé le « Testament » de Louis XVI et devant lequel se dresse la France éplorée. Sous le tr. c. : « P. W. Schwanz [*corr.* : Schwarz] fec[t]. » [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte, par Paul Wolfgang Schwarz, graveur allemand, élève de Christian von Mechel, né à Nüremberg en 1766, mort vers 1815.

En voir une copie très voisine, sans aucune lettre, dans la collection Hennin, tome CXXX.

Hauteur, 0 m. 304; largeur, 0 m. 205.

5216. [**Apothéose — de Louis XVI.** ‖ **Roi de France — et de Navarre.**] Revêtu du manteau royal, Louis XVI, en pied, de trois quarts à gauche, s'élève dans les nues, une palme dans la main gauche et la main droite sur le cœur. Autour de lui volent des chérubins; à ses pieds Marie-Antoinette, Madame Royale et le Dauphin émergent des nuages. Sous le tr. c., à g. : « C. Chas-

selat del.»; à dr. : «J. Duplessi-Bertaux»; au milieu : «terminé par J. L. Ribault 1814.» Une petite tête sert de remarque dans la marge inférieure à g. [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte et au burin. Décrite par le baron Eug. de Vinck, n° 47.

Un état antérieur, à l'eau-forte pure et avec la signature seule de Duplessi-Bertaux, est conservé dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb 95). Dans la série N2, au tome IV des portraits de Louis XVI, figure un état postérieur, avec le titre que nous donnons ci-dessus entre crochets et l'adresse : «A Paris, chez Remoisenet, quai Malaquais, N° 9.»

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 125.

5217. **Monument à la mémoire de Louis XVI.** Sarcophage surmonté d'une pyramide où est appliqué le buste de Louis XVI, de profil à gauche, entouré d'un ovale en forme de serpent. Au fond, deux cyprès. Le tout inscrit dans un cercle. Sur le sarcophage, on lit :

Ci-Gît Louis qui malgré ses bienfaits,
Fut immolé par ses propres sujets;
Et qui par un courage inconnu dans l'histoire;
Sut, sur son échafaut triompher de sa gloire. [Fol. 42

Gravure à l'aquatinte, anonyme, imprimée en noir et bleu (points de repérage). Dessus de boîte.

Diamètre, 0 m. 074.

5218. «**The doleful Tribute of a ‖ French Loyalist ‖** to the Memory ‖ of his injured Sovereign.» Buste de Louis XVI, de profil à gauche, dans un camée entouré d'un nuage. Au-dessous, dans un paysage, un tombeau sur lequel repose un agneau sacrifié et à la face antérieure duquel on lit : «Fils de St Louis ‖ montez au ciel.» Au-dessous : «Il vit toujours pour nous ‖ Sachons mourir pour lui.» Pièce ronde. Sous le tr. circulaire : «J. H. delin. — I. Condé Sculp^{t}.» En bas : «Published by Mr Janvry N° 1. Gerard Street, corner of Nassau Street, ‖ And to be had of J. F. Tomkins, N° 49, New Bond Street. — Price, 2^{s} 6^{d}.» [Fol. 42

Gravure au pointillé, imprimée en bistre.

Dans la série N2 du Cabinet des Estampes, au tome III des portraits de Louis XVI, sont conservés un état avant toute lettre, imprimé en noir, et un état avant le titre, imprimé en couleurs.

Diamètre, 0 m. 083.

5219. **Pièce commémorative.** La France en deuil, une couronne à la main, s'appuie sur un monument funéraire, dont le profil dessine la silhouette de Louis XVI. Un saule pleureur l'abrite de ses branches qui dessinent, sur le fond blanc, les silhouettes de Marie-Antoinette, de Mme Royale et du Dauphin. Sur le socle, dates de la naissance et de la mort du roi. Le tout enfermé dans un rond, qui s'inscrit à son tour dans un rectangle au bas duquel on voit, sous une couronne d'étoiles, les bustes, de profil à gauche, de Louis XVI, de Marie-Antoinette et du Dauphin. En bas : « à Paris, chez Gautier, rue Poupée, N° 7. — Déposé à la Direction générale. » [Fol. 42

Gravure au pointillé, anonyme.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 122; largeur, o m. 085.

5220. « **Proh Dolor ‖ Illis non tumulus alter.** » Sur un tombeau recouvert des attributs royaux, se font face deux médaillons ovales représentant les bustes de Louis XVI, de profil à gauche, et de Marie-Antoinette, de profil à droite. De part et d'autre, la France et la Religion en deuil. Au-dessous : « 1793 ». Pièce ronde. En bas : « Se vend à Paris chez Valliari. » [Fol. 42

Gravure au pointillé, anonyme. Dessus de boîte.
Gower, n° 353.

Diamètre, o m. 078.

5221. « **Regrets de la Famille Royale ‖ des Bourbons, ‖** sur le tombeau ‖ de Louis XVI. » Autour d'un tombeau décoré de trois fleurs de lys, se tiennent, à dr., Louis XVIII et la Dauphine; à g., le comte d'Artois, le duc d'Angoulême et le duc de Berry. Au-dessus, figure allégorique présentant une branche de lys. Pièce ronde. Sous le tr. circulaire : « Taunay del. — Ab. Girardet sculp. » En bas : « Se vend a Paris chez Veron Rue Mouffetard n° 264 ‖ Deposé à la Direction des Estampes. » [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte, par Abraham Girardet, d'après Taunay.

Diamètre, o m. 089.

5222. **Pièce commémorative.** Tenant un écu qui porte les mots : « Testament ‖ de ‖ Louis XVI », la France s'appuie sur un tombeau de marbre dont les pieds sont terminés par des griffes. Sur ce tom-

IMPRIMERIE NATIONALE.

beau est un vase funéraire dont le profil dessine sur le fond blanc la silhouette de Louis XVI, de profil à g. Au-dessus, un petit ange en pleurs vole en déroulant un papier où on lit : « 21 ‖ Janvier ‖ 1793 ». [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Décrite sous le n° 59 dans l'ouvrage du baron Eug. de Vinck.

Hauteur, 0 m. 176 ; largeur, 0 m. 118.

5223. « **Un Sans culotte instrument de crimes** dansant au milieu des ‖ horreurs, vient outrager l'humanité pleurante aupres d'un ‖ cenotaphe. Il croit voir l'ombre de l'une des victimes de la revo ‖ lution qui le saisit a la gorge. Cette éffrayante apparition ‖ le suffoque et le renverse. » Le sans-culotte, qui occupe la droite de l'estampe, agite en face de l'« Humanité » un drapeau tricolore portant l'inscription : « Fête du 21 Janvier »; à hauteur de sa gorge, se dessine sur le fond blanc une silhouette de Louis XVI, de profil à dr.; de sa poche sortent « Le Bois » et le « Journal de Marat »; il danse sur une « Liste des ‖ Fusillés », une « Liste des Noyés », une « Liste des ‖ Mitraillés », des « dilapidations », des « pillages ‖ meurtres ‖ incendies ». Au fond, des personnages vêtus à l'antique et groupés autour du drapeau de la « Liberté », assassinent femmes et enfants devant le palais des Tuileries. [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte, anonyme, qui eut un grand succès, à en juger d'après les trois imitations ci-dessous.

Hauteur, 0 m. 164 ; largeur, 0 m. 132.

5224. « **Un sans culotte instrument de crines** (*sic*), **etc...** » Imitation assez grossière de l'estampe précédente. Elle est caractérisée par les coquilles suivantes dans la lettre : « hunanité... appa-ritton... Fusiles... etc. ». [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 160 ; largeur, 0 m. 133.

5225. « **Un sans culotte, instrument de crimes, etc...** » Copie réduite de notre n° 5223, dans un ovale en largeur. Une porte grillée, de hauteur démesurée a été ajoutée à droite du pavillon de Flore, pour terminer la composition. [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte et au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 094; largeur, 0 m. 113.

5226. « **Un Sans-Culotte Instrument de Crimes**, etc. . . » Copie réduite de notre n° 5223, dans une bordure ronde encadrée rectangulairement. Les brigands figurés au fond ont été revêtus de costumes modernes. Dans les branches du saule qui protège l'« Humanité », on découvre les silhouettes de Marie-Antoinette et du Dauphin. [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 105.

5227. « **Louis XVI, attended by Religion & Charity, enters the Elysian Fields**, etc. . . » Louis XVI, de profil à gauche, suivi de la Religion et de la Charité, est reçu aux Champs-Élysées par Charles Ier, qui lui tend la palme du martyre, par Socrate, qui lui offre la couronne de l'immortalité, et par Mucius Curtius, debout à g. près de son cheval, tandis que Diogène, assis, ayant enfin trouvé son homme, souffle sa lanterne. Dans la marge inférieure, armes de Mary Elisabeth, marquise de Buckingham, à qui est dédiée l'estampe. Sous le tr. c. : « John Warren Esqr delt — Engraved by I. Godefroy. » En bas : « London, Published as the Act directs. Sepr 5th 1793. by Mr Parr. N° 52 Pall Mall. » [Fol. 46

Gravure au pointillé, imprimée en bistre, par Jean Godefroy, d'après John Warren.

Eug. de Vinck, n° 38.

Hauteur, 0 m. 226; largeur, 0 m. 326.

5228. « **Réception de Louis Capet aux Enfers** ‖ par grand nombre de brigands ci-devant couronnées. » L'estampe est décrite et expliquée par le commentaire suivant, placé dans la marge inférieure de part et d'autre d'un médaillon ovale où figure la tête coupée de Louis XVI, copiée en réduction sur notre n° 5208 ci-dessus : « Aux Républicains — Français. ‖ Le parjure Capet sa tête sous le bras sort de la Barque à Caron, il est reçu par Charles Neuf, comme — lui assassin des Français qui le presente à Charles premier dont les Anglais libres alors firent Exemple à ‖ Londres le 29 Janvier 1649, à Joseph deux et Léopold deux, les dignes freres de sa chaste Epouse; le dernier tyran — de la Suede éffrayés d'une telle apparition tombe en sincope. ‖ le fanatique Louis Neuf dont les Prêtres menteur ne rougirent pas de faire un Saint, Henri quatre,

et Louis quatorze tenant — chacun à la main la pièce qui motive la justice de leurs demeures en ce lieu [ce sont les « croisades ‖ en Palestines », le « Code ‖ des Chasses » et la « Révocation ‖ de l'Edit de ‖ Nantes. »] se regarde et ne peuvent étonnés d'un ‖ pareil spectacle aller au devant de leur petit fils, le Dauphin pere du tyran accourt pour le voir, le quinzieme Capet — de crapuleuse mémoire [il brandit les « Rendez-vous ‖ du Parc aux ‖ Serfs. . . »] veut aussi s'aprocher mais il est retenu par plusieurs femmes dont le désordre des vêtemens ‖ annonce la prostitution. Sur le devant du tableau son ses fideles agents Favras, Laporte, Durosoi, Bacman — Lessart, La Riviere, Brisac, Montmorin, la Lambale, &ce. . . ‖ Les infames Médécis, Brunehaut et Frédégonde, se précipitent vers la fatale nacelle dans l'espoir d'y trouver la messaline — Antoinette leur émule; un Génie infernal leur crie avec un Cornet a Bouquin je la prècede [Marie-Antoinette s'avance en effet, venant du Temple, la tête dans ses mains. Au-dessus vole une guillotine] ‖ Apres avoir remis au Fanatisme le Testament du tartufe. . . le nautonier — Caron pousse sa Barque vers l'autre rive ou l'attend le scélérat et infâme Paris digne satellite de Capet assassin de M^le^ Pelletier. ‖ Dans le lointain on apperçoit les Champs Elisées ou l'ombre des victimes qu'à fait périr les perfidies multipliés du traitre — s'amusent à danser autour de l'arbre de la Liberté qu'ils y ont élevé sous les auspices de l'Etre Suprême . . . » Sous le tr. c. : « Composé et Gravé — Par Villeneuve. » En bas : « A Paris chez Villeneuve Graveur rue Zacharie St Severin Maison du Passage, N° 72. » [Fol. 47

Gravure à l'aquatinte, l'écusson au pointillé. Par exception, Villeneuve ne l'a pas signée seulement comme éditeur, mais aussi comme dessinateur et graveur.

Eug. de Vinck, n° 37.

Hauteur, o m. 268; largeur, o m. 367.

5229. « Apothéose — de Louis XVI. ‖ Ce vertueux Monarque est reçu au séjour des Bienheureux, par St Louis, Louis XII, Henri IV, Louis XIV et Louis XV, ses illustres ayeux. » Il est agenouillé, de profil à droite, et revêtu du manteau royal. Dans la marge inférieure, écusson aux armes royales et dédicace à Monsieur, comte d'Artois, signée : « Goustdulompré. » Sous le tr. c. : « Chasselat del^t^ — Dulompré sculp^t^. » En bas : « A Paris, chez

Dulompré et Pourvoyeur, Rue du Murier, N° 2 — Déposé à la Direction. » [Fol. 48

Gravure au pointillé.

Hauteur, 0 m. 229 ; largeur, 0 m. 307.

5230. « **Louis XVI offrant** — à **Dieu son Testament**, ‖ sous la protection — de Saint Louis. » Louis XVI est debout, de trois quarts à droite, en grand manteau royal, tenant son testament de la main dr.; à ses pieds, de g. à dr., le Dauphin, Mme Royale, Marie-Antoinette et Mme Élisabeth; derrière lui un génie malfaisant voile les armes royales; dans les nuages apparaissent saint Louis et deux anges porteurs de la couronne et de la palme du martyre. Au-dessus de la bordure, la Religion accablée. Dans la marge inférieure, de part et d'autre d'une vignette aux armes de France : « Inventé et Dédié à S. A. R. — Madame, Duchesse d'Angouleme. ‖ Par son très-Humble et très-Dévoué Serviteur Crevel, ‖ Déss^nt^ de St Romain — de Rouen. » Au-dessous, commentaire justifiant l'auteur d'avoir représenté Louis XVI en manteau royal. Sous le tr. c. : « Déssiné par B. Pêcheux. — Gravé par L.-H. Brevière. » En bas : « Déposé à la Direction de la Librairie. » [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Louis-Henri Brévière, connu surtout par ses gravures sur bois, d'après Benoit Pêcheux, peintre d'histoire et de portraits, né à Rome, en 1779.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 334, largeur, 0 m. 209.

5231. « **21 Janvier.** » Sortant à demi du tombeau, Louis XVI, de profil à droite, dit : « Je pardonne de tout mon cœur à ceux ‖ qui se sont fait mes ennemis. . . » Sur les marches qui supportent la cuve funéraire sont les attributs royaux et le « Testament de Louis XVI ». Au premier plan, à g., un cyprès ; au-dessus du roi, un saule pleureur dont les feuilles dessinent les silhouettes de Marie-Antoinette, du Dauphin et de Mme Royale, de profil à gauche. En bas : « Chez J. Marchand Graveur, Rue S. Jacques N° 30 — Déposé à la direction des Estampes. » [Fol. 49

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 230 ; largeur, 0 m. 189.

5232. « **L'ombre de Louis XVI.** » Portrait du roi, en buste, de trois quarts à droite, émergeant d'un nuage et couronné d'étoiles. En bas, entouré de fleurs et d'attributs, un rouleau contenant le

« Testament ‖ de ‖ Louis XVI. » Clairevoie. Au-dessous du titre : « A Paris, chez Aug^tin Legrand, Rue Hautefeuille, N° 18. — Déposé le (*sic*) Janvier 1816. » [Fol. 49

Gravure au pointillé, publiée chez le graveur-éditeur Augustin Legrand, sur lequel quelques indications ont été déjà données ci-dessus (n° 713). Sous la Restauration, Legrand grava de nombreux portraits de l'ancien et du nouveau souverain, seuls ou accompagnés de la famille royale.

La date de dépôt est incomplète dans tous les exemplaires que nous connaissons de la présente pièce.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 285; largeur, 0 m. 226.

5233. « **Fac Simile ‖ du ‖ Testament de Louis XVI**, ‖ seule édition autorisée ‖ Par le Ministre de la police générale, comme conforme à celle faite sur l'original; ‖ Gravé par Pierre Picquet, ‖ Chargé par S. Ex. de la gravure des exemplaires distribués au nom du Roi ‖ on vend, aux adresses ci-dessous, un Recueil contenant : ‖ le *Fac simile* d'un Fragment d'écrit de Madame Elisabeth, ‖ Et des signatures ‖ de la Reine Marie-Antoinette et du jeune Louis XVII; ‖ Accompagnés d'une Notice historique... ‖ Par L. E. Audot. ‖ Paris, ‖ Gueffier jeune, Marché-Neuf, n° 48, vis-à-vis le pont Saint-Michel. ‖ Audot, Libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 18. ‖ Plancher, Libraire, rue Serpente, n° 14. ‖ Pierre Picquet, Graveur d'écritures, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 18. ‖ 1816. » Brochure de 8 pages : la 1re contient le titre ci-dessus, dans un encadrement; les pages 3 à 6, imprimées recto et verso, contiennent le fac-simile; la page 8 porte un cul-de-lampe aux armes royales dans un encadrement. Au bas du document, on lit : « Calqué par Pierre Picquet, sur l'original écrit de la main du Roi. » [Fol. 50

Brochure in-4°; le titre en typographie, l'encadrement et le cul-de-lampe gravés en bois, le texte gravé en fac-similé par Pierre Picquet.

Hauteur de l'encadrement, 0 m. 216; largeur, 0 m. 159.

5234. « **Testament de Louis seize** — né le 23 aoust 1754. Mort le 21 Janvier 1793. » Éventail portant en son milieu une bordure circulaire vide, surmontée du triangle de la divinité. De part et d'autre, le texte du testament. [Fol. 51

Gravure au burin, anonyme.

Dans l'ouvrage cité, p. 148, le baron Eug. de Vinck a signalé parmi les éventails destinés aux royalistes de France et aux émigrés, ceux qui portaient, gravé sur leurs feuillets, le testament du roi entourant un médaillon avec les portraits de Louis XVI ou des membres de la famille royale et, au verso, les

trois portraits de Brunswick, du roi de Prusse et de l'empereur. C'est vraisemblablement à ce type qu'appartient notre gravure, et la bordure vide qui en occupe le milieu devait être destinée à contenir ces portraits subversifs.

Largeur maxima, prise du témoin, o m. 452.

5235. « Testament de L. Capet ‖ et son exécution. » Pièce en 4 pages, imprimées recto et verso. Le texte du testament en occupe presque la totalité; l'exécution est mentionnée en deux lignes : « Il a subi son jugement le lundi 21 janvier 1793, sur la place de ‖ la Révolution, ci-devant Louis XV, à 10 heures du matin. » [Fol. 51

Imprimé, petit in-folio. Cette pièce a été évidemment publiée et distribuée très peu de temps après la mort du roi. Elle a été en tout cas élaborée à la hâte : le texte en est composé en corps 12 jusqu'aux mots : « Je prie ma femme de me pardonner, etc. . . »; puis, la place faisant défaut, en corps 10 jusqu'à la fin.

Hauteur totale, o m. 215; largeur, o m. 350.

5236. « Testament de — Louis seize ‖ Né le 23 Aoust 1754 — Mort le 21 J^er^ 1793. » Pièce ronde, contenant en caractères microscopiques le texte complet du testament. En haut, au milieu du titre, un petit portrait de Louis XVI, en buste, de trois quarts à droite. [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme. Dessus de boîte. Une pièce analogue, de dimensions plus réduites encore, a été gravée par Aubert père en 1824 et publiée par Janet. On la trouverait dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb 95).

Diamètre, o m. 077.

5237. « Testament ‖ de Louis XVI. » Il est gravé en texte compact, composé de lignes d'inégale longueur, qui dessinent en silhouette la tête de Louis XVI, de profil à droite. En bas, les « Dernières paroles de Louis XVI. » Le tout entouré d'une bordure dodécagone. En bas : « Déposé — Gravé par A. Pelicier. » [Fol. 52

Gravure au burin. Un autre état, conservé dans la série N2, au tome V des portraits de Louis XVI, porte les signatures et l'adresse suivantes : « Bonisson inv. et scrip. — Gravé par A. Pelicier ‖ à Paris, chez Vilquin, M^d^ d'Estampes, Grande Cour du Palais-Royal, N° 20. — Déposé. »

Les mêmes auteur et éditeur ont publié en pendant un profil de Louis XVIII dessiné de même par le texte de la Charte. Même série, tome V des portraits de Louis XVIII.

On rencontre des contrefaçons de la présente estampe jusqu'en 1846. Voir notamment la collection de l'Histoire de France, Qb 95.

Hauteur, o m. 286 ; largeur, o m. 240.

5238. « **Testament de Louis XVI.** ‖ Conforme à la minute déposée à la Commune de Paris. » En haut, dans un ovale entouré de guirlandes et de feuillages, portrait en buste, de trois quarts à gauche, de « Louis XVI, Roi — de France ‖ et de Navarre, etc. . . » Le texte du testament est gravé en deux colonnes séparées par une tige garnie de fleurs. Le tout dans une bordure ornée de rais-de-cœur. En bas : « A Paris chez Lepetit Commissionnaire Quay des Augustins, N° 32. ‖ Et chez Webert, Libraire, Au Palais-Royal, Galerie de bois N° 203. » [Fol. 53

Placard gravé à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, o m. 415 ; largeur, o m. 308.

5239. « **Testament de Louis XVI,** ‖ Né le 23 Aout 1754. Mort le 21 Janvier 1793. » Suit le texte en deux colonnes séparées par une tige fleurie. En haut, dans un rond entouré d'attributs symbolisant l'incarcération du roi, vignette représentant les **derniers adieux de Louis XVI à sa famille** (type de Schiavonetti). Tout autour, encadrement avec fleurs de lys. Au bas de la vignette : « Fr^s Janet »; au-dessous du tr. c. : « A Paris, chez Janet, libraire, rue Saint-Jacques, n° 59. — De l'imprimerie F. Didot. » [Fol. 54

Placard; la vignette gravée à l'eau-forte, l'encadrement gravé en bois, le texte en typographie. La scène des adieux est une copie très proche de notre n° 5131 ci-dessus.

Diamètre de la vignette, o m. 070.

5240. « **Testament — de Louis XVI.** ‖ Mort le Lundi — 21 Janvier 1793. » Ce titre inscrit de part et d'autre du triangle de la Divinité. Au-dessous, un médaillon ovale représentant « Louis XVI », de trois quarts à gauche, entre deux médaillons ronds représentant « Louis-Charles Pr^ce R^al, etc. . . », de profil à dr., et « Mar^ie Ther^se Ch^te Mme Fille du roi, etc. . . », de profil à g. Au-dessous est gravé le texte du testament, « Signé Louis, est écrit, Baudrais, officier municipal ». Le tout, dans une bordure rectangulaire. Sous le tr. c. : « A Paris Chez Pasquier et Jagot, rue St Jacques vis-à-vis le College ci-devant Louis le G^d n° 170. » [Fol. 55

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur, o m. 309 ; largeur, o m. 208.

5241. « **Testament de Louis XVI,** ‖ Mort le Lundi 21 Janvier 1793. » Suit, en deux colonnes, le texte du testament « Signé

Louis. ‖ Et plus bas : Baudrais, officier municipal, et envoyé à la Commune de Paris ». Au milieu est une composition décorative et allégorique « à la mémoire de Louis XVI »; elle présente, en son centre, un médaillon rond, avec le buste du roi, de profil à dr.; en bas, ces vers :

France; aujourd'hui tes pleurs sont superflus :
Le Ciel dans sa clémence, appaisant sa colère,
A nos vœux impatiens rend son auguste frère,
Digne héritier de ses nobles vertus,
Qui, comme lui, sera pour nous un tendre père.

A. A. Lejeune, 1814.

Sous le tr. c. de cette vignette : « Direxit A. A. Lejeune 1793 — Sculpsit Blanchard 1814. » Un peu plus haut, l'adresse : « A Paris chez Basset, rue St Jacques N° 64. » [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur de la vignette, o m. 168; largeur, o m. 082.

5242. « **Testament — de Louis XVI,** ‖ Né le 23 août 1754, — Mort le 21 janvier 1793. » En haut, au milieu de ce titre, médaillon rond contenant les bustes conjugués de Louis XVI, de Marie-Antoinette et du Dauphin, de profil à gauche (type de P. J. Sauvage). Au-dessous, le texte du testament, en deux colonnes, « Signé, Louis; est écrit Baudrais, officier municipal ». Suivent les « Dernières paroles de Louis XVI sur l'échafaud ». Le tout, dans un encadrement formé de palmettes. En bas : « De l'Imprimerie de Farge, Cloitre Saint-Benoit. N° 2 ». Au-dessous du tr. c. : « A Paris, chez Bonneville, rue Saint-Jacques, n. 195, près la fontaine Saint-Severin. » [Fol. 56

Placard typographié. Le médaillon gravé au pointillé.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 349; largeur, o m. 215.

5243. **La même estampe**, autre tirage, avec l'adresse modifiée : « A Paris, chez Bonneville, rue Saint-Jacques, n° 8. » [Fol. 56

5244. « **Testament de Louis XVI,** ‖ né le 23 Août 1754, etc... » Au-dessus, buste de Louis XVI, de profil à gauche, flanqué de branches d'arbres, et surmonté de l'inscription : « Roi malheureux », suivie d'une biographie en trois lignes. Au-dessous, en deux co-

lonnes, texte du testament, terminé comme ci-dessus. Le tout dans un encadrement à palmettes. Au bas du portrait : « Dessiné d'après Nature au Temple — en 9bre 1792 par C. M. » [Fol. 57

Placard typographique; la vignette gravée au pointillé. Le prétendu portrait d'après nature par C. M. n'est que la copie de quelque ancienne gravure.

Le placard lui-même a eu un assez grand nombre d'éditions, diversifiées par leurs vignettes. On en trouvera deux ci-dessous; il en existe une autre, ornée des portraits des cinq prisonniers du Temple, dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb. 95).

Hauteur, o m. 367 ; largeur, o m. 233.

5245. **La même estampe**; autre tirage. Le portrait de Louis XVI est remplacé par une vignette typographique aux armes royales. Au-dessous du tr. c., on lit l'adresse modifiée : « a Paris, chez Jean, rue Saint-Jean-de-Beauvais, N° 10. » [Fol. 57

5246. **La même estampe**; autre tirage. La vignette est remplacée par un médaillon rond où l'on voit une femme assise, le poignet cerclé d'étoiles, au pied d'un vase funéraire abrité sous un saule pleureur. Les contours du vase et des branches dessinent les portraits-silhouettes de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Mme Elisabeth, du Dauphin et de Mme Royale. Au-dessous du tr. c., on lit l'adresse modifiée : « A Paris, chez Jean, marchand d'Estampes, rue Saint-Jean-de-Beauvais, N° 10. » Au verso, texte de la « **Constitution française** ‖ présentée par S. M. Louis XVIII au Corps-Législatif, ‖ Le Samedi 4 Juin 1814. » [Fol. 59

Le médaillon, gravé à l'eau-forte, reproduit en réduction une estampe signée : « Canu invenit et fecit » (Est., série N2, tome III des portraits de Louis XVI). Il en répète même les chiffres inscrits auprès de chaque portrait, tout en omettant la légende explicative à laquelle renvoyaient ces chiffres. Cette estampe a eu d'ailleurs de nombreuses variantes. L'une d'elles est datée de 1795 (Est., Qb 95).

Diamètre du médaillon, o m. 079.

5247. « **Testament — de Louis XVI,** ‖ Né le 23 Août 1754, etc... » En haut, au milieu de ce titre, portraits en buste de Louis XVI et du Dauphin, de profil à droite, de Marie-Antoinette, de profil à gauche, réunis au centre d'une étoile, entourée d'une couronne de nuages. Au-dessous, en trois colonnes, le texte du testament terminé comme dans les numéros précédents. Au bas de la 2e colonne,

cul-de-lampe représentant la tour du Temple. Sous le tr. c. : « A Paris chez Basset, Rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins, N° 64. — Déposé à la Direc^n^ de la Librairie. » [Fol. 58

Les portraits, gravés en pointillé, sont du type de P. J. Sauvage, déformé. Le cul-de-lampe est gravé à l'eau-forte.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 212 ; largeur, o m. 149.

5248. « **Testament — de Louis XVI**, etc. . . » Même texte et même composition. Les troits portraits (type de P. J. Sauvage) sont de profil à gauche; ils émergent de nuages et sont surmontés d'une couronne d'étoiles. Dans le cul-de-lampe, une colombe vole vers la tour du Temple, qui est coiffée d'un bonnet rouge. Sous le tr. c. : « Canu fecit ». En bas : « Déposé à la Direction générale — A Paris, chez Canu, rue des Noyers, n° 37. » [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte et au pointillé, anonyme, publiée par J.-D.-E. Canu (ci-dessus n° 716).

Hauteur, o m. 185 ; largeur, o m. 145.

5249. « **Testament — de Louis XVI**, ‖ Roi de France — Et de Navarre. ‖ Mort le 21 — Janvier 1793. » En haut, au milieu de ce titre, médaille représentant, de profil à gauche, « Louis seize, le vertueux ». Au-dessous, en deux colonnes, texte du testament terminé comme dans notre n° 5241 ci-dessus. Le tout dans une bordure cantonnée de fleurs de lys. [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 215 ; largeur, o m. 163.

5250. « **La France transmet à l'Immortalité ‖ le Testament de Louis XVI.**, ‖ Dédié au Roi. ‖ Par. . . Dubois. » Les deux figures allégoriques soutiennent le texte calligraphié du testament, tracé sur un grand placard qui se déroule au-dessus d'un tombeau ouvert. A la face antérieure de ce dernier, entre deux génies funéraires qui tiennent une guirlande, est un médaillon rond où est figurée, de profil à gauche, la tête de Louis XVI; le couvercle du tombeau, déposé à terre, porte l'inscription : « Je pardonne a mes ennemis ‖ Je meurs innocent. » Au fond, la grille des Tuileries vue de la place de la Concorde. Sous le tr. c. : « Composé, Dessiné, par L. J. Dubois — Gravé par H. J. Chatillon — Le paysage par

Bovinet. » En bas : « A Paris chez Vilquin, Md d'Estampes, Grande Cour du Palais Royal, nº 20. ‖ Imprimé par Sampierdaréna père — Ecrit par Pre Picquet, Graveur du Roi — Déposé au Bureau des Estampes. » [Fol. 60

Gravure au burin, par Henri-Guillaume Chatillon et Edme Bovinet, d'après L.-J. Dubois.

Hauteur, o m. 498 ; largeur, o m. 413.

5251. « Le Testament de Louis XVI — ou les Regrets et l'Espérance. ‖ Quel appui la Providence à t'elle accordé à la vertu malheureuse? La Religion, etc. . . » Au-dessus de ce titre, partagé en deux colonnes par une vignette aux armes royales, se trouvent réunis, debout au premier plan, de g. à dr., le duc d'Orléans, le duc de Berry, le duc d'Angoulême et Madame, duchesse d'Angoulême, Louis XVIII, le duc de Bourbon, Monsieur, comte d'Artois, et le prince de Condé. Au fond, dans des nuages, sur la plate-forme de la tour du Temple, Louis XVI, debout, de profil à g., tient en mains son testament, dont on lit le début. Autour de lui, de g. à dr., Madame Royale, Mme Elisabeth, le Dauphin et Marie-Antoinette. Plus loin, à g., émerge des nuages le buste du duc d'Enghien. Sous le tr. c. : « Rousseau Sculp. Gravé par Levachez — Déposé à la Direction Rle — Terminé par Chaponnier. » En bas : « à Paris, chez Ch. Bance, rue J. J. Rousseau, Nº 10. — et rue Porte-foin, Nº 15. » [Fol. 61

Gravure à l'aquatinte, encrée en couleurs et coloriée.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 357 ; largeur, o m. 534.

CHAPITRE XLII

ASSASSINAT DE MARAT (13 JUILLET 1793)

SOMMAIRE DU CHAPITRE XLII.

Nos 5252 à 5276. — **Portraits de Marat.**

Nos 5277 et 5278. — **Nos CVII et CIX de** l'*Ami du Peuple*, journal de Marat.

Nos 5279 à 5288. — **Caricatures et pamphlets pour et contre Marat.**

Nos 5289 à 5306. — **Assassinat de Marat par Charlotte Corday, le 13 juillet 1793.**

Nos 5307 à 5315. — **Représentations de Marat assassiné.**

Nos 5316 à 5318. — **L'***Ami du Peuple*, **teint du sang de Marat,** attestation d'Anatole France.

No 5319. — **Portrait d'Albertine Marat.**

Nos 5320 à 5334. — **Funérailles et apothéose de Marat.**

Nos 5335 à 5346. — **Glorification** simultanée **de Le Peletier et de Marat.**

Nos 5347 à 5356. — **Derniers moments et exécution de Charlotte Corday.**

Nos 5357 à 5394. — **Portraits de Charlotte Corday.**

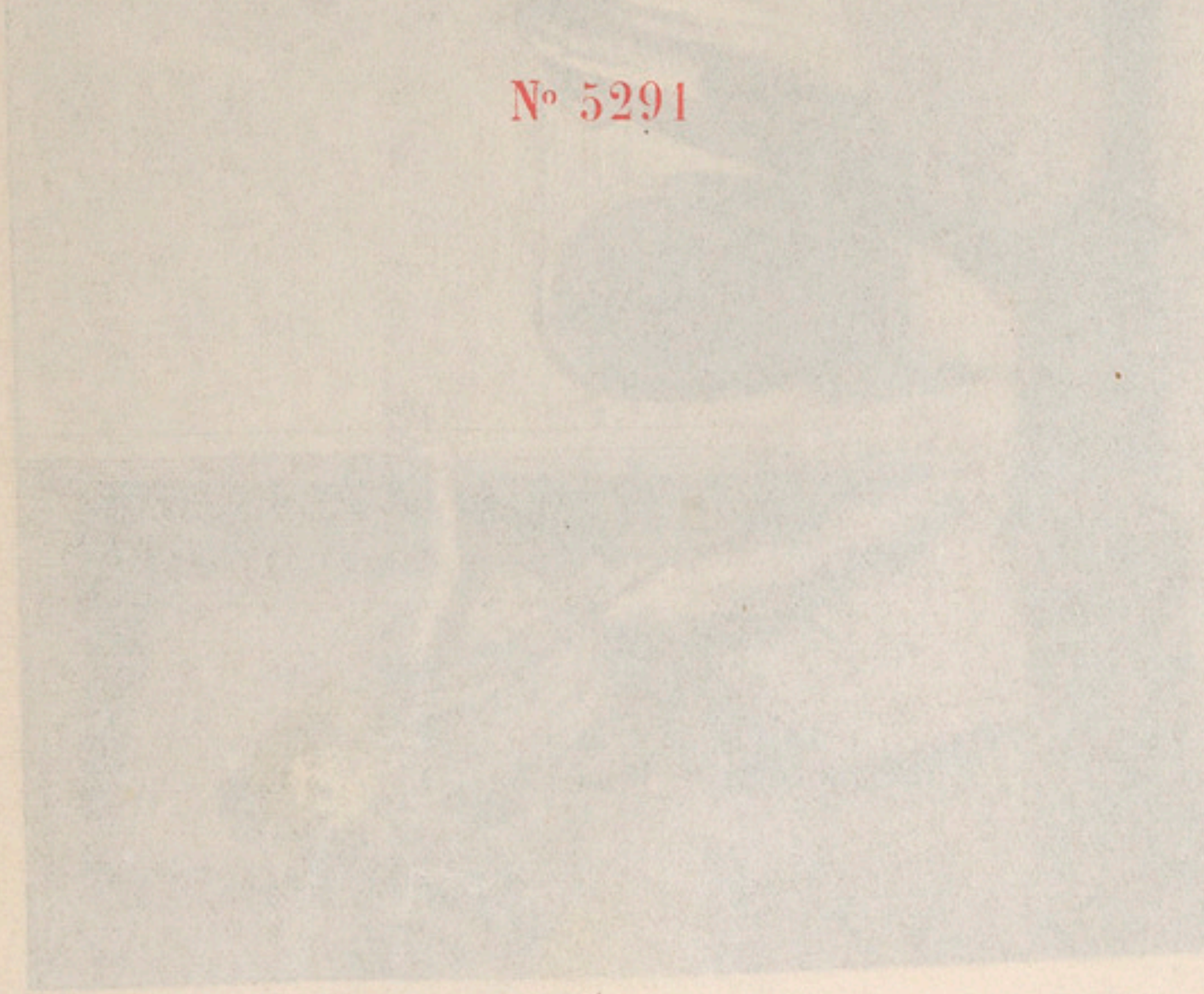

X

ASSASSINAT DE MARAT PAR CHARLOTTE CORDAY

LE 13 JUILLET 1793

AQUATINTE ANONYME

Nº 5291

LA MORT DU PATRIOTE JEAN PAUL MARAT DEPUTÉ A LA CONVENTION NATION.le en 1792; *NÉ A GENEVE:*

Assassiné le 13 Juillet 1793, etant Dans son bain, par Marie Anne Charlotte Corday *ci devt de* St Amans, *native de* St Saturnin des Ligneres, Departemt du Calvados.

Peuple, Marat est mort; l'Amant de la Patrie
Tin ami, ton soutien, l'espoir de l'affligé!
Il est tombé sous les coups d'une horde fletrie,
Pleure, mais souviens-toi qu'il doit être vengé.

A Paris, chez Basset, *Md d'Estampes, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins.*

CHAPITRE XLII.

ASSASSINAT DE MARAT (13 JUILLET 1793).

5252. « J. P. Marat, l'Ami du Peuple ‖ Député a la Convention Nationale, Né a Genève en 1743, assassiné le 13 juillet 1793, et élevé aux honneurs du Penthéon. . . » Buste, le visage tourné de trois quarts à droite, dans une bordure ovale à encadrement rectangulaire sous lequel on lit, à g. : « H. Gerard Del. »; à dr. : « H. Gerard Sculp. ». Au bas, sous un quatrain, qui commence ainsi : « Ami zélé du Peuple, il étoit son flambeau. . . », l'adresse : « A Paris chez Gerard, Graveur; rue des Bernardins N° 32 — et chez Bance, rue St Severin N° 115. » [Tome 32, fol. 1

Gravure au pointillé, par H. Gérard.

Hauteur, o m. 395; largeur, o m. 354.

5253. « Jean Paul Marat. » Buste, le visage tourné de trois quarts à gauche, dans un ovale sous lequel on lit, à g. : « Garnerey pinx^t^ »; à dr. : « P. M. Alix Sculp^t^ ». Au bas, l'adresse : « A Paris, chez Marie François Drouhin, Editeur & propriétaire des Antiquités Nationales, Rue Christine, N° 2. F. S. G. ‖ Imprimé chez lui par Bechet. » [Fol. 2

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs. Fait pendant au portrait de Charlotte Corday catalogué ci-dessous, sous notre n° 5362.

Hauteur de l'ovale, o m. 252; largeur, o m. 212.

5254. « J. P. Marat, l'ami du Peuple ‖ Député. . . » La lettre et le quatrain comme à notre n° 5252 ci-dessus. Portrait en buste, le visage tourné de trois quarts à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : « Gravé en couleurs par Angelique Briceau F^me^ Alais ». [Fol. 3

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs.

Hauteur de l'ovale, o m. 253; largeur, o m. 217.

5255. **Marat à la tribune.** Dressé, la main gauche sur le rebord du bureau, il brandit le poing droit. Devant lui, des feuillets de papier où sont écrites ses paroles : « Citoyens ‖ Je viens a cette tribune . . . Oui citoyens le Salut du Peuple Est la ‖ Suprême loi, on ne peut s'ecarter ‖ de ce grand principe. » Sous le tr. c., à g. : « Simon petit. pinx^t »; à dr. : « Tourcaty. Sculp^t ». [Fol. 4

Gravure en taille-douce. La collection des portraits du Cabinet des Estampes contient une épreuve avec la lettre : « Marat » et au-dessous l'adresse : « se vend chez Simon Petit Peintre Rue Grenelle honoré N. 90 — Et chez Tourcaty graveur en taille d^ce Quay Bernard N° 55. »

Hauteur, 0 m. 364 ; largeur, 0 m. 271.

5256. « **J. P. Marat.** ‖ l'Ami du Peuple, ‖ Second Martir de la Liberté . . . » Portrait en buste, de trois quarts à droite, dans un encadrement ovale reposant sur un socle à tablette sur lequel sont disposés un encrier, une couronne, des livres et des feuillets de papier avec ces inscriptions : « Nayant ‖ pu le ‖ corrompre ‖ ils lont assassiné » et « l'Ami du Peuple ‖ et le plus chaud ‖ défenseur de ses droits ». Sous le tr. c. : « Dessiné d'après nature par M . . . »; à dr. : « Gravé par Vérité Sculp. »; au-dessous, au milieu : « à Paris, chez Jean, M^d d'Estampes, rue St Jean de Beauvais, près celle des Noyers. » [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Vérité (ci-dessus n° 435). Cette estampe est à rapprocher du portrait de Mirabeau catalogué sous notre n° 1870, dont l'encadrement a été employé ici.

Hauteur, 0 m. 385 ; largeur, 0 m. 258.

5257. « **J. P. Marat.** » En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale; la tête, ceinte de lauriers, est une réduction du portrait précédent. Sur la tablette, deuxième inscription à la gloire de Marat. Sous le tr. c. : « A Paris chez Bance Jeune, rue Zacharie St Séverin maison du Passage N. 72. » [Fol. 6

Gravure au pointillé, coloriée, sans doute exécutée par Vérité sur le type de la collection de portraits Vérité-Bergny (cf. ci-dessus nos n°s 435 et 2084).

Hauteur, 0 m. 165 ; largeur, 0 m. 096.

5258. **Le même**, en noir. [Fol. 6

5259. « **J. P. Marat** ‖ Peuple Vois ton Ami qui pour la liberté, ‖ Au péril de ses jours t'a dit la Verité. ‖ Par lui même ». En buste,

la figure de face, légèrement tournée à droite, le bras droit tendu. Dans un cadre rectangulaire. Sur la tablette l'inscription ci-dessus. Sous le tr. c. : « Peint d'après Nature par J^h Boze (en avril 1793 v. s.) l'an I de la R. F. — Gravé par E^tne Beisson. Méssidor l'an 2 »; au-dessous : « A Paris Chez Boze cour du Louvre au pavillon des Archives, à Côté de la Société des Arts, et Chez Beisson rue Beaubourg N° 272. » [Fol. 7

Gravure au burin, par François-Joseph-Étienne Beisson, d'après le dessin original de Joseph Boze, à la pierre noire, sur papier bleu, conservé au Cabinet des Estampes, Collection Hennin, t. CXXXI, fol. 36.

Hauteur, o m. 330; largeur, o m. 246.

5260. **La même estampe**, d'un état antérieur, avant la lettre gravée sur la tablette et l'adresse des éditeurs. [Fol. 8

5261. **Portrait du même**, couronné de fleurs, dans un ovale, au-dessus duquel on lit : « Jean Paul Marat né a Geneve ». Au-dessous, notice sur Marat et son acquittement par le Tribunal révolutionnaire, 24 avril 1793. En bas, l'adresse : « A Paris chez le Vachez, Palais de l'Egalité N° 258. » [Fol. 9

Gravure à l'aquatinte. Sur les autres portraits de la Collection Levachez qui comportent en outre un encadrement rectangulaire à l'eau-forte et au burin, voir les notices de Bruel en tête des n°s 446-453 et 2134-2377.

Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur de l'ovale, o m. 111; largeur, o m. 092.

5262. **Portrait du même**, de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire, dans la bordure duquel on lit, en bas : « Jean Paul Marat. L'ami du peuple », en haut : « Les traitres : ne pouvant le corompre, ils l'ont assassiné. » [Fol. 9

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Diamètre du médaillon, o m. 055.

5263. **Portrait du même**, de profil à droite, dans une bordure ovale, en haut de laquelle on lit : « Jean Paul Marat — l'Ami du peuple ». Sur la tablette deux vers : « Peuple! vois ton ami qui pour ta liberté, ‖ Au peril de ses jours te dit la verité. » Sous le tr. c., à dr. : « blanchard fecit », et au-dessous :

IMPRIMERIE NATIONALE.

« Se trouve à Paris chez Rochette rue St Jean de Beauvais N° 38. » [Fol. 9

Gravure au burin, par Blanchard le père.

Hauteur, 0 m. 148 ; largeur, 0 m. 091.

5264. **La même estampe** que celle qui est cataloguée ci-dessous sous notre n° 5265, sans les 22 lignes de texte et sans l'encadrement. [Fol. 10

Épreuve d'un très bon tirage. La planche a été coupée sur les côtés du trait carré et sous la légende. Pendant de l'estampe cataloguée ci-dessous sous notre n° 5374.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 212 ; largeur, 0 m. 176.

5265. « **Jean Paul Marat.** » Buste de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit, à dr. : « Levachez sculp. » Au-dessous : « **Marat porté en triomphe après avoir été acquitté par le tribunal Révolutionnaire** ». Sous le tr. c. de la tablette, on lit : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — An 6e de la Rép. — Duplessi-Bertaux aqua forti ». Au-dessous, la légende : « Jean Paul Marat, ‖ député de Paris à la Convention Nationale, ‖ Assassiné le 14 juillet 1793. » et 22 lignes de texte commençant par : « Marat! Quel nom, quel homme... ou plutôt quel monstre... » [Fol. 10

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur Le Vachez et sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir la notice ci-dessus en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 125.
Hauteur de la tablette, 0 m. 049; largeur, 0 m. 141.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 365; largeur, 0 m. 225.

5266. « **Jean-Paul Marat** ‖ né à Genève; ‖ Député du Département de Paris à la Convention Nationale, en 1792, ‖ Assassiné le 13 juillet 1793, étant dans son bain, par Marie Anne Charlotte Corday, ci-devant de ‖ St Amans, née à St Saturnin des Lignerets, dans le Département du Calvados. » Buste de trois quarts à droite dans un ovale, sous lequel on lit : « Dessiné par Desrais — Gravé par la Cit^e^ Montaland. » En bas, l'adresse : « À Paris chez Basset, M^d^ d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 11

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 183; largeur, 0 m. 143.

5267. **La même estampe**, en noir. [Fol. 11

5268. «**Jean Paul Marat** ‖ Né à Genève..., Son Corps à été déposé ‖ aux Cordeliers le 16 du même mois.» Même type de buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire surmonté d'un nœud de ruban. Sous le tr. c., l'adresse : «A Paris, chez Esnauts et Rapilly, M^ds^ d'Estampes, rue St Jacques, à la Ville de Coutances.» [Fol. 12

Gravure au burin, anonyme.

Hauteur, o m. 175; largeur, o m. 123.

5269. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 12

Épreuve rognée sous le tr. c., ce qui a fait disparaître l'adresse.

5270. «**J. P. Marat**». Même type de buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : «F. Bonneville Del et Sculp.» [Fol. 13

Gravure au pointillé, tirée en rouge brique. Réduction du n° 5271 ci-dessous.

Hauteur de l'ovale, o m. 062; largeur, o m. 055.

5271. **Portrait du même**. Même type de buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale, encadré rectangulairement. Sur la tablette : «Der Samson des Nat. ‖ Convents.» [Fol. 13

Gravure au burin, anonyme.

Hauteur, o m. 096; largeur, o m. 060.

5272. «**Jean Paul Marat.**» Même type de buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : «Dessiné par F. Bonneville — Gravé par Sandoz.» En bas l'adresse : «A Paris Rue du Théâtre Français N° 4.» [Fol. 13

Gravure au pointillé par Sandoz (voir ci-dessus, n° 2134) d'après F. Bonneville. Sur cet artiste et sa collection de *Portraits des personnages historiques de la Révolution*, voir ci-dessus le n° 596 et la notice en tête des n°s 2694-2731. Pendant du portrait de Charlotte Corday catalogué ci-dessous sous notre n° 5372.

Hauteur de l'ovale, o m. 110; largeur, o m. 095.

5273. «**Jean Paul Marat.**» Même type de buste, de trois quarts à droite, dans un ovale, sous lequel on peut lire : «Victoire...».

Et sous la légende, l'adresse : « A Paris, chez Basset, Md d'Estampes, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins, à Ste Geneviève. » [Fol. 14

Gravure au pointillé, réduction de la gravure de Montaland, d'après Desrais (voir ci-dessus notre n° 5266).

Hauteur de l'ovale, 0 m. 098 ; largeur, 0 m. 078.

5274. **La même estampe**, tirée en bistre. La légende est différente et l'adresse également : « A Paris chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 14

5275. « **Jean Paul Marat.** » Même type de buste, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés et encadrée rectangulairement. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens, sculp. » [Fol. 14

Gravure au pointillé et au burin. Portrait détaché des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, Amsterdam, 1795-1801 (voir ci-dessus notre n° 2665). Le portrait de Charlotte Corday en pendant à celui-ci est catalogué ci-dessous sous notre n° 5365.

Hauteur, 0 m. 145 ; largeur, 0 m. 090.

5276. « **Jean Paul Marat.** ‖ omgebragt den XIII. julij. MDCCLXXXXIII ‖ A. Loosjes. pr Excudt 1793. » Même type de buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale. [Fol. 14

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 103 ; largeur, 0 m. 088.

5277. L'« **Ami du Peuple** » ‖ ou ‖ le Publiciste parisien, ‖ Journal politique et impartial, ‖ par M. Marat, . . . », n° CVII, du mercredi 10 mars 1790. A la fin : « De l'Imprimerie de Marat. » [Fol. 15

Imprimé de 8 pages.

5278. L'« **Ami du Peuple** » ‖ ou ‖ le Publiciste parisien, ‖ Journal politique et impartial, par Mxxxxx », n° CIX, du lundi 8 février 1790. A la fin : « Rozé, Imprimeur National, rue des Postes. » [Fol. 16

Imprimé de 8 pages.

5279. « **Il fait naître des Fleurs, et brule les Soucis** ». Le génie da la Liberté fait éclore d'un coup de sa baguette magique un jardin enchanté où s'élève le buste de Louis XVI sous la couronne

de la « Monarchie libre », porté par trois colonnes : « le ‖ Roi, — Chambre ‖ des ‖ Pairs — Chambre ‖ des ‖ Communes ». Derrière lui, un paysage aride, des épines, à terre, des papiers auxquels il met le feu et où l'on lit les noms de journalistes révolutionnaires, entre autres : « **Marat** ». Dans le fond, le temple antique et le tombeau de Jean-Jacques Rousseau, à Ermenonville. [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte et au burin, anonyme.

Hauteur, 0 m. 090 ; largeur, 0 m. 141.

5280. « **Combat des Nesfles et Marons dindes du Temple, ou fureur Aristocrate ‖ contre le Député Marat.** » Adossé au mur de l'Enclos du Temple, Marat, debout, coiffé d'un chapeau à panache, la plume en main, tenue dans la main droite comme une épée, le bras gauche levé, dans la pose de l'escrimeur, lutte seul contre l'armée royaliste, revêtue de tous les ordres du roi. L'infanterie le menace du sabre, de la hache et de la baïonnette; les canonniers tirent sur lui à boulets rouges. Mais en vain. Au premier plan le gril où rougissent les boulets. Près de Marat qui foule aux pieds les attributs de la royauté et de la féodalité, se dresse le mai portant l'« Etendart de la Liberté ». Au mur de l'Enclos, des placards rappelant les services rendus par Marat. Dans l'Enclos, la forteresse du Temple et ses hautes poivrières : « Eteignoir ‖ de Royauté. » En bas, sous six vers libres, l'adresse : « Se vend chez Haulleville, Rue St Denis, vis-à-vis St Chaumont, porte Cochere, entre un Candedelier et un Limonadier N° 522. — Fecit, par le Sans Cullotte R. S. » [Fol 17

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 336; largeur, 0 m. 376.

5281. « **Circumdederunt me Canes multi**, consilium ‖ malignantium obsedit me. » (Psal. 20. V. 17.) Un dogue après lequel aboient de petits roquets se soulage sur eux. Dans le ciel, la Renommée, publie, malgré tous les obstacles qu'on lui oppose, la Vérité. [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 143; largeur, 0 m. 081.

5282. « **Il y a trop de jour la.** » Marat, en sans-culotte, assis dans sa prison et examinant à la loupe le « Compte avec ‖ Les

Cuisinie[rs] ‖ de mon ‖ . . . », désigne du doigt la fenêtre fermée d'épais barreaux. Près de lui, un dogue, la pipe à la gueule. [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 174; largeur, o m. 127.

5283. « **Marat au Tribunal révolutionnaire.** ‖ Le 24 Avril 1793, Marat décrété d'accusation fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, les Juges le déclarèrent unanimement ‖ innocent, il fut couronné et ramené en triomphe à la Convention. » Devant l'estrade du Tribunal, où siègent trois juges en chapeau à plumet, Marat assis sur son banc et acclamé par la foule qui se précipite vers lui. En haut de la page, à g. : « Rév. de Paris, »; à dr. : « N° 198, P. 185. » [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 20-27 avril 1793.

Hauteur, o m. 092; largeur, o m. 152.

5284. « **Marat vainqueur de l'Aristocratie.** ‖ Diogenes Couvert d'un Bonnet rouge quitte son Tonneau pour donner la main à Marat qui sort ‖ d'une Cave par le Soupirail. » Diogène, la lanterne à la main, tire de la cave Marat qui serre dans sa main gauche un papier où on lit ces mots : « Le publiciste ‖ de la ‖ République ‖ Française ». Il écrase l'hydre de l'aristocratie. En bas, l'adresse : « A Paris chez Villeneuve Graveur Rue Zacharie St Severin Maison du Passage N° 72. » [Fol. 19

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Allusion au caveau du jardin des Cordeliers où se cachait Marat pour échapper aux poursuites et aux arrêts lancés contre lui et où, après son assassinat, il fut enterré. Cf. ci-dessous notre n° 5321.

Hauteur, o m. 207; largeur, o m. 173.

5285. **La même estampe**, imprimée en couleurs. [Fol. 19

5286. **Affichage**, « pour répondre ‖ à la nouvelle calomnie inventée » contre la Société des Jacobins « par les amis secrets de Dumourier », de la « **Circulaire ‖ De la Société des amis de la li-‖ berté et de l'égalité, séante aux ‖ Ci-devant Jacobins . . .** ‖ Du 5 avril 1793, l'an 2e de la République . . . » signée Marat et envoyée aux Sociétés affiliées des départements, **pour appeler le**

peuple aux armes : « Amis, nous sommes trahis! Aux armes!... Nos ennemis ‖ ont enfin mis le sceau à leur noire perfidie, et pour ‖ la consommer, Dumourier leur complice, marche sur Paris... » En bas : « D l'Imprimerie Patriotique et Républicaine, rue St-Honoré N° 355, vis-à-vis l'Assomption. » [Fol. 20

Placard imprimé. Cette circulaire ayant été dénoncée par Guadet à la tribune de la Convention, le 12 avril, Marat fut décrété d'accusation. On sait comment, le 24 avril, son procès se termina par un triomphe.

Hauteur totale, 0 m. 520; largeur totale, 0 m. 410.

5287. « **La grande colere du diable** », qui trouve sa femme accouchant de petits sans-culottes coiffés du bonnet rouge : « Hélas mon cher Mari ‖ c'est ce coquin de Marat ‖ qui m'a violée », s'écrie-t-elle, et les petits sans-culottes de tendre les bras au diable : « Bon-jour mon cher petit papa »; deux d'entre eux s'essayent à marcher : « Nous aurons bien de la peine à nous relever, ‖ notre pere est devenu aristocrate. » [Fol. 21

Gravure au burin, anonyme. Une autre pièce, conçue dans le même esprit et conservée dans la collection des portraits au Cabinet des Estampes (V° Marat), représente le diable attablé, entouré d'autres diables qui font rôtir Marat dans la grande cheminée et s'apprêtent à faire subir le même sort à une tricoteuse.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 289.

5288. **Billet de faire part**, bordé de noir, de la mort de « deux grands voleurs assassins et destructeurs de l'espèce humaine, partis d'une façon merveilleuse vers les domaines de Satan, chef des Jacobins Français » **Marat et Robespierre**, « et d'un de leurs maudits complices », **Danton**. « Paris, ce 1 mai, 4e année des maudites horreurs françaises. » Texte hollandais, satirique, portant plusieurs jeux de mots, intraduisibles en français. [Fol. 21

Placard imprimé, vendu un stuiver (0 fr. 25) « pour la peine d'impression et d'édition ».

Hauteur, à la bordure, 0 m. 191; largeur, 0 m. 157.

5289. « **La Mort du patriote Marat.** ‖ Une des plus fermes Colonnes de la Constitution Assassinée par une femme du Calvados le 13 juillet 1793... » Charlotte Corday, tournée vers la droite en costume de voyage, robe rayée, jaquette, fichu sur la poitrine, chapeau à rubans, enfonce le poignard dans la poitrine

de Marat, assis dans sa baignoire en forme de sabot et à roulettes, placée devant la fenêtre. Marat tient dans sa main le placet de Charlotte Corday; sur la table ronde près de lui, un encrier et divers écrits. Sous les quatre couplets d'une complainte «dédiée aux Brayes sans culottes», l'adresse : «Rue de la Bucherie N° 26.» [Fol. 22

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 150.

5290. «**Le Citoyen J. G. Marat... ‖ Assassine dans son Bain par la Citoyenne ‖ Charlotte Corday... — Il cittadino J. G. Marat... ‖ assassinato...**» Marat est étendu dans une baignoire ordinaire; Charlotte Corday, tournée vers la gauche, se précipite sur lui. Par la porte accourt, aux cris de Marat, Simonne Evrard. En bas l'adresse : «Copiato da un Originale Francese. — In Napoli Presso Talani e Gervasi dl. Gigante N° 3.7.» [Fol. 22

Gravure au burin, anonyme.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 251.

5291. «**La Mort du patriote Jean Paul Marat** député... ‖ Assassiné le 13 Juillet 1793, etant dans son bain, par Marie Anne Charlotte Corday ci-devt de St Amans, native de St Saturnin des Lignerets, Départemt du Calvados...» Même scène que dans notre n° 5289; Charlotte se trouve placée derrière la baignoire; à gauche, dans le fond, le commissionnaire Laurent Bas accourt. En bas, sous un quatrain commençant par ces mots : «Peuple, Marat est mort...», inspiré de l'apostrophe d'Hébert en tête de son numéro de *La grande douleur du Père Duchesne*, du 20 juillet 1793 (*Coll. de Vinck*, n° 6245), l'adresse : «A Paris, chez Basset, Md d'Estampes, rue St Jacques au coin de celle des Mathurins.» [Fol. 23

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Cette gravure, d'une composition vive et animée, paraît bien être, de toutes celles qui représentent ce sujet, celle qui se rapproche le plus de la vérité. La table ronde, le mobilier, l'aspect de la pièce, sont bien ce que l'on nous dit être de l'appartement où vivait Marat au 18 de la rue de l'École-de-Médecine. Le coup porté par Charlotte Corday frappe Marat exactement au point décrit par le chirurgien Philippe-Jean Pelletan assistant le commissaire de police, près de la clavicule du côté droit, entre la première et la deuxième côte, faisant une blessure profonde. Le commission-

naire Laurent Bas barre la porte pour empêcher Charlotte de fuir; près de lui, la chaise dont il va asséner un coup sur la tête de la jeune fille. Derrière la baignoire, la fenêtre fermée par où Charlotte ne songea pas à fuir, ainsi qu'elle le déclara au commissaire de police.

Planche X, page 319 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 169; largeur, 0 m. 269.

5292. «**Marianne Charlotte Corday, agée de 25 ans, poignardant Marat.**» Marat est assis dans une baignoire basse recouverte d'un drap. A gauche, la table, puis le lit dans une alcôve; à droite, la porte. En haut de la page, à g. : «Rev. de Paris», à dr. : «N° 209, P. 679.» [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 6-20 juillet 1793.

Hauteur, 0 m. 093; largeur, 0 m. 146.

5293. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 23

5294. **Assassinat de Marat par Charlotte Corday.** Marat est dans sa baignoire, les bras levés, et Charlotte Corday brandit de la main gauche le poignard. Tout autour, un paravent, une console avec une pendule, une aiguière, le tout de style Directoire, comme la baignoire. Au-dessous, à g. : «J. Vinkeles. inv.»; à dr. : «R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp.» Frontispice des «Tafereelen || van de || Staatsomwenteling || in Frankrijk || Zestiende deel. || Te Amsterdam, bij || Johannes Allart. || MDCCCIII.» [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte et au burin. Frontispice de la 16e livraison des *Tafereelen*. Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350. Johannes Vinkeles est le fils aîné de Reiner Vinkeles; il seconda son père dans ses travaux et mourut en 1814.

Hauteur totale, 0 m. 197; largeur totale, 0 m. 118.

5295. «**The Death of John Paul Marat — Mort de Jean Paul Marat...**» Marat, tout habillé, assis sur un canapé, est renversé par Charlotte Corday qui lui plante son poignard dans la poitrine. Dans le fond, derrière un rideau, on aperçoit une extrémité de la baignoire. Sous le tr. c., à g. : «Painted by D. Pellegrini»; à dr. : «Engraved by Nicholas Schiavonetti jun.» En bas, l'adresse :

« London Pub. as the Act Direct Februay 10th 1794 by Colnaghi & Cº Nº 132 Pall Mall. » [Fol. 24

Gravure au pointillé.

Hauteur, o m. 299; largeur, o m. 238.

5296. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 25

5297. « **The Death of Marat**, late Member of the National Convention, at Paris, on the 13th of July 1793... » Représentation fantaisiste, comme la précédente, de l'assassinat de Marat. Celui-ci est à terre, en habit rouge, la main sur sa blessure. « Charlotte la Corde », dit la légende, debout, le poignard à la main. A droite, une chaise. Devant la fenêtre, à gauche, une tablette d'écritoire avec papier, plume et encre. Par la porte, au fond, à gauche, entre le commissionnaire Laurent Bas, en habit bleu. En bas, à g., le nº « 307 », et au milieu : « Published 1st Novr 1794, by Robt Sayer & Cº Fleet Street, London. » [Fol. 26

Gravure à l'aquatinte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 304; largeur, o m. 249.

5298. « A Second Jean d'Arc or the **Assassination of Marat by Charlotte Cordé** of Caen in Normandy on Sunday July 14 1793... » Estampe satirique. Marat roule à gauche, le ventre ouvert. Charlotte Corday, à droite, debout, le poignard à la main. Au mur, des affiches « Murders », « Plans » et des inscriptions : « Down, Down to Hell... » et en haut, à g., l'adresse : « Pubd July 26 1793 by SW Fores Nº 3 Piccadilly. » [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 220; largeur, o m. 336.

5299. « **Assassinat de J. P. Marat**, ‖ le 13 juillet 1793, ou 25 Messidor, An 1er de la République. » La pièce où Marat travaillait, dans sa baignoire; il vient de recevoir le coup de poignard; Simonne Evrard cherche à arrêter le sang. Assise à droite, Charlotte Corday a encore le poignard dans sa main. Des citoyens armés de piques, des gardes s'empressent. On en aperçoit d'autres par la porte ouverte, à droite, qui montent l'escalier. Au premier plan, un chien. Sous le tr. c., à g. : « Swebach Desfontaines

inv. & del.»; à dr. : «Berthault, Sculp.» Dans l'angle supérieur de droite : «N° 83.» [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte et au burin. 83e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête des nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 190; largeur, 0 m. 242.

5300. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : «Gez. v. Swebach Desfontaines»; à dr. : «gest. v. M. G. Eicheler 1816.» Au-dessous : «Marat wird durch Charlotte Corday erstochen, ‖ den 13 July 1793. (25. Messidor J. I. d. f. R.)» et en bas, à dr. : «N° IV.» [Fol. 27

Gravure à l'eau-forte et au burin. Contrefaçon allemande de la planche ci-dessus des *Tableaux historiques de la Révolution*.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 202.

5301. Mise en scène dramatique de l'**Assassinat de Marat**. Au milieu, «Marat», dans sa baignoire, rend le dernier soupir, soutenu par Simonne Evrard. A gauche «Charlotte Corday» debout, le poignard à la main, le bras gauche tendu. A droite «Brissotie» en sanglots, «Robespierre» rêveur, et d'autres citoyens aux figures grimaçantes. Dans le fond, décor d'architecture; à droite, un grand rideau relevé. Autour de la baignoire, couverte d'ornements magnifiques, une aiguière et un écritoire avec plume et encre. Sous le tr. c., à g. : «Elisabeth Sintzenich gemahld 1795»; à dr. : «von Sintzenich geschabet, chur Pfalz-Bayrischer Hof Kupferstecher-Ordentliches Mitgliede der Königlichen Academie der schönen Künsten zu Berlin u. Mannheim. Auch in seiner Drukereij gedruckt, u. von ihm herausgegeben in Berlin, 1795.» En bas : «Preis drey Friderichs (*sic*) d'or, in Sintzenichs Kunst-Verlag zu Berlin.» [Fol. 28

Gravure en manière noire, par Sintzenich, d'après Elisabeth Sintzenich.

Hauteur, 0 m. 400; largeur, 0 m. 654.

5302. «**Assassinat de J. P. Marat**». Marat est étendu, mort, sur son lit. Simonne Evrard le couvre d'un drap. Au pied du lit, le poignard. A droite, près de la baignoire, un groupe de patriotes armés de piques et de poignards. A gauche, la table, avec l'encrier

et du papier. Dans le fond, d'autres patriotes entraînant Charlotte Corday qui se retourne. [Fol. 29

Gravure à l'aquatinte, anonyme.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 195; largeur, o m. 227.

5303. « **Assassinat de J. P. Marat** ‖ Le 13 juillet 1793. » Marat est renversé, mort, sur le dossier de sa baignoire. Au fond, le lit dans une alcôve. Entre la baignoire et le lit, Simonne Evrard en pleurs, le chirurgien Philippe-Jean Pelletan et le commissionnaire Laurent Bas, qui font au commissaire de police Guellard Du Mesnil, assis devant une table, la plume à la main, leur rapport. A gauche, un patriote et un garde emmènent Charlotte Corday. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Desray »; à dr. : « Gravé par Marchand. » En bas, l'adresse : « À Paris, chez Basset, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 29

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, o m. 214; largeur, o m. 327.

5304. « **Assassinat de J. P. Marat** ‖ Le 13 juillet 1793... » Deux hommes, sous la direction du chirurgien, transportent Marat dans le lit que lui prépare une femme, dans le fond. A gauche, des femmes se lamentent, tandis que des patriotes armés emmènent Charlotte Corday. A droite, au premier plan, la baignoire et, à terre, le poignard et le chapeau de Charlotte Corday. Dans le fond, au mur, une tablette chargée de livres. Sous le tr. c., à g. : « Brion pinx, Editeur, et Déssinateur des Voyages dans les Dép[ts]. » En bas, l'adresse : « Chez Bance rue St Severin N° 115. ‖ A Paris, chez l'Auteur, rue de Vaugirard, N° 98, près le Théâtre Français. » [Fol. 30

Gravure au pointillé.

Hauteur, o m. 306; largeur, o m. 400.

5305. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 31

5306. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Brion, pinxit »; à dr. : « R. Vinkeles en D. Vrydag, sculpsit. » Et au-dessous : « Moord van

J. P. Marat, door charlotte Cordaij, op den 13 den van Hooij maand 1793.» [Fol. 32

Gravure à l'eau-forte et au burin, tirée du recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*. Sur ce recueil et les artistes R. Vinkeles et D. Vrijdag, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 207.

5307. **Marat meurt assassiné dans sa baignoire.** Il tient encore à la main droite sa plume, à la gauche le placet que lui a remis Charlotte Corday et qui commence par ces mots : «Du 13 juillet 1793 ‖ Marie Anne Charlotte ‖ Corday au citoyen ‖ Marat ‖ il suffit que je sois ‖ bien malheureuse ‖ pour avoir Droit ‖ a votre bienveillance». Sur la caisse de bois portant l'encrier est écrit : «A Marat ‖ David ‖ Lan Deux ‖ 17 — 93». Sous le tr. c., à g. : «L. David pinx.»; à dr. : «J. David, sc.» [Fol. 32

Gravure à l'eau-forte par J.-L. Jules David, petit-fils de Louis David, extraite du volume : *Le peintre Louis David, suite d'eaux-fortes d'après ses œuvres, gravées par J.-L. Jules David*, Paris, V. Havard, 1882. Le tableau de David était resté dans la famille du peintre (n° 9 du *Catalogue* de Pérignon) et faisait pendant au tableau représentant Michel Le Peletier sur son lit de mort (n° 10 du même *Catalogue*) conservé également dans la famille de David, qui a été gravé par Ambroise Tardïeu et dont le Cabinet des Estampes possède l'unique épreuve connue (n° 10701 du *Catalogue de la Réserve* de M. François Courboin). «Marat» fut également gravé par Antoine-Alexandre Morel, d'après un dessin de Wicar, et le Cabinet des Estampes possède deux épreuves, l'une non terminée, l'autre terminée, toutes deux avant la lettre, de cette gravure (n° 8462 du *Catalogue de la Réserve* de M. François Courboin). On sait dans quelles conditions David fit ce tableau. La séance de la Convention du 14 juillet fut remplie tout entière des incidents relatifs au meurtre de la veille. Une section vint réclamer pour Marat les honneurs du Panthéon. Guirault, orateur de la section du Contrat-Social interpella David : «Où es-tu David? Tu as transmis à la postérité l'image de Lepelletier mourant pour la patrie, il te reste encore un tableau à faire...» David répondit : «Aussi le ferai-je!» Et il le peignit «du cœur», suivant son expression. Le 14 novembre 1793, David présentait à la Convention nationale son tableau qui resta pendant plusieurs jours exposé dans la cour du Louvre, sur un autel, avec cette inscription au-dessous : «Ne pouvant le corrompre, ils l'ont assassiné». Resté longtemps dans la famille du peintre, il fut légué par M. Jules-David Chassagnol au musée de Bruxelles où il est aujourd'hui exposé (salle VI). Une copie, par Giachino Serangeli, se trouve à Paris chez le baron Jeanin; une autre, par Martin Langlois, a été achetée par l'État en 1903 et envoyée au musée de Versailles (cf. l'article de Robert Hénard : *Les trois «Marat»* dans le *Figaro* du 10 mai 1913).

Hauteur, 0 m. 169; largeur, 0 m. 129.

5308. «**Assassinat de Marat.**» Marat est couché sur son lit de mort. Au-dessus, dans un médaillon circulaire, orné de fleurs et de rubans, le portrait de Charlotte Corday, en buste, de trois quarts à gauche, brandissant le poignard; inspiré des estampes publiées chez Basset (cf. ci-dessous nos nos 5376-5378). Autour, notice biographique de Charlotte Corday. [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte et à la roulette, anonyme.
Épreuve rognée sur les côtés.

Hauteur de la partie inférieure, o m. 101.
Diamètre du médaillon, o m. 095.

5309. **Copie** de la partie inférieure de l'estampe précédente. Au-dessous : «Assassinat de Marat» et un quatrain commençant par ces mots : «peuple Marat est mort! l'amant de la patrie...» [Fol. 33

Gravure à l'aquatinte et à l'eau-forte.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 115; largeur, o m. 170.

5310. **Portrait de Marat assassiné**, couronné de chêne, sur son lit de mort. En buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire. [Fol. 34

Gravure au pointillé, anonyme, coloriée.
Les épreuves complètes (coll. Hennin, t. CXXXI) comprennent un encadrement de feuillage et de rubans, sur une tablette où est gravée un quatrain en l'honneur de Marat, au-dessous de laquelle on lit : «Dessiné d'après nature le Samedy 19 juillet 1793 || Se vend Rue Poupée, chez Quéverdo N° 6.» La date du 19 est controuvée, car les funérailles de Marat eurent lieu le 16.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Diamètre du médaillon, o m. 088.

5311. «**J. P. Marat**» **assassiné**. Portrait de face, la tête renversée sur le rebord de la baignoire qui forme fond, dans l'encadrement ordinaire de la collection de portraits de Vérité. Sous le tr. c. : «Dessiné d'après le platre moulé sur nature, et gravé par Verite.» [Fol. 34

Gravure au pointillé.
Épreuve rognée à sa partie inférieure; les épreuves complètes portent, en bas, l'adresse : «A Paris, chez Verité, graveur, rue Jâcques, N° 31.»
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 150; largeur, o m. 089.

5312. **Portrait** fantaisiste **de Marat assassiné**, debout, appuyé sur une table et montrant de la main la blessure qu'il porte au côté. A mi-corps, de face, la figure légèrement tournée à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « peint par David — Gravé Æparis par D. F. » et au-dessous : « M. Marat M. P. du N. » [Fol. 34

Gravure au burin. Pendant du portrait de Charlotte Corday, cf. ci-dessous, n° 5385.

Allusion au rapprochement que firent les admirateurs fanatiques de Marat entre le cœur du Christ et le cœur de Marat.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 118; largeur, 0 m. 105.

5313. **Portrait de Marat assassiné**, de face, la tête inclinée à droite, dans un rectangle aux angles duquel on lit : « A Marat — L'Ami — du Peuple — David ». Sous le tr. c., à dr. : « Copia sculp. » Au-dessous : « Ne pouvant me corrompre; ils m'ont assassiné ». En bas, les adresses, à g. : « Se vend à Paris chez Constantin Md de ‖ Tableaux Quai de l'Ecole N° 4. »; à dr. : « Et chez Copia Rue Boucher N° 6. » [Fol. 35

Gravure au burin, par Copia, du dessin exécuté d'après nature par David, conservé dans la famille du peintre, et reproduit en fac-simile par J.-L. Jules David dans son volume *Le peintre Louis David, suite d'eaux-fortes d'après ses œuvres*. Ce portrait fait pendant à celui de Le Peletier exécuté également d'après un dessin de David, et dont l'œuvre du peintre au Cabinet des Estampes (Dc 22) possède une épreuve, avec, dans les angles, l'inscription : « Ml Lepelletier — Premier — Martir — de la Liberte. »

Hauteur, 0 m. 277; largeur, 0 m. 220.

5314. **La même épreuve**, mais avec quelques variantes dans la lettre. Sous le tr. c., à g. : « David del. »; à dr. : « Copia sculp. ». En haut : « Marat tel qu'il était au moment de sa mort. » [Fol. 36

Épreuve légèrement rognée. Les épreuves complètes portent à la partie inférieure la légende et les adresses comme dans l'estampe précédente.

5315. **Copie** réduite de l'estampe précédente. [Fol. 36

Gravure au burin, teintée en bistre.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 111.

5316-5318. **Exemplaires tachés du sang de Marat**, des nos 678, 13 août 1792, et 506, 30 juin 1791, **de l'Ami du Peuple.** » [Fol. 37-38

Ces huit feuilles imprimées sont maculées à leur partie inférieure de grandes taches et d'éclaboussures brunes. La première page du n° 678 porte une attestation du colonel Maurin certifiant leur authenticité : « Ces feuilles teintes du sang de Marat se trouvaient sur la tablette de sa baignoire lorsqu'il fut poignardé par Charlotte Corday; Elles furent recueillies et conservées par sa sœur Albertine Marat qui a bien voulu m'en faire le sacrifice pour accroitre ma collection de monumens patriotiques de l'époque. Paris ce 24 mai 1837. Maurin. » Une autre preuve d'authenticité, de la main d'Anatole France, est cataloguée sous notre n° 5317 : « Ces numéros 506 et 678 de l'*Ami du peuple* teints du sang de Marat passèrent à la mort du colonel Maurin dans la collection du Cte H. de La Bédoyère. Celui-ci ne les garda pas longtemps; les ayant pris en dégoût, il obligea mon père, son libraire, à les emporter. Mon père me les donna pour que je les joignisse à quelques curiosités du même temps que je possédais; le 10 octobre 1864, j'ai cédé ces deux fameux numéros à M. le Bon de Vinck pour compléter sa collection de documents de la révolution française. Paris le 10 octobre 1864. Anatole France. — Approuvé. France Père. » Ces deux numéros de l'*Ami du Peuple*, qui avaient été reproduits dans l'*Autographe* du 1er octobre 1864, ont figuré dans les vitrines du pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition universelle de 1900.

5319. « **Albertine Marat** ‖ née en 1757, morte en 1841 », sœur de Marat. Buste, la figure de face, légèrement tournée à droite. Sous la fig., à g. : « Laplace pinx. 1793 » ‖ Fr. Hillemacher aqf. 1880. » Et en bas : « Cabinet de M. Vatel. » [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 153; largeur, 0 m. 107.

5320. « **Discours d'apothéose du citoyen Marat...** ‖ prononcé dans la ‖ société républicaine des Sans-Culottes-Montagnards de Ton-‖nerre, séante aux ci-devant Ursulines, le 28 juillet 1793, ... ‖ par ‖ Charles-Louis Rousseau, Commissaire-national près le tribunal ‖ de ce district, & membre de la Société », publié comme « Second supplément au Bulletin de la Convention Nationale. ‖ Suite de la Séance du 26 Août 1793, l'an deuxième de la République Française ». A la suite de ce discours sont imprimés un certain nombre de décrets pris par la Convention. En bas : « A Paris, de l'Imprimerie Nationale ». [Fol. 40

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 498; largeur totale, 0 m. 382.

5321. **Tombeau de Marat aux Cordeliers.** Sous les arbres du jardin des Cordeliers, une grotte artificielle au-dessus de laquelle

s'élève un monument pyramidal surmonté d'une urne par le sculpteur J.-F. Martin, et sur lequel on lit : « Ici ‖ repose Marat... ». Sur la grotte se trouvent d'autres urnes et une inscription rappelant que ce caveau avait abrité Marat au temps des persécutions. Au-dessus du tr. c. est inscrite la phrase : « N'ayant pû me corrompre il m'ont assassiné », et sous le tr. c., la légende : « Le 17 juillet 1793 le corps de Marat qui avoit été expose pendant deux jours (dans le local servant ‖ d'Eglise au Ci-devant Cordelliers)... ‖ a été depose après sa pompe funèbre dans un Cercueil qu'on placa dans le caveau sur le quel on édifia un tombeau pitoresque qui se trouve placé dans le même lieu (sous les arbres du jardin) les ‖ ci-devant Cordelliers ou il instruisoit ses concitoyens. ‖ Son cœur qui à été donné à la Section des Cordelliers... dite de Marseille et de ‖ Marat est enfermé dans un vase qui est sur le bureau l'assemblée de la dite Section. » En bas, l'adresse : « A Paris chez Villeneuve Graveur Rue Zacharie St Severin Maison du Passage N° 72. » [Fol. 41

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, 0 m. 178; largeur, 0 m. 155.

5322. **Monument élevé à Marat sur la place du Carrousel.** Pyramide sur l'une des faces de laquelle on lit : « Du fond ‖ de son noir souterrain ‖ il fit ‖ trembler les traitres. » Sous la pyramide est creusé un caveau fermé par une porte grillée derrière laquelle on voit le buste de Marat. En avant, une dalle funéraire « Aux — Manes ‖ de Lazouwki ‖ 23 Avril — An 1. » sur laquelle flotte un drapeau. Au premier plan, un arbre de la Liberté avec une cocarde. Une sentinelle armée, le sabre au côté, garde le monument. Derrière la grille qui enclot la tombe de Lazowski et le monument de Marat, des hommes, des femmes, des enfants. Au-dessus du tr. c. : « A la gloire immortel de Marat l'ami du peuple ». Au-dessous, la légende : « Ce petit Obélisque que le peuple a élevé aux manes du Vertueux ‖ Marat, est citué sur la place de la Réunion, en face de la porte principale du Palais ‖ National... ». En bas, l'adresse : « A Paris chez Villeneuve Graveur Rue Zacharie St Severin Maison du Passage N° 72. » [Fol. 41

Gravure à l'aquatinte. Dans le caveau sous la pyramide, on plaça, en même temps que le buste (cf. ci-dessous notre n° 5325), la baignoire, l'encrier et la lampe de Marat, et Mercier ajoute : « On y posa une sentinelle, qui, une

IMPRIMERIE NATIONALE.

nuit, mourut de froid ou d'horreur.» Lazowski, polonais, un des vainqueurs du 10 août 1792, était mort à Vaugirard, «empoisonné» dirent les Jacobins, et on lui avait rendu des honneurs extraordinaires.

Hauteur, 0 m. 179; largeur, 0 m. 155.

5323. «Tombeau de Jean-Paul Marat...» dans le Jardin des Cordeliers. Au milieu des arbres, le monument décrit sous notre n° 5321. Un grand nombre de visiteurs, hommes, femmes et enfants viennent visiter le monument; une femme avec une corbeille pleine de fleurs est profondément prosternée; d'autres sont agenouillées. Un homme avec une pique monte la garde. Parmi les promeneurs, on remarque, à droite, un homme petit avec un grand carton sous le bras, peut-être un dessinateur. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné d'après Nature par Pillement»; à dr. : «Gravé par Née». En bas, à g. : «Dessiné et Gravé d'après le Monument élevé sur la Tombe de ‖ Marat, par J. F. Martin, Sculpteur, Cour des Cy-devant Cordeliers.»; au milieu : «Imprimé par Damour»; à dr. : «Se vend à Paris chez Née, Graveur, Rue des Francs- ‖ Citoyens près la place Michel, N° 127.» [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Née, d'après Pillement.

Hauteur, 0 m. 202; largeur, 0 m. 320.

5324. La même estampe, premier état, à l'eau-forte pure, avant toute lettre. [Fol. 42

5325. «Inauguration du buste de Marat au tombeau qui a été élevé pour sa gloire et celle de Lazowski, Place de la Réunion à Paris, l'an 2 de la Rép. Franc. Une et indivisible». Sur la place du Carrousel, avec au fond le Louvre, le monument que nous avons décrit sous notre n° 5322. Au milieu d'une foule nombreuse disposée en carré autour du monument, quatre hommes, précédés de troupes avec le drapeau et suivis de deux cortèges d'hommes et de femmes, députés de la Convention et membres des sections, portent sur leurs épaules le buste de Marat et s'apprêtent à entrer dans l'enclos qui précède la pyramide, sur laquelle le buste va être posé. Les tambours battent aux champs, les musiques militaires jouent. Sur les deux faces visibles de la pyramide, les inscriptions répétées sous la légende : «Une main perfide ‖ le ravit ‖ à l'amour du peuple» et : «Au fond ‖ de son noir souterrain ‖ il fit trembler

les traîtres. » En bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur, Rue Perdue Place Maubert, N° 3. » [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur, 0 m. 255; largeur, 0 m. 385.

5326. **Marat au Panthéon.** Une crypte renfermant dans une série de pièces réservées dans son pourtour des urnes sur lesquelles on lit entre autres les noms de « [M]arat », « [Lepell]etier », « J. J. [Rousseau] », « Vol[taire] », etc. En bas, à g. : « Autty (?) fecit ». [Fol. 44

Dessin colorié.

Le 14 novembre 1793, une loi, rendue sur le rapport de Marie-Joseph Chénier, ordonna que les restes de Marat seraient admis au Panthéon, à la place de ceux de Mirabeau.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 223.

5327. « **Le Triomphe de Marat** l'ami du Peuple ‖ **Placé au Panthéon** français par la République ‖ 5eme Sanculotide. l'An 2 de la République une et Indivisible ». La République, grande femme vêtue à la romaine, et couronnée par la Victoire, conduit Marat au Panthéon, et l'aide à porter le globe terrestre couvert du bonnet phrygien; ils foulent aux pieds l'hydre de la réaction. En bas, l'adresse : « A Paris chez Villeneuve Graveur Rue Zacharie M^on^ du Passage N° 72. » [Fol. 44

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, 0 m. 283; largeur, 0 m. 199.

5328. « **Jean Paul Marat** ‖ Aux Grands Hommes la Patrie reconnoissante ». Buste de Marat, de profil à droite, sur un piédestal, enguirlandé de roses, à l'ombre d'un palmier, et couronné par la République. Le coq français chante en l'honneur de Marat. Le tout dans un ovale. En bas, l'adresse : « A Paris chez Chéreau Rue Jacques aux 2 colonnes, N° 257. » [Fol. 45

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 154; largeur, 0 m. 124.

5329. **Le Buste de Marat exposé à Lyon**, le jour où ses restes ont été placés au Panthéon. « Au nom du Peuple Français ‖ Charlier et Pocholle, ‖ représentans du peuple, ‖ envoyés à Commune-

Affranchie, par le Décret du 4 Fructidor. . .; ‖ Considérant, que le dernier jour ‖ des Sans-culotides doit être exclusi-‖vement consacré à la joie; . . . ‖ Arrêtent, qu'il y aura demain, 5e jour des Sans-culotides de l'an IIe, une Représentation gratuite. . . ‖ . . . dans la ‖ plus grande des salles de spectacle de ‖ cette Commune : ‖ Les Bustes de Marat et de ‖ J. J. Rousseau dont la Patrie honore ‖ spécialement les mânes dans cette journée, y seront exposés à la vénération publique. . . » En bas : « A Commune-Affranchie, de l'Imprimerie Républicaine, place de la Raison. » [Fol. 45

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 520; largeur totale, o m. 394.

5330. « **Marat à l'immortalité** ‖ Le celebre ami du Peuple est élevé à l'immortalité par le Génie Patriotique, et par la République, dont il fut le plus zélé fondateur. L'histoire transmet à la postérité la mémoire de ce Censeur intrépide. . . D'un côté, l'on ‖ aperçoit le souterrain qui le mettoit à l'abri de la persécution, de l'autre, le Panthéon où sa cendre repose au sein de la gloire. » Au-dessous, six vers, signés « Person », à la louange de Marat. Portrait de Marat, de trois quarts à gauche, dans un ovale entouré de lauriers, sous un palmier, au milieu de figures allégoriques décrites ci-dessus. Dans le fond, à gauche, le tombeau de Marat dans le jardin des Cordeliers; à droite, le Panthéon. Le tout dans un encadrement ovale. En bas, l'adresse : « A Paris, chez la Cenne Bergny, Mde d'Estampes, Rue du Coq-Honoré, N° 133. » [Fol. 46

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur de l'ovale, o m. 325; largeur, o m. 398.

5331. « **Le Triomphe de Marat dans les Enfers** ». Une notice en vers sur quatre colonnes montre Marat remportant la victoire sur la Peste, la Famine, la Guerre, qui se vantaient de réussir le mieux à dépeupler la terre, et couronné par la Mort assise sur un trône au milieu de tombeaux. Tout autour, la foule des fléaux, des assassins et des tyrans. [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte anonyme. A noter que Charlotte Corday est considérée comme un « ange » par l'auteur de ces vers : « Charlotte Corday n'était pas une mortelle. »

Hauteur, o m. 202; largeur, o m. 297.

5332. « Station des Versaillais. ‖ devant le Buste de Marat, ‖ Paroles de Félix Nogaret, Musique de Giroust. . . ‖ 136. » Cette chanson en sept couplets commence par ces mots : « Voici le premier de nos guides. . . » Sous le titre, l'adresse : « Chez Frère Passage du Saumon Rue Montmartre. » [Fol. 48

Imprimé de 2 pages.

Hauteur totale, 0 m. 190; largeur totale, 0 m. 238.

5333. « Les trois epoques de la vie de jean paul ‖ Marat projetté saint par la Jacobinerie. » En haut « Marat à Metz vendant — des phioles en 1787 »; il est sur un tréteau et fait le boniment. Au milieu : « Marat sortant du tribunal — porté en triomphe. » En bas : « Son buste traîné dans l'égout Mt Martre par la jeunesse républne »; des femmes, des jeunes gens, des enfants jettent des ordures sur le buste de Marat que l'on traîne à l'égout, portant l'inscription : « Panthéon des Jacobins ». Les trois scènes dans un encadrement rectangulaire. [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte.

Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur du cadre, 0 m. 112; largeur, 0 m. 063.

5334. « Plaies de l'Egipte ‖ ou état de la france depuis 1789 jusqu'à l'établissement de la Constitution actuelle. » Huit vignettes disposées sur deux rangs superposés, et accompagnées de légendes explicatives : « 1re plaie. Les eaux changées en sang. ‖ Les massacres d'Avignon, de Jalès, de Lyon, ‖ de la Vendée, de Paris, &. . . &. . . » : sous un pont, des cadavres d'hommes, de femmes, d'enfants emportés par la rivière. « 2e, 3e et 4e plaies. Les grenouilles, les mouches, ‖ et les moucherons. ‖ Les Jacobins et Jacobines, les Maratins et toute la ‖ séquelle » occupés à vendre leurs journaux. « 5e plaie. La mortalité des animaux. ‖ La famine qui forçoit de tuer les chiens et autres ‖ animaux domestiques et de se nourrir de leur chair. »; un homme, « la carte au pain » à la main, tue un chien; par une fenêtre on aperçoit une foule faisant la queue. « 6e plaie. Les ulceres. ‖ Le papier monnoye source de la misere ‖ qui engendre les maux du corps »; un homme nu, efflanqué et rongé d'ulcère mourant dans un palais, un « assignat de cinq livres » à la main. « 7e plaie les tonnerres. ‖ Le Tribunal revolutionnaire »; la charrette emporte les condamnés, tandis qu'un camelot vend le

« grand jugement du tribunal revolutionnaire ». « 8e plaie les sauterelles. ‖ Commissaires envoyés dans les Départements ‖ Carrier, Collot, Feron, Joseph le Bon, &. . . »; un proconsul parcourt la ville, mettant tout à feu et à sang. « 9e plaie les ténebres. ‖ Culte de Marat »; un homme à genoux encense le buste de Marat. « 10e plaie. Mort des premiers nés ‖ Réquisition »; des jeunes filles viennent pleurer au tombeau des jeunes guerriers « morts pour la patrie ». [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte et au burin.

Hauteur des deux séries de vignettes, o m. 150; largeur de chaque série, o m. 234.

5335. **Portraits de Le Peletier et de Marat**, de profil et se regardant, chacun dans un médaillon circulaire. Une étoile brille sur leur tête. Au-dessous, dans un ovale entouré de serpents, le portrait de « Paris assassin de L.-M. le Pelletier » et celui de « M. Charlotte Corday, assassin de Marat ». Au-dessous du portrait de Le Peletier : « Je suis satisfait de verser mon sang pour la ‖ Patrie. . . Dernieres paroles de M. le Pelletier », et sous celui de Marat : « Peuple, vois ton ami qui, pour la liberté, ‖ Au péril de ses jours, t'a dit la vérité ». En bas, l'adresse : « A Paris chez Basset jeune, Graveur, rue des Mathurins, au coin de celle St Jacques, à Ste Geneviève. » [Fol. 49

Gravure à l'aquatinte.

Diamètre de chacun des médaillons, o m. 055.

5336. **Portraits de « L. M. Le Pelletier ‖ St Fargeau »**, de profil à droite, **et de « Jean Paul Marat »** de trois quarts à gauche, chacun dans un encadrement ovale sur une tablette sous laquelle on lit une légende semblable à celle de l'estampe précédente. Sous le tr. c. : « A Paris chez Rochette Imprimeur Rue Beaurepaire cidevant Sorbonne N° 382. » [Fol. 49

Gravure au pointillé.

Hauteur, o m. 109; largeur, o m. 066.

5337. **Bustes de Le Peletier et Marat**, le premier de profil à droite, le deuxième de trois quarts à gauche, tous deux le front ceint de lauriers. Dans un médaillon circulaire. [Fol. 49

Gravure au pointillé, coloriée.

Diamètre du médaillon, o m. 054.

5338. **Portraits des mêmes**, dans deux ovales accolés, sur un fond d'arbres et de palmiers. Au-dessus, le bonnet phrygien; au-dessous, une pyramide. Sous le tr. c., quatre vers : « Amoureux de la Liberté ‖ Ils ont versé tous deux leur sang pour la patrie, . . . » [Fol. 49

Gravure à l'eau-forte et au burin.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

5339. **Marat et Le Peletier**, « les martyrs de la Liberté ». Bustes de profil à droite, disposés dans un médaillon circulaire, à la manière d'un camée antique. Sous le médaillon : « Sauvage pinxit — Copia sc. » En bas, l'adresse : « A Paris chez Desmarest, rue J. J. Rousseau, M^on de Bullion. » [Fol. 49

Gravure au pointillé, coloriée.

Diamètre du médaillon, o m. 069.

5340. **Portraits de Le Peletier et de Marat**, en buste, le premier de profil à droite, le deuxième de trois quarts à gauche; chacun dans un médaillon circulaire entouré d'une légende biographique. Les deux portraits opposés par le sommet, sur la même planche, et au-dessous de chacun d'eux, l'adresse : « A Paris, chez Basset, M^d d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 50

Gravure au pointillé, coloriée. Cette estampe est destinée à être divisée en deux pendants.

Diamètre de chacun des médaillons, o m. 057.

5341. « **M. Le Pelletier de S. Fargeau** » et « **Jean Paul Marat** ». En buste, le premier de profil à droite, le deuxième de trois quarts à gauche; ils sont couronnés et sur leur tête brille une étoile. Chacun dans un médaillon circulaire. [Fol. 50

Gravure au pointillé, tirée en bistre.

Diamètre de chacun des médaillons, o m. 062.

5342. « **La Victoire ‖ Aux Mânes de Pelletier et Marat.** » Dans un cadre ovale, la Victoire, sur la poitrine de laquelle brille un œil, couronne « Pelletier » et « Marat » figurés en buste, le premier de profil à droite, le deuxième de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire. Sur leur tête, le triangle. En bas, l'adresse :

« A Paris, chez Basset, M^d d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 50

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 167; largeur, 0 m. 129.

5343. « **Jean Paul Marat** » et « **L. M. Le Pelletier St Fargeau** ». En buste, le premier de trois quarts à droite, le deuxième de profil à gauche; chacun dans un médaillon ovale reposant sur la tablette d'un tombeau où sont gravées des légendes biographiques, et que surmonte une pyramide ornée du bonnet rouge et couronnée de huit étoiles et de rayons de soleil. De chaque côté du tombeau, deux Parques jeunes, l'une assise, l'autre debout, filent; au-dessus des médaillons, la troisième Parque, horrible mégère à tête de Méduse, coupe le fil de la vie de Le Peletier et s'apprête à faire de même pour Marat. Dans le bas de la pl., à g. : « Barriere ». [Fol. 51

Gravure au burin.

Hauteur, 0 m. 695; largeur, 0 m. 500.

5344. « **Aux Mânes de ‖ Pelletier et Mar**[at]. » Dans un médaillon circulaire, la « Liberté », écrasant de sa massue l'hydre, soutient dans sa main gauche un médaillon ovale posé sur un tombeau où sont figurés, de profil à droite, les portraits de Le Peletier et de Marat. [Fol. 52

Gravure au pointillé. Le médaillon est découpé; les épreuves complètes (aux Estampes, N2, *v°* Marat) portent, en bas, l'adresse : « A Paris, Rue de la Bareillerie près le Palais de Justice. »

Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Diamètre du médaillon, 0 m. 071.

5345. **Estampe de même inspiration**, sans le tombeau ni les inscriptions. [Fol. 52

Gravure au pointillé, coloriée.

Diamètre du médaillon, 0 m. 069.

5346. « **Aux Manes ‖ de ‖ Marat et Pelletier** ». Dans un ovale, un tombeau surmonté d'une pyramide où sont figurés, de profil à gauche, les portraits de Le Peletier et de Marat. Tout auprès « L'Egalité » foule aux pieds parchemins et couronne royale et tient dans les mains le triangle fil à plomb et un nid d'oiseau. En bas,

l'adresse : « A Paris, chez Basset, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins ». [Fol. 52

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 105; largeur, 0 m. 080.

5347. « **Marie Anne Charlotte Corday**, ci-devant Darmans, Agée de 25 ans. » Dans un médaillon circulaire, Charlotte Corday, de trois quarts à droite, assise dans sa prison devant une table sur laquelle sont posés un encrier et une cruche à eau, écrit la lettre à son père commençant par ces mots : « pardonnez-moi ‖ mon cher papa ‖ d'avoir disposé ‖ de mon exis‖tence . . . ». Sur la tablette au-dessous est représentée la **Mort de Marat**, dans sa baignoire, poignardé par Charlotte Corday. Sous le tr. c., à g. : « Dessinée d'après nature par Quéverdo »; à dr. : « Gravée par Massol ». En bas, l'adresse : « A Paris, chez le Citoyen Quéverdo, Rue Poupée, N° 6. » [Fol. 53

Gravure au pointillé.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 097.

5348. **La même estampe** avec un changement dans la lettre. En bas, au lieu de l'adresse : « Charlotte Corday ».

5349. « **Marie Anne Charlotte Corday** ci devant Darmans âgée de 25 ans Assassin de Marat ecrivant sa derniere lettre à son Pere. » Assise, de profil à droite, dans sa prison, devant sa table. Derrière elle un garde armé d'un fusil la surveille. A gauche le lit. Sous la légende ci-dessus, 6 lignes donnant le texte de la lettre. En bas, à g., l'adresse : « Se vend à Paris, chez Basset, M^d d'Estampes, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 54

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 163; largeur, 0 m. 294.

5350. « **Marie Anne Charlotte Corday . . . ‖ Ecrivant sa derniere lettre a son Pere.** » Assise, de profil à gauche, dans sa prison, devant sa table. Dans le fond, la porte fermée de la cellule. Sous la légende, le texte de la lettre, en 13 lignes. En bas, l'adresse : « Rue de la Bucherie N° 26. » [Fol. 54

Gravure à l'aquatinte, anonyme.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 139; largeur, 0 m. 149.

5351. « Marie Anne Charlotte Corday... ecrivant sa derniere lettre a son pere. » Assise, de profil à gauche, dans sa prison, devant sa table. Derrière elle, un garde la surveille. Dans le fond, la porte de sa cellule. Dans un médaillon circulaire. [Fol. 54

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Diamètre du médaillon, o m. o64.

5352. « The heroic Charlotte la Cordé, upon her Trial, at the bar of the Revolutionary Tribunal of Paris, July 17th 1793... ‖ Publishd July 29th 1793 by H. Humphrey N° 18 Old Bond Street. » Signée en bas à dr. : « Js Gy desn et fect. » Caricature anglaise, par James Gillray, représentant Charlotte Corday enchaînée à la barre du Tribunal Révolutionnaire où siègent des juges à tête de dogues et des greffiers à figures bestiales. Devant elle, le cadavre, sur un lit trop court, de Marat. Des inscriptions, inspirées de la brochure que publia Adam Lux, député de Mayence, au lendemain de la mort de Charlotte Corday, font l'apologie de celle dont la mémoire « will be more honoured in France than that of Judith in Bethulia ». [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte, par Gillray. Un tirage postérieur de cette planche occupe dans l'œuvre du célèbre graveur anglais le n° 105. (*The works of James Gilray from the original plates*... London, printed for Henry J. Bohn... by Charles Whiting [Est., Cd 39, in-fol.].)

Hauteur prise du témoin, o m. 311; largeur, o m. 365.

5353. « Charlotte Corday allant au Supplice ‖ Le Mercredy 17 Juillet 1793, Marianne Charlotte Corday, assassin de Marat, fut guillotinée sur la Place de la ‖ Révolution, ci devant place de Louis XV. » Sur la place de la Révolution, la guillotine et la charrette où est amenée Charlotte Corday; à droite, le Garde-Meuble; dans le fond, les Champs-Élysées. Sur le tr. c., à g. : « Rev. de Paris »; à dr. : « N° 209. P. 683. » [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 6-20 juillet 1793.

Hauteur, o m. 094; largeur, o m. 147.

5354. « The death of Marat at Paris, Who was stabbed by ‖ Charlotte Corde of Caen Sunday July 14. 1793. — The Execution of

Charlotte Corde at ‖ Paris July 17. 1793.» Estampe populaire comprenant les deux scènes juxtaposées. Sous chacune des deux images, l'adresse : «Publish'd Octr. 21. 1793. by I Evans Long Lane.» [Fol. 56

Gravure au burin.

Hauteur, 0 m. 322; largeur de chacune des deux images, 0 m. 204.

5355. Charlotte Corday monte sur l'échafaud. A côté d'elle, un représentant du peuple et le bourreau qui lui montre la guillotine. Au bas, la foule contenue par des gardes. Dans le fond, des maisons. Sous le tr. c., à g. : «Peinted by I. Beys»; à dr. : «Engraved by James Idnarpila». Au-dessous, sur six lignes, légende biographique en deux langues, français et anglais. En bas, l'adresse : «London Published the 1 of June 1799.» [Fol. 57

Gravure au pointillé.

Hauteur, 0 m. 297; largeur, 0 m. 241.

5356. La même estampe, coloriée. [Fol. 58

5357. Hommage aux cendres de Charlotte Corday. Aux Champs-Élysées, foulant aux pieds des listes de suspects et des ordres de mort ordonnés par Marat, une femme pleure près de l'urne, sur laquelle est le portrait de Charlotte Corday, portée sur un socle où un enfant grave ces mots : «Charlotte Corday ‖ vertilgte ‖ das anarchische Ungeheuer ‖ Marat ‖ den 17 Juli 1793.» Dans le fond, des dômes et des clochers. [Fol. 58

Gravure en taille-douce.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 264.

5358. Portraits de «Marat», «Corday», «Chabot», «Mirabeau», «Robespierre», chacun dans un ovale. Portraits fantaisistes. «Mirabeau», entre autres, porte l'épaulette et a le profil de Lafayette. [Fol. 59

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de chacun des ovales, 0 m. 040; largeur, 0 m. 032.

5359. «M. Carlota ‖ Corday — J. Pablo ‖ Marat». Portraits en buste, de Charlotte Corday, de face, et de Marat, de trois quarts à gauche, réunis dans un ovale, encadré rectangulairement. Sur la

tablette, sous l'ovale, la lettre ci-dessus. Sous le tr. c. à dr. : « Bonneville del. » [Fol. 59

Gravure au burin.

Hauteur, o m. 121; largeur, o m. 073.

5360. « Marat et Cte Corday ». Dans un ovale. Copie inversée de l'estampe précédente. [Fol. 59

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, o m. 083; largeur, o m. 059.

5361. Portrait de Charlotte Corday, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale. Elle porte un bonnet et un grand fichu croisé sur la poitrine. De la main gauche, elle joue avec ses cheveux. [Fol. 60

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs. Épreuve avant toute lettre.

Hauteur de l'ovale, o m. 242; largeur, o m. 204.

5362. « Marie-Anne-Charlotte Corday ». En buste, de face, légèrement tournée à droite, dans un ovale. Elle porte sur la tête un bonnet; son sein droit est à demi découvert. Sous l'ovale : « P. M. Alix sculp^t ». En bas, l'adresse : « A Paris, chez Drouhin, Editeur & propriétaire des Antiquités Nationales, Rue Christine, n° 2. ‖ Imprimé chez lui par Bechet. ‖ Le portrait de Marat paroitra dans la même grandeur d'ici à deux mois. » [Fol. 61

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs. Fait pendant au portrait de Marat catalogué ci-dessus, sous notre n° 5253.

Hauteur de l'ovale, o m. 242; largeur, o m. 203.

5363. « Charlotte Corday ‖ Uitgegeven door A. Loosjes, P^r. 1794. » En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale. Copie de l'estampe ci-dessus. Sous l'ovale : « G. Kitsen Sculp. a Rott^m. » [Fol. 61

Gravure au pointillé, par G. Kitsen, d'après A. Loosjes, qui grava le portrait de Marat catalogué ci-dessus, n° 5276.

Hauteur de l'ovale, o m. 078; largeur, o m. 060.

5364. « Charlotte Corday ‖ Dessinée d'après Nature ». En buste, de face, les bras liés, dans un ovale. [Fol. 62

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs, anonyme.

Hauteur de l'ovale, o m. 206; largeur, o m. 177.

5365. « Charlotte Cordaij ». Copié sur l'estampe précédente. Dans une bordure ovale, tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée au-dessous d'une tablette portant la lettre ci-dessus. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens, sculp. » [Fol. 62

Gravure au pointillé. Extrait détaché des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, Amsterdam, 1795-1801 (voir ci-dessus notre n° 2665). Le portrait de Marat, en pendant à celui-ci, est catalogué ci-dessus, sous notre n° 5275.

Hauteur, o m. 143; largeur, o m. 089.

5366. « Marie Anne Charlotte Corday. . . ‖ à l'instant ou elle s'aperçoit qu'un des Auditeurs ‖ est occupé à la Dessinée. Elle tourne la tête de ‖ son côté. » De trois quarts à gauche, dans un rond. [Fol. 63

Gravure au pointillé, anonyme.

Diamètre du rond, o m. 071.

5367. La même estampe, coloriée. [Fol. 63

5368. « Charlotte Corday ». En buste, de trois quarts à gauche, la tête inclinée en avant. En bas, à droite : « Balançard, Romien. » [Fol. 64

Portrait tissé, satin blanc et noir; la signature brodée.

La collection de portraits (N², *verbo* Corday) du Cabinet des Estampes renferme une estampe anonyme, qui a dû servir de modèle à cette pièce.

Hauteur totale, o m. 130; largeur, o m. 095.

5369. « Marie Anne Charlotte Corday ». En buste, de face, légèrement tournée à gauche, dans un cadre ovale. Sous l'ovale : « Brard Pinx. ad vivum — Roy Sculpt. » [Fol. 64

Gravure au burin.

Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur de l'ovale, o m. 130; largeur, o m. 115.

5370. « Charlotte Corday. » En buste, de face, légèrement tournée à gauche, dans un ovale. Sous l'ovale : « Bréa pinx. — H. Lips sc. » [Fol. 64

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, o m. 094; largeur, o m. 078.

5371. « Charlotte Corday ‖ Agée de 25 Ans. » Buste de trois quarts à droite, dans un ovale. [Fol. 65

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, o m. 145; largeur, o m. 117.

5372. « Mie Anne Charlotte Corday, ‖ ci-devant D'Armans, agée de 25 ans ». Buste de trois quarts à droite, dans un ovale. Sous l'ovale : « Dessiné d'après nature par F. Bonneville — Gravé par B. Gautier. » En bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur, Rue du Théâtre Français, N° 4. » [Fol. 66

Gravure au pointillé, par B. Gautier, d'après F. Bonneville. Sur cet artiste et sa collection des *Portraits des personnages Historiques de la Révolution*, voir, ci-dessus, le n° 596 et la notice en tête des nos 2694-2731. Pendant du portrait de Marat catalogué ci-dessus, sous notre n° 5272.

Hauteur de l'ovale, o m. 115; largeur, o m. 085.

5373. La même estampe, avec 4 lignes de notice, ajoutées sous la lettre ci-dessus. [Fol. 66

5374. La même estampe que celle qui est cataloguée ci-dessous, sous notre n° 5375, sans les 22 lignes de texte et sans l'encadrement. [Fol. 67

Épreuve d'un très bon tirage. La planche a été coupée sur les côtés du trait carré et sous la légende. Pendant de l'estampe cataloguée ci-dessus, sous notre n° 5264.

Hauteur prise du témoin, o m. 207; largeur, o m. 175.

5375. « Marie Anne Charlotte Corday ». Buste de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit, à g. : « Le Vachez sculp. » Au-dessous : « Charlotte Corday assassinant Marat dans son bain. » Sous le tr. c. de la tablette, on lit : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — An 6 de la Répe. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende : « Marie Anne Charlotte Corday d'Armans, ‖ native de la paroisse de St Saturnin des Lignerets, ‖ Département du Calvados, Jugée le 17 Juillet 1793. » et 22 lignes de texte commençant par : « Charlotte-Corday étoit née avec une ame sensible, vive, et capable d'une détermination forte. . . » [Fol. 67

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur Le Vachez et sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont

cette planche est extraite, voir la notice ci-dessus, en tête de nos nos 446-453.

Diamètre du médaillon, o m. 109.
Hauteur de la tablette, o m. 044; largeur, o m. 134.
Hauteur totale de l'estampe, o m. 361; largeur, o m. 225.

5376. «M. Anne Charlotte Corday ‖ Ci-devant de St Amans...» En buste, de trois quarts à gauche, un chapeau à ruban sur la tête, le bras droit levé, le poignard à la main, dans un ovale. En bas, l'adresse : «A Paris, chez Basset, Md d'Estampes, rue St Jacques au coin de celle des Mathurins.» [Fol. 68

Gravure au pointillé. Le portrait est le même que celui que nous avons catalogué ci-dessus, sous notre no 5308.

Hauteur de l'ovale, o m. 095; largeur, o m. 072.

5377. La même estampe, coloriée. [Fol. 68

5378. La même estampe, d'un coloriage différent. [Fol. 68

5379. «Marie Anne Charlotte Corday...» A mi-corps, de face, le couteau à la main; elle tient dans la main gauche, appuyée à la hanche, le fourreau. Dans une baie encadrée rectangulairement. Sur la tablette au-dessous, la légende ci-dessus et trois lignes de notice biographique. Sous le tr. c. : «Dessiné d'après nature par Hauer. — C'est le Portrait annoncé dans le Journal de Perlet, du 27 Juillet 1793. No 309. — Gravé par Tassaert sous la dirion d'Anselin». Au-dessous, en remarque dans la marge, Charlotte Corday poignarde Marat, dans un rond. En bas, l'adresse : «A Paris chez Hauer peintre, rue St André des Arcs No 76. ‖ Anselin Graveur rue et place du Théâtre Français. ‖ et Hauer Negt rue Guerin Boisseau No 9 près la rue St Denis.» [Fol. 69

Gravure au pointillé.

Hauteur, o m. 306; largeur, o m. 229.
Diamètre du rond, o m. 085.

5380. «M. A. Charlotte Corday». En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement. Sur la tablette au-dessous, quatre vers en l'honneur de Charlotte Corday. [Fol. 70

Gravure au burin, anonyme. Portrait du même type que le précédent.

Hauteur, o m. 122; largeur, o m. 080.

5381. « **Ch^tte Corday d'Armans.** ‖ Née à S. Saturnin des Lignerets en 1768 ‖ décapitée le 17 juillet, 1793. » En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale. Sous l'ovale : « F. Bonneville del. et sculp. » En bas, l'adresse : « Æparis chez l'Auteur, rue St Jacques N° 195. » [Fol. 70

Gravure au pointillé. Portrait du même type que les deux précédents, très différent du portrait, d'après Bonneville également, catalogué ci-dessus, sous notre n° 5372. Sur Bonneville et sa collection des *Portraits des personnages historiques de la Révolution*, voir ci-dessus le n° 596 et la notice en tête des n°s 2694-2731.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 115; largeur, 0 m. 086.

5382. **Portrait de Charlotte Corday.** Buste de face, la tête légèrement inclinée sur l'épaule droite. Dans un ovale. Sous l'ovale : « Dessiné d'apres nature par F. Bonneville — Gravé par Sandoz ». [Fol. 70 *bis*

Gravure au pointillé. Ce portrait est un arrangement des deux types dessinés par Bonneville et catalogués, ci-dessus, sous nos n°s 5372 et 5381.

Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 103; largeur, 0 m. 085.

5383. « **Marie Anne Charlotte Corday...** » En buste, de trois quarts à gauche, le chapeau sur le côté de la tête, dans un ovale. [Fol. 70 *bis*

Gravure au pointillé, anonyme.

Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 121; largeur, 0 m. 099.

5384. Portraits de « **Corday** », « **Bailly** », « **Du Barry** », « **Barnave** », « **Luckner** », dans des médaillons ronds et ovale entourés de décors Louis XVI; le tout dans un encadrement rectangulaire. Sous le tr. c., à dr. : « Priep. f. » [Fol. 70 *bis*

Gravure en taille-douce.

Hauteur, 0 m. 120; largeur, 0 m. 076.

5385. « **M. A. Charlote Cordey** ». A mi-corps, de face, le sein nu, un poignard à la main, elle est accoudée à une table sur laquelle sont posés son chapeau et son placet à Marat. Dans un ovale, sous lequel on lit : « peint par Hauer — Gravé par D. F. à Paris. » [Fol. 71

Gravure en taille-douce. Pendant du portrait de Marat catalogué ci-dessus, sous notre n° 5385.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 117; largeur, 0 m. 105.

5386. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 71

5387. « **Anne Charlotte Cordet d'Armand** ‖ agée de 25 Ans, ‖ Tueuse du Citoyen Marat. » A mi-corps, de trois quarts à droite, la tête retournée en arrière, de profil à gauche, le poignard à la main, les cheveux au vent. Dans un cadre ovale, sous lequel on lit : « Dessinée par Gauchat, Gravée par Inirep. » En bas, l'adresse : « a Paris, chez le Marchand des Modes, Rue Mignon quartier S. André-des-Arcs-Section de Marseille ». [Fol. 72

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 111; largeur, 0 m. 088.

5388. « **Marie Anne Charlotte Corday**. . . » Buste de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire où se lit la légende ci-dessus, et, au-dessous, la note : « Dessiné d'après Nature ». Au-dessous, on remarque, dans un ovale, porté sur des nuages, une petite scène : **l'Assassinat de Marat.** [Fol. 72

Gravure au pointillé.

Diamètre du médaillon circulaire, 0 m. 070.

5389. « **Charlotte Cordey** ‖ From a Drawing taken during her Trial ‖ before the Revolutionary Tribunal in Paris, ‖ for the Assassination of Marat. » En buste, de trois-quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « P. Souvage del. — I. Pals Sculp. » [Fol. 73

Gravure au pointillé. Épreuve découpée et remontée.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 112; largeur, 0 m. 093.

5390. « **MA. Cordey** ». En buste, de trois quarts à droite, le sein nu, dans un ovale sous lequel on lit : « Verité delin. — G. Zatta sculp. » [Fol. 73

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 106; largeur, 0 m. 079.

5391. « **Charlotte Corday** ‖ née dans le Dep[t] du Calvados, guillotinée à Paris en 1793, ‖ agée de 18 ans. » En buste, de trois quarts

IMPRIMERIE NATIONALE

à droite, dans un ovale, encadré dans le rectangle «à cage» de la collection Vérité-Bergny. [Fol. 74

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs. Le portrait est aussi fantaisiste que la légende. Cette estampe n'est autre que le portrait de la duchesse de Polignac, catalogué ci-dessus, sous notre n° 1142, et dont on a supprimé la partie inférieure et la tablette portant la lettre.

Hauteur, 0 m. 107; largeur, 0 m. 090.

5392. «**Marianne Charlotte Corday**». Portrait fantaisiste, en buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : «Sardi s.» En bas, l'adresse : «Pubblicato in Venezia a spese di Catterin Aglietti e Com^i.» [Fol. 74

Gravure au pointillé, coloriée.

Diamètre du médaillon, 0 m. 052.

5393. «**Charlotte Corday**». Portrait fantaisiste, en buste, de profil à droite, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : «gravé d'apres un dessin qui est dessiné d'apres la nature par L. Pc.... m 1793.» [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte.

Diamètre du médaillon, 0 m. 070.

5394. «**Carlotta Corday d'Armans**». En pied, de trois quarts à droite, assise sur une pierre. Elle porte une robe ouverte, un long manteau à taille et un châle. Sous le tr. c., à g. : «Bosio dis. e inc.» [Fol. 75

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 114.

CHAPITRE XLIII

EXÉCUTION DE JOSEPH CHALIER

(16 JUILLET 1793)

SOMMAIRE DU CHAPITRE XLIII.

Nos 5395 à 5411. — Portraits de **Chalier représenté seul.**

Nos 5412 à 5423. — Portraits de **Chalier représenté avec Barra, Marat, Le Peletier** et autres.

Nos 5424 à 5427. — **Chalier dans sa prison** et **Chalier conduit à l'échafaud.**

XI

DERNIÈRES PAROLES DE JOSEPH CHALIER

DANS LES PRISONS DE LYON

16 JUILLET 1793

GRAVURE À L'EAU-FORTE ET À L'AQUATINTE PUBLIÉE PAR TASSAERT

Nº 5425

VI

DERNIÈRES PAROLES DE JOSEPH CHALIER

DANS LES PRISONS DE LYON

16 JUILLET 1793

GRAVÉE À L'EAU-FORTE ET À L'ADJUDANTE PERLÉE PAR TASSAERT

N° 5425

dernieres paroles de **JOSÈPH CHALIER** dans les prisons de Lion...

Pourquoi pleurez-vous, la mort n'est rien pour celui dont les intentions sont droites et dont la conscience fut toujours pure. Quand je ne serai plus, mon ame ira se perdre au sein de l'Eternel et dans l'immensité qui nous environne. Chalier saura mourir d'une manière digne de la cause qu'il a soutenue.

[illegible]

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

CHAPITRE XLIII.

EXÉCUTION DE JOSEPH CHALIER.

(16 JUILLET 1793.)

5395. **Portrait de Joseph-Marie Chalier.** Buste de trois quarts à droite, dans un ovale. [Tome 33, fol. 1

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs, par Pierre-Michel Alix, d'après Jean-François Garnerey père. L'épreuve complète (Cabinet des Estampes, Portraits, N2) porte en effet, sous le tr. ovale, à g. : «Garnerey Pinxt»; à dr. : «P. M. Alix Sculpt»; au bas : «A Paris chez Marie françois Drouhin, Editeur & Imprimeur-Libraire, Rue Christine N° 2. ‖ Imprimé chez lui par Bechet.»

Joseph-Marie Chalier est né en 1747 à Beaulard en Dauphiné. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il fut élevé chez les dominicains. Dès l'âge de quinze ans, il s'établit à Lyon, où il s'occupa de commerce. Pour soutenir les intérêts de sa maison, il entreprit, en 1775, un voyage en Orient qui eut sur le développement de ses idées une influence décisive. Il visita Constantinople, les Echelles du Levant, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Partout il observa le despotisme et ses conséquences sociales. Il attribua à cette cause tous les maux contre lesquels il s'indignait déjà au couvent. En 1789, il abandonna le commerce, pour lequel il avait de sérieuses aptitudes, et se fourvoya dans la politique. Les événements l'attirèrent à Paris; il y connut Marat, Desmoulins, Robespierre et collabora au journal de Loustalot, *Les Révolutions de Paris*. De retour à Lyon, il s'efforça de communiquer à ses concitoyens son patriotisme et sa foi révolutionnaire. Élu officier municipal et juge en 1791, il se montra administrateur habile et se passionna pour les questions d'assistance. Il eut une part considérable dans l'organisation de la garde nationale, de la police et des finances de la cité. Devenu l'orateur attitré des Jacobins, il connut l'enivrement de la popularité. Les ouvriers, qu'il éblouissait par son éloquence déclamatoire, qui tenait de la faconde, avaient pour lui un véritable culte. Mais ses emportements contre les riches et les aristocrates lui attirèrent la haine de la bourgeoisie industrielle. Lorsque la Gironde et la Montagne entrèrent en lutte à la Convention, Chalier devint un ardent montagnard. Au contraire, la majorité des Lyonnais avait adopté les principes fédéralistes de la Gironde. Si les jacobins dominaient à la Commune, la bourgeoisie girondine l'emportait au conseil départemental et à la garde nationale. Lyon était alors le foyer principal des intrigues royalistes. En novembre 1792, le royaliste

Nivière avait été élu maire à la place de Chalier, qui cependant avait obtenu la majorité relative au premier tour de scrutin. Le 29 mai 1793, en pleine crise girondine, les sections royalistes se soulevèrent contre la municipalité lyonnaise, c'est-à-dire contre le parti de Chalier, dont ils provoquèrent la chute après un sanglant combat. Chalier fut arrêté et jeté en prison. Malgré un décret de la Convention qui ordonnait de surseoir à toutes poursuites contre les prisonniers du 29 mai, il comparut en juillet devant le tribunal criminel de Rhône-et-Loire, qui le condamna à mort. Il fut conduit au supplice le lendemain du jugement. La guillotine fonctionnait à Lyon pour la première fois. Ce fut une scène de boucherie. L'exécuteur, inexpérimenté, dut s'y reprendre à quatre fois et finalement détacher la tête à l'aide d'un couteau.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 249; largeur, 0 m. 208.

5396. « **Joseph Chalier ‖ Président du District de Lion en 1793.** ‖ Je donne mon âme à l'Eternel, mon cœur aux patriotes, et mon corps aux brigands... » Buste de trois quarts à droite, dans un ovale. [Fol. 2

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs. Épreuve rognée, provenant de la collection Soulavie. En voir au Cabinet des Estampes (Portraits, N2) une épreuve complète avec la légende reproduite ci-dessus et le nom de l'artiste : « Gravé en couleurs par Angelique Briceau femme Allais. »

Hauteur de l'ovale, 0 m. 247; largeur, 0 m. 212.

5397. « **Chalier.** » Buste de trois quarts à gauche, en forme de camée, se détachant sur un fond bleu, dans une bordure circulaire. [Fol. 2

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Provient de la collection Soulavie.

Diamètre, 0 m. 075.

5398. « **Chalier procureur de la Commune à Lyon,** ‖ Condamné à mort le 29 Mai [*lire* le 15 Juillet] 1793. » Buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit, à g. : « Le Vachez sculp. » Au-dessous, une tablette où « **Chalier préside l'Assemblée populaire de Lyon** » (6 février 1793), signée : « Duplessi Bertaux inv. & del. — An 6 de la Répub. — Duplessi Bertaux aqua forti ». Suit un commentaire de 24 lignes commençant par ces mots : « Un des grands projets de nos tyrans révolutionnaires... » Le tout dans un encadrement rectangulaire. [Fol. 3

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 375; largeur, 0 m. 225.

5399. «**Joseph Chalier.** ‖ **président du district de Lion en** 1793. ‖ Je donne mon ame a l'Eternel mon cœur aux ‖ Patriotes et mon corps aux brigands.....» En buste, de trois quarts à droite, le chef ceint d'une couronne de laurier, dans un encadrement dit à cage. Sous le tr. c. : «A Paris chez Bance le jeune rue Zacharie St Severin maison du Pasage N° 72.» [Fol. 4

Gravure au pointillé, exécutée sur le type de la collection Vérité-Bergny (n°s 435 et 2084 ci-dessus).

Hauteur, 0 m. 162; largeur, 0 m. 093.

5400. **La même estampe**, le portrait tiré en couleurs. [Fol. 4

5401. «**Joseph Chalier.**» Buste de trois quarts à gauche, même type que les deux numéros précédents, dans une bordure ovale. [Fol. 5

Fragment de tenture ou de paravent; le portrait est tiré en couleurs sur fond gris bleu. A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 447; largeur, 0 m. 362.

5402. «**Joseph Chalier.** Président du tribunal du Commerce du District de Lyon. ‖ mort le 16 juillet 1793. ‖ C'est comme le Phenix, il renait immortel. Deja frapé d'un premier coup insensible a la douleur et ne pensant ‖ qu'a la patrie, il agitait sa tête mourante, et criait au bourrea[u] ‖ Attache moi donc une cocarde, je meurs pour la Liberté.» Tête de trois quarts à droite, dans un ovale, sous lequel on lit, à g. : «Boily, del. & sculp.» [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte, provenant de la collection Soulavie. Voir au Cabinet des Estampes (Portraits, N2) un autre état de cette planche, avec une légende différente : «Joseph Chalier.

En l'egorgeant au nom des Loix,
La tirannie osa Crier Victoire;
L'homme libre jura de venger sa mémoire,
Et le peuple reprit ses droits.

Déjà frappé d'un premier coup, [etc.]», le reste comme ci-dessus.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 109; largeur, 0 m. 090.

5403. «**Aux Manes du républicain Chalier.**» Tête de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale couronné d'étoiles et fixé à un monument funéraire en forme de pyramide reposant sur un sarcophage. On lit en haut de la pyramide : «Je donne mon ame ‖ à l'Eternel, [etc.]»; sur le sarcophage : «Deja frappé d'un premier

coup [etc.]»; autour du médaillon : «Joseph Chalier Assassiné Judicierement le 16 juillet 1793, par les Aristocrates et les Federalistes de Lyon (aujourd'hui Commune affranchie.)» Le tout sur un fond rectangulaire imitant le marbre. Sous le tr. c. : «Il écrivit de sa Prison le 16 Juillet à 4 heure (*sic*) du soir.» Suit le texte de sa lettre à ses «chers freres et sœurs», 9 lignes, en 2 alinéas. Au-dessous, l'adresse : «A Paris chez Villeneuve Graveur rue Zacharie St Severin Maison du Passage N° 72.» [Fol. 6

Gravure à l'aquatinte. Pendant d'une estampe analogue en l'honneur de Marat, conservée au Cabinet des Estampes, dans la collection de l'Histoire de France (Qb 96).

Hauteur, o m. 232; largeur, o m. 170.

5404. «Joseph Chalier. ‖ Né à Beaulard, ci-devant Dauphiné en 1747. ‖ Decapité à l'yon le 16 Juillet 1793.‖ A Paris chez l'Auteur, rue du Théatre Francais N. 4.» Buste de trois quarts à droite. Sous le tr. ovale : «F. Bonneville Del. — Gautier Sculp.» [Fol. 7

Gravure au pointillé. Sur François Bonneville et sur sa collection de *Portraits des personnages historiques de la Révolution*, dont cette pièce faisait partie (tome II, n° 40), voir les notices en tête de nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, o m. 110; largeur, o m. 093.

5405. «Joseph Chalier.» Buste de trois quarts à droite, dans l'encadrement habituel des portraits des *Tafereelen*. Sous le tr. c., à dr. : «L. A. Claessens Sculps.» [Fol. 7

Gravure au pointillé, par Lambert-Antoine Claessens. Sur le recueil hollandais des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk* et sur les portraits qui en font partie, voir nos n°s 1350 et 2665-2687.

Hauteur, o m. 143; largeur, o m. 085.

5406. «J. Chalier.» Buste de trois quarts à droite, drapé à l'antique, dans une bordure ovale cantonnée d'attributs symboliques : niveau, bonnet, flambeau, papillon. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par Ph. Caresme»; à dr. : «Gravé par J. J. F. Tassaert». Au bas : «A Paris chez l'Auteur, rue Christophe N. 9. Section de la Cité.» [Fol. 8

Gravure au pointillé, par Jean-Jacques-François Tassaert, d'après Philippe Caresme. A fait partie de la collection Soulavie. Le Cabinet des Estampes (Portraits, N2) en possède un état avant toute lettre.

Hauteur, o m. 307; largeur, o m. 234.

5407. **Le même portrait**, mais sous le nom de « Philipe Sidney » et avec les différences suivantes : le socle, sur lequel posait le buste dans le numéro précédent, ainsi que les attributs aux angles, ont disparu; la bordure ovale et l'encadrement rectangulaire ont été modifiés. Sous le tr. c., on lit : « peint par H. F. Tassaert — gravé par J. J. Tassaert. » Au bas : « A Paris et a Londres chez Tessari et Comp^ie. » [Fol. 8

Gravure au pointillé, contrefaçon de l'estampe précédente. Cette planche n'offre aucune ressemblance avec les portraits gravés contemporains de Sir Philip Sidney, homme d'État et littérateur anglais (1554-1586), si c'est ce personnage qu'on a prétendu représenter.

Hauteur, 0 m. 272; largeur, 0 m. 226.

5408. « **Joseph Chalier** ‖ président du district de Commune affranchie ci-devant Lyon, en 1793 ‖ Belles paroles de ce Martyr de la Liberté ‖ Je donne mon Âme à l'Eternel mon cœur aux ‖ Patriotes et mon corps aux brigands ‖ A Paris, chez Basset M^d d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » Buste de trois quarts à gauche, dans un ovale entouré d'un filet, sous lequel on lit : « Dessiné par Desrais — Gravé par la Cit^e Montalant. » Le nom de la citoyenne est presque entièrement effacé. [Fol. 9

Gravure au pointillé. En voir au Cabinet des Estampes (Portraits, N2) une épreuve sans le filet ovale et avec le nom de la « Cit^e Montalant » intact.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 180; largeur, 0 m. 140.

5409. **Le même portrait**, mais imprimé en couleurs. Le nom de la « Cit^e Montalant » a été remplacé, sous l'ovale, à dr., par celui du « Cit. Beauvalet ». [Fol. 9

Un état de cette planche, où le nom de la « Cit^e Montalant » a été gratté, se trouve parmi les portraits de Chalier conservés au Cabinet des Estampes (N2).

Mêmes dimensions.

5410. « **Challier** ‖ Député à la Convention nationale, en 1792, l'an 1er de la République : ‖ Envoyé à Lyon en qualité de Commissaire pacificateur ou pour appaiser les ‖ troubles excités par les prêtres, les nobles et les muscadins : ‖ assassiné dans cette ville par le parti alors dominaut (*sic*) des ennemis ‖ de la liberté et de la République. » Suivent « Ses dernières paroles... » Buste de profil à droite, dans un ovale. Au bas, l'adresse : « A Paris, chez

le Cit. Basset Md d'Estampes, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 10

Gravure au pointillé. La légende de ce portrait contient une erreur : Chalier n'a jamais été « député à la Convention nationale ». Il en existe un autre état avec la lettre ainsi rectifiée et abrégée : « Challier ‖ Président du District de Commune Affranchie ‖ Ci-devant Lyon, en 1793. ‖ Belles paroles de ce Martyr de la Liberté. » Suivent ses dernières paroles, puis l'adresse : « A Paris, chez Basset, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins. » (Cabinet des Estampes, N2.)

Hauteur de l'ovale, o m. 096 ; largeur, o m. 075.

5411. **Estampe allégorique en l'honneur de Chalier.** Il est représenté en buste, de profil à droite, dans un médaillon ovale situé à la base d'une pyramide reposant sur un socle. On lit au-dessus du médaillon : « Chasllier » ; sur le socle : « Il aimait la Liberté ‖ il sut mourir ‖ pour elle. » A droite de l'estampe, une figure de la « Philosophie », couronnée d'étoiles, montre le portrait d'un geste éploré ; à ses pieds, un flambeau et un parchemin avec les mots : « Moralis ‖ naturalis. » Pièce circulaire, entourée d'un filet sous lequel on lit : « Dessiné par Quéverdo — Gravé par Massol. » Au bas, l'adresse : « A Paris chez Girard Md d'Estampes Rue de la Bareillerie. » [Fol. 10

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs. Une épreuve en noir de cette planche figure dans la série N2 du Cabinet des Estampes.

Diamètre, o m. 075.

5412. Sur la même feuille, deux médaillons circulaires contenant les portraits de **Joseph-Marie Chalier** et de **Joseph Barra**. A dr. : « Chaslier — Martyr de la Liberté à Lyon », en buste, de profil à gauche ; à g. : « Joseph Barra agé de 13 ans. — Martyr de la Liberté à la Vendée », en buste, de profil à droite, la tête couronnée de chêne, une pique dans la poitrine. Au-dessous : « A Paris chez J. Chereau Rue St Jacques aux 2 Colonnes nº 257. » [Fol. 11

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs.

Diamètre des médaillons, o m. 063.

5413. « **La République ‖ Aux Mânes de Chalier et Barra.** » Dans un ovale, la République, terrassant un dragon, tient une couronne de chêne au-dessus d'un médaillon circulaire contenant les bustes

de «Chalier» et de «Barra», et reposant sur un rocher d'où s'échappent des branches de laurier. [Fol. 11

Gravure au pointillé en couleurs, anonyme. Pendant du n° 5342 ci-dessus: *La Victoire aux Mânes de Pelletier et Marat.*

Hauteur de l'ovale, 0 m. 168; largeur, 0 m. 126.

5414. «**Aux Mânes des grands hommes.**» Cette inscription se lit sur une urne funéraire, autour de laquelle on voit, suspendus à une guirlande de feuillage, sept médaillons ovales contenant les portraits de «Viala», «**Chalier**», «Moulin», à gauche; de «Marat» en haut, au centre; de «Barra», «Pelletier», «Bauvais», à droite. [Fol. 11

Gravure en taille-douce, anonyme.

Hauteur, 0 m. 089; largeur, 0 m. 058.

5415. **Portraits de Marat, Le Peletier de Saint-Fargeau, Chalier et Barra.** Ils sont en buste, le chef ceint d'une couronne de feuillage, et se détachent sur un fond rectangulaire noir. Chalier, représenté de trois quarts à droite, est en bas, à g. Au-dessous, une tablette avec le quatrain suivant :

Tous quatre à la Patrie ils ont été fidèles
Et la Patrie en pleurs honore leur Tombeau;
Français, voilà tes Dieux, tes amis, tes modèles,
De notre Liberté leur Urne est le berceau.

par le C. MERCIER. [Fol. 11

Gravure en taille-douce, anonyme.

Hauteur, 0 m. 089; largeur, 0 m. 058.

5416. «**Martirs de la Liberté.**» Ce sont, de gauche à droite, au-dessous d'un buste de «la Liberté», surmonté du niveau égalitaire, les bustes de «Lepelletier ‖ Assassiné le 20 ‖ Janvier 1re Année», de «J. P. Marat ‖ Assassiné le 13 juil. ‖ 1re année» et de «**J. Chalier** ‖ Mort à Ville ‖ Affranchie». Au fond, derrière un massif d'arbres, on aperçoit, à g., la Bastille en ruines, à dr., le «Panthéon». [Fol. 12

Gravure à l'eau-forte et au pointillé, provenant de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 166; largeur, 0 m. 129.

5417. Estampe à quatre compartiments, à l'intérieur desquels se trouvent des médaillons ovales contenant les portraits en buste de

« L. M. Pelletier. ‖ Né en 1760, ‖ Assassiné le 20 jan^r 1793. », de « J. P. Marat. ‖ Né en 1743. ‖ Assassiné le 13 juillet 1793. », de « Joseph Barat. ‖ Né en 1780. ‖ Assassiné le 5 Déc^bre 1793. » et de « **Joseph Chalier.** ‖ Né en 1747. ‖ Assassiné le 16 juillet 1793. » Sous le filet qui entoure chacun des médaillons, on lit : « F. Bonneville Del. et Sculp. »; le portrait de Le Peletier de Saint-Fargeau, en haut, à g., comporte en plus l'adresse : « Æparis chez l'Auteur, rue du Theatre Francais N. 4. » [Fol. 12

Gravure au pointillé, par François Bonneville.

Hauteur totale, prise du témoin, o m. 217; largeur, o m. 135.
Hauteur des médaillons, o m. 060; largeur, o m. 053.

5418. « **Marat, Le Pelletier, Chalier** ». Têtes superposées des trois montagnards, couronnées de chêne et vues de profil à droite, dans un ovale. [Fol. 13

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, anonyme.

Hauteur de l'ovale, o m. 097; largeur, o m. 075.

5419. **Copie de la même estampe**, en sens inverse et en noir. On lit de plus sous l'ovale : « Martyrs de la Liberté ». [Fol. 13

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, o m. 103; largeur, o m. 083.

5420. « **Les Trois Martyrs de la Liberté. ‖ Le Pelletier, Marat, Chalier.** » Trois bustes superposés, de profil à droite, dans une bordure ovale. Au bas, l'adresse : « A Paris, chez Mixelle Rue Christine-Thionville, N° 5. » [Fol. 13

Gravure au pointillé, publiée par Jean-Marie Mixelle, graveur et éditeur d'estampes.

Hauteur de l'ovale, o m. 130; largeur, o m. 108.

5421. « **Chaslier — Marat — Lepelletier** ». Trois bustes superposés, de profil à gauche, sur un fond noir. Pièce circulaire destinée vraisemblablement à un dessus de boîte. [Fol. 14

Gravure au pointillé, anonyme, provenant de la collection Soulavie.

Diamètre, o m. 048.

5422. **Portraits de Chalier, Marat, Le Peletier de Saint-Fargeau, Barra et Viala.** Les bustes des trois montagnards se trouvent

chacun dans un ovale; ceux de Barra et de Viala sont réunis, au-dessous, dans un compartiment en forme de trapèze à bases arrondies. Pièce circulaire, dont la bordure est formée par une guirlande de feuillage. Autour, les noms de « Peletier — Marat — Chalier — Bara ». [Fol. 14

Gravure au pointillé, tirée en bistre, anonyme. Dessus de boîte.

Diamètre, o m. o56.

5423. « **La Liberté Dictant ses Loix aux Nations.** ‖ *A* Paris, chez Bance le jeune, Rue Zacharie St Severin N° 72. » Estampe allégorique. Au pied d'un monument funéraire dédié « aux Mânes de Marat, ‖ Pelletier et Chalier », dont les têtes ceintes de laurier sont réunies dans un médaillon ovale qui y est suspendu, une femme, drapée à l'antique et coiffée du bonnet rouge, est assise de profil à gauche et tient sur ses genoux un livre ouvert aux chapitres des « Droits ‖ de l'homme ‖ et du citoyen » et de la « Constitution ‖ Droits de l'homme »; près d'elle est couché un lion qui tient sous ses pattes un papier portant la devise : ‖ Liberté ‖ Fraternité ‖ ou la Mort ». Sous le tr. c., à dr. : « Didier. » [Fol. 14

Gravure au pointillé, provenant de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 290; largeur, o m. 252.

5424. « **J. Challier dans sa prison...** » Assis, de trois quarts à gauche, sur une paillasse pliée en deux, il écrit sur ses genoux une dernière lettre à ses « chers frères et sœurs », dont le texte est gravé à la pointe dans la marge inférieure, de chaque côté d'une vignette représentant la Liberté. A la droite de Chalier, on remarque une chaise de paille grossière sur laquelle est perchée une colombe. La lumière pénètre dans le cachot par une étroite fenêtre grillée, qu'on aperçoit en haut, à g. [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Voici la dernière lettre de Chalier : « Mes chers freres et sœurs, je n'ai que ce papier pour vous faire mes adieux, ‖ quelques Minutes avant ma mort pour la Liberté. Adieu frere Antoine, ‖ Adieu frere Valantin, Adieu frere Jean, Adieu frere François, Adieu ‖ Neveux, Nieces, Belles-sœurs, Beaux-freres, Parents et Amis, Adieu ‖ à tous, Chalier votre frere, votre parent et votre ami, va mourrir ‖ — parce qu'il a juré d'être libre, vivez en paix, vivez heureux, si la Liberté ‖ reste apre lui, mais si elle vous est ravie, je vous plains, souvenez-vous ‖ de moi : j'ai aimé l'humanité entière et la liberté. Mes nombreux ennemis ‖ et mes bourreaux qui sont mes juges, m'ont

conduit à la mort. ‖ Je vais reposer dans le sein de l'éternel... Joseph Challier.»

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 211.

5425. «dernieres paroles de Joseph Chalier dans les prisons de Lion... ‖ Pourquoi pleurez vous, la mort n'est rien pour celui dont les intentions sont droites et dont la conscience fut toujours pure. Quand je ne serai plus, mon ame ira se perdre au sein de l'Eternel ‖ et dans l'immensité qui nous environne. Chalier saura mourir d'une maniere digne de la cause qu'il a soutenu.» Au-dessous : «Cette planche, dont la souscription est ouverte et dont le Comite de Salut public a retenu un nombre d'épreuves sera gravé (*sic*) en maniere anglaise dans le meme format que le dessin original du C^n Careme, qui fut présenté a la convention Nationale le 13 Ventose. Elle aura 1 pied 9 pouces de large, sur 1 pied 4 pouces de haut ‖ On en voit le dessin a Paris chez Tassaert Graveur, rue Christophe N° 9, Section de la Cité.» Dans un cachot éclairé par une fenêtre grillée, en haut, à dr., Chalier, qu'entraîne le bourreau et que suit un ecclésiastique, est représenté debout et se dirigeant vers la droite; il se retourne et fait un geste d'adieu à trois de ses compagnons éplorés, au fond, à g. Des soldats sont alignés contre le mur, à dr. [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte et à l'aquatinte, tirée en bistre, provenant de la collection Soulavie. Nous avons vainement cherché au Cabinet des Estampes une épreuve de la planche annoncée dans la légende de notre gravure. Nous supposons que les événements de thermidor, survenus peu après, ont arrêté l'exécution d'une estampe dont la publication était devenue inopportune.

Planche XI, page 357 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 319; largeur, 0 m. 253.

5426. «Chalier, partant de sa prison pour aller au supplice, ‖ adresse à son ami Bernasçon, en présence des compagnons de son infortune, ces paroles remarquables : ‖ Ami, je connais ton cœur : tu as tout fait pour moi et pour la Liberté, ne t'afflige point... La patrie reconnoissante Saura un jour apprecier ce que tu as fait pour moi.» Même scène que la précédente, avec un plus grand nombre de personnages. Chalier est entraîné vers la droite et se retourne, pour adresser cet adieu, vers ses compagnons de captivité, qui se tiennent autour d'une table où l'on voit une cruche et un morceau de pain. Derrière Chalier, l'un des bourreaux a en

main les cheveux qu'il vient de lui couper. Sous le tr. c., à dr. : « Dessiné par Carpentier. »; à g. : « Gravé par Marchand. » Fol. 16

Gravure à l'aquatinte. Épreuve rognée provenant de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 216; largeur, 0 m. 325.

5427. **La même estampe,** épreuve avant toute lettre. [Fol. 16

Hauteur, 0 m. 218; largeur, 0 m. 327.

CHAPITRE XLIV

MORT DE MARIE-ANTOINETTE

(16 OCTOBRE 1793)

IMPRIMERIE NATIONALE.

SOMMAIRE DU CHAPITRE XLIV.

N°s 5428 à 5509. — **Marie-Antoinette au Temple. Sa Séparation d'avec sa famille. La Reine à la Conciergerie. Procès et condamnation de la Reine. Marie-Antoinette à l'échafaud. Exécution de Marie-Antoinette. Allégories funèbres.**

N°s 5510 à 5512 *bis*. — **Translation des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette** le 12 janvier 1815 à **Saint-Denis**, et **Services commémoratifs.**

N°s 5513 à 5518. — **Silhouettes.**

N°s 5519 à 5522. — **Fac-similés de la dernière lettre de la Reine écrite à Madame Elisabeth**, dite **le Testament de Marie-Antoinette.**

XII

MARIE-ANTOINETTE QUITTANT LA CONCIERGERIE POUR ALLER À L'ÉCHAFAUD

16 OCTOBRE 1793

DESSIN LAVÉ PAR CORNELIS VAN CUYLENBURG

Nº 5463

XII

MARIE-ANTOINETTE QUITTANT LA CONCIERGERIE

POUR ALLER À L'ÉCHAFAUD

16 OCTOBRE 1793

DESSIN LAVÉ PAR CORNELIS VAN CUYLENBURG

N° 5463

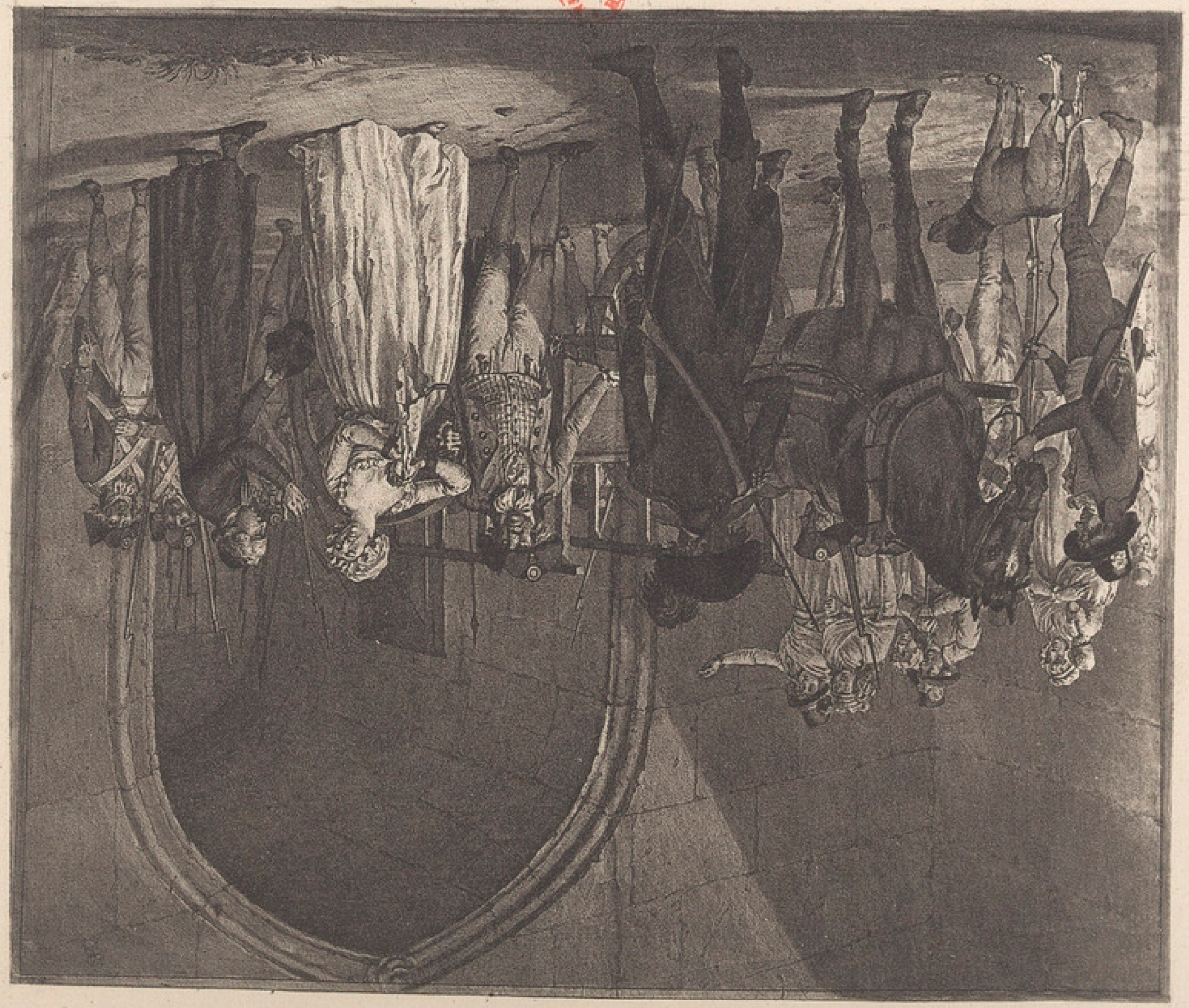

CHAPITRE XLIV.

MORT DE MARIE-ANTOINETTE

(16 OCTOBRE 1793.)

5428. « The Royal Family of France. — Famille Royale de France. » Sous ce double titre, en deux colonnes, commentaires explicatifs en anglais, à g., et en français, à dr. Voici le commentaire français : « La scéne que répresente cette Estampe a eu lieu le 24 janvier 1793 trois jours après la fin tragique de Louis XVI. Les ‖ Habits de deuil n'avoient pas encore été donnés. Madame Royale agée de quatorze Ans avoit un Mal dangereux à la ‖ Jambe que sa Tante Madame Elisabeth avoit Jusqu'alors pansé. Dans ce Tableau elle montre la plaie au Chirurgien ‖ Brunier pour la premiére fois. Le Fils de Louis XVI aide au pansement. La Reine Mère est absorbée par une ‖ Douleur trop forte pour s'occuper du Mal de sa Fille. — Les Officiers Municipaux Commissaires du Temple assistent à ‖ cette scéne. Le local et les situations sont représentés avec la plus scrupuleuse vérité ». Sous le tr. c., à g. : « Dessiné au Temple par &c. »; à dr. : « Engraved by Mariano Bovi Engraver to his Sicilian Majesty & late Pupil of F. Bartolozzi R. A. » [Fol. 17

Gravure au pointillé. Épreuve rognée. Sur les épreuves complètes, il y a de plus deux vers :

Vous qui fixez les traits et du cœur et des yeux.
Osez, en les voyant, vous trouver malheureux.

et l'adresse : « London, Published oct^r 1793, by M^no Bovi, n° 207, Piccadilly near St James's church. »

Gower, n° 60.

Hauteur, 0 m. 384 ; largeur, 0 m. 544.

5429. Reproduction d'une tapisserie exécutée par Marie-Antoinette et par Madame Elisabeth. Le motif se compose d'un

semis de fleurs, liserons, reines-marguerites et roses alternées, sur un fond noir, comportant, au centre, l'écu de France surmonté de la couronne royale et entouré de deux branches de laurier. Bordure rectangulaire, dans la partie inférieure de laquelle on lit : « Cette tapisserie a été faite par S. M. Marie Antoinette, reine de France, et Mme Elisabeth ‖ pendant les deux dernieres années de leur vie. » Sous le tr. c., à g. : « Planat del ». [Fol. 18

Lithographie coloriée. Reproduite dans l'ouvrage de M. André Marty : *La Dernière année de Marie-Antoinette*... Paris, 1907, petit in-folio (Cabinet des Estampes, Qe 26d).

Hauteur, o m. 367 ; largeur, o m. 460.

5430. « **Soulier de la Reine ‖ Marie Antoinette** ‖ — A^te^ Guillomot Sc. 1859. » Cette légende, gravée à la pointe, se lit à droite, sur le champ de l'estampe. Clairevoie. [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte, par Auguste Guillaumot. Un soulier de Marie-Antoinette figurait autrefois au Musée des Souverains. Il est décrit, sous le n° 143. p. 186, dans la *Notice des antiquités, objets du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes composant le Musée des Souverains*, par Henry Barbet de Jouy (Paris, 1866, in-12). Apparemment ce n'était pas le même que celui qui est représenté sur notre estampe. Le soulier décrit par Barbet de Jouy était en soie noire. L'étoffe de celui-ci devait être, à ce qu'il semble, blanche ou de couleur claire. Le Musée des Souverains, fondé par Napoléon III, au Louvre, en 1852, a disparu avec l'Empire.

Hauteur prise du témoin, o m. 277 ; largeur prise du témoin, o m. 367.

5431. « **The Dauphin forced from his mother.** ‖ The Municipal Officers tear the Queen from her Son, in obedience ‖ to the rigorous decree of the Convention. — **Le Dauphin arraché des bras de sa mère.** ‖ Les Officiers de la Municipalité forcent la Reine à se séparer de son Fils; la Convention ayant exigé l'execution sévere du decret qui arrache un ‖ Fils à sa Mére, dont le Mari avoit dejà peri sous la hache. » Dans une pièce absolument nue, sans autre meuble qu'une chaise de paille adossée au mur, à g., le Dauphin est entraîné par les municipaux vers une porte ouverte, à dr.; il se retourne vers sa mère qui lui tend la main, l'air égaré, tandis qu'un commissaire la repousse. Marie-Antoinette, de profil à droite, la tête couverte d'un long voile, est entre Madame Elisabeth, coiffée d'un bonnet, et Madame Royale, tombée sur les genoux. Sous le tr. c., en bas, à g. : « Engraved by M^no^ Bovi Engraver to his Sicilian Majesty and late Pupil to F. Bartolozzi

R. A.»; à dr. : «London, Published March 1. 1795, by Mno Bovi, No 207, Piccadilly.» [Fol. 20

Gravure au pointillé, par Mariano Bovi. Fait partie de la même série que le n° 5428 ci-dessus.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 393; largeur, o m. 542.

5432. «**The Dauphin taken from his Mother... — Le Dauphin enlevé à sa Mère...**» Suit, sous ce double titre, un commentaire de 5 lignes, en anglais, à g., et en français, à dr. Même scène que la précédente, mais traitée différemment. La reine embrasse son fils, qu'un commissaire emporte, tandis qu'à gauche Madame Elisabeth soutient Madame Royale évanouie. Sous le tr. c., à g. : «Drawn by D. Pellegrini»; à dr. : «Engraved and Aquatinta by L. Schiavonetti». Au bas, l'adresse : «Pubd as the Act directs. March, 1794. by Colnaghi & Co (late Torre's) No 132 Pall Mall London». [Fol. 21

Gravure au pointillé et à l'aquatinte, par Luigi Schiavonetti, d'après D. Pellegrini.

Gower, n° 339.

Hauteur, o m. 323; largeur, o m. 438.

5433. **La même estampe.** Épreuve avant toute lettre, sans le filet rectangulaire. [Fol. 22

Hauteur, o m. 315; largeur, o m. 433.

5434. **La même estampe,** encrée à la poupée et coloriée. [Fol. 23

Hauteur, o m. 322; largeur, o m. 436.

5435. **La même scène.** Sous le tr. c., à dr. : «Gravé par I. Neidel 1795» [*le millésime ajouté au crayon*]. Le nom du dessinateur, D. Pellegrini, n'est pas indiqué. [Fol. 24

Gravure au pointillé et à l'aquatinte, par Johann Joseph Neidl ou Neidel, d'après D. Pellegrini. Épreuve avant la lettre.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 320; largeur, o m. 436.

5436. «**Le Dauphin enlevé à sa Mere** ‖ après le decret du Comité de sureté publique le 1 ‖ Juillet 1793 les Commissaires en

exercice viennent le notifier ‖ à la Reine, et la somment de s'y conformer.» Même scène. Sous le tr. c. : «peint par D. Pellegrini — imprimè par Darbi — gravè par C Silanio.» [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte et au pointillé, par Carlo Lasinio (dont Silanio est l'anagramme), d'après D. Pellegrini. Fait partie de la même série que les nos 5064, 5124, 5147, 5435, 5468, 6018 et 6028.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 312 ; largeur, o m. 444.

5437. «**Afzondering van den zoon van Lodewijk XVI. van de Konigin**, zijne moeder, ‖ in de gevangenis, op den isten van Hooijmaand 1793.» Sous le tr. c., à g. : «Pellegrini, del.»; à dr. : «R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp.» [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte, par Reinier Vinkeles et Daniel Vrijdag, d'après Pellegrini. Réduction hollandaise de la gravure de Schiavonetti décrite au n° 5432. Sur le recueil des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk* dont elle est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 149; largeur, o m. 205.

5438. «**Adieux de Marie antoinette, á son fils, Louis-Charles de ‖ Bourbon**, 3 juillet 1793.» Dans un cachot, de plan circulaire, Marie-Antoinette, assise dans un fauteuil, à gauche, tient son fils embrassé. A droite, autour d'une petite table, un groupe de commissaires dont l'un signifie à la reine l'arrêté du Comité de Salut public. Au fond, à g., au seuil d'une porte entr'ouverte, un soldat, le fusil sur l'épaule. On lit, en haut : «Tome 2. — Page 193.» [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte, anonyme, tirée du *Procès des Bourbons*, édition de 1798 ou de 1814 (voir ci-dessus notre n° 4926). Pendant du n° 5105 ci-dessus.
Gower, n° 470.

Hauteur, o m. 138; largeur, o m. 085.

5439. «**La Séparation de Marie-Antoinette d'Autriche, d'avec sa famille**; ‖ dans la tour du Temple.» La reine, debout, au milieu de l'estampe, a auprès d'elle Madame Royale en larmes; le Dauphin pleure entre les genoux de Madame Elisabeth, assise dans un fauteuil, à dr. Un commissaire, à g., vient de signifier à la famille royale l'«arretté» de la Commune de Paris, qu'il tient

à la main. Au fond, deux municipaux à mine de bandits, et, sur le seuil de la porte, à g., le geôlier. [Fol. 27

Gravure au pointillé, par Jean-Baptiste Vérité, d'après Bouillon. Épreuve tirée en bistre, sans l'indication du nom des artistes. Reproduite dans le *Louis XVII* de François Laurentie (pl. 106), avec le commentaire suivant : « Cette belle estampe contient de singulières erreurs. Ainsi, le petit Roi, élève de Simon au moment du transfert de la Reine à la Conciergerie, est censé encore présent dans la chambre de sa mère. L'ordre des couleurs nationales dans l'écharpe du commissaire sans-culotte est également inexact. Enfin, les revers de l'uniforme du municipal sont rouges et devraient être blancs. Il faut dire, toutefois, que ces deux dernières erreurs ont été fréquemment commises. » En voir une épreuve en noir au Cabinet des Estampes, dans l'œuvre de Vérité (Ef 107 a). Les épreuves ordinaires portent en plus : sous le titre, un commentaire de 4 lignes dédoublées; sous le tr. c., le nom des artistes : « Bouillon del^t 1795. — J. B. V. [*au pointillé*] — Vérité sculp. »; au bas, à dr., la mention : « Dép. à la D^on. de l'Imp. et de la Lib. » Cette planche fait partie d'une série de pièces d'inspiration royaliste publiées vers le mois de novembre 1794 (voir les n°s 4865, 5063, 5145 et 5439).

Gower, n° 357.

Hauteur, 0 m. 410; largeur, 0 m. 546.

5440. **La même estampe**, imprimée en couleurs, avec, en bas, à g., l'adresse : « A Paris chez Vérité Graveur, rue Neuve des Capucines N° 2. » [Fol. 28

État inconnu à Gower.

Hauteur, 0 m. 405; largeur, 0 m. 536.

5441. « **Maria Antoinette** ‖ **Letzte Wort an ihre Familie.** Ich geh zu eurem Vatter, ‖ Meine Kinder lebet wohl. ‖ Bewahrt den wahren Glaub. ‖ Mein letzte Bitt seijn soll. » Les trois femmes sanglotent dans leur mouchoir; le Dauphin pleure entre les genoux de sa mère, assise dans un fauteuil, à g. [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Estampe populaire.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 110; largeur, 0 m. 081.

5442. « **Adieu pour jamais;** » Marie-Antoinette se sépare de sa famille dans la tour du Temple; elle serre la main de Madame Elisabeth à demi évanouie dans un fauteuil, à dr.; le dauphin et Madame Royale en larmes l'entourent. Au fond, à g., sur le seuil

de la porte, un commissaire et un geôlier. Sous le tr. c., à g., à la pointe : « B. Duvivier del. » ; à dr. : « Manceau sculp. » [Fol. 29

Gravure en taille-douce.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 112 ; largeur, o m. 066.

5443. **Marie-Antoinette visitée par des officiers municipaux.** La reine est assise à sa table, à dr.; elle écrit une lettre. Un commissaire semble lui signifier un ordre; deux municipaux, dont l'un est coiffé du bonnet rouge, se tiennent sur le seuil de la porte ouverte, à g.; un autre personnage, la tête découverte, est debout près de la table. Au fond, des rideaux dissimulant un lit; la chambre est tapissée d'un papier à rayures. [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. Épreuve avant toute lettre. Les renseignements nous font défaut sur cette estampe.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 077 ; largeur, o m. 054.

5444. **Les Adieux de Marie-Antoinette à sa famille.** A travers une arcade, ouvrant sur une salle maçonnée et éclairée par une fenêtre, à g., on aperçoit la reine, en habits de deuil et les bras levés; elle se lamente, soutenue par sa fille; le Dauphin est agenouillé devant elle. Madame Elisabeth n'assiste pas à la scène. Frontispice gravé des « Tafereelen ‖ van de ‖ Staatsomwenteling ‖ in ‖ Frankrijk. ‖ Veertiende Deel. ‖ Te Amsterdam, bij. ‖ Johannes Allart. ‖ MDCCCII. » Sous la vignette : « R. Vinkeles, inv. et del. — R. Vinkeles & D. Vrydag, sculp. » [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte, par Reinier Vinkeles et Daniel Vrijdag. Sur les *Tafereelen*, voir ci-dessus notre n° 1350.
Gower, n° 361.

Hauteur totale, o m. 223; largeur totale, o m. 132.

5445. « **Les adieux de Marie-Antoinette à sa famille.** » Estampe populaire, où l'on voit, sur un seul rang, la reine entraînée vers la droite par trois municipaux, dont deux sont coiffés du bonnet rouge; le Dauphin fait mine d'arracher le sabre du dernier; Madame Royale et Madame Elisabeth se lamentent, à g. [Fol. 29

Gravure sur bois, anonyme; les bonnets des municipaux sont coloriés en

rouge, le fichu de la reine en jaune. Fait partie de la même série que les nos 5073 et 5153 ci-dessus.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 095; largeur, o m. 161.

5446. « **Abschied der Königin Marie Antoinette von‖ ihrer Familie ‖** Die Königin wurde in der Nacht vom 1sten zum 2ten August 1793, durch zwey Municipalbeamte, von ihrer ‖ Familie im Tempel getrennt und in das Gefängnis der Conciergerie gebracht. » Dans un cachot éclairé par une torche que brandit un geôlier sur le seuil de la porte ouverte, la reine, les yeux pleins de larmes et levés vers le ciel, montre d'un geste douloureux sa famille affaissée sur les marches, à dr.; un soldat écarte de la main le Dauphin qui fait mine de s'élancer vers sa mère. Au fond, à g., un commissaire, adossé à la muraille, contemple la scène d'un air dur. Ovale allongé, sous le trait duquel on lit : « I. Heinr. Ramberg invt : et pinxt : — J. F. Bolt sculpsit. » [Fol. 30

Gravure au pointillé, par Johann Friedrich Bolt, d'après Johann Heinrich Ramberg, peintre et graveur allemand (1763-1840).

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur de l'ovale, o m. 405; largeur, o m. 495.

5447. « **The Persecuted Queen hurried at the Dead of Night in to a Common Prison. — La Reine est trainée en prison au milieu de la Nuit.** » Sous ce double titre, légende explicative, sur deux colonnes, en anglais, à g., en français, à dr. Nous reproduisons le commentaire français : « La Reine est remise entre les mains du géolier de la Conciergerie. Personne ne se presente pour la defendre ‖ Mais seule au milieu d'enemis implacables cette fille de tant de Rois s'avance d'un pas ferme. Les portes du ‖ cachot s'ouvrent un dogue furieux fait tout retentir de sa voix effroiable, la terreur s'empare de l'ame de la ‖ Reine, elle s'evanouit et tomberoit a terre sans l'assistance de ses conducteurs. » Sous le tr. c., en bas, à g. : « Engraved by Mno Bovi Engraver to his Sicilan (*sic*) Majesty and late Pupil to F. Bartolozzi R. A. »; à dr. : « London, Published March 1. 1795, by Mno Bovi, No 207, Piccadilly. » [Fol. 31

Gravure au pointillé, par Mariano Bovi. Fait partie de la même série que les nos 5428 et 5431 ci-dessus.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 394; largeur, o m. 545.

5448. «**Affiches** ‖ **de** ‖ **la Commune de Paris.** ‖ **Du Lundi 16 Septembre 1793**, l'an 2e. de la République Française, une et indivisible. ‖ Séance du dimanche 15 Septembre.» Cette affiche, imprimée sur 4 colonnes, comprend : 1° une «Copie du discours» aux termes duquel les citoyens de la première réquisition de la Section de Bon-Conseil réclament «des armes pour terrasser les tyrans coalisés», avec la «Réponse du président»; 2° un «Précis des évenemens de Lyon, du 30 & 31 ‖ août dernier, adressé par les représentans du peuple, en station au camp de la Guillo-‖tiere; à leurs Collègues, envoyés par la Con-‖vention Nationale, dans les départemens ‖ méridionaux, présentement à Marseille... Dubois-Grancé (*sic*), Gautier, signés à l'original.»; 3° une lettre adressée par le «Conseil général de la Commune de Rouen, ‖ au Conseil général de la Commune de Paris, ‖ le 13 Septembre 1793» pour le remercier de l'envoi d'une médaille ; elle est signée : «L. Robert, Havard, secrétaire-greffier; ‖ P. Absent»; 4° enfin un «**Etat des prisons.** ‖ **Conciergerie, y compris la veuve Capet**, 272 [etc.] signé les commissaires rédacteurs : Blin, ‖ Paris et Guyot.» Au bas, l'adresse : «De l'Imprimerie des Affiches de la Commune de Paris.» En haut, à g., le «N° 89.» [Fol. 32

Placard imprimé.

Hauteur, 0 m. 503; largeur, 0 m. 396.

5449. [**Marie-Antoinette, reine de France, dans la prison de la Conciergerie.**] Assise de trois quarts à droite et vêtue d'une robe dont le col est largement ouvert, la reine est accoudée à une table où l'on voit, à côté du «testament» qu'elle vient d'écrire, un chandelier et un crucifix posé à plat. Elle a rejeté derrière elle son manteau royal doublé d'hermine. A g., derrière un paravent, un soldat, appuyé sur son fusil, surveille la prisonnière. Au fond, sous une fenêtre grillée par où l'on aperçoit les bâtiments du Louvre, le lit défait. Sous le tr. c. : «Lordon pinx^{t} — Devilliers ainé sculp^{t}». En haut : «Salon de 1817. — Pl. 51.» [Fol. 33

Gravure au trait, par Antoine-Abraham Goujon-Devilliers, d'après le tableau exposé en 1817, par Pierre-Jérôme Lordon, sous le titre rétabli ci-dessus entre crochets. D'après le livret du Salon de 1817 (p. 59, n° 543), ce tableau aurait été commandé à Lordon par «S. Exc. le Ministre de la police générale».

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 132; largeur, 0 m. 100.

5450. **Marie-Antoinette dans sa prison de la Conciergerie.** Vêtue d'une robe à rayures, une serviette autour du cou, la reine est assise, de profil à gauche, au bord de son lit et vient de se couper les cheveux; on aperçoit sur le lit les ciseaux dont elle s'est servie. Le haut de la cellule, à g., est occupé par un nuage, que traversent des rayons lumineux; Marie-Antoinette le contemple d'un air extatique. A dr., une table sur laquelle est posé un chandelier, et, à terre, une cruche. [Fol. 33

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Épreuve dont la partie de droite, représentant le plan de la chambre de Marie-Antoinette à la Conciergerie, a été rognée. En voir des épreuves complètes au Cabinet des Estampes, dans la collection de l'Histoire de France (Qe 98) et dans la collection Hennin (t. CXXXII, fol. 45). Planche extraite de l'*Histoire de Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, reine de France*, par l'auteur de l'Éloge de Louis XVI [Montjoie]. Paris, 1797, in-8°, p. 464 (B. N., Impr., 8° Lb^{39} 75).

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 104.

5451. «**La Reine de France, ‖ dans sa dernière prison.**» Marie-Antoinette s'apprête à couper ses cheveux. Adossée à une table, elle est assise, de trois quarts à gauche, le visage tourné vers la droite, et porte une robe à rayures, dont le col est garni d'un volant. Sous le tr. c. : «Dessenne del^{t}. — Forssell sculp^{t}.» [Fol. 33

Gravure en taille-douce, par C. Forsell, d'après Alexandre Desenne. Planche extraite du tome II de l'*Histoire de Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, reine de France*. Troisième édition... par M. Montjoye,... Paris, Vve Lepetit, 1816. 2 vol. in-8° (B. N., Impr., 8° Lb^{39} 75 A).

Gower, n° 145.

Hauteur, 0 m. 109; largeur, 0 m. 076.

5452. «**Dernier séjour d'une illustre victime.**» La chambre de Marie-Antoinette à la Conciergerie transformée en chapelle funéraire. Sous le tr. c., à g. : «Cloquet del.»; à dr. : «Simonet fils sculp.» [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par Simonet fils, d'après Jean-Baptiste-Antoine Cloquet, dessinateur de la marine royale, mort à Paris en 1828. Cette planche, de même que la suivante, est détachée d'une brochure intitulée : *Supplément à la Notice historique sur le Testament de la Reine, suivi d'anecdotes inédites et d'un précis historique sur sa prison à la Conciergerie, et sur la chapelle et le*

monument expiatoires qui y ont été élevés. Paris, Audot, XXI janvier 1817, in-4°, 23 p. (B. N., Impr., Lb[18] 774).

Hauteur, 0 m. 118; largeur, 0 m. 186.

5453. « Cénotaphe expiatoire élevé dans la prison de la Conciergerie, ‖ à la mémoire de la reine Marie-Antoinette d'Autriche. » Sur le piédestal est gravé un « Extrait de la lettre de la reine ‖ à Madame Elisabeth... Communiqué par le Roi aux deux Chambres le 21 Févr ‖ M.D.CCC.XVI. » Dans la marge inférieure, un « Plan [de la prison] en 1793 » et un « Plan en 1816. » [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte, coloriée, extraite de l'ouvrage cité dans la note du numéro précédent et exécutée vraisemblablement par les mêmes artistes. La série topographique du Cabinet des Estampes (Va 225) en contient une copie en noir, datée de 1855.

Hauteur prise du témoin 0 m. 230; largeur prise du témoin, 0 m. 183.

5454. « Monument ‖ expiatoire érigé ‖ en mémoire de Marie ‖ Antoinette d'Autriche ‖ reine de France et ‖ de Nav[e] à ‖ la Conciergerie du ‖ Palais de Justice. » Sous le cénotaphe, tablette comportant trois médaillons circulaires séparés par des fleurs de lys : celui du milieu contient la légende reproduite ci-dessus, avec, autour, l'inscription : « L'An XXI du regne de Louis XVIII le Désiré Roi de France et de Navarre »; dans celui de gauche, on voit le « Plan de la chambre de la Reine à la Conciergerie, an 1793 », et dans celui de droite, le « Plan de la restauration de la chambre et de l'autel expiatoire, an 1816. » Sous le tr. c. : « Peyre neveu ch[r] de la l[on] d'hon[r] arch[e] du Palais de justice Const[t] et delin[t] — Imp[on] Lithographique de G Engelmann rue Cassette N° 18 à Paris. » [Fol. 35

Lithographie. On trouve dans la collection Hennin (t. CXXXII, fol. 34) un dessin original au lavis d'Antoine-Marie Peyre, l'auteur du monument, qui diffère par certains détails de la lithographie. Il est reproduit dans l'ouvrage de M. André Marty : *La Dernière année de Marie-Antoinette.* Peyre le neveu, architecte en chef du Palais de Justice depuis 1809, a publié un *Projet général de restauration, d'agrandissement et d'isolement du Palais de Justice* (Paris, Vve Agasse, 1836, in-8°).

Hauteur, 0 m. 518; largeur, 0 m. 360.

5455. « Jugement de Marie Antoinette d'Autriche; ‖ au Tribunal révolutionnaire. » Suit un commentaire de 8 lignes dédoublées :

« L'infame Hébert, surnommé le Père Duchène, osa accuser la Reine d'avoir dépravé les ‖ mœurs de son fils. Il n'y a pas à douter, dit ce monstre, qu'il n'y ait eu un acte ‖ incestueux entre la mère et l'enfant. La Reine se contenta de lui jetter un regard de ‖ mépris : mais le Président lui ayant fait l'interpellation : Si je n'ai pas répondu, dit ‖ — l'auguste accusée, c'est que la nature se refuse à répondre à une pareille inculpation ‖ faite à une mère. Se tournant ensuite vers le peuple, elle ajouta en élevant la voix ‖ avec une noble fierté : J'en appelle à toutes les mères qui se trouvent dans cet auditoir, ‖ ce crime est-il possible? » La reine est debout, à dr., près de son fauteuil, et son geste, dirigé vers la foule, souligne sa réponse; à g., les juges et l'accusateur. Sous le tr. c., à g. : « Bouillon del. 1794. »; à dr. : « Casenave sculp. » Au bas, à dr. : « Dép. à la D^on^ de l'Imp. et de la Lib. » La mention de dépôt recouvre une adresse qui a été effacée, mais dont on aperçoit encore des traces : « A Paris chez Vérité rue Neuve des Capucines, près la place Vendôme. » [Fol. 36

Gravure au pointillé par Cazenave, d'après Bouillon.
Gower, n° 79.

Hauteur, 0 m. 413; largeur, 0 m. 542.

5456. « The Trial Marie Antoinette Queen of France October 14. 1793. . . — Procès de Marie Antoinette Reine de France October 14. 1793. . . » Suit, au-dessous de chacun de ces titres, la réponse de la reine à l'infâme accusation d'Hébert, en anglais, à g., et en français, à dr. Nous reproduisons le texte français : « Si je n'ai pas répondre (*sic*), c'est que la nature se refuse à répondre à une pareille ‖ inculpation faite à une mère (Ici l'accusée paroit vivement émue) J'en appelle ‖ à toutes celles qui peuvent setrouver ici. » Représentation fantaisiste de la scène. Debout au milieu de l'estampe, la reine, tournée vers le président, assis à une table, à g., fait appel d'un geste à un groupe de trois femmes, debout, à dr. Une autre femme, accompagnée d'un enfant, est assise sur une chaise, au premier plan, à dr.; elle est coupée par le tr. c. Au fond, à dr. et à g., groupes de spectateurs maintenus par un sans-culotte. Sous le tr. c., à g. : « Engraved by Mariano Bovi, Engraver to his Sicilian Majesty, & late Puple of F. Bartolozzi R. A. »; au milieu : « Painted by D. Pellegrini. »; à dr. : « London, Sept. 1796. Published by M^no^ Bovi. N° 207, Piccadilly, near St James's Church. » [Fol. 37

Gravure au pointillé, par Mariano Bovi, d'après D. Pellegrini. Fait partie de la même série que nos nos 5428, 5431 et 5447 ci-dessus.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 399; largeur, o m. 554.

5457. **Marie-Antoinette devant le Tribunal révolutionnaire.** Représentation fantaisiste de la scène. Dans la marge inférieure, séparés par un cartouche circulaire, huit vers dédoublés :

Seht! Deutschlands Kaisers Tochter stehet
Vor den Neu-Francen Blut Gericht,
Da, wo Gewalt für Recht ergehet :
Schüzt Würde, Stand und Unschuld nicht!
Man Sucht ihr Laster anzudichten
Wovor sich die Natur empört,
Tyranen! um sie hinzurichten
Habt ihr sie nur zum Schein verhört.

Des numéros, sur l'estampe, renvoient, au bas de la planche, à l'indication des personnages représentés : « 1 Die Königin. 2 ihr Vertheidiger. 3 die Nationalconvention. 4 Nationalgardisten. 5 Gallerie. » [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Gower, n° 471.

Hauteur prise du témoin, o m. 218; largeur prise du témoin, o m. 303.

5458. « **La Veuve Capet au Tribunal Révolutionnaire.** » Sous le tr. c. : « Le 23 du 1er mois, l'an 2e de la République, Marie Antoinette de Lorraine d'Autriche, Veuve Capet, agée de 38 ans, ‖ fut amenée à l'Audience du tribunal Revolutionnaire. » Marie-Antoinette, en costume de veuve et coiffée d'un bonnet, est assise, au milieu de la salle, dans un fauteuil élevé sur un gradin. Des soldats forment la haie derrière elle. Trois juges, dont le chef est orné d'un chapeau à panache, trônent derrière une table placée sur une estrade, à g. Au fond, les spectateurs, parmi lesquels on remarque surtout des citoyennes. En haut, à g. : « Rév. de Paris »; à dr. : « N° 212 Pag. 98. » [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Illustration détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (ci-dessus n° 1400), numéro daté du 3 août-28 octobre 1793.

Gower, n° 317.

Hauteur, o m. 093; largeur, o m. 152.

5459 **La même estampe, coloriée.** [Fol. 38

5460. « **Marie Antoinette d'Autriche ‖ au Tribunal révolutionnaire.** » La reine est debout, à g., près de son fauteuil, derrière lequel se tiennent quatre soldats. Les juges et l'accusateur sont assis autour d'une table en forme d'équerre, qui occupe le milieu de la salle. Au premier plan, spectateurs maintenus par des gardes. Sous le tr. c. : « Bertaux. P. del. — Duplessi Bertaux aqua forti — Dupreel Sculp. » [Fol. 38

Gravure en taille-douce. Vignette, dont le bord supérieur a été rogné.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 058 ; largeur, 0 m. 094.

5461. **Portrait de Claude-François Chauveau-Lagarde**, défenseur de Marie-Antoinette. A mi-jambes, assis, de trois quarts à gauche, dans son cabinet de travail. Il a en main un papier : « Du 6 aoust ‖ 1824 — Arrêté ‖ de l'Ordre des Avocats ‖ aux Conseils du Roi ‖ et à la Cour de ‖ Cassation » ; sur le bureau, on remarque : « la Défense ‖ de la ‖ Reine ». Le fond est occupé par un rideau qui laisse apercevoir, à g., des rayons chargés de livres. A dr., sur une colonne, une statuette de Minerve. Sous le tr. c., à g. : « Rouillard ping^t 1824. » ; à dr. : « P. Sudre lithograph. 1825 » ; au-dessous : « Chauveau-Lagarde » ; au bas : « Imp. Lithograph. de Langlumé. » [Fol. 39

Lithographie, par Jean-Pierre Sudre, lithographe, élève de David (1783-1866), d'après Jean-Sébastien Rouillard (1789-1852).

Hauteur, 0 m. 355; largeur, 0 m. 295.

5462. **Jugement du Tribunal révolutionnaire condamnant Marie-Antoinette à la peine de mort.** « Jugement ‖ rendu ‖ par le Tribunal criminel ‖ révolutionnaire, ‖ Etabli par la loi du 10 mars mil sept cent quatre-vingt-treize, séant au Palais, à Paris, ‖ Qui, sur la déclaration du juré de jugement, portant : ‖ 1° « Qu'il est constant qu'il a existé des manœuvres et intelligences avec les puissances étrangères et autres ennemis extérieurs de la République... 2° « Que Marie-Antoinette, veuve de Louis Capet, est convaincue d'avoir coopéré à ces manœuvres, et d'avoir eu ces intelligences; ‖ 3° « Qu'il a existé un complot et conspiration tendans à allumer, dans l'intérieur de la République, la guerre civile, en armant les citoyens les uns ‖ contre les autres; ‖ 4° « Que Marie-Antoinette

d'Autriche, veuve de Louis Capet, est convaincue d'avoir participé à ces complots et conspirations; » ‖ Condamne Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche, veuve de Louis Capet, à la peine de mort, conformément aux articles IV du titre ‖ premier de la section première, et article II de la deuxième section du même titre de la seconde partie du Code pénal. ‖ Du 25me jour du premier mois de l'an second de la République, une et indivisible. ‖ Au nom du Peuple français, l'an second de la ‖ République, le Tribunal criminel-révolutionnaire a rendu ‖ le jugement suivant. . . » Suit le texte du jugement, imprimé sur 3 colonnes au recto de 2 feuillets d'un format différent. Il se termine ainsi : « Fait et prononcé à l'audience publique du Tribunal, à ‖ cinq heures du matin, le vingt-cinquième jour du premier ‖ mois de l'an second de la République, à laquelle étaient ‖ présens les citoyens Amand-Martial-Joseph Hermand, pré-‖sident; Pierre-André Coffinhal, Antoine-Marie Maire, ‖ Gabriel Deliège, et Joseph-François-Ignace Donzé-‖Verteuil, juges, qui ont signé la minute du présent ju-‖gement. ‖ Au nom du Peuple français, il est ordonné ‖ à tous huissiers sur ce requis, de faire mettre le ‖ présent Jugement à exécution; aux commandants ‖ et officiers de la force publique, de prêter main ‖ forte, lorsqu'ils en seront légalement requis, ‖ aux commissaires du pouvoir exécutif, d'y tenir la main. En foi de quoi le présent Jugement est ‖ signé par le Président du Tribunal, et par le ‖ Greffier. ‖ Signé, Hermand, Président. ‖ N. J. Fabricius, Greffier. » Au bas, l'adresse : « De l'imprimerie du Tribunal Criminel-Révolutionnaire, rue Saint-Honoré, N° 355, vis-à-vis l'Assomption. » [Fol. 40 et 41

Placard imprimé, comprenant deux feuillets de format différent. Un autre exemplaire de cette affiche rarissime se trouve au Département des Imprimés, sous la cote : Lb41 4656, gr. in-fol.

La minute du jugement de Marie-Antoinette est conservée dans l'armoire de fer des Archives nationales. Cette armoire, qui n'a rien de commun avec la fameuse armoire de fer des Tuileries, fut exécutée, sur l'ordre de l'Assemblée Constituante, en 1790, par l'architecte Paris et le serrurier Marguerit, pour recevoir le matériel de la fabrication des assignats. Les Assemblées qui succédèrent à la Constituante la détournèrent de sa destination primitive et y firent déposer leurs documents les plus importants, tels que l'acte original de la Constitution et les minutes des décrets. La Convention y fit placer ensuite les *Livres rouges* de Louis XVI, puis l'étalon du kilogramme et celui du mètre. Transportée à l'hôtel Soubise, en même temps que les archives, elle servit à contenir quelques objets précieux et les pièces considérées comme

les plus curieuses des divers fonds. La plupart d'ailleurs en ont été retirées lors de la formation du musée des Archives.

Hauteur du premier feuillet, o m. 412; largeur, o m. 484.
Hauteur du second feuillet, o m. 597; largeur, o m. 470.

5463. **Marie-Antoinette quittant la Conciergerie pour aller à l'échafaud.** La reine, à la porte de la prison, va monter sur la charrette; elle est coiffée d'un bonnet et porte un corsage dont le col est largement découvert; elle serre un mouchoir dans ses mains jointes que réunit une chaîne tenue par le bourreau. Des troupes armées de fusils et de piques sont encore engagées sous la voûte. A g., au premier plan, un aide, accompagné d'un chien, tient la bride du cheval; au fond, juchés sur le parapet, un vieillard et quatre citoyennes, dont l'une porte sur ses bras un enfant coiffé d'un bonnet à cocarde, assistent au départ du convoi. A dr., un prêtre, la barrette à la main, adresse ses exhortations à la condamnée. Sous le tr. c., à g. : « C. V. Cuijlenburgh del. 1794. » [Fol. 42

Dessin lavé, par Cornelis Van Cuylenburg. Voir au numéro suivant l'estampe de P. H. Jonxis gravée d'après ce dessin.
Planche XII, page 371 du présent volume.

Hauteur, o m. 377; largeur, o m. 450.

5464. **Marie-Antoinette quittant la Conciergerie pour aller à l'échafaud.** Estampe gravée d'après le dessin de Cornelis Van Cuylenburg décrit au numéro précédent, mais en sens inverse. Sous le tr. c., à g. : « Cuijlenburg, del. »; à dr. : « P. H. Jonxis, sculp. Utr. 1794. » En bas, au milieu : « Proef d^r. » [Fol. 43

Gravure au burin. Épreuve avant le titre.
Gower, n° 198.

Hauteur, o m. 372; largeur, o m. 448.

5465. « Marie-Antoinette d'Autriche conduite à l'échafaud || Dessin original de Queverdo gravé avec modifications par Gérard. . . » Cette légende est écrite au crayon sous l'encadrement rectangulaire de la composition, qui représente, dans un ovale oblong, la reine, au moment où elle va monter dans la charrette arrêtée à la porte de la Conciergerie. Marie-Antoinette a les mains liées derrière le dos; elle est coiffée d'un bonnet et porte sur ses épaules un fichu qui se croise sur sa poitrine. Un piquet de soldats, parmi lesquels

IMPRIMERIE NATIONALE

on remarque un ecclésiastique, la suit. A dr., au premier plan, un officier à cheval commande le convoi. [Fol. 44

Dessin au crayon, par François-Marie-Isidore Quéverdo, dessinateur de vignettes et graveur à l'eau-forte (1740-1797). Voir au numéro suivant la gravure de Gérard.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 130; largeur, 0 m. 148.

5466. [**Marie-Antoinette d'Autriche conduite à l'échafaud.**] Pièce ovale gravée dans le même sens que le dessin décrit au numéro précédent, mais avec les modifications suivantes : la reine, au lieu de se présenter de profil, est de trois quarts à droite, presque de face; les pans de son fichu sont amplifiés et retombent jusqu'aux genoux; le graveur a ajouté une jeune fille à chaque extrémité de la composition; l'aide qu'on apercevait derrière la charrette, près de la grille d'entrée, a été remplacé par des soldats; des spectateurs apparaissent aux fenêtres des maisons d'en face. Sous le tr. ovale : « Dessiné par Queverdo — Gravé par Gerard. » Fol. 44

Gravure au pointillé. Épreuve rognée. Les épreuves complètes portent, en plus du titre rétabli entre crochets, un commentaire de 8 lignes commençant par ces mots : « D'après le décret de la Convention . . . » et finissant par ceux-ci : « et fit admirer l'héroïsme de son âme ».

Gower, n° 162.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 129; largeur, 0 m. 166.

5467. **Marie-Antoinette sortant de la Conciergerie pour aller à l'échafaud.** La reine, accompagnée d'un prêtre en costume de clergyman, se dirige vers la gauche; elle est vêtue d'une robe blanche qui traîne à terre, et fixe ses regards au ciel; le bourreau lui lie les mains derrière le dos; des gardes repoussent des femmes du peuple qui l'insultent. On aperçoit, à gauche, l'extrémité de la charrette. Dans la marge inférieure, au milieu, l'adresse gravée à la pointe : « Published as the Act Directs May 27. 1796 by Jee & Eginton Birmingham & Tonkin London ». [Fol. 45

Gravure au pointillé. Épreuve avant la lettre et le nom des artistes. Gower signale (n° 75) une estampe d'Antoine Cardon, d'après William Hamilton, dont la description peut s'appliquer à celle-ci; l'adresse et les dimensions diffèrent.

Hauteur, 0 m. 450 ; largeur, 0 m. 578.

5468. « La Reine Marie Antoinette conduite publiquement au supplice dans un tombereau, ‖ accompagnée du boureau, et escor-

tée par la garde nationale de Paris le 16 Octobre — 1793 —». La charrette, attelée de deux chevaux, se dirige vers la droite; la reine a le visage couvert d'un voile. Au premier plan, à droite, un homme salue d'un coup de chapeau; un chien s'enfuit. Au fond, la foule maintenue par les soldats. Sous le tr. c., à g. : «paint par Aloisin»; au milieu : «imprimé par Darbi»; à dr. : «gravé par C. Silanio.» Dans la marge de droite, entre le filet et l'estampe, on lit : «C. Lasinio f 1795-X^bre» (*à la pointe*). [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte et à l'aquatinte, par Carlo Lasinio le père, dessinateur et graveur italien, né à Trévise en 1757. Remarquer que Silanio et Aloisin sont des anagrammes de Lasinio. Cette estampe fait suite et pendant aux nos 5064, 5124, 5147, 5435, 6018 et 6028. En voir une épreuve coloriée au Cabinet des Estampes, dans la collection de l'Histoire de France (Qb 98).

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 312 ; largeur, 0 m. 442.

5469. «La Reine Marie Antoinette conduite publiquement au supplice dans un tombereau. ‖ Le 16 Octobre — 1793 —». Réduction, dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à dr. : «Grave par Carle Deviens.»; dans l'angle inférieur de dr. : «N° 6.» [Fol. 47

Gravure au pointillé.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 196 ; largeur, 0 m. 279.

5470. «Hinrichtung, ‖ der unglücklichen Königin von Frankreich, ‖ Marie Antoinette ‖ Gemahlin Ludwigs des XVI. ‖ am 16 Octbr. 1793.» [Exécution de l'infortunée reine de France, Marie-Antoinette, femme de Louis XVI, le 16 octobre 1793.] La charrette vient d'arriver au pied de l'échafaud et la reine s'y trouve encore assise sur de la paille. A g., un officier à cheval caracole devant les troupes qui maintiennent la foule. Au premier plan, quelques bourgeois assez grotesques, dont l'un, accompagné de son chien, s'appuie sur un gourdin, à dr. Au fond, à dr., un monument, d'une architecture de fantaisie, qui veut être sans doute le Garde-Meuble de Gabriel. [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 185 ; largeur, 0 m. 238.

5471. « The Death of Marie Antoniette (*sic*) Queen of France and Navarre. ‖ (Aged 38 Years.) » Suit un commentaire de 5 lignes commençant par ces mots : « This beautiful Princess was conveyed in a Cart from the Prison of the Conciergerie to the Place de la Revolution. . . » et se terminant par ceux-ci : « and in an instant seperated the Head from the Body. » Au-dessous, l'adresse : « Published 12th May, 1794, by Laurie and Whittle 53, Fleet Street London. » La reine est assise dans la charrette, dont l'arrière occupe le premier plan, entre le bourreau Sanson, à la mine patibulaire, et le prêtre Girard exhortant la condamnée, en costume de clergyman. Au fond, à dr., se dresse l'échafaud qu'entoure une foule de spectateurs. Sur le devant, à dr., deux soldats, au profil grotesque, forment la haie. [Fol. 48

Gravure en manière noire. Estampe populaire anglaise.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 306 ; largeur, 0 m. 252.

5472. **Marie-Antoinette conduite à l'échafaud.** La charrette se dirige vers la gauche; la reine y est assise, tournant le dos au bourreau, à côté du prêtre Girard qui lui présente un crucifix; des hommes armés de piques suivent le convoi. Au fond, à dr., un monument qui rappelle la Bastille; au-dessus, porté par un nuage, un médaillon ovale avec le profil de Louis XVI. [Fol. 49

Gravure à l'eau-forte, anonyme.
Frontispice du roman de Regnault-Warin : *Le Cimetière de la Madeleine* (Paris, Lepetit, 1800-1801, 4 tomes en 2 volumes in-12) [B. N., Impr., Y2 61750-61753]. On sait que les royalistes firent un succès de vogue à ce roman semi-historique, qui fut saisi par la police et valut à son auteur d'être emprisonné.

Hauteur, 0 m. 108; largeur, 0 m. 074.

5473. **Portrait de Marie-Antoinette conduite au supplice**, gravé d'après le célèbre dessin à la plume exécuté par Louis David, au passage du convoi. La reine est assise, de profil à gauche, la tête coiffée d'un bonnet, les mains liées derrière le dos. [Fol. 49

Fac-similé à l'eau-forte. Épreuve avant toute lettre, tirée sur papier du Japon.
Voir dans la collection Hennin, t. CXXXII, fol. 32, un autre fac-similé du même portrait, avec la note suivante du collectionneur : « Portrait de Marie-Antoinette Reine de France conduite au supplice, dessiné à la plume par David, spectateur du convoi, et placé à une fenêtre avec la citoyenne Jullien, épouse

du Représentant Jullien, de qui je tiens cette pièce. Copié sur l'original existant dans la collection Soulavie.» L'original appartient aujourd'hui à M. le baron Edmond de Rothschild.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur totale, 0 m. 294; largeur, 0 m. 224.

5474. **Marie-Antoinette sortant de la Conciergerie pour aller à l'échafaud.** Frontispice gravé des «Tafereelen ‖ van de ‖ Staatsomwenteling ‖ in ‖ Frankrijk. ‖ Zeventiende Deel. ‖ Te Amsterdam, Bij ‖ Johannes Allart. ‖ MDCCCIII.» Sous la vignette, à g. : «R. Vinkeles, inv. et del.»; à dr. : «R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp.» [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte. Sur les *Tafereelen* et sur les artistes Reinier Vinkeles et Daniel Vrijdag, voir ci-dessus le n° 1350.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur totale, 0 m. 196; largeur totale, 0 m. 117.

5475. «**Exécution de la Veuve Capet.**» Sous le tr. c. : «Le Mercredy 16 8bre 1793. (Vieux style) Marie Antoinette d'Autriche; Veuve Capet, après un Interrogatoire de trois jours ‖ Consécutifs, a subi la Peine due à ses forfaits, sur la place de la Révolution, au pied de la statue de la Liberté.» En haut, à g. : «Rév. de Paris»; à dr. : «N° 212. Page 95.» La charrette, dirigée vers la gauche, arrive au pied de l'échafaud, qui se dresse de face, au milieu d'une foule de spectateurs maintenus par des troupes armées de fusils et de piques. On aperçoit, au fond, le Garde-Meuble et les arbres des Champs-Élysées; au premier plan, à g., le piédestal ruiné de la statue de Louis XV. [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (ci-dessus n° 1400), numéro daté du 3 août-28 octobre 1793.

Gower, n° 318.

Hauteur, 0 m. 093; largeur, 0 m. 146.

5476. La même estampe, coloriée. [Fol. 50

Hauteur, 0 m. 093; largeur, 0 m. 147.

5477. «Onthoofding ‖ van ‖ Marie-Antoinette van Oostenryk; ‖ den 16den October 1793.» [Exécution de Marie-Antoinette d'Autriche le 16 octobre 1793.] La charrette, dirigée vers la gauche, arrive

au pied de l'échafaud, qui se dresse au premier plan; le bourreau est debout sur la plate-forme, un prêtre attend la condamnée sur la dernière marche. Au fond, la troupe forme la haie. Au-dessous, quatre vers :

Zy die de deugd beminde, en 't hoogst genoegen smaakte,
Als zy den yzren boei den nypende armoê slaakte,
Wordt, wederrechtelyk, gevoerd ten straftooneel. —
De menscheid beeft terug, op 't zien van dit tafreel. [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte, anonyme.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 073; largeur, o m. 083.

5478. **La même estampe**, épreuve avant toute lettre. [Fol. 50

Mêmes dimensions.

5479. « **The Unfortunate Marie Antoinette Queen of France at the Place of Execution**, October 16th 1793. » Suit un commentaire de 5 lignes commençant par ces mots : « The Beautiful Princess was conveyed from the Prison of the Conciergerie to the Place de la Revolution. . . » et se terminant par ceux-ci : « & the Mother of a Prince called the Dauphine at his Birth. » La reine est sur l'échafaud, qui occupe le premier plan de l'estampe; elle se détourne, avec un geste d'effroi, de la guillotine qui se dresse à g.; l'un des bourreaux s'apprête à lui lier les mains derrière le dos, un autre tient la corde qui actionne le déclic; deux officiers sont debout sur la plate-forme, à dr. Au fond, des maisons dont les fenêtres et les toits sont garnis de curieux. [Fol. 51

Gravure en manière noire populaire, faisant partie de la même série que le n° 5471 ci-dessus. Épreuve rognée.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 302; largeur, o m. 248.

5480. « **The Martyrdom of Marie Antoinette Queen of France** Octr 16: 1793. » La reine, en habits de deuil, le corsage très échancré, est debout sur l'échafaud et harangue un groupe de femmes dont on aperçoit les têtes à droite; un sabre est appuyé contre la guillotine, dressée à gauche. Au fond, des troupes à cheval rangées sur plusieurs lignes et, derrière elles, des maisons dont les fenêtres sont garnies de spectateurs. Sous le tr. c., à g. :

« Cruikshank ». En haut : « London Pub Octr 28. 1793 by S W Fores N 3 Piccadilly. » [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte, coloriée, pendant des n°s 5155 et 5175 ci-dessus, exécutée par le même Isaac Cruikshank pour l'éditeur Fores.

Gower, n° 97.

Hauteur, 0 m. 223; largeur, 0 m. 188.

5481. « The Death of Mariae Antoniette Queen of France. » La reine, en habits de deuil et la tête couverte d'un long voile, est debout sur l'échafaud; à sa droite, un ecclésiastique, vêtu comme un moine, l'exhorte; elle fait un grand geste éploré, en s'écriant : « O heaven restore peace to my distracted country ‖ & have mercy upon my poor orphans. » La guillotine se dresse à g., dissimulant en partie l'un des bourreaux; les deux autres se tiennent debout, à dr. En bas, à g., groupe de soldats et de citoyens, dont on n'aperçoit que les têtes et les coiffures. Sur la dernière marche de l'échafaud, l'adresse : « Pub Oct 23 1793 by J Aitken ‖ N° 14 Castle Street Leicester ‖ square ». Dans la marge de droite, en haut, le « N° 88. » ajouté à la main. [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 247; largeur prise du témoin, 0 m. 352.

5482. « Maria Antionette — Late Queen of France ‖ in a Dungeon of the Conciergerie — Before her Execution » et « The Death of Maria - Antionette ‖ Who was Executed at Paris — at the Place de la Revolution ‖ Oct^th 16, 1793. » Deux estampes juxtaposées sur la même planche. Chaque scène est enfermée dans un ovale encadré rectangulairement, que surmonte, de chaque côté de deux haches entrecroisées, le titre reproduit ci-dessus, et que souligne un commentaire disposé de part et d'autre d'une vignette composée des attributs royaux. Dans la scène de la prison, à g., la reine est assise sur de la paille, de profil à gauche, l'air pensif, le menton appuyé sur sa main droite, une écuelle dans la main gauche; une lampe suspendue à la voûte du cachot l'éclaire; dans un couloir obscur, gardé par des soldats, un geôlier vient l'avertir. — Dans la scène de l'exécution, à dr., on voit sur l'échafaud, entouré de baïonnettes au premier plan, Marie-Antoinette, de profil à gauche, les mains liées, tournant le dos à la guillotine; le bourreau, debout auprès d'elle,

semble lui parler; un aide, à g., tient la manivelle qui actionne la machine. Au fond, hautes maisons, dont les fenêtres sont garnies de spectateurs. Au bas de chaque estampe, sous la vignette : « Publ^d Octr 28, 1793 by I, Evans N° 41 ‖ Long Lane W^t Smithfield London. » [Fol. 53

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Estampe populaire anglaise faisant pendant à notre n° 5154 ci-dessus.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur de chaque pièce, 0 m. 281; largeur, 0 m. 210.

5483. « Journée du 16 Octobre 1793. » Exécution de Marie-Antoinette sur la place de la Révolution, au pied de la statue de la Liberté, qui se dresse à dr. Le point de vue est pris de la terrasse qui s'étend à dr. du Pont-Tournant; des curieux s'y sont installés, et plusieurs ont grimpé sur le piédestal du Mercure à cheval de Coysevox. La reine est sur l'échafaud; elle a l'air abattu, sa tête s'incline sur son épaule; deux aides l'entraînent sur la bascule; un troisième ajuste la lunette. Autour de la guillotine, la troupe, en rangs serrés, décrit un cercle. On aperçoit au fond, à g., le Palais Bourbon; à dr., l'entrée des Champs-Elysées. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Monnet. »; à dr. : « Gravé par Helman l'An 3e de la Rép. Fran. » En bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur Rue Honoré au dessus des cy devant Jacobins N. 1497. » Dans l'angle supérieur de dr., le « N° 10 ». [Fol. 54

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Isidore-Stanislas Helman, d'après Charles Monnet. 10e planche du recueil intitulé : *La Révolution française depuis l'ouverture des Etats généraux jusqu'au 9 Brumaire* (voir ci-dessus notre n° 1429). L'une des plus véridiques représentations de l'exécution de Marie-Antoinette.

Gower, n° 174 c.

Hauteur, 0 m. 272; largeur, 0 m. 434.

5484. La même estampe, coloriée et sans le n° 10. [Fol. 55

Mêmes dimensions.

5485. La même estampe, avec quelques modifications dans la lettre. Sous le tr. c., à dr., on lit : « Gravé par Helman », le reste de l'inscription a été effacé; l'adresse, en bas, est différente : « A Paris chez Decrouan Editeur, Rue du Rempart, 4, vis-à-vis le Théâtre Français. » [Fol. 56

Hauteur, 0 m. 274; largeur, 0 m. 435.

5486. « Terechtstelling van Maria Antoinetta van Oostenrijk, vóórmaals Koningin van Frankrijk, ‖ op den 16 den van Wijnmaand 1793. » Sous le tr. c., à g. : « Monnet, del. » ; à dr. : « R. Vinkeles en D. Vrydag sculp. » [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte. Réduction hollandaise de l'estampe d'Helman, d'après Monnet, décrite au numéro précédent. Extraite des *Tafercelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk* (voir ci-dessus notre n° 1350).
Gower, n° 362.

Hauteur, 0 m. 152 ; largeur, 0 m. 204.

5487. « Maria Antoinette ondergaat het Vonnis des doods, ‖ den 16^den October, 1793. H. D. bl. 108. » Sous le tr. c., à g. : « C. v. Cuijlenburg, delin. » ; à dr. : « C. Josi, sculp. 1798. » Pièce inspirée de l'estampe d'Helman d'après Monnet, mais réduite à la partie centrale, la vue de l'échafaud. [Fol. 57

Gravure au pointillé par C. Josi, d'après Cornelis van Cuylenburg.
Gower, n° 200.

Hauteur, 0 m. 148 ; largeur, 0 m. 097.

5488. **Exécution de Marie-Antoinette.** La reine est sur l'échafaud, debout, de profil à droite, en corsage largement décolleté; deux exécuteurs l'entraînent vers la guillotine, qui se dresse à dr.; on aperçoit, derrière, le prêtre Girard, tenant un crucifix. Autour de l'échafaud, spectateurs et soldats, parmi lesquels deux officiers à cheval, au premier plan, à dr. Au fond, les bâtiments de Gabriel. Sur une tablette, au bas de l'estampe, on lit ces deux vers :

Antoinette lubrique, ainsi que Messaline,
Pour prix de ses forfaits gagna la guillotine.

Sous le tr. c., à g. : « J. B. Louvion sculp. » [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte, par Jean-Marie Louvion. Frontispice du *Procès criminel de Marie-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche . . . et veuve de Louis Capet, ci-devant roi des Français* . . . Paris, Denné, an II; in-8°, 116 p. (B. N., Impr., 8° Lb^41 3401).
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 152 ; largeur, 0 m. 095.

5489. « La Veuve Capet à la Guillotine. » Sous le tr. c. : « En montant à l'Echaffaud, Antoinette marcha par mégarde sur le pied

de l'Exécuteur des Jugemens; elle ‖ se retourna vers lui en lui disant, Monsieur, je vous demande Excuse, je ne l'ai pas fait exprès.» En haut, à g. : «Rév. de Paris»; à dr. : «N° 212. Pag. 96.» Sur l'échafaud qu'entoure une foule de spectateurs et de soldats armés de fusils et de piques, Marie-Antoinette est poussée par le bourreau vers la bascule qu'un aide s'apprête à renverser; derrière, la silhouette d'un prêtre se laisse deviner. On aperçoit à dr., le Mercure à cheval de Coysevox, qui orne l'entrée des Tuileries; à g., la statue de la Liberté; au fond les bâtiments de Gabriel. [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte, anonyme. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (n° 1400 ci-dessus), numéro daté du 3 août-28 octobre 1793.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 094; largeur, o m. 148.

5490. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 59

Mêmes dimensions.

5491. **Exécution de Marie-Antoinette.** La reine, debout sur l'échafaud, se présente de face; le bourreau lui retire son fichu. Au premier plan, des femmes du peuple, dont on ne voit que les bustes, assistent à l'exécution; l'une d'elles, à gauche, insulte la condamnée. En haut, sur un nuage, un petit garçon tient par les cheveux une tête coupée. [Fol. 58

Gravure à l'eau-forte. Epreuve avant toute lettre.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 130; largeur, o m. 084.

5492. «**Der Tod Maria Antoinetta Koen : v : Franckr : d : 16. Oct : 1793.** ‖ Meine Kinder ich gehe zu eurem Vater! lebt wohl. —» De chaque côté de cette légende, on lit : «Wahrhafte Vorstellung — nach der Original Zeichnung.» En dépit de cette indication, la représentation de la scène est des plus inexactes : sur un échafaud élevé, la reine, vue de dos, va tomber sous le couperet, dont la forme est celle d'un trapèze à base arrondie; l'un des bourreaux tient la corde qui actionne le déclic; un prêtre, à gauche de la condamnée, lui adresse une dernière exhortation. Autour de la guillotine, troupes et spectateurs en rangs pressés. Au fond, à g.,

un dôme, qui veut être sans doute celui de l'Assomption. Ovale allongé, sous lequel on lit : « Fious del. — Cachet sc. » [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Les noms des auteurs, totalement inconnus, sont vraisemblablement des pseudonymes. On trouve déjà celui de *Fious* sur l'estampe décrite au n° 5190 ci-dessus.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 137; largeur, 0 m. 190.

5493. « **Fin tragique de Marie Antoinette** ‖ Executé (*sic*). le. 16. October. 1793. Sur. la. Place. de. Louis. XV. dite. Place. de. la. Revolution ‖ Je. meurs. innocentes. adjeu. mes. Enfans. je. m.e'n vais. trouver. votre. Perre ‖ A Paris chez les Marchands de Nouveautes ». Sous le tr. c., à dr. : « Grave. par. Sarcifu ». La reine, coiffée d'un bonnet, est agenouillée sur l'échafaud, qu'entoure un double rang de soldats; le bourreau la montre au peuple; un aide tient le cordon qui actionne le déclic du couperet. On aperçoit, derrière l'échafaud, le piédestal de la statue de Louis XV, sans la statue de la Liberté; au fond, les bâtiments de Gabriel et, entre eux, un dôme, sans doute celui de l'Assomption; un autre dôme s'élève à g. La place est couverte de spectateurs. [Fol. 59

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Le nom du graveur, vraisemblablement un pseudonyme, ne se trouve dans aucun dictionnaire. On le remarque déjà sur l'estampe décrite au n° 5190 ci-dessus.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 192.

5494. « **Maria Antoinette** ‖ **Trauriges Ende.** ‖ geschehen d. 16. Oct. 1793. » La reine, de profil à droite, est agenouillée sur l'échafaud; un des bourreaux, les bras retroussés, la montre au peuple; un autre, le tricorne sur la tête et le sabre au côté, tient le cordon qui actionne le couteau de la guillotine. Au premier plan, des soldats et quelques curieux. Au fond, les bâtiments de Gabriel et les deux dômes qu'on remarque déjà sur l'estampe précédente. [Fol. 60

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 110; largeur, 0 m. 079.

5495. « **The Queen of Louis XVI King of France at ‖ the Guillotine, Oct. 16- 1793. ‖ London, Published by Thomas Kelly, Paternoster row, June 24-1815.** » Sur l'échafaud, qui occupe le premier plan de la composition, la reine est agenouillée, de profil à gauche, un voile sur la tête; le prêtre Girard, debout derrière elle, le bras droit replié sur la poitrine, l'exhorte; un des exécuteurs relève le couperet de la guillotine, dressée à g. Au fond, on aperçoit des piques et deux drapeaux déployés. [Fol. 60

Gravure au burin.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 163; largeur, 0 m. 147.

5496. « **Exécution de Marie Antoinette, sur la Place de la Révolution.** » Suit un commentaire de 4 lignes commençant par ces mots : « Le Tribunal Révolutionnaire, tous les témoins entendus, a condamné à la peine de mort, le 16 8bre 1793... cette femme criminelle... » et finissant ainsi : « Sa tête étant tombée ‖ à midi un quart, l'exécuteur des Jugemens criminels l'a montrée au peuple au milieu des acclamations et des cris : Vive la République. » C'est ce moment de l'exécution que l'estampe représente. Le corps décapité de la reine est encore sur la bascule; les aides s'apprêtent à le faire tomber dans le panier; à g., le prêtre Girard, un crucifix à la main, s'éloigne de l'échafaud; au premier plan, l'officier de service, monté sur un cheval blanc, lève son épée. La place est couverte de soldats, au milieu desquels émerge, à dr., le piédestal de la statue de Louis XV. Au fond, les bâtiments de Gabriel. [Fol. 61

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. Une épreuve rognée au-dessus de la légende se trouve dans la collection Hennin, t. CXXXII, fol. 37.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 298; largeur, 0 m. 454.

5497. « **Complainte ‖ de Marie Antoinette, Veuve de L. Capet; ‖** Exécuté le 25me Jours du 1er Mois de la Seconde Année de la Republique Française à 11. heures du Matin. ‖ A Paris chez le Fevre, Rue Percé n° 21, et chez Prevost au Palais de Justice à l'exécution du Tyran. » Au-dessous, la scène de l'exécution de Marie-Antoinette, sous laquelle on lit un « Abrégé sur sa mort »

en 4 lignes. Dans les marges latérales, les 12 couplets de la complainte, chantée sur l'air : « O ma tendre Musette ». Le premier en donnera le ton :

[Des] tourmens que j'endure
[Qui] peindra les horreurs?
J'ai trahi la Nature...
Et j'ai bravé ses pleurs
Dès ma plus tendre enfance
Mon cœur dur et pervers
Brûlait d'impatience
De perdre l'Univers! [Fol. 62

Gravure à l'eau-forte, coloriée. L'angle supérieur de gauche a été refait. Ne figure pas dans Gower.

Hauteur totale, 0 m. 257; largeur totale, 0 m. 386.

5498. **Proclamation adressée aux armées par les royalistes, après la mort de Marie-Antoinette.** « Aux Armées. ‖ Guerriers! votre bravoure, votre intrépidité ne peu-‖vent s'accroître; mais redoublez de rage et de fureur ‖ pour exterminer des monstres, pour venger la fille de ‖ Marie-Therese, de glorieuse mémoire. Marie-Antoinette d'Autriche, Reine de France, vient ‖ d'être égorgée... Le Ciel et la Terre ‖ crient vengeance; vengeance jusqu'au dernier soupir! ‖ valeureux défenseurs de vos légitimes Souverains, ne ‖ quittez les armes qu'à la mort. » [Fol. 62

Imprimé. Papier. Cette proclamation est reproduite dans l'ouvrage de Marty : *La Dernière année de Marie-Antoinette.*

Hauteur, 0 m. 201; largeur, 0 m. 165.

5499. « **Fin tragique de Marie Antoinette d'Autriche** ‖ Reine de France, exécutée le 16 Octobre 1793. » L'un des bourreaux montre la tête au peuple, tandis que les deux autres déposent le corps dans le panier; sur le devant, parmi les spectateurs et les soldats manifestant leur satisfaction, on remarque deux hommes qui pleurent; un autre, sous l'échafaud, trempe un mouchoir dans le sang qui coule de la machine; à droite, des soldats à cheval portent des étendards, sur lesquels on lit : « Egalite ‖ Liberte » et « Republi‖que ‖ Fransais ». Au fond, une représentation fantaisiste des bâtiments de Gabriel et, à dr., le dôme de l'Assomption. [Fol. 63

Gravure à l'aquatinte, anonyme, tirage bistre.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 142; largeur, o m. 191.

5500. Copie, dans le même sens, de l'estampe précédente, gravée à l'eau-forte et tirée en sanguine. L'inscription de l'un des étendards est ainsi disposée : « Egalite ‖ Liber‖te. » [Fol. 63

Hauteur, o m. 139; largeur, o m. 184.

5501. « Het Ombrengen van Marie Antoinette, Weduwe van ‖ Lodewyk den XVI^den^, Koningin van Frankryk, ‖ Navarre, enz. enz. enz. ‖ Door de Nationaale Conventie, den 16 October 1793. » Suivent 16 vers dédoublés, dont voici le premier : « Hier ziet men 't snoodste stuk door snoodaarts ooit bedacht, etc. » Sous le tr. c., au milieu : « A : J : Van Ginkel, Excudit. » Le graveur a naïvement représenté sur la même planche deux moments du supplice de Marie-Antoinette. A dr., la charrette dans laquelle la reine est assise, de profil à gauche, arrive au pied de l'échafaud, qui occupe le premier plan et sur lequel l'exécution est déjà terminée : le corps décapité est lié à la bascule et le sang jaillit en gerbe du cou dans le panier, tandis que le bourreau montre la tête aux spectateurs et qu'un prêtre contemple la victime. Au fond, des soldats. [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 168; largeur, o m. 186.

5502. « Massacre of the Queen. — Fin tragique de la Reine de France. ‖ Exécuté le 16, Octo^r^ 1793, sur la Place de Louis XV, dite Place de Revolution. ‖ Price Two Shillings. ‖ Published as the Act directs, by William Lane, Leadenhall Street. » La reine est liée sur la bascule et sa tête est introduite dans la lunette; l'exécuteur tient le cordon qui actionne le déclic du couteau; des soldats, fantassins et cavaliers, entourent l'échafaud. Au premier plan, une ligne de curieux, aux profils grotesques, manifestant leurs sentiments par divers gestes. Au fond, à g., le garde-meuble de Gabriel et le dôme de l'Assomption. Sous le tr. c., à g. : « Stevenson del. »; à dr. : « Goldar sculp. » [Fol. 64

Gravure à l'eau-forte, par John Goldar, graveur anglais (né en 1729), d'après Stevenson.

Remarquer que, contrairement à la vérité historique, l'artiste a remplacé la charrette par un carrosse. Ce n'est pas Marie-Antoinette, mais Louis XVI qui fut amené sur le lieu du supplice par un carrosse, le carrosse du maire de Paris, dit-on, ou plutôt celui de Clavière, ministre des Contributions publiques (cf. P. de Vaissière, *La Mort du Roi*, p. 55).

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 214; largeur, o m. 325.

5503. « Rame rappresentante. ‖ **Il barbaro assassinio di Maria Antonietta Regina di Francia** commesso per ordine della Convenzione Nazionale ‖ ed eseguito il giorno **16 Ottobre 1793.** Sulla piazza detta prima di Luigi XV. ed ora chiamata = della Rivoluzione ». Suit, sur deux colonnes, une légende indicative des lieux et des personnages représentés, que des numéros désignent sur l'estampe : « N° 1 Antico Palazzo del Re detto prima le Louvre ed ora detto della C. N. ‖ N° 2 Palco su cui era situata la Ghigliottina. ‖ — N° 3 Prete giurato assistente con i 2 deputati. ‖ N° 4 Carnefice che tiene in mano la Testa e la mostra al popolo. » Représentation très fantaisiste de la scène. [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte, anonyme, d'origine italienne.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 163; largeur, o m. 295.

5504. « **Vorstehung der Hinrichtung Maria Antoniette Königin v. Frankreich** : den 16 Oct : 1793. » Des numéros sur l'estampe renvoient aux légendes explicatives : « 1. der Tempele wo sie ingefängen gesesen, 2 der Wagen wo sie mit ihren Beicht Vater wahr, 3 wie sie Beicht. ‖ 4. Kopfmaschine 5. wie das Haupt gezeigt wird. 6. der sie nach dem Todt in verwahrung nimt. » Composition naïve où sont représentés simultanément les divers moments de l'exécution. [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 148; largeur, o m. 184.

5505. La Tombe de Louis XVI et de Marie-Antoinette au cimetière de la Madeleine. Composition ovale, entourée d'un double filet,

sous lequel on lit : « de Saulx Sculp. » Au-dessous, le titre : « Cimetière de la Madeleine. » puis sept vers :

O vous, qui l'observiez de la voûte éternelle,
Anges, applaudissez, il prend vers vous l'essor.
Commencez vos concerts, prenez vos lyres d'or.
Déjà son nom s'inscrit aux célestes annales,
Préparez, préparez vos palmes triomphales.
De sa lutte sanglante il sort victorieux,
Et l'échafaud n'était qu'un degré vers les cieux.

La Pitié, Poëme.

Au bas : « Présenté au Roi, ‖ Par son très humble, très respectueux serviteur ‖ et Fidèle Sujet de Saulx. » [Fol. 66

Gravure en taille-douce, par Desaulx. Les vers sont extraits de *La Pitié*, poëme par Jacques Delille. Paris, Giguet et Michaud, an XI-1803, in-8° (chant III, p. 81) [Impr., Ye 19860].

Hauteur de l'ovale, 0 m. 173; largeur, 0 m. 142.

5506. « **Le Tombeau.** ‖ A Paris chez l'Auteur, Rue des Mathurins S. Jacques; N° 332. » Au-dessous, une main contemporaine a ajouté à la plume : « allegorie sur le Tombeau du ‖ roi. » Dans un bois de cyprès, un tombeau de forme antique sur la face antérieure duquel on lit : « Mânes plaintifs ‖ de l'Innocence ‖ Appaisez-vous dans ‖ vos Tombeaux »; une femme, dans une attitude douloureuse, est assise sur le soubassement; à droite, une autre femme montre le monument à un petit garçon qui tient un arrosoir. Sous le tr. c., à g. : « T****** inv^t »; à dr. : « Canu sculp^t ». [Fol. 66

Gravure au pointillé, par Jean-Dominique-Étienne Canu.
A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 323; largeur, 0 m. 248.

5507. **Estampe allégorique.** Paysage de convention, sur les bords de la Seine, avec une vue fantaisiste de Paris dans le fond; à droite, sur un rocher, un petit temple rond surmonté d'une coupole; à gauche, dans un bouquet d'arbres, un monument funéraire portant une inscription allemande en l'honneur des royales victimes : « Zu Gut ‖ Für dieses Jahrhunde[rt] ‖ von Ihrem Volke ‖ Verkant ‖ dekt die entheiligte Erde ‖ Sie, ‖ nicht werth diese Opfer ‖ zu dekken. » Sous le tr. c., à g. : « Anselm M. Fugger graf zu Babenhausen inv. et delin. »; à dr. : « Hauer Sculpsit Aug. Vind. » Dans la marge du bas, au centre, un médaillon circulaire contenant les

profils accolés de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, avec la légende : « Lud. XVI. Franc. et Nav. Rex. * Mar. Antonia Franc. et Nav. Regi. Archi. Aust * ». [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte. Épreuve avant la lettre.
Gower, n° 173.

Hauteur, 0 m. 304; largeur, 0 m. 491.

5508. **Estampe allégorique allemande en l'honneur de Marie-Antoinette.** La reine, délivrée de ses maux par la Mort compatissante, s'avance, guidée par son ange gardien, sur le chemin de la Jérusalem céleste, où l'attendent Louis XVI et ses parents, l'empereur François Ier et Marie-Thérèse. Au fond, à gauche, une vue de Paris, nouvelle Sodome, où tombe la foudre. Dans la marge du bas, de part et d'autre d'une vignette représentant une urne funéraire rayonnante, huit vers dédoublés :

Franz und Theresia verlangen
Mit Ludwig, wallend vor Begier,
Vereint, umarmend zu empfangen,
Maria Antonetta hier.
Der Tod befreyet aus Erbarmen
Die Königliche Dulderin!
Sie eilt in ihres Schuzgeists Armen
Aus Sodoma nach Salem hin.

Au-dessous, légendes explicatives correspondant aux numéros de l'estampe : « 1. Die Königin, 2 Ludwig XVI, 3 Kayser Franz — und Maria Theresia, 4 Franckreich, 5 die Tillerien ». [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte, anonyme.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 162; largeur, 0 m. 260.

5509. « **The Democracy of France.** » Estampe satirique. Un sans-culotte, les jambes complètement nues, s'efforce de tenir en équilibre sur la pointe d'un glaive, posé sur son menton, un énorme sabot, aux couleurs nationales. Un diable est assis sur le sabot et tient dans chacune de ses mains les têtes coupées de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Cinq épées réunies par la pointe lui servent de coiffure; on lit de chaque côté : « Cap of — Liberty ». « By Gar ti Var Heavy, ‖ O dear! O dear! it will ‖ Fall! », s'exclame le sans-culotte. « Ca ira, ca ira, ca ira — Hold me well

IMPRIMERIE NATIONALE.

up or ‖ I will Bite off Your Head », lui répond le diable. Au bas, à dr., au-dessus du tr. c. : « Publish as the Act directs April 24th 1794. » [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, o m. 363; largeur, o m. 230.

5510. « Translation des dépouilles mortelles du roi Louis XVI, ‖ et de la reine Marie-Antoinette, A Saint-Denis, le 21 Janvier 1815. » Le char funèbre se dirige vers la droite. Au-dessous, sur quatre colonnes, « Captivité et Mort de Louis XVI », deux complaintes, l'une sur l'air « Du grand Roi Henri IV, ‖ ou le vin et l'eau » et l'autre sur l'air « Du Maréchal de Saxe ». Au bas, l'adresse : « A Chartres, chez Garnier-Alabre, Fabricant d'Images et Marchand de Papiers peints, place des Halles, N° 389. ‖ De l'Imp. de Lacombe. » Voici, pour en donner le ton, le premier couplet de la première complainte :

Retraçons nous l'histoire
avec attention
ayons dans la mémoire
la révolution,
où le peuple en allarmes
courait par-tout aux armes,
les français égarés,
et d'une voix tonnante,
mais tous dans l'épouvante,
comme des effarés. [Fol. 69

Gravure sur bois populaire, grossièrement coloriée; le texte des complaintes est typographié.

Hauteur totale, o m. 398; largeur totale, o m. 314.

5511. « Vue du char funèbre, ‖ de la translation à St Denis, des Corps de Louis XVI et de la Reine Marie-Antoinette. ‖ Prise sur le Boulevard de la Madeleine, le 21 Janvier 1815. » Le convoi, qui se dirige vers la gauche, passe devant l'« Hôtel du prince de Wagram ». Temps de neige. Au bas de l'estampe, à g. : « A Paris chez Basset, Rue St Jacques N° 64. »; à dr. : « Deposé à la Direction de la Librairie. » Dans l'angle supérieur de dr., le n° « 23 ». [Fol. 70

Gravure au burin.

Hauteur, o m. 249; largeur, o m. 408.

5512. **La même estampe**, avec une lettre différente : « Translation à St Denis, des corps de Louis XVI et de Marie Antoinette. » Au bas, à g., une autre adresse : « A Paris, chez Hocquart succ. de Basset, rue St Jacques N° 64 »; à dr. : « Déposé à la Direction » (le reste de l'inscription est effacé). [Fol. 71

Gravure au burin. Épreuve coloriée.

Hauteur, o m. 241; largeur, o m. 402.

5512 *bis*. **Invitation à un Service anniversaire célébré en mémoire de Marie-Antoinette.** « Messieurs et Dames, ‖ Vous êtes priés d'assister au Service ‖ solennel pour le repos de l'ame ‖ de Sa Majesté ‖ Marie-Antoinette d'Autriche, ‖ reine de France et de Navarre, ‖ La plus infortunée des Reines; ‖ qui sera célébré mercrédi prochain seize Octobre, dix huit cent ‖ Seize, dix heures du matin, en l'Eglise Paroissiale de cette Ville. ‖ La nef du milieu est réservée pour les Autorités et pour les personnes en deuil. De l'Imprimerie de Barbez. » Le texte est flanqué de deux figures de femmes éplorées, sous chacune desquelles se lit une inscription latine, à g. : « Quae est vita nostra? »; à dr. : « Vapor est ad modicum ‖ parens. » [Fol. 72

Placard imprimé; l'encadrement gravé sur bois. La lettre initiale V est ornée d'une vignette signée : « Duplat ».

Hauteur totale, o m. 448; largeur totale, o m. 557.

5513. **Profils-silhouettes de Louis XVI et de Marie-Antoinette.** Dans un parc, une femme en pleurs, assise sur un tertre, de profil à gauche, avec un petit chien à côté d'elle, est accoudée à un monument surmonté d'une urne, dont les contours dessinent les profils du roi et de la reine. Pièce ronde. [Fol. 73

Gravure au pointillé, anonyme, destinée probablement à un dessus de boîte.

Ne figure pas dans Gower.

Diamètre, o m. 066.

5514. **Profils-silhouettes de Louis XVI et de Marie-Antoinette.** Monument funéraire dans la cour du Temple : il se compose d'une pyramide dont la base repose sur trois marches de marbre et dont la pointe supporte une sorte de vase. Les contours de ce vase dessinent les profils du roi et de la reine, dont les bustes se con-

fondent avec les nuages du ciel. L'ombre projetée par le monument sur la tour reproduit les silhouettes en les agrandissant. Sur les marches, deux figures de femmes, l'une voilée et prosternée, à g., l'autre tenant une couronne d'étoiles et indiquant d'un geste l'inscription gravée sur la face antérieure du monument : « 21 Janv ‖ et ‖ 16, Octo^bre ‖ 1793 ». Sous la composition, une tablette, fixée par deux rosaces, contient le quatrain suivant :

Loin de fuir, de passer, en ce Lugubre Azile,
Ombre illustre, Vivante au-delà du trépas,
La France consternée à tes pieds immobile,
Dans un deuil éternel semble arrêter tes pas. [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte, anonyme.
Gower, n° 446.

Hauteur, o m. 199; largeur, o m. 133.

5515. « **Quatre têtes.** » Silhouettes de **Louis XVI**, de **Marie-Antoinette** et du **Dauphin**, dessinées par les contours d'une tête d'homme coiffé d'un bonnet, de profil à droite. La silhouette du roi apparaît sous le menton, à dr. Le profil du bonnet, à g., donne la silhouette de la reine, quand l'estampe est dans sa position normale, et celle du Dauphin, quand elle est renversée. Au bas, l'adresse : « Se vend à Paris, chez Michel, Libraire, rue du Coq. n° 123 ‖ Déposé à la Bib. Imp. » Clairevoie. [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur prise du témoin, o m. 124; largeur prise du témoin, o m. 096.

5516. **La même estampe**, épreuve avant toute lettre. [Fol. 73

Un état intermédiaire entre celui-ci et le précédent (état caractérisé par la mention de dépôt : « [Déposé à] la Bibliothèque N^le », gravée à la pointe, en bas, à g.) figure parmi les portraits de Napoléon Ier (série N2) au Cabinet des Estampes ; il faudrait donc voir dans le profil dessiné par les contours du bonnet, à g., le profil de Napoléon et non celui de Marie-Antoinette.

Mêmes dimensions.

5517. **Profils-silhouettes de Louis XVI et de Marie-Antoinette.** Dans un double tr. rectangulaire, à g., un groupe de serpents entrelacés met en pièces les attributs de la royauté : couronne, épée et sceptre; deux d'entre eux dévorent une fleur de lys; les sinuosités de leurs corps dessinent les profils du roi et de la reine; à dr., un

calice, surmonté d'une couronne royale rayonnante, entre une rose et un chardon, emblèmes de l'Angleterre et de l'Écosse, offre dans ses contours les silhouettes de Georges III, roi d'Angleterre, et de sa femme, Charlotte de Mecklembourg. Au-dessous, l'adresse : « Se bende en la Libreria de Ribas Plaza de St Jaime, y en la de Cerqueda Calle de Escudellers. » Suit une notice explicative de dix lignes, commençant par ces mots : « El campo blanco forma quatro Retratos de singular seme-‖janza de los Reyes de Francia y de Inglaterra. . . » et finissant ainsi : « . . . y felicidades no obstante que la ‖ vibora la amonaza. » [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte, anonyme.
Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 095; largeur, 0 m. 117.

5518. **Copie allemande** de la pièce précédente, dans un encadrement de rinceaux. A l'intérieur, on lit : « Vierge : — heim verbogene Silhouetten ‖ von ausserordentlicher ‖ Aehnlichkeit ‖ des unglücklichen Königs und der Königin von Frankreich ‖ nebst dem König und der Königin von England. » [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte, anonyme.
Gower, sous le n° 448, décrit une pièce analogue, qui diffère de celle-ci par la bordure et quelques changements dans la lettre.

Hauteur, 0 m. 090; largeur, 0 m. 122.

5519. « **Testament de la Reine** ‖ ou Fac Simile ‖ imitant parfaitement son Ecriture ‖ Conforme à la Copie distribuée aux deux Chambres. ‖ 1816 ». Au-dessous, une vignette représentant une urne funéraire abritée sous un saule pleureur, puis la double adresse de « Genty M[d] d'Estampes, rue S[t] Jacques N° 14 » et d'« Alexis Eymery Imp. Lib[re], rue Mazarine N° 30 ». Au bas : « Déposé à la direction des Estampes. » Le titre, gravé, est surmonté d'un portrait de Marie-Antoinette, en buste, de profil à gauche. Brochure de 8 pages : la première contient le titre ci-dessus; les pages 3 à 5 contiennent le fac-simile (31, 28 et 4 lignes); les pages 6-8 sont blanches. [Fol. 74

Brochure in-4°. Ce « testament » n'est autre chose que la lettre adressée par Marie-Antoinette, le matin même de son exécution, à Mme Élisabeth : « C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois. . . » Interceptée par Fouquier-Tinville, elle fut retrouvée dans les papiers de Robespierre par le con-

ventionnel Courtois, qui la conserva. Une perquisition, opérée dans sa maison, en 1816, la fit découvrir. Elle fut transportée aux Tuileries avec les autres papiers saisis. Sur ses vicissitudes, consulter le *Précis historique sur le Testament de Marie-Antoinette,... trouvé en 1815, chez l'ex-conventionnel Courtois, pour prouver authentiquement de quelle manière cette pièce intéressante tomba entre les mains de la maison de Bourbon*, par A. Courtois (Liége, 1816, in-8°, 12 p.) Cf. le commentaire de Tourneux, n° 4180.

Hauteur de la couverture, 0 m. 283; largeur, 0 m. 226.
Hauteur des feuillets du fac-simile, 0 m. 242; largeur, 0 m. 211.

5520. « Copie figurée ‖ du ‖ **Testament de la reine,** ‖ Imitant parfaitement l'Ecriture de cette Auguste Princesse. ‖ Imprimée avec soin sur papier semblable à l'Original. ‖ On vendra à l'adresse ci-dessus une pareille gravure en fac simile ‖ du Testament de Louis XVI. ‖ Paris, ‖ Audot, Libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, N° 18. ‖ 1816. » Entre le titre et l'adresse, une vignette circulaire. Encadrement composé de fleurs de lys. Brochure de 8 pages : la première contient le titre ci-dessus; les pages 3-5 contiennent le fac-simile; la page 8 comporte un cul-de-lampe aux armes royales dans le même encadrement que le titre. [Fol. 75

Brochure in-4°; le titre imprimé; l'encadrement, la vignette et le cul-de-lampe gravés sur bois; le texte gravé en fac-simile. Voir sous le n° 5233 ci-dessus le fac-simile du testament de Louis XVI, pendant de celui-ci.

Hauteur de la couverture, 0 m. 287; largeur, 0 m. 223.
Hauteur des feuillets du fac-simile, 0 m. 258; largeur, 0 m. 198.

5521. « **Lettre ‖ Ecrite par la ‖ Reine de France Marie ‖ Antoinette à la sœur de Louis XVI, ‖ Madame Elisabeth le 6** [*corr.* : 16] **Octobre** [1793], à 4 heures 1/2 du matin. C'est à vous ma sœur que j'écris pour la dernière fois... » Suit le texte complet de la lettre, dont les lignes d'inégale longueur dessinent la silhouette de la reine, de profil à gauche. Au-dessous : « Dernières paroles de Marie-Antoinette. ‖ Seigneur ! éclairez et touchez mes bourreaux; ‖ Adieu pour toujours mes enfans, ‖ Je vais rejoindre votre père. ‖ Née le 2 Novembre 1755, Morte le 16 Octobre 1793. » Encadrement dodécagonal, à l'intérieur duquel on lit, en bas, à g. : « Gravé par A. Pélicier. »; à dr. : « Déposé. » [Fol. 76

Texte gravé. Pendant du *Testament de Louis XVI* décrit sous le n° 5237 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 292; largeur, 0 m. 245.

5522. «**Testament de Marie-Antoinette**, ‖ Née le 2 Novembre 1755. — Morte le 25 Octobre 1793.» Suit, en deux colonnes, le texte de la dernière lettre de la reine. A la fin : «Pour copie conforme à l'original écrit en entier de la main de ‖ S. M. la Reine Marie-Antoinette : ‖ Le ministre de la police général du royaume, ‖ Signé le comte De Cazes. ‖ Dernières paroles de Marie-Antoinette. ‖ Mes maux vont finir; et les vôtres vont commencer.» Au-dessus du titre, portrait de Marie-Antoinette, en buste, de trois quarts à droite, coiffée d'un turban à aigrette et à plumes, en décolletage garni de lingerie, dans un ovale encadré rectangulairement (au bas, une tablette, dont on aperçoit encore la partie supérieure, a été coupée au-dessus de la légende). Le tout dans une bordure rectangulaire, composée de palmettes, sous laquelle se trouve, à dr., l'adresse : «Paris, imprimerie d'A. Egron.» [Fol. 77

Le texte imprimé, le portrait gravé au pointillé. Ce portrait est un retirage d'une planche publiée chez Jean avec la lettre suivante, gravée sur la tablette supprimée : «Marie-Antoinette ‖ Reine de France ‖ Née à Vienne le 2 Novembre 1755»; l'adresse est au-dessous de la tablette : «A Paris, chez Jean, Rue St Jean de Beauvais, N° 10.» (Est., Portraits, N2).

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur, 0 m. 367; largeur, 0 m. 229.
Hauteur du médaillon ovale, 0 m. 098; largeur, 0 m. 079.

CHAPITRE XLV

LES PORTRAITS ORIGINAUX DE MARIE-ANTOINETTE

SOMMAIRE DU CHAPITRE XLV.

Nos 5523 à 5559. — 1re série. **L'Archiduchesse.**

Nos 5560 à 5591. — 2e série. **La Dauphine.**

Nos 5592 à 5747. — 3e série. **La Reine.**

XIII

PORTRAIT DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE

1776

GRAVURE EN MANIÈRE NOIRE PAR HONORÉ-LOUIS GAUTIER-DAGOTY

N° 5622

XIII

PORTRAIT DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE

1776

GRAVÉE EN MANIÈRE NOIRE PAR NICOLAS-LOUIS GAUTIER-DAGOTY

H. 0m,525

CHAPITRE XLV.

LES PORTRAITS ORIGINAUX DE MARIE-ANTOINETTE.

Les nos 5523 à 5747 (tomes 34-42) sont consacrés à des reproductions photographiques de portraits originaux de Marie-Antoinette, peintures, pastels, miniatures, dessins, statuettes, bustes, médaillons, etc. Dès 1878, le baron Eugène de Vinck avait esquissé dans le *Bibliophile Belge* (tome XIII) une *Iconographie de Marie-Antoinette* comprenant les portraits gravés, empruntés à sa collection ainsi qu'à celles de M. Mullbacher et du comte de La Berodière; il en existe un tirage à part publié à Bruxelles chez J. Olivier. Son travail est dédié aux curieux et spécialement à ceux qui poursuivent le rêve d'une collection complète des portraits de Marie-Antoinette. L'appel a été entendu. L'*Iconographie* éditée par Lord Donald Gower en 1883 a beaucoup enrichi cet essai; le premier volume du présent *Inventaire de la Collection de Vinck*, rédigé par François-Louis Bruel et publié en 1909, a pour ainsi dire épuisé le catalogue des portraits gravés.

Mais le collectionneur, désireux de réaliser le rêve qu'avait fait son père, souhaitait d'ajouter à ses portefeuilles d'estampes une autre collection formée de reproductions photographiques des œuvres originales, qu'elles aient été gravées ou non. Une telle recherche tenta MM. Vuaflart et Henri Bourin. Elle fut menée avec ardeur non seulement en France, mais encore en Autriche, en Hongrie, en Bohême, en Angleterre, en Italie, en Russie, en Belgique, dans les pays Scandinaves, ainsi qu'en Amérique, dans les palais royaux comme dans les collections publiques et privées. Ce sont les fructueux résultats de cette enquête iconographique qui apparaissent ici et qui apportent à la collection dont nous poursuivons l'inventaire un enrichissement singulier; ils seront commentés au cours des cinq volumes de l'ouvrage de MM. Vuaflart et Bourin: *Les Portraits de Marie-Antoinette, étude d'iconographie critique* (Paris, Marty, in-4°). Déjà deux volumes ont été publiés, en 1909 et 1910, l'un consacré aux portraits de *l'Archiduchesse* (*1755-1770*), l'autre aux images de *la Dauphine* (*1770-1774*).

Pour ces deux séries de photographies nous nous sommes contentés de résumer leurs savantes notices documentaires, et nous invitons les lecteurs désireux de renseignements plus détaillés à vouloir bien s'y reporter. Pour ce qui concerne les portraits de la Reine, nous avons dû, en attendant la publication prochaine de la suite de l'ouvrage, rédiger nos notes de façon plus succincte. Les renseignements essentiels nous ont été fournis par MM. Vuaflart et Bourin avec un empressement dont nous leur exprimons ici notre gratitude. Il est à souhaiter que l'achèvement de ce travail mette au jour les conclusions com-

plètes de la plus vaste enquête d'iconographie originale qui ait été tentée. Déjà, le troisième volume, qui traite des portraits de *la Jeune Reine*, est prêt pour l'impression ; la guerre et ses conséquences en ont seules retardé l'apparition. Qu'on n'éprouve aucune surprise à voir cette infiniment précieuse série de portraits originaux de Marie-Antoinette prendre place, dans notre inventaire, à la date de la mort de la reine, alors que ses portraits gravés sont placés à l'époque du mariage de la Dauphine et à celle de l'avènement de la reine. S'il fallait un précédent, nous indiquerions celui de la collection Hennin, où les portraits des personnages sont classés à la date de leur décès; mais il suffira d'indiquer que le collectionneur a voulu de la sorte séparer nettement des estampes, matière habituelle et constante de la collection, ces photographies n'y figurant qu'au titre exceptionnel exposé plus haut.

5523. **Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche**, couchée dans son berceau. Miniature allemande, anonyme, exécutée en 1755, quelques jours après la naissance de l'archiduchesse, et conservée dans le *Salon des miniatures* à la Hofburg de Vienne. Médaillon ovale en largeur. [Tome 34, fol. 1

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 1-2.

Hauteur de l'original, 0 m. 031; largeur, 0 m. 040.

5524. **La Famille impériale d'Autriche.** Camée sur onyx, par Louis Siriès, conservé au Cabinet des Monnaies et Antiques de Vienne. Douze enfants y sont groupés autour de l'empereur **François Ier** et de sa femme, **Marie-Thérèse**; **Marie-Antoinette**, la plus jeune, se trouve sur les genoux de sa mère. Ovale en largeur, entouré d'une bordure où sont représentés les signes du zodiaque. [Fol. 2

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 2-3.

Hauteur de l'original, 0 m. 090; largeur, 0 m. 125.

5525. **La Famille impériale d'Autriche.** Copie allemande d'un tableau de Martin de Meytens, conservée au musée de Versailles (1756). **François Ier** et **Marie-Thérèse** sont assis à dr. et à g.; douze enfants les entourent. **Marie-Antoinette**, âgée seulement de quelques mois, se trouve au centre, dans un berceau aux armes d'Autriche. [Fol. 3

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 4-5.

Hauteur de l'original, 1 m. 90; largeur, 1 m. 77.

5526. **Marie-Antoinette** âgée de trois ans. Elle est en buste, de trois quarts à gauche, la tête coiffée d'un bonnet de dentelle. Miniature allemande, anonyme, de forme ovale (1759). Au musée de Nancy. [Fol. 4

Photogravure.
Vuaflart et Bourin, I, p. 5.

Hauteur de l'original, 0 m. 052; largeur, 0 m. 042.

5527. **Portraits** des six derniers enfants de Marie-Thérèse. Ce sont, de gauche à droite, l'**archiduchesse Marie-Josèphe**, les archiducs **Maximilien** et **Ferdinand**, puis les **archiduchesses Jeanne-Gabrielle, Marie-Antoinette** et **Marie-Charlotte**. Toile attribuée au peintre Franz Xaver Wagenschœn (1759). Au palais impérial de Vienne. [Fol. 5

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 5-6.

Hauteur de l'original, 1 m. 50; largeur, 1 m. 15.

5528. **La Famille impériale d'Autriche**. Médaille frappée en 1759 pour commémorer la fécondité du couple impérial. Le droit présente les bustes en regard de **François Ier** et de **Marie-Thérèse**, avec la légende : « Franciscus Aug. Maria Theresia Aug. »; on lit à l'exergue : « Natus VII dec. MDCCVIII ‖ Nata XVII Mai. ‖ MCCXVII ». Sous les bustes de l'empereur et de l'impératrice sont gravés les noms des artistes, à g. : « A. Wideman »; à dr. : « G. Ehle ». Au revers, le buste de l'**archiduc Joseph**, entouré de douze médaillons ovales contenant les profils de ses frères et sœurs vivants, avec leur nom et la date de leur naissance. L'effigie de **Marie-Antoinette** se trouve à gauche, à côté des dernières lettres du mot *Fœcunditas*. Autour, la légende : « Fœcunditas Augustorum Patriæ Felicitas MDCCLVII.II ». Au Cabinet des Médailles de Vienne. [Fol. 6

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 6-7.

Diamètre de l'original, 0 m. 090.

5529. **La Famille impériale**. Gouache allemande, anonyme, figurant dans la *Wallace Collection* à Londres et offrant une grande analogie avec le tableau du musée de Versailles décrit au n° 5525 ci-dessus (1760). Outre **François Ier** et **Marie-Thérèse**, treize en-

fants y sont représentés, dont l'archiduc **Maximilien**, né le 8 décembre 1756. **Marie-Antoinette** se trouve au premier plan, debout, en robe à paniers, le visage tourné vers la gauche. La légende de l'estampe de Johann Christoph Winkler, par qui cette pièce a été gravée, en attribue la composition à Martin de Meytens. [Fol. 7

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 7-8.

Hauteur de l'original, 0 m. 260; largeur, 0 m. 240.

5530. **Marie-Antoinette assistant à un concert donné aux noces de Joseph II, le 6 octobre 1760.** Détail d'une peinture de l'atelier de Martin de Meytens conservée au palais impérial de Schœnbrunn. La jeune archiduchesse, parée d'un collier de quatre rangs de perles, est assise à la droite de l'impératrice **Marie-Thérèse**. Le peintre l'a représentée plus âgée qu'elle ne l'était en réalité. [Fol. 8

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 8-9.

5531. **Portrait de Marie-Antoinette enfant**, connu en Autriche sous la rubrique : *Marie-Antoinette à l'âge de douze ans.* D'après MM. Vuaflart et Bourin, ce portrait aurait été exécuté vers 1761. L'archiduchesse serait donc âgée de six ans seulement. Elle est à mi-corps, en robe à paniers, de face, le visage légèrement tourné à gauche. Cette toile, attribuée à F. X. Wagenschœn, se trouve au palais impérial de Schœnbrünn. [Fol. 9

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 9.

Hauteur de l'original, 0 m. 850; largeur, 0 m. 680.

5532. **La Fête de Saint-Nicolas.** Gouache de l'archiduchesse Marie-Christine, conservée au palais impérial de Schœnbrunn. Elle nous montre, dans un intérieur bourgeois, **François Ier** et **Marie-Thérèse**, avec leurs trois plus jeunes enfants, à qui une jolie servante distribue des jouets et des friandises. **Marie-Antoinette** tient dans ses bras une poupée richement costumée; le petit **Maximilien**, assis à terre, mange des gâteaux; **Ferdinand** ne reçoit dans son soulier qu'une botte de verges. Au-dessus du manteau de la cheminée, on lit : « Maria fecit 1762 ». L'auteur de cette pièce, l'archiduchesse

Marie-Christine, s'est représentée elle-même sous les traits de la servante. [Fol. 10

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 10-11.

Hauteur de l'original, o m. 310; largeur, o m. 450.

5532 *bis*. **La Fête de Saint-Nicolas.** Reproduction d'une estampe, gravée en 1761 par Jakob Houbraken, d'après un tableau de Cornelis Troost. Cette gravure a été imitée dans la gouache décrite au numéro précédent, par l'archiduchesse Marie-Christine, qui en a légèrement modifié le décor. Les vases de Delft, au-dessus de l'armoire, ont été supprimés; le buste antique, posé sur la cheminée, a été remplacé par un panneau de fleurs. L'archiduchesse a transformé les visages des personnages pour leur donner les traits de ses proches; elle a fait aussi disparaître le petit enfant que la mère tient dans ses bras, parce qu'il ne correspondait à aucun de ses frères et sœurs. [Fol. 10

Photographie. L'original se trouve au Cabinet des Estampes, dans l'œuvre de J. Houbraken, tome I (Ec 52). En voici la lettre : «Het St Nicolaas Feest... — La Fête de St Nicolâs...» Suit la dédicace en hollandais et en français. Sous le tr. c., à g. : «C. Troost pinxit»; à dr. : «J. Houbraken sculpsit.» Au bas, de part et d'autre d'un cartouche aux armes de Dionis Muilman, possesseur du tableau, l'adresse : «Te Amsteldam, by P. Fouquet junior 1761. — A Amsteldam, chez P. Fouquet junior 1761.»
Vuaflart et Bourin, I, p. 10.

Hauteur de l'original, o m. 330; largeur, o m. 431.

5533. **Portrait d'une jeune fille**, âgée d'une douzaine d'années. Elle est à mi-corps, de trois quarts à droite, le visage presque de face, dans une robe à paniers ornée d'une guirlande de roses en écharpe. Pastel de Jean-Etienne Liotard (1762), conservé au musée de Weimar et catalogué à tort comme étant le portrait de Marie-Antoinette. Liotard exécuta cependant, en cette année 1762, un portrait sur émail de la jeune archiduchesse, portrait dont le sort est inconnu. MM. Vuaflart et Bourin pensent que le pastel du musée de Weimar «offre les traits de l'Archiduchesse Marie-Josèphe». [Fol. 11

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 12.

Hauteur de l'original, o m. 670; largeur, o m. 540.

5534. **La Famille impériale d'Autriche.** Cette peinture, œuvre de Martin de Meytens ou plutôt d'Antoine de Maron (1763), se trouve à la Hofburg de Vienne. **François Ier** et **Marie-Thérèse**, assis en face l'un de l'autre, sont entourés des onze enfants qui leur restaient. **Marie-Antoinette** est au fond, debout, de trois quarts à gauche, tenant une fleur dans sa main droite et de l'autre soulevant sa robe, entre ses deux plus jeunes sœurs. On remarque à droite, sur une draperie, les armes accolées de Lorraine et d'Autriche. [Fol. 12

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 12-13.

Hauteur de l'original, 1 m. 90; largeur, 1 m. 70.

5535. **Marie-Antoinette dansant un ballet aux secondes noces de Joseph II, le 24 janvier 1765.** Peinture allemande, anonyme, exécutée pour commémorer cette fête et conservée dans une des salles de la Hofburg, à Vienne. Marie-Antoinette est à droite, en robe à paniers, faisant vis-à-vis à son frère, l'**archiduc Ferdinand**; au second plan, l'**archiduc Maximilien**, costumé en amour, esquisse un pas. C'est dans le *Triomphe de l'Amour*, ballet qu'on peut attribuer à Gluck, que figurèrent l'archiduchesse et ses frères. [Fol. 13

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 13-14.

Hauteur de l'original, 2 m. 25; largeur, 1 m. 45.

5536. **Copie** allemande, anonyme, du précédent tableau. Elle fut exécutée en 1778, à la demande de la reine de France, qui la destinait à la décoration du Petit Trianon, où elle figure encore aujourd'hui. [Fol. 14

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 14-17.

Hauteur de l'original, 2 m. 88; largeur, 2 m. 11.

5537. **Marie-Antoinette assistant au repas des noces de l'archiduchesse Marie-Christine avec le duc Albert de Saxe-Teschen, le 8 avril 1766.** Partie centrale d'une peinture qui fut exécutée par Auerbach, en 1773, et qui décore un panneau de la salle du *Teknik-Appartement* à la Hofburg. Le banquet est présidé par l'empereur **Joseph II** et par sa femme, **Marie-Josèphe de Bavière**. Les mariés

sont à leur droite. **Marie-Antoinette** est à gauche, l'avant-dernière, entre l'**archiduchesse Marie-Amélie** et le **prince Clément de Saxe.** [Fol. 15

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 17-18.

5537 *bis*. **Inscription** peinte sur le tableau précédent et donnant, en allemand, les noms des membres de la famille impériale qui y sont représentés. [Fol. 15

Photographie.

(5538-5541.) — **La Famille impériale d'Autriche.** Suite de quatre toiles, qui figuraient en 1906, à Paris, dans la collection de Mme la marquise de Champagne, née de Sainte-Aldegonde.

Selon MM. Vuaflart et Bourin (t. I, p. 18-21), ces tableaux auraient été exécutés, en 1767, par un peintre de Vienne, à la demande du marquis de Durfort, ambassadeur du roi de France, qui les envoya à la Cour, au moment où le mariage du Dauphin commençait à préoccuper les diplomates.

5538. **Portraits de l'empereur François Ier, de l'archiduc Léopold et des archiduchesses Marie-Anne et Élisabeth.** L'empereur, assis, et son fils Léopold, debout à côté de lui, examinent des médailles; à gauche, Marie-Anne accompagne au clavecin sa sœur Élisabeth qui se dispose à chanter. [Fol. 16

Photographie.

Hauteur de l'original, o m. 440; largeur, o m. 590.

5539. **Portraits de l'impératrice Marie-Thérèse, de l'archiduc Joseph, d'Isabelle de Parme, sa première femme, et de l'archiduchesse Marie-Christine.** Marie-Thérèse, au centre, et son fils Joseph, à gauche, classent des papiers sur une table; à droite, Marie-Christine présente une estampe à sa belle-sœur, Isabelle de Parme, occupée à peindre. [Fol. 17

Photographie.

Hauteur de l'original, o m. 440; largeur, o m. 590.

5540. **Portraits des archiduchesses Marie-Amélie et Marie-Josèphe, avec leur frère, l'archiduc Ferdinand.** Marie-Amélie et

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ferdinand se tiennent debout, de chaque côté d'une table, qui supporte une mappemonde et une carte déployée; Marie-Josèphe est à gauche. [Fol. 18

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 440; largeur, 0 m. 590.

5541. **Portraits des archiduchesses Marie-Antoinette et Marie-Charlotte, avec leur plus jeune frère, l'archiduc Maximilien, et leur nièce, l'archiduchesse Marie-Thérèse**, fille de Joseph II et d'Isabelle de Parme. La future reine de France est au centre, debout, entre Maximilien, debout lui-même, et Marie-Charlotte, assise à une table devant un plan déployé; la petite Thérèse est à gauche du tableau. [Fol. 19

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 440; largeur, 0 m. 590.

5542. **La Famille impériale d'Autriche.** Panneau commémoratif en bronze et bois doré, commandé par Marie-Thérèse au sculpteur Balthazar Moll, en souvenir de son mari, décédé le 18 août 1765. Cet ouvrage fut exécuté vraisemblablement en 1767, pour décorer la chambre du palais impérial d'Innspruck, où mourut l'empereur. Dix-neuf médaillons ovales, d'inégale grandeur, contiennent les effigies de Marie-Thérèse et de son époux, ainsi que celles de leurs enfants vivants et défunts. L'archiduchesse Marie-Thérèse, fille de Joseph II et d'Isabelle de Parme, est également représentée au-dessus du portrait de son père. **Marie-Antoinette** se trouve à droite, près du cadre, entre les archiduchesses Marie-Christine et Marie-Josèphe. [Fol. 20

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 21.

Hauteur de l'original, 0 m. 90; largeur, 1 m. 42.

5543. **Portrait présumé de Marie-Antoinette**, conservé au palais de la Hofburg, à Vienne. Peinture anonyme, attribuée à l'école de Meytens, mais qui pourrait être l'œuvre de Gabrielle Bertrand, portraitiste alors en vogue (1768). L'archiduchesse est représentée à mi-jambes, assise, en robe de cour et manteau doublé

d'hermine, le bras droit accoudé à une table et replié vers le visage. [Fol. 21

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 26-27.

Hauteur de l'original, 0 m. 95; largeur, 1 m. 15.

5544. **Portrait de Marie-Antoinette jouant du clavecin.** Peinture attribuée à F. X. Wagenschœn (1768). Elle orne une des chambres de l'*Appartement des Étrangers* à la Hofburg. L'archiduchesse est assise, de trois quarts à gauche, devant son instrument, sur le côté duquel on lit : « Erz. Herzogin. Antonia. »; de la main droite, elle tourne un feuillet du cahier de musique posé devant elle. [Fol. 22

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 27-28.

Hauteur de l'original, 1 mètre.

5545. **Portrait présumé de Marie-Antoinette.** Peinture allemande, anonyme (1768), conservée au palais du Hradschin, à Prague. L'archiduchesse est à mi-jambes, debout, de trois quarts à droite, en costume de cour; en haut du tableau, à dr., on remarque un perroquet. [Fol. 23

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 28-29.

Hauteur de l'original, 1 m. 70; largeur, 1 m. 22.

5546. **Portrait de Marie-Antoinette**, à mi-corps, de face, le visage légèrement tourné à gauche. Miniature d'Eusebius Johann Alphen, exposée dans le *Salon des Miniatures* à la Hofburg (1768). [Fol. 24

Photogravure.
Vuaflart et Bourin, I, p. 29-30.

Hauteur de l'original, 0 m. 086; largeur, 0 m. 063.

5547. **La Famille impériale d'Autriche**, représentée sur une tabatière en or, ciselée par l'orfèvre Franz Mackh et ornée de miniatures par Antonio Pencini (1768). Ce joyau se trouve au musée de Vienne, ainsi qu'une maquette peinte, sur laquelle sont inscrits les noms des personnages. L'une des trois photographies com-

prises sous ce numéro est la reproduction de cette maquette : le couvercle présente, entre les médaillons de **Joseph II** et de l'**archiduc Léopold**, les initiales de l'empereur François et de son épouse. Sur la face inférieure, le buste de **Marie-Thérèse**, en coiffure de deuil, est accompagné de ceux de **Charles de Lorraine** et de sa femme défunte, la **duchesse Marie-Anne**. Enfin, sur le pourtour, sont disposés huit médaillons contenant les effigies des autres enfants vivants du couple impérial : les **archiducs Ferdinand** et **Maximilien**, les **archiduchesses Marie-Caroline**, **Marie-Antoinette**, **Marie-Amélie**, **Marie-Élisabeth**, **Marie-Christine** et **Marie-Anne**. Les deux autres photographies sont des reproductions de la tabatière présentant de face les miniatures de **Marie-Amélie** et de **Marie-Antoinette**. MM. Vuaflart et Bourin proposent d'attribuer à Marie-Antoinette le médaillon de Marie-Amélie. [Fol. 25

3 Photographies.
Vuaflart et Bourin, I, p. 30-31.

Dimensions de la tabatière, 0 m. 018 × 0 m. 022.

5548. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, en robe décolletée, de couleur sombre; un ruban, orné de pierreries, lui entoure le cou. Peinture allemande, anonyme (1768), qui faisait naguère partie de la collection du comte de La Roche, à Gratz. [Tome 35, fol. 1

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 31-32.

Hauteur de l'original, 1 mètre; largeur, 0 m. 70.

5549. **Portrait de Marie-Antoinette**, analogue au précédent. Peinture allemande, anonyme(1768), de forme ovale, appartenant à M. le marquis de Biencourt. Le ruban de cou est ici remplacé par un collier de pierreries, mais les deux œuvres semblent inspirées d'un original commun. [Fol. 2

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 32.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 400; largeur, 0 m. 320.

5550. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, en robe garnie de dentelle, avec un nœud de ruban sur la poitrine, un éventail replié dans la main droite. Pastel exécuté à Vienne,

en 1769, par Joseph Ducreux. Il figure aujourd'hui dans la collection de M. Marnier-Lapostolle, à Paris. [Fol. 3

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 33-45 et 51-53.

Hauteur de l'original, o m. 630; largeur, o m. 520.

5551. **Copie**, avec quelques modifications, du portrait précédent. Pastel, de forme ovale, exécuté en 1770, par le peintre viennois Joseph Krantzinger, d'après l'original de Ducreux. Il se trouvait, en 1909, chez la princesse Étienne Galitzine, à Paris. [Fol. 4

Photogravure. Le pastel de Krantzinger a été gravé par Jean-Charles Levasseur (Cabinet des Estampes, Portraits, N2).
Vuaflart et Bourin, I, p. 47-51.

Hauteur de l'original, o m. 550; largeur, o m. 430.

5552. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche. Toile ovale peinte par Jean-Baptiste Charpentier, professeur à l'Académie de Saint-Luc, d'après le pastel de Krantzinger. Elle appartenait en 1909 à Mme la comtesse de Reiset et faisait partie des collections du château de Breuil. [Fol. 5

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 50.

Hauteur de l'original, o m. 540; largeur, o m. 440.

5553. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche. Peinture anonyme, de forme ovale, conservée au musée de Versailles. Cette toile, ainsi que la précédente, est contemporaine du pastel de Ducreux, dont elle est également inspirée. [Fol. 6

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 50.

Hauteur de l'original, o m. 640; largeur, o m. 520.

5554. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche. Miniature française anonyme, exécutée d'après le pastel original de Ducreux ou plutôt d'après une copie de Krantzinger. Elle appartenait en 1909 à M. Reimonenq, à Paris. Pièce ovale. [Fol. 7

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 50-51.

Hauteur de l'original, o m. 045; largeur o m. 037.

5555. **Marie-Antoinette**, en buste, presque de face, la tête légèrement tournée à droite, en robe garnie de dentelle, avec un nœud de ruban sur la poitrine. Peinture du château royal de Gripsholm, en Suède, exécutée en 1773 par Joseph Hickel, d'après Ducreux. [Fol. 8

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 210; largeur, 0 m. 153.

5556. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, une rose dans la main gauche. Pastel provenant de la collection Groult. Il a figuré dans la vente X [Groult], faite à Paris, Galerie Georges Petit, le 21 juin 1920, sous le n° 6 et sous le titre modeste : « École française (XVIIIe siècle). *Portrait de jeune femme.* » Ce portrait n'est qu'une interprétation, d'époque incertaine, de la gravure de Croisey, décrite au n° 100 du présent catalogue. [Fol. 9

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 51-53

Hauteur de la photographie, 0 m. 230; largeur, 0 m. 178.

5557. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à droite, en robe à paniers, un éventail replié dans la main gauche; à droite, un bureau surmonté de deux amours portant un médaillon ovale; à gauche, un fauteuil adossé au soubassement d'une colonnade. Dessin à la mine de plomb exécuté par un artiste viennois, en 1769 ou 1770. [Fol. 10

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 230; largeur, 0 m. 163.

5558. **Marie-Antoinette**. Buste de profil à droite, entouré d'un rang de perles et d'une légende circulaire : « M. Antonia Arc. Aust. Ludovic. Franciae Delphin. Sponsa. » Médaillon en plâtre conservé au musée des modèles de la Manufacture de Sèvres. C'est la reproduction d'un médaillon en biscuit de porcelaine exécuté d'après une médaille gravée en 1770 par Anton Wideman pour commémorer le mariage de l'archiduchesse. Voir le numéro suivant. [Fol. 11

Photographie.
Vuaflart et Bourin, I, p. 58-59.

Diamètre de l'original, 0 m. 150.

5559. Trois **médailles** à l'effigie de **Marie-Antoinette** :

1° Médaille commémorative, par Antoine Guillemard et Anton König, du mariage célébré à Vienne, le 19 avril 1770. Elle présente à l'avers le profil de la Dauphine, avec la légende : « M. Antonia Arc. Aust. Ludovic. Franciae Delphin. Sponsa » et la signature : « A. Wideman. » Au revers se trouve un groupe allégorique expliqué par ces mots : « Concordia novo sanguinis nexu firmata », tandis qu'à l'exergue on lit : « Nupt. celebr. Vien. procur. ‖ Ferdinand A. A. XIX Apr. ‖ MDCCLXX. » Paris, Cabinet des Médailles.

Diamètre de l'original, 0 m. 042.

2° Jeton frappé à cette occasion et ne différant de la médaille de Wideman que par les légendes, abrégées en raison de l'exiguïté du module. On lit au droit : « M. Anto. A. A. Ludo. Franciae Delp. Sponsa »; au revers : « Concord. novo sanguin. nex. firm. » et à l'exergue : « Nupt. cel. Vien. procu. ‖ Ferd. A. A. 12 apr. ‖ 1770. » Sous la tranche du buste se trouvent les initiales du graveur : « W. H. » [Wilhelm Höckner(?)]. L'original, en argent, est de la plus grande rareté; il figure dans le médaillier de la collection de Vinck.

Diamètre de l'original, 0 m. 025.

3° Médaille commémorative, par Antoine Guillemard et Anton König, du séjour de Marie-Antoinette à Gunzbourg. Au droit, le profil de la princesse est entouré de la légende : « Maria Antonia — Galliae Delphina. » La signature « A. Guillemard » est gravée sous la tranche. Le revers, exécuté par un autre artiste, offre une vue du palais archiducal, avec l'inscription : « Auspicato occursu. » On lit, sur la plinthe, la signature : « A. König », et, à l'exergue, la date : « Guntium XXIX Apri. ‖ MDCCLXX. » Vienne, Cabinet des Médailles. [Fol. 12

Diamètre de l'original, 0 m. 042.

Photographies.

Vuaflart et Bourin, I, p. 57-58.

5560. Trois **médailles** commémoratives et trois **médailles** allégoriques exécutées à l'occasion du **Mariage de Louis-Auguste, Dauphin de France, avec l'Archiduchesse Marie-Antoinette** :

1° Médaille commémorative par Benjamin Duvivier et Hugues-Joseph Gamot. Au droit se voit le buste couronné de **Louis XV**, entouré de la légende : « Ludovicus XV. Rex Christianiss. »; la si-

gnature : « B. Duviv. F. » est gravée sous la tranche. Le revers, attribué à Gamot, présente les profils affrontés du Dauphin et de son épouse, accompagnés de l'inscription : « Lud. Aug. Delphini et M. A. Jos. II. Imp. Sororis Connubium »; on lit à l'exergue : « Die XVI. Maii ‖ MDCCLXX. » Paris, Cabinet des Médailles.

Diamètre de l'original, 0 m. 041.

2° Médaille commémorative par François-Joseph Marteau et Jean-Népomucène Wurth. La face est à l'effigie de **Louis XV**, avec la légende : « Lud. XV. Rex — Christianiss. » et les initiales du graveur : « fm. » Le revers, attribué à J. N. Wurth, offre les bustes opposés des deux époux, désignés par l'inscription : « Lud. Aug. Delphin. et M. Ant. Jos. II. Imp. II. Soror. » Paris, Musée de la Monnaie.

Diamètre de l'original, 0 m. 032.

3° Médaille commémorative par Benjamin Duvivier. L'avers montre le buste couronné de **Louis XV**; on lit, autour, la légende : « Lud. XV. Rex — Christianiss. » et, dessous, la signature : « B. Duvivier F. » Au revers, les bustes en regard du Dauphin et de sa femme sont accompagnés de cette inscription : « Lud. Aug. Delphini et M. Ant. Jos. II. Imp. Sororis Connub. »; la date est gravée à l'exergue : « Die XVI Maii ‖ MDCCLXX. » Sur la tranche du buste du Dauphin, on lit : « Duviv. » Paris, Cabinet des Médailles.

Diamètre de l'original, 0 m. 041.

4° Médaille allégorique par Benjamin Duvivier. Sur la face se trouve le buste couronné de **Louis XV**, accompagné de la légende : « Ludovicus XV. Rex Christianiss. » La signature est sous la tranche : « B. Duviv. F. » Le revers est une représentation symbolique du mariage désignée par ces mots : « Sacrum Æternae Concordiae Pignus. » On lit à l'exergue : « M. Antonia Austr. ‖ Lud. Delphino nupta ‖ MDCCLXX. » La signature : « B. Duv. » est reproduite sur la plinthe. Paris, Cabinet des Médailles.

Diamètre de l'original, 0 m. 041.

5° Médaille allégorique par Benjamin Duvivier. Au droit, le profil couronné de **Louis XV** est accompagné de la légende : « Lud. XV. Rex — Christianiss », avec, au-dessous, la signature : « B. Duvivier F. » Le revers offre une composition analogue à celle

de la pièce précédente; on y remarque quelques différences, dont les plus notables sont l'addition de bouquets de fleurs sur la robe de la Dauphine et la suppression de l'initiale du prénom du graveur. Les légendes sont identiques. Paris, Musée de la Monnaie.

Diamètre de l'original, 0 m. 041.

6° La même médaille allégorique par Pierre-Joseph Lorthior. Au droit, l'effigie couronnée de **Louis XV**, avec la légende : « Ludovicus XV Rex Christianissimus »; la signature se trouve sous la tranche du buste. La composition allégorique du revers est, à quelques détails près, la même que celle des numéros précédents. Paris, Cabinet des Médailles. [Fol. 13

Diamètre de l'original, 0 m. 036.

Photographies.
Vuaflart et Bourin, II, p. 7-15.

5561. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, dans une bordure ronde. Dessin à la mine de plomb exécuté par B. Duvivier, d'après la médaille de Wideman. Cette étude est conservée au Musée Carnavalet. [Fol. 14

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 11-12.

Diamètre de l'original, 0 m. 170.

5562. Partie supérieure d'une **fontaine monumentale érigée à Noyon en 1770** par le sculpteur François Masson. A la base d'un obélisque, posé sur un socle, deux figures allégoriques, personnifiant la France et l'Empire, unissent les médaillons du **Dauphin** et de **Marie-Antoinette**. Ces médaillons ont été refaits en 1874 par Auguste Hiolin. [Fol. 15

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 17-19.

5563. **Groupe allégorique** en biscuit de pâte dure. L'Hymen et la Jeunesse soutiennent, au-dessus d'un autel, un médaillon ovale contenant les bustes affrontés du **Dauphin** et de **Marie-Antoinette**. Ce groupe, dont l'auteur n'est pas connu, fut édité, de 1771 à 1774, par la manufacture de porcelaine fondée par Jean-Baptiste Locré de Roissy. Il figure actuellement au Musée des Arts décoratifs. [Fol. 16

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 19-21.

Hauteur de l'original, o m. 380.

5564. **Buste de Marie-Antoinette**, vu de profil à gauche. Cette statuette, en pierre tendre, est attribuée au sculpteur franc-comtois Joseph Rosset (1770). Elle faisait partie, en 1910, des collections de M. le chevalier de Stuers, ministre des Pays-Bas à Paris. [Fol. 17

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 21-22.

Hauteur de l'original, o m. 250.

5565. **Le même buste**, vu de face. [Fol. 18

5566. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite. Médaillon circulaire en bronze exécuté par le sculpteur H. Fontaine (1770). La bordure se compose d'un rang de perles sous lequel se déroule la légende : « M. Ant. Archi^se d'Autriche Dauphine de France. » La signature : « Fontaine » apparaît en relief sous le buste. Ce médaillon, conservé au Cabinet des Médailles, a figuré, sous le n° 3010, à l'Exposition d'œuvres d'art du XVIIIe siècle, organisée à la Bibliothèque nationale en 1906. [Fol. 19

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 22-23.

Diamètre de l'original, o m. 165.

5567. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche. Médaillon ovale, entouré de rubans et de fleurs, sur un socle portant, de part et d'autre des armes accolées du Dauphin et de Marie-Antoinette, la légende : « Marie Antoinette — Archiduchesse ‖ Sœur de — L'Emperuer (*sic*) ‖ Dauphine — de France ‖ Née à Vienne — le 2 Nov^bre 1755. » Le tout repose sur une base où sont gravés six vers :

Du sang le plus auguste elle a reçu le jour
Et son moindre mérite est sa haute naissance
Minerve avec tendresse éleva son enfance
Elle en fit l'ornement d'une brillante cour
Aujourd'hui tous les dieux, inspirés par l'Amour
Comblent par son Hymen le bonheur de la France.

Cet ensemble de marbre blanc décore la cheminée de la Bibliothèque des Petits Appartements de la Reine à Versailles. L'auteur en est inconnu (1770). [Fol. 20

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 27-28.

Hauteur de l'original, o m. 380.

5568. **Éventail** décoré d'une composition allégorique. Au centre, un motif symbolisant l'alliance de la France et de l'Empire; de chaque côté, deux médaillons ovales contenant les bustes du **Dauphin** et de **Marie-Antoinette**. Peinture anonyme, qui faisait, en 1910, partie de la collection de M. Jean Lantz, à Mulhouse. [Fol. 21

Photogravure.
Vuaflart et Bourin, II, p. 29.

Largeur de l'original, o m. 350.

5569. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale. Pastel anonyme de l'École française, exécuté d'après un original viennois (1770). Il se trouvait, en 1910, au château du Petit-Ourscamp, près de Noyon, chez M. E. de Brunier, descendant de Pierre-Édouard Brunier, médecin des Enfants de France, à qui il fut donné. [Fol. 22

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 29-30.

Hauteur de l'original, o m. 420 ; largeur, o m. 330.

5570. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à gauche, en robe à paniers. Peinture attribuée à Frauenberg et figurant dans la salle dite de « Marie-Thérèse » au château d'Innspruck. On lit en bas : « Antonia ‖ Erzherzogin v OEster-‖reich. Gemahlin des ‖ Dauphin. » (1770). [Fol. 23

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 34-35.

Hauteur de l'original, 3 m. 70; largeur, 1 m. 80.

5571. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche. Copie moderne d'une peinture anonyme de l'École française exécutée en 1771. Elle appartenait, en 1910, à M. le comte Bernard de Lacombe et figurait au château de La Jonchère (Loiret). [Fol. 24

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 38-39.

Hauteur de l'original, o m. 250; largeur, o m. 190.

5572. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale tronquée. Peinture anonyme de l'École française, exécutée en 1772. En haut, se lit une inscription ajoutée postérieurement : « Marie-Antoinette à l'âge de quinze ans. » Ce portrait qui, comme le précédent, a figuré à l'Exposition de 1894 consacrée à *Marie-Antoinette et son temps*, se trouvait en 1910 au château de Mouchy. [Fol. 25

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 39.

Hauteur de l'original, o m. 580; largeur, o m. 470.

5573. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche. Peinture, de forme ovale, exécutée en 1773 par un artiste français inconnu. Ce portrait figure parmi ceux des *Femmes de Versailles*, décrits par M. de Nolhac. Il appartenait, en 1910, à M. le comte Allard du Chollet. [Tome 36, fol. 1

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 39-40.

Hauteur de l'original, o m. 650; largeur, o m. 550.

5574. **Buste de Marie-Antoinette**, vu de trois quarts à droite. Cet admirable buste de marbre blanc, œuvre de Jean-Baptiste Lemoyne, fut exposé au Salon de 1771. Il se trouvait, en 1909, au Musée historique d'art, à Vienne. [Fol. 2

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 40-46.

Hauteur de l'original, o m. 760.

5575. Deux reproductions, de trois quarts à droite et de profil à gauche, d'un **moulage du même buste** conservé au musée de Versailles. [Fol. 3

Photogravures.

5576. Deux reproductions d'un **buste de Marie-Antoinette**, vu de profil à droite et de trois quarts à droite. Ce buste d'agate, monté sur colonne et socle de porphyre, fut exécuté en 1774 par Nicolas Glachant, graveur en pierres fines, d'après une réplique du buste de Lemoyne décrit au n° 5574. Il figura, en 1874, à l'Exposition des Alsaciens-Lorrains, puis, en 1894, à l'Exposition

de *Marie-Antoinette et son temps*. Il fut vendu en 1909, avec une partie des collections de M. Doistau, à qui il appartenait alors. [Fol. 4

Photographies.
Vuaflart et Bourin, II, p. 47-49.

Hauteur totale, o m. 235.

5577. **Marie-Antoinette** en buste, de trois quarts à droite. Émail ovale exposé par Pierre Pasquier, sous le n° 128, au Salon de 1771. En 1906, il figura à l'Exposition d'œuvres d'art du XVIIIe siècle organisée à la Bibliothèque nationale (Supplément, n° 59). Il était, en 1910, la propriété de M. Xavier Lauras, à Paris. [Fol. 5

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 54-57.

Hauteur de l'original, o m. 062; largeur, o m. 053.

5578. Deux **portraits de Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite. Croquis à la mine de plomb, par Gabriel de Saint-Aubin, reproduisant le buste de Lemoyne et l'émail de Pasquier précédemment décrits. Ces dessins illustrent le verso du premier feuillet de garde d'une plaquette conservée au Cabinet des Estampes (Pe 87 a. Rés.) : *Couplets pour le mariage de Monseigneur le Dauphin et de Madame la Dauphine*, par M. J. D. Bezassier, chanoine régulier de l'Abbaye de Saint-Loup de Troyes (Paris, 1770, in-8°). Gabriel de Saint-Aubin a crayonné sur le même feuillet le portrait de la **comtesse de Provence**, d'après le tableau exposé par Drouais au Salon de 1771 (n° 58). [Fol. 6

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 57-59.

Hauteur du feuillet, o m. 196; largeur, o m. 119.

5579. **Hébé, déesse de la Jeunesse.** Dessin à la sanguine, par le sculpteur Pajou. Il a été considéré longtemps comme représentant Marie-Antoinette; c'est en réalité un portrait de Mme Du Barry. On lit en effet dans le livret du Salon de 1771, p. 42, sous le nom de Pajou : « 240. Trois Esquisses en Terre; la première, Vénus, ou la Beauté qui enchaîne l'Amour; la seconde, Vénus recevant de l'Amour le prix de la Beauté; la troisième, Hébé, Déesse de la jeunesse. — Cette dernière sera exécutée en Marbre, de grandeur

naturelle, pour Madame la Comtesse du Barry. » Ce dessin faisait partie de la collection Beurdeley. [Fol. 7

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 360; largeur, 0 m. 240.

5580. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, assise, de trois quarts à gauche, en habit de cheval. Pastel de Joseph Krantzinger, attribué par erreur à Liotard (1771). Il ornait une des salles du Palais du Belvédère, à Vienne. [Fol. 8

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 65-68.

Hauteur de l'original, 0 m. 088; largeur, 0 m. 070.

5581. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, en robe décolletée. Pastel anonyme de l'École allemande, d'après J. Krantzinger (1771). Ce portrait, faussement attribué à Liotard, est au contraire visiblement inspiré du pastel précédent. Tous les détails du visage y sont reproduits; seul le costume diffère. Il se trouvait également au Palais du Belvédère, à Vienne. [Fol. 9

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 68.

Hauteur de l'original, 0 m. 60; largeur, 0 m. 50.

5582. **Tête de Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche. Étude peinte par Joseph-Siffred Duplessis (1772). Elle fut retrouvée par M. Pierre de Nolhac, à qui elle appartient aujourd'hui. [Fol. 10

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 71-73.

Hauteur de l'original, 0 m. 440; largeur, 0 m. 330.

5583. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche. Toile ovale, peinte en 1773 par J.-S. Duplessis, d'après la préparation décrite au numéro précédent. Ce portrait appartenait, en 1910, à Mme la marquise de Ganay, née Ridgway, à Paris. [Fol. 11

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 73-74.

Hauteur de l'original, 0 m. 680; largeur, 0 m. 550.

5584. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche. Tapisserie ovale tissée aux Gobelins par Joseph Audran, d'après le

portrait de J.-S. Duplessis. On lit en bas, à droite : « Duplessis Pit, ‖ Audran Exit, ‖ Gobelins ‖ 1774. » Se trouvait, en 1910, chez M. le prince Auguste d'Arenberg, à Paris. [Fol. 12

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 73.

Hauteur de l'original, 0 m. 920 ; largeur, 0 m. 660.

5585. **Portrait de la Dauphine en Hébé.** A mi-jambes, de trois quarts à gauche, assise sur des nuages et tenant d'une main une aiguière, de l'autre une coupe; à g., un aigle. Toile ovale exposée par François-Hubert Drouais au Salon de 1773 (n° 78). Elle est signée sur le bord de la coupe : « Drouais — 1773. » On la voit au Musée Condé, à Chantilly. [Fol. 13

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p 76-80.

Hauteur de l'original, 0 m. 960 ; largeur, 0 m. 800.

5586. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, en corsage décolleté aux manches garnies de dentelle, avec un collier de perles. Peinture ovale, attribuée à Pierre-François Cozette et inspirée, quant au visage, de l'*Hébé* de Drouais décrite au précédent numéro (1774). Elle est conservée au *Victoria and Albert Museum*, à Londres. [Fol. 14

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 82.

Hauteur de l'original, 0 m. 630 ; largeur, 0 m. 510.

5587. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche. Tapisserie tissée aux Gobelins par Michel-Henri Cozette, d'après le tableau de Cozette père, décrit ci-dessus. Elle est signée, à gauche : « Drouais Pit ‖ en 1773 »; à droite : « Cozette exit ‖ en 1774. » A la Chambre de Commerce de Bordeaux. [Fol. 15

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 82-87.

Hauteur de l'original, 0 m. 650 ; largeur, 0 m. 500.

5588. **Buste de la Dauphine**, vu de trois quarts à droite. Marbre sculpté par un artiste inconnu, peut-être le Flamand Gilles-Lambert

Godecharle (1773). Il appartenait, en 1910, à M. Charles de Dompierre d'Hornoy, à Paris. [Fol. 16

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 88-89.

Hauteur de l'original, o m. 300.

5589. **Trait de bienfaisance de la Dauphine** (16 octobre 1773). Éventail peint d'après la composition de Moreau le Jeune gravée par Godefroy en 1774 (voir le n° 200 du présent catalogue). Il faisait autrefois partie de la collection du lieutenant Maurice Cailliot. [Fol. 17

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 89-90.

Largeur de l'éventail, o m. 350.

5590. **Trait de bienfaisance de la Dauphine** (16 octobre 1773). Dessin lavé par Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty. Il appartenait en 1910 à M. Paul Aubry. [Fol. 18

Photographie. Le même artiste a gravé la même scène en manière noire, d'après un tableau peint par lui en 1776 (voir ci-dessus le n° 202). Le dessin et la gravure, identiques dans les grandes lignes, offrent cependant des différences de détail qui ont été signalées au n° 202 *bis* à propos d'une autre reproduction photographique.
Vuaflart et Bourin, II, p. 91-93.

Hauteur du dessin, o m. 480; largeur, o m. 610.

5591. **Marie-Antoinette**, en buste, de face, le visage légèrement tourné à droite. Peinture du château impérial de Laxenbourg attribuée à Antonio Pencini (1774). [Fol. 19

Photographie.
Vuaflart et Bourin, II, p. 94-97.

Hauteur de l'original, o m. 500; largeur, o m. 400.

5592. **Buste de Marie-Antoinette**, vu de trois quarts à gauche. Modèle en plâtre d'un biscuit de Sèvres, par Boizot. Au musée des modèles de la Manufacture. [Fol. 20

Photographie.

Hauteur de l'original, sans piédouche, o m. 250.

5593. **Buste de Marie-Antoinette**, vu de face. Biscuit de la Manufacture de Gross (Ile Saint-Denis); grand modèle, d'après Boizot. A Versailles. [Fol. 21

Photographie.

Hauteur de l'original, sans piédouche, o m. 58o.

5594. **Le même buste**, vu de trois quarts à droite. [Fol. 22

Photographie.

5595. **Le même buste**, vu de profil à gauche. [Fol. 23

Photogravure.

5596. Trois reproductions du **buste de Marie-Antoinette**, dit «à la guirlande de roses», vu de face, de trois quarts à droite et de trois quarts à gauche. Biscuit de Sèvres, grand modèle, d'après Boizot. Au musée de Besançon. [Fol. 24

Photographies.

Hauteur de l'original, sans piédouche, o m. 58o.

5597. **Bustes de Louis XVI et de Marie-Antoinette**. Le roi est de trois quarts à droite, la reine de trois quarts à gauche. Biscuits de la Manufacture d'Aprey (Bourgogne). Ils étaient, en 1906, la propriété de Mme de Rigny. [Fol. 25

Photographie.

Hauteur de l'original, sans piédouche, o m. 23o.

5598. **Buste de Marie-Antoinette**, vu de trois quarts à droite. La reine est drapée dans un manteau doublé d'hermine. Biscuit cassé de la Manufacture de Gross (Ile Saint-Denis); grand modèle, d'après Boizot. Au Petit Trianon. [Tome 37, fol. 1

Photographie.

Hauteur totale de l'original, o m. 68o.

5599. **Buste de Marie-Antoinette**, vu de trois quarts à droite, presque de face. La reine est drapée dans un manteau doublé

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'hermine. Biscuit de la Manufacture de Gross (Ile Saint-Denis); grand modèle, d'après Boizot. A Versailles. [Fol. 2

Photographie Braun (1907). Elle attribue, par erreur, l'œuvre au peintre Jean-Antoine Gros.

Hauteur de la photographie, 0 m. 268; largeur, 0 m. 210.

5600. Deux reproductions, de profil à droite et de trois quarts à droite, d'une **tête de Marie-Antoinette**. Plâtre anonyme, qui appartenait, en 1906, à Mme Honoré Champion. [Fol. 3

Photographies.

Hauteur totale de l'original, 0 m. 280.

5601. **Buste de Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche, avec un fichu noué sur la poitrine et une guirlande de fleurs tombant sur l'épaule droite. Marbre moderne, conservé au Musée de South-Kensington, à Londres. [Fol. 4

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 294; largeur, 0 m. 241.

5602. **Le même buste**, vu de profil à droite. [Fol. 5

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 293; largeur, 0 m. 240.

5603. **Marie-Antoinette**, en pied, debout, de trois quarts à gauche, en costume royal. Peinture d'un artiste viennois inconnu. Au château de Schœnbrunn. [Fol. 6

Photographie.

Hauteur de l'original, 2 m.; largeur, 1 m. 15.

5604. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, assise dans un fauteuil, en corsage décolleté garni de dentelle et recouvert du manteau royal, avec un ruban de cou et un éventail replié dans la main gauche. Peinture anonyme. Elle appartenait en 1906 à Mme la baronne de Vanssay. [Fol. 7

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 266; largeur, 0 m. 213.

5605. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, en corsage décolleté, garni d'un nœud de ruban sur la poitrine et d'un

bouquet de roses sur le côté gauche. Peinture anonyme, de forme ovale. Elle appartenait en 1906 à Mme V. Duruy. [Fol. 8

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 281 ; largeur, 0 m. 213.

5606. **Sceau** et **Contresceau** de la reine, par Lorthior, d'après les étains de M. Richebé. Sur le sceau, **Marie-Antoinette**, en costume royal, la couronne sur la tête, le sceptre dans la main droite, est assise, de profil à droite, sur un trône, que supportent deux marches et qu'abrite une draperie; un génie ailé, volant sur des nuages, à dr., présente à la reine un cartouche aux armes de France et d'Autriche, que soutient également un amour; au fond, deux colonnes. On lit autour, l'inscription : « Marie Antoinette d'Autriche Reine de France 1774 » et sous les marches du trône, la signature : « Lorthior. in. et sc. » Sur le contresceau, on voit, se détachant sur un fond de rayons et reposant sur une tablette décorée de rinceaux, les armes de France et d'Autriche accolées sous la couronne royale et entourées d'une guirlande de fleurs. [Fol. 9

Photographies.

Diamètre du sceau, 0 m. 120.
Diamètre du contresceau, 0 m. 090.

5607. **L'Autel royal.** Debout, de chaque côté d'un autel de forme antique, **Louis XVI** et **Marie-Antoinette** soutiennent un globe fleurdelysé; à leurs pieds, deux cornes d'abondance réunies par leurs pointes au moyen d'un nœud de ruban. L'ensemble de la composition repose sur un socle, dont la face antérieure est ornée des initiales entrelacées du roi et de la reine. Biscuit de Sèvres, d'après Louis-Simon Boizot, conservé au Petit Trianon. [Fol. 10

Photographie.

Hauteur totale de l'original, 0 m. 500.

5608. **L'Autel royal.** Modèle en plâtre du biscuit de Sèvres décrit au précédent numéro. Les cornes d'abondance font défaut et l'autel est élevé sur deux marches. Au musée des modèles de la Manufacture de Sèvres. [Fol. 11

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 229; largeur, 0 m. 171.

5609. Groupe allégorique. **Marie-Antoinette**, debout, de trois quarts à droite, en costume royal, la chevelure ornée de plumes, examine un plan que lui présente, agenouillé, un génie ailé; à g., devant un fût de colonne sur lequel la couronne royale est posée, deux amours se lutinent. Biscuit de Locré ou Manufacture de la reine (?). Il appartenait en 1906 à M. Reyre. [Fol. 12

Photographie.

Hauteur, 0 m. 391; largeur, 0 m. 292.

5610. **Tête de Marie-Antoinette**, de profil à droite, avec des roses dans la chevelure. Médaillon ovale en marbre, attribué à Pajou. Au musée de Versailles. [Fol. 13

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 280; largeur, 0 m. 212.

5611. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche. Médaillon rond, en biscuit, de fabrication inconnue. Au Musée Carnavalet. [Fol. 14

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 167; largeur, 0 m. 120.

5612. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, dans une bordure ovale surmontée d'une couronne royale et entourée d'une guirlande de feuillage et de fleurs de lys. Camée rectangulaire, par Jacques Guay. Il appartient à Mme la baronne James de Rothschild. [Fol. 15

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 048.

5613. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche. Médaillon rond, en biscuit, de fabrication inconnue. Il se trouvait en 1906 chez M. le comte Allard du Chollet. [Fol. 16

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 225; largeur, 0 m. 171.

5614. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche. Panneau en marqueterie, de forme ovale, attribué à Riesener. Il appartenait en 1906 à M. Guiraud. [Fol. 17

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 223; largeur, 0 m. 165.

5615. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, dans une bordure ronde. Médaillon en terre cuite, par Giovanni Battista Nini. On lit, autour, l'inscription : «Maria. Antonia. Arc. Aust. Gallorum. Regina.» Se trouvait en 1906 chez M. Hugo de Bethmann. [Fol. 18

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 234; largeur, 0 m. 179.

5616. **Pendule** en marbre, XVIIIe siècle. Groupe allégorique, qui représente la France offrant à un amour un médaillon ovale à l'effigie de **Marie-Antoinette.** Communiqué par MM. Moreau frères. [Fol. 19

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 212; largeur, 0 m. 262.

5617. **Composition allégorique.** Dessin pour une gravure (non exécutée?) attribué à Moreau le Jeune. C'est, dans un double filet circulaire, une ronde d'amours, dont trois, à gauche, supportent sur des nuages un buste de **Marie-Antoinette,** de profil à droite, en face d'un écusson aux armes de France et d'Autriche. Pièce ronde, qui faisait, en 1906, partie de la collection Horace Delaroche-Vernet. [Fol. 20

Photographie.

Diamètre de l'original, 0 m. 250.

5618. **Composition allégorique.** Un génie ailé achève de sculpter une statue de **Marie-Antoinette,** debout, de trois quarts à droite, sur un piédestal, dont on n'aperçoit que la partie supérieure. Sur la base de la statue, on remarque une inscription en partie illisible : «Marie Antoinette... 1770 (?)». Dessin par Gabriel de Saint-Aubin. Il figurait en 1906 dans la collection Henry Pannier. [Fol. 21

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 170; largeur, 0 m. 120.

5619. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon circulaire porté par des nuages et entouré d'une guir-

lande de roses, qui recouvre en partie une branche de laurier, à dr. Dessin, signé en bas, au milieu : « J. M. Moreau Le Jeune 1774 ». Se trouvait en 1911, chez lord Carnavon, à Londres. [Fol. 22

Photographie. Ce dessin a été gravé en sens inverse par Gaucher pour les *Annales du Règne de Marie-Thérèse Impératrice-Douairière,... Dédiées à la Reine par M. Fromageot,...* Paris, Prault fils, 1775, in-8° (Impr., Rés. M. 486). La gravure porte la légende suivante : « Dessiné par Moreau le jeune 1775 — Gravé par Gaucher, de l'Acad. des Arts d'Angl. » (Bocher, n° 34, p. 17). Le Cabinet des Estampes en conserve un premier et un deuxième état dans l'œuvre de Gaucher (Ef 44, fol. 77). Une épreuve du deuxième état se trouve également dans l'œuvre de Moreau le Jeune (t. VI, Ef 58, fol. 57).

Diamètre de l'original, o m. o44.

5619 *bis*. **Composition allégorique**, au centre de laquelle se trouve un médaillon de **Marie-Antoinette**. Dessin, de forme ronde, par Moreau le Jeune. Il a figuré à la vente de Madame D***, à l'Hôtel Drouot, le 24 février 1913 (n° 33). [Fol. 22

Photographie. Ce dessin a été gravé, dans le même sens, par N. Le Mire. L'estampe porte au bas, sur une tablette : « A la — Reine »; suit, de part et d'autre d'un cartouche aux armes, un commentaire explicatif de quatre lignes: « Le portrait de Sa Majesté — est soutenu par la Bonté ‖ et par la Tendresse. — Les Graces l'ornent de fleurs. ‖ Au bas est la France qui — lui présente ses Enfants. ‖ La Poésie et la Peinture s'empressent — d'immortaliser ses Vertus. » Au-dessous, à g. : « J. M. Moreau le j^ne del. »; à dr. : « Gravé par N. le Mire Graveur de LL. Majestés Imper^les et R^les »; sous le tr. c., au milieu, l'adresse : « A Paris, chez Petit rue du petit Pont, à l'Image Notre-Dame. » (Bocher, n° 33, p. 17.) En voir un deuxième et un troisième état au Cabinet des Estampes (Portraits, N2). Une autre épreuve du deuxième état figure dans l'œuvre de Moreau le Jeune (t. II, Ef 54, fol. 9).

Diamètre de l'original, o m. 175.

5620. Trois feuillets de **Placets** au roi et à la reine, illustrés par Gabriel de Saint-Aubin :

Le feuillet du milieu, qui porte en haut le n° 10, est décoré, au centre, d'une grande fleur de lys, dans laquelle est inscrit le titre : « Placet ‖ au ‖ Roi »; de ce motif part une guirlande de fleurs, qui réunit cinq médaillons, deux en haut, trois en bas, aux effigies des membres de la famille royale : en haut, les bustes opposés de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**; en bas, ceux des « Princes généreux » : le **comte de Provence** et le **comte d'Artois**, avec, au milieu, celui du **Dauphin**, « spes praevia gallis ». On lit en haut : « C'est

une témérité ‖ Sans doute dans un Sujet, d'offrir ‖ des Portraits aussi peu ressemblans ‖ à ses Augustes Maîtres : ‖ Mais [etc.] »; en bas : « Noble appuy des Lys Couple Auguste, Pour rendre mon Succès certain : — Daignés prendre ma cause en main, je ne prétends rien que de juste. »

Le feuillet de gauche, numéroté 5, offre un médaillon circulaire représentant une jeune fille occupée à faire une copie d'un portrait de la reine; quatre petits génies l'entourent : l'un vole et porte une couronne, l'autre exécute au clavecin un morceau de « Gluk », le troisième joue avec une mappemonde, le dernier enfin danse avec un tambourin. Au-dessous, un commentaire de 7 lignes : « Cet Officier bien moins occupé de lui-même quand il a demandé à servir, que ‖ de l'Education de sa famille, y a consacré la moitié de sa solde. Avec ce secours, ‖ et son Economie, il a donné, ainsi qu'on le voit dans ce Medaillon, les meilleurs ‖ Maîtres de la Province à sa fille agée de 12 ans, la reconnoissance engage cette jeune ‖ Personne à faire une copie du Portrait de la Reine, dont l'ouvrage est fort applaudy. . . »

Le feuillet de droite, folioté 4, est consacré au « Goût de la Reine pour les Arts ». Il est illustré d'une vignette représentant Marie-Antoinette assise sur un trône, près d'un chevalet, et entourée des génies des différents arts; au-dessous, un commentaire explicatif, commençant par ces mots : « Tous les Arts épuisent à l'envi leurs prodiges pour plaire à leur ‖ Protectrice éclairée. . . » et finissant ainsi : « Des differens Genies des Arts, l'un lui consacre son pinceau, l'autre ‖ son burin; l'autre dans l'excès d'une juste reconnoissance baise ‖ avec transport les mains de cette Princesse. » — Ces placets font partie de la collection Maurice de Rothschild. [Fol. 23

Photographies.

Hauteur de chaque feuillet, 0 m. 350; largeur, 0 m. 220.

5621. **Marie-Antoinette**, en buste, de face, le visage légèrement tourné à gauche, coiffée d'un toquet de ruban et de plumes, en corsage décolleté, un manteau fleurdelysé et doublé d'hermine jeté sur l'épaule droite. Pastel par Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty. [Fol. 24

Photographie. Ce pastel, qui appartint d'abord à M. Charles Rossigneux et qui passa ensuite entre les mains de M. Gabriel Bourdon, semble être le

tableau original d'après lequel fut gravée l'estampe de Fabien Gautier-Dagoty décrite au n° 333 du présent Catalogue (t. I, p. 140-141).

Hauteur de l'original, 0 m. 460; largeur, 0 m. 380.

5622. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à gauche, coiffée de plumes, en corsage décolleté et robe à paniers, avec un grand manteau fleurdelysé, doublé d'hermine, jeté sur l'épaule droite. A g., sur une table, une mappemonde où s'appuie la main droite de la reine, et, sur un coussin, la couronne royale; à côté, une harpe et un album ouvert. Peinture par Jean-Baptiste-André Gautier-Dagoty. [Fol. 25

Photographie. Cette toile était en 1909 la propriété du prince Rudiger de Stahrenberg. Elle a été gravée en manière noire par Honoré-Louis Gautier-Dagoty. Une épreuve de l'estampe est décrite sous le n° 334 ci-dessus; on l'a reproduite, de préférence à la photographie du tableau, pour illustrer le présent chapitre (pl. XIII, p. 411).

Hauteur de l'original, 1 m. 63; largeur, 1 m. 30.

5623. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche, coiffée d'un toquet de ruban et de plumes, en corsage décolleté, un manteau fleurdelysé et doublé d'hermine jeté sur l'épaule droite. Miniature par Jean-Laurent Mosnier, d'après J.-B.-A. Gautier-Dagoty. Collection Pierpont Morgan. [Tome 38, fol. 1

Photographie, en sens inverse de l'original. Cette miniature est décrite et reproduite dans le *Catalogue of the collection of miniatures the property of J. Pierpont Morgan*,... vol. III, n° 523, p. 151. En accordant gracieusement, en 1908, à M. le baron Carl de Vinck l'autorisation de faire figurer dans sa collection cette photographie, ainsi que celles qui sont placées sous les n°s 5638, 5678 et 5711, M. le docteur Williamson, conservateur de la collection des miniatures de M. Pierpont Morgan, a stipulé qu'elles demeuraient «copyright» et qu'aucune reproduction ne pourrait en être faite sans qu'il y ait préalablement consenti.

Diamètre de l'original, 0 m. 079.

5624. **Marie-Antoinette**, en pied, assise, de trois quarts à gauche, coiffée de plumes, en corsage décolleté et robe à paniers; sa main droite, qui tient un morceau de musique, est appuyée sur une table, à g., où se trouve un buste de Louis XVI, de trois quarts à droite. Miniature ovale par J.-L. Mosnier. Elle appartenait en 1906 à Mme de Plinval. [Fol. 2

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 115; largeur, 0 m. 095.

5625. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche; haute chevelure surmontée d'une toque à plumes et dont une boucle retombe sur l'épaule droite; corsage décolleté garni de dentelle; manteau royal. Peinture, d'après Gautier-Dagoty. Se trouvait autrefois chez l'antiquaire Fabius, rue des Saints-Pères et rue Jacob. [Fol. 3

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 264; largeur, 0 m. 218.

5626. Trois reproductions d'un **buste de Marie-Antoinette**, de face, de profil à gauche, de trois quarts à gauche. Ce buste de plâtre est l'œuvre de Louis-Simon Boizot. Il appartenait en 1906 au comte de Ferrière et se trouvait au château de Bierre (Côte-d'Or). [Fol. 4

Photographies.

Hauteur totale de l'original, 0 m. 920.

5627. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite. Médaillon en marbre et en bronze, dans une bordure ovale ornée, en haut, d'un nœud de ruban, en bas, de deux branches de laurier. Dans la collection Wallace, à Londres. [Fol. 5

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 230; largeur, 0 m. 130.

5628. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, la chevelure surmontée de roses. Médaillon circulaire en bronze, conservé au Cabinet des Médailles. Il est signé sur la tranche : «H. Loutreuil». On lit dans la bordure, à g. : «Marie Antoinette.» [Fol. 6

Photographie. Le Cabinet des Médailles conserve un autre médaillon circulaire en bronze où Marie-Antoinette est également représentée de profil à droite, sans roses dans la coiffure, avec cette légende : «M. Ant. Arch^se d'Autriche, Dauphine de France»; ce médaillon, mesurant 0 m. 165 de diamètre, est signé sous le buste : «Fontaine» (cf. ci-dessus n° 5566).

Diamètre de l'original, 0 m. 115.

5629. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite. Médaillon circulaire en bronze, orné, en haut, d'un nœud de ruban. La signature : «Montagny» se lit sur la tranche du bras. Il provient de la collection du baron Eug. de Vinck. [Fol. 7

Photographie.

Hauteur de l'original, y compris le nœud de ruban, 0 m. 168; largeur, 0 m. 121.

5630. **Portrait de jeune femme en Vestale.** En pied, debout, de face, une Vestale soulève son voile de la main gauche; de la droite, elle s'appuie sur un autel, où brûle le feu sacré; devant elle est un vase enguirlandé de fleurs. Peinture imitée de Bacciarelli et autrefois attribuée à Schall. Elle appartenait en 1906 à M. Howskins. [Fol. 8

Photographie. Cette pièce a été considérée longtemps comme étant un portrait de Marie-Antoinette. On peut assurer qu'elle représente Madame Élisabeth.

Hauteur de la photographie, 0 m. 223; largeur, 0 m. 166.

5631. **Portrait d'une jeune princesse dans un parc.** A mi-jambes, assise, de trois quarts à droite, vêtue d'une tunique garnie d'un col de lingerie et d'une robe ornée, au bas, d'un volant de mousseline à pois; elle tient de la main droite une baguette, de la gauche une paire de gants. A g., renversé, un chapeau de paille orné de plumes. Fond de paysage, où l'on aperçoit la rotonde du temple de l'Amour à Trianon. Peinture par Antoine Vestier. [Fol. 9

Photographie Braun (1907). Elle porte, par erreur, ce titre : « La Reine Marie-Antoinette à Trianon. » C'est en réalité un portrait de Madame Élisabeth.

Hauteur de la photographie, 0 m. 265; largeur, 0 m. 209.

5632. Deux reproductions d'un **buste de Marie-Antoinette**, vu de profil à droite et de face. La reine est coiffée en hérisson; ses cheveux sont maintenus par un peigne en forme de losange posé sur le sommet; un rouleau retombe sur l'épaule droite. Marbre, petite nature, par un artiste inconnu. Il figurait en 1906 dans la collection du comte de Ribes, à Paris. [Fol. 10

2 Photographies.

Hauteur totale de l'original, 0 m. 310.

5633. **Tête de Marie-Antoinette**, coiffée de plumes, reproduite de trois quarts à droite et de face. Marbre, petite nature, par un artiste inconnu. Il faisait, en 1906, partie de la collection Ricard, à Marseille. [Fol. 11

2 Photographies.

Hauteur de l'original, 0 m. 260.

5634. **Buste de Marie-Antoinette**, coiffée de plumes, un rouleau de cheveux retombant sur le côté droit de la poitrine. Le buste est

posé sur un piédestal. Marbre, petite nature, par un artiste inconnu. Autrefois au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg. [Fol. 12

Photographie.

Hauteur de l'original, sans piédouche, 0 m. 270.

5635. **Tête de Marie-Antoinette**, légèrement tournée à droite. Esquisse peinte, attribuée à Mme Vigée-Lebrun. Elle appartenait en 1906 à M. Flury-Herard. [Fol. 13

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 430; largeur, 0 m. 290.

5636 et 5636 *bis*. **Miniatures** ornant les plats du « carnet de Marie-Antoinette », autrefois dans la collection Wallace, rue Laffitte, à Paris. Sur la première, on voit **Marie-Antoinette**, à mi-corps, assise, de trois quarts à droite; elle appuie son bras droit sur le dossier de son fauteuil; de la main gauche elle tient, sur ses genoux, un cahier de musique adossé à une table, qui supporte un encrier, des livres et un vase de fleurs. — Sur la seconde, la **comtesse d'Artois et ses enfants**, l'un nu, sur les genoux de sa mère, l'autre, dans une sorte de berceau, présenté par la **comtesse de Provence**. Ces miniatures, attribuées à Dumont, ont fait partie de la collection de Sir John Murray Scott. [Fol. 14

2 Photographies. Ces pièces sont reproduites dans un article sur *La « collection Wallace » de Paris* publié par M. Gustave Babin dans *l'Illustration* du 27 juin 1914, p. 573.

Hauteur de chaque miniature, 0 m. 080; largeur, 0 m. 100.

5637. **Marie-Antoinette**, en pied, assise, de trois quarts à droite, dans un fauteuil, près d'une cheminée sur laquelle on aperçoit un vase de fleurs; elle appuie son bras droit sur le dossier du fauteuil et de la main gauche elle tient une lettre. Sur un tabouret, à g., un caniche blanc aboie. Au fond, au-dessus d'un paravent, apparaît la console d'une harpe. Miniature ovale, par François Dumont. Elle appartint successivement à M. Bischoffsheim et à Mme de Croisset. [Fol. 15

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 130; largeur, 0 m. 100.

5638. **Marie-Antoinette**, à mi-jambes, assise, de trois quarts à droite, le visage presque de face, écrivant une lettre à son bureau. Miniature ovale, par François Dumont. Collection Pierpont Morgan. [Fol. 16

Photographie découpée en ovale. Cette pièce est décrite et reproduite dans le *Catalogue of the collection of miniatures the property of J. Pierpont Morgan*, . . . vol. IV, n° 604, p. 55-56. Au sujet de la reproduction éventuelle de cette pièce, voir ci-dessus le n° 5623.

Hauteur de la photographie, 0 m. 155; largeur, 0 m. 122.

5639. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, le visage presque de face; haute coiffure maintenue par un ruban et ornée de fleurs et de dentelles; corsage décolleté, dont la garniture se compose de volants. Miniature anonyme, de forme ovale, ayant appartenu d'abord à Mme Auger, puis au prince de la Moskowa. [Fol. 17

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 047; largeur, 0 m. 039.

5640. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite; haute coiffure ornée de fleurs; corsage décolleté bordé de dentelle. Miniature anonyme, de forme ovale. Au Trésor Impérial de Vienne. [Fol. 18

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 040; largeur, 0 m. 033.

5641. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, assise dans un fauteuil, de trois quarts à droite, et tenant en mains un morceau de musique intitulé : « Pr Air ‖ Roland ». Miniature ronde, par F. Campana. Elle appartenait en 1906 à Mme de Bourgoing, à Vienne. [Fol. 19

Photographie.

Diamètre de l'original, 0 m. 075.

5642. **Buste de Marie-Antoinette**, de trois quarts à droite; haute chevelure maintenue par des peignes ornés de perles, avec des boucles retombant sur les épaules; fichu bordé d'effilés, croisé sur

la poitrine. Marbre de Fernande, autrefois conservé au château de Schœnbrunn. [Fol. 20

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 820.

5643. Trois reproductions d'un **buste de Marie-Antoinette**, de profil à droite, de face, de trois quarts à gauche. La reine a une haute coiffure ornée de plumes et de perles; elle est drapée dans un manteau, qui s'attache sur l'épaule gauche et sous lequel paraît la chemise bordée de dentelle. Marbre anonyme, petite nature, de la collection de Sir John Murray Scott. [Fol. 21

3 Photographies.

Hauteur de chaque photographie, 0 m. 154; largeur, 0 m. 100.

5644. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, assise dans un fauteuil, de trois quarts à droite, et tenant en mains un livre; coiffure en hérisson; corsage décolleté avec un grand nœud de ruban sur la poitrine; robe à paniers. Peinture par Alexandre Roslin. Elle appartenait en 1906 au marquis de Chaponay. [Fol. 22

Photographie. On lit sur la bordure de cette toile, en haut, dans un cartouche : *Peint par Drouais François Hubert;* en bas : *Donné par la reine à Mr Du Chilleau évêque de Chalons S. S. son aumônier en 1781.*

Hauteur de la photographie, 0 m. 502; largeur, 0 m. 332.

5645. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite; haute chevelure; corsage décolleté bordé d'un double volant de dentelle et garni d'un nœud de ruban sur la poitrine. Peinture anonyme, de forme ovale, conservée au musée de Chantilly. [Fol. 23

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 270; largeur, 0 m. 210.

5646. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite; corsage décolleté; coiffure surmontée d'un toquet de ruban et de plumes. Peinture anonyme, de forme ovale, conservée au musée de Chantilly. [Fol. 24

Photographie.

Hauteur totale de la photographie, 0 m. 264; largeur, 0 m. 213.

5647. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à gauche; haute coiffure ornée de plumes; corsage décolleté bordé d'un rucher de dentelle et garni de nœuds de ruban sur la poitrine et aux manches. Peinture anonyme, conservée au musée de Lunéville. En haut de la toile, l'inscription suivante : « M. A. de Lorraine-Autriche — Reine de France ‖ Née le 2 N. 1755. » [Fol. 25

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 204; largeur, 0 m. 170.

5648. Sur un même feuillet, reproductions de quatre médailles de Benjamin Duvivier :

1° **Médaille commémorative de la naissance de Madame.** Au droit, les bustes accolés de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, avec la légende : « Lud. XVI. Rex christianiss : Mar. Ant. Austr. Regina ». Au revers, groupe représentant la France assise et tenant la jeune princesse sur ses genoux. On lit autour : « Foecunditatis Augustae Pignus et Omen »; à l'exergue : « Natal. Mariae Ther. Car. ‖ Regis Primog. ‖ XIX. Dec. ‖ MDCCLXXVIII. » La signature : « B. Du Viv. » se trouve sur la plinthe.

Diamètre de l'original, 0 m. 043.

2° **Médaille commémorative des mariages célébrés en février 1779.** (Sur cet acte de bienfaisance de la reine, voir ci-dessus le n° 207.) Au droit, les profils accolés de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, entourés de deux branches de laurier. La signature : « Duv » est gravée sur la tranche du buste du roi. Le revers est occupé par la légende : « Acte ‖ de bienfaisance ‖ de la Reine — Mariages célébrés ‖ en février 1779 ».

Diamètre de l'original, 0 m. 045.

3° **Jeton de la reine.** Au droit, buste de **Marie-Antoinette**, de profil à droite, entouré par la légende : « Marie Ant. Jos. J. Reine de Fr. et de Nav. »; en bas, la signature : « Du Viv. » Au revers, deux écussons aux armes de France et d'Autriche, surmontés par la couronne royale, avec, à l'exergue, l'inscription : « Maison de la ‖ Reine ».

Diamètre de l'original, 0 m. 029.

4° **Médaille à l'effigie de Marie-Antoinette.** Au droit (seul reproduit), le buste de la reine, de profil à gauche, et la légende :

« Maria Ant. Austr. Fr. — et Nav. Regina ». La signature : « Duvivier » se lit sous le buste. [Tome 39, fol. 1

Diamètre de l'original, o m. o43.

Photographie.

5649. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à droite, le visage de trois quarts à gauche, en costume d'apparat : corsage décolleté, robe à paniers garnie d'un triple rang de nœuds de ruban, haute coiffure surmontée d'un toquet de ruban à plumes et aigrette; elle tient de la main droite un éventail replié. Sur un coussin, à dr., la couronne royale. Au fond, à g., une draperie agitée; à dr., une colonne. Peinture de Mme Vigée-Lebrun, qui faisait autrefois partie des collections impériales de Saint-Pétersbourg. [Fol. 2

Photographie.

Hauteur de la photographie, o m. 272; largeur, o m. 171.

5650. **Marie-Antoinette**, en pied, de trois quarts à droite, le visage de trois quarts à gauche, en costume d'apparat : corsage décolleté, robe à paniers garnie de nœuds de ruban, toquet de ruban orné d'une aigrette et de plumes; elle a une rose dans la main droite. A g., on aperçoit en partie le dossier d'un fauteuil; à dr., une table supporte un vase de fleurs et la couronne royale posée sur un coussin. Au fond, colonnes et draperie. Peinture par Mme Vigée-Lebrun. A la Hofburg de Vienne. [Fol. 3

Photographie.

Hauteur de l'original, 2 m. 30; largeur, 1 m. 80.

5651. **Le même portrait**, ne différant du précédent que par quelques détails dans le fond. Peinture par Mme Vigée-Lebrun. Au musée de Versailles. [Fol. 4

Photographie Braun (1907).

Hauteur de l'original, 2 m. 76; largeur, 1 m. 93.

5652. **Le même portrait**, avec un fond de paysage. Dessin à la mine de plomb, par Monanteuil, d'après Mme Vigée-Lebrun. Il se trouvait en 1906 chez le comte d'Yanville, à Paris. [Fol. 5

Photographie. Le dessin, dont la reproduction figure sous ce numéro, a servi pour la gravure de Barthélemy Roger décrite au n° 454 ci-dessus.

Hauteur de l'original, o m. 610; largeur, o m. 450.

5653. **Le même portrait**, avec un fond de paysage. Miniature anonyme, d'après Mme Vigée-Lebrun. Au Musée de South-Kensington, à Londres. [Fol. 6

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 244; largeur, 0 m. 170.

5654. **Le même portrait**, avec un fond d'architecture; on y voit de plus, à dr., un buste de Louis XVI posé sur un piédestal. Peinture anonyme, d'après Mme Vigée-Lebrun. Au musée de Troyes. [Fol. 7

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 770; largeur, 0 m. 580.

5655. **Le même portrait**, avec un fond d'architecture; la reine a le visage de trois quarts à droite et porte une coiffure différente. Peinture d'après Mme Vigée-Lebrun. Au Petit Trianon. [Fol. 8

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 261; largeur, 0 m. 177.

5656. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, assise, de trois quarts à gauche, le bras droit appuyé sur un livre ouvert posé sur un bureau; elle est en corsage décolleté et porte un toquet orné d'une aigrette et de plumes. Miniature ovale par Garnery. Au Musée de South-Kensington, à Londres. [Fol. 9

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 199; largeur, 0 m. 147.

5657. **Marie-Antoinette**, à mi-jambes, debout, presque de face, légèrement tournée à droite; elle a une rose dans la main droite; de la gauche, elle s'appuie sur une table, qui supporte un petit buste de Louis XVI et un vase garni de lys et de roses. Miniature anonyme, datant de la Restauration, conservée au Musée de South-Kensington, à Londres. [Fol. 10

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 207; largeur, 0 m. 146.

5658. **Médaillon à l'effigie de Marie-Antoinette**. Terre cuite, de forme ronde, par Giovanni Battista Nini. La reine est représentée

de profil à gauche. Autour du buste se déroule la légende : « Maria . Antonia . Arc . Aust. — Gallorum . Regina. » Sous la tranche, la signature et la date : « 1780 J. B. Nini. F. » Au Cabinet des Médailles. [Fol. 11

Photographie.

Diamètre de l'original, 0 m. 160.

5659. **La Naissance du Dauphin.** Allégorie. **Marie-Antoinette,** tenant son fils entre ses bras, est portée par deux dauphins. Groupe en biscuit de Sèvres, d'après Pajou. Il faisait partie de la collection Bischofsheim. [Fol. 12

Photographie.

Hauteur totale de l'original, 0 m. 560.

5660. **La Naissance du Dauphin.** Modèle en plâtre du groupe précédent, par Augustin Pajou. Au musée des modèles de la Manufacture de Sèvres. [Fol. 13

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 230; largeur, 0 m. 171.

5661. **Marie-Antoinette en Minerve.** Modèle en plâtre pour biscuit de Sèvres, d'après Josse-François-Joseph Leriche. Au musée des modèles de la Manufacture. [Fol. 14

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 470.

5662. **Marie-Antoinette,** en buste, de profil à droite. Intaille par Jacques Guay. La signature : « Guay ‖ F. 1787 » est gravée sous la tranche du buste. En regard, une empreinte. Au Cabinet des Médailles. [Fol. 15

Photographies.

Hauteur de chaque photographie, 0 m. 091; largeur, 0 m. 061.

5663. **Marie-Antoinette,** en buste, de trois quarts à gauche, coiffée d'un grand chapeau à bords relevés, orné de plumes. Miniature ovale, par Sicardi. Elle faisait partie de la collection Bischofsheim. [Fol. 16

Photographie.

Hauteur totale de la photographie, 0 m. 216; largeur, 0 m. 163.

IMPRIMERIE NATIONALE.

5664. **Marie-Antoinette**, en buste, presque de face, le visage légèrement tourné à droite, un fichu de gaze noué sur la poitrine. Miniature ovale, par François Dumont. Au Musée du Louvre. [Fol. 17

Photographie.

Hauteur totale de la photographie, o m. 158; largeur, o m. 122.

5665. **Marie-Antoinette**, en buste, presque de face, le visage légèrement tourné à gauche, les cheveux frisés, en corsage décolleté et orné d'un nœud de ruban sur la poitrine. Miniature anonyme, de forme ovale. Elle appartenait en 1906 à Mme la princesse de Lucinge-Faucigny. [Fol. 18

Photographie.

Hauteur totale de la photographie, o m. 160; largeur, o m. 117.

5666. **Marie-Antoinette**, à mi-jambes, de trois quarts à droite. Statuette en cire teintée, par Marguerite Guillot, provenant de la collection du baron Eugène de Vinck. [Fol. 19

Photographie. «*Figurine de Marie-Antoinette* modelée en cire, de 35 cm. de haut, dans une boîte en forme de cadre. Une bande de soie fixée au bas de l'ajustement porte cette inscription: «Marie Antoinette Reine de France». Le buste seul et les bras sont modelés à la cire. La reine est à mi-jambes, debout, tournée de trois quarts à droite; des cheveux naturels blonds cendrés et couverts de poudre sont roulés en boucles, retombent en mèches sur le cou comme dans le tableau de Mme Lebrun, et se terminent par une couronne royale en carton doré. Un voile transparent, ajusté sous la couronne, recouvre les épaules. Des yeux bleus brillants, en porcelaine, ombragés de longs cils blonds naturels, la lèvre inférieure proéminente, la physionomie sévère, les mains fines et allongées. Sa toilette est artistement drapée, en soieries du temps: pélerine d'hermine sur la poitrine décolletée, robe en soie grise lamée d'argent, manches arrêtées au coude et terminées par une dentelle, manteau à traîne en soie bleue bordée de fleurs en or et bordé d'un galon d'or. Un papier collé au dos de la boîte porte cette inscription manuscrite: «D^lle^ Marguerite, nièce du sieur Guillot, figuriste en cire, Rue St Dizier derrière les Carmes n° 323 à Nancy à Bethléem.» Un savant habitant de Nancy, M. Charles Courbe, a bien voulu nous renseigner sur la famille Guillot: il y a eu de ce nom deux frères, Nicolas et François, tous deux figuristes en cire et marchands d'images. Leur père, Antoine Guillot, avait épousé Anne Aubry et exerçait la profession de cordonnier. L'aîné des trois fils d'Antoine, nommé Nicolas, était né à Nancy, sur la paroisse Saint-Roch, le 15 octobre 1701, et mourut célibataire, le 25 avril 1780; il habitait une maison appartenant aux Carmes, sise rue Saint-Dizier, n° 323, et enseignée *à Bethléem*, Il fabriquait en cire des images de sainteté et faisait des portraits de personnages princiers d'une ressemblance frappante. Le second fils d'Antoine Guillot,

nommé Charles, né en 1718, était prêtre et mourut en 1778. Enfin le cadet, nommé François, né en 1720, également figuriste en cire, avait épousé Élisabeth Martin, dont il eut beaucoup d'enfants, notamment Marguerite. Il habitait rue Stanislas, n° 17, et vivait encore en 1796. Marguerite sa fille décéda le 24 mars 1825; elle avait épousé Antoine Godin, marchand gantier à Nancy.» Note de M. le baron Eugène de Vinck.

Hauteur de la statuette, 0 m. 230.

5667. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite; corsage décolleté, garni d'un nœud de ruban sur la poitrine; rang de perles autour du cou; rouleaux de cheveux retombant sur les épaules. Miniature de forme ronde, par Mme Vallayer-Coster. La signature se lit à gauche : «Mme ‖ Vallayer-Coster ‖ 1787.» Appartient à M. le baron Carl de Vinck, à Paris. [Fol. 20

Photographie.

Diamètre de l'original, 0 m. 075.

5668. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche; cheveux frisés; corsage décolleté bordé de dentelle et serré à la taille par une ceinture à rayures; manteau fleurdelysé et doublé d'hermine jeté sur l'épaule gauche. Peinture anonyme, datant de la Restauration. Elle se trouvait en 1906 chez Mme la princesse de Polignac, à Paris. [Fol. 21

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 265; largeur, 0 m. 208.

5669. **Marie-Antoinette en Iphigénie**. En pied, debout, elle s'appuie contre un autel où sont déposés une couronne de roses et un vase garni de lys et de roses. Au fond, une colonnade à travers laquelle on aperçoit les arbres d'un parc et un escalier, à gauche. Gouache, par François Dumont. Elle est conservée par le duc de Mouchy au château de Mouchy (Oise). [Fol. 22

Photographie. Cette gouache a été gravée, avec quelques modifications de détail, par Alexandre Tardieu (voir ci-dessus le n° 504).

Hauteur de l'original, 0 m. 210; largeur, 0 m. 145.

5670. **Marie-Antoinette**, en buste, presque de face, le visage légèrement tourné à droite, en costume antique, avec un voile semé d'étoiles qui lui recouvre la tête et retombe par derrière. Miniature

ronde, par François Dumont. La signature : « Dumont ‖ fecit » est à g. Au Musée du Louvre. [Fol. 23

Photographie.

Hauteur de la photographie, o m. 223; largeur, o m. 179.

5671. **Marie-Antoinette**, en buste, presque de face, la tête légèrement tournée à droite, en corsage décolleté bordé d'une dentelle et d'un rang de perles, avec des anneaux dans les oreilles. Peinture ovale, par Mme Vigée-Lebrun. Au château de Darmstadt. [Fol. 24

Photographie.

Hauteur de l'original, o m. 600; largeur, o m. 450.

5672. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche; corsage décolleté bordé d'une dentelle et d'un volant, avec un nœud de ruban sur la poitrine; autour du cou, un rang de perles, auquel est suspendu un petit médaillon de Louis XVI. Peinture anonyme, de forme ovale. Elle se trouvait en 1906 chez Mme la princesse de Lucinge, à Paris. [Fol. 25

Photographie.

Hauteur de l'original, o m. 560; largeur, o m. 470.

5673. **Tête de Marie-Antoinette**, de profil à droite, coiffée d'une sorte de diadème orné d'une fleur de lys. Médaillon rond en biscuit. Au Musée Carnavalet. [Tome 40, fol. 1

Photographie.

Hauteur de la photographie, o m. 227; largeur, o m. 174.

5674. **Buste de Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche, avec un fichu noué sur la poitrine, et, dans la chevelure, une sorte de diadème orné d'une fleur de lys. Plâtre, d'après Brachard, conservé au musée des modèles de la Manufacture de Sèvres. [Fol. 2

Photographie.

Hauteur de la photographie, o m. 230; largeur, o m. 172.

5675. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, coiffée d'un bonnet de lingerie et vêtue d'une robe dont le col est garni d'un double volant; elle a une rose dans la main gauche

et s'accoude à une table, sur laquelle est posé un vase de fleurs. Au fond, à dr., une draperie. Peinture de forme ovale, d'après Mme Vigée-Lebrun, conservée au château de Neu-Strelitz. [Fol. 3

Photographie. Ce portrait a été gravé avec quelques modifications par Carlo Antonio Porporati. Une épreuve de l'estampe de Porporati a été décrite sous notre n° 543 ci-dessus. En 1860, le chevalier Edoardo Alloati de Porporati, légataire de ce portrait gravé par son grand-oncle, le fit reproduire. On souscrivait chez Cadart, 3, rue Saint-Fiacre. Le prix de chaque épreuve était de cent francs.

Hauteur totale de la photographie, 0 m. 310; largeur, 0 m. 256.

5676. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, assise, de trois quarts à droite; bonnet de dentelle; cheveux frisés dont les boucles retombent sur les épaules; robe serrée à la taille par une ceinture, avec des volants au col et aux manches; elle s'accoude du bras gauche et tient de la main droite des fleurs sur ses genoux. Miniature anonyme, de forme circulaire. Provenance inconnue. [Fol. 4

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 111; largeur, 0 m. 093.

5677. **Marie-Antoinette et ses enfants dans un parc.** Miniature sur ivoire, par François Dumont. « Il est plus que probable que le paysage veut représenter Saint-Cloud. La Reine porte une robe à raies blanches et vert pâle, des escarpins bleus. Cheveux poudrés avec ruban blanc, dentelles. Le **Dauphin** a les yeux bleus, les cheveux d'un blond roux. Il est en habit violet, pantalon un peu plus clair, escarpins noirs, cordon bleu du Saint-Esprit. **Madame Royale** a également les yeux bleus, les cheveux blonds, noués de bleu. Robe bleu clair, ceinture de soie blanche, manchettes de dentelle blanche. A terre, se trouve un grand chapeau de la Reine, bleu avec une plume d'autruche blanche et une sorte d'aigrette violette. — Fond de fantaisie, cascade, arbres. — Printemps de 1792. » (François Laurentie, *Louis XVII, d'après des documents inédits*, pl. 56.) Cette miniature appartient à M. David Weill, à Neuilly-sur-Seine. [Fol. 5

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 190; largeur, 0 m. 139.

5678. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, presque de face, les cheveux serrés par un ruban et retombant sur les épaules; un médaillon, suspendu à une chaîne passée autour du cou, lui descend jusqu'à la ceinture; fond de paysage. Miniature ovale, par A. Kucharsky. Collection Pierpont Morgan. [Fol. 6

Photographie. Cette miniature est décrite et reproduite dans le *Catalogue of the collection of miniatures the property of J. Pierpont Morgan*,... vol. IV, n° 600, p. 51. Au sujet de la reproduction éventuelle de cette pièce, voir ci-dessus le n° 5623.

Hauteur de la photographie, 0 m. 103; largeur, 0 m. 081.

5679. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, la tête couverte d'un voile retombant derrière l'épaule droite; corsage décolleté en tissu léger et de couleur claire; robe de teinte foncée. Miniature ronde, par François Dumont. Au Musée du Louvre. [Fol. 7

Photographie.

Hauteur totale de la photographie, 0 m. 163; largeur, 0 m. 124.

5680. **Marie-Antoinette et ses trois enfants.** Boîte décorée de miniatures par Sposa et conservée au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg. Sur le couvercle, la reine, en buste, de trois quarts à droite, en corsage largement décolleté et garni de dentelles, porte dans ses bras son dernier-né, le futur Louis XVII, entre Madame Royale, à dr., et le premier Dauphin, à g. Un buste de Louis XVI, posé sur un piédestal, et une draperie à effilés occupent le fond, à g. Une reproduction de la boîte, vue de trois quarts, présente sur la face antérieure les bustes opposés de **Louis XIII** et d'**Anne d'Autriche**, sur la face latérale de gauche les bustes de **Louis XIV** et de la reine **Marie-Thérèse**. [Fol. 8

Photographies.

Hauteur des photographies, 0 m. 108 et 0 m. 102; largeur, 0 m. 144 et 0 m. 142.

5681. **Marie-Antoinette et ses enfants.** Peinture par Leclerc. La reine est en pied, assise, de face, en corsage largement décolleté et bordé de fourrure; elle tient le Dauphin sur ses genoux et tend sa main gauche à Madame Royale, qui la baise; à g., sur une table, un buste de Louis XVI, de profil à droite, un vase de fleurs,

des papiers. Ce tableau se trouvait autrefois à l'Albertina de Vienne. [Fol. 9

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 400; largeur, 0 m. 320.

5682. **Marie-Antoinette et ses enfants.** La reine, qui tient son dernier-né sur ses genoux, est assise dans un fauteuil, les pieds sur un coussin brodé, presque de face; elle a une vaste coiffure à aigrette et à plumes, avec un voile retombant par derrière, et porte un corsage décolleté à fichu de dentelle. Madame Royale, debout à g., s'appuie contre son épaule; à dr., le Dauphin soulève le voile qui recouvre le berceau de son frère. Au fond, à g., s'ouvre une galerie. Peinture par Mme Vigée-Lebrun, conservée au musée de Versailles. [Fol. 10

Photographie Braun (1907).

Hauteur de l'original, 2 m. 75; largeur, 2 m. 15.

5683. **Marie-Antoinette**, en pied, assise dans un fauteuil, les pieds sur un coussin, de trois quarts à droite, le visage de face; toque à aigrette et à plumes, avec un voile retombant par derrière; collier de perles; corsage décolleté à fichu de dentelle; robe bordée de fourrure. La reine, qui tient un livre sur ses genoux, s'appuie du bras gauche sur un coussin placé, à côté d'un vase de fleurs, sur une table recouverte d'un tapis, à dr. Au fond, colonnes et draperie. Peinture par Mme Vigée-Lebrun, au musée de Versailles. [Fol. 11

Photographie Braun (1907).

Hauteur de l'original, 2 m. 71; largeur, 1 m. 95.

5684. **Réplique** du tableau précédent. Elle se trouvait en 1906 chez M. Kraemer, à Paris. [Fol. 12

Photographie.

Hauteur de l'original, 2 m. 70; largeur, 1 m. 90.

5685. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, coiffée d'un toquet orné de plumes, avec un voile retombant par derrière, et vêtue d'un corsage décolleté à fichu de dentelle. Peinture de forme

ovale, d'après Mme Vigée-Lebrun. Elle appartenait en 1906 au général de Charette, à Paris. [Fol. 13

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 600; largeur, 0 m. 470.

5686. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite, le visage presque de face; toquet de velours orné d'une aigrette, avec un voile retombant par derrière; double rang de perles autour du cou; corsage décolleté à fichu de dentelle. Peinture, de forme ovale, par Mme Vigée-Lebrun. Elle faisait partie de l'ancienne collection Tripier-Lefranc. [Fol. 14

Photographie Braun.

Hauteur de la photographie, 0 m. 515; largeur, 0 m. 383.

5687. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, le visage presque de face; corsage décolleté à fichu de dentelle; toquet orné d'une aigrette et d'une plume, avec un voile retombant par derrière; collier de grosses perles. Peinture attribuée à Mme Vigée-Lebrun. Elle se trouvait en 1906 chez M. Wildenstein, à Paris. [Fol. 15

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 920; largeur, 0 m. 730.

5688. **Réplique**, avec quelques modifications, du tableau précédent. **Marie-Antoinette** est en buste et n'a pas de collier. Peinture attribuée à Mme Vigée-Lebrun. Elle se trouvait en 1906 chez le vicomte de Reiset, à Paris. [Fol. 16

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 750; largeur, 0 m. 590.

5689. **Réplique** du tableau décrit au n° 5687. **Marie-Antoinette** porte autour du cou un triple rang de perles. Peinture attribuée à Mme Vigée-Lebrun. Elle faisait, en 1906, partie de la collection Remonencq, à Paris. [Fol. 17

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 410; largeur, 0 m. 330.

5690. **Marie-Antoinette et ses enfants dans un parc.** La reine, en pied, debout, de trois quarts à gauche, marche entre Madame

Royale, à g., et le Dauphin, qui s'accroche à sa robe, à dr.; elle est coiffée d'un vaste chapeau à plumes et porte un corsage dont le col et les manches sont garnis d'un double volant de dentelle. Fond de paysage, où l'on aperçoit, à dr., le temple de l'Amour à Trianon. Peinture d'Adolf Ulrik Wertmüller, conservée au musée de Stockholm. [Fol. 18

Photographie.

Hauteur de l'original, 2 m. 70; largeur, 1 m. 94.

5691. **Copie** du tableau précédent. Peinture de Bataille, conservée au musée de Versailles. [Fol. 19

Photographie Braun (1900).

Mêmes dimensions.

5692. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite; coiffure plate avec un rouleau de cheveux retombant dans le dos; habit à rayures et jabot de lingerie. Peinture ovale, par A. U. Wertmüller. Elle se trouvait en 1906 chez Mme Partiot, à Paris. [Fol. 20

Photographie.

Hauteur de l'original, o m. 660; largeur, o m. 550.

5693. **Portrait de Marie-Antoinette** ne différant du précédent que par l'addition d'un chapeau garni d'un voile à rayures retombant derrière la tête. Petite peinture ovale, par A. U. Wertmüller. Faisait partie de l'ancienne collection De Fonton, à Vienne. [Fol. 21

Photographie.

Hauteur de l'original, o m. 160; largeur, o m. 120.

5694. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, en déshabillé garni d'un col de dentelle; coiffure plate à boucles retombant sur l'épaule. Peinture par A. U. Wertmüller. Elle appartenait en 1906 à Mme Duplessis, à Nice. [Fol. 22

Photographie.

Hauteur de l'original, o m. 660; largeur, o m. 550.

5695. **Portrait présumé de Marie-Antoinette à cheval.** Dirigée vers la droite, elle porte un chapeau à bords relevés orné de grandes plumes; une peau de panthère lui sert de selle; deux chiens la

suivent, à g. D'autres cavaliers galopent à distance. Fond de paysage, où l'on voit un étang et des collines, à g. Peinture par Louis-Auguste Brun. Elle appartient à M. Armand Brun, à Paris. [Fol. 23

Photographie. M. Fournier-Sarlovèze a cru reconnaître dans ce tableau un portrait de la reine. Cf. son ouvrage sur *L.-A. Brun, peintre de Marie-Antoinette*, p. 54-56 (Impr., 4° Ln^{27} 54758).

Hauteur de la photographie, o m. 214; largeur, o m. 238.

5696. **Marie-Antoinette et ses enfants dans un parc.** La reine est assise, de trois quarts à gauche, sur un banc, près d'un grand vase posé sur un piédestal; elle tient de la même main un livre ouvert sur ses genoux et le manche d'une ombrelle sous laquelle elle s'abrite. Madame Royale est debout à sa droite, un feuillet de papier dans une main et dans l'autre le bout de sa ceinture dénouée; à côté, le Dauphin, un genou à terre, joue avec une chèvre. Plus loin, à g., deux personnages, dont un jardinier. Peinture, par Nicolas Muys. Elle a figuré à la vente Fishchoff, à Paris, le 14 juin 1913. [Fol. 24

Photographie.

Hauteur de l'original, o m. 870; largeur, o m. 700.

5697. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, assise sur un banc, de trois quarts à droite, le visage tourné à gauche, en corsage décolleté; on remarque, à dr., un vase avec des fleurs de lys; fond de paysage. Miniature ronde, par Peter Adolf Hall. Collection Veil-Picard. [Fol. 25

Photographie.

Diamètre de la photographie, o m. 091.

5698. **Buste de Marie-Antoinette**, vu de face. La reine porte une coiffure composée d'un diadème, de fleurs et d'un grand nœud de ruban dont les bouts retombent par derrière; elle se drape dans un manteau fleurdelysé retenu par un double lacet sur l'épaule droite et laissant apercevoir le corsage garni d'un rang de perles. Plâtre peint, d'après Boizot. Il figurait en 1906 dans la collection Groult, à Paris. [Tome 41, fol. 1

Photographie.

Hauteur de l'original, sans piédouche, o m. 750.

5699. **Le même buste**, vu de profil à gauche. [Fol. 2

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 277; largeur, 0 m. 203.

5700. **Buste de Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche. Marbre original de Boizot, identique au buste en plâtre décrit au n° 5698. Il se trouvait en 1906 chez M. le baron Édouard de Rothschild. [Fol. 3

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 196; largeur, 0 m. 133.

5701. **Buste de Marie-Antoinette**, de profil à gauche. La reine est drapée dans un manteau, qui s'agrafe sur l'épaule gauche, ses cheveux sont maintenus par un ruban fleurdelysé et ornés d'un grand nœud dont les bouts retombent par derrière. Biscuit de Sèvres, d'après Boizot (?). Il appartenait en 1906 à M. Hattenberger, à Plosk (Russie). [Fol. 4

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 224; largeur, 0 m. 170.

5702. **Buste de Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche. Biscuit de Sèvres, analogue au précédent, d'après Boizot(?). Il se trouvait en 1906 chez Mlle de Montarnal, à Paris. [Fol. 5

Photographie.

Hauteur totale de l'original, 0 m. 400.

5703. **Le même buste**, vu de profil à droite. [Fol. 6

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 274; largeur, 0 m. 203.

5704. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, coiffée d'un large chapeau de paille orné de plumes et vêtue d'une robe en tissu léger, de couleur claire, serrée à la taille par une ceinture à gros nœud de ruban par derrière; elle noue un bouquet de roses, devant une table chargée d'un gros vase de fleurs. Peinture de Mme Vigée-Lebrun, conservée au musée de Darmstadt. [Fol. 7

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 900; largeur, 0 m. 720.

5705. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, de trois quarts à droite, accoudée à un mur bas; elle est coiffée d'un large chapeau de paille et porte une robe en tissu léger et de couleur claire, serrée à la taille par une ceinture; elle a une fleur dans la main droite. Miniature ronde, par Sicardi. Se trouvait en 1906 chez M. le comte de Ribes, à Paris. [Fol. 8

Photographie.

Diamètre, 0 m. 069.

5706. **Marie-Antoinette**, à mi-jambes, de trois quarts à droite, nouant un bouquet; turban orné de plumes; robe en satin décolletée et garnie de dentelle; collier et bracelets de perles. Fond de paysage. Peinture de Mme Vigée-Lebrun, conservée au musée de Versailles. [Fol. 9

Photographie Braun (1906).

Hauteur de l'original, 1 m. 13; largeur, 0 m. 87.

5707. **Boîte** décorée par Mme Doucet de Surigny. Le couvercle est orné de cinq médaillons ovales contenant les portraits de la famille royale : **Marie-Antoinette, Louis XVI, Madame Élisabeth, Madame Royale** et le **Dauphin**; au centre, un médaillon circulaire représentant une **Expérience aérostatique**. Cette boîte appartenait en 1906 à M. Ch. Oulmont, à Paris. [Fol. 10

Photographie.

Diamètre, 0 m. 088.

5708. **Marie-Antoinette**, à mi-corps, assise, de trois quarts à droite; bonnet de lingerie orné de perles; corsage bordé de fourrure, avec un fichu de dentelle; sa main droite, dans laquelle est un livre entr'ouvert, s'appuie sur un coussin posé sur une table. Peinture, par Mme Vigée-Lebrun. Elle appartenait en 1906 à M. le baron Édouard de Rothschild. [Fol. 11

Photographie Braun (1907).

Hauteur de l'original, 0 m. 920; largeur, 0 m. 740.

5709. **Réplique** du tableau précédent, provenant de l'ancienne collection du duc de Bauffremont. [Fol. 12

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 900; largeur, 0 m. 780.

5710. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite. Pastel, d'après l'un des tableaux de Mme Vigée-Lebrun décrits aux n°s 5708 et 5709. Il se trouvait en 1906 chez le général d'Oncieu de la Bâtie, à Turin. [Fol. 13

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 600; largeur, 0 m. 400.

5711. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche; haute coiffure ornée de perles avec boucles retombant sur les épaules; corsage garni d'un large col de dentelle. Miniature ovale, par Antoine Sergent. Collection Pierpont Morgan. [Fol. 14

Photographie. Cette miniature est décrite et reproduite dans le *Catalogue of the collection of miniatures the property of J. Pierpont-Morgan*, . . . vol. IV, n° 584, p. 35. Au sujet de la reproduction éventuelle de cette pièce, voir plus haut le n° 5623.

Hauteur de la photographie, 0 m. 218; largeur, 0 m. 164.

5712. **Buste de Marie-Antoinette.** La reine est vue de trois quarts à droite; ses cheveux, ornés de fleurs, sont maintenus par un ruban; elle est drapée dans un manteau fleurdelysé garni d'une bordure de rinceaux et retenu sur l'épaule droite par un lacet terminé par un gland. Marbre, par Félix Lecomte. Au musée de Versailles. [Fol. 15

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 720.

5713. **Le même buste**, vu de profil à gauche. On aperçoit les fleurs qui ornent la chevelure. [Fol. 16

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 256; largeur, 0 m. 191.

5714. **Composition allégorique.** Sous une draperie agitée, **Marie-Antoinette**, vêtue à l'antique, dépose une couronne sur un autel chargé de lauriers; à dr., un Amour ailé lui tend une chaîne, un autre se coiffe d'un casque; autour, divers attributs militaires. Peinture, par J.-B. Gautier-Dagoty. Elle appartient au Dr Ledoux-Lebard, à Paris. [Fol. 17

Photographie.

Hauteur de l'original, 1 m. 40; largeur, 0 m. 720.

5715. **Buste de Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche; diadème dans les cheveux; fichu noué sur la poitrine; manteau passé sur l'épaule gauche. Marbre anonyme, qui se trouvait autrefois à l'Albertina de Vienne. [Fol. 18

Photographie.

Hauteur de l'original, sans piédouche, o m. 700.

5716. **Buste de Marie-Antoinette**, de trois quarts à gauche. Biscuit de Sèvres exécuté d'après le buste précédent. Au musée de Versailles. [Fol. 19

Photographie.

Hauteur de l'original, sans piédouche, o m. 330.

5717. **Le même buste**, vu de trois quarts à droite. [Fol. 20

Photographie.

5718. **Buste de Marie-Antoinette**. Modèle en plâtre du biscuit décrit au n° 5716. Au musée des modèles de la Manufacture de Sèvres. [Fol. 21

Photographie.

Hauteur de la photographie, o m. 230; largeur, o m. 172.

5719. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, drapée dans un manteau, avec un fichu noué sur la poitrine. Dessin à la mine de plomb, signé en bas, au milieu : « Marie-Antoinette ‖ d'après un buste du temps ‖ J. Corvenoy(?) ». Au musée de Valenciennes. [Fol. 22

Photographie.

Hauteur de la photographie, o m. 179; largeur, o m. 150.

5720. Deux reproductions d'un **buste de Marie-Antoinette**. La reine est représentée de trois quarts à gauche, drapée dans un manteau, avec un fichu noué sur la poitrine. Marbre anonyme. Collection de lord Roseberry. [Fol. 23

2 Photographies. La seconde reproduit le même buste restauré; le nez et le menton ont été refaits.

Hauteur de la photographie, o m. 277; largeur, o m. 209.

5721. **Marie-Antoinette**, en buste, de face, coiffée d'un diadème recouvert d'un voile transparent qui retombe sur les épaules, avec un lys dans la main gauche. Peinture de forme ovale, par Bouton. On lit en haut : « Marie-Antoinette ‖ Reine de France. » Se trouvait, en 1906, chez le baron de Cosson, à Florence. [Fol. 24

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 240 ; largeur, 0 m. 184.

5722. **Médailles** commémoratives de la **Naissance du Dauphin, le 22 octobre 1781**, par Benjamin Duvivier.

Première médaille : au droit, les profils en regard de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, avec la légende : « Lud. XVI. Fr. et Nav. Rex — Mar. Ant. Austr. Reg. » La signature : « B. Du Vivier F. » se trouve en bas, à gauche. Au revers, un dauphin portant une rame ornée de fleurs de lys. On lit autour : « Asserendi Nova Spes Commercii »; à l'exergue : « Regi de ortu S. S. Delphini ‖ Sex Mercator. Paris. Ordines ‖ Gratulantur ‖ Ausp. ducis de Cossé ‖ Urbis gub. Die IV Nov ‖ MDCCLXXI. »

Diamètre de l'original, 0 m. 061.

Deuxième médaille : au droit, le buste de **Louis XVI**, de profil à droite, avec la légende : « Ludovicus XVI — Franc. et Nav. Rex »; sous le buste, la signature : « Du Vivier F. » Au revers, le buste de **Marie-Antoinette**, de profil à gauche, avec, autour, l'inscription : « Mar. Anton. Austr. Franciae — et Navarr. Regina »; sous le buste, la signature et la date : « Du Vivier 1781. »

Diamètre de l'original, 0 m. 073.

Troisième médaille : au droit, les profils accolés de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, entourés de la légende : « Louis XVI. Roy de France et de Nav. et Mar. Ant. J. J. d'Autriche Reine »; la signature : « Duvivier » est gravée sous le buste du roi. Au revers, autour d'un écusson aux armes, on lit, sur deux lignes : « Mariage de douze filles dotées par les États de Bourgogne ‖ à la naissance de M. le Dauphin 1781. »

Diamètre de l'original, 0 m. 044.

Quatrième médaille : au droit, le buste de **Marie-Antoinette**, de profil à gauche, et la légende : « Maria Ant. Austr. Fr. — et Nav.

Regina »; la signature : « Duvivier » se lit sous le buste. Au revers, composition allégorique expliquée par la légende : « La Bienfaisance ordonne leur Union »; à l'exergue : « Mariage de douze filles de Perpignan ‖ à l'occasion de la naissance ‖ du Dauphin né le 22. oct^bre ‖ 1781. » [Fol. 25

Diamètre de l'original, o m. o4o.

Photographie.

5723. **Dessin pour une médaille**, par Benjamin Duvivier. Il représente, dans une bordure ronde, les profils en regard de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, avec la légende : « Lud. XVI. Fr. et Nav. Rex — Mar. Ant. J. J. Austr. Regina. » Signé en bas, à g. : « B. Duvivier Del. » Au Musée Carnavalet. [Tome 42, fol. 1

Photographie.

Hauteur de la photographie, o m. 222 ; largeur, o m. 214.
Diamètre du dessin, o m. 208.

5724. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche, avec des perles dans la chevelure dont les boucles retombent sur l'épaule. Dessin à la mine de plomb, signé, en bas, à g. : « B. Duvivier. » Se trouvait en 1907 chez le comte de Ribes, à Paris. [Fol. 2

Photographie.

Hauteur de la photographie, o m. 164 ; largeur, o m. 116.

5725. **Médailles** commémoratives de la **Naissance du Dauphin**, par Benjamin Duvivier et Nicolas-Marie Gatteaux.

Première médaille : au droit, les profils accolés de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**; on lit autour : « Ludovico XVI et M. Ant. Austr. Fr. et Nav. Regi et Reginae »; à l'exergue : « Lutetia ». La signature : « Duvivier » se trouve sous le buste du roi. Au revers, composition allégorique portant comme légende : « Solemnia Delphini Natalitia »; à l'exergue : « Rege et Regina Urbem ‖ invisentibus XXI Jan ‖ MDCCLXXXII ». Les lettres : « D. V. » sont gravées sur la plinthe, à g.

Diamètre de l'original, o m. o5o.

La seconde médaille, d'un module plus grand, offre une composition analogue, avec quelques modifications de détail. Au droit,

la légende est légèrement différente : « Ludov. XVI. et Mar. Ant. Austr. [etc.] » et la signature est gravée sur deux lignes : « B. Du ‖ Vivier ».

Diamètre de l'original, o m. 071.

Troisième médaille : au droit, les profils en regard de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, entourés de la légende : « Lud. XVI. Fr. et Nav. Rex — Mar. Ant. Austr. Regin. Franc. » Sous le buste du roi, la signature : « B. Duvivier ». Au revers, la France, assise et tenant dans ses bras le Dauphin : « Felicitas publica ». A l'exergue : « Natales Delphini ‖ die XXII Octobris ‖ MDCCLXXXI ». On remarque, à g., les lettres « D. V. »

Diamètre de l'original, o m. 040.

Quatrième médaille, par N. Gatteaux. La composition du droit et du revers est analogue à la précédente. A l'avers, la légende diffère un peu : « Lud. XVI. Fr. et Nav. Rex — Mar. Ant. Aust. Reg. Fr. »; la signature : « N. Gatteaux. » se lit en bas, au milieu; elle est répétée, au revers, sur la plinthe, à dr. [Fol. 3

Diamètre de l'original, o m. 034.

Photographie.

5726. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à gauche. Médaillon rond en biscuit, conservé au Musée Carnavalet. [Fol. 4

Photographie.

Diamètre du médaillon, non compris la bordure, o m. 054.

5727. **Marie-Antoinette**, en buste, de profil à droite, les cheveux maintenus par un ruban, en forme de camée. Miniature ronde, signée en bas, au milieu : « Sauvage 1792 ». Au musée de Chantilly. [Fol. 5

Photographie.

Diamètre du médaillon, non compris la bordure, o m. 061.

5728. **Tête de Marie-Antoinette**, de trois quarts à droite, les cheveux relevés. Dessin à la sanguine, anonyme, conservé au musée de Montpellier. On lit au bas, à g. : « Portrait de Marie-Antoinette Reine de France. » [Fol. 6

Photographie.

Hauteur de l'original, o m. 455; largeur, o m. 385.

IMPRIMERIE NATIONALE.

5729. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite; toque ornée de trois plumes; corsage décolleté garni d'un nœud de ruban sur la poitrine et de volants de dentelle aux manches; manteau fleurdelysé maintenu sur l'épaule droite. Peinture de Joseph Boze, dont la signature : «boze.» se lit sur le fond, à g. Appartenait en 1906 au pasteur Goulden, à Sedan. [Fol. 7

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 700; largeur, 0 m. 580.

5730. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à droite; cheveux maintenus par plusieurs rangs de perles; corsage décolleté garni d'un double volant de dentelle et d'un nœud de ruban sur la poitrine; collier de perles. Peinture anonyme, de forme ovale. Se trouvait en 1906 chez le comte de Sabran, à Paris. [Fol. 8

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 254; largeur, 0 m. 192.

5731. **Marie-Antoinette** jouant du clavecin, à mi-jambes, assise, de trois quarts à gauche, le visage de face. Peinture anonyme, conservée au musée de Palerme. [Fol. 9

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 259; largeur, 0 m. 196.

5732. **Marie-Antoinette** en 1790. Buste de trois quarts à gauche; le visage seul est terminé, la coiffure et le buste ne sont qu'esquissés. Pastel ovale, inachevé, par P. Kucharsky. Il provient de la collection du duc des Cars, à Paris, et figura en 1894 à l'*Exposition de Marie-Antoinette et son temps*. [Fol. 10

Photographie Braun (1907).

Hauteur de l'original, 0 m. 760; largeur, 0 m. 630.

5733. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, couronnée de laurier. Miniature ovale, anonyme. Elle se trouvait en 1906 chez Mme la comtesse de Sèze, à Paris. [Fol. 11

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 118; largeur, 0 m. 090.

5734. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche, avec une toque ornée d'une plume noire et un fichu noué sur la

poitrine. Peinture, par Kucharsky. Elle appartenait en 1906 au marquis de Lubersac, à Paris. [Fol. 12

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 205; largeur, 0 m. 155.

5735. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche; cheveux bouclés maintenus par un double rang de perles; corsage décolleté garni d'un volant de dentelle; collier de perles. Pastel, par Kucharsky. Il faisait, en 1906, partie de la collection de Mme la princesse de Poix, à Paris. [Fol. 13

Photographie.

Hauteur de l'original, 0 m. 520; largeur, 0 m. 440.

5736. **Marie-Antoinette**, en buste, de trois quarts à gauche; chapeau recouvert d'un voile retombant par derrière; corsage décolleté garni d'un volant de dentelle; collier de perles. Peinture française du XVIIIe siècle. Elle appartenait en 1906 au prince de Béarn. [Fol. 14

Photographie Braun (1907).

Hauteur de l'original, 0 m. 200; largeur, 0 m. 150.

5737. **La Dernière entrevue de Louis XVI avec sa famille. Marie-Antoinette**, éplorée, se trouve au fond, debout, entre le roi et son confesseur, l'abbé Edgeworth de Firmont. Peinture de Charles Benazech, que M. le baron de Vinck vient d'offrir au musée de Versailles. [Fol. 15

Photographie. Voir ci-dessus (n°s 5122-5130) la série des estampes qui ont été gravées d'après ce tableau.

Hauteur de l'original, 0 m. 420; largeur, 0 m. 560.

5738. **Marie-Antoinette au Temple.** La reine est en buste, de trois quarts à gauche, en costume de veuve; elle se détache sur un fond qui simule une muraille. Peinture de P. Kucharsky, faisant partie de la galerie du prince d'Arenberg, à Bruxelles. Elle figura à l'Exposition de l'Art français au XVIIIe siècle organisée à Berlin en 1910. [Fol. 16

Photographie. Les estampes exécutées d'après ce tableau sont décrites sous les n°s 540 (voir la note jointe à ce numéro), 541 et 542.

Hauteur de la photographie, 0 m. 226; largeur, 0 m. 186.

5739. **Marie-Antoinette au Temple.** Copie du précédent tableau conservée au musée de Versailles. Elle diffère de l'original par la suppression de l'épingle qui ferme le fichu. [Fol. 17

Photographie Braun (1904).

Hauteur de la photographie, 0 m. 237; largeur, 0 m. 184.

5740. **Marie-Antoinette au Temple.** Aquarelle exécutée d'après le tableau de Kucharsky décrit ci-dessus au n° 5738; l'épingle fermant le fichu n'y figure pas. Se trouvait en 1906 chez M. Carron de la Carrière, à Rennes. [Fol. 18

Photographie. Serait-ce la copie du tableau de Kucharsky que possédait l'abbé Carron et qui a servi de modèle à l'estampe de Prieur décrite sous le n° 541 du présent catalogue?

Hauteur de la photographie, 0 m. 206; largeur, 0 m. 146.

5741. **Marie-Antoinette au Temple.** Autre copie, en sens inverse, du tableau de Kucharsky décrit au n° 5738 ci-dessus. Au Musée Carnavalet. [Fol. 19

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 263; largeur 0 m. 188.

5742. **Marie-Antoinette au Temple.** En buste, de trois quarts à droite, en costume de veuve; on aperçoit en haut, à dr., une fenêtre grillée par où pénètre la lumière. Pastel, par Kucharsky. On a reproduit également une double inscription manuscrite qui accompagne ce tableau : « ce portrait de Marie Antoinette Reine de France ‖ a été peint par koharski, qui se trouvant de service ‖ comme garde national au Temple après la mort de Louis XVI, parvint chaque fois à y voir la ‖ reine. il avait déjà peint cette princesse en ‖ 1780. Il traça ce dessin et jusqu'aux moindres ‖ détails de ses vêtements de deuil. » La seconde inscription, dont le texte est à peu près identique, est à demi effacée. Appartenait en 1906 à M. Dubois de Chefdebien, à Paris. [Fol. 20

Deux photographies. La singulière orthographe donnée au nom de Kucharsky dans cette annotation anonyme rappelle la prononciation de la reine, qui se trouve ainsi consignée dans le *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, 1re série, n° 30, p. 117 : « Suite de l'interrogatoire de Marie-Antoinette d'Autriche, ci-devant reine de France. — D. Depuis votre détention, ne vous êtes-vous pas fait peindre? — R. Oui, je l'ai été au pastel. — D. Ne vous êtes-vous pas enfermée avec le peintre et ne vous êtes-vous pas servie de ce prétexte pour

recevoir des nouvelles? — R. Non. — D. Comment nommez-vous ce peintre? — R. C'est *Coestier*, peintre polonais établi depuis plus de vingt ans à Paris. — D. Où demeure-t-il? — R. Rue du Coq-Saint-Honoré.» Prononcé à la tchèque le nom de Kucharsky ou Kocharsky donne *Koerskéé*. Le sténographe du *Bulletin*, en le transcrivant, en a fait *Coestier*, ce qui a fait admettre l'existence d'un artiste de ce nom. Tout ce passage de l'interrogatoire de Marie-Antoinette a déjà été reproduit dans *La vraie Marie-Antoinette*, de M. de Lescure, qui ne l'a pas compris : au lieu d'identifier le *Coestier* dont il y est question avec notre Kucharsky, il tend d'abord à le confondre avec Vestier (p. 162 n.). Puis croyant perdu le tableau de *Coestier*, il s'en désole avec quelque grandeur. Il adresse un «appel sacré» au «possesseur oublieux de ses devoirs et de nos vœux. Quand il s'agit d'une image nationale, le possesseur n'est qu'un dépositaire». Or, le portrait de Marie-Antoinette qui sert de frontispice à l'ouvrage de M. de Lescure n'est autre chose qu'une reproduction du tableau dont il déplore la perte avec tant d'éloquence. Ce portrait est en effet «gravé par Adrien Nargeot, d'après un dessin tiré du Cabinet de l'abbé Caron et la Gravure de Prieur». Le dessin du Cabinet de l'abbé Carron, d'après lequel Prieur a exécuté sa gravure, est précisément une des copies connues du tableau de Kucharsky (cf. ci-dessus les nos 540 et 541). En réponse à l'envoi d'une épreuve avant la lettre du portrait de Marie-Antoinette placé en tête de son ouvrage, M. de Lescure recevait de M. Feuillet de Conches, un iconographe distingué, la curieuse lettre suivante : «Je vous remercie de votre présent. Le portrait est fort agréablement gravé. C'est un portrait idéalisé par *Coatkis*, dont l'original est à Frohsdorff. Il est bien évident que la Reine n'a jamais posé à la Conciergerie, où on ne laissait entrer personne. La Reine marchant au supplice, peinture de Delaroche, a été exécutée sur une miniature que j'avais prêtée à ce peintre, et qui est, je le présume, d'après la date, la dernière effigie pour laquelle elle ait posé.» A quoi M. de Lescure réplique : «...le portrait que nous donnons n'est point celui de Coatkis, dont nous ignorions le nom et dont l'œuvre n'aurait de prix à nos yeux que si elle était ce portrait introuvable de *Coestier*, mentionné dans l'interrogatoire de la Reine, ce que nous ne pensons pas.» (p. 162 n.)

Hauteur de la photographie du portrait, 0 m. 271; largeur, 0 m. 212.
Hauteur de la photographie de l'inscription, 0 m. 189; largeur, 0 m. 214.

5743. **Marie-Antoinette au Temple.** En buste, de trois quarts à gauche. Dessin de Girodet, d'après Kucharsky. Il se trouvait en 1906 chez M. Rossigneux, à Paris. [Fol. 21

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 200; largeur, 0 m. 163.

5744. **Marie-Antoinette au Temple.** En pied, assise, de trois quarts à gauche, devant une table sur laquelle est posé un livre ouvert; elle porte des vêtements de deuil et tient un mouchoir sur ses genoux; on aperçoit au fond, à g., la tête de son lit; à dr.,

par une fenêtre, un municipal la surveille. Peinture anonyme, qui appartenait en 1906 à Mme la princesse de Lucinge-Faucigny. [Fol. 22

Photographie.

Hauteur de la photographie, 0 m. 270; largeur, 0 m. 205.

5745. Deux reproductions, de profil à droite et de face, d'une tête en cire de Marie-Antoinette après son exécution. Cette tête se trouvait au Musée Tussaud à Londres, en 1906. [Fol. 23

Photographies, communiquées par Mme Tussaud, avec réserve du droit de reproduction.

Hauteur de chaque photographie, 0 m. 205; largeur, 0 m. 154.

5746. Sept médailles commémoratives de la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Première médaille : au droit, le buste de Marie-Antoinette, de profil à gauche, avec la légende : « Maria (*sic*) Antoinette reine de France. » Au revers, figure allégorique tenant d'une main un flambeau, de l'autre une hache, et foulant aux pieds des fleurs de lys; on lit autour : « Seconde victime d'un peuple — régicide »; à l'exergue : « Le XVI Octob. ‖ MDCCXCIII. »

Diamètre de l'original, 0 m. 029.

Deuxième médaille : au droit, les bustes accolés de Louis XVI et de Marie-Antoinette, de profil à gauche, accompagnés de la légende : « Ludwig d. 16 Kœnig v. Frankreich M. Antonia Kœnigin »; au-dessous : « Maertÿrer durch ‖ Ungeheüer ihres ‖ Volks. » Au revers, scène de l'exécution, avec l'inscription : « Schaudern und Abscheu erregende That »; à l'exergue : « D. 21 Januar. ‖ D. 16 Octob. ‖ 1793. » La bordure du droit et du revers est constituée par un rang de perles.

Diamètre de l'original, 0 m. 032.

Troisième médaille : au droit, le buste de Marie-Antoinette, de profil à droite, avec, autour, la légende : « Marie-Antoinette reine de France »; au-dessous, les initiales du graveur : « W. M. » Le revers est occupé par l'inscription suivante : « Immolée ‖ par les factieux ‖ le 16. Oct. 1793. ‖ — Pleurés et ‖ vengés là! »

Diamètre de l'original, 0 m. 037.

Quatrième médaille : au droit, les bustes accolés de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, de profil à droite, avec la légende : « Lud. XVI D : G. Fr. et Nav. Rex. Mar. Ant. Austr. Reg. » et, au-dessous, les mots : « Fati iniqui. » Les initiales du graveur : « C H K » se trouvent sur la tranche du buste du roi. Au revers, l'**exécution de Louis XVI**; on lit autour : « Crinemque Rorantes Sanguineum Populis Ululârunt Tristia Galli »; à l'exergue : « XXI Januarius ‖ anno MDCCXCIII ».

Diamètre de l'original, o m. 049.

Cinquième médaille : au droit, le buste de **Marie-Antoinette**, de profil à gauche, accompagné de l'inscription : « Maria Anton. Austr. — Fr. et Nav. Regina »; au-dessous : « Nat. 2 Nov. 1755. Nup. 16 Mai 1770. Cor. 11 Jun. 1775 ». Au revers : **Marie-Antoinette arrivant, dans la charrette, sur le lieu de l'exécution.** La scène est désignée par la légende : « Altera venit victima. » A l'exergue, la date : « XVI Oct. ‖ 1793. »

Diamètre de l'original, o m. 047.

Sixième médaille : au droit, le profil de **Marie-Antoinette**, entouré de l'inscription suivante, gravée sur deux lignes : « Marie Antoinette — Reine de France ‖ Déca^ée à Paris — le 16 Oct. 1793 ». Au revers, prêtresse antique offrant un sacrifice, avec la légende : « Victimes des infâmes Révolutionnaires »; à l'exergue : « 1793 ».

Diamètre de l'original, o m. 032.

Septième médaille : le droit est identique à celui de la quatrième médaille; au revers, les **Adieux de Louis XVI à sa famille**, avec, au-dessus, la légende : « An est dolor par dolori nostro »; à l'exergue, sur quatre lignes : « Natus XVIII Aug. MDCCLIV ‖ Succ. 10 May. MDCCLXXIV ‖ Decoll. XXI Jan. ‖ MDCCXCIII. » La signature se trouve sur la plinthe, à dr. [Fol. 24

Diamètre de l'original, o m. 047.

Photographie.

5747. Sept **médailles commémoratives de la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette.**

Première médaille : au droit, le buste de **Marie-Antoinette**, de profil à gauche, avec la légende : « Marie Antoinette — Reine

de France »; sous le buste, la signature : « Loos ». Au revers, une figure allégorique représentant la Justice; autour : « J'accuse — Je Juge — J'extermine »; à l'exergue : « Le XVI Octobre ‖ MDCCXCIII ».

Diamètre de l'original, o m. o3o.

Deuxième médaille : au droit, les bustes accolés de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, de profil à droite, avec l'inscription : « Louis XVI. et M. Antoinette. Roi. et Reine. de F^e »; au-dessous, la signature : « W. M. F ». Au revers, la **Dernière entrevue**, « The Last Interview », **de Louis XVI avec sa famille**; à l'exergue : « Jan. 20. 1793 ».

Diamètre de l'original, o m. o36.

Troisième médaille : au droit, la tête de **Marie-Antoinette**, de profil à gauche, entourée de la légende : « Maria Antonia Frankreichs unglücklichste Kœnigin. » La signature : « Stierle » est gravée sous le buste. Au revers, une Pleureuse accoudée sur une urne, au pied de laquelle gisent l'épée, la couronne et les armes de la royauté, brisées; on lit autour : « Weh! Jede Thraene wird ein Fluch den Enkeln! »; à l'exergue : « Der Wolkswuth ‖ Geoffert D. 16 Oct. ‖ 1793 ».

Diamètre de l'original, o m. o35.

Quatrième médaille : le droit offre, au-dessus d'un sceptre et d'un lys brisés, les profils accolés de **Louis XVI**, de **Marie-Antoinette** et du **Dauphin**, désignés par la légende : « Lud. XVI. Rex. Lud. XVII. Rex. Maria Anto. Reg. Gall. » Au revers, composition allégorique représentant une figure de femme ailée assise sur un tombeau, au pied duquel fume un encensoir; au-dessus, trois étoiles surmontées des mots : « Clarior superne ». La signature est à l'exergue : « F. H Krüger senior ‖ Fec. »

Diamètre de l'original, o m. o47.

Cinquième médaille : au droit, le buste de **Marie-Antoinette**, de profil à gauche : « Maria. Antonia. Austriaca. »; sous le buste, la signature : « Haldenbach ». Le revers est occupé par l'inscription suivante : « Perdu‖ellium ‖ Furoris ‖ Victima ‖ XVI. Octobris ‖ MDCCXCIII. », avec, à dr., un arbre, dont on n'aperçoit que le tronc et une branche qui recouvre l'inscription.

Diamètre de l'original, o m. o46.

Sixième médaille : au droit, les têtes accolées de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, avec la légende : « Louis. XVI et M. Antoinette. Roi et Reine de France. » Au revers, l'inscription suivante : « Mur[d] by ‖ the factiou ‖ Louis [XVI] Jan. 21 ‖ M. Antoinette ‖ Oct. 16. ‖ 1793. »

Diamètre de l'original, 0 m. 028.

Septième médaille : au droit, les bustes accolés de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette** entourés de la légende : « Lud. XVI D. XXI Jan. 17—93 Mar. Ant. D. XVI Oct. » Au revers, une figure allégorique parmi les attributs de la royauté brisés à terre, avec, à g., un glaive surmonté du bonnet rouge. En haut, sur deux lignes, l'inscription suivante : « Der Unsterblichkeit kronen ‖ Raubt kein Wurthendes Volck. » [Fol. 25

Diamètre de l'original, 0 m. 042.

Photographie.

CHAPITRE XLVI

PHILIPPE-ÉGALITÉ

(13 AVRIL 1747 - 9 NOVEMBRE 1793)

SOMMAIRE DU CHAPITRE XLVI.

N°s 5748 à 5775. — Portraits de **Philippe-Égalité** et de la **famille d'Orléans.**

N°s 5776 à 5782. — **Popularité du duc d'Orléans.**

N°s 5783 à 5795. — **Estampes en l'honneur du duc d'Orléans** et **Satires** dirigées contre lui.

N°s 5796 à 5799. — **Arrestation** et **Exécution de Philippe-Égalité.**

XIV

EXPÉRIENCE DE LA MACHINE AÉROSTATIQUE DE MM. ROBERT

À LAQUELLE PRIT PART PHILIPPE ÉGALITÉ

ALORS DUC DE CHARTRES

15 JUILLET 1784

EAU-FORTE COLORIÉE PUBLIÉE PAR LES CAMPION

N° 5776

Noms des Voyageurs Aëriens,

Mrs le Duc de Chartres, Mr Colin et Mr Robert frere.

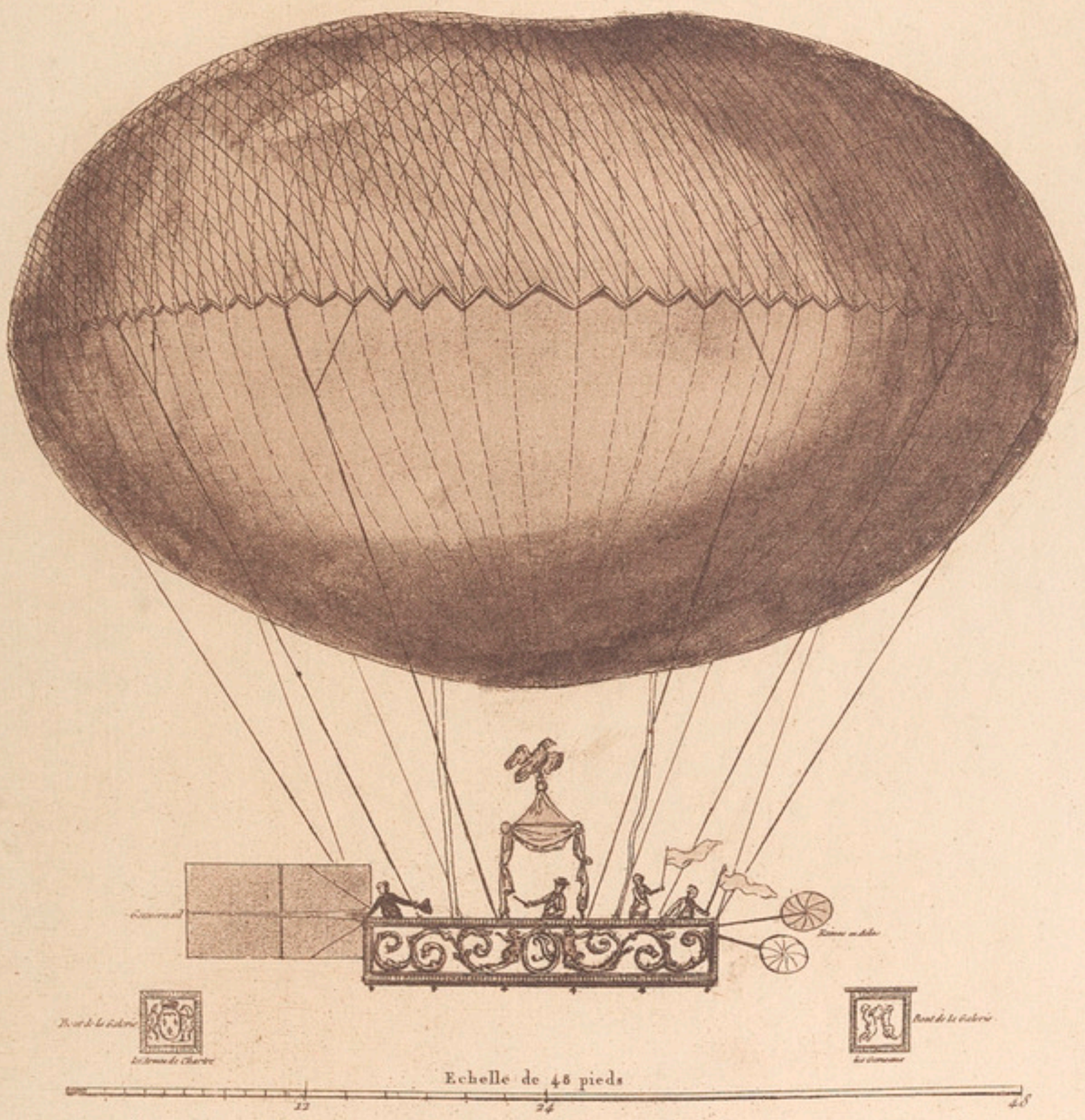

EXPÉRIENCE DE LA MACHINE AËROSTATIQUE DE M. ROBERT,

faite à St. Cloud le 15 Juillet 1784;

Ce Balon qui a 52 pieds de longueur sur 32 de diametre et dont la construction a pour objet l'application des moyens d'ascension et de descente a volonté; fut enlevé en presence de la Famille Royale et fut applaudi universelement. Sa hauteur ne peut être estimée des spectateurs aux yeux des quels il fut invisible en 3 minutes; Il a tenu l'air environ ½ d'heur. Sa descente se fit très rapidement près l'Etang de la Garenne, dans le Parc de Meuden.

A Paris chez le Sieur Lacombe, Libraire, rue St. Jacques a la Ville de Rouen

BIBLIOTHEQUE NATIONALE R.F.

CHAPITRE XLVI.

PHILIPPE-ÉGALITÉ.

(13 AVRIL-9 NOVEMBRE 1793.)

5748. **Portrait de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans.** En buste, de trois quarts à droite, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement. On lit sur la tablette inférieure, de part et d'autre d'un écusson aux armes : «Louis- — Philippe ‖ Duc — d'Orléans ‖ Né à Versailles — le 12 mai 1725». Sous le tr. c., à g. : «De l'Orme Pinx»; à dr. : «Le Beau Sculp. 1775.» Au-dessous : «Dédié et présenté a son Altesse Sérénis. ‖ Monseigneur Le Duc de Chartres ‖ Par son très soumis serviteur Le Beau ‖ Graveur de Son Altesse». En bas, à g., l'adresse, sur trois lignes : «Chéz Bligny Lancier du Roi, décorré par leurs Majestés Impérialle de ‖ Vienne de Trois médailles D'or de leurs portraits en reconnoissance des ‖ gravurs (*sic*) de leurs Majestés — Cour du Manège au Thuillerie»; au milieu : «Avec privilege du Roi»; à dr. : «Beaublé Scripsit». [Tome 43, fol. 1

Gravure au burin, par Pierre-Adrien Le Beau. En voir au Cabinet des Estampes, série N2, une épreuve avec une adresse différente : «a Paris chez l'auteur, rue du Fouarre Maison de Me Boivin.»

Hauteur, 0 m. 311; largeur, 0 m. 233.

5749. «**Louis-Philippe**, — **Duc d'Orléans** ‖ premier Prince — du Sang ‖ Né le 12. — Mai 1725.» En buste, de trois quarts à gauche, coiffé d'un tricorne, dans une bordure ovale tronquée. Sous le tr. c., à g., gravé à la pointe : «R. Brookshaw fecit». Au bas, l'adresse : «A Paris chez Brookshaw [*ce qui suit à demi effacé*] et Haines, rue de Tournon, — vis-à-vis l'Hôtel de Nivernois chez le Bourrelier». Au centre de la légende, vignette aux armes du duc d'Orléans. [Fol. 2

Gravure en manière noire, par Richard Brookshaw; la vignette est gravée à l'eau-forte. La collection Hennin en contient une épreuve avant toute lettre (t. CXVI, fol. 38).

Hauteur, o m. 247; largeur, o m. 229.

5750. « **Un bon Prince est aimé jusque dans ses enfans.** » Estampe représentant, dans trois médaillons enguirlandés de fleurs et soutenus par des amours, les portraits de **Louis-Philippe, duc d'Orléans** (1725-1785), de **Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres** (depuis **Égalité**) et de **Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse de Chartres** (depuis **d'Orléans**). Sous le double tr. c., à dr. : « M^ie An^e Croisier Sculp. » [Fol. 2

Gravure à l'eau-forte, par Marie-Anne Croisier. Cette estampe, par erreur, s'est autrefois vendue comme portraits de Louis XV, Louis XVI et Marie-Antoinette.

Hauteur, o m. 153; largeur, o m. 098.

5751. **Le Duc de Chartres, son épouse et ses enfants.** A dr., le duc, son chapeau à la main, s'incline devant la duchesse assise sur un canapé et tenant sur ses genoux le duc de Montpensier, encore au maillot; près d'elle, le duc de Valois, âgé de trois ans, lève une de ses mains vers son père; un petit chien accourt au-devant du duc. Sous le tr. c., à g. : « Peint par C. Le Peintre peintre de S. A. S. Mgr Le Duc de Chartres en 1776. »; à dr. : « Gravé par A. de St Aubin et H. Helman 1779. » Dans la marge inférieure, de part et d'autre d'un cartouche aux armes du duc et de la duchesse, on lit : « Présenté à leurs Altesses — Sérénissimes Monseigneur ‖ le Duc de Chartres et Madame — la Duchesse de Chartres ‖ Par leurs très Humbles et très Obéissants ‖ Serviteurs ‖ A. de St Aubin et H. Helman. » Sous la dédicace, à g. : « le Tableau Original appartient à Madame ‖ la Duchesse de Chartres. » Au bas, l'adresse : « Se trouve à Paris chés A. de St Aubin Graveur du Roi et de sa Bibliotheque, rue des Mathurins St Jacques et à la Bibliotheque du Roi — et chés H. Helman Graveur de Mgr le Duc de Chartres, rue St Honoré vis-à-vis l'Hôtel de Noailles. » Sous le cartouche : « A. P. D. R. » [Fol. 3

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Augustin de Saint-Aubin et Isidore-Stanislas Helman, d'après Charles Lepeintre. 5e état décrit par Bocher, n° 277, p. 101-102. En voir des épreuves du 3e et du 4e état au Cabinet des Estampes, dans l'œuvre de Saint-Aubin, tome III, Ef 34. Charles Lepeintre, né en 1735, mort en 1802 ou 1803, était élève de Pierre. Il fut reçu membre

de l'Académie de Saint-Luc, le 3 juin 1775. C'est en qualité de peintre du duc de Chartres qu'il exécuta le tableau de famille reproduit par Augustin de Saint-Aubin. Il en existe une copie, par Cibot, conservée au musée de Versailles (cf. Gaston Brière, *Documents sur Charles Lepeintre, de l'Académie de Saint-Luc, et sur ses descendants*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de l'Art français*, 1920, p. 137). Des renseignements obligeamment communiqués par notre collègue, M. Vallery-Radot, nous ont permis d'identifier le tableau qui orne la pièce où est réunie la famille du duc de Chartres. C'est la *Fuite de Jacob*, de Pietro Berrettini, dit Pietre de Cortone. Ce tableau faisait partie de la galerie du Palais-Royal. Il est reproduit dans le premier volume de la *Galerie du Palais Royal gravée d'après les Tableaux des différentes écoles qui la composent*..., par J. Couché. Paris, 1786, 3 vol. in-fol. (Est., Aa 37).

Hauteur, o m. 432; largeur, o m. 357.

5752. « **Louise Marie ‖ Adelaide — de Bourbon ‖ Penthievre — Duchesse ‖ de — Chartres** ‖ Née le 13 mars 1753 — Mariée le 5 avril 1769 ». En buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement et reposant sur un soubassement orné d'une tablette, où l'on voit, au centre de la légende reproduite ci-dessus, un cartouche aux armes de la duchesse. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Le Clere »; à dr. : « Grave par Le Beau Graveur de Mgr le Duc de Chartres ». Au-dessous, l'adresse : « Æparis chés Enauts et Rapilly, rue St Jacques à la Ville de Coutances A. P. D. R. » En haut, à dr., le n° « 30 ». [Fol. 3

Gravure au burin, par Pierre-Adrien Le Beau.

Hauteur, o m. 154; largeur, o m. 102.

5753. « **Louis Philippe — d'Orléans ‖ Duc de — Chartres** », en buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon ovale reposant sur un socle, où se lit, de chaque côté d'un cartouche aux armes, la légende reproduite ci-dessus; le tout sur un fond rectangulaire. Sous le tr. c., à dr. : « Dessiné et Gravé par Chevillet. » Au bas, l'adresse : « a Paris chez l'Auteur rue des Maçons. Maison de Mr Levasseur. » [Fol. 4

Gravure au burin, par Juste Chevillet.

Hauteur, o m. 268; largeur, o m. 183.

5754. « **His Serene Highness the ‖ Duke de Chartres.** » En buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon rond, surmonté d'un petit masque et reposant sur un socle qui porte à sa base la légende ci-dessus; le tout dans un encadrement rectangulaire. Dans la

marge inférieure, centrée d'un cartouche aux armes : « Publish'd July 1. 1783, by I. Fielding, Pater noster Row — I. Sewell, Cornhill, & I. Debrett, Picadilly. » [Fol. 4

Gravure au burin, publiée par John Fielding, graveur anglais, né en 1758, mort après 1790.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 088.

5755. **Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans**, en buste, de trois quarts à droite, avec un gilet rayé à larges revers, dans une bordure ovale cantonnée à sa base d'attributs militaires et reposant sur une tablette, où on lit, de part et d'autre d'un cartouche aux armes : « Dédié et Présenté — à S. A. Sérénissime ‖ Monseigneur le — Duc de Chartres ‖ Par son très humble et très obeissant serviteur Robineau. » Sous le tr. c., à g. : « Peint par Robineau en 1784. »; à dr. : « Gravé par Martin en 1785. » [Fol. 5

Gravure au burin, par Martin, d'après Robineau, peintre et graveur.

Hauteur, 0 m. 244; largeur, 0 m. 171.

5756. « **Louis — Philippe ‖ Joseph Duc — de Chartres** ‖ Né le 18 — Avril 1747 ». En buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale reposant sur un soubassement orné d'une tablette, où on lit, de chaque côté d'un écusson aux armes, la légende reproduite ci-dessus; le tout sur un fond rectangulaire. Sous le tr. c., à dr. : « Gravé par Hubert ». Dans la marge inférieure : « Tiré du Cabinet de Mgr le Duc de Chartres. ‖ A Paris chés Esnauts et Rapilly rue S. Jacques a la Ville de Coutances. A. P. D. R. » [Fol. 5

Gravure au burin, par François Hubert. En voir au Cabinet des Estampes (Portraits, N2) une épreuve avant la lettre; une autre épreuve porte, au lieu de l'adresse, le quatrain suivant :

Ce prince généreux, en protégeant les Arts,
Surtout un Art qui peut donner à la Patrie,
Des Condés, des Sullis, des Catons, des Césars,
N'en fait-il pas assez pour illustrer sa vie?

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 102.

5757. **Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans**, en pied, de trois quarts à droite, en costume dit « à la Henri IV », dans une triple bordure rectangulaire. Sous le tr. c., à g. : « R. Cosway R. A. pinxt »; à dr. : « G. Hadfield Sculpt. » On lit à l'intérieur de la bordure : « His most Serene Highness Louis Philipp Joseph Duke of Orleans. » Au-dessous : « Rdus Cosway R. A. et

Primarius Pictor Serenissimi Walliae Principis delin : et Excu[t]. » Au bas, sous la bordure : « Publish'd as the Act directs 1788. by R. Cosway. » [Fol. 6

Gravure au pointillé, tirée en sanguine, par G. Hadfield, d'après Richard Cosway. Une épreuve en noir figure dans la collection des portraits du Cabinet des Estampes, série N2. Le costume « à la Henri IV » fut de mode aux fêtes de la cour dans les premières années du règne de Louis XVI. On lit en effet dans les *Mémoires* du comte de Ségur : « . . . Le premier combat qui se livra entre les vieux et les jeunes courtisans, fut une tentative de notre part, faite dans le dessein de reprendre l'usage des habillements, des coutumes et des jeux de la cour de François Ier, de Henri II, de Henri III et de Henri IV. Bientôt nous fîmes adopter ces idées par les frères du roi, Monsieur et M. le comte d'Artois, qui favorisèrent nos projets avec autant d'ardeur que d'activité. Nous eûmes d'abord un brillant succès : peu s'en fallut qu'il ne fût complet et que la révolution des modes ne devînt totale... Cette faveur passagère et cet essai d'innovation avaient commencé très gaîment par des ballets et par des quadrilles... Les costumes divers que nous prenions nous paraissaient aussi gracieux, aussi nobles et pittoresques, que l'habillement français moderne nous semblait ridicule. Nous recherchâmes celui de tous qui convenait le mieux à une cour chevaleresque, galante et belliqueuse. Les princes choisirent celui d'Henri IV, et après l'avoir porté dans quelques quadrilles qui furent fort applaudis, nous obtînmes une décision qui obligeait tous les hommes invités au bal de la reine à se revêtir de cet ancien costume. » (*Mémoires, ou Souvenirs et anecdotes*, par M. le comte de Ségur, . . . 2e édition. Paris, Eymery, 1825, 3 vol. in-8°, p. 43-44 du tome premier.) [Renseignements communiqués par M. Vallery-Radot.] On sait que, dans l'enthousiasme provoqué par le nouveau règne, les contemporains de Louis XVI établissaient communément un parallèle entre le jeune roi et son aïeul Henri IV. Une main inconnue avait même écrit sur le piédestal de la statue du Pont-Neuf le mot : *Resurrexit*. Beaucoup d'estampes de l'époque sont restées les témoins de cet état de l'opinion publique (voir ci-dessus les nos 458-471). On s'explique aisément la préférence accordée par les courtisans au costume Henri IV. Il semble d'ailleurs que l'exemple soit venu de Louis XVI, qui porta lui-même ce costume à un bal de nuit donné à Versailles dans la petite salle de spectacle (aujourd'hui détruite), le 23 janvier 1775. « Le roi ouvrit le bal : il était habillé dans l'habillement français en usage du temps d'Henri IV. » (Lettre de Mercy-Argenteau à Marie-Thérèse, 20 février 1775.)

Hauteur, 0 m. 303; largeur, 0 m. 201.

5758. « **Filippo duca d'Orleans** », en buste, de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite, dans un rond entouré d'un double filet sous lequel on lit : « Sardi s. » Au bas : « Pubblicato in Venezia a spese di Catterin Aglietti e Comp. » [Fol. 6

Gravure au pointillé en couleurs.

Diamètre, 0 m. 068.

IMPRIMERIE NATIONALE.

5759. « Louis Phil. Joseph — Duc d'Orléans. ‖ Député de — Crepy en Valois. ‖ Né le — 13 Avril 1747. » En buste, de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite, dans l'encadrement ordinaire des portraits en deux tons de la collection Le Vachez. Signé sous la tablette, à dr. : « A. Sergent sculp. » Sous le tr. c., au milieu : « A. Sergent Excudit. » Au-dessous : « Collection Générale des Portraits de MM. les Députés des trois Ordres ‖ assemblés à Versailles en 1789. ‖ A. P. D. R. »; à g. : « Chez Sergent rue Mauconseil ‖ N° 62. »; à dr. : « A Paris chez le Vachez Md d'Estampes sous ‖ les Colonnades du Palais Royal N° 258. ‖ Et chez le même, à Versailles, rue des Chantiers, N° 14. » Repérages dans les marges. [Fol. 7

Gravure à l'aquatinte, le portrait en noir, l'encadrement en bistre, par Antoine-François Sergent, dit Sergent-Marceau. Sur la collection de portraits parue chez Le Vachez, voir la notice en tête du n° 2134 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 202; largeur, 0 m. 159.

5760. **Le même portrait**, en noir, dans l'encadrement différent (à l'eau-forte) de la série ordinaire des portraits de Le Vachez. [Fol. 7

Hauteur, 0 m. 199; largeur, 0 m. 157.

5761. « Mgr le duc d'Orléans », en buste, de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite, dans un médaillon ovale enguirlandé de laurier à sa partie supérieure et fixé à un soubassement imitant le marbre. A la base du soubassement est gravé un bas-relief allégorique, dont le sens est expliqué par la légende suivante : « La Bienfaisance, sous la figure de Minerve, tend une main secourable à l'Indigence, et la couvre d'une Egide ‖ aux Armes d'Orléans : près d'elle des enfans répandent l'abondance et la consolation : plus loin le Génie du ‖ Patriotisme médite des projets pour le bonheur et la félicité publique. » Sous le tr. c., à g. : « Dessiné et gravé par De Bucourt Peintre du Roi »; à dr., à la pointe : « 1789 ». Au bas, l'adresse : « A Paris, chez l'Auteur, Cour du Louvre, la 5e porte à gauche par la Colonnade, au 1er. » [Fol. 8

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs, par Louis-Philibert Debucourt. Épreuve du deuxième état [Fen. 20]. On connaît le beau portrait du duc d'Orléans, en uniforme de colonel de hussards, exécuté par Reynolds en 1786, lors du premier séjour du prince en Angleterre. Ce tableau, dont il existe une réplique au musée de Chantilly, a été gravé en manière noire par

John Raphael Smith (Est., Ec 106). C'est le type dont se sont inspirés Debucourt et les auteurs des estampes décrites ci-après sous les nos 5762-5768.

Hauteur, 0 m. 206; largeur, 0 m. 147.

5762. «**L. P. J. duc d'Orléans**», en buste, de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite, dans l'encadrement à cage ordinaire des portraits de la collection Vérité-Bergny. Type de Reynolds. Sur la tablette, au-dessous du titre reproduit ci-dessus, quatre vers :

Plus grand par ses vertus que par son rang suprême,
Sa gloire est dans les yeux du citoyen qu'il aime :
Et mille infortunés arrachés au trépas,
Enchaînent le bonheur qui marche sur ses pas.

Par le Cher P. DE BERAINVILLE.

Sous le tr. c., à dr., au pointillé : «verité sculps.» Au bas, l'adresse : «A Paris, chez Me Bergny Mde d Estampes de S. A. S. la Princesse Lamballe Rue du Coq S. Honoré.» [Fol. 8

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs. Sur la collection Vérité-Bergny, dont ce portrait fait partie, voir ci-dessus le n° 435.

Hauteur, 0 m. 157; largeur, 0 m. 092.

5763. «**Louis Philippe Josephe duc d'Orléans**, né le 13 avril 1747.» En buste, de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite, dans un rond. Type de Reynolds. Au-dessous : «Chez Le Vachez, au Palais-Royal N° 258. Avec Priv. du Roi.» [Fol. 9

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs.

Diamètre, 0 m. 046.

5764. «**Louis Philippe Joseph ci-devant duc d'Orléans**, ‖ né à St Cloud le 13 avril 1747. ‖ Jugé le 6 Novembre 1793.» En buste, de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite, dans une bordure ronde. Type de Reynolds. Sous le tr. circulaire, à dr. : «Levachez sculp.» Au-dessous, un bas-relief signé : «Duplessi-Bertaux inv. & del. — *l'An 7 de la Rép. — Duplessi-Bertaux aqua forti.» L'astérisque renvoie en bas au titre du bas-relief : «***Le peuple fait descendre le ci-devt Duc d'Orléans de sa voiture, pour saluer la statue d'Henri IV.**» Suit, au-dessous du titre reproduit en tête de notre notice, un commentaire de 19 lignes, en quatre alinéas, commençant par ces mots : «A une assés grande distance du trône se faisoit remarquer le Duc d'Orléans...» Le tout dans un encadrement rectangulaire. [Fol. 9

Le portrait gravé à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement au burin. Portrait détaché des *Tableaux historiques de la Révolution française* (voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453).

Hauteur, o m. 360; largeur, o m. 224.

5765. « **Je suis Citoyen** ». Portrait de **Philippe Egalité**, en pied, de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite, en habit et culotte rouge, avec le cordon bleu, le tricorne sous le bras gauche. [Fol. 10 •

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Type de Reynolds.

Hauteur, o m. 175; largeur, o m. 116.

5766. « **L. P. J. Duca d'Orléans ‖ Denominato Uguaglianza** ». Buste de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite, dans un médaillon ovale suspendu par un nœud de ruban. [Fol. 10

Gravure au burin, anonyme. Type de Reynolds.

Hauteur prise du témoin, o m. 149; largeur, o m. 101.

5767. « **De Hertog van Orléans.** » Buste de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, en haut, à droite et à gauche, et accompagnée d'une tablette inférieure portant le nom; le tout sur un fond rectangulaire. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens sculp. » [Fol. 11

Gravure au pointillé, par Lambert-Antoine Claessens. Portrait détaché des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk;* double du n° 3681. Sur les *Tafereelen*, voir ci-dessus le n° 1050.

Type de Reynolds.

Hauteur, o m. 148; largeur, o m. 090.

5768. « **Louis philippe Joseph D'Orléans.** » Buste de trois quarts à droite, la tête tournée à gauche (type de Reynolds), dans un médaillon rond, fixé par un nœud de ruban à un fond rectangulaire et reposant sur une tablette où l'on voit une Furie couchée. [Fol. 11

Gravure à l'eau-forte, anonyme, détachée du *Procès des Bourbons*, édition de 1814, t. II, p. 347. Voir dans l'édition de 1798 le même portrait avec une simple bordure circulaire; la légende : « Louis-Philippe-Joseph D'Orléans » se trouve au-dessous du portrait, et on lit, en haut : « Tome 2. — Page 385. »

Hauteur, o m. 131; largeur, o m. 087.

5769. **Le même portrait**, avec la tablette grise, sans la Furie. [Fol. 11

Mêmes dimensions.

5770. **Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans**, en buste, de profil à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement de rayures horizontales dites à cage et reposant sur un socle rayé de traits verticaux, et orné d'une tablette où se lit l'inscription suivante : « L. Ph. Jos. d'Orléans ‖ Député de Crépy, Départem^t de l'Oise.

Issu du sang des rois, son âme peu commune,
Connoit le prix du peuple et de la liberté :
Du trône et des tyrans la splendeur l'importune
Et ne met le bonheur que dans l'égalité.

LUTAINE. »

Sous le tr. c., à g. : « Gravé par Verité. » Au-dessous : « A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, N° 19. ‖ A Bordeaux, chez Jogan, M^d d'Estampes, rue du Chapeau rouge. » [Fol. 12

Gravure au pointillé, par Jean-Baptiste Vérité, sans doute d'après le modèle en cire de « Mr Couriguer » mentionné au n° 5773 ci-après. Sur la collection Vérité, voir ci-dessus le n° 435.

Hauteur de l'encadrement, 0 m. 152; largeur, 0 m. 092.
Hauteur de l'ovale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 090.

5771. **Le même**, en buste, de profil à gauche, dans un ovale entouré d'un filet. Sous le tr. ovale : « Verité Sculp. » Au-dessous : « Louis, Philippe, Joseph, ‖ duc d'Orléans. ‖ Né le 13 Avril 1747, Mort sur l'échaffaut ‖ le 6 Novembre 1793. ‖ Chez Verité, rue Neuve des Capucines. N° 2 — Déposé à la Bibliothèque. » [Fol. 12

Gravure au pointillé, tirée en couleurs, par J.-B. Vérité.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 108; largeur, 0 m. 090.

5772. **Le même**, en buste, de profil à droite, dans un ovale entouré d'un filet, sous lequel on lit : « F. Bonneville del Sculp. » Au-dessous : « L. Ph. Jos. d'Orléans. ‖ Député à la Convention Nationale. ‖ Né le 13 Avril 1747. Décapité le 6 9bre 1793. l'an 2 de la Rép. » Au bas, l'adresse : « A Paris Rue du Theatre Francais N° 4. » [Fol. 13

Gravure au pointillé, par François Bonneville. Sur les *Portraits des personnages historiques de la Révolution*, dont cette pièce fait partie, voir ci-dessus la notice en tête du n° 2694.

Même type que le n° 5770, mais en sens inverse.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 091.

5773. «**Louis Philippe Joseph** ‖ **duc d'Orleans** ‖ Gravé par G. Fiesinger, d'après le Modèle en cire ‖ fait par Mr Couriguer.» Buste de profil à gauche, dans une bordure ronde. [Fol. 13

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, par Gabriel Fiesinger. C'est un des plus beaux portraits gravés par cet habile pointilliste. Quant à «Mr Couriguer», qui perpétuait en France la tradition des médaillons en cire colorée, il n'est connu que par ce seul morceau.

Diamètre, 0 m. 074.

5774. **Portrait-charge de Philippe Egalité**, en buste, de profil à droite. On lit au-dessous : «Egalité ci-devant noble. ‖ Publ. 12th May 1794 by H. Humphre[y]». On remarque à gauche la signature (?) : «JSf». [Fol. 14

Gravure anglaise en manière de crayon. Pièce timbrée des initiales : «I. G.» entrelacées. Pendant du portrait de Robespierre décrit sous le n° 6520 ci-après.

Hauteur totale, 0 m. 206; largeur, 0 m. 159.

5775. **Philippe Egalité**, en buste, de face, le visage de trois quarts à gauche, dans une bordure octogone, sous laquelle on lit : «Soliman sc.»; au-dessous : «Louis-Philippe-Joseph Egalité. ‖ Député de Paris. ‖ Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux ‖ qui ont attenté ou attenteront par la suite à la souveraineté ‖ du peuple méritent la mort. — Je vote pour la mort. ‖ C^on N^ale 19 Janvier 1793.» Au bas, à la pointe : «Soliman rue Pierre Sarasin N° 12. — déposé le 1er septembre 1832.» [Fol. 14

Gravure au burin, par Soliman-Lieutaud.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 199; largeur prise du témoin, 0 m. 143.

5776. «**Expérience de la Machine Aërostatique de M. Robert**, ‖ **faite à St Cloud le 15 Juillet 1784**; ‖ Ce Balon qui a 52 pieds de longueur sur 32 de diametre et dont la construction a pour objet l'application des ‖ moyens d'ascension et de descente à volonté; fut enlevé en presence de la Famille Royale et fut applaudit universellement. ‖ Sa hauteur ne peut être estimée des spectateurs aux yeux des quels il fut invisible en 3 minutes; Il a tenu l'air environ 3/4 d'heur. ‖ Sa descente se fit très rapidement près l'Étang de la Garenne, dans le Parc de Meudon.» Au-dessous, l'adresse : «A Paris chés les Campions freres, rue St Jacques a la Ville de Rouen.» En haut, les «Noms des Voyageurs Aëriens, ‖ **Mgr le Duc**

de Chartres, Mr Colin et Mr Robert frère.» Sous le ballon, une «Echelle de 48 pieds» et, au-dessus, la représentation de l'un et de l'autre «Bout de la galerie», figurant à g., «les Armes de Chartre», à dr., «les Gemeaux». Clairevoie. [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte, coloriée, publiée par Charles-Michel Campion et Charles-Philippe Campion de Tersan. En voir deux variantes au Cabinet des Estampes dans le recueil Ib 2, fol. 95 et 96 : la première, identique à celle-ci, est avant les «Noms des Voyageurs Aëriens. . .»; la seconde comporte en plus, à dr., la figure d'un «Balon d'Air — Atmospherique.» «Cette ascension qui, à première vue, paraîtrait témoigner en faveur du courage du duc de Chartres (Philippe Egalité), ne lui valut, au contraire, que des quolibets et des sarcasmes. Le ballon s'étant élevé au-dessus des nuages, se trouva exposé aux rayons d'un soleil ardent, qui produisit une dilatation effrayante de la vapeur contenue dans la Montgolfière. Le duc de Chartres prit alors l'initiative de déchirer l'enveloppe du ballon; ce qui amena la descente avec une grande rapidité. On ne cessa, depuis lors, de citer cette aventure comme témoignant de sa poltronnerie. Il n'avait, en réalité, fait preuve en cette occasion que de prudence. Voici l'allusion que fit à cette ascension Camille Desmoulins dans ses *Fragments de l'histoire secrète de la Révolution* : «Il (Philippe Egalité) a pu être embarqué un moment par Sillery (M. de Genlis), son cardinal Dubois, dans une intrigue d'ambition, comme il s'était embarqué dans un aérostat. Mais dans cette intrigue comme dans son ballon, il me semble voir Philippe, à peine ayant perdu terre, et au sein des orages, tourner le bouton pour se faire descendre bien vite.» (Note jointe à la collection).

Planche XIV, p. 477 du présent volume.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 305; largeur prise du témoin, 0 m. 220.

5777. «Expérience de Mrs Robert freres dans le parc de St Cloud le 15 Juillet 1784. ‖ Cet Aerostat de forme Cylindrique terminé par 2 hemispheres de 30 pieds de diamêtre pour 30 mille pieds cubes ‖ de solidité au milieu de cet Aerostat étoient suspendu un petit ballon remplit d'airs atmosphérique pour faciliter la ‖ manœuvre et monter et descendre à volonté sans déperdition d'air inflammable leur intention étoient de diriger la machine ‖ avec des rames de 12 pieds sur place fixée à un lévier de 10 pieds de long et posée a une extrémité de la galerie en opposition ‖ a un gouvernail de 54 pieds de surface, appliqué à l'autre extremités, a 7 heures 55 minutes du matin le tems chargé de ‖ vapeurs épaises; la machine s'est élevée par un tems calme, mais étant parvenües a plus de 830 toises Les Voyageurs ‖ se sont trouvés ensevelis au milieu des nuages informes, se roulants les uns sur les autres, offroit le spectacle ‖ le plus majestueux et le plus terrible. Lagitation de la

machine causée par les tourbillons d'un vent impetueux ‖ empechoit toutes manœuvres, et les voyageurs se deciderent à descendre ce quils éxecuterent assez ‖ promptement dans le parc de Meudon. » Dans la nacelle, cinq passagers, parmi lesquels le **duc de Chartres**, les frères Robert et leur beau-frère Colin-Hullin. [Fol. 15

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. Une autre épreuve de cette planche est conservée au Cabinet des Estampes dans le recueil Ib 2, fol. 94.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 219.

5778. Deux estampes, juxtaposées sur la même feuille, représentant deux **traits d'humanité du duc d'Orléans**. La première, à g., s'intitule : « Le Véritable Héroïsme. » Au-dessous de la scène, se trouve un commentaire explicatif : « Au mois de Novembre 1787. Mgr Le Duc d'Orléans chassoit le Cerf dans les bois de Villers-‖Coterets. Un ruisseau couvroit de ses eaux débordées l'arche de pierre qui lui servoit ‖ auparavant de pont. Le Prince, dans sa course, croyant passer sur l'arche même, se trouve à côté ‖ avec son cheval qui s'abat et tombe suffoqué par l'eau. L'auguste et intrépide Cavalier débarassé de ‖ ses étriers non sans peine gagne la rive voisine, en nageant sous l'arche même. Son Joquey allarmé à la vuë de son maître en danger, et hors de lui du moment qu'il ne l'apperçoit plus, se précipite ‖ avec sa monture, vers l'endroit où il a disparu sous les flots. Ce Serviteur fidele alloit périr, ‖ ne sachant pas nager, mais le Prince qui avoit gagné terre, témoin du zéle imprudent de son Joquey ‖ se jette de nouveau à travers le torrent, quoique blessé de sa première chûte vient à bout de le ‖ saisir par ses habits et le ramener sur le rivage. » — Le titre de la seconde, à dr., est : « Le Bonheur Imprévu. » Elle est également accompagnée d'un commentaire explicatif : « Au mois de Janvier 1788. Mgr Le Duc d'Orléans s'étant égaré seul à la promenade ‖ près du Rincy, entra chez un Paysan pour lui demander à déjeuner. La Femme de ‖ cet Homme etoit sur le point d'accoucher; et fut délivrée pendant que le Prince méconnu mangeoit un morceau de pain et de fromage sans qu'on fit attention à lui. Il se ‖ proposa pour parain de l'Enfant et fut accepté, on lui donna pour Commere une jeune Fille pauvre et sage : Le batême se fit; mais lorsqu'il fallut signer ‖ sur l'acte le Curé refusa d'écrire le nom du Prince qu'il ne connoissoit pas et ‖ qui fut obligé de vaincre son obstination en découvrant son Cordon bleu, son Altesse ‖ généreuse et bienfaisante,

mit le comble à leur étonnement en gratifiant de ses libe-‖ralités, le Père, l'Enfant, et la Commère. ‖ Avec Permission.» Dans les marges latérales : «Couplets ‖ Dédiés ‖ à S. A. S. Monseigneur ‖ Le Duc d'Orléans ‖ — Air du Boudoir d'Aspasie.» Voici le premier de ces couplets : «D'un Prince que la france ‖ admire, ‖ Chantons la noble humanité ‖ Il veut dans l'ardeur qui ‖ l'inspire, ‖ N'être grand que par la bonté.» [Fol. 16

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur totale, 0 m. 210; largeur, 0 m. 293.

5779. «Trait d'humanité» du duc d'Orleans. Sous la composition, une notice explicative de six lignes raconte comment le Prince tombant à l'eau avec son jockey s'occupe de le sauver. Suivent quatre vers dédoublés :

«Le spectateur frémit, en voyant le danger
Qui menace une tête aussi chere qu'auguste.
Peuple! rassure-toi, le Ciel est toujours juste;
Il te rendra celui qui doit te protéger. *

*Cette prédiction trouve aujourd'hui son accomplissement dans le zèle plein de dignité, avec lequel S. A. défend les droits de la Nation dans l'Assemblée des États-Généraux.» Au-dessous, l'adresse : «A Paris, chez Patas, Graveur, Porte St Jacques, N° 166.» Sous le tr. c., à la pointe : «De Mirijs pinx. — Patas Scul.» [Fol. 16

Gravure au burin, par Jean-Baptiste Patas. Pièce provenant de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 300.

5780. Dévouement du duc d'Orléans. On lit sous le tr. c. : «A l'éternelle — Mémoire ‖ de Louis Philippe — Joseph Duc d'Orléans ‖ Premier Prince — du Sang. ‖ L'humanité plus forte que la crainte — de la mort fit oublier à ce Prince sa ‖ propre conservation, pour sauver — la vie du Jocquei, qui seul de sa ‖ suite s'était engage dans un Etang — près de Villers Coteret ou il ‖ aurait péry sans le prompt secours de son Auguste Maître. ‖ Exemple frappant de sang froid, d'Héroïsme qui lui élève un Monum^t^ d'amour et de vénération dans tous les Cœurs. ‖ A Paris chez le Cœur Graveur, Rue St Jacques. N° 55.» Au milieu du ruisseau débordé, le duc, vu de trois quarts à droite, la tête tournée à gauche, saisit par les cheveux son jocquey qui se cramponne à son habit, et s'accroche

lui-même à une branche de saule; à dr., un homme de la suite accourt à leur secours. Au fond, des chasseurs à cheval et des chiens. En haut, sur des nuages, un génie ailé porte le médaillon du duc à un temple circulaire, sur la frise duquel on remarque les mots « Brunswick » et « d'Orléans », qu'une Renommée achève d'inscrire. La marge inférieure est centrée d'un cartouche aux armes, orné d'une banderole où on lit : « Valeur — et Bonté »; sous l'écusson, la date : « 1787 ». [Fol. 17

Gravure à l'aquatinte et à la roulette, tirée en bistre.

Hauteur, o m. 192; largeur, o m. 160.

5781. **Le duc d'Orléans sauvant son jockey en train de se noyer.** Réduction de l'estampe précédente. En bas, une tablette restée blanche. [Fol. 17

Gravure à l'eau-forte, anonyme, tirée en bistre.

Hauteur, o m. 081; largeur, o m. 046.

5782. « **Le Généreux — Dévouement ‖ de Louis-Philippe-Joseph Duc d'Orléans, ‖ Premier Prince — du Sang.** » Suivent quatre vers dédoublés : « Ne craignez rien. . . ah! de la vie, ‖ Connoissez mieux le digne emploi! ‖ — Servir Dieu, son Roi, sa Patrie, ‖ Et sauver son frère, c'est ma loi. » Au-dessous : « A Paris, chez Basset, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins, à Sainte Genevieve. ‖ Et chez Bonnet, même rue, N° 9. » Pièce inspirée de l'estampe décrite au n° 5780, avec les modifications suivantes : la scène est en sens inverse; le duc est au premier plan, son pied pose sur la terre ferme; derrière l'homme de la suite, à g., on n'aperçoit plus que des chiens, les chasseurs à cheval ont disparu; le temple de la Renommée se trouve encore en haut, à dr., mais les mots : « Brunswick » et « d'Orléans » ont été supprimés, ainsi que le millésime « 1787 » sous le cartouche de la marge inférieure. [Fol. 17

Gravure à l'aquatinte, tirée en bistre.

Hauteur, o m. 194; largeur, o m. 160.

5783. « **Constitution de la France ‖ M. le Duc d'Orléans,** et M. le Marquis de la Fayette, soutiennent M. Necker qui foule aux pieds les instrumens ‖ de l'Esclavage et qui d'une main soutient la couronne de France, et de l'autre porte en triomphe le Bonnet de la

Liberté. » Le duc d'Orléans, à dr., et le marquis de La Fayette, à g., portent sur leurs épaules Necker assis dans un fauteuil dont le dossier, d'une hauteur exagérée, lui fait une sorte d'auréole; des nuages l'environnent. Des citoyens et une citoyenne suivent en acclamant. Au fond, à dr., la Bastille. L'adresse est au bas : « A Paris chez Bourgeois, Hotel soisson N° 17. » [Fol. 18

Gravure à l'aquatinte, publiée en 1789. Voir son pendant, la *Constitution d'Angleterre*, dans la collection Hennin, tome CXX, fol. 42.

Hauteur, o m. 179; largeur, o m. 149.

5784. **Copie**, en sens inverse, de l'estampe précédente, avec une légende différente : « La Constitution Française ‖ Fondée sur la liberté naturelle et les Droits imprescriptible ‖ de l'homme. » [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.

Hauteur, o m. 173; largeur, o m. 139.

5785. **Estampe satirique.** Dans un char traîné par six lièvres, le duc d'Orléans quitte la France, repoussé par toutes les puissances, que représentent des personnages ou des animaux symboliques. On lit dans la marge inférieure, au milieu : « Grand Dieu de quel côté que je tourne mes pas ‖ je vois la honte et le Suplice; ‖ Ah! si j'avais du Cœur, je n'hésiterais pas ‖ A rendre au monde un grand Service. » Sur deux colonnes, de part et d'autre de cette légende, commentaire des chiffres inscrits sur l'estampe même : « 1. l'Espagne fait le Signe de la Croix, Comme pour l'exorciser. ‖ 2. l'Allemagne figurée par un Aigle, qui fond sur lui. ‖ 3. le Pape et ses Cardinaux, le poursuivent a coup de Crosse. ‖ 4. le Danois... L'Aboyant..... ‖ 5. la Suisse et la Savoie disent; ne recevons que d'honnêtes gens; ‖ 6. la Hollande : mauvaise marchandise. ‖ 7. l'Angleterre : Figuré par le léopard, et deux autres bêtes ‖ féroces sopposant a son passage. ‖ 8. Blanchard [dans un ballon] lui offre de le dérober a la juste fureur de ses ennemis. » (Blanchard séjournait alors en Angleterre.) [Fol. 19

Gravure à l'aquatinte, anonyme, sortant vraisemblablement des presses de Michel Webert et datant d'octobre 1789. C'est une caricature à tendances royalistes dirigée contre le duc d'Orléans, considéré comme traître à la monarchie, et faisant allusion à son voyage en Angleterre. Une épreuve coloriée, figurant dans la collection de Sir David Salomons, Bart., est reproduite dans l'*Histoire aéronautique par les monuments* de F.-L. Bruel (Paris, Marty, 1909, petit in-fol.).

On sait qu'après les journées d'octobre 1789, des accusations très violentes s'élevèrent contre le duc d'Orléans. Sur les instances de La Fayette, le roi prit le parti de l'éloigner et lui confia une mission fictive pour l'Angleterre. Le duc quitta la France le 14 octobre 1789. Après son départ, le Châtelet, sur l'ordre de la Cour, entreprit une procédure destinée à faire peser sur le duc d'Orléans et sur Mirabeau la responsabilité des événements d'octobre. Le prince revint alors; il rentra à Paris, sans ordre, le 7 juillet 1790 et prononça le 11 à l'Assemblée nationale un discours apologétique, qui fut applaudi. Le 7 août, le Châtelet conclut à la mise en accusation du duc d'Orléans, prévenu d'avoir projeté de faire interdire Louis XVI, mettre en jugement la reine et se faire nommer lui-même lieutenant-général du royaume. Sur le rapport de Charles Chabroud, député de Vienne en Dauphiné (voir ci-dessus le n° 3020), l'Assemblée décida, le 2 octobre 1790, qu'il n'y avait pas lieu à suivre.

Hauteur, 0 m. 163; largeur, 0 m. 250.

5786. «**Le pardon du duc d'Orléans a monsieur ‖ La Fayette**». Dans une chambre dépourvue de meubles, le duc, vu de profil à g., dirige un pistolet sur La Fayette qui lui rend visite; on aperçoit au fond deux bustes : l'un est posé sur un piédestal; l'autre, soutenu par une console fixée au mur, a double visage. [Fol. 19

Gravure à l'aquatinte, anonyme, servant de frontispice à la brochure intitulée : *Les Etrennes, ou Pardon général du duc d'Orléans au marquis de La Fayette. Dédiés aux partisans du général La Fayette et aux ennemis jurés de M. le duc d'Orléans*. Paris, impr. de Benoist, 1791; in-12, 24 p. (B. N., Impr., Lb^{39} 9636). Cette pièce, signée : «Renoud, du bataillon des Feuillants», est un pamphlet contre La Fayette.

Hauteur, 0 m. 100; largeur, 0 m. 073.

5787. «**Retour des aristocrates de la course de Londres.**» Estampe satirique. Au pied des carrières de Montmartre, sur lesquelles s'étagent deux moulins à vent, à g., les personnages de la Comédie-Italienne, représentant le duc d'Orléans et sa suite, défilent en grande hâte. Ce sont, de gauche à droite, Pierrot portant d'une main une torche et brandissant de l'autre une oriflamme rouge, où figure une Folie; Scaramouche (le duc d'Orléans) debout sur deux ânes lancés au galop; Arlequin et Colombine à cheval; enfin un abbé qui les désigne de la main. Sur le devant, quatre chiens accompagnent le cortège. Au pied de la butte Montmartre, à g., un homme, armé d'une lunette, observe dans le ciel des oiseaux, parmi lesquels on remarque des lanternes ailées, emblème du supplice réservé au duc. En haut, à dr., deux colombes se becquetant sur des nuages. [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. Allusion à la mission du duc d'Orléans en Angleterre et à son retour précipité à Paris.

Cette estampe est la transformation d'une gravure illustrant l'« Almanach du jour ou lemot pour rire ‖ Etrennes Aerostatiques Pour Les 6 Drs Mois [de 1785]. » et intitulée : « Moyen infaillible de diriger les ballons » (ce moyen consiste à les atteler avec des chevaux). Une épreuve, tirée en bleu, est conservée au Cabinet des Estampes, dans le recueil Ib 4, fol. 77, et reproduite dans l'*Histoire aéronautique par les monuments* de F.-L. Bruel. Voici les différences qu'elle présente avec notre pièce : au lieu des oiseaux et lanternes ailées, on remarque dans le ciel, à dr., un ballon auquel est suspendu un homme, embouchant une trompette et tenant une lanterne, qui l'alimente en gaz au moyen d'un tube enfoncé où l'on devine; ce ballon est rattaché par des câbles aux deux ânes sur lesquels se tient Scaramouche qui les dirige; Colombine à cheval près d'Arlequin, l'abbé qui les suit et les chiens qui escortent le cortège n'y figurent pas.

Hauteur, o m. 191; largeur, o m. 231.

5788. « **Philippe pique.** » Caricature contre le **duc d'Orléans**. Il est représenté en pied, de face, le visage de trois quarts à gauche, drapé dans un manteau royal fourré d'hermine et semé d'as de pique au lieu de fleurs de lys; de la main gauche il tient le manche d'une fourche, dont la pointe repose sur le sol; entre ses jambes, à terre, on aperçoit l'extrémité d'une pique. Clairevoie. [Fol. 20

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. Une épreuve d'un coloris différent figure au Cabinet des Estampes, dans la collection de l'Histoire de France (Qb 83). Voir ci-après la note du n° 5790.

Hauteur prise du témoin, o m. 253; largeur, o m. 171.

5789. **Carte à jouer représentant le Roi de pique, à l'effigie du duc d'Orléans.** On lit sur le côté, à dr. : « Philippe Pique ». [Fol. 20

Gravure à la roulette, anonyme.

Sous l'épreuve conservée au Cabinet des Estampes (Qb 83) se trouve la note suivante : « 6 mars 1792. — Au Roi de pique avec l'habit de cérémonie dont l'avait toujours vêtu le sieur Minot M^d^ Cartier, on a donné la tête du Duc d'Orléans ». Le même volume en contient une copie gravée au trait, en contrepartie, citée et reproduite dans le *Musée de la Caricature* de Jaime (t. II, p. 2-3).

Hauteur, o m. 086; largeur, o m. 056.

5790. « **Philippiques.** » Estampe satirique. Dans un ovale allongé, un groupe d'hommes déguenillés et armés de piques est dirigé par le **duc d'Orléans**, qui leur désigne du doigt, à dr., un château,

la Bastille probablement, que des émeutiers, promenant au bout de leurs piques trois têtes coupées, viennent d'incendier. [Fol. 20

Gravure à l'aquatinte, anonyme, tirage bistre. On remarque dans la marge inférieure, à g., le prix de l'estampe : « 12ˢ », écrit par une main contemporaine. « Le portrait du duc d'Orléans est bien reconnaissable. Le 14 juillet 1790, lors de l'information de Chabroud sur les événements des 5 et 6 octobre, on lui avait déjà donné ce nom de *Philippe pique*. Au 2 mars 1792, on fabrique à Paris une énorme quantité de piques, et à cette occasion, on publie contre lui cette nouvelle caricature. » (Note du baron Eug. de Vinck.) Pièce mentionnée dans le *Musée de la Caricature* de Jaime (t. II, p. 3).

Hauteur de l'ovale, 0 m. 091 ; largeur, 0 m. 143.

5791. « Grand Maître de l'ordre du Cordon gris, en habit de Cérémonie. » Pièce satirique. Dans un ovale allongé, le duc d'Orléans, en chemise, les mains liées derrière le dos, est conduit à la potence par le bourreau. Les deux personnages sont désignés sur l'estampe même par leurs noms, dont quelques lettres ont été remplacées par des points : « Orlé. . s » et « bour. . . . » Le duc porte, au lieu des insignes de l'Ordre du Saint-Esprit, une potence et une échelle minuscules suspendues à des cordes. [Fol. 21

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Dans la marge inférieure, à g., le prix de l'estampe : « 12ˢ », écrit par une main contemporaine.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 092 ; largeur, 0 m. 138.

5792. « Retour de — conscience. » Au-dessous, sur deux colonnes, huit vers :

Si git un Grand Seigneur qui meprisant son nom,
Fut le premier brigand et le Chef de sa horde.
Il foule aux pieds un illustre Cordon
Pour s'attacher à une Corde.
Voila ! Voila la Source Impure
Du Poison le plus Corrupteur,
Un poignard qui touche à son cœur
Detruisent toute la Nature.

Dans sa chambre à coucher, le duc d'Orléans vient de se pendre, renversant sous ses pieds un tabouret sur lequel il avait posé son cordon bleu; par une porte située près de l'alcôve, à dr., entre une femme, qui porte sur un plateau deux poignards et qui lui en plonge un autre dans le cœur. Ovale allongé. [Fol. 21

Gravure à l'aquatinte, anonyme. En bas, à g., le prix de l'estampe : « 12ˢ », écrit par une main contemporaine.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 098 ; largeur, 0 m. 140.

5793. « **Domine salvum fac regnum.** » Pièce allégorique et satirique. Les personnages sont désignés sur l'estampe même par des lettres dont le commentaire se trouve, sur deux colonnes, dans la marge inférieure: « A. Buste de Louis XVI. Emblème de la Royauté. ‖ B. Personnage connu (une main contemporaine a écrit en marge : **Egalité**) qui veut semparer du Thrône après l'avoir renversé. ‖ C. Satellites de ce personnage (hommes armés de faux et de piques au bout desquelles sont élevées deux têtes coupées). ‖ D. Le Fameux coupe tête (*Jourdan*, ajouté à la plume). ‖ E. La France est écrasée sous le débris du Thrône. ‖ — F. Mgr le Pce de Condé qui jure de mourir pour venger la Royauté. ‖ G. Autres princes du sang faisant le même Serment. ‖ H. Neker et Ce Souriant à ce désastre (Necker tient en main une banderole sur laquelle on lit : *nous aurons deux Chambres*). ‖ I. Le Prince de C[ont]i (les lettres défaillantes ajoutées à la plume) se reposant du tout sur l'honneur des autres. » [Fol. 22

Gravure à l'aquatinte, anonyme, tirage bistre. Sur Jourdan, « le fameux coupe-tête », voir ci-dessus le n° 3022.

Hauteur, 0 m. 165 ; largeur, 0 m. 246.

5794. « **Héritiers de la Constitution.** ‖ Les Malheurs de la France, furent leurs ouvrages. ‖ La rage lerreur et la cupidité enfantrent (*sic*) ces mons. . . s ». Estampe satirique, où les personnages sont désignés par des lettres, qui renvoient à leurs noms dans la marge inférieure, de part et d'autre de la légende reproduite ci-dessus. Ce sont, autour d'un bureau, de gauche à droite, Le Chapelier « biribi », debout; Target, assis de trois quarts à droite, achevant d'écrire sur un feuillet de papier ces mots : « Pour ma Constitution »; Lecouteulx de Canteleu, debout, coiffé d'un chapeau à larges bords et tenant en main plusieurs feuillets de papier sur l'un desquels se trouve le mot : « banqueroute »; Camus, assis de trois quarts à gauche, tendant d'une main une enveloppe à Lecouteulx et de l'autre montrant un papier où on lit : « emission dassinants mine intarissable »; un autre papier posé devant lui sur le bureau, porte : « Charité bien ordonne commence par soi même »; Barnave au double visage, debout, remettant lui aussi une enveloppe à Lecouteulx; Lameth, debout et s'appuyant d'une main sur l'angle du bureau; un personnage (que le commentaire nomme : « Guille. . .me ») vu de profil à droite et portant l'uniforme de la garde nationale; il tient d'une main un fusil, et de l'autre désigne un

tableau représentant l'arrestation de Varennes; le duc d'Orléans, armé d'un poignard, dont la lame porte : « 8 8bre », et assassinant la France sous les traits de Marie-Antoinette; enfin Necker dilapidant l'« Ancien Trésor Royal ». Quatre tableaux sont suspendus au mur : de chaque côté de la porte d'entrée, les portraits de Bailly, « Maire ‖ premiers. », et de Pétion, « Maire-‖deux. »; puis le tableau désigné ci-dessus et sur lequel on lit : « Sacrilège de ‖ Guilleaume pinxit »; enfin un autre tableau, où l'on voit un homme, en officier de la garde nationale (La Fayette?), menaçant d'un poignard Louis XVI, assis dans un fauteuil et tenant en mains la « Constitution »; il porte comme légende : « Signe aussi non ‖ de Fay. pinxit. » [Fol. 23

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 257.

5795. « The near in Blood, The nearer Bloody [*le reste de la légende, à dr., sur quatre lignes, en caractères plus petits*] Thrice is he arm'd that has his quarrel just ‖ and he but naked though lock'd up in steel, ‖ Whose consience with injustice is corrupted, ‖ The very weight of Orleans guilt shall crush him. » Caricature anglaise représentant le duc d'Orléans, une hache à la main, s'apprêtant à trancher la tête de Louis XVI, posée sur un billot. Robespierre, habillé en poissarde, « Roberspierce ‖ en Poissard », se dispose à la recueillir dans un panier. Marie-Antoinette et le Dauphin, implorant l'exécuteur, sont à genoux, à dr. La reine s'écrie : « How canst thou do this deed? could not the Laws of Man ‖ of Nature, nar of Heaven, dissuade the? No beast ‖ so fierce, but knows some touch of Pity ». Au-dessus, une inscription commençant par ces mots : « Thall future ages, when this tale is told. . . », et finissant par ceux-ci : « To me ther's music in your passing bell ». En haut, au-dessus du tr. c., on lit : « London Pub: Jan: 26 1793 by S. W. I. Fores N 3 Piccadilly who has eigain opened his Caracatur Room to which he has added many hundred Old & New Subjects admitance Shill'g ». [Fol. 23

Gravure à l'eau-forte, coloriée, publiée par l'éditeur anglais Fores.

Hauteur, 0 m. 218; largeur, 0 m. 322.

5796. « The Arrest of the Duke of Orleans ‖ on the 6th of April 1793. — Arrestation du Duc d'Orléans ‖ Le 6 Avril 1793. » Sous

ce double titre, commentaires de sept lignes, en anglais, à g.,et en français, à dr. Voici le texte français : « Il fut conduit dans la prison de l'Abbaye par ‖ Decret de la Convention National ‖ comme Complice avec Dumourier de vouloir ‖ remettre l'ancienne Constitution. le 11 / Avril ‖ il fut conduit à la Citadelle de Marseille, ‖ et le 3 / Nbre il revint à Paris, où il fut ‖ condamné à Mort le 6 Nbre 1793 ». Près d'une table recouverte d'un tapis, à g., le duc, un pistolet dans la main droite, est maintenu par trois soldats; à dr., un peu en arrière, trois autres soldats, commandés par un officier, surveillent l'arrestation. Sous le tr. c., à g. : « Barbier invenit »; à dr. : « I. Prand f. » [Fol. 24

Gravure au pointillé.

Hauteur, o m. 304; largeur, o m. 244.

5797. « **Essai de la Guillotine.** » Caricature représentant une suite de personnages destinés au supplice; les principaux sont désignés, sur l'estampe même, par une légende significative. Ce sont **Philippe Egalité**, sous le couperet de la guillotine, « malgré chabroud »; puis, de dr. à g., attendant leur tour, enchaînés, Target, portant un nouveau-né, « ma chere targêtine » (la Constitution de 1791); Bailly (« Paris à reconquis son Roi »), tenant l'extrémité de la chaîne, où sont suspendues deux clefs; La Fayette (« dormez tranquilles »); suivent trois personnages que nous n'avons pu identifier avec certitude : le premier, chauve, porte la main à sa bouche et s'écrie : « gâre mon compte »; le second, que nous croyons être Chabot, a une tête de chat et pour corps un squelette couvert d'un froc de capucin; il dit : « je dénonce »; le dernier, de taille plus petite, a une tête de coq et chante : « je men vas en canelle ». A dr., un parlementaire donne le signal de l'exécution, en déclarant : « je n'ai pas changé de metier ». Sur le devant, une poule à tête de femme (la femme de Bailly, voir ci-dessus la note du n° 1846) gémit : « Ah! Coco ». [Fol. 25

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Dans la marge inférieure, à g., le prix de l'estampe : « 15s », écrit par une main contemporaine.

Hauteur, o m. 141; largeur, o m. 227.

5798. **La même estampe**, tirée en couleurs. [Fol. 25

Mêmes dimensions.

IMPRIMERIE NATIONALE.

5799. «**Mort de Louis Philippe Joseph d'Orléans, Egalité.** ‖ Le 19 Brumaire, l'an 2e de la République française, une et indivisible, Louis Philippe Joseph Egalité, Cidevant Duc ‖ d'Orléans, condamné à la peine de mort par le tribunal Revolutionnaire, a subi son Jugement sur la place de la Révolution.» Philippe Égalité est sur l'échafaud, où trois exécuteurs le poussent sur la bascule. A g., d'autres condamnés attendent leur tour dans la charrette, derrière laquelle se dresse la statue de la Liberté. Au-dessus du tr. c. supérieur, à g. : «Rév. de Paris»; à dr. : «N° 214. Pag. 189.» [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte, anonyme, détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (ci-dessus n° 1400), numéro daté du 15-22 brumaire an II (5-12 novembre 1793).

Hauteur, 0 m. 096; largeur, 0 m. 148.

CHAPITRE XLVII

MADAME ÉLISABETH, SŒUR DE LOUIS XVI

(EXÉCUTÉE LE 10 MAI 1794)

SOMMAIRE DU CHAPITRE XLVII.

Nos 5800 à 5823. — Portraits de **Madame Élisabeth.**

Nos 5824 à 5827. — **Madame Élisabeth emmenée à la Conciergerie et exécutée** le 10 mai 1794.

Nos 5828 et 5829. — **Estampes commémoratives.**

XV

MADAME ÉLISABETH QUITTANT LA CONCIERGERIE POUR ALLER À L'ÉCHAFAUD

10 MAI 1794

GRAVURE AU POINTILLÉ PAR NICOLO SCHIAVONETTI

Nº 5826

11

MADAME ELISABETH QUITTANT LA CONCIERGERIE

POUR ALLER À L'ÉCHAFAUD

10 MAI 1794

CRAYON DE POLYTHLE PAR NICOLO SCHIAVONETTI

N° 5826

The PRINCESS ELIZABETH taken from the CONCIERGERIE.

La PRINCESSE ELIZABETH tirant de la CONCIERGERIE.

CHAPITRE XLVII.

MADAME ÉLISABETH, SŒUR DE LOUIS XVI

(EXÉCUTÉE LE 10 MAI 1794).

5800. **Portrait de Madame Élisabeth**, en buste, de profil à gauche, dans une bordure ovale enguirlandée de fleurs à sa partie supérieure et reposant sur un cartouche aux armes, cantonné de lys; le tout dans un encadrement rectangulaire. On lit sur le cartouche : «Elisabeth — Philippe ‖ Marie Helene de France ‖ Née à Versailles le ‖ 3 May 1764.»; dans la marge inférieure : «Sœur de Mgr le Dauphin.»; au-dessous : «Æparis Chez Hénaut et Rapilly Rue St Jâques à la Croix de Lorraine. ‖ Avec Privilêge du Roi.» Sous le tr. c., à g. : «Fontaine del.»; à dr. : «Le Beau Sculp.» [Fol. 26

Gravure au burin, par Pierre-Adrien Le Beau, d'après Fontaine.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 104.

5800 *bis*. **Morceau d'étoffe** provenant d'une toilette de Madame Élisabeth. [Fol. 26

Il a été offert à la *Collection de Vinck*, au cours de la rédaction du premier volume de notre Catalogue, par M. François Bruel, petit-fils de l'architecte et collectionneur Hippolyte Destailleur.

5801. **Madame Élisabeth**, en buste, de profil à gauche, dans le même cadre que le portrait décrit au n° 5800. Le buste est plus petit et diffère de l'autre par la suppression du ruban de cou et l'addition d'une écharpe au corsage, ainsi que d'une boucle de cheveux retombant sur l'épaule. Même lettre et même adresse, mais l'enseigne est «à la Ville de Coutances.» [Fol. 26

Gravure au burin, par P.-A. Le Beau, d'après Fontaine.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 104.

5802. **Madame Élisabeth**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon ovale, fixé par un ruban à un fond rectangulaire, au-dessus d'un soubassement enguirlandé de fleurs et garni d'une tablette, que surmonte un écusson en forme de losange. Le buste est identique au précédent. On lit sur la tablette : « Elizabeth-Philippe-Marie-Hélène ‖ de France, ‖ Sœur de Monseigneur le Dauphin, ‖ Née à Versailles le 3 Mai 1764. » Sous le tr. c., à g. : « Fontaine del. »; à dr. : « A. Romanet Sculp. » Au-dessous, l'adresse : « Æparis chés Boré rue S. Jacques maison de M. Vallade Libraire au Griffon d'Or. ‖ Et chés Megret Vitrier même rue vis à vis celle du Plâtre ». [Fol. 26

Gravure au burin, par Antoine-Louis Romanet, d'après Fontaine.

Hauteur, 0 m. 164; largeur, 0 m. 116.

5803. **Madame Élisabeth**, en buste, presque de face, la tête légèrement tournée à gauche, dans une bordure ovale reposant sur un soubassement et ornée à sa partie inférieure de deux branches de laurier; haute coiffure surmontée d'un toquet de ruban et de plumes; corsage décolleté, garni d'un nœud sur la poitrine; rucher de dentelle autour du cou. Fond rectangulaire. On lit sur le soubassement : « Elisabeth Philippe Marie Helene ‖ de France ‖ Sœur du Roi ‖ Née à Versailles le 3 May 1764. »; au-dessous, à g. : « Ducreux Pinxit »; à dr. : « Catelin Sculpsit ». Sous le tr. c., l'adresse : « Æparis chez Bligny, Lancier du Roi cour du Manege aux Thuilleries. » [Fol. 27

Gravure au burin, par Louis-Jacques Cathelin, d'après Joseph Ducreux.

Hauteur, 0 m. 193; largeur, 0 m. 130.

5804. **Madame Élisabeth**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale encadré rectangulairement et reposant sur un soubassement orné d'une draperie, sur laquelle on lit : « Elisabeth Philippe Marie ‖ Hélène de France Sœur du Roi ‖ Née à Versailles le 3 Mai 1764 ». Sous le tr. c., à g. : « Queverdo Sculp. »; à dr. : « Hallier. Sculp. » [Fol. 27

Gravure au burin, par François-Marie-Isidore Quéverdo et Hallier (sur ce dernier les renseignements nous font défaut).

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 101.

5805. **Madame Élisabeth**, en buste, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire, suspendu à un fond rectangulaire par un nœud de ruban que traverse une guirlande de fleurs dont les extrémités sont maintenues à droite et à gauche par des clous. Sur une tablette placée sous le médaillon, on lit : « Madame Elisabeth ‖ sœur du Roy. » Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par L. S. Boizot. »; à dr. : « Gravé par M^rie L^se A^de Boizot, en 1780. » Au bas, l'adresse : « Se vend à Paris, chez I. I. Flipart Graveur du Roy, rue d'Enfer, près la Place St Michel, chez le Limonadier. » [Fol. 28

Gravure au burin, par Louise-Marie-Adélaïde Boizot, d'après Louis-Simon Boizot, sculpteur.

Hauteur, 0 m. 213; largeur, 0 m. 157.

5806. **Madame Élisabeth**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon circulaire, fixé à un fond rectangulaire par un nœud de ruban et reposant sur une tablette, où on lit : « Elisabetta Filippina ‖ Sorella di Luigi. XVI. ‖ Nata li 3. Maggio 1764 ». Sous le tr. c., l'adresse : « In Napoli presso Talani, e Gervasi al Gigante N° 3. e. 7 ». En haut, à g., le « N° 44. » [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte, imprimée en sanguine.

Hauteur, 0 m. 173; largeur, 0 m. 112.

5807. « **Marie-Elisabeth de Bourbon, ‖ Sœur de Louis XVI ‖** Née à Versailles le 3 May 1764. » En buste, de trois quarts à droite, presque de face, coiffée d'une toque garnie d'une aigrette et de plumes, en corsage décolleté et bordé de fourrure, dans une bordure ovale. On lit au bas, à g. : « Æparis Rue Boucher N° 1, près le Pont-Neuf. »; à dr. : « Déposé à la Direction gén^al de la Librairie. » [Fol. 29

Gravure à l'aquatinte, anonyme. On trouve au Cabinet des Estampes, dans la série N2, au mot *France* (Élisabeth-Philippine-Marie-Hélène de), le même portrait avec une adresse différente : « A Paris chez Christy, M^d d'Estampes, Rue des Prêtres S^t G^in l'Auxerrois. » Voir ci-dessus (n°s 592 à 594) des portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette faisant partie de la même série, qui comprenait également un Louis XVII (ci-après n° 5846) et une Madame Royale.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 275; largeur, 0 m. 215.

5808. **Madame Élisabeth**, en buste, de trois quarts à droite, coiffée d'une toque ornée de plumes, dans une bordure ovale. Au-

dessous, un cartouche aux armes de France surmonté d'une couronne et entouré d'une guirlande de fleurs, entre deux lys noués à leur extrémité inférieure; des rayons s'échappent de l'écusson et forment à l'ovale un encadrement rectangulaire. On lit au-dessous, à g. : « Mad^e Guiard pinx^t »; à dr. : « F. Bartolozzi sculp^t »; au milieu : « Elisabeth, Philippine, Marie, ‖ Hélène de France, Née le 3 May 1764. ‖ London Published May 1. 1805 by Mr Weber Bath Hotel, Leicester Square. » [Fol. 30

Gravure au pointillé, l'encadrement au burin, par Francis Bartolozzi, d'après Mme Guiard, née Adélaïde Labille, qui exposa, en 1787, un portrait de « Madame Élisabeth, peinte jusqu'aux genoux, appuyée sur une table garnie de plusieurs attributs de sciences ». Même série que les portraits décrits ci-dessus sous les n°s 25 (voir la note jointe à ce numéro), 513, 514, 515, 516, et ci-après sous le n° 5854. Publié par le même Joseph Weber.

Hauteur, 0 m. 180; largeur, 0 m. 111.

5809. **Madame Élisabeth**, en buste, de trois quarts à droite, les cheveux maintenus par un triple rang de perles, dans le même encadrement que le portrait précédent. Sous l'estampe, on lit à g. : « Edwd Strœhling. pinx^t »; à dr. : « Louis Schiavonetti sculp. » Même légende, mais en lettres blanches, et même adresse. [Fol. 30

Gravure au pointillé, l'encadrement au burin, par Luigi Schiavonetti, d'après P. Edward Stroehling, peintre miniaturiste d'origine allemande, mais fixé à Londres. En voir une épreuve avant toute lettre au Cabinet des Estampes (Portraits, N2). Ce portrait a servi à illustrer le tome III (p. 198) des *Mémoires concernant Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, reine de France et de Navarre, et sur plusieurs époques importantes de la Révolution françoise...*, par Joseph Weber... Londres, 1804-1809, 3 vol. in-8 (B. N., Impr., 8° Lb^39 77).

Hauteur, 0 m. 179; largeur, 0 m. 110.

5810. « **Maria Élisabetta di Borbon.** » Buste de profil à droite, dans un double filet circulaire, sous lequel on lit : « Fontanella s. » Au bas, l'adresse : « Pubblicato in Venezia a spese di Catterin Minatelli e Comp. » [Fol. 30

Gravure au pointillé.

Diamètre, 0 m. 070.

5811. « **Elisabeth — Philippine ‖ Marie Helene — de France,** ‖ Née à Versailles le 3. — May 1764 et morte ‖ à Paris le — 10 May 1794. » En buste, de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale; toque de dentelle ornée de plumes; corsage garni

d'un volant de dentelle et serré sous les seins par une ceinture. Au centre de la légende, cartouche rayonnant composé d'un écusson fleurdelysé que surmonte une couronne et qu'entourent des étoiles et deux lys. Au bas : « Gravé d'après le tableau de Me Guiard du Cabinet de Mr de Francheville ». [Fol. 31

Gravure au burin, anonyme, d'après Mme Labille-Guiard. Le Cabinet des Estampes (série N2) en possède un premier état à l'eau-forte pure.

Hauteur prise du témoin, o m. 239; largeur, o m. 167.

5812. **Madame Élisabeth**, à mi-corps, de trois quarts à droite; cheveux frisés, maintenus par un ruban; corsage en forme de fichu, laissant voir sur la poitrine un petit médaillon suspendu à une chaînette; dans une bordure ovale, surmontée de deux palmes qui s'entrecroisent dans une couronne d'étoiles, et reposant sur un soubassement chargé d'une chaîne et d'un fer de hache. On lit sur le soubassement, sous l'ovale : « Condé sculp. »; plus bas : « Elizth Phile Marie Helene de France ‖ Sœur du Roi Louis XVI. Née à Versailles. 3. Mai 1764. ‖ Egorgée juridiquement à Paris le 11 [*corr.* 10] Mai 1794. par Ordre ‖ des Régicides de la (soi disant) Convention Nationale. » [Fol. 31

Gravure au pointillé, l'encadrement à l'eau-forte, par le graveur anglais John Condé. Premier état avant l'adresse : « London, Published Augt 1. 1795. by W. Skelton, N° 23 Hay Market. » L'état définitif se trouve au Cabinet des Estampes (N2).

Hauteur totale, o m. 195; largeur, o m. 139.

5813. **Madame Élisabeth**, à mi-corps, assise dans un fauteuil, de trois quarts à droite, les cheveux serrés par un ruban, un fichu de gaze croisé sur la poitrine, dans un ovale entouré d'un filet, autour duquel on lit : « Elizabeth, Philippine, Marie, Hélené (*sic*) de France, Née à Versailles le 3. May 1764. Morte à Paris le 12 [*corr.* 10] May 1794. » Au-dessus du portrait, l'inscription suivante : « Ah! plut à Dieu qu'ils m'eussent prise ‖ pour la Reine! »; au-dessous : « Tu gloria Jerusalem!... tu honorificentia ‖ populi nostri!... Judith. C. 15. » Suivent quatre vers :

Constante dans sa piété
Elle vécut comme son Père,
Sublime dans sa fermeté,
Elle mourut comme son frère.

Sous le tr. ovale : « Cardon sculp. » [Fol. 32

Gravure au pointillé. En voir au Cabinet des Estampes, dans la collection des Portraits (N2) et dans la collection Hennin (t. CXXXV, fol. 20), des épreuves à grande marge portant au bas : « Gravé par Ambroise Tardieu. »

Hauteur de l'ovale, 0 m. 070; largeur, 0 m. 056.

5814. **Copie du portrait précédent**, avec la même lettre en caractères différents; la légende en lettres blanches, qui entoure le filet ovale dans la pièce précédente, est rejetée au-dessous et imprimée en petits caractères. [Fol. 32

Gravure au pointillé, anonyme.

Mêmes dimensions.

5815. « **Élisabeth-philipine-Marie-Hélène, sœur de Louis XVI.** » En buste, de profil à droite, coiffée d'un bonnet, un fichu sur les épaules, dans une double bordure circulaire. [Fol. 32

Gravure à l'eau-forte, anonyme, destinée vraisemblablement au *Procès des Bourbons*, édition de 1798 (voir ci-dessus le n° 4926); toutefois le portrait illustrant cet ouvrage porte de plus, en haut : « Tome 2. — Page 393. »

Diamètre, 0 m. 075.

5816. **Le même portrait**, dans un encadrement différent. La bordure circulaire est plus simple et se détache sur un fond rectangulaire comprenant une tablette, sur laquelle se trouve la légende : « Elisabeth ‖ Philipine-Marie-Hélène ‖ de France. » Au-dessus du tr. c. supérieur, on lit : « Tome 2. — Page 393. » [Fol. 32

Gravure à l'eau-forte, anonyme, détachée du *Procès des Bourbons*, éditions de 1798 (*Paris, Lerouge*) et de 1814 (voir ci-dessus le n° 4926). On trouve ce même portrait au frontispice de l'*Histoire de Mme Élisabeth de France...*, par Mme Guénard [baronne de Méré]. Paris, Lerouge, 1802, 3 vol. in-12 (B. N., Impr., 8° Ln27 7050).

Hauteur, 0 m. 117; largeur, 0 m. 076.

5817. « **Elizabeth van Frankryk** », en buste, de profil à droite, dans une bordure ovale tronquée, encadrée rectangulairement et accompagnée, au-dessous, d'une tablette portant le nom de la princesse. Type du n° 5815. Sous le tr. c., à g. : « v. d. Wardt. del. »; à dr. : « Portman sc. » [Fol. 33

Gravure au pointillé, par Lodowijk Gotlieb Portman.

Hauteur, 0 m. 079; largeur, 0 m. 061.

5818. **Madame Élisabeth**, en buste, de profil à droite, coiffée d'un bonnet, un fichu sur les épaules, dans un ovale entouré d'un filet, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. sculp. » Au-dessous, la légende : « Elisabeth. Phipe. Marie. Hél. de bourbon. ‖ Née à Versaille le 3. Mai 1764. ‖ Décapitée le 21 floral an 2me. » Au bas, l'adresse : « A Paris Chez l'Auteur rue St Jacques No 195. » [Fol. 33

Gravure au pointillé, par François Bonneville, éditeur de la collection des *Portraits des personnages célèbres de la Révolution* (Paris, 1796-1797). Même série que les portraits décrits sous les nos 596, 597, 598 (Marie-Antoinette), 599, 600 (Louis XVI), 812 (le comte de Provence), 5870, 5871, 5872 (Louis XVII et Madame Royale).

Hauteur de l'ovale, 0 m. 109; largeur, 0 m. 092.

5819. **Madame Élisabeth**, en buste, de trois quarts à gauche, vêtue d'un corsage garni d'un rucher de lingerie, et portant sur la poitrine un bijou en forme de triangle renversé, auquel un médaillon est suspendu. Bordure ovale, sous le tr. de laquelle on lit : « Jones Sculpt ». Au-dessous, la légende, puis l'adresse : « Elizabeth, Philipine, Maria, Helene, of France ‖ Sister to Louis XVI. ‖ Born at Versailles May 3d 1764. ‖ Engrav'd for C. Lowndes and I. Parsons No 21 Paternoster Row Novbr 1st 1794 ». [Fol. 33

Gravure au pointillé, par le graveur anglais John Jones.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 130; largeur, 0 m. 104.

5820. « **Elisabeth Philipine Marie Helene ‖ de France**, sœur de Louis XVI. ‖ Née à Versailles le 3 mai 1764. ‖ Morte à Paris le 10 mai 1794. » Buste de trois quarts à droite, dans un ovale sous lequel on lit : « Le Chevier Roslin Pinx. Massol Sculp. » Au bas de l'estampe : « A Paris chez Vérité, rue neuve des Capucines No 2. — Déposé à la Bibliothèque Natle ». [Fol. 34

Gravure au pointillé, par Massol, d'après Alexandre Roslin. En voir au Cabinet des Estampes (N2) un autre état avec une double adresse :

« A Paris, chez { Vérité Graveur, Rue Mazarine No 24. / Lac, Place Vendôme No 25. — Dép. à la Don de l'Imp. et de la Lib. »

Hauteur de l'ovale, 0 m. 113; largeur, 0 m. 090.

5821. « **Elisabeth — de France** », en buste, de trois quarts à droite, la tête couverte d'un voile noir retombant sur l'épaule

droite, dans une bordure ovale ornée, à sa partie supérieure, d'une couronne et de deux branches de feuillage, et reposant sur un soubassement chargé, à g., de lys et de roses, à dr., de deux livres, d'un sablier et de deux feuillets de papier, dont l'un, déroulé, porte : « Je prie ma sœur... de ‖ leur tenir lieu de Mère. » Fond rectangulaire. La tablette du soubassement, où se trouve le nom, est de plus centrée d'un globe rayonnant, sur lequel on lit : « 10 ‖ May ‖ 1794 ». Sous le tr. c. : « à Londres chez les Marchands de Nouveautés. » [Fol. 34

Gravure au burin, anonyme.

Hauteur, 0 m. 158; largeur, 0 m. 113.

5822. **Madame Élisabeth**, en buste, de face, vêtue d'un corsage noir garni autour du cou d'un double volant et serré à la taille par une ceinture à boucle, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et reposant sur un soubassement où on lit : « M^de^ Elizabeth de France. » Sous le tr. c., à g. : « Sicardi Pinx. »; à dr. : « L. A. Claessens sculp. » Au-dessous : « que de vertus! que de Malheurs! ‖ admirons et versons des pleurs ». [Fol. 35

Gravure au pointillé, par Lambert-Antoine Claessens, d'après Sicardi.

Hauteur, 0 m. 138; largeur, 0 m. 098.

5823. **La même**, en buste, de face, vêtue d'un corsage noir garni autour du cou d'un double volant, dans une bordure ovale tronquée en haut, à dr. et à g., et accompagnée d'une tablette portant le nom de la princesse : « M^de^ Elizabeth de France. » Fond rectangulaire. Sous le tr. c., au milieu : « L. Portman sculp. » [Fol. 35

Gravure au pointillé, par Lodowijk Gottlieb Portman. Même type que le numéro précédent. Planche détachée des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, t. 19 (Amsterdam, 1804), p. 170. Sur ce recueil, voir ci-dessus la notice de notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 141; largeur, 0 m. 085.

5824. « **Madame Anne Élisabeth sœur du Roy** Louis = XVI = ‖ condamnée au supplice le 10 mai 1794. ‖ Les Commissaires en exercice viennent le notifier; et la somment de sortir sur le champ du Temple ». La princesse est à g., agenouillée devant un crucifix,

entre Madame Royale et le Dauphin désolés; elle se retourne à l'arrivée des commissaires, qui entrent à dr., suivis de soldats. Au fond, un canapé. Sous le tr. c., de g. à dr. : « peint par D. Pellegrini — imprimè par Darbi — gravè par C. Silanio. » [Fol. 36

Gravure au pointillé et à l'aquatinte, par Carlo Lasinio (voir ci-dessus le n° 5468), d'après D. Pellegrini. Même série que les n°s 5436, 5468 et 5827.

Hauteur, o m. 308; largeur, o m. 442.

5825. **Les Adieux de Madame Élisabeth à Madame Royale.** Dans un cachot de plan circulaire, près d'un fauteuil, à dr., Madame Élisabeth tient sa nièce embrassée; au fond, à g., entre un commissaire accompagné du geôlier et d'un soldat. On lit en bas, en exergue : « Ah! ma tante, il ne me reste que vous, et l'on ‖ veut que je vous survive...! » Au-dessus du tr. c. supérieur, à g. : « Tom. 3. » [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 101; largeur, o m. 062.

5826. « **The Princess Elizabeth taken from the Conciergerie.** — La Princesse Elisabeth sortant de la Conciergerie. » Sous ce double titre, commentaires en anglais, à g., et en francais, à dr. Voici le texte français : « Lorsque les Députés du tribunal revolutionnaire se rendirent pres de Mad : Elizabeth elle etait calme, entierement resignée, ‖ et entendit sans s'emouvoir l'order (*sic*) qui lui fut intimait (*sic*) de les suivre. Elle demanda comme une faveur la permission de voir ‖ son Nevew et sa Niece, cequi lui fut refusé. A neuf heures du Soir elle fut conduite a la Conceiergerie (*sic*), ou cependant elle n'arrivá ‖ qu'a onze. Le lendemain matin a neuf heures elle comparut devant le tribunal. Le President lui fit alors les questions suivantes. ‖ Votre Nom! Elizabeth Philippine Marie Ellenne de France. Votre qualité! Tante du Roy. Dans le meme instant on recueillit ‖ les voix, et elle fut condamnée à mort. » Au centre, Madame Élisabeth, vêtue d'une robe blanche, à demi renversée, est entraînée avec violence par le geôlier, qui écarte en même temps Madame Royale pleurant dans son mouchoir; elle semble implorer son confesseur, vêtu en clergyman, qui l'exhorte, à g., une main levée vers le ciel, l'autre tenant un livre de prières. Un commissaire et un officier, à dr., deux soldats, à g., contemplent la scène. Sous le tr. c., à g. : « Painted by D. Pellegrini. »;

à dr. : « Engrav'd by N. Schiavonetti Jun. » Au bas, l'adresse : « London Pub^d March 20th 1796 by Colnaghi& Co (late Torre) N° 132 Pall Mall. » [Fol. 37

Gravure au pointillé, par Nicolo Schiavonetti, d'après D. Pellegrini. Planche XV, p. 501, du présent volume.

Hauteur, 0 m. 324; largeur, 0 m. 440.

5827. « Le Dernier Supplice de Madame Anne Elisabeth sœur du Roy Louis = XVI =, ‖ guillottinée le = 10 = Mai = 1794 = ». La princesse en larmes est agenouillée sur l'échafaud, les bras levés, un crucifix dans la main droite; le bourreau s'apprête à lui lier les mains; un aide fait manœuvrer la guillotine, qui se dresse à g.; un autre dispose un sac. A dr., au premier plan, des spectateurs, dont on ne voit que les bustes; plus loin, des soldats qu'on aperçoit vaguement. Au fond, un dôme. Sous le tr. c., de g. à dr. : « peint par D. Pellegrini — imprimè par Darbi — gravè par C. Silanio ». [Fol. 38

Gravure au pointillé et à l'aquatinte, par Carlo Lasinio (voir ci-dessus le n° 5468), d'après D. Pellegrini. Une épreuve coloriée se trouve au Cabinet des Estampes dans la collection de l'Histoire de France (Qb 101).

Même série que les n°s 5436, 5468 et 5824 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 310; largeur, 0 m. 440.

5828. « S. A. R. Madame Elisabeth de France, ‖ Rejoignant au Ciel — son Auguste famille. » Suivent, de part et d'autre d'un écusson aux armes de France, quatre vers dédoublés :

Porte lui cette fleur gage de l'innocence,
Emblème de tes mœurs comme de ta Naissance,
Mêle sur ce beau front où siège la Candeur
Les Roses du Martyr aux lys de la pudeur.

Delille Poême de la Pitié.

Madame Élisabeth, en tunique blanche, couronnée de fleurs, un lys et une palme dans la main gauche, s'élève au ciel, à genoux sur des nuages. Sous le tr. c., au milieu : « A. Le Grand del^t et Sculp^t ». [Fol. 39

Gravure au pointillé, par Augustin Legrand. Epreuve rognée. Les épreuves complètes (Cabinet des Estampes, Portraits, N2) portent de plus, au bas : « Déposée à la Direc^on G^le de la Librairie ‖ Se vend à Paris chez l'Auteur rue des Noyers N° 34. » Les quatre vers qui accompagnent notre estampe sont extraits du chant III, p. 86, du poème de *La Pitié*, par Jacques Delille (Paris, Giguet et Michaud, 1803-an XI, in-8°).

Hauteur, 0 m. 138; largeur, 0 m. 114.

5829. **Estampe commémorative.** Elle représente un tombeau composé d'un sarcophage que surmonte une pyramide portant à sa base un médaillon circulaire, orné de fleurs et couronné d'étoiles, à l'effigie de **Madame Élisabeth**. Sur le sarcophage, à dr., un génie ailé tenant une torche renversée. A g., sur la marche du tombeau, le Temps, dont la faux est brisée. Fond de peupliers. On lit sur la bordure du médaillon : « In memoria aeterna erit justus »; sur le sarcophage : « Elisabeth de France ‖ née le 3 May 1764. ‖ Assassinée par le Tribunal ‖ révolutionnaire le 21 Floréal ‖ an 2me »; sous le tr. c. : « Semper honos, nomen que tuum, laudes que, ‖ manebunt — Virgile. » [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. o85; largeur, o m. o58.

CHAPITRE XLVIII

LE DAUPHIN, FILS DE LOUIS XVI

(MORT LE 8 JUIN 1795)

IMPRIMERIE NATIONALE

SOMMAIRE DU CHAPITRE XLVIII.

N° 5830. — **Naissance du duc de Normandie** (27 mars 1785).

N°s 5831 à 5844. — **Estampes** et **Caricatures** comprenant des représentations du **Dauphin.**

N°s 5845 à 5913. — **Portraits de Louis XVII** représenté seul ou avec Madame Royale. **Portraits de Madame Royale** faisant pendant à ceux du Dauphin.

N°s 5914 et 5915. — **Louis XVI enseignant son fils au Temple.**

N°s 5916 à 5942. — **Placards, Allégories, Silhouettes, Bouquets, Médailles commémoratifs.**

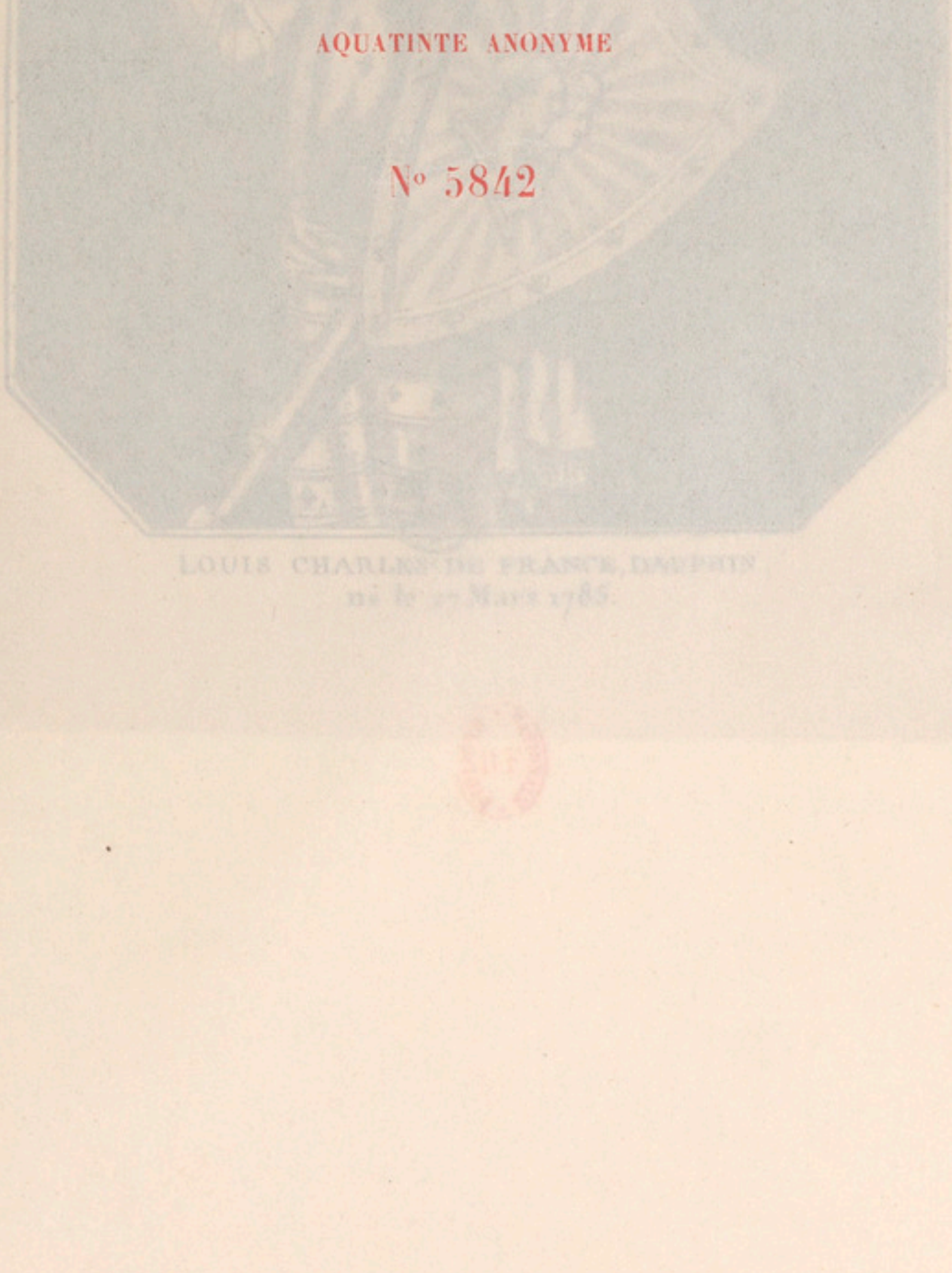

XVI

LE DAUPHIN EN CHEVALIER

1790

AQUATINTE ANONYME

N° 5842

LOUIS CHARLES DE FRANCE, DAUPHIN,
né le 27 Mars 1785.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.

CHAPITRE XLVIII.

LE DAUPHIN, FILS DE LOUIS XVI.

(MORT LE 8 JUIN 1795.)

5830. « Représentation du **Baptême solennel de Monseigneur le Duc de Normandie.** » La cérémonie a lieu â g. de l'estampe, dans une chapelle fermée par une grille, devant laquelle se tiennent des soldats, porteurs de hallebardes, en costumes du XVIe siècle; à dr., à travers la porte, on aperçoit des spectateurs, puis, dans le fond, un pont sur lequel on tire un feu d'artifice. [Fol. 40

Gravure sur bois populaire. Reproduite dans le *Louis XVII* de François Laurentie (Paris, Émile-Paul frères, 1913; 2 vol. in-4°), pl. 3 [B. N., Impr., Rés. Lb^39^ 12010].

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 305.

5831. **Estampe allégorique.** A dr., devant un temple de plan circulaire, Louis XVI, la main gauche appuyée sur un fût de colonne, où on lit : « Constitut[ion] », contemple un médaillon de Henri IV que lui présentent deux figures symboliques, et désigne de la main droite le **Dauphin**, à qui l'Abondance remet une palme. Sur une tablette ménagée au bas de l'estampe : « Allée! Vous êtes maintenant ‖ Digne de marcher Sur ces pas ». [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte, anonyme, provenant de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 108; largeur, 0 m. 066.

5832. **Marie-Antoinette et le Dauphin, Madame Élisabeth et Madame Royale se promenant dans le jardin des Tuileries,** sous la surveillance d'un officier et d'un soldat de la Garde nationale. [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte, anonyme.
Gower, n° 466.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 085.

5833. «**Le Jeune Patriote** ‖ Un enfant agé de onze ans habillé en Uniforme National, et armé d'un petit Fusil avec son Sabre et sa Giberne ‖ suivit au matin au Chateau des Thuilleries son Papa qui était de Garde auprès de sa Majesté l'enfant ‖ nommé Graffin fit l'exercice dans le Jardin chacun admira sa bonne grace. Mgr le **Dauphin** se mettant ‖ parmi les Spectateurs le petit Militaire lui presenta les Armes Ah ma bonne secria Mgr le Dauphin voila un ‖ bien jeune patriote l'enfant repondit avec esprit : mon Prince nous le somme tous en naissants.» La scène se passe dans une allée d'arbres dépouillés de leurs feuilles, en face du château des Tuileries, que l'on aperçoit au fond. On remarque au premier plan, à dr., un homme accompagné d'une femme portant un manchon; à g., deux gardes nationaux vus de dos. [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. L'épreuve du Cabinet des Estampes est reproduite dans le *Louis XVII* de François Laurentie, pl. 32.

Hauteur, 0 m. 230; largeur, 0 m. 194.

5834. «**il a des rats plein sa Cervelle** plein Sa gamache Et plein ses bas ‖ — il jette a Ses pieds Ce qu'il tenait dans Ses Mains». Caricature. Louis XVI, ayant à sa gauche le **Dauphin**, qui tient en guise de canne un sceptre allongé, s'avance tranquillement, une main dans sa poche, la pipe à la bouche, la tête surmontée d'une petite oriflamme tricolore, sur le blanc de laquelle on lit : «je tourne a tous vents»; des rats et des insectes s'échappent de sa cervelle. A g., la couronne royale qu'il vient de laisser choir. [Fol. 42

Gravure à la roulette, anonyme, coloriée. Époque de Varennes (été de 1791). Épreuve reproduite par François Laurentie (*Louis XVII*, t. II, pl. 7), pour qui c'est une «allusion aux espoirs, nourris par quelques-uns, d'une abdication de Louis XVI, que la proclamation de Louis XVII aurait suivie, ainsi que l'institution d'une Régence».

Hauteur, 0 m. 242; largeur, 0 m. 166.

5835. **La même estampe**, tirage bistre. [Fol. 42

Mêmes dimensions.

5836. [**La Partie d'échecs.**] Caricature. Louis XVI joue aux échecs avec un grenadier de la Garde nationale et perd la partie. Son partenaire lui dit, en se mordant le bout du doigt : «Echequemat». Le roi en convient : «J'ai perdu toutes mes pièces»,

avoue-t-il. Marie-Antoinette s'en désole et, dans un mouvement de colère arrachant sa coiffure, elle s'écrie : « Je vous ai porté malheur ». Madame Élisabeth, à dr., s'avance et déclare : « La partie étoit belle », tandis qu'un abbé, accoudé au dossier de la chaise du roi, ajoute : « Je vous avoit conseillé de conserver vos tours ». En effet, les tours sont par terre. A g., auprès d'une table ronde chargée d'une bouteille et de trois verres, Madame Royale donne une chiquenaude à la couronne royale, que supporte le sceptre fiché dans le goulot de la bouteille. Le Dauphin, monté sur un tabouret, soutient avec son chapeau la couronne chancelante, en disant à sa sœur : « La Loi Salique te deffend di toucher »; à quoi celle-ci répond : « Elle doit t'appartenir ». Dans la marge inférieure, les paroles prononcées par chacun des personnages que désignent sur l'estampe des chiffres. [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. Reproduite dans le *Louis XVII* de François Laurentie, n° 40, sous le titre : « *Jeu d'échecs* (entre le Roi et la Nation) » et avec le commentaire suivant : « Le roi a joué sa couronne et l'a perdue. Elle « doit appartenir au Dauphin »... Allusion aux tentatives ou intrigues pour faire proclamer roi le « prince royal », avec une régence. Époque de Varennes (1791). L'enfant porte la veste nationale, revers blancs à liseré rouge. On sait que depuis la fête de la Fédération (14 juillet 1790), il avait un uniforme national. »

En voir une épreuve d'un coloris différent dans la collection de l'Histoire de France, à la date du 25 juin 1791, retour de Varennes (Est., Qb 89).

Gower, n° 477.

Hauteur, 0 m. 202 ; largeur, 0 m. 298.

5837. Copie, en sens inverse, de l'estampe précédente, sans les paroles prononcées par les personnages. [Fol. 43

Gravure à l'aquatinte, anonyme, tirage bistre. Pièce reproduite, avec une explication, dans l'*Histoire des Caricatures de la révolte des Français*, par Boyer de Nîmes, t. II, p. 33-34.

5838. « Les Visite du Jour de L'Ans avec le Quart de Leur Revenue. » Dans une galerie du château, Louis XVI présente à un noble et à plusieurs évêques, un groupe de paysans et de paysannes qui lui apportent ses étrennes; une femme lui offre une bourse et un épi, une autre lui présente un panier d'œufs et un cœur, sur lequel on lit : « il son a vous »; un homme tend un panier de fruits, un autre apporte sur son épaule un rouleau de toile. Devant le roi

serrant la main à un vieillard, le **Dauphin** cause avec une petite fille, qui tient un agneau par une corde. On lit, dans la marge inférieure, à g. : « Le Vielliard ‖ Ha Sir, il est donc venue ce temps ou nous navont q'un Roi ‖ à qui nous pouvonts sans crinte donné des marques de notre Amour »; au milieu : « Le Roi ‖ la Naïveté qui décore c'est âmes vertueuse aprocheronts ‖ donc enfin de mon trone quil s éforce de soutenire et ne detruise ‖ Jamais ce son la Messieures Mes fidelles Amie »; à dr. : « Mgr le dauphin ‖ ce petit agnau more t'il. Reponce de la petite fille ‖ bas ce n'est pas un aristocrate ». [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.

Cette estampe fut publiée à l'occasion du 1er janvier 1790 et fait allusion à la contribution volontaire du quart du revenu sur chaque fortune, proposée par Necker, le 26 septembre 1789. Des épreuves d'une gravure similaire conservées dans la collection de l'Histoire de France (Est., Qb 84) et dans la collection Hennin (t. CXXI, fol. 1), nous permettent de dater notre pièce avec certitude. Cette gravure est, en effet, intitulée : *Les Etrennes Patriotiques Offertes au Roi au nouvel An 1790*, et offre une composition identique. François Laurentie, qui a reproduit notre épreuve dans son *Louis XVII* (t. II, pl. 5), la croit, à tort, relative aux visites du 1er janvier 1791. Une épreuve d'un coloris différent figure au Cabinet des Estampes, dans la collection de l'Histoire de France (Qb 84), à la date du 1er janvier 1790.

Hauteur, 0 m. 161; largeur, 0 m. 237.

5839. « **J'en ferai un meilleur usage, et je sçaurai le conserver** », dit le **Dauphin**, qui tient d'une main le sceptre et désigne de l'autre Louis XVI portant au bout d'un bâton un moulin à vent en papier et promené par Marie-Antoinette dans un de ces chariots dont on entoure les petits enfants; à g., Madame Royale contemple la scène. Clairevoie. [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée. Pièce satirique, publiée à l'occasion du retour de la famille royale de Varennes à Paris, le 25 juin 1791. Reproduite par François Laurentie (*Louis XVII*, n° 41), sous le titre : *Louis XVI en mineur et le Dauphin émancipé*. En voir une épreuve d'un coloris différent dans la collection de l'Histoire de France (Qb 89) au Cabinet des Estampes.

Ne figure pas dans Gower.

Hauteur totale, 0 m. 208; largeur, 0 m. 247.

5840. « **le Crible de la Revolution.** » Dans un ovale entouré d'un filet, le Temps passe au crible la noblesse et le clergé français, dont les têtes tombent à terre; les membres de la famille royale

restent seuls dans le crible, que soutiennent trois bâtons réunis en faisceau par un serpent et ornés, à leur extrémité, des insignes des trois ordres, casque, épée, mitre et pelle. On distingue dans le crible les bustes de Louis XVI, de Marie-Antoinette et du Dauphin. [Fol. 44

Gravure à l'aquatinte, anonyme, tirage bistre. Voici l'explication que donne de cette estampe Duchesne-Tausin : «L'Assemblée nationale avait aboli la Noblesse en août 1789, supprimé les qualifications et marques distinctives le 20 juin 1790; et le 30 juillet 1791, sur la demande de Rœderer, elle défendit de prendre aucune des qualifications supprimées, ni même de les rappeler par les mots de *ci-devant* ou d'*autrefois*. Cependant, un décret du 26 août accorde aux *membres de la famille du Roi qui sont appelés à la succession au trône* la dénomination de *Princes français*. Cette restitution, en faveur de la famille royale, semble être l'effet d'une épuration de la noblesse et du clergé, représentée ici par le crible du *Temps* ou de la *Révolution*. Avec les insignes des trois ordres, on voit un serpent, emblème de la prudence de l'Assemblée. Le soleil levant donne l'espérance d'une ère nouvelle et plus heureuse.» (*Observations et éclaircissements sur quelques pièces de l'Histoire de France*, manuscrit, Est., Ye 76.)

Hauteur de l'ovale, 0 m. 146; largeur, 0 m. 114.

5841. **Louis-Charles de France**, ailé et monté sur un dauphin qui se dirige vers la gauche; il tient de la main droite une oriflamme semée de fleurs de lys et offrant, dans un losange, l'effigie de Madame Royale; un bouclier hexagonal, passé à son bras gauche, présente les bustes conjugués de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Pièce ronde, destinée à un dessus de boîte. [Fol. 45

Gravure au pointillé, anonyme, imprimée sur satin blanc. La collection des portraits du Cabinet des Estampes (série N2, Louis XVII) en contient une épreuve imprimée sur satin rose et une épreuve sur papier, tirage bistre, entourée d'une bordure circulaire, que décorent des dauphins séparés par des fleurs de lys. L'épreuve sur papier est reproduite dans le *Louis XVII* de François Laurentie (pl. 12) avec le commentaire suivant : «Estampe figurant à la fois, croyons-nous, la mort du premier Dauphin et l'«avènement» du second (4 juin 1789), le dauphin étant un emblème traditionnel de vie future, devenu ici, semble-t-il, par suite de confusions et d'ignorance, à la fois un signe de mort et de résurrection. Il existe de cette allégorie gravée de nombreuses variantes, portant sur la couleur et les dimensions de l'estampe, sur les détails même de l'écusson et de la bannière.»

Diamètre, 0 m. 074.

5842. **Le Dauphin en chevalier**, à mi-jambes, de profil à gauche; il tient de la main droite une épée, sur la lame de laquelle

on lit : « Tu marcellus Eris »; une lance est appuyée sur son bras gauche, qui supporte un bouclier, où l'on voit les profils de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Madame Royale. Fond rectangulaire, dont les angles sont coupés. En bas, la légende : « Louis Charles de France, dauphin, ‖ né le 27 Mars 1785. » En haut, la date : « 1790. » [Fol. 45

Gravure à l'aquatinte, anonyme, tirage bistre. « Estampe publiée de nombreuses manières en France et en Allemagne. Il y en a en noir, en bistre, en couleurs, avec variantes non seulement dans la notice, mais encore sur le bouclier et sur l'épée (laquelle porte ou ne porte pas l'inscription : *Tu Marcellus eris*). C'est l'estampe dite « des chevaliers du poignard », parce qu'un des gentilhommes accourus aux Tuileries, le 28 février 1791, M. de Villers, fut trouvé porteur « d'un modèle ensanglanté » (lire : *en sanguine*) de cette image [voir le n° 5843, ci-après]. Le Dauphin n'eut l'idée de se faire armer chevalier qu'en février ou mars 1792. On lit, en effet, dans la *Correspondance secrète*, publiée par M. de Lescure, Paris, 1866, t. II, p. 583-584, sous la date du 15 mars 1792 : « Le jeune prince royal eut dernièrement la fantaisie de se faire armer chevalier. » Ce n'est donc pas à ce joli caprice que l'estampe fait allusion. Une de ses éditions porte, d'ailleurs, la date formelle de 1790. Et comme Palloy, le démolisseur de la Bastille, avait fabriqué à l'enfant, bien avant 1792, et peut-être dès 1790, une armure de chevalier dont il aimait à se revêtir, c'est vraisemblablement cette armure de Palloy que la gravure représente ou dont elle donne le « projet ». (François Laurentie, *Louis XVII*, pl. 27.)

Le Cabinet des Estampes (N2) en possède quatre variantes. La première est une gravure au pointillé, sur laquelle la date (1790) se trouve en bas, à dr., à l'intérieur de l'estampe. La seconde est une aquatinte tirée en couleurs, dans un filet rectangulaire, avec la même lettre que notre pièce, mais imprimée en caractères différents. La troisième est une copie allemande, gravée à l'aquatinte, en bistre, et signée, sous le tr. c., à dr. : « G. G. Endner sc. 1793 », avec la légende : « Ludewig Carl Dauphin von Frankreich. ‖ Geb. den 27. Marz 1785. » La quatrième, enfin, est une gravure au burin et au pointillé, entourée d'une bordure rectangulaire composée de différents attributs et sous le tr. c. de laquelle on lit : « Peint par Sauvage, 1792. — Gravé par Ruotte », avec, au-dessous, de chaque côté d'un cartouche aux armes, la légende suivante : « Louis Charles de — France Dauphin ‖ Né le 27 Mars 1785 — Mort le 8 Juin 1795. » et l'adresse : « à Paris chez Genty M^d d'Etampes (*sic*) Rue St Jacques N° 14. — D^és à la Bib^que Royale ».

Planche XVI, page 515, du présent volume.

Hauteur, 0 m. 120; largeur, 0 m. 096.

5843. **Copie**, dans le même sens, **de l'estampe précédente.** On lit au-dessous : « Cette Estampe représente le signe de ralliement des ‖ Chevaliers du Poignard dans la journée du 10 Aoust 1792, ‖ aux Tuileries. Elle a été gravée sur un modèle ensanglanté ‖ trouvé sur

le nommé De Villers, l'un des Chevaliers ‖ du Poignard, tué dans cette journée. » [Fol. 45

Gravure au pointillé, anonyme. Voir la note du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 119; largeur, 0 m. 092.

5844. **Estampe allégorique.** A g., une Minerve, sur des nuages, remet au jeune **Dauphin**, cuirassé et casqué, une épée pour défendre la Religion; celle-ci est représentée par une femme, vêtue d'une tunique et portant une croix, qui s'accoude, dans une attitude méditative, à un monument orné, à sa partie supérieure, d'un écusson fleurdelysé; on remarque, à ses pieds, une balance. Sous le tr. c., à g. : « I. W^s del. »; à dr. : « G. Iacowick f. » [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte, dont l'auteur ne figure dans aucun répertoire.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 081.

5845. « **Louis Charles de France** ‖ **Dauphin** ‖ Né à Versailles, le 27 Mars 1785 ». En buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire reposant sur un soubassement orné d'une tablette, où se trouve la légende reproduite ci-dessus. Le médaillon est fixé à un fond rectangulaire par un nœud de ruban, sur lequel on lit : « Cocarde Nationale — Prise le 13 Juillet 1789 ». Sous le tr. c., l'adresse : « à Paris, rue des Mathurins aux 2 Piliers d'Or. » [Fol. 46

Gravure au burin, anonyme.

Hauteur, 0 m. 263; largeur, 0 m. 172.

5846. « **Louis-Charles de France, ‖ Duc de Normandie, Louis XVII.** ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785. » Buste de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale. On lit au bas de l'estampe : « A Paris Chez Christy, M^d d'Estampes, Rue des Prêtres S^t G^in l'Auxerrois — Déposé à la Direction gén^ale de la Librairie. » [Fol. 46

Gravure à l'aquatinte. On en trouve des épreuves avec une adresse différente : « Paris Rue Boucher N° 1, près le Pont-Neuf. » (Cabinet des Estampes, Portraits, N2). Voir, ci-dessus, des portraits de Louis XVI, de Marie-Antoinette (n°s 592 à 594) et de Madame Élisabeth (n° 5807) faisant partie de la même série, qui comprenait également une Madame Royale.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 272; largeur, 0 m. 214.

5847. **Portraits du Dauphin et de Madame Royale.** Bustes conjugués, de profil à gauche, sur un fond bleu, rehaussé d'or, imitant le marbre. Pièce ronde, destinée à un dessus de boîte. [Fol. 47

Gravure au pointillé, anonyme, imprimée sur satin. En voir une épreuve sur papier, tirée en bistre, dans la collection des portraits du Cabinet des Estampes, série N2.

Diamètre, 0 m. 067.

5848. «**Louis XVII,** ‖ Ce Prince n'a point régné, il est mort le 8 juin 1795, dans la tour du Temple à Paris, agé de 10 ans 2 mois ‖ et 16 jours, par suite des affreux traitemens qu'il a éprouvé de la part des factieux qui l'y retenaient prisonnier.» Buste de profil à gauche, dans une bordure ronde ornée de dauphins accouplés, séparés alternativement par une couronne royale et par une fleur de lys. Au bas, l'adresse : «A Paris, chez Maradan, Place Maubert N° 22.» [Fol. 47

Gravure au pointillé.

Diamètre, 0 m. 069.

5849. «**Lewis XVII.**» Buste de profil à gauche, dans une bordure circulaire, sur laquelle se trouvent la légende : «Louis. XVII. Ne. le. XXVII. Mars. MDCCLXXXV. Mort. au. Temple!!! le. IX. Juin. MDCCXCV.» et l'adresse : «London Pub^{d} as the Act directs July 25 1795 by P. Molinari». La bordure est ornée, à sa partie supérieure, d'une couronne royale et d'un sceptre émergeant de nuages d'où jaillissent des rayons lumineux; à sa partie inférieure, d'un lys, d'une palme et de deux trompettes réunies par un nœud de ruban. [Fol. 47

Gravure au pointillé, tirage bistre.

Hauteur totale, 0 m. 140; largeur totale, 0 m. 121.

5850. «**Louis Charles, Dauphin, Fils de Louis XVI,** Né à ‖ Versailles le 27 Mars 1785, mort au Temple le 8 juin 1795.» Buste de profil à gauche, en manière de camée, dans une bordure circulaire. [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte, anonyme, exécutée d'après une miniature sur ivoire. Cette miniature fut donnée par Louis XVIII au baron Hüe et appartient aujourd'hui à M. le baron de Maricourt (elle est reproduite dans le *Louis XVII* de François Laurentie, pl. 70). La planche a servi à illustrer le *Procès des*

Bourbons, édition de 1798, t. 2, p. 236 (voir ci-dessus le n° 4926). Le Cabinet des Estampes (Portraits, N2) en conserve une épreuve avant toute lettre, dont le fond et la bordure ont été tirés en bleu; la bordure est, en outre, ornée à sa partie supérieure de deux palmes entourant un globe rayonnant centré d'une fleur de lys.

Diamètre, o m. 073.

5851. **Le même portrait**, dans un médaillon circulaire encadré rectangulairement, avec la même lettre gravée sur une tablette ménagée au bas de l'estampe. On lit au-dessus du tr. c. supérieur : « Tome 2. — Page 236. » [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte, anonyme, extraite du *Procès des Bourbons*, éditions de 1798 (*Paris*, *Lerouge*) et de 1814 (voir ci-dessus le n° 4926).

Hauteur, o m. 105 ; largeur, o m. 079.

5852. « **Marie. ‖ Thérèse-Charlotte. ‖ Fille de Louis XVI.** » Buste de profil à gauche, en manière de camée, dans un médaillon circulaire suspendu par un anneau à un fond rectangulaire comprenant une tablette inférieure où se lit la légende. La signature, illisible (« ...Sculpsᵗ », *à la pointe*), est recouverte par le tr. carré, en bas, à g. On lit en haut : « Tome 2. — Page 238. » [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte, détachée du *Procès des Bourbons*, éditions de 1798 (*Paris*, *Lerouge*) et de 1814. Cf. le n° 4926 ci-dessus. On trouve le même portrait, mais en sens inverse et dans une simple bordure circulaire, dans l'autre édition française de 1798 (*Paris et tous les libraires de l'Europe*), avec une lettre comportant en plus l'indication suivante: « Née à Versailles, 19 Decembre 1778, actuellement à Vienne avec ‖ la Famille de Sa Mere. »

Le Cabinet des Estampes (N2) en possède deux épreuves avant toute lettre, l'une en noir, l'autre avec le fond et la bordure (surmontée de cinq étoiles) tirés en bleu.

Pendant du n° 5851.

Hauteur, o m. 115 ; largeur, o m. 085.

5853. **Madame Royale**, en buste, de profil à droite, en manière de camée, la tête serrée par un ruban agrémenté de perles, dans un médaillon circulaire, orné à sa partie supérieure d'une couronne de roses et d'un nœud de ruban, et inscrit dans un encadrement rectangulaire comprenant une tablette inférieure où on lit : « Madame Fille du Roi. » [Fol. 48

Gravure au burin, anonyme. Copie, signalée par Bocher (n° 157, p. 60), d'un portrait gravé en 1791 par Augustin de Saint-Aubin, d'après Piat-Joseph Sauvage.

Hauteur, o m. 137; largeur, o m. 088.

5854. «**Louis XVII.** Roi de France ‖ et de Navarre, Né le 27 Mars, 1785.» Buste de face, la tête de profil à gauche, dans une bordure ovale; au-dessous, les armes de France et de Navarre accolées sous la couronne royale et entourées des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit, entre un rameau d'olivier et une branche de lys; des rayons s'en échappent qui forment à l'ovale un encadrement rectangulaire. On lit dans la marge inférieure, à g. : «Edwd Stroehling pinx^{t}»; à dr. : «L. Schiavonetti sculp.»; au-dessous, la légende reproduite ci-dessus; au bas, l'adresse : «London, Published May 1. 1805, by Mr Weber, Bath Hotel, Leicester Square.» [Fol. 49

Gravure au pointillé, l'encadrement au burin, par Luigi Schiavonetti, d'après P. Edward Strœhling. Pièce faisant partie de la même série que les portraits décrits ci-dessus sous les n°s 25 (voir la note jointe à ce numéro), 513, 514, 515, 516, 5808 et 5809.

Hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 109.

5855. «**Louis XVII,** ‖ Roi de France et de Navarre; ‖ Né le 26 Mars, 1785.» Buste de face, la tête de profil à droite, dans un rond, sous lequel on lit : «I. D. Bertaux del^{t} — C. Hourdain Sculp^{t}». [Fol. 49

Gravure au pointillé, par C. Hourdain (sur qui les renseignements font défaut), d'après Jean Duplessi-Bertaux.

Diamètre, 0 m. 065.

5856. «**Je prie Dieu pour mon Père ‖ et pour la France.**» Dans son cachot, le **Dauphin** est à genoux, de profil à droite, les mains jointes, dans une attitude de fervente prière; sur une table, à g., on remarque une mappemonde et une feuille de papier portant la dernière recommandation de Louis XVI : «Si mon fils avait ‖ le malheur d'être Roi ‖ je le prie d'oublier ‖ tous nos chagrins et ‖ de ne point chercher ‖ à me venger»; au fond, le lit, sous une fenêtre grillée. Sous le tr. circulaire : «Dessiné et Grave par Canu en 1792.» [Fol. 50

Gravure au pointillé, par Jean-Dominique-Étienne Canu. Épreuve rognée. Les épreuves complètes portent de plus, au bas : «Déposé à la Direction générale — A Paris chez l'Auteur, rue des Noyers N° 37.» Il en existe des épreuves tirées en couleurs (Cabinet des Estampes, N2). Cette estampe et celles qui suivent sont à rapprocher de certains portraits du Roi de Rome

(ci-après nos 8600-8603) et du comte de Chambord enfant (n° 10730), de même inspiration, avec une légende analogue : *Je prie Dieu pour mon père et pour la France.*

Diamètre, o m. o68.

5857. «**Mon Dieu, sauvez ma mère ‖ et dessillez les yeux des français.**» Ainsi prie **Madame Royale**, à genoux, de trois quarts à gauche, les mains jointes, dans son cachot; à dr., sur un métier à tapisser, se trouve une feuille de papier où on lit le dernier adieu de Marie-Antoinette : «Ma fille si cet ‖ adieu est le ‖ dernier ma seule ‖ consolation est que ‖ vous retrouverez une ‖ seconde mere dans ‖ votre tante»; au fond, le lit, sous une fenêtre grillée. Sous le tr. circulaire : «Dessiné et Gravé par Canu en 1792.» [Fol. 50

Gravure au pointillé, par J.-D.-E. Canu. Épreuve rognée. En voir au Cabinet des Estampes (œuvre de Canu, Ef 156) une épreuve complète, avec, au bas, l'adresse : «Déposé à la Direction générale — A Paris chez l'Auteur, rue des Noyers N° 37»; la légende de cette épreuve porte «decillez» au lieu de «dessillez». Pendant du n° 5856.

Diamètre, o m. o69.

5858. [**Fils de St Louis ‖ monte au Ciel!**] A genoux sur des nuages, de profil à droite, la tête surmontée d'une couronne d'étoiles, les mains jointes, **Louis XVII** s'élève aux cieux; en haut, à dr., dans un jet de lumière, une colombe lui apporte une palme qu'elle tient dans son bec. Sous le tr. circulaire : «St Amans, inv — Dissard. Sculp.» [Fol. 50

Gravure au pointillé, par le graveur Dissard, qui travaillait vers 1825. Épreuve avant la lettre (rétablie ci-dessus entre crochets) et avant l'adresse : «Deposé à la Direction des Estampes. — A Paris, chez Potrelle, Rue St Honoré, N°. » Une épreuve définitive se trouve dans la collection des portraits au Cabinet des Estampes (N2).

Diamètre, o m. o87.

5859. «**Louis Charles, Dauphin de france ‖ priant Dieu pour ses parens.**» Il est à genoux, de trois quarts à gauche, la tête surmontée d'une couronne d'étoiles, les mains jointes, devant un tombeau; en haut, à g., dans un rayon lumineux, une colombe lui apporte du ciel une palme qu'elle tient dans son bec; à dr., un lys, dont les fleurs sont brisées; au fond, le Temple se profilant sur un ciel

sillonné d'éclairs. On lit au bas : « Déposé à la Direct. de l'Imp^ie et de la Lib^ie. — A Paris, Chez Noël, Rue St Jacques N° 16. » Pièce ronde. [Fol. 50

Gravure à l'eau-forte et au pointillé. La collection des portraits du Cabinet des Estampes (N2) en contient une épreuve portant seulement, au bas, la mention de dépôt, sans l'adresse.

Diamètre, 0 m. 073.

5860. **Louis ‖ XVII, priant pour la France.** Il est à genoux sur un nuage, de profil à droite, vêtu du manteau royal, les mains levées vers le ciel. Bordure circulaire inscrite dans un carré. On remarque sur le devant une corne d'abondance; à dr., la couronne royale posée sur un coussin, avec une branche de feuillage; au fond, à g., la façade d'une église se détachant sur le ciel; plus loin, la mer sillonnée par des bateaux. A l'horizon, brille un arc-en-ciel. Sous le tr. c., à g. : « Chasselat inv. »; à dr. « Courbe Sculp. » Au-dessous : « Louis — XVII. »; au centre de la légende, un globe fleurdelysé, entouré de rayons et surmonté d'une couronne. [Fol. 50

Gravure au burin, avec rehauts de couleur, par Nicolas Courbe, d'après Chasselat. Épreuve rognée. L'épreuve complète porte en plus un commentaire explicatif : « Louis—XVII. ‖ invoque le Ciel en faveur de la France. La Reconciliation est ‖ annoncée par l'Iris qu'on apperçoit à l'Horison. Les Voiles ‖ déployées dans le lointain et la Corne d'Abondance qu'on ‖ apperçoit sur le devant indiquent le retour du commerce et de la prospérité ‖ A Paris chez l'Auteur, Montagne Ste Geneviève, N° 23. Déposé à la Direct^n de la Librairie. » Le Cabinet des Estampes (Portraits, N2) en possède une épreuve à l'eau-forte pure, sans lettre, dans laquelle le globe fleurdelysé est entouré de deux branches de laurier liées par un nœud de ruban.

Hauteur, 0 m. 080; largeur, 0 m. 080.

5861. **« Le Dauphin et Madame priant Dieu pour leurs parens. »** Ils sont à genoux, le Dauphin à droite, Madame Royale à gauche d'un autel fleurdelysé, portant, devant un crucifix, la couronne royale posée sur un coussin. [Fol. 51

Gravure sur bois populaire, rehaussée de jaune et de rouge. Pendant des n°s 5073 et 5445 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 097; largeur, 0 m. 161.

5862. **« Louis Charles de France Dauphin ‖ Priant pour sa Famille. ‖** Né le 27 mars 1785, Mort le 8 Juin 1795. » Devant un

tombeau, ombragé par un saule pleureur, le Dauphin est à genoux, de trois quarts à droite, les mains jointes. Le tronc du saule pleureur dessine dans ses contours les profils de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Madame Élisabeth. Au fond, à g., le Temple. Ovale encadré rectangulairement. On lit au bas : « Chez Genty, Rue St Jacques, N° 14. — Déposé à la Direction des Estampes. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte, coloriée. En voir une épreuve en noir au Cabinet des Estampes (Portraits, N2).

Hauteur, 0 m. 112; largeur, 0 m. 090.

5863. « Je prie Dieu ‖ pour mon père. » Dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et accompagnée d'une tablette inférieure portant la légende reproduite ci-dessus, le **Dauphin**, de trois quarts à gauche, un genou à terre, les mains jointes, est en prières devant un tombeau; la palme du martyre lui apparaît dans le ciel; on remarque, à dr., un écusson fleurdelysé et un lys comprenant trois fleurs; au fond, le Temple. Dans la marge inférieure : « à Paris chez Basset rue St Jacques N° 64. — Déposé au Bureau de la Police Littéraire. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte et au pointillé.

Hauteur, 0 m. 131 ; largeur, 0 m. 096.

5864. **Louis XVII priant pour sa famille.** Il est en costume royal, agenouillé sur un coussin, de profil à droite, les mains jointes et les yeux fixés sur un crucifix placé devant lui sur une sorte d'autel; à dr., sur une tablette dissimulée sous un tapis à franges d'or, la couronne et le sceptre; au fond, à g., derrière une balustrade, un saule pleureur. On lit dans la marge inférieure : « Louis XVII. ‖ Roi de France et de Navarre, ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785, ‖ Mort à la Tour du Temple le 8 Juin 1795 ‖ Déposé à la Bibliothèque Royale — A Paris, chez Jean, Rue St Jean de Beauvais, N° 10. » [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte, coloriée. En voir une épreuve d'un coloris différent dans la collection Hennin, tome CXXXVII, fol. 27. Le pendant de cette estampe se trouve au Cabinet des Estampes, parmi les portraits de la duchesse d'Angoulême (N2).

Hauteur, 0 m. 252 ; largeur, 0 m. 183.

5865. **Louis XVII priant pour sa famille.** Dans une bordure ovale encadrée rectangulairement, le Dauphin est à genoux, de profil à gauche, les mains jointes, éclairé par un rayon de lumière qui traverse la fenêtre de son cachot. Dans la marge inférieure, on lit : «cLamabit ad me OrphanUs et eIuS eXaVdIam ‖ vocem et IRa EXardescet et interficiam vos GlAdio ‖ et erunt fiLii orphani et muLieres vIduÆ. ‖ Exode Chap. 22. v. 23. et 24.» Au-dessous, l'adresse : «Londini apud Colnaghi soc^{s} N° 132. Pall Mall». [Fol. 52

Gravure à l'aquatinte, la figure du Dauphin au pointillé, tirage bistre. La collection des portraits du Cabinet des Estampes en contient une épreuve portant au lieu de l'adresse ci-dessus : «Publish'd by Mart. Engelbrecht.»; elle est reproduite dans le *Louis XVII* de François Laurentie (pl. 114). Remarquer que les majuscules de l'inscription rapprochées forment la légende : «Louis XVII Rex Galliae».

Hauteur, 0 m. 183 ; largeur, 0 m. 156.

5866. **Madame Royale priant pour ses parents.** Dans une bordure ovale encadrée rectangulairement, la fille de Louis XVI, vue de trois quarts à droite, fléchit les genoux devant une urne funéraire qu'ombrage un saule pleureur et sur laquelle on lit : «Louis XVI. ‖ Roi des Francois. ‖ guill le 21 Janv. ‖ et la Reine ‖ Marie-Antoinette. ‖ le 16 Octob. ‖ 1793.» Fond de paysage. Dans la marge inférieure : «quoniam pater Meus et mAter mea mihi ablati ‖ fuerunt Dominus Autem assuMpsit mE. ‖ Psalm XXVI. v. 10.» Au-dessous, l'adresse : «Londini apud Colnaghi soc^{s} N° 132. Pall Mall». [Fol. 52

Gravure à l'aquatinte, la figure de Madame Royale au pointillé, tirage en couleurs. Pendant du n° 5865. Les majuscules de la légende réunies donnent : «Madame».

Hauteur, 0 m. 182 ; largeur, 0 m. 151.

5867. «**Louis — XVII**, ‖ Roi de France — et de Navarre; ‖ Né à Versailles — le 27 Mars 1785, ‖ Mort au Temple, — le 8 Juin, 1795. ‖ Tiré du Cabinet de ‖ Son Altesse Royale Madame, duchesse d'Angoulême.» A mi-corps, de trois quarts à gauche, une canne passée sous le bras gauche, dans un ovale encastré dans un encadrement rectangulaire comprenant la légende. Sous le tr. c., à g. : «Kucharskj Pinx^{t} 1792.»; à dr. : «C. Hourdain Sculp^{t}.» En

haut : « Ostendent terris hunc tantùm fata. » Au centre de la légende, l'écu de France entouré de rayons. [Fol. 53

Gravure au pointillé, tirage sanguine, par C. Hourdain, d'après P. Kucharsky ou Kokarski, peintre polonais, auteur de deux portraits de Marie-Antoinette, l'un exécuté en 1780, l'autre peint au Temple en 1792.

Hauteur, o m. 139; largeur, o m. 086.

5868. « Son Altesse — Royale ‖ **Marie — Thérèse ‖ Charlotte — de France, ‖ Madame, ‖ Duchesse d'Angoulême.** » A mi-corps, de trois quarts à droite, vêtue d'une robe blanche décolletée, les cheveux serrés par un ruban orné d'un double rang de perles. Ovale encastré dans un encadrement rectangulaire comprenant la légende. Sous le tr. c., à g. : « Kalterer Pinx^t Vindel : 1797. »; à dr. : « C. Hourdain Sculp^t. » En haut : « Et quorum pars magna fui. » Au centre de la légende, cartouche rayonnant, aux armes de la duchesse. [Fol. 53

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, par C. Hourdain, d'après Kalterer, peintre dont le nom ne figure dans aucun répertoire. Pendant du n° 5867.

Hauteur, o m. 137; largeur, o m. 087.

5869. « **Louis — XVII,** ‖ Roi de France — et de Navarre, ‖ Né à Versailles le 27 M^ars 1785, mort au Temple, 8 J^in 1795. ‖ Tiré du — Cabinet ‖ de S. A. R. Madame, — Duchesse d'Angoulème. » Buste de trois quarts à gauche, au-dessus d'une tablette où se lit la légende ci-dessus. Sous le tr. c., à g. : « Kucharsky, Pinx. 1792. »; à dr. : « Manceau del. et sculp. » [Fol. 53

Gravure au burin, par François Manceau, d'après Kucharsky. Frontispice des *Mémoires historiques sur Louis XVII, roi de France et de Navarre*..., par M. Eckard... Paris, H. Nicolle, 1817, in-8°, XVI-344 p. (B. N., Impr., 8° Lb^39 100).

Hauteur, o m. 130; largeur, o m. 078.

5870. « **Louis. Charles. Capet.** ‖ fils de Louis XVI, dernier Roi des Francais. ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785. ‖ Mort au Temple à Paris le 8 J. ‖ l'An 3 de la République. » A mi-corps, de profil à droite, dans un ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : « F. Bonneville del. Sculp. » Au bas, l'adresse : « A Paris Rue du Theatre Francais N° 4. » [Fol. 54

IMPRIMERIE NATIONALE.

Gravure au pointillé, par François Bonneville, éditeur des *Portraits des personnages célèbres de la Révolution* (voir ci-dessus la notice en tête du n° 2694). Les portraits décrits sous les n°s 596-600 (Louis XVI et Marie-Antoinette), 812 (le comte de Provence), 5818 (Madame Élisabeth) appartiennent à la même série. Voir le n° 5872.

Hauteur de l'ovale, o m. 107; largeur o m. 089.

5871. «M. Therese Charlotte. ‖ Née à Versailles le 19 decembre 1778. ‖ Fille de Louis Capet, dernier roi des Français.» A mi-corps, de profil à gauche, la tête serrée par un ruban noué ur le côté, dans un ovale entouré d'un filet, sous lequel on lit : «F. Bonneville del et Sculp.» Au bas, l'adresse : «Æparis, rue du Théatre Français N° 4.» [Fol. 54

Gravure au pointillé, par François Bonneville. Pendant du numéro précédent.

Hauteur de l'ovale, o m. 109; largeur, o m. 091.

5872. «Louis. Charles. de bourbon. ‖ fils de Louis XVI, dernier Roi des Francais. ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785. ‖ Mort au Temple à Paris le 8 J. ‖ l'An 3. de la République.» Buste de profil à droite, dans un ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : «F. Bonneville del. Sculp.» Au bas, l'adresse : «A Paris Rue St Jacques N° 195.» [Fol. 55

Gravure au pointillé, par François Bonneville. C'est le même portrait que le n° 5870, avec la substitution du nom «de bourbon» à celui de «Capet» et une adresse différente.

Hauteur de l'ovale, o m. 107; largeur, o m. 088.

5873. «Louis XVII, ‖ roi de France, ‖ Fils de Louis XVI, Né le 27 Mars 1785, Mort le 8 Juin 1795.» Buste de profil à gauche, dans un ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : «Dessiné d'après nature en 1792 et Gravé par Canu». Au bas : «Déposé à la Direction Générale — A Paris, rue des Noyers N° 37». [Fol. 55

Gravure au pointillé, par Jean-Dominique-Étienne Canu, graveur médiocre, né en 1768, élève de De Launay.

Hauteur de l'ovale, o m. 114; largeur, o m. 089.

5874. «Ludwig der Siebenzehnte, ‖ König von Frankreich und Navarren, ‖ gebohren zu Versailles den 27 März 1785.» En buste, de trois quarts à droite, en costume royal : manteau fleurdelysé

et fourré d'hermine, couronne, colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et accompagnée d'une tablette inférieure portant la légende. Sous le tr. c. : « Gemahlt von J. Miery. — Zu finden bey den Gebrüdern Klauber. — gegraben von I. Neidel. » [Fol. 56

Gravure au pointillé, l'encadrement à l'eau-forte, par Johann Joseph Neidel ou Neidl, d'après J. Miery, peintre inconnu, dont le nom ne figure dans aucun répertoire. Pendant du numéro suivant. Ces deux pièces font partie de la même série que les portraits de Marie-Antoinette et de Louis XVI décrits sous les nos 511 et 512 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 206; largeur, 0 m. 154.

5875. « **Maria Theresia Carolina ‖ Köenigliche Princessin von Frankreich** ‖ gebohren zu Versailles den 19. Decemb. 1778. » En buste, de trois quarts à gauche, les cheveux frisés et maintenus par un ruban, un fichu noué sur la poitrine, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et accompagnée d'une tablette inférieure portant la légende. Sous le tr. c., à dr. : « Zu finden bey den Gebrüdern Klauber. » [Fol. 56

Gravure au pointillé, l'encadrement à l'eau-forte, sans l'indication du nom des artistes, qui sont vraisemblablement les mêmes que ceux de l'estampe précédente, dont elle est le pendant.

Hauteur, 0 m. 203; largeur, 0 m. 151.

5876. « **Louis — Dix Sept** ‖ Roi de France — et de Navarre ‖ né à Versailles le 27 Mars 1785 ». En buste, de trois quarts à droite, en costume royal, dans une bordure ovale sous laquelle on lit : « Painted by I. Miery — Engraved by A. Gabrielli. » La marge inférieure est centrée d'un écusson aux armes de France et de Navarre, accolées sous la couronne royale et entourées des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit. [Fol. 57

Gravure au pointillé, tirée en bistre, par Adam Gabrielli, d'après J. Miery. Le Cabinet des Estampes (Portraits, N2) en possède une épreuve avant la lettre, mais avec l'adresse, au bas : « London Published June 2 1793 by Colnaghi & C° N° 132 Pall Mall », et une épreuve avec la lettre blanche et l'adresse.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 105; largeur, 0 m. 090.

5877. **Louis — Dix Sept** ‖ Roi de France — et de Navarre ‖ né à Versailles le 27 Mars 1785. » En buste, de profil à gauche, en manière de camée, avec la couronne royale sur la tête, dans

une bordure ovale, à l'intérieur de laquelle on lit : « J. H. [*ces initiales entrelacées*] delin[t] — Cheefman sculp[t]. » Au centre de la légende, écusson aux armes de France. [Fol. 57

Gravure au pointillé. Épreuve rognée. L'épreuve complète comporte en plus l'adresse, au bas : « Published, March 20. 1793. by Mr de Janvry, N° 1, Gerrard Street, Corner of Nassau Street. » En voir une épreuve tirée en gris, au Cabinet des Estampes (Portraits, N2). La même collection en contient une épreuve imprimée en bistre, avec un simple filet autour de l'ovale et une adresse différente : « Published March 20. 1793, by D. Orme, Old Bond Street. »

Hauteur de l'ovale, 0 m. 082; largeur, 0 m. 067.

5878. **Le même portrait**, épreuve avant toute lettre et sans l'écusson aux armes; l'ovale est entouré d'un simple filet. Une main contemporaine a écrit au bas le n° « 32 ». [Fol. 57

Hauteur de l'ovale, 0 m. 076; largeur, 0 m. 060.

5879. « **Louis XVII.** » A mi-corps, de profil à gauche, avec la plaque et le cordon de l'Ordre du Saint-Esprit, une couronne de chêne sur la tête, dans un ovale inscrit dans un rectangle et accompagné d'une tablette inférieure portant le nom. En haut, à dr. : « P. 61. » [Fol. 57

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur, 0 m. 101; largeur, 0 m. 065.

5880. « **The Dauphin,** ‖ **Son of Louis the Sixteenth.** ‖ Born at Versailles the 27th of March ‖ 1785. » A mi-corps, de trois quarts à droite, en costume royal, moins la couronne, dans une bordure ovale. Sous le tr. ovale : « Jones Sculp[t] ». Au bas : « Engrav'd for C. Lowndes and I. Parsons N° 21 Paternoster Row Oct[br] 18th 1794 ». [Fol. 58

Gravure au pointillé, par John Jones.
Type du portrait de Miery (ci-dessus n° 5876).

Hauteur de l'ovale, 0 m. 132; largeur, 0 m. 104.

5881. « **Maria Theresa Charlotte** ‖ **Daughter of Louis the Sixteenth.** ‖ Born at Versailles the 19th Decr 1778. » A mi-corps, de trois quarts à droite, coiffée d'un bonnet, en corsage décolleté garni d'un volant de lingerie, un rang de perles autour du cou et,

sur la poitrine, un médaillon attaché avec un nœud de ruban. Bordure ovale sous laquelle on lit : « Jones Fecit ». Au bas : « Engraved for C. Lowndes and J. Parsons N° 21 Paternoster Row Aug 30th 1794. » [Fol. 58

Gravure au pointillé, par John Jones. Pendant du n° 5880.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 131 ; largeur, 0 m. 105.

5882. **Louis XVII**, à mi-corps, de trois quarts à droite, dans un ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : « Gravé d'après une miniature faite au Temple. » Dans la marge inférieure : « Louis Charles Fils de Louis XVI, ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785, entré au Temple ‖ le 13 Aout 1792, Mort le 8 Juin 1795. ‖ Sa captivité naltéra rien de la douceur de ses traits; son ‖ ame sensible et douce conserva jusqu'au dernier moment, ‖ ses mêmes impressions. Plusieurs faits que rapportent ceux ‖ qui l'approcherent, prouvent la verité de cette assertion. » Au-dessous, l'adresse : Æparis Chez le Cen Macret, rue Dauphine, N° 1744. » [Fol. 59

Gravure au pointillé, anonyme. Pendant du numéro suivant.

Type du portrait de Kucharsky (ci-dessus nos 5867 et 5869), mais en sens inverse.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 152 ; largeur, 0 m. 132.

5883. **Madame Royale**, en buste, de profil à gauche, coiffée d'un bonnet, un fichu de tissu léger, bordé de dentelle, sur les épaules, dans un ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : « Déssiné au Telescope d'après Nature En 8bre 1795. » Dans la marge inférieure : « Marie Therese Charlotte Fille de Louis XVI. ‖ agée de 17 ans, dans la Prison du Temple. ‖ L'Artiste ayant voulu rendre l'objet sans aucun déguisement ‖ ne s'est écarté en rien de la ressemblance et a imité avec soin l'Habil-‖lement simple et journalier de la jeune Prisonniere laquelle étant ‖ accoutumée de prendre l'air dans le Jardin qui entoure la Prison ‖ et allant se reposer fréquemment au pied d'un arbre, l'on a saisi ce ‖ moment pour tracer son Portrait à l'aide d'un Telescope placé dans la ‖ Croisée d'une Maison qui touche a l'enceinte du Temple. » [Fol. 59

Gravure au pointillé, anonyme, publiée vraisemblablement par « le Cen Macret » comme la précédente, à qui elle fait pendant. Epreuve rognée au-dessus de l'adresse.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 125 ; largeur, 0 m. 132.

5884. **Madame Royale**, en buste, de profil à droite, coiffée d'un bonnet, un fichu croisé sur la poitrine, dans un rond entouré d'un filet que surmontent six étoiles. Sous le tr. circulaire : « Fait d'après Nature au Télescope. » Au-dessous, quatre vers :

Ha? pénétrez dans ma sombre demeure,
Le jour, la nuit dans ce morne désert;
Mon cœur flétri souffre seul en une heure,
Ce qu'en cinq ans, tous les miens ont souffert.

[Fol. 59

Gravure au pointillé, anonyme. Même portrait que le n° 5883, réduit et en sens inverse.

Diamètre, 0 m. 077.

5885. **Portraits de Madame Royale et de Louis XVII**, à mi-corps, réunis dans un même médaillon circulaire, dans la bordure duquel on lit : « Marie Ther. Charlotte de France, Née à Versailles ‖ le 19 Decembre 1778 et fut rendue à sa famille le 19 Décembre 1795. — Louis Charles de France, Né à Versailles ‖ le 27 mars 1785, Mort à la Tour du Temple, le 8 Juin 1795. » Sous le tr. circulaire : « Deposé à la Bibliotèque. » Au-dessous, un quatrain :

J'écarte des soupçons, peut-être légitimes
Il n'est besoin pour moi de rechercher des crimes
Mon frere aussi n'est plus, pardonnez à des pleurs,
Qu'un souvenir si tendre arrache à mes douleurs.

Dans l'angle supérieur de droite, le « N° 34. » [Fol. 60

Gravure au pointillé, anonyme.

Diamètre, 0 m. 075.

5886. **La même estampe**, tirée en couleurs. Le « N° 34 » a été supprimé. [Fol. 60

Même diamètre.

5887. **Louis XVII**, en buste, de profil à gauche, dans un ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : « Audinet scu. » Au-dessous : « Le monde apprit sa fin la tombe sait le reste. » [Fol. 61

Gravure au burin, par P. Audinet, qui travaillait en Angleterre vers 1800. Épreuve rognée au-dessous de la légende.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 066; largeur, 0 m. 056.

5888. « **Mgr le Dauphin.** ‖ Air Charmante Gabrielle. ‖ Ciel! entens la prière ‖ qu'ici je fais. ‖ Conserve mon bon père ‖ à ses sujets. ‖ Prière du Matin de Mgr le Dauphin ‖ tirée de Pierre le Grand. » Buste de profil à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement. Sous le tr. c. : « Engraved by Mno Bovi, late Pupil to F. Bartolozzi, R. A. » Au bas, l'adresse : « Pubd Novr 1. 1792. by Mno Bovi. 207. Piccadilly. » [Fol. 61

Gravure au pointillé, par Mariano Bovi. En voir une épreuve (rognée) tirée en bistre et une épreuve imprimée en couleurs dans la collection des portraits de *Louis XVII* (N2) au Cabinet des Estampes.

Type du numéro précédent.

Hauteur, o m. 089; largeur, o m. 081.

5889. « **Louis XVII.** » Buste de profil à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement. Copie du numéro précédent. Dans la marge inférieure : « Né le 27 Mars 1785. ‖ Roi de France et de Navarre ‖ le 21 Janvier 1793. » Au-dessus du tr. c. supérieur, à dr. : « Frontispice Tome II. » [Fol. 61

Gravure au burin, anonyme.

Hauteur, o m. 087; largeur, o m. 080.

5890. « **Louis Charles ‖ de Bourbon ‖ Fils de Louis XVI.** Roi de France ‖ né a Versailles le 27. Mars 1785. » Buste de profil à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement. Copie du nº 5888. Au bas, l'adresse : « à Londres chez les Marchands de Nouveautés. » [Fol. 61

Gravure au pointillé, anonyme, imprimée en couleurs; l'encadrement gravé à l'eau-forte et tiré en noir.

Hauteur, o m. 087; largeur, o m. 078.

5891. « **Marie Therese Charlotte ‖ de Bourbon ‖ Fille de Louis XVI.** Roi de France ‖ née à Versailles le 19. Déc : 1778. » Buste de profil à droite, dans un ovale encadré reetangulairement. Au bas, l'adresse : « à Londres chez les Marchands de Nouveautés. » [Fol. 61

Gravure au pointillé, anonyme, imprimée en couleurs; l'encadrement gravé à l'eau-forte et tiré en noir. Pendant du nº 5890.

Hauteur o m. 086; largeur, o m. 078.

5892. «**Louis XVII** ‖ Fils de Louis XVI, né le 27 ‖ Mars 1785, mort dans la tour du Temple à Paris, le 8. Juin 1795.» Buste de profil à gauche, dans un filet ovale au pointillé. [Fol. 61

Gravure au pointillé, anonyme. En voir une épreuve avant la lettre dans les portraits de *Louis XVII* (N2), au Cabinet des Estampes.

Hauteur de l'ovale, o m. 052; largeur, o m. 045.

5893. **Louis XVII**, en buste, de profil à droite, en manière de camée, dans une bordure circulaire encadrée dans un rectangle et accompagnée d'une tablette inférieure où se voit un écusson aux armes de France, avec, au-dessous, la légende : «Vive Louis XVII Roi de France». Larmes dans les écoinçons. Sous le tr. c., à g. : «le Cte de Norion del.»; à dr. : «L. A. Claessens sculp.». Au-dessous : «Veille sur lui, Grand Dieu, qui sauvas son Enfance!» [Fol. 62

Gravure au pointillé, par Lambert-Antoine Claessens, d'après un dessin du comte de Norion. Portrait reproduit dans le *Louis XVII* de François Laurentie (pl. 18), avec la note suivante : «Époque 1793, mais d'après le type fin 1789. Estampe qui fut, à partir de 1793, très répandue en Vendée... Elle a été fréquemment éditée en dimensions réduites et avec variantes. Ainsi, au lieu de larmes, on trouve des lys aux quatre coins. L'écusson varie de même. Enfin, l'inscription : «Veille sur lui, grand Dieu, *qui* sauvas son «Enfance!» est souvent ainsi modifiée : «*Tu* sauvas son Enfance!» (*sic* dans la gravure de Schleich [ci-après n° 5897]). Quelques partisans de la «survivance» de Louis XVII ont l'enfantillage de voir dans cette inscription un témoignage de l'évasion. Elle est toute simple en 1793, «l'enfant» ayant été épargné quand ses parents montaient sur l'échafaud.» Ce portrait, de même que celui de Madame Royale ci-après, fait partie de la même série que les portraits de Marie-Antoinette et de Louis XVI décrits sous les n°s 562 et 563.

Hauteur, o m. 135; largeur, o m. 095.

5894. **Madame Royale**, en buste, de profil à droite, en manière de camée, dans une bordure circulaire encadrée rectangulairement et accompagnée d'une tablette portant la légende : «M^de^ Royale de France.» Sous le tr. c., à g. : «Souvage, Pinx.»; à dr. : «L. A. Claessens, sculp.». Au-dessous : «De mes Larmes au Ciel J'offre le Sacrifice.» [Fol. 62

Gravure au pointillé, par Lambert-Antoine Claessens, d'après P.-J. Sauvage(?). Pendant du numéro précédent. La collection des portraits du Cabinet des Estampes (N2) en contient une épreuve avant la légende sur la tablette

Hauteur, o m. 136; largeur, o m. 095.

5895. **Le même portrait**, portant de plus, au bas : « Proef-druk ». [Fol. 62

Mêmes dimensions.

5896. **Scapulaire royaliste**, à l'effigie de **Louis XVII**, vu de profil à droite (type du n° 5893), sur un fond rectangulaire orné aux angles d'une fleur de lys. Sous le tr. c., de part et d'autre d'un écusson aux armes de France : « Dieu — et le Roi ‖ Vive Louis XVII — Roi de France ». Au-dessous : « Veille sur lui, Grand Dieu, ‖ qui sauvas son Enfance! » [Fol. 63

Gravure au burin, imprimée sur soie. « Cette petite pièce, rarissime, était destinée à servir de scapulaire; les amis de la Royauté le portaient sur la poitrine après le 21 janvier 1793. Notre exemplaire fut trouvé dans les papiers d'une vieille dame, Mlle de Neufcour, morte à Bruxelles en avril 1860, et offert par son héritier, le baron de Beeckman, à mon père. » (Note jointe à la collection.)

Hauteur, 0 m. 057; largeur, 0 m. 053.

5897. **Louis XVII.** Buste de profil à droite, en manière de camée. Portrait-médaillon et encadrement copiés sur le n° 5893 gravé par Claessens. Inscription différente sur la tablette, qui porte : « Veille sur lui grand Dieu. » Sous le tr. c., à g. : « le Cte de Norion del. »; à dr. : « Gravé par Schleich. » Au-dessous : « Tu sauvas son enfance. » Plus bas, l'adresse : « Se vend chez Martin Engelbrecht. » [Fol. 63

Gravure au pointillé, par Johann Carl Schleich. Même série que les portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette décrits sous les n°s 564 et 565. Voir la note du n° 5893.

Hauteur, 0 m. 136; largeur, 0 m. 096.

5898. **Madame Royale.** Buste de profil à gauche, en manière de camée. Portrait-médaillon et encadrement copiés sur le n° 5894. Addition de larmes aux quatre coins. Légende différente sur la tablette, qui porte : « Vos souf — frances ‖ sont donc — finies! » de chaque côté d'un cartouche, dont la bordure se compose d'un serpent mordant sa queue et enfermant l'inscription : « L. ‖ XVI ‖ & ‖ M A ». Sous le tr. c., à g. : « le Cte de Norion del. »; à dr. : « Gravé par Schleich ». Au-dessous : « Ah, parens malheureux,

quand je Vous reverrai? » Plus bas, l'adresse : « se vend chez Martin Engelbrecht. » [Fol. 63

Gravure au pointillé, par J. C. Schleich. Pendant du numéro précédent.

Hauteur, 0 m. 134; largeur, 0 m. 095.

5899. « **Luigi Carlo Delphino di Francia** », en buste, de trois quarts à droite, avec un collet de dentelle, dans un rond entouré d'un double filet. Sous le tr. circulaire : « Sardi s. » Au bas, l'adresse : « Pubblicato in Venezia a spese di Catterin Aglietti e Compagni ». [Fol. 64

Gravure au pointillé, exécutée vraisemblablement par le graveur vénitien Giuseppe Sardi.

Diamètre, 0 m. 067.

5900. « **Luigi Carlo ‖ Delfino di Francia.** » A mi-corps, de face, les bras croisés sur la poitrine, un volant de lingerie autour du cou, dans un ovale entouré d'un filet. [Fol. 64

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 119; largeur, 0 m. 092.

5901. « **Louis XVII** King of — France and Navarre, ‖ Born at Versailles — the 27th of March 1785. ‖ Dedicated to His — Royal Highness ‖ The Prince — Regent. » En pied, de profil à gauche, en costume royal, la main droite sur la pointe de la couronne royale, posée sur un coussin que supporte une table garnie d'un tapis aux armes accolées de France et de Navarre; au fond, une balustrade arrêtée par une colonne, à dr. Sous le tr. c. : « Drawn and Engraved by N. Heideloff, Engraver to His Serene Highness the Reigning Duke of Würtemberg. » Au bas : « Engraved for N° 55 of La Belle Assemblee, March 1st 1814. » La marge inférieure est centrée d'une vignette composée d'une couronne que surmontent trois plumes d'autruche et que traverse une banderole sur laquelle on lit : « Ich-Dien. » [Fol. 65

Gravure au pointillé, par Nicolas Heideloff. En voir au Cabinet des Estampes (Portraits, N2) une épreuve avec une dédicace et une adresse différentes : « Dedicated to His — Royal Highness ‖ The Prince — of Wales. ‖ Published by the Author, July 1. 1793 and Sold by H. Humphrey, N° 18 Old Bond Street. » On trouve dans la même collection, parmi les portraits du comte de

Chambord, une copie de cette planche gravée à l'eau-forte, le fond au trait, avec la légende : « Henry V, ‖ Fils du Duc de Berry, ‖ Décendant de Henri IV. »

Hauteur, 0 m. 151 ; largeur, 0 m. 108.

5902. **Copie**, agrandie et dans le même sens, **de l'estampe précédente**, avec quelques modifications dont voici les principales : le tapis qui recouvre la table est orné, au lieu des écussons aux armes, d'un semis de fleurs de lys; la colonne qui termine la balustrade est à gauche et supporte une draperie; derrière la balustrade, on aperçoit un paysage. Dans la marge inférieure, on lit : « Louis — XVII. ‖ Né à Versailles, — le 27 Mars 1785. » Au centre de la légende, les armes accolées de France et de Navarre surmontées de la couronne royale et entourées d'un lys et d'une branche de laurier. Au-dessous : « Déposé à la Direction Générale de l'Imprimerie et de la Librairie — A Paris chez Basset, Md d'Estampes, rue St Jacques. N° 64. » [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 246; largeur, 0 m. 202.

5903. « **Louis XVII**, ‖ Roi de France et de Navarre, ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785, ‖ Mort à la Tour du Temple, le 8 Juin 1795. » Il est à cheval, dirigé vers la droite, et se retourne, la main tendue, vers la gauche; au fond, le Temple. On lit au bas : « Déposé à la Bibliothèque Royale. — A Paris chez Jean, Rue St Jean de Beauvais, N° 10. » Estampe populaire. [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte, coloriée, époque de la Restauration. Épreuve reproduite par François Laurentie (*Louis XVII*, pl. 145).

Hauteur prise du témoin, 0 m. 287; largeur prise du témoin, 0 m. 215.

5904. « **Louis Charles de France ‖ duc de Normandie**, Né le 27 Mars 1785. Mort dans la ‖ Tour du Temple le 12 [*corr.* 8] Juin 1795. » Buste de profil à droite, dans un ovale entouré d'un filet, sous lequel on lit : « Dessiné d'après Nature. » [Fol. 66

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 109; largeur, 0 m. 090.

5905. **Le même portrait**, avec l'adjonction du cordon bleu. La lettre est différente et se complète, au bas, d'une double adresse : « Louis XVII. ‖ Roi de France et de Navarre ‖ Né le 27 Mars 1785.

Mort dans la ‖ Tour du Temple le 12 Juin 1795.»; au-dessous : «A Paris chez { Vérité, Graveur, Rue Mazarine N° 24. / Lac, Place Vendôme. N° 25.» [Fol. 66

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 108; largeur, 0 m. 088.

5906. «**Le Desir.** ‖ Gravure — Dédiée ‖ A La — Nation ‖ Par son très Humble — Obeissant Serviteur ‖ N. I. — Voyez.» Tête de profil à droite, le regard dirigé en haut, dans un ovale encadré rectangulairement et accompagné d'une tablette inférieure, où se lit la légende; au milieu de la tablette, sous le titre, un écusson circulaire orné de trois fleurs de lys. Sous le tr. c., à g. : «Peint par le Brun premier Peintre de Louis XIV.»; à dr. : «Gravé par N. I. Voiez». Au-dessous, l'adresse : «Se Vend à Paris chez l'Auteur, rue Zacharie proche celle de St Severin M^on ‖ de Mr Pommesse vis à vis le Vitrier.» Tête d'expression transformée en portrait du **Dauphin.** [Fol. 67

Gravure au burin, par Nicolas-Joseph Voyez, d'après Charles Le Brun. Voyez l'aîné a gravé, d'après Le Brun, d'autres têtes d'expression intitulées : *les Regrets*, *la Douleur*, *St Jean*, *Ste Madeleine*, qu'il transforma ensuite en portraits des membres de la famille royale enfermés au Temple (collection Hennin, t. CXXIX, fol. 42-43). Il a, en outre, donné à un portrait de Louis XVI, d'après Boizot, un encadrement semblable à celui-ci.

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 135.

5907. «**Louis Charles de France**, né le 27 mars 1785.» Au-dessous : «Fils de Louis XVI, mort prisonnier en la Tour du Temple à Paris, le ‖ 8 Juin, 1795. et auquel on avoit donné pour précepteur, Antoine Simon ‖ né à Troye âgé de 58 ans, Cordonnier, et membre du Conseil de la Commune de Paris, mis hors la loi, le 9 Thermidor, an 2e, exécuté le ‖ lendemain 10. c'étoit l'homme le plus grossier et le plus crapuleux, ‖ il accoutumait le Dauphin à parler à sa mère avec mépris et lui ‖ fournissoit pour Jouets entre autre un modele de Guillotine, une Guim-‖-barde pour, lui disoit-il, accompagner sa mère et sa tante qui jouaient ‖ du Clavecin. ‖ Gravé d'après le tableau Original peint sur émail même grandeur.» Buste de trois quarts à gauche, dans un filet rectangulaire. [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte, anonyme. La collection des portraits du Cabinet des Estampes (N2) en contient une épreuve coloriée, avec une lettre différente : «Louis Charles de France, ‖ Dauphin; ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785 ‖

Mort à Paris le 8 Juin 1795. ‖ Fils de Louis XVI. ‖ Gravé d'après le Tableau original peint sur Email même grandeur. ‖ Se trouve rue des Noyers N° 37, à Paris — Déposé à la Direction G^le.»

Hauteur, 0 m. 115; largeur, 0 m. 091.

5908. «**Louis XVII.** ‖ Né à Versailles, le 27 Mars 1785, Mort au Temple le 8 Juin 1795.» Suivent quatre vers :

Dans les tems orageux des crimes politiques,
Il trouva trop pesant le septre paternel;
&, le front couronné d'étoiles pacifiques,
Il prie et règne au séjour éternel.

L'Ange des Prisons. Poëme de M. Regnault de Warin.

Au-dessous, à g. : «Dessiné sur le buste original ‖ du Cabinet de Madame.» Au bas, à dr., l'adresse : «L'Huillier Lib^re, Rue Serpente, N° 16.» Buste de trois quarts à gauche, émergeant de nuages, au milieu d'attributs symboliques : à dr., pan de muraille auquel est scellée une chaîne; à g., deux lys, dont l'un, comprenant trois fleurs, s'incline vers la terre; en haut, étoile rayonnante. On lit sous les nuages, à g. : «Trezel del.»; à dr. : «Coupé scul.» Clairevoie. [Fol. 67

Gravure au pointillé et au burin, par Antoine-Jean-Baptiste Coupé, d'après Pierre-Félix Trézel. Frontispice de *L'Ange des prisons* (*Louis XVII*), *élégide*, par M. Regnault de Warin... Paris, L'huillier, 1817; in-8°, xxi-249 p. (B. N., Impr., 8° Lb^41 1848 et 1848 A).

Hauteur totale, 0 m. 212; largeur, 0 m. 143.

5909. **Louis XVII**, en buste, de trois quarts à gauche, sur un fond rectangulaire entouré d'une bordure composée d'ornements divers et surmontée de la couronne royale. Dans la marge inférieure, de part et d'autre d'une vignette à l'effigie de Louis XVI, on lit : «Louis — XVII ‖ Fils de — Louis 16 ‖. Né le 27. — Mars 1785.» Sous la bordure : «Gravé par — Augustin Legrand ‖ Dessiné d'après le Tableau ‖ de Me Lebrun.» Au-dessous : «A Paris chez Basset rue St Jacques N° 64 — Déposé à la Direction de la Librairie». [Fol. 68

Gravure au pointillé, par Augustin Legrand.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 275; largeur prise du témoin, 0 m. 189.

5910. **Estampe commémorative** d'une audience accordée à la municipalité d'Arles par le roi Louis XVIII. Sous un ciel nuageux

qu'illumine un globe fleurdelysé surmonté de la couronne royale, les médaillons de «**Louis XVI**», «**Louis XVII**» et «**Louis XVIII**», enguirlandés de feuillage et de fleurs, reposent sur une table de pierre, supportée par des griffes, où on lit le récit de l'audience. Il débute ainsi : «Le 24 mai 1814 Mr Sauret maire de la ville d'Arles (en provence) président de la députation chargée de ‖ porter au pied du trône de Louis XVIII les vœux de ses administrés a parlé au Roi en ces termes : ‖ Sire il est enfin permis aux habitans de la ville d'arles de porter leurs hommages au pied du trône de votre majesté...» et se termine par ces mots : «Le maire adressant de nouveau la parole au Roi lui à dit : ‖ Sire, Oserai-je vous demander pour la députation que j'ai l'honneur de présider la faveur de ‖ porter la décoration du lis si profondément gravé dans nos cœurs, ‖ Le Roi a répondu : je vous l'accorde avec plaisir.» Plus bas, sur le soubassement, de chaque côté d'un cartouche aux armes des deux villes, une adresse des habitants d'Arles à ceux de Nîmes : «Les Arlésiens — aux Nismois. ‖ Braves — Nismois. ‖ En vous dédiant l'expression de nos — sentimens pour l'auguste famille ‖ des Bourbons, nous vous rappelons — les vôtres pour cette antique dynastie, ‖ nous laissons un monument de cette — amitié inséparable qui nous unit de ‖ tous temps, nous rappelons enfin le serment de nos premiers ayeux en jurant ‖ de verser jusqu'à la dernière goutte de notre — sang pour la défense du trône de nos — souverains légitimes.» Sous le tr. c. : «J. M. Véran arelat. del. et sculp.» [Fol. 68

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 194; largeur, 0 m. 124.

(5911-5913). **Trois Bons de l'Armée catholique et royale de Bretagne** (mars ou avril 1795). Bordure rectangulaire ornée, aux angles, d'une fleur de lys et contenant l'inscription : «Armée catholique et royale ‖ de Bretagne», avec la devise : «Dieu et le Roi», répétée à droite et à gauche. En haut, au milieu, un médaillon de «**Louis XVII** Roi de France et de Navarre»; au-dessous, un cartouche avec trois fleurs de lys surmontées de la couronne royale.

5911. « **Bon de — . . . livres** [*le chiffre laissé en blanc*] ‖ Remboursable au Trésor Royal. » [Fol. 69

Papier. Imprimé en vert.

Hauteur, 0 m. 087; largeur, 0 m. 164.

5912. « **Bon de — cinquante livres** [*le chiffre écrit à la main*] ‖ Remboursable au Trésor Royal. » Il est signé en bas, à g. : « Dufour »; à dr. : « B. M. » et au-dessous : « Labranche ». En haut, à g. : le « N° 100 »; à dr., la lettre « A » [*le chiffre et la lettre ajoutés à la main*]. Au verso, la note manuscrite suivante : « 250 fr. — assignats ‖ Collection la ‖ plus complete ». [Fol. 69

Papier. Imprimé en vert. Reproduit par François Laurentie (*Louis XVII*, pl. 124). Voir un bon de 30 livres dans la collection Hennin, t. CXXXVI, fol. 53.

Mêmes dimensions.

5913. « **Bon de — 500 livres** ‖ Remboursable au Trésor Royal. » En haut, à g. : « N° 5372 »; dans chacun des angles : « Cinq cents ‖ livres ». [Fol. 69

Papier. Imprimé en rouge. Reproduit par François Laurentie (*Louis XVII*, pl. 124).

Mêmes dimensions.

5914. « **Louis Seize s'occupant de l'éducation de son fils ‖ dans la tour du Temple.** » Le roi est assis avec le Dauphin sur ses genoux; il lui désigne du doigt l'Angleterre sur une mappemonde que supporte, à dr., une table où l'on voit également, posés l'un sur l'autre, un encrier, un livre, un volume ouvert au chapitre : « Histoire ‖ d[e] — Charles I. ‖ Roi ‖ [d'Angle]terre », et une carte géographique déroulée. A terre, devant la table, à dr., un in-folio placé sur un feuillet de papier; devant la cheminée, à g., les jouets du Dauphin. Au fond, à g., un paravent. [Fol. 70

Gravure au pointillé, d'après le marquis de Paroy, dont elle ne porte pas le nom. Pendant du n° 5083 ci-dessus. En voir au Cabinet des Estampes (œuvre du marquis de Paroy, Ad 20) un état postérieur, sans le nom du graveur, mais avec la lettre complète : « Louis Seize s'occupant de l'éducation de son

fils ‖ dans la tour du Temple. ‖ Dédié aux fideles Francais.» A dr. et à g., quatre vers dédoublés :

Innocent rejeton d'un Roi bon Vertueux,
Tu fut son seul Espoir dans ses Jours de Detresse.
Te donnant des leçons, il dit avec Tristesse,
Du roi Charles premier, J'aurai le sort Affreux.

Sous le tr. c., à g. : «Le M^quis de Paroy Delineavit». Au bas, à dr. : «Déposé à la Direction.»

Hauteur, o m. 448; largeur, o m. 363.

5915. **Louis XVI enseignant son fils au Temple.** Le roi, assis à une table, donne au Dauphin, debout à g., une leçon d'histoire en s'aidant d'une mappemonde sur laquelle il désigne l'Angleterre. Sur une tablette ménagée au bas de l'estampe, quatre vers :

Du fond de son Cachot, l'infortuné Louis,
Peint de Charles premier les malheurs à son fils,
Qu'el funeste présage! O pere trop sensible
Voulois tu de tes jours tracer la fin penible?

[Fol. 70

Gravure au burin, anonyme, provenant de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 140; largeur, o m. 084.

5916. «**Nouveau Jeu historique et chronologique ‖ de la monarchie française.** ‖ Ce jeu, très instructif pour la jeunesse, lui apprendra l'histoire Chronologique de nos Rois, et les principaux événemens de leur Règne. . . .» Sous le tr. c. : «A Paris, chez Basset. M^d d'Estampes, Rue St Jacques, N° 64 — Déposé au Bureau des Estampes.» Soixante-trois cases, dont chacune reproduit le médaillon d'un roi de France, avec un épisode de son règne. La première est consacrée à Clovis; la soixante-deuxième nous montre **Louis XVI enseignant son fils au Temple**; la soixante-troisième représente l'Entrée de Louis XVIII à Paris, le 3 mai 1814. Conformément à la méthode du P. Loriquet, le règne de Napoléon Ier est tenu pour inexistant.

[Fol. 71

Gravure à l'eau-forte. Pièce décrite dans l'*Iconographie du Noble Jeu de l'Oye* du baron Eug. de Vinck (Bruxelles, 1886, in-8°), n° 106, p. 46.

Hauteur, o m. 458; largeur, o m. 608.

5917. «**Louis XVII enlevé à sa famille.**» Scène naïve où l'on voit le Dauphin en pleurs remis par un officier municipal entre les mains du cordonnier Simon, coiffé du bonnet rouge et tenant

de la main droite une hallebarde; à g., près du geôlier, la reine affaissée sur une chaise, Madame Royale et Madame Élisabeth exprimant leur douleur en des attitudes diverses; à dr., deux soldats au port d'arme. De chaque côté de cette composition, médaillons ovales contenant les portraits en buste de «Santerre», à g., et de «Simon Cordonnier», à dr. Au-dessous, sur quatre colonnes, commentaire historique commençant par ces mots : «[M]onsieur le Dauphin avait sept ans et demi lorsqu'il ‖ [fut] enfermé au Temple avec ses augustes parens...» et finissant ainsi : «...Le jeune prince, pendant ‖ deux jours, versa beaucoup de larmes, et demanda vai-‖nement sa mère, sa sœur et sa tante, qu'il ne vit plus.» [Fol. 72

Placard populaire, le texte typographié, la scène et les portraits gravés sur bois.

Hauteur totale, 0 m. 250; largeur totale, 0 m. 375.
Hauteur de la scène, 0 m. 100; largeur, 0 m. 200.
Hauteur de chacun des médaillons, 0 m. 100; largeur, 0 m. 080.

5918. «**Le dernier compagnon du jeune Roi Louis XVII** ‖ et de Son Auguste Sœur ‖ dans la tour du Temple.» C'est, dans un ovale, un chien, vu de profil à gauche, à côté d'une ancre à trois branches terminées par une fleur de lys; au fond, la mer dominée par un ciel orageux et sillonné d'éclairs. Au bas, à dr. : «Publié à Paris en 1802.» [Fol. 72

Gravure au burin, anonyme.

Ce chien avait été procuré au Dauphin pour son amusement par le cordonnier Simon (voir aux Archives nationales, F^{7} 6806, la déclaration de la femme Simon). Il s'appelait Castor, nom qui lui fut peut-être donné en souvenir d'une représentation de «Castor et Pollux». L'opéra de Rameau, créé en 1737 et repris en 1754, avait été «arrangé» par Candeille, pauvre musicien qui substitua sans vergogne sa propre musique à la musique de Rameau et ne conserva du maître que l'air «Tristes apprêts» du premier acte et la scène des démons du quatrième. Le «Castor et Pollux» de Candeille-Rameau fut joué, avec grand succès, à l'Opéra, le 14 juin 1791. Or nous lisons dans le *Dictionnaire des Opéras* de Félix Clément et Pierre Larousse : «On donnait «Castor et Pollux» le mardi 20 juin 1791, jour où le roi et la famille royale allèrent à l'Académie de musique pour la dernière fois. Quelques phrases du livret se prêtaient à une allusion à la reine. Des spectateurs y applaudirent vivement, et Marie-Antoinette de dire aux personnes qui l'entouraient: «Voyez ce bon peuple, il ne demande pourtant qu'à nous aimer!» Le souvenir de cette heureuse soirée, la dernière avant les jours sombres, dut se graver profondément dans l'esprit du Dauphin et lui inspirer le nom de Castor, quand il s'agit de baptiser le compagnon de sa captivité. Quoi qu'il en soit de ce nom solennel, difficile

IMPRIMERIE NATIONALE

à porter par un chien de médiocre race, il fut remplacé par celui, plus familier, de Coco. C'est ainsi que l'appelait Madame Royale, qu'il accompagnait, lorsqu'elle quitta le Temple pour être échangée à Bâle contre les plénipotentiaires français prisonniers de l'Autriche.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 183; largeur, 0 m. 151.

5919. «Der Sohn des unglüklichen Königs Ludwig XVI. bey Erblickung der Guillotine.» [Le Fils de l'infortuné roi Louis XVI devant la guillotine.] Un homme du peuple, coiffé du bonnet de «la Liberté» et armé d'une massue, montre au Dauphin, coiffé également du bonnet rouge, la guillotine au repos, qui se dresse à g. de l'estampe. Autour de la machine et sur la place, soldats, citoyens porteurs de piques et de hallebardes, curieux juchés sur un carrosse. Sur le devant, assis sur les débris d'une balustrade, deux hommes vus de dos. Au fond, à g., une terrasse garnie de spectateurs; à dr., un monument qui veut être sans doute le Garde-Meuble de Gabriel. Sous le tr. c., à g. : «F. Joubart sc.» [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte, par F. Joubart, dont le nom ne figure dans aucun répertoire, d'après un dessin lavé de Henri Guttenberg, conservé dans la collection Hennin, t. CXXX, fol. 62. L'estampe, qui présente quelques modifications de détail sans importance, est gravée dans le même sens que le dessin. Remarquer que les personnages ont une tête plus grosse qu'il ne convient à leur stature.

Hauteur, 0 m. 161; largeur, 0 m. 218.

5920. Sur la même feuille, trois complaintes en flamand :

1° «Treur-Liedeken., ‖ over de dood van ‖ Lodewyk XVI, ‖ koning van Vrankryk, ‖ Onthalst op den 21 January 1793, ‖ binnen Pasys. ‖ Stemme : Van den Corporael.» [Complainte sur la mort de Louis XVI, roi de France, décapité le 21 Janvier 1793, à Paris.] Huit couplets de huit vers, sur une colonne : «Verraeders van't Fransch Ryk, [etc.]»

2° Liedeken op de Martel-Dood ‖ van Marie Antoinette, ‖ Ards-Hertoginne van Oostenryk en Koninginne ‖ van Vrankryk, ‖ Weduwe van Louis XVI, onthalst op den ‖ 16 October 1793, des middags in Parys. ‖ Stemme : Van den bekeerden Zondœr.» [Complainte sur le martyre de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche et reine de France, veuve de Louis XVI, décapitée le 16 octobre 1793, à midi, à Paris.] Onze couplets de huit vers, sur deux colonnes : «Komt hier oud en jong van jaren, [etc.]» Au-dessus du

titre, entre deux soleils, portrait de Marie-Antoinette, en buste, de trois quarts à gauche, un voile sur la tête, une fraise autour du cou.

3° « **Rouw-Klagt van den Dolfyn, ‖ Zoontjen des Konings van Vrankryk**, verdrukt zynde en ‖ doende zyn beklag, in de gevangenisse den Toren des ‖ Tempels, binnen Parys. ‖ Stemme : Van den Handel. » [Complainte du Dauphin, jeune fils de Louis XVI, opprimé et exhalant ses plaintes dans la prison de la Tour du Temple, à Paris.] Onze couplets de dix vers, sur deux colonnes : « Komt hier lieden van goed gedagt, [etc.] » Au-dessus du titre, divisée en deux par un écusson aux armes de France, une frise composée de palmettes et de feuilles d'acanthe. Au bas, sous le trait, l'adresse : « N° 38. Gent, Drukkery van I. Van Paemel, Violette-‖ Straet, n° 3. » [Fol. 73

Placard imprimé; les vignettes gravées sur bois.

Hauteur totale, 0 m. 290; largeur, 0 m. 374.

5920 *bis*. **Le Cordonnier Simon administrant une correction au fils de Louis XVI.** Il est à g., le visage convulsé par la colère, brandissant une lanière de cuir, dont il frappe les épaules du petit Dauphin, que l'on voit seulement de dos et qui protège de ses mains sa tête contre les coups; à dr., devant la porte d'une maison munie d'une minuscule tourelle d'angle, la femme du cordonnier, les poings sur les hanches, contemple la scène avec satisfaction. Dessin signé, à g. : « Prieur ‖ 1794 » et portant en outre diverses indications manuscrites contemporaines : sous l'encadrement : « Prieur fecit 1794 » et : « Simon le Cordonnier et Louis XVII au Temple (1794) »; au verso : « Simon le Cordonnier et Louis XVII au Temple. 1793 ». [Fol. 73 *bis*

Dessin au lavis, par Jean-Louis Prieur, peintre d'histoire et graveur de l'époque révolutionnaire (voir ci-dessus la notice en tête de notre n° 446). Offert à la *Collection de Vinck* par M. Albert Vuaflart.

Hauteur (non compris l'encadrement), 0 m. 180; largeur, 0 m. 218.

5921. « **Apotheosis — Apotheose.** » Un ange conduit **Louis XVII**, vêtu d'une tunique blanche, vers sa famille assemblée sur des nuages, sous l'égide d'une femme casquée et cuirassée. Louis XVI est au milieu, ayant à sa droite Madame Élisabeth, qu'un ange

couronne d'étoiles, et à sa gauche Marie-Antoinette avec son premier-né. En bas, au milieu, un serpent qui se tord; à dr., une vue de Paris. Sous le tr. c., à g. : « Painted by Wm Hamilton Esqr R. A. »; à dr. : « Engraved by C. Lasinio ». Dans la marge inférieure, au milieu du titre qu'il divise, un ange pleureur accoudé sur un écu fleurdelysé. Au bas l'adresse : « London Published Jany 21st 1799-by W. Dickenson — al Mr Bradshaw's, Brewer Street & Colnaghi, Sala & Co Pall Mall. » [Fol. 74

Gravure au pointillé, par Carlo Lasinio (ci-dessus n° 5468), d'après William Hamilton.

Hauteur, 0 m. 409; largeur, 0 m. 310.

5922. « **Louis XVI et son — auguste famille, ‖ au sein de la — gloire céleste.** Louis a prié, — Dieu pardonne. Dédié à S. A. R. Madame, — Duchesse d'Angoulême, ‖ Par son très Humble et très — Respectueux Serviteur Vérité. » Sous le tr. c., à g. : « Hamilton pinxit. »; à dr. : « Terminé par Duthé. » Au bas : « A Paris chez Marel rue St Jacques N° 22. — Déposé à la Direction Générale de l'Imprimerie. » Composition analogue à celle de l'estampe précédente, avec les modifications suivantes : sept chérubins volent au-dessus de la famille royale; au-dessous, à dr., une figure émerge des nuages; en haut, à dr., la femme casquée et cuirassée a disparu, mais un ange pose sur la tête de la reine une couronne dentelée; à g., un autre ange, portant une palme, couronne Madame Élisabeth avec des fleurs de lys; le serpent a été supprimé au bas de l'estampe. La marge inférieure est centrée d'un écusson aux armes de France. [Fol. 75

Gravure au pointillé.

Hauteur, 0 m. 646; largeur, 0 m. 484.

5923. **La même estampe**, imprimée en couleurs, avec une adresse différente : « A Paris, chez Verité Graveur, Rue Mazarine, N° 24 et chez les principaux M^ds d'Estampes. » [Fol. 76

Mêmes dimensions.

5924. **Silhouettes.** Vase funéraire posé sur un socle et abrité par un saule pleureur autour duquel s'enroule un serpent; à g., un tronc d'arbre. Les contours du vase dessinent les profils de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, ceux du saule et du tronc d'arbre donnent

les silhouettes de **Madame Élisabeth**, du **Dauphin** et de **Madame Royale**. Pièce ronde destinée à un dessus de boîte. [Fol. 76 *bis*

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Diamètre, o m. 075.

5925. **Silhouettes.** C'est, dans une bordure circulaire encadrée rectangulairement et accompagnée d'une tablette inférieure restée blanche, un vase funéraire qu'ombrage un saule pleureur et dont les profils donnent les silhouettes de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette.** Les silhouettes du **Dauphin** et de **Madame Royale** sont dessinées par les contours du saule, à dr., et d'un tronc d'arbre, à g. [Fol. 76 *bis*

Gravure à l'eau-forte. Épreuve avant toute lettre.

Hauteur, o m. 110; largeur, o m. 090.

5926. **Silhouettes.** Dans une bordure ovale, un vase funéraire reposant sur un socle offre en ses contours les profils de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, tandis que le tronc d'un saule pleureur autour duquel s'enroule un serpent, à dr., dessine la silhouette du **Dauphin.** [Fol. 76 *bis*

Gravure à l'eau-forte, anonyme, tirage bistre.

Hauteur de l'ovale, o m. 155; largeur, o m. 138.

5927. **Silhouettes.** Vase funéraire terminé par une fleur de lys et reposant sur un tombeau, qu'entourent quatre lys : ceux de dr. sont inclinés vers la terre; ceux de g. sont brisés par la foudre. Au-dessus de l'horizon, à dr., le soleil éclaire le paysage. Les contours du vase donnent, en bas, les profils de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette**, en haut, ceux du **Dauphin** et de **Madame Royale**, désignés par leurs initiales « L. C. » et « M. T. » Sur la dalle du tombeau, qui supporte deux épées entrecroisées, on lit à dr. : « L. XVI. ‖ d. 21 Jan. 1793. »; à g. : « M. A. ‖ d. 16 Octob. 1793. »; sur le soubassement : « Vier verborgene Silhouetten der unglücklichen ‖ Königlichen Familie von Frankreich. » Sous le tr. c., à g. : « I. E. Ihle del. »; à dr. : « G. Vogel sculps. Nbg. » [Fol. 76 *bis*

Gravure à l'eau-forte, imprimée en bistre, par Georg Vogel, dessinateur et graveur de Nüremberg, d'après Johann Eberhard Ihle, peintre allemand, né à

Eslingen en 1727 et fixé, depuis 1749, à Nüremberg, où il devint directeur de l'Académie.

Hauteur, o m. 084; largeur, o m. 118.

5928. **Bouquet** de roses offrant dans son feuillage les profils, trois à dr. et deux à g., des membres de la **famille royale**; le cœur de chacune des cinq roses qui le composent est occupé par l'image du **Dauphin**. Le bouquet, disposé dans un vase que décore un cartouche représentant le Temple, se détache sur un fond de rayons. [Fol. 76 *bis*

Gravure à l'eau-forte, anonyme, imprimée en sanguine. Clairevoie.

Hauteur totale, o m. 124; largeur, o m. 165.

5929. Six **Médailles** d'argent par Daniel Friedrich Loos :

1° Médaille à l'effigie de **Louis XVI**. Au droit, la tête du roi, de profil à droite, entourée de la légende : « Louis XVI Roi de Fr. immolé par les factieux » avec, au bas, la lettre : « F ». Le revers représente une Pleureuse accoudée sur l'urne funéraire de *Louis XVI*, avec l'inscription : « Pleurés et — Vengés le ! »; à l'exergue : « Le 21 Janvi ‖ MDCCXCIII ».

2° Médaille à l'effigie de **Marie-Antoinette**. Au droit, le buste de la reine, de profil à gauche, portant sur la poitrine le médaillon de son époux; on lit autour : « Marie Antoinette — Reine de France »; sous le buste, la signature : « Loos ». Au revers, une figure de femme, symbolisant la Justice, tient d'une main un flambeau, de l'autre une balance et dit ces mots, qui servent de légende : « J'accuse — Je Juge — J'extermine »; à l'exergue : « Le XVI octobre ‖ MDCCXCIII ».

3° Médaille à l'effigie de **Madame Élisabeth**. Au droit, le buste de Madame Élisabeth, de profil à gauche, avec la légende : « Elisabeth de France sœur de Louis XVI »; signé, sous le buste : « Loos ». Au revers, un faucon égorgeant une colombe enchaînée à un rocher, où on lit : « Le ‖ 10 Mai ‖ 1794 »; autour sont gravés ces deux vers :

Ces loups sans s'émouvoir regardent les faulcons
Du sang de la colombe arroser les vallons.

4° Médaille à l'effigie de **Philippe Egalité**. Au droit, buste de profil à gauche, désigné par la légende : « Philippe Joseph Egalité cidevant duc d'Orléans »; sous la tranche du bras, la signature :

« Loos », à demi effacée. Au revers, au-dessus d'une tablette portant la couronne royale, avec l'épée et le sceptre enlacés par un serpent, on lit : « De sa ‖ Montagne enfin ‖ le monstre ‖ sur la cime ‖ Reçoit ‖ par ses égaux ‖ le prix du dernier crime »; à l'exergue : « Le VI Novembre ‖ MDCCXCIII ».

5° Médaille à l'effigie de **Louis XVII** et de **Madame Royale**. Au droit, les bustes conjugués de « Louis Charles et Marie Therese Charlotte ‖ enfans de Louis Seize »; signé au bas : « Loos ». Le revers représente une draperie tendue, avec, à l'exergue, ces mots : « Quand sera-t-elle ‖ levée? »

6° Médaille à l'effigie de **Louis XVII**. Au droit, le buste, de profil à gauche, de « Louis Second fils de Louis XVI. Né le 27 Mars 1785 »; la signature : « Loos » se trouve au bas. Au revers, une composition allégorique représentant, sous une draperie levée, un génie ailé achevant de graver sur la stèle d'un tombeau où il est assis, ces mots : « Redevenu libre ‖ le 8 Juin ‖ 1795 »; adossé au tombeau, un livre ouvert sur les feuillets duquel on lit : « Louis ‖ Louis XVI — Antoi‖nette ‖ Elisa‖beth ». [Médaillier de la Collection

Série, très rare, des six médailles de Loos, connue sous le nom de *Série des six Victimes*. Ces médailles furent commandées à Loos, médailleur de la cour de Prusse, par le roi Frédéric-Guillaume II.

Diamètre de chacune des médailles, o m. o3o.

5930. Composition de fantaisie offrant les **Silhouettes** de seize personnages souverains, parmi lesquels **Louis XVI**, **Marie-Antoinette** et **Louis XVII**. Au centre, une pyramide reposant sur un socle et supportant un aigle que dépasse une sorte de palmier dans lequel on voit le profil de Pie VI; l'aigle tient en son bec une banderole où on lit : « Suchet so werdet ihr finden »; sur la pyramide est fixé le médaillon d'un souverain couronné. A dr., une muraille ruinée; à g., sur un piédestal, un vase surmonté d'une couronne rayonnante. De part et d'autre de la pyramide, un lion sautant dans une fosse et un serpent mordant une fleur de lys. Fond d'arbres. Les contours de ces différents objets donnent les silhouettes des personnages dont les noms sont gravés dans la marge inférieure : « Sechzehen geheim verborgene Silhouetten ‖ Pius VI. Franz II. Wilhelm II die Churfürsten von Mainz. Trier und Coeln. König von England nebst Königin. König von Spanien. Sar-‖dinien. Portugal. Neapel. Car

Theodor Churfürst von Pfalz Baÿren, wie auch dem unglüklichen König und Königin von Frankreich und Ludwig XVII. ‖ Lussano gezeichnet und inventirdt von Christian Schwan 1794.» [Fol. 77

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 285.

5931. «**Tombeau de Louis XVI Roi de France et de sa famille** ‖ 1 Louis XVI, 2 Marie Antoinette, 3 Mad^me^ Elizabeth et 4 le Dauphin.» Estampe allégorique. Le monument, qu'ombrage un saule pleureur, se compose d'une pyramide, ornée d'un sablier, dont la pointe couronnée d'étoiles rayonnantes se perd dans les nuages, et d'un sarcophage, dont la dalle est soulevée par la Mort qui enlace d'une guirlande de feuillage le **Dauphin**, debout à dr.; Madame Royale est agenouillée à g. Sur la marche du tombeau, gisent les attributs de la royauté : écusson, couronne, sceptre, main de justice, lys. Les contours du saule dessinent les profils du roi, de la reine et de Madame Élisabeth, désignés par des chiffres qui renvoient à leurs noms dans la marge inférieure. Fond d'arbres. Sous le tr. c., à g. : «C. L. Desrais inv^t^»; à dr. : «Morinet Sculp^t^». Au bas : «A Paris chez Genty M^d^ d'Estampes Rue St Jacques, N° 14. — Déposé à la Direction Générale de l'Imp^ie^ et de la Lib^ie^». [Fol. 77

Gravure à l'eau-forte, par Morinet, graveur dont le nom ne se trouve dans aucun répertoire, d'après Claude-Louis Desrais.

Hauteur, 0 m. 219; largeur, 0 m. 167.

5932. «**La Fleur Chérie.**» Lys rayonnant, à cinq fleurs, dont chacune contient le médaillon d'un membre de la famille royale : le roi Louis XVIII, Monsieur, comte d'Artois [depuis Charles X], Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, et sa femme, Marie-Thérèse-Charlotte, duchesse d'Angoulême [précédemment Madame Royale]. Les contours dessinent les silhouettes de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Madame Élisabeth et de **Louis XVII**. Un serpent s'enroule autour de la tige. On remarque, à dr., un tombeau supportant un vase funéraire; à g., une colonne décorée d'un trophée de drapeaux et surmontée d'un globe que domine un coq. Sous le tr. c., à g. : «Desrais del.»; à dr. : «Jazet Sculp.» Au bas : «à Paris chez Bas-

set rue St Jacques N° 64. — Déposée au Bureau de la Police Littéraire. » [Fol. 78

Gravure à l'aquatinte, par Jean-Pierre-Marie Jazet, d'après Claude-Louis Desrais.

Hauteur, 0 m. 305; largeur, 0 m. 225.

5933. **La même estampe**, imprimée en couleurs. [Fol. 78

Mêmes dimensions.

5934. « **Comme eux autour du Lis ‖ Soyons toujours Unis.** ‖ 1 Louis XVI. 2 la Reine. 3 Mme Elisabeth et 4 le Dauphin. ‖ à Paris chez Genty M[d] d'Estampes Rue S[t] Jacques N° 14. — Dé[sé] à la Direction de la L[ie]. » Lys rayonnant porté par un nuage et dont un serpent enlace la tige. La fleur principale, pleinement épanouie, offre en chacun de ses pétales les portraits des membres de la famille royale : Louis XVIII, le duc et la duchesse d'Angoulême, Monsieur, comte d'Artois [depuis Charles X], et le duc de Berry. Les contours de la tige dessinent les silhouettes de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Madame Élisabeth et de **Louis XVII**, désignés par des chiffres qui renvoient à leurs noms dans la marge inférieure. Clairevoie. [Fol. 78

Gravure à la roulette.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 375; largeur prise du témoin, 0 m. 253.

5935. « **Bouquet d'immortelles**, ‖ Ils le sont par leurs vertus et par leurs malheurs. ‖ 1. St Louis. 2. Louis XVI. 3. La Reine. 4. Mgr le Dauphin. 5. Madame Élisabeth. 6. Mgr le Duc d'Enghein. 7 M. la P[se] de Lamballe. » Au-dessous : « Déposé à la Direction g[le] et à la Police. — A Paris, rue St Jacques N° 29. » Bouquet de pensées et d'immortelles, portant au sommet, dans un cœur, le buste de Louis XVI, de trois quarts à gauche, et sur les côtés, les bustes de Marie-Antoinette et de Louis XVII, avec, au-dessous, ceux du duc d'Enghien et de Madame Élisabeth; la silhouette de la princesse de Lamballe est dessinée par les contours, à g.; en haut, dans une gloire, saint Louis est en prières devant la croix et la couronne d'épines posées sur un coussin. On remarque autour de la tige, environnée d'un nuage, une torche et un serpent mordant un poignard. Sous le nuage : « Dessiné et gravé — par Canu. » Des

chiffres sur l'estampe renvoient aux noms des personnages dans la marge inférieure. Clairevoie. [Fol. 80

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, par Jean-Dominique-Étienne Canu.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 227; largeur, 0 m. 160.

5936. « **Bouquet français**, ‖ Parmi ces fleurs ce bon roi à pour ‖ trône le cœur de ses Sujets. ‖ 1. Henri IV. 2. Louis XVIII. 3. Monsieur. 4. Madame d'Angoulême. 5. M. le D. d'Angoulême. 6. M. le D. de Berry. 7. Louis XVI. 8. Marie-Antoinette. 9. Le Dauphin. 10. Madame Elisabeth. » Au-dessous : « Déposé à la Direction g^le^ et à la Police. — A Paris, rue St Jacques. N° 29 ». Bouquet de lys et de roses, portant au sommet, dans un cœur, le buste de Louis XVIII, de trois quarts à droite, et sur les côtés, de g. à dr., les bustes de Monsieur, comte d'Artois [depuis Charles X], et de la duchesse d'Angoulême [précédemment Madame Royale], avec, au-dessous, ceux des ducs d'Angoulême et de Berry; en haut, dans une gloire, le buste de Henri IV. Les silhouettes de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de **Louis XVII** et de Madame Élisabeth apparaissent de chaque côté de la tige, qu'environne à sa base un nuage et qu'enlace un serpent. Sous le nuage, on lit : « Dessiné et gravé — par Canu. » Des chiffres sur l'estampe renvoient dans la marge inférieure aux noms des personnages représentés. Clairevoie. [Fol. 80

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, par Jean-Dominique-Étienne Canu. Epreuve rognée. Pendant du numéro précédent.

Hauteur totale, 0 m. 229; largeur totale, 0 m. 160.

5937. « **Famille royale** ‖ 1, Louis XVIII, 2, la Duchesse d'Angoulême, 3, le Comte d'Artois, 4, le Duc d'Angoulême, 5, le Duc ‖ de Berri, 6, Louis XVI, 7, Marie Antoinette, 8, le Dauphin, 9, le Duc d'Enghien. » Lys dont la tige est enlacée par un serpent et dont les cinq fleurs principales supportent les bustes de Louis XVIII (celui-ci au sommet et entouré de rayons), de la duchesse d'Angoulême, du comte d'Artois, des ducs de Berry et d'Angoulême. Dans les contours, le long de la tige, on aperçoit les silhouettes de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de **Louis XVII** et du duc d'Enghien. Les personnages représentés sont accompagnés sur l'estampe

de chiffres renvoyant à leurs noms dans la marge inférieure. Clairevoie. [Fol. 80

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 245; largeur prise du témoin, 0 m. 165.

5938. « **Fidélité.** » C'est, dans un ovale encadré rectangulairement, un lys rayonnant dont les cinq fleurs supportent les bustes de la famille royale : en haut, surmonté d'une couronne, Louis XVIII, ayant à sa droite la duchesse d'Angoulême, à sa gauche le comte d'Artois; au-dessous, les ducs d'Angoulême et de Berry. De chaque côté de la tige, apparaissent les profils de Louis XVI et du **Dauphin**, à g., de Marie-Antoinette et de Madame Élisabeth, à dr. Au pied, un chien et un mouton, symboles de la fidélité et de la douceur. On lit au bas : « Déposé ». [Fol. 81

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.

Hauteur, 0 m. 130; largeur, 0 m. 100.

5939. **La même estampe**, en noir, avec un titre différent : « Fidélité et Douceur » et, au-dessous, l'adresse : « A Paris, chez Genty, Rue St Jacques, N° 14. » [Fol. 81

Mêmes dimensions.

5940. **Estampe allégorique**. Vase funéraire posé sur un piédestal et ombragé par un saule pleureur. A dr., gît un dragon mort; à g., une femme, dont le poignet droit est cerclé d'étoiles, est assise dans l'attitude de la douleur. Au fond, à dr., le soleil illuminant le ciel de ses rayons; à g., la colonnade d'un temple. Les profils du vase offrent les silhouettes de Louis XVI, de Marie-Antoinette et du **Dauphin**; dans les contours du saule pleureur, on distingue celles de Madame Royale et de Madame Élisabeth. Pièce ronde. [Fol. 82

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Diamètre, 0 m. 080.

5941. « **Saule pleureur** ‖ Publié en 1795. » Composition analogue à la précédente, en plus grand, avec les différences suivantes : le piédestal du vase est orné d'attributs symboliques : un sablier ailé, un triangle, un serpent mordant sa queue, deux faux

entrecroisées; le dragon a la tête tranchée; la silhouette de **Louis XVII** est à gauche. Les profils sont accompagnés sur l'estampe de chiffres renvoyant à leurs noms dans la marge inférieure : « 1, le Roi. 2, la Reine. 3, le Dauphin. 4, Mme Premiere. 5, Mme Elisabeth. » [Fol. 82

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 190; largeur, 0 m. 140.

5942. « **Saule pleureur.** » Silhouettes de la famille royale offertes par les contours d'un vase funéraire et d'un saule pleureur qui l'abrite. A g., une femme en pleurs, accoudée sur le piédestal qui supporte le vase; à dr., un serpent relevant la tête; en haut, à dr., le soleil envoyant ses rayons sur la terre; au fond, à g., un temple à colonnes surmonté d'une pyramide couronnée d'étoiles. Des chiffres sur l'estampe renvoient dans la marge inférieure aux noms des personnages : « 1. Louis 16. 2. la Reine. 3. **le Dauphin.** 4. Madame. 1ere. 5. Madame Elizabeth. » On lit au bas : « A Paris chez Basset rue St Jacques N° 64. — Déposé à la Direction generale de l'Imprimerie et de la Librairie. » [Fol. 82

Gravure à l'eau-forte. Au verso, une main contemporaine a écrit au crayon : « travail commandé par M. Labbé ‖ Crétineau joly ».

Hauteur, 0 m. 203; largeur, 0 m. 163.

CHAPITRE XLIX

LES FAUX DAUPHINS

SOMMAIRE DU CHAPITRE XLIX.

N° 5943. — **Hervagault.**

N°s 5944 à 5950 *bis*. — **Mathurin Bruneau.**

N°s 5951 à 5959. — **Hébert**, ou le **Baron de Richemont.**

N°s 5960 à 5969. — **Guillaume Naundorff.**

N°s 5970 à 5982. — **Charles XI**, fils de Naundorff, et son frère **Adelbert**, sa sœur **Amélie**, son neveu **Louis**, fils d'Adelbert.

N°s 5983 à 5996. — **Jean III**, fils de Louis, arrière-petit-fils de Naundorff, «roi actuel», la **Reine**, sa femme, **Monsieur**, son frère, et le **Dauphin**, son fils.

XVII

HENRI HÉBERT, DIT LE BARON DE RICHEMONT

L'UN DES FAUX DAUPHINS

1828

LITHOGRAPHIE

N° 5952

XVII

HENRI HÉBERT, DIT LE BARON DE RICHEMONT

L'UN DES FAUX DAUPHINS

1828

LITHOGRAPHIE

N° 59525

LE DUC DE NORMANDIE

Fils de Louis XVI

Je naquis à Versailles le 27 Mars 1785. A cinq ans on me perd mon père, à 6 ans on me prive de ma mère, à 9 ans on m'enferme à mes bourreaux, à 10 remis à Condé à Versailles à Hoche. 12. 13. 14. 15. Instruction, l'Egypte, Bonaparte, 16. 17. 18. Paresse, Mariage, le consul, Fouché, Pichegru, Moreau, Jurisdiction, Conspiration, 19. 20. 21. 22. 23. 24. l'Empereur, les Emigrés, Guerres, Coalitions, Exploit, 25. 26. 27. 28. 29. le Pape, le Prêtre, Don Jean, Instruction, Observations, 30. 31. 32. 33. retour, Fouché, Condé, le Comte de Lille, Prince, Constitution, Benoit, Iéquois, le Grand, Hoyal, la Reine, l'Homme, Moka, le Marquis, la Calomnie, le Comte Zem-Zem, le Albert, Arrêté, le Marché, les Procès, Accusateur, Romme, Mar. Empereur, Constantinople, Corinthe, Athènes, Triste, Vienne, Invitation dans les Etats Autrichiens, 34. 35. 36. 37. 38. 39. &c. Détention à Milan, Brescia, Scandale, Retraite, le Comte, Expulsion, Luxembourg, Rome. 41. 42. 43. 44. 45. Rétablissement, le Comte [illegible], Gilbert, Mémoire aux Quarteurs, Appel à la nation, Révolution, Proclamation, 47. le Gouvernement provisoire, le Duchesse d'Angoulême, Prétentions, Bruxelles, le Comte de Chambord, Publication de mon Mariage, Juillet 1830.

BIBLIOTECA NACIONAL R.F.

CHAPITRE XLIX.

LES FAUX DAUPHINS.

5943. **Portrait de Jean-Marie Hervagault.** A mi-corps, de profil à droite, dans un médaillon ovale, suspendu par un nœud de ruban à un fond rectangulaire et reposant sur un soubassement chargé d'un masque. [Tome 44, fol. 1

Gravure à l'eau-forte. Épreuve avant toute lettre. Portrait détaché de l'ouvrage intitulé : *Le Faux Dauphin actuellement en France, ou Histoire d'un imposteur se disant le dernier fils de Louis XVI*..., par Alphonse B. [Alphonse de Beauchamp]... Paris, Lerouge, an XI (1803), 2 vol. in-12 [B. N., Impr., 8° Ln^{27} 9762 *bis*].

« C'est dès 1797, deux ans environ après la date de la mort de Louis XVII, qu'Hervagault, âgé d'environ douze ans, s'échappa de la maison de son père, un nommé Hervagault, tailleur habitant à Saint-Lô. Il se disait appartenir à une famille princière. Trois fois de suite, à Cherbourg, à Bayeux, à Alençon, le tailleur Hervagault le fit arrêter et réintégrer chez lui. En octobre 1797, il est arrêté à Châlons et condamné à un an de prison pour port de faux nom. A sa libération, il se fait appréhender de nouveau en Normandie et condamner à deux ans de prison. En 1801, il est incarcéré une troisième fois à Vitry. A cette époque il réclamait ouvertement l'état-civil du duc de Normandie. Voici le récit qu'il faisait de ses aventures, récit qui lui procura des partisans, et qu'il confirma à l'instruction de son procès, en février 1802; il paraissait alors âgé de seize ou dix-sept ans : « Il avait été enlevé du Temple dans un chariot rempli de linge sale, l'enfant qui lui fut substitué ayant été amené dans ce chariot rempli de linge propre. L'enfant substitué était Jean-Marie Hervagault, fils du tailleur de Saint-Lô, que celui-ci avait livré moyennant 200.000 livres en assignats, et dont on lui fit prendre le nom par prudence. MM. de Frotté et de Guerville avaient été, avec l'aumônier du prince de Talmont, les artisans de son évasion. Mis en chaise de poste à Passy, il avait été conduit en Vendée, au quartier général de l'armée de Charette, où il reçut des honneurs royaux. Après Quiberon, il fut conduit en Angleterre, où le comte d'Artois tenta de le faire assassiner. D'Angleterre, il alla à Rome, où le pape Pie VI lui fit appliquer sur les bras, avec un fer rouge, deux stigmates figurant les armes de France et l'inscription : « Vive le Roi ». Pie VI désirait même le sacrer secrètement. Il était allé ensuite en Espagne, au Portugal et en Prusse. Rentré en France, c'est pour lui que fut tentée l'insurrection du 18 fructidor an V

(4 septembre 1797). Fugitif depuis cette époque, il avait été retrouver le tailleur de Saint-Lô, au domicile duquel il n'avait pu s'accoutumer à demeurer et dont il s'était échappé presqu'aussitôt. Si le tailleur démentait son récit et prétendait qu'il était son fils, c'est qu'il était payé à cet effet par le comte de Lille (Louis XVIII).» Le jugement fut rendu à Reims le 17 février 1802. Hervagault était condamné à quatre ans de prison, qu'il accomplit à Bicêtre, où il ne cessa d'affirmer son identité avec le duc de Normandie. On a prétendu qu'en 1804, Fouché proposa à Napoléon de tirer parti d'Hervagault pour anéantir les revendications de Louis XVIII : l'Empereur eût solennellement reconnu le prétendant comme étant Louis XVII, et celui-ci eût immédiatement abdiqué en sa faveur. Quoi qu'il en soit, ce projet ne reçut aucun commencement d'exécution. A sa sortie de Bicêtre, où il avait souffert durant plus de deux ans d'une maladie de langueur, Hervagault prit du service dans la marine, à bord de la «Cybèle», où il est constant qu'il se conduisit bravement. Mais ayant persisté à revendiquer l'état-civil du duc de Normandie, il fut ramené à Bicêtre, où il mourut en 1812 dans une cruelle détresse et un complet abandon; malgré tout, et jusqu'au dernier jour, il ne cessa d'affirmer son identité avec le fils de Louis XVI.» (Note jointe à la collection.)

Hauteur, 0 m. 119; largeur, 0 m. 075.

5944. **Portrait de Mathurin Bruneau**, en buste, de trois quarts à droite, coiffé d'une sorte de béret ou de toque circulaire. On lit au-dessous : «Le Faux Dauphin. ‖ Bruneau Mathurin, fils de Sabotiers, ‖ Né le 10 mai 1784 a Vezins, canton de Chollet, arrondissement de ‖ Beaupréau, Dep^{t} de Maine et Loire; se disant Charles de Navarre. ‖ Extrait du journal des débats du 29 7bre 1817. ‖ Dessiné à Rouen, d'après Nature. — et Gravé par Canu, Rue St Jacques N° 29. ‖ Déposé.» Clairevoie. [Fol. 2

Gravure au pointillé, par Jean-Dominique-Étienne Canu.

«Celui-ci fut un faux dauphin suscité, selon toutes les apparences, par la propre police de Louis XVIII. La tentative d'Hervagault, en 1802, avait frappé beaucoup d'imaginations. Le bruit de la survivance du dauphin s'était partout répandu; et il paraissait certain que de nouveaux prétendants, peut-être plus heureux qu'Hervagault, ne tarderaient pas à paraître. C'est ce qui engagea Louis XVIII à mettre en scène un candidat, mais choisi à souhait : grotesque, bouffon, ne pouvant faire sérieusement illusion, et ridiculisant d'avance les futurs imitateurs d'Hervagault. En 1816 se trouvait à Saint-Malo un certain Mathurin Bruneau, fils d'un sabotier et né à Vezins le 10 mai 1784. Vagabond depuis l'âge de onze ans, il vivait d'escroqueries sous le nom de baron de Vezins. Un beau jour, le commissaire de police de Saint-Malo se le fait amener. A partir de ce moment, Bruneau, arrêté, mais traité avec tous les égards en prison, se déclare Louis XVII. Lui qui ne vivait jusque là que d'aumônes, il a désormais sa bourse bien garnie; ses moindres caprices sont satisfaits. Pour lui apprendre son rôle, on ne paraît pas s'être mis en grands frais d'imagination. Les récits que se mit à débiter Bruneau étaient, en effet,

presque textuellement ceux d'un roman de Regnault-Warin, sans aucune prétention historique, qui avait paru en 1801, sous le titre de : «Le Cimetière de la Madeleine» [voir ci-dessus le n° 5472]. Le 9 février 1818, Bruneau eut la complaisance de passer en jugement à Rouen. Durant tout le procès, il affecta des allures bouffonnes et incohérentes, s'exprimant plutôt en pitre qu'en prétendu prince. C'était bien là ce que l'on voulait de lui. Condamné à sept ans de détention, Bruneau fut, comme de raison, remis en liberté, mais secrètement. Sur les registres d'écrou d'aucune prison du royaume, on ne trouve plus trace de son nom. Riche désormais, il vécut sans doute en paix dans une retraite ignorée.» (Note jointe à la collection.)

L'aventure de Mathurin Bruneau a inspiré à Béranger sa spirituelle chanson :

Croyez-moi, prince de Navarre,
Prince, faites-nous des sabots.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 235; largeur prise du témoin, 0 m. 153.

5945. **Le même**, en pied, assis sur une chaise, de trois quarts à gauche, écrivant sur ses genoux. Sous le tr. c. : «Faux Dauphin, ‖ Mathurin Bruno, ‖ Né à Vezins, (Dépt de Maine et Loire.) ‖ Déposé au Bureau des Estampes. — Février 1818. — A Paris, chez Noël, Rue St Jacques, N° 16.» [Fol. 2

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 232; largeur prise du témoin, 0 m. 152.

5946. **Le même**, en buste, de trois quarts à droite, sur un fond rectangulaire; sa coiffure est hexagonale et non plus circulaire comme dans les numéros précédents. Dans la marge inférieure, une main contemporaine a écrit à la plume : «Mathurin Bruno». [Fol. 3

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 162; largeur, 0 m. 139.

5947. «**Les Aventures de S. M. Mathurin.** ‖ Chanson nouvelle. ‖ Air : La faridondaine.» Suivent, sur trois colonnes, seize couplets de huit vers «Par Hyacinte Blaguignac.» Voici le premier de ces couplets :

V'nez donc voir le Roi *Mathurin*,
Ah, mon Dieu, qu'il est drôle!
Il veut passer pour le Dauphin,
Mais i' n'sait pas son rôle;
Pourtant, il a tout d'un Bourbon,
La faridondaine, la faridondon,
Excepté l'visage et l'esprit, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

IMPRIMERIE NATIONALE.

En haut, sous le titre, le portrait, gravé sur bois, de Mathurin Bruneau, en buste, de trois quarts à gauche, complètement rasé (aux numéros précédents il porte une fine moustache). Les marges ont été refaites de chaque côté du portrait; sur celle de dr., on a ajouté à la plume : « Bruneau, ‖ dit le faux ‖ Dauphin. » En bas, sous le trait, l'adresse : « Rouen. Imp. de Bloquel, rue st.-Lo, n° 34. » [Fol. 3

Imprimé. Papier.

Hauteur totale, o m. 388; largeur, o m. 252.

5948. « **Mathurin Bruneau** Sabotier, Né à Vezins, ‖ Département de Maine et Loire, le 10 Mai 1784. » En buste, de profil à droite, coiffé d'un bonnet de coton, complètement rasé, le bras gauche levé, dans un trait rectangulaire comprenant une tablette inférieure où se lit la légende. [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 142; largeur, o m. 107.

5949. « **Mathurin Bruneau** ‖ de Vezins Dép[t] de Mayenne (*sic*) et Loire ‖ Faux Dauphin ‖ au Tribunal de police correctionnelle ‖ le 9 Février 1818. ‖ Déposé. ‖ A Paris au Dépôt Gal Lithographie rue Jacob N° 14. » En buste, de trois quarts à droite, coiffé d'un bonnet de coton et complètement rasé. [Fol. 4

Lithographie, anonyme.

Hauteur totale, o m. 341; largeur, o m. 248.

5950. « **Le Faux Dauphin** ‖ sur un trône plein d'éclats. ‖ **Mathurin Bruneau**, fils de Sabotiers, né le 10 Mai 1784 à Vezins, Canton de Chollet, Département de ‖ Maine-et-Loire; se disant Louis XVII. Condamné par la Cour de Rouen, à 7 ans de détention. » En pied, assis, de trois quarts à droite, sur un tas de sabots, parmi lesquels deux bouteilles; il creuse un sabot, en chantant : *Faut s'occuper de l'Etat... ‖ nom d'un Sabot! c'est rude;* même coiffure qu'aux numéros 5944 et 5945, avec la moustache. Sous le tr. c., à g. : « Déposé. » Au bas, l'adresse : « A Paris, chez Charon, Graveur, rue St Jean de Beauvais, N° 26 — et chez Martinet, Libraire, rue du Coq, N° 15. » [Fol. 5

Gravure à l'aquatinte, coloriée. Le Cabinet des Estampes (Histoire de France, Qb 148) en conserve une épreuve avec quelques variantes dans

la lettre : ainsi le faux Dauphin chante : *Faut r'prendre l'métier ‖ non d'un sabot ! c'est rude*, et dans le titre on lit : « Condāmné par le Trib^al Corr^nel de Rouen . . . » au lieu de : « Condamné par la Cour de Rouen . . . »

Hauteur, 0 m. 226; largeur, 0 m. 186.

5950 *bis*. « **Mathurin Bruneau.** ‖ Le seul vrai Portrait du Faux Dauphin, dessiné ‖ d'après nature à Rouen. Février 1818 ». En buste, assis sur une chaise, de trois quarts à droite, avec la même coiffure qu'aux numéros 5944 et 5945, mais sans la moustache. Clairevoie. [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.

Hauteur totale, 0 m. 195; largeur, 0 m. 152.

5951. **Portrait d'Henri Hébert, dit le baron de Richemont**, en buste, de trois quarts à gauche, la tête légèrement tournée à droite, presque de face, en uniforme, avec les insignes de l'Ordre de la Toison d'Or, la plaque du Saint-Esprit et le cordon bleu; chevelure abondante et favoris. Sous le buste, à g. : « Lith. de Renou »; à dr. : « V^r Larée ». Dans la marge inférieure : « Le Duc de Normandie ‖ Fils de Louis XVI ». [Fol. 6

Lithographie.

« Le 2 février 1828, la Chambre des Pairs recevait de Luxembourg, une pétition par laquelle un nouveau « faux dauphin » réclamait l'état-civil du duc de Normandie. Le 29 janvier et le 6 mars 1829, cette pétition était renouvelée sans plus de succès. Le 6 janvier 1830, le prétendu Louis XVII lançait un appel au peuple. Arrivé à Paris le 15 juillet de la même année, il s'y trouvait au moment de la Révolution; il fit vainement distribuer dans les rues des placards en sa faveur; nul ne fit attention à lui. Aussitôt après l'avènement de Louis-Philippe, il publia et adressa aux ambassadeurs étrangers une protestation contre le nouveau gouvernement. Invité alors à quitter la France, il alla à Bruxelles, d'où il lança, en juillet 1831, un factum intitulé : « Mémoires du duc de Normandie, fils de Louis XVI, écrits et publiés par lui-même. » Voici un résumé de ce puéril roman : le 29 juin 1794, il s'évade du Temple dans la carcasse d'un cheval en carton attelé, avec trois chevaux véritables, à une charrette à quatre chevaux. Le prince de Condé le recueille en Vendée; puis il le confie à Kléber, qui prend soin de son enfance et l'emmène avec lui en Egypte. Cependant le général Bonaparte devine l'identité du jeune homme. Kléber, craignant que Bonaparte ne le fasse disparaître, le confie à Desaix, qui le reconduit à Paris et le place sous la protection de Fouché. C'est pour lui que fut tentée la conspiration de Pichegru. Après l'échec de celle-ci, il part pour l'Amérique et remonte les rives de l'Amazone. Une horde de Peaux-Rouges anthropophages l'accueille et l'adopte. Il vit au milieu d'eux, pendant

six ans, entièrement nu. Cette horde l'envoie en députation au Brésil, afin de solliciter en faveur des Peaux-Rouges l'appui de la cour de Rio-de-Janeiro. Au Brésil, il se fait reconnaître du prince Don Juan, mort malheureusement depuis. Celui-ci lui fournit les moyens de rentrer en France, où le vieux prince de Condé lui fait, en 1815, durant l'occupation étrangère, un grand accueil. Cependant Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême apprennent sa présence, méditent de le faire assassiner, et suscitent, en attendant, le faux dauphin Bruneau destiné à le ridiculiser. Il fuit, passe par Rodez, où il confie à Fualdez ses papiers. Fualdez est immédiatement assassiné et ses papiers sont saisis. Arrivé à Milan, il est arrêté et détenu six ans en prison par ordre de l'Empereur d'Autriche. Libéré en 1827, il était allé s'installer à Luxembourg. En mars 1832, on retrouve Hébert à Marseille, où sous le nom de baron de Richemont, destiné à voiler celui de Louis XVII, il fait de nombreuses dupes, et vit très largement. En 1833, il s'installe à Paris, où ses escroqueries vont en grandissant. Arrêté, il est condamné, le 4 novembre 1834, par la cour d'assises de la Seine à dix années de réclusion pour escroqueries, usurpation de titres et complot contre la sûreté de l'Etat. Enfermé à Sainte-Pélagie, il s'évade le 20 août 1835. On le retrouve à Paris en 1839, mais on ferme les yeux et on le laisse en liberté, bien qu'il ait repris de plus belle son rôle, très rémunérateur, de Louis XVII. En 1843, il publia un mémoire intitulé : « Mémoire d'un contemporain que la Révolution française fit orphelin en 1793 et qu'elle raya du nombre des vivants en 1795 » [La Bibliothèque Nationale (Impr., Ln^{27} 17437 et 17437 A) possède deux éditions de ce mémoire : celle de 1843 (*Paris, impr. de Vassal frères*, in-8°) et celle de 1846 (*Paris, Maistrasse et Wiart*, in-8°)]. Il y reprenait le récit, très remanié de sa vie; tout le long épisode du séjour chez les Peaux-Rouges a disparu. Il mourut le 10 août 1853, au château de Vaux-Renard, à Gleizé, près Villefranche (Rhône), chez la comtesse d'Apchier, dont le mari avait été page de Louis XVI. Sur sa tombe fut gravée l'inscription suivante : « Ci-gît Louis-Charles de France, né à Versailles le 27 mars 1785. » Ce n'est que cinq ans après, en 1858, que M. de Persigny, ministre de l'Intérieur, fit enlever cette inscription. Dès le lendemain de sa mort, le préfet avait fait mettre les scellés sur tous ses papiers. Son acte de décès, figurant au registre de la commune de Gleizé, et qui est signé de M. de Nolhac et du curé de Gleizé, certifie que le défunt était « Louis-Charles de France, né à Versailles, âgé de 68 ans ». Hébert-Richemont ne laissa pas de descendance. » (Note jointe à la collection.) Consulter également les deux brochures de M. de La Salette, favorable à Richemont : *Le Fils de Louis XVI* (Bordeaux, s. d., in-8°. Extrait de la *Revue catholique* du 15 novembre 1848) [B. N., Impr., Ln^{27} 17440] et *L'Ex-Baron de Richemont, fils de Louis XVI* (Paris, 1849, in-8°. Extrait de la *Revue catholique* du 15 février 1849) [Ln^{27} 17441].

Hauteur totale, 0 m. 373; largeur totale, 0 m. 276.

5952. **Le même portrait**, monté sur une feuille de papier portant, au bas, la note suivante : « Je naquis à Versailles le 27 Mars 1785. A 7 ans je vis périr mon père, à 8 ans on me priva de ma mère, à 9 je fus enlevé à mes bourreaux, à 10 remis à Condé,

à 11 confie ‖ à Kléber. 12, 13, 14, 15, Instruction, l'Égypte Bonaparte; 16, 17, 18, Dexaix (*sic*), Marengo, le consul, Fouché, Pichegru, Moreau, Josephine, Conspiration. 19, 20, 21, 22, 23, 24 ‖ l'Amérique, les Sauvages, Guerres, Coutumes, Séjour. 25, 26, 27, 28, 29, le Brésil, Don Juan, Instruction, Observations. 30, 31, 32, 33, retour. Fouché, Condé, le Comte de Lille, ‖ Decaze, Persécutions, Départ, Voyages, le Grand Mogol, la Perse, l'Yemen, Moka, la Mecque, la Cahaba, le Puits Zem-Zem, le Mont Arafat, le Miracle, les Déserts, Jérusalem, Damas, ‖ Alep, Smyrne, Constantinople, Corinthe, Athènes, Trieste, Venise, Arrestation dans les Etats Autrichiens. 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, Détention à Milan, Procès, Scandale, Relaché, ‖ la Suisse, Expulsion, Luxembourg, Repos. 41, 42, 43, 44, 45, Réclamations, le Comte d'Artois, Villèle, Adresses aux Chambres, Appel à la nation, Révolution, Proclamations, le ‖ Gouvernement provisoire, la Duchesse d'Angoulême, Protestation, Bruxelles, le Comte d'Artois. 46, Publication de mes Mémoires, Juillet 1831.» [Fol. 7

Planche XVII, page 559 du présent volume.

Hauteur du portrait, 0 m. 370; largeur, 0 m. 274.
Hauteur totale, 0 m. 428; largeur totale, 0 m. 294.

5953. Titre et faux-titre des **Mémoires du duc de Normandie.** Sur le titre : «Mémoires ‖ du ‖ duc de Normandie, fils de Louis XVI, écrits et publiés par lui-même. ‖ Ton père te défend de venger son trépas. ‖ (18 Janvier 1793.) ‖ — Paris, ‖ chez les Marchands de Nouveautés. ‖ Juillet 1831.» Sur le faux-titre, au recto : «Mémoires ‖ du ‖ duc de Normandie, ‖ fils de Louis XVI.»; au verso : «Signature de l'auteur. ‖ Le Duc de Normandie [*autographe*]»; au-dessous : «Tout exemplaire non revêtu de la signature ci-‖dessus sera considéré comme contrefait.»; au bas, sous le trait : «Imprimerie de David, ‖ Boulevart Poissonnière, N. 4 bis.» [Fol. 8

Double feuillet imprimé. Les *Mémoires du duc de Normandie* (B. N., Impr., 8° Ln^{27} 15061) seraient, d'après Quérard (*La France littéraire*), l'œuvre de Labreli de Fontaine, «bibliothécaire de S. A. S. Madame la duchesse d'Orléans», auteur de *Révélations sur l'existence de Louis XVII, duc de Normandie* (A Paris, chez les Marchands de Nouveautés, 1831; in-8°, 27 p.). On lit, en effet, à la page 18 de cette brochure [Impr., 8° Ln^{27} 15063] : «Faire connaître au public les détails de la vie de cet auguste proscrit... n'est pas l'objet de cette courte révélation. Un ouvrage de longue haleine, et auquel j'espère bientôt mettre la dernière main, est destiné à retracer au public les tristes et

intéressantes aventures de l'infortuné fils des Rois, et les efforts qu'il a faits jusqu'ici pour reconquérir l'héritage de ses pères.» Les *Mémoires du duc de Normandie* semblent être l'ouvrage annoncé par Labreli de Fontaine, qui publia ensuite de *Nouvelles Révélations sur l'existence de Louis XVII* (Paris, 1832; in-8°, 20 p.) [Impr., 8° Ln^{27} 15063]. Toutefois Quérard, dans les *Supercheries littéraires*, finit par attribuer la composition des *Mémoires* à Saint-Edme. Richemont, devant la Cour d'assises, et ses partisans plus tard ont désavoué le livre, tout en le reconnaissant comme l'œuvre d'un confident.

Hauteur de chaque feuillet, 0 m. 204; largeur, 0 m. 130.

5954. «**Portrait de l'Auteur**» [des «Mémoires du duc de Normandie»]. **Henri Hébert, dit le baron de Richemont**, en buste, presque de face, légèrement tourné à droite, en uniforme; insignes de la Toison d'or, plaque du Saint-Esprit, cordon bleu. Sous le buste, à g. : «Lith. de Roissy.»; à dr. : «V. Larée». [Fol. 8

Lithographie. Portrait détaché des *Mémoires du duc de Normandie* (voir la note du numéro précédent).

Hauteur totale, 0 m. 204; largeur totale, 0 m. 128.

5955. «**Le Fils de Louis XVI. ‖ Ex-Baron de Richemont.**» En buste, de trois quarts à gauche, en uniforme, avec les insignes de la Toison d'or, la plaque du Saint-Esprit et le cordon bleu; il est plus âgé qu'aux numéros précédents; ses cheveux, plus rares, sont plaqués sur sa tête. Sous le buste, à g. : «Imp. Lemercier r. de Seine 57 Paris.»; à dr. : «A^{e} Maurin». Au bas : «Houzelot, éditeur, rue de Vaugirard, 104.» [Fol. 9

Lithographie, par Antoine Maurin (1850).

Hauteur totale, 0 m. 242; largeur totale, 0 m. 149.

5956. «**Le Fils de Louis XVI ‖ Ex-Baron de Richemont.**» En buste, de trois quarts à droite, en veste à brandebourgs; même type que le numéro précédent. Sous le buste, à g. : «A^{e} Maurin»; à dr. : «Imp. Lemercier». Au bas : «Houzelot Editeur, rue de Vaugirard, 104, à Paris.» [Fol. 9

Lithographie, par Antoine Maurin (1850).

Hauteur totale, 0 m. 390; largeur totale, 0 m. 272.

5957. **Caricature contre Eliézer Williams, faux Dauphin.** Assis autour d'une table, le prince Napoléon, le comte de Chambord et le comte de Paris jouent aux cartes. Un quatrième survient, qui

trouble la partie. C'est « Louis XVII », sous la forme d'un Peau-Rouge. Le « Charivari », qui vient d'ouvrir la porte au nouvel arrivant, contemple la scène d'un air goguenard. Signé, au bas, à g. : « Ch. Vernier 27. » Dans la marge inférieure, à g. : « Chez Aubert Pl. de la Bourse. »; à dr. : « Imp. Aubert & Cie ». Au-dessous, la légende : « Un quatrième sur lequel on ne comptait pas. ‖ Que jouez-vous comme ça? ‖ La France... ‖ J'en suis!... On m'a reconnu comme le seul et véritable Louis XVII!... » En haut, au milieu : « Actualités. »; à dr. : « 87. » [Fol. 10

Lithographie, par Charles Vernier. Publiée dans le *Charivari* du samedi 9 mars 1850. Sur Eliézer Williams, consulter un article de M. de La Sicotière intitulé : *Les Faux Louis XVII*, dans la *Revue des questions historiques* du 1er octobre 1882, p. 554-559.

Hauteur totale, 0 m. 268; largeur totale, 0 m. 350.

5958. **La même pièce**, coloriée. [Fol. 10

Hauteur totale, 0 m. 266; largeur totale, 0 m. 350.

5959. **Estampe allégorique en l'honneur de Marie-Antoinette** exécutée sur l'ordre du **baron de Richemont**. Marie-Antoinette, en pied, de face, le visage de profil à gauche, est menacée par l'Envie, sous les traits de Gorgone, et protégée par la Vertu, sous la forme de Minerve, qui la couvre de son égide. Médaillon circulaire, au-dessus duquel on lit : « A la meilleure des Reines et des Mères, par son fils lâchement calomnié comme elle et par les mêmes hommes. 1851. » Au-dessous : « Déposé ‖ Marie-Antoinette, ‖ la Vertu la soutient, le Vice la calomnie. ‖ Paris, Imp^e^ P. Dien, r. Hautefeuille, 32. » [Fol. 11

Gravure au pointillé, anonyme; troisième état. Double du n° 574 ci-dessus classé parmi les portraits de Marie-Antoinette (voir la note jointe à ce numéro). Gower, n° 453.

Diamètre, 0 m. 130.

5960. **Portrait de Charles-Guillaume Naundorff**, en buste, de trois quarts à droite, portant moustaches et favoris. Signé sous le buste, à dr. : « Casimir Barcinski ‖ 1895 ». Sous le tr. c. : « Dessiné et Lithographié par C. Barcinski d'après une miniature de Lecourt. — Imp. A. Lafontaine & Fils, Paris. » Dans la marge inférieure, de chaque côté d'un écusson fleurdelysé : « Louis-Charles de Bourbon — Duc de Normandie »; au-dessous : « Louis XVII ‖

Né à Versailles le 27 Mars 1785 — Mort à Delft le 10 Août 1845 ». [Fol. 12

Lithographie.

Karl Benjamin Werg, dit Charles-Guillaume Naundorff, est né à Halle, le 3 mai 1777. «Il arriva à Berlin en 1810 et y vécut deux ans, gagnant sa vie en colportant des horloges en bois. En 1812, il s'installa à Spandau, où il ouvrit un petit magasin d'horlogerie. Il y épousa, en 1812, la fille d'un marchand de pipes nommé Einers. Il se donnait alors 43 ans, il était probablement israëlite, et il se disait protestant de la confession d'Augsbourg. Cinq fils naquirent de son mariage. A l'aîné, il donna le nom, assurément bien peu capétien, d'Edouard. Le second reçut celui de Charles (Karl, en allemand). Les trois derniers s'appelèrent Edmond, Adelbrecht et Emmanuel; tous les cinq furent baptisés luthériens. En 1822, il alla s'établir avec sa femme et ses enfants à Brandebourg, où il loua une petite boutique. Le 15 septembre 1824, il y était arrêté pour crime de fausse monnaïe; le jugement, rendu en 1825, le condamna à trois ans de travaux forcés dans une maison de détention. Eut-il l'occasion d'y lire le roman de Regnault-Warin, le *Cimetière de la Madeleine?* C'est fort probable. C'est à sa sortie de prison, en 1828, qu'il commença à répandre le bruit qu'il était Louis XVII. Il se trouvait alors sous la surveillance de la police à Crossen, en Silésie. En 1829, aidé des conseils d'un ancien commissaire de police prussien, nommé Pezold, il adressa à la duchesse d'Angoulême des lettres de menaces, qui demeurèrent sans effet. Le 27 août 1831, après l'expulsion de Charles X, il fit insérer dans la *Gazette de Leipzig* un avis portant que Louis XVII était en vie et habitait Crossen sous un nom supposé. Au commencement de l'année 1833, il quitte Crossen, et arrive à Paris le 26 mai, sachant à peine s'exprimer en français. Une ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, Mme de Rambaud, fut mise en rapports avec lui et s'attacha à sa fortune. C'est elle qui lui procura le peu d'adeptes et de dupes qu'il fit durant son séjour en France. Mme de Rambaud n'avait pas d'enfants, mais elle possédait deux neveux et une nièce, Mme de Générès. Celle-ci s'affichait partout avec Naundorff, lui servant de secrétaire et d'impresario; les deux neveux furent décorés du titre d'aide de camp. Le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, célèbre par ses maladresses, prit un instant Naundorff au sérieux; pas longtemps, cependant. Il avait vainement tenté d'obtenir de la duchesse d'Angoulême que celle-ci discutât les prétentions de l'imposteur. En 1834, fut plaidé à Paris le procès d'un autre faux Louis XVII, Hébert, soi-disant baron de Richemont. On eut le spectacle peu banal de voir apporter à l'audience une lettre de Naundorff, réclamant pour lui-même l'état-civil du dauphin. Ces deux imposteurs, prétendus rois, s'anathématisant l'un l'autre, rappelaient vaguement le schisme d'Occident durant lequel deux et jusqu'à trois papes s'excommuniaient réciproquement. Au mois de juin 1836, le gouvernement de Louis-Philippe se lassa de tolérer la comédie de Naundorff, qui extorquait des fonds à de malheureuses dupes. Celui-ci fut arrêté et expulsé. Il se rendit alors à Londres, où sa famille, chassée de Dresde, d'où elle cherchait à intimider la duchesse d'Angoulême retirée à Prague, alla bientôt le rejoindre. C'est à Londres qu'avec la collaboration d'un certain Gruau de la Barre, Naundorff publia, en

1836, sa prétendue biographie, sous le titre d'« Abrégé de l'histoire des infortunes du dauphin. » [Bibliothèque Nationale, Impr., 8° Ln^{27} 15079]. Il faut lire ce factum, où pas un seul événement, en dehors de l'évasion du Temple, n'est précisé; où aucun témoin vivant n'est cité; où nul document n'est produit; où la plus puérile série d'histoires de brigands remplace le récit qu'on était en droit d'attendre : « Placé vivant dans un cercueil; enlevé de ce cercueil par des inconnus durant le trajet du Temple au cimetière; confié à une femme inconnue; arraché à celle-ci par d'autres inconnus; conduit dans une ville inconnue, chez une autre vieille femme inconnue; enlevé de nouveau par d'autres inconnus et amené à une nouvelle destination inconnue, il est enfin, après avoir failli être poignardé deux fois par des inconnus, embarqué à Trieste sur un navire inconnu. Il est débarqué aux États-Unis dans une ville inconnue, et y apprend le métier d'horloger chez des inconnus. Rentré en Europe à bord d'un navire aussi inconnu que le premier, et à une époque inconnue, il arrive en Allemagne, après avoir vu poignarder sous ses yeux les quelques personnes qui s'étaient intéressées à lui et qui ne portaient d'ailleurs que les noms peu compromettants de Frédéric, Marie, etc. A Berlin, enfin, un dernier inconnu lui fait cadeau d'un passeport au nom de Charles-Guillaume Naundorff. » Nous sommes en 1810; ici finit le roman et commence l'histoire vraie, qui est celle que nous avons résumée au début. Cette publication absurde lui enleva presque tous ses partisans, et il fut bientôt prié de quitter l'Angleterre. Il se retira alors en Hollande et mourut à Delft, le 10 août 1845. Les autorités municipales de Delft, soit par ignorance, soit dans le désir de contrarier les royalistes français, tolérèrent que le nom de Louis XVII fut gravé sur sa tombe, et autorisèrent la rédaction d'un acte de décès où Karl Werg, pseudo-Naundorff, est qualifié de prince de Bourbon. Naundorff assurait avoir écrit à la duchesse d'Angoulême depuis 1816. Mais le fait est faux, il ne s'adressa à elle qu'en 1829, et le texte de ses prétendues lettres antérieures ne fut forgé qu'en 1834. » (Note jointe à la collection.) De son mariage avec Jeanne Einert, contracté le 19 novembre 1818, Naundorff eut huit enfants, dont cinq fils. Deux de ses fils seulement, Charles-Edmond et Adelberth, ont fait souche.

Les origines réelles du prétendant ont été révélées dans un article décisif de M. Georges de Manteyer publié dans le *Journal des Débats* du 24 mars 1911. Cet article, accompagné de plusieurs autres ayant trait à la même question, a été réimprimé par l'auteur dans un volume intitulé : *La Pétition Naundorff au Sénat (15 mars 1910-28 mars 1911). Articles des « Débats », avec huit pièces annexes* (Gap, L. Jean et Peyrot, 1912, in-8°, 131 p. et 2 portraits en couleurs) [Impr., 8° Ln^{27} 58248]. Le texte de la discussion du Sénat, reproduit parmi les pièces annexes, nous apprend (p. 111) que M. Dominique Delahaye, sénateur, qui vota pour le rejet de la pétition, avait fondé en partie sa conviction sur l'examen des portraits de Naundorff conservés dans la collection de Vinck.

Hauteur, 0 m. 422; largeur, 0 m. 342.

5961. **Le même portrait.** Épreuve avant la lettre. Dans la marge inférieure, lithographié à g., un écusson aux armes de France.

(Dans la pièce précédente, le même écusson est gravé au centre de la marge.) [Fol. 13

Hauteur, o m. 441; largeur, o m. 348.

5961 *bis*. **Carl-Benjamin Werg**, dit **Naundorff**, en octobre 1832. En buste, de face, la moustache rasée, le bras droit replié sur la poitrine, dans un ovale. [Fol. 13 *bis*

Reproduction en couleurs, éditée par la maison Manzi, Joyant et Cie, d'une miniature envoyée par le prétendant à Charles X, en 1832, et figurant aujourd'hui dans la collection de M. le duc de Blacas. Épreuve avant toute lettre gracieusement offerte à la collection de Vinck par M. François Laurentie, le savant historien de Louis XVII, tombé glorieusement dans les tranchées devant Arras, le 12 janvier 1915. M. F. Laurentie avait publié au sujet de l'original, dans le *Correspondant* du 29 mars 1911, un article intitulé : *Sur un portrait inédit de Naundorff (1832)*.

L'épreuve avec la lettre sert à illustrer (p. 50) l'ouvrage de M. Georges de Manteyer cité dans la note du numéro précédent; on y voit le fac-simile d'une annotation manuscrite de Charles X : « portrait d'un des Louis XVII ».

Hauteur de l'ovale, o m. 104; largeur, o m. 080.

5962. **Charles-Guillaume Naundorff**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un encadrement rectangulaire. Sous le tr. c. : « Gravé par E. Scriven D'après un portrait par Lecourt. » Au-dessous : « Charles — Louis ‖ Duc de Normandie ». Le nom est accompagné d'une vignette représentant, sur un coussin, la couronne et le sceptre brisés. Au bas : « London, 1st November 1836; Publié par Mr M. Gruau, Avocat. » [Fol. 14

Gravure au pointillé, l'encadrement au burin. Se trouve au frontispice de l'*Abrégé de l'histoire des infortunes du Dauphin*, par le comte Modeste Gruau de La Barre (Londres, C. Armand, 1836; in-8°, IV-401 p.) [B. N., Impr., 8° Ln27 15079].

Modeste Gruau, dit de La Barre, fut le sectateur le plus actif de Naundorff, qui lui décerna le titre de comte. Il naquit à la Châtre, en 1795. Ancien procureur du roi à Mayenne, destitué par la monarchie de Juillet, il se dévoua avec passion à la cause de l'imposteur. Il se croyait investi d'une mission providentielle. Pour convertir l'opinion, il réunit un dossier considérable de documents ridicules, qui parut sous le titre suivant : *Intrigues dévoilées, ou Louis XVII, dernier roi légitime de France, décédé à Delft, le 10 août 1845...* (Rotterdam, H. Nijgh, 1846-1848; 3 tomes en 4 volumes in-8, portr.) [8° Ln 27 15097]. Tous les partisans de Naundorff, y compris Jules Favre pour sa plaidoirie de 1850, ont puisé des arguments dans cet énorme fatras. Esprit exalté, Gruau de La Barre finit par la folie, si bien qu'un jour l'idée

lui vint de se proclamer lui-même Louis XVII, roi de France et de Navarre. Il mourut à Breda (Hollande), en 1872.

Hauteur, 0 m. 100; largeur, 0 m. 088.

5963. «**Naundorff**». Buste de trois quarts à droite. Type de Lecourt. Clairevoie. [Fol. 14

Gravure au burin, anonyme.

Hauteur totale, 0 m. 288; largeur totale, 0 m. 220.

5964. **Lettre manuscrite de Charles-Guillaume Naundorff au vicomte Sosthène de La Rochefoucauld.** En voici le texte, écrit au recto et au verso du premier feuillet :

Monsieur le vicomte.

Je respecte votre attachement à la famille royale déchue, je suis même entré dans vos vues en déclarant mon héritier et en adoptant pour mon fils aîné henry dieudonné duc de bordeaux; j'ai déposé les documents qui contiennent l'expression de ma volonté, entre les mains de personnes de premier rang dans notre patrie.

que l'avertissement que je vous donne attire vôtre attention sur l'avenir, vous porte à examiner ce qui est le plus utile au repos et à la gloire de la france, et empêche les démarches que vous pourriez faire dans de bonnes intentions sans doute, mais contraires à la justice et à la tranquillité de nôtre patrie.

Pour épargner au français le retour des tristes journées de mon enfance, je dois pour conserver véritablement à mon fils adoptif l'héritage de mes pères me placer aujourdhuy entre lui et la france.

je proteste donc contre la déclaration de majorité projettée pour henry V.

Si vous doutez encore de mes droits, vous n'avez qu'à vous adresser muni de ma signature et de mon sceau, à S. M. l'empereur d'autriche, à son A. R. le prince héréditaire de prusse, ou bien si vous le jugez plus facile à Louis philippe lui-même.

Si vous craignez de prendre cette dernière voie, vous pouvez consulter les ambassadeurs des cours de russie, d'autriche, de prusse et d'espagne.

Dez ce jour je vous rends responsable au nom de Nôtre patrie, des suites des démarches que vous pourriez faire en opposition avec la présente nôte, et je vous prie et vous somme en tant que de besoin, de communiquer mes prétentions à la famille royale de Prague, et de faire observer à Charles X que tout ce qu'il pourrait faire pour faire révoquer en doute mon identité était désormais inutile.

Aggrées l'assurance de mon estime avec laquelle je suis

LOUIS-CHARLES
Duc de Normandie.

Donné à paris le 29 août 1833.

Suit un cachet de cire rouge armorié, dont voici la description : *Coupé, au Ier, parti d'azur à trois fleurs de lis* [*d'or*] (France) *et d'or au dauphin d'azur, tortillé la tête en bas* (pour Dauphiné); *au IIe, de... au léopard couché* (peut-être pour Normandie) [dans cette section, les émaux ne sont pas figurés par des hachures]. L'écu, de

forme anglaise, est timbré d'un casque taré de profil, fermé de quatre grilles et cimé de trois plumes. [Fol. 14

Double feuillet de papier, dont le second est resté blanc. La signature seule est autographe; le reste est d'une autre main.

« Cette lettre, dont le texte est des plus intéressants, paraît adressée au vicomte Sosthène de La Rochefoucauld. Favori de Louis XVIII et amant de cœur de Mme Du Cayla, maîtresse « in partibus » du roi, il avait la manie de se mêler de toutes choses et toujours avec une égale maladresse. On disait de lui qu'il était né avec deux mains gauches. Lui et Mme Du Cayla couvrirent de beaucoup de ridicule les dernières années de Louis XVIII. Il conte dans ses Mémoires comment il fit, précisément en 1833, la connaissance de l'horloger prussien, arrivé à Paris le 26 mai de cette année. Avec sa sagacité coutumière, il prit immédiatement ce repris de justice pour le véritable Louis XVII. Il adressa à la duchesse d'Angoulême, alors retirée à Prague, une longue lettre d'une naïveté rare, dont il nous a laissé le texte dans le 5e volume de ses Mémoires. Cette lettre porte le millésime de 1833, mais aucune indication de jour ni de mois. Il est permis de croire qu'elle fut inspirée par la présente lettre de Naundorff. Dans sa missive adressée à la duchesse d'Angoulême, Sosthène de La Rochefoucauld engageait la princesse à recevoir Naundorff qui l'avait, disait-il, beaucoup troublé. La duchesse d'Angoulême lui adressa, le 12 décembre 1833, une fin de non recevoir catégorique, et M. de La Rochefoucauld cessa dès lors de mêler ses deux mains gauches à cette intrigue. » (Note jointe à la collection.)

Hauteur, 0 m. 256; largeur du premier feuillet, 0 m. 198; largeur totale, 0 m. 398.

5965. Sur la même feuille, deux médaillons ovales représentant : « Louis XVII ‖ à l'âge de 7 ans ‖ — d'après Mme Lebrun » et « à l'âge de 50 ans ‖ — d'après Lecourt ». Le premier de ces médaillons est la reproduction, en sens inverse, du portrait du **Dauphin** conservé au musée de Trianon (ce pastel, longtemps attribué par erreur à Mme Vigée-Lebrun, a été enfin restitué à Kucharsky). Le second est le portrait de **Charles-Guillaume Naundorff**, d'après Lecourt (type du n° 5962), mais en sens inverse. [Fol. 15

Fac-similés de gravures en taille-douce.

Hauteur du premier médaillon, 0 m. 071; largeur, 0 m. 050.
Hauteur du second médaillon, 0 m. 062; largeur, 0 m. 050.

5966. **Charles-Guillaume Naundorff**, en buste, de trois quarts à droite, avec la plaque du Saint-Esprit sur la poitrine. Sous le buste, à dr. : « Kord. Steendr. v. C. W. Mieling ». Dans la marge inférieure, de part et d'autre d'une vignette représentant, sur un coussin, la couronne et le sceptre brisés, on lit : « Louis—XVII ‖ Roi de France — et de Navarre. »; au-dessous : « (Charles Louis Duc

de Normandie.) ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785. ‖ Décédé à Delft le 10 Août 1845.» [Fol. 15

Lithographie. Ce portrait se trouve en tête du premier volume des *Intrigues dévoilées, ou Louis XVII, dernier roi légitime de France*, par M. Gruau de La Barre (voir ci-dessus la note du numéro 5962).

Hauteur totale, 0 m. 236; largeur totale, 0 m. 161.

5967. **Charles-Guillaume Naundorff sur son lit de mort.** Il est vu de trois quarts à droite et porte toute sa barbe. On lit, à g., sous l'oreiller : «C de Cocq fe 12 Août 1845. ‖ et Lith.» Dans la marge inférieure, de chaque côté de la vignette habituelle : «Louis — XVII ‖ Roi de France — et de Navarre.»; au-dessous : «(Charles Louis Duc de Normandie.) ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785. ‖ Décédé à Delft le 10 Août 1845. ‖ ... Croyez, mon cher ami, que là où il y a de la Politique, là il n'y a ni vérité ni ‖ justice. J'ai suivi la Doctrine de Jesus-Christ depuis que je l'ai comprise. Les conséquences en ‖ ont été, qu'on m'a volé, trompé, et qu'on a payé des assassins pour m'ôter la vie... ‖ aussi, arrivé dans ma soixantième année, c'est assez de maux, et si le Toutpuissant veut bien, ‖ je suis prêt à partir... ‖ (Extrait d'une lettre, écrite de Rotterdam, par le prince quelques mois) ‖ avant sa mort.» Au bas : «Mr De la Barre, Edidit.» [Fol. 16

Lithographie, publiée par Gruau de La Barre, le champion de Naundorff (voir ci-dessus la note du numéro 5962).

Hauteur, 0 m. 340; largeur, 0 m. 260.

5968. **Charles-Guillaume Naundorff sur son lit de mort.** Il est vu de trois quarts à droite. On lit au-dessous, à g. : «C de Cocq. del. ‖ 12 Août 1845.»; à dr. : «N. J. W. Roode ‖ lith.» Dans la marge inférieure, sous la vignette habituelle : «Louis XVII ‖ Roi de France et de Navarre. ‖ (Charles Louis Duc de Normandie.) ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785. ‖ Décédé à Delft le 10 Août 1845.» Suit le même «Extrait d'une lettre, écrite de Rotterdam, par le Prince quelques mois avant sa mort.» Au bas, à dr. : «Lith. de P. Blommers. La Haye.» [Fol. 17

Lithographie.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 140.

5969. **Feuillet** détaché d'un numéro du *Monde illustré*, de septembre 1873 (p. 165-166), relatif à l'affaire de M. de Bourbon,

en Hollande. Il représente, en haut, dans deux ovales encadrés rectangulairement, à g. : **Naundorff sur son lit de mort** (reproduction de la pièce précédente); à dr. : «**M. A. de Bourbon, fils du prétendu Louis XVII.** (D'après une photographie de M. R. Severin, photographe du roi, à la Haye.)» Au-dessous, le fac-simile d'un «Autographe de M. de Bourbon, fils de Naundorff» [signé : «Adelberth de Bourbon»]. En bas, à g. : «Le cimetière de Delft (Hollande), où se trouve la sépulture du soi-disant Louis XVII. (D'après un dessin de M. H. Havard.)» [signé, à g. : «Vierge»; à dr. : «Méaulle»]; à dr. : la «Pierre tombale recouvrant la sépulture du prétendant Naundorff (Louis XVII). (D'après un dessin de M. H. Havard.)» Elle porte : «Ici repose ‖ Louis XVII ‖ Charles Louis Duc de Normandie ‖ Roi de France & de Navarre ‖ Né à Versailles le 27 Mars 1785 ‖ Décédé à Delft le 10 Août 1845». [Fol. 17

Hauteur, 0 m. 364; largeur, 0 m. 256.

5970. Portrait de «**Charles XI**». Tête de profil à gauche, dans un rond surmonté d'une couronne et se détachant sur un fond rectangulaire. [Fol. 18

Photographie. Les partisans de la survivance ont donné le nom de «Charles XI» à l'aîné des fils de Naundorff, le «prince» Charles-Édouard, mort en 1866, et le nom de «Charles XII» au «prince» Charles-Louis, le second de ses fils, mort en 1899. Ni l'un ni l'autre n'ont laissé de descendance. Charles-Louis, par un acte du 14 novembre 1883, a cédé tous ses droits à son frère Adelberth.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 095.

5971. **Le même**, en pied, debout, presque de face, la tête légèrement tournée à droite, accoudé à une table, en redingote et pardessus. [Fol. 18

Photographie.

Hauteur, 0 m. 096; largeur, 0 m. 060.

5972. **Le même**, en pied, assis dans un fauteuil, de trois quarts à gauche, le visage presque de face. [Fol. 18

Photographie.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 098.

5973. **Le même**, en buste, de trois quarts à droite, la plaque du Saint-Esprit sur la redingote, dans un ovale. [Fol. 18

Photographie.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 098; largeur, 0 m. 070.

5974. **Le même**, en buste, de trois quarts à droite, presque de profil, dans un ovale. [Fol. **18**

Photographie.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 107; largeur, 0 m. 077.

5975. Portrait de la « **princesse Amélie** », en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale. [Fol. **19**

Photographie. La « princesse Amélie » est la fille aînée de Naundorff. Elle épousa un M. de Laprade.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 098; largeur, 0 m. 070.

5976. **La même**, en buste, de trois quarts à droite, la tête légèrement tournée à gauche, presque de face, dans un ovale. [Fol. **19**

Photographie.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 098; largeur, 0 m. 070.

5977. **La même**, en pied, debout, presque de face. [Fol. **19**

Photographie.

Hauteur, 0 m. 091; largeur, 0 m. 056.

5978. **La même**, en buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale. [Fol. **19**

Photographie.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 061; largeur, 0 m. 042.

5979. Portrait de la « **princesse Marie-Thérèse** » âgée, en buste, de profil à gauche, dans un rond. [Fol. **19**

Photographie. On lit au verso la note suivante, écrite par une main contemporaine : « Anne Marie Thérèse, septième enfant de Nauendorff, née à Dresde le 15 mai 1835, mariée à M. Leclercq, morte à Apeldoom (Hollande) le 26 novembre 1908. — Photographie de M. Victor Déséglise. — Frapesle 17 Août 1905 ».

Diamètre, 0 m. 072.

5980. « **Adelberth Naundorff**, ‖ Fils aîné de Charles-Guillaume Naundorff, prétendu fils de Louis XVI. » En buste, de trois quarts à gauche, en uniforme. Sous le buste, à dr. : « Lith. J. Grinsart, Nantes. » Au bas : « Publié par la Revue Universelle. » [Fol. **20**

Lithographie. Le « prince Adelberth » est en réalité le quatrième fils de Naundorff. Né en Angleterre, le 26 avril 1840, il prit du service dans l'armée hol-

landaise, puis épousa la petite-fille de l'amiral Duquesne. Par un acte du 14 novembre 1883, son frère Louis-Charles («Charles XII»), marié et sans enfant, lui céda tous ses droits. Il mourut le 18 octobre 1887, avec le grade de capitaine-commandant de la Garde du Roi. Il laissait trois fils, les «princes» Louis, Henri et Emmanuel.

Hauteur totale, 0 m. 200; largeur totale, 0 m. 132.

5981. Découpures d'un numéro de l'*Illustration*, de septembre 1873, contenant, p. 180, un article de George Français intitulé : «**Une visite au petit-fils de Louis XVI**». Il est accompagné d'un portrait de «**M. de Bourbon** [Adelberth] se disant petit-fils de Louis XVI», en buste, de trois quarts à droite, en uniforme (signé, à g. : «P. Maurou»; à dr. : «Smeeton. Tibby.») [Fol. 20

Imprimé. Papier.

5982. «**Louis de Bourbon** ‖ Fils d'Adelberth de Bourbon ‖ (Reproduction d'une photographie)». En buste, de trois quarts à gauche, en uniforme, dans un ovale encadré rectangulairement. Au-dessous : «Né le 8 décembre 1865». Le portrait est accompagné, à g., de l'«Acte de décès de Louis XVII»; à dr., de l'«Acte de notoriété d'Adelberth de Bourbon». On trouve au-dessous : 1° la «Survivance de Louis XVII»; 2° la «Conclusion» d'une brochure du comte de Duranti intitulée : *Le Roi mort qui vit*. Paris, E. Voreaux, 1884; in-8°, 131 p. (B. N., Impr., 8° Ln^{27} 35526); 3° une «Lettre du prince Adelberth de Bourbon» au comte de Duranti relative à cette brochure. Au bas de la page, sous le trait : «Tous droits de traduction et reproduction réservés. ‖ Imp. Lemercier & Cie Paris.» [Fol. 21

Lithographie. Fils aîné d'Adelberth de Bourbon, le «prince» Louis est né le 8 décembre 1866 (et non 1865, comme l'indique par erreur la légende de notre portrait). Très bien doué, il entra avec le n° 1 à l'Académie royale militaire hollandaise. En 1898, il se convertit au catholicisme et épousa une femme de modeste condition. Déchu par son mariage, ses «droits dynastiques» passèrent à son frère Henri, qui se considère aujourd'hui comme «le seul chef dynastique légitime de la race des Capets».

Né le 25 octobre 1867, Henri-Jean-Edouard de Bourbon fut admis en 1885 à l'Ecole militaire de Bréda. Parvenu au grade de commandant d'un district militaire, il demanda, après vingt-cinq ans de services, sa mise à la retraite par anticipation et, en même temps, se convertit à la religion catholique. Il avait épousé, en 1898, Mlle Caroline van Kervel. En 1910, après avoir repris le titre de duc de Normandie, il publia, contre la pétition adressée au Sénat français

par les Naundorff, une protestation, dont on peut lire le texte dans la brochure intitulée : *Louis XVII — Les Naundorff et le Gouvernement de la République. La fin d'une mystification.* Nantes, impr. de la Loire, 1911; in-8°, 15 p.

Hauteur du portrait, 0 m. 078; largeur, 0 m. 057.
Hauteur totale, 0 m. 326; largeur, 0 m. 249.

5983. Portrait de «Jean III», en buste, de profil à droite. [Fol. 22

Photographie. Auguste-Jean-Emmanuel, dit Jean III, le «Roi» actuel, est le fils aîné de Charles-Edmond, troisième fils de Naundorff. Né le 6 novembre 1872, à Maëstricht, il épousa, le 7 février 1898, Magdeleine Cuillé, dont il eut un fils, le «prince» Henri-Charles-Louis, «Dauphin». On sait que les descendants de Naundorff, résidant en France, ont présenté au Sénat, en 1910, une pétition tendant à faire reconnaître officiellement leur origine royale par le gouvernement de la République. Cette pétition a donné lieu à une véhémente protestation de la part du chef des Naundorff de Hollande, le «prince» Henri de Bourbon. Ce dernier, qui se considère comme le chef de la famille et a pris le nom de «Henri VI», conteste les droits dynastiques de «Jean III», à cause du mariage de son père, Charles-Edmond. Celui-ci, né à Crossen, en Prusse, le 24 mars 1833, mort à Breda, le 29 octobre 1883, avait en effet épousé, le 22 mai 1872, une personne d'humble origine, appelée Christina Schœnlau. Renié dès lors par toute sa famille, il fit enregistrer son mariage sous le nom de Naundorff et tous ses enfants portèrent ce nom jusqu'en 1891, année où Christina Schœnlau obtint du tribunal de Maëstricht un acte de rectification de nom. Les revendications des Naundorff de France, avec pièces à l'appui, sont exposées dans une brochure intitulée : *Louis XVII reconnu. Documents authentiques* (Paris, A. Hatier, 1902; in-18, 32 p., portr.), ainsi que dans un périodique : *La Légitimité, revue historique mensuelle, organe de la Survivance du Roi-Martyr.*

Consulter l'article de Joseph Galtier sur *Jean III, roi de France,* dans le *Temps* du 2 février 1905.

Hauteur, 0 m. 140; largeur, 0 m. 098.

5984. **Le même**, en buste, de face, la tête de trois quarts à droite. [Fol. 22

Photographie.

Hauteur, 0 m. 138; largeur, 0 m. 100.

5985. **Le même**, en buste, de trois quarts à droite, un œillet à la boutonnière. [Fol. 22

Photographie.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 095.

IMPRIMERIE NATIONALE.

5985 *bis*. **Le même**, plus âgé, en buste, de trois quarts à gauche. [Fol. 22

Photographie.

Hauteur, om. 138; largeur, o m. 100.

5986. **Le même**, assis dans un fauteuil, de profil à droite, avec son fils, le « **dauphin** », debout près de lui. [Fol. 22

Photographie.

Hauteur, o m. 138; largeur, o m. 096.

5987. Portrait du « **Dauphin** », fils de « Jean III », en pied, debout, avec la plaque du Saint-Esprit et le cordon bleu. [Fol. 23

Photographie. Henri-Charles-Louis, « Dauphin », est né à Lunel (Hérault), le 27 novembre 1899.

Hauteur, o m. 139; largeur, o m. 095.

5988. **Le même**, plus âgé, à mi-jambes, assis dans un fauteuil, de trois quarts à gauche, le visage de face. [Fol. 23

Photographie.

Hauteur, o m. 136; largeur, o m. 096.

5989. Portrait de la « **Reine** », femme de « Jean III », née **Magdelaine Cuillé**, en buste, de trois quarts à droite. [Fol. 23

Photographie. Fanny-Marie-Magdelaine Cuillé, née à Perpignan, le 18 juillet 1876, a épousé le « prince » Auguste-Jean, le 7 février 1898.

Hauteur, o m. 140; largeur, o m. 100.

5990. Portrait de « **Monsieur, frère du Roi** », en buste, de profil à droite. [Fol. 24

Photographie. Le « prince » Charles-Louis-Mathieu, dit « Monsieur », second fils de Charles-Edmond Naundorff et de Christina Schœnlau, est né le 4 mars 1875.

Hauteur, o m. 140; largeur, o m. 099.

5991. **Le même**, en buste, presque de face. [Fol. 24

Photographie.

Hauteur, o m. 031; largeur, o m. 100.

5992. **Le même**, en buste, de trois quarts à gauche. [Fol. 24

Photographie.

Hauteur, o m. 135; largeur, o m. 096.

5993. Portrait du «**prince Louis**, deuxième frère du Roi», en buste, de face, la tête de trois quarts à droite. [Fol. 25

Photographie. Le «prince» Louis, troisième fils de Charles-Edmond Naundorff et de Christina Schœnlau, est né le 29 août 1878.

Hauteur, o m. 136; largeur, o m. 095.

5994. **Le même**, en buste, de face, la tête de trois quarts à droite, avec toute sa barbe. [Fol. 25

Photographie.

Hauteur, o m. 094; largeur, o m. 060.

5995. **Le même**, de trois quarts à gauche, en uniforme, avec toute sa barbe. [Fol. 25

Photographie.

Hauteur, o m. 136; largeur, o m. 097.

5996. **Feuillet** détaché d'un numéro de *Madame et Monsieur*, d'octobre 1906, contenant, p. 882, un article de Paul Peltier intitulé : «**Les partisans de la survivance à la messe de Marie-Antoinette.**» Il est illustré de trois photographies : 1° «L'Arrivée. La famille Naundorff descend de voiture devant l'église.» 2° «Pendant la messe. A l'église Saint-Denis-de-la-Chapelle.» 3° «Le petit-fils de Naundorff.» Au bas, à g., la lettre d'invitation, ainsi rédigée : «Vous êtes prié d'assister à la Messe anniversaire ‖ de la mort de la Reine Marie-Antoinette, qui sera cé-‖lébrée le mardi 16 Octobre à 10 h. 1/2 très pré-‖cises, en la paroisse de Saint Denis de la Chapelle (autel de Jeanne-d'Arc), 96, rue de la ‖Chapelle, Paris (XVIIIe). ‖ Un Groupe d'amis de la Survivance.» [Fol. 25

Imprimé. Papier.

Hauteur, o m. 353; largeur, o m. 266.

CHAPITRE L

MADAME ROYALE JUSQU'À SON MARIAGE

(19 DÉCEMBRE 1778-10 JUIN 1799)

SOMMAIRE DU CHAPITRE L.

N°s 5997 à 6004. — **Naissance de Madame Royale**, le 19 décembre 1778.

N°s 6005 à 6017. — **Portraits de Madame Royale.**

N°s 6018 à 6028. — **Libération de Madame Royale.** Portraits faits à son passage à Bâle. Son voyage. Son échange.

N° 6029. — **Madame Royale pleurant sur les cendres de Louis XVI et de Marie-Antoinette.**

XVIII

PRINCESS MARIA CHARLOTTE THERESA

DAUGHTER OF LEWIS XVI

1795

MANIÈRE NOIRE PAR VALENTINE GREEN

Nº 6019

XVIII

PRINCESS MARIA CHARLOTTE THERESA

DAUGHTER OF LEWIS XVI

1795

MARIÉE NOIRE PAR VALENTINE GREEN

№ 6019

Engraved by Valentine Green Mezzotinto Engraver to his Majesty, and the Elector Palatine.

PRINCESS MARIA CHARLOTTE THERESA,

Daughter of Lewis XVI Born Oct.r 19.th 1778.

From a Miniature Painting taken at her Arrival at BASLE Dec.r 26. 1795. to be exchanged for the Deputies and French Ministers Prisoners in Germany.

To her Royal Highness CHARLOTTE AUGUSTA MATILDA *Princess Royal of Great Britain.*

This Plate is with permission humbly Dedicated by her Royal Highness's most Obd.t and devoted Servant.

Chr. de Mechel.

London Pub.d March 29.1796 by Chr. de Mechel. of Basle in Switzerland to be had of his Agent. C. Guttenberg N.o 37 Jermyn Street. St James's.

CHAPITRE L.

MADAME ROYALE JUSQU'À SON MARIAGE.

(19 DÉCEMBRE 1778-10 JUIN 1799.)

Ce chapitre ne contient que les portraits de la fille de Louis XVI antérieurs à son mariage; encore n'y figurent-ils pas tous, quelques-uns ayant été décrits au chapitre XLVIII du présent volume comme faisant pendant à ceux du Dauphin. Les portraits du duc et de la duchesse d'Angoulême feront l'objet du chapitre XV du 5e volume (*Restauration et Cent-Jours*).

5997. « **Allégorie relative à la Naissance de Madame Première.** ‖ Dédiée à Monsieur le Noir, Lieutenant Général de Police. ‖ Explication. ‖ Le Dieu de l'Hymen, sensible aux vœux des Français, descend du Ciel sous la figure d'un beau jeune homme couronné de ‖ fleurs, et donne une Princesse à la France. Ce Don céleste est fait sous les auspices de Junon qui présidoit au mariage et ‖ aux heureux accouchemens. L'Autel *ex voto* indique le vœu universel de la nation; et les petits amours qui jettent des fleurs ‖ sur l'anfant nouveau né, désignent les sentimens des diférens ordres de l'Etat. » Sous le tr. c., à g. : « Adr. Joly Burg. inv. »; à dr. : « Chapuy scul. » La composition et la légende sont comprises dans un encadrement rectangulaire, sous lequel se trouve l'adresse : « A Paris chez Alibert au Palais Royal. » [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Jean-Baptiste Chapuy, d'après Adr. Joly.

Hauteur, 0 m. 275; largeur, 0 m. 210.

5998. « **Orationes** ‖ **pro** ‖ **Reginae** ‖ **Felici Partu.** ‖ De mandato D. D. Carnotensis Episcopi dicendæ in omnibus Missis, etiam ‖ festorum solemnium majorum. » Suivent une « Collecte », une « Secrète » et une « Postcommunion » en latin. Au-dessous : « Monseigneur l'Evêque de Chartres ordonne que dans toutes les Eglises de ‖ son Diocèse, on dise à la Messe jusqu'à ce que la Reine soit

accouchée, ‖ la Collecte, la Secrette & la Postcommunion ci-dessus, pour demander ‖ à Dieu l'heureux accouchement de Sa Majesté. Il ordonne aussi à tous ‖ Messieurs les Curés d'exhorter leurs Parois-siens de faire des prieres par-‖ticulières, pour obtenir du ciel sa conservation si précieuse à l'Etat.» Sous le double trait, en bas, l'adresse : «A Chartres, chez Michel Deshayes, Libraire. 1778.» Dans la marge inférieure, à g., une main contemporaine a ajouté : «commencé 27. 7bre». [Fol. 26

Imprimé. Papier.

Hauteur, o m. 327; largeur, o m. 179.

(5999-6002). **Quatre estampes allégoriques sur la naissance de Madame Royale**, accompagnées, à g., d'un texte explicatif, que nous reproduisons ci-dessous, contenu dans un encadrement rectangulaire.

Gravures à l'eau-forte, anonymes.

5999. «**Explication de la 1re Estampe.** ‖ Le Roi et la Reine au Temple de ‖ l'Hymen se tiennent devant l'Autel ‖ de ce Dieu; des Génies volent ‖ autour de la Princesse, au-dessus ‖ de laquelle brille un raïon de lu-‖miere qui descend du Ciel.» Suivent huit vers, im-primés sur 14 lignes : «De tous les cœurs la Reine ob-‖tient l'hom-mage, [etc.]» [Fol. 27

Hauteur de l'estampe, o m. 092; largeur, o m. 053.
Hauteur de l'explication, o m. 092; largeur, o m. 052.

6000. «**Explication de la 2e Estampe** ‖ Le Nouvel An, repré-senté par ‖ Janus, offre à la France un ‖ nouveau né, soutenu par l'Amour ‖ et l'Hymen; et montre en même ‖ tems à la Nation les Portraits en ‖ Médailles d'Henri IV. Louis XIV ‖ et Louis XV. sus-pendus à un ‖ Palmier.» Suivent huit vers : «Le Nouvel An nous annonce ‖ Liesse et félicité, [etc.]» [Fol. 27

Mêmes dimensions.

6001. «**Explication de la 3e Estampe** ‖ La Mere des Amours dans sa ‖ Conque, tenant deux tourtereaux, ‖ et environnée des Jeux et des Ris, calme l'Onde qu'agitoit une ‖ tempête dont on apperçoit au fond ‖ les effets, tels que naufrages de ‖ Vaisseaux, ruines de

Moles et ‖ autres. Sur le devant on voit un ‖ Neptune faire hommage de son ‖ Trident à Venus. » Suivent huit vers, imprimés sur 13 lignes : « Volez, Amours, abandonez Cythere, [etc.] » [Fol. 27

Mêmes dimensions.

6002. « **Explication de la 4e Estampe.** ‖ Le Tems abbat avec sa Faulx, un ‖ Monument gothique et fait tomber ‖ d'un pan de sa Robe des semences ‖ qu'on voit germer et qui terminent ‖ un bouquet de bois entouré de vignes ‖ et de moissons, il s'arrête à l'aspect ‖ de la Sagesse qui lui présente le ‖ portrait de la Reine; tandis que ‖ l'Amour s'envole en portant dans ‖ ses bras un Enfant entouré de ‖ guirlandes de fleurs. » Suivent huit vers : « Le Tems detruit sans cesse, ‖ Et produit chaque jour, [etc.] » [Fol. 27

Mêmes dimensions.

6003. « **Allégorie pour la Naissance de N. de France (Madame)** ‖ Dédiée et — présentée au Roi. » Suivent six vers dédoublés :

Le Ciel vient de combler enfin notre esperance;
Il accorde une Princesse aux desirs de la France.
Celebrons de concert l'heureux jour qui nous luit
Chantons dans les transports ou notre cœur s'epanche
De l'arbre précieux qui donne un si beau fruit
Vive, vive a jamais et la tige et la branche.

Au-dessous, commentaire explicatif de huit lignes dédoublées : « Les portraits du Roi et de la Reine Supportés par la Renommée, ‖ éclairés par le temple de la Justice; le Genie de l'Immortalité leur met ‖ une couronne celeste. L'Himen presente l'Enfant a la France. La Religion ‖ montre ce don précieux que le Ciel envoye. La Deesse Themis préside a cette ‖ — grande fête, ainsi que la force et la Douceur. La Sagesse est ravie d'une joye ‖ extreme de ce nouveau Né. l'Abondance distribue partout ses dons au peuple. ‖ Les Français forment sur un autel les vœux ardens a Dieu pour le prier de ‖ leur conserver cet auguste présent qu il vient de leur faire. » Au centre de la marge, un écusson aux armes de France. [Fol. 27

Gravure à l'aquatinte, anonyme, tirée en bistre. Épreuve rognée au-dessus du titre, que nous avons rétabli d'après l'épreuve en noir conservée au Cabinet des Estampes, dans la collection de l'Histoire de France (Qb 74).

Hauteur, 0 m. 377; largeur, 0 m. 252.

6004. **Allégorie relative à la Naissance de Madame Royale.** Dans la marge inférieure, de part et d'autre d'une vignette symbolique aux armes, on lit : « Dédié au Conseil Municipal — de la Ville de Toulouse ‖ Par sa très humble Servante — Anne Cammas, F^me^ Guibal. ‖ Ce tableau placé par M. M. les Capitouls de la Ville de Toulouse, — dans la salle du Grand Consistoire au Capitole, pour consacrer l'époque ‖ mémorable de la naissance de l'Auguste Fille de Louis XVI, ne — put être sauvé de la destruction dont on frappa tout ce qui rappelait la Famille ‖ de nos Rois. — Cammas, Peintre de l'Hôtel de ville de Toulouse, — avait représenté, comme l'esquisse nous le transmis, Lucine tenant l'Enfant au ‖ berceau; la Justice, la Sagesse et la Religion viennent présider à ses — destinées, et posent une Couronne sur sa tête. Le berceau est supporté par des ‖ Génies, qui l'ornent de fleurs. D'un côté, l'on appercoît le Temple — de l'Abondance, et de l'autre la France et l'Autriche réunies dont la conte-‖nance et la phisionomie expriment les sentimens que cet heureux — évènement inspirait aux deux nations. Enfin l'on aime à voir l'Hymen et ‖ l'Amour montrer aux yeux qui la cherchaient déjà l'image — chérie des deux époux qui réalisaient les espérances de la Patrie. » Au bas, à g. : « L. F. T. Cammas, pinx^t^ »; à dr. : « Lith. de Villain, rue de Sèvres n° 23 à Paris. » [Fol. 28

Lithographie, d'après Lambert-François-Thérèse Cammas. Le Cabinet des Estampes en conserve une épreuve qui présente la différence suivante : les mots « Fecunditas augusta » qu'on lit sur la banderole, au-dessous des médaillons du roi et de la reine, y sont écrits à rebours (Histoire de France, Qb 74).

Hauteur, o m. 326; largeur, o m. 423.

6005. « **Marie Therese — Charlotte, Madame ‖ de France — Fille du Roi.** ‖ Née à Versailles, le 19 Décembre 1778. » Enfant, en buste, de face, la tête inclinée à droite, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement et orné à sa partie supérieure d'une guirlande de fleurs. La légende est gravée sur le soubassement, de chaque côté d'un écusson aux armes de France. Sous le tr. c., à g. : « Desrais del. »; à dr. : « Dupin sculp. » Au-dessous, l'adresse : « A Paris, chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, à la Ville de Coutances, N° 259 ‖ Avec Priv. du Roi. » En haut, à dr., le n° « 181 ». [Fol. 29

Gravure au burin, par N. Dupin fils, d'après Claude-Louis Desrais.

Hauteur, o m. 157; largeur, o m. 116.

6006. « **Madame, Fille unique du Roi, sur les genoux de sa Gouvernante** », qui est assise, de trois quarts à gauche, près d'une table chargée du buste de Louis XVI. Au fond, à dr., sur une draperie, le portrait de Marie-Antoinette. Sous le tr. c., à g. : « Le Clerc del. »; à dr. : « Dupin Scul. » Au bas, l'adresse : « A Paris chez Esnauts et Rapilly rue St Jacques à la Ville de Coutances. A. P. D. R. » Au-dessus du tr. c. supérieur, à g. : « MM. »; à dr. : « 207 ». On remarque des traits de pointe dans les marges. [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte, coloriée. En voir une épreuve en noir dans la collection des portraits du Cabinet des Estampes (N2).

Hauteur, 0 m. 241; largeur, 0 m. 174.

6007. « **Maria Theresia Charlotta ‖ Prinzessin von Frankreich ‖** König Ludwig XVI Tochter. » En buste, de profil à droite, coiffée d'un haut chapeau à bords relevés et vêtue d'un corsage orné d'un semis d'étoiles, dans un ovale. [Fol. 30

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 090; largeur, 0 m. 072.

6008. « **Maria Theresa Charlotta, late Princess Royal of France.** » En buste, de face, la tête de trois quarts à gauche, dans un ovale entouré d'un filet; toque ornée d'une plume; ruban de cou; médaillon de Louis XVI sur la poitrine. [Fol. 30

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 098; largeur, 0 m. 081.

6009. « **Mar^ie^ Therese Charlotte ‖ Madame Fille du Roi ‖** née à Versailles le 19 Dec. 1778. » En buste, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement et orné d'une guirlande de feuillage et de fleurs. Sur le soubassement, chargé d'un autel que décorent des écussons aux armes de France et de Navarre et que flanquent divers attributs, on lit la légende reproduite ci-dessus. [Fol. 30

Gravure au burin, d'après J. Miery. Épreuve rognée.

Hauteur, 0 m. 261; largeur, 0 m. 179.

6010. **Madame Royale**, en buste, de profil à droite, les cheveux serrés par un ruban garni de perles, un fichu sur la poitrine, dans un rond entouré d'un filet et surmonté de cinq étoiles. [Fol. 31

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs. Épreuve avant toute lettre. L'épreuve en noir, avec la légende : « Me Tse Cte de Bourbon », sert de frontispice aux *Adieux de Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon ; almanach pour l'année 1797...*, par M. D'Albins. Bâle, Thourneizen, 1797; in-24, 148 p. (B. N., Impr., 8° Lc^{22} 61).

Diamètre, 0 m. 058.

6011. « **Ma Teresa Carlotta ‖ figlia di Luigi XVI.** Ré di Francia ‖ Nata li 19 decembre ‖ 1778. » Buste de profil à gauche, dans un rond entouré d'un filet, sous lequel on lit : « Cecilia Bianchi inc. » Même type que le précédent. [Fol. 31

Gravure au pointillé en couleurs, par Cecilia Bianchi, dont le nom ne figure dans aucun répertoire.

Diamètre, 0 m. 074.

6012. « **Madame royale ‖ Marie Therese Charlotte ‖ de France ‖** Fille de Louis XVI. » Buste de profil à gauche, dans un ovale entouré d'un filet, sous lequel on lit : « C. Muller Sc. » [Fol. 31

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 078; largeur, 0 m. 060.

6013. « **Maria Teresa Carlotta ‖ Figlia di Luigi XVI ‖** Nata a Versaglies li 19. Decembre 1778. » Buste de profil à gauche, dans un rond. Sous le tr. circulaire : « Luigi Agricola del. — Pietro Fontana inc. » Au bas : « In Roma presso Agapito Franzetti a Torsanguigna ». Dans l'angle supérieur de droite : « N° 5 Classe I ». [Fol. 31

Gravure au burin, par Pietro Fontana, buriniste italien, né à Bassano en 1755, d'après le dessinateur Luigi Agricola.

Diamètre, 0 m. 072.

6014. « **Marie Therese Charlotte de France, ‖ Madame Fille de Louis XVI ‖** Née à Versailles le 19 Xbre 1778. enfermée dans ‖ la tour du Temple le 10 août 1792. partie pour l'Autriche le 19 Xbre 1795. » En buste, de trois quarts à gauche, vêtue d'une robe légère décolletée et serrée par une ceinture sous les seins, les cheveux maintenus par un ruban, dans un ovale entouré d'un filet, sous lequel on lit : « Danloux pinx. — Vérité Sculp. » Au bas : « A Paris chez Vérité, rue neuve des Capucines N° 2 — Déposé à la Bibliothèque Nale. » [Fol. 32

Gravure au pointillé, par Jean-Baptiste Vérité, d'après Henri-Pierre Danloux. Fait partie d'une série de portraits-médaillons ovales, moins nombreuse que

la collection ordinaire des portraits à encadrement dit à cage. A cette série appartient également le portrait de Mme de Lamballe décrit sous le n° 4971.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 115; largeur, 0 m. 090.

6015. **La même estampe**, imprimée en couleurs. [Fol. 32

Mêmes dimensions.

6016. « **Marie Therese Charlotte de France, ‖ Duchesse d'Angoulême.** ‖ Née à Versailles le 19 X^bre^ 1778. enfermée dans ‖ la tour du Temple le 10 août 1792. partie pour ‖ l'Autriche le 19. X^bre^ 1795. » En buste, de trois quarts à gauche, vêtue d'une robe légère serrée par une ceinture sous les seins, un rucher de lingerie autour du cou, les cheveux noués en chignon, dans un ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : « Danloux pinx — Vérité Sculp. » Au bas : « A Paris chez { Vérité Graveur, Rue Mazarine N° 24 / Lac, Place Vendôme N° 25. — Dép. à la D^on^ de l'Imp. et de la Lib. » [Fol. 33

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, par J.-B. Vérité, d'après H.-P. Danloux.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 114; largeur, 0 m. 089.

6017. **Estampe allégorique relative à la mise en liberté de Madame Royale.** Sur une tablette, au bas de l'estampe, on lit ces vers :

Seul rejeton d'un Roi qu'illustre encore sa Mort.
ta prison s'ouvre!!... un Dieu prend pitié de ton sort.
quand plus d'un Monstre affreux en Lambeaux me déchire,
a Brisé nos autels détruit nos Monumens,
Sous un ciel plus serein emportes vers l'empire.
de nos Cœurs affligés les tendres Sentimens.

[Fol. 33

Gravure à l'eau-forte, anonyme. L'épreuve du Cabinet des Estampes (Histoire de France, Qb 103) est accompagnée d'un commentaire imprimé, intitulé : « Explication ‖ de la seconde Estampe. » Nous le reproduisons pour l'intelligence de cette allégorie : « Marie Thérèse Charlotte, Fille de Louis Seize, part de la Tour du Temple, le 19 Décembre 1795. L'Aigle à deux têtes, symbole de la Maison d'Autriche, après l'avoir enlevée de cet affreux séjour, la transporte sur une Gondole, loin de sa patrie, dans le sein de la famille de sa malheureuse Mère. D'un bras étendu vers l'Autriche, elle désigne le lieu de sa retraite, et de l'autre, appuyée sur les bords de son char, elle tient une branche de fleurs de pensée, ornée de trois fleurons qui désignent les trois personnes augustes qu'un sort funeste lui a enlevées, et qui ne sortiront jamais de sa mémoire. Au-dessous, la France, sous la figure d'une femme éplorée, lui tend les bras,

et semble implorer son secours contre la rage des animaux féroces qui la dévorent. Un tigre farouche lui arrache avec fureur le manteau royal qui la couvre; un ours, qui a déjà mis la couronne en pièces, décharge sa fureur sur la main de justice qu'il s'efforce de briser de sa dent meurtrière; un monstre horrible lance contre elle la flamme et le feu qui sortent de sa gueule empestée; d'autres animaux, vomis par l'enfer, infectent, par leur souffle impur l'air qu'elle respire. Aux pieds de la France, le jeune Dauphin dernier, Fils de Louis Seize, enveloppé dans les replis d'un horrible serpent qui l'étouffe, lui tend un bras qui paroît invoquer un secours qu'il n'est plus en son pouvoir de lui accorder; l'autre bras est chargé de chaînes, qui désignent la captivité dans laquelle il est mort le 8 Juin 1795.»

Hauteur, o m. 200; largeur, o m. 133.

6018. «**La Princesse Marie-Thérèse-Charlotte fille du Roy Louis XVI, part de Paris pour se rendre en Suisse** ‖ Accompagnée de Madame de Souci d'un Officier de Gendarmerie et autres Personnes ‖ Le 19. X^bre 1795 vers les quatre heures du Matin, étant escortée d'un Détachement de Cavallerie.» Madame Royale descend les marches de la porte du Temple à la lueur des torches. Sous le tr. c. : «p: par Antoine Deis — impr: par Darbi — gravè par C. Silanio.» [Fol. 34

Gravure à l'eau-forte et au pointillé, par Carlo Lasinio (ci-dessus n° 5468), d'après Antoine Deis, dont le nom, totalement inconnu, est vraisemblablement un pseudonyme. Fait suite aux n°s 5064, 5124, 5147, 5435 et 5468 ci-dessus.

Hauteur, o m. 311; largeur, o m. 443.

6019. «**Princess Maria Charlotte Theresa,** ‖ **Daughter of Lewis XVI** Born Octr 19th 1778. ‖ From a Miniature Painting taken at her Arrival at Basle Decr. 26. 1795. to be exchanged for the Deputies and French Ministers Prisoners in Germany. ‖ To her Royal Highness Charlotte Augusta Matilda Princess Royal of Great Britain. ‖ This Plate is with permission humbly Dedicated by her Royal Highnesses most Obed^t and devoted Servant. ‖ Chr. de Mechel.» En buste, de trois quarts à gauche, la tête couverte d'un fichu noir qui se noue sur la poitrine, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement. Sous le tr. c., à dr. : «Engraved by Valentine Green Mezzotinto Engraver to his Majesty and the Elector Palatine.» Au bas, l'adresse : «London Pub^d March 29th 1796. by Chr. de Mechel, of Basle in Switzerland to be had of his Agent, C. Geisweiler N° 97 Jermyn Street, St James's.» [Fol. 35

Gravure en manière noire (le portrait tiré en couleurs, l'encadrement en noir), par Valentine Green, d'après Charles Dabos. Épreuve sans le nom du peintre. En voir au Cabinet des Estampes (Portraits, N2) une épreuve en noir et une épreuve d'un coloris différent, qui porte, en plus, sous le tr. c., à g. : «Painted by Charles Dabos.»

Planche XVIII, page 583 du présent volume.

Hauteur, o m. 250; largeur, o m. 225.

6020. **Portrait de Madame Royale**, auquel est jointe une **mèche de ses cheveux**. En buste, de profil à gauche, coiffée d'une sorte de bonnet bordé d'un rang de perles, dans un rond. Les cheveux, d'un blond roux, sont fixés sous le buste. Sur un morceau de papier découpé en ovale et collé dans la marge inférieure, on lit la note manuscrite suivante : «portrait ‖ de madame fille ‖ de louis 16 fait en ‖ Allemagne lorsqelle ‖ alla à Vienne à la ‖ sortie du temple ‖ avec une mèche ‖ de ses cheveux ‖ le tout très ‖ autentique.» [Fol. 35

Gravure au pointillé, anonyme.

Diamètre, o m. 070.

6021. **Madame Royale**, en buste, de trois quarts à droite, la tête couverte d'un fichu qui se noue sur la poitrine, dans un ovale encadré rectangulairement et accompagné d'une tablette inférieure, où on lit : «Marie-Therese-Charlotte ‖ de France, Fille du Roi Louis XVI.‖ née à Versailles le 19 Décembre 1778.» Sous le tr. c., à l'intérieur d'un double filet rectangulaire : «Publié à l'occasion du passage de cette Princesse à Basle le 26 Décembre 1795, ‖ par Chr: de Mechel Graveur.» [Fol. 36

Gravure à l'aquatinte (le portrait tiré en couleurs, l'encadrement en noir), par Antoine-François Sergent. Cette estampe n'est pas signée, mais sur l'épreuve conservée au Cabinet des Estampes, dans l'œuvre de Sergent-Marceau (Ef 120 a), on lit cette note, écrite au crayon par une main contemporaine : «gravé par Sergent L'exconventionnel, fugitif comme terroriste, au Passage a basle. Prix 24[1]». D'autre part, les épreuves avant la lettre portent les initiales A. S. tracées à la pointe (Portalis et Béraldi, *Les Graveurs du XVIIIe siècle*).

Hauteur, o m. 257; largeur, o m. 180.

6022. **Copie**, réduite et en sens inverse, **du portrait précédent**, dans un ovale entouré d'un filet. Au-dessous : «Die Königliche Prinzessin von ‖ Franckreich Tochter Ludwigs XVI». [Fol. 36

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, o m. 092 ; largeur, o m. 078.

6023. **Portrait de Christian von Mechel**, en buste, de profil à droite, dans un médaillon ovale suspendu par un nœud de ruban à un fond rectangulaire et reposant sur une tablette, où on lit, de chaque côté d'un cartouche circulaire : « Christianus — a Mechel ‖ Chalcographus — Basiliensis. ‖ Academiae Artium Lib: — Imp: et Reg: Vienn: ‖ nob: Florent: Venet: — aliarumque Sodalis, ‖ Ser: Elect: Bav: Palat: ut et Patriae Urbis ‖ ac Universit: Chalcogr: — et Reipubl: Senator 1787. » Sous le tr. c. : « In signum gratitudinis mentisque dudum devotae Vultum Patroni ‖ ad viv: delin: aerique incidit Barth: Hubner A: V: Basileae A° 1784. » [Fol. 36

Gravure au burin, par Bartholomäus Hubner, graveur allemand, né à Augsbourg en 1727, qui travailla à Bâle pour Christian von Mechel; la date de sa mort est inconnue. C. von Mechel, graveur et éditeur d'estampes, est né à Bâle en 1737. Elève de J. M. Preisler à Nuremberg, puis de P. A. Kilian à Augsbourg, il vint à Paris en 1757 se perfectionner chez Wille, dont il resta le pensionnaire pendant près de deux ans. Il retourna à Bâle en 1764. Après un séjour en Italie, il fonda, dans sa ville natale, un important magasin d'estampes, de tableaux et de curiosités. Il mourut à Berlin en 1817.

Hauteur, 0 m. 163; largeur, 0 m. 118.

6024. « **Arrival of the Princess Maria Theresa Charlotte Daughter of Lewis XVI, at Basle Decr 26 1795** ». Suit un commentaire de quatre lignes. Au-dessous : « To Her Royal Highness Princess Augusta Sophia This Plate is with Permission humbly Dedicated by her Royal Highness's most obedient & devoted servant ‖ Chr. de Mechel. » Madame Royale vient de descendre du carrosse qui l'a amenée de Huningue, et s'apprête à franchir la grille de la maison de campagne de M. Reber, près de Bâle, où elle fut échangée contre les prisonniers français détenus par l'Autriche (parmi eux se trouvait le maître de poste Drouet). La scène se passe à la lueur des torches, l'arrivée ayant eu lieu à six heures du soir, en hiver. Sous le tr. c., à g. : « Drawn by Antoine. »; à dr. : « Engraved by Francis Jukes. » Au bas, l'adresse : « London, Published March 29. 1796. by Chr. de Mechel, of Basle, in Switzerland to be had of his Agent C. Geisweiler N° 97 Jermyn Street, St Jamess. » [Fol. 37

Gravure à l'aquatinte, par Francis Jukes, peintre et graveur anglais (1746-1812). Le Cabinet des Estampes en possède une épreuve tirée en bistre (collection Hennin, t. CXXXVII, fol. 61).

Hauteur, 0 m. 238; largeur, 0 m. 330.

6025. **La même estampe**, imprimée en couleurs. Épreuve rognée au-dessus du titre. [Fol. 37

Mêmes dimensions.

6026. « **Arrivée sur le territoire de Basle, ‖ de la princesse Marie Therése Charlotte, fille de Louis XVI, ‖ le soir du 26 Décembre 1795, ‖** pour être échangée contre les Députés et Ministres François prisonniers en Autriche. ‖ Publié par Chr. de Mechel, et se trouve chez lui à Basle. » Copie réduite de l'estampe précédente. [Fol. 38

Gravure à l'aquatinte, tirage bistre. En voir au Cabinet des Estampes, collection Hennin, t. CXXXVII, fol. 61, une copie, légèrement réduite, avec la légende et l'adresse suivantes : « Arrivée sur le territoire de Basle. ‖ de la princesse Marie Thérese Charlotte, fille de Louis XVI. ‖ le soir du 26 Décembre 1795. ‖ Se vend chés Haid. »

Hauteur o m. 140; largeur, o m. 197.

6027. « **Echange des Députés prisonniers en Autriche, ‖ le 20 Frimaire An 4e de la République.** » Sous le tr. c. : « Girardet inv. & del — Girardet aqua forti — Berthault Sculp ». Dans la marge supérieure, à dr., le « N° 122 ». [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Abraham Girardet et Pierre-Gabriel Berthault. 122e planche des *Tableaux historiques de la Révolution française* (voir ci-dessus la notice en tête du n° 446). Le Cabinet des Estampes (collection de l'Histoire de France, Qb 103) en possède une épreuve portant le « N° 131 ».

C'est à Riehen, petit village sur la frontière de la Suisse, au pied de la Forêt-Noire, qu'eut lieu l'échange. Les prisonniers, au nombre de vingt, attendaient depuis la fin de novembre, à Fribourg-en-Brisgau, l'heure de la délivrance. C'étaient les représentants du peuple Camus, Bancal, Quinette, Lamarque et Drouet, le ministre de la Guerre Beurnonville et son aide de camp, Menoire, les ambassadeurs Maret et Sémonville, ainsi que leurs secrétaires et leurs domestiques. Ils arrivèrent à Riehen, le 5 nivôse an IV (26 décembre 1795), vers les trois heures de l'après-midi. L'un d'eux, Quinette, a écrit le récit de leurs dernières heures de captivité. Publié dès l'an IV par l'Imprimerie de la République, dans le *Feuilleton des résolutions et des projets de résolutions*, le factum de Quinette a été réédité par M. Lenôtre dans *La Fille de Louis XVI* (Paris, 1907, in-18), p. 222-230.

Hauteur, o m. 190; largeur, o m. 252.

6028. « **Le Départ pour Vienne de la Princesse Marie-Therese-Charlotte Fille du Roi Louis XVI** ‖ donnée en échange des Prisonniers François Camus, Beurnonville, Bancal, Drouet, Semonville et plusieurs autres le = 26 = Xbre 1795 = au Soir, ‖ en la maison

IMPRIMERIE NATIONALE.

de campagne de M. Recher [*lire* Reber] située près Basle en Suisse, est remise entre Les mains du Prince de Grave [*lire* Gavre]. » Madame Royale, accompagnée du prince, s'apprête à remonter en voiture; au fond, à g., la maison Reber; à dr., au premier plan, des soldats à cheval vus de dos. Sous le tr. c., à g. : « p: par Antoine Deis »; à dr. : « gravè par C. Silanio ». [Fol. 39

Gravure à l'aquatinte, par Carlo Lasinio (ci-dessus n° 5468), d'après Antoine Deis, dont le nom est probablement un pseudonyme. Fait suite aux n°s 5064, 5124, 5147, 5435, 5468 et 6018 ci-dessus.

Hauteur, o m. 311; largeur, o m. 445.

6029. « **Helas Voyés** ‖ Sunt lacrimæ rerum; et mentem mortalia langunt. ŒEnd... Virg^l^ ». **Madame Royale**, sous la figure de l'Innocence, assise de trois quarts à droite et appuyée sur un écu aux armes des puissances coalisées, découvre, en soulevant le voile d'un tombeau, les urnes funéraires de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Madame Élisabeth; un mouton est couché aux pieds de la princesse. On lit sous le tr. c., à g. : « De Rigny Inven. »; à g. : « Bartolozzi R. A. Direx^t^ ». Dans la marge inférieure, de part et d'autre d'un cartouche aux armes, un commentaire explicatif de 7 lignes, en espagnol, à g., et en anglais, à dr. Au-dessous, la dédicace : « Dedicada por dos Cavalleros Franceses Emigrados ‖ A su Majestad Catolica D^n^ Carlos, 4. — This Print is humbly Dedicated to ‖ His Catholic Majesty Charles, 4th ‖ by two Emigrant French Gentlemen. » Au bas, l'adresse : « London Pub^d^ as the Act directs Octr 25th 1794 by Anthony Molteno Printseller. N° 76 St James's Street. — To be had of the Proprietor, N° 1, Great Pulteney Street, Golden Square. » [Fol. 40

Gravure en manière noire, tirage bistre. En voir une épreuve en noir dans lacollection Hennin, t. CXXXVI, fol. 25.

Hauteur, o m 383; largeur, o m. 317.

CHAPITRE LI

LIBÉRATION DES NÈGRES

SOMMAIRE DU CHAPITRE LI.

N° 6030. — **Traite des Nègres.**

N°s 6031 à 6039. — **Libération des Nègres** (21 juin 1793).

N°s 6040 et 6041. — **Christophe et l'Incendie du Cap Français** (20-23 juin 1793).

N°s 6042 à 6044. — **Portraits de Toussaint Louverture.**

N°s 6045 à 6048. — **Mentor**, député de Saint-Domingue, et **Pétion**, président d'Haïti.

N° 6049. — **Prise du Cap Français par le général Leclerc** (4-9 février 1802).

XIX

MOI LIBRE AUSSI

NÈGRE ET NÉGRESSE LIBÉRÉS

1793

GRAVURES AU POINTILLÉ EN COULEURS PAR DARCIS, D'APRÈS BOIZOT

Nos 6036 ET 6037

Moi Libre aussi.

Moi Libre aussi.

CHAPITRE LI.

LIBÉRATION DES NÈGRES.

6030. « **Traite des Nêgres.** ‖ Quel contrat infame, l'un Marchande ‖ Ce qui n'appartient a Personne — L'Autre Vend la Propriété ‖ De la Nature ‖ Ce vil métier a été aboli par la Convention Nationale le 16 Pluviose l'An deuxieme de la Republique française une et indivisible [4 février 1794] ». Paysage exotique, au bord de la mer. Au premier pl., à dr., un jeune garçon attire sur le rivage un bateau où l'on voit un nègre assis, qui pleure, la tête entre ses mains; un trafiquant oblige une négresse et un petit nègre à monter sur le bateau; la négresse regarde avec douleur un noir dont elle vient d'être séparée et que deux trafiquants malmènent pour le contraindre à s'embarquer; on aperçoit dans le lointain d'autres scènes du même genre. Au fond, à g., deux voiliers sont à l'ancre. Sous le tr. c., à g. : « Painted by G. Morland. »; à dr. : « Gravé par la Cit^ne^ Rollet. » Au bas, l'adresse : « a Paris chez Depeuille Rue St Denis Section Bon-Conseil. » [Fol. 41

Gravure au pointillé, par la citoyenne Rollet, dont le nom ne figure dans aucun répertoire, d'après le peintre anglais George Morland.

Hauteur, 0 m. 334; largeur, 0 m. 450.

6031. « **Les Mortels Sont Egaux Ce N'est pas La Naissance ‖ C'est La Seule Vertu qui fait La Difference.** » De part et d'autre de cette légende, se lit un commentaire explicatif de dix lignes, six et quatre : « La raison Caractérisée par une femme Ayant sur La tête Le feu Sacré ‖ De L'Amour De La patrie, met De niveau L'homme blanc et L'homme ‖ De couleur. Derrière Lui Est une Corne D'abondance un bananier ‖ Et Des Campagnes fertiles il S'appuye Sur Les Droits de L'homme Et ‖ tient De L'autre main Le Décret du 15 Mai concernant Les gens ‖ De Couleur La raison Est poussée par La Nature qui est Couronnée ‖ — De fruits ayant 14 Mam-

melles Elle Est Montée Sur un (*sic*) Outre De peau Du ‖ quel Sortent Le Démon De L'aristocratie L'égoïsme qui par Son Avarice ‖ Veut tout Avoir. L'injustice Le Démon De La Discorde ou De ‖ L'insurrection prêt à traverser La mer qui fait Le fonds. » [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.

Hauteur, 0 m. 316; largeur, 0 m. 467.

6032. « **Terre des Esclaves. — Terre de la Liberté.** ‖ arrivé là, on ne recule pas. » Composition allégorique, dont le sens est douteux et dont voici la description : un homme, portant l'uniforme de la Garde nationale, quitte la Terre des Esclaves, figurée, à g. de l'estampe, par une partie d'ombre où brûlent les attributs de la féodalité, et salue la Terre de la Liberté, où il met le pied. Celle-ci est représentée par un paysage exotique. On y remarque, à dr., sur un terrain clos d'une haie et que termine, au fond, un temple de la Liberté, deux groupes de citoyens et de citoyennes (peut-être des nègres et des négresses) qui se réjouissent, les uns attablés et buvant, les autres dansant autour d'un arbre sommé du bonnet rouge; dans une prairie, à côté, paissent quelques buffles. Au fond, la mer, avec trois bateaux à l'ancre, et, sur le rivage, divers bâtiments, qui semblent être une factorerie. Sous le tr. c., à g. : « B. inv. del. »; à dr. : « N. Sc. » [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte. Cette pièce a été classée dans le présent chapitre en raison de la légende, qui paraît faire allusion à la libération des nègres. Il semble en effet que ce soit un salut fraternel adressé par la jeune France révolutionnaire, représentée par le garde national, aux nègres libérés de la servitude.

Hauteur, 0 m. 217; largeur, 0 m. 163.

6033. « **En liberté comme toi** ‖ La République fran^se^ d'accord avec la Nature ‖ l'ont voulu; ne suis-je pas ta sœur? » Négresse en buste, la tête de trois quarts à droite, coiffée d'une sorte de bonnet, un double rang de perles autour du cou. Ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : « F. Bonneville del. et Sculp. » Au bas, l'adresse : « chez l'Auteur, Rue du Théatre Francois N° 4. » [Fol. 43

Gravure au pointillé, par François Bonneville.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 108; largeur, 0 m. 091.

6034. « **Moi libre** ». Nègre assis sur un tertre, de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite; il est coiffé d'un bonnet et porte

un pantalon à rayures et une chemise; un ruban tricolore, auquel est suspendu un niveau, symbole de l'égalité, lui sert de collier; près de lui, une corbeille de fruits, qu'il maintient d'une main, tandis que, de l'autre, il offre un cœur; au fond, à dr., un bananier. L'adresse est au bas de l'estampe : « A Paris, chez Basset, M^d^ d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 272; largeur, 0 m. 210.

6035. « **Moi, Libre aussi** ». Négresse en buste, de profil à gauche, coiffée d'un bonnet à rayures et vêtue d'un caraco également à rayures, avec, autour du cou, un rang de perles et un ruban auquel est suspendu un niveau. Ovale entouré d'un filet, sous lequel on lit : « Dessiné par Desrais — Gravé par la Cit. Montaland. » Au bas, l'adresse : « A Paris chez Basset, M^d^ d'Estampes, rue Jacques au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 45

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, par la citoyenne Montaland, d'après Claude-Louis Desrais. La collection de l'Histoire de France au Cabinet des Estampes (Qb 96) contient une épreuve en noir de cette planche, ainsi que de son pendant : un nègre, de profil à droite, avec la légende : « Moi libre ».

Hauteur de l'ovale, 0 m. 180; largeur, 0 m. 145.

6036. **Nègre**, en buste, de profil à droite, coiffé du bonnet rouge, dans une bordure ronde, au-dessus et au-dessous de laquelle on lit : « Moi libre aussi ». Sous le tr. circulaire : « Boizot del^t^ — Darcis Sculp^t^. » [Fol. 45

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, par Louis Darcis, d'après Louis-Simon Boizot. Pièce destinée probablement à un dessus de boîte. Des épreuves en noir de cette planche et de la planche suivante sont conservées au Cabinet des Estampes, dans la collection de l'Histoire de France (Qb 96).

Planche XIX, page 597 du présent volume.

Diamètre, 0 m. 077.

6037. **Pendant** de l'estampe précédente, représentant une **négresse**, en buste, de profil à gauche, avec un collier de perles auquel est suspendu un niveau. Même lettre. [Fol. 45

Gravure au pointillé, tirée en couleurs, par les mêmes artistes. En voir une épreuve en noir au Cabinet des Estampes, dans la collection de l'Histoire de France (Qb 96).

Planche XIX, page 597 du présent volume.

Même diamètre.

6038. « **The Gradual Abolition off the Slave Trade or leaving of Sugar by Degrees.** [L'Abolition progressive de la traite des nègres par la restriction graduelle du sucre].» Caricature. La famille royale d'Angleterre, attablée, est en train de prendre le thé, en échangeant des réflexions sur la nécessité de diminuer la consommation du sucre. Le roi (Georges III), coiffé d'un bonnet de coton, est au milieu ; à sa droite sont la reine (Charlotte de Mecklembourg, reconnaissable à son nez en pied de marmite), armée d'une balance pour peser le sucre qu'elle va mettre dans sa tasse, et une femme (sans doute la gouvernante), tenant en mains une bouteille de *brandy;* on aperçoit entre elles la tête d'un jeune garçon. A la gauche du roi, se trouvent deux de ses filles. L'une d'elles s'écrie : *for ma Part I d rather want alltogether than have a small Piece.* L'autre s'adresse à son père : *Indeed papa, I cant leave of a good thing so soon, I am sure of late I have been very moderate. but I must have a bit now & then.* Le roi lui répond : *Poo Poo Poo, leave it off at once, you know I have never Drank any since I was married Lizie.* La reine, tournée vers la gouvernante, lui dit : *Now my Dear's only an ickle Bit, do but tink on de Negro Girl dat Captain Kimber treated so Cruelly ha, Madam Swelly & Rum loo!*, à quoi la gouvernante réplique : *oh to be sure I was taken but an ickle at a time, an ickle and often you know & as for de Rum I dont care about it goot coniac will make stuft aha!!* Au-dessus du tr. c. supérieur, à g., on lit : « London Pub: April 15 1792 by S. W. Fores [50 Piccadilly]. » [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte, coloriée, publiée par l'éditeur anglais S. W. Fores.

Hauteur, 0 m. 217; largeur, 0 m. 373.

6039. « **Philanthropie moderne.** ‖ Published by Smith Newyork. » Caricature. Un officier de l'armée américaine embrasse un nègre, étonné et réjoui de l'aventure, mais, ce faisant, met le feu à « Washington », que représente un bâtiment orné d'une colonnade. Dans l'ardeur de ses effusions humanitaires, il a fait choir le « Droit des Gens » et le « Droit de la Guerre entre nations civilisées ». Cependant, à g., un gros homme, l'air bonasse, met familièrement la main sur l'épaule d'un autre nègre, et lui montre un papier : « Liberté des nègres », qui le fait exulter. Au fond, à g., un noir met à profit la liberté qui lui est rendue et s'enfuit en emportant un ballot de marchandises sur sa tête. [Fol. 46

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 208; largeur, o m. 311.

6040. « **Incendie du Cap Français**, ‖ le 20, 21, 22 et 23 Juin 1793, ou 2, 3, 4 et 5 Messidor An 1er de la République. » La ville, bâtie sur le bord de la mer qu'on aperçoit au fond, brûle en plusieurs endroits, à dr. Au premier plan, dans la campagne, des habitants s'enfuient avec leurs bêtes; d'autres se sont réfugiés sur une falaise qui se dresse à g. Sous le tr. c., à g. : « Swebach Desfontaines inv. & del. »; à dr. : « Berthault Sculp. » Dans l'angle supérieur de dr., le « N° 81. » [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte et au burin, par Pierre-Gabriel Berthault, d'après Swebach-Desfontaines. 81e *Tableau historique de la Révolution française* (voir ci-dessus la notice en tête des n°s 446-453. Le tome III de l'œuvre de Duplessi-Bertaux (Est., Ef 134) en contient un état à l'eau-forte pure.

Hauteur, o m. 175; largeur, o m. 236.

6041. « **Christophe** ‖ Incendiaire de la ville du Cap, ‖ dont il était commandant en chef. » En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale sous lequel on lit : « Bonneville del. Sculp. » Au bas : « A Paris chez l'Auteur rue St Jacques N. 195. » [Fol. 47

Gravure à l'aquatinte, par François Bonneville.

Hauteur de l'ovale, o m. 118; largeur, o m. 100.

6042. « **Toussaint Louverture** ‖ Neger General auf St. Domingo. » En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale entouré d'un filet. On lit, à g., au-dessus du titre : « J. Sun. pinx. » [Fol. 48

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, o m. 098; largeur, o m. 082.

6043. « **Toussaint Louverture** ‖ Chef des Noirs Insurgés de Saint Domingue. ‖ A Paris chez Jean rue Jean de Beauvais. N° 10. » A cheval, dirigé vers la gauche, la tête tournée à droite, sabre au clair. [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 292; largeur, o m. 209.

6044. **Toussaint Louverture**, en buste, de face, sans chapeau, dans un ovale entouré d'un filet. On lit au-dessous : « Tout Saint

en général, ne fait pas miracle; ‖ Se vend au Cap. ‖ Déposé à la Bibliothèque Nationale le 14 Messidor An 10.» [Fol. 49

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 172; largeur, 0 m. 142.

6045. «C. V. **Mentor.** ‖ Né à St Pierre Martinique, le 26 Décembre 1771. ‖ Adjudant Général, Député de Saint ‖ Domingue au Conseil des Cinq-Cents.» En buste, de trois quarts à droite, la tête presque de face, dans un ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : «Valain pinx. — Bonneville sculp.». Au bas, l'adresse : «A Paris chez Bonneville rue S. Jacques N° 195». [Fol. 50

Gravure à l'aquatinte, par François Bonneville, d'après Valain, artiste inconnu, sur lequel les renseignements nous font défaut. Planche détachée des *Portraits des personnages célèbres de la Révolution*, 4e volume (voir ci-dessus le n° 596).

Hauteur de l'ovale, 0 m. 113; largeur, 0 m. 092.

6046. **Alexandre Pétion**, ‖ Président de la République d'Hayti. ‖ an 15 de l'Indépendance. ‖ Né le 2 avril 1770.» En buste, de profil à droite, en uniforme brodé d'or et orné d'épaulettes. [Fol. 50

Gravure au pointillé, anonyme, coloriée.

Alexandre Pétion s'appelait en réalité Alexandre Sabès. Il était fils d'un colon blanc et d'une mulâtresse. Il prit le nom de Pétion, en l'honneur du député français, quand, en août 1791, les nègres et les mulâtres se soulevèrent contre le régime colonial et l'oppression des blancs.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 230; largeur prise du témoin, 0 m. 159.

6047. **Alexandre Pétion**, en buste, de profil à gauche, en costume civil, dans un ovale flanqué, à dr. et à g., de deux faisceaux de licteurs, et reposant sur un soubassement orné d'un bas-relief, avec l'inscription : «Il n'a jamais fait couler de larmes !» Au-dessus, portés par des nuages et entourés de rayons, un bonnet rouge et divers attributs, que surmontent les mots : «Liberté, Egalité». [Fol. 51

Gravure à l'aquatinte. Épreuve rognée.

Hauteur, 0 m. 288; largeur, 0 m. 212.

6048. «**Alexandre Pétion**, ‖ Président d'Hayti, ‖ Né au Port au Prince le 2 Avril 1770.» En buste, de profil à gauche, vêtu d'un

uniforme orné d'épaulettes, mais sans broderies. Sous le buste, à dr. : « Gravé par Dissard ». Clairevoie. [Fol. 51

Gravure au pointillé, dont l'auteur ne figure dans aucun répertoire.

Hauteur prise du témoin, o m. 215; largeur, o m. 152.

6049. « **Prise du Cap Français par l'Armée Française, ‖ sous le Commandement du Général Leclerc**; le 15 et 20 Pluviose, An 10 [4-9 Février 1802] ‖ Le Capitaine Magon entre dans la Rade, il est reçu à coups de Canon par le Fort, il s'embosse avec deux Vaisseaux à portée de Fusil, met en fuite les Noirs. ‖ Nos troupes se jettent dans des Canaux et entrent par des Embrasures. ‖ Déposée à la Bibliothèque Nationale. — A Paris chez Jean rue Jean de Beauvais N° 32. » Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Nodet » ; à dr. : « Gravé par Le Beau ». En haut, à dr., le « N° 15 » en partie effacé. [Fol. 52

Gravure au burin, par Pierre-Adrien Le Beau, d'après Naudet, dessinateur peu connu. Ces deux artistes ont exécuté conjointement un nombre assez considérable d'estampes relatives aux évènements contemporains, dont l'ensemble figure dans l'œuvre de Naudet au Cabinet des Estampes (Ef 187).

A la même série appartiennent les pièces cataloguées sous les nos 6878, 6906, 6966 et 6979 ci-après.

Hauteur, o m. 332; largeur, o m. 486.

CHAPITRE LII

FIGURES ET EMBLÈMES ALLÉGORIQUES

TABLEAUX HISTORIQUES D'ENSEMBLE

PLANS ET CALENDRIERS DE L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

SOMMAIRE DU CHAPITRE LII.

N°s 6050 à 6086. — **Figures et emblèmes révolutionnaires.**

N°s 6087 et 6088. — **Principaux faits de la Révolution en 40 médaillons.**

N°s 6089 et 6090. — **Plan de Paris et Plan de la Section du Contrat Social** (Quartier Saint-Eustache).

N°s 6091 à 6098. — **Galerie historique ou Tableaux des Evénements de la Révolution française, en 124 médaillons.**

N°s 6099 à 6108. — **Calendriers républicains.**

XX

PROJET DE GROUPE

À EXÉCUTER AU FOND DU PANTHÉON FRANÇAIS

1794 OU 1795

AQUATINTE PAR ANTOINE QUATREMÈRE DE QUINCY

Nº 6058

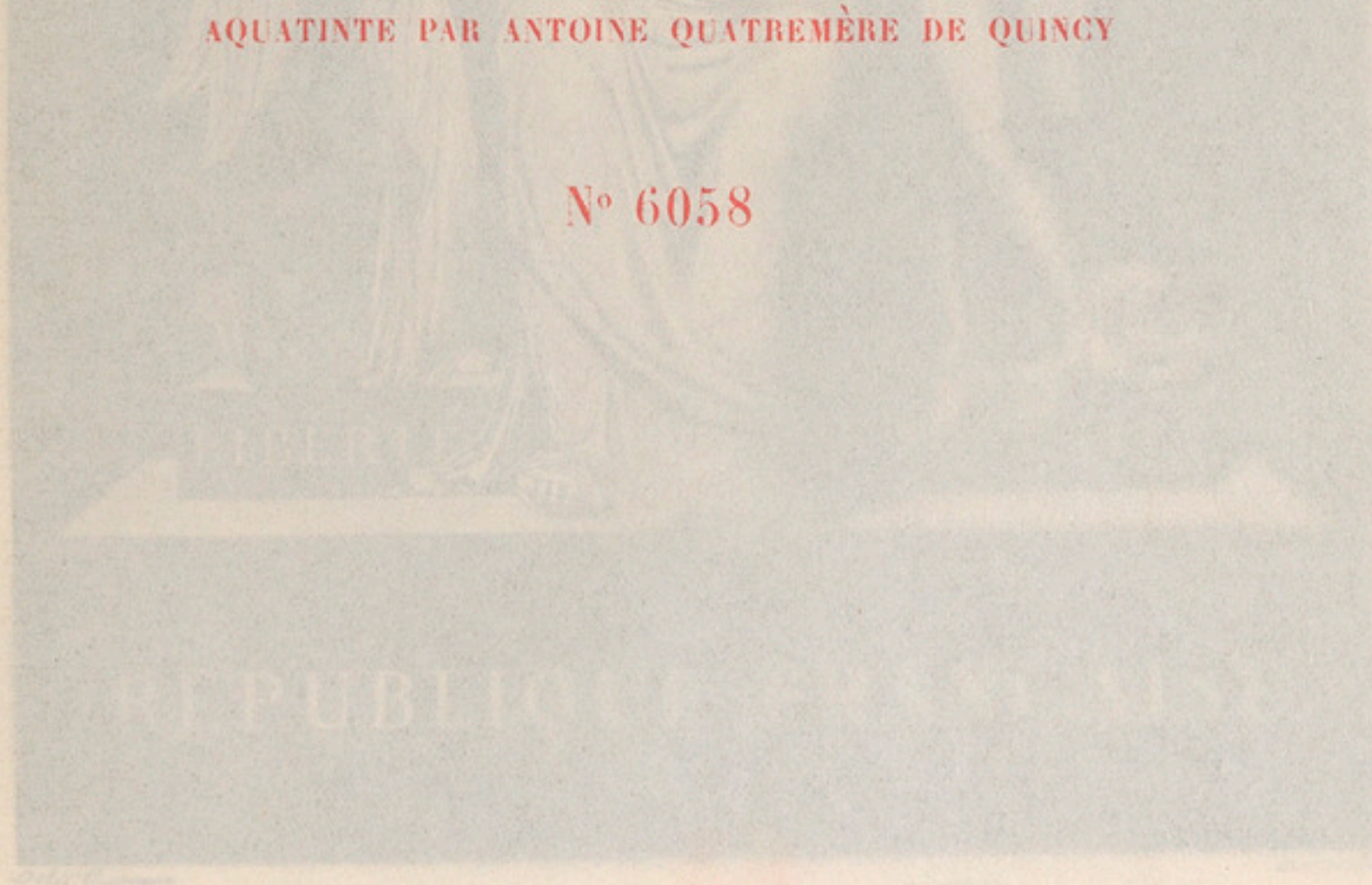

Projet de Groupe à exécuter au fond du Panthéon Français.

CHAPITRE LII.

FIGURES ET EMBLÈMES ALLÉGORIQUES,

TABLEAUX HISTORIQUES D'ENSEMBLE,

PLANS ET CALENDRIERS DE L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE.

6050. La **Liberté.** Femme drapée à l'antique, assise sur un trône, de face; elle tient d'une main une massue, de l'autre un bonnet rouge, et foule aux pieds l'hydre du despotisme. Le mot «Liberté» est gravé sur le socle; au-dessous, à la pointe : «Moitte Del. — 1792. — Janinet Sculp.». Encadrement de papier gris bleu. [Fol. 53

Gravure à l'aquatinte, par François Janinet, d'après un dessin du sculpteur Jean-Guillaume Moitte.

Hauteur de l'estampe, o m. 366; largeur, o m. 259.
Hauteur totale, o m. 427; largeur, o m. 320.

6051. **La même estampe**, imprimée en couleurs. Encadrement de papier gris bleu, sur lequel est imprimée l'adresse : «A Paris Chez Janinet, rue Haute-feuille No. 5. & Jaufret ‖ au Jardin de l'Égalité No. 61. et chez les principaux Marchands.» [Fol. 54

Hauteur de l'estampe, o m. 364; largeur, o m. 258.
Hauteur totale, o m. 434; largeur, o m. 322.

6052. L'**Égalité.** Femme drapée à l'antique, assise, de face, sur un trône dont le montant est constitué par une figure de femme engainée, au buste pourvu de multiples mamelles; elle tient d'une main la «Déclaration ‖ des ‖ Droits de l'Homme ‖ et du citoyen» et de l'autre un niveau. Le mot «Égalité» est gravé sur le socle; au-dessous, à g., à la pointe : «Villeneuve». Sous le tr. c., l'adresse : «A Paris chez Villeneuve Graveur rue Zacharie, St Severin Maison du Passage N° 72.» [Fol. 55

Gravure à l'aquatinte. Épreuve rognée. Copie de l'estampe suivante, avec laquelle elle présente quelques différences de détail, dont la plus apparente est la modification des caractères sur la table des Droits de l'Homme.

Hauteur totale, o m. 368; largeur totale, o m. 230.

6053. L'Égalité. Même composition que l'estampe précédente. On lit sur le socle, sous le mot « Égalité » : « Moitte Del. — 1793. — Janinet Sculp. » (*à la pointe*). Encadrement de papier bleu, sur lequel est imprimée l'adresse : « A Paris chez Janinet rue Hautefeuille No. 5. et Jaufret ‖ au Jardin de l'Égalité No. 61. et chez les principaux Marchands. » [Fol. 56

Gravure à l'aquatinte, par François Janinet, d'après J.-G. Moitte. Épreuve tirée en couleurs. Pendant du n° 6051 ci-dessus. Voir l'épreuve en noir dans l'œuvre de Janinet au Cabinet des Estampes (Ef 105).

Hauteur de l'estampe, o m. 365; largeur, o m. 259.
Hauteur totale, o m. 435; largeur, o m. 327.

6054. La Liberté. Femme ailée et drapée à l'antique, assise, de face, sur un siège de pierre et tenant de la main droite une pique surmontée d'un bonnet rouge. Le mot « Liberté » est gravé au-dessus de sa tête. Sous le tr. c., à g. : « Fragonard fils Invenit »; à dr. : « Allais Sculpsit »; au-dessous, l'adresse : « A Paris chez Bance rue St Severin N° 115. » [Fol. 57

Gravure au pointillé, par Louis-Jean Allais, d'après Alexandre-Évariste Fragonard.

Hauteur, o m. 393; largeur, o m. 273.

6055. L'Égalité. Femme drapée à l'antique, assise, de face, sur un siège de pierre, dont les montants sont constitués par des bustes de femmes engainés et pourvus de nombreuses mamelles. Le mot « Égalité » est gravé au-dessus de sa tête. Sous le tr. c., à g. : « Fragonard fils del. »; à dr. : « Allais Sculp. »; au-dessous, l'adresse : « A Paris chez Bance, rue St Severin N 115 ». [Fol. 58

Gravure au pointillé, par L.-J. Allais, d'après A.-E. Fragonard. Pendant du numéro précédent.

Mêmes dimensions.

6056. « La Liberté ». Femme drapée à l'antique, assise, de trois quarts à droite, sur un siège de pierre posé sur un socle; d'une

main elle tient une pique surmontée d'un bonnet rouge et de l'autre elle brise un joug. [Fol. 59

Gravure au pointillé, anonyme. Épreuve estampillée d'une marque de collectionneur composée des initiales A. B.

Hauteur, 0 m. 367; largeur, 0 m. 260.

6057. « **L'Égalité** ». Femme drapée à l'antique, assise, de trois quarts à droite, sur un tertre; d'une main elle soulève un niveau, de l'autre elle soutient une figure de femme engainée, dont le buste est pourvu de six mamelles. Au bas de l'estampe, tablette portant la lettre, gravée au-dessus d'une guirlande de laurier. Sous le tr. c., à g. : « Villemain del. »; à dr. : Pointeau Sculp. » [Fol. 60

Gravure au pointillé, provenant de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 347; largeur, 0 m. 248.

6058. « **Projet de groupe a exécuter au fond du Panthéon Français.** » C'est la « République Française », sous la forme d'une Minerve, assise, de face, sur un socle, les mains levées et tenant, l'une un bâton, l'autre un triangle; elle appuie ses bras sur deux figures plus petites debout auprès d'elle : à g., la « Liberté », femme ailée et drapée à l'antique, ayant la Bastille dans une main, une pique surmontée d'un bonnet dans l'autre; à dr., l'« Egalité », jeune homme nu, écrasant un serpent. Sous le tr. c. : « Ant. Quatremere — inv. & sculp. ». [Fol. 61

Gravure à l'aquatinte, tirée en noir sur fond bleu, par Antoine Quatremère de Quincy (cf. Renouvier, *ouvrage cité*, I, p. 48). Repérages dans les marges.

Planche XX, page 607 du présent volume.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 395; largeur prise du témoin, 0 m. 270.

6059. « **La Liberté** ». C'est, dans un ovale, une femme drapée à l'antique, avec une ceinture tricolore; accoudée à un fût de colonne, elle tient d'une main un joug brisé, de l'autre un bonnet rouge fixé au bout d'un bâton; un de ses pieds s'appuie sur une chaîne brisée; on remarque sur le sol, à g., une corne d'abondance; à dr., un chat couché. Au fond, à dr., un oiseau s'envole, après avoir rompu le fil qui le retenait. Sous le tr. ovale : « Dessiné par Boizot — Gravé par la C^ne^ Lingée f^e^ Lefevre ». Au bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset, rue Jacques au coin de celle des Mathurins ». [Fol. 62

IMPRIMERIE NATIONALE.

Gravure au pointillé, tirée en bistre. En voir une épreuve en noir dans la collection Hennin, t. CXXXVI, fol. 29.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 194; largeur, 0 m. 147.

6060. «**La Fraternité**». C'est, dans un ovale, une femme drapée à l'antique et tenant des deux mains un faisceau de baguettes; auprès d'elle, à g., sur une sorte d'autel, des cœurs enflammés; à dr., sur le sol, une corbeille remplie d'œufs. Sous le tr. ovale : «Dessiné par Boizot — Gravé par la C^ne^ Rollet». Épreuve rognée au-dessus de l'adresse : «A Paris, chez Basset, rue Jacques au coin de celle des Mathurins». [Fol. 62

Gravure au pointillé, tirée en bistre. Pendant du numéro précédent.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 194; largeur, 0 m. 147.

6061. «**La Liberté**». Femme coiffée du bonnet rouge et drapée à l'antique, avec une ceinture tricolore; elle brise un joug sur son genou, le pied appuyé sur une pierre à laquelle est scellé un tronçon de chaîne. Ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : «Dessiné par Boizot — Gravé par la C^ne^ Demouchy». Au bas, l'adresse : «A Paris, chez Basset, rue Jacques au coin de celle des Mathurins.» [Fol. 63

Gravure au pointillé, tirée en bistre.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 195; largeur, 150.

6062. «**Liberté** ‖ A Paris, chez Chéreau, rue Jacques aux 2 Colonnes, N° 257.» Femme coiffée d'un bonnet et drapée à l'antique, assise, de trois quarts à gauche, et tenant d'une main la table de la «Consti ‖ tution», de l'autre une pique surmontée du bonnet rouge. Ovale entouré d'un filet. [Fol. 64

Gravure au pointillé, tirée en bleu.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 152; largeur, 0 m. 120.

6063. «**Egalité** ‖ A Paris, chez Chereau, rue Jacques aux 2 Colonnes, N° 257.» Femme drapée à l'antique, assise de profil à droite, l'une de ses mains appuyée sur un faisceau de baguettes, l'autre soutenant un niveau. Ovale entouré d'un filet. [Fol. 64

Gravure au pointillé, tirée en bleu. Pendant du numéro précédent.

Mêmes dimensions.

6064. **La même estampe** que le n° 6062 ci-dessus (la **Liberté**), tirée en couleurs. [Fol. 64

Mêmes dimensions.

6065. **La même estampe** que le n° 6063 ci-dessus (l'**Egalité**), tirée en couleurs. [Fol. 64

Mêmes dimensions.

6066. **La même estampe** que le n° 6063 ci-dessus (l'**Egalité**), tirée en bistre. [Fol. 64

Mêmes dimensions.

6067. «**L'Egalité**». C'est, dans un ovale entouré d'un filet, une femme couronnée de chêne et drapée à l'antique, assise de trois quarts à gauche, la tête tournée à droite; elle tient d'une main un niveau, de l'autre un faisceau de baguettes surmonté d'une hache et lié par un ruban tricolore; à dr., un coq qui chante. [Fol. 65

Gravure au pointillé anonyme, tirée en sanguine.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 171; largeur, 0 m. 130.

6068. **Estampe allégorique.** Sous la figure d'une femme drapée à l'antique, couronnée de roses et chaussée de sandales, la **Liberté** debout sur un tertre, le buste entouré de rayons, avec, en main, une pique coiffée du bonnet rouge, sème des fleurs sur une foule d'hommes et de femmes de toutes les nations, qui l'acclament. Sous le tr. c. : «O Liberté ! ‖ Naisse bientôt le jour où sous de douces lois, ‖ Partout exempt d'erreur et proscrivant les rois, ‖ — L'univers soit conduit par une pente sûre, ‖ Au seul et vrai bonheur que donne la nature. ‖ Commune-affranchie, chez Desombrages, Quai Le Pelletier, N° 23». [Fol. 65

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, 0 m. 312; largeur, 0 m. 230.

6069. «**Le Triomphe de la Liberté.**» Estampe allégorique qu'explique un commentaire de trois lignes : «La Liberté, au sein de la gloire, offre tous ses trésors dont le premier est celui de l'innocence; et son feu pur animant le courage, multiplie les ‖ faits héroïques sur le globe de la france. Près d'elle, la felicité sa compagne inséparable, à l'ombre d'un palmier, répand sur les ‖ arts, ses plus

douces faveurs : Mercure annonce à l'Univers, les bienfaits, et la gloire de la Divinité tutélaire des français ». Suivent six vers dédoublés :

Auguste Liberté seul espoir des français.
Penètre tous les cœurs, de ta double influence.
Que Thémis, en ton nom, punissant les forfaits,
Sur les débris du vice élève l'innocence!
Que les arts, aux vertus doivent leur récompense,
Et l'univers entier chantera tes bienfaits.

Par le Cen Person.

Au-dessous, la dédicace, puis l'adresse : « Dédié à la Patrie ‖ Par la Cenne Bergny. ‖ A Paris, chez la Cenne Bergny, Mde d'Estampes, rue du Coq St Honoré, N° 133 ». Médaillon ovale, suspendu par un anneau orné d'un nœud de ruban. [Fol. 66

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 285; largeur, 0 m. 242.

6070. « La Liberté ‖ Patrone des Français. » Femme en buste, de trois quarts à gauche, avec un bonnet rouge, une ceinture tricolore et un sabre en bandoulière. Ovale entouré d'un filet sous lequel on lit : « Dessiné par Sicardi — Commencé par Ruotte, et terminé par Copia. » Au bas, à g. : « Se Vend à Paris chez l'Auteur Rue et Faubourg Poissonniere ‖ au coin de la Rue Bergère N° 158 et 16 de la Section »; à dr. : « Et chez Jaufret Md d'Estampes au Jardin de ‖ la Revolution ci devant Palais Royal N° 61 ». [Fol. 67

Gravure au pointillé, par Louis-Charles Ruotte et Jacques-Louis Copia, d'après Sicardi.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 198; largeur, 0 m. 150.

6071. Copie réduite de l'estampe précédente, dans le même sens et avec quelques modifications. La lettre est différente : « La Liberté, ‖ Patrone des Républns français ‖ Indivisible et Invincible ‖ A Paris, Rue du Théatre Français N° 4. » [Fol. 67

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 061; largeur, 0 m. 052.

6072. « Bon Usage de la — Liberté ». Inscription gravée sur la bordure d'un médaillon ovale, contenant, en lettres entrelacées, le mot « Liberté ». Le médaillon est orné, à sa partie supérieure,

d'un nœud de ruban et d'une couronne de roses; une guirlande de feuilles de chêne l'entoure. Sous le tr. c., à dr. : « Le Roy Sculp. »; dans la marge inférieure : « Nouveau genre d'Inscription ‖ en Chiffre-Lisible. ‖ Inventé par Mayer Pere, Graveur en Bijoux. » [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte, par J. Le Roy. Pendant du numéro suivant. Pièce provenant de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 213; largeur, 0 m. 150.

6073. « **Prospérité de la — Patrie.** » Médaillon analogue, entouré d'une guirlande de fruits, avec le mot « Patrie », en lettres entrelacées. Même lettre dans la marge inférieure. [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte, par J. Le Roy. Pendant du numéro précédent. A fait également partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 212; largeur, 0 m. 148.

6074. « **La France Républicaine. ‖ Ouvrant son Sein à tous les Français.** » Femme en buste, presque de face, les seins découverts, entourée de rayons, dans un ovale; bonnet rouge orné d'une cocarde et surmonté d'un coq, ceinture tricolore, niveau suspendu à un ruban de même couleur autour du cou. Sous le tr. ovale : « Dessinée par Boizot. — Gravée par A. Clement. » Au bas, l'adresse : « Se vend à Paris chez les Citoyens Gamble & Coipel, Maison des Citoyens Arthur et Robert ‖ sur le Boulevard, au coin de la rue des Piques. » [Fol. 68

Gravure au pointillé, par A. Clément, graveur sur qui les renseignements font défaut, d'après un dessin du sculpteur Louis-Simon Boizot.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 197; largeur, 0 m. 148.

6075. **La France Républicaine ouvrant son sein à tous les Français.** Femme en buste, de profil à droite, les seins découverts, coiffée d'un bonnet orné d'une couronne de chêne et terminé par un coq, un niveau suspendu sur la poitrine. Pièce ronde destinée probablement à un dessus de boîte. [Fol. 68

Gravure au pointillé, par Louis Darcis (1794), d'après une note au crayon écrite au verso. Épreuve avant toute lettre.

Diamètre, 0 m. 075.

6076. « **La République.** » Femme drapée à l'antique et coiffée d'un bonnet rouge surmonté d'un coq; elle est debout, de trois quarts

à gauche; d'une main elle tient une palme et une branche de chêne, de l'autre elle s'appuie, à g., sur une sorte de stèle ornée à sa partie supérieure du bonnet et du niveau, symboles de la Liberté et de l'Égalité. L'encadrement est formé par deux palmes qui se recourbent au sommet et dont la base est agrémentée d'une branche de laurier. Au bas, à dr., l'adresse : « A Paris chez Basset ‖ Rue Jacques. » Estampe populaire. [Fol. 69

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur totale, 0 m. 765; largeur totale, 0 m. 588.

6077. « **La République** ». Femme drapée à l'antique et coiffée d'un bonnet rouge terminé par un coq, debout, presque de face, montrant d'une main son cœur entouré de rayons et de l'autre s'appuyant sur un monument identique à celui de l'estampe précédente, avec les mêmes attributs. Ovale entouré d'un filet, sous lequel on lit : « Dessiné par Boizot — Gravé par Massol ». Au bas, l'adresse : « A Paris chez Basset, rue Jacques au coin de celle des Mathurins N° 670 ». [Fol. 70

Gravure au pointillé, tirée en bistre, par Massol, d'après Louis-Simon Boizot. En voir une épreuve en noir dans la collection Hennin, t. CXXXVI, fol. 33.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 195; largeur, 0 m. 149.

6078. **La même estampe**, imprimée en couleurs. [Fol. 70

Mêmes dimensions.

6079. « **Le Triomphe de la Vertu Républicaine.** » Dans un ovale, une femme ailée et drapée à l'antique, le chef couronné de fleurs et entouré de rayons, est debout sur un nuage; un de ses bras est replié sur la poitrine, l'autre soutient, au bout d'une pique, un bonnet rouge. Sous le tr. ovale : « Boizot del^t — Darcis Sculp^t »; au-dessus, le titre répété : « Le triomphe de la Vertu Républicaine. » Au-bas, l'adresse : « Se vend à Paris chez Depeuille, Rue Franciade, Section du Bon Conseil. » [Fol. 71

Gravure au pointillé, par Louis Darcis, d'après Louis-Simon Boizot. En voir au Cabinet des Estampes une épreuve imprimée en couleurs dans la collection Hennin (tome CXXXVI, fol. 39) et une épreuve tirée en bistre dans la collection de l'Histoire de France (Qb 102). Ce dernier volume en contient une copie, gravée par Viviani, dont l'ovale, imprimé en couleurs, est inscrit dans un encadrement rectangulaire en noir; le bonnet qui surmonte la pique y est rem-

placé par une main. Elle est intitulée : «Le Triomphe de la Vertu ‖ Française» et se vendait «à Paris chès Joubert fils et Ch. Bance M^ds d'Estampes, rue J. J. Rousseau, N° 10.»

Hauteur de l'ovale, 0 m. 107; largeur, 0 m. 093.

6080. «Le Triomphe des Victoires Républicaines.» C'est, dans un ovale, la Renommée embouchant la trompette et courant sur un globe vers la gauche; sa tunique, laissant le buste à découvert, est serrée par une ceinture tricolore; trois couronnes de laurier sont passées à son bras droit, une autre est dans sa main. On lit au-dessus du tr. ovale : «La Victoire parcourant la République.»; au-dessous : «Boizot del^t — Darcis Sculp^t»; au bas : «Se vend à Paris chez Depeuille, rue Franciade, Section du Bon Conseil.» [Fol. 71

Gravure au pointillé, par Louis Darcis, d'après Louis-Simon Boizot.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 113; largeur, 0 m. 097.

6081. «La République triomphante.» Femme drapée à l'antique, courant sur un globe vers la droite et tenant des deux mains, au-dessus de sa tête, une oriflamme tricolore avec la devise : «Liberté Egalité». Ovale entouré d'un filet, sous lequel on lit : «Darcis Fecit». Au bas, l'adresse : «Se vend à Paris chez Depeuille, Rue Franciade, Section du Bon Conseil.» [Fol. 71

Gravure au pointillé, par Louis Darcis. La collection Hennin (tome CXXXVI, fol. 39) en contient deux épreuves, l'une tirée en bistre et l'autre imprimée en couleurs.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 106; largeur, 0 m. 093.

6082. «La France Républicaine ‖ A Paris chez J. Chéreau, rue Jacques aux 2 Colonnes N° 257.» C'est, dans un ovale entouré d'un filet, une femme drapée à l'antique, debout, de trois quarts à gauche; une de ses mains est appuyée sur la gueule d'un canon; de l'autre elle montre des instruments de labour, à g.; sur le canon, à dr., un coq est en train de chanter. [Fol. 72

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 150; largeur, 0 m. 123.

6083. «République Française.» La République, une flamme dans la main droite, est assise, de profil à droite, à côté d'une Minerve, sur un char attelé de deux chevaux lancés au galop et conduits

par une femme ailée portant une flèche, une palme et une couronne. Le char va passer sur le corps d'un homme à demi nu, qui a laissé choir en tombant un glaive et une torche; il met le désordre dans un groupe de souverains costumés à l'antique, qui perdent leur couronne en fuyant. A g., dans les airs, derrière la République, les figures de la Paix et de l'Abondance, au-dessous desquelles on aperçoit, dans le lointain, un laboureur excitant ses bœufs. Sous le tr. c., à g. : « Fragonard fils del. »; à dr. : « Copia sculps. » [Fol. 72

Gravure au pointillé, par Jacques-Louis Copia, d'après Alexandre-Évariste Fragonard. Frontispice du deuxième volume de la *Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française* (voir la notice placée en tête du n° 446 ci-dessus). On retrouve dans cette composition les personnages du tableau de Prudhon, *La Justice et la Vengeance poursuivant le Crime*.

Hauteur, 0 m. 206; largeur, 0 m. 319.

6084. **Éventail révolutionnaire.** La partie centrale est occupée par une composition allégorique représentant une statue de la Liberté, à qui des citoyens et des citoyennes viennent rendre leurs hommages : ce sont, à g., un paysan et deux femmes, dont l'une, agenouillée, présente à la « Patrone des Français » un petit enfant dans son berceau; à dr., un garde national, une femme avec son petit garçon, et un homme armé d'un sabre et d'une pique. Fond colorié en vert et semé de pois blancs, avec, en haut et en bas, une bordure en blanc sur noir, cernée d'un trait orange. [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte anonyme, aquarellée et gouachée.

Hauteur, 0 m. 192; largeur, 0 m. 543.

6085. « **1er Emblème Républicain.** » C'est, dans une bordure circulaire inscrite dans un carré, un lion dirigé vers la droite et portant sur son dos l'Amour, qui l'excite d'une flèche; fond de paysage. Sous le titre, quatre vers :

L'Amour et le Courage ici sont réunis.
Du Francais libre enfin, Tyrans, voilà l'image;
Lion pour vous combattre, il deffend son pays
Comme il cherit sa belle au printemps de son âge.

Au bas, l'adresse : « A Paris chez Joubert graveur, rue des Mathurins, aux deux Piliers d'Or. » [Fol. 73

Gravure à l'eau-forte et au pointillé, imprimée en couleurs.

Diamètre du rond, 0 m. 160.
Hauteur et largeur totales, 0 m. 178.

6086. « **Horatius Coclès** ». Buste du héros, couronné d'étoiles, de profil à gauche, sur un piédouche; fond de montagnes. Encadrement rectangulaire composé de feuilles de laurier, avec, aux angles, une cocarde tricolore. Sous le tr. c. : « A Paris chez Basset M^d d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 74

Gravure à l'eau-forte et au burin, naïvement coloriée. Fait partie de la même série que le n° 5034 ci-dessus (*Le Peletier de Saint-Fargeau*).

Hauteur, 0 m. 692; largeur, 0 m. 503.

6087. « **Principaux Traits de la Revolution Francaise** Pr^re Quinzaine en Juillet 1789. » 20 modèles de boutons circulaires, dont voici les titres, gravés dans la marge inférieure : « 1er serment de la Troupe 2 Delivrance des Gardes Française de la Prison de l'Abbaye. 3e L'Incendie des Barrières. 4 Bustes de Mgr le Duc d'Orléans et de Mr Necker. 5. Le Prince Lambesc ‖ aux Thuilleries 6. Pillage de St Lazarre. 7 Paris prend les Armes. 8. Siège de la Bastille. 9 Le Comité de la Ville donne au G^de Française la Croix de St Louis de De Launay. 10 Flesselle ‖ sur les marches de l'Hotel de Ville a qui on tire un Coup de Pistolet. 11 Fuite du Camp. 12 Dépot d'armes pris aux Invalides 13 Depot de Farine enlevé de l'Ecole Militaire. 14 Mr Bailly ‖ Maire de Paris en présente les Clefs au Roi à la Barrière de la Conférence 15. Mr Bailly a l'Hôtel de Ville présente au Roi la Cocarde parisienne. 16 Arrivée de Foulon. 17 Arrivée ‖ de Berthier 18 Le Calculateur 19 La Ville rend hommage aux vertus de Mr Necker. 20 La Liberté sur le Trône. » Ces titres sont reproduits en abrégé à l'exergue de chacun des médaillons. [Fol. 75

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs, provenant de la collection Soulavie.

Diamètre de chacun des médaillons, 0 m. 036.
Hauteur totale, 0 m. 215; largeur totale, 0 m. 265.

6088. « **Principaux Traits de la Revolution Francaise** 2e Quinzaine 5 et 6 Oct^b. » 20 modèles de boutons circulaires, dont les titres sont gravés dans la marge inférieure et reproduits avec quelques abréviations à l'exergue de chacun des médaillons : « 1re Les Aristocrates cherchent a mettre un Bandeau sur les yeux des Districts, 2 Les Patrouilles chassent les Patriotes du Palais Royal,

3 l'Entérrement du Sr Perrot a St Jacques de ‖ la Boucherie, 4 Election de Mr Mounier à la Présidence, 5 Repas des Gardes du Corps, 6 Deffence par la Ville de porter d'autres Cocardes que celle aux trois Couleurs 7 Motion d'une ‖ femme au Palais Royal, 8 Prise d'Armes à l'Hôtel de Ville par les Femmes, 9 Départ des Femmes à Versailles, 10. Rencontre de Mr Chapelier par les Femmes sur la route de Versailles. 11 Ordre donné par le peuple à Mr la Fayette d'aller a Versailles, 12 Députation faite au Roi par les femmes, le Président de l'Assemblée a leurs têtes. 13. Action entre les Femmes et les ‖ Gardes du Roi, 14 Arrivée de Mr De La Fayette à Versailles, 15. Le Point du Jour du 6 Octobre, 16 La Reine se sauve chez le Roi. 17. Le Roi consent de venir à Paris. 18 Arrivée ‖ du Roi à Paris. 19 Le Roi à la Ville. 20. Le Peuple aux Thuilleries.» Au-dessous, l'adresse : «Se trouve chez le Sr Martini rue des Fossés Montmartre N° 3.» [Fol. 75

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs, provenant de la collection Soulavie.

Diamètre de chacun des médaillons, 0 m. 036.
Hauteur totale, 0 m. 215; largeur totale, 0 m. 268.

6089. «Nouveau Plan routier ‖ de la Ville & Faubourgs ‖ de Paris ‖ Divisé en 48 Sections d'après le Décret de l'Assemblée Nale ‖ A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, à la ville de Coutances, N° 259. ‖ 1793.» Les «Renvois des Rues qui sont dans le plan» occupent le côté droit et le côté gauche de la planche. On remarque de plus, en haut, à g., les «Renvois pour les 48 Sections.»; en bas, à g., un tableau indiquant les emplacements des spectacles et les jours d'ouverture des bibliothèques publiques; à dr., la carte du «Département de Paris. ‖ divisé en 3 Districts 48 Sections et 16 Cantons. ‖ avec ses six tribunaux.» [Grand format, tome 1, fol. 19

Gravure à l'eau-forte, en partie coloriée.

Hauteur, 0 m. 650; largeur, 1 m. 055.

6090. «Plan de la Section ‖ [du ‖ Contrat ‖ Social] ‖ par Giffey.» Les mots entre crochets sont écrits par une main contemporaine sur un morceau de papier collé sur le titre primitif, que voici : «Plan ‖ de la Section ‖ des Postes ‖ dédié à ‖ Monsieur [*illisible*] ‖ Juge de paix ‖ de cette section ‖ par Giffey ‖ le 21 Novembre, 1791.» La date a été également recouverte d'une bande de papier.

En haut, à g., un cartouche dont la bordure est constituée par une guirlande de chêne et deux palmes entrecroisées, et qui contient les attributs des trois Ordres liés à un faisceau de baguettes surmonté du bonnet rouge, avec la légende suivante : « la Liberté — Naquit de L'union »; au-dessous, dans une gloire, ces mots : « La ‖ Nation ‖ La ‖ Loi ‖ et ‖ Le Roi ». En bas, à g., l' « Explication ‖ Pour Servir à ‖ L'intelligence de ce Plan. », 21 lignes en 4 alinéas; au-dessous, l'adresse : « l'on trouve ce Plan, Chez l'Auteur, rue Montmartre, N° 35. » Sous le tr. c., à g. : « Gravé et Ecrit par Cordiez ». [Fol. 76

Planche coloriée.

Hauteur, o m. 597; largeur, o m. 389.

(6091-6098.) « La Galerie Historique, ou Tableaux des Evènemens de la Révolution Française. »

Série de huit planches à l'eau-forte dont chacune comprend seize médaillons circulaires portant en exergue un numéro qui renvoie aux titres gravés sur quatre colonnes au bas de l'estampe. Ces médaillons sont, pour la plupart, des copies réduites des gravures formant la *Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française* (ci-dessus n° 446). La première planche comporte en plus une figure de la Renommée, dont l'emplacement, en haut, au milieu, est occupé dans les planches suivantes par le titre général.

On lit dans le registre de dépôt du Département des Estampes (Ye 10), à la date du 29 messidor an IV (17 juillet 1796) : « Conformément à la loi du 19 juillet 1793, V. S., le citoyen Chateigner, secrétaire de l'administration municipale du canton de Bruxelles, chef-lieu du département de la Dyle, a fait parvenir au Dépt des Estampes deux épreuves de la 2e et de la 3e planche de la *Galerie historique ou Tableaux des Evènemens de la Révolution française* depuis sa naissance, dont il avait déjà envoyé la 1re planche ou livraison en date de Bruxelles, 1er nivôse, présente année (22 décembre 1795). » Du même registre, le 12 germinal an VI (1er avril 1798) : « Conformément à la loi du 19 juillet 1793 (V. S.), le citoyen Chateigner, secrétaire de la municipalité de Bruxelles a déposé au Dép. des Est. & Planches grav. de la Bibl. Nle deux épreuves de la 3e, de la 4e et [de la] 5e planche de la *Galerie historique ou Tableaux des Evènemens de la Révolution française.* »

6091. « Ire Planche » : 1. Assemblée des notables tenue à Versailles le 22 février 1787. — 2. Lit de justice tenu à Versailles le 6 août 1787 [*le texte porte par erreur la date du « 8 mai »*]. — 3. Arrestation de D'Epréménil et de Goislard de Montsabert, con-

seillers au parlement (6 mai 1788). — 4. Les effigies de Loménie de Brienne et de Malesherbes brûlées par le peuple (28 août 1788). — 5. Pillage de la manufacture de papiers Réveillon au faubourg Saint-Antoine (28 avril 1789) [*le texte porte par erreur la date du « 27 avril 1789 »*]. — 6. Procession des Etats généraux à Versailles (4 mai). — 7. Ouverture des Etats généraux (5 mai). — 8. Constitution de l'Assemblé nationale (17 juin). — 9. Serment du Jeu de Paume (20 juin). — 10. Réunion des députés du Tiers dans l'église Saint-Louis à Versailles (21 juin) [*le texte porte par erreur la date du « 22 juin »*]. — 11. Séance royale du 23 juin. — 12. Le peuple délivrant les gardes françaises à l'abbaye Saint-Germain (30 juin). — 13. La barrière de la Conférence incendiée par le peuple (12 juillet). — 14. Motion faite au Palais-Royal par Camille Desmoulins (12 juillet). — 15. Les bustes du Duc d'Orléans et de Necker portés en triomphe à la place Louis XV (12 juillet). — 16. Le peuple faisant fermer l'Opéra (12 juillet). En bas, au-dessus du tr. c., à g. : « J. Chateigner Ed. »; à dr. : « Ph. J. Maillart Sculp. » [Fol. 77

Hauteur, 0 m. 360; largeur, 0 m. 516.

6092. « 2me Planche » : 17. M. de Lambesc entrant aux Tuileries avec un détachement du Royal-Allemand (12 juillet 1789). — 18. Action entre Royal-Allemand et un détachement des Gardes françaises, en face du dépôt (12 juillet). — 19. Les troupes du Champ de Mars partant pour la place Louis XV (12 juillet). — 20. Pillage des armes au Garde-Meuble (13 juillet). — 21. Prise des armes aux Invalides (14 juillet). — 22. Mort de M. de Flesselles, prévôt des marchands de Paris (14 juillet). — 23. Prise de la Bastille (14 juillet). — 24. Arrestation de M. De Launay, gouverneur de la Bastille (14 juillet). — 25. Alerte de la nuit du 14 au 15 juillet à la porte Saint-Martin. — 26. Canons de Paris portés à Montmartre (15 juillet). — 27. Démolition de la Bastille. — 28. Les Députés venant annoncer à Paris l'arrivée du roi (16 juillet). — 29. Le roi arrivant à l'Hôtel de Ville (17 juillet). — 30. L'émigration des princes; les châteaux brûlés en province. — 31. Supplice de Foulon à la place de Grève (23 juillet). — 32. Abolition des privilèges dans la nuit du 4 août. En bas, au-dessus du tr. c., à g. : « J. Chateigner Ed. »; à dr. : « Ph. J. Maillart Sculp. » [Fol. 78

Hauteur, 0 m. 360; largeur, 0 m. 521.

6093. « 3me Planche » : 33. Service funèbre des citoyens morts au siège de la Bastille (5 août 1789). — 34. Offrandes faites à l'Assemblée nationale par des dames artistes (7 septembre). — 35. Bénédiction des drapeaux de la Garde nationale parisienne (27 septembre). — 36. Orgie des gardes du corps dans la salle de l'Opéra de Versailles (1er octobre). — 37. Les dames de la Halle partant pour aller chercher le roi à Versailles (5 octobre). — 38. Le roi promettant de venir à Paris avec sa famille (6 octobre). — 39. Le roi arrivant à Paris avec sa famille (6 octobre). — 40. Mr La Fayette fait désarmer aux Champs-Élysées deux cents soldats (12 janvier 1790). — 41. La Commune de Paris décerne une épée et une couronne civique à C. J. N. Nosham, anglais (15 janvier). — 42. Les frères Agasse allant au supplice (8 février). — 43. Pillage de l'Arsenal de Lyon (7 février). — 44. Favras faisant amende honorable en face de l'église de Notre-Dame à Paris (19 février). — 45. Les Gardes nationales dauphinoises, provençales, languedociennes et vivaraises formant sous les murs de Valence une des premières confédérations. — 46. Les monuments des quatre Nations enchaînées au pied de la statue de Louis XIV sur la place des Victoires à Paris sont enlevés. — 47. Massacre des patriotes de Montauban (10 mai). — 48. Travaux du Champ de Mars pour la Fédération du 14 juillet 1790. En bas, au-dessus du tr. c., à g. : « J. Chateigner Ed. »; à dr. : « Ph. J. Maillart S. » [Fol. 79

Hauteur, 0 m. 360 ; largeur, 0 m. 511.

6094. « 4me Planche » : 49. Fédération générale faite à Paris le 14 juillet 1790. — 50. Fête célébrée en mémoire de la Fédération générale : joute sur l'eau (18 juillet). — 51. Fêtes et illuminations aux Champs-Élysées (18 juillet). — 52. Affaire de Nancy (31 août) [*le texte porte par erreur la date du « 30 août »*]. — 53. Châtiment de Châteauvieux à Nancy (3 septembre). — 54. Affaire du jardin des Tuileries (2 septembre). — 55. Port de de Brest. Insurrection des vaisseaux le *Léopard* et l'*America* (6 septembre). — 56. Pompe funèbre en l'honneur des citoyens soldats morts à Nancy (20 septembre). — 57. Le maire de Paris allant au Palais poser les scellés sur les papiers du Parlement (13 novembre). — 58. Pillage de l'hôtel de Castries, faubourg Saint-Germain à Paris (13 novembre). — 59. Massacre à la Chapelle par les chas-

seurs des barrières (24 janvier 1791). — 60. Affaire de Vincennes (28 février). — 61. Affaire des poignards dans l'intérieur du château des Tuileries (28 février). — 62. Pompe funèbre de Mirabeau (4 avril). — 63. Mannequin du pape brûlé au Palais-Royal (6 avril). — 64. Suppression des barrières et des droits d'entrée (1er mai). En bas, au-dessus du tr. c., à g. : « J. Chateigner Ed. »; à dr. : « J. Lorent Del. — Ph. J. Maillart Sculp. » [Fol. 80

Hauteur, 0 m. 366; largeur, 0 m. 518.

6095. « 5me Planche » : 65. Fuite du roi avec sa famille (21 juin 1791). — 66. Arrestation de Louis XVI à Varennes (22 juin). — 67. Retour de Varennes; arrivée de Louis XVI à Paris (25 juin). — 68. Apothéose de Voltaire (11 juillet). — 69. Publication de la loi martiale au Champ de Mars (17 juillet). — 70. Sauvetage d'un vaisseau par les employés des douanes d'Aigues-Mortes (9 août). — 71. Révolte des nègres à Saint-Domingue (23 août). — 72. Proclamation de la Constitution, place du Marché des Innocents (14 septembre). — 73. Mort de Lescuyer dans l'église des Cordeliers à Avignon (16 octobre). — 74. Service funèbre célébré dans l'église métropolitaine d'Avignon en mémoire des victimes des 16 et 17 octobre. — 75. Inauguration du buste de J.-J. Rousseau dans la vallée de Montmorency (25 septembre). — 76. Première fête de la Liberté à l'occasion des Suisses de Châteauvieux (15 avril 1792). — 77. Mort du général Dillon dans la ville de Lille (29 avril). — 78. Pompe funèbre en l'honneur de Simonneau, maire d'Étampes (3 juin). — 79. Le peuple entrant au château des Tuileries le 20 juin. — 80. Commémoration de la prise de la Bastille (14 juillet). En bas, au-dessus du tr. c., à g. : « J. Chateigner Ed. »; à dr. : « J. Lorent Del. — G. Jacowick Sculp. Scr. » [Fol. 81

Hauteur, 0 m. 364; largeur, 0 m. 517.

6096. « 6me Planche » : 81. Prise du camp de Jalès par les patriotes en juillet 1792. — 82. Proclamation de la patrie en danger (22 juillet). — 83. Dîner des Marseillais aux Champs-Élysées (30 juillet). — 84. Siège et prise du château des Tuileries (10 août). — 85. Translation de Louis XVI et de sa famille au Temple (13 août). — 86. Émigration de La Fayette au camp devant Sedan (19 août). — 87. Prise de Verdun; mort de Beau-

repaire (2 septembre). — 88. Massacres de septembre. — 89. Prise de la ville de Spire (29 septembre) [*le texte porte par erreur la date du « 28 septembre »*]. — 90. Bombardement de la ville de Lille (4 octobre) [*le texte porte par erreur la date du « 29 septembre »*]. — 91. Victoire de Jemmapes (6 novembre). — 92. Combat d'Anderlecht, près de Bruxelles (13 novembre). — 93. Prise du port et de la ville d'Ostende (16 novembre). — 94. Reddition de Malines (16 novembre). — 95. Capitulation de Namur (20 novembre). — 96. Prise de Louvain par le général Dumouriez (20 novembre). En bas, au-dessus du tr. c., à g. : « J. Chateigner Ed. »; à dr. : « J. Lorent Del. — G. Jacowick Sculp. Scr. » [Fol. 82

Hauteur, 0 m. 364; largeur, 0 m. 511.

6097. « 7me Planche » : 97. Prise de Liège par le général Dumouriez (27 novembre 1792). — 98. Massacre des Français à Francfort (28 novembre). — 99. Comparution de Louis XVI à la barre de la Convention (11 décembre). — 100. Assassinat de Basseville à Rome (13 janvier 1793). — 101. Assassinat de Le Peletier, maison de Février, restaurateur (20 janvier). — 102. Supplice de Louis XVI, place de la Révolution (21 janvier). — 103. Bataille de Nerwinde (18 mars). — 104. Journées des 31 mai, 1er et 2 juin. — 105. Bombardement de Valenciennes par les Autrichiens (18 juin). — 106. Attaque de Nantes par les Vendéens (29 juin). — 107. Assassinat de J.-P. Marat (13 juillet). — 108. Déroute de Passy (13 juillet). — 109. Arrestation des ambassadeurs français à Novate (25 juillet). — 110. Acceptation de la Constitution républicaine (10 août). En bas, au-dessus du tr. c., à g. : « J. Chateigner Ed. — J. Lorent Del. »; à dr. : « G. Jacowick Sculp. et Scrip. » [Fol. 83

Hauteur, 0 m. 360; largeur, 0 m. 506.

6098. « 8me Planche » : 111. Victoire de Hondschoote (7 septembre 1793). — 112. Massacre de l'équipage de la *Modeste* dans le port de Gênes, par les Anglais (5 octobre). — 113. Siège et prise de la ville de Lyon (9 octobre). — 114. Mort des 21 députés de la Gironde (31 octobre). — 115. Noyades dans la Loire (6 et 7 décembre) [*le texte porte « 5 et 6 Frimaire (25, 26. 9bre) »*]. — 116. Fusillades de Lyon (14 décembre). — 117. Reprise de

Toulon par les troupes françaises (18 décembre). — 118. Condorcet se donnant la mort dans sa prison (28 mars 1794). — 119. Victoire remportée à Fleurus par les Français (26 juin). — 120. Robespierre attaqué dans la maison commune de Paris (27 juillet-9 thermidor). — 121. Robespierre amené blessé dans l'anti-salle du Comité de Salut public (28 juillet). — 122. Passage du Vahal sur la glace (14 janvier 1795). — 123. Entrée des Français à Amsterdam (21 janvier). — 124. Pacification de la Vendée (20 avril). En bas, au-dessus du tr. c., à g. : «J. Chateigner Ed. — J. Lorent Del.»; à dr. : «G. Jacowick Sculp. et Scrip.» [Fol. 84

Hauteur, 0 m. 360; largeur, 0 m. 510.

6099. «Nouveau Calendrier de — la République française ‖ pour la — 3me année.» Premier semestre, comprenant les mois de l'automne et de l'hiver, de vendémiaire à ventôse (22 septembre 1794-20 mars 1795), avec, au-dessous, un commentaire de vingt-neuf lignes imprimé sur deux colonnes et commençant par ces mots : «L'Ere des Français compte de la fondation de la République. . . » Encadrement composé d'ornements divers : en haut, au centre, médaillon circulaire, au pointillé, dans lequel un génie ailé et coiffé du bonnet rouge grave une inscription sur une table de pierre, avec la légende : «Règne — de la loi»; de part et d'autre du médaillon, figures assises de la Justice et de la Loi, drapeaux chargés d'inscriptions, boulets de canon, etc. Sur les côtés, deux canons dressés, auxquels sont attachés, à g., un médaillon de «Chaslier — martyr de la Liberté à Lyon», à dr., un médaillon de «Joseph Barra, âgé de 13 ans — martyr de la Liberté à la Vendée»; sous les canons, on lit, à g. : «Mort aux tyrans»; à dr. : «Et aux traîtres». En bas, sur une tablette : «Hommage aux Représentans du Peuple français.» Sous le tr. c., à g. : «Inventé dessiné et gravé par Quéverdo». [Fol. 85

Gravure à l'eau-forte, par François-Marie-Isidore Quéverdo.

Hauteur, 0 m. 277; largeur, 0 m. 240.

6100. [Nouveau Calendrier de la République française pour la 3e année.] Deuxième semestre, comprenant les mois du printemps

et de l'été, de germinal à fructidor (21 mars-21 septembre 1795), avec un commentaire de trente-deux lignes, imprimé sur deux colonnes et commençant par ces mots : « Chaque mois est divisé en trois parties égales. . . » L'encadrement se compose essentiellement, en haut, d'un fronton circulaire, où est figurée une allégorie de la Montagne, et, sur les côtés, de faisceaux de piques, symbolisant l'« Union » et la « Force ». Le fronton du haut est flanqué des statues de la « Liberté » et de l'« Egalité »; on lit sur la courbe le mot : « Surveillance » et sur l'entablement, l'inscription : « Gloire immortelle à la sainte Montagne »; dans les écoinçons se trouvent les médaillons, gravés au pointillé, de « L.-M. Le Pelletier, assassiné le 20 Janvier 1793 », et de « J.-P. Marat, assassiné le 13 Juillet 1793 »; ils sont accompagnés de banderoles portant des inscriptions en l'honneur des deux conventionnels. En bas, sur une tablette, l'adresse : « A Paris chez le Citoyen Queverdo Peintre et Graveur Rue Poupée N° 6. Section de Marat. » [Fol. 85

Gravure à l'eau-forte, par F.-M.-I. Quéverdo. La collection Hennin (t. CXXXVI, fol. 8) en contient une épreuve portant la double adresse de Quéverdo et de « Picquet Graveur d'Écriture Rue du Foin N° 265, Section de Beaurepaire ».

Mêmes dimensions.

6101. « **Calendrier ‖ Pour l'An troisieme de l'Ere Républicaine.** » Le premier semestre imprimé au recto, le second au verso. A la fin, sous le trait, l'adresse : « Se trouve à Avignon, chez Jean Chaillot, Imprimeur-Libraire. » [Fol. 86.

Imprimé. Papier.

Hauteur, 0 m. 196; largeur, 0 m. 318.

6102. « **Nouveau Calendrier de — la République française ‖ pour la — 2me année.** » (22 septembre 1793-21 septembre 1794). Les deux semestres sur la même feuille. Les encadrements, gravés au trait, sont les mêmes que ceux des nos 6099 et 6100 ci-dessus. Sous le tr. c. : « Couché fils sculp. — Hacq Scrips. » [Fol. 86

Gravure à l'eau-forte, par François-Louis Couché.

Hauteur, 0 m. 115; largeur totale, 0 m. 203.
Largeur du 1er semestre, 0 m. 099; largeur du second semestre, 0 m. 101.

6103. « **Almanach des Honnêtes-Gens ‖ Pour la présente Année. ‖ L'An premier du regne de la Raison. ‖** Dis-moi qui tu hantes, je

IMPRIMERIE NATIONALE.

dirai qui tu es. Prov. » Les deux semestres réunis, de « Mars ou Princeps » à « Février ou Duodécembre ». L'auteur de cet almanach, qui prétend réunir les hommes de toutes les religions, consacre chaque jour de l'année à un homme illustre de l'antiquité ou des temps modernes. Nous reproduisons, en l'abrégeant, le texte explicatif, imprimé, partie sur le premier semestre, partie sur le second, qui l'accompagne : « Dans ce Calendrier tout prophane, on n'a pas prétendu faire loi. Mais comme malheureusement les Habitans de la terre sont divisés de culte, on a tenté de les rapprocher par un lien commun de fraternité. Le Proverbe dit Il y a des honnêtes-gens par tout. C'est d'eux et pour eux qu'on s'est occupé ici. L'*Almanach des Honnêtes-gens* pourra être consulté également par le Catholique et le Protestant, le Lutherien et l'Anglican, le Chrétien et le Mahométan, l'Idolâtre et l'Hebraïsan. On ne ne doit cependant regarder ceci que comme le germe informe d'un ouvrage plus important; comme le portique ébauché d'un Edifice de paix, où les hommes se trouveront un jour plus à leur aise que par tout ailleurs. Qu'on ne fasse pas l'injure à l'Espèce Humaine de croire qu'elle n'a produit de grands hommes que ceux dont les noms se trouvent ici; on n'a inscrit que ceux dont on a pu découvrir la date un peu certaine de la naissance et de la mort, indiquées par une *n* ou par une *m*. . . On a divisé chaque mois de cet Almanach des Honnêtes-gens par Décades, c'est-à-dire de 10 en 10 jours : ensorte qu'il y a dans l'Année 36 Décades; les 5 à 6 jours excédant les 360 jours serviront d'épagomenes et peuvent être consacrés si l'on veut à des solennités purement morales. . . Le défaut de place n'a pas permis de citer l'année de la naissance et de la mort des Grands Hommes de ce Calendrier. On desireroit aussi que chacun d'eux eut été peint d'un trait. On tachera d'y suppléer dans un petit Livret portatif qui paroitra dans le cours de l'année, sous le titre de *Dictionnaire des Honnêtes-Gens.* » [Fol. 87

Deux feuillets de papier provenant de la collection Soulavie.

Hauteur de chaque semestre, 0 m. 187; largeur, 0 m. 240.

6104. « **Vendémiaire** ». C'est, dans un ovale allongé, une femme drapée à l'antique, assise, de profil à droite, sur un tertre, à côté d'un cep de vigne; elle tient en mains une urne, qu'elle examine; on remarque, à dr., une autre urne posée debout à terre, et, au fond, un tronc d'arbre. Sous le tr. ovale : « Lagrené

jeune pinxt. — Guyot dirext.» Au bas, l'adresse : «à Paris chez Guyot Graveur, rue Jacques, N° 9.» [Fol. 87

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs sur fond noir, par Laurent Guyot, d'après Jean-Jacques Lagrenée, dit le jeune.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 083; largeur, 0 m. 113.

6105. «**Messidor**». Ovale allongé, dans lequel une femme, drapée à l'antique, est couchée à terre, de profil à droite; elle tient d'une main une faucille et de l'autre une gerbe de blé; à g., une urne debout. Sous le tr. ovale : «Lagrené jeune pinxt. — Guyot dirext.» Au bas, l'adresse : «à Paris chez Guyot Graveur, rue Jacques, N° 9.» [Fol. 87

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs sur fond noir, par les mêmes artistes. Pendant de la pièce précédente.

Mêmes dimensions.

6106. «**Brumaire** ‖ 23 Octobre. Le Soleil entre au signe du Scorpion. ‖ Ob : Ast :». Une bergère. Au-dessous, un quatrain explicatif :

Avant la fin du Jour, la prudente Bergère
De crainte que la Brume égarre son troupeau,
Le presse de rentrer, portant le faible agneau
& le bois ramassé pour une bonne Mère.

Au-dessous, l'adresse : «A Paris chez l'Auteur, rue de Sorbonne N° 389. — Déposé à la Bibliothèque Nationale.» Sous le tr. c., à g. : «Lafitte del.»; à dr. : «Tresca Sculp.» [Fol. 88

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, par Salvatore Tresca, graveur italien, mort à Paris en 1815, d'après Louis Lafitte, peintre, élève de Regnault (1770-1828). Voir dans l'œuvre de Lafitte au Cabinet des Estampes (Dc 53), la série, en noir, des douze mois républicains, dont cette pièce et les suivantes font partie.

Hauteur, 0 m. 270; largeur, 0 m. 207.

6107. «**Frimaire** ‖ 22 Novembre. Le soleil répond au Sagittaire...» Une chasseresse. Au-dessous, un quatrain explicatif :

Pouvons-nous de l'hiver sous nos heureux climats
Redouter les rigueurs, lorsque la chasseresse
Dans les bois effeuillés affrontant les frimas
Décoche sur un Daim ses traits avec adresse!

De chaque côté de la légende se trouve un tableau indiquant les heures du lever et du coucher du soleil dans les grandes capitales

de l'Europe : Paris, Rome, Madrid, Londres, Pétersbourg, Vienne. Au bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur, rue de Sorbonne N° 389. — Déposé à la Bibliothèque Nationale. » Sous le tr. c., à g. : « Lafitte del. »; à dr. : Tresca Sculp. » [Fol. 88

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, par S. Tresca, d'après L. Lafitte. Fait suite à l'estampe précédente.

Hauteur, 0 m. 267; largeur, 0 m. 203.

6108. « Ventôse ‖ $\frac{20}{21}$ Fevrier. Le Soleil est au Signe des Poissons. . . » Une pêcheuse. Au-dessous, un quatrain explicatif :

La Nymphe du Rivage aux Poissons fait la guerre.
Dans ce Mois où les Vents déchaînés sur les eaux,
Les font rentrer au Fleuve & rendent à la Terre,
La Prairie où les Fleurs ramènent les Oiseaux.

De chaque côté de la légende, tableau indiquant les heures du lever et du coucher du soleil dans les villes désignées au précédent numéro. Au bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur rue de Sorbonne N° 389. — Déposé à la Bibliothèque Nationale. » Sous le tr. c., à g. : « Lafitte pinx. »; à dr. : « Tresca, Sculp. » [Fol. 88

Gravure au pointillé, imprimée en couleurs, par S. Tresca, d'après L. Lafitte. Fait partie de la même série que les deux pièces précédentes.

Hauteur, 0 m. 263; largeur, 0 m. 202.

CHAPITRE LIII

LA TERREUR

SOMMAIRE DU CHAPITRE LIII.

N°s 6109–6119. — **Sans-culottes.** Estampes et caricatures.

N°s 6120–6141. — **Tableaux civiques, affiches et cartes de sûreté.**

N°s 6142–6154. — Portraits de terroristes : **Joseph Le Bon. La terreur à Arras et à Cambrai. P. Manuel, Saint-Just, Fabre d'Eglantine, Fouquier-Tinville.**

N°s 6155–6157. — **Les prisons sous la Terreur.**

N° 6158. — **Exécution de Blanchelande** (15 avril 1793).

N°s 6159–6165. — **Rôle des Sections de Paris pendant les journées des 12, 13 et 14 Prairial an I** (31 mai, 1er, 2 juin 1793). **Hérault-Séchelles**, alors président de la Convention.

N°s 6166–6174. — **La Constitution de 1793.** Texte et acceptation de l'Acte constitutionnel (10 août).

N°s 6175–6178. — **Exécution de Custine**, le 28 août 1793.

N°s 6179–6189. — Portraits de **Custine.**

N°s 6190–6196. — **Mort des Girondins**, le 10 brumaire an II (31 octobre 1793).

N°s 6197–6213. — Portraits de **Brissot, Boyer-Fonfrède, Carra, Clavière, Delacroix, Gensonné, Guadet, Valazé, Vergniaud.**

N°s 6214–6222. — Portraits de **Madame Rolland**, exécutée le 19 brumaire an II (9 novembre 1793) et de **Roland**, mort le 25 brumaire (15 novembre 1793).

N°s 6223–6224. — La **Dubarry**, exécutée le 17 frimaire an II (7 décembre 1793).

N°s 6225–6228. — **Lavoisier**, exécuté le 16 floréal an II (5 mai 1794).

N°s 6229–6234. — **Cécile Renaud**, arrêtée le 4 et exécutée le 29 prairial an II (22 mai-17 juin 1794).

N°s 6235–6237. — **Tentative d'assassinat de Collot d'Herbois par Admiral**, le 4 brumaire an II (23 mai 1794).

N°s 6238–6254. — **Exécution des Hébertistes** en ventôse et germinal an II (mars et avril 1794). **Hébert, Gobel, Vincent, Chaumette, Clootz.** Collection de 104 numéros du **Père Duchesne.**

N°s 6255–6261. — **Suicide de Condorcet**, le 8 germinal an II (28 mars 1794).

N°s 6262–6277. — **Exécution des Dantonistes : Danton, Basire, Chabot, Philippeaux**, le 16 germinal an II (5 avril 1794).

N°s 6278–6282. — **Victimes de Messidor an II. Loiserolles** se dévoue pour son fils, le 8 thermidor an II (26 juillet 1794).

XXI

IL EST BOUGREMENT EN COLÈRE LE PÈRE DUCHÊNE

CARICATURE CONTRE HÉBERT EN PRISON

1794

AQUATINTE ANONYME

N° 6246

Il est bougrement en Colère le Père Duchêne

XXI

IL EST ROUGREMENT EN COLÈRE LE PÈRE DUCHÊNE

CARICATURE CONTRE HÉBERT EN PRISON

1794

OPERATIVE ANONYME

N° 6246

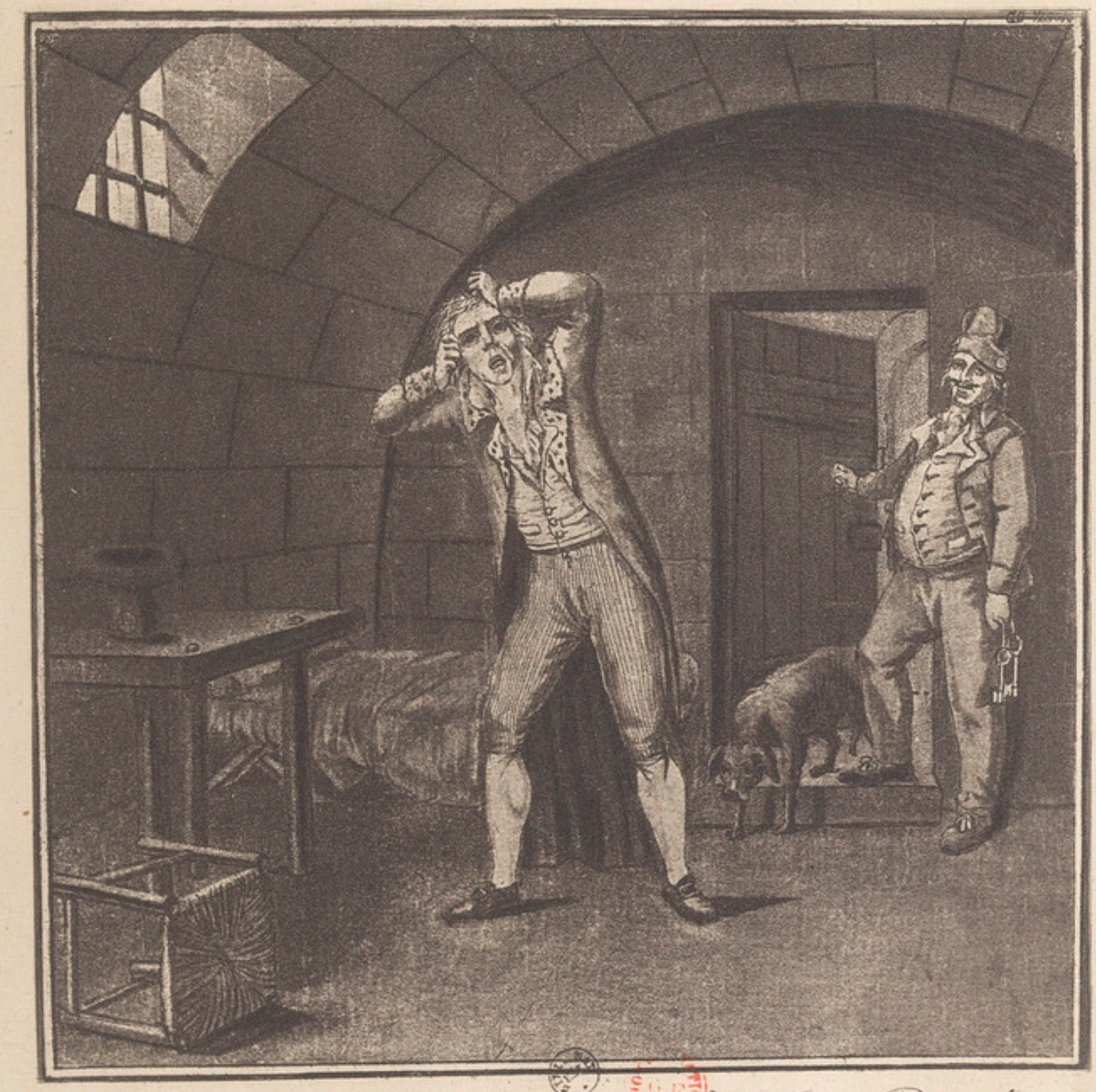

Il est bougrement en Colere le Pere Duchene.

CHAPITRE LIII.

LA TERREUR.

6109. «**Un jeune sans culotte républicain** ‖ rentré dans ses droits naturels, les met en pratique ‖ Vive l'égalité!!» Abrité sous un bouquet d'arbres, il pêche à la ligne dans une mare. Dans le fond, à droite, le village. [Tome 45, fol. 1

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 171; largeur, 0 m. 177.

6110. «**Le repas des sans-culottes.**» Dans un médaillon circulaire, un père de famille, à table; ses deux enfants jouent près de lui. Derrière, un buffet. [Fol. 1

Gravure au pointillé, anonyme.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Diamètre du médaillon, 0 m. 065.

6111. «**Le bon sans Culotte**». Un homme à cheveux longs et à barbe blanche, assis devant une table où fume la soupe, partage son repas avec son chien et son chat. Sur sa tête, le chapeau à la cocarde tricolore. Derrière lui, accrochée au manteau de la cheminée, la pique. [Fol. 2

Gravure au pointillé, coloriée, anonyme.

Hauteur, 0 m. 190; largeur, 0 m. 148.

6112. «**Madame sans Culotte**». Une femme âgée, assise près d'une table, tricote, tandis que le chat joue avec sa laine. Derrière elle, une couverture pendue sur une corde. [Fol. 2

Gravure au pointillé, coloriée, anonyme.
Pendant de l'estampe précédente.

Hauteur, 0 m. 189; largeur, 0 m. 145.

6113. « **A Republican Beau** ‖ A Picture of Paris for 1794. » Un bandit en pied, vêtu d'un costume tout rapiécé, armé de pistolets et de poignards, tient à la main droite une massue hérissée de pointes. Dans la poche, un cadavre de petit enfant avec cette inscription : « for a ‖ stew ». Derrière lui, une guillotine, un Christ renversé et une potence où pendent trois cadavres. En bas, à g. : « J. Cruikshank Del. ». Sur le tr. c., l'adresse : « London Pub. March 10 1794 by J. W. Fores N 3 Piccadilly who has just fitted up his Caracature Exhibition in an. » [Fol. 3

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par J. Cruikshank.

Hauteur 0 m. 274; largeur, 0 m. 198.

6114. « **A Republican Belle** ‖ A Picture of Paris for 1794. » Une horrible duègne, en loques, un triple poignard dans les cheveux, les pieds terminés par des griffes, tire un coup de pistolet sur un enfant à terre. Derrière elle, des sans-culottes jouent aux boules avec des têtes de morts; pendu à une enseigne, figurant la tête coupée de Louis XVI, un cadavre nu. Signé en bas, à g. : « I C ». Sur le tr. c., l'adresse : « [L]ondon Pub. March 10 1794 by I W Fores N 3 Piccadilly who has fitted up his Caracature Exhibition in an Entire novel Stile admit 1^s. . . » [Fol. 3

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par J. Cruikshank. Pendant de l'estampe précédente.

Hauteur, 0 m. 264; largeur, 0 m. 199.

6115. « **A Paris Beau** ». Dans un ovale, type barbu, hirsute, sauvage, grinçant des dents, coiffé de la carmagnole. En buste, de trois quarts à droite. Au-dessus : « Vive la Republique! que tous les Tyrans mordent la poussière! — ‖ - Point de Religion! » Sous l'ovale, à g. : « Miss Mary Stokes del^t ». En bas, sous le titre, l'adresse : « Pub^d Feby 26th 1794. by H. Humphrey N 18 Old. Bond. Street. » [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par Gillray, d'après Miss Mary Stokes. Un tirage postérieur et en noir de cette planche occupe dans l'œuvre du graveur anglais le n° 108 (*The works of James Gillray, from the original plates...* London, printed for Henry J. Bohn... by Charles Whiting [Est., Cd. 39. fol.]).

Hauteur prise du témoin, 0 m. 251; largeur, 0 m. 174.

6116. « **A Paris Belle** ». Dans un ovale, figure de poissarde sanguinaire, en buste, de profil à gauche. Elle porte un bonnet à cocarde où elle a piqué un poignard. Au-dessus : « Des Tetes! — du Sang! — la Mort! — à la Lanterne! — à la Guillotine..... Vive la Guillotine! » Sous l'ovale, à dr. : « Miss Mary Stokes del^t. » En bas, sous le titre, l'adresse : « Pub^d Feby 26th 1794, by H. Humphrey N° 18. Old Bond Street. » [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par Gillray, d'après Miss Mary Stokes. Pendant de l'estampe précédente, occupant dans l'œuvre de Gillray le n° 107.

Hauteur prise du témoin, o m. 251; largeur, o m. 173.

6117. « **Un petit Souper a la Parisienne** — or — **A Family of Sans Culotts refreshing**, after the fatigues of the day. » Deux hommes sans culottes — ils sont nus des pieds à la ceinture — et trois de leurs compagnes, assis autour d'une table sur des cadavres d'hommes et de femmes égorgés et sur un sac d'où s'échappent la couronne, le sceptre et les joyaux de la royauté, dévorent des restes humains. Trois petits sans-culottes, groupés autour d'un baquet, engloutissent des entrailles humaines et, à la cheminée, une vieille sorcière fait rôtir devant le feu un petit enfant bien gras. Au mur, pendant en guise de provisions, des têtes, des jambes, des bras. Sur les murs, des dessins révolutionnaires. En bas, à g., l'adresse : « Pub^d Sepr 20th 1792, by H. Humphrey, N° 18 Old Bond Street. » [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par Gillray. Un tirage postérieur en noir de cette planche occupe dans l'œuvre de Gillray le n° 87. Cf. ci-dessus le n° 6115.

Hauteur totale, o m. 245; largeur totale, o m. 338.

6118. « **French Happiness — English Misery.** » A gauche, quatre malheureux affamés, en guenilles, les jambes nues, se disputent une grenouille. Un chat maigre meurt de faim à côté d'une souris qu'il ne peut attraper; un oiseau meurt dans sa cage; au mur de la maison, des assignats, le compte des morts et blessés de l'armée française et des armées alliées : 54,090 pour la première, 690 pour les autres, et au-dessous ces mots : « French Victories »; puis, un crucifix, qui sert à porter une corde et un poignard; à terre, un pot d'eau et un arbre de la Liberté rongé par les souris. Par la fenêtre, on aperçoit une tête au bout d'une pique, un cadavre à un réverbère, et « the son of an Aristocrate », planté sur les pointes d'une grille. A droite, quatre paysans à table

dévorent jambons et pâtés et boivent de grands pots de bière. Au coin du feu, chien et chat, repus, jouent avec les souris; sur la cheminée, une «Bible»; un oiseau chante dans sa cage; derrière, la campagne : on sème, on laboure, les arbres sont couverts de fruits. Signé, au bas, au milieu : «J. C.» Sous le titre : «To those who give them away 1^{l} 11^{s} 6^{d}. Pr Hundred Plain, and 3^{l} 3^{s} o^{d} in colours.» Sous le tr. c., l'adresse : «London Pub. jan^{ry} 3 1793 by S. W. Fores N° 3 Piccadilly who again has opened his caracature Room to which he has added several Hundred old and New subjects admitance 1 s^{g}.» [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par J. Cruikshank.

Hauteur, o m. 221; largeur, o m. 380.

6119. «**The Contrast** ‖ 1793». A gauche, dans un médaillon circulaire, la «**British Liberty**», femme assise, un lion à ses pieds, tenant une balance d'une main, la «magna ‖ charta» de l'autre, et au-dessous, sur cinq lignes, la liste des vertus civiques, se terminant par «Happiness»; à droite, la «**French Liberty**», une furie piétinant un cadavre décapité et brandissant au bout d'une triple pique une tête et deux cœurs humains, et au-dessous, sur cinq lignes, la liste des vices et des crimes, se terminant par «Misery». Sous le tout, la conclusion : «Which is best?» En bas, l'adresse : «Pub. Jan. 1. 1793 by J W Fores N° 3. Piccadilly, 1^{l} 1^{s} o^{d} P. Hundred plain. and 2^{l} 2^{s} o^{d} Coloured. — Price 6 Plain coloured.» [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte, coloriée, qui paraît être de la main de J. Cruikshank, comme la précédente.

Diamètre du médaillon, o m. 130.
Hauteur totale, o m. 245; largeur totale, o m. 334.

6120. **Tableau civique.** Au pied de l'arbre de la Liberté, portant le bonnet rouge et des banderoles avec les mots «Liberté», «Egalité», des drapeaux, canons et attributs guerriers. [Fol. 6

Gravure sur bois, coloriée, anonyme.

Hauteur totale, o m. 303; largeur, o m. 224.

6121. **Tableau civique.** Dans une couronne de chêne appuyée sur un faisceau couronné du bonnet rouge, l'inscription : «Unité ‖

et ‖ indivisibilité ‖ de la ‖ République ». Au pied, des attributs guerriers; au-dessus, quatre étendards aux couleurs de la France avec les devises : « Liberté ‖ Égalité — Fraternité ‖ ou la mort. » [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Cette gravure a été imprimée au dos d'une estampe satirique représentant le départ pour Versailles des trois ordres, personnifiés par un abbé, un officier et un cultivateur soutenant le globe royal dans un char de fantaisie, tiré par cinq hiboux que dirige un papillon. On trouve la même épreuve coloriée dans la collection de l'Histoire de France (Qb. 77), à la date du 4 mai 1789, et une estampe du même genre décrite plus haut sous notre n° 5448.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 269; largeur, 0 m. 226.

6122. « **Tableau civique**. ‖ Placé au dessus de la porte de Mr Mogue, Homme de loi ‖ Le 3 Decembre 1790 ». Au milieu, un génie, le pied posé sur le globe du monde, aux armes du roi, tient une enseigne où « Mogue Citoyen » invite en cinq vers les malheureux et les opprimés à avoir recours à « sa plume et sa voix ». A droite et à gauche, des figures allégoriques : à gauche la Vérité, une femme nue, brandissant d'une main un soleil, de l'autre la « Constitution ‖ Française ‖ 1789 », foule aux pieds « la Chicanne » étouffée dans les rôles, oppositions et papiers de toutes sortes; à droite, la Liberté avec les « Droits ‖ de ‖ l'homme » terrasse « Le Despotisme », tyran oriental armé d'un poignard. Dans un cadre à fronton. [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme. Épreuve très intéressante montrant, comme la suivante, le rôle de ces tableaux civiques « placés au-dessus de la porte » des bons républicains, suivant le décret de la Convention du 29 mars 1793 obligeant les propriétaires de maisons à afficher à l'endroit le plus apparent les noms et professions de tous les habitants de la maison. Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 261; largeur, 0 m 370.

6123. **Tableau civique**. Au milieu, une grande pancarte, avec l'inscription : « Unité ‖ et ‖ indivisibilité ‖ de la ‖ République » appuyée sur un faisceau couronné du bonnet rouge et décoré d'étendards et de rubans aux couleurs françaises. De chaque côté, contre des faisceaux semblables, des tables où devaient s'inscrire les « Noms ‖ des Locataires » de la maison où était affiché ce tableau. [Fol. 8

Gravure au burin, coloriée, anonyme. Cette estampe est gravée au dos d'une carte de l'atlas de Jaillot représentant «L'Eveché ‖ de Vannes ‖ divisé en ses ‖ Doyennés et territoires».

Hauteur totale, o m. 470; largeur totale, o m. 610.

6124. **Tableau civique**, du même type que celui de notre n° 6121, moins les attributs guerriers au pied. En bas, l'adresse : «De l'Imprimerie Tremblay, rue basse ‖ Saint-Denis.» [Fol. 9

Gravure sur bois, coloriée, anonyme. En bas, une note manuscrite ancienne datée du «10 aoust 179.» : «La premiere de plus de 20 especes, la mieux faite, la plus vendue et employée.» Cette note est peut-être de Tremblay même, l'éditeur du «Père Duchesne».

Hauteur totale, o m. 450; largeur, o m. 310.

6125. **Tableau civique**, du même type que ci-dessus, avec en plus, de chaque côté, un garde-française tenant un étendard et des banderoles tricolores. [Fol. 10

Gravure en taille-douce, coloriée, anonyme. Cette estampe est gravée au dos d'une planche d'un album de modes d'Esnaults et Rapilly représentant la «coiffure dite à la Princesse», gravée par Dupin, d'après Le Clerc.

Hauteur prise du témoin, o m. 255; largeur, o m. 225.

6126. **La même estampe**, d'un coloriage différent. [Fol. 10

Cette estampe est gravée au dos d'une planche d'un album de costumes et broderies d'Esnaults et Rapilly représentant deux gilets brodés, gravés par Juillet, d'après Ranson.

6127. **Tableau civique**. Entre deux arbres de la Liberté, un chêne couronné du bonnet rouge et un laurier coiffé du casque à cocarde tricolore, le triangle rayonnant de «Dieu, ‖ Peuple, ‖ Loi.» et au-dessous la devise : «Unité, ‖ Indivisibilité ‖ de la ‖ République. ‖ Liberté, ‖ Egalité, ‖ Fraternité, ‖ ou la ‖ Mort.» En bas, l'adresse : «A Paris, chez Basset, rue St Jacques.» [Fol. 11

Gravure en taille-douce, coloriée, anonyme. Légèrement rognée en haut. Au dos de cette estampe, deux gravures relatives à l'Égalité : en haut, l'«Assemblée des Aristocrates», figures au long nez, caricaturales, qui s'efforcent de revenir au type modèle représenté au milieu par un mannequin; au bas «Le Degraisseur Patriote», dont nous avons décrit ci-dessus une épreuve coloriée sous notre n° 3055.

Hauteur totale, o m. 365; largeur, o m. 254.

6128. **La même estampe**, d'un coloriage différent, plus complète à sa partie supérieure. [Fol. 11

Cette estampe est imprimée au dos d'une gravure relative à l'abolition des privilèges, intitulée : « J'savois ben Qu'jaurions not tour » et dont nous avons décrit ci-dessus une épreuve coloriée sous notre n° 2792.

Hauteur totale, o m. 380; largeur, o m. 260.

6129. **Tableau civique.** Dans un médaillon entouré de couronnes de chêne, de drapeaux et d'attributs et inscriptions patriotiques, Hercule terrasse l'hydre de Lerne; au-dessus : « Vive la Montagne ». Dans un médaillon plus petit, au-dessous, un coq qui chante, avec l'inscription : « Surveillance générale ». En bas, l'adresse : « A Paris chez Pillot M^d^ d'Estampes, Rue du Petit-Pont, près celle St Severin. n° 18. » [Fol. 12

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme, légèrement rognée à droite et à gauche.

Hauteur prise du témoin, o m. 315; largeur totale, o m. 284.

6130. **Tableau civique.** Dans une couronne appuyée sur un faisceau surmonté du bonnet rouge et décorée de banderolles et d'oriflammes tricolores, la « Liberté » assise sur un trône et foulant aux pieds l'hydre du despotisme. [Fol. 13

Gravure sur bois, en couleurs, anonyme.

Hauteur totale, o m. 610; largeur, o m. 504.

6131. **Tableau civique.** Dans un médaillon du même genre que les précédents, un lion et, sur le sol, des chaînes : « J'ai rompu mes chaines — vive la liberté ». [Fol. 14

Gravure en taille douce, coloriée, anonyme.

Hauteur totale, o m. 518; largeur, o m. 393.

6132. **Tableau civique.** Dans une couronne entourée des mêmes attributs que précédemment avec, en bas, un canon, un obusier et un coq qui chante, la devise : « Unité ‖ et indivisibilité ‖ de la ‖ République‖ . . . ou la mort ». [Fol. 15

Gravure sur bois, en couleurs, anonyme.

Hauteur totale, o m. 574; largeur, o m. 442.

6133. **Tableau civique.** Dans un encadrement rectangulaire, la République, avec le niveau de maçon entre deux drapeaux. A ses

pieds, sur un étendard enroulé sur un faisceau, la devise : « Unite. Indivisibilit[e] ‖ de. La Republique ‖ . . . ou. La. Mort. » [Fol. 16

Gravure sur bois, en couleurs, anonyme.

Hauteur totale, o m. 520; largeur, o m. 425.

6134. **Tableau civique**. Au milieu d'arbres de la Liberté décorés d'oriflammes, du bonnet rouge et du niveau de maçon, un autel surmonté de lampes antiques. A droite et à gauche, les urnes des « cendr[es] ‖ de ‖ Marat » et des « cendr[es] ‖ de ‖ Lepelletier ». Au milieu, la devise comme ci-dessus. [Fol. 17

Gravure sur bois, en couleurs, anonyme.

Hauteur totale, o m. 630; largeur, o m. 530.

6135. « **Carte civique** » d'un habitant de Bruxelles, délivrée par l'« administration municipale du canton de Bruxelles ‖ l'an 5eme. » [Fol. 18

Imprimée recto et verso, avec signalement manuscrit.

Hauteur, o m. 112; largeur, o m. 085.

6136-6139. Quatre « **carte de sureté** » délivrées à des habitants de Paris par la « Commune de Paris ‖ 10 aoust 1792 ». Dans un cadre carré. [Fol. 18

Imprimée recto et verso, avec signalement manuscrit.

Longueur du côté du carré, o m. 100.

6140. « **Carte de sureté** » délivrée par la ville d'Anvers. Dans un cadre rectangulaire. Le signalement est resté en blanc. [Fol. 18

Imprimée recto et verso.

Hauteur, o m. 084; largeur, o m. 102.

6141. « Les Belges unis aux Français ». **Diplôme républicain** délivré en l'an II par l'Assemblée générale des Belges réfugiés en France aux « Patriotes expatriés pour la cause de la Liberté ». A gauche, le cachet de l'« Assemblée générale des Belges réfugiés à Paris ». En bas, la note manuscrite : « Pour modèl. DuB. prist. » [Fol. 18

Placard imprimé. Au dos la note manuscrite : « séance du 22 Brumaire. »

Hauteur totale, o m. 390; largeur, o m. 250.

6142. «**Joseph Le Bon,** ‖ Né à Arras en 1765. ‖ Député du Dép[t] du Pas de Calais à la Conv. Nat[le] ‖ Condamné à mort et décapité.» En buste, de face, dans un ovale, sous lequel on lit : «F. Bonneville del. Sculp.» En bas, l'adresse : «A Paris rue du Théatre Français N. 4.» [Fol. 19

Gravure au pointillé, par François Bonneville. Sur cet artiste et la collection des *Portraits des personnages historiques de la Révolution*, voir ci-dessus les notices en tête de nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 111; largeur, 0 m. 089.

6143. «**Les formes acerbes**». Gravure allégorique figurant **Le Bon** sur un monceau de cadavres entre les deux guillotines d'Arras et de Cambrai et buvant le sang de ses victimes. Deux tigres et deux furies l'aident dans son œuvre de carnage. Derrière, la ville; à gauche, les prisons, d'où sortent une foule de détenus, hommes, femmes, enfants, délivrés le «9 thermidor» par la Convention, femme accoudée sur les «Droits de l'Homme» à qui la Justice dévoile la «Vérité», femme nue tenant à la main les brochures accusatrices. Sous le tr. c., à g.: «Poirier de Dunckerque Inventeur»; à dr. : «Publié le 24 Floréal». Au-dessous, une légende de quatre lignes expliquant le sens de la gravure et quatre vers contre les «gens du Crime!». [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte. Poirier est, avec Montgey, l'auteur d'une série de brochures contre les crimes de Lebon, à Arras, et en particulier de celles que la Vérité présente à la Convention : *Les Angoisses de la Mort, ou idées des horreurs des prisons d'Arras* (15 thermidor, 29 fructidor an II), et *Atrocités commises envers les citoyennes ci-devant détenues dans la maison d'arrêt dite la Providence, à Arras* (7 nivôse an III), où l'on lit les noms des deux furies que s'était adjointes Le Bon : la femme Lemaire, directrice, et Catherine Lallart, sous-directrice de la Providence. On trouvera au Département des Imprimés, dans la série Lb[41], et en particulier sous les cotes 8° Lb[41] 1179, 1180, 1554 et suivantes, 1906, la collection de ces brochures accusatrices. La dernière, entre autres, est intitulée : *Le dernier gémissement de l'humanité contre J[h] Lebon et complices, adressé à la Convention nationale, par l'auteur de la «Gravure des formes acerbes»* (12 messidor an III).

Hauteur, 0 m. 359; largeur, 0 m. 276.

6144. **La même estampe**, avec quelques modifications dans la lettre. Sous le tr. c. : «M. Poirier de Dunckerque Inventeur — Publié le 13 Mai 1796.» En bas, sous la légende, en plus, la

note suivante, relative à Joseph Le Bon : « Condamné à mort, à Amiens, Exécuté le 15 octobre 1795. » [Fol. 20

6145. **La même estampe** que la précédente, coloriée, avec quelques modifications dans la signature et la date. Sous le tr. c. : « Me Poirier de Dunkerque, avocat, invt. Publié le 13 Mai 1795 [*sic*] ». On y a en outre ajouté, en bas, à g. : « Déposée à la Bibliothèque Impériale, le 21 Avril 1810. ‖ Au desir de la déclaration motivée de l'Auteur pour garantie de sa propriété. » [Fol. 20

6146. « **P. Manuel** ‖ Procureur de la Commune de Paris en 1792, ‖ Député à la Conv. Natle l'an 1er de la Rép. ‖ Né à Montargis en 1752 ‖ Décapité le 27 brumaire l'an 2 de la Rép. » En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. et Sculp. » En bas, l'adresse : « A Paris, rue du Théatre Français n° 4. » [Fol. 21

Gravure au pointillé, par François Bonneville. Sur cet artiste et la collection des *Portraits des personnages historiques de la Révolution*, voir ci-dessus les notices en tête de nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 108; largeur, 0 m. 087.

6147. « **Pierre Manuel**, procureur de la Commune de Paris ‖ ...Jugé le 24 Brumaire, an 2. » Buste, de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit, à dr. : « Levachez Sculp. » Au-dessous : « **Manuel assailli par une troupe de jacobins, dans Montargis, lieu de sa naissance.** » Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — l'an 8 de la Rép. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende et 22 lignes de texte commençant par ces mots : « Si quelqu'un pendant la révolution a montré tour-à-tour un caractere fertile en... » [Fol. 21

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur Le Vachez et sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir la notice ci-dessus en tête de nos nos 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 109.
Hauteur de la tablette, 0 m. 044; largeur, 0 m. 134.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 362; largeur, 0 m. 224.

6148. « **L. M. St Just** ‖ né à l'Iser en 1768, ‖ Député du Dépt de l'Aisne, à la Cn Natle ‖ décapité le 10 Thermidor, l'an 2 de la

Rép.» En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : «F. Bonneville del, Sculp.» En bas, l'adresse : «Æparis, rue du Théatre Français N° 4.» [Fol. 22

Gravure au pointillé, par François Bonneville. Sur cet artiste et la collection des *Portraits des personnages historiques de la Révolution*, voir ci-dessus notre n° 596 et la notice en tête de notre n° 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 107; largeur, 0 m. 087.

6149. «**P. Fr. Naz. Fabre d'Eglantine** ‖ Député du Dépt de Paris ‖ à la Convention Nationale ‖ Né à Carcassonne Dépt de l'Aude ‖ Le 28 Xbre 1755.» En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : «Peint par Bonneville — Gravé par L. F. Mariage.» En bas, l'adresse : «A Paris chez l'Auteur, à l'Imprimerie du Cercle Social.» [Fol. 22

Gravure au burin, par L.-F. Mariage, d'après Bonneville. Fait partie, comme la précédente, de la collection des *Portraits des personnages historiques de la Révolution.*

Hauteur de l'ovale, 0 m. 111; largeur, 0 m. 091.

6150. «**Ph. Fr. Naz. Fabre d'Eglantine**. . .» En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale. En bas, l'adresse : «A Paris, chez Basset, rue St Jacques, au coin de celle des Mathurins.» [Fol. 22

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 093; largeur, 0 m. 073.

6151. «**Fouquier-Tainville** ‖ . . . Accusateur public au tribunal Révolutionnaire ‖ condamné à mort le 17 floréal et décapité le 18, l'an ‖ 3 de la République». En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : «Dessiné d'apres nature au tribunal par F. Bonneville». En bas, l'adresse : «Æparis chez l'Auteur, rue du Théatre François N° 4.» [Fol. 23

Gravure au burin, par F. Bonneville. Sur cet artiste et la collection des *Portraits des personnages historiques de la Révolution*, voir ci-dessus notre n° 596 et la notice en tête de notre n° 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 090.

6152. «**Fouquier Tainville.**» Buste de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectan-

IMPRIMERIE NATIONALE.

gulairement et accompagnée, au-dessous, d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c., à dr. : « L. Portman sculp. » [Fol. 23

Gravure au pointillé, par L. G. Portman. Sur cet artiste et la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de notre n° 2665.

Hauteur, o m. 144; largeur, o m. 088.

6153. « **Fouquier-Tainville**, né à Hérouan, ‖ ... en 1747. Accusateur public au Tribunal révol^re ‖ Jugé à mort le 17 floréal, et décapité le 18, l'an 3. » Buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire. Au-dessous : « **Fouquier Thinville jugé par le tribunal révolutionnaire.** » Plus bas, la légende et 20 lignes de texte commençant par ces mots : « Consigné par l'histoire dans la liste épouvantable des vils scélérats... » [Fol. 24

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Les gravures sont avant la lettre; les épreuves avec la lettre portent sous la tablette : « Duplessi-Bertaux, inv. & del. — l'An 7 de la Répub. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, o m. 112.
Hauteur de la tablette, o m. 045; largeur, o m. 136.
Hauteur totale de l'estampe, o m. 360; largeur, o m. 225.

6154. **Mandat d'amener devant le tribunal révolutionnaire** André Sabaterie et Louis Jean Quenet, signé de Fouquier, le 28 floréal an 2, et muni du cachet du « Tribunal révolutionnaire. » [Fol. 24

Imprimé portant des indications manuscrites.

Hauteur totale, o m. 250; largeur, o m. 190.

6155. « **Prison des Magdelonnetes** devenue Maison d'Arret ‖ Sous la tirannie de Robespierre l'an 1794. 2eme de la Rep. fran. » La cour de la prison où se promènent quelques prisonniers gardés par des chiens et par un surveillant qui fume et boit. Aux fenêtres, derrière des barreaux, on aperçoit d'autres prisonniers. [Fol. 25

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 425; largeur, o m. 630.

6156. « **Joseph Cange** ‖ Commissionaire de la Prison de St Lazare ‖ né en 1753 à Saarbourg Depar^t de la Meurthe. » En buste,

de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville Del. — J. B. Compagnie sculp. » En bas, l'adresse : « Se trouve à Paris rue du Théâtre français ‖ N° 4 ». [Fol. 26

Gravure au burin, par J.-B. Compagnie, d'après F. Bonneville. Sur cet artiste et la collection des *Portraits des personnages historiques de la Révolution*, voir ci-dessus notre n° 596 et la notice en tête de notre n° 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 114; largeur, 0 m. 090.

6157. « Fidèle à son dieu et à son Roi, voilà les torts que les scelerats lui ont trouvé le M^r de ‖ Rouvre fut fait prisonnier le 2 7bre 1792 et fut exporté hors de la république le 14 janvier 1793. » Dans une prison obscure, un homme enchaîné étendu sur la paille; le geôlier excite des chiens contre lui. [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 252.

6158. « Louis Philibert François Rouxel Blanchelande ‖ ci-devant marechal-de-camp et Lieutenant au Gouvernement des Iles sous le vent. » Assis, de profil à gauche, la plume à la main. Devant lui se déroule la feuille du « Jugement ‖ Qui condamne à la peine de mort, le nomé ‖ Blanchelande... ‖ Exécuté sur la place de la Réunion de Paris ‖ le 15 Avril 1793, l'an 2 de la République Francaise. » [Fol. 27

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 199; largeur, 0 m. 142.

6159. « Soupers fraternels dans les sections de Paris, ‖ les 11, 12 et 13 Mai 1793, ou 21, 22 et 23 Floréal an 2e de la République. » Tables servies des deux côtés de la rue de Tournon. Dans le fond, le palais du Luxembourg. A droite, au 10, l'entrée de l'hôtel du maréchal d'Ancre puis des Ambassadeurs Extraordinaires. En haut, à dr. : « N° 98 ». Sous le tr. c. : « Swebach Desfontaines inv. & del. — Duplessi-Bertaux aqua forti. — Berthault sculp. » [Fol. 27

Gravure en taille-douce. 98e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, et sur les artistes Swebach-Desfontaines et Duplessi-Bertaux, voir ci-dessus la notice en tête des n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 186; largeur, 0 m. 248.

6160. «**Le 31 may 1793**». Les sections de Paris en armes cernent la Convention. Le Président Hérault de Séchelles, suivi d'une délégation des députés se présente à la porte du Carrousel et harangue le peuple. Au premier plan, à gauche, une femme avec ses quatre enfants. Sous le titre ci-dessus, une notice de cinq lignes tirée du *Républicain français*, n° 198 et du *Moniteur*. Sous le tr. c., à g. : «Gravé par J. J. F. Tassaert, citoyen français.»; à dr. : «d'après l'esquice du citoyen F. J. Harriet.» En bas, l'adresse : «à Paris, chez Bance, M^d^ d'Estampes, rue St Denis, N° 214.» [Fol. 28

Gravure au pointillé, par J.-J.-F. Tassaert, d'après F.-J. Harriet. Les colonnes encadrant la porte ont été remontées sur la terrasse des Tuileries. L'entrevue ici entre la Convention et le peuple est idéalisée; elle s'est passée en réalité beaucoup moins pacifiquement, comme l'indiquent les deux estampes ci-après.

Hauteur, o m. 430; largeur, o m. 590.

6161. «**Journées des 31 Mai 1er et 2 Juin 1793**, ‖ ou 12 13 et 14 Prairial An 1er de la République.» La façade des Tuileries de la cour du Carrousel; les sections sont en armes et menaçantes; les canons braqués. La scène se passe au moment où Henriot, à la tête de son état-major à panaches, repousse les avances de la délégation de la Convention dirigée par Hérault de Séchelles, et crie à ses troupes : «Canonniers, à vos pièces!» en désignant du bras le but : la salle où siège la Convention, et la délégation de la Convention. Sous le tr. c., à g. : «Swebach-Desfontaines inv. & del.»; à dr. : «Berthault sculp.» [Fol. 29

Gravure en taille-douce. 80e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et sur les artistes Swebach-Desfontaines et Duplessi-Bertaux, voir ci-dessus la notice en tête des n°s 446-453.

Hauteur, o m. 194; largeur, o m. 257.

6162. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : «Gez. v. Swebach Desfontaines.»; à dr. : «Gest. v. Ang. Dalbon 1816.» Au-dessous : «Die Sturmtage des 31ten May, 1ten u. 2ten Juny 1793 in Paris, . . .» En bas, à dr. : «N° II.» [Fol. 29

Gravure en taille-douce, par Ang. Dalbon. Planche n° II de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto, cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, o m. 149; largeur, o m. 200.

6163. « **Hérault de Séchelles . . .** ‖ Député a la Con^on Nat^le Dép^t de Seine et Oise ‖ Décapité le 16 Germinal, l'an 2e de la République. » En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. — J.-B. Compagnie Sculp. » En bas, l'adresse : « Æ Paris Rue du Théatre Français N. 4. » [Fol. 30

Gravure au burin, par F. Bonneville. Sur cet artiste et la collection des *Portraits des personnages historiques de la Révolution*, voir ci-dessus notre n° 596 et la notice en tête de notre n° 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 112; largeur, 0 m. 089.

6164. « **M. J. Herault de Sechelles.** » Buste de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée au-dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c., à g. : « L. Portman sculps. » [Fol. 30

Gravure au pointillé, par L. G. Portman. Sur cet artiste et la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de notre n° 2665.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 089.

6165. « **Marie-Jean Hérault-de-Sechelles,** ‖ député a l'Assemblée législative et a la Convention Nationale. ‖ Décapité le 16 Germinal an 2 (5 avril 1794). » Buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Laneuville pinx. — Levachez sculpsit. » Au-dessous : « **Journée du 31 Mai 1793** ». Hérault de Séchelles et la Convention repoussés par Henriot qui donne l'ordre de se préparer à tirer sur les Tuileries, pièce inspirée du n° 6161 ci-dessus. Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — *An x de la Rép. — Duplessi-Bertaux aquaforti. » Au-dessous, la légende ci-dessus et 16 lignes de texte commençant par ces mots : « Hérault-de-Sechelles unissait à la noblesse de la figure les charmes de l'esprit et de l'éloquence. » [Fol. 30

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir la notice ci-dessus en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 109.
Hauteur de la tablette, 0 m. 044; largeur, 0 m. 132.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 362; largeur, 0 m. 223.

6166. « **Acte** ‖ **constitutionnel** ‖ accepté par le peuple réuni à Paris ‖ au champ de Mars le 10 Août 1793. » Texte de la Consti-

tution du 24 juin 1793, en 124 articles, signé par le Président Collot d'Herbois et les secrétaires. Sur une plaque appliquée à un mur et portant sur une tablette où une femme (la Convention Nationale) appuyée sur un lion (le peuple) achève d'écrire le texte. De chaque côté, une femme tenant un étendard où sont écrites, à gauche, la «Necessite de l'etablissement du ‖ Gouvernement révolutionnaire» et à droite : l'«Idée du gouvernement provisoire ‖ et révolutionnaire». En bas, à g. : «J. J. Lefevre invenit.» Sous le tr. c. : «Se vend ainsi que la Déclaration des Droits de l'Homme, à Paris, chez Gamble et Coipel, Rue des Piques, au coin du Boulevard. ‖ Ecrit par Ch. Picquet.» [Fol. 31

Gravure au pointillé, par J.-J. Lefevre, le texte au burin, par Ch. Picquet.

Hauteur, 0 m. 460; largeur, 0 m. 278.

6167. «**Acte Constitutionnel**, ‖ Présenté au Peuple Français par la Convention nationale, **le 24 Juin 1793**, L'an IIe de la République.» Le même texte que le précédent, en quatre colonnes disposées sur deux tables couronnées chacune d'une Renommée. Sur un soubassement à l'antique orné de coqs et de bonnets phrygiens, avec l'inscription habituelle en abrégé : «UN — IND — DL — RP — FR — FR — OU — LM.» Sous le tr. c., à g. : «Fragonard fils del.»; à dr. : «Mariage sculps.» En bas, l'adresse : «à Paris chez le citoyen Bance Rue Severin, N° 115.» [Fol. 32

Gravure au burin, par Mariage, d'après Alexandre-Évariste Fragonard.

Hauteur, 0 m. 388; largeur, 0 m. 270.

6168. «**Acte Constitutionnel ‖ du 24 Juin 1793.**» Résumé, en 58 articles, du texte officiel, précédé de la «Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.», gravé en deux colonnes sur une table que maintient Robespierre et qu'entourent les drapeaux, la balance, le coq et le faisceau de licteurs. Au-dessous : «Ecrit par Bénard» et en bas : «Binet Rue Aubry-le-Boucher 34». [Fol. 33

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 449; largeur, 0 m. 370.

6169. «**Constitution** ‖ du peuple Français ‖ **du 24 Juin 1793**, l'An deuxième de la République.» Le texte complet en 124 articles; précédé de la «Déclaration ‖ des droits de l'homme et du

citoyen en 35 articles». En bas : «De l'Imprimerie Nationale.» [Fol. 34

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 660; largeur, o m. 475.

6170. «**La Constitution Republicaine**, semblable ‖ aux tables de Moyse, sort du sein de la ‖ Montagne au milieu de la foudre». Dans un médaillon circulaire apparaissent au milieu des nuages et des éclairs les deux tables des «Droits ‖ de ‖ l'homme» à gauche, et de la «Consti-‖tution ‖ de ‖ 1793». Sous le médaillon : «Allais del. et sculp.» [Fol. 35

Gravure au pointillé, coloriée, par Allais.

Diamètre du médaillon, o m. 074.

6171. «**Vue des six différentes stations de la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République.**» Stations où s'arrêta le cortège des envoyés des assemblées primaires des départements et des patriotes de Paris, le jour de la fête de l'acceptation de la Constitution, le 10 août 1793. Six médaillons circulaires où sont représentés la «fontaine de la Régénération», l'«arc de triomphe à la Gloire des Heroines du 5 et 6 Octobre 1789», «la Liberté assise sur les Ruines de la Tyranie», «le peuple Français, terrassant le federalisme», l'«autel de la Patrie» et le «Monument funebre des Guerriers mort pour la Patrie». En bas, l'adresse : «A Paris chez Villeneuve Graveur Rue Zacharie St Severin Maison du Passage N° 72.» [Fol. 35

Gravure à l'aquatinte, par Villeneuve.

Diamètre de chacun des six médaillons, o m. o63.

6172. «**3e station.** En face de la Statue de la Liberté, sont brulés sur la Place de la Révolution, tous les ornemens et les attributs de la Royauté». Dans un rond. [Fol. 35

Gravure à l'aquatinte, coloriée.

Diamètre du rond, o m. o66.

6173. «**Acceptation de la Constitution Républicaine, ‖ le 10 Aoust 1793**, ou 23 Thermidor, An 1^cr^ de la République.» Le cortège défile sous l'arc de triomphe élevé sur le boulevard des Italiens «a la gloire des héroines du 5 et 6 octobre». Sous le tr. c., à g. :

« Swebach Desfontaines inv. & del. »; à dr. : « Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 86 ». [Fol. 36

Gravure en taille-douce. 86e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection et sur les artistes Swebach-Desfontaines et Berthault, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 253.

6174. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Swebach Desfontaines »; à dr. : « Gest. v. Jos. Hutter 1816. » Au-dessous : « Fest der Annahme der neuen republikanischen Konstitution... » En bas, à dr. : « N° V. » [Fol. 36

Gravure en taille-douce, par Jos. Hutter, d'après Swebach-Desfontaines. Planche n° V de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto, cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 200.

6175. « **Adan Philippe Custines**, ci-devant Général en chef de l'Armée du Nord..., **condamné** comme traître **à la peine de mort** par le Tribunal ‖ Révolutionaire, étant au Greffe, **demande un Confesseur... il écrit à son fils** et lui demande... ‖ de rétablir (ce qui est impossible) sa mémoire auprès de la Nation Française. Il a été exécuté le 28 Août 1793. » Dans la salle du greffe, Custine, assis devant une table, écrit; le confesseur est assis à côté de lui. En bas : « A Paris, chez Blanchard, Graveur, rue des Mathurins, maison du Citoyen Basset, au 1er. » [Fol. 37

Gravure à l'aquatinte, par Blanchard.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 238.

6176. « **The Murder of Custine.** ‖ French Gratitude or Republican rewards for Past services. » Caricature anglaise. Custine sur l'échafaud est lié à la planche par quatre bourreaux sans-culottes qui l'injurient; tandis qu'un cinquième, derrière la guillotine, s'apprête à recevoir la tête dans un chapeau. A droite, un grenadier bouscule un autre condamné qui monte l'échelle fatale. En haut, à g. : « London Pub. Sepr 16 1793 by S. W. Fores N° 3 Piccadilly. » [Fol. 37

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par J. Cruikshank.

Hauteur, 0 m. 218; largeur, 0 m. 372.

6177. « **Adam . Philip . Kustine** ‖ General . en . Chef . der . Franken am Rheinstrom . . . **wurde** . auf . Befell . des . Revolutions . Gerichts . ‖ in Paris U . 28 . August . 1793 . **durch . die . Guillotine . Hingerichtet.** » Sur une place fantaisiste, l'échafaud; le bourreau montre au peuple, assemblé en foule derrière la haie des soldats à pied et à cheval, la tête de Custine. En bas, à dr. : « P. J. Fill. A. V. » [Fol. 38

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, o m. 175; largeur, o m. 310.

6178. « **Siehe da, Custine.** » La tête sanglante de Custine tenue par la main du bourreau. Au-dessus et au-dessous, anathèmes, en langue allemande, contre les traîtres. En bas, l'adresse : « Gestochen nach dem Pariser Original v. F. L. Neubauer in F. a/m. » [Fol. 38

Gravure en taille-douce, coloriée. Copie, par F. L. Neubauer, de Francfort, d'un original français.

Hauteur, o m. 161; largeur, o m. 143.

6179. « **Adam Philipe — Custine** ‖ ci-devant — comte de . . . ‖ Deputé des Bailliage — reunis à Metz. » Buste, de trois quarts à gauche, dans l'encadrement ordinaire de la collection Le Vachez. Sous le tr. c., à g. : « De la Place Del. »; à dr. : « Coqueret sculp. » [Fol. 39

Le portrait à l'aquatinte, l'encadrement à l'eau-forte. Sur la collection des portraits publiés par Le Vachez, voir ci-dessus les notices en tête de nos nos 446-453 et 2134-2377.

Épreuve rognée. A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 198; largeur, o m. 155.

6180. **La même estampe**, avec une lettre différente : « Adam Philipe — Custine ‖ Député à l'Assemblée — Constituante, et Général ‖ de l'Armée du Rhin. 1792 — l'an 1er de la Rép. Franç. » En bas, l'adresse : « Collection Générale des Portraits de MM. les Deputés à l'Assemblée Nationale ‖ tenue à Versailles le 4 Mai 1789. ‖ A Paris chez le Vachez, sous les Colonnades du Palais Royal N° 258. » [Fol. 39

6181. « **General Custine.** » En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « Engraved by T. Prattent. »

En haut : « Engraved for Monthly Beauties ». En bas : « Published by J. Parsons Paternoster Row July 1st 1793. » [Fol. 40

Gravure au pointillé, coloriée. Le portrait est inspiré de celui que publia Basset. Cf. ci-dessous n° 6182.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 090; largeur, 0 m. 070.

6182. « **Adam Philippe Custine** ‖ Commandant Général des Troupes de la République ‖ Françoise. » Buste de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « Victoire Bougy ». En bas, l'adresse : « A Paris chez Basset, Rue St Jacques au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 40

Gravure au pointillé, coloriée, par Victoire Bougy.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 095; largeur, 0 m. 074.

6183. « **Adam Philippe**, ci-devant ‖ Comte de **Custine**... ‖ Jugé le 17 Febrier [*sic*] 1794. On fit périr aussi son fils agé ‖ de 21 ans, pour avoir écrit en faveur de son père. » En buste, de profil à gauche, dans un ovale. [Fol. 41

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 070; largeur, 0 m. 055.

6184. « **Custine** ‖ Général Français ». Buste de profil à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « Dessiné d'après Nature et Gravé par C. Guerin 1793. » En bas, l'adresse : « A Strasbourg chez l'Auteur à la Monnoie ». [Fol. 41

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 135; largeur, 0 m. 117.

6185. « **Mr Custine.** » Buste de profil à droite, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Sardi s. » En bas, l'adresse : « Pubblicato in Venezia a spese di Catterin Aglietti e Compagni. » [Fol. 42

Gravure au pointillé, par Sardi.

Diamètre du médaillon, 0 m. 052.

6186. « **Adam Philippe Custine** ‖ Général en Chef de l'Armée du Rhin. . ‖ décapité le 28 aout l'an 1er de la République. » Buste de trois quarts à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : « Dessiné d'après Nature par F. Bonneville — Gravé par F. Gui-

bert ». En bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur, au Cercle Social ». [Fol. 42

Gravure au burin, par F. Guibert, d'après F. Bonneville. Sur la *Collection des personnages historiques de la Révolution*, publiée par Bonneville, voir ci-dessus notre n° 596 et la notice en tête de notre n° 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 108; largeur, 0 m. 090.

6187. « **Il General Custine.** » Buste de trois quarts à droite, sur un fond de montagne, dans un médaillon circulaire porté par des trophées militaires et encadré rectangulairement. Sous le tr. c., à dr. : « A. Zaballi s. » En bas, l'adresse : « In Napoli presso Gervasi e Talani al Gigante. N°. 3. 7. » [Fol. 42

Gravure à l'eau-forte, par A. Zaballi. Une note manuscrite sous le nom de Custine : « Decapitato alli 28 agost 1793. »

Hauteur, 0 m. 179; largeur, 0 m. 113.

6188. « **Adam, Philippe**, ci-devant comte de **Custine** ‖ Député a l'Assemblée constituante par les baillages réunis à Metz, ‖ Général de l'Armée du Nord en 1792 et 1793, Jugé le 17 fevrier 1794. » Buste de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous : « **Prise de Mayence** », par Custine. Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi Bertaux inv. & del. — *An 8e de la Rép. — Duplessi Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus et 23 lignes de texte commençant par ces mots : « Custine fut un vrai révolutionnaire. . . ». [Fol. 43

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 110.
Hauteur de la tablette, 0 m. 045; largeur, 0 m. 135.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 363; largeur, 0 m. 225.

6189. « **Adam Grave de Custine.** » Buste de trois quarts à droite, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée au-dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c., à g. : « L. A. Claessens sculpsit ». [Fol. 43

Gravure au pointillé, par Claessens. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 085.

6190. « **Brissot et 20. de ses Complices au tribunal Révolutionnaire**, au moment de la lecture de l'acte d'accusation. » Dans la salle du tribunal, les juges à droite; en face, la statue de la République; dans le fond, les accusés et les gendarmes; en avant, le jury et la foule. Au-dessous, la notice suivante : « Le 3 Brumaire de l'an 2eme de la République française... Brissot, Vegniaux....‖ ..furent amenés au tribunal Révolutionnaire. » En haut, à g. : « Rév. de Paris. »; à dr. : « N° 213. Pag. 146. » [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 7-14 brumaire an II (28 octobre-4 novembre 1793).

Hauteur, 0 m. 094; largeur, 0 m. 150.

6191. « **Brissot et 20. de ses Complices Condamnés à mort par le Tribunal Révolutionnaire.** » Lecture du verdict du jury; les condamnés se lèvent et jettent des assignats; Sillery laisse tomber ses béquilles, Valazé se tue. Au-dessous, trois lignes de notice : « Le 9 Brumaire de l'an 2eme de la République... Brissot et 20. de ses complices furent condamnés ‖ à mort, lors de la lecture de cette sentence, ils se levèrent furieux et jettèrent leurs assignats au peuple en criant à nous ‖ nos amis! Valazé s'est tué d'un coup de Poignard. » En haut, à g. : « Rév. de Paris »; à dr. : « N° 213. Pag. 148. » [Fol. 44

Gravure à l'eau-forte. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 7-14 brumaire an II (28 octobre-4 novembre 1793).

Hauteur, 0 m. 094; largeur, 0 m. 152.

6192. « **Mort des 21 députés de la Gironde**, ‖ le 31 octobre 1793; ou 10 Brumaire An 2e de la République. » Les Girondins, après leur condamnation à mort, traversent la grande salle du Palais et entonnent une parodie de la Marseillaise. Sur une civière, le cadavre de Valazé qui s'est suicidé pendant la lecture du jugement. Sous le tr. c., à g. : « Duplessi Bertaux inv. & sculp. »; à dr. : « Terminé par Berthault. » En haut, à dr. : « N° 90. » [Fol. 44

Gravure en taille-douce, par Duplessi-Bertaux et Berthault. 90e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 195; largeur, 0 m. 254.

6193. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Duplessi Bertaux »; à dr. : « Gest. v. Joh. Carl Bock jgr. 1816. » Au-dessous : « Hinrichtung der ein und zwanzig Deputisten von der Gironde. . . » En bas, à dr. : « N° VIII. » [Fol. 44

Gravure en taille-douce, par J. C. Bock, d'après Duplessi-Bertaux. Planche n° VIII de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto. Cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 205.

6194. « **The Execution of the Famous Brissot and his Accomplices** ‖ 21 Members of the French National Convention; who were guilotined for Treason ‖ at Paris oct^r 31st 1793. within the short space of 36 Minutes. » Sur l'échafaud, les 21 Girondins, dont les noms sont donnés de chaque côté de la légende; deux sont déjà guillotinés; un troisième est sur la planchette et le bourreau tire le déclic. Deux aides du bourreau hissent sur leurs épaules le cadavre de Valazé. En bas, à dr., l'adresse : « Pub^d Novr 24. 1793. by I. Evans N° 41 Long Lane W. Smithfield. London. » [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 310; largeur, 0 m. 446.

6195. « **Brissot et 20 de ses Complices à la Guillotine.** » Sur la place de la Révolution, Brissot est lié sur la planche fatale; dans trois charrettes, les Girondins; dans une quatrième, le cadavre de Valazé. En dessous : « Le 10 Brumaire de l'an 2eme de la République française. . . Brissot et 20 de ses Complices ‖ subirent leur Jugement sur la place de la Révolution. » En haut, à g. : « Rev. de Paris. »; à dr. : « N° 213. Pag. 146. » [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 7-14 brumaire an II (28 octobre-4 novembre 1793).

Hauteur, 0 m. 095; largeur, 0 m. 148.

6196. « **Brissots Hinrichtung** ». Le bourreau présente à la foule la tête d'un des girondins; un autre est debout sur l'échafaud; les autres sont encore dans la charrette. [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte. Vignette.

Hauteur, 0 m. 075; largeur, 0 m. 052.

6197. « J. P. Brissot ‖ Né le 14 Janvier 1754. ‖ Député du Departem^t de Paris ‖ à la 1re Legislature l'An 3e de la Liberté. » Buste de trois quarts à droite, dans un ovale. [Fol. 45

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur de l'ovale, o m. 086; largeur, o m. 073.

6198. « J. P. Brissot. » Buste de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée au-dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens, sculps. » [Fol. 45

Gravure au pointillé, par Claessens. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, o m. 145; largeur, o m. 088.

6199. « J. P. Brissot. . . » En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : « Peint par F. Bonneville — Gravé par N. F. Maviez. » En bas, l'adresse : « Se trouve a l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théatre Francois N. 4. » [Fol. 46

Gravure au burin, par N.-F. Maviez, d'après F. Bonneville. Sur la *Collection des portraits des personnages historiques de la Révolution*, publiée par Bonneville, voir ci-dessus notre n° 596 et la notice en tête de notre n° 2694.

Hauteur de l'ovale, o m. 112; largeur, o m. 092.

6200. « Brissot, ‖ Député à la Convention Nationale ‖ Décapité le 31 octobre 1793. » Buste de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous : « Incendie des Colonies françaises ». Un village au bord de la mer; les maisons flambent; les habitants se sauvent. Sous le tr. c. : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — *L'an 9 de la Rép. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus et 22 lignes de texte commençant par ces mots : « L'historien juste et courageux a des engagemens difficiles à prendre et à tenir envers la mémoire ‖ de Brissot. . . » [Fol. 46

Le portrait à l'aquatinte, le fond en taille-douce, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, o m. 107.
Hauteur de la tablette, o m. 044; largeur, o m. 132.
Hauteur totale de l'estampe, o m. 363; largeur, o m. 222.

6201. «J.-B. Boyer Fonfrede ‖ Né à Bordeaux le 5 X^bre 1760. ‖ Député du Dép^t de la Gironde à la Con. Nat^le ‖ décapité le 10 Brumaire, 31 8bre l'an 2 de la Rép.» De profil à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : «F. Bonneville del. — J. B. Compagnie Sculp.» En bas, l'adresse : «A Paris Rue St Jacques n° 195». [Fol. 47

Gravure au burin, par J.-B. Compagnie, d'après F. Bonneville. Tiré, comme plusieurs de ceux qui suivent, de la *Collection des portraits des personnages historiques de la Révolution*, publiée par Bonneville; cf. ci-dessus notre n° 596 et la notice en tête de notre n° 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 107; largeur, 0 m. 088.

6202. «Jean Louis Carra ‖ Né a Pont de Veyle le 11 Mars 1742. ‖ Député du Dép^t de l'Orne à la Conv^on Nat^le en 1792. ‖ Condamné à Mort et décapité le 10 Brum^re ‖ l'an 2me de la République.» De profil à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : «F. Bonneville del. Sculpsit.» En bas, l'adresse : «A Paris chez l'Auteur, Rue St Jacques, n° 195. [Fol. 47

Gravure au pointillé, par F. Bonneville, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 087.

6203. «E. Claviere ‖ Né à Geneve, ‖ le 27 janvier 1735.» En buste, la figure de trois quarts à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : «Peint par F. Bonneville — Gravé par Auguste de S. Aubin». En bas, l'adresse : «A Paris de l'Imprimerie du Cercle Social». [Fol. 48

Gravure au burin, par A. de Saint-Aubin, d'après F. Bonneville, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 112; largeur, 0 m. 092.

6204. «E. Claviere». En buste, la figure de trois quarts à droite, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée en dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c., à dr. : «L. A. Claessens sculps.» [Fol. 48

Gravure au pointillé, par Claessens. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 090.

6205. « **Jean François Delacroix** ‖ Député du Département d'Eure & Loir ‖ A la Conv^on Nat^le. Né à pont-audemer en 1750. ‖ décapité le 16 germinal, l'an 2e de la Rép^que ». En buste, de face, légèrement tourné à droite, dans un ovale sous lequel on lit : « F. Bonneville del. — F. Huot sculpsit ». En bas, l'adresse : « Paris Rue du Théâtre Français N° 4. » [Fol. 48

Gravure au burin, par F. Huot, d'après F. Bonneville, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 107; largeur, 0 m. 089.

6206. « **Jean Franç^s de la Croix** ». Buste de face, légèrement tourné à droite, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée en dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens sculp. » [Fol. 48

Gravure au pointillé, par L.-A. Claessens. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, 0 m. 143; largeur, 0 m. 089.

6207. « **Arnaud Gensonné** ‖ Né à Bordeaux le 10 Août 1758. ‖ Député du Dép^t de la Gironde, à la ‖ Convention Nationale l'an 1er de la Rép^que Fran^se. » En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. — F. Guibert sculp. » En bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur rue du Theâtre Français N° 4. » [Fol. 49

Gravure au burin, par F. Guibert, d'après F. Bonneville, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 113; largeur, 0 m. 091.

6208. « **Gensonné**, député à la Convention Nationale, ‖ décapité le 31 octobre 1793. » Buste de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Levachez Sculp. » Au-dessous : « **Gensonné, conduit au Suplice le 31 8bre 1793.** » Les Girondins sortent du greffe et sont chargés dans les charrettes. Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi Bertaux inv. et del. — An 8 de la Rép. — Duplessi Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus et 23 lignes de texte commençant par ces

mots : « La révolution avoit élevé une foule d'hommes nouveaux. . . » [Fol. 49

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Diamètre du médaillon, o m. 105.
Hauteur de la tablette, o m. 044; largeur, o m. 133.
Hauteur totale de l'estampe, o m. 360; largeur, o m. 221.

6209. « **Mte Elie Guadet** ‖ Député du Départ[t] de la Gironde ‖ à la Convention Nationale. ‖ Elu Président le 22 Janvier 1792, l'an 1er de la Républiq. » En buste, de face, légèrement tourné à droite, dans un ovale sous lequel on lit : « F. Bonneville pinx. — Sandoz sculpsit. » En bas, l'adresse : « A Paris Rue du Théâtre Français, no 4. » [Fol. 50

Gravure au pointillé, par Sandoz, d'après F. Bonneville, cf. ci-dessus nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, o m. 109; largeur, o m. 084.

6210. « **Guadet,** ‖ Député à la Convention Nationale, ‖ Décapité à Bordeaux en l'an 2 (1794.) » Buste de face, légèrement tourné à gauche, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous : « **Le Comité de Salut public fait arrêter Guadet dans le domicile de son père.** » Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — L'An 9 de la Rép. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus et 24 lignes de texte commençant par ces mots : « L'histoire les écrira avec du sang, et la postérité les lira avec horreur, ces événemens ‖ du 31 mai 1793. » [Fol. 50

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Diamètre du médaillon, o m. 105.
Hauteur de la tablette, o m. 044; largeur, o m. 134.
Hauteur totale de l'estampe, o m. 360; largeur, o m. 220.

6211. « **Ch. El. Dufriche Valazé.** ‖ Né à Alençon en 1752. ‖ Député à la Conv. Natle en 1792 et 1793. » Buste de trois quarts à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. —

IMPRIMERIE NATIONALE.

J. B. Compagnie Sculp. » En bas, l'adresse : « Æparis Rue du Theatre Français N° 4. » [Fol. 51

Gravure au burin, par Compagnie, d'après Bonneville, cf. ci-dessus nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 105; largeur, 0 m. 087.

6212. « **Pierre Victorin Vergniau.** ‖ Né à Limoges en 1759. ‖ Député du Dépt de la Gironde a la Con. Natle ‖ décapité le 10 Brumaire 31 8bre l'an 2. de la Rép. » Buste de trois quarts à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. — J. B. Compagnie sculp. » En bas, l'adresse : « Æparis chez l'Auteur rue du Theatre Francois N 4. » [Fol. 51

Gravure au burin, par J.-B. Compagnie, d'après F. Bonneville, cf. ci-dessus nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 090.

6213. « **Pierre Victorin Vergniau.** » Buste de trois quarts à droite dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée en dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens sculp. » [Fol. 51

Gravure au pointillé, par L.-A. Claessens. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 2665-2687.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 087.

6214. « **M. J. Ph. Roland.** ‖ Née à Paris en 1756. ‖ femme du Ministre de l'intérieur Assassinée par le ‖ Tribunal Révolutionnaire, le 19 Brure l'an 2 de la Rép. » Buste de profil à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del Sculp. » En bas, l'adresse : « A Paris Rue du Theatre Francais n° 4. » [Fol. 52

Gravure au pointillé, par F. Bonneville, cf. ci-dessus nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 107; largeur, 0 m. 086.

6215. **La même estampe**, avec quelques retouches dans le fond, les cheveux plus abondants dans le dos, et une légende différente : « M. J. Phlipon fme Roland. ‖ Née à Paris en 1756. » [Fol. 52

6216. « **Madame Roland** ». Buste de profil à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : « Bréa pinx. — H. Lips sculps. » [Fol. 52

Gravure au burin, par H. Lips, d'après Bréa.

Hauteur de l'ovale, o m. 088; largeur, o m. 073.

6217. « **J. M. Roland.** ‖ Né à Thizy, Département de Rhône ‖ et Loire, le 19 février 1734. » Buste de face, dans un ovale, sous lequel on lit : « peint par F. Bonneville — Gravé par Aug. S. Aubin ». En bas, l'adresse : « A Paris de l'Imprimerie du Cercle Social. » [Fol. 52

Gravure au burin, par Aug.-S. Aubin, d'après F. Bonneville, cf. ci-dessus nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, o m. 110; largeur, o m. 091.

6218. « **Marie Jeanne Phélippon.** » Buste de profil à gauche, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée en dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr., à g. : « L. Portman sculp. » [Fol. 53

Gravure au pointillé, par L. Portman. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 2665-2687.

Hauteur, o m. 140; largeur, o m. 083.

6219. « **Marie-Jeanne-Phélippon** ‖ femme de Roland ministre de l'intérieur en 1792, ‖ et jugée à mort le 19 Brumaire l'an 2. » Buste de profil à gauche, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous : « **M. J. Phelippon, femme Roland, plaidant sa cause devant le Tribunal Révolutionnaire, le 19 Brumaire, an 2e.** » Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — *l'An 7e de la Répe. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus, puis 21 lignes de texte commençant par ces mots : « Parmi toutes les femmes dont les noms seront inscrits dans les fastes de la révolution française. . . » [Fol. 53

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Diamètre du médaillon, o m. 110.
Hauteur de la tablette, o m. 044; largeur, o m. 136.
Hauteur totale de l'estampe, o m. 364; largeur, o m. 225.

6220. « **J. M. Roland.** » Buste de face, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée en dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens sculp. » [Fol. 54

Gravure au pointillé, par L.-A. Claessens. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 2665-2687.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 091.

6221. « **Jean Marie Roland de la Platière,** ‖ Ministre de l'intérieur en 1792, ‖ Mort le 25 Brumaire l'An II. » Buste de face, légèrement tourné à gauche, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit : « Le vachez sculps. » Au-dessous : « **Le corps de Roland est trouvé dans les blés, près la grande route de Paris à Rouen** ». Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi Bertaux inv. & del. — l'An 7e de la Répub. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus, puis 19 lignes de texte commençant par ces mots : « Roland de la Platière sans avoir des talens éminens en administration . . . » [Fol. 54

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 110.
Hauteur de la tablette, 0 m. 044; largeur, 0 m. 135.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 362; largeur, 0 m. 224.

6222. « **Jean Marie Roland** ‖ Ministre de l'Intérieur ‖ Né le 19 Février 1734, à Thizy en Beaujolois, Département du Rhone et Loire. » En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement et accompagné d'une tablette chargée des titres et des écrits de Roland. Au-dessous : « Dessiné d'après Nature et Gravé par Nicolas Colibert. » En bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur Rue du Hurpois N° 18. » [Fol. 55

Gravure au pointillé, par Nicolas Colibert.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 307; largeur, 0 m. 197.

6223. « **Madame la Comtesse** ‖ **du Barry** ». En buste, de face, dans un médaillon ovale couronné de fleurs et encadré rectangulairement. [Fol. 56

Gravure au burin. Épreuve rognée; les épreuves complètes (Cabinet des des Estampes, série N2) portent, en bas, l'adresse : « A Paris chez Esnauts et Rapilly, rue St Jacques, à la ville de Coutances, N° 259, Avec Priv. du Roi », et en haut à dr., le « N° 213 ».

A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur totale, 0 m. 185; largeur, 0 m. 125.

6224. « Me J^ne^ Gomart de Vaubernier. ‖ **C^sse^ du Barri.** » Buste de face, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. » En bas, l'adresse : « à Paris rue du Théatre Fr^s^ N° 4. » [Fol. 56

Gravure au pointillé, par F. Bonneville, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 104; largeur, 0 m. 084.

6225. « **A. L. Lavoisier** ‖ Fameux chimiste ‖ Né à Paris en 1744, décapité en 94, le 19 floréal l'an 2e. » Assis à sa table et écrivant, la figure de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « David pinx. — Tassaert Sculp. » En bas, l'adresse : « Paris chez Bonneville rue du Theatre-Français N. 4. » [Fol. 57

Gravure au pointillé, par Tassaert, d'après David. Collection des portraits de Bonneville, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 088.

6226. « **Lavoisier** ». En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : « Chapman — sculp. ». Au-dessous, dans une tablette rectangulaire, **Lavoisier dans son laboratoire** et, au fond, la guillotine. En bas, l'adresse : « London Publish'd Decr 19th 1812 by G. Jones. » [Fol. 57

Le portrait au pointillé, le bas-relief au burin.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 105; largeur, 0 m. 084.
Hauteur de la tablette, 0 m. 028; largeur, 0 m. 046.

6227. « **Antoine Laurent Lavoisier** ». En buste, la tête de trois quarts à droite, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée en dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c. : « L. Portman sculp. » [Fol. 58

Gravure au pointillé, par L. Portman. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, 0 m. 142; largeur, 0 m. 084.

6228. « **Antoine Laurent Lavoisier,** ‖ Fermier général né a Paris le 16 Aout 1743 ‖ Jugé le 16 floréal l'an 2. » Portrait en buste, la figure de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous : « **Lavoisier arrêté dans son laboratoire, par le Comité Révolutionnaire** ». Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi Bertaux inv. & del. — L'An 7* de la Répub. — Duplessi Bertaux aqua forti ». Au-dessous, la légende ci-dessus, puis 19 lignes de texte commençant par ces mots : « Robespierre s'attachoit plus parliculièrement à proscrire. . . » [Fol. 58

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 109.
Hauteur de la tablette, 0 m. 044; largeur, 0 m. 134.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 362; largeur, 0 m. 225.

6229. « Cecilia Renaud having presented herself before Robespierre. . . — **Cecilia Renaud est arretée par ordre de Robespierre. . .** » Dans la cour du menuisier Duplay, Cécile Renault est arrêtée par deux gardes armés de bâtons, tandis que d'autres accourent. Au-dessous, la légende en anglais et français commençant par les mots reproduits ci-dessus. Sous le tr. c., à g. : « Fragonard inv. del. »; à dr. : « Idnarpila inc. » [Fol. 59

Gravure au pointillé, par Idnarpila, d'après Fragonard le jeune.

Hauteur, 0 m. 294; largeur, 0 m. 411.

6230. « **Cécile Renaud arrêtée chez Robespierre** ‖ le 22 Mai, et jugée le 17 juin 1794. . . » Même disposition que dans l'estampe ci-dessus, avec quelques personnages en plus. Sous le tr. c. : « Duplessis Bertaux inv. & del. — Duplessis Bertaux aqua forti. — Berthault sculp. » En haut, à dr., le n° « 101 ». [Fol. 59

Gravure en taille-douce, par Duplessi-Bertaux et Berthault. 101e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 193; largeur, 0 m. 250.

6231. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Duplessi-Bertaux »; à dr. :

« Gest. v. M. G. Eichler 1816. » Au-dessous : « Cecilie Renaud wird bei Robespierre de 22ten May verhaftet. . . . » En bas, à dr. : « N° XIV ». [Fol. 60

Gravure en taille-douce, par M. G. Eichler, d'après Duplessi-Bertaux. Planche n° XIV de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto. Cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 204.

6232. **Copie**, réduite et dans le même sens, du n° 6230. Sous le tr. c., à g. : « Duplessis Bertaux del. »; à dr. : « R. Vinkeles & D. Vrydag, sculp. » Au-dessous : « Aimée-Cecile Renault, in hechtenis genomen, ten huise van Robespiere, op den ‖ 22sten van Bloeijmaand, 1794. » [Fol. 60

Gravure en taille-douce, par R. Vinkeles et D. Vrijdag. Sur les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 206.

6233. « **La Renault** ». Buste de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Ign. Colombo del. et sc. » En bas, l'adresse : « Publicato in Venª a spese di Gattarin Minatelli e Comp. » [Fol. 61

Gravure au pointillé, par I. Colombo.

Diamètre du médaillon, 0 m. 053.

6234. « **Aimée Cécile Renaud** ‖ Jugée le 29 prairial, l'an 2, ‖ de la République française. » Buste de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous : « **Aimée,-Cécile,-Renaud, arrêtée chez Robespierre** le 4 Prairial, an 2e de la République. » Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — l'An 6e de la Répub. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus, puis 24 lignes de texte commençant par ces mots : « La jalousie étoit une des passions les plus impérieuses de Robespierre. . . » [Fol. 61

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 108.
Hauteur de la tablette, 0 m. 044; largeur, 0 m. 134.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 364; largeur, 0 m. 224.

6235. « **Assassinat de Collot d'Herbois** ». En haut de l'escalier du n° 4 de la place du Théâtre Favart, Admiral vide ses deux pistolets sur Collot d'Herbois, tandis qu'une femme tenant un chandelier se sauve. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Desray »; à dr. : « Gravé par Marchand ». En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset M^d^ d'Estampes rue Jacques, au coin de celle des Mathurins ». [Fol. 62

Gravure à l'aquatinte, par Marchand, d'après Desray.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 213; largeur, 0 m. 322.

6236. « **Collot d'Herbois.** ‖ Député par le Dép^t^ de Paris à la Conv^on^ Nat^le^ ‖ Condamné à la Déportation l'an 4. de la Rép. » Buste de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. et Sculp. » En bas, l'adresse : « a Paris rue St Jacques n° 195. » [Fol. 62

Gravure au burin, par F. Bonneville, cf. ci-dessus n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 109; largeur, 0 m. 087.

6237. « **Geoffroy arrete Amiral assassin de Collot d'Herbois** ». Aux cris de Collot d'Herbois, manqué par Admiral, une patrouille est accourue, précédée par le serrurier Geffroy, qui réussit à arrêter Admiral qui s'était barricadé dans sa chambre. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Desray »; à dr. : « Gravé par Marchand. » En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset M^d^ d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins ». [Fol. 63

Gravure à l'aquatinte, par Marchand, d'après Desray. Pendant du n° 6235.

Hauteur, 0 m. 213; largeur, 0 m. 322.

6238. « **Jaques-René Hébert.** ‖ Né en 1759 à Alencon Dép. de l'Orne. ‖ Substitut du Proc^r^ de la Com^une^ de Paris, ‖ Rédacteur du Journal, dit le Pere Duchêne. ‖ decapité le 4 Germinal l'an 2nde ». Buste de profil à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. — E. Bovinet sculp. » En bas, l'adresse : « A Paris Rue du Théâtre Français, N° 4. » [Fol. 64

Gravure au burin, par E. Bovinet, d'après F. Bonneville. Cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 114; largeur, 0 m. 091.

6239. **La même estampe**, avec une légende un peu différente : la cinquième ligne est remplacée par les trois suivantes : « Chef de la plus affreuse Conspiration contre la Rép^que ‖ à été Condamné et décapité le 4 germinal à Paris. ‖ Place de la Révolution l'an 2 de la Rép^que. » [Fol. 64

6240. « **Pere Duchesne...** » Coiffé d'un bonnet décoré d'une feuille de chêne, il fume la pipe. Au-dessous, un quatrain en l'honneur du Père Duchesne. Sous la gravure, à gauche : « Gravé par Armano. » En bas, l'adresse : « à Paris chez l'auteur rue N. D. dev. le M^d de Tabac, vis-à-vis les Enfans trouvés. » [Fol. 65

Gravure au burin.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 184.

6241. **Copie**, réduite et en sens inverse, de l'estampe précédente. Dans un ovale. [Fol. 65

Gravure à l'aquatinte, en couleurs.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 103; largeur, 0 m. 082.

6242. « **Fameux Combat de Jean-Bart, le Pere Duchêne et le Compere Mathieu contre trois ‖ Aristocrates**; ou les Gueules cassees. » Suivent six lignes où Jean Bart, qui vient de renverser son adversaire, encourage le Père Duchesne et le Compère Mathieu, chacun aux prises avec le leur. Caricature populaire. [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 220; largeur, 0 m. 217.

6243. « **Le Pere Duchesne et Jean Bart**, ‖ Duch. qui est tu... Jan Bart : Aristocrate et je m'en fout ». Tous deux nez à nez, au bord de la mer où flotte le canot de Jean Bart. Caricature de la même série que la précédente. [Fol. 66

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 207; largeur, 0 m. 160.

6244. « **Combat entre le Pere Duchêne et l'Abbé Caisse**, ‖ le Coup de Poing. » Estampe de la même série que les deux précédentes. L'abbé tombe à la renverse. [Fol. 67

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 227; largeur, 0 m. 183.

6245. Cent-quatre numéros du **Pere Duchesne**, le journal d'Hébert. [Qb. 370 Rés.

Cette collection de numéros du journal d'Hébert devenus très rares commence avec les premiers parus, 1er janvier 1791, et comprend cent-quatre numéros, de 1 à 354.

6246. «**Il est bougrement en Colere le Pere Duchene**». Hébert, dans sa prison, en proie à un violent accès de colère, sous l'œil moqueur du geôlier accompagné de son chien. [Fol. 68

Gravure à l'aquatinte.

La légende reprend, en le retournant contre Hébert, le titre d'un grand nombre de numéros de son journal : «La grande colere du Pere Duchesne».

Planche XXI, page 631 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 168; largeur, 0 m. 169.

6247. «**Supplice de Gobel évêque de Paris, Hebert, Vincent, Chaumette**, etc. ‖ le 14 mars 1794. ou 24 Ventôse An 2eme de la République.» La charrette passe devant le Club des Jacobins. Sous le tr. c. : «Duplessis Bertaux inv. — D. Bertaux aqua forti — Berthault sculp.» En haut, à dr. : «N° 96.» [Fol. 69

Gravure en taille-douce, par Berthault et Duplessi-Bertaux. 96e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 197; largeur, 0 m. 249.

6248. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : «Gez. v. Duplessi-Bertaux»; à dr. : «Gest. v. S. Gysin 1816.» Au-dessous : «Hinrichtung Hebert's, Ronsin's, Vincent's, Gobel's, Chaumette's und Anderer Boesewichter,...» En bas, à dr. : «N° XII». [Fol. 69

Gravure en taille-douce, par S. Gysin, d'après Duplessi-Bertaux. Planche n° XII de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto. Cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 200.

6249. «**P. G. Anaxagore Chaumette**, ‖ Né à Nevers, Dépt de la Nièvre, le 24 Mai 1763. ‖ Procureur de la Commune de Paris le 12 Décembre ‖ 1792. l'An 1er de la République française.» En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : «Peint par f. Bonneville — Gravé par f. Lorieux.» En bas,

l'adresse : « A Paris chez l'Auteur, Rue du Théâtre Français, N° 4. » [Fol. 70

Gravure au burin, par F. Lorieux, d'après Bonneville. Cf. ci-dessus nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 111; largeur, 0 m. 091.

6250. « **Chaumette** procureur syndic ‖ de la Commune de Paris en 1793. ‖ Jugé à mort le 23 Germinal; l'an 2 qui répond au 12 Avril 1794. » Buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous : « **Les habitans des environs de Paris envoyent à la Convention les ornemens de leurs Eglises** ». Cortège de gens vêtus d'ornements religieux et parodiant une procession, dirigé par Chaumette. Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — *l'An 8 de la Répub. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus, puis 20 lignes de texte commençant par ces mots : « On prétend que Chaumette avait passé sa jeunesse dans le cloître. . . » [Fol. 70

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 108.
Hauteur de la tablette, 0 m. 044; largeur, 0 m. 134.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 363; largeur, 0 m. 224.

6251. « **Anacharsis Cloots.** ‖ Né le 24 Juin 1755. ‖ Orateur du genre Humain ‖ a l'Assemblée Nationale ‖ L'an Ier de la Liberté Francaise ». Buste de profil à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : « Dess. et Gravé avec le Phisionotrace de Quenedey. » [Fol. 71

Gravure à l'aquatinte, exécutée d'après un dessin au physionotrace de Quenedey.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 109; largeur, 0 m. 090.

6252. « **Anacharsis Cloots.** » Buste de profil à droite, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée en dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c., à dr. : « L. A. Claessens sculp. » [Fol. 71

Gravure au pointillé, par L. A. Claessens. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 2665-2687.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 090.

6253. « **Anacharsis Cloots . . .** » Buste de profil à gauche, dans un ovale. [Fol. 71

Gravure à l'aquatinte. Copie inversée, avec quelques légères variantes, de notre n° 6251 ci-dessus.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 085; largeur, 0 m. 071.

6254. « **Jean Baptiste Anacharsis Clootz** ‖ orateur du genre humain a l'Assemblée N^le^ de France le 19 juin 1790, ‖ Décapité le 3 Germinal l'an 2. » Buste de profil à gauche, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous : « **Anacharsis Clootz orateur du genre humain à l'Assemblée Nationale, le 19 Juin 1790.** » Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — *l'An 7 de la Répub. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus et 22 lignes de texte commençant par ces mots : « Une des époques les plus remarquables de notre révolution . . . » [Fol. 71

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 108.
Hauteur de la tablette, 0 m. 044; largeur, 0 m. 134.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 364, largeur, 0 m. 224.

6255. « **Condorcet se donnant la mort dans sa prison** ‖ le 28 Mars 1794 ou 8 Germinal An 2e de la République. » Condorcet étendu, la tête appuyée sur son lit; le geôlier accompagné de deux chiens et d'hommes armés de piques ouvre la porte de la cellule. Sous le tr. c. : « Fragonard fils inv. & del. — Duplessi Bertaux aqua forti — Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 97. » [Fol. 72

Gravure en taille-douce, par Duplessi-Bertaux et Berthault. 97e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 242.

6256. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Fragouard [*sic*], Sohn. »; à dr. : « Gest. v. M. G. Eichler 1816. » Au-dessous : « Condorcet vergiftet sich selbst im Gefängnisse . . . » En bas, à dr. : « N° XIII. » [Fol. 72

Gravure en taille-douce, par M. G. Eichler, d'après Fragonard le jeune. Planche n° XIII de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto. Cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 205.

6257. **Copie**, réduite et dans le même sens, du n° 6255. Sous le tr. c., à g. : « Fragonard fils, del. »; à dr. : « R. Vinkeles & D. Vrydag, sculp. 1804. » Au-dessous : « Condorçet, stervende in zijnc gevangenis, op den 28sten van Lentemaand 1794. » [Fol. 72

Gravure en taille-douce, par R. Vinkeles et D. Vrijdag. Sur les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 147; largeur, 0 m. 206.

6258. **Copie**, agrandie et dans le même sens, du n° 6255. Sous le tr. c., à g. : « Fragonard inv. del. »; à dr. : « Idnarpila sculp. » Au-dessous, légende de cinq lignes en anglais et en français, commençant par ces mots : « Condorcet Commits the act of suicide in prison... — Condorcet se donnant la mort dans sa prison... » En bas, l'adresse : « London Published the 15th of January 1803. » [Fol. 73

Gravure au pointillé, par Idnarpila, d'après Fragonard le jeune.

Hauteur, 0 m. 289; largeur, 0 m. 108.

6259. « **Me Jn Ae Ns Condorcet** ‖ Né le 17 septembre 1743. ‖ Député du Dépt de l'Aisne, à la Convention ‖ Nationale en 1792. l'An 1er de la Républ. Francaise. » Buste de profil à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. — Guibert sculpsit. » En bas, l'adresse : « A Paris, Rue du Théâtre Français N° 4. » [Fol. 73

Gravure en taille-douce, par Guibert, d'après Bonneville. Cf. ci-dessus nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 102; largeur, 0 m. 082.

6260. « **Me Jn Ae Ns Condorcet.** » Buste de profil à gauche, dans une bordure ovale, tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée au-dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c. : « L. Portman, sculp. » [Fol. 74

Gravure au pointillé, par L. Portman. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, o m. 141 ; largeur, o m. 085.

6261. « Caritat de Condorcet ‖ député à la Convention Nationale, ‖ Mort le 28 Mars 1794. » Buste de profil à gauche, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit : « Levachez sc. » Au-dessous : « Condorcet se donnant la mort dans sa prison ». Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi Bertaux inv. & del. — An 6 de la Répub. — Duplessi Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus, puis 20 lignes de texte commençant par ces mots : « Rien ne fatigue plus le crime que la vue de l'homme vertueux . . » [Fol. 74

Le portrait au pointillé, le bas-relief à l'eau forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, o m. 109.
Hauteur de la tablette, o m. 043; largeur, o m. 135.
Hauteur totale de l'estampe, o m. 363 ; largeur, o m. 223.

6262. « Unité, Indivisibilité. . . du Crime et de la misere. ‖ Le Miroir du passé pour sauvegarde de l'avenir ‖ tableau parlant du Gouvernement cadavero-faminocratique de 93, sous la Tigro-cratie de Robespierre et Compagnie. . . » Allégorie du gouvernement révolutionnaire. Au premier plan, sous une voûte portée par des colonnes, le tribunal de la mort; Marat, Danton, Robespierre embrassent la « Dame du niveau ou ‖ la sœur Egalité »; à côté d'eux « les Peres ‖ de l'Eglise ‖ Marat » : Couthon, Le Bon, Carrier, etc. et les tribunes des « chevalliers du Cimetiere » et des « populicides » qui applaudissent à la mort niveleuse. Dans le fond, des cadavres et des corbeaux, la famine, les incendies, les ruines accumulées. Dans un coin à droite, des fouines « régénérant » un poulailler sont mises en fuite par les « chiens de ther — midor ». De chaque côté, l'allégorie est expliquée dans un texte avec renvois à l'image. En bas, des « Vers Modérés sur les Furieux ». En haut, à dr. : « Déposé a la Bibliotheque Nationale ‖ en Germinal l'an 5 de la Republique fr. » [Fol. 75

Gravure au burin, anonyme, « par un ami du sens et un ennemis du sang ».

Hauteur de l'image, o m. 420; largeur, o m. 328.

6263. « **Danton** ‖ dessiné par David ‖ Tr. Rév. 1794. » En haut : « Fr. H. 1879. » De profil à gauche. [Fol. 76

Gravure à l'eau-forte, par Frédéric Hillemacher, d'après un dessin de David, pris au Tribunal Révolutionnaire en 1794.

Hauteur, o m. 076 ; largeur, o m. 053.

6264. « **Danton** ‖ Voltaire par ses Ouvrages ‖ obtient l'Immortalité ‖ Et Danton par nos suffrages ‖ La Municipalité. » De profil à droite, dans un ovale entouré d'allégories de la gloire et encadré rectangulairement. En bas, l'adresse : « A Paris chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins ». [Fol. 76

Gravure au burin, anonyme.

Hauteur, o m. 280 ; largeur, o m. 185.

6265. « **Geo. Jacq. Danton.** ‖ Né à Arcis Dép^t^ de l'Aube le 26 8bre 1759. ‖ Député de Paris à la Convention Nat^le^ ‖ l'an 1er de la République franc^se^. » En buste de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. — Sandoz sculp. » En bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur, Rue du Theatre Francais N. 4. » [Fol. 77

Gravure au pointillé, par Sandoz, d'après Bonneville. Cf. ci-dessus n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, o m. 105 ; largeur, o m. 086.

6266. **La même estampe**, avec quelques légères retouches et une cinquième ligne ajoutée aux quatre autres de la légende : « Décapité le 16 ger^nal^ l'an 9 de la Rep. » [Fol. 77

6267. « **Georges Jacq. Danton.** » Buste de trois quarts à gauche, copié sur les précédents; dans une bordure ovale, tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée au-dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c. : « L. A. Claessens, sculp. » [Fol. 77

Gravure au pointillé, par L. A. Claessens. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, o m. 146 ; largeur, o m. 088.

6268. « **Georges Jacq. Danton . . .** » Imitation des gravures précédentes. Buste de trois quarts à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : « Victoire Bougy ». En bas, l'adresse : « A Paris chez Basset rue St Jacques au coin de celle des Mathurins ». [Fol. 78

Gravure au pointillé, par Victoire Bougy.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 095; largeur, 0 m. 072.

6269. « **Danton** député de Paris ‖ a la Convention Nationale, ‖ Jugé le 6 Avril 1794. » Buste de trois quarts à droite, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit : « Levachez sc. » Au-dessous, la « **Déclaration de la patrie en danger** ». Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — *l'An 8 de la Rép. — Duplessi-Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus, puis 23 lignes de texte commençant par ces mots : « Danton tenoit de la nature des formes athlétiques. . . » [Fol. 78

Le portrait au pointillé, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 111.
Hauteur de la tablette, 0 m. 045; largeur, 0 m. 136.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 364; largeur, 0 m. 226.

6270. « **Interrogatoire de MM. Merlin, Bazire et Chabot.** » Le juge assis devant une table fleurdelysée interroge les accusés qu'entourent des gardes. Au-dessous, quatre lignes de texte : « Samedi 19 mai 1792, le Juge de paix Etienne Larivière, ayant ‖ décerné un mandat d'amener MM. Merlin, Bazire et Chabot, députés ‖ . . . les interroge. . . » En haut, à g. : « N° 150 p. 331. » [Fol. 79

Gravure à l'eau-forte. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 19-26 mars 1792.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 092.

6271. « **C. Bazire,** ‖ Né à Dijon en 1764. ‖ Dép^té^ à la Conv. Nat^le^ par le D^rt^ de la Côte-d'Or, ‖ décapité le 16 Germinal, l'an 2 de la Rép. » Buste de profil à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : « F. Bonneville del. — Phlippeaux Sculp. » En bas, l'adresse : « A Paris rue du Théatre Français N. 4. » [Fol. 79

Gravure au pointillé, par Phelippeaux, d'après Bonneville. Cf. ci-dessus nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 107 ; largeur, 0 m. 086.

6272. « **Pierre Philippeaux** ‖ Né à Ferriere Départ. de l'Oise ‖ Avocat Député à la Convention Nationale ‖ décapité le 16 Germinal l'an 2e de la Rép. » Buste de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del et Sculp. » En bas, l'adresse : « Æparis rue St Jacques No 195. » [Fol. 79

Gravure au pointillé, par F. Bonneville, cf. ci-dessus nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 108; largeur 0 m. 086.

6273. « **François Chabot** ‖ Né à St Geniès d'Olt Dépat de l'Avéiron ‖ Député de Loir et Cher à la Législature, ‖ et à la Convention Natle l'an 1r de la Répque ‖ Ex capucin, Decapité le 16 Germinal L'an 2me. » Buste de profil à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : « F. Bonneville Del et Sculp. » En bas, l'adresse : « Æparis, Rue du Théatre Français. » [Fol. 80

Gravure au pointillé, par F. Bonneville, cf. ci-dessus nos nos 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 089.

6274. « **Régénération du capucin Chabot.** » Chabot, nu dans une casserole, est porté par Mercure sur un fourneau; derrière, une baignoire; sur les rayons, des cornues, boîtes et flacons avec inscriptions : « Pilules de Belost », etc. Au premier plan, les défroques du capucin. En bas : « Ou alliez vous Mr l'Abbé ». [Fol. 80

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 137 ; largeur, 0 m. 108.

6275. **La même estampe**, avant la lettre et les inscriptions.

6276. « **Dom Chabot deputé par l'Assemblée pour donner les Etrennes à la Nation.** » A la porte du palais de l'Assemblée gardé par deux gendarmes à cheval, et au haut duquel on lit : « plus de Gueux et plus de Gueux plus de besace », Chabot, en capucin, donne au peuple, hommes, femmes, enfants, une besace où sont écrits ces mots : « Voila vos ‖ Etrennes », allusion au décret du 6 janvier 1792 relatif aux subsistances. [Fol. 81

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 163 ; largeur, 0 m. 210.

IMPRIMERIE NATIONALE.

6277. « **Le Vrai Patriote Chabot.** » Un homme à deux têtes vêtu mi-partie, capucin à gauche : « Pas plus que moi ‖ ne connait l'égalité », laïc à droite : « Ami du Peuple ». [Fol. 81

Gravure à l'eau-forte, anonyme, coloriée.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 254; largeur, 0 m. 130.

6278. « **A la mémoire ‖ d'une famille de martyrs royalistes, ‖ immolés** sur l'échafaud, à Paris, **le 9 et 11 Juillet 1794.** » Au milieu d'un jardin, sous un saule pleureur, un tombeau à l'antique et une colonne tronquée sur laquelle sont gravées plusieurs lettres : « C. A. L. M. H. » En bas, à g. : « Philastre del^t »; à dr. : « Lith^ie de Cosnier et Renou ». [Fol. 82

Lithographie.

Hauteur, 0 m. 330; largeur, 0 m. 270.

6279. **Loiserolles se dévoue à la mort pour son fils.** Gardes et bourreaux, les flambeaux à la main, font irruption dans la cellule où reposent dans deux lits voisins Loiserolles et son fils. A l'appel du nom de son fils, Loiserolles répond et est emmené au supplice. Au-dessous, une légende de cinq lignes, en anglais et en français, commençant par ces mots : « The young Loiserolles was in a profound sleep. . . — Le jeune Loiserolles dormoit profondement. . . le 8 thermidor Année 2e. » Sous le tr. c., à g. : « Fragonard inv. del. »; à dr. : « Idnarpila sculp. » [Fol. 83

Gravure au pointillé, par Idnarpila, d'après l'estampe ci-dessous.

Hauteur, 0 m. 293; largeur, 0 m. 410.

6280. « **Loiserolles se dévoue à la mort pour son fils** ‖ le 26 juillet 1794, ou 8 Thermidor, An 2e de la République. » Même scène que ci-dessus. Sous le tr. c. : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — Duplessi-Bertaux aqua forti — Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 104 ». [Fol. 83

Gravure en taille-douce, par Berthault et Duplessi-Bertaux. 104e *Tableau historique de la Révolution française.* Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 240.

6281. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Duplessi-Bertaux »; à dr. :

« Gest. v. Jos. Hutter 1816. » Au-dessous : « Loiserolles opfert für seinen Sohn das Leben auf. . . » En bas, à dr. : « N° XVII ». [Fol. 84

Gravure en taille-douce, par Jos. Hutter, d'après Duplessi-Bertaux. Planche n° XVII de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto. Cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 152 ; largeur, 0 m. 202.

6282. **Copie**, réduite et dans le même sens, du n° 6280. Sous le tr. c., à g. : « Duplessi-Bertaux del. »; à dr. : « R. Vinkeles, en D. Vrydag sculp. » Au-dessous : « Loizerolles offert zich ten dood, in de plaats van zijnen Zoon. . . » [Fol. 84

Gravure en taille-douce, par R. Vinkeles et D. Vrijdag, d'après Duplessi-Bertaux. Sur les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 145 ; largeur, 0 m. 207.

CHAPITRE LIV

L'ÊTRE SUPRÊME, LE CULTE DE LA RAISON

L'APOTHÉOSE DE J.-J. ROUSSEAU

SOMMAIRE DU CHAPITRE LIV.

N°s 6283 à 6292. — Allégories en l'honneur de **l'Être suprême.**

N°s 6293 à 6313. — **Rapport de Robespierre** le 18 floréal an II (7 mai 1794) et **célébration** au Champ de Mars **de la Fête de l'Être Suprême,** le 20 prairial (8 juin 1794).

N°s 6314 à 6328. — **Culte de la Raison.** Fête de la Raison. Vingt-cinq préceptes de la Raison. Hymnes à la Raison.

N°s 6329 à 6338. — Portraits de **J.-J. Rousseau.**

N°s 6339 à 6347. — **Mort de J.-J. Rousseau,** le 2 juillet 1778. **Son tombeau à Ermenonville.** Monuments et projets de monuments à sa mémoire.

N°s 6348 à 6350. — **Apothéose de J.-J. Rousseau** et sa **translation au Panthéon,** le 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794).

N°s 6351 à 6356. — **Fêtes du nouveau Culte,** naissance, mariage, vieillesse.

XXII

LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAÎT L'ÊTRE SUPRÈME ET L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

1794

EAU-FORTE COLORIÉE PUBLIÉE CHEZ BASSET

Nº 6286

XXII

LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAÎT L'ÊTRE SUPRÊME

ET L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

1794

ILLUSTRATION COLORIÉE PUBLIÉE CHEZ BASSET

N° 6286

LE PEUPLE FRANÇAIS
RECONNAIT L'ÊTRE SUPRÊME
ET L'IMMORTALITÉ
DE L'ÂME
A Paris, chez BASSET, Rue St Jacques au coin de celle des Mathurins

CHAPITRE LIV.

L'ÊTRE SUPRÊME, LE CULTE DE LA RAISON, L'APOTHÉOSE DE J.-J. ROUSSEAU.

6283. « **Sous les Auspices** ‖ **de l'Etre Suprême**, ‖ le Peuple Français ‖ Libre. » Invocation à l'Etre suprême inscrite sur un socle portant une pyramide avec la date de « 1789 » flanquée de faisceaux de licteurs. En bas, à dr. : « à Saintes le 7 avril 1791 N... » [Tome 46, fol. 1

Dessin au lavis.

Hauteur totale, o m. 564 ; largeur totale, o m. 381.

6284. « Tableau central ‖ des Opinions et de l'Education Publique. ‖ ou Développement du Spectacle de la Nature... ‖ Tableau destiné à accompagner l'ouvrage intitulé de ‖ l'amour et de sa puissance suprême. ‖ Par M. J. Chevret de la Section ‖ et de la Bibliotheque du Roi. ‖ 1791. — **A la gloire de l'Etre suprême...** — Hommage à l'humanité... » Carte astronomique du ciel remplie de sentences religieuses ou philosophiques. Au-dessous : « Présenté à l'Assemblée Nationale le 18 Juillet 1791. » Sous le tr. c. : « J. Chevret inv^t et del^t — C. Picquet Scrip^t — Poisson Sculp^t. » En bas, l'adresse : « A Paris, chez l'Auteur, Rue Colbert, N° 281 — Et Rue St Marc, N° 21, au 3me ». [Fol. 2

Gravure en taille-douce. Le département des Imprimés possède toute une série de volumes d'œuvres philosophiques de Jean Chevret.

Hauteur, o m. 418 ; largeur, o m. 308.

6285. **La même estampe**, coloriée, avant l'adresse et l'indication « Présenté à l'Assemblée Nationale le 18 juillet 1791. » [Fol. 2

6286. « **Le Peuple Français** ‖ **reconnait l'Être suprême** ‖ et l'immortalité ‖ de l'âme. » Inscription encadrée d'un chêne et d'un oli-

vier. En haut, le soleil rayonnant. En bas, un paysan semant, une femme montrant l'inscription à un enfant, une charrue, une ruche, des fleurs, du blé. En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 3

Gravure à l'eau-forte, coloriée.
Planche XXII, page 679 du présent volume.

Hauteur totale, o m. 460; largeur, o m. 630.

6287. « **Dieu ‖ Peuple ‖ Loi.** » En haut, l'œil dans le triangle; au-dessous, emblèmes du commerce et de l'agriculture; à gauche, une femme, appuyée à un chêne, tient des balances; à droite, une autre grave sur une plaque : « l'An 2e de ‖ la République ‖ Franço. » En bas, à dr., l'adresse : « A Paris chez Basset, rue St Jacques ». [Fol 4

Gravure à l'eau-forte, coloriée.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur prise du témoin, o m. 380; largeur, o m. 518.

6288. « **Etre — Suprême.** ‖ Peuple souverain. ‖ République Française. » En haut, l'œil dans un cercle d'où partent des rayons. En bas, d'un côté, attributs de la paix et de la guerre au pied du buste du « Junius ‖ Brutus »; de l'autre, une ruche sur une pierre où l'on lit : « J. J. Rousseau ». A gauche, Rousseau appuyé sur sa canne. A droite, groupe d'enfants. En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset, rue Jacques. » [Fol. 5

Gravure à l'eau-forte, coloriée.
Épreuve, légèrement rognée, surtout à droite, ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur totale, o m. 415; largeur, o m. 518.

6289. « **Le Triomphe de l'Agioteur.** » Au milieu de tableaux de « Monnoies » et de « Promesses ‖ de mandat territorial », l'agioteur, dans un char traîné par deux panthères, écrase hommes, femmes et enfants. Au-dessus de sa tête est suspendu un poignard. Derrière lui un temple, au fronton duquel on lit : « **Le peuple Français ‖ reconnoît l'Etre suprême ‖ et** l'immortalité de l'âme. » [Fol. 6

Gravure en taille-douce, coloriée.

Hauteur, o m. 428; largeur, o m. 540.

6290. « **Priere républicaine, ‖ Adressée à l'Etre suprême**, propre à — réciter dans toute l'étendue de la ‖ République Française, les jours — que la Convention Nationale fixera ‖ pour célébrer les Fettes. . . » Sur deux colonnes, commence par ces mots : « O suprême intelligence, toi qui créas. . . » et se termine ainsi : « de la ‖ liberté, d'égalité et de justice ». En bas, l'adresse : « Se trouve à Paris chez le citoyen Lefevre, rue Percée. » [Fol. 7

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 264 ; largeur, o m. 192.

6291. « **Le Sanculotte rendant hommage à l'Etre Suprême.** » Au sommet d'une montagne, un sans-culotte rend hommage à l'Être suprême; derrière lui, un autre couché. Sous le tr. c., à g. : « Aveline inv^t del^t et Sculp^t. » En bas, l'adresse : « Se vend à Paris chez Guy, Vieille Rue du Temple, N° 746. » [Fol. 7

Gravure au pointillé, par Aveline.

Hauteur, o m. 240 ; largeur, o m. 166.

6292. « **L'Athéisme.** » Un fou, aux oreilles d'âne, les yeux bandés, réchauffant des vipères dans son sein, mi-vêtu, brise un cercle qui l'enveloppe et qui représente un zodiaque et foule aux pieds les raisins et le blé que produit la terre. Au-dessous, une explication en 31 lignes, signée : « Goulet Lainé ». En bas, l'adresse : « A Paris chez l'auteur, rue Jacques la porte cochere vis-à-vis le college Egalité N° 614. » [Fol. 8

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 212 ; largeur, o m. 182.

6293-6296. « **Rapport ‖ fait ‖** au nom du Comité ‖ de salut Public ‖ **par Maximilien Robespierre ‖ sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains, ‖** et sur les Fêtes nationales. ‖ Séance du 18 Floréal, l'an second de la République Française. . . De l'Imprimerie de Quiber-Pallissaux, dite des Départemens, au coin du Boulevart Poissonnière, N° 2. » [Fol. 9-12

Placard imprimé de quatre feuilles sur quatre colonnes. Discours prononcé à la Convention par Robespierre sur la nécessité de reconnaître l'existence de l'Être suprême et l'Immortalité de l'âme, et décret du 18 floréal (8 mai 1794).

Hauteur totale, o m. 650 ; largeur, o m. 550.

6297. « Véritable ‖ détail de la cerémonie ‖ qui doit être célébrée decadi 20 Prairial, l'indication des Places que doivent occuper ‖ la Convention Nationale, les Sections de Paris, la Cavalerie, la Musique, les ‖ Vieillards, les Meres de familles, les Filles et les Adolescens, ‖ avec l'ordre, la marche et les noms des ‖ rues par lesquelles passera ce cortege. ‖ suivie ‖ de l'hymne ‖ qui doit être chanté par le Peuple, au champ de la Réunion, en l'honneur de ‖ l'Etre Supreme. » Le détail de la cérémonie, réglée par David, est certifié conforme par « Hubert architecte ». L'hymne est de J.-M. Deschamps, sur un air de Bruny. « De l'imprimerie de Millin, rue de Chartre, n° 68. » [Fol. 13

Imprimé de quatre pages, in-4° de 0 m. 232 sur 0 m. 195.

6298. « Vue du côté oriental de la montagne élevée au Champ de la Réunion ‖ pour la fête qui y a été célébrée en l'honneur de l'Etre Suprême, le Decadi 20 Prairial de l'an deux^me^ de la République Française. » Les députés, les sections, les femmes, gravissant la montagne, au sommet de laquelle s'élève l'arbre de la Liberté, les flammes s'élèvent des autels antiques. Le peuple acclame l'Éternel (8 juin 1794). Sous le tr. c., à g. : « Dessiné et gravé à l'eau-forte par Simon »; à dr. : « Terminé par Marchand. » En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset, M^d^ d'Estampes, rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 13

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 365.

6299. « Vue de la montagne elevée au champ de la Reunion ‖ pour la fête qui y a été célebrée en l'honneur de l'Etre Suprême... » La même scène que dans l'estampe précédente; au premier plan, à gauche, un char antique traîné par huit taureaux sur lequel trône, au milieu des attributs du commerce et de l'agriculture, Cérès. En bas, l'adresse : « A Paris chez Chéreau Rue Jacques, aux deux Colonnes, près la Fontaine Severin, n° 257. » [Fol. 14

Gravure en taille-douce, anonyme.

Hauteur, 0 m. 393; largeur, 0 m. 255.

6300-6301. Deux autres épreuves, coloriées, et en teintes différentes, de la même estampe. [Fol. 15

6302. «**Vüe du Champ de Mars le jour du 20 Prairial. . .** ‖ **ou la Convention et les Autorités Constitués ont Assisté à la Fête Nationale.**» La même scène que dans les estampes précédentes, avec une vue plus étendue, les groupes des sections, des femmes, des jeunes filles, des enfants bien alignés, et, à gauche, l'École Militaire. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné et Gravé par Tessier». En bas, l'adresse : «A Paris chez le C^n Jean rue Jean de Beauvais n° 32.» [Fol. 16

Gravure en taille-douce, coloriée.

Hauteur, o m. 350; largeur, o m. 510.

6303. **La même estampe**, en noir. [Fol. 17

Épreuve ayant fait partie de la collection Soulavie.

6304. «**Féte a l'Eternel**». La même scène, dans un rond au-dessous duquel est dessiné, en remarque, le char antique avec des attributs de l'agriculture. [Fol. 17

Gravure à l'aquatinte, la remarque à l'eau-forte.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Diamètre du médaillon, o m. 071.

6305. «Calendrier pour l'An III de la Republique Française» avec au-dessus la vue de la «**Montagne élevée au champ de la Réunion** ‖ **Pour la Fête de l'Etre Suprême**» inspirée de l'estampe n° 6298 ci-dessus. En bas, l'adresse : «A Paris, chez Basset Rue Jacques N° 670.» [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur totale, o m. 705; largeur, o m. 503.

6306. «**Vüe du côté oriental** ‖ **De la montagne élevée au Champ de la réunion,** ‖ Pour la fête célébrée en l'honneur de l'être suprême,. . .» Même vue que dans l'estampe précédente. Au-dessous, à gauche, un quatrain; à droite l'inscription ci-dessus; au milieu, le bonnet phrygien entre deux oriflammes tricolores. En bas, l'adresse : « Se vend Aparis, chez Coustellier, L^é, rue Beaubourg. N° 275.» [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 210; largeur, o m. 335.

6307. « **Vüe du char ‖ qui a servi à la Cérémonie de la fête dediée à ‖ l'etre Suprême . . . ‖** exposée au jardin National. » Dans le jardin des Tuileries, à gauche, le char antique traîné par huit taureaux; à droite, la statue de la Sagesse. Des citoyens se promènent; l'un d'eux, assis à gauche, dessine la scène. Au-dessous, à gauche, un quatrain; à droite, l'inscription ci-dessus. Au milieu, le bonnet phrygien entre deux oriflammes tricolores. En bas, l'adresse : « Se vend Æaris chez Coustellier. L^é. rue Beaubourg. N° 275. » [Fol. 19

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Estampe faisant pendant à la précédente.

Hauteur, 0 m. 210; largeur, 0 m. 328.

6308. « **Vue du jardin national et des décorations, ‖ le jour de la fête célébrée en l'honneur de l'Etre Suprême . . .** » Le jardin des Tuileries; à droite, une estrade appuyée au Palais où siègent les membres de la Convention; au milieu, la statue de la Sagesse se dégage des flammes qui dévorent un groupe de monstres : l'Athéisme, l'Égoïsme, la Discorde, l'Ambition; à gauche, le char antique. La foule des citoyens avec les bannières est massée devant le palais et autour du feu. En bas, l'adresse : « A Paris chez Chéreau Rue Jacques aux deux Colonnes. N° 257. » [Fol. 20

Gravure en taille-douce. Fait pendant aux gravures ci-dessus n° 6299 et suivants.

Hauteur, 0 m. 252; largeur, 0 m. 386.

6309. **La même estampe** coloriée, la partie inférieure, avec l'adresse, rognée. [Fol. 20

6310. « **Fête à l'Être suprême, ‖** le 8 Juin 1794, ou 20 Prairial, An 2eme de la République. » Le jardin des Tuileries, où se massent les sections; à droite, le Palais et l'estrade où se tiennent les membres de la Convention. Sous le tr. c. : « Duplessis-Bertaux inv. & del. — Duplessis Bertaux aqua forti — Berthault sculp. » En haut à dr. : « N° 100. » [Fol. 21

Gravure en taille-douce, par Berthault et Duplessi-Bertaux. 100e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 189; largeur, 0 m. 250.

6311. **La même estampe**, état à l'eau-forte pure, sans la lettre, avec, sous le tr. c., à g., la signature : « J. Duplessi Bertaux, inv^t & sculp^t 1797. » Le tr. c. supérieur est projeté, mais pas encore arrêté. [Fol. 21

6312. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Duplessi Bertaux »; à dr. : « Gest. v. Jos. Hutter. 1816 ». Au-dessous : « Fest der Anbetung des Höchsten Wesens. . . » En bas, à dr. : « N° XV. » [Fol. 22

Gravure en taille-douce, par J. Hutter, d'après Duplessi-Bertaux. Planche n° XV de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto. Cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 202.

6313. « **Fête célebrée en l'honneur de l'Être Suprême** ‖ Le 20 Prairiale l'an 2me de la Rép. ‖ Le véritable Pretre de l'Etre Suprême, c'est la Nature. . . » La Nature, une forte femme portant des fleurs et des fruits, assise dans la campagne et ayant auprès d'elle la France appuyée sur les « Droits de l'Homme », reçoit les hommages d'un homme, d'une femme et de trois enfants. [Fol. 22

Gravure à l'eau-forte, coloriée.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 261; largeur, 0 m. 229.

6314. « **Police ‖ du Temple.** » Arrêté de l'administration municipale de Bruxelles réglant l'ordre des fêtes célébrées au Temple de la Loi. « Fait en séance, le 24 Nivose, an 6 de la République Française ». En bas, l'adresse : « De l'Imprimerie du Citoyen Hayez, Place de la Liberté. » [Fol. 23

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 525; largeur, 0 m. 390.

6315. « **La Raison** ». Figure allégorique : une femme assise, le casque sur la tête, tenant à la main un mors et un flambeau et écrasant la folie. Entre deux ceps de vigne. En bas, l'adresse : « A Paris chez Basset, Rue S. Jacques ». [Fol. 24

Gravure en taille-douce, coloriée.
Estampe ayant fait partie de le collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 696; largeur, 0 m. 482.

6316. « **Raison** ». Femme assise, la poitrine découverte, une lampe antique à la main. Sous le tr. c., à g. : « fragonard fils del. »; à dr. : « Mariage Sculp. » En bas, à g. : « N. 101 »; au milieu, l'adresse : « A Paris chez Bance Rue Severin N° 115. » [Fol. 25

Gravure au pointillé, par Mariage, d'après Fragonard le jeune.

Hauteur, 0 m. 385; largeur, 0 m. 270.

6317. « **Vérité** ». Femme assise se dévoilant et rejetant le manteau du « Fanatisme », de l'« ypocrisie, mansonge », etc. Sous le tr. c., à g. : « fragonard fils del »; à dr. : « Mariage Sculp. » [Fol. 26

Gravure au pointillé. Pendant de l'estampe précédente.

Hauteur, 0 m. 385; largeur, 0 m. 270.

6318. « **L'aurore de la raison commence à Luire** ‖ et le Génie de la Liberté ‖ établit l'Empire de la Sagesse sur la terre. » Le génie de la Liberté, jeune homme nu tenant en main une torche, s'appuie sur un terme surmonté du buste de la sagesse. Sous le tr. c., à dr. : « Gravé par Perée ». [Fol. 27

Gravure au burin, par Perée.

Hauteur, 0 m. 340; largeur, 0 m. 218.

6319. « **La Raison** », femme debout, la main gauche appuyée sur un lion, la droite sur un faisceau antique surmonté d'un œil; elle tient dans sa main droite un mors. Dans un ovale, sous lequel on lit : « Dessiné par Desrais — Gravé par Carré ». En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset, M^d^ d'Estampes, rue Jacques au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 28

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur, 0 m. 162; largeur, 0 m. 120.

6320. **La Raison**. Buste de femme, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire. Elle porte sur la tête et sur les épaules une peau de lion; sur son cou se lit la série des chiffres de 1 à 9 et sur sa poitrine brille un œil. [Fol. 28

Gravure au pointillé, anonyme.

Diamètre du médaillon, 0 m. 071.

6321. « **Au peuple Français** ». Le génie de la France, foulant aux pieds le sceptre et la couronne, montre aux nations de la terre le « **Temple de la Raison** » qu'il a élevé et des Français dansant autour de l'arbre de la Liberté. Au-dessous, onze lignes de notice commençant par les mots : « La Souveraineté est le premier attribut de tous les Peuples. . . » [Fol. 28

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur, o m. 157 ; largeur, o m. 131.

6322. **Procession de la déesse Raison.** Cortège de jeunes gens et jeunes filles, en blanc, portant la statue de la déesse et divers symboles. [Fol. 29

Dessin à l'aquarelle, par E. Béricourt. Le rapprochement de ce dessin avec une gravure de G. Orrebow, d'après E. Béricourt, intitulée « La marche des petits patriotes » (Est., coll. Qb et supplément rel. 1), prouve bien l'authenticité de l'attribution de ce dessin à Béricourt, dessinateur de scènes populaires à la fin du XVIIIe siècle.

Hauteur, o m. 192 ; largeur, o m. 352.

6323. « **Fête de la Raison** ‖ Le Décadi 20 Brumaire de l'an 2e de la République française une et indivisible, la Fête de la Raison ‖ a été célébrée dans la Cidevant Eglise de Notre Dame. » La déesse Raison est assise sur une montagne au sommet de laquelle s'élève un petit temple « A la Philosophie ». Des jeunes filles viennent la saluer, 10 novembre 1793. En haut, à g. : « Rev. de Paris » ; à dr. : « N° 215. Pag. 210 ». [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 23-30 brumaire an II (13-20 novembre 1793).

Hauteur, o m. 095 ; largeur, o m. 147.

6324. « **Dépouilles de la Superstition Apportées dans le sein de la Convention Nationale** ‖ Vers la fin de Brumaire et les jours suivants les Sections de Paris et les communes voisines apportèrent à la Convention l'or, l'Argenterie ‖ et tous les ornemens des Eglises. » Croix, reliquaires, bannières, chandeliers, crosses, aigles, statues, sont entassés au pied du bureau de la Convention. En haut, à g. : « Rév. de Paris » ; à dr. « N° 215. P. 216. » [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 23-30 brumaire an II (13-20 novembre 1793).

6325. « **Affiches ‖ de ‖ la commune de Paris. N° 140.** » Compte rendu des séances du Conseil des 21 et 22 Brumaire an 2. Juifs et ex-prêtres abjurent en faveur du **culte de la Raison**, Chaumette et ses hommes déposent au sein du Conseil des reliques et des objets du culte. A la fin, huit « vers pour être placés dans la ci-devant ‖ église Notre-Dame, aujourd'hui le Temple ‖ de la Raison. » En bas, l'adresse : « De l'imprimerie des affiches de la commune de Paris ». [Fol. 30

Placard imprimé. A noter en bas la mention de la « hauteur de la rivière ».

Hauteur totale, 0 m. 525 ; largeur, 0 m. 407.

6326. « **Les ‖ vingt-cinq ‖ preceptes ‖ de la ‖ Raison** ». Sur deux colonnes dans un encadrement d'arbres, d'eaux et de montagnes. A la fin : « Par J. Grasset St Sauveur. ‖ Les Représentants du Peuple, en séance à Bordeaux, ‖ arrêtent l'impression de ces préceptes, au nombre de dix mille ‖ exemplaires pour être distribués dans les Campagnes. ‖ Signé C. Alex. Ysabeau, Tallien. ‖ à Bordeaux, le 28 Frimaire, L'an 2e de la ‖ République française. . . » Sous le tr. c., à dr. : « Gravé par Angelique Briceau femme Allais. » [Fol. 31

Gravure à l'aquatinte.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 398 ; largeur, 0 m. 282.

6327. « **Hymne a la Raison** ‖ Par le Cit. Julian. . . ‖ Chez Frere Passage du Saumon Rue Montmartre. . . ‖ 111. » Cinq couplets, dont le premier commence par ces mots : « On vit le Français crédule. . . » et musique. [Fol. 32

Placard imprimé et musique gravée.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 132 ; largeur 0 m. 198.

6328. « **Hymne des Parisiens** ‖. . . Paroles du Cit. Morambert, pere, Musique du Cit. Gavriet, fils, ‖ Chez Frere Passage du Saumon Rue Montmartre ‖ 118. » Sept couplets en l'honneur du

culte de la Raison et du renouvellement de la France; le premier commence par ces mots : « Toi, dont la lumière éclatante dissi‖pe les plus sombres nuits. . . , Soleil. . . » Musique. [Fol. 32

Placard imprimé et musique gravée.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 168; largeur, 0 m. 220.

6329. « J Jacques — Rousseau ‖ Né à Genève — en l'Année 1708 ». Buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale encadré rectangulairement. En haut, en exergue : « Vitam impendere vero ». En bas, la Vérité. Sous le tr. c., à g. : « Marillier del. »; à dr. : « Duhamel Sculp. »; puis deux vers : « Aussi l'Aigle caché. . . . souvent le retarda » et l'adresse : « A Paris chez Hénaut et Rapilly rue St Jâques à la Ville de Coutances, Avèc Priv. du Roi. » [Fol. 33

Gravure au burin, par Duhamel, d'après Marillier.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 103.

6330 « J. J. Rousseau » Buste de trois quarts à gauche, dans un ovale encadré rectangulairement. Sous le tr. c., à g. : « De la Tour Pinx. »; à dr. : « A. de St Aubin Sculp. » En haut, à dr. : « T. 1er. Pag. 1ere. » [Fol. 33

Gravure au burin, par Augustin de Saint-Aubin, d'après Maurice-Quentin de La Tour [Bocher, n° 243].

Ce portrait se trouve en tête du 1er volume de *Julie, ou la nouvelle Héloïse. . . nouvelle édition originale revue et corrigée par l'éditeur*. Londres, 1774, in-8°.

Hauteur, 0 m. 190; largeur, 0 m. 133.

6331. « J. J. Rousseau, en Suisse, persécuté et sans asile. » Jean-Jacques, assis sur un rocher dans les montagnes. Il tient à la main les « Lettres ‖ de la ‖ Montag[ne] ». Dans une serviette, près de lui, plusieurs volumes, dont l'« Emile ». Dèrrière lui, un lac et une petite ville entourée de murailles. Sous le tr. c. « Dessiné par Bouchot — Déposé — Gravé par Charon ». Puis neuf lignes d'une notice biographique. En bas, l'adresse : « A Paris, chez Charon, Graveur, Rue St Jean de Beauvais, N° 26. . . Imprimé par Vayron. » [Fol. 34

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, 0 m. 390; largeur, 0 m. 290.

IMPRIMERIE NATIONALE.

6332. « **Jean Jacques Rousseau** ». Buste de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « Peint par Garnerey — Gravé par P. M. Alix. » [Fol. 35

Gravure à l'aquatinte, en couleurs, par Alix, d'après Garnerey.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 238 ; largeur, 0 m. 203.

6333. **Jean-Jacques Rousseau** herborisant dans la campagne. En pied, de profil à g., l'habit tout orné de paraphes de calligraphe. En bas, à g. : « Gravée par Mme Lamothe »; à dr. : « Janvier 1806 ». Au-dessous : « Pensée de J. J. Rousseau » et huit lignes commençant par ces mots : « L'Etre Eternel ne se voit, ni ne s'entend. . . », puis l'adresse : « A Paris chez l'auteur, Rue St Magloire N° 2 ‖ Déposé à la Bibliothèque Nationale. » [Fol. 35

Gravure au burin, par Mme Lamothe.

Hauteur totale, 0 m. 272; largeur, 0 m. 180.

6334. « **Jean Jacques Rousseau** ‖ Vitam impendere vero ‖ From an original Picture by Mr Ramsay, in the Possession of David Hume Esqr. » A mi-corps, de trois quarts à gauche, avec la toque et le manteau à fourrure. Sous le tr. c., à g. : « A Ramsay Londini pinx^t^ 1766 — D. Martin fecit. » [Fol. 36

Gravure en manière noire, par D. Martin, d'après le tableau de Ramsay. Au dos, quelques notes manuscrites en anglais sur D. Martin et J.-J. Rousseau.

Hauteur, 0 m. 340 ; largeur, 0 m. 278.

6335. « **J... J..... Rousseau...** » Buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire reposant sur un tombeau sur lequel est gravé : « Ici repose l'homme de la nature et de la vérité » et qu'entourent des femmes allaitant des enfants. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné et gravé a l'eau-forte par Queverdo »; à dr. : « terminé par Massol. » Au-dessous, trois lignes de notes rappelant une phrase de Buffon sur Rousseau, puis l'adresse : « A Paris, chez le C^en^ Queverdo, rue Poupée, N° 6, Section de Marat ». [Fol. 37

Gravure au pointillé, par Queverdo, terminée par Massol.

Hauteur, 0 m. 180; largeur, 0 m. 115.

6336. **La même estampe**, premier état, avant toute lettre et avant l'achèvement du travail de Massol. [Fol. 37

6337. « J. J. Rousseau ». Buste de profil à gauche, dans l'encadrement habituel de la collection Vérité-Bergny. Dans la tablette, un quatrain commençant ainsi : « Son Genie intrepide éclairant l'univers. . . » En bas, l'adresse : « Dédié à sa vertueuse Epouse ‖ Par la Ve Bergny Mde d'Estampes, Rue du Coq St Honoré. » [Fol. 38

Gravure au pointillé, coloriée. Sur la collection Vérité-Bergny, voir ci-dessus nos notices en tête des nos 435 et 2084.

Hauteur, o m. 154 ; largeur, o m. 090.

6338. « J. J. Rousseau ». Buste de trois quarts à droite, dans un encadrement semblable à celui de la gravure ci-dessus. Dans la tablette, un quatrain commençant par ces mots : « Il fut, de la Nature, l'Eleve et le Mentor. . . » En bas, l'adresse : « A Paris chez Bance le jeune Rue Zacharie N° 72. » [Fol. 38

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur, o m. 162 ; largeur, o m. 092.

6339. « Les dernieres paroles — de J. J. Rousseau ‖ Ma chère femme rendez-moi le service d'ouvrir la fenêtre afin que j'aie le bonheur de voir encor une fois — la verdure. . . ‖ Mort le 2 Juillet 1778, âgé de 66 ans — à Ermenonville. . . » La chambre de Rousseau; au fond, la cheminée entre le lit et le clavecin. Au mur, des gravures. A droite, Rousseau assis dans un fauteuil prie sa femme de lui ouvrir la fenêtre. Sous le tr. c., à g. : « J. M. Moreau le jeune, Del. »; à dr. : « H. Guttenberg, sculp. » En bas, l'adresse : « A Paris chez Vilquin Md d'Estampe, maison Egalite N° 191. » Au milieu de la légende, en remarque, on lit dans un rayon de soleil qui perce les nuages : « J. J. ‖ Rousseau ». [Fol. 39

Gravure en taille-douce, par Guttenberg, d'après Moreau le jeune. On remarquera au mur une série de gravures pour lesquelles Rousseau témoigna toute sa vie une prédilection particulière : « Si je n'aime pas beaucoup les tableaux, j'aime extrêmement les estampes, parce qu'elles laissent quelque chose à faire à mon imagination. Elle les colore à sa fantaisie; il me semble alors que je vois les objets tels qu'ils sont dans la nature » (*Correspondance de J.-J. Rousseau avec Léonard Ustéri*, p. 158).

Hauteur, o m. 234 ; largeur, o m. 330.

6340. « Arrivée de J. J. Rousseau aux Champs Elisées. ‖ Dediée aux — bonnes Meres. ‖ Socrate environné de Platon, Montagne [*sic*], Plutarque. . . — s'avencent sur le bord du Léthé pour recevoir

J. J. Rousseau. . . » Des génies sortent de la barque de Caron les ouvrages du philosophe. Au premier plan, on voit encore Diogène qui a trouvé «l'homme» et souffle sa lanterne, puis le Tasse, Sapho, Homère, Voltaire. Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par J. M. Moreau le Jeune, de l'Académie R^le^ de peinture et Sculpture.»; à dr. : «Gravé par C. f. Macret. En 1782.» En bas, l'adresse : «Se vend à Paris, chez l'Auteur, rue du petit Bourbon St Germain la première porte Cochère à droite en antran par celle de Tournon». Au milieu de la légende, en remarque, un pélican s'ouvre le flanc pour nourrir ses petits et un génie enfant annote les œuvres de Rousseau. Signé : «Augustin de St Aubin inv. — Macret sculp.» [Fol. 40

Gravure en taille-douce, par Macret, d'après Moreau le jeune et Augustin de Saint-Aubin. Pendant de la gravure précédente.

Hauteur, o m. 234; largeur, o m. 330.

6341. «**Vue du Tombeau de J. J. Rousseau**», dans l'île des Peupliers, à Ermenonville. En haut à dr. : «N° 6.» [Fol. 41

Gravure à l'aquatinte, en couleurs, faisant partie d'une suite numérotée représentant les divers ornements du parc et du hameau d'Ermenonville.

Hauteur, o m. 132; largeur, o m. 184.

6342. «**Tombeau de Jean Jacques Rousseau.** ‖ Vue de l'Isle des Peupliers, dite l'Elisée, partie des Jardins d'Ermenonville ‖ dans laquelle J. J. Rousseau, mort à l'age de 66. ans, a été enterré le 4 juillet 1778.» Quelques personnages au premier plan, d'autres dans une barque. En bas : «Dessiné d'après Nature et gravé en 1778, par J. M. Moreau le J^ne^. Dessinat^r^ et Grav^r^ du Cabinet du Roi — A Paris chés l'Auteur au Palais, Cour du Mai, Hôtel de la Trésorerie». [Fol. 41

Gravure en taille-douce, par Moreau le jeune. Il existe de cette estampe un premier état (Topogr., Oise, Senlis, Ermenonville), avec, à gauche, une femme agenouillée qui fut ensuite supprimée par ordre de la Sorbonne.

Hauteur, o m. 206; largeur, o m. 320.

6343. «**J. Jaques Rousseau**». Buste de profil à droite, avec la toque et le manteau de fourrure, dans un médaillon ovale, et, au-dessous, dans une tablette rectangulaire, le «**Tombeau de**

J. J. Rousseau à Ermenonville »; le tout encadré rectangulairement. Sous le tr. c. : « J. J. Haid et fil. ex. a. V. » [Fol. 42

Gravure en manière noire, par Haid.

Hauteur, o m. 209; largeur, o m. 132.

6344. « J. J. Rousseau. » Buste de profil à gauche, avec le bonnet et le manteau à fourrures, dans un ovale encadré rectangulairement. Au-dessous, dans une tablette, le « Tombeau de J. J. Rousseau à Ermenonville. » Au-dessous, un quatrain « Par M. Ducis ». En bas, l'adresse : « A Genêve chez Cassin, à Paris chez Isabey M^d d'Estampe rue de Gesvres. » [Fol. 42

Gravure au burin, de même inspiration que l'estampe précédente.

Hauteur, o m. 155; largeur, o m. 092.

6345. « Aux ames sensibles ‖ Vue du Tombeau de J. J. Rousseau dans l'Isle des Peupliers à Ermenonville . . . ‖ Ce Monument a été érigé en 1780, par Girardin l'Ami des hommes a Talans, et exécuté par le citoyen Le Sueur. » Le tombeau, dans l'île; au fond, à gauche, le temple de la Philosophie. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné d'après nature par Gaudat »; à dr. : « Gravé en 1781, par Godefroy de l'Académie ‖ Impériale et Royale de Vienne &c. » [Fol. 43

Gravure en taille-douce, par Godefroy, d'après Gaudat.

Hauteur, o m. 468; largeur, o m. 368.

6346. **Monument projeté à la gloire de Rousseau.** Dans un pays de montagnes, une pyramide avec le portrait du philosophe, au-dessus de laquelle plane un aigle; à côté, un temple de la philosophie, petit temple rond à colonnes un peu semblable à celui des jardins d'Ermenonville. Dans la marge inférieure, en remarque, un petit buste de Rousseau et un socle circulaire. Épreuve avant toute lettre. [Fol. 44

Gravure en taille-douce.

Hauteur, o m. 272; largeur, o m. 422.

6347. « Monument erigé a Geneve a J. J. Rousseau ». Au-dessous, le texte en deux langues : français à gauche, anglais à droite, expliquant les scènes représentées. Rousseau favorise les jeux de son élève, « l'environne de chaines qu'il soutient avec des fleurs, pour que l'Enfant n'en sente pas le poids »; une autre chaîne lie

l'enfant à la Nature; un médaillon brisé rappelle les anciens principes de l'instruction donnée dans une salle d'études : punitions, verges, bonnet d'âne. Sur le piédestal, un bas-relief représente sur un trône l'Opinion, « le tombeau de la Vertu chez les Hommes » et « le trône de la Vertu chez les Femmes ». Sous le tr. c. : « Dessiné par Barbier Peintre du Roi — et Gravé par C. Guttenberg. » [Fol. 45

Gravure en taille-douce.

Hauteur, o m. 463; largeur, o m. 363.

6348. « **Apothéose de J. J. Rousseau. Sa translation au Panthéon.** ‖ le 11 Octobre 1794 ou 20 Vendémiaire An 3eme de la République. » Dans le fond, le Panthéon, avec, à gauche, les maisons qui bordent la place; en avant, le cortège avec l'urne contenant les cendres du philosophe et une série de statues et figures allégoriques. Sous le tr. c. : « Girardet inv. & del. — Girardet aqua forti — Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 108 ». [Fol. 46

Gravure en taille-douce, par Girardet et Berthault. 108e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, o m. 202; largeur, o m. 254.

6349. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Girardet »; à dr. : « Gest. v. S. Gysin 1817 ». Au-dessous : « Johann Jakob Rousseau's Vergötterung und Versetzung in das Pantheon... » En bas, à dr. : « N° XXII. » [Fol. 46

Gravure en taille-douce, par Gysin, d'après Girardet. Planche n° XXII de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto. Cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, o m. 150; largeur, o m. 200.

6350. « **Hymne à J. J. Rousseau** ‖ Par le Cit. Piis, auteur du théâtre du Vaudeville... ‖ chez Frere Passage du Saumon Rue montmartre ‖ 110. » Six couplets dont le premier commence par ces mots : « Aux martyrs de la Patrie... », et musique. [Fol 46

Placard imprimé et musique gravée.

Hauteur prise du témoin, o m. 133; largeur, o m. 196.

6351. «**Le Culte — Naturel**». Dans une église du moyen âge, aux piliers de laquelle sont accrochées des pancartes portant des inscriptions théophilanthropiques, au milieu d'une nombreuse assemblée, une jeune femme présente son bébé sur l'autel de la patrie; le président invoque l'Être suprême. Derrière, un orchestre de musiciens. Des rideaux séparent l'assemblée du reste de l'église. En bas, à g. : «Mallet rue Thevenot ‖ n° 62». [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte, par Jean-Baptiste Mallet, peintre et graveur, qui se spécialisa dans la représentation des scènes patriotiques et religieuses.

Hauteur, 0 m. 352; largeur, 0 m. 487.

6352. «**Mariage Républicain.**» A gauche, le maire debout, revêtu de son écharpe, consacre l'union de deux jeunes époux qui se donnent la main. A droite, les greffiers écrivant les noms des témoins et dressant l'acte de mariage et l'assemblée. Sous le tr. c., à dr. : «Le Grand Sculp.» En bas, l'adresse : «a Paris chez Le Grand rue Jacques N° 16.» [Fol. 48

Gravure à l'aquatinte, par Le Grand.

Hauteur, 0 m. 245; largeur, 0 m. 327.

6353. «**Le Serment Conjugal.**» Dans une salle antique, deux fiancés se présentent devant le maire qui les marie. Le père signe l'acte de mariage. A côté, deux jeunes femmes assises, chacune avec un enfant. D'autres couples attendent. Sous le tr. c., à g. : «Peint par Senave»; à dr. : «Gravé par Maradan». En bas, l'adresse : «A Paris chez l'Auteur Rue Jacques N° 284 — Imprimé par Demonceaux — en face de la Rue du Platre.» [Fol. 49

Gravure au pointillé, par Maradan, d'après Senave.

Hauteur, 0 m. 444; largeur, 0 m. 548.

6354. «**L'alaitement maternel encouragé.**» Au-dessous, trois lignes de texte explicatif. A droite, la Bienfaisance, guidée par Rousseau, assisté de Figaro, distribue des pièces d'or aux mères nourrices. A gauche, la «Prison pour les ‖ mois de nourices». Sous le tr. c., à g. : «ABorel invenit & delineavit 1784.»; à dr. : «E. Voÿsard sculpsit». En bas, l'adresse : «A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, n° 18, vis-à-vis de la rue Serpente». [Fol. 50

Gravure au burin, par E. Voysard, d'après Antoine Borel.

Hauteur, 0 m. 240; largeur, 0 m. 366.

6355. **La même estampe**, avec les signatures, mais avant la lettre et l'adresse. [Fol. 50

6356. «**Fête dédiée à la vieillesse.**» Sur la place du village, la population, hommes, femmes, enfants, acclame les vieillards; deux d'entre eux sont portés par les jeunes gens sur un large fauteuil. Des jeunes filles, couronnées de roses, tiennent un étendard où on lit ces mots : «Nous jurons de n'épouser ‖ que de jeunes républicains ‖ défenseurs de la patrie». Autour de l'arbre de la Liberté, hommes et femmes dansent une ronde; à côté un orchestre. Sous le tr. c., à g. : «P. A. Wille fils inv^t et del^t 1794.»; à dr. : «J. Duplessi Bertaux sculp^t aqua forti 1795 (v. s.) 3e année républicaine.» [Fol. 51

Gravure à l'eau-forte, par J. Duplessi-Bertaux, d'après P. A. Wille. L'original, une aquarelle signée et datée de 1794, a été exposé à l'«Exposition des petits maîtres du XVIIIe siècle», en juin 1920, sous le n° 544. Il appartient à M. Bourgarel; à l'envers se lit cette inscription : «Appartient à C.-F. Coste, ex-pâtissier de Leurs Majestés l'Empereur Napoléon Ier et de l'Impératrice Joséphine».

Hauteur, 0 m. 435; largeur, 0 m. 620.

CHAPITRE LV

LA GUERRE EN VENDÉE — BARA ET VIALA

SOMMAIRE DU CHAPITRE LV.

N°s 6357 à 6359. — **Attaque de Nantes**, le 11 messidor an I (29 juin 1793).

N°s 6360 à 6368. — Joseph **Bara**, âgé de 13 ans, tué par les Chouans. La Convention lui décerne les **honneurs du Panthéon** le 15 frimaire an II (5 décembre 1793).

N°s 6369 à 6379. — Agricola **Viala**, jeune patriote avignonnais, âgé de 11 ans, tué par les rebelles marseillais.

N° 6380. — Le jeune **Darrudder**, tambour, âgé de 14 ans, admis à l'École de Mars, pour sa belle conduite à l'affaire de Fougères en Vendée.

N°s 6381 et 6382. — Le **Maréchal ferrant de la Vendée.**

N°s 6383 à 6391. — **Carrier** et les **noyades de Nantes**, les 5 et 6 frimaire an II (6 et 7 décembre 1793).

N°s 6392 à 6396. — **Pacification de la Vendée**, le 1er floréal an III (20 avril 1795).

N°s 6397 à 6399. — Affaire de **Quiberon**, le 3 thermidor an III (21 juillet 1795).

N°s 6400 à 6410. — **Exécution de Charette** à Nantes, le 9 germinal an IV (29 mars 1796). Portraits de **Charette**, **Beauchamp**, **Cormatin**, **Frotté**, **Stofflet**.

XXIII

BARRA COURONNÉ PAR LA LIBERTÉ

ESTAMPE ALLÉGORIQUE

1793

AQUATINTE PAR BOISSIER

N° 6368

XXIII

BARRA COURONNÉ PAR LA LIBERTÉ

ESTAMPE ALLÉGORIQUE

1793

AQUATINTE PAR BOISSIER

N° 6368

Barra Couronné par la Liberté.

Ce jeune Héros, agé de 13 ans, nourrissoit sa mere sur le produit de sa paye. Surpris par l'Ennemi qui venloit avoir deux chevaux dont il etoit conducteur son courage les lui fit défendre jusqu'à la mort et vive la République fut son dernier mot.

la Convention lui a décrété les honneurs du Panthéon.

CHAPITRE LV.

LA GUERRE EN VENDÉE. — BARA ET VIALA.

6357. « **Attaque de Nantes par les Vendéens** ‖ le 29 juin 1793. ou 11 Messidor An 1er de la République. » Au premier plan, groupe de Vendéens entourant un prêtre; à droite, combats d'infanterie et de cavalerie. Dans le fond, la ville. Sous le tr. c., à g. : « Swebach Desfontaines inv. & del. »; à dr. : « Berthault Sculp. » En haut, à dr. : « N° 82 ». [Tome 47, fol. 1

Gravure en taille-douce, par Berthault, d'après Swebach-Desfontaines. 82e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 183; largeur, 0 m. 243.

6358. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Swebach Desfontaines »; à dr. : « Gest. v. Ant. Klauber. » Au-dessous : « Angriff auf Nantes durch die Vendeer. » En bas, à dr. : « N° III ». [Fol. 1

Gravure en taille-douce, par Ant. Klauber, d'après Swebach-Desfontaines. Planche n° III de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto, cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 152; largeur, 0 m. 200.

6359. **Copie**, réduite et dans le même sens, du n° 6357. Sous le tr. c., à g. : « Swebach Desfontaines inv. et del. »; à dr. : « R. Vinkeles en D. Vrydag sculp. » Au-dessous : « Aanval op Nantes, door de Vendéërs. . . » [Fol. 1

Gravure en taille-douce, par R. Vinkeles et D. Vrijdag, d'après Swebach-Desfontaines. Sur les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 207.

6360. « **Mort héroique du jeune Barra** ‖ A qui la Patrie reconnoissante a accordé les honneurs du Panthéon. . . » Barra refuse d'abandonner ses chevaux aux Vendéens et tombe sous leurs coups. En bas, l'adresse : « à Paris, chez Sombret, et Cie Quai de Voltaire, N° 17. » [Fol. 2

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, o m. 187 ; largeur, o m. 226.

6361. « **Chanson à la gloire du jeune Barra**, natif de Palaiseau, . . . ‖ mort en héros à l'armée de Vendée, pour ‖ être chantée à toutes les fêtes Républicaines. » Portrait de Barra percé d'un glaive, dans un ovale encadré rectangulairement. Au-dessous : « . . . par Ladré », puis sept couplets commençant par ces mots : « Jeunes citoyens de la France, ‖ Imitez le jeune Bara. . . » En bas, l'adresse : « A Paris, chez Lefevre, rue Percée. » [Fol. 2

Gravure sur bois.

Hauteur prise au cadre, o m. 217; largeur, o m. 174.

6362. « **Joseph Barra** ‖ Il nourissoit sa Mere, et mourut pour sa Patrie. » Buste de face, la figure légèrement tournée à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : « Gravé en couleurs par Angelique Briceau Femme Allais ». En bas, l'adresse : « Se vend a Paris chez l'Auteur, rue de la Barillerie N° 40 et 41. » [Fol. 3

Gravure à l'aquatinte, imprimée en couleurs, bleu, blanc, rouge, par Angélique Allais. Très belle épreuve, avec toutes ses marges.

Hauteur de l'ovale, o m. 238; largeur, o m. 205.

6363. « **Joseph Bara**. . . » De dos, un tambour sur l'épaule, la figure retournée de trois quarts à gauche, dans un encadrement à cage imité de la collection Vérité-Bergny. Sur la tablette, cinq vers commençant ainsi : « Citoyen avant l'age et soldat à treize ans. . . » En bas, l'adresse : « Paris chez Bance le jeune Rue Zacharie N. 72. » [Fol. 4

Gravure au pointillé.

Hauteur, o m. 162 ; largeur, o m. 093.

6364. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 4

6365. « **Joseph Barra** ‖ né à Versailles, agé de 13 ans. ‖ Assassiné par les rebelles de la Vendée. . . ‖ La Convention a décerné à ce jeune Héros les ‖ honneurs du Panthéon ». De profil à gauche, le shako sur la tête, dans l'encadrement à cage de la collection Vérité-Bergny. Sous le tr. c. : « Gravé par Vérité », et au-dessous : « A Paris, chez Verité, graveur, rue Jacques, près celle des Mathurins, N° 31. » [Fol. 5

Gravure au pointillé, de la collection Vérité, cf. ci-dessus nos nos 435 et 2084.

Hauteur, o m. 150 ; largeur, o m. 090.

6366. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 5

6367. **Portrait de Bara.** Buste de face, le tambour sur le dos, dans un médaillon circulaire autour duquel on lit : « Joseph Barra age de 13 ans. . . est mort en criant vive la Republique. . . » [Fol. 6

Gravure au pointillé, coloriée.

Diamètre du médaillon, o m. 057.

6368. « **Barra Couronné par la Liberté. . .** » Dans le fond, le Panthéon. Dans un ovale, sous lequel on lit : « Boissier Sculp. » [Fol. 6

Gravure à l'aquatinte. Cf. ci-dessous le pendant consacré à Viala, n° 6379.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.
Planche XXIII, page 699 du présent volume.

Hauteur de l'ovale, o m. 349; largeur, o m. 263.

6369. « **Joseph Agricole Vialla** ‖ Dans le courant du mois de juillet 1793, les Rebelles du midi. . . menacent les bords de la ‖ Durance. . . couper les cables à l'aide desquels ils vont traverser ‖ la riviere est l'unique ressource qui reste aux républicains. . . » Viala, âgé de treize ans, s'élance avec sa hache et tombe frappé d'une balle en s'écriant : « Man pas manqua, aquo es egau, moré per la liberta ». Sous le tr. c., à g. : « Seweback Desfontaine del. »; à dr. : « Descourtis Sculp. » En bas, l'adresse : « Se vend a Paris chez Descourtis, rue des grands degrés N° 12. » [Fol. 7

Gravure à l'aquatinte, en couleurs, par Descourtis, d'après Swebach-Desfontaines.

Hauteur, o m. 200 ; largeur, o m. 273.

6370. « **Action heroïque d'Agricola Viala.** » Les rebelles traversent la Durance dans une barque accrochée à un câble; Viala, armé d'une hache, renverse le poteau auquel est lié le câble. A gauche, des maisons. En bas, sept lignes de texte racontant le dévouement et la mort de Viala. En bas, à g. : « par le ctn Auger ». [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 135; largeur, o m. 174.

6371. « **Agricola Vialla.** ‖ Pour sauver ses concitoyens, il court à la mort. » En buste, le corps tourné à droite, la figure de trois quarts à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : « Gravé en couleurs par Angelique Briceau F^me^ Allais ». En bas, l'adresse : « Se vend a Paris chez l'Auteur, rue de la Barillerie, N° 40 et 41. » [Fol. 8

Gravure à l'aquatinte, en couleurs, par Ang. Allais. Très belle épreuve, avec toutes ses marges.

Hauteur de l'ovale, o m. 240; largeur, o m. 206.

6372. « **Agricola Viala** ‖ Commandant du bataillon des Enfans agé de onze ans. . . » A mi-corps, de trois quarts à droite, brandissant sa hache, dans un encadrement à cage imité de la collection Vérité-Bergny. Sous le tr. c., l'adresse : « A Paris, chez Bance le jeune, rue Zacharie N. 72. » [Fol. 9

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur, o m. 160; largeur, o m. 091.

6373. « **Agricola Viala** ‖ agé de 11 ans, ‖ Mort en coupant le Câble qui retenoient les ‖ Pontons. . . » De profil à droite, la hache sur l'épaule, dans l'encadrement à cage de la collection Vérité-Bergny. Sous le tr. c. : « Gravé par Vérité », et au-dessous, l'adresse : « A Paris chez Verité, graveur, rue Jacques, près celle des Mathurins, N° 31. » [Fol. 9

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur, o m. 148; largeur, o m. 089.

6374. « **Agricola Viala** ‖ age de 11 ans ». A mi-corps, de trois quarts à droite, la hache en mains, dans un cadre ovale. [Fol. 10

Pochoir en couleurs.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur de l'ovale, o m. 445; largeur, o m. 362.

6375. **Portrait de Viala.** A mi-corps, de trois quarts à gauche, la hache sur l'épaule, dans un cadre ovale, autour duquel on lit : « Agricola Viala agé de 11 ans martyr de la Liberté. . . » et qui est pendu à une pyramide sur un socle décoré d'inscriptions. Le tout sur un fond marbré. Au-dessous, 10 lignes de texte rappelant l'exploit de Viala et commençant par ces mots : « Par qu'elle fatalité. . . » En bas, l'adresse : « A Paris, chez Villeneuve Graveur Rue Zacharie Maison du Passage N° 72. » [Fol. 11

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, 0 m. 229; largeur, 0 m. 172.

6376. « **Agricola Viala** ‖ Agé de 11 Ans ‖ les Marseillais rébelles, s'étoient emparés des pontons. . . » A mi-corps, de trois quarts à gauche, la hache sur l'épaule, du même type que le portrait précédent. En bas, l'adresse : « A Paris chez Villeneuve Graveur rue Zacharie Maison du Passage N° 72. » [Fol. 11

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, 0 m. 111; largeur, 0 m. 092.

6377. « **Viala.** » Buste de trois quarts à droite, figuré comme en relief, porté sur un pied circulaire, près duquel est posée la hache. Dans un encadrement à feuilles de laurier et à cocardes. En bas, l'adresse : « A Paris, chez Basset M^d^ d'Estampes rue Jacques, au coin de celle des Mathurins. » [Fol. 12

Gravure en taille-douce, coloriée.

Hauteur, 0 m. 678; largeur, 0 m. 470.

6378. **Portrait** « **d'Agricola Viala** agé de 11 ans, command. du bataillon des Enfans. . . » A mi-corps, de trois quarts à droite, armé de la hache, dans un médaillon circulaire, autour duquel on lit l'inscription ci-dessus. [Fol. 13

Gravure au pointillé, coloriée.

Diamètre du médaillon, 0 m. 056.

6379. « **Viala Couronné par l'Egalité.** » A droite, la façade du Panthéon. Dans un ovale, sous lequel on lit : « Moret sculp. » En bas, texte rogné à sa partie inférieure. [Fol. 13

Gravure à l'aquatinte, pendant du n° 6368, consacré à Bara. Légèrement rognée en bas et à droite.

Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 342; largeur, 0 m. 250.

6380. «**Le jeune Darrudder.** ‖ L'Action du jeune Darrudder tambour agé de 14 ans est un trait de bravoure et un élan de piété filiale, étant a l'Affaire de Fougere dans la Vendée, il vit son pere mort à ‖ son côté, lui arrache un pistolet de sa ceinture, tire sur le meurtrier... et continue de battre la charge...» Sous le tr. c., à g.: «Scweback Destontaine (*sic*) del.»; à dr.: «Descourtis Sculp.» En bas, l'adresse: «Paris chez Descourtis, Rue des grands Dégres N° 12.» [Fol. 14

Gravure à l'aquatinte, en couleurs, de la même série que le n° 6369 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 271.

6381. «**Le maréchal ferrant de la Vendée.** ‖ Ce brave homme, ayant appris que les Chouans avaient attaqués les patriotes très près de sa Commune, quitta sa forge, et marcha à leur rencontre sans ‖ autres armes que son marteau, en terrassa un grand nombre, et revint après la victoire, chargé des dépouilles de plusieurs de ces brigands.» Le maréchal ferrant, le marteau sur l'épaule, des sabres et des épées à la main; dans le fond, des soldats et des tentes. Sous le tr. c., à g.: «Sablet jeune pinxit»; à dr.: «Copia sculpsit». En bas: «A Paris, chez Copia, Rue Boucher, N° 6, Section du Museum. — Dieu (?) scripsit — Et chez Bance, Rue Severin N° 115.» [Fol. 15

Gravure en taille-douce, par Copia, d'après Sablet.

Hauteur, 0 m. 340; largeur, 0 m. 255.

6382. «**Le Maréchal ferrant ‖ de la Vendée.**» A mi-corps, copié sur l'estampe précédente. Sous la tablette portant l'inscription ci-dessus et à g.: «L. Portman Sculp.» [Fol. 15

Gravure au pointillé.

Hauteur du portrait, 0 m. 108; largeur, 0 m. 086.

6383. «**Noyades dans la Loire, par ordre du féroce Carrier ‖**, les 6 et 7 Décembre 1793 ou 5 et 6 Frimaire An 2eme de la Repu-

blique.» Plusieurs galères à demi enfoncées dans l'eau; les massacreurs égorgent les malheureux qui surnagent encore; dans une barque, Carrier dirige les opérations. Sur les rives, des spectateurs. Sous le tr. c. : «Duplessis Bertaux inv. & del. — Duplessis Bertaux aqua forti — Berthault sculp.» En haut, à dr. : «N° 93». [Fol. 16

Gravure en taille-douce, par Berthault et Duplessi-Bertaux. 93e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 189; largeur, 0 m. 253.

6384. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : «Gez. v. Duplessis-Bertaux»; à dr. : «Gest. v. S. Gysin 1816.» Au-dessous : «Die von dem Wütherich Carrier anbefohlenen Ertränkungen in der Loire.» En bas, à dr. : «N° IX.» [Fol. 16

Gravure en taille-douce, par S. Gysin, d'après Duplessi-Bertaux. Planche n° IX de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto, cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 151; largeur, 0 m. 202.

6385. **Copie**, réduite et dans le même sens, du n° 6383. Sous le tr. c., à g. : «Duplessis Bertaux del.»; à dr. : «R. Vinkeles en D. Vrydag, sculp. 1804.» Au-dessous : «Verdrinkingen in de Loire...» [Fol. 16

Gravure en taille-douce, par R. Vinkeles et D. Vrijdag, d'après Duplessi-Bertaux. Sur les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 200.

6386. **Carrier visitant la prison des femmes de Nantes.** Partout des mortes et des mourantes à demi nues. Dans un baquet, des cadavres d'enfants entassés. [Fol. 17

Gravure au burin. Vignette.

Hauteur, 0 m. 130; largeur, 0 m. 090.

6387. **Les noyades de Nantes.** Un monstre à tête humaine, Carrier, vomissant le feu et la mort étend ses griffes sur deux abbés «noyade» et sur un jeune couple «mariage Répub[licain]». Dans le fond, des ruines et des incendies, des populations épouvantées.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dans le ciel, la Justice et la Vérité découvrent les crimes de Carrier et punissent le criminel. Au-dessous, le vers de Phèdre : « Le flot qui l'apporta, recule épouvanté. » [Fol. 17

Gravure au burin. Vignette.

Hauteur, o m. o83; largeur, o m. o55.

6388. **Les noyades de Nantes.** Des bandits armés de torches conduisent dans une barque des hommes et des femmes qu'ils viennent de dépouiller de leurs vêtements et qu'ils s'apprêtent à noyer. [Fol. 17

Gravure au burin. Vignette.

Hauteur, o m. 126; largeur, o m. 077.

6389. « **J. B. Carrier** ‖ Né à Yolet dep. du Cantal en 1756. ‖ député à la Conv^on Nat^lles d^te Daccusation ‖ le 5 Fri^re Condamné à mort le 26 frimaire. » Buste de trois quarts à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : « Dessiné d'après Nature au Tribunal par F. Bonneville ». En bas, l'adresse : « à Paris chez l'Autheur rue du théatre Français N° 4. » [Fol. 18

Gravure au burin, par Bonneville, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, o m. 111; largeur, o m. 090.

6390. « **Carrier.** » Buste de trois quarts à gauche, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée au-dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c. : « L. Portman sculps. » [Fol. 18

Gravure au pointillé, par L. Portman. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, o m. 143; largeur, o m. 086.

6391. « **Carrier** député du départem^t du Cantal ‖ à la Convention Nationale ‖ Exécuté le 24 Décembre 1794. » Buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous, les « Noyades dans la Loire, les 5 et 6 Frimaire an 2eme de la Rép. », représentant les mêmes scènes que dans l'estampe ci-dessus n° 6383. Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — *l'An 7 de la Rép^e — Duplessi

Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus, puis 22 lignes de texte commençant par ces mots : « Nous allons présenter à nos lecteurs des tableaux déchirants, descrimes qui font frémir. . . » [Fol. 19

Le portrait au pointillé, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 111.
Hauteur de la tablette, 0 m. 043; largeur, 0 m. 135.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 362; largeur, 0 m. 225.

6392. « **Au nom du roi** ‖ **Arrêté** ‖ **des généraux et officiers** ‖ **des armées**, réunis », signé de Stofflet, Berrard, de Rostaing, et autres, et « donné à Jallais, le 2 mars 1795, l'an troisieme du regne de Louis XVII », par « Bernier, Curé de St Laud, ‖ Commissaire Général », prescrivant à la suite « du lâche abandon qu'ont fait de leur poste Messieurs Charrette, de Cocuthuc, Sapinaud, Fleuriot. . . », une réunion générale de tous les officiers fidèles au roi, et des mesures rigoureuses de police. Texte sur deux colonnes : « De l'Imprimerie Royale de Maulevrier, ‖ Clambart, Imprimeur. » [Fol. 20

Placard imprimé.

Hauteur, 0 m. 394; largeur, 0 m. 298.

6393. « **Heldenmoed van eene vrouw, te St Mithier, tegen de oproerige Vendeers** in 1794. » Une femme entourée de ses enfants, un pistolet dans chaque main, menace de mettre le feu à un baril de poudre, si les Vendéens, qui viennent d'ouvrir la porte de sa boutique, avancent. Sous le tr. c., à g. : « Casenawe del. »; à dr. : « R. Vinkeles & D. Vrydag sculp. » [Fol. 20

Gravure au burin.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 223.

6394. « **The Pacification of the Vendee. . . — Pacification de la Vendée** proposée en cinq articles par les ‖ Députés de la Republique Francois [*sic*] au Chef des Chouans qui l'accepte. . . April 20th 1795 — 1 Floréal An 3 ». Sous une tente, à la Jaunaye, le Général Canclaux, Bollet et les députés français debout, près d'une table, où Charette pour les Vendéens et Cormatin pour les Chouans signent leur soumission, tandis que l'on désarme leurs

soldats. Dans le fond, le camp républicain. Sous le tr. c., à g. : « Drevet inv. & del. »; à dr. : « Idnarpila sculp. » En bas, l'adresse : « London Published August 16. 1804 ». [Fol. 21

Gravure au pointillé, coloriée, par Idnarpila, d'après Drevet. Estampe copiée sur la suivante.

Hauteur, 0 m. 289; largeur, 0 m. 408.

6395. « **Pacification de la Vendée**, le premier floréal ‖ An 3me de la République. » Même scène que ci-dessus. Sous le tr. c., à g. : « Girardet inv. & del. »; à dr. : « Girardet sculp. » En haut, à dr. : « N° 113 ». [Fol. 22

Gravure en taille-douce, par Girardet. 113e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 199; largeur, 0 m. 254.

6396. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Girardet »; à dr. : « Gest. v. M. G. Eichler 1817. » Au-dessous : « Dà Friedenstiftung in der Vendée. . . » En bas, à dr. : « N° XXV. » [Fol. 22

Gravure en taille-douce, par Eichler, d'après Girardet. Planche n° XXV de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto, cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 206.

6397. « **Victoire remportée par les Français à Quiberon.** ‖ le 21 Juillet 1795, ou 3 Thermidor An 3eme de la République. » Le fort Penthièvre, à gauche, vient d'être pris par les Républicains, et les troupes de Hoche occupent la Falaise qui sépare Quiberon de la terre ferme. Sous le tr. c., à g. : « Swebach Desfontaines inv. & del. »; à dr. : « Malapeau sculp. » En haut, à dr. : « N° 118 » [Fol. 23

Gravure en taille-douce, par Malapeau, d'après Swebach-Desfontaines. 118e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 178; largeur, 0 m. 240.

6398. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Swebach-Desfontains »; à

dr. : « gest. v. Jos. Hutter. 1817. » Au-dessous : « Sieg der Republikaner bei Quiberon. . . » En bas, à dr. : « N° XXVI. » [Fol. 23

Gravure en taille-douce, par Hutter, d'après Swebach-Desfontaines. Planche n° XXVI de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto, cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, o m. 151 ; largeur, o m. 199.

6399. « **Le Coucher de la Basse Cour** ‖ **au bord de l'Eau, à London.** » Caricature représentant un évêque abritant sous un grand éteignoir un dindon, des canards, une grue et d'autres oiseaux d'eau, figurant les frères du roi et leur famille. La scène se passe sur les bords de la Tamise figurée en raccourci ainsi que l'Angleterre, le « Pas-de-Calais » et l'« Empire français » qu'éclaire le soleil. Sur l'éteignoir, une série d'inscriptions moqueuses. [Fol. 24

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur totale, o m. 262; largeur, o m. 415.

6400. « **Exécution de Charette, à Nantes,** ‖ le 9 Germinal, An 4eme de la République. » Au milieu du carré formé par les troupes républicaines, Charette debout devant le peloton d'exécution; à côté de lui, l'aumônier. Dans le fond, la ville de Nantes (29 mars 1796). Sous le tr. c., à g. : « Girardet inv. & del. »; à dr. : « Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 124 ». [Fol. 25

Gravure en taille-douce, par Berthault, d'après Girardet. 124e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, o m. 197; largeur, o m. 251.

6401. **Portrait de Charette**, en buste, de trois quarts à droite, dans un ovale. Au-dessous, en remarque, une charrette. [Fol. 26

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, o m. 220; largeur, o m. 186.

6402. « **F. A. Charette de la Contrie** ‖ Chef de l'Armée Royale de la Vendée. . . » Portrait inspiré du précédent, dans un ovale encadré rectangulairement et portant sur une tablette où on lit la légende ci-dessus et sept lignes du « Compte rendu au Gouvernement par ‖ le Genéral Hoche, le 17 Brumaire ‖ an IV. . . » [Fol. 26

Gravure au burin.

Hauteur totale, o m. 135; largeur, o m. 084.

6403. **Portrait de Charette**, semblable à celui décrit ci-dessus sous notre n° 6401, mais avec un bandeau autour de la tête, et le bras en écharpe. [Fol. 27

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 220; largeur, 0 m. 186.

6404. « **Charette** ». Buste de trois quarts à droite, du même type que le précédent, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée au-dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c. : « L. Portman, sculp. » [Fol. 27

Gravure au pointillé, par L. Portman. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, 0 m. 144; largeur, 0 m. 088.

6405. « **Charette**, commandant en chef de ‖ l'armée royale de la Vendée, fusillé à Nantes ‖ le 9 Germinal, l'an 4. » Buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous : « **Charette, chef des Vendéens, fusillé à Nantes**, le 9 Germinal, l'An 4e. » Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — *l'an 8e de la Rép. — Duplessi Bertaux aqua forti. » Au-dessous, la légende ci-dessus et 25 lignes de texte commençant par ces mots : « De tous les Chefs qui ont commencé, ou soutenu la sanglante guerre de la Vendée... » [Fol. 28

Le portrait au pointillé, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 120.
Hauteur de la tablette, 0 m. 044; largeur, 0 m. 131.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 369; largeur, 0 m. 218.

6406. « **Charette** ‖ gén^al^ de L'armée Cath^que^ et R^ale^... » Buste de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville Del. » En bas, l'adresse : « Æparis Rue du Théâtre Français N° 4. » [Fol. 28

Gravure au burin, par F. Bonneville, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 111; largeur, 0 m. 091.

6407. « C. M. A. ‖ **Marquis de — Bonchamps** ‖ Lieutenant— Général Des Armées Royales Vendeennes... » Buste de trois quarts à droite. Au-dessous : « Mme Marchand Del^t^ et sculp. », et la lettre ci-dessus entourant les armes de Bonchamps. En bas, l'adresse : « A Paris chez J. Marchand rue S. Jacques N° 30. — Déposé à la direction des Estampes. » [Fol. 29

Gravure au pointillé, coloriée.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 149; largeur, 0 m. 105.

6408. « **Cormatin** ‖ Chef des Chouans ‖ Condam^né^ à la dép^on^ et détenu au Fort de l'Isle Pelé. » Buste de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « déssiné d'après Nature au tribunal par F. Bonneville. » En bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur rue St Jacques N° 195. » [Fol. 29

Gravure au burin, par F. Bonneville, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 104; largeur, 0 m. 086.

6409. « Pierre Marie Louis — **Comte de Frotte.** » A mi-jambes, assis, de trois quarts à droite, devant une table où est une lettre datée du 15 février 1800 et signée « Ch^r^ de Bruslart ». A sa main gauche, un « sauf conduit » de la « République ‖ Française ». Dans le fond, son cheval tenu en main par son ordonnance. Sous le tr. c., à g. : « H. Howard pinx^t^ »; à dr. : « S. W. Reynolds sculp^t^ ». Au-dessous, au milieu de la lettre, les armes du comte de Frotté. [Fol. 30

Gravure en manière noire, par S. W. Reynolds, d'après Howard.

Hauteur, 0 m. 288; largeur, 0 m. 238.

6410. « **Stofflet.** ‖ Chef vendéen né à Lunéville en 1751, ‖ fusillé à Angers en 1796. » A mi-corps, de trois quarts à droite, sur un fond figurant une forteresse où flotte le drapeau tricolore, dans un ovale, sous lequel on lit : « E. Gosselin sculp. » [Fol. 31

Gravure à l'aquatinte, par E. Gosselin.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 153; largeur, 0 m. 127.

CHAPITRE LVI

LES TROUBLES DE LYON

SOMMAIRE DU CHAPITRE LVI.

N° 6411. — **Reddition de Pierre Encise** (août 1789).

N° 6412. — **Pillage de l'Arsenal** (7 février 1790).

N°s 6413-6416. — **Arrêts** et **proclamation** des comités et de la municipalité provisoire de **Lyon.**

N°s 6417-6428. — **Siège** et **prise de Lyon**, le 17 vendémiaire an II (9 octobre 1793). — Papier-monnaie du siège de Lyon. — Décret de la Convention ordonnant la destruction de la ville.

N°s 6429-6433. — **Fusillades de Lyon** ordonnées par Collot d'Herbois, le 24 frimaire an II (14 décembre 1793).

N°s 6434-6437. — **Démolition de Lyon**, sous la direction Couthon. — Portraits de **Couthon.**

N°s 6438-6440. — **Arrêtés de Charlier et Pocholle** chargés d'affermir la République à Lyon (an III) et **discours du préfet Verminac** à la fête du 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800).

XXIV

PIERRE ANCISE RENDU AUX CITOYENS DE LYON

EN AOÛT 1789

AQUATINTE ANONYME

Nº 6411

PIERRE ANCISE RENDU AUX CITOYENS EN AOUST 1789

Cette Forteresse élevée sur un Roc escarpée dominant la Ville de Lyon était l'effroy du Citoyen et de tout étrangée suspect ou non, mais notre Phalange Nationale s'avance, et envisage avec horreur et sans effroy ce Roc menacant : Le Gouverneur vrai patriote lui rend les Clefs de la Citadelle et delivre les Prisonniers en disant Vive la Liberté mes amis mes freres voila le plus beau moment de mon existence : Mr Le Marquis de Brunoy que l'on avait fait mort il y a quelques années en est sorti comme du tombeau en comblant des marques de sa reconnoissance les braves francais qui le rendaient à la Nation

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

CHAPITRE LVI.

LES TROUBLES DE LYON.

6411. «Pierre Ancise rendu aux citoyens en aoust 1789». Suit un commentaire de 4 lignes commençant par ces mots : «Cette forteresse élevée sur un roc escarpé, dominant la Ville de Lyon était l'effroy du Citoyen. . . » Le gouverneur remet aux citoyens de Lyon montés à l'assaut de la forteresse à quatre étages, crénelée et hérissée de canons, les clefs de la citadelle et délivre les prisonniers. [Fol. 32

Gravure à l'aquatinte, anonyme.
Planche XXIV, page 715 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 250; largeur, 0 m. 387.

6412. «Pillage de l'Arcénal de Lyon ‖ le 7 Février 1790.» La foule envahit l'arsenal et se dispute les piques, les fusils et les canons. Sous le tr. c., à g. : «Prieur inv. & del.»; à dr. : «Berthault sculp.». En haut, à dr. : «N° 35.» [Fol. 32

Gravure en taille-douce, par Berthault, d'après Prieur. 35e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 187; largeur, 0 m. 250.

6413. «Section du change ‖ Arrêté ‖ du comité de surveillance de la section du change» obligeant les étrangers résidant dans l'étendue de la section à «faire la déclaration de leurs noms, âge, professions... ». Texte sur deux colonnes. Séance du 28 mai 1793. A la fin, l'adresse : «A Lyon, de l'Imprimerie du P. Bernard, rue Luizerne, N° 56.» [Fol. 33

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 445; largeur, 0 m. 345.

6414. «**Municipalité provisoire** ‖ **de Lyon.** Comité militaire — municipal. **Ordre pour la fête civique.**» Règlement, sur deux colonnes, pour la fête du 14 juillet 1793, signé : «Royer, Faidy, & Carret.» A la fin, l'adresse : «A Lyon, de l'Imprimerie d'Aimé Vatar-Delaroche, ‖ aux Halles de la Grenette, 1793.» [Fol. 34

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 500; largeur, o m. 400.

6415. «**Proclamation** ‖ **des** ‖ **administrateurs provisoires** ‖ **du district de la campagne de Lyon** ‖ transféré à Neuville-sur-Saone,...» ordonnant la réquisition en armes de tous «les citoyens non mariés ou vœufs sans enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans». Texte, sur deux colonnes, daté de Neuville-sur-Saône, le 6 septembre 1793, signé Thonion, vice-président, et Claude Pujat, secrétaire provisoire. En bas, l'adresse : «A Villefranche, de l'Imprimerie de Ph.-Jh.-Pinet. 1793.» [Fol. 35

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 483; largeur, o m. 375.

6416. «**Extrait** ‖ **littéral** ‖ **du Journal de Perlet,** ‖ du vendredi 30 Août 1793, (N° 342). ‖ **Convention Nationale.** ‖ Présidence du citoyen Robespierre ‖ **Séance du 29 août.**» Extrait, publié sur deux colonnes par le «Comité des cinq, à Lyon, le 8 septembre 1793», de la séance de la Convention du 29 août où furent lues des lettres tendancieuses des représentants du peuple auprès de l'armée des Alpes sur le siège de Lyon. «Signé, Amiot secrétaire.» A la fin, l'adresse : «A Lyon, de l'imprimerie d'Aime Vatar-Delaroche, aux Halles ‖ de la Grenette. 1793.» [Fol. 36

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 500; largeur, o m. 405.

6417. «**Les représentants** ‖ **du peuple,** ‖ **envoyés près l'armée des Alpes,** ‖ **aux citoyens de Lyon.**» Avertissement, signé «Dubois-Crancé et Gauthier», aux Lyonnais de se soumettre : leurs personnes, leurs propriétés seront sauvées. Texte sur trois colonnes. A la fin, l'adresse : «A Villefranche, de l'Imprimerie de Ph.-Jh. Pinet, 1793.» [Fol. 37

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 480; largeur, o m. 405.

6418. « Vue Perspective et **Bombardement de la ville de Lyon** ou il y avoit plus de 30.000 Aristocrates, mais nos patriotes les ont anéanti l'an 2e de la République, Octobre 1793. » En haut, imprimé à rebours : « Vue de la ville de Lyon », et à dr. : « N° 43 ». [Fol. 38

Gravure anonyme, à l'eau-forte, coloriée. N° 43 de la série des *Vues d'optique* de Basset.

Hauteur, o m. 275; largeur, o m. 392.

6419. « **Siège et prise de la ville de Lyon**, ‖ le 9 octobre 1793, ou 17 vendémiaire An 2e de la République. » La citadelle est enlevée, les remparts sont forcés, les troupes pénètrent dans la ville. Sous le tr. c. : « Swebach Desfontaines inv. & del. — Duplessi-Bertaux aqua forti. — Berthault sculp. ». En haut, à dr. : « N° 89 ». [Fol. 39

Gravure en taille-douce, par Berthault et Duplessi-Bertaux, d'après Swebach-Desfontaines. 89e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, o m. 188; largeur, o m. 242.

6420. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Swebach Desfontaines »; à dr. : « Gest. v. P. Jac. Laminit 1816 ». Au-dessous : « Belagerung und Eroberung der Stadt Lyon... » En bas, à dr. : « N° VII. » [Fol. 39

Gravure en taille-douce, par Laminit, d'après Swebach-Desfontaines. Planche VII de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto, cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, o m. 151; largeur, o m. 202.

6421-6425. **Papier-monnaie du siège de Lyon**, bons de cinq livres, de cinquante sous, de vingt-cinq sous. [Fol. 40

Imprimés, couverts d'un timbre sec ou humide, blancs ou rouges, mesurant environ o m. 060 de haut sur o m. 085 de large.

6426. **Trois en-têtes de papiers** des « Sans-Culottes composant l'Administration provisoire du District de la Campagne de Commune affranchie ». L'un est signé : « Dugours del. » et « Duplat F. ». [Fol. 40

Gravures sur bois, deux anonymes, la troisième par Duplat, d'après Dugours.

6427. «République française. ‖ **Extrait du procès verbal ‖ de la Convention Nationale, ‖ du 21me jour des premiers mois de l'an 2me** de la ‖ République française une & indivisible.» (12 octobre 1793). Décret, en 6 articles, ordonnant la démolition de la ville de Lyon, dont les quelques masures conservées porteront le nom de «ville affranchie» et l'érection d'une colonne avec cette inscription : «Lyon fit la guerre à la Liberté, Lyon n'est plus.» Collationné à l'original par les secrétaires «Gr. Jagot et Louis, du Bas-Rhin.» En bas, l'adresse : «A Ville Affranchie, de l'Imprimerie de Tournachon-Molin, rue Merciere, N° 51.» [Fol. 41

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 535; largeur, 0 m. 415.

6428. «**Les Représentans ‖ du peuple, ‖ députés par la Convention Nationale, près l'Armée des Alpes** et ‖ dans divers Départemens de la République.» Arrêt des cinq représentants Sb. Delaporte, G. Couthon, Maignet, Chateauneuf-Randon et Albite ordonnant la réquisition dans Ville-Affranchie, Vaize et la Croix-Rousse de tout ce qui peut servir à l'équipement de l'Armée des Alpes. Texte sur deux colonnes. «A Ville-Affranchie, le 7e jour de la 1e décade du second ‖ mois de l'an II de la République...» (28 octobre 1793). A la fin, l'adresse : «A Ville-Affranchie, de l'Imprimerie d'Amable Leroy, Place St Jean, 1793.» [Fol. 42

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 542; largeur, 0 m. 420.

6429. «**Fusillades de Lyon**, commandées par Collot-d'Herbois ‖ le 14 Décembre 1793, ou 24 Frimaire An 2eme de la République.» Devant l'hôtel de ville, Collot d'Herbois à cheval entouré de son état-major fait tirer le canon sur les femmes qui venaient implorer la pitié des proconsuls. Sous le tr. c. : «Duplessis Bertaux inv. & del. — Duplessis Bertaux aqua forti — Choffard sculp.». En haut, à dr. : «N° 94». [Fol. 43

Gravure en taille-douce, par Choffard et Duplessi-Bertaux. 94e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 199; largeur, 0 m. 250.

6430. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : «Gez. v. Swebach Desfontaines», à

dr. : « Gest. v. Carl Schleich Senior 1816 ». Au-dessous : « Füssila-den zu Lyon. . . » En bas, à dr. : « N° X. » [Fol. 43

Gravure en taille-douce, par C. Schleich, d'après Swebach-Desfontaines. Planche X de la contrefaçon allemande des *Tableaux historiques de la Révolution*, continuation du recueil entrepris par Otto, cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, o m. 148; largeur, o m. 200.

6431. « **The massacre at Lyons. . . — Massacre de Lyon ordonné par Collot d'Herbois. . .** ‖ December 14th 1793 — Le 24 Frimaire An 2^d ». Massacres sur les marches de l'hôtel de ville. Au-dessous, texte en deux colonnes, anglais et français. Sous le tr. c., à g. : « I. Bertaux inv. & del. »; à dr. : « Idnarpila sculp. » [Fol. 44

Gravure au pointillé.

Hauteur, o m. 295; largeur, o m. 420.

6432. **La même estampe**, coloriée, avec, en plus, au bas : « London Published June 22 1804. » [Fol. 45

6433. « **Emprisonnemens arbitraires ‖ Plus de 1200, citoyens sont jettés dans les Caves de l'Hôtel de ville de Lyon** par les ordres de Laussel, Challier et leurs adherens. » Gravure représentant une coupe de l'hôtel de ville : en haut, le tribunal ordonne les emprisonnements en masse; en bas, dans les caves, les prisonniers entassés. En haut : « Rév. de Paris — N° 191, P. 437. » [Fol. 45

Gravure à l'eau-forte. Planche détachée des *Révolutions de Paris* de Prudhomme (voir ci-dessus la notice de notre n° 1400), numéro daté du 2-9 mars 1793.

Hauteur, o m. 092; largeur, o m. 150.

6434. « **Proclamation ‖ de la ‖ Commission temporaire ‖ de surveillance républicaine,. . .** ‖ Relevé fait sur la liste générale des maisons à démolir, et divisée par quartiers. » Suit, sur deux colonnes, la liste. « Fait en commission le premier nivose, l'an 2me de République ‖ Française. . . ‖ Signé, Perrotin, Vice-président. . . Duviquet, secrétaire ‖ A Commune affranchie, de l'Imprimerie Républicaine de Tournachon-Molin, ‖ rue Merciere N° 51. » (21 décembre 1793). [Fol. 46

Placard imprimé.

Hauteur totale, o m. 525; largeur, o m. 385.

6435. « **Démolition de deux superbes façades de la place de Bellecour à Lyon...** » Couthon donne le premier coup de marteau. On déménage les meubles; des ouvriers armés de pioches commencent le travail de démolition. En haut, à g. : « Pl. V »; à dr. : « Tom VI, Page 63. » [Fol. 46

Gravure au burin.

Hauteur, 0 m. 089; largeur, 0 m. 151.

6436. « **Georges Couthon** ‖ Présidt du Tribunal du District de Clermont-ferrand, ‖ Député du Dépt du Puy de Dôme à l'Assemblée Nle de 1791... » Suit un quatrain en son honneur. Buste de trois quarts à droite, dans l'encadrement à cage de la collection Vérité-Bergny. Sous le tr. c., à g. : « Ducreux, Pinxit. »; à dr. : « Vérité Sculp. » En bas, l'adresse : « A Paris, chez Verité, Graveur, rue des Cordeliers, N° 19. ‖ A Bordeaux, chez Jogan, Md d'Estampes, rue du chapeau rouge. » [Fol. 47

Gravure au pointillé, de la collection Vérité, cf. ci-dessus nos nos 435 et 2084.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 091.

6437. **La même estampe**, coloriée, avec une lettre différente : « Georges Couthon. ‖ Député du Dépt du Puy de Dôme ‖ à l'Assemblée Nationale de 1791, ‖ et à la Convention de 1792. » [Fol. 47

6438. « Au nom du peuple Français... ‖ **Charlier et Pocholle**, ‖ représentans du peuple, ‖ **chargés par la Convention Nationale, de renouveller les autorités constituées**, ‖ d'affermir le Gouvernement révolutionnaire dans la Commune de **Lyon** et dans les ‖ deux Départemens du Rhone et de la Loire ». Arrêté nommant les nouveaux fonctionnaires. « Fait à Lyon, le 7 Brumaire, l'an III de la République. » (28 octobre 1794). Sur trois colonnes. A la fin : « A Lyon, de l'Imprimerie Républicaine, place de la Raison. » [Fol. 48

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 518; largeur, 0 m. 400.

6439. « Au nom du peuple Français... **Charlier et Pocholle**, ‖ représentans du peuple, ‖ à **Lyon**, et dans les Départemens du

Rhône et de la Loire ‖ **arrêtent le plan de la Fête ‖ des Victoires...** » du 30 Brumaire an III. Texte sur deux colonnes. « Lyon, le 23 Brumaire, an troisième de la République... » (13 novembre 1794). A la fin : « A Lyon, de l'Imprimerie Républicaine, place de la Raison. » [Fol. 49

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 517; largeur, 0 m. 405.

6440. « **Préfecture du département du Rhône. Discours ‖ prononcé par le Préfet, à la Fête du premier ‖ vendémiaire an 9.** » (23 septembre 1800). « Signé R^d Verminac ». Texte sur deux colonnes. A la fin : « Les Frères Perisse, Imprimeurs de la Préfecture du Département ‖ du Rhône. » [Fol. 50

Placard imprimé.

Hauteur totale, 0 m. 517; largeur, 0 m. 405.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE LVII

LES PROTESTANTS ET LES TROUBLES DU MIDI

SOMMAIRE DU CHAPITRE LVII.

N°s 6441 6450. — Condition des **Protestants** sous Louis XVI et sous la Révolution. **Rabaut-Saint-Étienne.** Caricatures et portraits.

N°s 6451–6453. — **Massacre** par les catholiques de la **garde nationale de Montauban**, le 10 mai 1790.

N°s 6454–6460. — **Massacre de Lécuyer** dans l'église des Cordeliers à Avignon. — **Répression** des **troubles d'Avignon** et de **Marseille.**

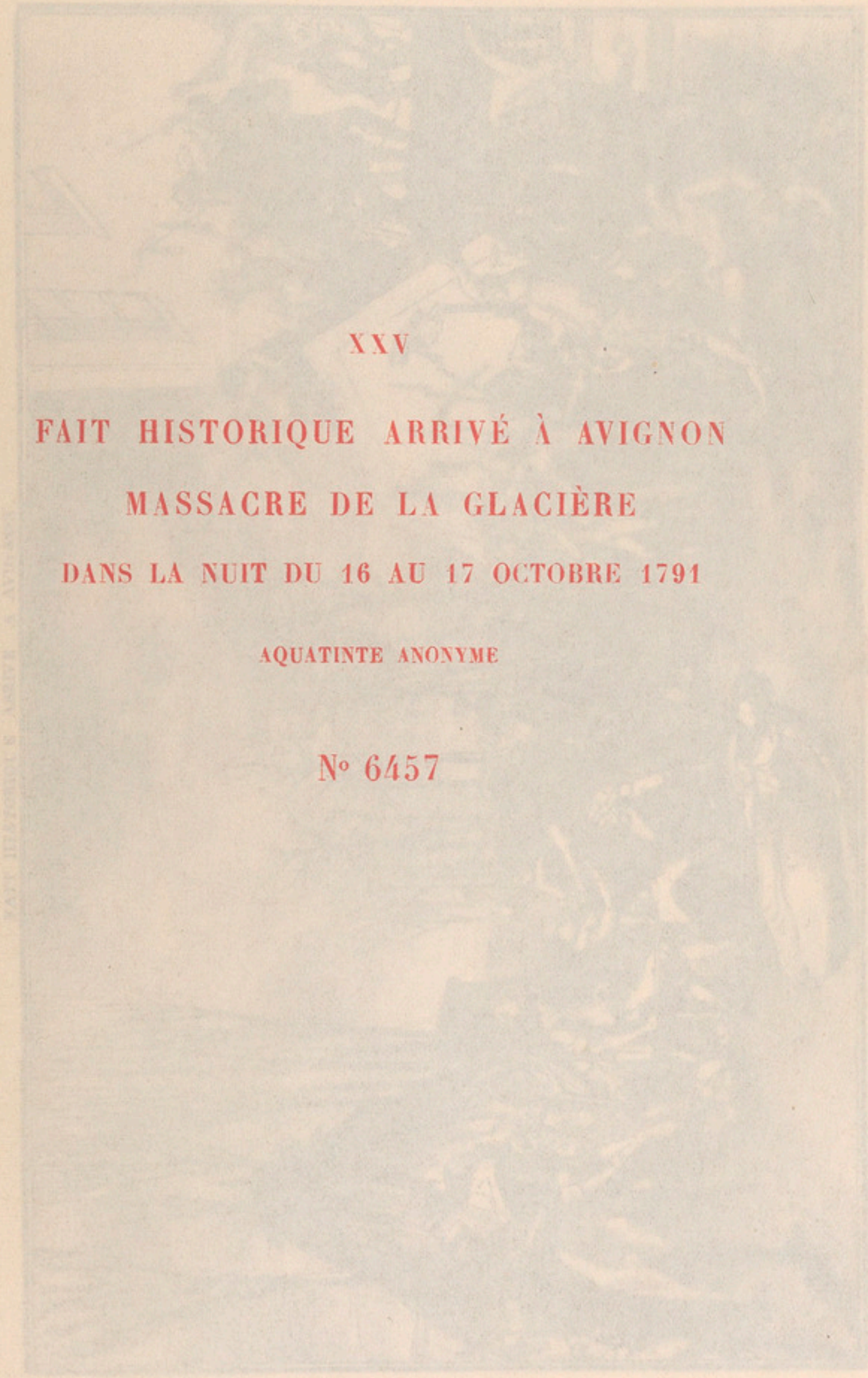

XXV

FAIT HISTORIQUE ARRIVÉ À AVIGNON

MASSACRE DE LA GLACIÈRE

DANS LA NUIT DU 16 AU 17 OCTOBRE 1791

AQUATINTE ANONYME

Nº 6457

XXX.

FAIT HISTORIQUE ARRIVÉ À AVIGNON

MASSACRE DE LA GLACIÈRE

DANS LA NUIT DU 16 AU 17 OCTOBRE 1791

AQUATINTE ANONYME

N° 6457

FAIT HISTORIQUE ARRIVÉ A AVIGNON.

On voit l'Escalier du Chateau d'Avignon, sur lequel sont les soldats Brigands de Jourdan qui Casent la tête ou égorgent les prisoniers, on voit des brigands qui entraînent par les pieds ou par les Cheveux, à moitié mort ou tout à fait mort vis a vis est une glacière autour de laquelle sont les brigands qui jettent les morts dans la glacière, on voit une femme morte et son fils a genou qui demande grace mais un des bourreau le prend par son habit et le jette vivant dans la glacière. un juge paroit au fond de la cour a qui l'on amene un prisonier, le juge dit Justice a la loi et il est aussitot assomé, Cette scène horible est éclairée par les flambeaux que des brigands tiennent dont ils brulent la figure des prisoniers

CHAPITRE LVII.

LES PROTESTANTS ET LES TROUBLES DU MIDI.

6441. «**A la gloire — de Louis XVI.** ‖ Sous le regne de François Ier beau—coup de Francois séduits par la doctrine ‖ de Calvin abandonnerent leur patrie... ‖ Enfin il était réservé à la justice et à la bonté de Louis XVI de rappeler dans ses Etats ses Enfans proscrits en fixant par son Edit ‖ du 29 janvier 1788 leur état civil.» **Louis XVI assis sur un trône accueille les protestants**, tandis que la Justice remet au Temps le texte de l'édit. Sous le tr. c., à g. : «M... Suzanne.»; à dr. : «C... C... sculp. 1788.» En bas, l'adresse : «Se Vend à Paris, chez Sergent, Dessinateur, rue Mauconseil, N° 62. Et chez, Le Vachez, sous les Colonades du Palais Royal, N° 258.» [Fol. 51

Gravure à l'aquatinte, tirée en bistre.

Hauteur, 0 m. 171; largeur, 0 m. 129.

6442. «**La Prudence**, ‖ Publié en frimaire l'an 3e de la République française». Une femme debout; à ses pieds, une épée, un masque, un poignard, et l'«Edit ‖ de ‖ Nantes». Sous le tr. c., à g. : «Taillasson del.»; à dr. : «Massot sculpt». En bas, l'adresse : «A Paris chez Girard, Graveur, Rue de la Barillerie N° 28.» [Fol. 51

Gravure au pointillé, coloriée, par Massot, d'après Taillasson.

Hauteur, 0 m. 170; largeur, 0 m. 132.

6443. «**A la Nation Française — les Protestans reconnaissans** ‖ Presenté et Dedié à la Convention Nationale — L'An 2e de la République 1793...» Suit un texte, sur deux colonnes, expliquant l'allégorie qui se déroule devant d'immenses portiques et où l'on voit entre autres l'Assemblée Constituante rendant ses décrets en

faveur des protestants et, au premier plan, la foule des protestants rentrant en France avec leurs richesses, leurs inventions, leurs industries, aux applaudissements de tous les Français, et prêtant serment sur l'autel de la Liberté. Au milieu du texte, on remarque le buste de J.-J. Rousseau entre la Liberté et l'Égalité. Sous le tr. c., à g. : « Inventé Dessiné et Gravé par Æduplessis. » En bas, à dr., l'adresse : « Se vend a Paris chez l'Auteur rue de la Calandre quartier du Palais vis à vis la rue St Eloy N° 11. » [Fol. 52

Gravure à l'aquatinte, par A. Duplessis.

Hauteur, 0 m. 403; largeur, 0 m. 597.

6444. « **Les coups de Rabot** ». Image satirique représentant Rabaut-Saint-Etienne, dont le corps, à moitié caché par son costume de pasteur, se termine en queue de serpent, tirant de la « Constitution » une planche qu'il rabote, sous prétexte de liberté, des déclarations d'intolérance et des ordres de massacre. « Je suis rampant comme le serpent ‖ mais j'ai plus de venin que lui. » [Fol. 53

Gravure à l'aquatinte, anonyme. Sur l'établi sont les 5 « P » : « P[auvre] P[euple] P[rotestant] P[rends] P[atience] » que les protestants de Nîmes et du Midi faisaient peindre sur leurs portes.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 187; largeur, 0 m. 288.

6445. « **J[n] P[l] Rabaut de St Etienne** ‖ Député de la Sén[ce] de Nismes et Beaucaire, à l'Assemblée Nationale ‖ Collection des Amis du Peuple. » Buste de profil à droite, dans un médaillon circulaire posant sur la tablette où est inscrite la lettre ci-dessus. En bas, l'adresse : « à Paris, rue des Mathurins, aux deux Piliers d'Or. » [Fol. 53

Gravure au burin.

Hauteur, 0 m. 265; largeur, 0 m. 178.

6446. « **Jean Paul Rabaud de St Etienne**, ‖ Bourgeois Député de Nîmes, élu Président à l'Assemblée Nat[le]. . . » Suit un quatrain signé « Lutaine », commençant ainsi : « De ses frères proscrits l'espoir et le soutien. . . » Buste de trois quarts à droite, dans l'encadrement à cage de la collection Vérité-Bergny. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné d'après nature » ; à dr. : « Gravé par Verité ». En bas, l'adresse : « A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, en

face de celle des Fosses S[t] Germain des ‖ Prés, maison du M[d] d'Indienne, N° 19.» [Fol. 54

Gravure au pointillé, coloriée, de la collection Vérité, cf. ci-dessus nos n°s 435 et 2084.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 091.

6447. **La même estampe**, inversée, avec quelques modifications et une lettre différente : «J. P. Rabaud de S[t] Etienne ‖ Ministre Protestant, Député de Nimes et ancien Présid[t] de l'Ass. N[le]». Suit un quatrain commençant par ces mots : «De la religion transmise par nos Peres. . .» En bas, l'adresse : «A Paris, chez Mad[e] Bergny, M[de] d'Estampes de S. A. S. la Princesse Lamballe, rue du Coq S. Honoré.» [Fol. 54

6448. «**Jean Paul Rabaut de St Etienne**». Buste de profil à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : «Dessiné par Guérin — Gravé par Fiesinger.» [Fol. 55

Gravure au pointillé, par Fiesinger, d'après Guérin, cf. ci-dessus notre n° 2635.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 088; largeur, 0 m. 075.

6449. «**J. Paul Rabaut St Etienne** ‖ Né à Nimes en 1744. . .» Buste de profil à droite, dans un ovale, sous lequel on lit : «F. Bonneville sculp. — G. Rollet sculp.» En bas, l'adresse : Æparis chez l'Auteur, rue du Theatre Français N. » [Fol. 55

Gravure au pointillé, par G. Rollet et F. Bonneville, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 100; largeur, 0 m. 081.

6450. «**Jean Paul Rabaut** ‖ **de St Etienne**». Buste de profil à droite, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée au-dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c. : «L. A. Claessens sculp.» [Fol. 55

Gravure au pointillé, par L. A. Claessens. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, 0 m. 143; largeur, 0 m. 088.

6451. « Les premiers martyrs de la Liberté française; ou le **Massacre de la garde nationale de Montauban**, le x may MDCCLXXXX. » Sur la place de l'hôtel de ville, la garde nationale est désarmée par le régiment de Languedoc, drapeau blanc en tête, et la foule, dirigée par des moines, envahit le corps de garde et massacre ceux qui font mine de résister. Sous la légende ci-dessus, texte explicatif en deux colonnes de quatorze lignes chacune. Sous le tr. c., à g. : « Composé par B^e^ Espinasse »; à dr. : « Gravé en 1791 par J. B. Simonet sculp. » [Fol. 56

Gravure en taille-douce, par J.-B. Simonet, d'après B. Espinasse.

Hauteur, o m. 292; largeur, o m. 540.

6452. « **Massacre des patriotes de Montauban**, ‖ le 10 Mai 1790. » La scène se passe au même endroit que dans l'estampe précédente; les massacres et le régiment de Languedoc sont représentés différemment. Sous le tr. c., à g. : « Prieur inv. & del »; à dr. : « Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 37 ». [Fol. 57

Gravure en taille-douce, par Berthault, d'après Prieur. 37e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, o m. 192; largeur, o m. 258.

6453. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe n° 6451. Sous le tr. c., à g. : « J. Bulthuis delin. »; à dr. : « R. Vinkeles & D. Vrydag sculp. 1798. » Au-dessous : « De Eerstre martelaans der Vrijheid. . . » [Fol. 57

Gravure en taille-douce, par Vinkeles et Vrijdag, d'après Bulthuis. Sur les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Hauteur, o m. 156; largeur, o m. 216.

6454. « **Mort de l'Escuyer dans l'église des Cordelliers à Avignon**, ‖ le 16 octobre 1791. » L'Escuyer est renversé et massacré devant l'autel du jubé, tandis que des moines, en chaire et montés sur des chaises, ameutent la foule. Sous le tr. c., à g. : « Prieur inv. & del »; à dr. « Berthault scul. » En haut, à dr. : « N° 58 ». [Fol. 58

Gravure en taille-douce, par Berthault, d'après Prieur. 58e *Tableau historique de la Révolution francaise*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, o m. 206; largeur, o m. 252.

6455. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Au-dessous : « Mordscenen in der Kirche der Baarfüsser zu Avignon ». En bas, à dr. : « 37 ». [Fol. 58

Gravure en taille-douce, extraite du recueil allemand publié par Otto, en contrefaçon des *Tableaux historiques de la Révolution*. Cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 206.

6456. **Copie**, réduite et dans le même sens, du n° 6454. Sous le tr. c., à g. : « J. Bulthuis, delin. »; à dr. : « R. Vinkeles & D. Vrydag, sculps, 1799. » Au-dessous : « Moord van Lescuijer. . . » [Fol. 58

Gravure en taille-douce, par R. Vinkeles et D. Vrijdag, d'après Bulthuis. Sur les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 218.

6457. « **Fait historique arrivé a Avignon** ». Massacre par des soldats de Jourdan des prisonniers enfermés dans le château. A droite, l'escalier du château; à gauche, la glacière où les malheureux sont jetés morts ou vifs. Au premier plan une femme morte; à côté son fils, à demi renversé, demande grâce. La scène se passe la nuit, aux flambeaux. Sous l'image, quatre lignes de texte commençant ainsi : « On voit l'Escalier du Chateau d'Avignon, sur lequel sont les soldats Brigands de jourdan qui casent la tête ou égorgent les prisoniers. . . » [Fol. 59

Gravure à l'aquatinte, anonyme.
Planche XXV, page 725 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 165; largeur, 0 m. 265.

6458. « **Les braves Brigands d'Avignon** ‖ N° 1. Ra. . . bt [Rabault St Etienne], 2. Bo. . . che [Bouiche]; 3 C. . . us [Camus]. » Rabault, Bouiche et Camus dirigent Jourdan, armé d'un sabre; à terre, des têtes et des membres épars que ramassent et dévorent à pleines dents des « Protestans de Nismes, de la ‖ Vannagé, de la Gardonenque. . . » [Fol. 60

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 222.

6459. **Estampe imitée de la précédente**, réduite et inversée. [Fol. 60

Gravure à l'aquatinte, anonyme, tirée en bistre.

Hauteur, 0 m. 137; largeur, 0 m. 088.

6460. «**Massacres dans le fort St Jean, à Marseille**, ‖ le 17 Prairial, An 3eme de la République (5 juin 1795). A l'intérieur de la citadelle, la foule commençait à égorger les prisonniers; les députés Isnard, Cadroi et Durand-Maillane, accourus, font cesser le massacre.» Sous le tr. c., à g. : Girardet inv. & del»; à dr. : «Berthault Sculp.» En haut, à dr. : «N° 117». [Fol. 61

Gravure en taille-douce, par Berthault, d'après Girardet. 117e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 207; largeur, 0 m. 264.

CHAPITRE LVIII

THERMIDOR

SOMMAIRE DU CHAPITRE LVIII.

N°s 6461-6480. — **Jacobins** et **Feuillants**. — **Fermeture du Club des Jacobins** les 7 et 8 thermidor an II (27-28 juillet 1794).

N°s 6481-6491. — Les **Comités révolutionnaires** dissous en thermidor.

N°s 6492-6494. — Attaque et **prise de l'Hôtel de Ville le 9 thermidor** an II (29 juillet 1794).

N°s 6495-6497. — **Hanriot**, commandant général de la Garde nationale parisienne.

N°s 6498-6512. — **Mort de Robespierre.**

N°s 6513-6533. — Portraits de **Robespierre.**

N°s 6534-6535. — **Reçu autographe par Robespierre d'une médaille de Palloy** et **portrait** de ce dernier.

N°s 6536-6551. — **Allégories, caricatures** dirigées contre **Robespierre** et sa tyrannie.

N°s 6552-6561. — Châtiment des conventionnels complices de Robespierre. — Jugement de **Fouquier-Tinville**, le 12 floréal an III (1er mai 1795). — Déportation de **Barère, Billaud-Varenne** et **Collot d'Herbois**, le 12 germinal an III (1er avril 1795).

N°s 6562-6572. — Portraits de **Barère.**

N°s 6573-6578. — Assassinat de **Feraud** le 1er prairial an III (20 mai 1795).

N°s 6579-6581. — **Le 13 vendémiaire** (5 octobre 1795).

XXVI

EXÉCUTION DE ROBESPIERRE ET DE SES COMPLICES

28 JUILLET 1794

EAU-FORTE COLORIÉE ANONYME

N° 6505

XXVI

EXÉCUTION DE ROBESPIERRE ET DE SES COMPLICES

28 JUILLET 1794

FAU-PORTE COLORIÉE ANONYME

N° 6505

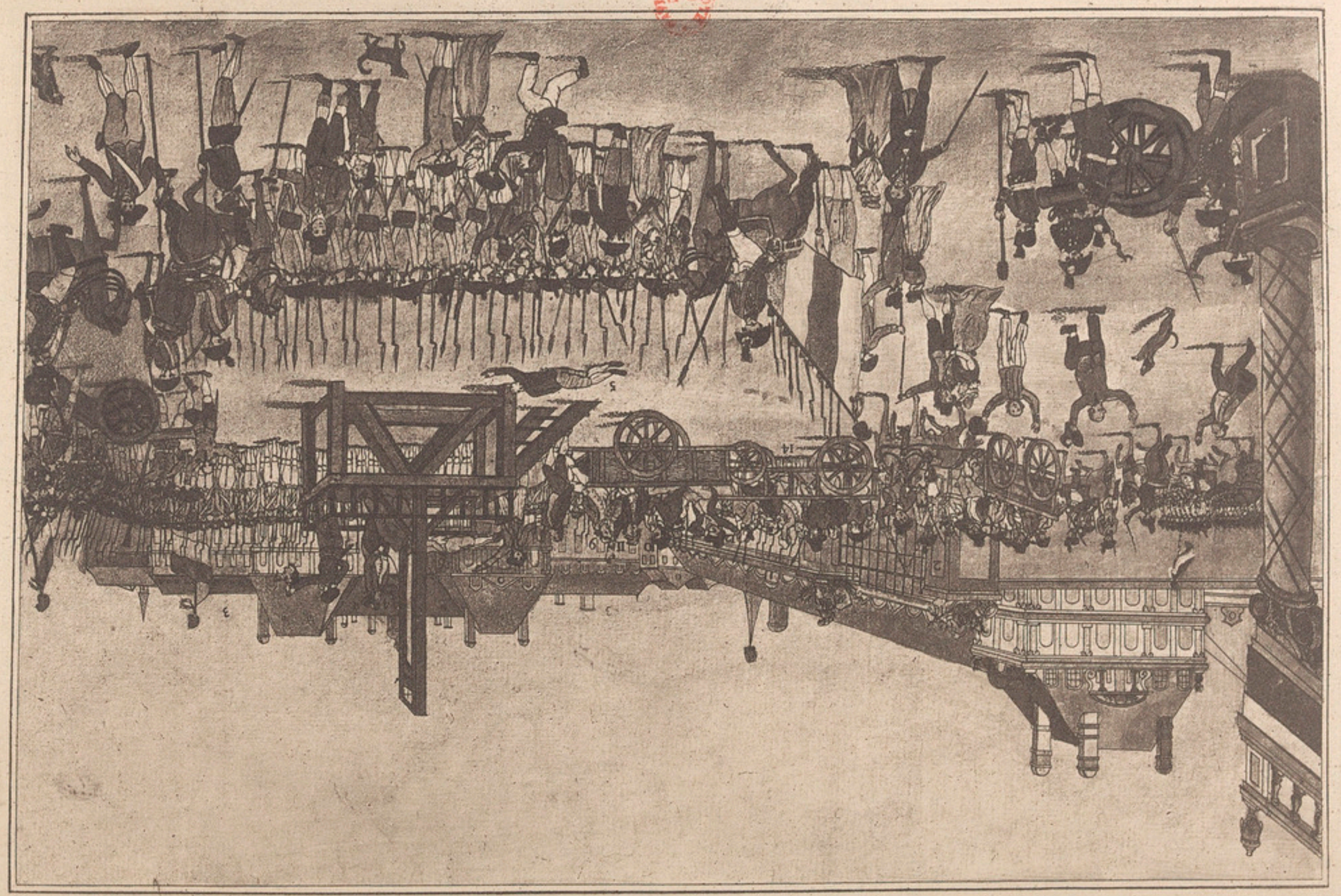

CHAPITRE LVIII.

THERMIDOR.

6461. «**Serment prété aux Sociétés fraternelles ‖ des Citoyens des deux sexes**». Une Minerve, entre deux faisceaux de licteurs, foulant aux pieds des entraves et des fers, jure sur l'Autel de la «Constitution». Au-dessous, le texte du serment : «Je jure d'être fidele à la Nation, à la Loi, et au Roi,...» Au-dessus : «Dédié aux Sociétés fraternelles de Paris. ‖ Société aux Jacobins... ‖ Au Palais Cardinal... ‖ Rue Mondetour... ‖ à Chaillot... — aux Theatins... ‖ aux Carmes...» fondées en 1790-1791. Signé en bas, à dr. : «Cavet sc.» En bas : «Se Vend aux Sociétés Fraternelles». [Tome 48, fol. 1

Gravure à l'aquatinte, coloriée, par Cavet.

Hauteur prise du témoin, o m. 195 ; largeur, o m. 155.

6462. «**Société des Amis de la Constitution**». L'intérieur du club des Jacobins, situé dans le couvent des dominicains de la rue Saint-Honoré. A droite, la tribune de l'orateur; à gauche, le bureau. Tout autour, le long des murs, les sièges des membres du club. Sous le tr. c., à g. : «Vangorp del.»; à dr. : «Aubry Sculp.» En haut, à dr. : «N° IV. Pl 6. Pag. 54.» [Fol. 1

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 148; largeur, o m. 218.

6463. «**Je viens des Jacobins, ‖ tout va bien**». Un homme, en costume rouge et culotte jaune, les cheveux hérissés, le bonnet à la main, esquisse un pas de danse. Caricature. [Fol. 2

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur prise du témoin, o m. 249 ; largeur, o m. 159.

6464. «**Le jacobin du 1ier prairial — Le jacobin du 4ème prairial**». En guenilles, armés d'une pique, le premier est triomphant et montre sur son chapeau l'inscription : «du Pint ‖ Constition ‖ de 93» et le deuxième, furieux et désappointé, montre le poing. [Fol. 2

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, 0 m. 144 ; largeur, 0 m. 198.

6465. «**Je vient des Feuillants**». Homme à perruque, en costume noir, appuyé sur une canne; dans sa poche, un «projet». [Fol. 3

Gravure à l'eau-forte, coloriée. S'oppose au personnage des Jacobins, auquel il fait pendant (n° 6463 ci-dessus).

Hauteur prise du témoin, 0 m. 250 ; largeur, 0 m. 142.

6466. «**On m'attend aux Feuillants**». L'épée au côté, appuyé sur sa canne, la perruque poudrée, il se rend aux Feuillants. [Fol. 3

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Faisait peut-être pendant à un Jacobin, à droite.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 195; largeur, 0 m. 105.

6467. «Danse qu'ils danseront ‖ **Pas de Deux entre un Jacobin et un Feuillant**». Ils gesticulent, pendus chacun à une potence. Dans un ovale. [Fol. 4

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 081 ; largeur, 0 m. 128.

6468. «**Le propagandier** ‖ N° 1 Soldats de Bender faisant marcher un Jacobin. 2° Jacobins pendus à l'arbre. 3° le Mal de Bender. 4 Brissot Bazire ‖ Isnard F. Guadet fuyant». Au milieu, pendus à un arbre, des jacobins en civil ou en costume de moine; à gauche, un moine entraîné par des soldats; à droite, les quatre députés se sauvent. Sous le tr. c. : «We sculp.» En bas, l'adresse : «A paris chez Webert palais Royal N. 203.» [Fol. 4

Gravure à l'aquatinte, tirée en bistre. Même estampe que notre n° 4451 ci-dessus.

Hauteur, 0 m. 100 ; largeur, 0 m. 156.

6469. Vu de dos, la culotte baissée, un quidam se soulage; du fondement sort une banderole avec cette inscription : «**Fi, le Vilain Jacobin!**» [Fol. 4

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur totale, o m. 222; largeur, o m. 167.

6470. «Le Diable après avoir couvé longtems la ruine du plus bel empire, s'applaudissait de sa brillante couvée — ‖ Nargue de tes efforts, lui dit son infernale moitié, **voi mon Jacobin** — Le Diable demeura stupefait.» Suit la transcription en allemand. Sur un coussin aux armes de France, deux monstres à forme humaine sont assis chacun sur un nid; le mâle tient un abbé et un officier; la femelle serre dans sa main un jacobin coiffé du bonnet. [Fol 5

Gravure à l'aquatinte. Cette estampe a été copiée par un graveur anglais, à propos de la naissance de Bonaparte; voir ci-dessous notre n° 7813 : «Birth of Bonaparte.» L'estampe, à l'eau-forte, coloriée, est inversée et la femme du diable tient dans sa main un Bonaparte armé et botté.

Hauteur, o m. 262; largeur, o m. 262.

6471. **La même estampe**, coloriée. [Fol. 5

6472. «**Le Jacobin royaliste** ‖ Apres avoir longtems gouverné les Galleres ‖ Maintenant il voudrait gouverner les affaires.» Un galérien, coiffé du bonnet rouge et marqué sur l'épaule droite de la fleur de lys et des initiales «G. L.», quitte sa galère et met pied à terre. [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 188; largeur, o m. 168.

6473. «**Souper du diable**». Le diable, assis devant une table, s'apprête à découper et manger Marat qui rôtit à la broche dans la cheminée. D'autres diables embrochent une «tricoteuse» qui appelle Marat à son secours et dont la langue servira de dessert au diable. [Fol. 6

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur, o m. 170; largeur, o m. 221.

6474. «**Indigestion du diable**». Assis sur une chaise percée, le diable, par la bouche et par le fondement expulse une tricoteuse

et trois petits Jacobins qui s'échappent vers la «Société ‖ des Freres ‖ et Amis». Il est assisté par d'autres diables, dont l'un porte tout l'attirail de l'apothicaire. A ses pieds, une guillotine. [Fol. 7

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Appartient à la même série que la gravure ci-dessus, n° 5287, «les grandes coleres du diable», où la femelle du diable accouche d'une série de petits jacobins.

Hauteur, 0 m. 169; largeur, 0 m. 223.

6475. «**L'indigestion du diable.**» Le diable, accroupi sur un pot, rend par la bouche de petits jacobins armés de décrets et de poignards. En bas, l'adresse : «Imp. lit. Se Maignen.» [Fol. 7

Lithographie, coloriée.

Hauteur totale, 0 m. 264; largeur, 0 m. 347.

6476. «**Cloture de la salle des Jacobins** ‖ dans la nuit du 27 au 28 juillet 1794, ou du 9 au 10 Thermidor, An 2 de la République.» Les autorités ferment la porte de l'ancienne église où se tenait le club et mettent en fuite les Jacobins, hommes et femmes, tandis que les bons citoyens applaudissent. Sous le tr. c. : «Duplessi-Bertaux inv. & del. — Duplessi-Bertaux aqua forti. — Malapeau sculp.» En haut, à dr. : «N° 106». [Fol. 8

Gravure en taille-douce, par Malapeau et Duplessi-Bertaux. 106e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 252.

6477. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Au-dessous : «Schliessung des Saales den Jakobinen...» Sous le tr. c., à g. : «Gez. v. Duplessi-Bertaux»; à dr. : «Gest. v. S. Geysin, 1816». En bas, à dr. : «n° XIX». [Fol. 8

Gravure en taille-douce, par S. Gysin, d'après Duplessi-Bertaux. Pièce n° XIX de la suite du recueil publié par Otto en contrefaçon des *Tableaux historiques de la Révolution*. Cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 200.

6478. **Copie**, réduite et dans le même sens, du n° 6476. Sous le tr. c., à g. : «Duplessi-Bertaux, del.»; à dr. : «R. Vinkeles en

D. Vrydag, sculp.» Au-dessous : «Het Sluiten van de vergader-plaats der Jakobijnen . . . » [Fol. 9

Gravure en taille-douce, par R. Vinkeles et D. Vrijdag, d'après Duplessi-Bertaux. Sur les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont cette cette planche est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 205.

6479. «**Grand convoi funebre de leurs majestés les Jacobins** en leur vivant, ‖ nos seigneurs et maitres décéde en leurs palais de la rue St Honoré.» Convoi caricatural avec bannières aux armes de l'Angleterre et de la Prusse et cercueils qu'escortent les principaux jacobins, aux têtes d'hommes, de chiens, d'ours et de sangliers, dont les noms sont donnés en marge. Au-dessus, la Renommée embouchant sa trompette par derrière. [Fol. 9

Gravure à l'eau-forte, coloriée.

Hauteur totale, 0 m. 241; largeur, 0 m. 375.

6480. «**Grand convoi funebre de leurs majestés les Jacobins . . .** » Même représentation que dans la gravure précédente, copiée sur celle-ci, mais à plus grande échelle et inversée. [Fol. 10

Gravure à l'eau-forte, coloriée, par Massard, comme l'indique une note manuscrite ancienne, en haut : «a paru à Paris, en Fevrier 1792; gravé par Massard le fils.»

Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur de l'encadrement, 0 m. 290; largeur, 0 m. 690.

6481. «**Comité de l'an deuxieme.**» Des jacobins aux figures farouches, moqueuses ou ennuyées, assis autour d'une table, interrogent un vieillard, suspect sans doute, qui exhibe humblement un «certificat de ‖ Civisme». En bas, l'adresse : «A Paris, chez J. B. Huet Fils, Rue Ci de^t^ des Fosses M^r^ le Prince N. 88.» [Fol. 11

Gravure au pointillé.

Hauteur, 0 m. 267; largeur, 0 m. 345.

6482. **La même estampe**, coloriée, et sans l'adresse. [Fol. 12

6483. «**Intérieur d'un Comité révolutionnaire** sous le régime de la Terreur. ‖ Années 1793 et 1794, ou Années 2e et 3e de la République.» Des jacobins, coiffés du bonnet rouge, la pipe à la bouche, le verre à la main, armés de piques et de gourdins,

IMPRIMERIE NATIONALE.

procèdent à l'interrogatoire d'un jeune homme accompagné d'une jeune femme et de leur petite fille, au milieu des cris, des vociférations, de la fumée, des bouteilles renversées. Au mur, pend l'oriflamme de la section. Sous le tr. c. : « Fragonard fils inv.; Malapeau aqua forti. — Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 103 ». [Fol. 13

Gravure en taille-douce, par Malapeau et Berthault, d'après Fragonard le jeune. 103e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, 0 m. 188; largeur, 0 m. 250.

6484. **Copie**, réduite et dans le même sens, du n° 6484. Sous le tr. c., à g. : « Fragonard fils, del. »; à dr. : « Vinkeles en Vrydag sculp. ». Au-dessous : « Het binnen verblijf van een Committe van Omwenteling. » [Fol. 13

Gravure en taille-douce, par Vinkeles et Vrijdag, d'après Fragonard le jeune. Sur les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 208.

6485. **« L'intérieur du Comité révolutionnaire. ‖ Scène derniere. »** Le Commissaire vient d'entrer et fait arrêter par les gardes les membres du Comité, hommes et femmes, qui étaient occupés à boire une caisse de vins étrangers, Espagne, Tokay, Hongrie, et à dénombrer les bijoux pris sur leurs victimes. En bas, à g. : « Déposé au Cabinet d'Estampes de la Bibliothèque »; à dr. : « Se vend à Paris, chez le Cen Boulet, Rue Basse Porte St Denis. N° 5. » [Fol. 14

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur, 0 m. 427; largeur, 0 m. 592.

6486. **Arrêt du « Comité ‖ de sureté générale et de surveillance ‖ de la Convention Nationale »** du 23 thermidor an II, **ordonnant la mise en liberté de Baillon.** Signé de Merlin, Dubarra, Bernard, Goupilleau, Legendre, etc. En haut, à dr. : « Baillon ‖ liberté le 10 ‖ fructidor ». [Fol. 15

Formule imprimée, avec les indications et les signatures manuscrites et le timbre du Comité.

Hauteur totale, 0 m. 310; largeur, 0 m. 200.

6487. **Arrêt du « Comite ‖ de sureté générale et de surveillance ‖ de la Convention nationale »** du 2 fructidor an II, **ordonnant la mise en liberté du « citoyen Buzot** ‖ aubergiste d'Evreux détenu à Pélagie ‖ sous prétexte d'une prétendue parenté avec ‖ Libraire Buzot, ex Deputé. . . » Signé Vadier, Legendre, etc. En haut, à g. : « Achile ‖ Buzot ‖ Liberté Le ‖ 3 fructidor ‖ L'an 2e. » [Fol. 15

Formule imprimée avec les indications et les signatures manuscrites et le timbre du Comité.

Hauteur totale, o m. 310; largeur, o m. 200.

6488. « **Président d'un Comité Révolutionnaire s'amusant de son Art,** ‖ **en attendant la levée d'un Scellée.** » Tout déguenillé, assis sur une caisse, il raccommode, d'un air renfrogné, de vieilles chaussures. [Fol. 16

Gravure au pointillé, coloriée. Pendant de l'estampe suivante.

Hauteur, o m. 190; largeur, o m. 159.

6489. « **Président d'un Comité Révolutionnaire, après la leveé d'un Scelé.** » Le même, tout joyeux, les poches et les mains pleines de bijoux et d'argenterie. [Fol. 16

Gravure au pointillé, coloriée. Pendant de l'estampe précédente.

Hauteur, o m. 191; largeur, o m. 160.

6490. « **Aristide et Brise scellé** ‖ **Revenant de travailler la Marchandise.** » Tous deux déguenillés, armés de gourdins, l'air de brigands, chargés de bijoux et de sacs d'argent. Sous le tr. c., à g. : « J. A. Payen. » [Fol. 17

Gravure au pointillé, par J.-A. Payen.

Hauteur, o m. 273; largeur, o m. 332.

6491. « **Le Temps resserant les nœuds** ‖ **des freres et amis** ». Le Temps armé de sa faux s'apprête à tirer sur deux cordes terminées par des nœuds coulants passés au cou de deux révolutionnaires qui s'embrassent, et à les pendre à l'arbre de la « Liberté ». En bas, à droite, les deux vers de Voltaire :

Le temps est le Maître de tout
Il n'est rien dont il ne vienne à bout. [Fol. 18

Gravure à l'eau-forte.

Hauteur, o m. 337; largeur, o m. 265.

6492. « **Le IX Thermidor An II.** ‖ Roberspierre, Couthon et St Just déclarés traîtres à la Patrie, ainsi que Henriot... Ils se réfugient dans la Maison Commune, où les ‖ officiers Municipaux les accueillent. À onze heures du soir deux Députés de la Convention Nationale proclament sur la Place de Grève le Décret qui met les rèbelles hors la Loi. Roberspierre est blessé ‖ d'un coup de feu à la tête, son frère se jette par une fenêtre; on ramène Couthon qui s'était échapé : on les enlève ainsi que la plûpart des membres de la Cōmune, et tous sont guillotinés le lendemain. » La place de l'Hôtel-de-Ville cernée par les troupes; à gauche, au premier plan, les deux députés lisant le décret à la lueur des torches. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par C. Monnet »; à dr. : « Gravé par Helman, l'An 8 ». En bas, l'adresse : « A Paris chez Helman rue Honoré vis-à-vis la Maison de Noailles N° 1497. » [Fol. 19

Gravure en taille-douce, par Helman, d'après C. Monnet.

Hauteur, 0 m. 415; largeur, 0 m. 270.

6493. « **Attaque de la Maison Commune de Paris** ‖ **le** 29 Juillet 1794, ou **9 Thermidor** An 2eme de la République. » Les troupes massées sur la place, devant l'hôtel de ville, d'où l'on sort Robespierre, Couthon et Saint-Just. Sous le tr. c. : « Duplessis-Bertaux inv. & del. — Duplessi Bertaux aqua-forti — Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N°105 ». [Fol. 20

Gravure en taille-douce, par Berthault et Duplessi-Bertaux. 105e *Tableau historique de la Révolution française.* Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 199; largeur, 0 m. 254.

6494. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Au-dessous : « Angriff auf das Gemeindehaus von Paris. » Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Duplessi-Bertaux »; à dr. : « Gest. v. S. Gysin 1816. » En bas, à dr. : « N° XVIII. » [Fol. 20

Gravure en taille-douce, par S. Gysin, d'après Duplessi-Bertaux. Pièce n° XVIII de la suite du recueil publié par Otto en contrefaçon des *Tableaux historiques de la Révolution.* Cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, 0 m. 149; largeur, 0 m. 200.

6495. « **Section des - sans culottes** ‖ **Comité Révolutionnaire.** » **Arrêt du 9 thermidor an II ordonnant « de conduire à** ‖ **la Maison**

d'arrest de Pelagie, au secret, le nommé **Michault** aide de camp du géneral Hanriot, en ‖ execution, du decret de la convention National. . . » Signé : « Thuillier, Le Blond » et autres commissaires. En haut : « F^ois Joseph Michaud Le 10 thermidor l'an 2e. » [Fol. 21

Formule imprimée et texte manuscrit.

Hauteur totale, 0 m. 278 ; largeur, 0 m. 205.

6496. « **Hanriot** ‖ né à Nanterre dép^t de la Seine en 1761 ‖ Com^nt gé^al de la g^de Pa^ne l'An 2eme ‖ décapité le 10 the^or même anée. » Buste de trois quarts à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « F. Bonneville del. sculp. » En bas, l'adresse : « Paris Rue Jacques N° 195 ». [Fol. 21

Gravure au pointillé, par F. Bonneville. Sur cet artiste et sa collection de portraits, voir ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 118 ; largeur, 0 m. 092.

6497. « **Henriot** commandant général ‖ de la garde nationale parisienne, en 1794 ‖ Exécuté le 10 Thermidor an 2 de la République. » Buste de trois quarts à gauche, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Levachez sculp. » Au-dessous : « *Nuit **du 9 Thermidor**, An 2e de la République ». Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, encombrée de troupes, les députés lisent le décret de mise hors la loi de Robespierre. Sous le tr. c. de la tablette : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — l'An 7 de la Répub. — Duplessi-Bertaux aqua forti ». Au-dessous, la légende ci-dessus et 17 lignes de texte commençant par ces mots : « Parmi les bas valets que Robespierre avoit tirés de la fange. . . » [Fol. 22

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, 0 m. 110.
Hauteur de la tablette, 0 m. 144 ; largeur, 0 m. 134.
Hauteur totale de l'estampe, 0 m. 361 ; largeur, 0 m. 224.

6498. « **The apprehension of Robespierre — Arrestation de Robespierre** ‖ Le 27. juillet 1794. ‖ Leonard Bourdon et un autre Deputé l'arretterent. ‖ un Gendarme le Saisit et detourna Le Coup

de pistolet ‖ qu'il se tira; alors un Sans-culotte lui dit, Il y a ‖ donc un Etre Suprême Robespierre ‖ Il fut Guillottinné Le 28 a 7 h. du soir.» Robespierre, appuyé à une table, arrêté par un gendarme qui détourne le coup de pistolet; à droite, le sans-culotte. Texte sur deux colonnes, anglais et français. Sous le tr. c. : «Barbier invenit — Aliprandi f.» [Fol. 23

Gravure au pointillé, coloriée. Cette pièce est une copie réduite et dans le même sens de la partie centrale de l'estampe suivante.

Hauteur, o m. 292; largeur, o m. 234.

6499. «Apprehension of Roberspierre July 27. 1794. — Arrestation de Roberspierre le 27 juillet 1794.» Même scène que ci-dessus, avec en plus une troupe armée arrivant sur la gauche pour prendre Robespierre. Sous le tr. c., à g. : «Barbier invenit»; à dr. : «Michael Sloane sculpsit.» En bas, l'adresse : «London, Published April. 1. 1796 by Messrs Colnaghi & Co N° 132 Pall Mall.» [Grand format, tome I, fol. 20

Gravure au pointillé, par M. Sloane, d'après Barbier.

Hauteur, o m. 438; largeur, o m. 595.

6500. «La nuit du 9 au 10 thermidor an II». Les sections ayant à leur tête les députés porteurs du «décret ‖ de mise hors la loi» font irruption dans la salle de l'hôtel de ville où siégeaient les membres de la Commune qui avaient reçu Robespierre et les siens; un gendarme, André Meda, tire un coup de pistolet sur Robespierre; un autre se jette sur Couthon, qui se défend avec un poignard; Lebas se brûle la cervelle et Robespierre jeune se jette par la fenêtre; les autres essayent de s'enfuir, mais sont cernés par les gardes qui ont envahi la salle. Sous la lettre ci-dessus, huit lignes de texte commençant par ces mots : « Le 8 Thermidor an 2, Robespierre prononça à la tribune. . . » Sous le tr. c., à g. : «Dessiné par le Cit. F. J. Harriet»; à dr. : «Gravé par J. J. F. Tassaert Cit. Français». En bas, l'adresse : «a Paris, chez Bance, M^d d'Estampes, rue St Denis, N° 214.» [Grand format, tome I, fol. 21

Gravure au pointillé, par Tassaert, d'après Harriet.

Hauteur, o m. 428; largeur, o m. 595.

6501. «**Robespierre Verhaftung.**» Robespierre est étendu sur la table de l'antichambre du Comité de Salut public, dont les membres viennent d'entrer. Imitation des estampes suivantes. [Fol. 24

Lithographie, anonyme.

Hauteur, o m. 061; largeur, o m. 094.

6502. «**Robespierre amené blessé, dans l'anti-salle du Comité de salut public,** ‖ le 28 Juillet 1794, ou 10 Thermidor An 2ème de la République.» Robespierre est étendu sur la table; des secrétaires écrivent; les gardes surveillent; les membres du Comité de Salut public entrent au fond et à droite. Sous le tr. c. : «Duplessi-Bertaux inv. & del. — Duplessi-Bertaux aqua forti — Berthault sculp.» En haut, à dr. : «N° 107». [Fol. 25

Gravure en taille-douce, par Berthault et Duplessi-Bertaux. 107e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 436-453.

Hauteur, o m. 200; largeur, o m. 254.

6503. **La même estampe**, avant la lettre. [Fol. 25

6504. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Sous le tr. c., à g. : «Duplessi-Bertaux del.»; à dr. : «R. Vinkeles en D. Vrydag sculp.» Au-dessous : «Robespierre overgebracgt in de voorzaal va het Committè van Algemeen welzijn...» [Fol. 24

Gravure en taille-douce, par R. Vinkeles et D. Vrijdag, d'après Duplessi-Bertaux. Sur les *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus notre n° 1350.

Hauteur, o m. 161; largeur, o m. 222.

6505. «**Execution de Robespierre et de ses complices**, Conspirateurs contre la Liberté et l'Egalité.» Sur la place, l'échafaud; à gauche, le «cidevant grade Meubles»; dans le fond, «le faubourg St Germain». Les charrettes arrivent; Couthon est déjà exécuté; Robespierre le Jeune monte à l'échafaud. Les soldats font la haie, les citoyens sautent de joie. Au-dessus, l'inscription : «Vive la Convention Nationale qui par son énergie et surveillance ‖ a delivré la Republique de ses Tyrans». En bas, 14 articles renvoyant aux personnages et monuments représentés : «1. Cidevant Garde Meubles ‖ 2. Entrée du cidevant Jardin des Thuileries a la place de la Revo-

lution ‖ 3. Le faubourg St Germain ‖ 4. Samson l'executeur de Paris ‖ 5. Le traître Lebas qui s'est brullé la Cervelle ‖ 6. Le traître Couthon deja éxécuté. ‖ 7. La tête du dit Scelerat ‖ 8. Le traître Robespierre le Jeune ‖ 9. Hanriot ex Commandant de la Garde Nationale parisienne ‖ 10. Le tyran Robespierre l'ainé. ‖ 11. Dumas exprésident du Tribunale Revolutionnaire ‖ 12. Le selerat Saint Just ‖ 13. Lescot Fleuriot ex Maire de Paris. ‖ 14. Les 14 autres complices assis sur 2 charrets. ‖ Lexecution a eu lieue le 10 Thermidor l'an 2me de la Republique française une et indivisible. » [Fol. 26

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.
Planche XXVI, page 733 du présent volume.

Hauteur, 0 m. 196; largeur, 0 m. 296.

6506. « **M. M. I. Robespierre** ‖ chef der Comission des öffentl. Wohls. geb. 1759. guillotinirt zu Paris d. 28 Jul. 1794. » Buste de profil à droite, dans un ovale, appuyé sur la planche de la guillotine. [Fol. 27

Gravure au burin.

Hauteur, 0 m. 148; largeur, 0 m. 132.

6507. « **The Death of Robespierre — La mort de Robespierre** ‖ qui fut guillotinè a Paris le 28 Juillet 1794. a 7 h^s ‖ du soir renversè de son Trone Sanguinarie, ‖ et cherchant a eviter le suplice; auquel sans remords, il avoit condannè tant de millions ‖ d'innocentes Victimes. » Sur l'échafaud, le bourreau et son aide étendent Robespierre sous la guillotine; le commissaire du peuple tient en mains l'arrêt. En bas, les soldats et la foule. Sous le tr. c., à g. : « Peinted by J. Beys »; à dr. : « Idnarpila s. » [Fol. 27

Gravure au pointillé, par Idnarpila, d'après J. Beys.

Hauteur, 0 m. 290; largeur, 0 m. 284.

6508. **La même estampe**, coloriée, avec, en outre, sous le texte anglais et français, l'adresse : « London Published the 30 of June 1799 », et, sous le tr. c., à dr., la mention du graveur plus développée : « Engraved by James Idnarpila ». [Fol. 28

6509. « **Wahrer Grundriss der Köpfmaschine zu Paris**, worauf ‖ das Tiranisch-Bluddürstige Haupt **Robertspier** d. 28. Juli ‖ 1794 **gefallen ist** ». L'échafaud, où vont monter les condamnés; le bour-

reau montre au peuple la tête du premier guillotiné. Tout autour une inscription-rébus dont de petits personnages dessinent les lettres. [Fol. 29

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 275; largeur, 0 m. 380.

6510. «**M. J. Maximilien Robespierre**, ‖ surnommé le Catilina moderne, ‖ exécuté le 10 Thermidor an 2e de la république». La tête de Maximilien, de profil à gauche, la mâchoire ensanglantée, brandie par la main du bourreau, dans un ovale à cadre rectangulaire, décoré d'attributs révolutionnaires. Au-dessous les deux vers: «J'ai joué les Français et la divinité... ‖ Je meurs sur l'échafaud, je l'ai bien mérité.» [Fol. 29

Gravure sur bois, anonyme.

Hauteur, 0 m. 114; largeur, 0 m. 084.

6511. «**Le Triomphe ‖ des Parisiens, ‖ dans les Journées des 9 et 10 Thermidor**, ‖ avec l'abrégé de la Lettre trouvée dans ‖ la paillasse de la soi-disant mere de ‖ Dieu, adressée à Robespierre.» Au-dessous, dans un médaillon carré, les têtes de «les 2 freres» dans la main du bourreau. [Fol. 29

Vignette, avec caractères imprimés au dos.

Hauteur totale, 0 m. 115; largeur, 0 m. 095.

6512. **Neuf portraits** des principaux personnages de la Révolution. **Mirabeau, Lafayette, Mauri, Bailly, Necker, Petion, Marat, Orléans, Robespierre**, sur des cartes avec des assignats et autres papiers. Le Temps, la faux à la main, va exécuter Robespierre. Dans un médaillon circulaire. [Fol. 29

Gravure au pointillé, coloriée, anonyme.

Diamètre du médaillon, 0 m. 070.

6513. «Triumvirat patriote ‖ **Robespierre. Petion. Roederer.**» Trois portraits, en buste, à l'antique, de profil à gauche, dans un médaillon circulaire. [Fol. 30

Gravure au pointillé, anonyme.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Diamètre du médaillon, 0 m. 065.

6514. « Les Peres de la liberté ‖ Petion, Mirabeau, Robespierre, défenseurs des droits du peuple. » Trois portraits en buste, de face, dans un médaillon circulaire. En bas, l'adresse : « A Paris, chez Blin, Place Maubert, N° 17. » [Fol. 30

Gravure au pointillé, anonyme.

Diamètre du médaillon, 0 m. 051.

6515. « Maximilien Robespierre ‖ Deputé à la convention Nationale et Représentant ‖ du Peuple à l'armée devant Toulon. » Buste de profil à droite, dans un ovale sous lequel on lit : « dessiné d'apres nature, pendant sa Présidence à la conv: Nationale au mois d'Aout 1793. » En bas, l'adresse : « à Paris chez l'Auteur ruë des Mathurins N. 12. » [Fol. 30

Gravure à l'aquatinte.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 098; largeur, 0 m. 085.

6516. « Maximilien Marie Isidore, ‖ Robespierre ‖ Député de la Province d'Artois. » Buste de trois quarts à gauche, dans l'encadrement à cage de la collection Vérité-Bergny. Sur la tablette, sous le nom, un quatrain commençant ainsi : « Du superbe oppresseur ennemi redoutable. . . » Sous le tr. c., à g. : « Dessiné d'après nature »; à dr. : « Gravé par Verité ». Au-dessous, l'adresse : « A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, N° 19 ‖ A Bordeaux, chez Jogan, M^d d'Estampes, rue du Chapeau rouge ». [Fol. 31

Gravure au pointillé, par Vérité. Sur la collection des portraits Vérité-Bergny, voir ci-dessus nos n°s 435 et 2084.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 091.

6517. La même estampe, coloriée. [Fol. 31

6518. Le même portrait, légèrement retouché, dans le même encadrement. Le costume est changé; la lettre également. Dans la tablette : « Maximil. Robertspierre ‖ Député du Département du Pas de Calais, ‖ à la Convention Nationale. » Puis un quatrain différent du précédent et commençant ainsi : « Le Républicanisme enflammant son Génie. . . » Sous le tr. c. : « A Paris chez Mad^e Bergny M^de d'Estampes, rue du Coq St Honoré ‖ N° 133. » [Fol. 31

6519. « **De — Robespierre** ‖ Député — d'Artois. » Buste de trois quarts à gauche, dans le médaillon ovale, encadré rectangulairement, de la collection Le Vachez. Sous le tr. c., à g. : « Delaplace del. »; à dr. : « Coqueret sc. », et au-dessous : « Collection Générale des Portraits de MM. les Députés à l'Assemblée Nationale ‖ tenue à Versailles le 4 Mai 1789 ‖ A Paris chez Le Vachez sous les Colonnades du Palais Royal N° 258. » [Fol. 32

Le portrait à l'aquatinte, le cadre au burin, gravure de Coqueret, d'après Delaplace. Sur la collection Le Vachez, voir les notices en tête de nos n°s 446-453 et 2134-2377.

Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, o m. 200; largeur, o m. 157.

6520 « **Robespierre** ». Buste de trois quarts à droite. Portrait fantaisiste. En bas, à dr. : « Pub^d^ 12th Ma.. 1794 by H. Humphrey. » [Fol. 32

Gravure anglaise en manière de crayon, remontée. A gauche, deux signes, peut-être la signature de l'artiste, que l'on peut lire « J S. »(?)

Hauteur totale, o m. 192; largeur, o m. 154.

6521. « **Maximilien Robespierre** député d'Artois ‖ aux Etats Généraux de 1789, et député de Paris a la Convent^on^ N^ale^ ‖ Exécuté le 10 Thermidor l'an 2 (27 juillet 1794). » Buste de profil à gauche, dans un médaillon circulaire, sous lequel on lit : « Le Vachez sculp. » Au-dessous : « **Robespierre dans l'Anti-salle du Comité de salut public**, la nuit du 9 au 10 thermidor, an 2eme de la République », gravure inspirée de notre n° 6502 ci-dessus, et sous laquelle on lit : « Duplessi-Bertaux inv. & del. — l'an 6 de la Répub. — Duplessi-Bertaux aqua forti ». Au-dessous, la légende ci-dessus, puis 23 lignes de texte commençant par ces mots : « En traçant le portrait du plus exécrable tyran. . . » [Fol. 33

Le portrait à l'aquatinte, le bas-relief à l'eau-forte, l'encadrement et le texte au burin. Sur les *Tableaux historiques de la Révolution*, dont cette planche est extraite, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Diamètre du médaillon, o m. 110.
Hauteur de la tablette, o m. 043; largeur, o m. 135.
Hauteur totale de l'estampe, o m. 362; largeur, o m. 226.

6522. « **M. Robbespierre** ‖ From original Picture by Bouteville ». Buste de profil à gauche, dans un cadre ovale, sous lequel on lit :

« Jones sculp[t] ». En bas, l'adresse : « Engraved for C. Lowndes and I. Parsons N° 21 Paternoster Row Sep[br] 13th 1794. » [Fol. 34

Gravure au pointillé; copie de l'estampe ci-dessous.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 110; largeur, 0 m. 086.

6523. « **Maximilien Robespierre** ‖ President de la Convention ‖ Nationale Françoise ‖ en 1794. » Buste de profil à gauche, dans un ovale, sous lequel on lit : « Peint d'apres nature par Boutteville à Paris ». [Fol. 34

Gravure au pointillé, la lettre à l'eau-forte, d'après le portrait de Boutteville.

En bas, cette note manuscrite : « wordt gewonden docarna geguillottineerd ».

Hauteur de l'ovale, 0 m. 098; largeur, 0 m. 087.

6524. « **J. J. Roberspierre** ». Buste de profil à gauche, dans un médaillon circulaire sous lequel on lit : « Ign. Colombo sc. » En bas, l'adresse : « Pubblicato in Venezia a spese di Catterin Minatelli e Comp°. » [Fol. 35

Gravure au pointillé, par I. Colombo.

Diamètre du médaillon, 0 m. 056.

6525. « **M[en] Roberspierre.** » Buste de profil à droite, dans une bordure ovale encadrée rectangulairement et portant sur une tablette à fronton, où est inscrit le nom ci-dessus. [Fol. 35

Gravure au pointillé.

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 074.

6526. « **Robespierre** ». Buste de trois quarts à droite, dans un ovale. [Fol. 35

Gravure au pointillé.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 095; largeur, 0 m. 076.

6527. « **Maximilien Robespierre**, ‖ Naquit à Arras et fut guillotiné à ‖ Paris le 10 thermidor an 2. » Buste de profil à droite, pressant un cœur dont le sang coule dans une coupe qu'il tient à la main, dans un médaillon ovale accroché à un cadre rectangulaire, sous lequel on lit : « Canu ». [Fol. 35

Gravure au pointillé.

Hauteur, 0 m. 100; largeur, 0 m. 063.

6528. «**M. M. J. Roberspierre** ‖ né à Arras en 1759. ‖ Député du Dep^t de Paris. . . ‖ décapité le 10 thermidor, l'an 2 de la République». Buste de profil à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : «F. Bonneville del. — B. Gautier sculp.» En bas, l'adresse : «A Paris chez l'Auteur, rue du Théatre Français N° 4.» [Fol. 36

Gravure au pointillé, par B. Gautier, d'après Bonneville. Sur cet artiste et sa collection de portraits, voir la notice en tête de nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 105; largeur, 0 m. 087.

6529. «**Maximilien Robespierre.**» Buste de profil à gauche, dans une bordure ovale tronquée sur trois côtés, encadrée rectangulairement et accompagnée au-dessous d'une tablette portant le nom ci-dessus. Sous le tr. c., à dr. : «L. Portman sculp.» [Fol. 36

Gravure au pointillé, par L. Portman. Sur la collection des *Tafereelen van de Staatsomwenteling in Frankrijk*, dont ce portrait est tiré, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2665-2687.

Hauteur, 0 m. 145; largeur, 0 m. 088.

6530. «**Roberspierre**». Buste de profil à droite, dans un ovale sous lequel on lit : «Dessiné par Guerin — Gravé par Katz». En bas, l'adresse : «Stouttgart chez J. F. Steinkopf». [Fol. 36

Gravure au pointillé, le fond tiré en bistre, par Katz, d'après Guérin.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 088; largeur, 0 m. 073.

6531. «**M. M. J. Roberspierre** ‖ Député de l'Artois. . .» Buste de profil à droite, dans un ovale. [Fol. 36

Gravure au pointillé, anonyme.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 086; largeur, 0 m. 070.

6532. «**M. M. J. Roberspierre** ‖ Deputé de Paris à la Convention ‖ Nationale». Buste de profil à droite, sous lequel on lit : «Dessine par Guerin — Gravé par Schleich». En bas, l'adresse : «Se vend chez Martin Engelbrecht.» [Fol. 37

Gravure au pointillé, par Schleich, d'après le portrait de Guérin.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 090; largeur, 0 m. 070.

6533. **Le même portrait** que dans les n°s 6530 et 6532 ci-dessus, dans un ovale, sous lequel on lit : «Dessiné par J. Guerin

— Gravé par Fiesinger ». En bas, l'adresse : « A Paris, chez l'Auteur, quay des Augustins N° 71 au 3e. » [Fol. 37

Gravure au pointillé, par Fiesinger, d'après J. Guerin. Sur la collection de portraits dus à la collaboration de ces deux artistes, cf. ci-dessus notre n° 2635.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 088; largeur, 0 m. 075.

6534. **Autographe de Robespierre à Palloy.** « J'ai reçu la médaille que monsieur Palloi ‖ a eu la bonté de m'envoier, avec la reconnoissance ‖ et l'interet que merite ce present. Robespierre. ‖ Paris le 10 mars 1792. » [Fol. 38

Note manuscrite.

Hauteur totale de la lettre, 0 m. 217; largeur, 0 m. 164.

6535. « **P. F. Palloy**, né à Paris le 23 Janvier 1755. » Buste de face, dans un médaillon circulaire orné de palmes et porté par une tablette où on lit le nom ci-dessus et deux quatrains en l'honneur de Palloy. Le tout encadré rectangulairement. Sous le tr. c., à g. : « Peint par Mlle Pantin », à dr. : « Gravé par Ruotte Fils. », et au-dessous : « L'Hommage de cette Gravure a été faite au Citoyen Palloy en 1792 par ses 83 Apotres de la Liberté au retour de leur mission ‖ des Chefs Lieux des 83 Departements, l'An 4 de la Liberté Française en lui déposant les Procès-Verbaux de réception. » [Fol. 38

Gravure au pointillé, par le fils du graveur Ruotte, d'après Mme Pantin. Sur Palloy et ses entreprises patriotiques, voir la notice de notre n° 1538.

Hauteur, 0 m. 185; largeur, 0 m. 123.

6536. « **Le Peuple Français ‖ où le régime de Robespierre.** » Un jeune homme, les yeux bandés, cherche en vain à atteindre trois jeunes filles qui le fuient : « Liberté ‖ Egalité ‖ Fraternité »; il ne reste plus que « la Mort » qui lui tend sa main décharnée. Au-dessous quatre vers exprimant le mécontentement du jeune homme. [Fol. 39

Gravure à l'eau-forte, coloriée, rognée à gauche.
A fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 342; largeur, 0 m. 245.

6537. « **Gouvernement de Robespierre** ‖ La scène se passe sur la place de la Révolution ‖ Admirez de **Samson** l'intelligence extrême!

‖ Par le couteau fatal, il à tout fait périr. ‖ **Dans cet affreux état** que va t'il devenir?... ‖ **Il se guillotine lui-même.** » L'échafaud; Samson, couché sur la bascule, déjà guillotiné, tient encore en main la corde du déclic; à terre, des tas de têtes coupées avec des inscriptions : « Peuple », « Convention », « Législative », « Constituante », « Noblesse », Parlement », « Clergé ». [Fol. 40

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, o m. 090; largeur, o m. 056.

6538. **La même scène**, inversée avec quelques légères variantes. Même lettre. [Fol. 40

Vignette, copie de la gravure précédente.

Hauteur, o m. 092; largeur, o m. 056.

6539. « **Robespierre, guillotinant le boureau après avoir fait guillot^r tous les Français.** » Robespierre, les pieds sur les constitutions de 1791 et 1793, est assis sur un tombeau adossé à une pyramide sur laquelle on lit ces mots : « Cy gyt ‖ toute ‖ la France »; il tire la corde de la guillotine sur laquelle est couché le bourreau; derrière, une quantité de guillotines destinées chacune à un des partis de la Convention, aux comités, aux sociétés révolutionnaires, aux autorités, aux simples particuliers, aux femmes et aux enfants, etc. [Fol. 40

Gravure en taille-douce.

Hauteur, o m. 139; largeur, o m. 083.

6540. **La même estampe**, tirage moderne. [Fol. 40

La planche originale avait été léguée par le conventionnel Courtois au comte de Seraincourt, son créancier. Elle appartient aujourd'hui à la fille de M. de Seraincourt, Mme de Dreuzy, et a figuré à une exposition rétrospective, à Orléans.

6541. « **Leçon donnée par Ro[bespierre]** » au roi, assis à une table près d'une treille, mangeant et buvant avec goinfrerie. A droite, une truie et un cochon de lait, avec cette légende : « C'est semés des Perles devant les pourceaus. » [Fol. 41

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur prise du témoin, o m. 190; largeur, o m. 286.

6542. « **Duel à Outrance ‖ Suite du Duel le 2 Mars 1792.** ‖ La Bonne Cause triomphe, la Pique nous assure la Victoire ». « **Robespierre Jacobin** » armé de la pique, s'élance **contre** « **l'Empereur feuillant** » qui se défend avec son épée. [Fol. 41

Gravure à l'aquatinte, anonyme.

Hauteur, o m. 155; largeur, o m. 220.

6543. « **Charlotte Robespierre.** » En buste, de trois quarts à gauche. En bas, à gauche, la signature : « Lecler 1834 ». Sous le nom, trois lignes tirées des « Mémoires de Charlotte Robespierre, page 35 ‖ Galerie historique ». En bas, l'adresse : « Lith. Delaunois, rue du Bouloy 19 — A Paris chez Desesserts, Rue Neuve Montmorency, 4 ». [Fol. 42

Lithographie de Lecler.

Hauteur totale, o m. 465; largeur, o m. 367.

6544. « **Acte de justice ‖ du 9 au 10 Thermidor.** » Dans les enfers, gardés par le chien à triple tête, les furies empoignent les têtes coupées et les jettent en tas. Parmi celles qu'apporte dans le « pagnie ‖ municipal » un génie ailé, se trouvent les têtes de Robespierre et de ses complices. Sous le tr. c., à g. : « Viller Pinx[t]. » En bas, l'adresse : « Se trouve à Paris chez l'Auteur, Rue d'Angoulême N° 1 Boulevard du Temple. Prix 1[ct]. » [Fol. 43

Gravure à l'eau-forte et à la roulette, d'après Viller. En bas, à gauche, une note manuscrite ancienne expliquant la scène.

Hauteur, o m. 270; largeur, o m. 368.

6545. « **L'égalité triomphante ou le Triumvirat puni.** ‖ L'Egalité, la balance d'une main et le glaive de l'autre, plane sur la République, le pied... posé sur un niveau. Elle écrase les têtes du Tyran ‖ Robespierre de l'Hippocrite Couthon et de l'Insolent St Just... » En bas, l'adresse : « A Paris chez Villeneuve Graveur rue Zacharie Maison du Passage N° 72. » [Fol. 44

Gravure à l'aquatinte, par Villeneuve.

Hauteur, o m. 277; largeur, o m. 205.

6546. « **Aux victimes de l'anarchie.** » Une femme plane à côté d'une pyramide où est gravée cette inscription. Au fond à gauche, le bâtiment de la « Conventi[on] ». Médaille circulaire autour de

laquelle on lit : « Hommage fait par P. F. P. à chaque représentant du peuple » et en bas : « Melle Rollet del. et sculp. » Sous la médaille un texte explicatif de cinq lignes : « L'arbitraire ayant précipité indistinctement dans la Maison de force de Paris ‖ 73 Députés, il se trouva un citoyen assez adroit pour fabriquer avec les bareaux ‖ de fer qui les enfermoient une Médaille dont il fit présent à chacun d'eux, elle est ‖ gravé fidellement, on lit sur le revers, les 9 et 10 thermidor le Sénat Français à ‖ été reconnu pour bien mériter d'un Peuple libre. » En bas, l'adresse : « A Paris chez Depeuille, Rue des Mathurins St Jacques. » [Fol. 45

Gravure au pointillé. La scène semble être inversée, d'après l'estampe suivante. Cette médaille est une œuvre de Palloy dont nous avons déjà souvent mentionné les dons et hommages, cf. notre n° 1538.

Diamètre de la médaille, 0 m. 121.

6547. **La même médaille**, avers et revers, signée « Palloy, Patriote ». Au-dessous, dix-huit lignes de texte contre le despotisme de Robespierre. [Fol. 45

Gravure au burin.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 115; largeur, 0 m. 165.

6548. « **Discours ‖ prononcé ‖ par Reverchon**, ‖ représentant du peuple ‖ **sur la montagne, au champ de l'Egalité, le 10 août** (v. st.) 23 Thermidor, an ‖ deuxième. . . ‖ Aux citoyens de Commune-Affranchie. » Rapprochement de la journée du 10 août et de la nuit des 9-10 thermidor. Robespierre y est appelé « Maximilien Premier ». En bas, l'adresse : « A Commune-Affranchie, de l'Imprimerie Républicaine, place de la Raison ». [Fol. 46

Placard imprimé, sur 2 colonnes.

Hauteur totale, 0 m. 500; largeur, 0 m. 385.

6549. « **La Convention soutenue par le Peuple** ‖ l'Union et la Liberté couronnent. . . le ‖ peuple Français qui debout une main armée de sa massue, ‖ soutient de l'autre la convention Nationale figuré par un rocher. » Dans un médaillon circulaire sous lequel on lit : « Dessiné et gravé par L. J. Allais ». En bas, l'adresse : « A Paris chez l'Auteur, Rue de la Barillerie N°s 40 et 41. » [Fol. 47

Gravure au pointillé, par L.-J. Allais.

Diamètre du médaillon, 0 m. 085.

IMPRIMERIE NATIONALE.

6550. «**Le neuf thermidor ou la surprise angloise...**» Une autruche, figurant la France, «qui a eu le malheur dans sa premiere ponte de ne donner que des monstres tels que Marrat, Carrier, Roberspierre, J^h le Bon... que le retour de la ‖ Justice du neuf thermidor a en quelque sorte fait disparaître... plus heureuse dans sa seconde ponte n'offre que des amis de la paix, du bonheur ‖ universel et de la tranquilité des Nations». Un gros Anglais, fort occupé à manger et à boire, paraît heureusement frappé de ce changement. Sous le tr. c., à g. : «Inventé par l'Auteur des Formes acerbes»; à dr. : «Gravé à l'Eau-forte par J. B. Louvion.» En bas, à g. : «Fructidor l'an 3e»; à dr. : «Propriété». [Fol. 47

Gravure à l'eau-forte, par J.-B. Louvion, d'après Poirier, de Dunkerque, l'auteur de la gravure «Les Formes acerbes», cf. ci-dessus notre n° 6143.

Hauteur, 0 m. 234; largeur, 0 m. 347.

6551. «**IX Thermidor.** Un Génie Tutélaire sort du Sénat, armé d'un glaive flamboyant, il extermine les opresseurs de la France. L'affreux ‖ Tribunal révolutionnaire, renversé dans la poussière, laisse entrevoir sa figure sous le masque de la Justice; ses satellites ‖ fuyent... La force terrible mais aveugle, qui — brisoit les plus belles productions du Génie, s'arrête et cesse de détruire. La tirannie tour-‖mente les lettres et les beaux-arts; elle assassine la Chimie et la Physique... elle traîne la ‖ Peinture dans les cachots...» Sous le tr. c., à g. : «Composé et dessiné par Lethière»; à dr. : «Gravé par Coqueret. L'an 6e ‖ ou 1798». [Grand format, tome I, fol. 22

Gravure à l'aquatinte, par Coqueret, d'après Lethière. En bas, à gauche, la dédicace manuscrite de «Le Thiere, au Citoyen Réveilliere Lépeaux», et au milieu un quatrain manuscrit de Ducis contre les anarchistes et les royalistes.

Hauteur, 0 m. 225; largeur, 0 m. 860.

6552. «**Député à la Convention Nationale.**» Errant dans la campagne désolée, où n'habitent que les serpents, il s'écrie : «quoniam iniquitatem meam ego cognosco ‖ & peccatum meum contrà me est semper — je reconnois ma faute; et mon crime odieux ‖ à chaque instant du jour, est présent à mes yeux». [Fol. 48

Gravure au burin, anonyme.

Hauteur, 0 m. 246; largeur, 0 m. 200.

6553. « **Ein Deputirter bey dem National-Convent in Paris — Ein Deputirter bey dem National-Convent in Maynz.** » Le premier, rasé, en perruque, avec une canne, l'habit noble ceinturé du ruban bleu-blanc-rouge; le deuxième, en cheveux avec moustaches et barbiche, le ruban en écharpe. [Fol. 48

Gravure à l'eau-forte, coloriée, anonyme.

Hauteur prise du témoin, 0 m. 244; largeur, 0 m. 325.

6554. « **Tableau d'une partie des crimes commis pendant la Révolution et particulierement sous le Règne de la Convention Nationale.** » Dix-neuf petites scènes représentant les massacres et fusillades de Lyon, d'Avignon, d'Arras, les exécutions en masse de Paris, les noyades de Nantes, les tueries de femmes et d'enfants, les incendies, les destructions de ville, etc., qui eurent lieu sous la Convention. Sous le tr. c., à dr. : « L. Prudhomme »; en haut, à dr. : « Tom. I. Planche I ». [Fol. 49

Gravure à l'eau-forte, par Prudhomme. Planche I du tome Ier de l'*Histoire générale des crimes commis pendant la Révolution française*, de Prudhomme.

Hauteur, 0 m. 172; largeur, 0 m. 220.

6555. « **La France éplorée à la vue des meurtres et des incendies.** » Elle est à genoux, revêtue du manteau à fleurs de lys; auprès d'elle, des tas de cadavres et des têtes coupées; derrière, des prisons remplies, des églises détruites, des maisons en flammes; partout des ruines. Sous le titre, un vers de Virgile : « Luctus ubique pavor et plurima mortis imago. » [Fol. 49

Gravure en taille-douce, anonyme.

Hauteur, 0 m. 124; largeur, 0 m. 084.

6556. « **Les Abominables ‖ ou le Jacobin et la Discorde, ‖ semant le Crime et la Terreur sur leurs pas.** » Le Jacobin tient dans la main une massue et le « Gouvernement Revolutionnaire », la Discorde efflanquée, un poignard et une torche. Tout autour, des incendies, des cadavres, le désert; derrière, des paysans armés de faux et de fourches s'écrient : « Ah! Méchante Canailles, grace aux Dieux, votre Règne est passés. » [Fol. 49

Gravure au pointillé, anonyme.
Estampe ayant fait partie de la collection Soulavie.

Hauteur, 0 m. 196; largeur, 0 m. 254.

6557. «**Fouquier-Thinville jugé par le Tribunal Révolutionnaire,** ‖ le 12 Floréal An 3eme de la République [1er mai 1795].» Au fond, le tribunal et les jurés; à gauche, Fouquier-Tinville et ses acolytes entre les gendarmes; au premier plan, le peuple. Sous le tr. c., à g. : «Girardet inv. & del.»; à dr. : «Berthault sculp.» En haut, à dr. : «N° 114». [Fol. 50

Gravure en taille-douce, par Berthault, d'après Girardet. 114e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, o m. 197; largeur, o m. 251.

6558. «**Attaque du faubourg Antoine** ‖ le 4 Prairial An 3eme de la République [23 mai 1795].» Les deux troupes en position, avec les canons, face à face; la foule regarde, aux fenêtres. Sous le tr. c. : «Girardet inv. & del. — Girardet aqua forti. — Berthault sculp.» En haut, à dr. : «N° 116.» [Fol. 50

Gravure en taille-douce, par Berthault et Girardet, d'après Girardet. 116e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, o m. 196; largeur, o m. 249.

6559. «**Départ des ex-députés Billaud, Collot et Barrere, pour la déportation,** ‖ le 1er Avril 1795, ou 12 Germinal An 3eme de la République.» A la barrière de la Conférence, les partisans des condamnés d'un côté, le peuple de l'autre trouvant la punition trop douce, arrêtent le carrosse qui doit rebrousser chemin. Sous le tr. c., à g. : «Girardet inv. & del.»; à dr. : «Berthault sculp.» En haut, à dr. : «N° 112». [Fol. 51

Gravure en taille-douce, par Berthault, d'après Girardet. 112e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, o m. 199; largeur, o m. 255.

6560. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Au-dessous : «Abreise der Exdeputirten Billaud, Collot und Barre...» Sous le tr. c., à g. : «Gez. v. Girardet»; à dr. : «Gest. v. Anton Krüger 1817». Au bas, à dr. : «N° XXIV.» [Fol. 51

Gravure en taille-douce, par A. Krüger, d'après Girardet. Pièce n° XXIV de la suite du recueil publié par Otto en contrefaçon des *Tableaux historiques de la Révolution*, cf. ci-dessus n° 1349.

Hauteur, o m. 150; largeur, o m. 210.

6561. « **Quelle proportion!** » Un patriote tient une balance sur les plateaux de laquelle sont des tonneaux de poudre, guillotine, etc. et de l'autre un papier où est inscrit « déportation »; les crimes l'emportent de beaucoup sur le « chatiment ». Dans le lointain, un vaisseau à la voile. Allusion à la déportation prononcée contre Barère, Billaud et Collot. [Fol. 52

Gravure à l'eau-forte, anonyme.

Hauteur, 0 m. 247; largeur, 0 m. 212.

6562. « **Bertrand Barere** ‖ Député du Dép[t] des hautes Pyrénées ‖ à la Convention Nationale. ‖ l'an 1er de la République Française ». Buste de profil à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : « F. Bonneville del. — Mariage sculp. » En bas, l'adresse : « A Paris Rue du Theâtre Français n° 4 ». [Fol. 52

Gravure au pointillé, par Mariage, d'après Bonneville. Sur la collection des portraits gravés par Bonneville, cf. ci-dessus les notices de nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 105; largeur, 0 m. 087.

6563. « **Bertrand Barère — de Vieuzac...** » Buste de trois quarts à droite, dans l'encadrement ordinaire de la collection Le Vachez. En bas : « Collection Générale des Portraits de MM. les Députés à l'Assemblée Nationale ‖ tenue à Versailles le 4 Mai 1789. ‖ A Paris chez Le Vachez, sous les Colonnades du Palais Royal, N° 258. » [Fol. 53

Le portrait à l'aquatinte, l'encadrement à l'eau-forte. Sur la collection des portraits de Le Vachez, cf. ci-dessus la notice en tête de nos n°s 2134-2377.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 160.

6564. **Le même**, dans l'encadrement différent (à l'aquatinte) de l'autre série de la collection Le Vachez. La même lettre écrite différemment. Sous le tr. c. : « A. Sergent excudit ». En bas, l'adresse : « Chez Sergent rue Mauconseil ‖ N° 62. — A Paris chez le Vachez M[d] d'Estampes ‖ sous les colonnades du Palais Royal, N° 258 ‖ Et chez le meme à Versailles, rue des Chantiers, N° 14. » [Fol. 53

Gravure à l'aquatinte, le portrait en noir, l'encadrement en bistre.

Hauteur, 0 m. 202; largeur, 0 m. 159.

6565. «**Bertrand Barère**, . . .» Buste de profil à droite, dans l'encadrement à cage de la collection Vérité-Bergny. Sous le tr. c., à g. : «g p.»; à dr. : «Gravé par Verité.» En bas, l'adresse : «A Paris, chez Verité, graveur, rue Jacques N° 31.» [Fol. 54

Gravure au pointillé, coloriée, par Vérité, cf. ci-dessus nos nos 435 et 2084.

Hauteur, 0 m. 150; largeur, 0 m. 092.

6566. **La même estampe**, coloriée différemment. [Fol. 54

6567. «**M. Barere de Vieuzac**. . .» Buste de profil à gauche, dans un médaillon circulaire, sur la tablette habituelle de la collection Dejabin. Sous le tr. c., à g. : «Moreau del.»; à dr. : «Massard Sc. Reg. direx.» En bas, l'adresse : «A Paris chez le Sr Dejabin éditeur de cette Collection ‖ Place du Carrousel N° 4.» [Fol. 55

Gravure à l'eau-forte, par Massard, d'après Moreau. Sur la collection Dejabin, cf. ci-dessus la notice en tête de notre n° 2378.

Hauteur, 0 m. 160; largeur, 0 m. 090.

6568. «**Bertrand Barrere de Vieuzac** ‖ chef du Committé ‖ du Salut publie [*sic*]». Buste de profil à gauche, dans un ovale imparfait, sous lequel on lit : «Grave par Verhelst.» [Fol. 55

Gravure au pointillé, par Verhelst.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 088; largeur, 0 m. 073.

6569. «**Bertrand Barére de Vieuzac.**» Buste de profil à droite, dans un ovale sous lequel on lit : «Dessiné par J. Guerin — Gravé par Fiesinger.» [Fol. 56

Gravure au pointillé, par Fiesinger, d'après J. Guerin. Sur ces artistes et leur collection de portraits, cf. ci-dessus la notice en tête de notre n° 2635.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 087; largeur, 0 m. 074.

6570. **Le même**, avec une lettre différente : «Bertrand Barére de Vieuzac ‖ Député du Bigorre. . .» et au-dessous, l'adresse : «A Paris, chez l'Auteur, Quay des Augustins N° 71 au 3e.» [Fol. 56

6571. **Barère à la tribune**, avec la ceinture tricolore, et un rouleau dans la main gauche. [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte, par Dominique-Vivant Denon. Il existe dans l'œuvre de Denon (t. III) au Cabinet des Estampes une épreuve de cette gravure avec la lettre : «Barrere».

Hauteur, 0 m. 322; largeur, 0 m. 255.

6572. « **M. Barrere** », de trois quarts à droite, dans un ovale sous lequel on lit : « J. Jones Fecit ». En bas, l'adresse : « Publish'd as the Act Directs by C. Lownds Drury Lane March 22^d 1794. » [Fol. 57

Gravure à l'eau-forte, par J. Jones.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 111; largeur, 0 m. 086.

6573. « **Feraud** ‖ Député des hautes Pyrénées à la Conv. Nat^le ‖ Assassiné le 1er Prairial l'an 3 de la Rép. » De trois quarts à gauche, dans un ovale sous lequel on lit : « F. Bonneville Del. et sculpsit. » En bas, l'adresse : « Æparis rue du Théatre Français N. 4. » [Fol. 58

Gravure au pointillé. Sur Bonneville et sa collection de portraits, cf. ci-dessus nos n°s 596 et 2694.

Hauteur de l'ovale, 0 m. 106; largeur, 0 m. 086.

6574. « **Journée du 1er Prairial de l'an IIIe ‖ Ferraud**, Representant du Peuple **assassiné** dans la Convention Nationale. » La Convention, le peuple et les tricoteuses ont envahi la salle et montent à l'assaut de la tribune. La tête de Ferraud est présentée au bout d'une pique au président Boissy d'Anglas (20 mai 1795). Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par C. Monnet »; à dr. : « Gravé par Helman, l'an 5e de la R. F. » En haut, à dr. : « N° 12 ». En bas, l'adresse : « Æparis chez l'Auteur, Rue Honoré N° 1497, Section de la Butte des Moulins ». [Fol. 58

Gravure en taille-douce, par Helman, d'après C. Monnet.

Hauteur, 0 m. 272; largeur, 0 m. 426.

6575. **La même estampe**, tirage plus récent. [Fol. 59

6576. « **Assassinat du député Ferraud** dans la Convention Nationale ‖ le 1er Prairial, An 3eme de la Republique. » La salle à demi vide est envahie par le peuple. La tête de Ferraud est présentée au président Boissy-d'Anglas, qui se lève. Sous le tr. c. : « Duplessi Bertaux inv & del. — Duplessi-Bertaux aqua forti. — Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 115 ». [Fol. 60

Gravure en taille-douce, par Berthault et Duplessi-Bertaux. 115e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos n°s 446-453.

Hauteur, 0 m. 200; largeur, 0 m. 253.

6577-6578. **Boissy d'Anglas saluant la tête de Féraud.** « Ier prairial ‖ an III, ‖ scène historique ‖ de la ‖ Convention Nationale; ‖ Notice... pour servir à l'intelligence de la gravure ci-jointe, et faite par Reveil, d'après ‖ le Tableau de M. Court... ‖ Paris, ‖ au Palais-Royal, chez les marchands de nouveautés, et chez ‖ Paulin, libraire-éditeur, place de la Bourse. ‖ 1833. » [Fol. 60

Imprimé de 4 pages, portant aux pages 2 et 3 la « Liste ‖ indiquant les principaux personnages du tableau » avec numéros d'ordre renvoyant à la gravure à l'eau-forte, par Reveil. Le tableau de Court est conservé au musée de Rouen.

Hauteur de la gravure, o m. 143; largeur, o m. 185.

6579. « **Journée du XIII Vendemiaire, l'an IV ‖ Eglise St Roch, rue honoré.** » La rue Saint-Honoré; à droite, la façade de Saint-Roch. L'armée disperse les bandes révolutionnaires (5 octobre 1795). Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par C. Monnet »; à dr. : « Gravé par Helman. » En bas, l'adresse : « Æparis chez Helman, rue Honoré vis-à-vis l'Hôtel de Noailles N° 1497. » En haut, à dr. : « N° 13 ». [Fol. 61

Gravure en taille-douce, par Helman, d'après C. Monnet, de la même série que nos nos 6492 et 6575 ci-dessus.

Hauteur, o m. 218; largeur, o m. 432.

6580. « Attaque de la Convention Nationale, **Journée mémorable du 13 vendémiaire** ‖ An 4eme de la République Française. » Même scène que ci-dessus. Sous le tr. c., à g. : « Girardet inv. & del. »; à dr. : « Berthault sculp. » En haut, à dr. : « N° 120 ». [Fol. 62

Gravure en taille-douce, par Berthault, d'après Girardet. 120e *Tableau historique de la Révolution française*. Sur cette collection, voir ci-dessus la notice en tête de nos nos 446-453.

Hauteur, o m. 192; largeur, o m. 252.

6581. **Copie**, réduite et dans le même sens, de l'estampe précédente. Au-dessous : « Angriff auf den Nationalkonvent... » Sous le tr. c., à g. : « Gez. v. Girardet »; à dr. : « Gest. v. H. Willmaar 1817. » En bas, à dr. : « N° XXVIII. » [Fol. 62

Gravure en taille-douce, par Willmaar, d'après Girardet. Pièce n° XXVIII de la suite du recueil publié par Otto en contrefaçon des *Tableaux historiques de la Révolution*, cf. ci-dessus notre n° 1349.

Hauteur, o m. 151; largeur, o m. 207.

6582. « **Pont de la Concorde** » avec, au premier plan, une barque et des nageurs. Sous le tr. c., à g. : « Dessiné par Garlizzo. » En bas, l'adresse : « A Paris chez Jean, rue Jean de Beauvais N° 32. » [Fol. 63

Gravure à l'aquatinte.

On sait que le pont Louis XVI et la place Louis XV furent placés, après la Révolution, sous le vocable de la *Concorde* en vue de commémorer la cessation de l'ère de discordes à laquelle avait principalement mis terme la journée du 9 thermidor. C'est la raison pour laquelle M. le baron C. de Vinck a voulu terminer ce chapitre par cette planche et par la suivante, sur lesquelles l'appellation nouvelle fait implicitement allusion à la fin de la période révolutionnaire.

Hauteur, o m. 184; largeur, o m. 316.

6583. « **Vue du Pont de la Concorde et du Palais du Corps Législative** : Executée par Peronet. » En bas, l'adresse : « A Paris Chez J. Chéreau Rue Jacques prés la Fontaine Severin. N° 257. » En haut, en caractères renversés : « Vue du pont de la Concorde. » [Fol. 63

Gravure à l'eau-forte, coloriée. Vue d'optique.

Hauteur, o m. 250; largeur, o m. 370.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS RF

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE XXXIII.

LA PREMIÈRE COALITION (I).

Pages.

La Révolution en face de l'Europe coalisée. Allégories et estampes satiriques pour et contre la Révolution. La Contre-Révolution et l'armée de Condé. Portraits et charges des souverains coalisés. — Première coalition. — Le ministère Narbonne et Madame de Staël. Le ministre Grave. — Les généraux Ségur, Dillon, Gouy d'Arcy, Rochambeau, le lieutenant-général Gouvion Saint-Cyr. Débuts de la guerre jusqu'en juillet 1792. — (N°s 4348-4477)..... 2–41

CHAPITRE XXXIV.

LA PREMIÈRE COALITION (II).

Proclamation de la Patrie en danger, le 28 juillet 1792. Allégories et emblèmes patriotiques. — Campagne de septembre 1792. Valmy. — Montesquiou et la prise de la Savoie. — Siège et bombardement de Lille (9 septembre-8 octobre 1792). Marie-Christine de Saxe-Teschen, gouvernante générale des Pays-Bas, et son mari, le duc Albert. — Jemmapes. Portraits de Clairfayt. — Occupation française en Belgique et spécialement à Namur, du 21 novembre 1892 au 1er mars 1793. — (N°s 4478-4622)..... 43–96

CHAPITRE XXXV.

LA PREMIÈRE COALITION (III).

L'occupation française à Namur (suite), du 2 mars au 22 mars 1793. — Bataille de Nerwinden, 18 mars 1793. — Dumouriez. Sa trahison (avril 1793). — Estampes satiriques dirigées contre lui. — Faits de guerre de la fin de l'année 1793. — Déroute de Passy (juillet). — Victoire de Hondschoote (7 septembre). — Massacre de l'équipage de la *Modeste* (5 octobre). — Siège de Granville (14 novembre). — Siège de Toulon (30 novembre). — Reprise de Toulon (18 décembre). — Caricatures contre le duc d'York et les Anglais. — Combat du *Vengeur* (3 juin 1794). — Fleurus (26 juin 1794). — Fêtes des victoires républicaines (1794-1795). — Conquête de la Hollande (janvier 1795). — Passage du Rhin (6 septembre 1795). — Emblèmes, vignettes, en-têtes de lettres et de documents officiels révolutionnaires. — (N°s 4623-4855)..... 97–167

CHAPITRE XXXVI.

ENVAHISSEMENT DES TUILERIES

Envahissement des Tuileries par le peuple, le 20 juin 1792. — Madame Élisabeth se fait passer pour Marie-Antoinette. — Portraits de Louis XVI coiffé du bonnet rouge. — (Nos 4856-4880)..... 169-177

CHAPITRE XXXVII.

PRISE DES TUILERIES.

Émeutes aux Tuileries et aux Champs-Élysées (20-30 juillet 1792). — Prise des Tuileries (10 août 1792). — Pompe funèbre en l'honneur des victimes du 10 août. — Commémoration de la journée du 10 août. — Statues de Louis XIV abattues place Vendôme et place des Victoires. — (Nos 4881-4925)..... 179-195

CHAPITRE XXXVIII.

TRANSLATION DE LA FAMILLE ROYALE AU TEMPLE ET MASSACRES DE SEPTEMBRE.

Translation de la famille royale au Temple (13 août 1792). — Vues du Temple et de la Tour du Temple. — Louis XVI et Marie-Antoinette au Temple. Portraits de leurs gardiens. — Massacres à l'Abbaye (2-6 septembre 1792), à la Salpêtrière (3 septembre), à Orléans (9 septembre). Victimes et massacreurs. — La Princesse de Lamballe (8 septembre 1749-3 septembre 1792). Sa mort. — (Nos 4926-4981)..... 197-217

CHAPITRE XXXIX.

LE DOCTEUR GUILLOTIN ET LA GUILLOTINE.

Portraits de Guillotin et représentation de la guillotine. — Estampes satiriques à propos de la guillotine. — Les ancêtres de la guillotine : dispositifs anciens pour la décapitation. — La place Louis XV devenue place de la Révolution, où la guillotine fonctionna du 21 janvier 1793 à la fin de la Terreur. — Le Ça-Ira, la Carmagnole et les Arbres de la Liberté. — (Nos 4982-5017)..... 219-232

CHAPITRE XL.

ASSASSINAT DE LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU.

Assassinat de Le Peletier par le garde du corps Pâris, le dimanche 20 janvier 1793, au Palais-Royal, chez le restaurateur Février. — Suicide de Pâris, le 1er février 1793. — Portraits de Le Peletier. — (Nos 5018-5062)..... 233-248

CHAPITRE XLI.

LA MORT DE LOUIS XVI.

Séparation de Louis XVI et de sa famille, le 29 septembre 1792. — Portraits de Cléry. — Procès de Louis XVI (11-26 décembre 1792). Louis XVI et ses défenseurs, Malesherbes et de Sèze. Jugement de Louis XVI et liste des régicides. — Adieux de Louis XVI à sa famille, le 20 janvier 1793. — Portraits de Santerre, de l'abbé Edgeworth. — Exécution de Louis XVI (21 janvier 1793). — Portraits de Louis XVI à la guillotine. — Estampes satiriques et allégoriques. Apothéoses. — Testament de Louis XVI. — (N°s 5063-5251)..... 249-316

CHAPITRE XLII.

ASSASSINAT DE MARAT.

Portraits de Marat. — N^os^ CVII et CIX de l'*Ami du Peuple*, journal de Marat. — Caricatures et pamphlets pour et contre Marat. — Assassinat de Marat par Charlotte Corday, le 13 juillet 1793. — Représentations de Marat assassiné. — L'*Ami du Peuple*, teint du sang de Marat; attestation d'Anatole France. — Portrait d'Albertine Marat. — Funérailles et apothéose de Marat. — Glorification simultanée de Le Peletier et de Marat. — Derniers moments et exécution de Charlotte Corday. — Portraits de Charlotte Corday. — (N°s 5252-5394)..... 317-354

CHAPITRE XLIII.

EXÉCUTION DE JOSEPH CHALIER.

Portraits de Chalier représenté seul. — Portraits de Chalier représenté avec Bara, Marat, Le Peletier et autres. — Chalier dans sa prison et Chalier conduit à l'échafaud. — (N°s 5395-5427)..... 355-367

CHAPITRE XLIV.

MORT DE MARIE-ANTOINETTE.

Marie-Antoinette au Temple. — Sa séparation d'avec sa famille. La Reine à la Conciergerie. — Son procès et sa condamnation. — Marie-Antoinette à l'échafaud. — Son exécution. — Allégories funèbres. — Translation des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le 12 janvier 1815, à Saint-Denis, et service commémoratif. — Silhouettes. — Fac-similés de la dernière lettre de la Reine écrite à Madame Élisabeth, dite le « Testament de Marie-Antoinette ». — (N°s 5428-5522)..... 369-407

CHAPITRE XLV.

LES PORTRAITS ORIGINAUX DE MARIE-ANTOINETTE.

1re série. L'Archiduchesse. — 2e série. La Dauphine. — 3e série. La Reine. — (Nos 5523-5747)..... 409-473

CHAPITRE XLVI.

PHILIPPE ÉGALITÉ.

Portraits de Philippe Égalité et de la famille d'Orléans. — Popularité du duc d'Orléans. — Estampes en l'honneur du duc d'Orléans et satires dirigées contre lui. — Arrestation et exécution de Philippe Égalité. — (Nos 5748-5799)..... 475-498

CHAPITRE XLVII.

MADAME ÉLISABETH, SŒUR DE LOUIS XVI.

Portraits de Madame Élisabeth. — Madame Élisabeth emmenée à la Conciergerie et exécutée le 10 mai 1794. — Estampes commémoratives. — (Nos 5800-5829)..... 499-511

CHAPITRE XLVIII.

LE DAUPHIN, FILS DE LOUIS XVI.

Naissance du duc de Normandie (27 mars 1785). — Estampes et caricatures comprenant des représentations du Dauphin. — Portraits de Louis XVII représenté seul ou avec Madame Royale. — Portraits de Madame Royale faisant pendant à ceux du Dauphin. — Louis XVI enseignant son fils au Temple. — Placards, allégories, silhouettes, bouquets et médailles commémoratifs. — (Nos 5830-5942)..... 513-556

CHAPITRE XLIX.

LES FAUX DAUPHINS.

Hervagault. — Mathurin Bruneau. — Hébert ou le baron de Richemont. — Guillaume Naundorff. — Charles XI, fils de Naundorff, et son frère Adelbert, sa sœur Amélie, son neveu Louis, fils d'Adelbert. — Jean III, fils de Louis, arrière-petit-fils de Naundorff, «roi actuel», la reine, sa femme, «Monsieur», son frère, et le «Dauphin», son fils. — (Nos 5943-5996)..... 557-579

CHAPITRE L.

MADAME ROYALE JUSQU'À SON MARIAGE.

Naissance de Madame Royale, le 19 décembre 1778. — Portraits de Madame Royale. — Libération de Madame Royale. Portraits faits à son passage à Bâle. Son voyage. Son échange. — Madame Royale pleurant sur les cendres de Louis XVI et de Marie-Antoinette. — (N°s 5997-6029)..... 581–594

CHAPITRE LI.

LIBÉRATION DES NÈGRES.

Traite des nègres. — Libération des nègres (21 juin 1793). — Christophe et l'incendie du Cap Français (20-23 juin 1793). — Portraits de Toussaint Louverture. — Mentor, député de Saint-Domingue, et Pétion, président d'Haïti. — Prise du Cap Français par le général Leclerc (4-9 février 1802). — (N°s 6030-6049)..... 595–603

CHAPITRE LII.

FIGURES ET EMBLÈMES ALLÉGORIQUES, TABLEAUX HISTORIQUES D'ENSEMBLE, PLANS ET CALENDRIERS DE L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE.

Figures et emblèmes révolutionnaires. — Principaux faits de la Révolution en 40 médaillons. — Plan de Paris et plan de la Section du Contrat social (quartier Saint-Eustache). — Galerie historique, ou tableaux des événements de la Révolution française, en 124 médaillons. — Calendriers républicains. — (N°s 6050-6108)..... 605–628

CHAPITRE LIII.

LA TERREUR.

Sans-Culottes. Estampes et caricatures. — Tableaux civiques, affiches et cartes de sûreté. — Portraits de terroristes. Joseph Lebon; la Terreur à Arras et à Cambrai. P. Manuel, Saint-Just, Fabre d'Églantine, Fouquier-Tinville. — Les prisons sous la Terreur. — Exécution de Blanchelande (15 avril 1793). — Rôle des Sections de Paris pendant les journées des 12, 13 et 14 prairial an I (31 mai, 1er-2 juin 1793). Hérault de Séchelles, alors président de la Convention. — La Constitution de 1793. Texte et acceptation de l'acte constitutionnel (10 août). — Exécution de Custine, le 28 août 1793. — Portraits de Custine. — Mort des Girondins, le 10 brumaire an II (31 octobre 1793). — Portraits de Brissot,

Boyer-Fonfrède, Carra, Clavière, Delacroix, Gensonné, Guadet, Valazé, Vergniaud. — Portraits de Madame Roland, exécutée le 19 brumaire an II (9 novembre 1793) et de Roland, mort le 25 brumaire (15 novembre 1793). — La Du Barry, exécutée le 17 frimaire an II (7 décembre 1793). — Lavoisier, exécuté le 16 floréal an II (5 mai 1794). — Cécile Renaud, arrêtée le 4 et exécutée le 29 prairial an II (22 mai-17 juin 1794). — Tentative d'assassinat de Collot d'Herbois par Admiral, le 4 brumaire an II (23 mai 1794). — Exécution des Hébertistes en ventôse et germinal an II (mars et avril 1794). Hébert, Gobel, Vincent, Chaumette, Clootz. Collection de 104 numéros du *Père Duchesne*. — Suicide de Condorcet, le 8 germinal an II (28 mars 1794). — Exécution des Dantonistes : Danton, Basire, Chabot, Philippeaux, le 16 germinal an II (5 avril 1794). — Victimes de messidor an II. Loiserolles se dévoue pour son fils, le 8 thermidor an II (26 juillet 1794). — (N°s 6109-6282) 629-675

CHAPITRE LIV.

L'ÊTRE SUPRÊME, LE CULTE DE LA RAISON, L'APOTHÉOSE DE J.-J. ROUSSEAU.

Allégories en l'honneur de l'Être suprême. — Rapport de Robespierre le 18 floréal an II (7 mai 1794) et célébration au Champs de Mars de la fête de l'Être suprême, le 20 prairial (8 juin 1794). — Le culte de la Raison. Fête de la Raison. Vingt-cinq préceptes de la Raison. Hymnes à la Raison. — Portraits de Jean-Jacques Rousseau. — Mort de J.-J. Rousseau, le 2 juillet 1778. Son tombeau à Ermenonville. Monuments et projets de monuments à sa mémoire. — Apothéose de J.-J. Rousseau et sa translation au Panthéon, le 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794). — Fêtes du nouveau Culte, naissance, mariage, vieillesse. — (N°s 6283-6356) 677-696

CHAPITRE LV.

LA GUERRE EN VENDÉE. — BARA ET VIALA.

Attaque de Nantes, le 11 messidor an I (29 juin 1793). — Joseph Bara, âgé de 13 ans, tué par les Chouans. La Convention lui décerne les honneurs du Panthéon le 25 frimaire an II (5 décembre 1793). — Agricola Viala, jeune patriote avignonnais, âgé de 11 ans, tué par les rebelles marseillais. — Le jeune Darruder, tambour, âgé de 14 ans, admis à l'École de Mars, pour sa belle conduite à l'affaire de Fougères en Vendée. — Le Maréchal ferrant de la Vendée. — Carrier et les noyades de Nantes, les 5 et 6 frimaire an II (6 et 7 décembre 1793). — Pacification de la Vendée, le 1er floréal an III (20 avril 1795). — Affaire de Quiberon, le 3 thermidor an III (21 juillet 1795). — Exécution de Charette à Nantes, le 9 germinal an IV (29 mars 1796). Portraits de Charette, Beauchamp, Cormatin, Frotté, Stofflet. — (N°s 6357-6410) 697-711

CHAPITRE LVI.

LES TROUBLES DE LYON.

Reddition de Pierre-Encise (août 1789). — Pillage de l'Arsenal (7 février 1790). — Arrêts et proclamation des comités et de la municipalité provisoire de Lyon. — Siège et prise de Lyon, le 17 vendémiaire an II (9 octobre 1793). — Papier-monnaie du siège de Lyon. — Décret de la Convention ordonnant la destruction de la ville. — Fusillades de Lyon ordonnées par Collot d'Herbois, le 24 frimaire an II (14 décembre 1793). — Démolition de Lyon, sous la direction de Couthon. — Portraits de Couthon. — Arrêtés de Charlier et Pocholle chargés d'affermir la République à Lyon (an III) et discours du préfet Verminac à la fête du 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800). — (Nos 6411-6440).. 713–721

CHAPITRE LVII.

LES PROTESTANTS ET LES TROUBLES DU MIDI.

Condition des protestants sous Louis XVI et sous la Révolution. — Rabaut-Saint-Étienne. Caricatures et portraits. — Massacre par les catholiques de la garde nationale de Montauban, le 10 mai 1790. — Massacre de Lécuyer dans l'église des Cordeliers à Avignon. — Répression des troubles d'Avignon et de Marseille. — (Nos 6441-6460)..... 723–730

CHAPITRE LVIII.

THERMIDOR.

Jacobins et Feuillants. — Fermeture du club des Jacobins les 7 et 8 thermidor an II (27-28 juillet 1794). — Les Comités révolutionnaires dissous en thermidor. — Attaque et prise de l'hôtel de ville le 9 thermidor an II (29 juillet 1794). — Hanriot, commandant général de la garde nationale parisienne. — Mort de Robespierre. — Portraits de Robespierre. — Reçu autographe par Robespierre d'une médaille de Palloy et portrait de ce dernier. — Allégories, caricatures dirigées contre Robespierre et sa tyrannie. — Châtiment des Conventionnels complices de Robespierre. — Jugement de Fouquier-Tinville, le 12 floréal an III (1er mai 1795). — Déportation de Barère, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois, le 12 germinal an III (1er avril 1795). — Portraits de Barère. — Assassinat de Féraud, le 1er prairial an III (20 mai 1795). — Le 13 vendémiaire (5 octobre 1795). — Le pont de la Concorde. — (Nos 6461-6583)..... 731–761

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS. R F

IMPRIMERIE NATIONALE.

TABLE DES PLANCHES.

Planches.		Pages.
I.	Ainsi va le monde, 1792, aquatinte anonyme. N° 4351	5
II.	Le Trium-Geusat, 1792, par Villeneuve. N° 4497	45
III.	Cent livres de rente, 1795, eau-forte anonyme, coloriée. N° 4733	99
IV.	Aristocrates, soyez tranquilles sur la santé du traître Louis XVI, 20 juin 1792, aquatinte anonyme. N° 4876	171
V.	Sulpice Huguenin, pétitionnaire du 20 juin 1792, par Gérard, d'après Mallet. N° 4886	181
VI.	La tour du Temple, 1815, aquatinte anglaise. N° 4937	199
VII.	Machine proposée à l'Assemblée nationale pour le supplice des criminels, par le Dr Guillotin, gravure au lavis anonyme. N° 4986	221
VIII.	Exposition du corps de Le Peletier de Saint-Fargeau, 24 janvier 1793, par L.-J. Allais. N° 5026	235
IX.	Matière à réflection pour les jongleurs couronnées, 1793, aquatinte publiée chez Villeneuve. N° 5206	251
X.	Assassinat de Marat, 13 juillet 1793, aquatinte anonyme. N° 5291	319
XI.	Dernières paroles de Joseph Chalier dans les prisons de Lyon, 16 juillet 1793, gravure à l'eau-forte et à l'aquatinte publiée par Tassaert. N° 5425	357
XII.	Marie-Antoinette quittant la Conciergerie pour aller à l'échafaud, 16 octobre 1793, dessin lavé par C. van Cuylenburg. N° 5463	371
XIII.	Portrait de la reine Marie-Antoinette, 1776, manière noire par H.-L. Gautier-Dagoty. N° 5622	411
XIV.	Expérience aérostatique des frères Robert, 15 juillet 1784, eau-forte coloriée publiée par les Campion. N° 5776	477
XV.	Madame Élisabeth quittant la Conciergerie pour aller à l'échafaud, 10 mai 1794, par N. Schiavonetti. N° 5826	501
XVI.	Le Dauphin en chevalier, 1790, aquatinte anonyme. N° 5842	515
XVII.	Henri Hébert, dit le baron de Richemont, faux Dauphin, 1828, lithographie. N° 5952	559
XVIII.	Princess Maria Charlotte Theresa, daughter of Lewis XVI, 1795, par Valentine Green. N° 6019	583

XIX. Moi libre aussi, nègre et négresse libérés, 1793, par Darcis, d'après Boizot. N°s 6036 et 6037 597

XX. Projet de groupe à exécuter au fond du Panthéon français, par Antoine Quatremère. N° 6058 607

XXI. Il est bougrement en colère le Père Duchêne, aquatinte anonyme. N° 6246 631

XXII. Le Peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, 1794, eau-forte coloriée publiée chez Basset. N° 6286 679

XXIII. Barra couronné par la Liberté, 1793, par Boissier. N° 6368 699

XXIV. Pierre Ancise rendu aux citoyens de Lyon en août 1789, aquatinte anonyme. N° 6411 715

XXV. Massacre de la glacière d'Avignon, 16-17 octobre 1791, aquatinte anonyme. N° 6457 725

XXVI. Exécution de Robespierre et de ses complices, 28 juillet 1794, eau-forte anonyme coloriée. N° 6505 733

RÉSERVE DU TRIBUNAL IMPRIMÉS.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

AVANT-PROPOS, par M. François COURBOIN. V

INVENTAIRE 1

TABLE DES CHAPITRES 763

TABLE DES PLANCHES. 771

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

DÉJÀ PARUS :

TOME I, par F.-L. BRUEL. — **Ancien régime.**

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

TOME II, par F.-L. BRUEL. — **La Constituante.**

EN PRÉPARATION :

TOME IV, par Marcel ROUX. — **Directoire, Consulat et Empire.**

Établissement du Directoire. — Rivoli. — Les généraux de la République. — La Campagne d'Égypte. — Le 18 Brumaire. — Le Premier Consul et Madame Bonaparte. — Cambacérès et Lebrun. — Marengo. — La machine infernale. — Le Concordat. — La paix d'Amiens et les projets de descente en Angleterre. — La conspiration de Cadoudal. — Le duc d'Enghien. — Le Sacre. — Napoléon et l'Impératrice Joséphine. — Austerlitz. — Iéna. — L'entrevue de Tilsitt. — Wagram. — L'expédition d'Espagne. — Le mariage de Marie-Louise. — Le roi de Rome. — Moscou. — Leipzig. — La campagne de France. — L'abdication de Fontainebleau.

PARAÎTRONT ULTÉRIEUREMENT :

TOME V. **Restauration et Cent-Jours.**
TOME VI. **Révolution de 1830 et Monarchie de Juillet.**
TOME VII. **République de 1848.**
TOME VIII. **Second Empire.**
TOME IX. **Guerre de 1870 et Siège de Paris.**
TOME X. **La Commune.**
TOME XI. **Tables générales.**

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 01660238 7